TUFTS COLLEGE LIBRARY.

Purchased

Bound Sept. 1902

42571

TUFTS COLLEGE
LIBRARY.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXIIe ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

TOME HUITIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1902

TUFTS COLLEGE
LIBRARY.

42071

L'ÉTAPE

DEUXIÈME PARTIE (1)

IV. — INQUIÉTUDE D'ESPRIT ET DE CŒUR

L'horloge de la vénérable église janséniste où reposent Patru et Nicole marquait deux heures, au moment où Jean Monneron s'en allait ainsi, loin de ce portail tentateur, loin de Brigitte Ferrand, — loin de lui-même. Ah! qu'il l'aurait voulu! Le soir était tombé depuis longtemps qu'il errait encore dans les rues de ce quartier, qui fut autrefois le faubourg Saint-Marcel, et qui déborde aujourd'hui jusqu'aux forts d'Ivry et de Bicêtre. Cette marche interminable, sur les trottoirs, le long des cabarets que le retour du cimetière voisin emplissait, par cet après-midi du 1er novembre, de consommateurs fort consolés, était bien faite pour redoubler en lui cette sensation de l' « à quoi bon? », la plus insupportable, peut-être, à un jeune homme de cette chaleur de cœur et d'esprit. L'évidence qu'impose aussitôt le spectacle des quartiers populaires de Paris, à ceux qui les parcourent, comme il faisait, sans parti pris, est en effet plus décourageante qu'elle n'est poignante. On comprend, à regarder ces individus attablés dans ces débits ou ces restaurans, que l'ouvrier ne constitue pas, comme le racontent les bonimens des politiciens, une classe à part. Si c'est un jour de chômage, tel que celui-là, il est vêtu comme un bourgeois. Les cigarettes qu'il fume sont

(1) Voyez la *Revue* du 15 février.

celles que le bourgeois achète pour les mêmes trente centimes, dans les mêmes bureaux de tabac; les portions qu'il mange chez le petit traiteur sont toutes pareilles aux mets que le bourgeois commande à sa cuisinière. Il les arrose du vin que boit le bourgeois et se procure les mêmes dyspepsies avec le même café et le même petit verre. Les journaux qu'il lit sont les mêmes, les mêmes les idées qu'il échange avec ses commensaux. La seule différence est dans le décor. La table du marchand de vins n'a pas de nappe et quelquefois pas de serviettes. Il ne suffit pas de pareilles misères pour établir entre la blouse et la jaquette cette ligne de démarcation que les socialistes se sont solennellement donné mission d'effacer. Et cette première évidence se double vite d'une autre. L'ouvrier moderne n'est pas non plus ce que ses flatteurs prétendent : l'être fruste et intact, le primitif en qui dorment des réserves de force, de quoi rajeunir notre société vieillie et en réparer la décadence. Cet ouvrier n'est pas un barbare. C'est un civilisé de médiocre espèce, arrivé, — sauf exception, — au plein développement qu'il peut supporter. Il n'y a lieu ni de le plaindre, car sa destinée est très douce, par rapport à celle de tant de petits commerçans; ni de le mépriser, car il est intelligent, et son niveau moral n'est pas plus bas que celui du reste de l'époque; ni de le magnifier, car ce niveau n'est pas très haut, et ne peut guère monter, vu l'âge de la race. Il y a lieu, en revanche, de le redouter, car trop de gens pratiquent, à son égard, l'abominable programme de l'agitateur allemand qui disait : « Il faut apprendre au peuple qu'il est malheureux, » et, en lui donnant le droit de se mêler aux affaires de l'État, — prodigieuse erreur qui fera de la France dans les siècles à venir l'ilote de l'histoire, — on lui a mis en main de quoi porter à la civilisation dans notre pays des coups irréparables. Il y a lieu surtout de s'attrister devant ce chétif échantillon d'espèce humaine, quand on pense que l'effort séculaire de notre histoire aboutit aujourd'hui à la souveraineté de pareilles incompétences. Une telle constatation est toujours amère. Elle l'est davantage encore, quand cette preuve de l'avortement national dans les couches profondes de la vie populaire s'ajoute à la constatation d'un avortement pareil dans les couches plus hautes. C'était le cas pour le fils de Joseph Monneron. Il allait, allait indéfiniment, cherchant parmi les innombrables visages qu'il croisait dans ces avenues et ces ruelles des physionomies vraiment

heureuses, saines et fortes. Il n'en trouvait guère que de nerveuses et de surmenées ; d'autres fois et si souvent, de vulgaires ; et, plus souvent encore, de dégradées. C'étaient surtout les pères et les mères qu'il regardait avec une émotion intense, ceux et celles qui passaient, traînant un enfant par la main, portant l'autre au bras. Les admirables vertus de bonne volonté que représente l'acceptation des charges familiales dans les classes laborieuses l'attendrissaient d'une pitié voisine des larmes. « A quoi bon ? » se répétait-il, en assimilant par la pensée ces braves gens à son père, et tout près de les traiter, comme ce père, de dupes sociales, tant son impression d'une radicale insuffisance dans la vie française et de son inachevé lui faisait sentir l'inutilité de tout effort vers la durée pour qui naissait dans cette médiocre et stérile démocratie. Au contraire, devant les cabarets où les alcooliques crapulaient avec de l'absinthe au rabais et d'ignobles gueuses, il était tenté, lui qui s'était associé aux fondateurs de l'*Union Tolstoï* pour ouvrir un restaurant de tempérance, de se dire : « Ceux-là sont dans le vrai, » et les bas paradoxes de son frère Antoine lui revenaient à la mémoire. Une perception presque physique de l'universel désarroi l'envahissait, l'accablait. Il y avait pourtant, même dans cet âge de forces gâchées, des existences pleines et complètes, nobles et équilibrées, riches de passé tout ensemble et d'avenir. Celle de M. Ferrand en était une. A quoi bon toujours, puisque lui, Jean Monneron, ne pouvait pas s'y associer? Et le délicieux fantôme de Brigitte s'évoquait pour l'amoureux, dans un mirage d'une douceur inaccessible et torturante. Que n'avait-il été élevé comme elle, parmi les mêmes idées, dans le même milieu de mœurs et de croyances ! Alors ce projet de fonder un foyer avec la pure enfant, ce songe idéal, auquel il s'était tant réchauffé le cœur à l'avance, n'aurait pas été une chimère ! Il n'aurait pas eu à rompre avec toute l'éducation de sa jeunesse pour établir les conditions heureuses de son âge mûr, — à renier son père dans la création de sa nouvelle famille !... Cependant, avec le crépuscule de ce triste jour, un brouillard âcre s'était abattu sur la ville. Les becs de gaz enfin allumés plaquaient dans l'atmosphère jaunâtre des taches brutales de lumière. Au rez-de-chaussée des maisons dont les façades s'éclairaient par places inégales, les boutiques des marchands de vins, des charcutiers et des rôtisseurs commençaient de flamboyer La vitalité du fau-

bourg devenait plus grossière, et, par contraste, plus douloureuse encore la détresse du jeune homme, — si douloureuse qu'à un moment, il ne put réellement plus supporter ce tête-à-tête avec sa mélancolie. C'est alors que, cherchant instinctivement dans sa pensée où aller pour n'être plus seul, et ne voulant pas rentrer à la maison, il se rappela tout d'un coup le rendez-vous du soir à l'*Union Tolstoï*.

— C'est pour huit heures et demie, se dit-il en consultant sa montre, il en est sept. Si Crémieu-Dax pouvait dîner à son restaurant!... De causer avec lui me ferait du bien...

Le souvenir de cet ami, avec lequel il avait pourtant des relations difficiles, ne se fut pas plutôt présenté à lui, qu'il cessa d'errer de ce pas incertain et vague qui avait été le sien toute cette après-midi, et il s'achemina d'une démarche vive et directe, par l'avenue de Choisy, où il se trouvait alors, puis le boulevard d'Italie, vers le tronçon de la rue du faubourg Saint-Jacques, pris entre la rue de la Tombe-Issoire et la rue Humboldt : c'était là qu'il avait quelque chance de rencontrer l'autre. L'héritier futur des millions gagnés dans les mines de l'Afrique du Sud par le vieux Crémieu-Dax désertait sans cesse l'hôtel somptueux et la table princière de l'avenue Hoche, que lui reprochait et lui enviait Antoine, pour venir dîner à vingt sous, dans le local que Jean appelait très justement « son restaurant, » et qui n'était autre que la fondation de tempérance dont j'ai parlé. C'était Crémieu-Dax, en effet, qui avait installé ce « bouillon » populaire, en constituant, pour l'exploiter, une société de mille actions à vingt-cinq francs. Il en avait souscrit soixante à lui tout seul, cent avaient été prises par Rumesnil, et les autres par les membres les plus fortunés de l'*Union Tolstoï*. Jean avait détourné cent francs de son maigre budget pour en prendre quatre. C'était d'ailleurs Crémieu-Dax qui avait aussi fondé la *Tolstoï*, et avec le même sens profond des conditions positives. Le restaurant, grâce à ce capital modeste et dont l'intérêt, d'après les statuts, ne devait jamais dépasser 2 pour 100, pouvait donner aux ouvriers des repas à 80 centimes et à 1 franc, dont toutes les matières étaient saines et la préparation hygiénique. La consommation des boissons alcooliques y était interdite *Au nom de l'humanité future et consciente, tu ne boiras pas*. Cette devise, peinte en énormes caractères sur chacun des murs de l'établis-

sement, en formulait le véritable esprit, de même que les quatre mots qui servaient d'épigraphe aux prospectus de l'*Union Tolstoï* : « Nature, Science, Progrès, Justice, » en ramassaient la pensée inspiratrice. Crémieu-Dax, qui avait présidé à l'élaboration des statuts, avait fait accepter comme premier article, — et cela seul démontrera la lucidité pratique de son esprit, — que le nombre des membres de l'*Union* serait limité. Il l'avait voulue petite pour qu'elle fût plus vivante. Elle comprenait un comité de sept fondateurs, qui devaient chacun amener vingt adhérens, par moitié travailleurs intellectuels et par moitié travailleurs manuels, dont ils répondaient. Des 147 personnes ainsi recrutées, pas une avec laquelle il ne maintînt un contact personnel. Pour cela, il prenait la plupart de ses dîners au *Restaurant de tempérance*. L'affiche portait simplement cette annonce, et, en dessous, le prix des portions, dont la plus chère coûtait sept sous.

L'image de ce garçon si riche, mangeant, par dévotion à ses idées, un repas d'ascète, dans un décor de pauvreté, avait soudain fait point fixe dans la pensée si tourmentée de Jean Monneron... Se hâter vers ce coin de salle où le fondateur de l'*Union Tolstoï* donnait, par sa seule présence, cette humble, mais forte leçon de sincérité socialiste, c'était, pour l'amoureux de la pieuse Brigitte Ferrand, fuir tout ce qu'il avait fui durant toute cette dure journée et s'en aller loin, plus loin encore de celle qu'il se défendait d'épouser. C'était essayer d'échapper au prestige du maître de la rue de Tournon et courir vers une autre influence. Il l'avait presque entièrement secouée depuis ces six mois, cette autre influence, après l'avoir acceptée jadis, d'abord avec enthousiasme, puis avec résistance. Dès le collège, — ils avaient fraternisé sur les bancs de la seconde et dans leur quinzième année, — Salomon Crémieu-Dax avait commencé d'exercer sur son camarade l'hypnotisme d'un caractère très ferme et très logique sur une volonté mouvante et incertaine. Cet ascendant avait été absolu jusqu'à leur entrée dans la classe de philosophie, où l'enseignement de M. Ferrand avait révélé à Jean des besoins de sa propre âme qu'il ne connaissait pas. Les deux tendances contradictoires qui rendaient sa nature si incohérente : le sentiment traditionnel, hérité de ses aïeux paysans, et la passion révolutionnaire, communiquée par son père, s'étaient trouvées incarnées ainsi dans ces deux personnalités qui l'avaient tour à tour

attiré, sans qu'il pût s'identifier complètement ni à l'une ni à l'autre. Il l'avait dit lui-même à M. Ferrand, avec cette lucidité inefficace qui faisait de lui, autant que ses hésitations intérieures, un exemplaire trop complet d'un jeune homme de cette époque : l'instinct avait beau s'unir chez lui au raisonnement, et l'expérience publique à l'expérience privée pour lui démontrer que, depuis 1789, la France ressemble à un homme qui recommencerait indéfiniment une addition par deux et deux font cinq, et rencontrerait toujours un total faux, il continuait à subir un invicible attrait pour ce qu'il faut bien appeler, si contradictoires que paraissent ces termes, la poésie de la Révolution. Cette poésie existe pourtant, et seule elle explique comment tant de frémissantes sensibilités, et si généreuses, s'y sont laissé, s'y laissent encore séduire. Elle réside dans un état lyrique de la pensée, qui n'admet pas que des idées puissent avoir tort devant des faits, et dans un état héroïque de la volonté, qui s'élance hors du pacte social, pour essayer de réaliser, à tout prix, cet accord de l'idée et du fait. Jean savait depuis longtemps déjà, pour en avoir constaté autour de lui les funestes contre-coups, combien est meurtrier, à l'ensemble d'un pays et à chacun des petits groupes qui le composent, ce lyrisme invérifié d'esprit, et cet héroïsme déréglé de la volonté, et, le sachant, il ne pouvait se déprendre du mirage. Il éprouvait, malgré lui, ce besoin d'exaltation autour des problèmes sociaux, dont il rencontrait dans Crémieu-Dax un représentant bien remarquable. L'initiateur de l'*Union Tolstoï* appartenait à la lignée des Juifs passionnément idéalistes, — notre époque en a vu surgir quelques-uns, Joseph Salvador et James Darmesteter entre autres, pour n'en citer que deux, mais si caractéristiques, — en qui revit l'ardeur visionnaire et souffrante des prophètes dont s'enorgueillit Israël. Ainsi que la finale de son nom l'indique, Salomon Crémieu-Dax descendait d'une famille établie dans le Midi de la France. Comme la plupart de ses coreligionnaires de la même région, il remontait à ces Marranes chassés d'Espagne, à la fin du xve siècle, par Ferdinand le Catholique. Il avait, des Juifs de la Péninsule ibérique, le masque aigu, les membres déliés, les os minces et ces profonds yeux noirs où brûle encore la flamme du soleil oriental. Il en avait aussi, portées à un haut degré, les qualités maîtresses, celles qui ont assuré à cette race d'exception une invincible persistance parmi tant de désastres : une intelligence

souple et agile, une merveilleuse facilité d'assimilation, une inlassable puissance de travail, et cette combinaison singulière d'enthousiasme et de patience, de frénésie et de calcul, qui se reconnaît déjà dans certaines figures typiques de la Bible. Après avoir été au collège un des plus brillans élèves de sa génération, Salomon Crémieu-Dax était entré à l'École Normale, et il en était sorti premier agrégé de philosophie. Il était en train de préparer une thèse, dont le titre seul sonnait comme un paradoxe, accolé au nom du fils d'un spéculateur fameux : *Du fondement psychologique de l'idée de propriété*. Ce livre, qu'il voulait conclure par une justification scientifique de l'hypothèse collectiviste, correspondait de la manière la plus étroite à des convictions dont ceux qui le connaissaient depuis l'enfance, comme Jean Monneron, ne pouvaient douter. Tout jeune, Crémieu-Dax avait adopté et fait sienne la thèse que Salvador, précisément, et Darmesteter ont développée avec un tel accent d'enthousiasme : l'identité entre les deux conceptions qui circulent d'un bout à l'autre de l'histoire d'Israël et les deux conceptions dans lesquelles se résume la société issue de la Révolution : « Deux grands dogmes, a écrit l'auteur des *Prophètes d'Israël*, font le Judaïsme tout entier : unité divine et messianisme, c'est-à-dire unité de loi dans le monde et triomphe terrestre de la justice dans l'humanité. *Ce sont les deux dogmes qui, à l'heure présente, éclairent l'humanité en marche, dans l'ordre de la science et dans l'ordre social, et qui s'appellent, dans la langue moderne, l'un unité des forces, l'autre croyance au progrès.* » Bien souvent, Jean avait entendu son ami lui citer cette phrase et ajouter à ce « credo » des commentaires où il retrouvait les idées de son père, mais amplifiées, mais magnifiées dans une synthèse qui n'hésitait pas à relier Moïse à Danton et le *Deutéronome* à la *Déclaration des Droits*. Le même Darmesteter n'a-t-il pas écrit, à propos d'une instruction pastorale de l'évêque de Chartres sur le premier livre de Salvador : « La révélation a tenu le même langage sur la crête du Sinaï et dans les salons du XVIIIe siècle, et *Moïse est bien un conventionnel parlant du haut de la Montagne ?* » Si profonde qu'elle fût cependant, cette foi révolutionnaire de Crémieu-Dax était demeurée dans le domaine de la théorie, jusqu'à cette funeste crise nationale de 1898, qui marque dès aujourd'hui une date dans l'histoire déjà séculaire de nos discordes civiles. Elle en a comme exaspéré et porté à l'état

d'ébullition tous les élémens. C'était depuis lors que le jeune agrégé millionnaire s'était jeté dans l'action avec une frénésie froide, bien différente du vague humanitarisme qui, vers la même époque, sévissait dans les milieux universitaires. A cette mode d'attendrissement Jean Monneron, lui, avait cédé pour les motifs complexes qu'il avait dits à M. Ferrand, et Adhémar de Rumesnil par snobisme intellectuel. Le socialisme de Crémieu-Dax venait de raisons plus fortes. Son coup d'œil perspicace avait découvert, dans les derniers événemens, un indice du travail de désillusion qui ramène les classes moyennes françaises du côté de leurs traditions originelles et les détache lentement, mais sûrement, des principes de 89. Dans son culte fanatique de ces principes, Salomon avait courageusemant adopté la tactique qui paraît bien devoir être celle de tous ceux qui, comme lui, pratiquent d'instinct la terrible formule : « Périssent les colonies plutôt qu'un principe. » Il s'était fait socialiste, et socialiste-collectiviste, pour mettre, il le disait ouvertement, « la force du peuple au service des idées que la bourgeoisie a défendues, il y a cent ans, et qu'elle abandonne. » Quand on lui rappelait combien le sauvage est proche du civilisé aux époques d'insurrection, les massacres de Septembre, les journées de Juin, et, tout près de nous, la Commune, il lui arrivait de répondre, par une citation virgilienne, qui trahissait, dans le disciple de Karl Marx, l'élève de l'École Normale : *O passi graviora!*... Et un sourire d'une ironie singulière flottait nerveusement autour de ses lèvres. On y lisait le ressouvenir des persécutions et l'audace intellectuelle d'une race qui, ayant trop souffert, ayant trop connu les pires extrémités du sort, ne tremble pas devant la perspective de bouleversemens moins terribles que ses anciennes misères.

Tel était le personnage supérieur et déconcertant, si voisin de lui par certains côtés, si éloigné par d'autres, dont Jean Monneron désirait passionnément la présence au terme de cette journée d'agonie, aussi passionnément qu'il l'avait évitée pendant plusieurs semaines. Quand il fut arrivé devant la maison du faubourg Saint-Jacques, qui portait à son rez-de-chaussée la modeste enseigne : « Restaurant de tempérance, » il éprouva pour son ami un de ces élans d'affection admirative, comme il n'en avait plus eu pour lui depuis bien longtemps. Il eût ressenti, même dans sa détresse, un vrai chagrin, si, poussant la

porte qui donnait accès dans la petite salle basse, il ne l'avait pas aperçu assis à sa table accoutumée, près de l'entrée, de manière à ne manquer aucun de ceux qui venaient. Quoique le restaurant fût public, la rigueur de son règlement sur le chapitre de l'alcool en éloignait les passans. Il n'était guère fréquenté que par des habitués, qui étaient aussi des membres assidus de l'*Union*. Crémieu-Dax les connaissait tous et avec tous il échangeait un mot, qui portait uniquement sur leurs lectures. Il s'était interdit, par principe, dans son apostolat, toute charité qui n'était pas intellectuelle. « Il n'y a dans l'U. T. ni riches ni pauvres, disait-il, il n'y a que des consciences. » Jean Monneron, à la minute même où il pénétrait dans le restaurant, put le voir qui déchirait d'un bloc-notes portatif une feuille sur laquelle il venait d'écrire et qui la remettait à un homme en cheveux gris, pauvrement et proprement vêtu.

— Ah! te voilà, dit-il à Jean avec une visible froideur.

Puis, tandis que l'ouvrier s'éloignait :

— C'est un métreur-plombier qui m'a demandé une liste de livres à lire. Je voulais lui indiquer des romans pour commencer, *les Misérables*, *Résurrection*. « Non, m'a-t-il répondu, donnez-moi de la science. On m'a trop menti. Je veux du vrai... » Quand tout le peuple pensera comme cet homme, il y aura un grand pas de fait, et observe que ce n'est pas un jeune homme : il a près de cinquante ans...

Cette énergie d'une personnalité résolument, systématiquement logique avec elle-même, c'était bien cela que Jean Monneron était venu chercher. Pourtant son cœur se referma aussitôt et son élan de tout à l'heure se changea en un malaise presque gêné, avec cette soudaineté que comportent les actions réflexes dans les sensibilités des jeunes gens. Il lui avait suffi d'échanger ce premier regard et cette première poignée de main avec son camarade et d'entendre le son de sa voix. Cette réserve de Crémieu-Dax à son endroit contrastait trop avec son propre élan. Elle était très justifiée. Mais il ne pouvait pas en comprendre la cause. Le fils du professeur avait dans son caractère ce trait qui dénonce chez tant de parvenus l'origine plébéienne : il manquait de suite dans la teneur de ses relations. Il obéissait, dans ses rapports avec ses amis, à ses impressions et il ne s'en rendait pas compte. De toutes les fautes contre le savoir-vivre, — beau mot bourgeois si bien fait, — c'est la plus inoffensive aux autres,

mais, pour celui qui la commet, la plus dangereuse. « Il y a quelqu'un qui n'oublie pas, c'est l'oublié, » a dit un fin moraliste. Depuis des mois, Jean n'était pas venu dîner une seule fois rue du faubourg Saint-Jacques, après y avoir pris un repas sur deux pendant longtemps. Il ne s'était plus rappelé cette inégalité de ses procédés vis-à-vis de son camarade; mais, que celui-ci en eût été froissé, cette nuance de son accueil le révélait assez. En temps ordinaire, cette susceptibilité eût touché Monneron. Il y eût reconnu, outre une profonde amitié, cette ombrageuse et pathétique méfiance, si naturelle aux descendans d'une race objet de tant de haines. Il avait les nerfs trop tendus pour que le moindre désappointement ne le crispât point, et il répondit, en s'étonnant lui-même de la phrase agressive que sa voix prononçait (il était venu rue du faubourg Saint-Jacques dans des intentions si autres!) :

— Tu appelles cela un grand pas? Nous nous plaignons déjà de la demi-science des bacheliers, qui ne fait que les rendre plus sots et plus malheureux. Et que seront donc ces prolétaires instruits? Des quarts de bacheliers, et pas même!... Cela promet...

Après avoir lancé cette boutade, si extraordinaire dans cet endroit, et dans sa bouche, à lui, un des fondateurs de l'U. T., il se dirigea vers le guichet où l'on vendait les bons de portions. — Afin d'éviter l'embarras et la dépense du service, Crémieu-Dax avait imaginé ce petit bureau central. Le consommateur y payait d'avance les plats qu'il s'était choisis sur le menu. On lui remettait des fiches qu'il allait changer, lui-même encore, à un autre guichet, celui de la cuisine, installée au fond, contre des portions toutes préparées dans des assiettes. Il revenait à sa table, son plat à la main et, s'étant ainsi servi tout seul, il reportait à un troisième petit comptoir, celui de la vaisselle, cette assiette une fois vide. — Le temps de vaquer à cette opération, et l'accès d'impatience de Jean avait cessé. Il en ressentit même un petit remords, lorsque, assis en face de son camarade, il vit que la physionomie de celui-ci, de froide qu'elle avait pu lui paraître d'abord, était maintenant contractée. Un pli de mécontentement se creusait sur son front, entre ses sourcils noirs qui se rejoignaient presque au-dessus du nez busqué, et la manière dont ses doigts maigres, un peu noués aux phalanges, pétrissaient la mie arrachée à son pain témoignait que sá nervosité

était au moins égale à celle de l'autre. Il y eut entre eux un silence, puis, tout d'un coup, Crémieu-Dax regarda Jean Monneron bien en face, avec la fixité impérative de quelqu'un qui veut terminer une équivoque, et, à mi-voix, pour que personne parmi les quelque vingt cliens qui mangeaient dans le restaurant ne pût entendre leur conversation :

— Je sais pourquoi tu es venu ce soir, Monneron, commença-t-il. Voilà longtemps que je prévoyais la chose...

— Quelle chose ?... répondit Jean, et un flot de sang empourpra son visage. Il lui eût été insupportable que son ami eût deviné le secret de son amour pour Brigitte Ferrand ! Cette seule impression lui prouvait trop combien lui et Salomon étaient séparés. Autrefois, et pour toutes les ébauches de sentimens romanesques qui traversaient son imagination de jeune homme, il n'avait pas d'autre confident. Il reprit son calme en l'entendant continuer :

— Tu m'apportes ta démission de la *Tolstoï*.

— Moi ? s'écria Jean. Qui te fait croire ?...

— Bien des signes, reprit Crémieu-Dax, quand ce ne seraient que des phrases comme celles que tu viens de prononcer. Si tu les penses vraiment, tu n'es plus avec nous. Tu n'as plus paru ici depuis le 6 août. Je ne te le reproche pas. Je trouve cela tout naturel. Mais j'en conclus que, si tu viens ce soir, tu as une raison. Et puis, je sais combien tes préoccupations sont ailleurs. On m'a dit à la Bibliothèque de la Sorbonne que tu n'y prenais plus que des livres d'apologétique catholique. Tu as encore demandé un Saint Irénée, mardi, les *Hérésies*. Suis-je bien renseigné ? Tu es retourné chez Ferrand, où aucun de nous n'est plus allé depuis 98. Ne dis pas non. Je vous ai rencontrés ensemble dans le Luxembourg, l'autre semaine. Tu nous quittes ? Avoue-le !

— Quand je voudrai vous quitter, répondit Jean, avec une vivacité qui révélait sa révolte contre l'inquisition dont ce passionné Crémieu-Dax l'avait enveloppé, tu n'auras pas à m'interroger là-dessus. Je prendrai les devans. Je lis ce qui me plaît. Je vois qui me convient. Et si je suis ici ce soir, c'est parce que Rumesnil est venu à la maison, ce matin, me rappeler la discussion sur la conférence Chanut, et m'avertir qu'elle serait chaude. Sachant combien tu prends à cœur cette affaire, j'ai voulu m'entendre avec toi d'avance, j'en suis bien payé...

Il y eut un autre silence entre les deux jeunes gens, que

Crémieu-Dax rompit de nouveau le premier, mais en enveloppant son ami, cette fois, d'un regard où tout n'était plus qu'affection, et il lui dit :

— Pardonne-moi, Monneron, si je t'ai froissé. J'ai eu tort. Je le reconnais. Tu es si loyal que je le saurais, le premier, j'en suis sûr, si tu changeais de camp. Je l'ai cru, et tu sais que je ne peux pas être indifférent, quand il s'agit de la Cause. L'instant est solennel. Si l'alliance se fait aujourd'hui entre les travailleurs manuels et les travailleurs spirituels, l'avenir est fondé. Nous gagnons des siècles en quelques années. Notre pauvre U. T., ce n'est qu'un tout petit groupe parmi ceux qui se forment à cette heure. Mais du succès des vingt, des trente, des quarante petits groupes comme elle dépend le gain de la bataille. Qu'un de ces groupes se débande, puis un second, puis un troisième, c'est l'histoire d'un régiment qui lâche pied. Il suffit pour déterminer une panique. Voilà pourquoi j'étais désespéré à l'idée de te perdre. Toi parti, c'était l'U. T. entamée, la porte ouverte à d'autres désertions, peut-être. Mais j'ai rêvé. Tu restes. N'en parlons donc plus, et, encore une fois, pardonne-moi... Nous allons parler de la discussion de ce soir... Je reviens...

Il s'était levé à la fin de ce discours, sous le prétexte d'aller à son tour porter son assiette vide au guichet de la cuisine, en réalité, pour couper leur entretien. A toutes sortes de menus indices il avait deviné que son ami se déplaisait dans la société qu'il avait fondée et qui était toute sa vie. Il avait craint sa démission. Il l'avait obligé à se prononcer. Jean restait membre de l'*Union Tolstoï* et un membre actif, puisqu'il s'intéressait à la discussion de ce soir. C'était une donnée positive et à laquelle Crémieu-Dax se tenait, avec ce sens aigu du fait, hérité de l'homme d'affaires, son père, et mis au service, par un saisissant contraste, du millénarisme le plus insensé. Jean connaissait ce tour particulier de cet esprit, et il était sûr que, fidèle à ce grand principe du génie pratique admirablement formulé par l'adage latin : *quieta non movere*, son camarade n'aborderait plus, dans le reste de leur conversation, des points inutiles à traiter immédiatement. Mais il avait eu aussi la preuve que le travail de sa pensée n'échappait pas à la surveillance jalouse que l'autre exerçait sur ses collaborateurs et, en particulier, sur celui auquel il tenait le plus. Jean ne lui en avait-il pas d'ailleurs donné le droit en s'associant à cette œuvre dont l'initiateur parlait avec

une conviction si entière, si une, au lieu que le fils de Joseph Monneron s'y était prêté, on le sait déjà, sans y donner le fond de son cœur, comme à une expérience de philanthropie qui prolongeait l'accord apparent avec son père. Il avait été incertain et faible, de cette faiblesse qu'il souffrait tant de constater en lui, parce qu'elle n'était pas un accident ; c'était une façon d'être, et qui tenait à des causes si profondes, si mêlées à la formation même de sa nature. Une fois de plus il se sentit la victime de cette incapacité de s'affirmer nettement, virilement, dans une personnalité simple et tranchée. Il était l'arbre qui se courbe aux vents parce qu'il a trop peu de terreau autour de ses racines. Dans ses rapports avec l'U. T. comme dans toutes les autres circonstances, c'était le manque d'un vrai milieu de mœurs qui lui interdisait la fixité de caractère, et il regardait Crémieu-Dax, assis de nouveau en face de lui, lui donner le spectacle d'un homme, conséquent avec ses idées parce qu'il l'est avec son origine, énergique parce qu'il est un, et qui sait vraiment ce qu'il veut. Ses yeux de flamme, gais maintenant, riaient dans sa face d'Arabe, pour un bien humble motif, certes, mais rien n'est humble, au regard d'un vrai partisan, de ce qui sert à son parti.

— J'avais demandé du chou-fleur en salade. C'était marqué sur le menu. Il n'y en a plus. On fait toujours cinquante portions de chaque plat. Il est huit heures seulement. C'est donc la preuve que, depuis six heures, où nous ouvrons, nous avons servi cinquante dîners. Au mois d'août, tu te rappelles, nous en avions vingt. Trente de gagnés en trois mois, comme ça monte ! Et puis, j'aime qu'un plat ait du succès. Le cuisinier les choisit, autant qu'il peut, pour que les camarades trouvent ici ce qu'ils n'auraient pas ailleurs. Dire qu'avec un restaurant comme le nôtre toutes les cinq ou six rues, nous aurions guéri cette grande plaie de l'alcoolisme ! Tu ne nieras pas pour le coup que ce ne soit un progrès !...

Ce fut sa dernière allusion à la phrase de scepticisme qu'il avait reprochée à Jean si vivement. Celui-ci ne put s'empêcher de comparer cette joie optimiste à l'accès de misanthropie que lui-même avait éprouvé cette après-midi devant les assommoirs du faubourg Saint-Marcel. Il regarda autour de lui, comme pour chercher des motifs de s'associer aux impressions de son ami. Hélas ! Les physionomies des ouvriers qui mangeaient, en l'arrosant de boissons hygiéniques, la cuisine saine dont Crémieu-

Dax était si heureux ravivèrent en lui ce sentiment accablé de l' « à quoi bon ? » Oui. Comment aurait-il pu s'unir à l'allégresse du millénaire, quand il constatait que tous ces ouvriers, si évidemment honnêtes, — comme le prouvait leur effort de sobriété, — si désireux de se perfectionner, — comme le prouvait leur effort de culture, — avaient des yeux plus inquiets et plus sombres encore que les autres, des traits plus tendus et plus durs, un mécontentement plus âpre et plus amer sur leur front et autour de leur bouche. Pas un de ces visages, tout pétris de réflexion et de volonté, n'était ni apaisé, ni heureux. Jean Monneron en connaissait la cause. Ses longues conversations avec ce M. Ferrand, dont le nom avait comme brûlé tout à l'heure les lèvres de Crémieu-Dax, la lui avaient apprise. Il savait qu'une intoxication mentale, plus redoutable, était prodiguée à ces cerveaux de quarts de bacheliers, — comme il l'avait dit, — par les mêmes mains qui s'efforçaient de les guérir de l'alcool. Il savait que toutes ces obscures pensées étaient empoisonnées par les deux idées les plus fausses, quand on prétend en faire la règle de la vie : la Justice absolue et le Bonheur universel. Tout le bien qu'un Crémieu-Dax et ses pareils prétendaient faire à ces hommes, en moralisant l'emploi de leurs soirées et leur régime, n'était rien à côté du mal que répandait une doctrine construite au rebours des lois véritables de l'ordre social... Et voici qu'une soudaine hallucination de sa mémoire emporta Jean bien loin de cette petite salle peuplée de figures tourmentées et, au fond, si haineuse. Il se revit dans le cabinet de travail de la rue de Tournon. Le traditionaliste était devant lui, son noble visage rayonnant de sérénité, qui lui disait : « En morale, toute doctrine qui n'est pas aussi ancienne que la société est une erreur. Car la société n'est pas une création conventionnelle de l'homme, c'est un phénomène de nature et qui existe d'après des lois intérieures que nous devons constater, pour nous y soumettre. Deux de ces lois, vérifiées depuis l'origine des âges, sont l'inégalité et la douleur. L'homme a en même temps deux aspirations vérifiées elles aussi à travers les siècles : la justice et le bonheur. La Révolution a méconnu ces deux lois, et, à cause de cela, elle avorte piteusement. Le paganisme méconnaissait ces deux aspirations : à cause de cela, il n'a pu durer. Le christianisme seul interprète l'inégalité et la douleur. Il leur donne un sens de justice et d'espérance. Il hiérarchise et il console. Toute œuvre

sociale faite en dehors de lui croit semer l'amour, et elle moissonne la révolte; l'apaisement, et elle moissonne la haine... Il n'y a qu'un chrétien qui puisse aider le pauvre sans l'humilier et l'encourager sans lui mentir, tout simplement parce qu'il ne lui dit pas: Vous êtes ou serez mon *égal*, mais je suis votre *semblable*... » Sages paroles, qui avaient si souvent poursuivi Jean lors de ses visites au faubourg Saint-Jacques, qui le poursuivaient encore à cette minute. Il épelait sur la muraille l'inscription : *Au nom de l'humanité future et consciente*... Et il sentait l'absurde grandiloquence de cette déclamatoire formule. L'humanité? Quelle vaine abstraction!... Future? Quelle autre abstraction!... Consciente? Et de quoi, quand la meilleure partie de notre être, la plus riche, la plus féconde, est précisément cet obscur génie, hérité de notre race, et qui ne se connaît jamais tout entier; et le jeune homme imaginait en pensée le crucifix qui se trouvait sur le bureau de M. Ferrand posé là, sur ce mur, à la place de ces mots dépourvus de sens. Quelle clarté eût rempli toutes ces âmes! Quel apaisement fût descendu sur tous ces fronts! Alors il n'eût pas eu le droit de dire « à quoi bon? » au généreux effort de son ami! Mais le crucifix n'était pas sur le mur, les âmes que Jean pouvait déchiffrer sur tous ces visages étaient pleines d'ombre, ces fronts chargés de la rancune d'un sort mal accepté. Lui-même n'était pas auprès de M. Ferrand, à se laisser envahir par l'effluve de cette forte pensée, à entendre ses morts, qui avaient tous cru, lui parler par cette bouche de croyant. Il était assis à la même table qu'un irréconciliable ennemi de la pensée de M. Ferrand et de la foi de ses ancêtres, et cet ennemi était le plus cher compagnon de sa jeunesse, celui qu'il estimait et admirait le plus pour tant de hautes choses de sa nature!... Et il l'écoutait lui résumer, par anticipation, la séance du comité de l'*Union Tolstoï* à laquelle ils allaient assister :

— J'attache la plus grande importance, disait Crémieu-Dax, à ce que l'abbé Chanut parle chez nous. Rien qu'en venant discuter avec nous, il fait adhésion au criticisme, et là nous sommes ses maîtres. Et puis, je tiens à ce qu'il nous connaisse. Quand j'ai eu l'idée de l'U. T., tu te le rappelles, je t'ai dit que je pensais à notre éducation autant qu'à celle de nos camarades ouvriers. C'est tout mon principe : une coopérative de mentalités. Aller au peuple pour échanger des leçons. J'ai l'idée qu'à notre contact,

ce prêtre sera très étonné, et, ces étonnemens-là, c'est le commencement du doute et de la liberté... Chanut rêve de convertir l'U. T. Et si c'était elle qui le convertissait !... Car enfin, si quelque chose ressemble à ce qu'étaient à Rome les premiers chrétiens, c'est nous... D'où est-elle sortie, sa religion ? De pauvres petites sociétés d'affranchis et d'esclaves, comme ceux-ci, et de philosophes, comme nous...

— Tu oublies la personne du Christ, interrompit Jean.

Crémieu-Dax regarda son compagnon presque du même regard qu'il avait eu pour lui demander : « Tu apportes ta démission ?... » Une autre interrogation lui vint au bord des lèvres, qu'il ne formula point. Décidément, il ne voulait pas aborder avec Monneron un certain sujet, car, au lieu de relever ces mots, qui appelaient une controverse, il se mit à expliquer, avec sa lucidité ordinaire, les motifs qu'avait chacun des cinq membres qui composaient avec eux deux le comité de la *Tolstoï*, pour voter contre la conférence de l'abbé Chanut ou en sa faveur :

— Trois contre trois.., finit-il par conclure. C'est donc Rumesnil qui nous départagera. Que t'a-t-il dit ?

— Je ne l'ai pas vu, répondit Jean. Il est venu pendant que je n'y étais pas...

— Ah !... fit simplement Crémieu-Dax. Puis, d'une voix un peu plus rapide et comme pour corriger cette involontaire expression d'étonnement : — J'ai eu plus de chance que toi. Nous avons causé longuement de la question avant-hier. Il était très opposé à la conférence. Mais, avec lui, on ne sait jamais. Il ne pense pas par lui-même, il pense contre son milieu. C'est son préjugé, à cet ennemi des préjugés. Qu'il ait rencontré chez une de ses parentes du faubourg Saint-Germain un duc anticlérical et un marquis voltairien, si l'espèce n'est pas éteinte, tu le verras pour l'abbé Chanut, dur comme fer. J'en ris, mais, au fond, c'est assez triste...

— Tu es bien sévère pour lui, dit Monneron.

— Qu'est-ce que tu veux ? reprit l'autre, en haussant ses minces épaules et secouant la tête avec impatience, je n'estime pas les gens qui ne mettent pas leurs actions en accord avec leurs attitudes morales.

— Mais à propos de quoi dis-tu cela ?...

— A propos de rien et à propos de tout. A l'endroit des femmes, par exemple, il en est resté à l'abominable morale de sa caste, qui consiste à considérer la galanterie comme un sport

fort agréable, et à se le permettre à toute occasion. Tu sais, moi, je m'en tiens au vieux Kant: *Agis de telle façon que tu traites l'humanité dans ta propre personne aussi bien que dans la personne d'autrui, toujours comme fin, jamais comme moyen.* Enfin, ceci juge tout : si j'étais marié, je ne le recevrais pas chez moi. Tu as vu tout à l'heure comme j'étais ému à l'idée que tu voulais, toi, me donner ta démission de la *Tolstoï?* S'il me la donnait, lui, j'en serais enchanté... Mais il faut aller, il est huit heures et demie...

Il avait consulté sa montre, en prononçant ces phrases qui décelaient si peu d'estime pour leur commun camarade. Se levait-il pour ne pas laisser son interlocuteur lire dans ses yeux un secret qu'il avait surpris et qu'il voulait cacher? Cet équivoque discours était-il un coup de cloche, un appel à la défiance de Jean? Ou bien ne faisait-il qu'exprimer la sorte de répulsion qu'un jeune homme absolument chaste, comme il l'était, éprouve pour le libertinage d'un autre? Rumesnil, dans l'entre-deux de ses ferveurs socialistes, se vantait volontiers d'avoir, de-ci de-là, un peu partout, des aventures faciles. Ces questions surgirent à la fois dans la pensée du frère de Julie Monneron, et cette incertitude lui fit mal à un point si profond de sa sensibilité qu'il fut tout près de crier : « Tes paroles ont un autre sens. Explique-les. Voyons, que sais-tu? Il s'agit de ma sœur, n'est-ce pas? » Puis, en lui-même : « S'il sait quelque chose, il m'a dit tout ce qu'il pouvait me dire. S'il ne sait rien, qu'irai-je lui apprendre? Mais qu'y a-t-il? Qu'y a-t-il?... » Cependant ils avaient tous deux quitté la petite salle et ils faisaient sur le trottoir les cent pas qui séparaient le restaurant de l'U. T. Oui, que savait ce perspicace et passionné garçon dont Jean avait si souvent remarqué la force d'observation, chaque fois qu'il ne s'agissait pas de ses chimères socialistes, car alors Crémieu-Dax passait du réalisme le plus avisé à l'utopie la plus folle, avec une rapidité qui prouvait combien tous ses pouvoirs d'intelligence étaient commandés, non point par cette raison dont il parlait toujours, mais par une foi toute mystique et où revivaient tous ses morts à lui? Que savait-il? Monneron le regardait marcher, tout frêle, tout chétif auprès de lui, qui pourtant n'était pas bien robuste. La fièvre de la pensée était trop forte, dans cet organisme déjà usé par l'abus du travail et qui ne vivait plus que d'une vie toute nerveuse. Mais précisément cet

excès de vie intérieure avait abouti à des intransigeances de conscience qui donnaient, pour ses amis, une réelle autorité à ses jugemens. Ils pouvaient être affreusement partiaux, comme ceux d'un sectaire; ils étaient toujours fondés sur une conviction. D'où lui venait ce mépris, si évident, pour le caractère de Rumesnil? Sans doute, la manie d'être au courant, la crainte de retarder, de ne pas professer l'opinion du jour, de l'heure, de la minute, donnaient à celui-ci une allure un peu ridicule de vaniteux et de *snob*. Ce n'était qu'un ridicule, et qui se manifestait déjà du temps où Adhémar étonnait ses condisciples de Louis-le-Grand par des proses décadentes et des vers sans rime ni nombre, en parfait badaud raffiné, à la date de 1894. Crémieu-Dax souriait alors de cette course au dernier bateau. Ce n'était plus de l'ironie qui lui avait dicté cette parole : « Si j'étais marié, je ne le recevrais pas chez moi, » jugement terrible à porter, d'ami d'enfance à un ami d'enfance. Pourquoi continuait-il à se taire? D'avoir pensé tout haut devant Monneron sur ce point particulier l'avait donc bouleversé lui-même? Pourquoi? Pourquoi, arrivé devant la maison au premier étage de laquelle était installée son *Union*, se tourna-t-il soudain vers son compagnon, avec des yeux où celui-ci crut lire moins d'affection encore que de pitié? Il lui avait pris la main et il lui disait :

— Tu ne sais pas la joie que j'éprouve à t'avoir avec moi, ici, ce soir. Je t'aime beaucoup, Jean, beaucoup, beaucoup... Et il ajouta, — mais n'était-ce pas pour mettre l'émotion trop forte dont il était évidemment possédé au service de son œuvre, comme c'était son instinct et sa méthode? — Nous te garderons, tu verras...

— Moi aussi, je t'aime beaucoup... lui répondit Jean d'une voix étouffée. Ce serrement de main, à cette seconde, si chaud, si cordial, lui était à la fois bien doux et bien amer. Bien doux, parce qu'il lui prouvait que, malgré l'irréparable divorce intellectuel qui se préparait entre eux et que ce pénétrant Crémieu-Dax pressentait, quelque chose ne périrait pas de leur commune jeunesse, ce vivant noyau de leur première amitié. La vie pouvait n'en rien laisser subsister qu'un débris saignant, mais qu'elle n'écraserait pas tout entier. Bien amer, parce que ce mouvement si vif de son ami vers lui impliquait une cause qui ne pouvait pas être cette visite au petit restaurant... Pour que ce

fanatique d'idées abstraites eût eu cette effusion à l'égard de Jean, il fallait qu'il le plaignît profondément, et de quoi? Ce n'était pas de son amour pour Brigitte. Le seul fait qu'il eût parlé de M. Ferrand prouvait que non. Ce n'était pas de ses rapports avec son père et de leur misère morale. Crémieu-Dax ne les connaissait pas, et, avec sa nature si déterminée, si positive, il ne les eût même pas compris. Cette pitié ne pouvait venir que d'une certitude sur la détestable intrigue dont tant d'indices avaient déjà révélé au frère de Julie le criminel mystère. Son émotion, à interpréter ainsi le geste de son ami, fut si forte que la tentation de lui dire ses soupçons lui revint, plus forte, presque irrésistible, pour essayer de savoir enfin! Il allait peut-être parler, lorsqu'un appel, venu d'une voiture qui s'arrêtait à la porte de la maison, les fit se retourner tous deux au moment de franchir le seuil. C'était Adhémar de Rumesnil, justement, qui, sautant de son fiacre de cercle, accourait vers eux, en disant :

— Je ne suis pas en retard?... Quelle chance! J'ai dîné à l'*Agricole* en deux temps, trois mouvemens. Je me suis payé la tête d'un de mes cousins, qui voulait passer la soirée avec moi. Je lui ai raconté où j'allais... Ah! mes amis, si vous aviez vu sa mine! A notre âge, lui ai-je dit, vous couriez aux Variétés applaudir Hortense dans *la Belle Hélène* : eh bien! nous autres, nous préférons *Toynbee-Hall*... Croiriez-vous qu'il n'avait jamais entendu ce nom? Il a épousé une Américaine, et c'est moi qui lui ai appris que nous arrivions mauvais derniers, nous autres, Français, avec nos timides essais. Quand je lui ai énuméré les *settlements* des États-Unis, vous auriez dû être là pour le voir : quatorze à Chicago, répétait-il, dix à Boston, dix-sept à New-York, mais c'est inouï! c'est inouï!... Et ça se croit des classes dirigeantes, quelle pitié!

V. — HEURES MEURTRIÈRES

Les trois camarades s'étaient engagés dans l'escalier, pendant qu'Adhémar prononçait ce discours avec cette volubilité étourdie qui était la sienne, et elle semblait la naturelle expansion d'un personnage léger, de cette incurable légèreté qui s'associait à la plus abstraite idéologie dans la noblesse française du XVIIIe siècle. Des gentilshommes philosophes d'alors, Rumesnil avait le masque

spirituel : un air vif, des yeux clairs à fleur de tête, d'une mobilité singulière, la bouche gourmande et rieuse. Il était grand, bien pris dans une taille fine, et très blond avec un teint blanc et rose de jeune fille, la moustache floconneuse, quelque chose d'insolent et de presque effronté dans toute son allure, mais aussi une grâce irrésistible, quand il voulait plaire. Ses jolies façons avaient tellement attiré Jean, lorsqu'ils s'étaient rencontrés, dans ce même Louis-le-Grand où il avait connu Crémieu-Dax! Elles accroissaient encore son malaise à présent. Plus il trouvait son ancien condisciple aimable, plus il redoutait que ses assiduités rue Claude-Bernard, auxquelles leur amitié avait fourni un prétexte trop légitime, n'eussent été très dangereuses pour un cœur qui lui touchait de bien près. Était-il vraiment possible que ce compagnon de son adolescence et de sa jeunesse lui eût fait cela, d'avoir avec sa sœur une intimité non pas même criminelle, mais seulement clandestine? Chaque fois que les deux amis se rencontraient, maintenant, cette question poignait Jean jusqu'à la douleur, et la conscience de cet insultant soupçon nourri en secret contre un camarade peut-être innocent lui infligeait une espèce de honte. C'était lui alors qui avait une gêne, presque une timidité de coupable, tandis que Rumesnil conservait vis-à-vis de Monneron cet air d'aisance qui augmentait encore les doutes et les scrupules de ce dernier. Pourtant il sembla bien à Jean, ce soir-ci, que les prunelles bleues du nouveau venu se posaient sur lui avec une fuite et comme une brisure du regard, qu'il y avait une retraite dans sa poignée de main, et que sa loquacité dissimulait un embarras. Il lui sembla aussi qu'à les voir l'un près de l'autre, Crémieu-Dax était devenu plus nerveux encore. Mais déjà ils avaient gravi les marches qui menaient au premier étage, et ils entraient dans la petite antichambre qui servait de modeste vestibule au local occupé par l'*Union Tosltoï*, lequel consistait en deux appartemens, reliés par un escalier intérieur en tire-bouchon. Celui du dessus contenait deux chambres à coucher, meublées en cellules et où se tenaient les deux résidens de semaine, avec d'autres pièces qualifiées de chambres de consultations. Des étudians en droit venaient, à certains jours, s'y mettre à la disposition de leurs camarades; à d'autres, des étudians en médecine; à d'autres, des philosophes et des littérateurs. L'appartement du dessous se composait, outre l'antichambre, d'une vaste salle, qui avait dû être aménagée, dans

ce quartier pauvre, pour servir d'atelier à quelque petite industrie. Crémieu-Dax en avait fait la salle des conférences et des assemblées générales. Deux autres pièces, plus petites, étaient utilisées, l'une pour la bibliothèque, l'autre pour les réunions du comité. Le mobilier était en bois blanc et d'une simplicité presque grossière. Le seul luxe consistait dans une suite de grandes photographies, pendues partout sur les murs passés à la chaux et qui reproduisaient des tableaux de maîtres : Rembrandt était représenté dans cette série par sa *Leçon d'Anatomie*, sa *Ronde de Nuit* et ses *Syndics;* Rubens par *Hélène Fourment* et la *Bataille du Thermodon;* Raphaël par *l'Incendie du Bourg*, *le Parnasse* et *l'École d'Athènes*, Léonard par *la Joconde* et quelques portraits ; Botticelli par *le Printemps*, *la Naissance de Vénus* et *le Centaure ;* Vélasquez par *les Lances* et *les Fileuses*. La vaste culture cosmopolite de Crémieu-Dax, qui, depuis des années, avait employé ses vacances à étudier les musées d'Europe, se reconnaissait au caractère si renseigné de ces choix, mais aussi l'erreur initiale de l'œuvre tentée là. Pour comprendre vraiment et sentir les génies contradictoires dont les visions juxtaposées se battaient sur ces murs, il fallait un degré de culture inconciliable avec la servitude quotidienne d'un humble métier. C'était de quoi fausser, jusqu'à l'ahurissement, des intelligences qu'il eût convenu d'initier à de la beauté toute technique, et, ce qui achevait de démontrer la déraison d'un tel musée placé dans un tel endroit, c'était le soin qu'avait pris l'organisateur de corriger, d'après Morelli et les maîtres de la critique nouvelle, les attributions imprimées au-dessous de quelques-unes de ces photographies. C'est ainsi qu'au bas de la reproduction du portrait de Lucrezia Crivelli, qui est au Louvre, il avait biffé le nom de Léonard et, à la place, écrit de sa ferme écriture, si nette, si décidée : « Bernardino de'Conti. » De même, au-dessous du profil de femme de l'Ambrosienne, il avait substitué à Isabelle d'Aragon, Bianca Maria Sforza, et à Vinci, Ambrogio de Predis. Il ne se contentait pas de présenter à des illettrés une suite d'images qui ne pouvaient que faire chaos dans ces ignorances, il leur enseignait déjà à en discuter l'origine ! La même erreur, impossible à corriger, parce qu'elle était au principe même de cette tentative antiphysique, si l'on peut dire, pour démocratiser les deux aristocraties essentielles : l'art et la science, se retrouvait dans les programmes de conférences affichés sur les murs,

à côté de ces photographies. On y lisait la table des matières d'une véritable encyclopédie : *La Politique religieuse de Louis XIV. — Épicure. — Une fantaisie pseudo-scientifique : L'idée de race. — Le procès de Calas. — Principes du calcul des probabilités. — La pensée et la matière. — La doctrine de l'évolution. — Baudelaire. — Le sentiment de l'enfance dans la peinture italienne*, avec projections. — *Les fables de Phèdre et leur signification politique. — La circulation du sang. — Colbert. — Les miracles dans le paganisme.* — Ces titres et d'autres semblables attestaient l'orgie d'inassimilables connaissances auxquelles les membres de l'U. T. étaient conviés ; et l'illusion d'une utopie est si forte, quand elle s'empare d'une pensée, avec la coopération d'un instinct héréditaire. Crémieu-Dax, ce scientifique et ce scrupuleux, qui haïssait l'inexactitude au point d'avoir suivi, depuis sa sortie de l'École, un cours de philologie grecque, pour mieux entendre Aristote dans le texte, ce Crémieu-Dax qui ne se fût pas permis une citation dans sa thèse sans l'avoir vérifiée dix fois, considérait comme admirable la besogne d'à peu près que supposait une pareille vulgarisation. La « nuée » de la Justice absolue égarait cet esprit, muni, par ailleurs, de toutes les méthodes positives, et le conduisait, comme elle a conduit et conduira toutes ses victimes, à la folie de l'égalité, meurtrière à la vie, sous toutes ses formes, principe d'abaissement universel dans les mœurs, de dégradation dans les intelligences, et, tôt ou tard, de sanglant désordre dans les actes. Le nom de « M. Monneron, étudiant à la Sorbonne, » figurait parmi ceux de ces conférenciers. Jean avait parlé, pour la dernière fois, sur *la Morale stoïcienne*, sujet qui lui était cher. A force d'avoir creusé jusqu'en leur fond les « Pensées » de Marc-Aurèle, il avait fini par y découvrir ce qui s'y trouve, comme dans Gœthe, comme dans tous les génies vraiment cosmiques : une voie de conciliation entre les idées de pur rationalisme d'où il était parti, et les croyances vers lesquelles il marchait. La résignation des stoïciens dit à l'Univers : « Si tu n'es pas l'œuvre des dieux, je t'accepte parce qu'il est vain de lutter contre toi, et, si tu es l'œuvre des dieux, je t'accepte parce que tu es l'ordre. » Que fait le christianisme, que de prendre l'âme à ce point de soumission et d'ajouter : « Il y a un esprit derrière cet ordre, et qui répond à la bonne volonté par l'amour ? » Hélas ! ce qu'il sentait avec tant de force, le jeune homme n'avait pu le communiquer à son auditoire, incapable de suivre

le fil d'une dialectique et même de comprendre une position de problème aussi impartiale. Sa leçon avait consisté en anecdotes de manuel et en un exposé élémentaire d'un système dont la psychologie est trop spéciale pour que l'analyser ainsi ne fût pas la mutiler ! Il s'était plaint de ces déplorables conditions à Crémieu-Dax, qui lui avait répondu par une de ces formules millénaristes qu'il jetait entre lui et la plus indiscutable réalité, quand il s'agissait de son *Union :* « Il y a un déchet en ce moment, c'est certain, mais nous ne devons pas en tenir compte. Nous inaugurons une Humanité supérieure. Nous ne sommes qu'au commencement. Mais quel avenir !... » Il le voyait, cet avenir, il l'habitait, et la métamorphose d'une vie nouvelle s'accomplissait réellement sur son mince visage, dès qu'il respirait l'air de la *Tolstoï*, par un de ces phénomènes d'auto-suggestion qui tiennent du miracle. Ce soir encore, et quoique son amitié, si vive pour Monneron lui eût rendu presque intolérable, soupçonnant ce qu'il soupçonnait, l'hypocrisie de Rumesnil, la manie fut la plus forte, sitôt le seuil franchi. Il commença par consulter le registre où s'inscrivaient ceux des membres qui venaient dans la journée, et, faisant un calcul de tête aussi rapide que son regard :

— Quarante-sept, dit-il à Jean. Ce n'est pas comme au restaurant. Il y a un petit fléchissement, par rapport à dimanche, Les visites aux cimetières en seront la cause.

Il n'ajouta pas de commentaire, pour ne pas soulever à nouveau entre son ami et lui une discussion sur un point qui touche de si près à la vie religieuse. Un très léger hochement de sa tête nerveuse indiqua seul la secrète irritation qu'il éprouvait chaque fois qu'il se heurtait à une des traditions catholiques. Un détail significatif mesurera l'énergie de ses partis pris contre l'Église : parmi ces reproductions d'œuvres d'art qu'il avait choisies pour les mettre d'une façon constante sous les yeux des habitués de l'U. T., pas un sujet chrétien ne se rencontrait. En revanche, sa physionomie s'épanouit, lorsque, ayant passé dans la bibliothèque où plusieurs jeunes gens étaient en train de lire, il eut consulté les cahiers des emprunts. Il n'était presque sorti dans la journée que des livres relatifs aux questions sociales et à la philosophie des sciences.

— C'est très curieux, dit-il, après avoir fait remarquer cet exclusivisme à son compagnon, ils ne prennent plus jamais

d'ouvrages d'histoire, et que c'est heureux! Cela les troublerait dans leur effort vers l'avenir. Leur puissance, c'est qu'ils ne doutent pas de la vie, et l'histoire, c'est l'école du doute. Elle aura été un des grands poisons intellectuels du XIXe siècle. Vois où elle a mené Taine et Renan. J'ai acquis une conviction à l'U. T. C'est que la démocratie veut des synthèses. Il faut lui en donner.

— Même d'invérifiées?... Cette réponse, Jean l'eut au bord des lèvres. Mais, le cœur tout remué encore par leur échange d'affection de tout à l'heure, lui non plus, il n'exprima point sa pensée. Que lui importaient d'ailleurs, à cette minute, les inconséquences de la fondation dont il se trouvait faire partie sans y avoir jamais cru absolument? Ce qui l'intéressait, c'était l'énigme des manières de Rumesnil, c'était le secret qu'il croyait parfois lire dans ces yeux, si clairs de regard, si voilés d'expression! Ce secret, après tout, pouvait n'être pas très grave. Qu'Adhémar eût été simplement un peu trop attentif auprès de la jeune fille; qu'il s'en fût fait aimer presque à son insu; puis, que, s'apercevant de cette imprudence, il en fût troublé maintenant et se le reprochât comme une faute de lèse-amitié : — n'était-ce pas là de quoi expliquer et les attitudes de Julie et celles de son camarade? Fallait-il pour cela recourir aux calculs cyniques prêtés par Antoine à leur sœur, et Adhémar, dans ce cas, méritait-il les cruelles sévérités de leur ami commun? Une telle aventure serait, certes, douloureuse. Personne du moins ne s'y serait déshonoré.

Cette hypothèse aussi explicative et plus consolante que l'autre, Jean Monneron la roulait de nouveau dans son esprit, un quart d'heure plus tard, assis, lui septième, à la grande table ronde autour de laquelle siégeait le comité directeur de l'U. T. On avait commencé, d'après la règle, par tirer au sort le président. Le nom de Rumesnil était justement sorti. Il avait ouvert la séance en lisant le résumé de la dernière réunion, transcrit sur un livre *ad hoc*, par le président sortant, — d'après la règle, toujours. Le génie de minutie de Crémieu-Dax avait prévu les moindres détails. C'était sa personnalité partout présente qui donnait à sa fondation une physionomie originale et très différente de tant d'établissemens similaires. Il y avait introduit ce qui faisait le défaut de sa nature, l'excès du système. Aussi ne faut-il pas chercher ici la peinture typique d'une Université populaire, — en admettant d'ailleurs qu'une telle peinture soit pos-

sible, car l'esprit d'anarchie qui a présidé à leur naissance se manifeste par d'extraordinaires diversités de formation, où une philosophie superficielle veut voir un indice de fécondité, tandis qu'elles attestent le pullulement inorganique d'une société qui se désagrège. Un autre des articles du règlement voulait qu'à la *Tolstoï*, tous les camarades se tutoyassent, quitte à reprendre le « vous » au dehors.

— Pas d'observation sur le procès-verbal ?... avait demandé Rumesnil. Pas une ? Il est adopté, et maintenant, mes camarades, nous allons discuter de nouveau, et cette fois définitivement, sur la proposition de M. l'abbé Chanut. Je n'ai pas besoin de vous la redire, mais j'appelle votre attention sur l'extrême importance de l'avis que nous allons adopter et qui fera précédent chez nous. Cette séance supplémentaire est une grande séance...

— Je réclame *l'Internationale* alors, dit une voix rude, celle de Riouffol, le petit cousin de Monneron. L'ouvrier relieur avait une étroite et longue figure jaune de fanatique bilieux, avec d'énormes traits comme taillés à la serpe, des cheveux bruns, et ses yeux très petits, intensement noirs. Ils brillaient d'un éclat presque sauvage, qui accentuait encore le caractère animal de sa physionomie : il était marqué de prognathisme. Trapu et chétif à la fois, avec cette forte tête comme enfoncée entre les épaules, il donnait l'impression d'une nature souffreteuse et fruste tout ensemble, impuissante et violente. Il était très intelligent, d'une intelligence singulièrement douée pour la critique et la destruction. Il affectait de parler avec une franchise brutale, qui s'accordait bien avec son accent rauque. Ajoutons, pour expliquer son interruption, que les réunions solennelles de l'U. T. s'ouvraient toujours par quelque hymne entonné par tous. L'habitude de chanter en chœur avait été, comme le reste, introduite à l'*Union Tolstoï* par Crémieu-Dax. Lui-même aussi bon musicien qu'il était érudit et lettré, tout aurait dû lui faire horreur, air et paroles, dans l'inepte chanson dont le socialisme contemporain a fait sa *Marseillaise*. Avait-il des motifs pour ne pas contredire la proposition excentrique de Riouffol, car, jusqu'ici, les chants étaient généralement réservés pour les réunions plus nombreuses ? Se préparant à le combattre, tenait-il à lui prouver qu'il était aussi révolutionnaire que lui ? — Il fut le premier à attaquer le couplet :

... Debout, les damnés de la terre !
Debout, les forçats de la faim !
La raison tonne en son cratère,
C'est l'éruption de la fin.
Du passé faisons table rase,
Foule esclave, debout, debout !
Le monde va changer de base,
Nous ne sommes rien. — Soyons tout !...

Les malheureux qui prononçaient cette incantation digne de l'ancienne alchimie : « le monde va changer de base, » osaient se relever de la *Nature*, — de cette universelle connexité de phénomènes qui relie tout ce qui est à tout ce qui fut et à tout ce qui sera. — Ils avaient le mot de *Science* en tête de leurs programmes, et ils n'hésitaient pas à comparer la raison, cette lucide et froide recherche objective des conditions des phénomènes, à l'explosion aveugle du feu souterrain dans un volcan. — Ils parlaient de *Progrès*, et ils en méconnaissaient le principe même, qui est celui du développement par continuité, en vociférant cet appel à la totale destruction. « Du passé faisons table rase. » — Ils prétendaient servir la *Justice*, et ils ne s'apercevaient pas qu'en proclamant le despotisme du nombre : « Nous ne sommes rien. — Soyons tout, » ils glorifiaient le plus brutal abus de la force et de la moins légitime, parce qu'elle est la plus stupide. Et tous étaient de bonne foi, sauf Rumesnil peut-être. Encore la déformation intellectuelle qu'inflige à la fin aux plus résolus comédiens une attitude prolongée avait-elle déterminé chez lui une espèce de sincérité, et lui aussi, était tout près de croire qu'ils entamaient une humanité nouvelle, en revenant à la horde primitive. Des sept jeunes hommes réunis dans cette petite chambre, Jean Monneron était le seul à comprendre la folie de cette cantate de convulsionnaires. Il est juste d'ajouter qu'il était le seul à ne pas se joindre à ce chœur, d'autant plus effrayant qu'il se composait de si peu de voix. On y sentait mieux l'adhésion individuelle de ces volontés isolées au culte de la monstrueuse idole, du Démos-Moloch à qui lettrés et illettrés, savans et ignorans, riches et pauvres, saisis du même délire, ont offert en holocauste, dans la fatale année 1789, la France et la civilisation, et leurs arrière-petits-fils sont tout prêts à recommencer. La première fois que Jean avait entendu ce chant de haine, c'était dans une réunion publique, il y avait deux ans. Il en avait eu le cœur

serré. Il ne s'en était pas allé pourtant de cette assemblée, parce qu'il s'était donné cette raison philosophique, avec laquelle les idéologues de tous les temps sont devenus les complices des pires sauvageries : qu'il y a toujours de l'excès dans le premier élan d'une énergie populaire, que la foi humanitaire était certes incorrecte et rude, mais qu'elle marchait, qu'elle agissait. C'était encore une des formules de Crémieu-Dax : « Notre premier devoir est de sauver ce qui est le principe même de toute civilisation : une humanité ardente. » Aujourd'hui, et quoique n'ayant pu se décider à une rupture définitive avec un groupement dont l'idée première, cette mutualité intellectuelle et morale, l'avait tant séduit, il ne se laissait plus tromper à ce sophisme. Il ne confondait plus la fièvre et sa malsaine brûlure avec la bienfaisante chaleur de la vie. A peine pouvait-il dissimuler son mécontentement de manifestations comme celle-là, et, quand le refrain eut été lancé :

C'est la lutte finale,
Groupons-nous, et demain,
L'Internationale
Sera le genre humain...

— Nous ne sommes pas un comité électoral, dit-il sèchement, si nous travaillions ?...

— Travailler, répondit Riouffol, en dardant sur son cousin le fauve éclair de ses petits yeux, hé ! là-bas ! ça nous connaît autant et plus que toi !...

— La parole est au camarade Bobetière, — dit vivement Rumesnil, pour couper court à la riposte de Jean, — et silence partout !..

Bobetière était un étudiant en médecine, fort distingué, et à qui ses maîtres pronostiquaient le plus bel avenir. Il projetait de se spécialiser dans l'étude des maladies nerveuses. S'il est un ordre de connaissances qui doive ramener un esprit à la vérité sociale, il semble bien que ce soit celui-là, qui nous fait comme toucher du doigt la fragilité de la pensée, l'équilibre instable de la volonté, l'irrésistible et constante pesée sur nous des influences héréditaires. Le problème de la politique consistant à faire vivre ensemble des hommes, il se ramène ou devrait se ramener, pour un neurologue, à l'art de diriger vers le bien commun, ou de neutraliser pour le moindre mal, une majorité

d'impulsifs, de dégénérés et de maniaques. Mais Henry Bobetière n'était pas seulement un élève de l'école de la Salpêtrière, il était le fils d'un pasteur protestant. Chez lui, comme chez Crémieu-Dax, la poussée de l'inconscient était la plus forte, aussitôt qu'il s'agissait de la chose publique. Ce garçon, tout douceur et tout patience, avec une grosse face germanique encadrée de cheveux roux, où de bons yeux, d'un bleu de faïence, rêvaient derrière des lunettes, retrouvait en lui une âme frénétique et indomptable de vieux huguenot, quand la Révolution était en jeu. Il y voyait le dernier terme, triomphal pour lui et les siens, des guerres religieuses du XVIe et du XVIIe siècle, dont il conservait intact le souvenir. Rumesnil, qui avait de l'humour, disait de lui qu'il ne passait jamais sous le balcon du Louvre sans regarder si Charles IX ne le tenait pas au bout de son arquebuse. Sa famille avait émigré de Saintonge en Allemagne en 1685, et elle n'était rentrée en France qu'après le premier Empire. Lui aussi, ne se mêlait activement de politique que depuis la crise de 1898. Quand Rumesnil l'eut interpellé, il se leva, comme c'était l'habitude à la *Tolstoï*, et, les deux mains appuyées sur la table, sans autres gestes que d'assurer quelquefois ses lunettes sur son nez, il commença de rappeler, d'un accent où se devinait la sincérité passionnée, son origine protestante. Cet exode des siens à la révocation de l'Édit de Nantes, leur vie à l'étranger, leur constante nostalgie de la France, leur retour, il redit ces épisodes de sa tradition familiale avec un luxe de détails et une précision qui prouvaient à quel degré, même en devenant le matérialiste complet qu'il se piquait d'être, il était resté de sa religion par ses fibres profondes, et il conclut :

— Je suis, comme vous le voyez, camarades, particulièrement bien placé pour savoir ce qui nous attendrait, si la secte dont se relève M. Chanut reprenait le pouvoir... Mais, précisément, pour garder le droit de flétrir les procédés d'intolérance dont les miens ont été les victimes, je traite mon ennemi d'après mes principes et non d'après les siens, et, dans l'espèce, je vote pour que la conférence demandée ait lieu chez nous.

— Camarade Rumesnil, dit Riouffol de sa même voix dure, ne pourrait-on pas avoir ici à demeure le Dictionnaire de Larousse? Je voudrais consulter les lettres P... et S... — Et, comme tous le regardaient avec étonnement : — C'est pour lire au camarade Bobetière les deux articles *Presbytériens* et *Servet*... Qu'il vote

pour Chanut, c'est son droit, mais qu'il ne nous parle pas de la tolérance des ministres et des pasteurs!...

— Je ne nie pas qu'il n'y ait eu des excès de la part des Réformés, dit Bobetière, mais tu ne nieras pas à ton tour...

— Je nierai toujours qu'un chrétien déclaré ait rien à faire avec nous, interrompit Riouffol. Révérends ou prêtres, qu'est-ce que cela me fait que vous portiez une lévite ou une soutane, du moment que vous enseignez au peuple la résignation? Nous, nous lui prêchons la révolte. Es-tu avec eux, Bobetière, ou avec nous? Il faudrait le dire...

— Ce n'est pas la question, reprit Rumesnil, en coupant de nouveau la parole à l'irascible relieur. Je te dirai, moi, Riouffol : avons-nous un règlement, oui ou non? Avons-nous arrêté qu'à la *Tolstoï*, on raisonnerait scientifiquement? Oui. Eh bien! C'est le premier principe d'une bonne méthode intellectuelle de n'étudier qu'un point à la fois. Nous avons l'opinion de Bobetière sur un point précis et son vote. Donne la tienne sur ce même point et ton vote...

— Mon vote? répondit Riouffol, se levant à son tour, et martelant de la main ses phrases : C'est non, non et non! Pas de calotins ici! Nous ne sommes pas des amateurs ni des dilettantes. Nous sommes des travailleurs et qui avons quelque chose à faire. Le camarade Rumesnil a parlé de méthode scientifique. Or, s'il y a une règle qui ordonne de n'étudier qu'un seul problème à la fois, il y en a une autre qui défend d'étudier des problèmes démontrés absurdes, la quadrature du cercle, par exemple. De quoi Chanut veut-il nous parler? Du christianisme et de la science. Nous sommes fixés là-dessus. Nous n'avons pas assez de temps, nous autres, du quatrième État, pour en donner à de pareilles calembredaines. Nous n'avons pas été dans les lycées, nous, ni dans des écoles, nous! Nous sommes des prolétaires, qui besognons tout le jour, et qui venons ici le soir, après l'atelier, pour devenir des consciens. Nos heures sont comptées. Nous n'en avons pas une au service de ce fabuliste. J'ai dit...

— Et tu as bien dit!... insista, en se dressant de toute sa haute taille, un jeune homme aux cheveux très longs et rejetés en arrière, dont le teint brun, les prunelles sombres et la voix chantante révélaient l'origine méridionale. Il s'appelait Marius Pons et il était de Toulon, où son père exerçait la profession peu révolutionnaire d'avoué. Lui-même était étudiant en droit, du

moins officiellement. En fait, il ne s'occupait que de littérature. Il avait déjà publié deux plaquettes de vers dans la manière musicale et toute teintée de symbolisme qui a prévalu ces dernières années, mais empreintes en même temps de mysticisme humanitaire. Il professait des théories d'un esthéticisme vaguement emprunté à Ruskin, sur la nécessité de donner au peuple une culture artistique pour la décoration des plus humbles appartemens et des plus humbles meubles. Sa formule favorite était le droit de tous à la Beauté : — Oui, répéta-t-il, tu as très bien dit, Riouffol, nous n'avons pas le temps d'écouter cet histrion. Et puis, même si la majorité se prononçait pour qu'il vînt parler ici, je demanderais qu'on lui posât pour condition qu'il ne parlera pas en soutane. Nous ne sommes pas ici seulement pour faire œuvre de vérité, mais aussi de beauté...

— Moi, dit le voisin de Marius Pons, quand celui-ci eut longuement développé une critique, renouvelée des bousingots romantiques sur la laideur du monde chrétien, — peu me chaut la couleur de la calotte dont il coiffe sa microcéphalie. Ce qui me chaut, je vais vous l'expliquer... J'ai jeté quelques phrases sur le papier... Je ne suis pas orateur, vous le savez... Celui-là était un ouvrier électricien du nom de Boisselot. Doué d'une énergie de volonté véritablement extraordinaire, il s'était instruit lui-même en prenant sur ses repas pour louer des livres, et sur son sommeil pour les lire. Pathétique soupir vers un peu plus de lumière, qui avait, par une cruelle ironie, abouti à faire de cet autodidacte un cacographe désespérant! La cocasserie de ses métaphores, qu'il prenait pour des effets de style, la prétention des mots littéraires qu'il insérait dans ses phrases à côté de termes argotiques ou scientifiques, pêle-mêle, le choix déplorable de ses néologismes, le ton oraculaire de ses élucubrations, tout se réunissait pour faire, des proses qu'il commettait de temps à autre, de parfaits exemples de mal écrire. Le plus souvent c'était d'interminables lettres, adressées à l'un ou à l'autre, à un politicien qui l'avait déçu, à un journaliste dont un article lui plaisait ou lui déplaisait, à un conférencier de l'*Union Tosltoï*, ou simplement à un de ses amis. Quelquefois, comme ce soir, c'était une note limée pendant des heures, afin de ne rien laisser au hasard! Celle-ci, qu'il commença de lire d'une voix un peu hésitante, car il était timide, débutait par cette phrase dont il était fier comme Arvers a pu l'être de son sonnet : — Camarades.

L'heure est solennelle. Il s'agit de savoir si notre groupe est de ceux qui s'attarderont, stagnans et hémiplégiques, dans la pourriture d'un passivisme de dilettantes et dans une veulerie léthifère d'indifférentistes amusés, qui ravalerait nos mentalités socialistes au rang des encéphales des crapulards de la Haute, saturés d'hydrargyre... — Et il continua dix minutes durant, sur ce mode, qualifiant le naïf abbé Chanut de « prophète maupiteux, » définissant le catholicisme en « désuète idolâtrie, digne des hallucinations fétichardes des époques quaternaires, » et ainsi de suite, pour conclure que, si « le dénommé Chanut voulait tenir le crachoir à la *Tolstoï* et y expectorer les déjections glaireuses de sa tuberculose intellectuelle, c'est qu'il avait ses motifs secrets... »

— C'est Rome qui nous vise, Rome qui veut se glisser chez nous, pour microber nos vierges énergies révolutionnaires. Vous y prêterez-vous, camarades, quand vous connaissez tout le programme des Jésuites et de la démocratie chrétienne : panser les plaies saignantes du prolétariat avec de la charpie narcotisée, pour qu'il se rendorme dans la léthargie comateuse des esclaves à jamais décérébrés?

Il y avait quelque chose de presque tragique dans le grotesque et si sincère effort de ce primitif qui avait peiné héroïquement pour aboutir à ce résultat « maupiteux, » c'est le cas de lui emprunter ce vieux mot d'un archaïsme expressif. Rien que les vocables médicaux, dont il abusait avec cette bouffonne gaucherie, supposaient tant d'ingénue patience pour les avoir classés dans sa mémoire rebelle! Que cette passion de s'instruire eût été canalisée et endiguée dans une voie résolument professionnelle, et Boisselot fût devenu, avec sa patience et son intelligence, un *ouvrier supérieur*, tandis qu'il n'était qu'un *bourgeois inférieur*. — Mais, si tous ne sont pas appelés à tout apprendre, où est la Justice? — D'ordinaire, et comme s'ils eussent reconnu eux-mêmes que la logique de la Cause les y contraignait, les lettrés comme Crémieu-Dax et Monneron, les savans comme Bobetière, acceptaient, sans en sourire, sa phraséologie d'infirme intellectuel. Ils lui pardonnaient, en faveur des qualités d'endurance et de désintéressement dont ils l'avaient vu faire preuve à tant de reprises, et ils n'en tiraient pas cette simple conclusion que le frottis de connaissances, passé sur cet esprit obscur et généreux, avait eu pour unique résultat de le gâter. Jean était le seul à vérifier là, dans un exemplaire grossi et

d'autant plus significatif, la grande loi dont son père et tous les siens, lui compris, étaient les victimes : l'autodidacte avait exécuté pour son propre compte une tentative analogue à celle que le grand-père, le laboureur de Quintenas, avait essayée pour son fils Joseph. Il avait prétendu se passer du temps. Il avait cru à la bienfaisance immédiate de l'instruction. Dans les deux cas, l'avortement était pareil. Ce désaccord entre l'être intime et la culture, caricatural chez l'ouvrier, le petit-fils du paysan ardéchois en souffrait trop pour ne pas le plaindre chez autrui. Mais, dans la disposition où il se trouvait, sa sensibilité exaspérée supporta mal l'identité entre le brutal anticléricalisme de l'électricien et celui qu'avait exprimé son père en termes moins extraordinaires, mais aussi inquisitoriaux, et ce fut avec une irritation non dissimulée qu'il dit à son tour, reprenant contre la même insinuation le même raisonnement, mais cette fois avec brutalité :

— Autant que j'ai pu comprendre Boisselot, il considère qu'en recevant ici M. l'abbé Chanut, nous serions les dupes d'un dangereux intrigant. Je n'ai pas à mon service la verve, ni l'éloquence de notre camarade, mais je sais que l'*a*, *b*, *c*, de l'honnêteté consiste à respecter sa signature. Qu'y a-t-il au bas de ce programme? — et il avisa un exemplaire des statuts qui se trouvait sur la table : — Nos noms à tous les sept. Nous sommes-nous engagés, oui ou non, à fonder une société d'éducation mutuelle, entre hommes de toutes conditions? Or, la mutualité suppose l'échange, ou c'est un mot qui n'a pas de sens. L'état de prêtre est une condition. Nous devons donc recevoir ce prêtre, sous peine de faillir à nos engagemens. Ça s'appelle partout d'un seul nom, ces faillites-là, et ce nom, c'est l'improbité...

— Je demande la parole, dit Riouffol, qui avait enveloppé son cousin, tandis qu'il parlait, d'un regard tout luisant de défiance. Quand l'étudiant en Sorbonne avait fait cette allusion dédaigneuse à la phraséologie du précédent orateur, ce regard s'était fait méchant jusqu'à la haine. Crémieu-Dax, qui avait saisi cette mimique du violent personnage, appréhenda sans doute que, sur la minute, il ne répliquât à la phrase très dure de Jean par une phrase plus dure encore et dont celui-ci ne fût trop blessé. Il le sentait si las, si dégoûté de semblables discussions, si peu de cœur avec eux, si près de s'en aller au moindre prétexte! Il se jeta donc à la traverse, pensant bien attirer sur lui la colère

de l'ouvrier relieur, dont il se savait également détesté. Pour lui, en dehors de quelques très rares personnes, dont était Jean, la sympathie ou l'antipathie le laissaient indifférent. Un homme était un fait à utiliser dans ses combinaisons. Il était intéressant qu'une énergie comme celle de Riouffol demeurât au service de l'*Union Tolstoï*. Cela suffisait pour qu'il supportât les bourrades qu'il voulait épargner à son plus sensible ami.

— Pardon, dit-il, le règlement m'autorise à prendre mon tour. — Et c'était vrai, qu'un paragraphe des statuts, relatif aux délibérations du comité, portait que les discussions de détail ne commenceraient qu'après que chaque membre aurait dit son opinion : — Tu n'as qu'à regarder : titre V, article 67... — Il savait que Riouffol lui céderait, avec ce scrupule particulier que les révolutionnaires de ce type mettent à observer la lettre des règlemens, par un pédantisme de pontife, qui prend au sérieux les moindres rites de son sacerdoce. En effet, le relieur esquissa un geste d'acquiescement irrité pendant que Crémieu-Dax commençait d'exposer sa thèse à lui, toujours la même et qu'il avait l'art de faire jaillir de tous les débats, quels qu'ils fussent, avec une subtilité d'autant plus spécieuse qu'il maniait très ingénieusement le langage métaphysique. Ce sera là une des remarques que devra faire l'historien futur de nos fantaisies byzantines : la prédominance prise dans la direction du socialisme français au début du xxe siècle par des philosophes professionnels. Rien ne prouve davantage l'inanité des prétentions scientifiques d'un parti très dangereux d'ailleurs, car il représente des appétits justifiés par des sophismes, et il s'adresse ainsi aux instincts les plus brutaux avec les argumens les plus abstraits. — Je m'étonne, disait donc Crémieu-Dax, qu'aucun de nos camarades n'ait mentionné ce que j'appellerais, avec Claude Bernard, l'idée directrice de notre *Union*, celle qui la coordonne et qui en fait un organisme agissant. Nous nous sommes proposé de vivre ici, et tout de suite, entre les murs de cette pauvre maison de faubourg, la société future, et de la vivre pleinement, largement, joyeusement. Nous nous comportons comme le philosophe antique qui prouvait le mouvement en marchant. On prétend que la Cité de Justice est une utopie ? Nous nous sommes dit : Réalisons-la d'emblée, entre un petit nombre de personnes, soit, pour un petit nombre d'heures, soit encore. Mais réalisons-la. Or, dans la Cité de Justice, y aura-t-il des exclusions pour

les sincérités contraires ? Évidemment non, puisqu'elle sera faite du libre épanouissement de toutes les individualités. En refusant de laisser parler un homme qui vient à nous, et que nous n'avons pas le droit de ne pas croire sincère, nous ne vivons plus la Cité de Justice et d'Amour, nous vivons la Cité de Discorde et de Partialité, la Cité Inique, celle qui est en dehors de ces murs et contre laquelle nous protestons tous les jours...

— Puis-je parler, maintenant ? demanda Riouffol, dont le long visage maussade s'était encore renfrogné en écoutant ce discours. D'esprit trop net et d'amour-propre trop éveillé, pour se complaire, comme le naïf Boisselot, dans des prétentions ridicules, il avait un instinct très juste de ce qui lui manquait comme culture première et il se rendait compte que cette lacune d'éducation était irréparable. Il s'était instruit, lui aussi, tout seul et mal, par des lectures trop peu méthodiques. Il le sentait. Il en souffrait, et, quand il rencontrait devant lui une pensée souple et brillante, comme était celle de Crémieu-Dax et de son cousin, — ce cousin qu'il aurait pu être, puisque le même sang coulait dans leurs veines, — il s'en irritait, et entrait en fureur. Ce n'était pas tant l'envie qu'une nostalgie, poussée jusqu'à la rage parfois, pour une atmosphère d'idées plus respirable et plus légère. De là, chez lui, des rébellions presque animales, et d'autant plus violentes, contre des raisonnemens qui lui semblaient faux et dangereux, sans qu'il pût argumenter contre à forces égales. Et il avait beau se révolter, le prestige de certains mots était si puissant sur lui que la seule mention d'une théorie de Claude Bernard, par exemple, l'hypnotisait d'admiration même dans cette révolte. Cet ensemble d'impressions contradictoires lui rendait souvent les séances du comité de l'*Union Tolstoï* physiquement intolérables. Il se levait alors et s'en allait, sans serrer la main à personne, ce qui ne l'empêchait pas de revenir le lendemain rue du Faubourg-Saint-Jacques passer sa soirée dans « son groupe » et coudoyer ces jeunes gens plus instruits que lui, qui exerçaient sur son âme frénétique un irrésistible attrait, mêlé d'une non moins irrésistible aversion. Les instans où il leur tenait tête étaient ceux où le pauvre colleur de Bradels, comme l'avait appelé Antoine Monneron, vivait le plus ardemment. Mais jamais, depuis la fondation de la *Tolstoï*, il n'avait paru aussi excité qu'au moment où, Rumesnil lui ayant donné la parole, il se tourna vers Crémieu-Dax pour lui dire :

— Autant que j'ai pu te comprendre, Crémieu-Dax, pour employer la cordiale formule de Monneron, tu prétends qu'il y aura place dans la société future pour le catholicisme? Je ne suis pas un agrégé, moi, je suis un simple. Je croyais que la Cité future serait fondée sur la Raison et la Science. Cela me trouble...

— Je n'ai jamais dit qu'il y aurait des catholiques dans la Cité future, repartit Crémieu-Dax. Il s'efforçait, quand il avait des discussions avec quelqu'un des ouvriers qui fréquentaient l'*Union*, et en particulier l'irritable Riouffol, de répondre avec l'espèce de douceur explicative qui est celle d'un frère aîné avec un cadet. — J'ai dit, insista-t-il, que, dans la Cité de Justice, toutes les opinions seraient libres, et pas autre chose...

— Elles seront libres, mais il n'y aura pas de catholiques, reprit Riouffol, c'est tout ce que voulais demander. Donc, si nous voulons vivre cette Cité de Justice, et réaliser dès aujourd'hui la démocratie, pas de calotins chez nous, je le répète... Ma phrase te choque, Monneron? (Jean n'avait pu, en effet, retenir un geste d'impatience en entendant de nouveau la grossière formule.) Le mot n'est pas beau, c'est vrai, — calotins, calotins, — mais il est peuple, et moi aussi. On ne l'emploie pas dans vos Sorbonnes et dans vos Collèges de France, mais ce sont tout de même ceux qui l'emploient qui vous permettent de les avoir, ces Sorbonnes et ces Collèges de France, ces bibliothèques et ces laboratoires. Et le jour où ils voudront... Ah! malheur!...

Il s'arrêta, en fermant son poing d'un geste terrible chez lui, cet ignorant idolâtre de la science. Les trois jeunes gens de vraie culture qui se trouvaient là. Jean, Crémieu-Dax et Bobetière, — car Rumesnil et Pons n'étaient que des fantaisistes d'intellectualité, — purent sentir passer sur leurs têtes, dans cette petite salle, le souffle effrayant des prochains vandalismes. Oui, malheur à l'œuvre séculaire de l'humanité réfléchie, quand les fanatiques de la Justice se heurteront à l'Intelligence! Il pesait d'ailleurs sur la réunion, depuis le commencement, un malaise latent, que la phrase de Riouffol fit soudain éclater en exclamations passionnées.

— Mais c'est pour vous que nous travaillons dans les laboratoires!... s'écriait Bobetière.

— Nous sommes vos délégués à la science, voilà tout,... disait Crémieu-Dax.

— Alors, pourquoi veux-tu nous imposer ici un délégué à l'ignorance?... répliqua Marius Pons.

— Mais quand ce ne serait que pour l'instruire!... reprit Crémieu-Dax.

— Tu as donc inventé une seringue pour injecter de la lumière dans la pie-mère d'un cléricaleux? fit Bossselot le cacographe.

— Les leçons de choses sont les plus efficaces, répondit Crémieu-Dax, avec autant de sérieux et de calme que si la question de l'électricien n'eût pas été posée dans ce langage d'une truculence falote. — Moi qui te parle, c'est en visitant l'un des *settlements* de Manchester, par hasard, au cours d'un voyage, que j'ai compris, ce que je ne soupçonnais pas, quelle bienfaisante éducation les classes supérieures pouvaient recevoir des classes inférieures...

— Ils avaient des prêtres catholiques chez eux, à Manchester? interrompit Riouffol. Et il ajouta, avec une espèce de bonhomie amère, car la maladroite expression échappée à son adversaire sur les classes supérieures ou inférieures, avait fini de l'exaspérer : — Je demande, moi, je ne sais pas. Je cherche à m'instruire. Nous n'avons jamais voyagé, nous autres. Moi, je ne suis guère sorti de Paris, depuis mon service militaire. *Je ne suis pas même allé à Modderfontein...*

Pour mieux souligner la portée de ses paroles, l'ouvrier relieur regardait fixement son camarade en prononçant lentement cette dernière phrase. Il est nécessaire d'ajouter, pour la complète intelligence de cette atroce épigramme, que le vieux Crémieu-Dax avait été cité, la semaine précédente, dans un article d'un journal de combat, avec des commentaires très durs, parmi ceux qui avaient gagné de grosses sommes en spéculant sur la mine dont Riouffol avait prononcé le nom. L'allusion était si directe, et dans ce milieu de socialisme, si évidemment insultante, qu'il y eut un silence. Tous, involontairement, regardèrent Salomon, qui devint très pâle. La flamme d'une indignation contre cette grossièreté si gratuite passa dans ses prunelles. Puis, la force de la volonté l'emporta, et son masque redevint aussi impassible que s'il n'avait pas compris. Que pensait-il de son père, et des spéculations de Bourse d'où provenait la fortune dont il hériterait un jour? Considérait-il, en sa qualité de philosophe, que la moralité de chaque homme se mesure à ce que lui permet ou lui défend sa conscience et ne s'accordait-il pas le droit de condamner ce père qui, ayant adopté les principes de la société actuelle, s'y

conformait avec correction en jouant à la Bourse, d'après les règles du jeu? Ou bien, résolu à mettre ses futurs millions au service de la Cause, s'absolvait-il d'avance d'une richesse dont il ferait un si puissant outil de propagande? Quel que fût son motif pour accepter de vivre dans l'hôtel de l'avenue Hoche et dans son décor de luxe, il y vivait, et il n'avait jamais laissé deviner à ses plus intimes, pas même à Jean, avec quels sentimens. Il ne les laissa pas deviner davantage sous le coup de l'insolente attaque où Riouffol avait soulagé une animosité envenimée depuis des jours, et portée à son comble, dans cette discussion, par le fanatisme antireligieux. Cette scène muette ne dura d'ailleurs que l'éclair d'un instant, car Rumesnil prit aussitôt la parole, pour fermer un débat dont la menaçante tournure inquiétait sa prudence.

— Vous avez tous émis et justifié votre avis, mes camarades, commença-t-il. Je vous dois de justifier, à mon tour, le mien, d'autant plus qu'il n'est pas resté ce qu'il était lors de notre premier débat. Les raisons données par Monneron et Crémieu-Dax me paraissent, à moi, je l'avoue, irréfutables. La nécessité de faire honneur à notre signature, d'une part, et, de l'autre, celle de maintenir son caractère à notre fondation, me déterminent à voter, quelle que soit ma répugnance à l'égard des idées de M. Chanut, pour sa conférence... Cela fait quatre voix contre trois. Mais procédons au tour définitif par oui ou par non, à moins que quelqu'un n'ait d'autres observations à présenter... »

Comme il arrive dans les discussions vives entre plusieurs personnes, quand l'une d'elles s'est laissé emporter à une parole par trop forte, une espèce d'apaisement consterné avait cédé à l'excitation de tout à l'heure. Chacun des membres du comité de l'*Union*, — ah! le nom était bien choisi! — avait hâte de clore un incident dont pouvait dépendre, ils le sentaient, l'avenir d'une œuvre à laquelle ils tenaient tous avec une égale passion, quoique avec des vues si différentes sur la ligne où l'engager. La proposition de Rumesnil fut donc acceptée aussitôt, les « oui » et les « non » recueillis sans autre explication, et le jeune noble clôtura la séance :

— Je vais prévenir M. Chanut que sa proposition est acceptée, et lui demander de fixer lui-même le jour de sa conférence. Il avait parlé de la semaine qui vient. Nous n'avons comme soirée

libre que le mercredi 7, — toutes les autres sont déjà prises... Cette date convient-elle au comité?... Que ceux qui en désirent une autre lèvent la main... Personne n'y voit d'objections? Bon, si M. Chanut n'en voit pas non plus, c'est une chose entendue... Et, comme tous se levaient de leurs chaises et sortaient de la petite salle : — Tu dois être content de moi? dit-il à Monneron, qu'il retint par le bras, un peu en arrière, — c'est à cause de toi que j'ai voté oui, et aussi par dégoût pour cette brute de Riouffol! C'est égal, s'il m'avait parlé comme il a parlé à Crémieu-Dax,.. je ne sais pas ce que j'aurais fait, mais je ne l'aurais pas supporté... Il est vrai que...

Il n'acheva pas. C'était le gentilhomme chatouilleux sur le point d'honneur comme un raffiné de l'ancien régime qui réapparaissait dans l'idéaliste humanitaire. Il venait de présider le comité d'une fondation socialiste, et il n'en restait pas moins M. le comte de Rumesnil, de toute l'insolence de son « il est vrai que... » La câlinerie de la première partie de sa phrase avait touché Jean à cette place malade toujours prête à saigner dans un cœur soupçonneux. Pourquoi son camarade lui marquait-il cette déférence émue, subitement, s'il n'avait rien à se faire pardonner? Derrière cet « il est vrai que.... » il avait démêlé l'orgueil de l'homme d'une autre caste, d'autant plus offensant qu'il ne s'exprimait pas tout entier, et il répondit :

— Moi non plus, je ne l'aurais pas supporté. Mais cela tient peut-être à ce que ni toi ni moi n'aimons la *Tolstoï* comme lui... Il a pensé à l'Œuvre, voilà tout... Regarde...

Ils avaient passé à la bibliothèque, tout en causant, et Monneron désignait des yeux à Rumesnil la victime du détestable sarcasme de Riouffol, en train d'écouter un des habitués de l'U. T., un ouvrier déjà d'un certain âge. Cet homme demandait une explication en montrant un passage d'un livre qu'il était occupé à lire. Crémieu-Dax, assis à côté de lui, l'écoutait avec une attention profonde. Riouffol, à quelques pas, froissait de sa main crispée un journal, où il faisait semblant de s'absorber; mais le regard qu'il jetait par-dessous vers le groupe révélait une lutte intérieure. Regrettait-il son incroyable outrage envers un compagnon de luttes, — et quel compagnon! — et reculait-il devant l'expression de ce regret, par orgueil, lui aussi? Voulait-il, au contraire, prouver qu'il acceptait les conséquences de son attitude et qu'il était prêt à toutes les explications?

Soudain il s'aperçut que Rumesnil et Monneron l'observaient. Il posa le journal sur la table, et les dévisagea lui-même bien en face, comme pour les défier. Puis, il s'achemina lentement vers la porte, qui, de la bibliothèque, donnait sur la salle des conférences. Crémieu-Dax ne parut pas plus remarquer cette sortie que tout à l'heure cette présence. Mais sa physionomie exprimait une telle amertume dans la tension de toute sa volonté que Jean ne put pas supporter de voir Riouffol s'en aller ainsi sans avoir été châtié. Il ne prit pas le temps de serrer la main de Rumesnil, ni celle de Crémieu-Dax, et il s'élança dans la même direction que son cousin qu'il rejoignit dans l'antichambre :

— J'ai à te parler, lui dit-il, en lui saisissant le bras d'un geste brusque, duquel l'ouvrier se dégagea, en lui répondant :

— Et moi, j'ai à rentrer. Si tu veux que nous causions, tu n'as qu'à m'accompagner. La rue est à tout le monde. Mais, à bas les pattes!...

Une seconde, les deux cousins se tinrent debout l'un en face de l'autre, et les yeux dans les yeux. Quelqu'un arrivait. Ils se séparèrent, sous le prétexte de chercher leur chapeau et leur pardessus, puis descendirent l'escalier sans échanger un mot. Une fois sur le trottoir de la rue du Faubourg-Saint-Jacques, et bien sûr que personne ne pouvait plus ni les entendre, ni les interrompre, Jean commença :

— Tu sais que tu t'es conduit d'une manière abominable vis-à-vis de Crémieu-Dax?

— Tu sais, répliqua Riouffol, que vous vous êtes conduits tous quatre, vous les bourgeois, d'une manière abominable, vis-à-vis de l'U. T.?

— Il ne s'agit pas de l'U. T., reprit Jean. Il s'agit de l'insulte que tu n'as pas craint de jeter à la face de celui d'entre nous que vous devriez le plus respecter, vous les ouvriers.

— Je ne respecte pas les traîtres, dit Riouffol, avec une extrême violence. Oui, les traîtres! C'est lui qui a fait le coup, j'en suis sûr, et qui a conseillé à Chanut de demander à parler chez nous. On a beau s'appeler Crémieu-Dax, on va passer ses soirées dans les salons, on fréquente des belles madames en peau, mais qui sont bien pensantes, et on veut prouver qu'on n'est pas des malotrus, de ces gêneurs à principes qui ne transigent pas avec l'éternel ennemi. On est tolérant, on est large, on est libéral! On ouvre à des abbés démocrates, — un abbé démocrate!

ah ! laisse-moi me tordre!... — un petit coin que de bons jobards de l'atelier comme moi avaient cru bien sûr... Du jour où ce prêtre aura parlé chez nous, il n'y aura plus d'U. T., tu m'entends. Il y aura une Molé. Une Molé! répéta-t-il. Nous n'en voulons pas, de Molé! L'U. T. n'est pas une parlote, c'est une action. Nous ne sommes pas des tolérans, nous autres, ni des libéraux! Le calotin ne parlera pas, j'en fais mon affaire, et Crémieu-Dax, qui joue à l'ami du peuple pendant que son papa dévalise le gogo, ton Crémieu-Dax a son paquet! Je le lui ai mis dans la main, à ma façon. Je ne suis pas un éduqué, moi, je ne suis pas un bourgeois, et tant mieux d'ailleurs, tant mieux, je vois de trop sales choses chez les bourgeois que je fréquente..., et, regardant son cousin avec un ricanement hargneux et rogue qui donnait à ces mots une signification affreusement personnelle, il insista : — de trop sales choses!...

— Cette fois, tu vas t'expliquer! répondit Jean. — Il ne s'agissait plus de Crémieu-Dax et de l'injuste outrage dont son ami s'était révolté. Si c'était de Julie et de ses rapports avec Rumesnil que Riouffol voulait parler dans ces termes atroces, il le dirait, il faudrait bien qu'il le dît, et Jean saurait enfin ce que tout le monde autour de lui semblait connaître, cette vérité quelle qu'elle fût, qu'il pressentait, qu'il redoutait, qu'il n'arrivait jamais à tenir. Il avait saisi de nouveau l'ouvrier relieur par le bras, d'une étreinte si vigoureuse que celui-ci ne put plus se dégager, et il reprit : — Tu vas t'expliquer! Je n'ai pas la patience de Crémieu-Dax, moi, et nous ne sommes pas à la *Tolstoï* ici... » Et, poussant l'autre avec une force décuplée par la colère dans l'ombre de la rue Cassini, à l'angle de laquelle avait lieu leur altercation : — Je ne te lâcherai pas avant que tu ne m'aies dit si c'est de moi ou de quelqu'un des miens que tu te permets de parler ainsi. J'en ai assez de tes insolences et je vais te le servir, moi aussi, ton paquet, et une bonne leçon avec.

— Tu es fou! dit Riouffol, en empoignant son cousin à son tour de sa main restée libre. Je n'ai aucune explication à te donner. Si tu en désires, tu n'as qu'à aller en demander à M. de Montboron...

— M. de Montboron? répéta Jean, dont l'étonnement fut tel qu'il laissa du coup aller Riouffol. M. de Montboron? Qu'est-ce que c'est que cette plaisanterie?...

— Ah! tu ne connais pas M. de Montboron? reprit le re-

lieur. C'est pourtant quelqu'un qui te touche de très près. Et Mme Angèle d'Azay, tu ne la connais pas non plus? Elle est fort agréable à connaître, et fort utile aussi : demande plutôt à M. de Montboron... Puis, quittant soudain l'accent gouailleur, sa voix redevint âpre et sourde pour continuer : — M. de Montboron, c'est ton frère Antoine. C'est sous ce nom que ce joli monsieur se prélasse aux courses, dans les caboulots de nuit, dans les tripots, et qu'il se fait entretenir par la fille d'Azay, sa maîtresse, et la tienne et la mienne quand nous aurons cinquante louis à lui donner. M. de Montboron, lui, ne les donne pas, il les touche... Prends des renseignemens, mon garçon. Fais comme moi. Va aux courses. J'avais l'églantine rouge à la boutonnière, le jour où j'ai déniché ce personnage et un bon gourdin pour cogner sur les bandes aux Jésuites. Ils n'ont pas crié, les cafards, mais je n'ai tout de même pas perdu ma journée. J'ai vu arriver notre Antoine et sa belle amie, dans un locatis de première classe, et ça reluisait et ça claquait et ça fringuait! Je me suis payé la fête de passer devant lui et de le saluer. Il n'a pas tiqué, l'animal!... J'avais un petit ami, là, qui gagne des sous à crier les gagnans, pauvre gosse! Il s'est chargé de savoir le nom de la dame. Il m'a rapporté le nom du monsieur, par la même occasion. J'ai suivi la piste, depuis. — Et, gouaillant de nouveau : — Ça me flattait, tu comprendras cela, d'avoir un cousin dans la noblesse... — Puis, sérieux de nouveau et cruel : — Je voyais venir à l'U. T. le coup de ce soir, et je te gardais ce paquet à toi... Tu communiqueras la bonne nouvelle à Crémieu-Dax pour qu'il la communique à son papa... M. de Montboron!... Ça sonne! Ça ferait bien à la présidence d'un conseil d'administration... Avais-je raison de te dire que chez les bourgeois, il se passe de trop sales choses?... Ah! tu voulais donner une leçon à Auguste Riouffol. C'est toi qui l'as reçue, mon garçon. Tâche d'en profiter, monsieur le professeur.

Il s'éloigna, sur cet ironique adieu qui ramassait en lui le plus fort motif de haine peut-être qu'il eût contre son cousin, sans que celui-ci songeât à le suivre maintenant. Cette sauvage dénonciation, jetée ainsi, avec des regards si durs, sur ce coin de trottoir solitaire par cet allié d'humble condition, au terme de cette journée chargée de tristesse, avait atteint le jeune homme en plein cœur. Ce n'était pas ce coup qu'il attendait, mais empêcherait-il qu'il ne reçût l'autre plus tard : et sur le

moment, la surprise rendait celui-ci presque plus douloureux. De la sincérité de Riouffol il ne doutait pas, ni de sa véracité, au moins sur un point : ce nom de M. de Montboron, d'abord, pris par son frère pour figurer vaniteusement dans le monde interlope où l'espionnage heureux du parent pauvre l'avait surpris. On sait qu'un des quartiers de la banlieue de Nice s'appelle ainsi. C'était celui où Joseph Monneron avait passé les vacances de Pâques après son mariage, dans une bastide appartenant aux parens de sa femme. Dans l'ingénuité de ses attendrissemens rétrospectifs, il lui arrivait sans cesse de le mentionner. « Comme on était bien à Montboron, tu te rappelles, la maman? » Qu'il avait prononcé cette phrase de fois à la table familiale! Évidemment ce souvenir s'était présenté à l'esprit d'Antoine quand il avait eu la grotesque idée de se titrer lui-même. Il n'y avait là pourtant qu'un enfantillage plus vulgaire encore que méprisable. Il n'y avait non plus qu'une hypothèse dans l'accusation portée par l'ouvrier relieur sur les relations d'argent qui pouvaient unir le jeune homme à cette femme du demi-monde, dont il avait montré le portrait à son frère, — car c'était elle sans doute la personne de la photographie, à moins qu'il n'eût déjà changé d'aventure depuis cette rencontre aux courses. — Mais cette hypothèse d'un ignoble entretien était malheureusement une de celles que Jean avait faites si souvent à voir la toilette et les bijoux d'Antoine, à constater aussi la facilité de ses dépenses. L'autre lui avait bien dit à plusieurs reprises : « J'ai joué aux courses et j'ai eu de la chance, » ou bien : « J'ai fait ce mois-ci une petite spéculation de Bourse. Oh ! à coup sûr!... » Et déjà l'étudiant en Sorbonne, si resserré dans son étroit budget, avait tremblé de telles pratiques! Qu'elles étaient innocentes à côté d'une infamie, contre laquelle tout se révolta dans le cœur de Jean, pas assez pour qu'il n'admît pas au fond, tout au fond de lui, la possibilité que ce déshonneur ne fût vrai! Pourtant il restait une place au doute, et c'était de quoi résister au choc. En revanche, une chose était vraie, qui, elle, ne permettait pas le doute, et c'était l'évidence qui infligeait au jeune homme l'impression la plus pénible : la jouissance cruelle que Riouffol avait éprouvée à imaginer et à dénoncer cette honte d'Antoine, peut-être supposée, et à insulter et à piétiner Jean dans son frère, comme il avait insulté Crémieu-Dax dans son père. Quelles profondeurs de rancune dans cette sensibilité d'un ouvrier qui ne

pouvait pas pardonner à ses cousins de s'être embourgeoisés ! La famille dont il faisait partie était donc aussi atteinte dans ceux qui n'avaient pas monté que dans ceux qui avaient monté, et pour le même motif ? Elle ne s'était pas développée sur place et lentement, dans toutes ses branches à la fois. Revenu, comme il lui arrivait sans cesse par la tournure méditative de son esprit, aux pensées qui lui montraient, derrière les moindres accidens de sa destinée, une grande cause générale, Jean avait repris le chemin de la maison paternelle sur cette réflexion. Elle achevait de l'emplir d'une mélancolie d'autant plus forte qu'il s'y joignait le sentiment du mensonge sur lequel posait cette *Union Tolstoï* de laquelle il n'attendait guère de satisfaction depuis des mois déjà, — pas ce hideux résultat tout de même, pas cette hostilité féroce de ces illettrés auxquels ils avaient, ses amis et lui, demandé presque pardon de leur propre culture, vers qui leurs cœurs étaient allés si généreusement, si sincèrement ! Et puis ils n'avaient fait, en les fréquentant, qu'exaspérer cette sensation de leurs inégalités réciproques. « Le plus sûr moyen de rapprocher les hommes n'est pas de les réunir. » Cette phrase, que M. Ferrand avait prononcée un jour qu'ils discutaient ensemble sur l'*Union Tolstoï*, lui traversa la mémoire. Il entendit la voix du sage qui lui avait, sur ce point comme sur tous les autres, éclairé la vie sociale d'une telle lumière. Il le revit lui-même, et, auprès de lui, un autre visage. Là était la vérité, là était le bonheur... Au lieu de cela, quelle misère que sa vie présente et que de points noirs à son horizon ! Il se remit mentalement à les dénombrer tous avec un tel hypnotisme, devant de si cruelles possibilités, qu'il ne s'aperçut pas du chemin qu'il avait fait, et il se trouva devant la maison de la rue Claude-Bernard, sans presque s'en être rendu compte. De ce même pas de somnambule il gravit les marches de l'escalier. Il demeura étonné, sitôt qu'il eut glissé sa clef dans la serrure de la porte, d'entendre un pas qui s'approchait et où il crut reconnaître celui de son père. Quand il eut ouvert en effet, il vit que Joseph Monneron était là, debout, une lampe à la main, comme quelqu'un qui a prêté l'oreille au moindre bruit de sa maison et qui est accouru, en proie à la fièvre d'une mortelle attente. La physionomie usée du professeur trahissait une telle anxiété, son trouble en voyant apparaître son second fils fut si extraordinaire, que celui-ci appréhenda un épouvantable malheur :

— Que se passe-t-il, mon père ? demanda-t-il.

Joseph Monneron mit son doigt sur sa bouche, en tournant ses prunelles dans la direction de la porte de l'appartement où se trouvaient les chambres à coucher, pour demander à Jean de ne pas parler à voix haute. Il ne voulait évidemment pas que sa femme et sa fille qui avaient dû se retirer, comme tous les soirs jusque vers dix heures et demie, — il en était onze, — pussent même soupçonner la conversation qu'ils allaient avoir. Il s'engagea par le couloir qui, longeant en arrière les autres pièces, conduisait à son cabinet de travail, et là, quand il se trouva seul avec Jean, il lui dit :

— Ce qui se passe ?... M. Berthier est venu me voir cet après-midi, — c'était le nom du chef de bureau du *Grand Comptoir* où le pseudo-M. de Montboron, l'amant heureux d'Angèle d'Azay était employé. — Il accuse Antoine d'un vol et d'un faux ! Ah ! mon Jean, quelle après-midi j'ai passée, et personne avec qui parler ! Personne : Je n'ai rien voulu dire à la maman, avant d'avoir causé avec lui. Elle l'aime tant et elle est si sensible ! Il n'est pas rentré pour dîner. Toi non plus... J'ai cru que je deviendrais fou ! Un vol et un faux !... Mais ce n'est pas possible. Ce n'est pas vrai. Ce n'est pas vrai !...

PAUL BOURGET.

(*La troisième partie au prochain numéro.*)

LE
NOUVEAU PACTE COLONIAL

Est-il vrai que la nation française soit sous le coup de la condamnation prononcée par Montesquieu contre certaines races d'hommes, qui sont, déclare-t-il, « les gens les plus aptes à posséder inutilement un vaste empire? »

Un arrêt, aussi visiblement inspiré d'une partialité qui fut longtemps de mode en la matière soulèverait aujourd'hui les protestations motivées de quiconque a suivi de près l'effort silencieux et persévérant de cette grande France du dehors, dont l'expansion laborieuse peut être envisagée comme la manifestation la plus réconfortante de notre relèvement national.

Des chiffres et des faits sont venus répondre aux supputations décourageantes dont on accablait les ouvriers de la première heure, et les fantômes pessimistes s'évanouissent à la clarté des résultats obtenus. Assurément toutes les promesses ne sont pas encore réalisées, et la moisson n'est pas en grange, mais on la voit sortir de terre.

Dès le mois de novembre 1899, M. Doumergue, censeur équitable et documenté, mais peu indulgent, de nos mœurs financières en matière coloniale, disait dans son rapport sur le budget du ministère des Colonies : « Ce qui n'est pas douteux, c'est que le mouvement commercial des colonies françaises va d'une façon générale en augmentant. Certaines d'entre elles, comme les colonies de la côte d'Afrique, à l'exception du Congo, sont même arrivées à réaliser des recettes suffisantes pour payer toutes leurs dépenses civiles. Le Sénégal lui-même... » Et il con-

cluait en ces termes : « Il résulte de ce rapide exposé que notre situation coloniale s'est beaucoup améliorée. Il est établi que notre commerce et notre industrie commencent à tirer un profit, léger encore, mais qui va toujours croissant, de notre immense empire colonial. » On le voit, l'impulsion était donnée, le progrès s'est accéléré normalement depuis lors, et, l'année dernière, dans leurs rapports qu'anime un esprit critique amplement justifié par les vices inévitables d'une administration improvisée, qui s'organise à tâtons, MM. Pauliat et Le Myre de Vilers ont enregistré les résultats que l'on avait lieu d'espérer (1).

La tendance signalée par M. Doumergue a été consacrée depuis le dépôt de son rapport et généralisée par une excellente mesure budgétaire qui met, en principe, à la charge des colonies toutes les dépenses civiles et de gendarmerie (2), quitte à venir en aide par des subventions à celles de ces colonies qui ne sont pas encore en état de se suffire et surtout à celles qui ne peuvent plus le faire, car c'est principalement sous la forme de secours aux territoires indigens que s'exercera cette pieuse assistance.

L'activité avec laquelle on procède de toutes parts à la mise en valeur agricole des terres nouvelles décuplera d'ici quelques années, les profits déterminés par des échanges commerciaux dont les chiffres s'élèvent dans des proportions qu'on ne pouvait pas raisonnablement escompter à si brève échéance : comment espérer qu'avant d'être doté de l'outillage le plus élémentaire en chemins de fer, en ports de mer et en réseaux d'irrigation, notre domaine tropical développerait son trafic avec la métropole dans la mesure qu'indiquent les Annales du commerce extérieur?

(1) Depuis qu'a été écrit cet article, dont la publication s'est trouvée retardée par un voyage de son auteur à Madagascar, la question qu'on y étudie a fait l'objet de plusieurs travaux parlementaires importans. La commission des Douanes a examiné les projets de loi auxquels il y est fait allusion, et des rapports qui, émanent l'un de M. Noël, l'autre de M. Boucher, ont été déposés, ainsi que ceux de MM. Bienvenu-Martin et Pauliat sur le budget des Colonies.

(2) « Des colonies, qui sont vieilles au plus de dix ou quinze années, peuvent se passer, ou peu s'en faut, de toute subvention de la métropole; elles font face à leurs dépenses, elles peuvent même faire les frais de leur outillage. Les recettes du Sénégal ont passé de 3 700 000 francs en 1897, à 4 600 000 en 1901; celles de la Guinée, de 368 000 francs en 1890, à 576 000 en 1895 et à 2 974 000 en 1901; celles de la Côte d'Ivoire, de 1 300 000 en 1893, à 1 780 000 en 1895 et à 1 900 000 en 1901; celles de l'Indo-Chine, de 46 millions de francs en 1891, à 85 millions en 1901; et, pour juger de tout le progrès que cette colonie a réalisé, il faut prendre garde que la piastre, instrument monétaire de l'Indo-Chine, valait 4 fr. 04 en 1891 et ne vaut plus, en 1901, que 2 fr. 40. » (Chailley-Bert, *Dix années de politique coloniale*. — *Débats* du 11 septembre 1901.)

De 1890 à 1899, les importations de la France dans nos colonies sont passées du chiffre annuel de 78 millions à celui de 179, tandis que les exportations croissaient de 130 à 167 millions (1).

Ce serait manquer de patience ou de bonne foi que d'en exiger davantage de nos colonies, dotées, depuis peu, du programme de travaux publics qui devait permettre à des hommes comme Gallieni, Doumer, Ballay et leurs précieux collaborateurs de couronner l'œuvre des conquérans, en effectuant la prise de possession par le rail, instrument d'annexion plus précis et moins onéreux que le canon. Ce sont là des frais de premier établissement assez élevés sans doute, mais ils nous libéreront avant peu des grosses dépenses militaires, qui constituent la charge la plus lourde du budget des colonies, dont elles absorbent les trois quarts : en dehors de la défense des frontières, d'une forte gendarmerie et d'une milice bien encadrée, notre œuvre de guerre sera terminée aux colonies quand les voies ferrées auront apporté aux races primitives, qui ont à peine entrevu leurs nouveaux maîtres et ne les ont pas encore compris, la loi du labeur, d'où naîtront le bien-être et la confiance. Les années qui viennent nous feront assister, il faut bien l'espérer, à ce spectacle rassérénant de la transformation graduelle d'un budget de la guerre en budget de travaux publics, s'il y a du vrai dans cet aphorisme d'une rigueur mathématique apparente : que le chemin de fer porte plus loin que l'artillerie.

Dès maintenant, il y a bien du numéraire et bien de l'effort humain en mouvement dans nos possessions récentes, où, phénomène peu commun, l'initiative privée a vu plus d'une fois le zèle administratif lui ouvrir la route, et la réponse est facile à faire aux gens d'humeur dénigrante à qui les coloniaux apparaissent, — d'un peu loin il est vrai, — comme des villégiateurs de grande banlieue, dont le temps se passerait à musarder sous les bananiers, en battant l'absinthe comme dans le bastidon

(1) Dans cet espace de temps, l'Indo-Chine voyait son commerce d'importation monter de 11 à 21 millions (les cotonnades seules de 4 à 12 millions) et son exportation de 13 à 16 millions; Madagascar, dont le commerce général ne dépassait guère 17 millions de francs en 1896 au lendemain de la prise de Tananarive), opère en 1899 sur 35 965 000 francs, et s'élève en 1900 jusqu'à 51 millions, dans lesquels figure, pour 42 millions, son commerce avec la métropole, qui ne participait que pour un quart dans l'activité de ces échanges, il y a cinq ans (Rapport officiel du Gouverneur général). On y a vu la vente des cotonnades progresser de 6 millions dans l'espace d'une année.

ou dans le mazet de Tartarin; dites-leur donc d'y aller voir!... Ils préféreront vous croire, et ce sera regrettable, car il ferait bon montrer au public sceptique avec quelle opiniâtreté sont à l'œuvre nos pionniers, conscients de l'énergie inlassable qu'exige en collaboration la rude nature tropicale, dont les trésors sont enfouis comme ceux du laboureur de la fable et n'apparaissent qu'à celui qui travaille et prend de la peine.

On retourne méthodiquement son sol, on l'ensemence patiemment de capitaux et de soins, et l'heure approche où la mère patrie, largement remboursée de ses avances, trouvera chez ses rejetons d'outre-mer le soutien économique indispensable à ses vieux jours. « La colonisation est pour la France une question de vie ou de mort, disait il y a quelques années M. Leroy-Beaulieu : ou elle deviendra une grande puissance africaine, ou elle ne sera plus dans un siècle ou deux qu'une puissance secondaire (1). »

Elle est dès maintenant la grande puissance africaine de l'Occident (si elle n'a pas su demeurer celle de l'Orient), et elle est en même temps une puissance asiatique arrivant à maturité. Les temps sont accomplis, et l'on n'aura pas la désolation de s'apercevoir que tant de nobles existences, robustes et généreuses, ardentes et pleines de foi, se soient sacrifiées à la dérisoire utopie d'une politique d'aventures.

Certes les hommes n'ont pas fait défaut à la cause, et, fût-ce le seul bienfait imputable à son actif, il faudrait grandement savoir gré à la politique coloniale d'avoir assuré la nation française démoralisée que la source des énergies individuelles n'était point tarie en elle, car on peut tout espérer d'un pays pour lequel tombent des hommes tels que Courbet et Borgnis-Desbordes, Francis Garnier et Rivière, Flatters et Mizon, Crampel et Morès, Béhagle et le commandant Lamy, Blanchet et Henri d'Orléans, et l'inépuisable légion de leurs frères d'armes. Et, grâce au ciel, il en reste debout et chaque jour voit grossir les rangs de ceux qui offrent leur jeunesse pour collaborer à la pacification organisatrice des territoires ouverts à notre domination par les Brazza, les Dodds, les Brière de l'Isle, les Duchesne, les Monteil, les Binger et les Marchand.

A vrai dire, l'œuvre coloniale a trouvé partout, depuis quelques années, de précieux encouragemens, et les concours

(1) *La Colonisation chez les peuples modernes.*

indispensables ne lui sont plus marchandés dans les Chambres, averties par la panique parlementaire de Langson, qui faillit compromettre à tout jamais la conquête du Tonkin, malgré la force des situations acquises. Quel chemin parcouru depuis les exécrables mêlées où, plus d'une fois, les ennemis de la France trouvèrent au Palais-Bourbon un champ de bataille plus favorable que le théâtre de la guerre!

Actuellement, l'examen des crédits coloniaux donne lieu à des débats rigoureux, dignes de gens d'affaires également soucieux du succès de l'entreprise commune et de l'épargne des deniers engagés. Si ce n'est pas encore tout à fait l'image d'un conseil d'administration, ce n'est déjà plus le tumulte du champ de foire, et cette pacification parlementaire n'est pas un des moins glorieux triomphes de l'idée coloniale, qui a survécu aux plus lamentables défaillances de notre politique : l'abdication de Fachoda elle-même a trouvé, en regard du discrédit dont elle nous a momentanément affectés, une compensation matérielle d'une indéniable valeur dans l'obligation imposée au gouvernement de presser la réalisation de notre programme naval, la mise en défense de nos points d'appui (Bizerte, Dakar, Diégo-Suarez, cap Saint-Jacques, etc.) et l'installation d'un réseau de câbles sous-marins en rapport avec les nécessités actuelles de notre souveraineté et des intérêts qu'elle développe.

Un des indices les plus significatifs de la considération qui s'attache maintenant aux questions coloniales, naguère si décriées, c'est la modération du langage que l'on entend dans les discussions économiques engagées en ce moment même à leur occasion sur les principes fondamentaux de la doctrine. La Protection et le Libre-Échange, — depuis longtemps en présence sur les confins de nos possessions tropicales, qu'elles devaient inévitablement se disputer, — en viennent aux mains une fois encore et rompent la trêve de 1892, qui, après un violent combat, avait laissé l'avantage aux adversaires de la porte ouverte. A l'exception de quelques cas spéciaux, fondés sur des contrats antérieurs ou sur les difficultés du fonctionnement des douanes dans certaines zones, nos colonies étaient incorporées dans le régime douanier métropolitain, pour ce qui concernait leurs importations; quant à l'exportation des denrées coloniales, elle était admise à l'entrée en France au demi-tarif; c'est-à-dire que : 1° les

produits étrangers, tissus, instrumens, conserves, etc., ne pouvaient avoir accès dans nos colonies sans acquitter les mêmes droits que pour pénétrer en France; 2° les produits des colonies françaises devaient acquitter, pour entrer en France, la moitié des droits qui sont imposés aux produits de l'étranger. Le parti protectionniste avait même fait la plus vive opposition à cette dernière mesure considérée par lui comme une insigne faveur; il prétendait soumettre les produits des colonies aux mêmes charges que ceux de nos concurrens économiques.

En peu de mots, cela consistait à traiter les colons français comme des frères, quand il s'agissait de leur placer notre marchandise, et comme des ennemis, quand ils nous proposaient la leur. On n'alla point jusque-là, et, depuis 1892, nos concitoyens de l'Indo-Chine, de Madagascar, etc., s'ils ont le périlleux honneur de subir toutes les charges douanières de la mère patrie, quand il s'agit de s'approvisionner, ont obtenu l'avantage d'être traités en retour comme des demi-Français. Naïfs enfans prodigues, qui s'imaginaient qu'on allait tuer le veau gras à l'arrivée de leurs envois!

Cette paix boiteuse de 1892 n'a satisfait personne, et l'un et l'autre parti se proposaient depuis longtemps de la rompre; la guerre vient d'être déclarée des deux côtés à la fois et les hostilités ont été engagées presque simultanément par un projet de loi de M. Méline et par une proposition de M. Gerville-Réache, renforcée d'un amendement de M. Le Myre de Vilers à la loi de finances; MM. Le Myre de Vilers et Gerville-Réache demandent que les denrées coloniales soient accueillies en franchise; M. Méline y consentirait à la rigueur, mais il exige, en tout état de cause, que les colonies soient mises dans l'impossibilité de fabriquer les produits industriels ou agricoles que la métropole prétend leur fournir.

Tel est le principe du débat. Il est fondamental et l'on pensait voir à cette occasion se déchaîner les fureurs des économistes, plus ardentes encore que celles des grammairiens. Eh bien! tout le monde a été frappé de la courtoisie, de l'esprit de conciliation, souvent même de la bonhomie spirituelle, dont se sont presque constamment inspirés les champions des deux doctrines dans les rencontres successives du tournoi brillant et passionnant ouvert par l'Union coloniale en l'honneur du régime économique. Voilà un signe des temps.

Quel adoucissement dans les mœurs ! Il n'est plus question de s'exterminer sur place et déjà l'on consent à écouter les sages qui s'interposent, venant dire : « Ne croyez pas qu'il y ait, comme on l'a donné à entendre, une hostilité de race entre la France et ses colonies, et que la prospérité des unes s'acquière aux dépens des autres. » On est disposé à admettre qu'il vaut mieux apporter quelques amendemens aux principes que de laisser périr les colonies ; on reconnaît même qu'il y a plutôt un malentendu qu'un antagonisme irréductible ; depuis quelque temps déjà, les coloniaux n'étaient plus tout à fait des ennemis, mais c'était encore des étrangers, — et voilà que l'on parle de rouvrir le sein de la famille à ces parens éloignés... Hélas ! ce sont des parens pauvres : on va donc les exploiter.

L'essentiel est de ne pas exiger d'eux plus qu'ils ne peuvent supporter ; c'est le *modus vivendi* qu'il s'agit d'étudier selon les formules du *do ut des*.

Il y a quelque espoir d'aboutir, du moment où l'on consent à mettre le pied sur le terrain des concessions mutuelles, et il ne faut désespérer de rien dans cet ordre d'idées, à une époque où le Congrès des Chambres de commerce britanniques, réuni à Londres, a écouté sans frémir un de ses membres les plus autorisés déclarer que le libre-échange n'est pas une religion, mais seulement une politique, ce qui signifie qu'il est avec lui plus d'accommodemens encore qu'avec le ciel.

Nos protectionnistes ne sont pas de moins bonne composition ; ils l'ont montré dans mainte circonstance, et, de tous côtés, on s'oriente plus ou moins vers un possibilisme économique, dont l'idéal plane au-dessus des deux doctrines rivales. C'est de cet esprit que s'est inspirée l'Union coloniale, puissante association qui groupe les élémens les plus actifs et les plus vigoureux autour d'un programme dont le libéralisme doctrinal tient le plus grand compte des réalités de fait ; venue au jour dans le rayonnement d'un libre-échangisme sans mélange, elle n'a pas tardé à voir l'éclat de ses théories se ternir au frottement des réalités contingentes, et la lumière qu'elle dégage s'en est trouvée adoucie au point de devenir supportable à l'abat-jour des protectionnistes accourus en grand nombre.

C'était le lieu de s'entendre ; par la plume d'un de ses collaborateurs, M. Depincé, *la Quinzaine coloniale*, bulletin de l'association, a consacré une étude lumineuse et documentée au

problème dont dépend l'existence même du vaste prolongement tropical, dans lequel on s'accorde enfin à voir un organe essentiel de notre circulation économique. Bientôt après, l'Union coloniale instituait un débat qui a occupé plusieurs de ses réunions mensuelles. Il ne pouvait malheureusement en sortir une décision efficace, mais il en a jailli beaucoup de clarté, et la conclusion qui demeure dans l'esprit de tous, c'est qu'il est urgent de sortir de l'indécision et du provisoire qui tiennent en suspens l'esprit d'entreprise le plus résolu.

L'heure a sonné de fixer, et pour longtemps, le régime économique des colonies et il est indispensable de prendre un parti ou l'autre. M. Chailley-Bert, qui est cependant un des plus fervens adeptes de l'école libre-échangiste, déclare même loyalement que l'extension du système protectionniste, partiellement établi par la législation de 1892, lui semblerait préférable à une indétermination prolongée. « Les produits français, dans toutes les colonies françaises où l'on a pu, sont protégés contre les produits étrangers ; c'est une conception qui vaut ce qu'elle vaut, mais qui, une fois appliquée, doit être maintenue, » proclame le secrétaire général de l'Union coloniale.

« Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée » est un proverbe qui semble avoir été formulé tout exprès pour la circonstance, et l'on doit féliciter les libre-échangistes de vouloir bien reconnaître que l'hygiène de la porte fermée est, somme toute, préférable au régime du *courant d'air*.

Quels apaisemens peut-on attendre des protectionnistes en retour d'un sacrifice aussi considérable ? Quels sont les abandons possibles ? Quelles sont les concessions nécessaires ? Dans quelles proportions doivent être juxtaposés les élémens complexes dont la pondération minutieuse peut seule assurer un équilibre stable ? Problème ardu et qu'il est présomptueux d'aborder quand on n'est pas un économiste de profession. On pourrait cependant trouver dans cette infériorité reconnue un certain avantage, celui de la position : un poste d'observation, placé en dehors de la zone d'influence des deux écoles, et d'où les faits apparaissent à l'examen attentif et de bonne foi sous un angle que n'amplifie aucune suggestion doctrinale. J'invoque cet argument comme une excuse en entreprenant un travail aussi délicat.

I

On a beaucoup parlé du pacte colonial, à propos des mesures économiques dont il est question; on a accusé M. Méline, de vouloir rétablir le système d'exploitation despotique que M. Depincé résume dans cette formule concise : « Tout de la métropole, tout à la métropole, tout par la marine métropolitaine. » Elle exprime convenablement les principes essentiels d'une législation, qui fermait aux produits coloniaux tout autre marché que celui de la mère patrie, en même temps qu'elle réservait aux produits de celle-ci le marché des colonies, le pavillon national étant de rigueur pour les transports dans les deux sens. Cette stipulation, pivot de tout le mécanisme, avait sa raison d'être en un temps où le développement de notre marine marchande répondait aux nécessités du commerce français. Dans les conditions présentes, il ne viendrait à l'esprit de personne de rétablir une grave disposition restrictive, qui n'aurait même plus l'excuse de se trouver en rapport avec nos moyens d'action.

Si donc le pacte colonial devait revenir sur l'eau, ce serait en toute liberté quant au pavillon, et ses deux clauses primordiales ne reparaîtraient que délestées de leurs charges les plus lourdes et les plus oppressives, à savoir, le monopole exclusif au profit de la France continentale et l'unilatéralité du contrat. Aussi bien, il ne s'agirait plus, cette fois, de prohibition, et tout se tiendrait dans la mesure d'une protection discrète, d'autre part, les colonies trouveraient, dans la perception des droits acquittés par les marchandises étrangères présentées à leurs guichets (en moindre quantité il est vrai qu'il n'en passerait par la porte ouverte), une certaine compensation à la perte du bénéfice de la libre concurrence dans leurs acquisitions. Menus profits qui s'additionneront à l'énorme avantage résultant pour la production coloniale du privilège, — non plus imposé comme jadis, mais offert, — d'introduire en toute franchise ses denrées dans les ports de France.

Or, savez-vous comment cela se chiffre d'après les données officielles? Nous consommons chaque année pour plus de 1 200 millions de denrées coloniales, dont les neuf dixièmes proviennent des nations étrangères, alors que nos colonies, avan-

tagées par la détaxe, devraient et pourraient aisément d'ici peu nous les fournir.

On voit, sans aller plus loin, que toute la question repose sur cette colonne de millions. Il saute aux yeux que l'effort de notre législation coloniale doit tendre exclusivement à la dérivation de ce prodigieux courant de richesses, qui sera tout naturellement amené, en présence des digues élevées devant lui, à faire son lit sur notre territoire colonial, pour peu qu'on se donne le peine de l'y creuser méthodiquement et patiemment.

A mesure que nos colons encaisseront les millions que représente le prix de ces denrées, leur faculté d'achat s'exercera nécessairement en faveur de nos produits, selon le principe : « qui vend achète, » singulièrement favorisé dans l'espèce par les avantages constitués à notre commerce métropolitain vis-à-vis de cette clientèle de famille, qui nous devra sa prospérité, si nous savons en user raisonnablement avec elle durant les années difficiles de son adolescence économique.

Voilà comment il faut entendre notre nouveau pacte colonial, qui se distinguera de l'ancien par bien des points, notamment par ce mérite, primordial pour un pacte,... d'être un pacte, c'est-à-dire un contrat librement consenti de part et d'autre. Ce que l'on a jusqu'ici désigné sous l'euphémisme de cette appellation étant au contraire une charte léonine, — le pacte du loup et de l'agneau, ou tout au moins celui du boucher et du mouton, — un acte d'exploitation sans contre-partie et qui attribuait d'un côté tout le profit, de l'autre tout le détriment.

L'esclavage de l'indigène sous le fouet du planteur était moins rigoureux que celui de la colonie sous le fléau de la balance métropolitaine. Après avoir, avec tant de fracas et au prix de si terribles difficultés, aboli la servitude coloniale dans sa pratique traditionnelle, on ne saurait décemment songer à la rétablir sous une espèce insolite et contre nature.

Ce serait se méprendre étrangement sur le caractère de M. Méline et de ses amis que de leur attribuer le noir dessein de nous forger des chaînes, quand ils nous offrent des liens protecteurs. S'il y reste quelques épines, essayons de les adoucir, au nom de cette grande vérité, enfin reconnue de toutes les écoles, que le bien des colonies est un bien pour la mère patrie et que chacun est intéressé à faire disparaître les dernières velléités

d'un néfaste antagonisme devant la persévérante et loyale coopération d'une solidarité fructueuse.

On répète à satiété ce truisme que métropolitains et colons sont les membres d'une même famille ; encore faudrait-il qu'elle fût unie, car les questions de famille sont parfois les plus irritantes, et, dans le fait, la mère patrie est souvent apparue à ses rejetons des lointains parages comme une sorte de marâtre. La littérature coloniale a prodigué les métaphores sur ce thème facile ; un des représentans les plus en vue de l'exportation et de la verve bordelaise a même poussé l'irrévérence jusqu'à prétendre, devant l'Union coloniale assemblée, que la vieille France se comportait à l'endroit de sa progéniture comme ces coquettes surannées qui prennent en grippe leurs filles dont la croissance est trop rapide.

Il est doux de voir opposer à cette lamentation l'image rassérénante du bon économiste qui est un père pour ses petits colons ; aussitôt devenus grands, ceux-ci le récompenseront largement par leur travail des sacrifices qu'il s'est imposés pour les nourrir et leur donner une éducation coûteuse ; dès qu'ils auront acquitté la charge militaire, ils aideront leur vieux père, dont ils feront quelque jour l'orgueil et la prospérité. Admirable matière à mettre en images d'Épinal !

Ce n'est malheureusement pas dans les conceptions ingénieuses de l'apologue que réside la solution d'un problème économique où il ne s'agit point d'une affaire de sentiment, mais d'un placement de capitaux ; la métropole a engagé dans une entreprise, fondée sur l'exploitation d'un vaste territoire à défricher, une somme dont M. Doumergue évaluait naguère l'annuité à plus de 35 millions ; quelle méthode convient-il d'appliquer à la gestion de ce domaine, pour le mettre en état de produire, dans un délai normal, un revenu supérieur à cet intérêt annuel immobilisé, en tenant compte de la réserve et de l'amortissement que comporte une sage administration financière ?

Si nous regardons autour de nous, nous observons trois systèmes d'exploitation coloniale, celui de l'Espagne, celui de la Hollande et celui de l'Angleterre. L'Espagne a procédé ouvertement à la mise en œuvre de ses colonies, en s'en tenant au principe financier : « Je prends tout et je retiens le reste, » dont l'abus a finalement amené la rupture de Cuba et des Philippines, considérées jusqu'alors comme des trésors inépuisables, dans

lesquels il n'y avait qu'à plonger la main sans rien donner en retour. De tels excès se payent inévitablement, et c'est une faute irréparable pour un État souverain d'acculer ses dépendances à la nécessité vitale de reconquérir violemment la disposition de leur bien. L'Angleterre en a fait péniblement l'expérience avec les États-Unis. La Hollande, partant d'un principe analogue à celui du régime espagnol, a eu la sagesse d'en régler l'application d'une façon assez discrète pour ne pas compromettre la durée de l'opération. Elle plume la poule aux œufs d'or sans trop la faire crier, et c'est fort heureux pour elle, son armée coloniale n'ayant pas réussi à réprimer, en dix ans, la sédition du sultan d'Atchin, comme le constate, dans une excellente étude sur les colonies étrangères, M. Camille Guy, chef du service géographique au ministère des Colonies. Après bien des tâtonnemens, qui laissèrent longtemps l'Inde Néerlandaise dans une condition assez précaire, elle eut la bonne fortune de rencontrer « un homme de génie, Van den Bosch, et l'intelligence de lui confier l'exécution, à ses risques et périls, de l'admirable plan de campagne qui ne devait pas tarder à enrichir la métropole et la colonie (1). » Sa méthode consistait essentiellement dans un monopole d'achat exclusif, tempéré par une minime participation bénéficiaire offerte aux colons, d'ailleurs largement encouragés et soutenus par les mesures les plus efficacement favorables au développement des cultures tropicales. « En introduisant dans l'Insulinde des cultures riches, en intéressant les colons aux plantations de café, d'épices, de canne à sucre et de tabac, Van den Bosch a permis à son pays d'encaisser en un quart de siècle, de 1830 à 1855, plus d'un milliard de bénéfices nets. La culture du café seul a produit 800 millions. Grâce à ce système raisonné de cultures, la Hollande a pu lutter économiquement avec les plus grandes nations de l'univers; le pays fut divisé en un certain nombre de circonscriptions, dont chacune fut placée sous la surveillance d'un contrôleur, qui introduisait dans son district les cultures de son choix, ordonnait les travaux, encourageait et punissait les travailleurs. Au moment de la récolte, il achetait tous les produits pour le compte du gouvernement, déduction faite de deux cinquièmes pour l'impôt et d'une somme fixe pour le transport. »

(1) Camille Guy, *Colonies étrangères et Colonies françaises.* (Extrait du *Bulletin de la Société nationale d'Économie politique.*)

Tel est, dans ses grandes lignes, le système de Van den Bosch, auquel on peut reprocher, avec M. Camille Guy, la spoliation du cultivateur, toisé *au prix du marché*, selon une pratique analogue à celle qu'acceptent chez nous les producteurs de tabac. Toujours est-il que, grâce à la réalisation d'un admirable plan d'ensemble, qui comportait un vaste réseau de chemins de fer, de voies navigables et de canaux d'irrigation, le gouvernement néerlandais est parvenu à réaliser un bénéfice annuel qui a dépassé parfois 50 millions de francs (1).

C'est surtout par sa façon autoritaire de régler la question de la main-d'œuvre, — si étroitement liée à la propriété du sol, — que la Hollande a obtenu de son domaine un rendement incomparable. Le gouvernement s'est purement et simplement substitué aux princes insulaires, qui étaient avant lui les seuls maîtres des terres, et, comme eux, il a eu recours à la corvée. « Il a seulement réduit le chiffre des journées de corvées, mais, comme auparavant, le corvéable ne reçoit pas de salaire, observe M. Jules Leclercq dans un rapport au Congrès international de Bruxelles. Ainsi que l'Espagne, la Hollande a considéré comme résolu le problème, agité encore aujourd'hui en France, de savoir qui, de la métropole ou de la colonie, est le véritable propriétaire du sol? Comme l'Espagne, elle a décrété que les produits appartiennent à l'État, ou à ses cessionnaires, et que les indigènes doivent aux nouveaux possesseurs leur travail et leurs bras. Seulement, tandis que l'Espagne, abusant du droit qu'elle s'est arrogé, condamne les indigènes à un travail forcé et gratuit qui a eu pour conséquence la dépopulation et la révolte, la Hollande a conçu une sorte d'association, en proportion minime, il est vrai, mais qui a suffi pour déterminer une longue prospérité et le prodigieux accroissement de population qui, pour Java seulement, s'est traduit par une augmentation de 21 millions d'habitans en ce siècle, 25 millions au lieu de 3 millions et demi. »

La Grande-Bretagne, sévèrement avertie au siècle dernier, sur les inconvéniens du despotisme métropolitain, n'a du système

(1) Les profits ont même été assez grands pour déterminer un véritable soulèvement des colons, impatiens de voir l'État absorber presque la totalité d'un bénéfice, dont une bonne part leur revenait légitimement, et leurs revendications ont abouti, sinon à l'abandon complet, du moins à la transformation radicale du système qui avait donné aux colonies hollandaises leur vitalité première.

hollandais que la préoccupation agricole, manifestée par un zèle non moins actif et non moins éclairé; rien n'a manqué, sous ce rapport, à l'éducation de ses colons et de ses indigènes, et les jardins royaux de Kew sont un modèle partout imité. Sous l'impulsion de ses spécialistes, à la suite de consciencieuses enquêtes en Chine, et d'une série d'essais progressifs, le thé de l'Inde a supplanté sur le marché européen celui du Céleste-Empire, et, par des procédés analogues, elle est parvenue à détenir le monopole de fait de la production de l'opium. En Australie, un étranger, le baron von Muller, investi d'une mission analogue à celle que la Hollande confia en 1830 à Van den Bosch, a introduit et développé des cultures qui n'ont pas tardé à prospérer. Grâce aux mêmes procédés, les colonies des Antilles ont été l'objet de développemens dont l'efficacité n'a été démentie que par la crise sucrière.

Pour ce qui concerne les rapports de la métropole avec ses possessions, le régime britannique ne se renferme pas dans une formule d'ensemble; c'est là que l'on voit, poussée à l'extrême, la complexité inhérente au génie d'une race d'hommes d'affaires, que leur esprit pratique éloigne de l'absolu des systématisations et pour lesquels l'Univers se réduit à des questions d'espèces, dont chacune comporte sa solution particulière selon le temps et selon le lieu. Dans l'interminable énumération des possessions, crown-colonies, protectorats, dominations, compagnies royales à charte, etc., sur lesquels s'exerce plus ou moins directement la souveraineté britannique, — sans compter l'empire des Indes, qui a son secrétariat d'État à Londres en dehors du Colonial-Office, ni l'Égypte, occupée provisoirement, ni le Transvaal, théoriquement annexé, sous la réserve des difficultés qui empêchent l'annexion d'être effective, — il ne se trouverait peut-être pas deux territoires anglais soumis à un régime identique.

Au seul point de vue de l'exécutif et du législatif, M. Camille Guy relève, en dehors des exceptions précitées, quatre groupes généraux présentant quatre formes bien distinctes : (A) Gibraltar, Sainte-Hélène, le Zoulouland, le Bechuanaland et le Basoutoland, où tous les pouvoirs sont entre les mains du gouvernement local; (B) la Nouvelle-Guinée, Ceylan, les Falkland, Fidji, Gambie, Côte d'Or, Grenade, Honduras, Hong-Kong, Lagos, Sainte-Lucie, Saint-Vincent, Sierra-Leone, Trinitad, où les pouvoirs sont confiés à un gouverneur, assisté d'un Conseil exécutif

et d'un Conseil législatif (quelques-unes relèvent du gouverneur d'une colonie voisine, ainsi les Seychelles du gouverneur de Maurice) ; (C) colonies possédant une assemblée législative élue, entièrement ou partiellement, et un Conseil exécutif nommé par la couronne ou par le Gouverneur : Bahamas, Barbades, Bermudes, avec deux Chambres ; Guinée anglaise, Jamaïque, Maurice et Malte, avec une Chambre mi-partie ; (D) les colonies les plus avancées dans leur développement possèdent un gouverneur responsable : Canada, Terre-Neuve, Nouvelle-Zélande, Nouvelle-Galles du Sud, Natal, Cap de Bonne-Espérance, Tasmanie, province de Victoria, Australie du Sud. L'exécutif y appartient à un gouverneur délégué de la couronne et qui nomme les fonctionnaires. Le Corps législatif se compose généralement de deux Chambres, dont la première, au moins, est élue. Le Canada, en vertu d'un acte du Parlement, constitue une union fédérale avec huit gouverneurs provinciaux dotés chacun d'un Parlement. Les possessions australiennes viennent, comme on sait, de se grouper également en fédération.

La diversité des conditions n'est pas moins marquée sous le rapport économique, malgré l'apparent absolutisme du grand principe libre-échangiste, plus hautement revendiqué que constamment appliqué. D'un bout à l'autre de l'empire, il règne, mais il ne gouverne pas toujours, et on l'invoque ou on l'oublie, selon qu'il s'exerce ou non à l'avantage du commerce anglais, qui n'hésite pas à le remplacer par une solide barrière, dès que se manifeste l'utilité d'un point d'appui. Or, voici que la Grande-Bretagne, affaiblie par l'âge, ne se sent plus de force vis-à-vis de ses rivaux grandissans, les États-Unis, l'Allemagne, le Japon, — dont, comme on l'a dit, chaque ouvrier enfonce un coup d'un invisible couteau dans le cœur d'un ouvrier anglais, — et, pour défendre sa vie, elle apprête son armure. Tant que sa vigueur la fit intangible, elle protesta contre l'usage des engins défensifs, avec une si éclatante bonne foi que son exemple entraîna ceux-là mêmes qui avaient le plus à se défendre contre elle. Menacée aujourd'hui, elle cherche une sécurité relative dans les moyens que lui suggère l'instinct de la conservation, et dont elle a le plus violemment critiqué l'emploi chez autrui : mais, au lieu de s'emprisonner dans un protectionnisme exclusif, entravant la liberté de ses mouvemens, elle prépare résolument, sous le nom

d'impérialisme, un vaste plan de solidarité économique, qui, par une minutieuse combinaison de mesures douanières, déterminées sur chaque point selon les nécessités locales, protégera la collectivité contre l'ennemi commun, c'est-à-dire contre l'article étranger offert à meilleur compte que le produit national.

A aucune époque, le commerce britannique n'a complètement abandonné les pratiques de la protection et il a fait bon marché de la doctrine partout où le suggérait le bien du *business*. C'est que, comme l'avouait un disciple avisé de Cobden, avec une franchise qu'il serait peut-être injuste de prendre pour du cynisme, « il en est du libre-échange comme de ces objets manufacturés en Angleterre pour être envoyés à l'étranger, mais non pour être consommés sur place. »

Ce protectionnisme pratique, qui vient à propos soutenir les défaillances d'une liberté poussée à l'excès, se manifeste sous les formes les plus variées, depuis les dispositions législatives ouvertement promulguées jusqu'aux expédiens administratifs les plus mesquins : un agriculteur du Nord de la France, dont le témoignage ne saurait être mis en doute, m'a raconté à ce propos une anecdote significative. L'un des plus grands seigneurs du Royaume-Uni, le félicitant sur la beauté d'animaux reproducteurs exposés à un concours agricole, l'avait vivement encouragé à les envoyer à une exposition de bétail en Angleterre.

— Je le ferais bien volontiers, my lord (je crois même qu'il fut dit monseigneur !), mais c'est impossible.

— Et pourquoi donc ?

— Parce qu'on ne les laisserait pas débarquer vivans.

— Vous savez cependant bien que le bétail entre librement chez nous ?

— Oui, théoriquement ; mais pratiquement, non : chaque fois que j'ai expédié des animaux reproducteurs, on les a retenus au port, sous le prétexte d'une épizootie, dont cette manifestation douanière était d'ailleurs le seul symptôme apparent.

C'est ainsi que, dans un État bien gouverné, la vigilance de l'exécutif supplée à l'imprévoyance du législatif.

Si nous rentrons dans le domaine colonial et que nous jetions les yeux sur un des *Blue-books* où figurent les *Colonial import duties*, nous constatons aisément que les droits d'entrée dans les colonies anglaises n'ont rien à envier à nos tarifs : nos soies

paient de 10 à 25 pour 100 *ad valorem* pour pénétrer en Australie et en Nouvelle-Zélande ; nos velours sont soumis à 30 pour 100 de droits au Canada, 35 à Terre-Neuve ; notre horlogerie est taxée de 20 à 30 pour 100 quand elle se risque en Tasmanie, en Nouvelle-Zélande, au Canada, au Queensland ; notre mercerie, nos chapeaux, notre parfumerie, nos jouets, nos eaux minérales, nos pianos eux-mêmes, tout est frappé à l'entrée dans la plupart des colonies anglaises. Au Niger, aussitôt le territoire déblayé par le moyen expéditif que l'on sait, la Compagnie royale imposait des tarifs élevés ; à Zanzibar, à peine le bombardement terminé, un droit de 5 pour 100 *ad valorem* était édicté contre toutes les marchandises étrangères, sauf la houille (de provenance anglaise) et l'ivoire, les dents d'hippopotame et l'écaille (généralement importés du territoire anglais de l'*Ibea*) (1).

Ces restrictions ingénieuses, au profit des intérêts de la mère patrie, marquent un acheminement discret vers les tarifs différentiels qui, d'ailleurs, fonctionnent au Canada, et dont la pratique tend à se généraliser dans l'Empire. En un dialogue retentissant avec sir Charles Dilke, publié au moment de Fachoda, un éminent interlocuteur précisait la situation en ces termes : « Dans certaines de nos colonies, au Canada par exemple, les marchandises anglaises bénéficient d'un dégrèvement qui peut atteindre 25 pour 100. Donc, au Canada, vous faites exactement ce que vous nous reprochez, avec cette différence que nos droits, en général, sont seulement protecteurs et que ceux du Canada sont prohibitifs... Votre nouvelle politique douanière s'est manifestée par la dénonciation des traités de commerce avec l'Allemagne et la Belgique. Votre gouvernement n'a pris cette résolution qu'avec le désir avoué de protéger désormais vos marchandises sur les marchés coloniaux et de retirer aux produits allemands et belges l'égalité de traitement avec vos produits métropolitains. C'est la même politique unioniste qui, tout autour du Soudan égyptien à peine conquis par vos armes, vient d'élever un mur de protection. »

L'idée a fait son chemin depuis lors, et, dans toute l'étendue de l'Empire qui ne voit jamais se coucher le soleil, on montre des dispositions non équivoques à en tirer parti. Au Congrès

(1) *Imperial British East Africa.*

des Chambres de commerce, dont il a déjà été dit un mot, l'institution d'un Zollverein anglo-colonial a été examinée avec faveur et, en conclusion, on a émis le vœu qu'une commission royale fût chargée d'élaborer un projet.

Les délégués australiens se sont montrés particulièrement favorables à cette conception, mais sous réserve que les États-Unis, avec lesquels leurs échanges sont considérables, seraient admis dans l'union douanière. (Cela ne ferait peut-être pas l'affaire des manufacturiers coloniaux, mais on ne peut contenter tout le monde et sa mère patrie.) L'an dernier, une conférence protectionniste internationale s'est réunie à Sydney, proclamant la nécessité de décréter les mesures d'exclusion les plus draconiennes contre tous les produits étrangers et réclamant en faveur des industries locales quelques-unes de ces primes qui, jusqu'à présent, avaient le don de soulever les protestations les plus véhémentes des théoriciens du libre-échange. Et, plus récemment, la Chambre des communes a consacré une séance à la discussion d'une proposition de sir Evelyn Cecil tendant à soutenir par des primes la navigation sur la côte occidentale d'Afrique, où le pavillon britannique n'est plus en état de lutter avec celui de la Compagnie allemande de navigation (1).

On voit avec quelle dextérité la grande nation commerçante sait infléchir les principes dans le sens des opportunités; c'est sous cette forme que la doctrine libérale a fait la fortune de ses inventeurs et l'on peut dire du libre-échange, comme on l'a dit du journalisme, qu'il mène à tout à condition d'en sortir.

Le fait est que les conditions économiques se sont modifiées de fond en comble depuis les beaux jours de Richard Cobden, dont les compatriotes ont eu longtemps une avance marquée sur tous leurs rivaux, grâce au tonnage de leur flotte marchande, au nombre de leurs colons, à la puissance de leurs grandes compagnies et à tout un ensemble de circonstances qui, en leur assurant la suprématie, leur permettait d'accorder sans péril aux nations étrangères une liberté commerciale dont la réciprocité comportait de sérieux bénéfices. « Ce n'est donc pas grâce au libre-échange, mais en dépit du libre-échange, dit encore M. Guy, que les rapports commerciaux entre la Grande-Bretagne et ses colonies ont été si étroits et si rémunérateurs de part et d'autre. »

(1) On sait que le parlement des États-Unis se prépare à voter une loi qui accorde à la marine américaine des primes sur la navigation d'un chiffre fort élevé.

Par sa position géographique, l'Angleterre était plus intéressée que toute autre nation à la prodigieuse activité des échanges qui devaient nécessairement résulter de la liberté douanière : en premier lieu, parce qu'elle se trouvait être le grand entrepôt du monde, l'intermédiaire universel, auquel (pour ne citer que ce qui nous concerne) nous expédions annuellement de 12 à 1 400 millions de marchandises, dont plus de la moitié s'en vont sur ses navires aux quatre coins du monde. Cette entremise a sans doute son prix, mais nous en ferions l'économie le jour où notre marine nous offrirait les conditions de bon marché que les transporteurs anglais réalisent par la supériorité d'une organisation fondée sur la multiplicité des transactions, l'activité ininterrompue du matériel et l'abondance du fret de retour d'un pays qui a du charbon à échanger contre les marchandises du monde entier (1). Il y a là une réfutation péremptoire de l'argument qui nous représente l'Angleterre comme notre meilleure cliente, on a même dit pittoresquement comme notre meilleure colonie.

Ce travail à menu profit, inspiré du principe : « vendre bon marché pour vendre beaucoup, » assure aux transporteurs anglais, en temps normal, un notable avantage sur leurs compétiteurs, moins bien placés ou moins bien organisés, mais cela ne va pas sans de graves périls : l'immobilité momentanée, le simple ralentissement d'une circulation maritime qui ne comporte pas un écart bénéficiaire important, tournerait vite au désastre, alors que nos opérations plus restreintes trouvent dans une plus ample marge de profits l'assurance qui permet de supporter les chômages. Le commerce maritime anglais, pour lequel c'est une nécessité impérieuse de travailler à tout prix, avait donc plus de raisons qu'aucun autre de rechercher tout ce qui pouvait contribuer à faciliter sur la surface du globe le développement d'un trafic dont la majeure partie, jusqu'à présent, devait lui passer par les mains.

D'autre part, l'Angleterre tire du dehors les quatre cinquièmes de sa subsistance. Donc, loin d'avoir une agriculture à protéger contre la production vivrière du dehors, elle est dans la nécessité de favoriser l'introduction des denrées au plus bas

(1) Encore une suprématie que vont lui disputer les houillères des États-Unis, du Japon, de l'Afrique du Sud, du Tonkin et de la Russie, pour ne pas dire du monde entier.

prix. Il lui faut amener chaque année dans ses ports pour son alimentation 15 millions de tonnes de denrées, représentant plus du double du tonnage des marchandises de toutes sortes qui dans le même temps entrent en France ou en sortent.

De ce qui précède, il appert que : 1° Le libre-échange a eu pour effet de réduire à néant l'agriculture dans les Iles-Britanniques, situation dont la gravité en cas de guerre ne doit pas être perdue de vue et qui impose à la politique anglaise, quoi qu'on en prétende, l'obligation de demeurer pacifique; 2° Il a cessé de garantir une suprématie industrielle, fortement battue en brèche par l'Allemagne (voir l'agitation du *Made in Germany*) et gravement menacée par les jeunes civilisations; 3° Il ne semble pas avoir offert une caution plus efficace à la marine, qui était la plus grande source de richesse de la nation anglaise depuis le jour où Cromwell, par l'Acte de Navigation, déposséda les Hollandais de leur privilège de « Rouliers du monde, » et ce n'est pas sans raison qu'on s'alarme de voir M. Pierpont Morgan faire d'un seul coup l'emplette d'une des grandes compagnies de Navigation anglaise, tandis que l'Allemagne met en service à Hambourg les transatlantiques les plus puissans et exploite la *Deutsche Ostafrikanische Gesellschaft*, dont les progrès dans l'Océan Indien ont provoqué une interpellation au parlement (1).

Ruinée dans son agriculture, atteinte dans son industrie et menacée dans son outillage de transports, fondement de son commerce, la pratique Albion dirige ses regards vers un régime économique plus tutélaire que ce libre-échange dont les bienfaits paraissent épuisés. L'adoption d'un pacte d'union douanière unissant l'Angleterre à ses possessions dans une vaste entreprise de défense économique n'est plus qu'une affaire de temps, et cette constatation n'est pas de nature à décourager les hommes qui préconisent pour la France le recours à cette mesure de solidarité nationale.

(1) On lit dans un des plus récens numéros du *Daily Mail* : « Nous sommes, par la lecture des bulletins du *Board of Trade*, amenés à constater que la marine anglaise perd du terrain, alors que nos concurrens fortifient leurs positions. L'année dernière, les entrées et les sorties des bâtimens se sont traduites par une diminution de plus de 2 millions de tonneaux. » Les statistiques du canal de Suez, qui sont une indication caractéristique, fournissent les mêmes navrantes constatations. (*Réforme économique* du 15 septembre 1901.) Ajoutons que le canal de Suez a puissamment contribué à diminuer l'importance de l'entrepôt mondial des Iles Britanniques, en dispensant du détour atlantique les marchandises d'Extrême-Orient à destination de la Méditerranée.

Sans pousser aussi loin que l'Espagne et la Hollande l'exercice du droit du plus fort, un pays qui a fait des sacrifices pour l'acquisition pacifique ou à main armée d'un domaine colonial est socialement fondé à prétendre se couvrir des avances engagées. Quand un gouvernement sollicite des crédits pour ce genre d'opérations, il a soin de faire valoir, en première ligne, l'avantage qui résultera pour le pays de la mainmise sur une clientèle indigène à équiper de pied en cap, — et, s'il n'ajoute pas immédiatement que cette fourniture sera strictement réservée à l'industrie nationale, c'est pour ne pas éveiller dans un moment inopportun les susceptibilités des nations concurrentes.

Aussitôt l'occupation effectuée, la pacification assurée, on voit la métropole inonder de ses produits la nouvelle colonie et s'étonner s'ils ne sont pas absorbés du jour au lendemain; ce phénomène se rattache à une vérité économique qui ne se rencontre peut-être pas dans les ouvrages spéciaux, mais dont je me permettrai de présenter la formule empruntée à la doctrine de M. de La Palisse : « C'est que, pour acquérir un objet, s'il n'est pas toujours suffisant d'en avoir besoin, la condition nécessaire c'est d'en pouvoir payer le prix; » or, le pouvoir d'achat des populations primitives, — dénuées du savoir-faire et du matériel indispensables à la mise en valeur de leurs territoires, et assoupies dans une paresse que justifie jusqu'à un certain point la modestie de leurs appétits, — est directement en rapport avec leur faculté de production; c'est-à-dire qu'elle est à peu près nulle, particulièrement au lendemain d'une guerre dont l'effet habituel est d'interrompre la culture.

Si l'on veut leur créer des ressources, il est indispensable de les amener au travail, de leur fournir un outillage et de leur enseigner des méthodes appropriées. Pour ce qui est de l'outillage et de l'industrie agricole, nous avons vu de quelle façon ont procédé la Hollande et l'Angleterre, qui s'en sont trop bien trouvées pour que l'on ne tombe pas d'accord sur l'opportunité de suivre leur exemple; il n'en va pas de même du premier point, qui est, comme disent les mécaniciens, le point mort de la question, et c'est de ce démarrage que dépend la mise en train du mécanisme économique.

Depuis l'abolition de l'esclavage, — dont ne s'est pas relevée la légendaire prospérité des colonies espagnoles et des États-

Unis du Sud, — il a fallu trouver autre chose pour faire travailler le nègre. Les Hollandais, chez qui les préoccupations sentimentales ne figurent qu'au second plan dans les questions d'intérêt public, n'ont pas hésité à rétablir le servage noir, sous le badigeon d'une appellation plus décente et avec tous les adoucissemens qu'exige le progrès de la civilisation. On a vu qu'ils s'en trouvent à merveille. Parmi tant de procédés imaginés pour déterminer les indigènes à accepter la grande loi du travail, celui-ci se recommande par son extrême simplicité; il est clair et péremptoire, on pourrait même alléguer à un point de vue philanthropique élevé, qu'en ne laissant pas aux Javanais d'autre alternative que de se mettre à l'ouvrage, il les soustrait aux angoisses de l'indécision, si cruelles aux hommes civilisés. Toutefois les générations successives d'Anglais qui ont appris à lire dans *la Case de l'oncle Tom* ne pouvaient accepter ouvertement cette reconstitution si peu dissimulée de l'esclavage; ils ont trouvé mieux.

En dépit du proverbe, le nègre à l'état de nature montre une propension à la fainéantise dont on ne trouverait l'équivalent que chez les Européens, — s'ils n'étaient fouaillés par la nécessité. Inconscient imitateur du sage, qui sait se contenter de peu, l'enfant de la nature satisfait son estomac avec une poignée de riz ou une racine de manioc, et l'aiguillon d'aucune autre convoitise ne trouble une oisiveté qui se prolongerait indéfiniment si le démon tentateur de la civilisation ne venait lui faire goûter le fruit de la science du superflu, — chose si nécessaire au développement de l'industrie humaine : c'est, suivant les cas, une bouteille d'alcool ou une pièce de cotonnade bariolée qu'il offre au naïf indigène, ignorant de toutes les peines qu'amène derrière soi le vain plaisir de se draper dans un pagne de chez le bon faiseur hambourgeois ou d'ingurgiter une fiole d'esprit de bois de même provenance : dès qu'il a tâté de l'alcoolisme ou du snobisme de la cotonnade, l'enfant des tropiques est pris au piège colonial, non moins insidieux que celui de la nature; le voilà captif du salariat; c'est dans le pagne de Nessus que s'est enveloppée sa nudité ensoleillée : l'usage de la cotonnade amène le besoin de la chaussure, puis le goût du tuyau de poêle et le désir du parasol, somptueux emblème de la suprématie des conquérans.

Si l'homme de couleur est inaccessible à l'alcool et au pail-

lon, c'est qu'il a l'âme d'un héros; offrez-lui des armes, il ne résistera pas à la séduction du fusil à pierre.

Tous ces achats se payent par un troc avec les produits du pays; il faut donc les cultiver, ces produits, et le colonisateur fait d'un fusil à pierre deux coups : un ouvrier pour son domaine et un client pour sa pacotille (1).

L'alcool était jadis le principal argument auquel avait recours le pionnier européen pour opérer cette double transformation; mais on n'a pas tardé à s'apercevoir que, s'il a du bon pour le marchand, il est désastreux pour l'employeur, et les Anglais, au Transvaal, ont édicté une législation rigoureuse en vue d'arrêter les progrès d'un fléau qui faisait le plus grand tort au travail des mines. Ils ne dissimulent d'ailleurs pas leur mécontentement contre les Allemands, qui empoisonnent la côte d'Afrique avec leurs trois-six meurtriers.

Comme, d'autre part, l'exploitation de la vanité des gens de couleur en matière de toilette s'exerce assez lentement, quoique sûrement, le génie britannique, pour précipiter la marche des choses, a créé un besoin nouveau, — mais ne nous hâtons pas trop de proclamer, avec le philosophe, que cela lui constitue un titre à la gratitude de l'humanité, du moins de l'humanité nègre : il a doté l'homme de couleur d'un besoin fiscal, impérieux, disons même accablant, — le besoin de faire face à une taxe personnelle qui, dans certains districts sud-africains, s'élève à 10 livres sterling, soit 250 francs. Une capitation d'un pareil chiffre est évidemment exorbitante pour de pauvres diables de matabélés qui ne possèdent pas un penny, mais j'ai hâte d'ajouter que sa rigueur n'est qu'apparente : tout indigène pouvant justifier d'un certain nombre de journées de travail fournies dans l'année à l'industrie minière est totalement exonéré de la taxe, qui ne représente à vrai dire qu'un impôt sur l'oisiveté, car il ne s'agit en aucune façon, notez-le bien, de corvée ou de prestation : ce n'est pas à l'État qu'est donné ce travail, mais à des particuliers, qui le rémunèrent largement. On peut donc convenir que, s'il y a là une atteinte à la liberté individuelle, déjà si ébréchée, elle est compensée par de sérieux avantages. L'application d'un

(1) En Extrême-Orient, ce sont l'opium et le jeu qui interviennent comme de puissans mobiles d'activité populaire, tandis que déjà, dans certaines contrées, assagies par une organisation plus régulière du travail, le goût de l'épargne intervient non moins énergiquement.

système analogue à Madagascar, où la main-d'œuvre est insuffisante pour l'agriculture et surtout pour l'exploitation aurifère, a donné lieu à des abus qui ont amené le gouvernement local à y renoncer; c'est regrettable à plus d'un titre et il serait à désirer qu'on en trouvât l'équivalent avec des garanties plus sérieuses (1).

D'une façon ou d'une autre, il faut à tout prix tirer l'indigène de la béatitude au sein de laquelle il demeurerait éternellement immobilisé si l'on ne devait compter que sur son initiative ; tel est l'objectif préliminaire de l'entreprise coloniale, dont la réalisation comporte ces trois termes essentiels : multiplier les produits des colonies, assurer leur circulation par des voies de communication et faciliter leur pénétration en France par l'abolition de droits d'entrée qui exercent à leur égard une action véritablement prohibitive, en les frustrant de la marge de bénéfices indispensable à toute entreprise aléatoire.

Or, l'absorption de ces produits peut seule procurer aux populations coloniales les ressources indispensables pour acquérir les articles variés que l'industrie nationale émet légitimement la prétention de leur vendre.

On ne saurait trop répéter cette vérité, banale, mais si souvent méconnue, — corollaire du sage principe d'économie politique qui interdit de frapper la richesse en formation.

II

Infiniment moins arbitraire que le vieux pacte colonial, l'amendement législatif de 1892 n'est cependant pas un *fœdus æquum*, selon l'expression de l'homme d'État qui exerce depuis des années l'action la plus décisive sur notre politique coloniale : « La compensation aux charges que les colonies supportent du fait du

(1) La crise de main-d'œuvre dont se plaignent la plupart des colonies tient dans une certaine mesure à des causes momentanées, dont la plus active est la prodigieuse fièvre de travaux publics qui a éclaté simultanément sur tous les territoires ouverts à la colonisation et qui dévore un personnel illimité, dans le moment même où ces contrées sont en partie dévastées par la guerre, d'où les voici à peine sorties, et par toutes les calamités qui la suivent. La pacification et le développement d'une certaine prospérité agricole doivent normalement avoir pour effet de multiplier la natalité, comme il est permis de l'espérer d'après l'exemple de Java, où la population a sextuplé en trois quarts de siècle.

tarif, déclare M. Étienne, doit se retrouver directement dans l'égalité du traitement; les marchandises coloniales entrant en France comme les marchandises françaises aux colonies, librement. »

La meilleure garantie de la durée d'un contrat et de sa fidèle application se trouve dans une équité relative assurant aux deux parties contractantes un sort à peu près supportable; faute de cet équilibre, la stabilité du régime est nécessairement précaire et ne se peut maintenir que par des artifices momentanés. Si le pacte ancien a pu fonctionner si longtemps, c'est qu'il n'était pas aussi désavantageux qu'on en juge aujourd'hui pour des contrées tropicales d'une grande spontanéité de production, puissamment aidée, ne l'oublions pas, par l'esclavage, dont l'abolition a modifié de fond en comble la question des colonies. Despotiquement exploité par la métropole, le planteur retrouvait son compte dans l'exploitation des noirs. Cette compensation ne s'offre plus actuellement au colon, vis-à-vis de qui la métropole a bien voulu réduire de 50 pour 100 le poids de sa tyrannie, mais sans lui laisser le bénéfice d'une moitié d'esclavage, c'est-à-dire de la corvée pratiquée comme aux Indes néerlandaises. Il convenait pourtant de traiter le colon à peu près aussi bien que le nègre; c'est ce que M. Le Myre de Vilers, avec M. Gerville-Réache, M. Étienne et tout le groupe colonial, va demander au Parlement (1).

On ne saurait reprocher à M. Le Myre de Vilers de la précipitation dans sa façon d'opérer une réforme aussi urgente, et le nombre est grand des coloniaux qui, moins patiens, réclament le dégrèvement total et immédiat. Parmi eux est M. Étienne, qui ne prend pas en sérieuse considération l'argument budgétaire invoqué contre la détaxe intégrale par laquelle le budget se trouverait brusquement frustré de 1 100 000 francs selon

(1) M. Gerville-Réache, dans sa proposition de loi, demande que le cacao, le cacao broyé, le chocolat, le café en fève, le café torréfié ou moulu et la vanille importés des colonies, soient dès à présent dispensés de tout droit d'entrée dans la métropole, sous réserve d'un simple droit de statistique de 0 fr. 50 par cent kilos. Un décret rendu chaque année sur la proposition du ministre des Finances et du ministre des Colonies, déterminerait pour chaque colonie la quantité des produits qui jouiraient de cette franchise.

M. Le Myre de Vilers, par son amendement à la loi de finances, accorde la même latitude aux ministres des Finances et des Colonies, et ne demande la détaxe complète des produits coloniaux qu'à partir de l'année 1905. D'ici là, le dégrèvement serait progressif; on élèverait la détaxe de moitié à 7/10 en 1902, à 8/10 en 1903 et à 9/10 en 1904. En 1901, elle eût été élevée à 6/10.

M. Étienne, et de 34 millions et demi d'après le chiffre du ministre des Finances. Aux yeux du leader du groupe colonial, cela n'est pas payer trop cher la mise en valeur assurée de notre immense et précieux domaine, qui aura bien vite fait de compenser au centuple ce manque à gagner par une multitude de rentrées indirectes (1).

Les exemples probans abondent à l'appui de cette thèse ; nous n'en citerons qu'un seul : celui du thé de l'Annam ; encouragé par le prodigieux succès du thé de Ceylan, où l'on n'en faisait pas une feuille il y a vingt-cinq ans, et qui en exporte plus de 90 millions de kilos. L'Annam s'est mis activement à cette culture, qui a si bien réussi que, dans l'espace de trois ans, la production s'est élevée de dix mille à cent cinquante mille kilos. Qu'on lui ouvre le débouché continental et le profit sera immense avant peu.

Observons, en effet, ce qui se passe pour le riz, qui n'est soumis à aucune taxe ; d'après un rapport au Conseil du Commerce extérieur par M. Charles Lemire, ancien résident au Tonkin, l'importation annuelle du riz d'origine française s'est élevée en peu d'années de deux mille à quatre-vingt-dix mille tonnes, faisant baisser les prix d'un quart au profit de nos consommateurs et au seul détriment des producteurs étrangers, dont le centre le plus important est la Lombardie. M. Lemire estime, en outre, que le transport du riz de l'Indo-Chine est appelé à favoriser dans une large mesure notre marine de commerce en lui offrant le fret de retour, complément nécessaire d'une entreprise maritime avantageuse.

Nous ajouterons qu'au point de vue social, le développement de la consommation du riz dans les classes populaires présente un intérêt de premier ordre ; parmi toutes les denrées vivrières,

(1) « Si le ministre des Finances a peur du déficit, dit M. Chailley-Bert, il peut combler ce déficit sans chercher ailleurs que dans le budget même des Colonies. Les colonies, dans leur ensemble, doivent, aux termes du budget de 1901, fournir à la métropole un contingent au total de 11 millions de francs (exactement 10 947 881 fr.) ; la métropole leur donne des subventions qui, au total, s'élèvent à 8 millions et demi (exactement 8 621 500 fr.) ; soit dit en passant, les colonies donnent, à ce compte, 2 336 381 fr. de plus qu'elles ne reçoivent, ce qui devrait rendre le ministre indulgent pour le déficit entrevu de 3 500 000 francs. S'il trouve cependant que les subventions des colonies sont trop élevées, qu'il les réduise encore : il n'est pas un véritable ami des colonies qui s'y oppose ; il vaut mieux que les colonies soient réduites à se priver ou à s'imposer extraordinairement et que le grand principe d'égalité économique entre elles et la métropole soit enfin reconnu et sanctionné. »

le riz est assurément celle qui offre, sous le plus petit volume et au moindre prix, même transporté chez nous, l'aliment le plus substantiel et le plus sain. De quoi vit la majeure partie de l'humanité? De riz, — et cela coupe court à la plaisante légende, immortalisée par Alphonse Daudet dans sa mémorable page sur la guerre « Riz et Pruneaux » à la table d'hôte du Righi Kulm. Si cette céréale exotique avait réellement les vertus que lui impute Tartarin, on se demande où en seraient les habitans du Céleste-Empire et tant d'autres peuples dont elle constitue à peu près toute la nourriture. Réhabiliter le riz dans l'esprit des populations françaises et vulgariser sa consommation en l'amenant à bon marché, ce serait rendre à notre pays un service comparable à celui qui a fait la gloire de Parmentier, introduisant la culture de la pomme de terre en dépit des préjugés de l'époque (1).

Il va sans dire que c'est principalement en ce qui touche au café que la détaxe produirait des résultats considérables, — surtout si, conformément au vœu exprimé par les représentans des diverses colonies, le ministère de la Guerre se déterminait à autoriser pour la consommation des troupes l'emploi du café *Liberia* qui, sans avoir les agrémens de l'*arabica*, présente toutes les qualités désirables au point de vue de la qualité du breuvage et se recommande par un prix infiniment plus avantageux. Or, la culture du *Liberia* réussit généralement mieux que celle de l'*arabica* dans nos nouvelles possessions. Il résulterait donc de son adoption partielle dans l'alimentation militaire un précieux encouragement pour nos colonies en même temps qu'une forte économie pour le budget de la Guerre, et, pour le troupier, cet avantage appréciable de voir remplacer par du vrai café, de bonne qualité, quoique moins aromatisé que le moka, une partie de la chicorée dont on l'abreuve, — et qui n'est pas une des moindres amertumes du métier !

Quel que soit le sentiment anticolonial dans lequel on envisage la proposition Le Myre de Vilers, on est obligé de reconnaître qu'elle présente, au point de vue de la prospérité générale, les avantages les plus sérieux : l'abaissement du prix de certaines denrées de première nécessité offertes aux consommateurs,

(1) La France est, croyons-nous, après l'Angleterre, le pays du monde où l'on mange le moins de riz. L'Allemagne en fait une très forte consommation, et l'Italie ne pourrait s'en passer.

— la vie assurée aux colonies, — le débouché colonial pratiquement ouvert à l'industrie nationale, tout cela au seul détriment des marchés étrangers vis-à-vis desquels nos produits se trouveront, selon l'expression sportive, « handicapés, » dans des proportions qui leur permettront de regagner l'avance prise par nos compétiteurs dans la grande course économique.

Cette réforme, qui vient à son heure, ne trouve donc pas devant elle d'adversaires de parti pris et M. Méline ne la combat pas dans son principe; il reconnaît même, — et sa grande compétence pratique dans les questions de cet ordre le garantissait à l'avance, — qu'un régime économique bien constitué ne doit pas se réduire à des mesures d'ensemble et qu'il importe de le compléter par des dispositions de détail, inspirées des conditions locales.

Tout le monde se trouve donc d'accord sur cette question des espèces. Malheureusement, ces bonnes dispositions du parti protectionniste sont viciées par une arrière-pensée de méfiance : si M. Méline et ses amis voient clair comme le jour qu'il y a un avantage immédiat à encourager les colonies dans la culture des denrées que ne produit pas le sol de la France continentale, cette riante perspective est troublée aussitôt par un spectacle qui fait frémir leur imagination impressionnable : quand ces colonies auront pris des forces, grâce aux bienfaits que leur prodigue la mère patrie, n'auront-elles point l'âme assez dénaturée pour mordre le sein qui les a nourries? Auront-elles l'ingratitude de faire concurrence à la maison mère dans les produits de sa spécialité?

Tant qu'il ne s'agit que de thé, de café, de riz et autres denrées exotiques, la plus franche cordialité ne cesse de régner; mais, s'il allait être question de tissus, de blé, de vin, de charbons, — et qui sait? peut-être un jour de métallurgie, de papeterie, voire même de modes, ou d'articles de Paris, — quelle angoisse pour les Vosges et pour la rue de la Paix!

Ainsi se présente l'âpre débat sur la production similaire, contre laquelle on demande des mesures prohibitives, tout en montrant les dispositions les plus libérales à la production complémentaire, c'est-à-dire aux produits que la métropole est incapable de fournir et dont l'introduction a pour effet de compléter son approvisionnement indispensable.

Dans un retentissant discours prononcé à la Société nationale d'économie politique, M. Méline disait en 1898 : « Je suis d'avis

d'ouvrir largement nos ports aux produits de nos colonies, mais, en retour, nous entendons qu'elles ne *viennent* pas faire concurrence à nos produits nationaux. » C'est à dessein que je souligne le mot *viennent*, on verra pourquoi. Ce sentiment défensif s'est manifesté, depuis lors, d'une façon singulièrement agressive ; en juillet 1900, M. Henri Boucher, ancien ministre du Commerce, présentait, sous le patronage de M. Méline et avec le concours de M. Camille Krantz et d'un certain nombre de leurs collègues, selon la formule consacrée, une proposition de loi dont l'exposé des motifs, invoquant « le péril qu'offriraient pour la production européenne des exploitations établies dans des contrées où tant de circonstances se réunissent pour réduire la main-d'œuvre à un prix infime, » considère qu'il n'est pas admissible de « laisser nos colonies exercer pleinement leur activité dans toutes les voies où il leur plaira de la diriger et de leur donner toute facilité de nous infliger une concurrence désastreuse. »

L'aveu est dépouillé d'artifice; comme pris de pudeur après l'avoir laissé échapper, les auteurs de la proposition ne se sentent pas le courage d'en porter seuls toute la responsabilité et ils appellent à l'aide... dans le camp de leurs adversaires : « Le droit pour les colonies d'être placées sur un pied de réciprocité absolue avec la mère patrie est dénié par les esprits les plus libéraux, » allèguent-ils avec un soupir de soulagement, sous prétexte que, dans un rapport sur le budget des colonies en 1896, M. Jules Siegfried recommandait aux colonies l'exploitation du sol, plutôt que l'industrie. Fortifiés de ce témoignage, M. Henri Boucher et quelques-uns de ses collègues proclament la mère patrie en danger, — en un danger que peut seule écarter l'institution d'une patente qui frappera rigoureusement dans les colonies « toute exploitation industrielle ou agricole dont le produit serait de nature à concurrencer les nôtres. » Voilà qui peut aller loin, et si cette prohibition, — c'en est une, on ne le dissimule pas ! — était poussée dans toutes ses conséquences, il ne resterait plus aux colons qu'à se croiser les bras en attendant venir la mort ; effectivement, il n'est rien qui ne puisse être envisagé comme concurrençant tel ou tel de nos produits : faire des cotonnades (et c'est surtout de cela qu'il s'agit pour le moment), c'est concurrencer les Vosges, Rouen et Roubaix ; faire du vin, c'est menacer l'Hérault ; du blé, la Beauce ; du fromage, la Brie ; tirer du sol le charbon et le fer qu'il contient, c'est inquiéter le Nord, la Loire

et les Cévennes ; cueillir des pommes, c'est désobliger la Normandie ; confectionner des sabots, c'est attenter à la forêt ; des petits balais, au bocage. Laisser pousser les bananes, tomber les noix de coco et fleurir les orchidées, c'est porter un préjudice aux intérêts des grands établissemens horticoles dont les serres produisent une température équivalente à celle des pays tropicaux, mais plus onéreuse. Quant à la canne à sucre, quel péril pour le bâton de sucre de pomme ! Tout est concurrence, tout, et c'est « concurrencer » quelqu'un que de planter des choux.

Plaisanterie ! va-t-on dire. Exagération caricaturale et fausse interprétation du terme « concurrence ! » Comment pourrait-il venir à l'esprit de M. Méline de prétendre arracher aux colonies françaises le droit de faire des cotonnades, des blés, des vins, des charbons, des sabots, pour les besoins de leur consommation ? Il n'y aurait concurrence que si ces produits étaient importés dans la métropole et à bas prix.

Le bon sens paraît l'indiquer, mais on ne saurait croire dans quelles extrémités la peur du « péril jaune » peut jeter les meilleurs esprits. Les mots ont changé de valeur à leurs yeux éblouis par l'éclat de cette couleur d'épouvantail, et, pour eux, empêcher la concurrence à notre industrie ne signifie plus : empêcher certains produits coloniaux de venir sur nos marchés, mais leur refuser le droit de se débiter sur place. Les cotonnades de l'Inde ne sont pas en train d'envahir Paris ou Marseille, mais elles sont vendues aux colonies. Est-ce tolérable ? Le Tonkin a de la houille ; lui sera-t-il permis d'en user chez lui ou devra-t-il en faire venir du Pas-de-Calais, si la France était exportatrice de charbon comme l'est l'Angleterre ? Madagascar pourra-t-il utiliser ses plantes laticifères le jour où les progrès de la chimie auront réalisé en Europe la découverte de ce caoutchouc artificiel dont la recherche est poursuivie si activement de tous côtés ?

Voilà ce que signifie le cri d'alarme poussé par M. Henri Boucher, et, s'il nous appelle aux remparts, ce n'est pas pour défendre la cité que rien ne menace, c'est pour nous mener à l'attaque du marché colonial. L'art de la guerre est fondé sur ce principe que la meilleure tactique défensive, c'est l'offensive ; M. Henri Boucher a l'âme d'un grand conquérant, mais il serait désirable de le voir jeter ses troupes sur le sol de l'ennemi, au

lieu d'envahir les territoires amis ou alliés ; puisse-t-il ne pas devenir l'Attila des colonies !

L'idée de la patente coloniale, telle que la présente le projet Boucher, recule les bornes du despotisme métropolitain bien au delà du point où les avaient poussées dans ses plus mauvais jours ce pacte légendaire, dont le seul souvenir dresse les cheveux sur les crânes ; s'il refusait aux colonies la liberté de se fournir dans les comptoirs de l'étranger, il ne les soumettait pas à l'obligation tyrannique de traverser les océans pour aller chercher en France les objets qu'elles avaient à portée de la main, ce qui serait outrager les lois les plus élémentaires de la mécanique en même temps que celles de l'économie politique et de l'équité sociale. Le gaspillage d'efforts que comporterait un pareil détour se solde inévitablement par une perte sèche ; une telle opération serait donc désastreuse pour tous les participans et ne saurait profiter qu'à nos concurrens de l'extérieur, qui tiennent compte jusque dans leur gestion commerciale du postulat mathématique d'après lequel la ligne droite est considérée comme le plus court chemin d'un point à un autre : contraindre une colonie, qui peut faire chez elle des tissus bon marché à en chercher de semblables, mais plus coûteux, à l'autre bout de l'univers, c'est aussi absurde, mais de plus fâcheuse conséquence, que de se contourner la tête avec l'avant-bras pour se gratter le bout du nez. On n'édifie pas un régime économique sur une acrobatie.

III

Si la question se présente avec une netteté indéniable en ce qui concerne le droit pour une colonie de fabriquer librement ce qui lui est nécessaire, il n'en va pas de même pour deux points spéciaux fort délicats et dont la complexité a projeté une grande confusion sur le principe même du débat, qui s'en est envenimé.

C'est de là qu'est né le malentendu, c'est là que se sont émues les susceptibilités protectionnistes, et non sans motifs. Ces deux points sensibles, c'est l'exportation intercoloniale, et l'affaire des guinées de Pondichéry.

La loi de 1892 laisse une liberté entière aux échanges de colonie à colonie ; il y a là une fissure par où, dans certains cas,

peut passer la fraude. En effet, diverses possessions, dont la surveillance douanière est irréalisable, au moins actuellement, — par exemple celles qui sont enclavées dans de vagues territoires insuffisamment délimités, — ont été placées en dehors de notre régime économique. Les produits étrangers y pénètrent donc en franchise et il suffirait de les réexpédier dans une de nos colonies à douanes, pour pénétrer notre enceinte économique sans acquitter de droits. Quoique fort amoindrie dans la pratique par le coût élevé des réexpéditions et des transbordemens, cette facilité offerte à la fraude est évidemment intolérable et on s'explique l'irritation qu'elle provoque.

L'affaire des guinées de Pondichéry a soulevé une émotion plus vive encore ; par respect pour une tradition commerciale dont l'origine est fort lointaine, la législation de 1892 a reconnu aux établissemens français de l'Inde le privilège d'introduire librement leurs cotonnades dans la métropole, sans préjudice du droit de les importer dans toutes nos colonies, en vertu du principe sus-énoncé. C'est surtout à la côte d'Afrique, et particulièrement au Sénégal, que vont ces tissus désignés de tout temps sous le nom de guinées. Cette situation privilégiée peut-elle donner lieu à des abus importans? Cela ne fait pas doute aux yeux des auteurs du projet : « Ce n'est un mystère pour personne, dit l'exposé des motifs, que des industries étrangères, à peine dissimulées sous quelques dehors français, se sont installées dans nos établissemens de l'Inde, à Pondichéry et à Chandernagor, » et ce sont ces industries qui bénéficient largement des avantages conférés par la loi de 1892. On propose donc : 1° d'appliquer le régime dit de la nation la plus favorisée aux colonies situées en dehors de notre action douanière (cela ne porterait en rien atteinte au traitement de réciprocité, puisque ces colonies ont tout le bénéfice d'une indépendance complète quant à leurs importations) ; 2° de supprimer la faveur spéciale accordée aux guinées de Pondichéry dans la métropole.

C'est là-dessus que les débats ont pris le caractère le plus âpre ; en dehors de la question de principe, il y a de gros intérêts particuliers en jeu. On a fort raisonnablement allégué du côté protectionniste qu'il était insensé d'ouvrir de nos propres mains une brèche dans les murailles que nous avons élevées à grand'-peine contre la concurrence étrangère. On invoque, non moins justement, d'autre part, des droits acquis, fondés sur une tra-

dition séculaire, confirmés par de récentes dispositions législatives, et qui ne sauraient être foulés aux pieds sans inconvéniens pour le bon renom de notre loyauté administrative ou tout au moins de notre esprit de suite.

Il semble que la meilleure façon de s'en tirer honorablement, ce serait de régler l'affaire par voie d'indemnité. C'est de simple justice, comme le dit fort bien un rédacteur du *Temps :* « La Déclaration des droits de l'homme, qu'on vient de faire afficher, dit qu'il ne peut être touché à la propriété privée que dans un intérêt public et après une juste et préalable indemnité : s'il y a interêt public à exproprier les établissemens de Pondichéry, qu'on les indemnise ! » C'est parler aussi sagement qu'un cadi des *Mille et une Nuits*.

Il est bien évident que la métropole ne saurait accepter bénévolement la prolongation indéfinie d'un marché de dupe passé par erreur avec telle ou telle de ses possessions, et qu'il lui appartient, après avoir sauvegardé les droits légitimes des particuliers, de calfater les fissures par où pourrait passer la fraude ou simplement l'abus.

Il est même fort admissible de refuser aux colonies, en ce qui concerne les échanges de l'une à l'autre, une liberté absolue qui placerait la métropole dans une condition d'infériorité que rien ne justifie, car, s'il est incontestable qu'on ne saurait attenter au droit pour chaque colonie de se nourrir sur son fonds, on ne voit pas pourquoi telle ou telle d'entre elles aurait plus de titres que la mère patrie à ravitailler les autres rejetons de la souche commune.

Il faut donc féliciter M. Méline et ses amis de ne pas avoir donné à leur exposé d'autres conclusions législatives que celles qui portent sur les points spéciaux dont nous venons de nous occuper. Quant à la patente coloniale, ils en ont seulement posé le principe, mais c'est déjà trop, et nous n'attendrons pas que cette doctrine revête la forme du projet de loi définitif pour protester, comme devant un forfait exécrable, contre l'égorgement de la jeune famille coloniale par ceux-là mêmes qui lui doivent aide et protection et qui sont le plus intéressés à son développement. L'histoire traiterait comme un nouvel Ugolin l'homme d'État sans entrailles qui conseillerait à une grande nation moderne de dévorer ses enfans pour leur conserver une patrie.

IV

Plus on est pénétré de cette conviction, — affermie chaque jour par le spectacle de l'évolution économique en Angleterre et en Allemagne, — que les rigueurs d'une protection vigilante et minutieuse sont indispensables pour sauvegarder les intérêts fondamentaux de notre pays et en assurer le développement, plus fermement on doit protester contre le recours à des mesures abortives comme ce régime de la patente coloniale, meurtrière à la jeune sève qui bouillonne sous l'humus de nos terres vierges, au moment même où tarit la fécondité du vieux sol patrimonial.

Tant que la science n'aura pas trouvé le moyen de retenir dans une enceinte douanière le soleil qui fait épanouir les végétations luxuriantes des régions tropicales, il sera plus sage de chercher à se faire une part dans ses bienfaits qu'à l'arrêter dans sa course. C'est de ses rayons d'or qu'est fait le péril jaune dont l'irradiation trouble tant de cervelles, et pousse des gens de haute raison et de profonde expérience à prétendre qu'au lieu de cultiver notre jardin, nous le laissions en friche pour faire pièce au mystérieux envahisseur qui doit quelque jour nous déposséder d'après les Nostradamus de l'astrologie économique.

Avant que ces temps soient venus, la rareté de la main-d'œuvre, dont nos possessions auront à souffrir bien des années encore, quoi qu'en pensent les théoriciens, maintiendra l'industrie coloniale dans des difficultés qui ne lui permettront pas de songer à concurrencer qui que ce soit, absorbée qu'elle sera par les soins laborieux de pourvoir tant bien que mal à ses propres nécessités.

Et puis, s'il arrive un moment où les conditions du travail deviennent aussi avantageuses, dans telle ou telle colonie, que le prétendent les alarmistes du péril jaune, pourquoi nos industriels métropolitains ne s'appliqueraient-ils point à en tirer parti directement?

« Pourquoi ne se syndiqueraient-ils pas, dit M. Chailley-Bert, et ne feraient-ils pas entre eux un capital de quelques millions de francs pour aller là-bas fonder de grandes usines, soit de

filature, soit de tissage? Cela leur donnerait de beaux bénéfices et leur assurerait directement cette clientèle que la politique coloniale leur avait promise. Voilà qui serait une conduite sage et pratique, voilà qui serait tirer parti efficacement des colonies. Pénétrant sur ce terrain de l'Indo-Chine avec leur expérience consommée de l'industrie, ils trouveraient sous leurs mains la matière première, la main-d'œuvre, la force motrice et, tout à côté d'eux, la clientèle, avec les types, dans toute leur variété, des produits qu'elle peut désirer. Dans ces conditions, le succès serait chose assurée; on se demande pourquoi nos industriels n'en profiteraient pas. »

Quant à l'agriculture tropicale, elle a, Dieu merci, mieux à faire que de la vigne ou du blé d'exportation! Que si cependant l'on veut à tout prix assurer l'avenir contre des éventualités improbables, ce n'est pas à la patente stérilisatrice qu'il faut faire appel, mais plutôt à des droits de sortie qui, tout en laissant à chaque colonie la liberté d'action indispensable pour la production de ce qui sera nécessaire à sa subsistance, lui interdiront de porter concurrence aux produits métropolitains sur leurs marchés naturels et même sur nos autres marchés coloniaux. Ce droit de sortie aurait, en outre, l'avantage d'offrir, dans les rares colonies où il trouverait matière à s'exercer, une compensation financière aux charges imposées de son fait, puisque le produit de ses recettes couvrirait dans une certaine mesure le préjudice causé aux intérêts locaux par les restrictions apportées au développement de certaines industries.

Ouvrir largement l'accès de la métropole aux produits de nos colonies, en vue de leur créer des ressources qui se consacreront inévitablement en grande partie à l'acquisition des produits de la mère patrie; — abolir des privilèges dont l'abus peut donner passage à des fraudes gravement préjudiciables aux intérêts communs, mais assurer dans cette brusque transformation législative le respect des droits acquis par les intérêts privés; — enfin garantir à chacune de nos possessions le libre exercice du droit de développer toutes les formes de production nécessaires à sa consommation locale, mais en préservant la mère patrie contre les éventualités d'une concurrence coloniale sur ses marchés intérieurs; telles sont les fondations toutes prêtes sur lesquelles il est désormais facile d'édifier solidement notre nouveau régime.

Tous ceux qui coopèrent à cette œuvre nécessaire, avec le même zèle, mais avec des préoccupations différentes, sont bien près de s'entendre et il ne reste que de menus retranchemens à obtenir des deux côtés pour que le monument se tienne sur ses bases en un durable équilibre.

Puissent les uns et les autres, échappant aux sombres formules dans lesquelles sont emprisonnées les questions économiques, trouver dans la pleine lumière de la vie réelle les clartés nécessaires pour élucider un problème national dont la solution relève du bon sens, et qui ne nous permet pas de méconnaître que le meilleur moyen de fortifier une collectivité, c'est de donner toute leur vigueur aux élémens qui la composent! Associer ces divers élémens dans un esprit de commune défense par les liens souples et tenaces d'une solidarité loyalement établie, voilà le grand secret du protectionnisme de fait, dont le besoin éclate aux yeux de toutes les grandes nations depuis qu'elles sont arrivées à « se rendre compte que les grands intérêts idéaux d'un empire ne sont rien sans ses intérêts matériels, » comme le disait récemment, dans un grand discours sur la politique douanière de l'Allemagne, le nouveau ministre du Commerce prussien, M. Moeller, un industriel brusquement appelé à occuper une place toujours réservée jusqu'alors à de hauts fonctionnaires.

C'est peut-être à de tels hommes d'affaires, façonnés par le contact avec les réalités, qu'il faut demander, plutôt qu'aux grands maîtres de la doctrine, le règlement des questions économiques auxquelles est liée la fortune de notre empire colonial. C'est chez eux que l'on a quelque chance de trouver, sinon la formule, du moins la pratique d'un protectionnisme à armes défensives, qui ne prendrait pas à tâche de commencer par détruire ce qu'il est le plus urgent de protéger, disons le mot : d'un protectionnisme libéral.

Puissions-nous assister à l'accolade de ces deux mots, qui se sont si longtemps fait la guerre, — car il y a une grande part de logomachie dans ce vieux débat des doctrinaires du Protectionnisme et de ceux du Libre-Échange. Liberté! Protection! que de crimes commis en vos noms! M. de Bismarck assurait qu'il n'y a rien de commun entre le Libre-Échange et la Liberté, mais il faut compter avec le redoutable et impérieux prestige des mots; comme l'écrivait Girardin : « Tel mot fut plus puis-

sant que tel monarque, plus formidable qu'une armée; tel mot, se décorant d'une fausse acception, appelant pouvoir ce qui est abus, ou liberté ce qui serait excès, peut semer la propagande, égarer les esprits, soulever les peuples, ébranler les trônes, rompre l'équilibre des empires, troubler le monde, et retarder de cent ans la marche de la civilisation. »

Puissions-nous voir nos hommes d'État se soustraire à l'hypnotisme des mots pour regarder les choses en face et régir notre domaine colonial, non en théoriciens, ni en politiciens, mais en administrateurs paternels : le contrat colonial est un acte familial qui doit reposer sur la bienveillance, sur la confiance et sur la patience. Le pacte de l'ancien régime traitait les colons un peu comme des coquins de neveux, le nouveau pacte doit envisager dans les colonies la pépinière des futurs oncles d'Amérique.

ÉTIENNE GROSCLAUDE.

RICHELIEU CARDINAL

ET

PREMIER MINISTRE [1]

I. — LE SIÈGE DE MONTAUBAN. — LA FIN DE LUYNES

La guerre étant décidée contre les Protestans, le Roi avait quitté Fontainebleau, le 1er mai 1621, pour se rendre à Orléans, puis à Blois, puis à Tours. Il descendait la Loire en bateau. A Bourgueil, il avait reçu, le 16 mai, la visite de la Reine-Mère. Celle-ci était très embarrassée. Accompagnerait-elle le Roi dans sa campagne contre les protestans? Le faire, c'était s'atteler en quelque sorte au char du connétable. Mais laisser le Roi, c'était quitter la partie. Elle se décida, d'abord, à suivre l'armée, sans trop s'écarter, cependant, des bords de la Loire, où elle se plaisait. Elle alla, d'abord, jusqu'à Saumur, place forte dont le gouverneur était Duplessis-Mornay.

Luynes, en agissant par l'intermédiaire de Villarnould, gendre de Duplessis-Mornay, obtint, pour le Roi, l'entrée dans la ville et il sut se faire ouvrir également les portes du château. Le vieux huguenot fut plus mécontent que surpris. Il espérait que, le Roi une fois parti, il reprendrait le gouvernement de la place; mais il n'en fut rien. On la lui emprunta par un acte en bonne et due forme, avec le ferme propos de ne jamais la lui

(1) Voyez la *Revue* des 1er janvier, 1er et 15 février.

rendre. La ville était donc perdue pour les protestans. Les plus violens accusèrent Duplessis d'être le complice de la fraude dont il était la victime. Sa faiblesse ou sa prudence passèrent pour de la trahison. Il ne survécut guère à sa peine.

A Saumur, les dégoûts commencèrent pour la Reine-Mère. On ne prit même pas la peine de lui assigner un logement, et Luynes occupa celui qui devait lui être réservé. Le Roi, quittant Saumur, se dirigea sur Saint-Jean-d'Angely où commandait Soubise, le frère du duc de Rohan. Soubise, sommé de se rendre, se tint sur la muraille, le chapeau à la main, pour entendre le héraut d'armes, et il déclara « qu'il était là de la part de l'Assemblée et que l'exécution des commandemens du Roi n'était pas en son pouvoir. » Le siège commença. On recevait des nouvelles très satisfaisantes du reste du royaume. Sauf dans le Sud-Ouest, les protestans étaient contenus partout. Bien loin de tenir la campagne, ils ne pouvaient même pas se réunir en troupes armées; la plupart des villes ouvraient leurs portes au reçu des ordres du Roi.

Marie de Médicis félicitait amèrement le connétable. Bientôt, elle n'y tint plus, et, pour se réconforter, elle se décida à aller passer quelques jours dans l'intimité de son cher évêque. Elle se rendit donc, avec lui, dans son étroit prieuré de Coussay. C'était une faveur si extraordinaire que les documens publics contemporains l'ont tue. Quant à Richelieu, en recevant, dans ce modeste manoir où il avait passé les années pénibles de sa jeunesse et de son évêché « crotté, » la reine veuve de Henri IV et mère du Roi, en la sentant si près, dans cette solitude aux longs horizons mélancoliques, il ne se possédait pas de joie, comprenant à quel point une telle démarche engageait la Reine et avertissait la Cour.

Dans le tête-à-tête, on arrêta tout le plan de conduite à suivre à l'égard de Luynes. Il fut décidé que, pour le moment, on ne quitterait pas le Roi. La Reine-Mère le rejoignit devant Saint-Jean-d'Angely, vers le 12 juin. Elle fut logée au château de Matha, à quelques lieues de la ville et, là, les dégoûts recommencèrent.

On lui reprocha de fortifier Angers, comme si elle se préparait à soutenir un nouveau siège. On répandit le bruit que, suivant les conseils de l'évêque de Luçon, elle travaillait à constituer, dans le royaume, « un tiers-parti » qui se poserait en

arbitre entre le Roi et les protestans. On était en des brouilleries perpétuelles; on s'épuisait en négociations vaines. La Reine perd de nouveau patience. Saint-Jean-d'Angely capitule le 24 juin. Elle quitte le camp et vient apaiser son cœur ulcéré chez son ami, mais, cette fois, à Richelieu, non plus à Coussay. L'évêque affecte une grande sérénité; de là, il écrit à l'archevêque de Sens des lettres où il affirme que « la Reine et le connétable ne se sont jamais séparés en meilleure intelligence. » C'est une feinte. Cependant, comme le Roi quitte ces régions pour s'enfoncer dans le Sud, on le rejoint et on l'accompagne encore, et l'évêque écrit que, si la Reine trouvait un « Couzières » sur sa route, « elle en mesurerait volontiers les allées pour huit ou dix jours. » Elle va jusqu'à Blaye. Puis elle se dégoûte définitivement; elle quitte l'armée et rentre lentement vers le Nord, par Angers.

C'est, de nouveau, la rupture complète. Luynes, voyant tout céder devant lui, est au comble de l'orgueil. Il écrit à son beau-père une lettre qui n'est qu'une gasconnade : « Quelle est la chose que Dieu ne peut quand il veut donner son assistance à un grand Prince? Vous le voyez par tout ce qui s'est passé. Il ne nous manque que les jambes pour aller plus vite; car elles ne peuvent point suffire au chemin qu'il nous faut faire... Il ne reste plus à M. de la Force qu'à capituler. Je ne sais pas encore de quelle farine sera le pain. M. de Rohan est à Montauban, lui, bien épouvanté, je crois, et, nous, bien résolus d'aller bientôt et courageusement lui donner l'assaut... Si les choses continuent à aller comme maintenant, nous aurons bien vite expédié le tout, et vous pouvez dire que vous avez un gendre qui n'a pas été sans vous faire honneur; car il a exposé sa vie pour son Dieu, pour son roi, pour le devoir de sa charge... » Vantardise d'autant plus ridicule que, de l'avis commun, Luynes n'aimait pas beaucoup à s'exposer au feu.

On dirait que les succès de son adversaire ne font que roidir l'évêque de Luçon. Jusqu'alors, il avait essayé de couvrir les mécontentemens réciproques entre la Reine-Mère et le favori. Maintenant, il ne dissimule plus rien. Il semble bien qu'il a fait son deuil du chapeau. A Rome, La Cochère s'aperçoit de ce changement et se plaint de « l'excès de retenue » dans l'attitude et les démarches de l'évêque.

Mais celui-ci prétend garder, avant tout, sa dignité et son franc parler. La Reine-Mère, sur son conseil, envoie au camp

M. de Marillac en mission confidentielle. Les instructions sont rédigées par Richelieu. Elles le prennent de haut au sujet de cette affaire des fortifications d'Angers, « tant célèbre dans l'histoire. » Ce ne sont d'ailleurs que plaintes, récriminations de toutes sortes, et celle qui fait toujours le fond de la querelle, à savoir qu'on ne donne pas à la Reine-Mère entrée au Conseil.

Même langage, et plus accentué encore, dans les lettres adressées, presque chaque jour, au bon archevêque de Sens, qui sert d'intermédiaire. La Reine se plaint que le connétable « méprise d'avoir son amitié. » Tandis que Luynes écrit encore à l'évêque de Luçon, le 9 juillet, avec ses phrases excessives : « Je voudrais avoir donné de mon sang et que vous fussiez avec nous, » l'évêque réplique sur un ton très haut : « M. le connétable me fait l'honneur de me mander que quelques-uns philosophent sur le voyage de la Reine; et il me le mande obligeamment pour Sa Majesté, vu qu'il dit qu'il en fait un jugement contraire. » Les deux hommes se mesurent à ce simple rapprochement.

Luynes prétend se servir encore de la tentation du chapeau; il en parle à Marillac : Richelieu répond en envoyant des nouvelles de Rome où La Cochère lui dit combien la Cour de France travaille mollement à la promotion, et il ajoute simplement : « Mon intérêt n'est nullement considérable; celui de la France ne l'est pas peu, qui recevrait deux affronts de suite. Sur tout cela, je vous laisse faire ce que vous estimerez à propos. »

La mission de Marillac n'arrange rien, et Richelieu le fait encore savoir à Luynes dans une lettre extrêmement polie, mais nette : « La Reine vous tient « très bon; » ce sont ses paroles; mais elle croit que vous vous rendez facile à recevoir de mauvaises impressions en ce qui la touche et que vous êtes détourné par autrui, et non par vous, de beaucoup de choses qui pourraient lui apporter contentement. »

Et, en même temps, l'archevêque de Sens reçoit une bordée terrible de la Reine elle-même. On dirait qu'on entend la grosse femme : « Le sieur de Marillac m'a rapporté que mon cousin le connétable lui avait dit que quelques-uns faisaient mauvais jugement de mon voyage. Je me moque de leurs jugemens... Si c'est faute d'être inutile dans les chaleurs du Languedoc, j'ai tort, mais pas autrement. Si j'étais utile à ce qui se fait, je mépriserais ma santé... Mais je ne puis digérer le mépris; j'ai le cœur grand; je ne suis point trompeuse, je ne le serai jamais. »

Richelieu ajoute à la lettre de la Reine un commentaire froid, à sa manière : « J'ai vu un temps que la Reine appréhendait les mauvais rapports; mais, depuis quelque temps, elle ne s'en soucie plus... Entre vous et moi, je ne vous puis celer que le porteur ne m'ait dit une chose qui ne me plaît aucunement, qui est qu'on persuade à Monsieur le connétable que la Reine lui veut un extrême mal. » Tout cela doit passer sous les yeux de Luynes.

Les choses, comme on le voit, sont au pire. Luynes sent qu'il a dépassé la mesure. Il a quelques procédés aimables pour l'évêque de Luçon, dans des questions secondaires, permutation d'abbayes, etc. L'évêque envoie un nouvel émissaire, des Roches, pour le remercier. Mais le ton reste le même. Voici d'abord pour l'affaire du cardinalat : « Si M. le connétable parle de l'affaire de M. de La Cochère ou que M. de Marillac et lui jugent à propos d'en parler comme d'eux-mêmes, ils se souviendront qu'il y a lieu maintenant de le faire et qu'on sait assurément de Rome que, si on le veut absolument, la chose est faite, mais qu'Amadeau (c'est Richelieu) n'en veut faire ni pas, ni planche, d'autant qu'il sait assurément que, si on le veut, cela sera, et que, si on ne le veut pas, il ne le veut pas lui-même, ne désirant rien qui se fasse avec mécontentement... »

Voici maintenant pour ce qui concerne les sentimens de la Reine : « Se gouvernant comme elle le fait, elle tiendrait à grande injure qu'on pensât qu'elle fût capable de machiner quelque mal et qu'elle en voulût produire en quelque lieu qu'elle fût, sa bonne conduite étant attachée à sa personne et non aux conseils qu'on peut lui donner et à la nature des lieux. »

Quant à l'évêque lui-même, ses sentimens sont résumés en quelques phrases : « Le but qu'il a est qu'on ne trouve rien à redire à ses actions; la Reine est tellement jalouse de sa liberté, qu'on ne peut dire d'avance ce qu'elle fera... Ce qui est certain, c'est que l'évêque aimerait mieux mourir que de manquer de fidélité à la Reine. »

Pour prendre les choses sur ce ton hardi quand il s'agissait d'un favori dont tout dépendait dans le royaume, il fallait que l'on fût bien sûr de son hostilité irréductible et il fallait qu'on eût des raisons sérieuses de ne pas la craindre. Sur ces deux points, en effet, Richelieu savait à quoi s'en tenir. En ce qui concernait l'affaire du chapeau, Luynes n'avait en rien modifié les intentions qu'il avait fait connaître à la cour de Rome. Corsini,

qui avait remplacé Bentivoglio, écrivait encore, le 4 novembre 1621 : « Si l'on considère les sentimens particuliers du connétable, il ne veut certainement pas que l'évêque de Luçon ait le chapeau... J'ai vu que le connétable ne se soucie pas, au fond, de l'évêque de Luçon ; mais il désire que personne ne puisse découvrir le fond de sa pensée. Il m'a dit qu'il désire plutôt être agréable à Votre Illustrissime Seigneurie qu'à Luçon et nous sommes convenus ensemble que vous, lui, Modène et moi, serions seuls au courant de l'affaire. »

Quant à la situation même du favori, elle était bien changée. Les événemens avaient réalisé les prévisions de l'évêque. Son assurance grandissante venait de la joie contenue qu'il éprouvait, au fur et à mesure qu'il recevait de Marillac, resté auprès du Roi, les nouvelles de ce qui se passait dans le Midi.

Tandis que le Roi, quittant les provinces où l'autorité royale était respectée, s'avançait vers les régions où la cause protestante était en force, il se rendait compte, à la fois, de la difficulté de l'entreprise et de l'imprudence de ceux qui l'avaient décidée sans la préparer. L'argent manquait. Les 800 000 écus votés par l'assemblée du clergé n'étaient qu'une goutte d'eau. L'armée se constituait lentement ; elle n'atteignit jamais la moitié du nombre d'hommes que l'on avait prévu. Le commandement exercé par un courtisan qui portait le titre de connétable, mais qui n'était qu'un militaire dérisoire, manquait d'autorité et de suite. On allait devant soi, comme pour une promenade, qui devenait de plus en plus pénible. Tantôt on parlait d'attaquer La Rochelle, tantôt de se porter sur Montauban.

L'armée royale avait, devant elle, des adversaires autrement redoutables. Rohan jouait une partie décisive. Ayant pris la responsabilité de la rupture, il assumait celle du succès. Auprès de lui, La Force, soldat expérimenté et vieilli sous le harnais, jouait sa dernière carte et prétendait réparer les fautes commises dans l'affaire du Béarn. Ses enfans et ses gendres, Castelnaut, d'Orval, Montpouillan faisaient comme une couronne de jeunesse autour du vieil athlète des guerres de religion. Un autre ami de Henri IV, le duc de Sully, qui ne devait jamais se consoler de sa chute, riche et maître de quelques places très fortes, songeait, paraît-il, à profiter des circonstances pour se tailler une principauté indépendante dans la région.

C'étaient là des noms considérables. Mais surtout l'armée

royale avait affaire à une population ardente, passionnée, soulevée par le fanatisme et, disons-le pour être complet, excitée par des intérêts particuliers. Depuis près d'un siècle, en effet, les biens des catholiques, dans la plupart des villes du Midi, avaient passé aux mains des calvinistes. Par une sorte d'aboutissant naturel des luttes politiques, parmi ces populations âpres et sans frein, une sorte d'éviction générale s'était produite. Or, l'exemple du Béarn prouvait que la restauration du pouvoir royal était suivie, infailliblement, de la restitution des biens usurpés, et notamment des biens ecclésiastiques. Les intérêts travaillaient donc dans le même sens que le zèle religieux.

Partout les prédicateurs agitaient les foules et ne faisaient que traduire les sentimens populaires en les exagérant. Toutes les décisions à prendre étaient délibérées dans les temples ou sur les places publiques. Dans chaque ville, le parti formait un véritable gouvernement. Ces tribuns étaient des hommes austères, froids, vêtus de la robe noire, se répandant en paroles abondantes et mêlant les citations de l'Écriture à la savoureuse et dramatique improvisation méridionale. Ils agitaient les esprits et les précipitaient vers les solutions extrêmes, remplissant les villes de rumeurs, les esprits de méfiances et les délibérations de surprises bruyantes longuement ménagées. L'excitation de la parole, l'engagement des déclarations publiques, l'aigreur du soupçon, le courage naturel à ces peuples, l'ardeur de la foi, l'ivresse du péril, tout contribuait à les jeter, — orateurs et auditeurs, — dans une sorte de folie tumultueuse qui, souvent, touchait à l'héroïsme.

Rien de tel dans l'armée royale. On se battait pour Luynes, et cette idée n'était pas de celles qui excitent l'enthousiasme. Une plaisanterie constante tournait autour du pauvre homme. La noblesse de la Cour, téméraire et folle, s'exposant et se faisant tuer par bravade, se vengeait du chef qu'on lui imposait, en l'accablant de cuisantes piqûres. On répétait les *Plaintes de l'épée du Connétable :*

Ha ! que fais-je au foureau, lâche et perfide épée,
Que, comme au temps jadis, je n'assiste mon Roi,
Et faut-il, qu'au lieu d'être à cette œuvre occupée,
L'araigne, jour et nuit, fasse un fuseau de moi !
Les grands Montmorencys, en semblables querelles,
M'avaient accoutumé à m'abreuver de sang...

En un mot, cette campagne, décidée par un homme d'État de la petite fauconnerie, commandée par un connétable de carton, était traitée, par toute la Cour, comme une aventure un peu folle, mais sans risque sérieux. Personne ne songeait aux liens qui la rattachaient aux affaires générales européennes, très peu même étaient assez clairvoyans pour comprendre le péril que l'on faisait courir, à un jeune roi inexpérimenté, dans les premières années de son pouvoir personnel. On en était encore à la « drôlerie » des Ponts-de-Cé.

Le premier avertissement vint de la résistance de Clairac. Cette villette tint bon plusieurs jours et il fallut sacrifier du monde et plusieurs gentilshommes pour l'emporter d'assaut. Cependant, on prit, dans la ville, un officier protestant, nommé Sauvage, qui promit que, si on le laissait faire, il saurait, par des moyens à lui, amener la reddition de Montauban, qui était la capitale militaire du Languedoc. Des hommes expérimentés conseillèrent à Luynes d'aller mettre le siège devant La Rochelle. Mais les promesses de ce Sauvage le séduisirent. Le connétable était homme à s'engouer de ces procédures louches. Il se décida donc à venir, avec l'armée royale, mettre le siège devant Montauban. Il était plus enclin à traiter qu'à combattre.

La résistance avait été habilement et fortement organisée. Rohan ne s'était pas enfermé dans la place ; il avait compris que la confiance de ses défenseurs serait dans l'espoir d'un secours. Mais La Force y était, ainsi que son fils d'Orval, un certain nombre de gentilshommes huguenots accourus des Cévennes pour aider leurs frères, et surtout plusieurs ministres et hommes de robe, gens de vertu, de sang-froid et de résolution : Dupuy, Chamier, Constans, Bardou, Natalis. Le siège fut mis devant la ville, à une époque déjà avancée de l'année, le 17 août. Luynes comptait sur ses négociations pour obtenir la capitulation presque sans coup férir. Mais les assiégés lui enlevèrent une première illusion en mettant la main sur son émissaire, Sauvage. Celui-ci fut interrogé, soumis à la torture et puis pendu, non sans avoir fait des aveux complets. Cette exécution découragea les traîtres.

La place ne fut jamais complètement investie. On n'avait pas assez de monde. Le Roi prit séjour à Piquecos, nid d'aigle perché sur une haute colline dominant la vallée du Lavarion, à une bonne lieue de Montauban : on ne voulait pas l'exposer de trop près, ni le faire vivre au milieu des troupes. Il y eut plusieurs

assauts brillans où beaucoup de noblesse périt. Mais, en réalité, Luynes empêchait tout par ses éternelles négociations : tantôt avec Sully, tantôt avec Rohan, tantôt avec des personnages plus minces ; il était en manigance perpétuelle, comptant toujours que son savoir-faire arrangerait les choses. Il eût mieux fait de laisser agir les soldats.

Sur ces entrefaites, le chancelier Du Vair étant venu à mourir, Luynes, ne sachant à qui confier les sceaux et ne trouvant plus de fidélité assurée autour de lui, les garda pour lui-même. Il accumulait ainsi, sur sa tête, toutes les responsabilités et attirait sur elle toutes les foudres. Le Roi commençait à se méfier. Il tirait les gens dans les embrasures et leur parlait à l'oreille. Il se plaignait tout bas et disait que Luynes « faisait le Roi. » Venant d'un prince qui n'avait pas assez de ressources d'esprit pour mettre un long intervalle entre l'impression et l'action, ces dispositions étaient, tout au moins, dangereuses.

Cependant, Luynes, payant d'audace, remporta encore, sur ses adversaires, une nouvelle victoire, qui lui parut décisive. Le parti catholique auquel il avait tout sacrifié, ne le trouvait pas assez ardent. Le prince de Condé l'avait pris de haut avec lui et s'était retiré, dès la fin de l'année précédente, dans son gouvernement du Berry ; le Père Arnoux, resté près du Roi, menait, dans le camp même, toute l'intrigue contre le favori. Mais le Père fut bien surpris, quand, un beau jour, le Roi lui dit, d'un ton sec, qu'il n'avait plus besoin de ses services et qu'il lui retirait le soin de sa conscience. Jamais Jésuite plus sûr de lui ne fut plus décontenancé.

Le temps passait ; les semaines et les mois s'écoulaient. On bombardait à force ; d'après les conseils du Père Dominique, venu exprès d'Allemagne pour bénir les armes royales, on fit tirer, sur la ville elle-même, et non plus sur les fortifications, trois cents coups de canon à la volée ; on livrait de petits assauts partiels où on perdait beaucoup de monde. On négociait toujours, et la ville ne se rendait pas.

Les seigneurs encore, et Rohan lui-même, eussent été d'assez bonne composition. Mais le peuple et les ministres étaient intraitables. Parmi ceux-ci, un des plus violens, Chamier, fut atteint d'un coup de canon en pleine poitrine. Sa mort fit de lui un martyr et ne découragea nullement les autres.

Un grand effet moral fut produit, en sens contraire, sur

l'armée royale, par la mort du duc du Maine. Il appartenait à la famille de Guise ; il était brave, libéral, aimable ; le peuple l'adorait. Il s'exposait follement. Un coup de mousquet le tua dans la tranchée, le 12 septembre. Sa mort eut, dans tout le royaume, un immense retentissement. A Paris, la population se souleva et se porta au temple de Charenton, « pour venger cette mort et tuer les huguenots. »

Le siège tournait au désastre. Depuis le début, une grave épidémie de fièvre pourpre sévissait sur l'armée royale. Les eaux étaient malsaines, l'air empesté ; on ne suffisait plus à soigner les malades et à enterrer les morts ; les effectifs fondaient à vue d'œil ; tout autour du Roi, de grands personnages étaient atteints ; la personne royale était donc en péril ; dans tout le royaume, on blâmait l'imprudence de l'homme qui avait exposé ainsi un jeune Roi, sans postérité.

Enfin, le 28 octobre, Rohan, qui tenait la campagne, fut assez habile pour faire pénétrer dans la place un secours de quelques centaines d'hommes. C'était renouveler les forces et surtout la confiance des défenseurs de la ville. On essaya de négocier encore. Mais toutes les propositions furent rejetées. Le peuple devenait d'une arrogance sans pareille. Les bruits les plus encourageans se répandaient dans la ville : on disait que le Roi était dégoûté de la longueur du siège, qu'il allait quitter Piquecos pour s'éloigner de son camp contaminé ; on disait qu'à Piquecos même, les plus grands personnages de la cour se mouraient ; on citait « l'archevêque de Sens, grand ennemi de notre religion, » Phelypeaux sieur de Pontchartrain, secrétaire d'État du Roi, « aussi notre grand adversaire. » On disait que les chefs les plus expérimentés, comme M. de Lesdiguières, M. d'Estissac, avaient demandé au Roi congé de se retirer. Il est vrai que la maladie sévissait aussi dans la ville. Mais la foi et l'espérance soutenaient tous les cœurs.

On était au 10 novembre. L'hiver était commencé, des pluies continuelles rendaient le camp intenable. Rien n'avait été prévu, ni abris durables, ni approvisionnemens, ni hôpitaux ; l'artillerie était sans munitions (on avait tiré seize mille coups de canon) ; en raison de l'état des chemins, on était exposé à manquer de vivres. Il fallut bien prendre le parti de lever le siège. On décampa. Le Roi pliait bagage devant ses sujets. « Le mercredi 10, le Roi quitta son logis de Piquecos et vint loger à Montbeton.

Il passa, en y allant, devant mon logis et me dit, la larme à l'œil, qu'il était au désespoir d'avoir reçu ce déplaisir de lever le siège. » (Bassompierre.)

Luynes accusait tout le monde. Il accusait la Reine-Mère d'avoir voulu fomenter un tiers-parti dans le royaume. Il s'en prenait au temps, à la saison, aux troupes, aux généraux qui commandaient sous ses ordres. Payant d'audace, il écrit au prince de Condé une lettre où il lui reproche « qu'au milieu de ses plaisirs, il parle avec liberté d'une personne qui couche tous les jours de son reste pour le salut de l'État, » mais, ajoutant « qu'il espère d'être quelque jour assez heureux pour faire sentir à ses ennemis l'injustice de leurs plaintes. »

Au fond, il se sent perdu. La honte et l'impuissance le dévorent. Il n'ose pas ramener le Roi à Paris, ni affronter, lui-même, sous le coup de son échec, la raillerie de la grande ville, où la Reine, Marie de Médicis, est rentrée en hâte. Autour de lui, ce ne sont plus que plaintes, blâme, défection, piège, péril. La Cour se venge et se prépare à l'accabler, s'il tombe. Ruccellaï seul lui restait fidèle.

En désespoir de cause, il se décide à aller mettre le siège devant Monheurt, petit château proche de Toulouse, qu'on croyait pouvoir emporter en un tour de main ; du moins, la campagne ne se terminerait pas sur un échec. Mais Monheurt se défend. Le connétable perd tout courage. Il fait venir un de ses amis, Contades : « Contades, dit-il, voilà ma compagnie défaite, Montauban que nous avons failli, Monheurt que nous ne pouvons prendre, les Huguenots, qui ne sont rien en effet, et qui résistent à la puissance d'un grand Roi. Qu'est-ce que cela? » Contades répondit que c'était la saison, les maladies, les pluies. « Non, dit-il, Contades, mon ami ; il y a autre chose que je ne puis dire. » Richelieu ajoute qu'il sentait que « Dieu n'était pas de son côté. »

Cet homme, qui avait été si constamment heureux, ne put supporter un pareil retour de la fortune. Dans les premiers jours de décembre, il fut atteint, lui-même, de la maladie. Il s'alita, se sentant frappé à mort. Ruccellaï, qui se piquait d'originalité, le soigna avec un dévouement touchant. L'éruption se fit mal et rentra. Le 15 décembre, Luynes était mort. La destinée, qui arrange si bien les choses, fit mourir, avec la faveur, le favori.

Louis XIII vit la mort de Luynes avec la froideur d'un

Bourbon et d'un roi. Il fit écrire, par ses secrétaires, des lettres suffisamment émues au beau-père du connétable, le duc de Montbazon, et à la veuve, qui d'ailleurs paraît avoir porté le deuil assez légèrement, puisque, quelques mois après, elle se remariait avec le duc de Chevreuse. Et puis, on ne parla plus du mort, qui, la veille, tenait une si grande place. « Quand on portait son corps pour être enterré dans le duché de Luynes, j'ai vu, dit Fontenay-Marcuil, au lieu de prêtres, deux de ses valets qui jouaient au piquet sur son cercueil, pendant qu'ils faisaient repaître leurs chevaux. »

II. — LES SILLERY. — LE CARDINALAT

Quelle situation pour Richelieu! quel revirement soudain! Que de méditations sur la conduite à suivre et sur celle qu'il convenait de conseiller à la Reine! On écrivit, tout d'abord, au Roi, une lettre dont les termes étaient pesés : la Reine lui conseillait d'agir désormais par lui-même, avec un bon Conseil; de ne partager son autorité avec qui que ce fût. La Reine ajoutait qu'elle-même n'y prétendait nulle part, ne demandant que l'affection et la confiance; elle déclarait son intention de se prêter uniquement à l'exécution de toutes les volontés du Roi. En un mot, elle ne voulait être, auprès du fils, rien autre chose que la mère : c'eût été reprendre, par la voie la plus naturelle, la plus douce et la plus forte influence.

Mais la Cour, remise du premier choc, veillait. Louis XIII était entouré d'un réseau d'ambitions très attentives. Autour de lui, les mailles se renouèrent promptement. Pour le travail des affaires courantes, il y avait, nécessairement, des gens ayant accès auprès du Roi : les ministres, les secrétaires d'État. Par la nature même de leurs fonctions, ils étaient gens de procédure couverte, mais patiente, toujours en garde et toujours aux aguets. Les circonstances leur étaient propices. Ils ne laissèrent pas échapper l'occasion. Ils se glissèrent entre le Roi et la Reine, durant le court intervalle qui sépare la mort de Luynes de la rentrée à Paris. Laissant couler les paroles et les sentimens, ils retardèrent autant que possible la rencontre. Quand elle eut lieu, il était trop tard. Le jeune Roi avait déjà pris de nouvelles habitudes.

Ces gens étaient d'anciens serviteurs de la couronne. L'un, le

père, Nicolas Brulart de Sillery était chancelier du royaume. Il occupait cette fonction depuis quinze ans. Henri IV l'avait choisi; Marie de Médicis l'avait gardé; il était un des « Barbons. » Le maréchal d'Ancre l'ayant écarté, Luynes l'avait rappelé et il avait vécu très effacé, et souvent très mortifié, sous la hautaine domination du favori. Depuis longtemps déjà, il avait trouvé moyen de glisser son fils, Puisieux, dans les fonctions de secrétaire d'État aux Affaires étrangères. En se faisant tous deux très petits, ils avaient vécu, et tissé leurs trames : ils avaient amassé une grande fortune, contracté des alliances, s'étaient constitué une manière de parti parmi le peuple des subalternes qui s'attache à ce qui dure. D'ailleurs, l'un et l'autre savaient le métier; ils eussent été de bons ministres, si on pouvait faire des âmes de ministres avec des âmes de commis.

Sillery était homme d'expérience, de prudence consommée, écrivant bien et beaucoup, doux, facile, insinuant. Un contemporain le dépeint en quelques traits précis : « il écoute paisiblement, répond doucement, prend hardiment et donne du galimatias longuement. » Son esprit inquiet était encore entravé par l'âge, l'avarice, la timidité et les impuissances qui viennent de l'extrême vieillesse.

Son fils, Puisieux, était né dans le sérail. Sous Henri IV, le père avait obtenu pour lui, alors qu'il n'avait que dix-sept ans, le titre et les fonctions de secrétaire d'État. Depuis lors, il avait vécu à la Cour, éloigné seulement, pendant quelques mois, au temps du maréchal d'Ancre. En prenant de l'âge et de la pratique, il avait su se rendre utile au duc de Luynes; il connaissait les affaires étrangères, savait parler aux ambassadeurs, savait surtout les écouter et les renvoyer à demi satisfaits, avec de bonnes paroles inutiles. Si la conduite des affaires extérieures pouvait se réduire à une perpétuelle abstention, il eût été l'idéal des ministres. N'ayant pas une idée à lui, il prenait celles des autres, et comme il en changeait souvent, il paraissait en avoir beaucoup; il entretenait ainsi sa réputation, par une tactique assez habile de plagiat discret et d'évolutions sournoises. Un pamphlet du temps dit, à propos de ce personnage : « Il faut que vous sachiez que, de tout temps, on a appelé Galbouziers ceux qui prennent le nom de celles qu'ils épousent. » Or, Puisieux était très honoré de l'alliance d'une Étampes de Valençay, et c'était une opinion à la Cour que, si l'on voulait obtenir une fa-

veur, ou un service, ou même une décision, il fallait les demander à « la Puisieuse : » c'est ainsi qu'on l'appelait. Quant au mari, on l'avait baptisé un « hermaphrodite d'État. » C'était, dit Vittorio Siri, un homme irrésolu dans les affaires, inconstant dans les paroles qu'il donnait et plus artificieux que véritablement habile. Certains projets ambitieux et je ne sais quelles espérances du côté de la Cour de Rome le rendirent dépendant du Pape. » Bassompierre dit de lui : « craintif et peureux. » Rohan, dans sa manière sèche, achève le portrait : « Puisieux, dit-il, homme de petit courage et dont l'industrie ne consistait qu'à tromper. »

C'étaient ces deux hommes que la fortune mettait, maintenant en travers de la destinée de Richelieu, comme si elle eût voulu que le Roi Louis XIII fît le tour de toutes les insuffisances, avant d'appeler l'homme que la voix publique désignait. L'évêque, dans le premier moment, ne sut pas contenir son impatience. Son ambition si vive avait déjà la main tendue pour saisir le pouvoir. Laissons-le parler lui-même : « Dès que le Roi fut rentré à Paris, le 28 janvier (c'est-à-dire près de six semaines après la mort du connétable), on proposa d'abord si la Reine aurait entrée dans les Conseils. On dit au Roi qu'il était à propos qu'il eût confiance en elle, mais qu'il ne devait pas l'appeler au maniement de ses affaires, parce que l'amour qu'il avait pour elle ferait que, bientôt, elle partagerait avec lui l'autorité... Cette résolution ayant été communiquée à la Reine, je me chargeai de faire entendre aux ministres que, s'ils désiraient la gloire du Roi, la satisfaction publique et leur utilité particulière (que de choses à la fois !), ils devaient porter le Roi à lui donner cette place due à sa qualité et à l'honneur du Roi. » Mais les ministres ne se laissèrent pas convaincre. « Rien ne put les émouvoir... » Il est vrai, ajoute-t-il aussitôt, « qu'ils ne s'y opposaient pas tant par aversion qu'ils eussent contre elle que par la crainte qu'y étant une fois établie, elle m'y voulût introduire. Ils connaissaient en moi quelque force de jugement, ils redoutaient mon esprit, craignant que, si le Roi venait à prendre quelque connaissance particulière en moi, il me vînt à commettre le principal soin de ses affaires... ils avaient apposté des gens pour lui rendre toutes mes actions suspectes et odieuses... » S'il en était ainsi, il eût pu s'épargner la démarche.

Sa hâte même mit tout le monde en méfiance, et le Roi

plus que tout le monde : « A l'égard de la Reine-Mère, dit le nonce Corsini, le Roi est plein de soupçon qu'elle ne veuille l'assujettir comme du temps de Concini. Lorsqu'on voit auprès d'elle l'évêque de Luçon, on peut redouter que celui-ci ne prenne pied trop avant; car sa cervelle est ainsi faite qu'il est capable de tyranniser la mère et le fils. »

Cependant les ministres avaient bien compris qu'ils n'étaient pas assez forts pour résister seuls à l'intrigue de la Cour et à l'influence de la Reine-Mère, conseillée par un homme tel que l'évêque de Luçon. Ils cherchaient, autour d'eux, des appuis; ils se rapprochèrent du prince de Condé. Celui-ci était accouru de Berry à Châteauneuf-sur-Charente, aussitôt la mort du connétable, pour saluer le Roi. C'était un homme hardi, ambitieux, impudent, haut à la main, de langage mordant et qui se considérait toujours comme l'héritier du trône, en cas de disparition soudaine du Roi et de Gaston d'Orléans, sans postérité. Après avoir lié partie avec les protestans, pendant la Régence, il s'était, après sa captivité, donné corps et âme au parti catholique et il résumait sa politique présente en une formule très simple : opposition constante à la Reine-Mère. Il devint donc, à la Cour, l'allié naturel des ministres. Mais ils étaient, à ses yeux, de bien petites gens, et il était décidé à les mettre dans sa poche. Il commença par rompre en visière à la Reine-Mère. Ce fut encore le fameux Ruccellaï qui fut la cause active de ces nouveaux dissentimens. Une querelle très vive qu'il sut provoquer rompit toutes les mesures si prudemment prises par l'évêque de Luçon. Marie de Médicis s'emporta, cassa les vitres, prétendit mêler la Reine régente à la querelle, et le Roi dut, avec froideur, la ramener à la raison.

Il fallait donc, au moins pour un temps, s'accommoder de cette situation nouvelle qui n'avait, au fond, qu'une seule raison d'être et de durer : la crainte que l'évêque de Luçon inspirait au monde politique, tandis qu'une opinion universelle l'appelait aux affaires. Il était indispensable, il était inévitable; mais précisément à cause de cela, il était odieux. Toutes les médiocrités étaient conjurées contre lui. Elles l'eussent emporté, si elles n'eussent été des médiocrités.

Il comprit qu'il fallait attendre encore. Mais il se rendait compte ainsi que la situation était déjà différente de ce qu'elle était du temps du connétable. Personne n'était plus assez fort,

ni assez autorisé pour le traiter maintenant en adversaire public. Il fallait le ménager et pactiser avec lui. Il ne songea plus qu'à mettre le sceau à une autorité désormais indéniable, en s'assurant le prestige de la pourpre cardinalice.

Dès le 22 janvier, Marie de Médicis avait posé la question en termes catégoriques à Puisieux. La lettre qu'elle adressait au ministre était aigre et ferme. C'était à prendre ou à laisser; elle mettait son amitié à ce prix : intervenir franchement à Rome pour obtenir le chapeau. Puisieux avait été le complice de la manœuvre déloyale de Luynes. Mais il n'était pas de taille à reprendre le jeu. Il essaya de s'en tirer en biaisant. Il laissa entendre qu'il assurerait le chapeau à l'évêque, si celui-ci prenait l'engagement d'aller résider à Rome. On eût fait d'une pierre deux coups, puisque, en même temps, on séparait la Reine-Mère de son confident. Richelieu eut l'air de condescendre à ce qu'on réclamait de lui. Puisieux envoya donc à Rome une expédition officielle en faveur de la promotion. Immédiatement, Richelieu prit acte par une lettre écrite à Puisieux : « Cela étant, je recevrai, sans doute, par votre moyen, l'honneur qu'il plaît au Roi me procurer en considération de la Reine sa mère et vous supplie de croire que je cesserai plutôt de vivre que de manquer à embrasser soigneusement toutes les occasions que je pourrai pour me revancher des obligations que je vous aurai. » A la rigueur, on pourrait prendre cela pour un engagement.

Sur ces données, on fit une espèce de trêve. La Reine-Mère entra au Conseil, où Condé avait pris ses sûretés contre elle. Il disait « qu'on ne lui donnerait connaissance que de ce qu'on voudrait, et qu'on se servirait d'elle pour autoriser les décisions auprès des peuples. » Elle fut assez habile pour se tenir coite au début; cherchant à lire dans les yeux du Roi, s'appuyant sur les plus sages et les plus expérimentés, comme Schomberg. L'évêque de Luçon la dirigeait toujours du dehors.

Mais l'heure arriva où il fallut bien compter avec elle. Cette grave question de l'attitude à prendre à l'égard des protestans était restée en suspens. Le Roi avait quitté le Midi sur un échec; son autorité était méconnue et bafouée; il avait laissé le duc d'Elbeuf avec les débris de son armée pour contenir les protestans pendant l'hiver. Mais le retour de la belle saison forçait à prendre un parti.

D'autre part, les affaires du dehors s'aggravaient. Les Espa-

gnols bloquaient Juliers; la trêve de Hollande était expirée et les Pays-Bas demandaient des secours à la France; l'occupation de la Valteline par les Espagnols s'éternisait. Ce ne sont pas là des questions que l'on règle par des phrases de Cour et par des propos de diplomate. Le Conseil dut donc en délibérer.

Sur l'avis de Richelieu, la Reine-Mère se prononça franchement contre le projet de reprendre les hostilités à l'intérieur. Le prince de Condé, au contraire, emporté par ses engagemens envers le parti catholique, fit décider que le Roi se mettrait de nouveau en personne à la tête de son armée pour en finir avec les protestans.

Le Roi quitta Paris, le 21 mars, jour de Pâques-Fleuries, presque à la dérobée, en costume de chasse, sans escorte et sans apprêt, « emporté par l'ardeur qu'avait Monsieur le Prince de voir les choses engagées. » La Reine-Mère se décida à l'accompagner. Quinze jours après, Louis XIII était à Nantes; il marchait contre Soubise qui occupait l'île de Riéz. Étonné de cette marche rapide, Soubise essaya de se dérober, mais le Roi, s'avançant hardiment, quoique ses troupes fussent inférieures en nombre, l'accula à la mer et lui fit éprouver une sanglante défaite. La Reine-Mère tomba gravement malade, de fatigue et de dépit, à Nantes. Le Roi la laissa et, suivant la côte océane, marcha vers le Midi.

Partout, ses armes furent heureuses; il prit Royan, laissa la Rochelle bloquée par une armée que commandait le comte de Soissons, fit capituler Sainte-Foy, où le vieux La Force vint à composition, ramassa, en passant, toutes les places de Sully dans le Quercy, prit, en huit jours, Négrepelisse, qui fut mise à sac, Saint-Antonin, où la lutte fut si terrible que les femmes mêmes y eurent part et que presque tous les défenseurs se firent tuer sur la muraille. Montauban avait réparé ses fortifications, muni sa garnison et comptait arrêter le Roi. On n'osa pas l'affronter. Par Toulouse, l'armée royale gagna Castelnaudary, Carcassonne, Narbonne, Béziers, et s'avança sur Montpellier, place importante qui commandait les communications entre le Languedoc, les Cévennes et le Dauphiné.

On était déjà vers la fin du mois d'août. Montpellier ne s'attendait pas à être attaquée; sa muraille était « de papier » (Rohan). Mais la population était décidée à se défendre. Rohan fit faire, à la hâte, des fossés, des levées de terre et quelques fortifications, par un habile ingénieur, M. d'Argencourt. Le vieux

Bouillon, qui assistait mélancoliquement à la ruine de tous ses grands projets, lui avait promis un secours du dehors; en effet, il traitait avec Mansfeld.

Rohan, fidèle à sa tactique antérieure, se tint hors de la place. Mais il avait mis dans la ville ses meilleures troupes, ses meilleurs officiers, et notamment, le consul Dupuy qui avait été un des héros du siège de Montauban. Lui-même se multiplie et déploie une habileté et une activité sans pareille. Il n'avait que 4000 hommes de pied et 500 chevaux. Il tient tête à une armée de 30000 hommes commandée par le Roi en personne : « Dénué de tout, traversé par ceux de sa religion qui l'accusaient d'ambition et d'ignorance dans le métier de la guerre, il soutint, à lui seul, son parti presque entièrement abattu... Insensible aux intempéries, accompagné d'une poignée de gens, parfois seul et inconnu, il parcourt les montagnes, réveille les courages, arme les gentilshommes et les paysans, les jette dans la ville d'abord, puis sur les derrières de l'armée du Roi; sa présence crée des armées. »

Les événemens se reproduisirent à peu près tels qu'ils avaient été, à Montauban, l'année précédente. Au bout de six semaines, on n'avait pas encore d'espoir de prendre la ville. On avait perdu beaucoup de monde par la faim et par les maladies. De grands personnages comme le cardinal de Retz, mouraient. Le duc de Montmorency était blessé; le duc de Fronsac, Zamet, le marquis de Beuvron, Canillac, Montbrun, l'Estrange, Combalet tués. Les femmes de la ville se battaient sur le rempart. Plusieurs assauts, imprudemment livrés, avaient été repoussés. Condé, qui les avait conseillés, était désemparé. Bassompierre y avait compromis sa réputation auprès du Roi. On pouvait craindre un nouvel échec, et bien plus grave, cette fois, car il eût détruit l'effet d'une si brillante campagne.

Le Roi fut trop heureux d'entendre aux ouvertures de paix qui, dans ces circonstances critiques, lui furent faites, de la part du duc de Rohan; celui-ci se sentait, de son propre aveu, à bout de ressources. Il eut recours au vieux Lesdiguières qui, depuis quelques semaines, s'était converti et que le Roi, pour aider à la conversion, avait nommé connétable. Son expérience et son autorité tirèrent le Roi et le royaume d'embarras. La paix de Montpellier n'abattait pas encore le parti protestant. Cependant, elle lui portait un coup terrible. Seules, La Rochelle et Montauban

restaient places de sûreté. Le Roi entrait dans Montpellier comme s'il eût reçu la ville à composition. Pourtant, une fois encore, il traitait avec ses sujets. Le prince de Condé s'éleva fortement contre cette transaction. La paix se fit malgré lui et contre lui. Dès qu'il vit les négociations définitivement engagées, par un coup de tête, il quitta la Cour, le 9 octobre, et s'en alla en Italie et à Notre-Dame de Lorette. Il ne pouvait prendre plus mal son temps pour faire ses dévotions.

En effet, dès qu'il fut parti, la cabale adverse monte aux nues. Tout le monde est à la paix; on ne le traitait plus que comme un boute-feu. La Reine-Mère qui, de Nantes, était allée aux eaux de Pougues, où elle avait passé l'été, revenait vers la Cour, et se rendait auprès du Roi, toute fraîche et ragaillardie. Les articles de la paix furent arrêtés, le 9 octobre. Le 18 octobre le Roi entra dans la ville et il la quitta le 29 octobre. Le rendez-vous général était à Lyon.

Le Roi n'était qu'à demi fier d'un succès qui n'avait pas été complet. Les ministres, furieux contre Condé, ne savaient s'ils devaient se féliciter ou se plaindre de son départ. Dans la période d'incertitude qui avait précédé la conclusion de la paix, ils avaient compris qu'ils n'étaient pas assez forts pour rester entre les deux partis. Brouillés avec le prince, ils devaient nécessairement se rapprocher de la Reine-Mère.

Ils avaient un moyen de tout arranger. La mort du cardinal de Retz laissait vacant un des chapeaux attribués à la couronne de France. Il était bien difficile d'empêcher, cette fois, la promotion de l'évêque de Luçon. Richelieu s'était soigneusement tenu à l'écart pendant toute la maladie de la Reine-Mère. S'étant depuis six mois, replié dans le silence, il paraissait moins dangereux. Durant cette période, on l'avait vu se prêter aux tentatives de rapprochement même avec ses adversaires; il s'était concilié des amitiés précieuses dans le Conseil, et notamment celle du président Jeannin. Le Père Arnoux, qui avait repris quelque influence, lui écrivait des lettres de plus en plus affectueuses. La Sorbonne l'avait nommé son proviseur, le 9 août, et avait ainsi lié à sa fortune tout un monde bruyant et agité. Quant à la Reine-Mère, elle accablait les ministres de ses objurgations. En cas d'échec nouveau, sa passion se changerait en hostilité déclarée, et les Sillery, brouillés avec Condé, ne pouvaient plus se passer d'elle.

D'ailleurs, Rome était lasse du double jeu qu'on lui faisait jouer. Le pape déclarait au cardinal de Sourdis qu'il ne ferait plus de promotion sans y comprendre l'évêque de Luçon. Quand les choses sont sur le point de se faire, tout le monde s'y emploie avec ostentation. Le nonce Corsini, qui eût voulu temporiser pour se réserver le chapeau à lui-même, est débordé. Enfin, Louis XIII se déclare : « Le Roi ayant su qu'on cherchait encore à empêcher la promotion de l'évêque de Luçon, s'est mis en colère et a commandé à son ambassadeur, nonobstant tout ce qui a pu être dit au nonce, de faire de vigoureuses instances en faveur de Richelieu. »

Les ministres n'avaient plus qu'à s'incliner. La mort dans l'âme, et sentant bien qu'ils signaient leur perte, ils transmirent les ordres du Roi et demandèrent sans réticence, cette fois, la nomination de Richelieu comme « cardinal de couronne. » Puisieux écrit : « J'ai fait mon office en faveur de l'évêque de Luçon contre l'attente de plusieurs. Mais, vous savez mon humeur qui est, après Dieu, de préférer l'intérêt du Roi à toutes passions et considérations privées. »

L'évêque de Luçon fut promu cardinal, le 5 septembre 1622.

La nouvelle annoncée au Roi, par son ambassadeur, le commandeur de Sillery, frère de Puisieux, dans une lettre datée du jour même, fut connue à Avignon, le 14 septembre. Aussitôt, Marillac la transmit à la Reine, qui était en route pour se rendre de Pougues à Lyon : « Monseigneur, écrivait-il au nouveau cardinal, la Reine vous dira de sa bouche s'il lui plaît que vous êtes cardinal; car je n'oserais entreprendre sur Sa Majesté de vous annoncer cette bonne nouvelle. » En effet, c'était bien le moins que Marie de Médicis lui apprît elle-même ce qu'elle avait fait de lui. La lettre fut reçue par la Reine à la Pacaudière, bourg entre La Palisse et Roanne. Nous ne savons rien de ce qui se passa entre la veuve de Henri IV et le nouveau cardinal. Mais il est permis d'imaginer les effusions intimes d'une femme déjà sur le déclin au moment où elle assurait la fortune de l'homme jeune et supérieur qu'elle avait su choisir.

Une fois assuré de l'avenir, le nouveau cardinal montre ce qu'il est : un homme fait pour commander aux hommes. Le voilà, soudain, dans son naturel. Il entre dans son personnage avec une dignité et une aisance parfaite. Pas un mot d'édification ; aucune affectation, aucune mômerie. La pourpre, c'est, pour lui,

la consécration de la situation qu'il occupe dans le monde, dans l'État ; c'est l'entrée dans les Conseils et la voix dans les délibérations importantes. C'est une situation éclatante, une autorité indiscutée, une ressource peut-être, en cas de péril ; pas autre chose. Observez que pas une fois dans tout le reste de sa carrière, ce cardinal de l'Église romaine n'a manifesté l'intention d'aller à Rome. Il négligea complètement le voyage *ad limina*. A quelque temps de là, il y eut un conclave : personne n'eut l'idée de l'y envoyer tenir sa place; il était convenu que cet homme n'était pas de ceux dont le suffrage se mêle avec celui des autres. Parmi ceux qui le félicitent, Balzac traduit, en termes excellens, une impression qui est celle de tous : ce qu'on attend de lui, *ce sont des actes*. Ce bon La Cochère, heureux et fier de son succès, écrit de Rome : « Il me semble que je n'ai plus rien à désirer en ce monde, puisque M. de Luçon est cardinal... Il faut bien que Dieu le destine à la continuation des grandes actions auxquelles il s'est déjà plusieurs fois employé, puisqu'il l'a élevé à la dignité qu'il mérite, contre les plus puissans empêchemens qui se soient peut-être jamais rencontrés à une pareille occasion... » Dès la première heure, pour tous et pour lui-même, il est reconnu et consacré « Cardinal d'État. »

A peine nommé, il se met, par un mouvement naturel, à sa vraie place, c'est-à-dire parmi les grands seigneurs-nés. Sa dignité nouvelle ne fait qu'achever sa nature. Il a trente-sept ans : maigre, élancé, la barbe et les cheveux bruns, l'œil clair et pénétrant, il est encore beau, si la beauté est compatible avec une si évidente et si intimidante supériorité. Il a le teint mat des hommes que les veilles consument, que les pensées rongent et qui souffrent. Il est, exactement, de ceux dont on dit que la lame use le fourreau : et, en effet, long, mince et flexible, il semble une épée. Il met le bonnet rouge de cardinal sur sa tête triangulaire. Il s'enveloppe des plis abondans de sa pourpre. Ainsi il entre, tout rouge, dans l'histoire, réalisant la plus complète et la plus puissante physionomie de « cardinal » que l'imagination et l'art aient jamais pu rêver.

Aussitôt qu'il eut appris la nouvelle de son élévation à la pourpre, Richelieu quitta la Reine pour aller remercier le Roi. Il descendit, encore une fois, ce cours du Rhône qui le vit si souvent aller et venir, selon les diverses phases de sa fortune. Il trouva le Roi à Tarascon, le suivit à Avignon, où il retrouva

les souvenirs si récens des mois d'exil et de disgrâce, puis à Lyon, qui fut pour lui, à partir de cette date, la ville des grands événemens. La remise de la barrette eut lieu le 10 décembre. A Rome, on s'était disputé l'honneur d'apporter le bonnet au nouveau cardinal; ce fut le comte Giulio qui s'acquitta de cette mission.

La cérémonie se fit dans la chapelle de l'archevêché. Selon la coutume, ce fut le Roi qui remit le bonnet. Richelieu remercia dans une harangue qui passa, en son temps, pour une pièce admirable et qui est, surtout, un morceau très travaillé. Sur la minute de ce discours qui a été conservée, on voit que le cardinal avait, tout d'abord, préparé un paragraphe à l'adresse de la Reine-Mère. Il le remplaça, dans la cérémonie publique, par un beau geste. Il se dirige, tout à coup, vers la Reine, il met à ses pieds le bonnet rouge et il lui dit : « Madame, cette pourpre dont je suis redevable à la bienveillance de Votre Majesté me fera toujours souvenir du vœu solennel que j'ai fait de répandre mon sang pour votre service. »

Le soir, le cardinal de Richelieu prit possession de sa nouvelle situation à la Cour en offrant un magnifique festin où la Reine elle-même assista et où les princes et les seigneurs se firent un devoir de figurer.

III. — LA CHUTE DES SILLERY

La paix de Montpellier venait de mettre fin aux complications intérieures. L'attention publique était absorbée presque exclusivement par les affaires extérieures. Tout le monde comprenait que, parmi les grands événemens qui se développaient en Europe, la France devait avoir les mains libres pour intervenir au besoin.

La France est chassée de l'Allemagne, ses droits, ses intérêts, les engagemens sont méprisés dans la Valteline. Ses deux adversaires l'emportent partout; pour la première fois, le cercle de fer de la domination austro-espagnole s'est fermé autour d'elle; ses alliés sont ruinés, abattus ou hésitans; et les deux ministres, Sillery et Puisieux, absorbés et affolés par l'intrigue de Cour, ne songent qu'à sauver, par les plus basses compromissions, les restes d'une autorité qui s'effondre.

De la France entière, une immense huée commence à s'élever contre eux. Ce que tout le monde comprend, c'est que ces mi-

nistres sont là, non pas en raison de leur mérite, mais uniquement pour empêcher l'arrivée au pouvoir de l'homme qui, seul, dans ces circonstances difficiles, serait capable de conduire les affaires. On sait que le Roi, jeune, ignorant et obstiné, est entretenu, savamment, dans l'idée que cet homme sera, pour lui, non un ministre, mais un maître. On sait que toute la Cour appréhende le retour aux affaires du personnage dévoué uniquement au bien public, qui planera au-dessus de tous les intérêts louches, de toutes les intrigues basses et qui mettra, s'il le faut, tout le monde à la raison. Les médiocrités restent coalisées contre lui et font bloc dans cet étroit espace qui s'appelle la Cour. Ce qu'elles détestent en lui, c'est sa capacité, son intégrité, cette âme altière qui ne veut pas dépendre. Les quelques mois qui s'écoulent maintenant ne sont rien autre chose que la lutte entre l'ascension fatale d'un génie nécessaire et la résistance lamentable d'une coalition qu'épouvante sa marche irrésistible. Il l'écrivit lui-même, plus tard, rappelant les temps médiocres : « J'ai eu ce malheur que ceux qui ont pu beaucoup dans l'État m'en ont toujours voulu, non pour aucun mal que je leur eusse fait, mais pour le bien qu'on croyait être en moi. Ce n'est pas d'aujourd'hui que la vertu nuit à la fortune et les bonnes qualités tiennent lieu de crimes. On a remarqué de tout temps que, sous de faibles ministres, la trop grande réputation est aussi dangereuse que la mauvaise et que les hommes illustres ont été en pire condition que les coupables. » C'est encore un mot qu'il faut lui emprunter : « il n'y avait qu'à laisser faire le temps et à se consoler en cette attente. »

Autour de lui, les vœux et les témoignages abondent; son grand adversaire d'autrefois, le Père Arnoux, s'écrie : « Quand donc prendrez-vous le timon? » Balzac signale ces « capacités que Dieu promet longtemps aux hommes avant que de les faire naître. » Voici, maintenant, l'avis de Malherbe dans une lettre qu'il écrivait un peu plus tard, dans l'intimité, à son ami Racan : « Vous savez que mon humeur n'est ni de flatter ni de mentir, mais je vous jure qu'il y a, en cet homme, quelque chose qui excède l'humanité et que, si notre vaisseau doit jamais vaincre la tempête, ce sera tandis que cette glorieuse main en tiendra le gouvernail. »

Voici la voix publique, qui s'exprime en termes naïfs et sincères :

Monseigneur de Luçon, vous êtes la lumière.
C'est vous qui par sagesse et qui par bonne foi,
Vos offices rendant, nous donnerez la loi.]

. . . . . .

Si que chacun crie au seigneur de Luçon
Après ténèbres, viens. J'espère en ta leçon.
Post tenebras spero lucem.

Voici l'avis de ceux qui le défendent : « Pour le cardinal de Richelieu, les courtisans le tiennent raffiné jusqu'à vingt-deux carats, et les clairvoyans ont opinion que son naturel courageux l'engagera à bien faire pour avoir de la gloire... Issu d'un père bon Français, il imitera un si brave cavalier... Sans s'arrêter aux intérêts de l'Espagne, ni des cagots, il embrassera ceux de Votre Majesté comme un autre cardinal d'Amboise, afin de relever cet État menacé de ruine évidente... sa prudence et sa dextérité incomparable au maniement des affaires ont été les échelons qui l'ont fait monter à ces hauts degrés d'honneur et de gloire qu'il tient en l'Église et en l'État... il conjoint une si grande solidité de jugement à une si grande vivacité que jamais qualités contraires ne se virent tempérées par une si puissante harmonie... il est comme le flambeau qui, pour éclairer, se consume lui-même, attendu que l'État, recueillant les fruits de son travail et de ses veilles, il ne fait que ruiner le peu de santé qu'il a, comme une hostie immolée pour le salut public... »

Voici, maintenant, la voix de ses ennemis déclarés : « Plusieurs personnes le connaissoient homme d'un esprit subtil et qu'on ne peut aisément surprendre, parce qu'il est toujours en garde, qu'il dort peu, travaille beaucoup, pense à tout, est adroit, parle bien et est assez instruit des affaires étrangères. » Il faut une singulière force dans la vérité pour arracher de tels éloges.

Voici, enfin, l'opinion des diplomates étrangers. Témoins attentifs et intéressés, ils disent ce qui est nécessaire à l'instruction de leurs gouvernemens. Ce sont leurs correspondances secrètes qui nous font assister au drame qui se joue autour de la faveur royale, au cours de cette année suprême, où les derniers efforts sont faits pour barrer la route au génie. Le nonce écrit en janvier 1622 : « les anciens ministres, devenus tout-puissans, redoutent son cerveau trop actif (*cervello forse troppo gagliardo del vescovo di Lusson*). » Il répète en janvier 1623 : « Le car-

dinal de Lusson ne pourra jamais s'entendre avec eux, tant ils redoutent son intelligence et son talent. » L'ambassadeur vénitien témoigne de sa réserve (mars 1623) : « Les conseils se tiennent dans la chambre de la Reine-Mère et le cardinal de Richelieu affecte de plus en plus de s'éloigner du gouvernement. »

Voulons-nous saisir au naturel le jeu des subalternes et même de la valetaille : tout ce qui entoure la Reine-Mère vient faire ses confidences au résident florentin. Ce diplomate n'aime pas le cardinal. Il écrit : « J'ai été mis au courant par le moyen des femmes de chambre et de l'apothicaire, étant très familier avec ces gens de mon pays. Ils viennent souvent exhaler confidentiellement avec moi leur passion et particulièrement celle que fait naître en eux la domination superbe et intéressée du cardinal qui veut tenir bas, soit par ambition, soit par avarice, tous les autres serviteurs de la Reine... Ils me dirent que ce cardinal seroit encore la cause d'une nouvelle ruine pour la Reine, parce que le Roi ne pouvoit pas le souffrir;... ils me dirent aussi que le Roi avoit, à ce propos, lancé de la belle façon quelque brocard à la Reine; mais qu'elle ne veut pas comprendre. » Et voici un seul mot qui, à lui seul, résumerait tout : « M. le cardinal de Richelieu qui, pour sa valeur personnelle, est très redouté... » Il faut finir par cette phrase écrite encore par le résident florentin, le 16 février 1624, et qui prouve que, jusqu'au dernier moment, la cabale n'a pas désarmé : « Le Roi, dit-il, voudrait bien que la Reine sa mère acceptât que le cardinal de Richelieu s'en allât pour quelque temps à Rome et qu'elle voulût bien se servir pour principal ministre de M. de Brèves ou d'un personnage semblable... C'est là la raison qui met encore quelque obstacle à une entente complète entre le Roi et sa mère; car, il est très certain qu'aujourd'hui, il n'y a plus de mésintelligence entre eux; mais le Roi ne peut pas s'empêcher d'avoir en tête certains scrupules relatifs non pas à la fidélité, mais *à l'esprit altier et dominateur du cardinal.* »

La preuve est faite : mais il fallait faire cette preuve. Jamais un homme en passe du pouvoir ne fut mieux compris, mieux deviné, plus impatiemment attendu par ses contemporains; jamais un homme n'eut, autour de lui, un tel cortège d'estime, de vœux et d'applaudissemens; jamais un homme ne fut, dans toute la force du terme, « appelé » comme le fut Richelieu. Il avait été ministre quelques mois à peine, dans les temps trou-

bles de la faveur du maréchal d'Ancre; sa conduite, pendant les longues années qui séparent sa chute de son second ministère, avait pu paraître suspecte; tout le monde savait que le Roi, qui l'estimait peut-être, ne l'aimait pas. Cependant l'éclat de son intelligence était tel qu'il éblouissait les yeux et forçait les suffrages. On savait pertinemment qu'il avait un génie extraordinaire, avant qu'il l'eût déployé. Son regard pénétrait les esprits. Une sorte de magnétisme rayonnait de lui. D'une main souple, il dénouait les difficultés et les humeurs. Sa présence était active. Il parlait : c'était une sirène. Il avait toujours raison : c'était un maître.

Cette année est, d'ailleurs, une des plus pitoyables de notre histoire. Elle se consume en luttes vaines, en intrigues médiocres, en un confus amas d'erreurs, de fautes et de manèges mesquins, tandis qu'autour de la France, les événemens les plus graves se développaient et montaient comme une puissante et désastreuse marée.

Le Roi est rentré à Paris. Il y vit dans l'inaction et dans la mauvaise humeur, dégoûté de lui-même et des autres. Assez soucieux de son devoir de roi pour sentir qu'il y a mieux à faire que ce qu'on fait, trop inexpérimenté et trop timide pour discerner et décider ce qu'il convient de faire, il cherche des conseils qu'il ne se résout pas à suivre. Sa méfiance est toujours en éveil. D'ailleurs, il n'est pas heureux, son ménage ne va pas. La reine Anne trompée par des amis imprudens se prête mal volontiers à ses fantaisies d'enfant triste et exigeant; elle est jeune; elle voudrait rire, s'ébrouer; elle cherche des jeunesses pareilles à la sienne. Lui, survient parmi ces gaîtés; renfrogné et morose il boude dans un coin. Sa présence est une gêne; il le sent; il le voit; il souffre. Et puis, on dirait que l'approche de la femme l'effraye.

D'ailleurs, la jeune Reine ne l'encourage pas : deux fois, elle devient grosse; deux fois par imprudence, par jeu, par gaminerie, elle se blesse, c'est comme un sort jeté sur le ménage royal. Le Roi est un mari médiocre; la Reine, qui s'est formée tardivement, appartient à cette famille d'Espagne si affinée, si épuisée, qu'on se demande si l'arbre peut encore porter des rejetons. Le frère du Roi, Monsieur, Duc d'Anjou grandit. On s'habitue à voir, en lui, l'héritier présomptif. Le Roi commence à le prendre en jalousie; la jeune Reine regarde avec

quelque attention ce jeune beau-frère, joli gamin, noir, vicieux et hardi; elle se plaît en sa compagnie. Quant à la Reine-Mère, elle couve, d'une tendresse maternelle, l'avenir de cet autre enfant; elle est Médicis; en cas d'accident, la destinée de sa grand'tante Catherine, qui, pendant cinquante ans, grâce aux régences, a été reine de France, ne lui déplairait pas.

Le Journal d'Héroard nous raconte, jour par jour, la vie du Roi : c'est toujours cette chasse obstinée, effrénée qui, par l'exagération niaise, volontaire, têtue, a quelque chose d'attristant. Cet homme ne peut donc pas se trouver en face de lui-même? Le roi de France n'a-t-il donc d'autre fonction publique que de courir le cerf ou le renard? « Le 6 mars, mercredi, il va à Versailles à la chasse, revient au galop, comme il étoit allé; va chez la Reine sa mère. — Le 8, vendredi; il va à la chasse à Versailles, prend un renard, fait la curée. — Le 9, samedi. Il entre en carrosse et va pour la chasse à Versailles, y dîne; après, monte à cheval, va courir un cerf, le prend, revient de bonne heure et prend un renard. Après souper, il va en sa chambre, fait faire son lit, qu'il avoit envoyé quérir de Paris, y aide lui-même. — Le 10, dimanche. Il va à la messe, puis courir un renard, après-dîner, monte à cheval et arrive à Paris. Il va chez la Reine sa mère, au sermon, puis va jouer à la paume. »

Voulez-vous une autre journée un peu moins monotone, celle du 20 février 1623, par exemple : « Il va à la volerie plénière par les plaines du Roule, vers celle de Saint-Denis; les Reines et les Dames y vont aussi. Elles s'en reviennent et lui, sans découvrir son dessein à personne, va au Bourget, loge à une hôtellerie, y fait lui-même tout. Il étoit en eau, de peine, change de chemise, soupe, à six heures, de la viande qu'un poulaillier de Senlis portait à des conseillers et à Messieurs des Comptes à Paris; mange peu. Il n'avait aucuns officiers qu'un porte-manteau; M. le grand écuyer Bellegarde lui fait son lit; il s'enveloppe dans sa mandille doublée de panne de soie, et se met sur le lit. » A quoi pense-t-il l'adolescent songeur, les yeux grands ouverts, étendu dans sa cape espagnole? Il se dit, peut-être, que Luynes lui manque bien. Il est seul; ses ministres sont assommans et ridicules. Il se moque d'eux, tout le premier. Il n'a personne; il ne lui reste que sa mère.

Celle-ci, par l'autorité de l'âge, du sang, reprend de l'influence; elle l'entoure d'une assiduité attentive; sortant de son

naturel, elle se lève plus tôt; surtout qu'on la réveille si le Roi la demande, en partant pour ses chasses. Elle est toujours prête. C'est qu'elle a la pensée constante de son ami; les femmes ont des nerfs d'acier pour le service de leurs passions. Le Roi, dominé par ce travail de captation réfléchie, se serait déjà laissé faire et abandonné à la volonté maternelle, s'il n'entrevoyait parfois, derrière une tenture, cette figure triangulaire et ce regard noir qui l'observent.

Alors, il se dérobe brusquement. Les ministres profitent de ces alternatives, de ces boutades, de ces bourrasques. Ils font leur main sur tout, s'enrichissent effrontément, poussent les leurs dans les places, dans les ambassades, éloignent les capacités qu'ils soupçonnent de leur nuire; c'est ainsi que Schomberg, surintendant des finances depuis 1619, homme sûr, expérimenté, bon au conseil, et bon à la guerre, est éloigné, le 20 février 1623, par une brusque résolution du Roi qui est passé maître, décidément, dans l'art de renvoyer les ministres. Louis XIII, il est vrai, n'a consenti à ce renvoi que sur l'insistance de ces ministres. Il leur en garde rancune. Cette décision, de leur part, est doublement une faute, elle mécontente le Roi et remplace Schomberg, qui est sûr, par un courtisan habile qui les trahira, La Vieuville.

Le Roi marque, une première fois, son dépit contre Sillery en accordant la préséance dans le Conseil au cardinal de La Rochefoucauld sur le connétable et sur le chancelier. Les gens avisés voient poindre, sous cette intrigue, les ambitions prochaines de l'autre cardinal, toujours dans la coulisse, et qui, d'avance, marque sa place. Cependant le Roi dissimule encore; une nouvelle prétention des Sillery met le comble à leur fortune et rapproche, en même temps, l'heure de la catastrophe. Caumartin, qui avait reçu les sceaux à la mort du duc de Luynes, vient à mourir. Le vieux Sillery qui ne s'était jamais consolé de les avoir perdus, les réclame, avec la maladresse d'un vieillard obstiné et intéressé. Le Roi les lui abandonne comme un jouet. Mais il trouve ces gens bien envahissans; il a désormais l'oreille ouverte à toutes les critiques.

La Cour, l'opinion, sentaient que cette faveur, qui se croit si assurée du lendemain, est déjà minée. Une violente campagne de pamphlets s'engage contre les ministres. On dirait que l'on entend la voix de Richelieu. D'ailleurs, ces pamphlets ont été

écrits sous son inspiration. Ils viennent de son entourage; on dit qu'ils sont de Fancan. Ils traduisent les sentimens de l'opinion. Ils portent; les ministres sont touchés; ils ne savent comment se défendre.

Puisieux, selon sa méthode habituelle, pense qu'il suffit de s'emparer des idées des autres. Cette affaire de la Valteline encombre sa route. Tout le monde crie. Il suffit de trouver un expédient qui fasse taire les plaintes... comme si cela arrangeait les affaires! Il s'avise donc d'une procédure, déjà indiquée, sous main, par les Espagnols eux-mêmes, et qui consistait à remettre en dépôt La Valteline, sous la garde d'une puissance tierce. Même son frère, l'ambassadeur à Rome, le commandeur de Sillery, va plus loin et s'engage, par écrit, à remettre toute l'affaire au jugement du Pape. L'Espagne est enchantée; voici donc une des parties satisfaites. Quant aux ennemis de l'Espagne, on leur donnera une autre satisfaction. On bâcle, rapidement, une sorte de ligue en faveur de la Valteline avec la Savoie, Venise, et on laisse le protocole ouvert pour le Pape, les Suisses, la Grande-Bretagne, les princes d'Allemagne et d'Italie. Les articles très détaillés de la convention constituaient un véritable programme d'action. Mais, il était ruiné d'avance par la décision prise de remettre la Valteline en dépôt entre les mains du Pape. Comme le dit l'un des signataires, l'ambassadeur de Venise, c'était « une manifestation sur le papier (7 février 1623). »

Après cet effort, l'énergie des Sillery retombe au plus bas. Ils ont annoncé de grands effets. On a remué des phrases et on a gagné du temps. Voilà tout. La Cour s'épuise en intrigues obscures; on danse au carnaval, le Roi chasse. Si, pourtant, un changement s'est produit : « le Roi a substitué à la chasse avec des oiseaux la poursuite avec des petits chiens pour le renard. » L'ambassadeur vénitien se hâte d'informer son gouvernement.

La peste sévit à Paris; on répand des prédictions sinistres. La vie est triste. La Cour quitte la ville. Le Roi se rapproche de sa mère. A Saint-Germain, à Fontainebleau, on remarque de longues conférences entre la mère et le fils. Où cela tend-il? tout le monde est aux écoutes. Richelieu s'éloigne ; on dit qu'il va s'établir chez lui, en Anjou. On dit encore qu'il y a mésintelligence entre Sillery le père et Puisieux le fils; ce qui est certain, c'est qu'ils sont en pleine rupture avec leur créature, La Vieuville. Quand les cabales se querellent, c'est que le péril ap-

proche. En effet, une personne de qualité affirme « qu'on verra du nouveau dans quelques semaines. »

Les imaginations travaillent. Bientôt, elles sont fixées. Le soir du jour de l'an, — attention charmante, — le Roi dit, à brûle-pourpoint, au vieux Sillery de lui rendre les sceaux. Celui-ci se récrie. Paroles vives. Pour en finir, le Roi donne l'ordre. Les pauvres gens mettent une nuit à se décider, et Puisieux rapporte les sceaux, le lendemain matin. Il faut laisser, à l'ambassadeur de Venise, la responsabilité d'une anecdote bien singulière : « Des trois sceaux dont on se sert, dit-il, à savoir de la couronne de France, de la Navarre, et du Dauphiné, il se trouvait qu'il manquait celui de France; le Roi le réclame; Puisieux l'avait gardé... On assure que ce manque de mémoire a fortement accru la bourse de Puisieux au moyen de sceaux secrets. C'est un procédé de domestique à l'égard du roi son maître. »

Puisieux essaye de se raccrocher aux branches. Il tient bon sous les camouflets. Il se fait petit. Les Sillery, selon que le visage du Roi s'ouvre ou se ferme, se redressent ou s'effondrent. Puisieux eut un moment d'espoir, sinon pour son père, du moins pour lui-même. Enfin, le 3 février, le Roi envoie son secrétaire, Tronçon, leur dire qu'ils aient à se retirer dans leur terre de Champagne : cependant, s'ils le désirent, il les entendra. Ils se voient perdus. Le visage du Roi est terrible à ces âmes tremblantes : ils partent. Personne ne les accompagne ; personne ne les plaint (3-5 février 1624).

IV. — LES TROIS MOIS DE LA VIEUVILLE. — RICHELIEU PREMIER MINISTRE

Cette fois, est-ce le tour du cardinal? Pas encore. Le Roi, pour qui cet homme devenait une obsession, ne cessait de répéter que c'était un *fourbe* et qu'il n'en voulait pas. Il disait, tout bas, au maréchal de Praslin, en voyant le cardinal passer dans la cour du château : « Voilà un homme qui voudrait bien être de mon Conseil ; mais je ne puis m'y résoudre, après tout ce qu'il a fait contre moi. » Cependant, d'ores et déjà, on ne prend plus une décision importante sans le consulter, soit directement, soit par l'intermédiaire de la Reine-Mère. Le Roi veut encore se cacher à lui-même qu'il est déjà sous sa domination. L'ambassadeur vénitien, très perspicace, explique bien la situation : « Monsieur le cardinal de Richelieu, dit-il, est, ici, le contrepoids de tout

ce que font les ministres; il met toute son étude à s'élever dans l'esprit du Roi, à s'assurer de son affection, *en lui suggérant des idées de gloire et de grandeur pour la Couronne;* je l'ai pleinement instruit de toutes les nécessités; je l'ai pénétré de toutes les raisons que comporte l'affaire de la Valteline; il m'a promis de trouver, avec la Reine-Mère, l'occasion de parler au Roi et de lui faire comprendre toute l'importance de ces passages; car, viendra certainement le jour où la France montrera sa vigueur. »

Cependant, malgré cette influence occulte déjà si puissante, la coalition espère toujours. Elle jette à la traverse une nouvelle ambition, une audacieuse et folle prétention qui, sans passé, sans titre et sans autorité, essaye encore de barrer le chemin. Il n'y a plus que des enfans perdus qui puissent tenter une pareille aventure : celui-ci doit de vivre, dans l'histoire, à l'honneur qu'il a eu d'être, pendant trois mois, le concurrent heureux du cardinal de Richelieu, il eut aussi l'honneur et le malheur, tout ensemble, de lui ouvrir la porte. Il s'appelle La Vieuville.

C'était un personnage d'importance médiocre; mais il ne manquait pas d'esprit, et il avait de l'allant. Ayant tâté du métier des armes, il était d'épée. Comme Luynes, il avait fait son chemin par la fauconnerie. Bel homme, il avait épousé la fille d'un certain Beaumarchais, qui était un des traitans les plus prodigieusement riches de ce temps. La fortune de son beau-père lui avait donné du lustre et une manière de compétence dans les affaires d'argent. On attache volontiers, à une richesse démesurée, une sorte de capacité mystérieuse.

Au moment où les Brulart cherchaient un successeur à Schomberg, La Vieuville étant de leurs amis et mêlé à leurs intrigues, on le bombarda surintendant général. Quand il fut là, la confiance lui vint. Dirigé probablement par son beau-père, il entreprit quelques réformes utiles dans les affaires de finances. Il prétendit mettre de l'ordre dans le chaos des comptes royaux; il se montra très économe, très serré, notamment, sur le chapitre des pensions. Les hommes riches sont souvent peu généreux, parce qu'ils ne savent pas ce que c'est que de manquer d'argent. Il traitait de haut les gentilshommes solliciteurs, et leur disait qu'il s'appelait *M. d'Argencourt*; ou bien encore *Monsieur Octobre*, quand on lui demandait quelque avance pour le terme de *janvier*. Les courtisans n'admettent les quolibets que quand une

sauce de bienfaits les assaisonne. Ils apprécient peu l'économie rudanière. La Vieuville se fit de terribles ennemis, en jouant à l'homme d'État.

Quand les Sillery perdirent l'équilibre, il leur donna le croc-en-jambe. Cette trahison le consacra. A défaut d'autres, on tourna les yeux vers lui; et il trouva cela tout naturel. Le voilà ministre dirigeant, et assuré (du moins le croit-il) de la confiance du Roi. La Reine-Mère et le cardinal de Richelieu s'étaient unis à lui contre les Brûlart. Ils furent surpris quand ils le virent prendre son vol, tout seul.

Icare n'eut pas une plus prompte et plus tragique carrière : La Vieuville fut un premier ministre absolu pendant six semaines. Il eut le temps de croire qu'il préparait de grandes choses; car il avait le cœur assez résolu, et son intempérance même donnait quelque hardiesse à ses conceptions. Il était donc dans l'empyrée, quand une brusque secousse le ramena sur la terre.

Autour de lui, il entendit un grondement universel. Des pamphlets circulaient : *Le Mot à l'oreille, la Voix publique au Roi*. Son beau-père, Beaumarchais, est pris cruellement à partie. La France n'a jamais aimé les traitans. Toute la bande est traquée par la polémique qui devient féroce. C'est la « Chasse aux Larrons ; » il n'est plus question que de leur faire rendre gorge. Jamais la Cour n'a été aussi austère que depuis qu'on a touché aux pensions.

D'ailleurs, les affaires extérieures se compliquent encore. L'Espagne, par un coup très habile, avait confié au Pape le dépôt des forts de la Valteline. Elle discutait sur la portée de cet engagement et marchandait la remise de Chiavenne et de la Rive. Par contre, Jacques Ier, froissé de n'avoir pu conclure le mariage de son fils avec une infante d'Espagne, se rapprochait de la France et demandait, maintenant, une des filles de Henri IV, Henriette-Marie. Son ambassadeur venait d'arriver à Paris. Une autre ambassade, non moins importante, était également en instance auprès du Roi : c'était celle des Hollandais, venus pour presser le secours contre l'Espagne. Mansfeld, flairant le vent, était accouru à son tour ; il s'était avancé jusqu'à Compiègne et avait sollicité une audience du Roi ; il offrait son épée et son armée. Ainsi, de toutes parts, l'heure des grands événemens approchait. Il s'agissait de la guerre ou de la paix. Mais ce ne

sont pas là des résolutions qu'un Roi ou un pays abandonne à la décision d'un faiseur de quolibets.

La Vieuville se réveille, épouvanté.

Alors, il se retourne vers ce cardinal, toujours froid, avec lequel il avait cru pouvoir se mesurer. Il s'imagine qu'il est encore possible de l'employer dans une position secondaire, à mi-côte du pouvoir et de la confiance du Roi. Il propose d'établir un « Conseil des dépêches, » qui serait chargé des Affaires étrangères et il offre à Richelieu la direction de ce Conseil.

A cette proposition, le cardinal haussa les épaules, et il amusa sa plume ironique à polir une réponse qui nous est parvenue : « Le cardinal ne sauroit assez remercier M. de La Vieuville de l'estime qu'il fait de lui et de la bonne volonté qu'il lui porte. Il tâchera, en toutes occasions, d'en prendre revanche, en sorte qu'il connoîtra que ses intérêts lui seront aussi chers que les siens propres. Mais, il jugera que la proposition faite, en ce qui regarde ledit sieur cardinal, ne seroit ni utile au service du Roi, ni bonne pour entretenir l'intelligence qui doit être entre Sa Majesté et la Reine-Mère et qu'elle seroit périlleuse pour le dit sieur cardinal... Non utile pour le service du Roi, pour le peu de connaissance que ledit sieur cardinal a des affaires étrangères passées depuis quelques années, et pour la faible complexion de sa personne ; ce qui lui fait préférer une vie particulière à un si grand emploi. Au reste, pour y travailler, il faut prendre des résolutions si généreuses et prudentes qu'elles ne peuvent être attendues que du Roi et du Conseil qui est auprès de Sa Majesté. Autrement, pendant qu'on prendroit une résolution au Conseil des dépêches, on en pourroit prendre une autre au Conseil, en présence du Roi. »

La Vieuville eut alors l'idée de lui offrir l'ambassade d'Espagne, puis celle de l'envoyer à Rome remplacer le commandeur de Sillery que l'on venait de rappeler. Mais ce diable d'homme refusait tout, avait réponse à tout. La Reine-Mère n'admettait qu'une solution, l'entrée au Conseil, et elle avait repris tout son empire sur l'esprit de son fils. Elle ne le quittait plus : à Saint-Germain, à Monceaux, lui répétant toujours la même antienne. Enfin, un jour, à Compiègne, elle prend La Vieuville à part et lui met le marché à la main : « Madame, lui dit-il, vous voulez une chose qui causera infailliblement ma ruine. Et je ne sais si Votre Majesté ne se repentira pas un jour d'avoir tant avancé un

homme qu'elle ne connaît pas bien encore. » Mais, à bout de ressources, il s'incline. Il propose donc, lui-même, au Roi, l'entrée de Richelieu dans le Conseil. Il est vrai qu'il essaya encore de restreindre l'autorité du cardinal. Celui-ci n'assisterait au Conseil que « pour donner son avis. » C'est prodigieux à quel point la fatuité politique affole des gens qui, d'ailleurs, ne sont pas inintelligens !

Richelieu se fit prier. Alléguant, surtout, sa mauvaise santé, il exposa au Roi, dans une lettre très forte, la gravité de la résolution qui allait être prise et les conséquences qui devaient s'ensuivre. Le cardinal n'entendait pas être nommé pour faire nombre. Il savait qu'il aurait des résolutions importantes à prendre, qu'il « allait déplaire au tiers et au quart ; » il se ferait de nombreux ennemis. Le Roi, « qui avait eu quelque ombrage de lui dans le passé, » se déciderait-il à le soutenir toujours et quand même ?... « Si, nonobstant ses considérations, Sa Majesté s'affermit en sa résolution, le cardinal ne peut avoir d'autre réplique que l'obéissance. Seulement, il supplie Sa Majesté d'avoir agréable que vaquant, concurremment avec ceux de son Conseil, aux affaires qui concernent le général de son État, il soit délivré des visites et sollicitations des particuliers qui, faisant consommer inutilement le temps qu'on doit employer à son service, achèveraient de ruiner entièrement sa santé ; et, de plus, que, comme il entre en cette fonction sans la rechercher ni la désirer, mais par pure obéissance, Sa Majesté sache qu'il n'aura ni ne peut avoir d'autres desseins que la prospérité et la grandeur de son État, et soit si ferme en cette croyance véritable que le cardinal soit assuré que tous les artifices des malins ne pourront avoir aucune force auprès de Sa Majesté au préjudice de sa sincérité. »

C'était une sorte d'engagement d'honneur qu'il demandait personnellement au Roi. La « tyrannie » commençait. Il fallut écouter ces observations si fières pour un sujet, et en passer par ses conditions. La Vieuville, lui-même, était pressé d'en finir. Le 29 avril 1624, le cardinal de Richelieu prit séance dans le conseil du Roi.

Finissons-en avec La Vieuville. Il se félicitait d'avoir fait entrer Richelieu par la petite porte.

Le lendemain, par un coup inattendu et qu'il avait longuement préparé, celui-ci, rappelant le précédent qui avait été jugé, du temps de Sillery, en faveur du cardinal de La Rochefoucauld,

réclama la préséance en sa qualité de cardinal. Un long mémoire dans ce sens fut remis au Roi, bourré d'exemples accablans. Les cardinaux précèdent les princes du sang et autres princes, après lesquels le connétable et le chancelier prennent place et, à plus forte raison, le surintendant des finances. Celui-ci marchait de déboires en déboires. Déboires au sujet de la négociation si grave du mariage d'Angleterre ; déboires au sujet des affaires de Hollande. On lui fait dire le contraire de ce qu'il voudrait dire. On le mène, par des sentiers qu'il ne connaît pas, vers un but qu'il ignore ; il est toujours surpris, et en vient lui-même à supplier le cardinal de le ménager et de lui expliquer d'avance les avis donnés au Conseil, pour qu'il n'ait pas l'air trop balourd devant les autres.

Le cardinal promet avec candeur : « Il songeoit peu aux affaires publiques ; son esprit n'étoit occupé qu'aux moyens de se maintenir, et le pauvre homme prenoit des voies du tout capables de le perdre ; il prenoit jalousie de son ombre... » « Il étoit haï de toute la Cour ; on l'appeloit la Véronique de Judas. » La polémique des pamphlets se faisait terrible. Celle de Fancan aiguisait toutes ses pointes : « On dit, Sire, que La Vieuville fait le maréchal d'Ancre, le Luynes et le Puisieux tout ensemble ; présumant tant de lui que de votre conseil, il entreprend de résoudre tout, se fâchant si les secrétaires rapporteurs ne concluent aux fins de cet unique sénateur. Il ne faut qu'un fou, dit le proverbe, pour troubler toute la fête. » On rapporte le mot du palefrenier qui reprochait à son compagnon de sangler son cheval tout de travers « comme la cervelle de La Vieuville... » « On veut persuader qu'il est habile homme ; mais personne n'y veut ajouter foi, non plus qu'aux nouvelles de l'arrivée de la flotte d'Espagne. Il est copieux en de telles conceptions ; mais sa tête ressemble à ces cavales des pays méridionaux qui ne conçoivent que du vent. »

Le beau-père, Beaumarchais, commence à prendre peur pour ses millions. Les grandes fortunes aiment le silence. Or, les voilà, lui et ses pareils, en plein tapage : « Il n'y a aujourd'hui financier qui ne vive en seigneur et en prince ; la plupart d'entre eux, pour s'exempter du gibet, étant alliés aux principales familles du royaume. N'est-ce pas chose horrible de voir un Jacquet épouser la nièce du duc de Mayenne ? la fille de Feydeau le comte du Lude ? celle de Beaumarchais le maréchal de Vitry ? celle de

Montmor le fils du maréchal de Thémines ?... Et Villautrais qu'on croyoit devoir être pendu après avoir dérobé un million au siège de Montpellier, a marié sa fille au neveu du cardinal de La Rochefoucauld pour s'appuyer de l'écarlate. De manière que la science de dérober est l'unique chemin de s'anoblir maintenant en France... »

Tous les actes de La Vieuville sont passés au crible, son humeur bizarre et bourrue, son esprit léger et malfaisant, ses terreurs, « son agitation perpétuelle. » On reproche à Richelieu d'endurer tout ce qui se passe, « sous prétexte qu'il est homme de compagnie et qu'il veut vivre en société avec tous. » Il s'agit bien de cela. Il s'agit des intérêts de la France. Il s'agit des grandes décisions à prendre. Avant tout, il faut, dans le conseil, la gravité, l'autorité, l'unité. Il n'y aura rien de tel tant qu'il sera dirigé par cet homme qui n'a ni sens, ni conduite, qui n'entend rien aux affaires extérieures, qui n'a d'accointance qu'avec les traitans, qui pille le prince et le trésor, « aliène la cour et la noblesse » et n'est qu'un charlatan incapable de trouver « les remèdes salutaires à la guérison des plaies de la France. »

La main de Richelieu se retrouve dans ce remarquable libelle, qui lui est, d'ailleurs, attribué : « C'est pourquoi Votre Majesté doit résoudre hardiment les choses qui regardent sa conservation ; elle doit voir librement Mansfeld, maintenir ses anciens alliés, sans s'arrêter aux spéculations des moines, ni du nonce, lesquels ne prêchent que l'intérêt du Pape et non celui de votre service. Si chacun ne se mêlait que de son métier, les vaches en seraient bien mieux gardées. »

La Vieuville est affolé. Il se contredit, cherche des issues diverses, songe à appeler le prince de Condé, puis le vieux Sully. « Ses extravagances devinrent si grandes que toutes ses entreprises se contredisoient les unes les autres, et, comme un ivrogne, il ne faisoit plus un pas sans broncher. » Son voisin, vêtu de rouge, le regardait s'avancer en trébuchant et prenait la peine de lui indiquer parfois où il devait mettre les pas.

Le Roi, lassé de tout ce bruit qui se faisait autour d'un homme qu'il n'avait aucune raison particulière d'aimer, prit conseil du cardinal de Richelieu et du garde des sceaux. Celui-ci, d'Aligre, était une créature du cardinal. Les deux compères donnèrent au Roi le conseil de réfléchir mûrement avant de changer, une fois encore, de ministres. Le Roi demande au cardinal de lui exposer

franchement ses idées au sujet du nouveau personnel qu'il convenait de choisir. Richelieu fit quelque résistance, puis il prononça les noms de ses amis, Schomberg, Marillac, Champigny, Molé. Ces choix étaient excellens, ces noms respectés. Le Roi approuva tout. Le cardinal pria encore le Roi de réfléchir mûrement et de tout peser : « Après avoir fait une énumération aussi entière que possible, des désordres passés du gouvernement de son État, il lui représente que, si, à l'avenir, en l'établissement de son conseil, il fait encore une pareille faute, elle seroit sans remède ; qu'il étoit facile de détruire, mais difficile d'édifier, que l'un étoit Diable et l'autre Dieu... » Le Roi était à bout de patience ; il n'avait plus de volonté devant ce fascinateur qui l'enveloppait de si longs et si sages discours : il n'avait plus qu'une envie : en finir au plus vite, et partir pour la chasse.

Richelieu était trop ami de La Vieuville pour ne pas l'avertir sous main. D'ailleurs, celui-ci avait remarqué les longs entretiens du Roi et de sa mère ; il n'avait pas besoin de ces avis pour être perdu d'inquiétude. Il se jette dans la gueule du loup. Il va voir le cardinal qui, selon ses propres paroles, « sachant bien taire la vérité, mais non la violer, ne put jamais lui répondre avec telles précautions qu'il n'odorât quelque chose de ce qui devoit lui arriver. »

La Vieuville alla lui-même porter sa tête. Il se rendit à Ruel où le Roi était en visite près de la Reine sa mère ; il dit au Roi « qu'il connaissoit bien qu'il ne vouloit plus se servir de lui. » Le Roi se tut ; La Vieuville reprit quelque espoir et demanda au Roi de l'autoriser à venir le lendemain, auprès de lui, à Saint-Germain. Le Roi le lui permit. Il arrive à l'heure dite. Il entre. Le Roi lui dit qu'il est démissionnaire, écoute ses plaintes un instant, puis le fait sortir. Dans la cour du château, La Vieuville voit venir vers lui M. de Tresmes, capitaine des gardes du corps, qui lui dit quelques mots, le pousse dans le petit carrosse de Sa Majesté ; accompagné d'un certain nombre d'archers, il est conduit au galop jusqu'à Amboise.

Le Roi réunit aussitôt son Conseil. Il expose le parti qu'il venait de prendre et déclare en s'adressant au cardinal de Richelieu qu'il entendait reconstituer le Conseil.

Si l'on en croit le cardinal, il prononça un discours très étudié, où il développait au Roi tout un programme de gouvernement. Il approuva grandement la mesure prise à l'égard de

La Vieuville : « Si Votre Majesté faisoit encore un choix pareil à celui-là, vos affaires seroient perdues en sorte qu'il seroit impossible de les remettre jamais sur pied... La mémoire de ses fautes s'oubliera, mais les actions de ceux qui entreront à sa place dureront autant qu'ils y seront. « Il conseilla au Roi » de constituer un Conseil uni, de n'entendre aucune plainte en particulier contre tel ou tel ministre; il lui conseilla d'entretenir les Grands et de faire caresse à tout le monde. » Il parla de l'autorité qui appartenait naturellement à la Reine-Mère et de la bonne harmonie et familiarité qui devait exister avec la Reine régnante. Il rappela dans quel état se trouvaient les affaires intérieures et les affaires extérieures : « Le mariage d'Angleterre est en mauvais termes par la faute de La Vieuville ; l'affaire de la Valteline a été conduite avec tant d'extravagance et de contrariétés qu'il est à craindre que vous y perdiez votre réputation et vos finances. Sire, il faut vous gouverner de telle sorte que tout le monde reconnaisse que Votre Majesté pense elle-même à ses affaires comme il est à désirer. » Les caresses étaient prodiguées à tout le monde. Le trait final faisait appel à l'honneur du Roi.

Le Roi répondit brièvement. Il approuva ce que le cardinal venait de dire. Il se plaignit de ses ministres, même de Luynes, mais surtout de Puisieux et de La Vieuville. Il déclara aussitôt, que, désormais, il verrait ses affaires avec plaisir, puisqu'elles seraient conduites avec ordre; et il chargea, par ces mots, le cardinal de Richelieu d'en prendre désormais la direction.

C'était un contrat solennel, passé devant le Conseil attentif. Le jour même, 13 août 1624, « jour d'éternelle mémoire, » le cardinal devenait premier ministre.

L'ambassadeur vénitien, qui annonce la nouvelle à son gouvernement, écrit : « Autant qu'il est possible de prévoir humainement l'avenir, ce nouvel édifice ne s'écroulera pas aussi facilement que les autres. »

GABRIEL HANOTAUX.

AUTOUR

DE LA

COMÉDIE DANTESQUE [1]

Celui que la poésie universelle peut saluer comme un maître de la colère et du sourire, *dell'ira maëstro e del sorriso*, fait de toute l'âme humaine sa lyre, et la fougue de ses indignations n'enlève rien à la douceur de sa tendresse. Maître de la colère, du sourire et des pleurs, de la douleur, de l'espérance et de la joie, il le fut si bien que l'on serait tenté, parfois, de ne retenir qu'une seule de ces notes, et d'oublier qu'il posséda toutes les autres. A quel degré! Profondément humain, Dante, comme tel, appartient à son époque, à sa cité; Florentin du moyen âge, il est un homme réel, concret, vivant; c'est pourquoi tout homme de chaque temps saura se reconnaître en lui, mieux que dans la plus générale des abstractions. La vie qui jaillit de la synthèse échappe à toute analyse. Il s'assimila complètement la culture du XIIIe siècle ; son esprit fut ouvert aux grands courans d'influence qui circulaient parmi ses contemporains, et certain de ses vers illumine encore pour nous, aujourd'hui, la voie où s'est engagée notre âme; c'est une vérité toujours fraîche, toujours jeune, une pensée qui porte le pressentiment de l'éternité. A travers l'art dantesque, nous atteignons donc l'ensemble de

(1) Scartazzini, *Enciclopedia dantesca*. Milano, Hœpli, 1896; Paget Toynbee, *Dante Dictionary*. Oxford, 1898; A. de Margerie, *Dante, la Divine Comédie*. Paris, Retaux, 1900; De Gubernatis, *Su le orme di Dante*. Rome, 1901.

la vie médiévale; à travers cette vie médiévale, nous reconnaissons l'intégrité de l'âme humaine. Nous devons beaucoup à des travaux récens, qui, élucidant plusieurs points spéciaux, mettant en relief plusieurs personnages cités, contribuent à l'intelligence approfondie du poème incomparable.

I

Il est impossible d'isoler complètement une individualité, sans lui retirer quelque chose de sa forme vivante et vraie. L'homme se rattache au passé, se relie au présent, est responsable de l'avenir. Il tient à ses aïeux, à ses contemporains, à sa postérité. Certaines idées flottent dans l'atmosphère même qu'il respire. Avant d'être créateur, Dante s'imprégna donc de la culture de son temps et de son milieu. Son œuvre est une *somme poétique*. Ozanam l'appelle « le saint Thomas de la poésie; » le moyen âge aimait les sommes, et toute cathédrale en est une, de quelque façon. On sait que Dante adopta, sur Aristote, l'opinion alors répandue; il l'appelle « le maître de ceux qui savent. » Il ne s'affranchit jamais de la terminologie ni de la méthode du philosophe péripatéticien. A ses côtés, il place Socrate et Platon. Vraisemblablement, il avait lu le *Timée*. En outre, la philosophie platonicienne lui était apparue à travers Cicéron et Boëce. Le *Traité de l'Amitié* et la *Consolation* prirent pour lui le caractère d'une révélation intime. Il ne les ouvrit qu'après la mort de Béatrice. Incarnant en lui le génie symbolique du moyen âge, il ne tarda pas à personnifier cette philosophie qui lui semblait si douce. Il ne vit pas en elle une muse païenne aux yeux de marbre, incapable de verser des pleurs; il en fit une héroïne chrétienne, une jeune dame pâle aux yeux apitoyés, une exquise figure de *la Vita Nuova*, celle à qui sont dédiés quatre des plus beaux sonnets. Elle n'est point une déesse; elle est une créature de rêve, mais tout imprégnée d'humanité, vivante, émue, pâlissante, et, par-dessus tout, compatissante. M. de Gubernatis croit reconnaître sous cet aspect Gemma, la future épouse du poète. La *Pietosa*, c'est le nom qui lui convient, alors que Béatrice apparaît comme la *Gloriosa*. Cette prose austère du *Convito*, quand il s'agit de la *Pietosa*, garde un reflet de son charme féminin. Alighieri, en cet ouvrage, dit de la philosophie : « Je l'imaginai comme une noble dame, et je ne pouvais me

la représenter autrement que compatissante. » Il est à supposer qu'une dame de Florence fournit à Dante les traits charmans de la consolatrice allégorique; or, nul ici-bas ne sait le nom de celle à qui le poète adressait délicatement cet hommage voilé. Sans doute, cet épisode signifie bien, à travers les symboles, qu'il s'est reproché d'avoir un instant négligé la théologie pour la philosophie humaine. Cependant il eut aussi des notions de la doctrine platonicienne à travers les écrits attribués à saint Denys l'Aréopagite, et ceux de saint Augustin. Les beautés visibles ne sont que l'ombre ou le reflet des beautés invisibles, et, mieux, de l'invisible beauté.

Le fleuve, et les topazes
Qui entrent et sortent, et le rire des herbes
Sont de leur vérité les préfaces ombrifères (1).

Ce chant de Dante s'applique entièrement au monde paradisiaque, mais ne lui fut-il pas suggéré par la contemplation d'un paysage terrestre, d'un site printanier de la Toscane ? L'esprit du moyen âge anime encore ici le génie du poète : « Le monde peut donc se définir une idée de Dieu réalisée par le Verbe. S'il en est ainsi, tout être cache une pensée divine. Le monde est un livre immense, écrit de la main de Dieu, où chaque être est un mot plein de sens. L'ignorant regarde, voit des figures, des lettres mystérieuses, et n'en comprend pas la signification. Mais le savant s'élève des choses visibles aux choses invisibles... » comme montaient, à la fenêtre d'Ostie, les deux âmes unifiées de Monique et d'Augustin. C'est M. Émile Male, dans son beau livre : *L'Art religieux au XIIIe siècle en France*, qui nous définit ainsi les idées chères au moyen âge. La fin du XIIIe siècle avait vu les grandes luttes universitaires entre le péripatétisme chrétien de saint Thomas d'Aquin, le péripatétisme averroïste de Siger de Brabant, l'augustinisme des maîtres franciscains. Dante, au XXVe chant du Purgatoire, réprouve formellement l'erreur averroïste de l'unité de l'âme intellective ; avant même d'avoir lu Aristote et Albert le Grand, il avait peut-être, par son ami Guido Cavalcanti, connu les influences des penseurs arabes, entre autres de cet Avempace, auteur pré-averroïste du *Regime del Solitario*, qui, nous le verrons plus tard, fascina l'esprit de

(1) *Paradis*, chant XXX.

Guido. Saint Thomas d'Aquin, dit M. Salvadori, a fait la critique aussi fine que sûre du rationalisme mystique des Arabes. Parmi tous ces courans philosophiques, l'Alighieri demeura fidèle à l'orthodoxie ; son enthousiasme semble se partager entre saint Thomas et saint Bonaventure ; les verrières flamboyantes du Paradis nous montrent l'apparition des deux grands docteurs canonisés ; Ozanam traite le poète d'éclectique chrétien, mais M. Gaston Paris l'appelle un thomiste, et le P. Mandonnet observe que, dans la double guirlande formée au Paradis par les âmes des grands docteurs, saint Thomas d'Aquin est plus près de Béatrice, qui symbolise ici la foi. Le péripatétisme chrétien peut donc ranger Dante parmi ses adeptes; mais, si le *Convito* nous révèle toute la rigueur des classifications aristotéliciennes, il n'en est pas moins vrai qu'elles se joignent chez Dante à des affinités platoniciennes, comme les tendances philosophiques dominicaines y subsistent à côté des sympathies franciscaines (1).

Il fut poète avant d'être philosophe; on peut donc supposer qu'il aima Virgile avant de chercher dans la philosophie une consolation. Peut-être l'aima-t-il même avant de commencer l'étude approfondie de son œuvre. L'auteur de l'*Églogue à Pollion* intéressait particulièrement le moyen âge. On a beaucoup étudié les idées médiévales, relatives à l'antiquité païenne. Elles sont en effet des plus curieuses, on dirait parfois des plus touchantes. Or, la IVe églogue renferme un écho des oracles sibyllins, et la sibylle Erythrée, celle à laquelle on attribuait un poème acrostiche dont chaque vers commençait par une lettre du nom de Jésus, était universellement populaire.

L'auteur du *Dies Iræ* la cite, parallèlement au Roi-Prophète : *teste David cum Sibylla.* Ne représentait-elle pas symboliquement l'attente des Gentils, ces apparences de traditions, fragmentées, disséminées, à travers l'œuvre poétique et philosophique des âges, et comparables aux éclats d'un miroir brisé, l'espoir, inconscient peut-être, en Celui que la Vulgate salue comme le Désir des collines éternelles, nous donnant à comprendre que vers lui s'orientent toutes les élévations de l'âme, et que tous les sommets de la sagesse humaine ont la nostalgie

(1) Voyez le P. Mandonnet, *Siger de Brabant*, et M. Gaston Paris, *la Poésie du moyen âge, Siger de Brabant*; Giulio Salvadori, *la Poesia giovanile e la Canzone d'amore di Guido Cavalcanti.* Roma, Società editrice di Dante, 1895. Cf. le P. Berthier, *la Divina Commedia con commenti secondo la scolastica.*

de sa lumière? On conçoit que Dante ait fait de son Virgile le symbole de la raison naturelle; il y avait un souvenir classique; il en constitue un emblème philosophique, et, par le don divin qui l'a sacré poète, il évoque un inoubliable type de beauté suave et de grâce courtoise (1). Un voile de mélancolie s'étend sur ce visage. Mélancolie qui convient doublement au poète latin et au personnage allégorique.

« Cet empereur qui règne là-haut, parce que je fus rebelle à sa loi, ne veut pas que l'on parvienne par moi à sa cité. » Où Virgile s'arrête, intervient Béatrice, et les hautes aspirations du mysticisme chrétien s'élancent victorieusement à travers un monde d'harmonie, de lumière, de splendeur.

II

Les influences mystiques de l'Ombrie ont imbibé d'une fraîcheur et d'un parfum les sommets de l'œuvre dantesque. D'ingénieux érudits nous ont, en quelque sorte, tracé la carte poétique de l'Italie avant la naissance de l'Alighieri. Tous ont salué l'école mystique ombrienne. Sans doute, il faut la mettre à part, car elle chante pour répandre le trop-plein de l'harmonie intérieure, sans vouloir faire œuvre littéraire. Autrefois, ceux qui voyaient au loin, sur l'horizon du moyen âge, se profiler une cathédrale de rimes, — énorme et délicate, — subissaient, on l'a dit, l'illusion du voyageur n'apercevant de la ville lointaine que la cathédrale, et songeant que cet édifice s'élève dans un désert. En poursuivant sa route, il découvrirait toute une cité. « Aujourd'hui, disait Ozanam, les solitudes du moyen âge se peuplent et s'éclairent. *La Divine Comédie* ne cesse pas de dominer les constructions poétiques qui l'entourent... »

Depuis Ozanam, on a beaucoup regardé ces humbles édifices, simples petites maisons où quelque esprit de poète, — de ces esprits dont Platon fait une chose ailée, subtile et sacrée, — a logé ses rêves d'un jour. Foyers silencieux où subsiste quelque ornement, quelque détail, touchant indice d'une existence oubliée, tandis que la cathédrale indestructible ouvre encore chaque jour ses portes à la foule des pèlerins venant se prosterner sur

(1) Comparetti, *Virgilio nel medio evo*. Florence, Bernardi Seeber; Michel Scherillo : *Dante e lo studio della poesia classica*, dans *Arte, scienza e fede ai giorni di Dante*, Milan, Hœpli, 1901.

ses parvis! Mais la lampe d'autel ne s'est pas non plus éteinte en certains sanctuaires privilégiés, qui toujours ont le don d'attirer les âmes recueillies et contemplatives. Une poésie ascétique s'exhala des cellules de couvent. Saint François d'Assise est appelé le Troubadour du Christ. Les mains pleines de rayons et les yeux pleins de lumière, le petit moine, vêtu de sa robe de bure, s'en allait par les chemins en fleur, portant à tous l'amour qui pacifie et la vérité qui délivre. On connaît le beau livre d'Ozanam sur les poètes franciscains du moyen âge. Saint François leur avait donné l'exemple. Il fraternisait avec toute la nature. Il ouvrait son âme au moindre reflet, au moindre parfum, pour les transformer en oraison. Si quelques strophes s'envolaient de cette âme, elle était avant tout le vrai poème, le poème de Dieu. Il l'avait dépouillée de tout ce qui pouvait entraver son rythme. Au contact du saint, la création semblait retrouver sa primitive innocence. L'onde à laquelle Shakspeare applique l'épithète de perfide est pour François une sœur humble, chaste, pieuse, utile. Les âmes en foule subissaient l'attrait de cette conquête. Dante a chanté cette vie sur la terre; mais « une telle vie, songe-t-il, se chanterait bien mieux dans le Paradis. »

Le cantique du Soleil n'est qu'un faible écho de l'harmonie intérieure : « Loué soit Dieu, mon Seigneur, à cause de toutes les créatures, et, singulièrement, pour notre frère messire le Soleil qui nous donne le jour et la lumière! Il est beau, rayonnant, d'une grande splendeur, et il rend témoignage de vous, ô mon Dieu!... » Puis la strophe pacifiante, ajoutée en une heure où il y avait dissension entre l'évêque et les magistrats de la cité : « Loué soyez-vous, mon Seigneur, à cause de ceux qui pardonnent pour l'amour de vous!... » strophe aux accens de laquelle les adversaires se réconcilièrent et se demandèrent pardon.

Un souffle avait passé sur l'Ombrie, le souffle d'un printemps d'âmes : une royale floraison (lis d'innocence et roses d'amour), éclatant dans le jardin de saint François, le petit pauvre de Jésus et de sainte Claire, la fiancée du Christ, l'amie, la sœur spirituelle de saint François, le disciple du pauvre Frère. Quand saint François parcourait les campagnes en chantant, la moisson se levait sous ses pas, et les villages le recevaient, et de tous les cœurs vers le ciel montait une symphonie, et c'est ce souvenir que consacrent le poème de Giotto et la fresque de Dante. Des sources vives jaillirent au fond des âmes. Les berges

se couvrirent de fleurs, et les buissons s'enchantèrent du gazouillement des oiseaux. La pauvreté fut aimée et servie, comme une dame très noble, avec une sorte de grâce chevaleresque; on l'honora comme la compagne du Sauveur, montée avec lui sur la croix; on eut la jalousie de ses faveurs; on la célébra plus suavement qu'on n'eût célébré les princesses de la terre. Les mains des pauvres Frères devaient rester pures de tout contact avec le métal monnayé. Cette réalité chrétienne fut plus belle que le rêve de Platon : « Il faut leur dire, enseigne le philosophe, traitant de l'éducation qui convient aux défenseurs de la cité, il faut leur dire qu'ils ont dans l'âme un or et un argent divins donnés par les dieux, et qu'ils n'ont pas besoin des richesses humaines, et qu'il ne leur est pas permis de corrompre l'or divin qu'ils possèdent par le mélange de l'or terrestre; à eux seuls, de tous ceux qui sont dans la cité, il ne sera pas permis de toucher ni d'échanger de l'or. » Mais, s'il les voulait sévères, Platon aimait la beauté de l'art et l'élégance des lignes. Comment fût-il demeuré indifférent au prestige des choses délicieuses, selon le mot d'un ancien, qui se trouvaient en Hellas? Les Frères mineurs recherchaient avant tout, par-dessus tout, l'humilité, la pauvreté d'esprit, cette vertu de l'Évangile, dont l'antiquité païenne n'a jamais su le nom, car ils songeaient que l'absence du contact matériel de l'or serait peu de chose, si la moindre pensée de complaisance envers cet or effleurait leur âme.

Pourtant, le souffle d'Ombrie fit éclore aussi la floraison des pierres; on dit qu'elles ont leur automne : alors, elles eurent leur printemps; l'architecture s'enhardit, les murs se couvrirent de fresques, et des poèmes s'épanouirent sous les fronts pensifs...

C'est une destinée mieux que royale de s'en aller à travers le monde, en robe de bure, prêcher la vérité, l'amour, la joie et la pauvreté, de parler aux puissans et aux humbles; de s'incliner sur les faibles et les petits; de marcher, une grâce sur les lèvres et des rayons plein les yeux, de porter, comme une parure, les stigmates mêmes du Sauveur, et d'entraîner tout un siècle à sa suite : rois, princes, pèlerins, moines, vassaux, manans, dans une folie de conquête et d'ascension. Telle fut la destinée de François, le fils du marchand d'Assise. Largement, ce pauvre distribua la joie aux hommes, en puisant à pleines mains dans le trésor de Dieu.

L'impulsion était donnée : il y eut une école de poésie francis-

caine. Elle eut pour adeptes saint Bonaventure, auquel on attribue l'*Ave, lilium speciosum*, poète jusque dans le titre de ses opuscules : *les Six ailes des Séraphins, les Sept chemins de l'Éternité, l'Itinéraire de l'Ame à Dieu;* Fra Jacomino, cité par M. Rodolfo Renier comme le précurseur de Dante (il chanta l'Enfer et le Paradis); Jacopone, auteur mystique de laudes qui furent aimées en Ombrie, sur le sol fertile où elles avaient fleuri, et qui n'épuisèrent point la verve de l'écrivain; il composa des satires, des invectives, et aussi de pieuses hymnes latines : le *Stabat Mater dolorosa* et le *Stabat Mater speciosa* lui furent assez communément attribués. A l'inspiration franciscaine sont dus les gracieux et populaires récits des *Fioretti*, qu'Ozanam appelle si joliment l'épopée des humbles!

Dante nous dépeint les premiers Franciscains « en silence, sans escorte, marchant l'un devant l'autre (1). » Ils avaient des frères dans toute la chrétienté. Les *Fioretti* nous donnent de cette fraternité l'illustration la plus touchante, en nous décrivant la rencontre de saint Louis et du frère Gilles, qui, sans se parler, s'étaient si bien compris! Ozanam y reconnaît un emblème de « cette société chrétienne qui ne met plus de barrières entre le roi et le mendiant. » Il y a là comme une atmosphère de Pentecôte. Dante se souvenait-il de ce joli trait, alors qu'il écrivait : « De tout mon cœur, et avec ce parler qui est le même en chacun, je fis à mon Dieu l'holocauste de remerciemens dus pour cette nouvelle grâce (2)? »

Le saint patriarche François fut appelé « chevalier du Crucifié, gonfalonier du Christ, connétable de l'armée sainte, » tandis que la chrétienté proclama sainte Claire « duchesse des pauvres, princesse des humbles; » et ces raffinemens ingénus du moyen âge nous donnent l'impression vraie de la noblesse spirituelle, saluée par les hommes d'alors, et dont la douceur a souvent fait trembler l'orgueil de la noblesse féodale.

III

En Sicile, la poésie régnait dans les palais et chantait dans les cabanes. Il y avait une poésie populaire, en laquelle M. d'Ancona croit voir une descendante de la Muse antique des pasto-

(1) *Enfer*, ch. XXIII.
(2) *Paradis*, ch. XIV.

rales. M. Rodolfo Renier reconnaît une provenance de cette source populaire dans le fameux *Dialogue* de Ciullo d'Alcamo (ou Ciullo dal Camo), d'une inspiration à la fois légère et passionnée. L'œuvre plébéienne, d'une verve spontanée, amoureuse et souriante, parfois dramatique, et que la morale ne trouble guère, éclose en plein moyen âge dans l'île ensoleillée de Théocrite, eut, par sa spontanéité même, le don d'attendrir la sévérité des érudits, qui s'est alors tournée contre la littérature des pauvres troubadours. Les poètes provençaux, accueillis et favorisés à la cour des princes, avaient importé des influences en Italie, et surtout en Sicile. Ils y trouvèrent des imitateurs. En Sicile, il y eut une école de poésie *aulique* ou *courtoise*, tel est le nom distinctif attribué à cette gaie science, fleur des cours, épanouie à l'ombre des palais. M. Vittorio Cian ne lui conteste pas un certain mérite : « Une autre conséquence, non regrettable, dit-il, résulta pour nous de l'immigration de la poésie provençale, par le fait que celle-ci devint le véhicule de la courtoisie des coutumes chevaleresques; qu'elle opéra, au moins par un effet de mode, selon la restriction piquante de Carducci, la diffusion et l'accroissement du culte de la Dame, qui joue un tel rôle dans les habitudes de cette inspiration poétique; et qu'elle bannit quelque peu de la rudesse plébéienne demeurée dans nos usages sociaux (1). » A cette école appartient le dialogue de Mazzeo Ricco. Y eut-il plus tard une réaction, ou seulement une évolution? En tout cas, Dante ne craint pas d'accorder aux troubadours des éloges enthousiastes; il introduit Arnaud Daniel dans son *Purgatoire*, et cela lui fournit l'occasion d'intercaler quelques vers en provençal parmi les tercets rimés en *langue de si*. Ce tribut payé à la langue d'oc semblerait contredire en partie les idées de réaction que l'on découvre chez les poètes du « style nouveau; » il paraît un gage de reconnaissance et d'amour.

A l'école bolonaise, personnifiée en Guido Guinicelli, beaucoup ont attribué plus spécialement la poésie savante, et la Toscane, selon les mêmes commentateurs, aurait l'empire de la poésie amoureuse. M. Rodolfo Renier remarque avec justesse qu'ici les distinctions ne peuvent être absolues; ces différentes poésies, quelles que fussent leurs sources, mélangeaient assez souvent leurs ondes dans les mêmes courans.

(1) Vittorio Cian, *I contatti letterari italo-provenzali*. Messine, 1900.

Dante a placé Guido Guinicelli dans son *Purgatoire :* « Tels se montrèrent ces deux fils en revoyant leur mère en butte à la colère de Lycurgue, dit-il, tel je me montrai, mais non avec autant d'empressement que j'aurais voulu, — Quand je l'entendis se nommer lui-même, Guido, mon père, et le père de beaucoup d'autres meilleurs que moi, qui ont écrit des rimes d'amour douces et gracieuses. »

Ce passage suffirait à prouver la haute estime en laquelle Dante tenait le génie de Guido. — Mais, au cours de l'œuvre dantesque, plusieurs autres témoignages viennent corroborer celui-ci. C'est, par exemple, une citation de *la Vita Nuova :* « L'amour et un noble cœur ne font qu'un, comme a dit le sage. » Ce sage n'est autre que Guido Guinicelli. Dante le cite également dans son traité *De Vulgari Eloquio;* il lui donne les épithètes de noble et de grand. On s'accorde, en effet, à reconnaître en lui le plus célèbre des poètes italiens qui précédèrent Guido Cavalcanti et l'Alighieri.

Ce Guido Guinicelli appartenait à une famille princière. Il avait épousé Béatrice della Fratta, dont il eut un fils également appelé Guido. D'abord il vécut à Bologne, une des villes qui jouirent au moyen âge d'un haut renom scientifique. Il fut ensuite podestat de Castelfranco, puis il mourut exilé.

Il avait commencé par prôner la poésie de Guittone d'Arezzo, mais il devint lui-même fondateur et chef d'école, groupant autour de lui Guido Ghislieri, Onesto Bolognese, Fabrizzio de' Lambertazzi. Les jeunes poètes amis et contemporains de Dante le vénérèrent comme un père, comme le père du « doux style nouveau. » Guido Cavalcanti, Lapo Gianni, Cino da Pistoja, Dante lui-même, proclamèrent donc bien haut qu'ils étaient de sa descendance intellectuelle. Quelle fut l'originalité de Guido Guinicelli? Sans donte elle apparaît clairement : avec lui, la théorie amoureuse du moyen âge, en s'amplifiant, s'élève d'un ou de plusieurs degrés. Il fait pressentir Dante et Béatrice. Tel de ses sonnets est réellement l'aïeul des sonnets de *la Vita Nuova.* La beauté de la dame s'est spiritualisée; la beauté de son visage reflète celle de son âme, et noble doit être l'amour qui se loge dans un noble cœur. L'amour s'abrite dans un noble cœur, comme l'oiseau dans la verdure de la forêt. Ce sont les accens de Guinicelli (1). Et ce cœur noble et pur, ajoute le poète de Bo-

(1) Al cor gentil ripara sempre Amore
Come a la selva augello in verdura.

logne, s'éprend d'une dame comme d'une étoile (1). N'est-ce pas alors l'idée de la beauté qui resplendit comme une étoile au firmament de la poésie? Ainsi que Béatrice, la dame de Guido Guinicelli passe, sereine, et son salut abaisse tout orgueil. Un sonnet de Guinicelli se termine par ces deux vers :

Je vous dirai d'elle une plus grande vertu :
Nul de ceux qui la voient ne peut avoir des pensées basses (2).

Et, dans une des *canzoni* de Dante, nous lisons :

Dieu l'a douée encore d'une plus grande grâce,
Nul ne peut mal finir de ceux qui lui ont parlé (3).

Ainsi les deux dames se ressemblent par les effets de l'admiration qu'elles éveillent, ou plutôt les deux poètes par la préoccupation morale qu'ils introduisent dans l'école du « style nouveau. » « Dans l'amour, tel que Guinicelli l'avait conçu, écrit M. Giulio Salvadori, entraient en action toutes les puissances de l'âme (4). » Le poète de Bologne fait du cœur l'abri de cet amour. Guido Cavalcanti veut l'élever et l'idéaliser encore en le plaçant dans l'esprit; pour y arriver, il oublie l'image vivante de la dame, et s'abstrait dans l'idée pure de la beauté; Dante appellera Béatrice la glorieuse dame de son esprit, et mettra son amour en harmonie avec sa raison. A lui seul il était donné de chanter, sous les auspices de sa dame, l'épopée intérieure de l'âme qui s'unit à Dieu.

Sa vénération pour son prédécesseur, Guido Guinicelli, nous apparaît singulièrement touchante. En effet, le XXVIe chant du *Purgatoire*, où se place la rencontre, est imprégné d'une jolie nuance de tendresse humaine : « Dis-moi la cause pour laquelle, dans tes paroles et dans tes regards, tu montres que je te suis cher. » Et je lui répondis : « La cause en est dans vos doux vers, qui, tant que durera notre parler moderne, rendront précieuse l'encre avec laquelle ils furent tracés. »

(1) Cosi lo cor, ch'è fatto da Natura
Schietto, puro e gentile,
Donna, a guisa di stella, lo innamura.

(2) Ancor ve ne diro maggior virtute :
Nul'hom puó mal pensar fin che la vede.

(3) Ancor l'ha Dio per maggior grazia dato,
Che non puó mal finir chi l'ha parlato.

(4) Giulio Salvadori, *la Poesia giovanile e la Canzone d'amore* di G. Cavalcanti.

Ainsi Michel-Ange eût honoré Laurent Ghiberti, le maître des portes du Baptistère, assez belles, selon le premier, pour être les portes du Paradis !

IV

« O vaine gloire de la puissance humaine, s'était écrié Dante, comme la verdure se fane vite sur ta cime, si l'on ne touche à une époque barbare ! »

Franco de Bologne a détrôné Oderisi de Gubbio « dans cet art qui s'appelle à Paris enluminure... » « Cimabué croyait avoir le champ dans la peinture, et maintenant la voix de la Renommée célèbre Giotto, si bien que la gloire de l'autre est obscurcie. Pareillement, de l'un à l'autre Guido, la gloire du langage s'est transférée, et peut-être il en est né un troisième qui chassera l'un et l'autre du nid. »

Presque tous les commentateurs s'accordent à reconnaître, en ces deux Guido, Guinicelli et Cavalcanti; d'autres ont songé que ces vers s'accorderaient alors malaisément avec la vénération professée par Dante pour Guinicelli. Mgr Poletto, partageant cet avis, croit que Dante veut parler de Guido Guinicelli, succédant à Guido delle Colonne dans l'admiration des contemporains. Quoi qu'il en soit, Guido Cavalcanti nous apparaît comme un des personnages les plus intéressans du milieu dantesque. De quelques années plus âgé que Dante, il brilla parmi les *diseurs en rime*, les *fidèles d'amour* (1). Il nous est représenté beau, spirituel, élégant, très savant philosophe, très ardent au sein des factions florentines. Son père avait été, dit-on, « épicurien par ignorance (2), » et passait pour irréligieux. En revanche, ce que l'on sait moins, c'est que son oncle Ildebrand était un dominicain dont on honorait l'éloquence et la vertu. Après avoir été prieur dans son ordre, il devint évêque d'Orvieto, vicaire général, à Rome, de Grégoire IX, et se retira paisiblement à Florence pour y mourir, se livrant à la prière, à l'étude, aux exercices de la charité. Sa famille était riche. On a beaucoup repété que Guido précéda Dante à l'école de Brunetto Latini; depuis, on s'est aperçu qu'il y avait méprise sur la sorte de magistère que le

(1) Guido Cavalcanti naquit, dit-on, en 1250; certainement avant 1255.

(2) Voyez l'étude de M. Giulio Salvadori : *Guido Cavalcanti e la poesia giovanile*, et celle de P. Ercole, *Guido Cavalcanti e le sue rime*.

poète accorde à Brunetto Latini dans *la Divine Comédie* et que, vraisemblablement, Dante n'alla jamais, à titre d'élève, recevoir les enseignemens de Brunetto. Dante se lia d'affection avec Guido, quand il eut reconnu la nature et la valeur des méditations auxquelles s'adonnait celui-ci. La réponse au premier sonnet de *la Vita Nuova* nous permet de croire que les conversations qui s'établissaient entre les deux amis ne devaient pas toujours être à la portée des profanes; mais il est à supposer que Giotto, Cino de Pistoja, l'architecte Arnolfo, le musicien Casella, ne les eussent pas écoutées sans plaisir. Leur contemporain Francesco da Barberino, le notaire écrivain, le conteur moraliste, l'auteur de *Del reggimento e dei costumi delle donne* et des *Documenti d'amore*, que M. Émile Gebhart nous a dépeint tirant une morale sèche et fine des nombreuses expériences de sa carrière, les eût peut-être trouvés entachés de quelque exaltation. Mais il eût pénétré mieux que nous, sans doute, ce qui nous apparaît aujourd'hui comme des énigmes et des obscurités.

M. Salvadori se plaît à ressaisir, chez Guido Cavalcanti, la théorie de la république idéale, dont on trouve la conception dans les écrits du philosophe arabe d'Espagne Avempace. Peut-être fut-ce à travers les œuvres d'Albert le Grand que Cavalcanti prit contact avec cette idée hautaine de la république des solitaires. Solitude toute morale, car il s'agissait, non pas de se séparer des hommes, mais de ne pas leur ressembler, et de s'élever au-dessus de la vie humaine commune, ainsi que de la vie animale! Rêve séduisant par un air de noblesse, et bien différent de la pensée monastique, qui se sépare, elle, de l'humanité, pour s'unir, dans ses oraisons, à la multitude des souffrances humaines! Différent, également, des leçons d'un saint François d'Assise qui s'élève, et combien! au-dessus de la vie commune, en voulant se tenir plus bas que le plus misérable des êtres, qui voyage en chantant sur les grandes routes, et qui captive les foules par son harmonie. Différent de l'enseignement d'une sainte Catherine de Sienne, lorsque, après les multiples labeurs de la journée, vers la tombée du soir, elle se prosterne dans une église assombrie, et murmure une de ces prières de flamme que les siècles se transmettent l'un à l'autre, une de ces prières exhalant sa « compassion du monde entier en présence de la divine miséricorde, » une de ces prières que son âme ne peut contenir, car elle dit : « Mon Dieu, faites éclater mon âme! »

Les solitaires, répudiant la basse humanité, voulaient communiquer entre eux par l'esprit, dans ce royaume des idées qui s'appelait pour Guido le royaume d'amour! Et l'on a cette impression que, malgré ses talens, sa science, son prestige, sa beauté, Guido Cavalcanti fut, en réalité, profondément malheureux. On l'évoque pourtant bien en marche dans les rues de Florence, ce brillant Florentin, beau, hardi, dédaigneux, laissant les regards admiratifs tomber sur lui du haut des balcons, tel, en un mot, que pourrait nous le représenter un sonnet de son contemporain, Dino Compagni (1).

Il serait alors facile de lui prêter l'attitude du saint Georges de Donatello. Mais sa physionomie est complexe ; « Guido Cavalcanti, platonicien, épicurien, irréligieux, » a-t-on dit. De tels hommes déconcertent naturellement le « vulgaire » et s'amusent à le déconcerter. D.-G. Rossetti déclare que l'irréligion de ce prétendu sceptique peut sembler parfois assez discutable, et que certains passages de ces œuvres nous amèneraient sur ce point à des conclusions variées. Les loisirs du Florentin ne connaîtront point l'insouciance païenne, pas plus que ne la connaîtra plus tard la coquetterie de Monna Lisa : des profondeurs mêmes de l'âme devinée par Léonard de Vinci montera cette tristesse douce qui rêve dans les yeux, et qu'Athènes n'eût jamais comprise. Le lyrisme de Guido met en jeu des fibres douloureuses que l'antiquité ne sut émouvoir. Ne se le représente-t-on pas, ce Guido, conquérant d'un salut le cœur de Pinella, jeune fille amoureuse dont le message fut traduit en vers par le poète Bernardo da Bologna ? Peut-être l'imagine-t-on encore mieux dans le rôle que lui prête une anecdote contée par Boccace, écartant, avec une impertinence voilée de courtoisie, une troupe joyeuse d'élégans cavaliers qui cherchaient à l'enrôler parmi les leurs. Et le cadre est si beau pour cette rencontre, sous les murs du Baptistère, où Guido méditait, penché sur les grands tombeaux de marbre qui s'y trouvaient alors, méditation interrompue par la présence de cette brillante chevauchée.

Le plus grand événement de sa vie sentimentale fut peut-être ce voyage à Toulouse qui lui fit rencontrer Mandetta. Son infidélité n'est-elle qu'un symbole ? Mandetta, la jeune fille toulousaine, ne paraît cependant pas une abstraction ; elle allait prier

(1) Voyez D.-G. Rossetti, *Dante and his circle.*

à l'église de la Daurade ; elle avait les mêmes yeux que Giovanna, ces yeux de Giovanna qui versaient un baume sur les blessures de l'amour. Guido se crut-il regardé par les yeux de la Florentine dans le visage de la Toulousaine? La fidélité même du souvenir le rendit infidèle à l'absente ; il oublia Giovanna pour Mandetta, et c'est encore à Mandetta qu'il songeait, de retour à Florence. Cette anecdote peut être vraie et, selon la coutume médiévale, avoir passé du monde réel dans le monde symbolique. En l'une et en l'autre des deux amies de Guido, nous serions portés à reconnaître la poésie florentine et la poésie des troubadours. Nous avons bien vu Dante incliner Guido Guinicelli devant Arnaud Daniel. L'histoire de Cavalcanti ne semble pas gaie. Son cœur se reprochait d'avoir imité les rosiers de Virgile, et fleuri plus d'une fois. Il apparaît que Guido cacha jalousement à ses amis son nouveau secret. Dante l'ignorait encore, lorsqu'il composa son sonnet pour célébrer les deux dames dont l'apparition avait illuminé pour lui l'ombre d'une ruelle de Florence : Béatrice et Giovanna, marchant l'une après l'autre, comme « deux merveilles, » Béatrice et Giovanna, symbolisant le Printemps et l'Amour.

Guido parsema sa poésie d'allusions douloureuses. Un jour, Dante se plut à rêver un voyage idéal où lui, Guido Cavalcanti, et Lapo Gianni, errant sur une embarcation, sous un ciel pur, à travers une mer paisible, causeraient d'amour avec les nobles dames Béatrice, Giovanna et Lagia. Cette dernière, célébrée par Lapo Gianni, figurait aussi sur la liste des soixante beautés de Florence, liste mise par Dante en forme de sirvente. Mais Guido répond tristement que, s'il était encore cet homme digne d'amour dont il n'a plus que le souvenir, ou si la dame avait un autre visage, un pareil rêve lui donnerait de la joie; que son esprit est atteint par le trait d'un habile archer auquel il pardonne. Au fait, il ne brille pas précisément par la constance ; on dit qu'il eut encore plusieurs autres amours (1). N'y a-t-il là que des symboles? Quel est cet amour, le plus élevé de tous, dont il déplore la perte? Quelle est la dame dont la pureté semble telle qu'elle est sortie de son âme, car il n'a plus le pouvoir de comprendre sa vertu? Pourquoi la mort tient-elle en main le cœur de Guido, découpé comme une croix? Ces hommes savaient

(1) Il paraît bien que Giovanna n'est pas l'inspiratrice des sonnets du Vatican attribués à Guido Cavalcanti (Voyez la curieuse étude de M. G. Salvadori).

souffrir pour une idée, et nous nous égarons parmi tant de figures ! Giovanna ne connut peut-être jamais aucune des péripéties que son image eut à traverser dans l'esprit d'un poète. Mais cet échange de sonnets, cette correspondance poétique fait souvent revivre à nos yeux diverses physionomies, et les éloges, les confidences, les invectives qui s'entremêlent parmi les ruines nous transportent dans l'intimité de ce cercle choisi. D.-G. Rossetti remarque avec justesse que ces poètes se reprochent les uns aux autres leur manque de constance, Dante s'attire la réprimande de Guido Cavalcanti ; Guido Cavalcanti, celle de Dino Compagni ; Cino da Pistoja, celle de Dante.

Guido, le poète philosophe, qui méditait au milieu des tombeaux, et qui savait pourtant charmer le cœur des jeunes filles par la grâce de son salut, Guido conservait sa fougue de partisan aux abords de la cinquantaine ; Villani raconte qu'il prit part à la fameuse rixe de l'an 1300, prélude de la guerre des Blancs et des Noirs. Il fut exilé, et revint, après quelques mois, mourir parmi les siens d'une maladie dont il avait contracté le germe dans l'air malsain du lieu d'exil.

Figure complexe et mystérieuse, par l'éternel mystère humain qui se joue en elle, attrayante avec son ardeur philosophique, ses dons poétiques, son désir impuissant de vivre selon la raison, son élégance, son adresse, sa mélancolie et ses accès d'humilité, ses aspirations religieuses, momentanées peut-être, auxquelles il faut sans doute attribuer le fameux pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle ! Un voile de tristesse enveloppe la fin de cette vie brillante : ce bannissement, ce mal mortel, contracté dans l'exil... Peut-être Guido crut-il trop à la puissance de l'esprit humain. Il semble avoir toujours eu je ne sais quelle préoccupation de la mort. En Toscane, les cyprès croissent parmi les roses.

Son grand ami Dante comprit mieux que lui sans doute qu'en s'aventurant à l'extrémité de nos facultés humaines, nous rencontrons un vide, à moins qu'il ne plaise à Dieu de le combler. De la cime de son génie, il lance dans l'éternité cette prière que Guido se fût trouvé, vraisemblablement, heureux de méditer : « Que la paix de son règne vienne jusqu'à nous, car nous ne pouvons aller à elle, malgré notre intelligence ! »

V

Les deux poètes entre lesquels nous apparaît la physionomie de Dante sont donc Guido Cavalcanti, son aîné de quelques années, et Cino da Pistoja, de cinq ans environ plus jeune que lui. La douceur et la grâce ne sont pas bannies des vers de Cino. L'effort ne s'y fait point sentir. Il est assez admis de considérer sa poésie comme marquant une transition entre l'art mystique de Dante et l'art « plus humain » de Pétrarque. On croirait bien pourtant que, s'il y a plus de divin chez Dante que chez Pétrarque, il y a, malgré cela, par cela même peut-être, aussi plus d'humain : si l'envolée est plus haute, plus large est la pitié. Carlyle avait raison de dire : « Je ne connais pas au monde une puissance d'affection comparable à celle de Dante. »

Cino da Pistoja (Guittoncino de' Sinibaldi) naquit dans la ville dont il devait prendre le nom. Il étudia les lois, puis s'éloigna de Pistoja, momentanément; après avoir obtenu le grade de docteur à Bologne, il enseigna brillamment aux universités de Trévise, de Sienne, de Florence, de Pérouse et de Naples. Enfin il mourut à Pistoja, riche, honoré ; Pétrarque écrivit une lamentation sur sa mort. Cino eut cinq enfans de son mariage avec Margherita degli Ughi. L'histoire mélancolique de Selvaggia Vergiolesi traverse son existence. Douée d'une beauté rare, elle était fille d'un capitaine gibelin. Cino l'élut pour être la « dame de son esprit. » Elle suivit son père quand celui-ci fut chargé de défendre une forteresse des Apennins, située sur le Mont Zambucca. Dans la rude atmosphère de la montagne, Selvaggia mourut. Le poète était loin d'elle. Il nous décrit son roman, se comparant au chercheur d'or : il est plus difficile de recueillir les grains d'espérance à travers le cours de la vie que les grains de sable à travers le cours de la rivière. Beaucoup de vies humaines adopteraient le même symbole : parmi les minutes dont elles se composent, que de grains de sable pour un grain d'or! Nous avons donc à découvrir le secret d'une céleste alchimie qui, de tous les grains de sable, fera des grains d'or.

Peut-être l'admiration de Cino pour Selvaggia était-elle d'une qualité purement littéraire? Peut-être Selvaggia l'ignora-t-elle jusqu'à son dernier jour? Dans l'intervalle, elle s'était mariée, et Cino lui-même avait suivi son exemple en épousant Margherita.

Suivant la formule guinicellienne, chère aux adeptes du « style nouveau, » Selvaggia fut aimée de son poète, « à la façon d'une étoile, » formule qu'ont rajeunie plusieurs modernes, entre autres Shelley, dans une strophe connue : « Je ne puis te donner ce que les hommes appellent amour, mais n'accepteras-tu pas le culte que le cœur élève au-dessus de soi, que le ciel ne rejette pas; l'aspiration de l'insecte vers l'étoile, de la nuit vers le matin; la dévotion à quelque chose au delà de la sphère de notre chagrin? »

Le cadre des guerres civiles fait mieux sentir le prestige de ces figures de femmes « inspirant la dévotion à quelque chose au delà de la sphère de notre chagrin. » Cino voulut voir la tombe de Selvaggia. Lui de qui Dante, à la mort de Béatrice, avait reçu de si belles consolations poétiques, il accomplit le pèlerinage du Mont Zambucca. La forteresse gibeline s'était rendue à d'autres armes. Ce lieu sévère ne gardait plus un souvenir du campement Vergiolesi, si ce n'est le tombeau d'une dame dont le nom devait survivre aux murs de la forteresse, ainsi que la mémoire de ses tresses d'or :

Ohimè, lasso, quelle treccie bionde!

Le sonnet consacré à l'instant où Cino s'agenouilla sur cette tombe semble imprégné d'une émotion réelle. Les échos de la montagne redirent le nom de Selvaggia, mêlé aux gémissemens de la voix désolée. Ce fut tout ici. Dante eut d'autres amis, tels que ce Lapo Gianni dont la dame, Lagia, compte parmi les soixante beautés florentines de la fameuse liste poétique. Lapo encourut la désapprobation de ses intimes, et Guido Cavalcanti nous insinue que Lagia reprit son cœur à temps. Ce cercle littéraire a son enfant prodigue en la personne de Cecco Angiolieri, le Siennois, dont l'amie, Beechina, était la fille d'un savetier. Elle n'a rien d'idéal, et ne peut trouver place auprès de celles dont l'aspect ennoblissait les regards et les pensées. On peut supposer qu'il y eut un prompt refroidissement entre Dante et Cecco. L'Alighieri, dédaigneux, blâma l'amour de celui-ci pour Beechina. Dans ce groupe choisi, le génie de Dante apparaît, semble-t-il, encore plus rare et plus haut.

VI

Il a recueilli tous les souffles de son époque. Ce culte de la dame, que les troubadours ont su répandre en Sicile, ne dirait-on pas, qu'il existe chez lui, spiritualisé, transfiguré? N'y retrouve-t-on pas, également, les influences mystiques de l'Ombrie? Est-ce parce qu'il chante saint François, parce qu'il célèbre la pauvreté, ou parce qu'il a pour Marie des louanges que ne désavouerait pas un saint Bonaventure? Parce qu'il sait décrire, en *terzine*, les nuances subtiles d'un état d'oraison? Et le sentiment de la nature, dont sont imprégnées les légendes et les poésies franciscaines, embellit d'une perpétuelle fraîcheur — nous l'avons remarqué, — l'art austère de *la Divine Comédie*. Et les préoccupations de l'école bolonaise, de l'école toscane, la doctrine d'un Guido Guinicelli, les spéculations d'un Guido Cavalcanti, nierat-on que Dante les ait connues, qu'il n'y soit pas demeuré simplement indifférent? La dame que l'on aimait à la façon d'une étoile est devenue Béatrice, une âme transparente à la lumière divine, et que l'on aime d'un amour plus fort que la mort. Les tombeaux sur lesquels se penchait anxieusement Guido Cavalcanti ont murmuré leur secret au cœur de Dante, et c'était un secret de vie. Cette œuvre dantesque se rattache non seulement à la poésie et à la philosophie, mais à tout l'art du moyen âge; les visions de l'Enfer évoquent des gargouilles; les sculptures de marbre du Purgatoire, l'Annonciation où l'ange apparaît dans « une attitude suave, » à Marie dont tout l'aspect semble exprimer la phrase : *Ecce ancilla Domini*, ressemblent à des œuvres qui naîtront peut-être, un peu plus tard, en Toscane. Quand M. Huysmans parle de la robe de flamme dont les vieux maîtres verriers ont revêtu, par les reflets des vitraux, la forêt gothique des cathédrales, on songe involontairement au Paradis du poème dantesque. Ce n'est pas seulement l'art de Toscane dont la parenté avec *la Divine Comédie* est visible; les cathédrales de France, les cathédrales du Nord, apparaissent aussi comme ses sœurs (2). Nous savons que le génie a des racines dans le temps, dans l'espace, mais il échappe à l'une comme à l'autre, et rejoint hors du temps, de l'espace, ce qui a le privilège de l'éternité.

(1) Voyez l'*Art religieux du XIIIe siècle en France*, par M. É. Mâle. Leroux, 1893.
(2) *Paradis*, ch. XXXIII.

A travers les tableaux sombres ou joyeux de l'œuvre dantesque, passe tout un essaim de figures, portant chacune le sceau spécial de leur destinée ; elles sont aussi des symboles ayant pour objet de laisser transparaître divers aspects de la grande doctrine catholique. C'est encore ainsi que les vieux maîtres sculptaient ces statues dont nous avons évoqué le souvenir : personnifications de l'Église et de la Synagogue, par exemple, auxquelles une Sabine de Steinbach consacrait son génie ; l'Église parée de sa couronne et de son manteau royal, appuyée sur la croix, le calice à la main, d'une beauté sereine et pure, *alta ed umile*, selon les épithètes de la prière de saint Bernard appliquées à la Vierge Marie ; la Synagogue, alanguie dans son impuissance, et d'une grâce exquise, les yeux voilés d'un bandeau transparent, appuyée sur sa lance brisée. Comme nous les regardons, il faut regarder les héros et les héroïnes de Dante. Et pourtant, alors que l'uniformité des symboles apparaît dans la plupart des cathédrales, l'individualité du poète se révèle ici par le choix de symboles nouveaux qui lui sont propres, qui tiennent souvent à ce que sa vie privée a de plus intime.

Saint François d'Assise prêchait les oiseaux. saint Antoine de Padoue, les poissons ; les artistes des cathédrales conviaient toute la création à venir louer Dieu dans leur œuvre ; à travers *la Divine Comédie*, Dante nous parle souvent des animaux, il leur emprunte des comparaisons, toujours marquées au double sceau de l'observation aiguë et de la grâce achevée. Vous n'avez pas oublié cette image au IIe chant du *Purgatoire :* « Telles les colombes réunies pour dérober le blé ou l'ivraie, » ni cette autre, au chant XXe du *Paradis :* « Telle l'alouette qui s'élance dans les airs, chantant d'abord, et se tait ensuite, savourant de sa dernière note l'ultime douceur qui la rassasie, » image devant laquelle s'émerveillait Addington Symonds ; elle semble avoir, pour la subtilité, son pendant en cette vision dantesque : « Une perle sur un front blanc ne vient pas plus lentement au regard... »

De pareils traits abondent. Et Dante, par la vertu de la poésie, n'a pas seulement les animaux ou les plantes à convier. Certes, il ne saurait les oublier ; il les aime trop pour cela. Devant les petites choses, il est humble, attendri ; rappelez-vous la douceur du geste qu'il prête à Virgile pour cueillir une plante : « Mon maître posa suavement ses deux mains étendues sur l'herbe... » Les hommes du moyen âge n'avaient pas écouté vainement le

saint d'Assise traitant de sœurs les créatures animées ou inanimées, et montrant qu'il savait entendre dans l'Évangile la voix même du Christ : « Regardez les lis des champs, » ou « Considérez les oiseaux du Ciel! »

Plus tard, un autre Florentin mit aux pieds de ses Vierges des fleurs dessinées avec un soin minutieux, fleurs de la terre aux noms connus, aux contours précis, tandis que le fond des tableaux apparaissait en rochers bleus qui n'avaient plus l'air d'appartenir à notre planète. Était-ce un symbole du génie de Florence? De la cité fière et subtile qui sut combiner l'achèvement de la forme et l'infini du rêve, l'acuité du regard et l'étendue de la vision, la précision du détail et la hardiesse des envolées? Florence où le marbre s'effile en griffes, où des ailes frémissent en essaims dans les vieux cadres! Double symbole qui convient à la ville : des griffes et des ailes! Des griffes pour fouiller jusqu'au cœur des êtres et des choses, pour arracher son secret à l'âme d'une Joconde! Des ailes, pour contempler avec l'Angelico!

L'œuvre de Dante porte ce double caractère, non pas seulement parce qu'elle nous déconcerte, avec son double aspect de terreur et de suavité, mais parce que, dans tout aveu, dans toute description, dans toute parole, on reconnaît la marque de la griffe enfoncée au cœur même du sujet, pour en faire jaillir la signification intime, que ce soit le secret d'une vie ou le trait dominant d'un paysage. On y sent le frémissement de ces ailes dans leur élan vers ce que la science humaine a nommé l'Inconnaissable.

Dante a contemplé non seulement les animaux, les plantes, mais encore les sites de la nature, avec leurs brumes et leurs rayons, comme il a observé les personnages : hommes, femmes, enfans, susceptibles de s'y mouvoir. Il saisit ce qu'il y a de plus fugitif dans l'aspect d'un ciel, à l'heure où les étoiles semblent être et ne pas être... Les détails sont exquis. Ne sont-elles pas charmantes, ces routes du Purgatoire, où l'on avance parmi des chants, où l'on va pleurant et chantant, comme le troubadour Arnaud Daniel? Dante s'est souvenu, pour les peindre, des routes de son terrestre exil. Ainsi quelque ville féodale suggérait à son esprit la vision de Dite.

Il y a, dans le Purgatoire, des prairies semées de fleurs et des brises qui soufflent sur les pèlerins les parfums du ciel. Il

y a des passages d'anges mystérieux et doux qui, d'un coup d'aile, effacent l'iniquité des fronts coupables. *La Divine Comédie* est le monde du moyen âge, réel, vivant, palpitant, avec ses notes intimes ou tragiques, et nulle page d'histoire n'évoquera si bien la curiosité des populations médiévales empressées autour d'un messager, les sentiers où marchent « un par un » deux moines mendians, où cheminent les troupes de pèlerins amaigris, tendus vers la patrie céleste, les échos redisant les *Miserere*, les psalmodies mariées aux sons de l'orgue, les aveugles assis aux abords des pardons, les souvenirs sanglans et douloureux, comme celui de Buonconte, sauvé pour une *lagrimetta*, et de la Pia mélancolique! Dans les bas-fonds de ce monde médiéval, le poète a noté les haines, les tortures, les horreurs; mais il s'est élevé, ses yeux ont pleuré sur l'attendrissement du crépuscule; il a cheminé, lui aussi, par les routes qui montent; il s'est joint aux cortèges de pèlerins, aux groupes de mendians aveugles, il a partagé l'abri des moines errans. Ces moines mendians, ces pèlerins voyageurs enveloppaient ce vieux monde, trop souvent cruel, d'un réseau de prière et de pensée. Des messages traversaient secrètement l'Europe. Des mots volaient d'une extrémité à l'autre de la civilisation chrétienne. Le moyen âge a toute une histoire mystérieuse qu'il serait intéressant d'approfondir, et de longs récits fleurissaient sur les lèvres humaines, et les mémoires s'en ornaient, à cette époque où les livres étaient rares, mais où tout homme porteur d'une vérité formait bientôt des disciples. Les âmes dantesques racontent leur vie, et chaque vie marque un trait moral. Dans l'évocation même d'un paysage, le mot tendre, la comparaison morale ne manquent jamais. Dante observe-t-il deux fleuves? Ils sont comme deux amis « lents à se séparer. » Le Pô se jette dans la mer « pour y avoir sa paix. » Un seul détail suffit, mais la vie intégrale du sujet y adhère pleinement; il est le nœud vital, le point psychologique; il devient une âme; l'intérêt qui se condense au lieu de s'éparpiller, se ramasse au lieu de se disperser, saisit le caractère humain ou le site de la nature, et les réalise dans leur individualité. La synthèse se constitue d'elle-même autour de ce détail unique d'où jaillit la vie complète. Analyse et description, c'est le procédé banal, celui que Dante n'emploie pas; synthèse et évocation, c'est le procédé génial, le procédé qui lui paraît naturel et familier. Quand on peut évoquer, on n'a nul besoin de décrire.

Les vieux imagiers observant quelque réalité précise, trouvaient le moyen d'y enfermer l'intensité de leur inspiration : il suffit à Dante d'un vers unique pour exprimer le tremblement infini de la mer. Voilà ce qu'est devenu « le rire innombrable des flots marins, » invoqué par Prométhée, rire innombrable auquel il est indifférent d'être contemplé par cette immense douleur; chez Dante, il s'harmonise, au contraire, avec l'émotion de l'âme quand, sous les clartés de l'aube, il apparaît au loin comme *il tremolar della marina.* Dans la vie morale, le moyen âge aimait également la perfection de l'acte exprimant l'aspiration infinie.

La conception chrétienne de l'existence a changé le point de vue des hommes. Homère, Eschyle, Sophocle, s'intéressent à des demi-dieux, à des héros, à des princes, à des filles de rois; le moyen âge se plaît aux choses de l'âme; dans son beau livre, M. Émile Mâle nous montre le rôle qu'y jouait la vie des saints : « Ces nombreuses biographies offraient d'abord au fidèle le tableau le plus varié de l'existence humaine. Connaître la vie des saints, c'était connaître toute l'humanité, toute la vie. On pouvait y étudier tous les âges, toutes les conditions... Des bergers, des toucheurs de bœufs, des valets de charrue, de petites servantes avaient été jugées dignes de s'asseoir à la droite de Dieu. La vie de ces humbles chrétiens montrait ce qu'il y a de sérieux, de profond, dans toute existence humaine... Tout homme pouvait trouver un modèle dans son livre. » Le moyen âge avait donc, comme Emerson, ses *Representative men of humanity.* M. Émile Mâle peut écrire : « La bataille de Bouvines passa presque inaperçue entre l'histoire de sainte Marie d'Oïgnies et celle de saint François d'Assise. »

Toute âme humaine, rachetée au prix de la Rédemption, est revêtue d'une pourpre mieux que royale, quels que soient son rang et sa fortune. En elle, il y a des mystères qui seront toujours inexprimés ici-bas, à moins qu'elle ait en partage un génie égal à celui de Dante.

VII

Parmi tous ces poètes, Dante seul fut vraiment créateur, non pas d'un, mais de trois mondes. A la flamme de sa vie intérieure, il a combiné tous les élémens que nous venons de passer

en revue, mais le secret de son génie réside peut-être dans l'intensité de cette vie intérieure, comme il semble l'avouer lui-même : « Je suis tel que lorsque amour m'inspire, je note, et sur le mode qu'il me dicte au dedans, je vais répétant au dehors (1). »

Au poète Buonagiunta de Lucques, il confie son secret en ces termes. En effet, aucun don n'apparaît plus mystérieux que celui de la poésie. Même dans les œuvres où sa manifestation se fait le plus éclatante, il est presque impossible de la définir. Il y a le vers, il y a le rythme, soit! Mais il y a bien d'autres choses encore. Nous la connaissons partout où les mots prennent des ailes, jusque dans la prose. N'éclaire-t-elle pas d'une incomparable lueur de beauté les mythes de Platon? Ne déborde-t-elle pas des sonnets, des ballades et des *canzoni* de *la Vita Nuova*, jusque dans leur commentaire dantesque? D'où provient-elle donc? Dante nous a répondu. Son art est un art de vie intérieure, il le constate. Rien n'est plus léger, rien n'est plus subtil, rien n'est plus puissant qu'un souffle revêtu de la voix humaine, et les mots dans lesquels une âme a vibré, n'ont qu'à résonner sur des lèvres vivantes pour apparaître éternellement jeunes, beaux et radieux. « Je suis ainsi que lorsque amour m'inspire, je note... » Dante nous déclare que la poésie, comme tous les dons intellectuels et moraux vient des profondeurs de l'âme, et d'au delà. Il nous enseigne la formule d'un art, et cette formule d'art étant une formule de vie, peut expliquer l'action des plus grandes âmes de l'humanité. Pour être entièrement valable, il semble que toute parole doive provenir d'un silence, et toute action d'un recueillement. Combien y eut-il de silences autour des paroles de Dante, et combien de recueillemens autour de ce poème qui fut un acte sublime? Il se trompa quelquefois, il commit certaines injustices, il était homme et faillible, mais il savait, — c'est là son secret — écouter et noter les chants qu'amour inspirait à son cœur. Les circonstances extérieures ne paraissent pas avoir souri, d'abord, à l'enfance du poète (2). Et pourtant elles l'ont marqué d'un sceau spécial. Il est peu parlé de son père. Sa famille était guelfe. Il y eut des dissensions civiles et des proscriptions politiques autour de son berceau. Sa mère n'a laissé dans la mémoire des hommes que le souvenir

(1) *Purgatoire*, XXIV.

(2) V. Michele Scherillo, *Alcuni capitoli della biografia di Dante*. Turin, E. Loescher, 1896.

d'un prénom gracieux et d'une maternité glorieuse : on l'appelait Monna Bella. La légende lui donne un songe prophétique au sujet de l'enfant qu'elle mit au monde.

On a longtemps répété que Monna Bella survécut à son mari ; Dante aurait alors grandi dans l'atmosphère d'une de ces douleurs féminines où doit éclore la mélancolie précoce des petits enfans. Mais les documens le plus récemment étudiés paraissent fournir d'autres indications ; on peut en conclure que Monna Bella fut la première femme, et Monna Lapa, la seconde, du père de Dante, Alighiero degli Alighieri. Celui-ci mourut à une date incertaine, mais qui ne peut guère être postérieure à l'an 1280. Dès l'âge le plus tendre, Dante fut donc exilé de la douceur des caresses maternelles. Douceur dont le regret le poursuivit à travers son œuvre : *la Divine Comédie*, en maintes comparaisons, décrit des scènes de confiance enfantine et de maternelle tendresse. Il a renfermé dans ses vers l'écho de toutes ses nostalgies. Car ce ne fut point, — nous le savons, — un décret de la république de Florence qui fit de Dante un exilé. Le poète était exilé de droit divin. Exilé, ne se sentait-il pas au sein même de Florence, le jour où il s'écriait en pleurant que cette ville avait perdu sa Béatrice ? Dante Alighieri, *Exul immeritus*. Du titre de douleur, il s'était fait un titre de gloire, s'enorgueillissant moins volontiers des éloges mérités que des disgrâces imméritées. On a peine en ce monde à ne s'enorgueillir d'aucune couronne, ni de la couronne d'or, la moins précieuse de toutes, ni de la couronne de laurier qui est celle des forts, de la couronne d'olivier qui est celle des sages, pas même, et c'est la plus grande tentation pour une âme comme celle de Dante, de la couronne d'épines qui fut celle de Dieu. Sans doute, l'âme dantesque portait son exil en elle-même. Il eut la chance de ne jamais voir se réaliser son rêve politique, car il se fût trouvé toujours plus exilé que partout ailleurs dans un rêve accompli, le poète sévère aux réalités, qui répondit au décret de Florence par cet autre décret : « La comédie de Dante Alighieri, Florentin de naissance, et non par les mœurs, » comme s'il voulait exiler sa ville de la gloire de son livre. On se demande aisément si quelque allusion au poème n'aurait point trait au rôle de la belle-mère, Monna Lapa. « Si la race qui dégénère le plus au monde n'avait pas été une marâtre pour César, mais, comme une mère bienveillante pour son fils... » Cette condensation, cette accumu-

lation de vie intérieure que nous remarquons chez Dante ne proviendrait-elle pas en partie d'une habitude de refoulement prise dès l'enfance ? Il faudrait un volume pour étudier le mystère qui, dans sa vie, porta le nom de Béatrice, mais on s'expliquerait assez bien que l'image de la fillette florentine eût grandi, fût idéalisée en cette exaltation silencieuse.

Les données historiques accordent à Dante deux sœurs dont l'une avait le prénom de Tana. Tandis qu'il glorifie Béatrice, il tait le nom de sa mère, de ses sœurs et de sa femme ; il n'enveloppe pas dans la même réserve toutes les parentes et toutes les alliées de sa famille : le *Purgatoire* nous fait connaître la touchante fidélité de Nella, veuve de Forèse Donati ; le IIIe chant du *Paradis* évoque, dans une atmosphère de perle, la beauté, la douceur et la mélancolie de cette Piccarda, fille de Simone Donati qui fut arrachée de force au cloître des Pauvres dames, et mariée par son frère Corso à Rossellino della Tosa. D'après M. Scherillo, certaine canzone de *la Vita Nuova* soulèverait un coin du voile qui recouvre le sanctuaire des affections domestiques :

Donna pietosa e di novella etate
Adorna assai di gentilezze umane.

La « dame miséricordieuse, ornée de jeunesse et de toutes les grâces humaines, » fut-elle réellement une sœur du poète ? Son cœur s'était brisé quand elle avait vu la souffrance de Dante, et d'autres dames l'avaient fait sortir tout en pleurs de la chambre où celui-ci demeurait. Nous n'avons sur Gemma Donati, sa propre femme, que des clartés incertaines. Quand il l'épousa, Béatrice était morte.

On sait qu'à Florence, pour obtenir les charges publiques, les citoyens devaient être incorporés dans un des « arts » de la cité. Dante avait choisi celui des médecins et apothicaires ; l'art des apothicaires comprenait le commerce des produits pharmaceutiques, des parfums d'Orient et de toutes les pierres précieuses. Plus d'un vit peut-être l'Alighieri songer gravement en se penchant sur les rubis, sur les topazes dont il semblait étudier les feux, et fut loin de s'imaginer que le poète, en maniant ces pierreries, y surprenait un reflet des éblouissemens rêvés pour son *Paradis*. Il est à noter que ces hautes méditations de Dante ne le rendirent que plus attentif aux choses familières de son entourage, et plus respectueux de leur beauté. L'Alighieri n'éprouve

nullement la tentation de créer des types ou d'inventer des épisodes; les types ou les épisodes lui sont fournis par la vie, par ce qui se passe ou se raconte journellement, par ce que cette vie éveille en lui d'amour ou de haine. Elles ont vécu, Sapia, la dame de Sienne, Cunizza, la pécheresse pardonnée. Avoir vécu, c'est vivre toujours... Qu'il s'agisse de Pia, de Nino, de Forèse, du pape Martin V, ce Tourangeau qui aima trop les anguilles cuites dans le vin doux, de Siger, le fameux docteur de la rue du Fouarre, qui trouva « la mort lente à venir, » c'est l'essence subtile de la vie humaine, dans laquelle Dante a trempé ses pinceaux, et qui lui fournit les couleurs ou les nuances innombrables de sa palette. Et, cette essence sacrée, il ne la manie qu'avec une émotion religieuse. Il suffit d'avoir regardé la vie pour se convaincre qu'elle est au-dessus de tout poème. La vie! Aujourd'hui nous en voulons presque à l'impeccable génie de Raphaël de n'avoir pas tremblé devant elle, nous aimons Léonard et Botticelli de s'être inquiétés devant certains visages, Rembrandt de s'être inquiété devant certaines ombres et certains rayons. Un récit dantesque synthétise une vie, et cette vie incarne une vérité. Dante introduit en scène des parens de sa femme et des amis de sa jeunesse. Et tel est le prestige de la poésie que nous nous intéressons moins à ce fait historique de son priorat, qu'à son émotion sentimentale causée par une cloche tintant au loin à la tombée d'un jour d'adieux. L'événement enregistré par l'histoire vaut-il le rêve immortalisé par le génie? L'heure qui « blessait d'amour » le nouveau pèlerin, alors qu'il pleurait « le jour près de mourir, » « l'heure qui ranime le regret chez ceux qui naviguent et attendrit leur cœur, le jour où à leurs doux amis ils ont dit adieu! » ce fut une heure où l'amitié vivait dans le cœur de Dante. Et, si la cloche lui semblait pleurer le jour près de mourir, n'est-ce pas parce que ce jour emportait dans sa fuite les momens bénis par l'accent des voix affectueuses, par la présence des êtres aimés? La solennité du crépuscule descendant sur les flots et s'abaissant sur la nature comme un voile sur un beau visage; les sons lointains d'une cloche isolée, voisine de la côte, et l'attendrissement au cœur d'un exilé, tout cela tient dans les deux *terzine*, et tout cela s'immortalise parmi les rêves. Oui, oui, cette heure qui brille dans le passé, grâce à l'étoile de poésie allumée dans son ciel par un grand poète, enchante, apaise ou console la multitude de ses sœurs obscures au fond

des âmes ignorées. Ainsi de modestes existences qu'illustre l'éloge de Dante permettent aux hommes d'admirer et d'honorer en elles toutes les vies anonymes de fidélité, de sacrifice et de dévouement. C'était un cœur profondément tendre que celui de l'Alighieri : « O larme, avait chanté le vieux Jacopone, tu as une grande force avec beaucoup de grâce. » Dante s'est-il souvenu du poète franciscain, en illustrant la même pensée par le tragique épisode de Buonconte, dont toutes les fautes, à l'heure de la mort, ont été noyées dans une petite larme, une *lagrimetta*. Nous retrouvons la même compassion lorsqu'il s'agit de Mainfroy l'excommunié, roi de Pouilles et de Sicile : « Quand on eut percé mon corps de deux coups mortels, je me remis en pleurant à celui qui volontiers pardonne. Mes péchés furent horribles, mais l'infinie bonté de Dieu a les bras si grands qu'elle prend tous ceux qui se tournent vers elle. »

Il ne faut point croire qu'il y ait ici une bravade du poète adressée à l'Église ; au contraire, il lui plaît d'illustrer, par un exemple choisi pour être un symbole, la grande doctrine catholique du pardon et de la miséricorde divine ; il a pris ce type de Manfred qu'il fait revivre un instant dans l'élégance de sa beauté blonde et balafrée. Les ennemis de Manfred accusaient celui-ci d'avoir été le meurtrier de son père, de son frère, de deux de ses neveux, et d'avoir attenté à la vie de son neveu Conradin (1).

Un autre témoignage des sentimens intimes de Dante peut être relevé au XXe chant du *Purgatoire*. Boniface VIII était pour lui le Pape indigne, fléau de sa patrie ; Dante partageait l'animosité du vieux Jacopone, mais, en présence des événemens d'Anagni, l'Alighieri se souvient que Boniface est le Pape, et distingue de l'homme le Pape, faisant un acte de foi méritoire si l'on tient compte de son humeur : « Je vois dans Anagni les fleurs de lis, et le Christ captif dans la personne de son Vicaire. »

Ainsi l'Évangéliste distingue de l'homme le grand prêtre, en affirmant que le pontife indigne avait le don de prophétie (2).

Pour pénétrer l'œuvre de Dante, il faut saisir les nuances de son profond mysticisme. Les mystiques nous parlent d'une « Nuit obscure, » avant la « Montée du Carmel, » le « Cantique spirituel, et la « vive Flamme d'Amour. » Dante parcourt une

(1) V. Paget Toynbee, *Dante Dictionary* et le recueil *Con Dante e per Dante;* Michele Scherillo, *Manfredo*.

(2) Saint-Jean, XI.

région de ténèbres et d'horreur, puis une région où la douleur se mêle à la joie, la tristesse à l'espérance, avant d'arriver à l'éternelle Béatitude. Si quelque chose doit frapper l'observateur impartial, c'est l'unité qui se révèle, au fond d'une multitude d'expériences, chez tous ceux qui ont exploré les lointaines régions de leur âme, et qui, de ses promontoires, ont vu se lever sur elle le soleil de l'Amour divin. Qui dira le mystère du dernier chant — ou de la suprême oraison ? Ce chant tout plein de l'inexprimable, commence par la prière de saint Bernard, et finit par je ne sais quel élan surnaturel. Il étonne quand on le relit ; plus on le relit, plus il étonne. C'est ainsi que la joie monte dans la *Neuvième symphonie* de Beethoven, et peut-être est-il encore ici quelque chose de plus. Dante ayant construit tout seul sa cathédrale de rimes et de pensées, l'a, disions-nous, pourvue des gargouilles de l'enfer ; le Purgatoire lui fournit des sculptures et des fresques ; le Paradis éclate dans le flamboiement des vitraux et l'éblouissement des verrières, aux feux des gemmes embrasées par les rayons du divin soleil, et le dernier chant s'élance éperdument vers Dieu — comme la plus folle, la plus téméraire des flèches gothiques.

Une admirable doctrine, comme une lumière surnaturelle, baigne souvent le vaisseau de cet édifice. Si le *Paradis* se souvient de saint Denys l'Aréopagite, on dirait que le *Purgatoire* pressent sainte Catherine de Gênes. A travers ces évocations et ces apparitions, il y a des enseignemens profonds, des paroles redoutables et sacrées sur le mystère de l'Essence divine. A nul philosophe le poète ne peut envier ce privilège.

VIII

Humain par tout ce qu'il exprime, éternel par tout ce qu'il atteint, voilà comment se montre Dante. Il composa son œuvre, se forgeant lui-même la langue dont il fit son instrument. Les savans de l'époque s'étonnèrent, comme en témoigne la lettre fameuse de Frate Ilario, prieur de ce monastère, à la porte duquel l'exilé vint heurter un soir en demandant « la paix. » Mais, d'après le poète, « le latin aurait été de bénéfice à peu de personnes, et le vulgaire pourra servir à beaucoup. La noblesse d'âme attendant ce service est en ceux qui, par les mauvais usages du monde, ont laissé la littérature aux hommes qui l'ont

déshonorée, et les possesseurs de cette noblesse sont des princes, des barons, et beaucoup d'autres, non seulement des hommes, mais des femmes, qui sont nombreux et versés dans la langue vulgaire, non pas dans celle des lettrés (1). » Dante n'estimait donc pas que la haute philosophie fût au-dessus de l'intelligence féminine ; il comptait, parmi les avantages de la langue vulgaire, celui de rendre sa pensée facilement accessible aux femmes ; il les croyait douées de cette « noblesse d'âme » qui n'avait pour lui rien de commun avec la noblesse du rang ou de la lignée, et qui se caractérisait par l'aptitude à la philosophie.

Et comment en eût-il été autrement si Béatrice n'est pas une abstraction, si Béatrice a réellement vécu ? La clef du monde dantesque repose entre ses mains. Elle en connaît les mystères, elle en démontré la science, elle en divulgue les trésors. Sœur chrétienne d'Antigone, elle est, dans la poésie du moyen âge, ce que fut la fille d'Œdipe dans la poésie antique : celle qui agit au nom de la Loi divine, au nom de l'amour. La vierge païenne obéit à la loi mystérieuse et secrète, plus mystérieuse alors que l'oracle de Cassandre regardant à travers des voiles, ainsi qu'une jeune fiancée ; Béatrice obéit à la Loi révélée, à la Loi d'amour, à la Loi chrétienne. Antigone est morte pour cette Loi par laquelle Béatrice a triomphé. L'une ne peut que mourir en pleurant ses fontaines thébaines, comme l'Égyptienne de l'antique épitaphe « pleurant pour la brise au bord du fleuve. » A l'autre il est donné de vaincre et de sauver, de porter victorieusement à travers les ténèbres son message de lumière et d'espérance, car l'amour dont elle est revêtue est fort comme la mort, et son zèle inflexible comme l'enfer. Elle régnait déjà sur l'âme de Dante quand elle était ici-bas, mais elle y triompha pleinement quand, appartenant à la vie invisible, son influence ne se fit plus sentir que dans la vie intérieure. Fut-elle, en réalité, la fille de Folco Portinari, mariée à Simone dei Bardi, comme certains l'affirment (2) ? D'autres, il est vrai le nient, et l'on a pu croire qu'il était permis d'en douter. Malgré le témoignage de Boccace, malgré certaine version du commentaire de Pietro Alighieri, le propre fils de Dante, écrivant vers 1360, on ne peut dire que le

(1) *Convito*, Trattato primo. Capitolo IX ; Rodolfo Renier, *la Vita Nuova e la Fiammetta ;* d'Ancona, *Beatrice*, 1889 ; Michele Scherillo, *Alcuni capitoli*, etc.

(2) Voyez Isidoro del Lungo, *Beatrice nella vita e nella poesia del secolo XIII.* Milan, Hœpli, 1896.

champ des discussions se soit jamais clos. Boccace et Pietro Alighieri s'accordent tous deux à nommer Béatrice Portinari dont on célébrait également les vertus et la beauté.

Quoi qu'il en soit, *la Vita Nuova* ne contient, on le sait, aucune allusion au mariage, réel on supposé, de Béatrice. Le caractère idéal de cette affection n'excluait pas une inquiétude humaine. Et le pressentiment de la mort apparaît dans ce doux et pur roman. Si le diseur en rimes du moyen âge encense plus qu'il ne convient une créature mortelle, il arrive que la mort lui révèle le néant du « mensonge, » pour parler comme Pascal : « Je ne suis la fin de personne... Ainsi l'objet de leur attachement mourra ! »

« Et quand j'eus pensé quelque chose au sujet de ma Dame, dit Alighieri, je retournai à ma faible vie, et, voyant sa fragilité, je me pris à pleurer d'une telle misère. C'est pourquoi je me dis en soupirant fortement : « Il est inévitable que la très noble Béatrice meure quelque jour. Alors un émoi me saisit, si puissant que je fermai les yeux et commençai à souffrir comme une personne en délire... (1) » La voix de Pascal répond à la voix de Dante. Ils retentissent à travers les siècles, les grands cris humains jetés sur des sommets. Et le mot cruel de Pascal, le mot « mensonge, » sous lequel on sent saigner un cœur, a son équivalent dans le poème dantesque. Béatrice morte devenue Béatrice immortelle s'adresse à Dante à la fin du *Purgatoire* et lui dit le mot suprême de sa vie et de sa mort. « Tu devais bien, après le premier heurt des choses trompeuses, t'élever en me suivant, moi qui ne suis plus telle ! » Ainsi, malgré toute sa douceur, toute sa pureté, toute son élévation, Béatrice s'est considérée elle-même comme une chose « trompeuse. »

Mais comment Béatrice destinée à mourir s'est-elle transformée aux yeux de Dante en Béatrice immortelle? Où saisit-il l'idée première de son œuvre? Il est une belle canzone de Cino da Pistoja qui semble pressentir cette œuvre, et, dans *la Vita Nuova* même, nous trouvons une *canzone* bien curieuse si l'on songe à la promesse qu'elle contient : « Le Ciel à qui il ne manquait rien que de la posséder... » Les hypothèses explicatives ont été nombreuses; MM. de Witte, d'Ancona, Todeschini, Scherillo ont exercé là leur compétence. Dante avait-il rêvé sa *Comédie*

(1) *Vita Nuova.*

avant la mort de Béatrice, ou bien assimile-t-il notre monde à l'enfer? Ou bien encore la seconde strophe est-elle une interpolation? Faut-il admettre que compilant les sonnets et les canzoni de la *Vita Nuova*, vers 1292, il les ait parfois retouchés, qu'il ait introduit alors les deux vers au ton prophétique?

« O mort, s'était-il écrié, tu as détruit la grâce amoureuse! » Il s'agissait alors de la jeune dame amie de Béatrice. La mort ne touchait pas Dante de la même façon, et, en constatant surtout ce qu'elle détruit, il la considérait en quelque sorte d'un point de vue extérieur; quand il s'agit de Béatrice, Dante, touché au fond du cœur, entre, semble-t-il, dans l'intimité même de la mort, et celle-ci lui révèle un monde de lumière. Il songe plutôt à ce qu'elle conserve et glorifie. Béatrice est « la glorieuse Béatrice, selon l'Alighieri, qui vit dans le Ciel avec les anges, et, sur la terre avec mon âme, » et, par la vertu de ces quelques mots, un éclair de beauté jaillit sur la page austère du *Convito*, un éclair de beauté capable de traverser la nuit des cœurs douloureux et simplement humains. La mort du père de Béatrice, le pressentiment de la mort de Béatrice, tout cela ne s'accorde qu'avec une Béatrice réelle et vivante; il en est de même pour la plupart des faits de *la Vita Nuova*. D'autres sont franchement allégoriques; il n'est pas impossible qu'au roman d'amour s'adapte un traité de philosophie. Sans doute, il y avait dans le salut de Béatrice des choses qui dépassaient la portée d'un salut, mais il y avait aussi, — n'en doutons pas, — le salut de Béatrice. Aux faits les plus simples de la vie quotidienne, l'imagination de Dante prêtait une importance symbolique. Il cherchait l'âme de cette dame, qui fut avant tout la « dame de son esprit, » à travers les mondes inconnus jusqu'où s'était élancé son vol. Qui le renseignerait? La théologie. Quelles pouvaient être les pensées, les visions, les contemplations de cette âme? La théologie lui fournirait la clef de ce mystère. La théologie est la science de Dieu; la science de Béatrice glorifiée par la mort est aussi la science de Dieu. Ainsi Béatrice devient la figure de la théologie. L'influence de la morte entraîne Dante vers les choses d'en haut : « La vie ne sera pas détruite, disait à son fils la mère d'un jeune martyr, elle sera changée en une vie meilleure, » et, comme la vie de Béatrice, le sentiment de Dante s'était transformé. Le poète eut, sans aucun doute, des romans d'une autre sorte; il n'en est pas moins vrai qu'un radieux idéal lui servait à s'orienter en ce

monde. Les nuages peuvent cacher une étoile, mais les nuages passent, et l'étoile demeure : ils ne l'ont pas ternie.

« Il me reste des reliques précieuses, mais il me reste d'elle encore autre chose, écrivait en parlant d'une morte aimée le héros d'un roman moderne, il me reste sa présence. Il ne s'agit pas de manifestations spirites; je ne suis pas un spirite; je n'ai pas besoin d'une doctrine nouvelle pour croire à la survivance des âmes et à notre communication avec ceux qui sortirent de la vie mortelle... je ne vois pas de fantômes, je n'écoute et je n'entends pas les susurremens de l'invisible, je n'ai pas senti le mystérieux contact des ombres. Ce que je possède est meilleur, c'est la vraie vie... » « Les morts, dit merveilleusement le Père Gratry, les morts qui ont repris en Dieu toutes les forces et toutes les énergies de la vie, et dont l'inspiration secrète, unie à celle de Dieu, parle aux vivans dans la substance de l'âme un merveilleux langage à la fois divin et humain. » Ces contemporains ne pensent pas autrement que Dante. Béatrice était sans doute une de ces âmes harmonieuses dont l'harmonie, selon sainte Catherine de Sienne, arrive à s'imposer au monde, et « beaucoup, ajoute la sainte, sont tellement captivés par la douceur de cette harmonie qu'ils abandonnent la mort pour retourner à la vie. » Elle ne désirait que s'effacer dans la lumière de la divine gloire. Nous disions que la comédie dantesque est avant tout l'épopée intérieure de l'âme qui s'unit à Dieu : « Rends grâce, s'écria Béatrice, rends grâce au soleil des anges qui t'a élevé par sa grâce à cet astre visible. — « Jamais le cœur d'un mortel ne fut si vite disposé à la dévotion, et à se rendre à Dieu, — « Que moi, je le fus à ces paroles, et mon amour s'en alla si bien vers lui que Béatrice s'éclipsa dans l'oubli. Cela ne parut pas lui déplaire, mais elle en sourit... (1). »

LUCIE FÉLIX FAURE.

(1) *Paradis*, ch. x.

VOYAGE AU JAPON

VIII

LA SOCIÉTÉ NOUVELLE [1]

Débarqué au Japon en pleine crise ministérielle et à la veille d'une période électorale, je m'efforçai, aussitôt que mes premières impressions furent un peu débrouillées, d'approcher et de reconnaître ce monstre nouveau-né : le parlementarisme japonais. Puis, comme il ne suffisait pas d'en décrire la fantasque image, et qu'il fallait encore essayer d'en expliquer l'origine, je consultai ce passé que chaque jour dépayse davantage au milieu du présent. Vieilles lois, vieilles coutumes, vieilles traditions d'honneur, gouvernement à la fois féodal et centralisé : il m'a bien paru que si, en fait, la révolution politique du Japon était moins extraordinaire que nous ne l'imaginions, ses conséquences religieuses, intellectuelles et morales excédaient encore l'étendue de nos conjectures. Ainsi j'étudiai, pour mieux les confronter avec nos idées envahissantes, les anciennes conceptions japonaises de la divinité, de l'art, de la famille et de l'amour. Il nous reste maintenant à montrer comment, au sein même de ces conflits, la société s'est provisoirement organisée, et surtout comment vivent, depuis l'Empereur jusqu'aux miséreux, des gens que se disputent tant d'opinions contradictoires.

M. Harmand, ministre de France au Japon, un des diplomates les plus écoutés et un des hommes qui ont le mieux pénétré l'âme de l'Extrême-Orient, disait un jour que c'était le grand malheur

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre 1901.

des Japonais d'avoir attendu pour se convertir à la civilisation occidentale que « la démocratie y coulât à pleins bords. » Seul, ajoutait-il, notre XVIIe siècle aurait pu les européaniser sans péril et sans déchirement. Par leur politesse, leur décorum, leur subordination, leur aristocratie et même leur vie familiale, ils étaient moins éloignés des contemporains de Louis XIV que des concitoyens de Lincoln. Quand, vers 1850, un naufragé américain, Mac Donald, répondant à un Japonais qui l'interrogeait sur la hiérarchie des pouvoirs aux États-Unis, lui nomma d'abord le peuple souverain, le Japonais ne le comprit pas plus que, deux siècles auparavant, ne l'eût fait un marquis de Versailles. Aujourd'hui cette réponse serait entendue des kurumaya aussi bien que des fils de daïmiô. Seulement, pour plaire aux uns, elle ne déplaît que plus aux autres. Et le spectacle de la société japonaise nous offre les contrastes d'une noblesse dont l'amour-propre accepte des théories que repousse son instinct de conservation, d'une bourgeoisie qui s'en défie par routine et s'en accommode par intérêt, et d'une classe inférieure que son habitude d'obéir arme peu à peu pour l'extrême indocilité.

I

Au sommet de la société nouvelle, l'Empereur et la cour impériale forment une grande tache d'ombre. Leur vie en est le pôle mystérieux et inabordable. Que fait entre les murs de son palais ce souverain asiatique qui en sort de temps en temps sous un uniforme de général et pour une parade officielle? Quels sont ses conseillers? Quelle initiative prend-il au maniement des affaires? Il reçoit le corps diplomatique suivant tous les rites du protocole. Par une innovation singulière, il célébra ses noces d'argent avec l'Impératrice, et dans les cérémonies du Palais, à la représentation des Nô et des danses anciennes, on le vit près de son auguste épouse, le buste immobile, les mains l'une sur l'autre, demeurer des heures entières sans prononcer un mot. Une Altesse européenne, après une assez longue visite, gardait de lui l'impression d'un souverain « pareil à ceux d'Europe, mais un peu fatigué. » On connaît le nom de ses concubines qui figure encore dans les vieux annuaires. On sait que l'étiquette personnifiée par des camerera mayor réglementait leurs privilèges et leurs alternances. Faut-il croire ceux qui en font un travailleur

opiniâtre, installé à son bureau dès huit heures du matin jusqu'à trois heures de l'après-midi, ou ceux qui nous le peignent sous les traits d'un brave homme assez borné, très docile, mais uniquement passionné pour les sports et les chiens? Vit-il entouré de savans ou de lutteurs? Préfère-t-il le bordeaux au saké? « Si vous aviez fréquenté ses chambellans, nous confiait un Japonais de la cour, vous seriez surpris que l'Empereur se montrât toujours aussi correct et aussi libéral, car les gens dont il est assiégé retardent affreusement sur leur siècle. » Et le maréchal Yamagata, le vainqueur de la Chine, un de ceux qui passent pour avoir l'oreille de Sa Majesté, nous disait : « L'Empereur surveille les moindres intérêts de son empire, mais il n'aime point le régime parlementaire. » On s'en doutait; seulement ce régime qu'il n'aime pas, il le subit sans aigreur apparente. Les journaux ont raison de vanter son tact, sa discrétion, sa modestie, son patriotisme. Je ne pense pas qu'un homme médiocre saurait s'effacer avec tant de prudence ni jouer un rôle insolite avec tant de dignité.

A ses côtés, l'impératrice, moins énigmatique mais aussi secrète, inspire à son peuple une affectueuse vénération. On ne discute point ses vertus, ni son intelligence. Les Japonais tombent d'accord que, chez elle, l'esprit égale la bonté. Mariée dès seize ans à son époux qui n'en avait alors que treize, — car la famille des Ichijô, d'où sortaient les impératrices, voulait ainsi s'assurer la haute main sur l'Empereur, — elle a conservé, dit-on, un peu de cet ascendant que son âge et son charme lui avaient tout d'abord donné. Son intervention n'outrepasse jamais le cercle intime où doit se confiner la femme japonaise. Mais toujours attentive, et mieux secondée par ses dames d'honneur que l'Empereur par ses courtisans, elle a surmonté sa timidité de petite reine sacro-sainte, pour paraître aux yeux de l'Europe en libre souveraine de l'Extrême-Orient. Elle a réformé son costume et ses manières à un âge où le corps lui-même fléchit malaisément aux nouvelles contraintes; et son cœur a trouvé des délicatesses que le protocole ne lui avait point apprises. Lorsque le czaréwitch faillit être assassiné sur la route de Nara, ce fut elle qui de sa propre initiative écrivit une lettre personnelle à l'Impératrice de Russie. D'ailleurs la civilisation moderne dont elle porte les insignes ne l'a point enivrée. On sent que cette frêle Japonaise chérit d'un religieux amour les usages de son pays.

Chaque fois que les voiles qui nous la cachent se soulèvent un instant, on la surprend dans son intérieur japonais penchée sur les travaux familiers qui furent la noblesse et la parure des femmes de son empire. Elle a remis en honneur la culture domestique des vers à soie, et il semble bien que, dans ses rares visites au collège des Filles Nobles, elle s'attache de préférence à tout ce qui peut entretenir chez ses pupilles les goûts modestes d'où leurs aïeules ont tiré d'infaillibles réconforts.

Quant au Prince impérial, qui n'est que son fils adoptif et dont la mère habite un autre palais, il craint moins la lumière et a déjà fait quelques pas hors de la pénombre sacrée. Lorsque, à l'époque de sa majorité, il reçut les hommages des représentans étrangers, notre ministre, M. Harmand, fut étonné de l'entendre lui souhaiter la bienvenue en français et put s'entretenir avec lui sans le secours d'un truchement. Son état-major d'officiers et de gouverneurs s'applique discrétement à former un monarque, sinon plus constitutionnel, du moins plus instruit. On satisfait, dans la mesure où les traditions n'en seraient point choquées, sa curiosité qui est vive. On se croit même parfois obligé de la modérer. Les Japonais ont peur d'un maître trop clairvoyant ou trop désireux de se produire. La première phrase d'un des derniers manifestes du parti populaire : *Nous acceptons la cour...* sonne à leurs oreilles comme un coup de tocsin. Les radicaux « acceptent la cour, » tant que sa circonspection et sa neutralité la leur rendent acceptable. Habitué à la réserve, le Prince n'en a pas moins une grâce juvénile qui parle à l'imagination de la foule.

Après lui l'ombre s'épaissit : les Princes de la maison impériale, héritiers éventuels, les Arisugawa et les Kannin, malgré leur séjour en Europe et leur passage à Saint-Cyr, leurs grades militaires et leur courage guerrier, isolés dans leur palais, presque inconnus, ne communiquent au loyalisme japonais aucune chaleur, et n'accéderaient au trône qu'entre deux haies de froids respects et de vagues défiances.

Autour d'eux les anciens daimios, déjà clairsemés, indifférens ou réfractaires à la Révolution, ruminent leur dernière heure dans un silence où de vieux serviteurs font les gestes d'autrefois. Ils s'ensevelissent, oubliés et anéantis, sous les éboulemens du passé et sous les étranges végétations de la vie moderne. Quand l'un d'eux s'éteint, on le déterre pour l'enterrer au cime-

tière d'Uyeno. Ses funérailles le ressuscitent et les badauds s'arrêtent un moment le long des boulevards où sa bière de bois nu, haute comme une chaise à porteurs, promène sur le front de la foule un carré de soleil. Ce revenant, endormi la tête entre les genoux dans la même position que jadis au sein maternel, pousse devant lui un détachement de soldats et des hommes en blanc chargés de lotus d'or. Précédé d'un convoi de fleurs et de mets funéraires, suivi d'une procession de fracs et de redingotes qui ont décoré leur boutonnière d'un petit nœud de papier blanc, il traverse le parc des cerisiers où les temples bouddhiques étincellent dans la profondeur des arbres ; et, — quand, à l'entrée de la nécropole, sous une tribune en sapin, on l'a déposé derrière une table hérissée de luminaires et de brûle-parfums, quand les prêtres, coiffés d'une mitre dont les deux ailes retombent sur leurs épaules, ont tour à tour ralenti et précipité leur âpre psalmodie, et qu'accroupis par terre, dix bonzes, la tête rase, ont fait avec leurs flageolets et leurs flûtes de Pan et leurs gongs et leurs tambourins un aigre concert coupé de rafales sonores, — les trois représentans chamarrés de l'Empereur, de l'Impératrice et du Prince impérial s'avancent lentement sur un chemin de simples nattes et, l'un après l'autre, honorent d'un peu d'encens ce fossile exhumé d'un monde à jamais disparu. Un jour que j'assistais à des obsèques princières, je priai un Japonais du cortège de me renseigner sur l'illustre défunt : « Je crois, me répondit-il sérieusement, qu'il était dans sa jeunesse un fameux joueur de pelote. »

Mais, parmi les fils de ces daimios hébétés et moisis, les plus intelligens se sont ralliés au régime moderne. Ils ont compris que, pour une noblesse découronnée, le seul moyen de ne pas déchoir était de reconquérir par son mérite le rang que lui décernait jadis son droit de naissance. L'armée, dont les Princes partagent le commandement avec d'anciens chefs de samuraï, en leur épargnant les promiscuités de la politique, leur permettait d'échanger leurs prérogatives féodales contre une dignité plus personnelle et de se créer ainsi de nouveaux titres à la considération du pays. Ils se sont mêlés aux Européens, en Europe même ; ils nous ont étudiés ; ils ont assorti et pesé leurs expériences, et revenus plus japonais à la terre japonaise, ils y construisent des demeures seigneuriales qui sont l'image de leurs âmes.

Entrons chez l'un d'eux, et non des moindres, car il a épousé la fille d'un des plus antiques et des plus puissans daïmios : sa maison, qui domine tout un quartier de Tôkyô, était à peine achevée, lorsqu'il voulut bien nous y recevoir. C'est un palais de bois sans étage, posé sur le sol, et ceint d'une clôture de bois comme le temple shintoïste. Introduits dans l'aile gauche, après avoir traversé deux boudoirs décorés et meublés à l'européenne, nous trouvons, au milieu d'un salon spacieux et encore vide, le jeune prince en conférence avec son tapissier, un Japonais ancien élève de notre École des Beaux-Arts. Il choisit des tentures et il hésite entre les soies de Kyôto, qui déroulent à ses pieds leur sombre magnificence et la grâce fleurie des soies lyonnaises, chères à la Pompadour. Cette pièce, qui fait l'angle de la maison, donne sur une vaste salle à manger dont le bois naturel des caissons et des murs éblouit par la richesse de sa nudité. Ni moulure ni coup de pinceau, nul travail humain ne vaut cette surface douce et luisante où transparaissent et s'entre-croisent les veines mystérieuses de la vie. La place est prête : on n'attend que le mobilier. Mais, qu'il vienne de Paris ou de New-York, la simplicité du vieux Japon n'a pas à redouter de comparaison avec la main-d'œuvre exotique. Il ne lui en coûtera rien de se montrer hospitalière. Notre ébénisterie n'éclipsera pas plus sa splendeur primitive que les idées étrangères n'ont obscurci la tradition nationale chez cet homme souple et ferme, aux yeux oblongs, au menton fuyant, et dont le sourire héréditaire nous caresse sous des moustaches modernes un peu rêches.

D'ailleurs, — salle à manger, salon et boudoirs, — s'imaginer qu'il vit en cette partie de la maison, ce serait penser qu'on respire le grand air derrière de fausses fenêtres. La porte d'un nouveau corps de logis, au lieu de s'ouvrir, glisse en ses rainures, et nous voici à cinq mille lieues de la civilisation européenne. Les plafonds s'abaissent, les couloirs aux frises ajourées et aux cloisons mobiles se rétrécissent et s'allongent, le parquet calfeutré de tatami s'amollit sous les pieds. Pour mieux nous marquer que nous avons passé le seuil d'un autre monde, le prince nous fait pénétrer dans un petit oratoire où, entre deux tabernacles, les tablettes de ses ancêtres se dressent et s'alignent sur un autel de bois blanc. En face, sa chambre, qui est en même temps son cabinet de travail, si merveilleusement simple que, toute fraîche encore, elle semble dater de dix siècles. La lumière

de la véranda y scintille dans la grenure des vitres de papier : on n'y aperçoit qu'un bureau de laque aussi court sur ses pieds que les bassets sur leurs pattes, et, au milieu, sous une trappe polie, le trou rectangulaire, foyer de la cabane antique.

Ne croyez pas à une de ces affectations d'archaïsme qui tentent parfois nos millionnaires et n'ont pas plus de sens que s'ils revêtaient leur coffre-fort de boiseries gothiques. Notre hôte ne reconstitue point le passé : il le continue. Il met sans doute quelque coquetterie à le continuer aussi précieusement, mais sa vie et la vie de sa famille sont là, dans ces chambres claires et retirées, sur ces nattes et ce balcon qui relie son appartement à celui de sa femme et à celui de sa mère. C'est de là que, dédaigneux des financiers et des politiciens, escomptant peut-être au silence de son cœur d'heureuses vicissitudes, trop intelligent d'ailleurs pour ne point se piquer d'un peu de scepticisme, cet officier, héritier d'un grand nom, dont la sobre élégance se ploie à nos usages aussi bien qu'à la discipline de ses aïeux, voit monter autour de lui la marée des parvenus et sombrer peu à peu les dernières têtes de l'aristocratie.

Cependant quelques-uns de ses pairs, plus âgés, plus ambitieux ou plus épris des nouveautés, ne balancèrent pas à entrer dans les emplois et à disputer aux hommes récens le gouvernail de la politique. Sans parler des petits daïmios que le coup d'État surprit en pleine jeunesse et que le gouvernement a transformés en préfets, les descendans des cadets impériaux, dont la Restauration s'empressa de faire ses ducs, ses marquis et ses comtes, les *Kugé*, se sont assis plus d'une fois au Conseil des ministres. Ils occupent alors, dans le centre de Tôkyô, des résidences officielles, des édifices à deux et trois étages entourés de jardins anglais.

Je me rappelle ma première et bizarre impression, lorsque j'y fus convoqué par le marquis Saionji, ce Kugé qui regrette parfois notre Quartier Latin et dont les journaux conservateurs attaquent les tendances cosmopolites. Deux bambins galonnés, qui à eux deux pouvaient bien avoir vingt ans, me reçurent au bas du perron et galopèrent devant moi à travers le vestibule et le long de l'escalier désert. On eût dit qu'ils couraient réveiller un vieux gardien de la maison pour le prévenir qu'un locataire demandait à la visiter. Le marquis m'attendait dans un grand salon, assis près de la cheminée où flambait un feu d'hiver.

Derrière lui, sur une console, des arbres nains et centenaires contournaient leurs rameaux minuscules, et, tout en causant, il respirait les fleurs d'une branche de prunier. Ses cheveux grisonnans nuancent de mélancolie la noblesse fatiguée de sa figure malaise. Ses lèvres charnues, qui se ferment à peine, ont un sourire tour à tour enfantin, fier et voluptueux. Dans cette demeure immense, presque abandonnée, où l'on sent que les âmes n'accompagnent point les corps, ce ministre de l'Instruction publique, à qui ses concitoyens reprochent de nous aimer trop, me paraissait au contraire un pur, un délicieux Japonais; et, tandis qu'au hasard de la conversation, il m'entretenait de ses réformes et de ses voyages, mêlant à ses projets d'enseignement secondaire des souvenirs d'Henri Rochefort ou de Judith Gautier, je me rendais compte que ce gentilhomme impérial, fin buveur de saké et délicat amateur de beaux visages, était revenu du banquet européen un peu grisé peut-être, mais toujours escorté de ses idées japonaises, comme l'Athénien de ses joueuses de flûte. Et, lorsque je l'eus quitté et que ses deux galopins m'eurent reconduit avec des révérences et des plongeons qui leur donnaient l'air, tout en courant, de ramasser des noix, je restituai dans mon souvenir cette image de grand seigneur adolescent et vieilli à son cadre naturel : un vieux palais de Kyôto.

La nouvelle civilisation, son décor et son costume, répand sur le personnage des patriciens japonais je ne sais quelle ombre nostalgique. Alors même que leurs manières n'y trahissent aucune gêne et que leur urbanité s'y meut avec aisance, ils ne laissent point d'y ressembler à des hôtes de passage ou à des exilés. Tout ce luxe européen n'est pour eux que la face somptueuse de leur abdication. Les titres honorifiques dont on les a remeublés ne parviennent pas à leur masquer le vide désespérant de leur avenir. S'ils peuvent encore ambitionner de survivre à leur caste, ils ne sauraient se dissimuler que la tâche leur en devient chaque jour plus ingrate. C'est en vain qu'ils se poussent au premier rang des réformateurs : les réformes qu'ils préconisent, par amour de leur pays ou pour s'insinuer dans la grâce de leurs inférieurs, dégagent contre eux un esprit de défiance et d'hostilité. Nous avons révélé au peuple japonais qu'il était opprimé depuis des siècles, et, au lieu de considérer que cette oppression lui fut en somme douce et tutélaire, il en veut à ses maîtres d'autrefois moins encore de l'avoir tyrannisé que d'avoir

été ses maîtres. On les supporte, quand ils s'effacent : dès qu'ils agissent, on les soupçonne. Notez qu'ils n'ont jamais agi que dans un sens révolutionnaire et que, parmi les artisans de sa liberté, le Japon a compté des aristocrates comme Iwakura. N'importe! leurs distinctions passées les désignent à la malveillance et en font des suspects.

Je serais tenté de croire que les idées démocratiques ne conviennent qu'aux âmes d'élite, tant ces belles idées se dégradent à pénétrer dans la foule et s'y incorporent souvent aux plus bas instincts. Il a suffi que le mot d'égalité fût prononcé au Japon pour que la gouaillerie niveleuse du populaire s'émancipât jusqu'à la grossièreté. Les descendans des familles princières que leur éducation européenne et que l'amour de la gloire entraînait vers le peuple ont dû reculer devant les durs avertissemens dont les apprentis démagogues ont rabattu leur flamme indiscrète.

En voulez-vous un exemple? Il y a une dizaine d'années, un jeune marquis japonais, après un assez long séjour en Occident, entreprit de fonder, sous le nom de *la Liberté Orientale*, un journal qui défendrait nos immortels principes. La connaissance de notre histoire lui avait produit le même effet qu'aux gens du XVIe siècle la lecture de Plutarque, et sa jeunesse impatiente jetait de vives étincelles. Il cherchait un rédacteur en chef, quand on lui conseilla de prendre un certain Nakayé, écrivain d'avant-garde, homme de talent, disait-on, réputé pour son audace et son ironie. Ce Nakayé, traducteur de Jean-Jacques, fonctionnaire assez grassement rétribué, contrefaisait le cynique, et, philosophe anonyme et débraillé, fréquentait de préférence les petites tavernes des kurumaya où ses libéralités lui avaient acquis de la considération. Il répondit à l'invitation du marquis par un refus de se déranger et avec cette insolence qu'un digne sans-culotte oppose à la politesse d'un ci-devant. Le marquis, que sa chimère aveuglait, naïf et inexpérimenté comme tous les Japonais de haute naissance, reconnut à ce procédé que son homme avait de l'érudition; il fit atteler et s'en fut en carrosse à la recherche de Diogène.

Il ne le découvrit pas du premier coup, et la nuit surprit l'équipage embourbé dans le sombre quartier de Shiba. Enfin, sur l'indication d'un sergent de ville, le fondateur de *la Liberté Orientale* mit pied à terre et se dirigea vers une cabane tapie

au recoin le plus obscur d'une espèce de cul-de-sac. On l'y attendait sans doute, car Nakayé le reçut accoudé sur un petit tonneau de saké et flanqué de plusieurs tonneaux vides. Il ne daigna pas même lui rendre son salut, tout à la jouissance d'humilier en son visiteur l'antique noblesse du Yamato. Cependant, lorsque le marquis lui eut exposé ses plans :

— J'accepte, dit-il, mais je suis court d'argent : payez-moi d'abord.

On le paya; le journal fut lancé et Nakayé n'y parut point. Il avait émigré au Yoshiwara, et c'était là que des courriers hors d'haleine venaient cueillir, à mesure qu'ils tombaient de son pinceau, des commentaires sur les Droits de l'homme.

Un beau jour, il suspendit sa collaboration et déclara qu'il ne la continuerait que si son noble directeur consentait à frayer avec le peuple.

— Jusqu'ici, lui dit-il, vous avez marché sur les nuages et vous ignorez ce qui se passe dessous. Comment! votre journal demande la liberté pour tous, et je ne vous ai jamais rencontré dans un club démocratique! Je veux vous y introduire.

On convient d'un soir et Nakayé emmène son marquis à l'autre bout de la ville, dans un *izakaya*. Ainsi s'appellent les petits bouges, rendez-vous des kurumaya et des hommes de peine. Entre deux courses, le traîneur de cabriolet s'y arrête, pose à terre les brancards de sa voiture, s'enveloppe les épaules de sa couverture rouge et va droit au tonneau lamper une ou deux mesures de saké. Ce spectacle nouveau pour lui, les rires, les rudes brocards, l'âcre odeur de l'alcool, intimidaient l'aventureux et crédule gentilhomme; mais, sous son masque impassible de citoyen bohème, Nakayé exultait :

— Voilà le peuple, disait-il, le peuple que vous aimez! Ne le régalerez-vous pas?

Et, pendant que les habitués de la taverne ribotaient aux frais de leurs mystérieux amis, il prétexta une emplette, l'affaire de cinq minutes, et joua des talons. Quand le tonneau de saké fut épuisé, le patron de l'izakaya, n'ayant plus rien à vendre, voulut fermer boutique et pria l'inconnu de régler son compte. Ainsi que la plupart des gens de sa caste qui ne sortaient jamais sans un nombreux domestique, le marquis n'avait pas emporté un *sen* dans ses manches. Il assure que son compagnon ne peut tarder : on attend. La nuit s'avance, le buvetier s'échauffe, les kuru-

maya-repus, bien certains qu'on ne leur reprendra pas ce qu'ils ont avalé, se tournent contre leur amphitryon et voient leur cercle se grossir de nouveaux arrivans qui demandent à boire et s'estiment volés. Il fallut qu'à l'ébahissement de ces faces menaçantes ou goguenardes, le marquis berné déclinât son nom et confessât ses titres.

Farces pitoyables, mais célèbres! Leur triste auteur en est devenu populaire. Chaque fois que je les ai entendu conter, je ne me suis point trompé à l'accent du conteur, et la jubilation des affranchis qui éclaboussent leurs maîtres déchus suait par toutes les rides de son visage craquelé. Lorsque les Japonais seront atteints de « statuomanie, » je ne doute point qu'un jour ils ne coulent en bronze leur premier député socialiste : Nakayé.

Réduite à quelques individus qui, passementés d'or, fantômes du crépuscule impérial, en brûlant de l'encens aux pieds du souverain, croient encore respirer un petit fumet de gloire, ou qui, silencieusement, comme le duc Konoyé, directeur de l'École des Nobles, s'efforcent de sauvegarder un peu de l'ancien patrimoine, l'aristocratie du Japon n'est plus d'encolure à se mesurer aux destinées du pays. Et, sans même parler des affaires véreuses où déjà quelques grands noms se sont déconsidérés, trente ans d'idées occidentales l'ont décapitée par persuasion.

II

Le singulier milieu que le salon d'un ministère japonais, quand le ministre y convie un soir, avec ses hôtes européens, le ban et l'arrière-ban de la société indigène! Les lendemains de notre Révolution n'offrirent pas aux spectateurs attentifs de plus violens contrastes.

Le marquis Itô, président du Conseil, avait marié son fils à la fille d'un commerçant, et, pour clore la série des fêtes, il donnait un bal dans sa résidence officielle de Nagata-chô. Vestibule tapissé de rameaux verts, orné de sapins et de blanches cigognes; salles immenses pavoisées des soleils rouges du drapeau japonais; orchestre invisible sous les fleurs. Nous entrons au moment où le prince et la princesse Arisugawa, héritiers du trône si le Prince impérial venait à disparaître, dansent le quadrille d'honneur et pompeusement inclinent leur demi-divinité devant

les descendans de leurs anciens et très humbles serviteurs. La princesse, qui fut jadis renommée pour son éclatante beauté et dont la figure longue et mince et presque sémitique conserve encore sous la griffe de l'âge une impérieuse douceur, se souvient-elle de ses noces, où son père, le daïmiô Maeda, convaincu que l'Empereur n'aurait point d'enfant mâle et que sa fille serait impératrice, engloutit la moitié de sa royale fortune?

Sauf la princesse, la marquise Itô et quelques femmes de grands dignitaires, les dames japonaises n'ont point quitté leur costume national. Et la jeune épousée, debout, devant la sombre rangée de ses belles-sœurs, les mains nues, les doigts cerclés d'or et de pierres précieuses, mais la taille emprisonnée d'un obi resplendissant, promène autour d'elle ses yeux candides et le point rose de son sourire, comme ces adorables petites fées qui sortent de l'écorce d'un bambou. Le temps n'est plus où les grand'mères japonaises elles-mêmes décolletaient leur chaste maigreur et se meurtrissaient héroïquement les côtes sous les baleines du corset, tandis que les hommes d'État, devenus les matassins de la civilisation, battaient la mesure aux balancés et aux glissés des dames de la cour. Le vent a soufflé sur les girouettes du Nippon. Aujourd'hui, figurines dépareillées et mélancoliques, éblouies par les épaules des Anglaises qui près d'elles semblent des Rubens, les Japonaises aux larges manches se faufilent discrètement derrière les habits noirs et font tapisserie le long des tentures où elles rentreraient volontiers, si le nœud de leur obi ne les y maintenait en relief.

La race blanche est restée maîtresse du parquet ciré, et les deux ou trois Européennes, qui épousèrent des Japonais, en dirigent les évolutions avec une incontestable royauté. L'excellente, opulente et maternelle Mme Sannomiya, femme du grand maître des cérémonies, dont l'expérience et le tact ont rendu tant de services à la Cour et qui fut comme la nourrice des nouvelles élégances, s'avance et passe de groupe en groupe et rassure les timidités avec une courtoisie toute japonaise, mais amplifiée par ses formes puissantes de belle Australienne.

La société indigène n'en demeure pas moins pareille à un public de hasard rassemblé devant des tréteaux. Les femmes en haori, leurs maris en frac sont plus séparés dans ces salons factices que dans la vie réelle. Étrangers d'un sexe à l'autre, ils n'ont pas même l'air de se connaître entre eux. Vous diriez qu'ils sont

venus, par politesse ou par vanité, voir danser et souper les Européens; et ce spectacle vaut apparemment qu'on affronte quelques fâcheux voisinages. Sous la trompeuse égalité que notre présence leur impose, on sent percer encore des mépris et des répugnances de caste ou de clan. Ils ne forment pas un monde : ils sont formés d'une débâcle de plusieurs mondes. Le négociant riche y croise un cousin de l'Empereur; l'ancienne danseuse, aujourd'hui baronne, y coudoie la princesse; le kugé y cède le pas au petit samuraï qu'un coup de fortune a jeté dans les honneurs.

A l'instant tragique de la Restauration, alors que le gouvernement n'avait guère que vingt-quatre heures pour improviser sa défense, tel samuraï fut nommé officier de marine, parce qu'il savait nager; tel autre, lieutenant-colonel, parce qu'il montait à cheval. Il y en eut de noyés et de désarçonnés; mais, dans ce pays où la Révolution a devancé les révolutionnaires, les hommes continuent de se recruter au petit bonheur. Comme un temps de galop fit un général, dix minutes de Bourse font un ministre. Les salons sont pleins de ces générations spontanées et plus éphémères encore. Tous les diplomates qui ont séjourné au Japon sont déconcertés par la soudaine éclipse des gens de conséquence qu'ils avaient accoutumé de fréquenter et qu'un changement de ministère ou qu'un simple caprice de la politique retire brusquement de la circulation. Ils n'avaient de raison d'être que la dignité dont on les affublait et sont si bien identifiés à leur rôle que le même geste qui l'interrompt les escamote. On ignore dans quelle taupinière ils sont allés se terrer et retremper leurs lèvres humides de champagne au cruchon des tièdes eaux-de-vie de riz.

« Si nous buvions une coupe de saké? » disait le marquis Itô à de vieux compagnons, quand les dernières mesures du cotillon s'éteignirent et qu'Européens et Japonais eurent regagné leurs attelages et leurs kuruma. « Si nous buvions une coupe de saké? » Et ils achevèrent la nuit, en bons samuraï, agenouillés autour de la liqueur que la déesse maternelle du Soleil fait mûrir dans les rizières.

Le marquis est un de ceux qui, depuis trente ans, tiennent et remplissent la scène. Il adore ces débauches intimes et ses amis ne se lassent point d'écouter les récits odysséens de ce petit homme aux grandes enjambées qui, né dans un rang très obscur,

gravit d'une haleine l'escarpement du pouvoir. Tour à tour président du Conseil Privé, président du Sénat, plénipotentiaire, premier ministre, chef de parti, il a sauté de cime en cime, créant partout et le poste et l'exemple. Il a été durant un quart de siècle l'âme même du Japon, enthousiaste et versatile, artificieuse et sincère, hardie et flottante, aussi prompte à s'abattre qu'à se relever. Longue barbiche et moustaches tombantes, l'œil vif sous de lourdes paupières, il traversa l'impopularité avec son fin sourire et ses bottes de sept lieues. Plus habile à se servir des circonstances qu'à les prévoir ou les provoquer, et, quand il a désarmé ses ennemis, plus pressé d'exploiter sa victoire que de satisfaire ses rancunes, généreux jusqu'à la dissipation, menant de la même main souple et rapide ses affaires de cœur et les affaires d'État, sans fortes idées, mais sans préjugés mesquins : le hasard avait merveilleusement adapté son intelligence au gouvernement d'un pays dont les traditions mourantes ont besoin qu'on les caresse et dont les nouveaux appétits exigent qu'on les flatte.

Tout autre est le comte Okuma, le leader des Progressistes, un parvenu, lui aussi.

Je n'hésiterais pas à voir dans ce vieux samuraï qui n'a jamais mis le pied hors du Japon, et qui, s'il a su parler en ses jours verdoyans quelques mots hollandais, les a depuis longtemps désappris, le type le plus franchement moderne du politicien japonais. Quel vigoureux exemplaire de sa race! Il tient encore de près à cette société féodale où, comme un monstre pris en un filet d'acier, les douleurs et les emportemens de la nature n'arrivaient pas à rompre les mailles enveloppantes de la cérémonie. C'est lui qui, dans le vestibule de son ministère, la jambe fracassée par une bombe de dynamite, étendu tout sanglant, répondait sans ombre d'ironie aux condoléances et au salut d'adieu d'un diplomate européen : « Excusez-moi, monsieur, si je commets l'impolitesse de ne pas vous reconduire. » Mais, à côté de ces rudes vertus, quelle intuition des nécessités nouvelles! Le premier, peut-être, il distingua nettement, sous les eaux troubles du parlementarisme, la reconstitution d'une féodalité au profit des ambitieux. Un des premiers, il comprit que la ruine du Shôgun avait enterré les temps héroïques et que leurs funérailles assuraient désormais la puissance à qui posséderait l'or. Un Japonais me disait : « Vous me demandez ce que je pense du comte

Okuma? Je pense qu'il est très fort au *Rice Exchange*, à la Bourse du Riz. » Et, de fait, ce confucéen, sorti d'une classe où l'on ignorait le calcul et la valeur de l'argent, a porté dans la finance l'audace et la maîtrise d'un homme qui se livre à son génie. Seulement, cette fortune qu'il thésaurise n'est pour lui qu'un levier dont il ébranle l'opinion publique. Elle subventionne des journaux et lui permet d'entretenir une des plus grandes institutions libres du Japon.

Tout au bout de la ville, au delà des faubourgs, dans un large horizon que les toits n'obscurcissent plus, presque en rase campagne, à Waseda, il a solidement établi son fief : une maison seigneuriale dont l'aile gauche est japonaise, l'aile droite européenne, des jardins, de vastes serres et son collège où plus de mille vassaux apprennent l'histoire, la littérature, le droit et la politique. Une école littéraire s'y est déjà formée ; le Parlement et la Bourse bruissent du bourdonnement de ses anciens élèves. Et l'allègre vieillard, qu'on appelle le Sage de Waseda, entre deux irruptions au pouvoir, sous couleur d'y cultiver sa terre, continue d'y grossir sa fortune et d'y fortifier son ascendant.

L'antichambre même de sa demeure sent la conquête. Un dieu de bronze, un de ces gardiens grimaçans des porches bouddhiques, y est campé comme la dépouille opime d'un vieux temple. Le salon n'a pas cette belle ordonnance que les princes revenus d'Europe savent donner aux leurs. Les meubles surchargés de bibelots précieux ressemblent à un étalage de collectionneur et d'expert. Le comte s'avance, appuyé sur un jonc à pomme d'argent, d'un pas rapide, malgré sa jambe de bois. Sa tête, comme dilatée par la maigreur de son cou èt que ses derniers cheveux plus abondans renflent vers les tempes, se porte en avant avec la vivacité d'un perpétuel affût. Il n'est pas assis que toute sa vie intérieure éclate. Les paroles se précipitent de sa gorge en torrent de voyelles rauques. Une étrange beauté d'animation baigne les durs méplats de son visage aux joues creuses et aux pommettes saillantes. Le vieux Japon comprimé se redresse en sa personne, se détend, s'élargit, se carre, respire fortement des odeurs de liberté. Mais, alors même qu'il paraît céder à l'ivresse des hautes spéculations, le subtil Asiatique se trahit dans la malice de sa bouche rieuse. Toujours avide de s'instruire et de s'accroître, regardez-le quand un Européen lui parle. S'il ne comprend pas la langue étrangère, ses yeux en épient les sons. Et,

dès que l'interprète a commencé de les traduire, ce grand oiseau de proie, resserrant ses pupilles, y guette le passage d'une bonne idée neuve pour fondre sur elle, l'emporter dans son aire et la distribuer entre ses nourrissons.

Des parvenus de la première heure, je n'en vois guère qui ne pâlisse à côté de ces deux personnages. Et cependant que de figures originales, depuis le maréchal Yamagata, long, sec, étriqué dans sa redingote noire, et dont la tête de mort trouée d'éclairs sert de fanal au parti conservateur, jusqu'à cet éloquent bavard d'Itagaki, indécis et violent, enragé de Jean-Jacques, fanatique de Gambetta, comte socialiste, mais pauvre, qui, sous le poignard d'un sôshi, s'écriait : « Itagaki peut mourir, la Liberté est immortelle ! » et qui, nommé ministre, faillit manquer l'audience impériale, faute d'une paire de gants et d'un gibus !

Et, après les marquis et les comtes, les barons. Voici le baron Itô, le petit Itô, ainsi qu'on l'appelle, remuant, intrigant, turbulent, impertinent, toujours fourré parmi des boursiers marrons et, quand il fut ministre, accusé d'introduire le filoutage au ministère, mais d'une intelligence alerte et d'une fécondité merveilleuse en expédiens. Et voici l'honnête et lourd baron Suyematsu, grosse voix, gros rire, ancien étudiant de Cambridge, empli du parlementarisme anglais, ministre des Postes et Télégraphes, orateur, économiste, jurisconsulte, esthéticien, romancier, poète, d'une capacité à tout entreprendre, incomplet en tout. Les Japonais disent de lui : « C'est une statue de Bouddha qui n'a point d'yeux. » J'eus l'honneur de l'entendre nous conter ses impressions de guerre, lorsqu'il assistait dans Kagoshima aux suprêmes convulsions du Japon féodal : il évoqua le souvenir d'une nuit très claire où les musiques des deux armées jouaient au pied des montagnes. « J'en ai fait une poésie, » ajouta-t-il avec autant de satisfaction que de mélancolie. Et mon voisin japonais me murmura confidentiellement : « Le baron Suyematsu aime les héros. »

Il les aime et tous ses collègues les aiment aussi. La plupart d'entre eux ont même débuté par l'héroïsme : seulement ils n'ont pas suivi leur pointe. Un jour que je voyageais au Nord du Japon, je vis entrer dans notre compartiment un petit Japonais, l'œil émerillonné, et dont les favoris grisonnans se confondaient avec la couleur de son veston. A la manière dont il entretenait mes compagnons de ses heureux trafics et dont il pro-

nonçait les mots : placemens et bénéfices, j'aurais juré que nous avions en face de nous le courtier d'une maison de banque. C'était l'amiral Enomoto, le fameux Enomoto qui, du temps de la Restauration, commandait la flotte du Shôgun et, quand son maître capitula, eut l'incroyable insolence de se sauver avec tous ses vaisseaux et de s'enfermer au port de Hakodaté, où six mois de combats épiques tinrent en échec les forces de l'Empereur. Aujourd'hui, accompagné d'un ingénieur et d'un journaliste, il parcourt l'ancien théâtre de sa rébellion pour y fonder on ne sait quelle société financière.

Épopée, épopée, oh! quel dernier chapitre!

Pompée mettant en actions les champs de Pharsale : voilà, si je ne m'abuse, qui dénote chez les Japonais un sens pratique des réalités modernes.

Mais sous cette prompte intelligence des maîtres européens, sous ce besoin de jouir qui leur fait embrasser toutes les théories et brasser toutes les sortes d'affaires, leur esprit encore imbu d'une certaine brutalité ne répugne pas toujours aux solutions barbares. Je me suis laissé dire que les policiers japonais, anciens samuraï, n'hésitaient pas, en cas de nécessité, à recourir contre les prévenus aux antiques procédés de la bastonnade et de la pendaison par les pouces. Il en est de même des hommes au pouvoir. Hier, en plein Conseil municipal, à Tôkyô, un conseiller tombait frappé d'un coup de poignard. Naguère, il s'en fallut de l'épaisseur d'un scrupule que le premier ministre ne fût assassiné dans un restaurant par des conjurés dont les principaux étaient deux généraux et le président de la Cour de cassation. On étouffa l'affaire : le président, qui avait hésité, s'ouvrit le ventre, et les généraux reçurent de l'avancement. Ce fut sur l'instigation silencieuse du ministère qu'un officier japonais, Miura, escorté d'une bande de samuraï, traqua de chambre en chambre, à travers son palais en fête, comme une bête fauve, la pauvre et charmante reine de Corée, coupable de ne point aimer la politique japonaise. Ils la massacrèrent et la brûlèrent à l'aube, et, dans tout l'empire du Japon, pas une voix ne s'éleva pour protester contre cet acte de sauvagerie. Mais les juges de Hiroshima, devant qui Miura comparut, l'acquittèrent avec des considérans en vérité plus monstrueux que son crime. Cepen-

dant, on rendra cette justice aux Japonais qu'ils s'attendaient à voir Miura acquitté, mais victime de son devoir, se couper noblement les entrailles, selon l'esprit des ancêtres, et que déçus, choqués même, ils estimèrent que ce triste individu leur avait manqué de politesse.

« Les nations européennes, s'écriait un jour le comte Okuma, n'ont pas les mains assez pures pour prendre ici le droit de s'indigner! » Soit : étonnons-nous plutôt que ces réveils et ces revanches du sabre soient aussi rares dans une société où trop souvent le meurtre se guindait en héroïsme. Et songeons que, si les parvenus japonais ont hérité de leurs aïeux ces farouches inclinations, ils en gardent encore quelques aimables traits.

Ils sont généreux, — et je n'entends pas seulement qu'ils ont l'art de ces libéralités sourdes dont on a si bien dit que l'écho n'en était que plus résonnant. J'en ai peu connu qui n'eussent assumé d'assez lourdes charges et dont la vie privée ne se compliquât d'obligations volontaires. La bienfaisance des Japonais ne s'étend guère au delà de leur famille et de leurs amis, mais, dans ces cercles restreints, elle opère infatigablement. L'un élève comme les siens les trois ou quatre enfans d'un vieux camarade; l'autre héberge et soutient les descendans d'une maison dont les chefs furent gracieux à ses pères. Presque tous, les riches comme ceux qui n'ont pour vivre que leurs appointemens, logent chez eux des étudians pauvres, les nourrissent, les habillent, les défraient de leurs écoles, ne leur demandent en retour que de légers services. Ils ne s'en font point de mérite, tant l'opinion considère que les favorisés de ce monde doivent mettre un peu de leur fortune ou de leurs distinctions au service de la jeunesse. A mesure que leur prospérité s'accroît, leur demeure s'emplit. En arrivant au Japon, je rendis visite à un professeur de Faculté qui entretenait alors trois étudians : quelques mois après, le ministre l'attacha à son cabinet et, quand je retournai le voir, il en avait cinq. L'ancien plénipotentiaire japonais aux États-Unis en pensionnait soixante. C'est une manière bien charmante de comprendre l'impôt sur le revenu. Et c'est aussi une tradition féodale : les écoliers sauvés de la misère forment souvent autour de leur patron une clientèle dévouée jusqu'à la mort.

Cette générosité ne va pas sans une grande simplicité. Nos institutions démocratiques creuseront entre les Japonais plus de fossés que leurs mœurs aristocratiques n'élevaient de barrières.

Voulez-vous que les hommes éprouvent les bénéfices d'une communauté familiale ? Commencez par les pénétrer du sentiment de leur inégalité. Que chacun sache ce qu'il est relativement aux autres, comment les convenances lui ordonnent de s'exprimer et dans quelle mesure. Une fois ces repères marqués, la familiarité peut s'établir : on n'a pas à craindre que le supérieur s'y discrédite ni qu'elle dégénère chez l'inférieur en privautés malséantes.

Le cérémonial hiérarchique du Japon avait ses détentes ; d'ailleurs, les formules dont il se compose gênaient moins les esprits qu'elles ne leur assuraient l'aisance et la liberté. Sur le terrain nivelé des sociétés modernes, où les hommes n'ont plus pour se protéger que leur chance, leur valeur, leur audace individuelle, chacun d'eux, toujours tremblant qu'on oublie ses titres ou qu'on s'aperçoive de son néant, s'y retranche, s'y raidit, en défend les abords, est toujours travaillé du cruel souci de se faire respecter. Au Japon, comme sous notre ancien régime, personne n'appréhendait qu'on empiétât sur sa dignité. Les fortifications naturelles de la caste et du rang, que nul ne songeait à renverser, affranchissaient les plus orgueilleux du qui-vive perpétuel où se gourme la vanité bourgeoise. Les Japonais de la Restauration n'ont pas encore perdu cette aménité familière qui autorise le franc parler des serviteurs et permet aux subalternes de se sentir toujours à l'aise en présence de leurs maîtres. Elle rayonne, là même où il semblerait que la discipline, renforçant l'étiquette, dût la contrarier, parmi les officiers de toute arme et de tout grade. Dans leurs réunions et leurs réjouissances, des généraux, des chefs d'état-major, traiteront en camarades de petits sous-lieutenans qui n'y verront certainement ni compromission ni faveur. Ils s'amusent de compagnie, partagent les aubaines de l'amour et du hasard, sûrs qu'au premier signe, chacun reprenant sa place, l'un retrouvera son prestige et l'autre sa réserve. Ajouterai-je que cette cordialité fraternelle des hommes d'hier tend à disparaître chez les hommes de demain ? Les électeurs japonais connaissent déjà les saluts protecteurs qui vous tiennent à distance et ces grossiers hommages du candidat populaire qui flatte les humbles de la même façon dont il leur dirait : « Je ne suis pas fier, moi : je m'encanaille. »

Enfin, à quelque clan qu'ils appartinssent, quel que fût leur programme politique, libéraux ou progressistes, conservateurs

ou radicaux, les Okuma, les Itô, les Yamagata, les Itagaki, s'ils n'ont pu commander aux événemens, ont su du moins tirer de l'amour-propre national un admirable effort. Je ne sais rien de plus saisissant et, en somme, de plus beau que la patience avec laquelle, durant vingt ans, les ministères japonais ont négocié la revision des traités et ont arraché à l'Europe le privilège de juger ses résidens. L'insupportable humiliation des justices consulaires les a décidés à des sacrifices que la prudence et les préjugés asiatiques rendent singulièrement méritoires. Ils ont ouvert leur pays, aboli les passeports, reconnu presque aux « gentils » le droit de propriété sur la terre japonaise, promulgué des codes dont certains articles irritaient ou blessaient leur conception de la vie. Tribunaux de canton et de première instance, cours d'appel et de cassation, bâtis à l'européenne, se sont élevés comme ces palais fabuleux qui surgissent dans l'espace d'une nuit. Restait à les pourvoir de magistrats. On dépêcha vers les Universités de France et d'Allemagne des jeunes gens dont l'intelligence et l'activité étonnèrent nos professeurs. Je m'en voudrais de ne point citer M. Umé, dont la Faculté de Lyon a gardé le souvenir, et qui occupa la présidence du Conseil de législation. Chaque fois que je crains de céder à l'agacement que nous donne la maladresse des innovations japonaises, j'évoque la modeste et loyale figure de ce travailleur passionné pour le bien de son pays et dont la petite lampe, le soir, éveille dans les ténèbres de l'Extrême-Orient une clarté nouvelle : l'amour de la vérité. Elle n'est pas la seule, mais ces lumières naissantes et disséminées seraient-elles comme les premiers feux d'une fête qui commence?

Je suis entré un jour au Palais de Justice ; on y jugeait le journal *le Yorozu*, qui avait dénoncé les concussions d'un ministre. Je croyais à un procès retentissant : le public peu nombreux suivait d'un œil morne les mornes débats. Les avocats, sous leur petite toque noire qui ressemble à l'ancienne coiffure des seigneurs japonais et dont la forme rappelle notre bonnet phrygien, bâillaient en feuilletant leur dossier et les magistrats considéraient attentivement les moulures du plafond. Mes compagnons, bien qu'engagés dans la lutte des partis, ne témoignaient aucun désir de connaître le verdict. Ils se montraient assez convaincus de la culpabilité du ministre, mais peu leur importait que le tribunal opinât pour ou contre. Leur indifférence venait d'un profond scepticisme à l'égard de leur magistrature. Sans traditions,

puisque, née d'hier, mêlée de jeunes théoriciens et de vieux ignorans, dépaysée sur ses sièges européens, elle n'a point acquis d'autorité morale. Et, jusqu'ici, ses arrêts, souvent bizarres, n'émeuvent que les journalistes courts d'entrefilets. Le peuple s'en défie au point de tout endurer plutôt que d'en appeler à son grimoire. Pour moi, si j'étais un jour justiciable de ces magistrats, je ne me fonderais guère sur leur esprit de justice, mais, traduit à leur barre, j'espérerais tout de leur amour-propre, même l'équité.

Le silence apathique où fonctionne le nouvel appareil judiciaire enveloppe l'Université, ses Facultés de Droit, des Sciences, des Lettres, de Médecine et son École d'ingénieurs. La première fois que l'on me conduisit dans ces jardins spacieux, dont les pelouses, les pièces d'eau et les bouquets d'arbres séparent de vastes bâtimens revêtus en briques rouges, j'eus l'impression d'avoir franchi le seuil d'une colonie étrangère. La neige qui les recouvrait sous un pâle soleil ajoutait encore à leur solitude. Je les revis au printemps : même tranquillité, et, dans l'éveil de la nature, même absence de vie. A la porte d'un des chalets occupés par des professeurs européens, une Allemande penche son front sur un métier de brodeuse. Les étudians s'en vont d'un pas pressé, isolément, sans que rien les retienne autour de leurs foyers d'études.

Travaillent-ils? On met à leur disposition des bibliothèques, des laboratoires, des salles de lecture, des musées, et les médecins, les jurisconsultes, les ingénieurs qui en sortent font à peu près face aux nécessités présentes. Mais les journaux japonais constatent eux-mêmes que toutes les sciences qui ne mènent pas rapidement à des fonctions bien rétribuées, comme la philosophie et la littérature, — les seules jadis où se manifestait le feu sacré du Japonais, — végètent et languissent. Ces jeunes gens ne conçoivent plus ou ne comprennent pas encore la beauté désintéressée du savoir. Ils obtiennent leurs diplômes avec d'autant moins de difficulté que le nombre des places se multiplie; et, une fois nantis, ils anticipent sur le repos éternel. L'Université prépare des générations de demi-savans dont l'insolence et le pédantisme menacent l'avenir. Et elle lâche aussi à travers le pays une volée de bohèmes et de déclassés.

Au quartier de Hongo, le Quartier Latin du Japon, pour trois ou quatre élèves qui suivent leurs cours avec une tranquille et

docile assiduité, vous en trouverez vingt dont le temps se consume en frivolités et en musardise. Ils n'ont point ces fantaisies ni cette fureur de paradoxes d'une jeunesse intelligente qui jette sa gourme. C'est en vain que, dans l'aile gauche de l'École des Beaux-Arts, — gloire et scandale! — le fougueux Kuroda sonne la charge contre ses collègues de l'aile droite et lance ses rapins à la conquête du Nu : s'ils affectent parfois des allures tapageuses et si d'aucuns même laissent croître leurs cheveux, leur imitation des artistes européens ne dépasse guère ces médiocres singeries. Sauf quelques exercices de sabre, ils ne s'adonnent à aucun sport. Ces fils de paysans ou de petits provinciaux, dont l'entretien, hélas! représente aux yeux de leur père un placement avantageux, savourent en paix les délices de l'oisiveté.

Ils se lèvent vers neuf heures : de neuf à dix, les balcons intérieurs des hôtels retentissent du lavage de ces messieurs, qui se débarbouillent, se rincent la bouche, se nettoient les dents, se gargarisent, toussent, crachent, reniflent, s'ébrouent, font plus de bruit qu'une bande de phoques au milieu d'un bassin. Puis ils rentrent dans leur chambre, s'étendent sur les tatami, lisent les journaux et, jusqu'au déjeuner, donnent audience à leurs fournisseurs. Tous les matins le loueur de romans se présente et discute avec eux l'emploi de leurs loisirs. Le déjeuner pris, on se rend visite, on joue de la flûte, on se chatouille à la façon des lutteurs ou, comme les Italiens dans leurs parties de *morra*, on se livre des duels imaginaires au moyen de signes conventionnels. Du haut en bas de l'hôtel, ce ne sont que claquemens de mains et servantes qui montent et descendent chargées de théières et de gâteaux secs. Après le diner, servi à six heures, nos étudians se promènent et quelquefois leur promenade les conduit jusqu'au lendemain matin. Ceux qui réintègrent leur domicile reprennent leur flûte, s'installent devant des jeux d'échecs, déclament des romans, se poursuivent à travers les chambres ou dissertent sur l'élégance des calembours à la mode. Quand ils ont ainsi passé huit ans de leur vie, également impropres à tous les métiers, dégoûtés de la maison paternelle, ils vont grossir le nombre des cabotins ou celui des sôshi, à moins que leur fortune personnelle ne les range parmi les candidats à la députation.

D'ailleurs, ces jeunes gens, polis envers leurs propriétaires et discrets envers leurs petites bonnes, ne sont point la terreur

des bourgeois ni des boutiquiers. Ils ne décrochent pas les enseignes; ils ne réveillent pas les quartiers paisibles du tumulte de leurs équipées; ils n'ont rien des clercs de la Basoche ni des héros de Mürger, rien que la fainéantise. Seulement, comme leurs camarades des collèges, s'ils rencontrent dans une rue déserte un Européen, et qu'ils puissent non pas le plaisanter, mais l'insulter et le bafouer, l'Européen demeure surpris que des natures de Japonais révèlent inopinément un tel fond de grossièreté.

On a souvent prétendu que ce déplorable esprit venait des professeurs et que l'enseignement universitaire du Japon, par une singulière ingratitude, excitait à la haine de l'étranger. J'en crois la raison plus profonde et plus grave. J'ai eu l'occasion d'observer des étudians : ils ne nous détestent pas, mais beaucoup ressemblent à ce personnage japonais d'un drame moderne qui s'écriait : « Nous ne sommes plus à l'époque de la barbarie! » — et de quel accent il le disait! et de quels applaudissemens le public le saluait! — et qui, après cette noble déclaration, trépignait d'une colère que l'ancienne étiquette eût réprouvée et crachait à la figure de son interlocuteur. Ces paroles magiques : « Nous ne sommes plus des barbares! » que tant de fois j'ai lues et entendues, si douces à la gorge des Japonais qu'ils s'en engouent, ne sont qu'une façon déguisée, mais victorieuse, de nous affirmer leur éclatante supériorité. Nous avons piétiné, nous, durant des siècles, avant de sortir de la barbarie, tandis qu'eux, une simple pirouette les a mis au centre des lumières. Ils renieraient par orgueil leurs plus beaux titres de fierté et sont en train d'abjurer leur courtoisie par amour de la civilisation. Ne vous imaginez pas que l'étudiant qui prend à votre égard des manières de rustre agressif nourrisse contre vous une haine de Chinois. Il tient seulement à vous faire savoir qu'il n'est plus un barbare. L'idée que vous pourriez le considérer comme votre inférieur, cette idée d'un amour-propre maladif qu'il doit à son éducation mi-européenne, mi-japonaise, lui cause de perpétuels élancemens. D'autre part, le sentiment de son élévation subite l'a délivré des formes respectueuses où l'astreignait la vieille police morale de l'Empire. Un de mes amis, qui parlait à merveille le japonais, impatienté des sales bravades de trois étudians, fit volte-face et, marchant droit au plus âgé : « Monsieur, lui dit-il avec une exquise politesse, vous n'êtes plus un barbare : nous

le savons; mais je vous préviens que vous devenez un goujat. » La leçon fut comprise, et la figure du jeune homme interloqué se couvrit de la même teinte que les érables à l'automne.

Cet oubli ou ce dédain d'un passé dont, si j'étais Japonais, je serais plus fier que de mon chapeau haut de forme nous contriste encore davantage, lorsque des Facultés supérieures nous descendons aux collèges et aux écoles. Il importe peu que les Japonais n'aient pas établi de distinction sérieuse entre l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire : ce n'est point sur la technique de la pédagogie, si souvent illusoire, qu'il les faut chicaner. Mais reportez-vous un instant aux innombrables écoles qui fleurissaient dans leurs âges de barbarie : elles étaient admirables. Des bonzes, des prêtres shintoïstes, des samuraï retraités ou sans maître, des dames de la Cour trop vieilles pour se marier, ceux qui le voulaient enfin, ouvraient des *terakoya*, où les parens envoyaient leurs enfans, filles et garçons, de huit heures du matin à deux heures de l'après-midi. On y enseignait tout ce qu'une honnête personne devait savoir. Les punitions y étaient plus morales que matérielles, encore que ces barbares ne craignissent point de flageller quelquefois l'écolier récalcitrant avec un rouleau de carton qui faisait au bas de son dos un bruit horrifique. Ils poussaient aussi la cruauté jusqu'à le planter immobile sur sa petite table, une tasse remplie d'eau dans une main et, dans l'autre, un bâton d'encens allumé. Ces terribles châtimens suffisaient à maintenir l'ordre et l'obéissance. On eût rougi d'assimiler l'éducation à une marchandise et les parens payaient le maître, selon leur fortune, en argent ou en nature. Ils le payaient surtout en affectueuse considération. Point de fête familiale où la place d'honneur ne lui fût réservée. Il portait les deux sabres. On tenait moins peut-être à ce qu'il fût un savant qu'un homme de bien. Ces gens arriérés ne connaissaient point de plus pures lumières pour éclairer la route de leurs enfans que la dignité des manières et la vénérable pauvreté. Et les enfans vouaient un culte à ces maîtres d'école qui sentaient leur gentilhomme et qui font si grande figure sur les planches héroïques de l'ancien théâtre. Je n'ai jamais rencontré de gratitude d'élève plus pieuse et plus persistante que dans le cœur des vieux Japonais.

Aujourd'hui, les professeurs, fonctionnaires de l'État, brevetés et diplômés, touchent des appointemens dont la cherté croissante

de la vie accuse la dérisoire insuffisance. Leur pauvreté n'a plus le cachet du désintéressement; c'est un déchet de noblesse. La liberté dont ils jouissaient, lorsqu'ils ne dépendaient que des familles de leurs élèves, s'est évanouie du jour où le gouvernement a mesuré leur mérite et contrôlé leurs actes.

Pour peu qu'ils s'écartent des prescriptions officielles, on les casse aux gages avec d'autant moins d'hésitation que ce sont d'humbles salariés. Un professeur de l'Université écrit un article de revue où il discute l'origine céleste des premiers empereurs, on le révoque. Un autre oublie de s'incliner à la lecture de l'Ordonnance Impériale, seuls commandemens de Dieu des écoles japonaises, et qui enjoint aux enfans le travail et la politesse, son directeur le met sur le pavé. « Mais, s'écrient les journaux, quelle sanction réserve-t-on aux étudians et aux élèves qui, tout en saluant les Ordres de Sa Majesté, y désobéissent trois cent soixante-cinq jours par an? » On se garderait bien d'y toucher. Selon le mot énergique d'un maître japonais, le vrai ministre de l'Instruction publique, c'est l'élève.

Dans mon passage à travers les collèges, rien ne m'a plus frappé que l'air minable des professeurs, plus minable sous la corde râpée de leurs vêtemens européens, qu'ils portent comme un uniforme de gardes-chiourme. Tristes gardes qui ont déjà beaucoup de peine à se garder eux-mêmes! De 1889 à 1897, en l'espace de huit ans et dans les écoles de quarante préfectures, on a compté environ cent cinquante révoltes d'élèves. Quant aux institutions privées, j'ai eu entre les mains le rapport d'un inspecteur délégué par le ministère : il se plaignait qu'elles devinssent des auberges où tous les moyens semblent bons pour amorcer la clientèle. On y annonce des cours de pédagogues distingués qui, moyennant un petit cadeau, acceptent de prêter leur nom sans jamais y hasarder leur personne. On y entasse jusqu'à cent écoliers sous la férule d'un même régent mal payé et moins préoccupé de les instruire que de résoudre le dur problème de vivre. Les élèves n'y rentrent pas à jour fixe : c'est un va-et-vient de jeunes touristes devant qui le patron s'empresse. Du maître jadis honorable et honoré, le nouveau régime a fait un marchand de soupe et un cuistre.

Le gouvernement a bâti ses collèges sur d'immenses terrains et dans l'odeur de la verdure. Devant la berge ombragée d'un large canal, l'École Normale de Tôkyô s'étend comme une de-

meure princière entourée de ses nombreuses dépendances. Jamais la lumière ne s'est répandue si largement à travers les salles de classe; mais on en a banni la poésie. Jamais les petits Japonais n'ont disposé d'un matériel si confortable; mais ils ne se sentent plus en communion avec l'âme de leurs ancêtres. Parmi leurs professeurs, les uns, encore férus de la scolastique chinoise, leur apprennent à penser et à parler comme au temps de l'Empereur Ojin, tandis que les autres, aveuglés par leur demi-science étrangère, croient s'égaler aux Occidentaux en leur débitant des leçons qui ne seraient pas même comprises des étudians de la Faculté. Il y avait cependant une belle œuvre à tenter : les Japonais auraient pu emprunter aux trésors de l'Europe tout ce qui, d'un intérêt général et humain, eût rendu sensible aux yeux par l'image, au cœur par l'émotion, cette vérité que les êtres pétris de chair, quelles que soient leur couleur et leur race, s'ils se rencontrent, hélas! dans les ténèbres du crime, se rejoignent aussi dans le sacrifice et les vertus sublimes, ces refuges de lumière. Le seul enseignement des histoires lointaines qui convienne à la jeunesse doit être un élargissement d'admiration et de sympathie. Mais, sans méthode, sans discernement critique, persuadés que, pour former des enfans à l'européenne, il suffisait de transplanter chez eux les programmes européens, toujours plus épris des formules que de la substance des choses, ils s'en tiennent à de longues et sèches nomenclatures et leur instruction n'est qu'un alliage informe de vieux clichés et de théories prématurées, d'exotisme et d'archaïsme, et souvent aussi de questions saugrenues.

Par exemple, le professeur interroge :

— Qui fut le plus grand de Hideyoshi ou de Napoléon?

Premier élève. — Napoléon est plus grand que Hideyoshi, parce qu'il a conquis l'Europe.

Second élève. — Il est vrai que Napoléon a conquis l'Europe, et qu'Hideyoshi n'a conquis que le Japon. Mais, comme le Japon est le premier pays du monde, la conquête en est plus glorieuse que celle de l'Europe.

Le professeur, *très grave*. — Nous ne saurions établir manifestement la supériorité de l'un sur l'autre : il aurait fallu les voir aux prises!

Est-ce à dire que tout l'effort des éducateurs n'ait rien produit? Non certes. Les élèves n'emportent pas seulement du collège,

avec la connaissance d'une foule de noms propres, des notions vagues où se fonde leur suffisance : il leur a permis de se découvrir des aptitudes assez précises pour les mathématiques et les sciences appliquées. Ces manieurs d'abaque se révèlent algébristes. Mais ils ne voient guère dans l'esprit de géométrie qu'un petit dieu subtil, moderne et pratique, qui ouvre les portes des maisons de banque.

Pourtant, ce n'était point par ces qualités que l'enfant japonais semblait jadis annoncer une civilisation plus belle que la nôtre. Je sais que l'intelligence asiatique, si précoce, noue souvent des fruits dont le germe ne se développe pas. Mais l'ancien Japon, pareil à ces artistes qui donnent toute leur mesure dans leur premier jet, avait mis le meilleur de son âme en ces jeunes êtres où les idées d'honneur et de désintéressement, vierges des souillures de la vie, étincelaient comme une épée charmante sur des fleurs de prunier. Si j'avais à peindre l'héroïsme japonais, je représenterais un adolescent d'une beauté presque féminine, immobile, les yeux baissés et qui sourit. Vous pouvez encore le croiser au coin d'une rue, dans une boutique de marchand, peut-être même à la sortie d'une classe : seulement on ne vous dira son nom que bien longtemps après qu'il aura passé.

Du temps que j'étais à Tôkyô, un ancien samuraï très pauvre trouva pour son fils, âgé de treize ou quatorze ans, une place d'apprenti chez un marchand du boulevard Ginza :

— Va, lui dit-il, mais souviens-toi que, si tu faisais jamais quelque chose contre l'honneur, je te fermerais mon cœur et ma maison pendant sept existences.

L'enfant le remercia, le salua jusqu'à terre, et, traversant une dernière fois le petit jardin paternel où la mousse jaunissait sur la lanterne de pierre, il s'en alla chez son nouveau maître.

Un mois s'écoula; on était content de lui, quand, un jour, le pâtissier voisin se présenta chez le marchand :

— Vous m'avez envoyé hier, dit-il, un employé qui n'est pas honnête : pendant que j'enveloppais les gâteaux qu'il venait acheter de votre part, il m'en a volé un.

Aussitôt le maître appelle son employé. L'enfant nie; le pâtissier insiste; l'enfant continue de nier :

— Avoue donc, interrompt le maître, et je te pardonne. Si tu persistes à mentir, je te chasse.

On le chasse et le voilà dans les rues avec les trente sous qu'il avait gagnés. Il regarde ses trente sous, songe aux paroles de son père, et, comme c'était l'heure matinale où la foule japonaise se porte au théâtre, il entra dans une salle de spectacle, et, pour la moitié de sa fortune, grimpa dans les hautes galeries, parmi les spectateurs qui se tiennent debout. Jusqu'à six heures du soir, il vit défiler sous ses yeux les tragiques enchantemens de la légende et de l'histoire. Il poussa des *Hya! Hya!* et battit des mains au courage de Chôbei, patron des marchands, qui, sachant l'embuscade et les poignards aiguisés, va donner à la mort une si fière accolade. Mais, quand ce héros répond à sa femme éplorée : « Taisez-vous : il arrive un moment où les fleurs de cerisier tombent et où les hommes doivent mourir, » le petit voleur du boulevard Ginza garda un religieux silence. Pendant les entr'actes, il achetait et grignotait des gâteaux.

Lorsque l'enfant sortit du théâtre, un des derniers, il tira de sa ceinture une feuille de papier, y écrivit quelques mots à la clarté d'une lanterne et s'achemina vers la gare de Shimbashi. Il ne s'y arrêta point et continua sa marche le long du faubourg de Shinagawa, très loin, jusqu'aux misérables huttes qui bordent la voie ferrée. De l'autre côté, il aperçut dans l'ombre la mer et les grèves où jadis ses petites sœurs venaient au mois d'avril ramasser des coquillages. Il poursuivit encore, longea une jonchaie de lotus et sauta sur la voie. Le train de Yokohama déchira la nuit d'un sifflement cruel, et l'enfant n'eut que le temps d'ôter son haori, de le plier et de s'étendre au travers des rails.

Le lendemain, le pâtissier accourait chez le marchand :

— Je m'excuse, lui dit-il, d'avoir hier accusé votre employé : j'ai découvert le vrai coupable.

— J'en suis bien aise, répondit le marchand.

Mais ni l'un ni l'autre ne savait encore qu'on avait trouvé, à dix minutes de la gare, près d'un pauvre petit cadavre informe et sanglant, dans la manche d'un haori soigneusement plié, cette simple ligne : *Honoré père, votre fils n'a pas fait ce que l'on dit.*

La grande machine impériale, toute luisante de ses rouages européens, ne peut ni suspendre ni ralentir son orgueilleux vacarme pour donner au dernier soupir d'un enfant héroïque le loisir d'être entendu. Mais ils sont encore nombreux, ceux qui re-

cueillent et conservent précieusement au fond de leur mémoire ces échos du passé, ces voix d'outre-tombe. Ce ne sont ni les moins intelligens ni les moins instruits des Japonais : ils nous lisent et nous connaissent. Seulement ils vivent retirés, ne se commettent point avec les hommes du jour, que leur honnêteté rigide soupçonne ou méprise. On ne les coudoie jamais dans une antichambre de ministre ni dans un bureau de journal, et leur intimité nous reste aussi impénétrable que le sanctuaire des temples shintoïstes. L'homme qui me raconta cette histoire appartenait à cette réserve ombrageuse de Japonais plus consciens de leur valeur depuis qu'ils ont jugé nos défaillances. J'ignorai toujours son adresse. Sur la prière d'un ami commun, il consentit à venir me voir et se prêta de la meilleure grâce du monde à satisfaire ma curiosité. Dans ses vêtemens de soie noire, ses gestes bruissaient comme une traîne de femme. J'admirais son élégance et sa haute courtoisie, cet ancien vernis sous lequel les âmes japonaises rendirent des sons si graves et si purs. Il avait une ironie tout à fait supérieure; mais, quand il me parla du suicide de cet enfant, sa voix trembla légèrement, pendant que ses yeux et son sourire s'attachaient à ma figure. Et je ne saurais exprimer l'accent de fierté simple et mélancolique dont il ajouta :

— Ce petit, monsieur, était bien des nôtres!

III

Je mets au premier rang des bonnes fortunes que m'a ménagées le hasard des voyages mes entretiens avec les conservateurs japonais qui ne simulaient pas, pour se grandir ou pour me plaire, un assez plat respect des nouveautés européennes et qui daignaient parfois, d'une main discrète et d'un sourire inconsolable, remuer sous mes yeux les souvenirs de leur grandeur. Mais, dès que je m'égarais dans la foule, j'avais le spectacle tour à tour attristant et comique d'un peuple qui, jeté hors de sa route naturelle, se dissémine à travers la plaine et les coteaux, court, revient sur ses pas, se groupe, se débande ou enfile solennellement des chemins sans issue. Bourgeois, marchands, artisans, ouvriers, même les paysans, ils mériteraient que l'on créât pour eux le mot de *néomanes*, tant ils semblent possédés d'une fringale de réformes.

Entrons dans les officines où ils achètent quotidiennement un si bel appétit. Les bureaux d'un journal japonais ne seraient pas plus délabrés, quand des siècles de travail y auraient accumulé leur poussière. Les reporters écrivent sur des espèces d'établis crasseux, pendant que les typographes déguenillés chantent en composant leurs innombrables caractères. Seul le cabinet du directeur est quelquefois balayé, comme en témoignent les balayures entassées à sa porte. Le personnel des journalistes, sans cesse renouvelé, élabore chaque nuit le même oracle qui, chaque matin, corne aux oreilles japonaises : Réformons-nous! Ils veulent tout réformer, ce qui n'est plus, ce qui demeure, ce qui vient de naître, ce qui n'est pas encore. « Nos députés sont déjà corrompus et nos prêtres le sont toujours. Il faut épurer la magistrature, abolir les nouveaux titres de noblesse, refondre l'Université, amender nos éducateurs, moraliser nos marchands, corriger nos mœurs, régénérer le Japon! » Il faudrait aussi l'enrichir, car, si les professeurs vivotent, les officiers s'endettent, les députés besoigneux sont tombés en un tel décri que les propriétaires refusent de louer leur maison à ces écornifleurs nationaux, et les écrivains vendent leur prose au rabais. Leur talent de satire et de caricature, confiné jusqu'ici dans les arts du dessin, s'épanche librement sur la presse des éditeurs. Avec une imprudence où les encourage la lecture des journaux européens, ils n'attendent pas les résultats d'une expérience pour la remettre en question. Ce sont gens qui détellent au milieu du gué.

Le pédantisme glace souvent leur verve naturelle. Fanfarons de science, ils mêlent à leurs rodomontades d'inconcevables naïvetés. Vous lirez dans une revue philosophique des phrases comme celle-ci : « Nous finissons l'Occident et commençons l'Orient : il convient que le Japon donne au monde un grand génie synthétique. » Un des journaux les plus sérieux demande qu'on réédifie l'Université sur un plan nouveau. Et d'abord il propose de fonder une Faculté supérieure aux Facultés supérieures, puis il somme le gouvernement de la placer sous la direction d'un homme de génie. « Quel esprit nous avons! s'écrie une gazette. Nous sommes vraiment les Français de l'Extrême-Orient. » — « Nous en sommes les Allemands, réplique une autre : considérez plutôt nos canons et nos mitrailleuses. » — « En vérité, répond une troisième, il saute aux yeux que nous en sommes les Anglais. »

La scène moderne dramatise leurs étonnantes conceptions. J'allai voir, dans les combles de son théâtre, où il se grimait en Européen, Kawakami, ce diable de Kawakami qui, depuis, a conquis l'Europe et l'Amérique. Après les salamalecs qu'il me fit agenouillé au milieu de ses fioles, ses premières paroles furent :

— Vous avez à vos pieds, monsieur, un humble comédien qui tient à honneur de réformer le théâtre japonais.

Sa troupe d'étudians jouait alors cinq actes intitulés : *Une merveilleuse entreprise*. Merveilleuse en effet, car elle ne tendait à rien moins qu'à installer au sommet du mont Fuji un bec électrique si puissant que la nuit n'existerait plus dans tout l'empire du Nippon. Cette idée, dont le public ne sentait peut-être pas toute la valeur symbolique, éclairait d'une impayable drôlerie le plus obscur des mélodrames. Les acteurs avaient répudié la mélopée traditionnelle et cette voix de tête que les conventions leur imposent et que parfois les Japonais en goguette imitent si plaisamment le long des rues. Ils ne dansaient plus leurs pugilats, mais ils déclamaient des articles de journaux et s'assassinaient de vertueuses tirades. Le bouddhisme y était houspillé en la personne d'un moinillon qui avait tant bu de saké que, suivant l'expression japonaise, le saké l'avait bu. « Ivrogne et paillard comme tous tes pareils, s'écriait un des électriciens de la pièce, rebut d'un siècle de lumière, ne te reste-t-il aucune vergogne que tu te vautres dans ton ordure, quand les sauvages de Formose ignorent jusqu'au nom de Bouddha? » Et le moinillon, comme traversé d'un courant électrique, sursautait et gémissait : « O mon bienfaiteur, vous m'ouvrez les yeux : je serai le lotus de la boue, et je cours évangéliser nos frères de Formose ! »

Un soir, je fus reçu dans un des plus grands séminaires bouddhiques de Tôkyô. Il me paraissait bien que toutes les rumeurs de la vie dussent expirer autour de ce vaste enclos enseveli de ténèbres et de silence. Çà et là, d'un petit corps de logis d'où filtrait une lueur, la voix cassée d'un bénédictin du nirvâna chevrotait des litanies hindoues. Des mains d'une cire transparente sous le falot que soutenaient leurs doigts émaciés, me guidèrent par des ponts et des corridors jusqu'à une pièce centrale dont la lumière parfumée s'épanouissait au cœur de la nuit. Il s'élevait des braseros une senteur de cassolette. Dans le doux

éclat des bougies et des lampes, les tatami baignés d'or et semés de coussins écarlates nous donnaient l'illusion de fouler, entre des îlots de fleurs, une moisson d'épis mûrs. Les supérieurs arrivèrent dans un froufrou de soie gris perle et les prêtres portaient des étoles plus éblouissantes et plus variées que les obi des danseuses. Alors les cloisons s'ouvrirent, et, de cette salle illuminée, nos regards plongèrent sur des profondeurs de crépuscule où les séminaristes immobiles, à genoux dans leur robe évasée, faisaient autant de stèles triangulaires et sombres. Quelle entente du décor! Et comme avec peu de chose les Japonais jettent l'âme en de grandes rêveries! J'entends encore un de ces bonzes, tête blanche aux yeux lointains sous leur cavité pâle, me dire : « Le bouddhisme est éternel et Rome n'est qu'un jour. » Et ces odeurs de sanctuaire, ces admirables jeux de splendeur et d'ombre, cette petite chambre que sa lumière exhaussait dans la nuit, la foule pétrifiée, tout prêtait à ces mots une mystérieuse grandeur. Et je pensais : « Voilà donc, au milieu de l'agitation japonaise, des hommes qui, retirés des vains phénomènes, méditent sur l'éternel! »

Ils me détrompèrent. Leurs quarante-deux journaux, dont dix-sept pour la capitale, ne sont pas les moins ardens à prêcher et à prophétiser la palingénésie. Les bonzes militans se réforment à la fois dans tous les sens. Ils se dénoncent, se frappent d'indignité : telle association, fondée afin de purifier le sacerdoce, réclamait, en une seule province, la dégradation de deux cent vingt prêtres, l'un pour immoralité, l'autre pour condamnations judiciaires, celui-ci pour vendre de la soie, celui-là pour croire aux dieux étrangers. En même temps que le gouvernement exige d'eux un certificat d'études, il leur accorde le droit de se marier, et, sous l'ingénieux prétexte que le Bouddha ne défendait le mariage qu'à ceux dont la femme pouvait troubler la raison, comme il n'interdisait les vins trop forts qu'aux estomacs trop faibles, le grand prêtre de la secte, Hongwanji, un des pontifes de Kyôto et un des plus beaux estomacs du Japon, entretient quinze concubines et vient d'épouser la fille d'un ancien seigneur. Dans un petit théâtre de danseuses, où une débutante faisait son entrée, les gens de Kyôtô furent si enthousiasmés de sa grâce et de son joli visage qu'en bonnes ouailles, ils s'écrièrent tous : « A Hongwanji! à Hongwanji! » « Le spectacle que nous offrons au monde, soupirait un organe bouddhique, désole nos

réformateurs et l'on dit même que les meilleurs d'entre eux se disposent à changer de sphère. »

Où iront-ils ? C'est leur secret. D'ailleurs, les trois quarts des Japonais aspirent à changer de sphère. La démangeaison d'innover leur communique une inquiétude aussi contagieuse et une aussi merveilleuse envie de se trémousser que jadis la morsure de la tarentule aux habitans de la Pouille. Imaginez des captifs qui ont subi durant des siècles le régime cellulaire et dont les portes intérieures tombent : ils se répandent à travers leur prison, explorent, furettent, s'arrêtent, repartent, se couchent, se relèvent, voudraient vivre et dormir dans toutes les cellules à la fois. Les étudians ne demeurent pas quinze jours à la même pension; les parens promènent leurs enfans de collège en collège; les petits bourgeois déménagent. J'en ai connu qui, en moins d'une année, délogèrent plus de six fois. Comme de domicile, on change de profession. L'ouvrier n'a pas encore appris son métier qu'il s'en dégoûte et en cherche un autre. Maigres comme des chiens fous, le kimono relevé sur leurs tibias, la tête ceinte d'un mouchoir rouge, et toute leur terre au fond des manches, les paysans commencent d'émigrer dans les villes. Vous allez chez votre médecin, et l'on vous informe qu'il est devenu banquier. Vous entrez chez un marchand, et c'est un avocat qui vous sert. On vous présente un industriel, qui, la veille, venait vous interviewer en qualité de reporter. Personne n'a plus l'amour de son métier ni ne comprend la dignité professionnelle. Les Japonais ont rompu leurs gourmettes et leurs âmes désheurées courent la prétentaine.

Mais cette inquiétude où le regret de l'idéal perdu s'allie au besoin d'un nouvel idéal qui leur échappe encore, cette fièvre de réformes dont se félicite et s'enfle leur ostentation, bouillonnent sur un lit de paresse creusé par vingt siècles d'insouciance. Tous les réformateurs du Japon voudraient résoudre un beau problème qui ne fût pas difficile. Si l'ouvrier japonais est payé trois fois moins que le nôtre, le nôtre produit trois fois plus Les marchands, tranquillement agenouillés devant leur brasero, regardent leurs cliens du même œil indifférent que des tireurs d'horoscopes. Ont-ils une commande à livrer? Ils trouvent des remises de jour en jour et poussent l'inexactitude jusqu'au mépris enfantin de leurs intérêts. Jadis on chômait les dieux, qui sont innombrables; on chômait l'éclosion des fleurs; on chômait

son bon plaisir. Un artiste mettait dix ans à parachever un coffret de laque. Le Japon qui reposait au sein de l'éternité bouddhique savait bien que le temps n'existait pas. Les théâtres toujours pleins ferment à l'heure où les yosé s'allument. Pénétrez un matin sur le quai de la gare : il est encombré de gens qui se font de grandes révérences et regardent l'un des leurs monter en wagon. Un ministre, peut-être un ambassadeur ? Vous êtes loin de compte : ce voyageur, suivi d'un si nombreux cortège, est nommé employé des postes à Kyôto, ou ses affaires l'appellent à Osaka. Depuis deux semaines que son voyage est annoncé, ses amis, réunis tous les soirs dans les divers restaurans de la ville, boivent le même saké et en content aux mêmes geisha. C'est ce que nous appelons vider le vin de l'étrier : les Japonais le tirent et le dégustent pendant quinze jours. Encore si leur humeur casanière répugnait aux déplacemens et si douze heures en chemin de fer les effarouchaient ; mais, du Nord au Sud, je n'ai vu que trains bondés. Leurs banquets de partance, d'où on les ramène parfois deux par deux liés comme des saucisses dans un large kuruma, servent de prétexte et d'aiguillon à leur incomparable fainéantise. Il leur faut, pour ces bombances, les lumières du restaurant, sa discrète solitude, son bruit de shamisen, ses jolies danseuses. On ne se reçoit guère au Japon dans l'intimité de la famille, et cependant on se visite du matin au soir entre hommes et l'on organise des *sôdan*.

Le sôdan, syllabes magiques, régal des esprits, enchantement des heures, clef de voûte de la vie japonaise ! Vous vous rappelez les jeunes Grecs qui se levaient avant l'aube pour aller entendre les sophistes : les Japonais les devanceraient encore sur la route du sôdan. Ils ont des journées quasi divines, des journées pleines de sôdan. Ils s'empressent, trottent de l'un à l'autre, comme les bonzes qui ont plusieurs enterremens à faire. Un Japonais veut-il bâtir une maison, élever une haie, marier sa fille, choisir un médecin, acheter un objet d'art, changer ses tatami, monter un commerce, planter un arbre, entreprendre un voyage, vendre son champ ou réformer son pays : il convie ses amis à venir en délibérer autour d'une théière et d'un brasero. Les invités arrivent, s'agenouillent en rond, bourrent leur pipe, s'humectent les lèvres d'un peu de thé chaud et feignent de prêter une oreille attentive à leur hôte, qui leur propose, expose et décompose son litige intérieur et ses feintes perplexités. Puis chacun d'eux à

son tour prend la parole. Et c'est ici que le génie du *farniente* japonais paraît dans tout son beau. Quand on sollicite votre opinion, entendez qu'on a soif d'éloquence. Parlez ! A qui verbalisera le plus longtemps ! Ne vous croyez pas tenu d'être logique ni même sensé. Soyez disert : amusez, surprenez votre auditoire. O douce langue japonaise, mère des longs discours ! Les fantaisies que ces petits hommes se boutent dans la tête finiraient par leur échauffer la cervelle, si elles n'avaient pour s'évaporer les heures calmes du sôdan. Ils écoutent sans impatience, toujours assurés de l'heure, et qu'ils pourront « laisser courir leur bouche » aussi longtemps que le plus loquace d'entre eux. D'ailleurs, ils ne jouissent pas moins de la faconde des autres qu'ils ne se grisent de la leur. Ils causent, ils pérorent, ils argumentent, ils pointillent, ils enfilent avec lenteur des propos extravagans, ils déraisonnent avec gravité.

Et ce sont des imaginaires. Vous n'avez pas décidé quels arbres vous planteriez dans votre jardin, qu'ils en ont déjà cueilli les fruits ou respiré les fleurs. Vous hésitez entre deux partis qui se présentent pour votre fille ; mais, au deuxième orateur, elle est mariée depuis six mois, mère au troisième, et le quatrième essaie de découvrir la vocation de vos petits-enfans. On a *sôdané* tout le jour que les dieux donnent, et, quand le petit bourgeois a regagné son logis, quand sa femme, après lui avoir servi son dîner, s'est retirée pour manger loin des yeux du maître et qu'il reste seul au bord de sa véranda, devant la lanterne de pierre et les ombres difformes de son jardinet, — à cette heure où des millions d'âmes japonaises épient et savourent le grand silence qui suit le plongeon d'une grenouille dans une flaque dormante, — regardez-le, agenouillé, le corps renversé en arrière, la tête penchée et sur ses genoux tenant ses yeux abaissés : il rêve, il cajole sa rêverie, il divague, il se compose à lui-même un sôdan solitaire, car, le proverbe l'a dit, « ne fût-ce qu'avec son genou, il faudrait encore faire le sôdan. »

Sous la lumière crue de la réalité, cet homme ne s'étonnera de rien. Les esprits très profonds ou très superficiels sont les seuls que rien n'étonne. Il n'a que des semblans de profondeur et une curiosité à fleur d'âme. Son goût immodéré des palabres, l'appareil de solennité dont il rehausse les entretiens les plus oiseux, le rendent accessible à toutes les ombres d'idées. Dangereuses ou frivoles, il ne distingue pas. Elles sont les bienve-

nues puisqu'elles lui apportent une occasion de lâcher la bride à ses verbeuses fantaisies. Il les réfléchit complaisamment et n'y réfléchit pas. Point de paradoxe ni d'opinion fantasque que le peuple japonais ne puisse accepter et débattre. Ses réformateurs ne parlèrent-ils pas un moment d'adopter l'anglais comme langue nationale? La belle matière à sòdan! Le spectacle des prodiges industriels, la vapeur et l'électricité, ne l'a pas plus déconcerté que les utopies occidentales dont les journaux commencent à lui chatouiller l'âme. Le Japon est peut-être le seul pays du monde où les locomotives n'aient jamais eu à redouter l'achoppement des superstitions campagnardes. La foule envahit le premier train qui passait, comme si ses Empereurs, depuis Jimmu Tennô, n'eussent fait toute leur vie que lancer des trains.

Je ne connais point de séjour qui assure à l'excentrique une plus grande liberté que Tôkyô. Trois jeunes Européens sortent vers six heures du matin d'un bal travesti qui se donnait à une légation, l'un déguisé en marié de village, l'autre en marquis, le troisième en grenadier. L'air était pur, la matinée printanière : ils enfourchent leur bicyclette et traversent la ville, déjà grouillante, pour gagner la campagne. Les Japonais qui s'écartèrent devant eux ne témoignèrent aucune surprise d'un si baroque accoutrement.

D'ailleurs, leurs propres bizarreries ne sauraient les émouvoir. Le patron d'une maison de débauche, revenu d'un pèlerinage au dieu du lac d'On Také, des chapelets autour du cou et le cachet du temple imprimé sur tous ses habits, est pris d'une telle fureur dévotieuse qu'elle atteint ses pensionnaires et se communique à ses geisha. Les unes n'allument plus que des bâtons d'encens en l'honneur de ce bon petit dieu; les autres ne chantent plus que des cantiques. Du matin au soir, ce ne sont que visages prosternés et rouleaux de prières qu'on déroule aux sons d'une musique pieuse devant les quatre points cardinaux. Les cliens qui s'aventurent sous ce toit sanctifié s'en retournent en hochant la tête, plus estomaqués dans leurs habitudes que dans leur entendement.

Un fils d'Anglais, né au Japon, et si Japonais qu'il y était devenu un fameux diseur de yosé, songeait que la nécessité du passeport l'entravait sans cesse et gênait ses tournées en province. Comment y échapper? Il ne voit d'autre moyen que de se faire naturaliser, c'est-à-dire adopter par un Japonais; et ses yeux

tombent sur le kurumaya qui, à ce moment même, le voiturait, lui et ses pensées. C'était un vieux kurumaya hors d'âge, flageolant, poussif et morfondu. « Stop ! » cria l'Anglais. Il s'arrêta sans déposer ses brancards et tourna vers le bourgeois sa face ridée : « Veux-tu être mon père? — Hé ! votre père? — Oui, mon père adoptif : je te paierai dix yen par mois. — Hé ! dix yen? — Oui, dix yen, si tu m'adoptes. — Hé ! *yô gozaimazu* (oui, ça me va). » Le kurumaya n'en demanda pas plus long, et, partis pour la gare, ils firent un crochet et allèrent rédiger cette extraordinaire déclaration de paternité.

Mais ces gens, qui ne sourcillent pas aux propositions et aux spectacles les plus imprévus, et à qui l'enchérissement subit et fantastique de leurs denrées journalières n'a pas encore arraché un cri de révolte, lorsqu'ils se rassemblent, ont parfois des soulèvemens aveugles et silencieux, d'une violence inouïe, comme des lames sourdes. Les prêtres du temple de Sui Tengu vendent, certains jours, des amulettes qu'on vient acheter de toutes les provinces. La distribution commence d'ordinaire à trois heures du matin ; l'année que je me trouvais à Tôkyô, elle fut reculée jusque vers quatre heures. Il pleuvait à torrens. On n'eût marché que sur des parapluies d'un bout à l'autre de la rue et des rues avoisinantes. La foule s'impatientait et se gonflait en silence : une marée montante sous un déluge. A peine l'écluse ouverte, elle s'y engouffra avec tant d'impétuosité que non seulement les arbres, mais le logis des gardiens, le théâtre des danses sacrées, les maisons des prêtres et deux lanternes de pierre furent saccagés, renversés, emportés, anéantis. Et tout le quartier crut à un tremblement de terre. Les gendarmes accourent ; les prêtres terrorisés se barricadent dans le sanctuaire ; la foule les assiège, imperturbable au milieu de ses ravages. A six heures et demie, toujours sous la pluie battante, on la juge calmée et les portes du temple s'entre-bâillent. Mais l'assaut reprit si furieux, et cette fois accompagné de si épouvantables vociférations, que la gendarmerie dut charger ces frénétiques qui, d'impuissance et de rage, jetaient sur le toit du dieu leurs parapluies, leurs chapeaux, leurs chaussures, leurs sacs de voyage, leurs besaces et même leurs habits.

Rien de plus comique assurément : il ne s'agit que d'amulettes. Ce sont là pourtant des signes manifestes de la force d'émeute qui s'accumule dans les profondeurs populaires et ne

s'en échappe encore que sous la pression accidentelle d'un accès de fanatisme. Inquiet et mené par des esprits d'autant plus entichés des nouveautés qu'ils n'en saisissent point les conséquences, paresseux et obsédé de bavards qui perdent leurs journées en contentions futiles ou impertinentes, inconsciemment préparé à toutes les audaces, puisque rien ne l'étonne et qu'ainsi rien ne le retiendra, le peuple japonais m'apparaît comme une proie séduisante pour les futurs entrepreneurs en révolutions.

Ils trouveront d'ailleurs un auxiliaire puissant dans la misère, l'atroce misère que traîne derrière soi notre civilisation industrielle. La science, que les Japonais se flattent d'avoir conquise, a installé chez eux ses instrumens de torture. Du temps où l'on ne sacrifiait point à cette nouvelle idole, l'artisan, toujours assuré de vivre, sentait éclore en lui un humble et doux artiste. L'industrie moderne en fait, sous peine de mort, une machine sans initiative et sans idéal rivée à une autre machine sans intelligence et sans pitié. Dès 1892, un jurisconsulte français, professeur de droit au Japon, M. Boissonade, affirmait que la question sociale était née. Elle a grandi depuis. Les patrons japonais et leurs intermédiaires se sont montrés plus durs à l'égard des ouvriers que jamais les seigneurs féodaux et les samuraï envers le pauvre monde. L'homme peut encore regimber quand on lui impose des journées de douze, quinze et dix-sept heures ; mais la femme que nul ne protège, mais la jeune fille que la police ramène à l'usine, mais l'enfant ? Si le peuple japonais aime les enfans, il n'a pas le respect de l'enfance. La vieille société en ornait impudemment ses nuits de plaisir ; la nouvelle en peuple criminellement les nuits blêmes de ses manufactures. « Que faire ? vous disent les patrons. Nos ouvriers, irréguliers et fainéans, ne nous témoignent plus aucune déférence. Ils voudraient être nos égaux, entendez : nos maîtres. Nous serons forcés, pour sauver nos capitaux, d'embaucher des mercenaires chinois. » Les ouvriers se mettent en grève. Ils ont de bonnes raisons, mais n'en eussent-ils point qu'ils s'y mettraient encore, afin de rivaliser avec les Européens. Ils manquent encore de chefs, et, dans les petits corps de métier, terrassiers et menuisiers, l'ouvrier-maître, qui commande pour son propre compte vingt ou trente manœuvres, qui leur fournit les instrumens et les blouses, l'emporte en cruauté sur l'industriel et le riche patron. On n'at-

tend plus que le politicien. Il viendra, exaspérera leur détresse et même s'en fera des rentes.

Comme l'étudiant qui n'étudie point s'embrigade parmi les sôshi, le travailleur qui ne travaille pas s'enrôle parmi les kurumaya. La seule ville de Tôkyô compte plus de quarante mille traîneurs de cabriolets. Les plus fortunés se groupent aux alentours des belles résidences et des restaurans, dans des entrepôts où ils chantent, boivent, ripaillent et battent les cartes, dès que la police a le dos tourné. Les autres circulent à toute heure en quête de la « bonne semence » ou « de la pierre précieuse. » C'est le client qu'ils appellent ainsi. On les voit rôder dans l'ombre comme des échassiers mélancoliques qui traîneraient leurs ailes cassées. Pendant les nuits d'hiver, ils bivouaquent, relèvent la capote de leur kuruma, et, pour ne point geler, s'endorment la lanterne entre les cuisses. Quand ils sont vieux et qu'à chaque tour de roue, ils redressent désespérément leur échine, ils vont s'abattre au milieu des chiffonniers et des raccommodeurs de geta. Mais, à la vue des tramways, leurs yeux se chargent de haine, et les bataillons épars de ces meurt-de-faim besogneront gaillardement, si jamais le soir vient des sanglans grabuges.

On ne soupçonne guère, sous les dehors insoucians de la vie japonaise, la sombre crue de misère qui monte silencieusement à mesure que les idées européennes d'égalité et de lutte pour la vie percent les nuages bouddhiques de l'ancien firmament. Cette misère n'a pas la face hideuse et purulente de la nôtre. Je me suis souvent attardé dans les plus misérables quartiers de Tôkyô. Le dénuement des maisons y choque d'autant moins que les demeures des riches nous ont habitués à la nudité de leurs chambres. Tant il y a que les toits crevés et les murailles aux planches disjointes laissent suinter l'eau du ciel sur des loques de tatami dont le chaume commence à pourrir. Là, devant un petit autel des ancêtres fait d'une vieille boîte de mandarines et attaché au mur par deux cordes de paille, couchent pêle-mêle, enveloppés dans des torchons et des couvertures de parapluie, hommes et femmes, vieillards et enfans. Heureux encore ceux qui logent leurs promiscuités sur six pieds de nattes bien à eux ! Les autres vont pour un ou deux sous dans des bouges disputer leur sommeil à des puces plus grosses que des grains de riz. Le couloir de ces hôtels borgnes est comme le vestiaire de la pouillerie

japonaise. Besace du colporteur, tabernacle en forme de temple que les mendians promènent sur leur dos, ombrelles à long manche des équilibristes, masques de lions sous lesquels les petits acrobates quètent de porte en porte, sac du prêteur à la journée où s'engouffrent les derniers haillons des misérables, et le shamisen de la chanteuse des rues, la pioche du terrassier, la lanterne du kurumaya, tous ces outils qui crient la faim s'appuient l'un à l'autre et s'amoncellent au milieu des sandales usées, toutes marquées d'un chiffon de papier, afin que leurs possesseurs puissent les reconnaître. La salle commune, éclairée par un lumignon qui vacille le long d'une colonne noircie, est aussi bossuée de corps étendus qu'un cimetière de tombes. Mais ils envieraient encore son atmosphère de sueurs et de fumée, les claquedens enguenillés, portefaix et débardeurs, qui battent jour et nuit la boue des marchés et la berge des canaux.

Les compartimens rigoureux où l'ancienne société avait rangé, hiérarchisé tous les genres d'individus ont éclaté dans le cataclysme de la Restauration. La ruine de la bourgeoisie d'épée, l'émigration des campagnards, l'appât du gain, l'inexpérience du métier qu'on adopte, les faillites plus nombreuses et les perpétuels incendies multiplient et confondent les épaves. La pauvreté d'autrefois est devenue du paupérisme. Les gueux, absorbés dis dans les catégories sociales, forment aujourd'hui une classe indépendante et bientôt redoutable. On ne dit plus d'un samuraï ruiné : « Poisson pourri, mais tout de même un poisson de qualité ! » Quand les usuriers, dont les maisons florissantes arrondissent leur ventre de briques et de torchis au milieu des huttes bancales, quand « ces bêtes à face humaine, vampires des pauvres, » dans les griffes de qui des processions matinales d'êtres faméliques viennent déposer leurs hardes, leurs ustensiles, leurs petits arbres et même leurs chiens et même leurs chats, l'ont dépouillé de son modeste héritage et qu'il leur a cédé, ressource suprême, la pierre tombale de ses ancêtres, le samuraï n'est plus qu'un poisson comme les autres, encaqué dans une bourbe anonyme.

Mais cette misère japonaise garde encore un sens artistique qui en atténue l'horreur. Parcourez les marchés nocturnes de Tôkyô, longs tapis de lumière que la ville déroule chaque soir au pied de ses énormes massifs d'ombre. Le pauvre fonctionnaire qui doit rendre visite à son chef y découvre, pour une ving-

taine de sous, des chaussures européennes dont les semelles de carton resteront bien collées le temps de présenter ses hommages. La ménagère y déniche un vieux récipient de riz ; le va-nu-pieds y achète, moyennant quelques centimes, un tentacule de pieuvre dont la chair rissolée craque sous sa dent. Et toutes ces choses qui ne se vendent qu'avec la complicité des lanternes et de l'ombre, comme elles sont élégamment disposées ! Quels jolis étalages de bric-à-brac et de denrées douteuses ! Les queues des maquereaux fumés ont l'air d'objets d'art ; et l'on y trouve aussi de vrais bronzes, d'exquis bibelots cassés ou dépareillés, mais que les mains des misérables caressent délicatement.

Et ces déshérités n'ont pas perdu les manières douces et polies. Quand elle pénètre dans la sombre couchée où s'entassent les loqueteux, la mendiante, son enfant à la main, ne manquera pas de lui dire : « Il y a bien des oncles ici, mon mignon. » Et les vieilles têtes grises se soulèveront pour lui marmotter les paroles de bienvenue. Eux aussi, ils aiment les beaux discours et les contes : les quartiers les plus abjects possèdent leurs diseurs de yosé ; les ventres affamés y ont encore des oreilles et se régalent des histoires fantastiques et grivoises qu'un pitre bavard leur débite en plein vent.

Malheureusement, l'ivrognerie s'aggrave ; au pillage des anciens vagabonds a succédé le vol organisé, et la passion du jeu fait des ravages. En vain la loi l'interdit et la police le pourchasse : le jeu triomphe. Et, comme, de tous les édifices privés ou publics, le Parlement est le seul inviolable, c'est au Parlement que les filous et les brelandiers se donnent rendez-vous. En effet les trois cents députés et les trois cents sénateurs entrent à la Diète traînés par un millier de kurumaya qui les attendent dans les jardins et dans les salles basses. Les joueurs guettent leur passage et se précipitent derrière leur kuruma, qu'ils poussent avec une farouche énergie. Le député, toujours gobeur, se croit emporté vers le temple de gloire sur les ailes de la popularité. Pendant qu'il légifère, l'équipage piaffant d'aise joue à pile ou face ses harnais, son fourrage, sa litière, voire son écurie.

Les seuls malheureux qui travaillent constamment et qui, en travaillant, restent fidèles à leur tradition sont les anciens parias que les Japonais nomment encore *Éta*, c'est-à-dire Impurs. Si vous traversez le quartier d'Asakusa, dirigez-vous du

côté où vous sentirez des odeurs de tannerie. Vous y contemplerez dans de petites échoppes le plus bel étalage de tambours que le Japon puisse vous offrir. Au milieu de la rue, des enfans s'amusent qui ressemblent à tous les enfans japonais; sur le seuil des maisons, paraissent des femmes qui ressemblent à toutes les femmes japonaises, sauf qu'elles ont encore les dents laquées. Et les hommes, qui font sécher devant leurs boutiques des milliers de sandales, ne se distinguent point du reste des Japonais. Ce sont pourtant des parias. Anciens captifs coréens, descendans de naufragés, ou de lépreux? On ne connaît point leur origine. Mais le bouddhisme réprouvait ces mangeurs de viande, et le peuple exécrait ces équarrisseurs de bêtes.

Ils corroyaient, fabriquaient les brides et les tambours, les pinceaux et les brosses et les mèches de lampe. Ils ne se mariaient qu'entre eux, vivaient au ban de la société, et l'on eût dit que la nature s'unissait aux hommes pour les frapper d'anathème, car on ne voyait jamais d'arbre ni de verdure autour de leur maison. Quand l'un d'eux entrait dans un restaurant de joie, le patron faisait, après son départ, remplacer les tatami souillés. En 1854, un Éta fut tué dans une rixe : le tribunal décida que, l'Éta ne valant que le septième d'un homme, le meurtrier, avant d'être puni, pouvait encore se faire la main sur six autres Éta (1). Mais ils amassaient de l'argent; ils obéissaient à un chef, sorte de daïmio inférieur, qui traitait avec le gouvernement et près duquel ils étaient représentés par des intendans élus au suffrage universel. Les scrutins étaient souvent falsifiés et les intendans se laissaient parfois corrompre, ce qui nous permet de dire que notre régime représentatif était connu et pratiqué au Japon depuis des siècles, chez les parias.

La Restauration leur a octroyé l'égalité civile et politique. Mais ils restent indifférens à ce don de joyeux avènement qui les a dépouillés de leurs anciennes prérogatives et n'a pas lavé leur obscure infamie. Le préjugé persiste et à telles enseignes que, tout récemment, un prêtre shintoïste, averti que son gendre était un ancien Éta, requit le tribunal de casser le mariage de sa fille, si abominablement profanée. Le tribunal décida cette fois qu'un Éta valait un homme et le débouta de sa plainte. Et alors on entendit, au sortir de l'audience, le bonnet sur l'oreille,

(1) J'emprunte ces détails à une remarquable étude sur les Éta, de M. l'abbé Evrard, missionnaire apostolique à Tokyô.

effaré, confondu, ce prêtre, ce fonctionnaire du culte officiel, cet adorateur de la divinité impériale, la face tournée vers le ciel et les bras tendus, s'écrier : « Il n'y a plus de Dieu ! »

Peut-être beaucoup de Japonais pensent-ils tout bas ce que ce kannushi criait à tue-tête. Mais ils se rassurent, quand ils voient glisser sur les eaux les flancs de leurs cuirassés et quand ils entendent monter dans le soleil couchant les sonneries de leurs cuivres militaires. Car ce sont bien les anciens dieux du Japon qui équipèrent leur flotte de cinquante vaisseaux et leur armée de trois cent mille hommes. Que vaut cette flotte ? Que valent ces soldats ? Et surtout que valent leurs chefs ? Seraient-ils en état de lutter contre des forces européennes ? Les mieux informés et les plus compétens n'en savent absolument rien. J'en connais qui pensent que ces régimens jaunes ne pourraient encore soutenir le vieux prestige des barbares à peau blanche. Il n'en reste pas moins vrai qu'à cette heure, de toutes les institutions que le Japon nous a empruntées, la marine et l'armée nationales sont les seules qui aient vraiment leur raison d'être, les seules où les vertus de la race ne s'altèrent ni ne se fourvoient. Et, de toutes les écoles, l'École militaire est la seule aussi où les élèves, même ceux que j'ai entendus expliquer le *Charles XII* de Voltaire, semblent continuer une tradition et préparer sérieusement l'avenir. Non seulement les officiers que j'ai fréquentés m'ont paru constituer dans cette société fiévreuse le corps le plus sain, mais ils sont les plus ouverts, les plus instruits, les plus aimables des jeunes hommes et l'on rencontre chez eux une générosité d'âme que l'on ne trouve guère chez les nouveaux politiciens. J'entrai un jour au mess de la Garde impériale : le premier objet qui frappa mes yeux fut, suspendue à la muraille, la lithographie de nos *Dernières Cartouches*, seule gravure étrangère parmi des tableaux de victoires japonaises.

La caserne était à deux pas. Au moment où j'y pénétrais en compagnie du major Taguchi, le général passait la revue des chambrées. Il allait d'un soldat à l'autre, inspectait son fourniment et parfois s'arrêtait pour l'interroger. Et un dialogue serré, rapide, s'établissait entre ces deux hommes, demandes et réponses d'un catéchisme cornélien.

— Quel est ton chef ?

— L'Empereur.

— Qu'est-ce que l'esprit militaire?

— L'obéissance et le sacrifice.

— Qu'entends-tu par « grande vaillance? »

— Ne jamais regarder le nombre et marcher.

— Et par « petite vaillance? »

— S'emporter pour un rien et s'abaisser à des brutalités viles.

— D'où vient la tache de sang qui rougit ton drapeau?

— De celui qui le portait dans la mêlée.

— A quoi te fait-elle songer?

— A son bonheur.

— L'homme mort, que reste-t-il?

— La gloire.

En sortant, mon compagnon me dit :

— Nous n'avons pas voulu que notre pays fût simplement pour l'Europe un musée de curiosités.

Et je pensais : « Petit soldat, on t'habille à l'européenne, et même les peintres japonais de la nouvelle école, qui représentent tes exploits en Chine ou à Formose, ne te trouvent pas encore assez beau, puisqu'ils plantent sur tes épaules une tête de troupier occidental. Mais, sous ton nouvel uniforme, tu parles comme tes ancêtres qui tombèrent à Sekigahara. Tant que tu penseras ces choses, le Japon sentira tressaillir en lui la divinité de ses morts. Et tu me donnes, — ce que j'ai vainement cherché à travers ta politique, ton bouddhisme, ta vie familiale, ta richesse ou ton dénuement, — un point fixe d'où je puis contempler sans trop d'appréhension ni de mélancolie un peuple qui n'a pas voulu être un musée de curiosités, mais qui devient, hélas! un laboratoire d'inoculations.

André Bellessort.

L'ÉVOLUTION LITTÉRAIRE

DE

VICTOR HUGO

En dehors de toute opinion et même de toute impression personnelles, comme si je ne savais rien de l'homme, ni de son histoire, ni de celle de son temps, et qu'à la manière du naturaliste je n'eusse jamais vu dans son œuvre qu'un « phénomène » à définir ou à caractériser, je voudrais retracer, très brièvement, dans ces quelques pages « l'évolution littéraire de Victor Hugo (1). »

Oratoire donc, à ses premiers débuts, dans ses *Odes et Ballades*, purement oratoire, avec des rimes au bout des lignes inégales, et plus semblable à celui d'un rhéteur que d'un poète, le génie de Victor Hugo est devenu promptement « lyrique » sous l'inspiration des circonstances, et l'est demeuré, principalement ou exclusivement, jusque dans ses premiers drames et ses premiers romans : *Hernani* n'est qu'un *duo* d'amour ; et, de quelque façon que l'on définisse le « lyrisme, » s'il y a sans doute un roman lyrique, c'est *Notre-Dame de Paris*. *Les Orientales*, 1829 ; *les Feuilles d'Automne*, 1831 ; *les Chants du Crépuscule*, 1835 ; *les Voix intérieures*, 1837 ; *les Rayons et les Ombres*, 1840 ; le

(1) La librairie Hachette publiait la semaine dernière le premier volume d'un *Victor Hugo* d'un genre assez nouveau. C'est un recueil de « Leçons, » professées à l'École normale supérieure, pendant l'année scolaire 1900-1901, par les élèves de 2e année, section des Lettres, et dont les auteurs ont lu, de près, et plutôt deux fois qu'une, les textes dont ils avaient à parler. J'y ai mis une courte *Préface*. Les pages qu'on va lire en sont le *Post-scriptum*, et forment la conclusion du second volume, qui paraîtra prochainement.

premier volume des *Contemplations*, sont encore des recueils purement lyriques. Ils le sont, si le lyrisme consiste, pour une part, dans l'expression, dans l'expansion, dans l'étalage de la personnalité du poète; — ils ne le sont pas moins, si le lyrisme consiste, pour une autre part, comme le croyait Gœthe, à s'inspirer de la circonstance, afin d'en dégager ce que l' « actualité » contient souvent de poésie latente; — ils le sont encore, et ils le sont surtout, si nous remontons jusqu'aux origines mêmes du lyrisme, et que, conformément à l'étymologie du mot, nous le définissions comme l'alliance ou l'intime union de la poésie et de la musique.

J'insiste un peu sur ce dernier point.

Sainte-Beuve a écrit, dans une page malheureuse de ses *Nouveaux Lundis :* « L'*Ode* n'a plus aujourd'hui de destination, d'occasion présente, de point d'appui dans la société. *Née pour être chantée, si bien que son nom est synonyme de chant*, elle n'est plus qu'imprimée. Le poète qui se consacre à l'*Ode* est un chanteur qui consent à se passer d'auditoire actuel et d'amphithéâtre : l'*Ode* est une pièce qui n'a plus de représentation pratique. » On voit par ces lignes, datées de 1859, que le temps n'avait pas adouci les rancunes lointaines du critique, ni les regrets inapaisés du « poète mort jeune; » et, de fait, Sainte-Beuve, à l'abri de la théorie de l'*Ode* grecque et du nom de Pindare, n'a fait là qu'épancher sa bile. Mais ne saurait-on chanter qu'en « chœur » ou dans l'amphithéâtre; et, s'il faut qu'après trois mille ans, le nom d'Ode soit toujours « synonyme de chant, » n'y a-t-il donc pas des chants intérieurs? C'est ce que Sainte-Beuve avait oublié. Les genres « évoluent, » comme aussi bien toute chose en ce monde, et on ne meurt pas d'avoir évolué, puisque au contraire on en vit. Si l'Ode grecque était une chose, et que l'Ode moderne en fût une autre, nous ne devrions pas éprouver plus de scrupule à nommer du même nom les *Pythiques* et les *Orientales*, que nous n'en éprouvons couramment à nommer du nom de *Roman* des œuvres aussi différentes entre elles que *Flore et Blanchefleur*, d'une part, et, de l'autre, *Madame Bovary*. Mais ce qu'il faut dire ici de plus, c'est que, « si le nom d'Ode est synonyme de chant, » la poésie d'Hugo est « chantante » de la profondeur de son inspiration, et, à notre tour, nous prenons ce mot d'inspiration dans son sens étymologique. Elle est « lyrique » de la liberté, de la souplesse, de la variété de son

mouvement, et on sait que le mouvement est l'élément spécifique du beau musical. Elle est « musicale » de l'ampleur, de la richesse, de la diversité de son orchestration, et j'entends par là les harmonies qui amplifient, qui diversifient, qui soutiennent, qui renforcent, qui élargissent jusqu'à l'infini le thème initial du chant intérieur. On en trouvera un admirable exemple dans une pièce des *Contemplations*, intitulée *Les Mages :*

Pourquoi donc faites-vous des prêtres,
Quand vous en avez parmi vous...

Dégageons-nous ici de nos habitudes purement françaises, qui sont de confondre volontiers l'esthétique du vers avec celle de la prose. Carlyle a dit, en parlant de l'auteur de *la Divine Comédie :* « La signification de *Chant* va loin et profondément. Qui est-ce qui, en mots logiques, exprimera l'effet que la musique produit sur nous? Une sorte d'inarticulée et insondable parole, qui nous amène au bord de l'Infini, et nous y laisse quelques momens plonger le regard. » Voici quelques vers des *Mages* qui pourraient presque passer pour une traduction de ces lignes de Carlyle :

Nous vivons, debout à l'entrée
De la mort, gouffre illimité,
Nus, tremblans, la chair pénétrée
Du frisson de l'énormité ;
Nos morts sont dans cette marée,
Nous entendons, foule égarée,
Dont le vent souffle le flambeau,
Sans voir de voiles ni de rames,
Le bruit que font ces vagues d'âmes
Sous la falaise du tombeau...

Mais, à vrai dire, — s'il nous était permis ici de multiplier les exemples, — il n'y a presque pas un des effets que notre sensibilité demande à la musique, dont nous ne trouvions l'équivalent ou l'analogue dans l'œuvre de Victor Hugo. C'est en cela surtout qu'il est lyrique. Et, à Dieu ne plaise que nous médisions de Pindare ! mais l'*Ode* moderne, en tant que « synonyme de chant, » n'a rien à envier à l'*Ode* grecque, et si l'on veut d'ailleurs, avec Sainte-Beuve, que ce soit une espèce de miracle, c'est donc Victor Hugo qui l'a réalisé.

Elle n'a rien non plus à lui envier pour la splendeur des

images; mais rapporterons-nous au génie lyrique d'Hugo l'intensité de sa vision pittoresque :

On entendait gémir le semoun meurtrier
Et sur les cailloux blancs les écailles crier
Sous le ventre des crocodiles.
Les obélisques gris s'élançaient d'un seul jet,
Comme une peau de tigre au couchant s'allongeait
Le Nil jaune, tacheté d'îles.

ou encore :

La morne Palenquè gît dans les marais verts.
A peine entre ses blocs, d'herbe haute couverts,
Entend-on le lézard qui bouge,
Ses murs sont obstrués d'arbres au fruit vermeil
Où volent, tout moirés par l'ombre et le soleil
De beaux oiseaux de cuivre rouge?

Ce que les tableaux de ce genre, qui abondent, on le sait, dès l'époque des *Orientales*, dans l'œuvre de Victor Hugo, ont de plus remarquable, ce n'est pas, on le sait aussi, d'être « ressemblans. » S'ils l'étaient, ce serait une rencontre, un effet imprévu du hasard. Exceptons-en quelques croquis d'Espagne : de la plupart de ces tableaux, Victor Hugo n'a jamais vu les originaux. Ses paysages, comme ses chants, lui sont « intérieurs; » ils s'évoquent pour lui du fond de son imagination ébranlée par ces noms d'Égypte ou d'Assyrie, d'Amérique, et c'est à dire, si l'on le veut, qu'en tant que « personnelles, » ses descriptions demeurent bien « lyriques » à ce titre. Mais on ne dessine qu'avec des lignes, on ne peint qu'avec des couleurs, ou des valeurs, et le paysage intérieur ne naît à la réalité qu'en s'extériorisant. La personnalité d'Hugo tend donc ainsi à se dégager d'elle-même. Elle use ici, pour s'exprimer, de moyens qui ne sont pas précisément d'elle, qu'elle ne tire pas de son fond, qu'elle emprunte au dehors. En se manifestant, elle se limite; elle « s'oppose, » en se posant; « elle s'objective, en se projetant. » Le génie du poète, jusqu'alors purement lyrique, change de nature, et, comme enfin personne de nous ne saurait éternellement se nourrir de sa propre substance, voici que, de « lyrique, » et par l'intermédiaire de la couleur locale, il s'efforce à devenir « dramatique. »

Je dis : « qu'il s'y efforce; » et, en effet, avant d'être autre chose, le théâtre de Victor Hugo est l'œuvre ou la créature de sa volonté. Parce qu'en France, depuis *le Cid*, c'est le théâtre qui

est en possession de donner la popularité; parce que les batailles littéraires, depuis *les Précieuses Ridicules*, ne se gagnent, ou ne se perdent, qu'au théâtre; et parce qu'enfin, pour ces raisons et d'autres encore, le romantisme, aux environs de 1827, c'était avant tout l'insurrection contre la tragédie classique, Victor Hugo a donc fait du théâtre. Mais, après en avoir fait quinze ans, de 1827 à 1843, de la Préface de *Cromwell* aux *Burgraves*, il a cessé tout d'un coup d'en faire, et, quarante ans durant, de 1843 à 1885, il s'en est entièrement désintéressé. C'est ce qui est sans exemple dans l'histoire de l'art dramatique! Un auteur dramatique l'est ordinairement, — et obstinément, — jusqu'à son dernier jour, que d'ailleurs il s'appelle Eugène Scribe ou Sophocle! Et on donnera de ce désintéressement d'Hugo les explications ou les motifs que l'on voudra. Mais il n'y a qu'un mot qui serve : Hugo n'avait pas le « don » du théâtre; il s'en doutait; et la conséquence en est que, ce qu'il y a de plus intéressant dans son œuvre dramatique, de vraiment rare et singulier, c'est le combat que le lyrique y livre, en quelque sorte contre lui-même, pour s'emparer et se rendre maître des moyens d'un art qui n'était pas le sien.

Allons plus loin, et disons que, si le théâtre en général n'est autre chose que le lieu du déploiement de l'humaine volonté, s'attaquant aux obstacles que le destin, la fortune ou les circonstances lui opposent, rien n'est plus dramatique, dans le théâtre de Victor Hugo, que ce long effort du poète pour se « dépersonnaliser. » Tous les moyens lui en sont bons, et il les emploie tour à tour. Son imagination « s'imprègne de la couleur des temps, » et de Londres à Saragosse, de Paris à Ferrare, de Madrid aux bords du Rhin, pour en imprégner la nôtre, il fatigue à son service l'art du décorateur et celui du costumier... Les ressorts du mélodrame s'enchevêtrent dans ses combinaisons aux « ficelles » du vaudeville, et quand ce n'est pas Alexandre Dumas, son rival du boulevard, c'est Scudéri, c'est Scarron qu'il imite. Rien ne ressemble tant à *dom Japhet d'Arménie* que le quatrième acte de *Ruy Blas*... Et encore, l'intérêt qu'il sent bien que nous ne saurions prendre à l'invraisemblance des situations qu'il nous présente, il essaie de le mettre dans l'appel que ses personnages adressent aux passions révolutionnaires... Inutiles efforts! dans le décor de *Lucrèce Borgia* ou de *Marie Tudor*, sous le masque ou par la bouche de Didier, de Triboulet, de Ruy Blas ou de

Job, c'est lui, toujours lui, lui partout qui reparaît, et les élégies que soupirent doña Sol dans *Hernani* ou Regina dans *les Burgraves* ne seraient pas déplacées dans ses recueils lyriques. Mais précisément, de tant d'efforts qu'il fait et que nous suivons d'acte en acte avec moins d'émotion, il est vrai, que de curiosité, son drame s'anime, il s'échauffe, il se meut, et, quand le vers est là pour achever de le soutenir, l'illusion dramatique opère. Une volonté se déploie, dont nous subissons le pouvoir, mais c'est celle du poète. Si ses personnages ne sont, comme le dit Hernani de lui-même, que des « forces qui vont, » il en est une, lui, Victor Hugo, qui nous entraîne avec elle vers le dénouement de son drame. Et non seulement, ainsi que nous le disions, c'est ce qu'il y a de plus dramatique dans le théâtre de Victor Hugo, mais nous pouvons maintenant le dire, c'est ce qu'on y doit voir d'uniquement dramatique. Car, s'il a d'ailleurs le sentiment de la diversité des époques, — et, en dépit de quelques chicanes, c'est ce qu'on montrerait aisément dans ses drames (1), — la « couleur locale » n'a rien en soi de proprement ou d'essentiellement dramatique, et on en pourrait dire autant de la force ou de la grandeur des situations. *Les Burgraves* en serviraient au besoin de preuve, qui sont, à la lecture, l'un des meilleurs drames d'Hugo, mais non pas, j'en ai peur, à la représentation ! et ce point décide tout.

Que s'est-il donc passé de 1838 à 1843, je ne dis pas dans la vie du poète, mais au dedans de lui, et, pour ainsi parler, dans les profondeurs inconscientes de son génie? Je crois qu'il a senti qu'il faisait fausse route en s'obstinant à poursuivre le succès au théâtre. Mais, si le passage est toujours difficile du « lyrique » au « dramatique, » il l'est moins de l'ode à l'épopée, et Hugo s'en est rendu compte, c'est pourquoi, de leur vrai nom, *les Burgraves* sont du drame « épique. » « Poser devant tous et rendre visible à la foule cette grande échelle morale de la dégradation des races qui devrait être éternellement l'exemple vivant dressé aux yeux de tous les hommes, » l'idée maîtresse des *Burgraves*, telle que Victor Hugo la développe dans sa préface, était contradictoire à la notion même du théâtre. Job « burgrave de Heppenheff, » Magnus, fils de Job, Hatto, fils de Magnus, et

(1) J'ai plusieurs fois insisté, — et ici même, en rendant compte autrefois du *Victor Hugo* de M. Edmond Biré, — sur les rapports étroits du sujet de *Ruy Blas* avec l'histoire authentique de don Fernand de Valenzuela.

Gorlois, fils de Hatto, on ne figure pas aisément quatre générations d'hommes à la scène. On ne les engage pas aisément, quelque liberté qu'on se donne quant au temps et aux lieux, dans une action commune. Mais ce qui n'est pas facile à « figurer » sur la scène, l'est à « exposer » dans le temps. La chronologie, dont le théâtre n'a jamais accepté la contrainte, est le support ou la matière même de l'histoire. Ce qui s'engendre et ce qui sort l'un de l'autre, successivement, voilà proprement son domaine. « Dégradation » ou « progrès, » on n'a peut-être inventé l'histoire que pour en « dresser l'échelle. » Et si l'histoire traitée par un poète, c'est le « roman » ou « l'épopée, » lesquels eux-mêmes ne font qu'un, voilà comment, de faussement ou d'artificieusement « dramatique, » le génie de Victor Hugo est devenu finalement « épique. »

On a pu croire un moment qu'il redevenait purement lyrique : c'est à l'époque de la publication des *Châtimens*, 1852, et des *Contemplations*, 1856. La satire, quand elle est « poétique, » n'est en effet qu'une espèce ou une variété du lyrisme; et tous les satiriques ne sont pas des lyriques, parce qu'ils ne sont pas tous poètes, mais on ne connaît guère de lyrique ou d'élégiaque, — sans même en excepter Lamartine, — qui n'ait admirablement réussi dans la satire. Aussi bien Hugo l'avait-il prouvé dès ses débuts, dans ses premières *Odes*, et des pièces telles que *Quiberon*, ou *les Vierges de Verdun*, sont « satiriques » au même titre que *l'Expiation*, par exemple, ou *l'Obéissance passive :*

Sous des murs entourés de cohortes sanglantes
Siège le sombre tribunal;
L'accusateur se lève, et ses lèvres tremblantes
S'agitent d'un rire infernal.
C'est Tainville; on le voit, au nom de la patrie,
Convier aux forfaits cette horde flétrie
D'assassins, juges à leur tour;
Le besoin du sang le tourmente;
Et sa voix homicide, à la hache fumante
Désigne les têtes du jour...

Quant aux *Contemplations*, elles contiennent, il est vrai, quelques-unes des inspirations les plus lyriques du poète, ainsi *les Mages*, que nous citions plus haut, mais les trois quarts du recueil sont antérieurs à 1848, et tandis qu'Hugo le complétait, pour ainsi dire, à temps perdu, les deux œuvres qui l'occu-

paient étaient déjà ses *Misérables*, qui devaient paraître en 1862, et sa *Légende des siècles*, 1859, 1877, 1883. Si nous relevons ces trois dernières dates, c'est afin qu'on voie bien, dans la dernière partie de la carrière de Victor Hugo, la continuité de la veine épique. Et nous ne séparons pas *les Misérables* de *la Légende des siècles*, parce que, non seulement le roman et le poème procèdent bien l'un et l'autre de la même inspiration littéraire ou philosophique, mais on montrerait sans peine qu'ils ne diffèrent l'un de l'autre que comme la représentation du présent diffère de celle du passé.

Ce n'est pas à dire que le poète lyrique ne s'y retrouve toujours. La puissante, l'envahissante personnalité d'Hugo n'a jamais réussi à s'abstraire complètement d'aucune de ses œuvres! Même elle s'est accrue, durant son long exil, de l'énergie de ses colères, et comme aggravée du poids de ses méditations solitaires. Ni dans *les Misérables*, ni même dans *la Légende*, il n'a pu résister au besoin de se mettre en scène, d'intervenir fréquemment de sa personne, et, dans les épisodes qu'il empruntait à l'histoire, pour les illustrer, de chercher et de nous présenter des « leçons » autant que des « tableaux. » Mais c'est déjà là, comme on le voit, une tout autre manière de manifester sa personnalité. C'est autre chose de ne faire servir l'histoire, comme dans *Marie Tudor* ou dans *le Roi s'amuse*, qu'à l'expression de ses passions ou de ses rancunes, et autre chose de l'utiliser, comme dans *la Rose de l'Infante*, ce « Velasquez, » ou dans *le Satyre*, ce « Carrache, » à l'expression d'une philosophie. Si c'est d'ailleurs une opinion « personnelle » à Victor Hugo :

Qu'un pourceau secouru pèse un monde égorgé,

ce n'est plus là ce qu'on appelle étaler son Moi dans son œuvre. Et enfin, — ce qui est proprement « épique, » — les fragmens sont nombreux, dans *les Misérables* et dans *la Légende*, comme par exemple *Booz endormi*, ou *le Mariage de Roland*, dont le choix ne semble avoir été vraiment déterminé que par la suggestion ou « le frisson » de ce qu'ils contenaient pour Victor Hugo de poésie, d'intérêt humain, de beauté. Le lyrisme dominait dans *les Chants du Crépuscule* ou dans *les Voix intérieures*, dont le titre est à lui seul une assez claire indication. Mais, dans *la Légende* comme dans *les Misérables*, le poète subordonne sa personne à quelque chose qui la dépasse, *non sibi res, sed se rebus*...

son imagination s'astreint à quelque imitation de la réalité, qui en règle donc le caprice; il s'efforce en un mot d'être « vrai; » et si d'ailleurs il demeure toujours lui-même, c'est à peu près dans la mesure, où, quand on est Homère, on ne saurait devenir Virgile, ni le Tasse quand on est Milton.

D'autres traits, encore, apparaissent, et achèvent de caractériser la transformation du génie du poète. S'il éprouve, au déclin de sa maturité, le besoin de « chanter, » il écrit ses *Chansons des rues et des bois*, 1865, qu'on eût jadis appelées ses *Folâtreries* ou ses *Gaîtés :*

Sachez qu'hier de ma lucarne
J'ai vu, j'ai couvert de clins d'yeux
Une fille qui, dans la Marne,
Lavait des torchons radieux...

Voyez toutefois qu'il en forme un recueil à part et qu'il ne mélange plus les genres, ni surtout les mètres ou les rythmes. Dans les *Chansons* elles-mêmes, déjà, le vers impair de sept, ou le vers léger de huit syllabes, et, dans *la Légende des siècles*, la mélopée soutenue de l'alexandrin ont remplacé cette variété de combinaisons proprement musicales où se complaisait autrefois le poète des *Orientales* et des *Feuilles d'automne*. La continuité du mouvement épique, à peine interrompue, de loin en loin, par quelques accidens métriques, se déroule majestueusement, à la manière d'un grand fleuve dont le cours, en sa rapidité, serait pourtant insensible à l'œil, et remplace, dans *la Légende*, la savante irrégularité, les brusques arrêts, les « remous » imprévus, l'allure capricieuse du mouvement lyrique. On se sent comme porté sur des eaux tranquilles et profondes à travers les plaines de la légende et de l'histoire. Chose remarquable ! si quelques pièces, par leur figure extérieure, nous rappellent les combinaisons d'autrefois, c'est que, comme *le Retour de l'Empereur*, elles sont de ce temps-là même, 1840, ou, comme *l'Épopée du ver*, c'est qu'ayant quelque chose à nous dire de « personnel, » le poète sort un moment de son rôle de témoin des temps pour redevenir l'interprète de soi-même (1). C'est aussi qu'il s'inspire

(1) La critique n'est souvent que l'art de lire : je signale donc ici, pour ne l'avoir jamais vu citer, un passage de *l'Épopée du ver :*

Amant désespéré qui frappes à ma porte,
Redemandant ton bien et ta maîtresse morte
Et la chair de ta chair...

La comparaison en est instructive, avec une pièce fameuse de Baudelaire, dont se pourrait bien que Victor Hugo se fût inspiré.

alors de la circonstance ou de l'occasion. Mais, d'une manière générale, il est au-dessus ou en dehors de la circonstance; les « choses accomplies, » celles que la fortune ou la Providence ont sauvées du naufrage de tout ce qui les entourait autrefois, et fixées dans la mémoire des hommes, sont désormais les seules qui sollicitent, qui émeuvent, qui exaltent son imagination; il vit dans le passé et dans la pensée, « presque absent de son corps, » pour user de l'une de ses expressions; et ceci encore est de l' « épopée. »

Ce qui n'en est pas moins, c'est la manière dont tout est grandi dans *la Légende*, rendu légendaire au vrai sens du mot, et immobilisé

> Dans quelque attitude éternelle
> De génie et de majesté...

Souvenons-nous à ce propos que la poésie « épique » s'est appelée jadis « héroïque; » et, de tous les traits qui peuvent la définir dans l'œuvre de Victor Hugo, rendons-nous compte qu'il n'y en a ni de plus significatif ni de plus profondément marqué que ce caractère d'héroïsme. Les choses mêmes y sont comme pénétrées de grandeur, et d'une grandeur plus qu'humaine, élargies ou amplifiées jusqu'à des proportions qui n'en changent point ni n'en altèrent la nature, mais seulement le rapport ordinaire avec la médiocrité de nos sens. A quoi maintenant, si nous ajoutons qu'elles sont en même temps, et par cela même, « symbolisées, » ou chargées de plus de signification qu'elles n'en auraient si le poète ne les avait intérieurement animées du frisson qu'il éprouve lui-même en présence du mystère, il ne nous manquera plus qu'un seul des caractères de l'épopée. C'est celui qui la définit aux époques primitives, ou du moins très lointaines, dans l'Inde, par exemple ou en Grèce, et plus près de nous en Allemagne, comme étant le souvenir idéalisé d'un conflit sanglant de races ou de civilisations ennemies. Et parce que ce caractère est aussi celui qui sert à lier les épisodes successifs d'une *Iliade* ou d'un *Ramâyana*, c'est peut-être pour cela que *la Légende des siècles* n'est pas une épopée, mais un recueil de fragmens épiques.

Car, pour le « merveilleux » dont nos *Poétiques* faisaient autrefois l'âme de l'épopée, il y est, nous venons de le dire, ni « païen » ni « chrétien, » mais dans cette intensité de vie sourde

et cachée que l'imagination du poète communique aux choses en s'y mêlant lui-même; dans cet universel animisme ou plutôt dans ce panthéisme qui est la philosophie d'Hugo; et enfin il est dans ces inspirations : *Pleine Mer*, *Plein Ciel*, *la Trompette du Jugement*, que j'ai cru pouvoir qualifier d' « apocalyptiques. »

> Je vis dans la nuée un clairon monstrueux
>
> . . . . . .
>
> Il gisait, sur la brume insondable qui tremble,
> Hors du monde, au delà de tout ce qui ressemble
> A la forme de quoi que ce soit...

Je m'arrêterai sur cette citation. Des œuvres qui ont suivi, de *l'Ane*, de *Religions et Religion*, des *Quatre Vents de l'Esprit*, de *La dernière Gerbe*, que j'énumère comme à l'aventure, je répéterais volontiers, en toute autre occasion, le mot de l'historien : *Quæ secuta sunt defleri magis quam narrari possunt!* Elles n'ajoutent rien à la gloire du grand poète, et on ne saurait assez admirer qu'elles n'en aient rien retranché. C'est qu'on l'y retrouve de loin en loin, et l'abondance de son invention verbale y fait quelquefois merveille. Mais, du reste, son évolution y apparaît terminée, ce qui n'est pas étonnant, s'il est alors plus que septuagénaire, et tout au plus pourrait-on dire que le rhéteur de ses débuts y reparaît. Le phénomène est ordinaire; — et, chez les hommes en vue, les privilèges de la vieillesse ne leur servent souvent qu'à remettre en liberté les défauts qu'en d'autres temps le désir du succès, les intérêts de leur ambition, certaines convenances, et une volonté plus maîtresse d'elle-même avaient réussi à contenir. J'en dirais davantage à ce propos si je n'avais voulu, dans cette esquisse, me borner à parler de l'évolution littéraire d'Hugo.

Ni sur les *Odes* en effet ou sur *les Orientales*, ni sur *Ruy Blas* ou *les Burgraves*, ni sur *les Misérables* ou *la Légende des siècles*, je n'ai, — je le répète, — dans les pages qui précèdent, essayé de formuler un jugement ou d'exprimer une opinion personnelle : je me suis efforcé d'expliquer, non pas même comment et par quel lien logique, mais comment, en fait, et dans le temps, ou si l'on le veut encore, dans la carrière successive d'Hugo, toutes ses œuvres se rattachaient aux phases progressives d'une évolution continue. On a ici le moyen de les « situer. » Il est d'ailleurs bien évident, et à peine ai-je besoin de

le dire, qu'on ne saurait diviser ni cette carrière, ni donc cette œuvre, en compartimens étanches; et c'est même pour cette raison qu'en parlant de l'inspiration « épique » d'Hugo, j'ai eu soin d'indiquer ce qu'on y peut reconnaître encore de « lyrique, » tout de même qu'en parlant de son « lyrisme, » j'ai tâché de montrer ce que l'intensité de la « couleur locale » y mettait, ou y promettait déjà et de prochainement « épique. » *Le Rouet d'Omphale*, qui fait partie des *Contemplations*, est déjà un morceau de *la Légende des siècles*, un bas-relief antique, ou un vase grec, des figures en noir sur un fond d'ocre rouge. Aussi bien ne saurait-on réduire quoi que ce soit d'humain à des lignes rigides, et moins encore qu'autre chose l'évolution toujours un peu capricieuse du génie d'un grand poète. C'est pourquoi *Le Feu du Ciel*, la première pièce des *Orientales*, est déjà de l'épopée; mais *Plein Ciel* est encore une ode, et même une ode « pindarique, » si le point de départ et le thème en est la conquête de l'espace infini par le génie de l'homme.

Calme, il monte où jamais nuage n'est monté;
Il plane, à la hauteur de la sérénité,
Devant la vision des sphères;
Elles sont là, faisant le mystère éclatant,
Chacune feu d'un gouffre, et toutes constatant
Les énigmes par des lumières...

Andromède étincelle, Orion resplendit,
L'essaim prodigieux des Pléiades grandit,
Sirius ouvre son cratère;
Arcturus, oiseau d'or, scintille dans son nid,
Le Scorpion hideux fait cabrer au zénith
Le poitrail bleu du Sagittaire (1).

Cette poésie vaut bien celle des Jeux Olympiques: « L'eau est une bonne chose!... » Mais quelque mélange qu'il y ait, et quelque apparente confusion qu'il en résulte aux points de rencontre ou de passage de l'une à l'autre inspiration, ce qui n'en demeure pas moins vrai, c'est que le génie de Victor Hugo a évolué de l'*Ode* au *Drame* et du *Drame* à l'*Épopée*, ou encore, et, avec plus d'exactitude, il a évolué de l'*Ode* à l'*Épopée* par l'intermédiaire du *Drame*. C'est ce qui explique à la fois ce qu'il y a de successif dans l'ensemble de son œuvre, et le mouvement

(1) Comparez à cette belle pièce de *Plein Ciel*, *le Zénith*, de M. Sully Prudhomme, et surtout quelques passages de son poème du *Bonheur*.

progressif dont elle est animée ; c'est ce qui explique ce que certaines parties en trahissent, comme son théâtre, d'incertitude ou d'hésitation, sous l'affectation de la force ; c'est aussi ce qui en explique l'unité profonde, et je dirais, si je l'osais, « l'homogénéité » dans l'infinie variété.

Et c'est ce qui en fait aussi la grandeur. Chacun de nous en particulier, pour son usage ou pour son plaisir, a le droit de « préférer » à Hugo tel ou tel de ceux qui furent, de 1822 à 1860, ses rivaux de gloire et de popularité, — c'est affaire de goût, de tempérament ou d'éducation, peut-être et surtout d'âge ! — mais on ne saurait les lui « comparer. » Car il a seul possédé, selon le mot de Baudelaire, non seulement la grandeur, mais aussi l'universalité, si jamais, comme on vient de le dire, inspiration de poète ne fut en notre langue plus « une, » et cependant plus « variée. » Je ne connais en français ni d'élégie d'amour plus éloquente que *la Tristesse d'Olympio*, ni d'ode plus triomphale que *le Retour de l'Empereur*. C'est celle qui commence par les vers :

Après la dernière bataille,
Quand formidables et béans
Six cents canons sous la mitraille
Eurent écrasé les géans,
Dans ces jours où, caisson qui roule,
Blessés, chevaux, fuyaient en foule,
Où l'on vit choir l'aigle indompté,
Et dans le bruit et la fumée,
Sous l'écroulement d'une armée,
Plier Paris épouvanté...,

Quelques défauts que l'on puisse relever dans *Ruy Blas* ou dans *Hernani*, les drames d'Hugo sont déjà, de tout le théâtre romantique, et sans en excepter celui du vieux Dumas, — depuis que son fils n'est plus là pour nous en imposer l'admiration, — les seuls monumens qui subsistent. Ni le regret de l'enfant passionnément chérie n'a jamais pleuré de larmes plus douloureuses que dans la troisième partie des *Contemplations : Pauca meæ*, ni le poète n'a plus orgueilleusement revendiqué sa mission de penseur ou de « puiseur d'ombre, » que dans les vers inspirés des *Mages*. *Les Châtimens*, — que je tiens d'ailleurs pour une mauvaise action, — n'en sont pas moins, hélas ! un beau livre, tout enflammé de colère, tout resplendissant de bile, et le chef-

d'œuvre de la satire, satire lyrique, dans *l'Obéissance passive*, satire épique dans *l'Expiation*.

> Il neigeait. On était vaincu par sa conquête.
> Pour la première fois l'aigle baissait la tête.
>
> . . . . . .
>
> Il neigeait. L'âpre hiver fondait en avalanche,
> Après la plaine blanche une autre plaine blanche,
>
> . . . . . .
>
> Il neigeait, il neigeait toujours...

C'est Louis Veuillot qui, si je ne me trompe, a quelque part appelé *les Chansons des rues et des bois* « le plus bel animal de la langue française, » et on ne saurait plus justement ni plus spirituellement caractériser ce qu'elles respirent de naturelle et d'ardente sensualité. Nous venons enfin de tâcher de dire quelle inoubliable impression d'épopée laissait après soi *la Légende des siècles*, et, par delà l'épopée, quelle sensation d'apocalypse, qui nous emporte, avec le poète, sur les ailes de la chimère, hors du nombre et hors des temps. Mais n'est-ce pas comme si nous disions que, dans quelque direction que se soit essayée la poésie française du siècle qui vient de finir, et même dans celles qu'elle n'a point tentées, on y rencontre partout Hugo; que, de la poésie la plus familière, la plus humble, celle des *Pauvres gens*, presque voisine de la prose, à la poésie la plus haute ou même la plus philosophique, il a rempli « tout l'entre-deux; » et que, dans tous les genres, ayant fait preuve de la même souveraine maîtrise ou de la même inégalable virtuosité, toute l'histoire de la poésie française, depuis cent ans, se rattacherait donc, si l'on le voulait, à l'étude approfondie de son œuvre ou plutôt, et déjà, s'y trouve ramassée ?

C'est évidemment en ce sens que, comme on a nommé le XVIIIe siècle du nom de Voltaire, on a proposé de nommer le XIXe siècle du nom de Victor Hugo. Et, à la vérité, c'est trop dire : Victor Hugo est demeuré trop étranger, trop indifférent à trop de choses de son temps ! Mais ce que l'on peut dire, et si nous ne voulons parler que de poésie ou de littérature, c'est que l'évolution d'aucun de ses contemporains n'est plus représentative, ou ne l'est autant que la sienne, de l'évolution de la pensée du siècle. Elle en est l'abrégé ou le raccourci. Comme son siècle, avec son siècle, plus naturellement que personne en son siècle, il a évolué du *subjectif* à *l'objectif*, — puisqu'il en faut enfin venir à

ces grands mots, — du *romantisme* au *naturalisme*, de l'égoïste expression de lui-même à la représentation large de la réalité. Et j'entends bien, je sais bien que, pas plus d'ailleurs que Voltaire, il n'a toujours donné le signal du mouvement! D'autres l'ont précédé dans la plupart de ses voies. *Les Méditations* sont antérieures aux *Odes et Ballades*, *l'Allemagne* à la Préface *de Cromwell*, les romans de Walter Scott à *Notre-Dame de Paris* et *le Juif Errant* aux *Misérables*... Mais c'est ce qui n'importe guère! Car il n'est pas vrai, quoi qu'on en ait pu dire, que « les novateurs tiennent le premier rang dans la mémoire des hommes » ou du moins il faut s'entendre sur ce nom de novateur. En littérature comme en art, les idées n'appartiennent pas à celui qui les a « trouvées » ou « inventées, » mais à celui qui en a fixé l'expression décisive, adéquate, et définitive. Tel est le cas de Victor Hugo. Et puisque d'ailleurs l'évolution des idées littéraires du XIXe siècle n'apparaît nulle part plus évidemment que dans son œuvre et ne s'y dessine avec plus de clarté; puisque ces idées n'ont pas rencontré d'interprète plus éloquent ou plus inspiré; puisque la manière dont il a su se les approprier a comme anéanti jusqu'au souvenir de ceux qui peut-être les avaient jetées les premiers dans la circulation, c'est donc à lui désormais qu'en appartiendra la gloire.

Et s'il n'en reste qu'un, il sera celui-là!

F. Brunetière.

REVUE SCIENTIFIQUE

LE ROLE DES MOUSTIQUES DANS LA PROPAGATION DES MALADIES

Serions-nous revenus au temps où Réaumur intéressait non seulement les savans, mais encore les gens du monde à l'histoire naturelle des cousins? et où son treizième mémoire consacré à la description de ce petit insecte, de sa larve et de sa nymphe, et à la connaissance de ses habitudes et de ses mœurs, trouvait des lecteurs à la fois à la Ville et à la Cour? On le croirait, à voir l'empressement du public actuel pour tout ce qui se dit sur les moustiques, à l'Académie de médecine ou dans les Sociétés savantes. Mais il est aisé de voir que ce n'est pas un zèle désintéressé pour l'histoire naturelle des petits animaux qui se manifeste aujourd'hui. Nos intérêts les plus chers, notre santé, notre vie même sont en jeu. Nous avons découvert que les moustiques nous étaient nuisibles bien au delà de ce que nous croyions. Ils ne sont pas seulement des hôtes incommodes, gênans, insupportables, exaspérans; ils sont de redoutables ennemis qu'il faut bien connaître pour en triompher. Ils sont les agens de transmission de quelques-unes des affections les plus redoutables dont l'homme ait à souffrir dans les pays chauds, le paludisme, la filariose, la fièvre jaune, et peut-être la lèpre.

I

Cousins, moustiques, mosquitos ou maringouins sont les noms employés dans le langage courant pour désigner ces insectes, très semblables, qui ont tous un air de famille, et qui forment, en effet,

pour les entomologistes, dans l'ordre des diptères, la famille assez homogène des Culicidés. Ce sont des insectes grêles, de petite taille, dont les larves et les nymphes vivent dans les eaux stagnantes et dont beaucoup d'espèces, à l'état adulte, se font redouter par leurs habitudes sanguinaires. Tous sont munis d'une trompe rigide, cornée, longue comme la moitié du corps, ou davantage. La plupart sont crépusculaires ou nocturnes, se tenant cachés pendant le jour dans tous les abris qu'ils peuvent trouver, ravins, fossés, grottes, haies, feuillage, granges, étables, écuries, caves, appartemens, tentures ou meubles. Les cales de navires sont très propres à leur pullulation. Leur trompe est une sorte de gaine faite de l'emboîtement de deux gouttières : à l'intérieur sont logées cinq longues aiguilles extraordinairement effilées, provenant de l'allongement des pièces buccales ordinaires des insectes. La finesse de cet instrument permet au moustique de percer, sans résistance, la peau et les tégumens des êtres vivans et d'aspirer le sang et la lymphe des animaux ou les sucs des plantes. Pourquoi faut-il qu'en même temps cette trompe instille dans la plaie une infime quantité d'une salive extrêmement cuisante et, avec elle, les germes de la maladie infectieuse? C'est là une disposition sans raison d'être et sans utilité pour le moustique, et comme une aberration d'une loi naturelle. Les animaux qui, en effet, s'attaquent aux proies vivantes versent souvent dans la blessure un venin capable d'engourdir leur victime ou de la tuer. Dans le cas présent, l'instillation du venin est purement malfaisante, sans profit.

On connaît environ deux cent cinquante espèces de Culicidés. Les naturalistes les répartissent en douze genres, dont deux sont particulièrement intéressans à notre point de vue : ce sont les cousins ordinaires ou Culex et les Anophèles. Le public les confond, mais les naturalistes les distinguent. De même, toutes les espèces d'Anophèles (on en compte vingt-huit) n'ont pas une égale importance pour notre objet : il n'y en a que sept où l'on ait trouvé l'hématozoaire du paludisme (1), au moins jusqu'à présent.

Les Culex sont beaucoup plus nombreux : on en connaît 172 espèces : le plus commun est le cousin ordinaire, *C. pipiens*. La plupart, au moins dans nos climats, sont considérés comme inoffensifs. Jusqu'ici, tout au moins, on n'a mis à leur compte la propagation d'au-

(1) Ce sont : les *Anophales bifurcatus, claviger, pseudopictus, superpictus* qui existent en Europe et qui ont été étudiés en Italie par Grassi; l'*A. Costalis* et l'*A. funestus* trouvés à Sierra-Leone; et enfin l'*A. Rossii* qui est spécial à l'Inde et à une partie de l'Asie.

cune maladie. Il n'en est pas de même dans les pays chauds. C'est un cousin, *C. ciliaris*, qui propage la grave affection connue maintenant sous le nom de filariose, et qui n'est autre que la fièvre hématurique ou hémato-chylurique des Asiatiques et des Australiens et l'éléphantiasis des Arabes. C'est à un autre cousin, *C. fasciatus*, que l'on attribue, depuis les récentes expériences de MM. Reed, Jas, Carroli et Agramonte, la transmission de la fièvre jaune ou *vomito negro*, qui ravage les contrées littorales d'une partie de l'Afrique et de l'Amérique... Enfin, l'on soupçonne un Culex, d'espèce indéterminée, d'être l'agent de contamination de la lèpre.

Quant à l'extension géographique des moustiques, elle est très considérable. On en trouve dans les cinq parties du monde. Si l'Europe n'en héberge que trois genres, les Culex, les Anophèles et les Aëdes, en revanche les espèces y sont assez nombreuses : on y compte vingt-cinq espèces de Culex, quatre d'Anophèles et deux d'Aëdes. La situation est à peu près la même pour l'Asie et l'Afrique. L'Amérique et l'Océanie sont plus riches.

Il importe de remarquer que, si les moustiques se développent avec une abondance incroyable dans les climats chauds, ils ne font pas entièrement défaut dans les zones froides. On en rencontre jusque dans le cercle polaire. Il y a des régions froides qui sont rendues intenables par la pullulation de ces diptères : par exemple, à Terre-Neuve. Il est vrai de dire que, dans ce cas, ce n'est point aux véritables Culicidés que l'on a affaire, mais à une famille voisine, celle des Simulies.

Si l'on veut bien considérer la direction générale des notions acquises, et, d'autre part, le peu de temps qui s'est écoulé depuis que l'attention a été appelée sur ce mode de propagation des maladies, on sera amené à penser que la liste des affections dues à l'intervention des moustiques ne demeurera pas restreinte aux trois ou quatre que nous venons d'énumérer. La première pour laquelle la preuve du rôle des moustiques ait été faite, c'est la filariose. Il y a longtemps que Patrick Monson, l'éminent parasitologiste anglais, a montré que la filaire du sang avait pour hôte, pendant une partie de son cycle évolutif, une espèce de cousin, le *Culex ciliaris*. Il n'y avait qu'un pas à faire pour appliquer cette notion au paludisme. Après que Laveran eut fait connaître le parasite de cette affection, P. Manson eut l'idée que les lacunes constatées dans le cycle évolutif de cet hématozoaire pourraient être trouvées chez le moustique, ainsi que cela avait eu lieu pour les lacunes du cycle de la filaire. Ses élèves, R. Ross surtout,

vérifièrent cette vue. Elle découlait trop naturellement des faits acquis à propos de la filariose pour ne s'être pas présentée à l'esprit de Laveran, de R. Koch et de tous ceux qui ont étudié le paludisme. On supposait, avant de savoir. Enfin, en ce qui concerne la fièvre jaune, les travaux de Ross, de Grassi, et de P. Monson, sur les deux affections précédentes, tracèrent la voie aux médecins américains. Le plan des expériences était tout indiqué. MM. Ames, Cook, Rees et la commission cubaine ont eu le mérite de les exécuter d'une manière irréprochable. Leurs expériences semblent entièrement démonstratives.

II

Il y a environ vingt ans que Patrick Monson a montré l'intervention du cousin domestique d'Australie (cilliaire) dans la propagation de la filariose. C'est une affection grave des pays chauds, dont les manifestations sont variées, mais offrent le caractère commun d'être provoquées par la pénétration dans l'organisme d'une sorte de ver nématode, la filaire. La filaire du sang de l'homme, ou filaire de Bancroft, est plus ou moins commune dans les contrées marécageuses de l'Égypte, aux Barbades, au Brésil, dans l'Inde et en Australie. C'est dans ce dernier pays, à Brisbane, dans le Queensland, que le Dr J. Bancroft l'a découverte, en 1876, en ouvrant un abcès lymphatique du bras chez un malade. Son aspect est celui d'un petit ver, comptant 5 à 6 centimètres de longueur, et fin comme un cheveu. Le mâle et la femelle vivent côte à côte. Celle-ci produit à un certain moment des œufs qui se développent, dans son corps même, en embryons filiformes, et sont expulsés à l'état vivant ; elle est donc vivipare.

Les vers adultes se tiennent logés dans les vaisseaux lymphatiques : c'est leur siège d'élection. Ils entravent plus ou moins le cours de la lymphe et amènent, en amont du point où ils séjournent, une dilatation irritative de l'appareil lymphatique cutané et une infiltration du tissu conjonctif. De là un épaississement et une tuméfaction qui déforment le membre et donnent, au pied par exemple, un aspect massif qui le fait ressembler vaguement à celui de l'éléphant. C'est l'éléphantiasis des Arabes. Ces tumeurs, habitées, au début, par une filaire, peuvent se former encore en d'autres points que le bras ou la jambe et prendre quelquefois un développement véritablement monstrueux. D'après M. R. Blanchard, à qui nous empruntons beaucoup de nos renseignemens, on peut voir, en Chine, des individus chez lesquels la masse

éléphantiasique, placée entre les jambes, atteint de telles dimensions qu'ils ne peuvent aller et venir qu'en se servant d'une petite brouette pour soutenir leur énorme tumeur. Le docteur Kieffer a opéré, à l'hôpital de Saint-Louis du Sénégal, en 1899, un nègre qui était porteur d'une tumeur de ce genre pesant 42 kilos.

Parvenue au terme de sa croissance, la filaire femelle, qui habite quelque vaisseau lymphatique, pond les embryons vivans qui ont grandi dans son ovaire. Cette ponte se fait par à-coups successifs, avec une régularité singulière. La longueur de ces vermisseaux ne dépasse point 2 à 3 dixièmes de millimètre. Leur sort ultérieur mérite attention. Ils se répandent dans la lymphe, et, de là, tombent avec celle-ci dans le sang, qui est l'aboutissant dernier de la circulation lymphatique. Ils provoquent dans ce liquide nourricier des altérations diverses et engendrent divers troubles morbides, parmi lesquels une espèce de fièvre hématurique. Mais, en fin de compte, ils ne peuvent pas subsister longtemps dans le sang : ils s'y détruisent donc et disparaissent en quelques heures, après avoir ajouté quelques désordres à ceux qu'avait produits la filaire adulte. Le tableau complet des symptômes de la filariose comprend ainsi : les varices lymphatiques, l'éléphantiasis, l'hématurie et la chylurie.

Pendant longtemps, et jusqu'aux travaux de P. Monson, on n'a pas connu autre chose de la filaire. On ne savait point comment elle commençait; et, d'autre part, on croyait qu'elle périssait comme nous venons de dire, dans le sang de l'homme. Mais cette fin apparente n'est qu'une illusion. Les embryons ne finissent dans les vaisseaux sanguins de l'homme que s'il ne s'offre pas d'autre issue. Mais, précisément, il peut s'en offrir une, à laquelle on n'avait point pensé. Il peut arriver que le malade atteint de filariose soit piqué par un moustique qui absorbera une certaine quantité de sang et, par conséquent d'embryons.

Comment cette idée de l'intervention possible des moustiques s'est-elle présentée à l'esprit de P. Monson? L'histoire en est intéressante. L'observateur anglais avait été étonné de voir le passage des embryons dans le sang, c'est-à-dire la ponte de la filaire femelle, se faire par à-coups successifs avec une périodicité très régulière. Il n'est pas moins surprenant que cette périodicité soit précisément celle du jour et de la nuit qui se succèdent. Pendant le jour, on ne trouve jamais le parasite dans le sang: il n'apparaît que pendant la période de repos et de sommeil de l'homme, pendant la nuit.

Or les moustiques, dans leurs habitudes, présentent la même pério-

dicité. Eux aussi, invisibles pendant le jour, sont actifs pendant la nuit : ils piquent l'homme et en sucent le sang précisément pendant que celui-ci charrie les embryons nocturnes (*filaria nocturna*). Les choses semblent donc réglées de la manière la mieux appropriée pour qu'ils puissent absorber ces petits vers destinés, sans cela, à la destruction. Il y a là une adaptation tout à fait remarquable de l'émission nocturne des vermisseaux filariens aux habitudes du moustique. C'est cette coïncidence qui inspira à P. Monson l'idée de rechercher si, en effet, le moustique avalait ces petites filaires nocturnes, et avait un rôle dans leur évolution.

L'expérience a répondu positivement. Dans l'estomac du moustique qui a piqué à la tombée du jour ou pendant la nuit l'homme atteint de filariose, on retrouve quelques-uns des embryons de filaire qui circulaient à ce moment dans le sang. Douze heures après, ces embryons traversent la paroi de l'estomac du moustique et se logent dans les muscles du thorax, où ils se transforment en larves.

C'est là qu'on les perd de vue. Ne sachant plus ce que devient la larve jusqu'au moment où on la retrouvera dans un vaisseau lymphatique de l'homme, il fallut suppléer à cette lacune de l'observation. On le fit au moyen d'une supposition très plausible. On imagina que le moustique, dont l'existence est limitée à une durée de cinquante jours environ, venant à mourir, son cadavre se détruisait dans l'eau et que les jeunes filaires, mises en liberté, y menaient alors une vie libre et active. Il arrive souvent, en effet, qu'en pondant, ou après avoir pondu ses œufs à la surface de l'eau, la femelle du moustique s'y noie. Son corps se détruit. Les larves de filaire mobiles, nageuses, ainsi libérées, pourraient être avalées par l'homme, qui prendrait alors le germe de la maladie. La transmission à l'homme, d'après cela, se ferait par une eau contaminée ; l'usage d'eau filtrée ou bouillie devait mettre à l'abri de la filariose.

P. Monson, depuis longtemps déjà, avait donc constaté que la filaire, au cours de son existence, avait deux habitats successifs : l'homme et le moustique, — l'homme infestant le moustique. Mais, ne sachant point encore comment le cycle évolutif se complétait et comment le parasite faisait retour à l'homme, le savant anglais acceptait l'idée de ce troisième habitat, les eaux, ensemencées par les cadavres des moustiques.

Voilà ce que l'on a cru jusqu'à ces toutes dernières années. C'était une erreur ; et l'histoire est, à la fois, plus compliquée et plus simple.

P. Monson a repris, en 1897, cette étude de l'évolution de la filaire

de Bancroft, en s'adjoignant précisément comme collaborateurs Bancroft lui-même et le docteur G. Low. Ces trois observateurs ont suivi l'évolution des embryons de filaire à travers l'estomac du moustique et leur passage dans les muscles du thorax où ils grandissent et se transforment en larves. Ils ont constaté, alors, un fait inattendu. C'est que ces larves ne demeuraient point enfermées dans la masse musculaire comme dans une prison sans issue. Après y être restées environ dix-sept jours et y avoir grandi, elles quittent leur abri et se mettent en marche. Elles ont alors un demi-millimètre de longueur et sont sensiblement constituées comme l'adulte. Elles se dirigent toutes vers la bouche et pénètrent, enfin, dans la trompe. Cet organe en est, pour ainsi dire, bourré.

Il est clair, maintenant, que, si le moustique, le *Culex ciliaris*, vient à piquer un homme à la jambe ou au bras, il insinuera dans la plaie avec sa salive quelques-unes de ces jeunes filaires. Celles-ci pénètreront dans les vaisseaux lymphatiques et reproduiront le développement dont nous venons de parcourir les étapes. Le cycle évolutif du parasite est, ainsi, fermé sur lui-même. La filaire va de l'homme au moustique ; elle retourne du moustique à l'homme. A aucun moment elle n'est libre dans le milieu extérieur. Elle n'a pas trois habitats successifs, mais seulement deux. C'est à tort, par conséquent, que l'on a incriminé les eaux de transmettre la maladie. Il ne servira à rien de les filtrer ou de les bouillir.

On remarquera que cette évolution de la filaire, allant de l'homme au moustique et du moustique à l'homme, c'est précisément celle même de l'hématozoaire du paludisme (1). L'une est calquée sur l'autre. En fait, c'est l'histoire de la filaire qui a éclairé celle du parasite de Laveran. La connaissance préalable de la filariose a guidé les observateurs et les a amenés à la connaissance de l'étiologie du paludisme.

III

La fièvre jaune, typhus des tropiques ou *vomito negro*, est la plus grave des affections qui sévissent dans les pays tropicaux. Ses ravages s'étendent, à l'état endémique, sur une grande partie des côtes de l'Amérique et de l'Afrique orientale. Elle règne sur les contrées littorales, sur les terres basses, à l'embouchure et le long des rives des

(1) Voyez la *Revue* du 1er février 1902.

grands fleuves, c'est-à-dire précisément dans les régions riches en moustiques. Il n'y a point de doute que ce ne soit une maladie infectieuse. Mais l'agent en est mal connu. Ce n'est pas ici le lieu de discuter les opinions qui ont été mises en avant, au sujet de sa nature parasitaire et, particulièrement, de décider si le bacille de Sanarelli caractérise la maladie elle-même ou quelqu'une de ses complications possibles. Cette ignorance où nous sommes de la nature exacte du parasite de la fièvre jaune n'est pas pour nous gêner. Elle n'empêche point, puisque nous sommes certains de sa nature épidémique et contagieuse, de rechercher quels peuvent être les modes et procédés par lesquels elle se transmet. La question paraît, aujourd'hui, bien près d'être résolue, grâce aux expériences exécutées l'année dernière par la commission américaine de Cuba. Il semble établi qu'ici encore c'est le moustique qui propage le mal au sujet sain et qui sert ainsi de courtier à la contagion.

Il n'est pas nécessaire, pour comprendre l'économie de ces expériences, de posséder des notions très étendues sur la maladie. Il suffit de savoir que la marche en est toujours rapide et quelquefois foudroyante. On peut s'en faire l'idée, plus ou moins schématique, que voici : le mal débute, le plus souvent, d'une manière brusque, par un violent mal de tête, avec courbature, frissons et fièvre. Puis surviennent des nausées et des vomissemens accompagnés d'une sensation douloureuse à l'épigastre. Cette première période dure trois à quatre jours, après quoi les accidens digestifs s'accentuent; les vomissemens deviennent hémorragiques, noirs; et pendant ce temps les troubles viscéraux se manifestent par un ictère plus ou moins prononcé (jaunisse). Le malade est emporté du quatrième au huitième jour, ou bien il entre en convalescence. L'issue est, le plus souvent, funeste. — Il faut savoir encore qu'il existe une immunité naturelle contre la fièvre jaune, et une immunité acquise par une attaque antérieure de la maladie. Il faut connaître, enfin, ce fait qui, d'ailleurs, a été vérifié à nouveau par la commission cubaine, que l'agent infectieux existe dans le sang. En effet, le sang d'un malade injecté sous la peau d'une personne saine donne à celle-ci la fièvre jaune.

Ces notions très simples étaient certainement familières à tous les auditeurs qui assistaient, pendant le mois d'octobre 1900, aux séances du Congrès tenu à Indianopolis par les membres de l'Association américaine pour la santé publique, et qui entendirent l'exposé des recherches de MM. Reed, Jas, Carroli et Agramonte sur la propagation de la fièvre jaune. Ces expérimentateurs avaient essayé d'obtenir des cul-

tures avec le sang d'une trentaine de sujets atteints du *vomito negro* et ils s'étaient assurés que le bacille de Sanarelli n'y existe qu'accessoirement. Ils s'étaient livrés, enfin, à une expérience plus hasardeuse en essayant de contaminer onze personnes ; ils les avaient exposées aux morsures de moustiques (*Culex faciatus*) qui, auparavant, avaient piqué des malades en cours de *vomito negro*. Deux de ces sujets avaient pris la maladie.

L'expérience avait donc réussi en partie : mais la proportion des échecs était encore trop grande pour autoriser une conclusion ferme. Il fallait connaître la raison de ces échecs. Une nouvelle campagne était nécessaire.

Elle fut entreprise immédiatement. On établit, dès le mois de novembre 1900, une sorte de camp sanitaire, dans les environs de Quemado (île de Cuba), sur un terrain inculte, salubre, bien drainé et bien exposé. Le personnel de la mission comprenait treize personnes, dont quatre seulement immunisées, et deux docteurs, MM. Ames et Cook. C'étaient d'ailleurs des individus jeunes, vigoureux, bien portans, qui venaient de subir une quarantaine d'observation et étaient, par conséquent, indemnes de toute contamination extérieure. Le camp était protégé, enfin, par un cordon sanitaire. Les médecins avaient à leur disposition une collection de cousins vivant dans des tubes et qui avaient piqué, à des époques plus ou moins rapprochées, des malades atteints de fièvre jaune. Ils eurent aussi des caisses de linges contaminés provenant des hôpitaux de *Las Animas* et de *Columbia barracks*, — caisses qui ne devaient être ouvertes qu'au moment nécessaire. Des hommes de bonne volonté consentirent à se prêter aux expériences. Disons tout de suite qu'aucun ne fut victime de son dévouement.

Le résultat de ces recherches peut se dire en deux mots : à peu près tous les sujets qui furent piqués, dans les délais convenables, par les moustiques contaminés contractèrent la maladie. Inversement, restèrent indemnes tous ceux qui, dûment préservés de la piqûre des moustiques, s'exposèrent aux causes banales jusqu'ici invoquées, couchant dans les draps souillés par les déjections des malades, dans une chambre à ventilation défectueuse, à la chaleur humide de 33°. Ce régime, continué pendant trois semaines de suite, en renouvelant chaque jour les linges, les draps, les couvertures souillés, resta sans aucun effet. Les trois personnes qui s'y étaient prêtées sortirent de l'épreuve en parfaite santé.

La commission cubaine a même imaginé une sorte d'expérience

comparative que l'on pourrait qualifier de cruciale. L'intérieur d'une baraque fut divisé en deux compartimens exactement semblables, par une toile métallique fine étendue du plancher au plafond. Dans l'un des compartimens, on lâcha quinze moustiques contaminés : un jeune Américain, Moran, y pénétra et s'exposa à leurs piqûres; dans l'autre compartiment, deux hommes non immunisés s'établirent et restèrent en permanence. Le jeune homme fut atteint de la fièvre jaune : ses deux compagnons conservèrent leur bonne santé. La contamination par les seuls moustiques était évidente.

Nous avons parlé tout à l'heure de délais convenables pour que la piqûre du moustique contaminé soit efficace. Que faut-il entendre par là? Les expériences précédentes ont appris qu'un moustique qui vient de piquer un sujet affecté de fièvre jaune n'est pas apte immédiatement à transmettre la maladie. Ce n'est que douze jours plus tard qu'il le devient. Il lui faut un délai de douze à dix-huit jours pour devenir contaminateur : avant ce terme, sa piqûre reste bénigne. D'ailleurs, elle ne confère point l'immunité : elle ne produit pas une maladie atténuée. Ce fait semble bien indiquer que le moustique n'est pas un agent de transport pur et simple. Le parasite infectieux de la fièvre jaune exécute, sans doute, dans les tissus de l'insecte une évolution qui exige une douzaine de jours, après laquelle, faisant retour à l'organisme de l'homme, il peut y développer la maladie.

Ces expériences ont encore fait connaître la véritable durée de l'incubation de la fièvre jaune. La maladie se déclare et les accidens de début éclatent, dans un délai qui varie de deux à cinq jours après que l'homme a été piqué par le moustique contaminateur.

En résumé, le moustique (*Culex fasciatus*) est l'agent propagateur du parasite spécifique, encore inconnu, de la fièvre jaune. Il emprunte le parasite à l'homme malade, et ce n'est que douze jours plus tard qu'il peut, en piquant un sujet sain et non immunisé, lui restituer le parasite et lui communiquer la maladie. Celle-ci se déclare de trois à six jours plus tard. Quant aux poussières, aux linges souillés, au matériel de couchage, aux objets qui ont été en rapport avec les malades, aux marchandises provenant des localités où règne l'épidémie, leur contact est sans danger : leur désinfection est inutile, à moins qu'on ne se propose de détruire quelque moustique qui s'y serait conservé vivant. La désinfection efficace consiste dans la destruction des moustiques.

Rien n'est plus judicieux, au point de vue de la prophylaxie de la fièvre jaune, que les prescriptions portées à l'ordre de l'armée amé-

ricaine de Cuba par le major général Word, dans une circulaire du 27 avril 1902. En voici la substance :

« La malaria, la fièvre jaune et la filariose étant transmises par les piqûres des moustiques, le général prescrit l'emploi des moustiquaires dans toutes les casernes et dans les hôpitaux. Il recommande la destruction des larves au moyen du pétrole versé à la surface des réservoirs et des citernes. Par là, l'eau n'est pas rendue impropre à la boisson ou au lavage, à la condition d'être soutirée par le bas. — L'infection d'une chambre ou d'un bâtiment, signifiant qu'ils contiennent des moustiques contaminés, c'est-à-dire qui se sont nourris du sang d'un homme atteint de fièvre jaune, la désinfection devra consister à détruire ces moustiques par des fumigations d'aldéhyde formique, de soufre ou de poudre insecticide. — Les malades doivent être isolés aussitôt que le mal est reconnu, et mis à l'abri de tout contact avec les moustiques. Ce sont les cas ambulans, c'est-à-dire les malades qui ne le sont pas assez pour s'aliter, qui sont la cause principale de l'extension de la maladie. — Les moustiques ne voyageant point et ne s'écartant jamais bien loin du point où ils sont nés, la présence prolongée de la malaria dans un poste indiquerait un manque de soin et de diligence de la part du chirurgien et du commandant. »

IV

Cette doctrine absolue et rigide de la propagation des trois maladies par les moustiques n'a pas, dans toutes ses parties, le caractère d'une vérité démontrée. Sans doute, l'ensemble présente une solidité expérimentale incontestable ; mais il y a quelques points de moindre résistance. On peut trouver trop rigoureuse, par exemple, l'affirmation que l'évolution des parasites spécifiques consiste, toujours et partout, dans un va-et-vient périodique de l'homme au moustique et du moustique à l'homme. En ce qui concerne le paludisme,, certaines observations s'accordent mal avec cette assertion intransigeante. Comment se fait-il que, dans des pays neufs, déserts ou très peu habités, les explorateurs puissent contracter les fièvres? Il y existe des légions de cousins, et même d'Anophèles, nous le voulons bien. Mais d'où ceux-ci ont-ils pris l'infection et comment l'ont-ils conservée, puisque la venue de l'homme y est si rare ? Si l'on admet le fait, et il paraît incontestable, que les rares voyageurs qui traversent de loin en loin ces contrées neuves y prennent la fièvre, on sera obligé d'admettre aussi que les générations innombrables de moustiques qui se succèdent

peuvent se communiquer de l'une à l'autre le germe de la maladie, l'hématozoaire de Laveran. Celui-ci, qui ne peut pas accomplir toute son évolution chez l'homme, doit pouvoir l'accomplir chez le moustique. Dès lors, c'est le moustique qui est l'hôte normal du parasite; et l'homme, au contraire, n'en est que l'hôte accidentel, occasionnel. Il peut faire défaut. Comment les choses se passent-elles alors?

Le cycle évolutif de l'hématozoaire du paludisme, d'où l'homme serait exclu, peut se concevoir de diverses manières. La femelle, infectée, pourrait transmettre le germe de l'hématozoaire à l'œuf, et, par là, à une nouvelle génération. C'est ce qui arrive chez le ver à soie atteint de la maladie de la pébrine, qui est une affection due précisément à un sporozoaire. La même chose est vraie encore pour la tique qui communique aux bœufs la fièvre du Texas : la femelle s'infecte sur le bœuf malade et transmet, par ses œufs, le germe infectant à sa progéniture. Les choses pourraient se passer ainsi pour le moustique relativement à l'hématozoaire du paludisme.

Le moustique mâle a un appareil buccal incomplet et mal disposé pour percer les tégumens des mammifères. Il ne pique pas l'homme. La femelle est mieux armée : c'est elle exclusivement qui nous tourmente et devient l'agent des contaminations morbides. A l'origine de tous les désordres dus aux moustiques, il faut chercher la femelle. Le sang des animaux lui est un aliment nécessaire ou au moins très utile pour amener ses œufs à maturité. Quant au mâle, il vit innocemment du suc des plantes et du nectar des fleurs. La femelle elle-même se contente de ce régime quand on ne lui en fournit pas un autre, et c'est ainsi que les naturalistes, après Bancroft, conservent en captivité les moustiques qu'ils destinent à leurs expériences. Ils mettent à leur disposition des bananes ou d'autres fruits.

Rien ne prouve, jusqu'à présent, que le parasite du paludisme passe réellement, en effet, par l'œuf du moustique, d'une génération à l'autre. Ce procédé, s'il était celui de la nature, réaliserait cependant très parfaitement ses vues. La perpétuité de l'espèce serait assurée sans inutile gaspillage, puisque les femelles qui, seules, sucent le sang de l'homme, et qui sont, à l'exclusion des mâles, les hôtes de l'hématozoaire, seraient capables, à leur exclusion aussi, d'en transmettre les germes aux générations suivantes.

Mais, si la transmission ne se fait point par les œufs, elle pourrait se faire par l'alimentation. Les hématozoaires parasites de la femelle, sous la forme de ookystes ou de sporozoïtes, seraient mis en liberté quand son corps se détruit. Ils seraient avalés avec les débris de ce

corps, par les jeunes larves. C'est possible : c'est ce que l'on croyait exister pour les moustiques de la filariose : mais l'on a vu que l'expérience a contredit cette supposition. — A défaut de ces mécanismes directs, il faut en imaginer quelque autre indirect, où le milieu extérieur, c'est-à-dire la terre ou les eaux, jouerait le rôle d'intermédiaire et hébergerait l'hématozoaire, entre une génération de moustiques et la suivante. Par là, rentreraient en scène ces influences telluriques ou hydriques, que la médecine de tous les temps a fait intervenir dans la transmission du paludisme.

Ces discussions n'ont pas seulement un caractère académique. Elles entraînent des conséquences importantes pour la pratique. La prophylaxie du paludisme et les espérances qu'elle a fait naître seront profondément modifiées, suivant celle de ces alternatives qui est vraie.

En effet, d'après la doctrine rigoureuse du va-et-vient alternatif de l'hématozoaire entre le moustique et l'homme, on voit que la guérison de l'homme entraîne celle du moustique et *vice versa*. De telle sorte que la tactique des hygiénistes doit tendre à l'un de ces trois objets : écarter le moustique, le tuer, ou le guérir. Pour empêcher le moustique d'atteindre l'homme, on a recours aux moustiquaires, au grillage des fenêtres et des portes ; c'est ce que l'on a fait dans les régions infestées de l'Italie méridionale. — En second lieu, on peut chercher à détruire le moustique en drainant les entours des habitations, en supprimant toutes les collections d'eau stagnante ou en y répandant du pétrole. — Enfin, on peut chercher à préserver le moustique en isolant l'homme malade et en empêchant l'insecte de s'infecter à lui. De ces trois moyens, il est permis de juger que c'est, aujourd'hui, le dernier qui semble le plus efficace. Le médecin et naturaliste italien Grassi, qui a récemment entrepris de faire disparaître la malaria de la campagne romaine, et de rendre à Ostie son antique salubrité, semble y avoir réussi précisément en soignant avec un mélange merveilleux de quinine et d'arsenic, l'*esanophèle*, tous les fiévreux qui fréquentent dans ces plaines au moment de la moisson. Il est évident que, si la doctrine n'est pas exacte, si la transmission se fait par le sol, cette grande espérance de régénérer l'insalubre Italie ne serait qu'un rêve incertain.

A. DASTRE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

28 février.

Le voisinage des élections produit sur la Chambre des députés, et par contre-coup sur le Sénat lui-même, les effets les plus singuliers. Il y a quelques semaines, à Saint-Étienne, M. le président du Conseil, désireux sans doute de maintenir sa majorité tranquille et inerte jusqu'au dernier moment, s'est efforcé de lui persuader qu'elle avait fait beaucoup dans le cours de la législature qui s'achève, mais il n'y a pas réussi, et la Chambre, se rendant plus exactement justice, s'aperçoit, un peu tard, qu'elle n'a rien fait du tout. Aussi est-elle prise d'une impatience fébrile de réparer le temps perdu, et d'étonner les électeurs par l'activité un peu désordonnée qu'elle déploie *in extremis*. Elle accumule les motions les unes sur les autres. Le pays pensera sans doute que la plus petite loi aurait mieux fait son affaire; car enfin qu'est-ce qu'une motion? En vérité, ce n'est rien; c'est une manifestation vaine; c'est une lettre de change tirée par la Chambre sur un avenir qui ne lui appartient plus. Une réunion publique fait des motions, n'ayant pas de mandat qui lui permette de faire autre chose; mais les assemblées parlementaires sont instituées pour faire des lois, et c'est de leur part un terrible aveu d'incapacité ou d'impuissance que de se ravaler à voter des motions.

La Chambre a commencé par en voter une sur le rachat de deux réseaux de chemins de fer. Un député, M. Bourrat, s'est attelé à cette question du rachat; il s'en est fait une espèce de spécialité, et a consacré son incompétence par un des plus volumineux rapports qui aient été écrits sur la matière. Ce qu'il y a d'admirable, c'est que, toutes les fois que l'affaire a été discutée, M. Bourrat a déployé en vain son éloquence; il n'a pas convaincu ses collègues; il les a laissés incrédules.

Mais il leur demandait alors de prendre une résolution législative, chose grave. A propos de la discussion du budget, la question a changé d'aspect; on a demandé à la Chambre de voter une motion. Une motion? Qu'à cela ne tienne; la Chambre en votera tant qu'on voudra. Quand il s'agit d'une loi, il faut en étudier tous les détails, s'entourer de statistiques, faire des enquêtes, tenir compte d'un grand nombre d'intérêts divers, se mettre d'accord avec le Sénat. Mais, pour une motion, rien de tout cela n'est nécessaire; c'est une simple tendance qu'on indique, un vœu qu'on émet, une œuvre d'amateur qu'on esquisse. Et, au point de vue électoral, quoi de plus commode? Il y a des électeurs partisans du rachat : le député, redevenu candidat, leur dira qu'il a amorcé la question dans ce sens. Il y en a d'autres qui en sont adversaires : il leur dira qu'il s'est bien gardé de la résoudre, et qu'il a prudemment tout réservé. La motion est l'instrument électoral par excellence, et, certes, la Chambre le prouve.

Une motion l'a encore tirée d'affaire avec la liberté de l'enseignement. Nous avons déjà parlé des tentatives faites pour supprimer tout ce qui reste de la loi Falloux; on connaît l'état de la question. Le Sénat a été saisi, par M. Béraud, d'une proposition de loi qui fait table rase de l'œuvre de 1850. Il a nommé une Commission qui y est en grande majorité favorable. L'esprit de secte devrait donc avoir pleine satisfaction : il règne, il triomphe, il l'emporte, — mais à échéance plus ou moins lointaine, puisqu'il s'agit d'une loi. Or, la Chambre est pressée. Elle ne fait pas de mauvaises choses pour le simple plaisir de les faire; il faut encore qu'elle y ait un intérêt immédiat. Si elle avait vraiment eu la ferme volonté de supprimer la liberté de l'enseignement, elle aurait pu, depuis quatre ans, s'en passer la fantaisie. Mais non : elle a attendu le dernier moment pour voter une motion, ce qui ne tire pas à conséquence. D'autre part, si elle avait tenu à la réforme de l'enseignement pour elle-même, c'est-à-dire pour le pays dont l'avenir intellectuel est en jeu, elle avait une belle occasion d'ouvrir un de ces grands débats qui honorent une assemblée et qui perpétuent son souvenir. La commission présidée par M. Ribot la lui avait fournie. Mais c'était son moindre souci. Ceux mêmes qui tenaient le plus à la réforme proposée reculaient devant la discussion publique comme s'ils en redoutaient quelque chose. Ils craignaient en effet qu'elle ne dévîât aussitôt qu'elle serait entamée, et que les préoccupations politiques de la Chambre ne prissent le pas sur les préoccupations scolaires et pédagogiques qui étaient les leurs. Le débat a donc été renvoyé de mois en mois et de semaine en semaine jusqu'au

budget, auquel on l'a rattaché dans l'espoir qu'il prendrait ains moins de place et qu'il passerait plus facilement.

Cette tactique n'a réussi qu'à moitié. La réforme de l'enseignement secondaire, telle qu'elle est sortie des travaux de la commission, a été fort bien exposée par M. Ribot. Après lui, M. le ministre de l'Instruction publique, avec lequel il s'était mis d'accord, a parlé au nom du gouvernement. La réforme proposée est si importante qu'elle aurait mérité d'être longuement discutée : elle ne l'a pas été du tout. La Chambre s'est contentée d'approuver le programme dont on venait de lui indiquer les points principaux, et d'autoriser le ministre à l'exécuter. L'enseignement secondaire se partagera désormais en deux cycles : dans le premier, qui ira jusqu'à la troisième, tout sera commun : dans le second, tout sera divisé, comme plusieurs branches qui sortent d'un même tronc. On s'est efforcé de pourvoir ainsi, par des enseignemens divers, aux multiples besoins d'esprit d'une époque aussi complexe que la nôtre. Enfin, le tout sera couronné par un baccalauréat unique, point d'aboutissement de toutes ces voies distinctes, mais tendant au même but. Ce que vaudra cette réforme, l'expérience le dira. Nous la croyons nécessaire dans son principe, et bien ordonnée dans ses lignes générales. La Chambre a écouté avec faveur M. Ribot et M. Leygues, qui l'ont défendue, mais elle n'a guère moins applaudi M. Viviani, qui l'a attaquée. C'est qu'au fond du discours de M. Viviani, il y avait tout autre chose que la réforme scolaire. A travers les grandes phrases de l'orateur socialiste, apparaissait déjà la menace des revendications jacobines contre la liberté de l'enseignement ; et c'était là pour la gauche tout l'intérêt de la discussion. On l'a bien vu lorsque M. Brisson est monté à la tribune, pour proposer quoi ? encore une motion ; contre quoi ? contre la loi Falloux. Il aurait suffi pour que la motion de la gauche radicale et socialiste fût rejetée que le gouvernement se tût, car la majorité de la Chambre n'y était pas favorable. Malheureusement, M. Waldeck-Rousseau a parlé. Il l'a fait dans les termes les plus embarrassés, multipliant les réserves, indiquant jusqu'où il pouvait aller et jusqu'où il n'irait pas, le tout dans une langue pleine de contradictions et d'équivoques ; mais il a conclu qu'il ne s'opposait pas au vote de la motion, et la Chambre y a vu un encouragement auquel elle n'a pas résisté. Ce n'est pas la faute de M. Aynard. Avec une réelle éloquence, faite de bonne foi et de bon sens, mêlée de beaucoup de verve et d'esprit, il a livré le bon combat en faveur de la liberté. Il n'est pas resté sur le seul terrain des principes et de la doctrine ; il a montré à la majorité hésitante et trou-

blée les conséquences qu'aurait pour elle-même le vote auquel on la poussait. — Le mécontentement, a-t-il dit, va grandissant : vous allez lui donner un aliment de plus. Prenez garde ; vous en avez assez fait, le pays est las de vous. — La Chambre a été ébranlée : on l'a bien vu à son vote. La motion antilibérale de M. Brisson a été votée à 24 voix de majorité seulement : il aurait suffi d'en déplacer 13 pour que le résultat fût contraire. Pendant le pointage qu'a nécessité le scrutin, les radicaux-socialistes ont avoué qu'ils tremblaient. Se croyant battus, ils mesuraient déjà d'un œil inquiet les conséquences de leur échec. Que deviendrait la proposition Béraud au Sénat? Tout un long et patient effort parlementaire menaçait d'aboutir à un désastre final. Aussi leur reconnaissance a-t-elle été grande envers M. le président du Conseil. Ils n'ont pas dissimulé que c'est à lui seul qu'ils devaient la victoire. Et rien n'est plus vrai. L'arbre porte ses fruits. Un ministère à base radicale et jacobine développe logiquement les conséquences de sa composition originelle. Ce qui arrive devait arriver un jour ou l'autre : et nous ne sommes pas au bout.

Une motion plus grave encore que toutes les autres est venue en troisième lieu : c'est celle qui se rapporte à la réduction du service militaire à deux ans. Il s'agit ici de l'armée, c'est-à-dire de l'existence même du pays. L'armée a été l'objet, dans ces dernières années, d'attaques, tantôt violentes, tantôt sournoises, dont nous n'avons pas dissimulé le danger, mais qui ne portaient, en somme, ni sur son organisation, ni sur son recrutement, ni sur les conditions essentielles de son fonctionnement. Ces attaques ne sont rien à côté de celle dont il s'agit aujourd'hui. Il n'est sans doute pas impossible de réduire la durée du service militaire. Plusieurs propositions ont été faites dans cette vue, et il y en a d'acceptables : nous parlons de celles qui pourvoient au remplacement des hommes manquans par des rengagemnes solidement assurés. Homme pour homme, disait l'autre jour le général de Galliffet, dans une lettre écrite au *Journal des Débats :* si vous me donnez un homme rengagé après l'accomplissement de sa durée de service, j'en libérerai un autre à sa place. Dans ce système, l'armée conserve la plénitude de son effectif, et sa force est accrue au lieu d'être diminuée. Mais ce n'est pas là ce qu'on a proposé de faire. Il n'y a pas encore longtemps, M. le général André lui-même semblait reculer devant une innovation dont il sentait le péril. Il disait du moins qu'avant tout, il fallait voter un certain nombre de lois indispensables pour préparer la transition du régime ancien au régime nouveau. Ces lois, où sont-elles? M. Adrien de Montebello l'a demandé

et on ne lui a pas répondu. Sans les attendre plus longtemps, le Sénat, qui s'était déjà distingué par l'initiative qu'il avait prise contre la liberté de l'enseignement, a jugé à propos d'en prendre une nouvelle. Il a mis la réforme militaire à son ordre du jour très prochain. Aussitôt la Chambre, comme prise de peur d'être distancée, a voté une motion pour la réduction du service à deux ans. Elle a dit, il est vrai, qu'il conviendrait de faire au préalable une loi sur les rengagemens. Le lendemain elle a voté, malgré le ministre et par voie budgétaire, la suppression des 13 jours et la diminution de durée des 28 jours de période d'instruction pour les réserves. Comment ne pas frémir en songeant à la portée de ces votes et à la légèreté avec laquelle ils sont émis? Certes, la Chambre est bien coupable dans l'œuvre de démolition qu'elle accomplit, mais le gouvernement est criminel, tantôt par la complaisance avec laquelle il s'y prête, tantôt par la mollesse avec laquelle il s'y oppose. Il manque au plus élementaire de ses devoirs, qui est de grouper autour de lui les députés faibles, hésitans, de les encourager à la résistance, de les soutenir, enfin de répondre d'eux devant le pays en mettant en relief l'intérêt qui s'attache à ces questions militaires, intérêt devant lequel tous les autres pâlissent et auquel tous les autres doivent être subordonnés. Mais, encore une fois, le ministère obéit à la fatalité de sa situation. Lorsque M. le président du Conseil a essayé, bien timidement, de rappeler à la Chambre que le Sénat était saisi de la question de la durée du service, et qu'il serait convenable de la laisser entre ses mains, il a été battu à une très forte majorité. Il se l'est tenu pour dit, et s'est résigné à laisser faire. De plus en plus les destinées s'accomplissent, et ce qui faisait la force de la vieille France, de celle que l'histoire a connue et que ses voisins ont respectée, s'en va et s'effrite de jour en jour davantage. Quelque triste que soit ce spectacle, c'est un devoir de le regarder en face, et de faire un énergique effort pour retenir les pouvoirs publics sur la pente où ils roulent, entraînant le pays avec eux. Mais cet effort, il faut le faire aujourd'hui dans le pays lui-même. Quant à la Chambre, elle est déjà morte, et mortes avec elle sont ses motions. Si elles étaient jamais réalisées, il n'y aurait pas dans l'histoire de responsabilité plus écrasante que celle dont le poids retomberait sur leurs auteurs.

Notre dernière chronique était écrite lorsque s'est produit un événement dont il est encore difficile de mesurer toute l'importance, mais qui certainement en a une considérable : nous voulons parler du traité

anglo-japonais qui porte la date du 30 janvier, et qui a été publié une quinzaine de jours plus tard, après avoir été communiqué aux divers gouvernemens. Il en a sans doute surpris un certain nombre, non pas tous peut-être, car le marquis Ito, qui en a été le principal négociateur, était venu à Paris et était allé à Saint-Pétersbourg avant de se rendre à Londres. Depuis longtemps, d'ailleurs, le Japon avait des conversations avec diverses puissances, et il y a lieu de croire qu'elles étaient plus intimes avec l'Angleterre, qui avait pris envers lui, après sa guerre contre la Chine, une attitude particulièrement amicale. On se rappelle qu'à ce moment, la Russie, l'Allemagne et la France se sont mises d'accord pour sauver l'intégrité de l'empire chinois, et, tout en laissant le Japon tirer de sa victoire des bénéfices légitimes, en limiter cependant l'étendue. L'Angleterre a gardé une attitude différente de celle des trois puissances; elle est restée en dehors de leur entente et, sans rien faire en faveur du Japon, elle a montré pour l'intégrité de la Chine moins d'intérêt qu'elle ne le fait maintenant avec lui. Il est naturel que le Japon lui en ait su gré. Aussi, quelque temps plus tard, lui a-t-il cédé Weï-Haï-Weï, qu'il avait occupé, à l'entrée méridionale du golfe de Petchili : cette position était jugée très importante, et, entre les mains britanniques, elle paraissait destinée à un grand avenir. Le gouvernement anglais en faisait sonner très haut la valeur. Il y voyait une compensation à l'établissement des Russes à Port-Arthur, et une garantie contre les inconvéniens qui pouvaient en résulter pour lui. Dans ces derniers temps, son opinion sur cette place a changé tout d'un coup, et même si profondément que tout le monde en a été surpris. Il est bien possible qu'on ait autrefois exagéré le prix de Weï-Haï-Weï; on voulait en faire alors un grand port militaire; mais n'y a-t-il pas quelque exagération en sens inverse à ne vouloir en faire désormais qu'un sanatorium, et, comme l'a dit lord Rosebery, une station balnéaire? On a cru généralement que le gouvernement anglais avait quelque bonne raison de tenir un langage aussi nouveau, mais on n'a pas encore deviné laquelle. N'importe : la cession de Weï-Haï-Weï avait été une première manifestation des sentimens réciproques des deux pays. Mais ce n'était pas encore assez pour l'Angleterre. Elle se sentait isolée en Extrême-Orient, et cette situation ne lui paraissait plus aussi « splendide » que ses orateurs la qualifiaient jadis. Aussi a-t-elle essayé, sinon de rompre à son profit l'entente des trois puissances, au moins de s'y rattacher par quelque point, et elle a réussi à faire avec l'Allemagne un accord particulier, dont l'objet

était, comme toujours, le maintien de l'indépendance de la Chine et de l'intégrité de son territoire. Elle s'est montrée d'abord pleine de confiance dans l'efficacité de cet accord, qui répondait à tous les besoins de sa politique : et cela a duré ainsi jusqu'à la première occasion qui s'est présentée d'en mettre la vertu à l'épreuve. Personne n'ignore que la situation prise par les Russes dans la Mandchourie cause certaines préoccupations à l'Angleterre. C'est elle, d'ailleurs de concert avec l'Allemagne, qui a déconseillé à la Chine de conclure un arrangement qui aurait amené la restitution graduelle aux autorités chinoises de la plus grande partie du territoire occupé par la Russie, mais en laissant à celle-ci une prépondérance qui ressemblait un peu à un protectorat. L'Allemagne, disons-nous, a marché avec l'Angleterre dans cette affaire : cependant, comme on affectait de laisser croire à Londres que l'entente anglo-allemande qui garantissait l'intégrité de la Chine s'étendait à la Mandchourie, on a tenu à Saint-Pétersbourg à dire publiquement le contraire, de façon à dissiper sur ce point toute équivoque. Dès que la garantie ne s'appliquait pas à la Mandchourie, elle perdait beaucoup de sa valeur pour l'Angleterre, qui a dû chercher ailleurs le moyen de combler cette lacune, et l'a trouvé au Japon.

Le nouveau traité vise, en effet, la Mandchourie comme le reste de l'empire chinois : le gouvernement anglais l'a déclaré le même jour à la Chambre des lords et à la Chambre des communes. Et, quand nous parlons d'un nouveau traité, l'expression n'est pas tout à fait exacte, car les arrangemens antérieurs de l'Angleterre avec d'autres puissances, soit en Extrême-Orient, soit ailleurs, n'étaient pas des traités. Ils se faisaient par des échanges de paroles, de notes ou de lettres, mais voilà tout : il n'y avait pas eu de traité en forme portant la signature de l'Angleterre depuis plus de trois quarts de siècle, et c'était devenu une tradition de sa politique qu'elle ne devait plus en conclure de semblables. Sa situation insulaire le lui permettait plus qu'à toute autre puissance. Elle regardait comme un avantage de pouvoir garder ses mains libres tandis que les autres étaient plus ou moins obligés de lier les leurs. C'était un avantage, en effet, et il lui a fallu des motifs sérieux pour y renoncer. Quels sont-ils ?

Le gouvernement les a donnés en partie : nous disons seulement en partie, parce qu'il s'est contenté de signaler les grands changements survenus dans le monde, qui ont rapproché les nations les unes des autres, et ont multiplié leurs points de contact, mais qu'il a négligé de parler des embarras actuels de l'Angleterre dont l'armée est rendue

pour longtemps indisponible par la guerre sud-africaine. L'expérience de cette guerre a pu, en outre, faire douter de sa valeur. Le Japon se présentait. Négligeons, si l'on veut, sa flotte, puisque l'Angleterre en a une et la plus puissante de toutes; mais il a aussi une armée, et c'est précisément ce dont l'Angleterre a besoin. Si le Japon consentait à devenir en Extrême-Orient le soldat de l'Angleterre, il pouvait lui rendre un service considérable, et qui ne serait jamais mieux apprécié qu'en ce moment. Le Japon y a consenti; à quel prix, on le saura plus tard. L'Angleterre ne donne rien pour rien; le Japon aurait peut-être pu demander au Portugal ce que la protection britannique lui a coûté. Mais il a besoin d'argent autant que l'Angleterre a besoin d'une armée, et il faut s'attendre à ce qu'il contracte bientôt un emprunt sur le marché de Londres.

On le voit donc, Angleterre et Japon devaient éprouver une tendance mutuelle à se rapprocher, tendance bien forte de la part de la première, puisqu'elle a conclu un traité si contraire à ses traditions, et bien séduisante pour le second, puisqu'il a accepté des charges qui, à un moment donné, pourront devenir très lourdes. Le principe fondamental du traité est en effet celui-ci : en cas de guerre, si l'un des alliés n'a qu'un adversaire devant lui, l'autre n'est tenu qu'à une stricte neutralité, et aussi à faire ses efforts pour y maintenir les autres puissances; mais, si un des alliés a deux adversaires en tête, l'autre doit venir à son aide, faire la guerre avec lui et conclure la paix d'un commun accord. On s'est demandé au profit duquel des deux contractans le *casus fœderis* viendrait le plus vraisemblablement se poser. Il ne nous paraît pas douteux que ce ne soit au profit de l'Angleterre. Si le Japon avait la guerre, ce ne pourrait être qu'avec la Russie, et il n'est pas probable qu'aucune autre puissance y prenne part. Les intérêts de la Russie sont tous dans le continent asiatique. Mais, si l'Angleterre avait la guerre, ses intérêts, qui s'étendent à toutes les parties du monde, l'Afrique, l'Asie, l'Océanie, et même à certains points de l'Amérique, pourraient, beaucoup plus facilement, amener contre elle la coalition de plusieurs puissances : dans ce cas, le Japon serait obligé de marcher à son secours. Et nous ne parlons pas de l'Europe, où l'Angleterre et la Russie ont aussi des intérêts. On ne dit pas si le *casus fœderis* viendrait à se poser dans le cas, où ils seraient directement compromis; mais c'est, à coup sûr, une grande complication pour une puissance d'Extrême-Orient de contracter une alliance militaire avec une puissance d'Extrême-Occident. Le traité est fait pour cinq ans, pendant lesquels on pourra le mettre à l'épreuve.

Nous espérons que, pendant ce laps de temps, aucune guerre n'éclatera. Qui sait toutefois ? Malgré la forme qui lui est donnée, nous n'osons pas dire que le traité soit purement défensif. Sans doute il commence par un préambule dans lequel les deux puissances contractantes se déclarent « mues par le seul désir de maintenir le *statu quo* et la paix générale en Extrême-Orient, et, en outre, spécialement intéressées à maintenir l'indépendance de l'empire de la Chine et de l'empire de la Corée, et à assurer des facilités égales dans ces deux pays au commerce et à l'industrie de toutes les nations. » Ces affirmations sont un peu banales. L'indépendance de la Chine, toutes les puissances l'ont proclamée, et avec autant de sincérité que l'Angleterre et le Japon. Des facilités commerciales égales pour tous, c'est la théorie de la porte ouverte opposée à celle des zones d'influence ; c'est la nôtre, c'est celle de la Russie, de l'Allemagne, des États-Unis. Un traité comme celui qui vient d'être conclu n'était pas nécessaire pour garantir des intérêts que personne ne menace. A la vérité, il y en a d'autres qui y sont visés, et qui ne sont pas communs à toutes les puissances : ce sont les intérêts spéciaux de l'Angleterre en Chine et du Japon en Chine et surtout en Corée. Si ces intérêts, intérêts politiques au premier chef, viennent à être menacés pour une cause qui peut être très vague, par exemple des troubles exigeant l'intervention de l'une ou de l'autre puissance, les clauses du traité entrent aussitôt en jeu. Mais qui appréciera la nécessité de l'intervention ? La puissance intéressée seule. Elle est libre, alors, par un acte qui peut être agressif, de s'assurer tous les avantages du traité. Le texte des traités signés en Europe entre plusieurs grandes puissances n'est pas connu : nous sommes convaincus, toutefois, qu'un allié n'y doit son concours à un autre que si celui-ci a été l'objet d'une agression, et c'est en cela qu'on peut légitimement les qualifier de défensifs. Il y a quelque chose de plus dans le traité anglo-japonais, puisque le *casus fœderis* peut se poser à la suite d'une initiative militaire prise par un des deux contractans. Or l'un et l'autre, et, peut-être, le Japon surtout, sont très susceptibles de se laisser entraîner à une entreprise de ce genre. Enfin, il y a une lacune ou un point obscur, qui est de savoir si, au cas où l'intervention de l'Angleterre en Chine amènerait un conflit avec le gouvernement chinois, ou celle du Japon en Corée avec le gouvernement coréen, il suffirait qu'une autre puissance donnât son appui à la Chine ou à la Corée pour que l'un des alliés dût son concours à l'autre. En d'autres termes, si la Chine et la Corée étaient attaquées et si elles venaient à se défendre, seraient-elles

comptées au nombre des belligérans dont la coalition entraînerait l'obligation prévue par le traité? On ne le dit pas.

Aussi comprenons-nous l'espèce d'hésitation qui s'est produite dans l'opinion britannique, lorsqu'il s'est agi d'apprécier ce traité. Naturellement tout le monde, ou presque tout le monde, l'a approuvé, mais non pas sans réserve, et lord Rosebery a peut-être, cette fois, traduit le sentiment public en disant qu'il le trouvait bon sans doute, mais que, quand même il en serait autrement, l'intérêt supérieur de la continuité et de la fixité dans la politique extérieure l'empêcherait de l'attaquer. Néanmoins, beaucoup de critiques se sont produites. On s'est demandé si, pour écarter un danger lointain et, peut être, imaginaire, on ne s'était pas exposé à un danger réel et peut-être prochain, et enfin si on avait choisi l'occasion la plus propice de renoncer à un isolement qui ne pouvait plus suffire à un empire répandu sur toute la surface du globe. Le Japon a montré qu'il était hardi, résolu, téméraire même; il a les inquiétudes et les impatiences de la jeunesse; il suffit de lire ses journaux pour voir à quel point l'opinion y est inflammable et enflammée. Il ne cherche certainement pas des alliances de tout repos. Chose remarquable : le traité vise la Russie; — c'est elle qui est l'objectif principal de l'Angleterre en Mandchourie et du Japon en Corée; — et c'est peut-être à Saint-Pétersbourg qu'il a été accueilli avec le plus de sang-froid, sinon même d'indifférence. On pourrait croire à une attitude de commande. Les Anglais nous ont tellement habitués à montrer un flegme que rien ne démonte, en présence des incidens les plus désagréables pour eux, que nous ne serions pas surpris de trouver quelque chose d'analogue chez les Russes. Mais la vérité est peut-être plus simple. Les Russes se sont déjà assuré en Mandchourie les garanties qu'ils avaient jugées nécessaires à leur sécurité, et nous ne pensons pas que le traité anglo-japonais ait pour objet de leur faire lâcher prise. Tout au plus pourrait-il les gêner, s'ils voulaient faire davantage; mais ils ne le veulent certainement pas, parce qu'ils n'en ont pas besoin. Dès lors, la situation actuelle peut se prolonger cinq ans et même plus. Ce n'est pas de la part de la Russie qu'on doit redouter de sitôt des entreprises menaçantes pour l'indépendance de la Chine et de la Corée. Celle de ce dernier empire est même aujourd'hui un des articles fondamentaux de sa politique, et nous sommes convaincus que, si le Japon avait voulu conclure une alliance uniquement pour cet objet, il n'aurait pas trouvé un meilleur ni surtout un plus sincère allié que l'empereur Nicolas.

Pour tous ces motifs, le traité anglo-japonais est un de ces événemens qu'il faut, suivant un vieux mot, prendre au sérieux, mais nullement au tragique. Beaucoup d'autres traités, tout aussi importans que celui-là, n'ont produit aucune des conséquences qu'en tiraient trop hâtivement les espérances des uns et les inquiétudes des autres. Nous espérons, non pas à cause de ce traité, — nous serions plutôt tenté de dire malgré lui, — que la paix ne sera pas troublée. Mais il est certain que l'alliance anglo-japonaise pèsera de son poids spécifique dans toutes les affaires d'Extrême-Orient, et ce poids est loin d'être négligeable. L'influence des deux pays s'exercera dans le même sens, ce qui lui donnera une force incontestable. Si cette force s'exerce véritablement au profit de l'indépendance de la Chine et de la Corée, et si elle contribue à maintenir ces grands empires ouverts dans des conditions égales au commerce de toutes les puissances, aucune ne pourra s'en plaindre : leur politique commune aura seulement une garantie de plus.

Le nom de lord Rosebery s'est rencontré sous notre plume au cours de cette chronique. Le noble comte a fini par tomber du côté où il penchait si visiblement que notre seule surprise est que sa chute n'ait pas été plus rapide. Il y a longtemps qu'il n'appartient au parti libéral par aucune de ses tendances, de ses espérances ou de ses idées, et des froissemens personnels l'ont encore rendu plus libre de toute attache avec lui. Dans la longue retraite où il s'est enfermé, son esprit a naturellement évolué en sens inverse de celui où ses anciens amis continuaient de se mouvoir. Il se crée ainsi des situations fausses dont le mieux est de sortir par un acte public et loyal. C'est ce que M. Chamberlain a fait autrefois, le *home rule* l'ayant amené à reconnaître qu'il n'était plus d'accord avec M. Gladstone; c'est ce que vient de faire à son tour lord Rosebery pour des motifs analogues. Depuis plusieurs années déjà il a renoncé au *home rule*, et l'impérialisme l'a si fortement pénétré qu'il ne se distingue plus sur ce point de M. Chamberlain lui-même. L'incompatibilité d'humeur entre lui et les libéraux était donc si profonde, et de sa part si combative, que le divorce s'imposait. Il était, avouons-le, d'une convenance douteuse de conseiller aux libéraux de « passer l'éponge sur leur ardoise, » comme lord Rosebery l'a fait dans un de ses derniers discours. Cela voulait dire que, s'ils voulaient le conserver lui-même parmi eux, ils devaient renoncer à tous leurs principes. Quelle que soit la valeur d'un homme tel que lord Rosebery, c'était de sa part se mettre à trop haut prix. Un

parti, quel qu'il soit, surtout lorsqu'il a des racines lointaines dans l'histoire, n'a pas le droit de se suicider, et n'est-ce pas se suicider que de perdre sa raison d'être, à côté des autres qui conservent la leur? Ce qui est chez un homme une conversion parfaitement honorable, lorsqu'il croit s'être trompé, serait pour un parti une abdication. A quoi bon conserver des libéraux à côté des conservateurs, si leurs programmes devaient être les mêmes, ou s'ils ne se distinguaient plus que par des nuances? Lord Rosebery s'est aperçu qu'il n'était plus libéral, voilà tout : ce n'est pas une raison pour que tous les libéraux suivent son exemple, et ce serait même plutôt une raison contraire, car le gouvernement parlementaire a besoin de plusieurs partis qui se tiennent en équilibre : l'impérialisme, il est vrai, s'accommoderait plus aisément d'un seul. Il faut remercier les libéraux anglais, malgré beaucoup de faiblesses qu'ils ont commises, et malgré les difficultés d'une situation de plus en plus pénible pour eux, de conserver et de défendre les restes de l'héritage que leurs devanciers leur ont transmis. C'est leur honneur de le faire, et c'est là seulement qu'ils pourront retrouver un jour quelque force. Quant à lord Rosebery, il est enfin dégagé d'un côté; va-t-il s'engager de l'autre? S'entendra-t-il mieux avec M. Chamberlain et lord Salisbury qu'il ne le faisait avec sir H. Campbell Bannerman et M. John Morley? Lord Salisbury faisait rire l'autre jour son auditoire, en l'appelant un demi-orthodoxe parmi les libéraux : il est à craindre que lord Rosebery, partout où il sera, ne soit qu'un demi-orthodoxe. C'est ce qui fait la faiblesse de cet esprit si distingué, qui n'est peut-être pas doublé d'un caractère politique, qui séduit et entraîne sans retenir et sans fixer, et qui risque finalement de rester seul entre tous les partis, comme une étoile très brillante, mais qui n'appartient à aucune constellation.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

L'ÉTAPE

TROISIÈME PARTIE (1)

VI. — LE CHEMIN DU CRIME

Ainsi la catastrophe que Jean avait si souvent prévue, celle qu'il avait voulu éviter, pour ce qui le concernait, au prix même de son propre bonheur, cette rencontre de son père avec les réalités profondes de leur vie de famille, venait de se produire. Des cinq caractères parmi lesquels Joseph Monneron se mouvait quotidiennement : sa femme, ses trois fils et sa fille, pas un qu'il eût jamais vu dans sa vérité. De tous il souffrirait affreusement, quand l'illusion où il s'enfermait à leur endroit se dissiperait, et voici que, sur l'une de ces cinq personnes, cet optimiste, à demi inconscient, à demi volontaire, avait appris une de ces choses atroces, qui, une fois démontrées, ouvrent les yeux aux plus aveugles. Certaines révélations sont, pour tout un milieu, la grille posée sur la page cryptographique. Avant que ce petit morceau de carton découpé n'eût été mis sur cette ligne, vous ne compreniez pas un des mots qui la composaient. Vous la lisez maintenant et les autres avec. Son fils Antoine faussaire et voleur! comment le professeur supporterait-il une pareille révélation sans se demander : Pourquoi ? Dans les réponses à ce pourquoi, tant d'autres questions étaient enveloppées ! Jean aperçut, du coup, cette perspective : ce total écroulement du château

(1) Voyez la *Revue* du 15 février et du 1er mars.

de chimères où s'abritait la sensibilité trop blessable du fonctionnaire mal marié, mal établi dans l'existence, mal renseigné sur les lois du monde moral et social, et résolu à ne pas reconnaître ses erreurs, pour ne pas désespérer! Une fois de plus, l'instinct du « consolateur » fut de se jeter entre son père et la réalité. Il fit écho à une protestation dont il savait qu'elle avait tort, même sans connaître le détail des charges portées contre Antoine. Tout, pour lui, n'était que déjà trop clair. L'amant d'Angèle d'Azay ne pouvait vivre comme il vivait avec ses ressources avouées. Il s'en procurait d'inavouées, autant dire d'inavouables. Les moyens pour avoir de l'argent sans en gagner sont limités : il fallait ou qu'Antoine en reçût de quelqu'un ou qu'il en volât. Le socialiste Riouffol l'avait accusé d'en recevoir, et de sa maîtresse, mais sans preuves. Le chef de son bureau l'accusait d'en avoir volé, et celui-là n'était pas, comme leur cousin l'ouvrier, un envieux et un fanatique. Un homme du caractère et de la position de M. Berthier n'avait certes point parlé sans preuves. Cet irréfutable raisonnement s'imposait à l'esprit de Jean, avec une de ces évidences qui devancent la réflexion, ce qui ne l'empêchait pas de dire à son père, en lui prenant les mains et le forçant de s'asseoir :

— Mais non. Ce n'est pas vrai! Ce n'est pas possible! Il y a un malentendu... Tout s'éclairera quand tu auras causé cinq minutes avec Antoine... Je connais mon frère. Il n'a pas commis une pareille action. Il en est incapable...

— N'est-ce pas?... s'écria Joseph Monneron, et il regardait Jean avec une tendresse passionnée, comme s'il eût voulu boire dans les yeux de son fils préféré une suggestion que tout son effort n'arrivait pas à lui procurer. C'est ce que je me répète depuis cette horrible conversation avec M. Berthier. Élevé comme il a été élevé, dans notre intérieur, où il n'a eu que de bons exemples, avec ta sœur et toi, qu'il voit tous deux tant travailler, près de sa mère, qui n'a de pensées que pour vous, près de moi, à qui tu rendras ce témoignage que je ne vous ai jamais parlé que de Justice, il ne peut pas être devenu un criminel, d'un jour à l'autre? Et pour quel motif? Il est un peu vaniteux, c'est vrai. Il aime la toilette. Mais il gagne de l'argent, beaucoup d'argent. Sur ses cent cinquante francs par mois, il en donne cinquante à la maman. Il garde les cent autres pour son entretien et ses menues dépenses. C'est une somme! Il m'a tou-

jours dit qu'il en plaçait une partie, et je les lui ai laissés, tout en le gardant chez nous, à cause de cela, pour qu'il s'habituât à épargner... Tu as raison. Il y a un malentendu... S'il rentrait seulement! C'est quelque ami qui l'aura retenu. Il s'amuse sans doute à cette heure. Il est gai... Tu as vu comme il plaisantait ce matin. Ils sont pourtant vrais, les vers immortels :

... Nocens se judice nemo
Absolvit...

Aurait-il eu cette gaîté-là, je te le demande, avec le poids d'un faux et d'un vol sur la conscience? Vous avez causé ensemble avant sa sortie. Il ne t'a pas dit où il allait?...

— Pas le moins du monde, répondit Jean. La rougeur de ce nouveau mensonge empourpra sa joue et il en eut honte. Hélas! n'eût-ce pas été une faute pire que d'ajouter aux inquiétudes contre lesquelles son père se débattait avec une souffrance dans la voix, un tremblement dans les mains, et surtout une lueur au fond des prunelles, qui dénonçaient trop le doute intérieur? — Mais enfin, demanda-t-il, que t'a dit M. Berthier? Sur quoi fonde-t-il son accusation? Nous en discuterons ensemble. Peut-être, à nous deux, verrons-nous tout de suite le point où il s'est trompé?...

— Ah! reprit douloureusement le père, je ne fais que le chercher, ce point, et je ne le trouve pas... Tu venais de sortir,... continua-t-il de l'accent de quelqu'un qui croit revivre physiquement la scène qu'il raconte, tant elle lui est restée présente. Chez cet homme tout abstrait qui n'habitait que ses idées, comme avait dit Jean à M. Ferrand, cette soudaine intensité de vision révélait un ébranlement prodigieux, presque un déplacement momentané de tout le plan de cet esprit. — Je continuais mon *Orestie*. La bonne m'apporte la carte de M. Berthier. Nous ne sommes pas en relations suivies. Il vient me recommander quelque élève, pensai-je. Tant mieux si je peux lui rendre service! Il a toujours été bon pour Antoine. Mais, dès son entrée, — il s'était assis là, où tu es, précisément, — je devinai une affaire grave : « J'ai tenu à causer avec vous, monsieur Monneron, me dit-il, avant de faire à mon président un rapport qui entraînerait pour votre fils les plus terribles conséquences... » Tu me vois, écoutant ces paroles? Je te passe les phrases flatteuses sur son respect pour moi, sur l'honorabilité de notre nom... Autant de

coups de poignard, étant donné le reste, que voici, bien nettement, avec les termes mêmes dont s'est servi Berthier. Je les ai là, tous, dans l'oreille... Un M. Vincent La Croix, un peintre amateur très riche, paraît-il, qui est un des cliens du bureau C du *Grand Comptoir*, y est arrivé avant-hier, mardi, pour donner un ordre de Bourse. Il était de passage à Paris et en profitait pour mettre son portefeuille en état. Il paraît, — M. Berthier parle, — qu'il voyage beaucoup et qu'il laisse les coupons de ses dépôts s'accumuler, sans presque jamais rien placer. Entre parenthèses, Berthier considère ce détail comme très important, tu comprendras pourquoi. Il était midi et demi. Plusieurs des employés, dont Antoine, étaient sortis. M. La Croix demande le chiffre exact de son crédit disponible, avant de donner son ordre. Berthier prend lui-même le livre du mouvement des comptes-courans. Il relève le chiffre de vingt-trois mille francs. M. La Croix s'en étonne. Il croyait son dépôt de vingt-huit mille Il avait sur lui son carnet de chèques. M. Berthier et lui commencent à collationner les sommes inscrites sur les talons et celles inscrites sur le grand livre. Celui-ci portait, entre autres, la trace d'un chèque de cinq mille francs dont le talon était en blanc dans le carnet. M. La Croix s'était bien aperçu, en se servant de ce carnet, que ce talon se trouvait ainsi sans le chèque attenant. Il n'y avait pas attaché d'importance. Il s'était dit : J'aurai détaché le chèque avec celui de dessus par distraction. Il avait, à deux ou trois reprises auparavant, constaté et expliqué de même des manques analogues. M. Berthier va rechercher, parmi les pièces comptables conservées au bureau, ce chèque de cinq mille francs. Il était au nom d'un M. de Montboron, qui l'avait versé à une autre banque, le *Crédit Départemental*, et le *Crédit Départemental* lui-même l'avait fait toucher au bureau C du *Grand Comptoir*. Or, M. La Croix a déclaré n'avoir jamais même entendu prononcer le nom de M. de Montboron. Il a dû reconnaître que sa signature a été fort habilement imitée, mais tout de même il a prouvé à Berthier, en lui faisant examiner les lettres de très près, que c'était un faux...

Le malheureux homme s'arrêta dans sa cruelle confidence. Il arrivait à une partie du récit qui lui représentait une émotion trop pénible. Deux larmes lui jaillirent des yeux. Elles roulèrent sur ses joues amaigries et vieillies par tant de labeur honnête. Ces pleurs de son père, Jean ne les avait jamais vus couler qu'à

propos d'événemens qui touchaient à ses naïves convictions politiques, une fois d'abord, quand il avait onze ans à peine, et que, de Versailles, le professeur l'avait conduit aux funérailles de Victor Hugo; une autre fois, lors des scandales du Panama, quand Barentin avait été accusé d'avoir prévariqué de son mandat. Dans les deux cas, c'était l'idéologue qui avait pleuré, au lieu que ces larmes d'à présent, versées par le père de famille sur le déshonneur possible d'un de ses fils, lui sortaient de la chair et du sang, et elles remuèrent le jeune homme, lui aussi, dans sa chair et dans son sang, et il disait, alors que ce nom de Montboron ne lui permettait plus un moment d'hésitation :

— Mais il n'y a rien là dedans, mon père, qui accuse Antoine, absolument rien. Que M. La Croix ait oublié son carnet sur sa table et que le premier venu, un domestique, par exemple, ait volé ce chèque. Il l'aura rempli ensuite et, pour ne pas le toucher lui-même, il se sera fait ouvrir un compte au *Crédit Départemental*, sous le nom de Montboron. Tout s'explique ainsi...

— Ç'a été la première idée de M. Berthier, reprit Joseph Monneron. Il a même prié M. La Croix de faire au préalable une petite enquête parmi ses gens! C'est une mauvaise affaire pour lui, tu comprends, qu'une erreur pareille commise à son bureau : cinq mille francs payés sur une signature fausse. Il en était si tourmenté qu'une fois seul, il reprit le livre du mouvement des comptes pour examiner de plus près la page consacrée à son client. Tout d'un coup, une singularité le frappe. Suis-moi bien. Par deux fois, un chiffre identique de douze cents francs d'abord, puis de trois mille, se trouvait porté au débit et au crédit à quelques jours de distance. Tu comprends. C'était comme si M. La Croix avait pris par deux fois une somme, puis l'avait reversée, exactement, à un centime près. Cette coïncidence de chiffres pouvait n'être qu'un hasard. En temps ordinaire, M. Berthier ne l'eût même pas remarquée. Dans la circonstance, elle l'étonne. Il a l'idée de rechercher le bénéficiaire des deux chèques payés ainsi, celui de douze cents et celui de trois mille. Juge de sa surprise. Ces deux chèques portaient le nom de M. de Montboron que M. La Croix, encore un coup, ne connaît même pas. M. Berthier poursuit son travail. Il a la curiosité de regarder d'où venaient les sommes versées au crédit, dont le chiffre l'avait étonné par une correspondance précise avec le chiffre des deux chèques; il constate qu'elles ont été versées au compte de

M. La Croix par les soins du *Crédit Départemental* et sur l'ordre du même Montboron. Une conclusion s'imposait : si le troisième chèque, celui de cinq mille francs, était un faux, les deux autres étaient des faux aussi. Mais qui pouvait être le faussaire, sinon une personne très au courant des choses du bureau? En effet quel avait dû être son but en compensant après très peu de jours les sommes prises, avec cette exactitude? Évidemment de maintenir le total du dépôt au même chiffre. Somme toute, à deux reprises, quelqu'un avait emprunté pour moins d'une semaine une assez grosse somme, et à qui? au client du bureau le plus souvent absent de Paris, le moins habitué à vérifier ses comptes, et quand il le faisait, toujours simplement par le total. Devant ce vol exécuté de la sorte et suivi presque aussitôt de restitution, Berthier se dit : « C'est un de mes jeunes gens qui a fait le coup, et pour jouer. Il a essayé une première fois avec une somme relativement faible, douze cents francs, il a réussi. Il a gagné et remis les douze cents francs. Il a essayé une seconde fois avec une somme plus forte, il a gagné de nouveau et de nouveau remis l'argent. Il a essayé une troisième fois avec une somme encore plus forte, et ou bien il a perdu, ou bien le retour inopiné de M. La Croix a devancé la restitution. » La voilà, l'hypothèse qui expliquait tout. Suis toujours. Ce sont les jeunes gens du bureau qui timbrent les carnets de chèques des cliens. Ces carnets sont de vingt-cinq et de cinquante chèques. Quoi de plus facile que d'en détacher un en blanc avant de remettre le carnet au client, qui croira ensuite, comme M. La Croix, à sa propre distraction? D'autre part, le détour imaginé pour faire entrer et sortir l'argent sans complices, mécaniquement, par une autre banque, sous un faux nom, révélait, je parle encore d'après M. Berthier, un professionnel. Une objection se présentait pourtant : un professionnel ne pouvait pas ignorer que les cliens du *Grand Comptoir* ont de par devers eux un livret qu'ils remettent, quand il leur plaît, à leur bureau de quartier. On y reporte en détail les opérations de leur débit et de leur crédit. La trace des chèques indûment tirés et des sommes versées ensuite par compensation devait donc figurer sur le livret de M. La Croix. Un simple regard jeté par lui sur ce livret pouvait lui faire découvrir l'irrégularité. Qu'il s'en étonnât et vînt communiquer cet étonnement au bureau, et tout se découvrait. Comment le faussaire avait-il paré à ce danger? M. Berthier se dit :

« Là est le mot de l'énigme. » Il télégraphie à son client de lui faire tenir son livret à son domicile privé, pour ne pas donner l'éveil. Il relève soigneusement la page entière du livre des dépôts relative au compte de M. La Croix, depuis le premier chèque Montboron. Une fois rentré, et en possession du livret La Croix, il collationne soigneusement les deux documens : cette page et ce livret, et il constate que celui-ci ne porte la trace d'aucun des quatre chèques suspects où figurait le nom du soi-disant Montboron, tantôt comme bénéficiaire, tantôt comme verseur. Or, c'est Antoine qui est chargé, depuis six mois, du service de ces livrets. Celui de M. La Croix a été mis à jour par lui, il y a cinq semaines. C'est donc lui qui aurait dû y transcrire la date et le chiffre des quatre chèques. Il ne l'a pas fait. De cela je ne peux pas douter. J'ai vu le livret de M. La Croix, — M. Berthier me l'a apporté. J'ai vu en regard la copie de la page du grand-livre... Ah! mon Jean, quelle minute j'ai vécue là!...

— Mon père! répondit le jeune homme, d'une voix à laquelle le souffle manquait. Mon pauvre père!... — Un inexprimable mélange de vénération et de pitié remplissait son cœur, et en même temps la terreur de la certitude absolue, irréfutable, l'avait pris à la gorge. Il n'y avait pas jour pour le plus petit doute. Les circonstances concordaient les unes avec les autres d'une façon si serrée que le jeune homme ne trouva plus en lui de quoi s'associer à la révolte acharnée du professeur contre l'évidence, et il l'écoutait qui, pensant tout haut, implorait une complicité dans son effort pour ne pas accepter un fait trop cruel, lui, l'illusionniste, ennemi des faits :

— Sur le moment, ma douleur a été trop grande. Je n'ai pu que remercier M. Berthier. Il m'a promis de ne laisser déposer et de ne déposer lui-même aucune plainte avant vingt-quatre heures, et moi, je lui ai promis d'interroger Antoine. Ah! c'est un homme excellent. Tu vois que j'ai raison quand je dis qu'il y a des braves gens, beaucoup de braves gens partout, même dans la finance. Les coquins sont l'exception. Ce qui les rend tels, c'est l'éducation et c'est l'entourage. Voilà pourquoi Antoine ne peut pas être un coquin. Il ne le peut pas! Il y a là une fatalité que je ne comprends pas. Mais d'abord, toi qui le connais, qui le vois tous les jours si affectueux avec sa mère, avec son petit frère, avec nous tous, tu admettrais qu'il serait allé choisir, pour commettre un vol et un faux, ce nom de Montbo-

ron, quand il sait les souvenirs qui s'attachent pour nous à ce charmant endroit?... Rien que cela, c'est la preuve qu'il est innocent. Voyons, tu le sens aussi bien que moi... Et puis, pourquoi l'aurait-il pris cet argent, du moment qu'il l'a restitué? Pour jouer? C'est la supposition de M. Berthier. Je l'admets. Jouer? Mais où? Au café? Quand j'étais à l'École, j'ai connu aussi des camarades qui avaient la manie du jeu. Quand ils perdaient leurs dix ou quinze francs dans la soirée, mettons vingt, entre étudians, c'était le bout du monde, et il s'agit ici de sommes énormes, de douze cents, de trois mille, de cinq mille francs, des traitemens d'agrégés!... Et puis, jouer, dans ces conditions, c'est la perspective, si l'on perd, de ne pouvoir remettre l'argent du compte, et alors c'est l'escroquerie, avec l'arrestation certaine. Et Antoine aurait eu cette bêtise, lui qui est si intelligent, si pratique? Voyons, on ne se conduit pas comme un fou, et ce serait d'un fou d'avoir employé ce procédé pour se procurer de l'argent dont, encore une fois, il n'a pas besoin... Toutes les apparences sont contre lui, j'en conviens, mais je n'y crois pas. Je ne veux pas y croire... J'étais bien fier de ma nombreuse famille. Surtout s'il m'était démontré que mon fils, mon aîné, a commis une pareille action, je serais le premier à demander qu'on le juge, qu'on le condamne d'après toute la rigueur des lois. Mais, au nom de mes cinquante ans de probité, j'ai bien le droit de réclamer d'autres preuves que des apparences, si accablantes soient-elles. M. Berthier n'a pas voulu aller au *Crédit Départemental* demander des renseignemens sur ce Montboron. C'est une question de boutique. Il a peur de même au *Grand Comptoir*. J'irai, moi, j'y conduirai Antoine. Ces gens verront bien que ce n'est pas lui. Car enfin, as-tu entendu parler d'un crime sans précédens et sans motifs? De précédens, il n'y en a pas, et de motifs, en conçois-tu, réponds, toi qui as été élevé avec lui, comme lui?...

Combien de temps aurait duré ce monologue, par lequel ce père à l'agonie trompait la fièvre de cette mortelle veillée, à la lueur de la lampe qui, si souvent, l'avait vu se courber sur la table durant de longues soirées, et relever consciencieusement les solécismes ou les contresens dans les copies de ses élèves, — parmi ses livres, auxquels il avait tant de fois demandé l'oubli de la vie, de sa vie, — devant ce fils où il s'était complu à retrouver ses goûts et ses idées, et qui, maintenant, ne pouvait

plus qu'incliner la tête en signe d'un assentiment dont sa bouche n'osait plus formuler l'expression?... Un bruit que l'un et l'autre perçut avec le même serrement angoissé du cœur les immobilisa soudain en face l'un de l'autre, silencieux tous deux, et pâles d'émotion. Une porte venait de s'ouvrir, celle de l'entrée. Un pas s'avançait dans le couloir, celui d'Antoine, un peu hésitant, à cause de l'obscurité, et aussi parce qu'il n'avait pas dîné au restaurant de tempérance fondé par Crémieu-Dax. Il fredonnait à mi-voix, sur un air de marche hongroise, ressouvenir de l'Exposition, les vers spirituels de *Cyrano*, alors tout voisins de leur nouveauté :

Ce sont les Cadets de Gascogne
De Carbon de Castel-Jaloux...

Il y avait un contraste tragique entre cette gaîté du jeune homme et la poignante anxiété où l'attendaient son père et son frère. Cette chanson, l'allure décidément trop incertaine du pied, le temps qu'il mit à trouver la porte de sa chambre... l'équivoque n'était pas permise. Cette rentrée tardive succédait à un repas, prolongé fort joyeusement et terminé plus joyeusement encore chez Mme Angèle d'Azay, d'où il avait fallu déguerpir avant minuit, pour laisser la place au protecteur officiel. Jean fit un geste pour demander à son père s'il devait appeler Antoine. Le père inclina la tête en signe d'assentiment, et le frère cadet passa dans le couloir où il put constater aussitôt avec quelle allégresse le faussaire portait ce « poids sur la conscience » dont avait parlé le professeur, en citant à l'appui, — tant le pli du métier est fort, — le classique passage de Juvénal. La lumière échappée du cabinet de travail portait juste sur la silhouette du jeune homme qui, le chapeau à haute forme un peu en arrière de la tête, le pardessus ouvert, sa somptueuse cravate du matin remise à la diable, mâchonnait un cigare à demi éteint. Il n'était pas assez ivre cependant pour que la venue de son frère au-devant de lui, à cette heure, ne l'étonnât point, et plus encore l'expression de physionomie que Jean prit involontairement, pour lui dire, à voix basse, mais l'indignation frémissait sous chacun des mots :

— Papa veut te parler, et tout de suite... Puis, plus bas encore : « Ah ! Faussaire ! Il sait tout !... »

Antoine demeura une seconde comme atterré de cette phrase

chargée pour lui d'une telle menace. Ses traits se détendirent, puis se contractèrent en une seconde, et du coup il fut réveillé de sa légère griserie. L'instinct de défense animale, qui semble se développer chez les criminels avec le crime lui-même, le fit tendre sa taille, redresser sa tête, assurer sa démarche, et il répondit à son frère, avec une insolence agressive :

— C'est une plaisanterie, n'est-ce pas? Je ne la trouve pas bonne!

Tout en prononçant cette phrase d'un ton de défi, il se dirigea quand même vers le cabinet de son père. Il se dégageait de sa personne une atmosphère de mauvais lieu toute mélangée d'une âcre odeur de tabac et d'un relent de peau d'Espagne. — C'était le parfum favori d'Angèle d'Azay. — A mesure qu'il entrait dans la lumière, les traces de sa débauche de l'après-midi et de la soirée devenaient plus visibles sur son masque si jeune, où les cernes des yeux creusaient deux taches bleuâtres. La pâleur exsangue des joues et du front dénonçait une lassitude presque accablée, que le sursaut du danger réveillait pourtant. L'éclat volontaire du regard le disait assez, comme aussi l'accent presque hautain avec lequel, une fois dans la chambre, et quand son frère eut refermé la porte sur eux trois, il s'adressa à son père :

— Qu'est-ce que Jean vient de me dire? Que tu as à me parler? Me voici.

— Oui, j'ai à te parler, commença le professeur. J'ai reçu aujourd'hui la visite de M. Berthier. Ce nom ne te fait pas deviner ce dont il s'agit?...

— Absolument pas, répondit Antoine. Son visage s'était figé dans une espèce d'arrogance attentive qui eût crié la faute pour tout autre, mais pas pour l'homme, si naïf malgré ses cheveux gris, à qui l'effronté garçon parlait ainsi. Et puis, Joseph Monneron n'aurait pas été le dormeur éveillé qui, à cinquante ans passés, ignorait tout des dessous réels de la vie, il était père. Les énergies les plus intimes de sa sensibilité appelaient, imploraient une preuve de l'innocence de son enfant. Il voulut la trouver, cette preuve, dans une dénégation si catégorique. Il regarda Jean, comme pour lui dire : Tu vois bien... Et, tout haut, se retournant vers Antoine et insistant encore :

— Tu n'as vraiment rien à te reprocher dans ton service à ton bureau?

— Rien que je sache, répliqua le jeune homme, avec la

même désinvolture, et il eut l'impudence d'ajouter : — Je m'étonne beaucoup que M. Berthier, s'il avait quelque observation à me faire, ne me l'ait pas faite à moi-même, et qu'il soit venu t'ennuyer de pareilles misères. Le moindre tact le lui défendait.

— Tu ne lui en voudras plus, reprit Joseph Monneron, quand tu sauras combien la chose est grave. — Il plaidait déjà les circonstances atténuantes... pour l'accusateur ! Ah ! comme Jean, témoin lucide et muet de cet aveuglement d'une part, de ce cynisme de l'autre, aurait voulu pouvoir dire à cet honnête homme : « Mais regarde donc ces yeux de bête chassée et qui guette l'attaque ! Regarde ces traits dont la brutalité sensuelle est si évidente à cette minute ! Écoute ce souffle qui manque au menteur, malgré son audace ! Sa gorge est serrée, ses mains se crispent. Pardonne-lui, mais ose penser la vérité ! » Et lui-même se faisait le complice de cette illusion en se taisant ! Il écoutait son père raconter maintenant au faussaire, qui les savait mieux que lui, les détails savans de sa propre escroquerie, et la fabrication successive des trois chèques Montboron, et le procédé employé les deux premières fois pour réparer le vol, cette restitution au compte La Croix des sommes soutirées ainsi. Il lui apprenait le reste, qu'Antoine écoutait sans en perdre une syllabe. C'était une chance inouïe qu'il fût averti ainsi ! Le père disait : l'arrivée inopinée de M. La Croix, la constatation d'un déficit de cinq mille francs à son crédit, l'enquête de M. Berthier, ses hypothèses, — la découverte enfin du terrible et indéniable indice, cette différence entre le livre des comptes de chèques tenu au bureau et le livret de M. La Croix que lui-même, Antoine, avait été chargé de mettre au courant. A mesure que le professeur parlait, la force de l'évidence s'imposait à lui, malgré tout. La fièvre du doute, suspendue un moment par l'attitude résolue du coupable, lui brûlait de nouveau le cœur. Le même accent douloureux, — plus douloureux encore, — qu'il avait eu pour raconter à Jean l'horrible révélation, frémissait dans sa voix, et ce fut sur un cri déchirant qu'il acheva cet acte d'accusation, dressé par un autre, dont il venait de se faire le rapporteur, sans vouloir y croire :

— Tu sais l'affreux soupçon qui pèse sur toi, maintenant. Ah ! prouve-moi que tu n'as pas fait cela, mon enfant, prouve-le-moi...

— Rien de plus facile, répondit Antoine, qui s'était, durant

ce discours, comme ramassé en lui-même. Pas un muscle de son visage n'avait tressailli. Pour la première fois, Jean, qui le regardait écouter leur père, mesura le ravage déjà fait dans cette âme gâtée par le venin de la luxure et celui de la vanité. La simple et pathétique souffrance de ce père qui lui montrait une si aveugle tendresse n'éveillait pas un écho chez le faussaire. Il n'avait de pensée, — Jean lisait cela distinctement dans l'arrière-fond de ses prunelles si froidement réfléchies à cette seconde, — que pour le danger où il se trouvait pris. Il venait d'imaginer un moyen de gagner du temps, avec cette rapidité de conception propre au tempérament criminel. (Ainsi s'explique, par cette surprenante instantanéité dans le projet, comment le débauché se change si vite en voleur, pour peu que l'occasion l'invite, et le voleur en assassin.) Il n'y a pour un homme acculé devant des faits si implacablement positifs que deux attitudes : le prendre de très haut et s'indigner, hausser les épaules et jouer l'indifférence. Le professeur parlait encore qu'Antoine s'était déjà rangé à ce second parti, qui s'accordait bien au nouveau mensonge, surgi soudain dans son esprit : « Oui, répéta-t-il, rien de plus facile... Et, quoi que tu en dises, je ne peux pas ne pas en vouloir à M. Berthier, quand je pense qu'avec deux mots j'aurais réduit toute cette accusation à néant. Il est parfaitement vrai que j'ai été chargé de mettre le livret de M. La Croix au courant. Mais nous ne racontons pas à M. Berthier notre petite cuisine, et, quand il est enfermé dans sa pièce à lui, au fond, il ne nous voit pas. Pour aller plus vite, quand un de nous fait une copie de ce genre, un des collègues la lui dicte, à charge de revanche. Quand j'ai reporté le compte de M. La Croix sur son livret, j'ai procédé ainsi. Mon voisin de bureau relevait les chiffres, il me les disait et je les écrivais. Voilà ce que j'aurais expliqué à M. Berthier, s'il m'avait parlé, à moi... Je le lui expliquerai demain... Sois tranquille, je serai poli. Mais tu ne m'empêcheras pas de lui dire qu'il a manqué de tact, je le répète. Cela ne m'étonne pas d'ailleurs de ce gros éléphant... Voilà la vérité, mon père, je t'en donne ma parole. Me crois-tu?

— Oui, je te crois, dit le père, je te crois... Et, interpellant son fils cadet, cette fois : « Mon Jean, comment n'y avons-nous pas pensé? C'était si simple! Ah! quel poids de moins ici!... » Et il mit la main sur sa poitrine... « Un Monneron faussaire, un Mon-

neron voleur, je te l'ai dit tout de suite, — il s'adressait toujours à Jean, — ce n'était pas possible. Tu vois, mon ami, — il parlait à Antoine maintenant, et l'universitaire habitué à régenter des écoliers du haut de la chaire reparaissait dans cette mercuriale si étrangement appliquée : — « Tu vois qu'il faut toujours être correct dans les plus petits devoirs... Car enfin, au lieu de t'interroger, comme tu l'aurais voulu, ou de venir ici comme il l'a préféré, M. Berthier pouvait aller porter le livret falsifié à la justice. Te vois-tu arrêté, notre nom mis dans les journaux peut-être? Tu te serais justifié tout de suite, mais il y aurait eu un scandale, surtout par le temps qui court, et avec cette presse infâme qui cherche à frapper la République dans tous ses fonctionnaires, et qui n'a pas reculé devant l'honneur d'un Barentin!... Et puis, ta mère et ta sœur, quelles émotions affreuses elles auraient eues, elles si sensibles! Enfin, tu n'es pas coupable. Je sais que tu n'es pas coupable. Que cela me fait du bien de le savoir! Mais le camarade qui t'a dicté ce compte dans ces conditions-là, quelle infamie!... Ne me dis pas son nom, continua-t-il vivement, j'aime mieux ne pas l'apprendre. Ne le dis à personne. Tu dois lui laisser la possibilité de réparer sa faute, s'il s'en repent. Mais celui qui doit l'apprendre, ce nom et tout de suite, c'est M. Berthier. Il faut que dès demain matin, à la première heure, tu sois chez lui. Tu ne dois pas rester un jour de plus sous une pareille inculpation... Ah! je suis trop heureux, trop heureux! Mon fils, viens m'embrasser... »

— Et tu as osé le laisser te montrer cette affection!... disait Jean à Antoine, un quart d'heure plus tard. Le père, épuisé des émotions de cette journée, s'était retiré. Les deux frères, demeurés seuls, étaient sortis de la bibliothèque, et le cadet avait, comme le matin, après le déjeuner, suivi l'aîné dans sa chambre. Ce n'était plus avec cet obscur et incertain pressentiment qui devinait derrière le luxe et les habitudes d'Antoine un redoutable inconnu. C'était avec la certitude révoltée d'un honnête homme devant qui un autre a commis une affreuse action. Cette accolade donnée par le père abusé à l'enfant indigne achevait de mettre le jeune homme hors de lui. Il s'était tu, toujours paralysé par cette piété filiale, à laquelle il ne se pardonnait pas de céder... quand son père n'était pas là. Lui présent, il le sentait trop sentir. Cette fois encore, il n'avait pas pu lui porter un cer-

tain coup. Mais, maintenant que son frère et lui se retrouvaient en tête à tête, il ne lui restait que l'horreur d'avoir assisté, sans protester, comme un complice, à cette abominable dérision du plus tendre cœur et du plus généreux. La crédulité du professeur était celle du juste qui, n'ayant jamais trompé, se trouve désarmé contre certains mensonges. On n'en sourit pas quand cette crédulité s'appuie sur un demi-siècle d'honneur, quand cette confiance est le terme dernier d'une carrière, qui, depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse commençante, n'a jamais soupçonné le mal, parce qu'elle ne l'a jamais ni fait ni pensé! Que Joseph Monneron eût du premier coup accepté l'explication de son fils, et avec ce frémissement passionné, c'était un signe, après tant d'autres, de cette absolue bonne foi qui lui avait fait admettre comme vraies toutes les idées de son époque et de sa caste, si chimériquement, mais d'une manière si désintéressée! Et que son fils aîné, qui le savait si ingénu, mais si noble, n'eût pas éprouvé un sursaut de honte ; qu'à cet appel : « Viens m'embrasser, » il n'eût pas répondu par un aveu de sa faute, c'était, dans l'ordre du sentiment, un crime pire que le faux et que le vol. Aussi toute l'indignation d'un croyant contre un sacrilège perçait-elle dans la voix de Jean, tandis qu'il continuait : — C'est une infamie! tu m'entends, une infamie!... N'essaie pas de nier avec moi. C'est toi qui as fabriqué les trois chèques, toi qui as rendu l'argent les deux fois pour que l'éveil ne fût pas donné; toi, oui, toi tout seul qui as falsifié le livret La Croix!... Je te le répète, ne nie pas... Veux-tu des preuves? Ce nom de Montboron, qui figure sur ses chèques, c'est celui que tu prends dans le monde ignoble où tu vis. Cette femme, dont tu m'as montré le portrait, veux-tu son nom? Elle s'appelle Angèle d'Azay. Ah! un représentant de la noble famille des Montboron ne peut pas vivre comme un pleutre! Il lui faut de l'argent pour tenir ce personnage, de l'argent pour ses nippes, de l'argent pour sa gueuse, et tu n'as rien trouvé de mieux que de fabriquer des faux et de voler. Je t'aurais confondu d'un mot, si j'avais voulu. Je n'ai pas parlé, à cause du père, et parce que j'ai vu sa souffrance; mais je veux t'avoir dit que, moi Jean, ton frère, je ne suis pas ta dupe. Ah! malheureux! malheureux!...

— Eh bien! oui, c'est moi qui ai fabriqué les trois chèques,... répondit Antoine, en opposant à la violente sortie de son cadet ce calme outrageant qu'il avait toujours eu l'art de prendre, chaque fois que Jean s'était permis une critique de ses façons

d'être, depuis ces dernières années. Il jugeait inutile de nier en effet, du moment que l'autre connaissait son nom de guerre et celui de sa maîtresse. — Mais comment? — Il répéta : « Oui, c'est moi. Et après? J'ai déjà rendu l'argent des deux premiers. Demain je rendrai l'argent du troisième. Puisque tu as la jolie habitude d'espionner, tu pourras te renseigner auprès de tes mouchards. A qui aurai-je fait l'ombre d'un tort, je te le demande? J'ai eu l'occasion d'entreprendre trois petites opérations de Bourse, absolument sûres. Pour cela, j'avais besoin d'une avance. J'étais certain de pouvoir, à très bref délai, la restituer. J'ai pu ne pas être correct dans ma manière de me procurer mes mises de fonds. C'est une légèreté, voilà tout, et, si tu étais au courant de la mentalité des gens d'affaires, — une ironie passa dans son accent pour se moquer de la phraséologie habituelle à Jean, — tu saurais que ces viremens-là sont quotidiens, sous une forme ou sous une autre. Celui-là n'aura nui qu'à moi, et j'en serai assez puni, puisqu'il me faudra avoir demain avec cette brute de Berthier une scène très désobligeante. Quant à ce nom de Montboron, je te trouve étonnant de me le reprocher, dans la même phrase où tu qualifies d'ignobles les personnes parmi lesquelles il me plaît de vivre! Tu devrais, ce me semble, me féliciter de ne pas compromettre en mauvaise société celui de Monneron. Je ne te trouve pas moins étonnant de blâmer mon attitude, tout à l'heure, vis-à-vis du père, quand j'ai simplement agi comme toi. Le pauvre homme se serait mis martel en tête pour une irrégularité d'écritures dont j'aurai effacé demain matin jusqu'à la dernière trace. Si Berthier, encore un coup, m'avait parlé, à moi, au lieu de faire tant d'embarras, il n'y aurait même rien eu à effacer : je remettais l'argent aussitôt. Je l'ai là. Le compte La Croix se retrouvait parfaitement en règle. Financièrement, il l'a d'ailleurs toujours été. Mais oui. D'après les règles du *Grand Comptoir*, un dépositaire n'a pas le droit de disposer à vue de plus de quinze mille francs. Pour un prélèvement supérieur, il doit aviser le bureau deux jours à l'avance. Que M. La Croix eût lancé cet avis, je l'aurais su forcément, puisque toutes ces affaires-là passent par mes mains. J'aurais rétabli le dépôt en état, tout de suite. Il n'y a vraiment pas lieu de nous sortir des phrases du genre de celles dont tu viens de me gratifier, et dont je ne t'en veux pas, d'ailleurs. Elles prouvent que tu es bien un vrai Monneron ; et puis, elles sont

bonnes chez un socialiste, qui prétend ne pas croire à la propriété !...

— Et les faux !... s'écria Jean, que l'outrageante inconscience de son frère finissait d'exaspérer. Oui, les faux ! Car enfin, tu aurais rendu les derniers cinq mille francs comme tu as rendu le reste, tu n'en aurais pas moins matériellement commis trois faux. Que dis-je ? Cinq, en comptant ceux que représentent les deux chèques de retour signés du nom de Montboron, qui n'est pas le tien, et, dans ton aberration, tu ne sembles pas te douter que d'avoir contrefait la signature d'un autre sur des effets de commerce, cela mène au bagne... Et puis, si tu l'avais perdu, cet argent ? Si tes opérations n'avaient pas réussi ? N'allons pas si loin. Demain, quand tu iras verser la somme chez M. Berthier, s'il te dénonçait à la justice, rien que pour avoir falsifié les livres de comptes que tu étais chargé de tenir ? Car c'est un faux encore, un faux en écritures commerciales, et cela mène au bagne aussi, entends-tu, au bagne !...

— M. Berthier ne me dénoncera pas, interrompit vivement Antoine. Il ne peut pas le faire. Il perdrait sa place. Il est responsable de son bureau... Quant aux opérations, elles étaient sûres, faudra-t-il que je te le répète vingt fois ? sûres, comme il est sûr que nous voilà. J'ai pris un moyen incorrect, je te l'ai dit aussi. Je n'en avais pas le choix... J'aurais à faire ce que j'ai fait, je le referais. Je ne suis pas comme lui, moi, — et il désigna du doigt une photographie de Joseph Monneron sur le mur, — ni comme toi. Je ne suis pas une « belle âme, » et je ne me paye pas de mots. J'en ai assez d'être dans la société comme ces malheureux à la porte des grands restaurans, qui hument les odeurs de la cuisine que les autres mangent. Je veux être de ces autres, moi ; entrer dans la salle, moi ; m'asseoir à la table, moi ; avoir ma part, moi, des bons plats qui mijotent dans les sous-sols. Depuis que j'ai des oreilles pour entendre, on ne me parle que de démocratie, d'égalité, du droit de tous à tout. Puis, quand il s'agit de la pratique, cette égalité se ramène au sale petit morceau de papier déposé dans l'urne. Papa me l'a encore servie ce matin, cette calembredaine. Tu en es témoin. Moi, je me fiche du petit papier ! Je suis un jouisseur et un arriviste tout simplement, et j'arriverai, comme je pourrai, mais j'arriverai... Notre éducation n'a eu que ça de bon : nos cervelles ne sont pas farcies d'un tas de sornettes, notamment sur l'autre vie.

Nous savons qu'il n'y en a qu'une, celle-ci. Il te plaît, à toi, de te la gâcher, cette unique vie, en fréquentant les raseurs de ta *Tolstoï*. Moi, je la veux courte et bonne, suivant une formule qui me convient absolument. Tu comprends donc bien que ce n'est pas ces sept petites lettres à écrire au bout d'un chiffon de papier : L. A. C. R. O. I. X, qui ont pu me faire hésiter beaucoup, quand il s'agissait de me tirer de la panade. Je t'ai vidé là le fond de mon sac. Conclus-en ce que tu voudras, mais ne m'embête plus de morale. Je mène mon *auto* à ma façon. J'ai accroché. Tant pis pour moi. Je me décrocherai, sois tranquille, et, sur ce, bonne nuit... »

Il tendait la main à son frère. Celui-ci mit la sienne dans sa poche, en secouant la tête, et répondit brutalement :

— Non.

— Non ? répliqua Antoine, à ton aise, mais je te prie de me laisser me reposer, parce que je suis un peu fatigué...

— Tu sais que tout ce que tu viens de me dire est abominable, reprit Jean, et que, si tu penses vraiment de la sorte, tu n'es qu'un coquin, un abject coquin.

— Je t'ai prévenu que je n'aimais pas à être embêté de morale, répondit l'autre que la colère gagnait, malgré son flegme. Ses yeux dardèrent un mauvais regard, et il ajouta : — Vois comme je suis plus généreux que toi. Je ne te reprocherai rien le jour où tu iras tendre ta langue au bon Dieu, dans quelque église, pour épouser une catholique qui ait un petit magot, Mlle Ferrand, par exemple. Tu seras peut-être trop heureux alors de me trouver entre le père et toi. Sois tranquille, je m'y mettrai. Je suis bon diable. J'arrangerai tes affaires. En attendant, encore bonsoir...

Comment ce dangereux garçon, et qui semblait si absorbé par son plaisir, avait-il surpris le secret du cœur de son frère ? Jean ne se le demanda même pas, tant il demeura confondu de cette brutale allusion à son délicat et tendre roman. Pareil à tous les amoureux, il avait suivi son rêve, depuis qu'il s'intéressait à Brigitte, sans prendre garde qu'il était observé. Par qui ? Par Crémieu-Dax d'abord. Le fondateur de l'*Union Tolstoï* avait rencontré Antoine un jour et lui avait tout naturellement demandé, avec l'esprit d'inquisition qui lui était habituel, quand il s'agissait de l'avenir de son œuvre : « Que devient ton frère ? Tu n'as pas remarqué qu'il s'occupe beaucoup de questions religieuses ?

J'ai peur d'une influence cléricale. Tu n'as pas une idée là-dessus?... » Antoine avait lui-même demandé à leur sœur: « Crémieu-Dax m'a l'air de croire que Jean va se faire catholique. Est-ce possible?... » — « Je crois surtout qu'il est amoureux, » avait répondu Julie. « Je l'ai rencontré au Luxembourg avec son ancien professeur, M. Ferrand, et sa fille. Il lui faisait des yeux! Et, comme Brigitte est une petite bigote...» Là-dessus encore, Antoine avait fureté dans la chambre de Jean. — Il avait osé parler d'espionnage à son frère! — En réalité, c'était lui qui avait toujours eu cet instinct de l'espionnage, une des caractéristiques les plus indestructibles de la nature paysanne, quand elle reste brutale et sournoise. Antoine avait ainsi trouvé les initiales B. F. tracées des vingtaines de fois, distraitement, sur les pages du buvard dont se servait Jean. Il ne lui en avait pas fallu davantage pour conclure qu'en effet son frère aimait Mlle Ferrand. Dans les conversations de la table de famille, Joseph Monneron mentionnait souvent son ancien camarade d'École normale, auquel il pensait sans cesse, avec un curieux mélange de respect et d'aversion, de défiance, et, il faut tout dire, de vague envie à cause de son indépendance d'argent. Presque toujours la femme du professeur pensait tout haut et grossièrement ce qui restait à demi inconscient dans son mari, et elle ajoutait quelque aigre parole: « Ah! ce Ferrand! Il n'a pas besoin de donner des leçons, lui, il est riche, pardi!... » ou encore: « *Pêchère!* Si tu avais eu de la fortune comme ce Ferrand, pauvre cher homme!.. » « Tiens, s'était dit Antoine, cette sainte-nitouche de Jean est en train de *faire* cette petite et sa dot... » Salissante interprétation, dont il venait de se servir contre les justes mépris de son frère, comme d'une arme trop sûre, car celui-ci ne répondit rien. Il esquissa un geste de pénible surprise, sa bouche s'ouvrit pour protester contre un si injurieux soupçon. Puis, secouant sa tête, comme quelqu'un qui s'interdit à lui-même une discussion dégradante, il sortit de la chambre, sans regarder l'insulteur.

Il avait à peine passé le seuil de la porte, que le visage d'Antoine, tout à l'heure tendu dans l'orgueil et le défi, s'altéra jusqu'à se décomposer. La terreur de l'homme qui se sent perdu était peinte sur ses traits hagards, dans ses prunelles égarées et fixes, dans l'affaissement de tout son corps, écroulé soudain sur une des chaises. La mince lueur de l'unique bougie sculptait en

méplats livides ce masque où se lisait maintenant la vérité qu'il avait cachée à son frère, comme à son père, quoique avec un autre mensonge. Il n'avait pas plus employé l'argent des trois chèques à des opérations de Bourse qu'il n'avait mis au courant le livret La Croix sous la dictée d'un camarade. Le chef de bureau, celui qu'il appelait, avec une désinvolture digne de sa gentilhommerie : « ce gros éléphant, » avait deviné juste. Antoine s'était fait ouvrir un compte au *Crédit Départemental*, société peu scrupuleuse, sous un faux nom et avec une fausse adresse, puis il avait fabriqué le premier chèque, celui de douze cents francs, dans l'idée de jouer, soit aux courses, soit dans un tripot, où un des aigrefins rencontrés chez Angèle d'Azay l'avait introduit. Il avait joué en effet, aux courses et dans le tripot. Il avait gagné, en bloc, une somme, énorme pour lui, neuf mille francs. Il avait reversé au compte La Croix les soixante louis de sa mise. Les sept mille huit cents francs du gain avaient vite filé, entre des cadeaux à sa maîtresse, des soupers en sa compagnie, et d'autres séances de jeu, moins heureuses. Encouragé par son premier succès, il avait récidivé et fabriqué le chèque de trois mille francs. Derechef la chance lui avait été favorable. Il avait gagné dans la semaine près de quinze mille francs. Il avait de nouveau restitué la mise, et, averti par la précédente expérience, il avait eu la sagesse de ne plus jouer, une fois ce chiffre atteint. Hélas ! pour une fille du train de Mme d'Azay, douze billets de mille francs à brouter, c'était une poignée d'herbe pour un des chevaux de race sur lesquels le pseudo-fils de famille avait parié, et l'employé du *Grand Comptoir*, qui se donnait à sa maîtresse comme un jeune homme riche, venu d'un castel du Périgord au pays Latin, pour y faire gaîment son droit, — il louait pour la circonstance, et toujours sous le nom de Montboron, une chambre dans un hôtel du Quartier, — avait dû recommencer à décalquer à la vitre sur un troisième chèque les sept petites lettres dont il avait parlé cavalièrement à son frère. Il s'était, cette fois, pour avoir de quoi miser davantage, procuré cinq mille francs. A travers ses entraînemens, il restait bien le petit-fils du patient cultivateur de Quintenas, car, la somme étant plus grosse, il l'avait divisée. Il avait eu la prudence de jouer une partie de cet argent et aux courses seulement, ayant constaté qu'au tripot, il perdait sans cesse et soupçonnant la tricherie. La chance avait été incertaine. Il avait gagné, puis perdu, perdu, puis gagné, jamais assez

pour restituer intégralement la somme empruntée. Bref, au moment du retour imprévu de M. La Croix, il ne lui restait plus que sept cents francs environ sur les cinq mille. Il ne s'en était pas inquiété outre mesure. L'habitude au *Grand Comptoir* était d'arrêter les comptes-courans tous les 31 décembre, sauf demande personnelle du client : Antoine Montboron avait donc calculé que M. La Croix, selon toute vraisemblance, ne s'inquiéterait pas du chiffre de son dépôt avant cette date. Le faussaire avait deux mois pour faire rendre à ces sept cents francs quelque mille autres. Sur quoi, il avait continué sa vie en partie double ; petit employé de banque tout le jour, et jeune noble de province en fête à Paris le soir ; — fils laborieux d'un modeste professeur rue Claude-Bernard, et, rue de Longchamp, où habitait Angèle d'Azay, amant préféré d'une fille élégante. Il avait dû, pour dissimuler à cette créature l'emploi réel de ses journées, où il n'avait de libre qu'une heure, de temps à autre, déployer des ruses d'Apache. Il y avait été aidé par la commodité que l'indépendance des après-midi représente pour les femmes de la haute galanterie, toujours en chasse d'une aventure fructueuse. De ces coulisses du grand luxe de sa maîtresse, il ne se doutait pas. Mais il y a dans le mystère et le danger de si puissantes excitations pour la sensualité, que sa fantaisie pour cette maîtresse, faite d'abord de vanité, avait pris, depuis ses vols et ses faux, une âcreté de passion. C'était au point qu'il avait déjà médité, toute la semaine, d'essayer, sur un autre dépôt, la même opération qui lui avait, après tout, réussi jusqu'alors sur le dépôt La Croix, et voici que la découverte de M. Berthier le frappait dans cette sécurité si précaire, mais où il s'exaltait d'espérances, comme un coup de foudre. Tout s'écroulait autour de lui. Quoique, à l'instant même, il eût affecté d'en sourire, la phrase menaçante qu'avait prononcée son frère sur les conséquences judiciaires de ses actes l'avait glacé jusque dans la moelle de ses os. Il s'en rendait bien compte : même s'il trouvait le moyen de rendre les cinq mille francs qui manquaient au crédit de M. La Croix, il restait à la merci du bon vouloir de M. Berthier. S'il ne les rendait pas, l'affaire était claire : c'était la cour d'assises et les travaux forcés.

— « Sept cents francs, finit-il par dire à haute voix, et il répéta : sept cents francs. Il faut en trouver quatre mille trois cents autres, et d'ici à demain matin. Mais où ? Mais où ?... »

Une première voie de salut s'offrit aussitôt à sa pensée. On

l'a remarqué déjà, et c'est même le trait de sa nature qui lui avait, sans frein religieux et sans appui de milieu, rendu Paris si redoutable, Antoine avait une sensibilité profondément, violemment plébéienne, autant dire un animalisme vulgaire, mais vigoureux, de toutes ses facultés. Son imagination était toute positive et toute concrète. Acculé dans une impasse, il devait se représenter et il se représenta d'abord physiquement, et dans leur décor familier, les personnes qui pouvaient l'aider, et, en première ligne, sa maîtresse. Dans l'éclair d'une demi-hallucination intérieure, il revit l'appartement de la rue de Longchamp et la chambre à coucher d'Angèle, tendue de mousseline plissée. Il se revit lui-même, tout à l'heure, se rhabillant pour rentrer chez son père, et elle, au dernier moment, sautant du lit aux draps de soie molle et le reconduisant jusqu'au seuil, son délicieux corps dessiné dans un peignoir de souple surah mauve, comme ruisselant de dentelles et de flots de rubans, ses pieds veinés d'azur et nus dans des mules de cuir blanc doublées de cygne. Ses cheveux blonds tout crêpelés flottaient sur ses épaules, ses yeux bleus et passés au khol se noyaient de la langueur de leur tendre folie d'amour. Il sentait encore sur sa bouche la brûlure de ces lèvres rouges et la fraîcheur mouillée de ces jolies dents. Il respirait l'arome entêtant dont le grain si fin de cette chair de courtisane était comme pétri, et qu'il retrouvait épars sur ses mains et sur ses vêtemens. A côté de cette chambre où les bruits des ébats les plus passionnés s'étouffaient entre le tapis havane et les épais rideaux bleus et roses, s'ouvrait le cabinet de toilette. Il se peignit aussi dans l'imagination d'Antoine, avec les bibelots d'argent ciselé, sur la table à coiffer, et, parmi eux, la coupe de cristal et d'or où Angèle rangeait ses bijoux, quand elle se dévêtait hâtivement, comme ce soir, en rentrant du restaurant. Elle avait ôté de son cou, entre deux baisers, un fil de grosses perles dont elle lui avait dit, en les soupesant : « Si j'en avais seulement trois comme cela ! » Ce fil de perles reposait là, à cette minute même... Antoine en aperçut l'orient en pensée aussi distinctement que s'il eût été dans la pièce... S'il y eût été ?... Mais il ne dépendait que de lui d'y être. Machinalement il prit dans la poche de son gilet une petite clef suspendue à une des deux extrémités de sa chaîne de montre. Cette clef, Angèle d'Azay la lui avait donnée, quelques semaines auparavant, pour qu'il pût venir l'attendre chez elle, même quand la femme de

chambre n'était pas là. Si pourtant, avec cette clef, il allait rue de Longchamp, à cette minute même ! Angèle était certainement seule. L'amant riche qui l'entretenait, et à qui l'ami de cœur avait cédé la place, était un homme marié et qui arrivait chez elle, quand il y venait, le soir, vers les onze heures et demie, après le théâtre, pour en repartir vers une heure du matin. La pendule marquait exactement minuit quarante-neuf. Le temps d'arriver rue de Longchamp, il serait une heure un quart. Antoine passerait en donnant un nom quelconque au concierge qui dormirait. Il entrerait dans l'appartement. Angèle dormirait aussi. Il prendrait le fil de perles. Il serait sauvé!... Et si elle se réveillait?... Une seconde, le jeune homme aux abois eut dans les prunelles cet éclair homicide qui a passé dans les yeux de tant d'aventuriers en train d'exécuter ce qu'il était, lui, en train seulement de concevoir : un vol de bijoux chez une femme galante. Mais il était trop jeune encore, trop vibrant aussi des voluptés goûtées avec elle pour que tout son être ne se rejetât pas en arrière, devant l'horrible hypothèse d'être surpris par elle et de... Non, non, il l'éveillerait lui-même. Il lui dirait son malheur. Pourquoi non? Elle l'aimait, elle aussi. Que de preuves elle lui en avait données, depuis le jour où, cinq mois auparavant, ils s'étaient rencontrés à Longchamp, elle seule dans sa victoria, lui à pied, et tout d'un coup il avait remarqué qu'elle le regardait. Dans son instinct de joli garçon, il avait bien deviné qu'il l'intéressait d'une manière extraordinaire, et il avait eu l'audace de l'aborder. C'était là, sur place, qu'il s'était, par une vanité aussi puérile que naturelle, annexé la fantasmagorique vicomté de Montboron. Le reste avait suivi, à travers quels épisodes délicieux de sentimentalisme libertin, et qui tous démontraient que sa jeunesse et sa passion avaient parlé à tout le moins aux sens de la fille ! Qui sait? Si elle apprenait la vérité, ne serait-elle pas touchée de le voir pris dans une crise aussi tragique? Et pourquoi? Par amour pour elle. Cinq mille francs, qu'était cette misère pour une personne à qui l'amant en titre donnait soixante mille francs par an, — cinq mille francs par mois, justement le chiffre dont Antoine avait besoin? On était au 1er novembre, Angèle avait dû recevoir cette somme, le matin même... L'amant de cœur se figura soudain toute cette scène de confession humiliante avec une netteté qui lui en fit sentir toute l'amertume, et son orgueil se révolta là contre.

« — Non, non,... se dit-il de nouveau. Sa réaction intérieure fut si violente qu'il se leva, et il commença de marcher dans sa chambre de long en large, à la façon d'une bête encagée et qui cherche une issue. « Non. Pas cela. Du moins pas avant d'avoir frappé ailleurs. Mais où?... »

Mais où?... Il avait beau la tourner et la retourner, la cruelle question, aucune réponse n'en sortait qui lui montrât l'issue possible. Vingt projets défilèrent successivement devant son esprit : aller chez M. La Croix, tout lui confesser et obtenir qu'il ne portât pas plainte? Et si celui-ci le faisait arrêter sur le coup?.. Supplier M. Berthier de lui accorder un crédit de vingt-quatre heures? Et, dans vingt-quatre heures, serait-il plus avancé?... Aller au tripot, dès cette nuit, avec ses sept cents francs? On le dévaliserait... Porter, dès la première heure, ses petits bijoux de jeune homme au Mont-de-piété et ceux de sa mère avec? Le tout ensemble ne vaudrait jamais cinq mille francs!... A travers ces allées et venues de ses idées, il n'était occupé que de lui-même. Nul remords ne se mélangeait à cette sèche et dure anxiété. Il avait oublié le spectacle de douleur que lui avait donné son père, et il ne pensait pas davantage au chagrin qu'éprouverait cette mère. Cet égoïsme féroce était, comme l'irréalisme de Joseph Monneron, comme l'incertitude maladive de Jean, un résultat nécessaire de ce déracinement et de cette absence de maturation, vices d'origine de cette famille. N'ayant pu s'attacher vraiment à aucun lieu, se façonner à aucune coutume, dans les provinces disparates que l'existence nomade du fonctionnaire avait traversées, le fils aux brutaux appétits ne s'était pas senti davantage partie intégrante d'un groupe compact, dans ses relations avec les siens. Son père lui était apparu trop vite comme un homme « à côté. » L'instinct positif qui était en lui, et qu'il tenait surtout du grand-père Garnier, le rentier interlope de Nice, mi-courtier, mi-contrebandier, l'avait vite éclairé sur l'incapacité pratique de l'universitaire, surtout depuis l'arrivée à Paris. Le jeune homme avait découvert cette ville tout seul, sans y être initié par les siens. On sait déjà en quoi avait consisté cette découverte! Elle s'était accompagnée d'un détachement de plus en plus marqué, vis-à-vis de son père et de sa mère, qui lui donnaient l'impression de deux infirmes sociaux, tant il les voyait désorientés dans ce milieu, avec leurs relations incohérentes, pendant que lui-même s'adaptait au Paris

du plaisir avec une effrayante facilité par ses côtés les plus bas, et avec cette fougue presque ingouvernable, si naturelle au sang paysan. Le paysan n'est pas habitué à se modérer. Il est dressé à se priver. Les deux termes ne sont pas synonymes. Il peut être avare, il n'est pas économe. Sa sensibilité n'est pas dirigée et distribuée. Elle est comprimée. De là ces violences de déchaînement qui se manifestent chez les simples, à la moindre occasion, par des brutalités de grosses débauches, et chez les quarts de bourgeois, comme était celui-ci, par l'intempérance déchaînée du désir. Ce ne sont pas des théories abstraites, du genre de celles où le Jacobin rationaliste faisait tenir la morale, qui refrènent un certain élan d'appétits. Antoine l'avait prouvé déjà en commettant, sitôt tenté, des fautes qui semblent, à première vue, comporter un long apprentissage du mal. Il allait le prouver davantage encore en osant, pour s'évader de son crime, une de ces scélératesses de la vie privée que les lois n'atteignent pas, pour lesquelles aucun gendarme ne vous met la main au collet, que le parquet ignore. Peut-être tachent-elles la conscience d'une souillure plus inexpiable!... Il y avait une heure environ qu'il prenait et rejetait tour à tour des hypothèses de moins en moins raisonnables, lorsqu'un très petit hasard, la rencontre de ses yeux, qui erraient partout, comme affectés, et d'un portrait posé sur la cheminée arrêta tout d'un coup sa marche fiévreuse. Un projet apparaissait dans sa pensée, encore tout vague, tout obscur, dans cette pénombre où s'estompent les actes qui, traduits d'abord en formules concrètes, nous paraîtraient monstrueux, et puis la conscience s'habitue à les regarder de plus près. Elle s'y apprivoise avec une rapidité dont les utopistes à la Joseph Monneron devraient pourtant se rendre compte avant de toucher à un seul des antiques outils de répression intense que l'expérience des siècles nous a légués. Entre un jeune homme vaniteux et léger, comme avait été Antoine à dix-huit ans, et le faussaire qu'il était devenu, qu'y avait-il eu? L'œillade d'une créature aperçue sur un champ de courses. Et maintenant, fou de terreur, que venait-il de concevoir?... Ce portrait sur sa cheminée, c'était celui de sa sœur Julie. Il le prit dans sa main et il commença de le regarder indéfiniment, comme si un dernier reste d'affection fraternelle luttait tout de même en lui contre la démarche abominable, dont il sentait déjà qu'il ne pouvait pas ne pas la faire.

— Ah! dit-il entre ses dents serrées, en remettant le portrait à sa place, je serais trop bête de ne pas essayer... Rumesnil est riche! Allons-y. Les cinq mille francs sont là...

VII. — LES FRÈRE ET LA SŒUR

Deux minutes après s'être prononcé à lui-même cette phrase d'une signification atroce, car elle supposait le parti pris d'arracher l'argent de sa dette à quelqu'un qui avait un sentiment pour sa sœur, et en se servant de cette sœur pour cette extorsion, Antoine était devant la porte de la chambre de Julie. Il put constater qu'un rais de lumière filtrait par l'interstice du battant et du plancher. Il ouvrit doucement et sans frapper. La jeune fille jeta un léger cri de saisissement. Quoiqu'il fût près de deux heures du matin, elle n'était pas encore couchée; ou plutôt, les couvertures défaites de son lit l'attestaient, elle s'était relevée et avait rallumé sa lampe pour écrire une lettre d'une certaine importance, car des morceaux de papier déchirés fiévreusement jonchaient le foyer de la cheminée où mourait le feu. Deux feuilles de quatre pages étaient devant elle, couvertes de sa haute écriture hâtive et régulière, au recto et au verso, et sa plume était en train de courir sur sa neuvième page. A la vue de son frère, elle rangea vivement ces feuillets dans son buvard, qu'elle referma, et elle lui dit de sa voix, toujours un peu basse :

— Qu'y a-t-il? Je t'ai entendu rentrer vers minuit, puis des portes s'ouvrir, se refermer, se rouvrir, puis des voix... Jean et toi, vous m'avez empêchée de dormir, et maintenant, que me veux-tu?...

Son joli visage, qui pouvait se faire si maussade, exprimait à cet instant une impatience plus douloureuse encore qu'irritée, comme celle d'un être qui souffre et qu'une contrariété vient harceler soudain dans sa peine. Ses traits délicats étaient durcis dans leur pâleur par le rouge intense de son peignoir de flanelle, lequel n'avait rien de commun avec les souples tuniques parfumées et franfreluchées de la demoiselle de la rue de Longchamp. La lourde natte de ses cheveux noirs s'enroulait autour de son cou trop maigre, et elle mordait nerveusement, de la pointe de ses dents petites, blanches et bien rangées, le bout de son porte-plume, sans même regarder son frère. Celui-ci s'était laissé tomber sur une chaise, dans une attitude accablée,

savant prologue de la nouvelle comédie qu'il se préparait à jouer. Il se taisait, et ce silence était si extraordinaire, combiné avec le caractère non moins extraordinaire de cette visite à cette heure, que la jeune fille dut enfin s'en étonner. Elle finit par tourner vers Antoine, avec une curiosité grandissante, ses yeux noirs où passa une inquiétude, et elle répéta sa question de tout à l'heure, d'une voix tout émue à présent, tant l'expression de la physionomie du visiteur était significative :

— Eh bien ! qu'y a-t-il ? Tu es tout étrange ! Il est arrivé un malheur ?

— Oui, répondit-il, un horrible malheur. M. Berthier est venu cet après-midi chez mon père m'accuser d'avoir fait des faux à ma banque et de m'être ainsi procuré cinq mille francs. Il a ajouté que, si cet argent n'était pas rendu avant midi, il me dénoncerait à la justice. Voilà exactement ce qui est arrivé...

— Des faux?... Tu es accusé d'avoir fait des faux?... s'écria Julie. Mais ce n'est pas possible ! Tu es victime d'une calomnie, d'un malentendu ! Tu vas te justifier...

— Je ne me justifierai pas, reprit Antoine, parce que c'est vrai. Oui, c'est vrai, insista-t-il, sur un geste épouvanté de sa sœur, j'ai fait des faux, et j'ai volé... Ah ! pas pour moi, pour une femme. J'ai une maîtresse que j'aime passionnément. Elle a eu besoin de cet argent. Elle avait des dettes. Elle allait être saisie, jetée sur le pavé. J'ai perdu la tête. J'ai volé pour elle. Je n'essaie pas de nier. C'est ainsi.

— Et notre père le sait !... s'écria Julie.

— Il le sait. Mais, devant sa douleur, j'ai eu la force de lui mentir. J'ai inventé une explication qu'il a crue, pour quelques heures. Car, si je ne rends pas ces cinq mille francs avant midi, je te le répète, avant midi, c'est la prison, c'est les assises, c'est le bagne...

— Et Jean le sait aussi ? demanda la jeune fille

— Il le sait aussi, répondit Antoine, mais lui, il a été infâme. Ah ! je ne te souhaite pas d'avoir jamais besoin de sa pitié... C'est pour cela, parce que je n'ai rien trouvé dans son cœur, que je suis venu me jeter dans le tien. Julie, ma chère Julie, que je suis malheureux !... Il avait pris sa tête dans ses mains, et il répétait : Que je suis malheureux ! La prison, les assises, le bagne !... Mais je n'irai pas. Non, je n'irai pas !...

La funeste décision d'un désespéré qui a dans les chambres

de son revolver de quoi ne pas survivre au déshonneur émanait de toute sa personne. Sa sœur, qui le connaissait cependant si bien, n'en fut pas moins la dupe de cette mimique, qui n'était pas tout à fait menteuse; elle s'élança vers le comédien et, lui saisissant les mains, elle le suppliait:

— Antoine, jure-moi que tu ne penses pas à te tuer! Jure-le!... Mais non, un homme ne se tue pas à ton âge, pour une heure d'égarement! Voilà donc pourquoi papa était dans cet état à dîner... Tu aurais mieux fait de tout lui avouer. Il te les aurait trouvés, ces cinq mille francs.... Il n'y a que lui qui puisse te les avoir. Que lui!... Ah! si je pouvais, moi! Si... — Elle s'interrompit de parler pendant un temps bien court, mais qui parut interminable au jeune homme. Visiblement une idée lui traversait l'esprit. Quelle idée, sinon celle qu'il aurait tant voulu lui suggérer, sans être obligé de la formuler avec des mots? Non moins visiblement, quelle que fût cette idée, elle infligeait à la jeune fille un sursaut d'horreur, car elle avait frissonné de ses minces épaules, secoué sa tête à plusieurs reprises, et, comme malgré elle, répondu à ses propres pensées un: « Non, mais c'est impossible! » soupiré plutôt que prononcé, et qu'Antoine devina lui aussi plutôt qu'il ne l'entendit. Mais était-ce bien l'image de Rumesnil qui était venue s'offrir soudain à elle? Était-ce à la possibilité de lui demander un secours d'argent pour son frère qu'elle disait ce non, avec ce frémissement de révolte? La circonstance était trop pressante, les instans trop strictement comptés, pour qu'Antoine laissât dans le doute un point duquel dépendait sa meilleure chance de salut. Ceci soit dit non pas pour l'excuser d'une demande qui enveloppait, en toute hypothèse, une affreuse grossièreté, mais pour en expliquer la vraie portée à ses yeux: il n'avait jamais su exactement les rapports de sa sœur avec son ancien camarade de Louis-le-Grand. Que les deux jeunes gens fussent en coquetterie, vingt indices le lui avaient révélé. Jusqu'où Julie avait-elle poussé cette coquetterie? Il l'ignorait. Il croyait qu'elle voulait se faire épouser, et il l'approuvait de cette ambition. Il ne s'en était pas caché dans son entretien avec Jean après la scène du déjeuner, mais on se souvient qu'il avait ajouté: « Elle a de la défense, notre petite sœur! » Cette métaphore de maquignon signifiait dans la bouche de l'habitué des champs de courses que la jeune fille avait dû accorder à Rumesnil juste assez pour porter son désir à son comble, pas assez pour l'as-

souvir. Est-il besoin d'ajouter qu'il ne l'approuvait pas moins de cet honnête aguichage? Qu'elle pût être assez passionnée, assez sincère, assez faible tout simplement, — il eût dit dans son langage : assez *gaffeuse*, — pour être la maîtresse de celui dont elle rêvait de devenir la femme, ce soupçon ne lui était pas encore venu sérieusement, quoique sa précoce expérience l'eût déjà fort déniaisé. La fréquentation intime d'une Mme d'Azay ouvre toutes sortes de cases dans le cerveau d'un garçon de vingt-cinq ans, surtout lorsqu'il est un demi-Méridional. Antoine se rendait déjà compte que les relations d'un homme avec une femme, quand celle-ci est jolie et celui-là entreprenant, ne sont jamais tout à fait définies, que la volonté féminine demeure toujours à la merci d'une surprise, comme la volonté masculine est toujours à la veille d'une brutalité. Il y a un domaine obscur et profond des sens où les résolutions les plus fermes s'amollissent et se fondent. La familiarité physique y aboutit si vite! C'était la simple et tragique histoire de Julie : elle avait été d'abord tout naïvement flattée d'être remarquée par Rumesnil. Ce premier petit sentiment de vanité l'avait conduite à être un peu coquette avec le jeune noble. La coquetterie l'avait amenée à un rien de légèreté. Où eût-elle trouvé un appui contre cet entraînement que l'adroit séducteur avait eu l'instinct de rendre presque insensible? Pour elle non plus, les doctrines abstraites, par lesquelles son déraisonnable père prétendait remplacer l'efficace et vivante force de la foi religieuse, n'avaient pu être un élément suffisant de résistance morale. Et puis, elle avait lu trop de livres et au hasard. Trop de vagues aspirations soulevaient son être vers une existence un peu large, un peu comblée, où elle pût épanouir ses facultés. A quoi bon avoir goûté les poètes, appris l'histoire de l'art, connu la finesse de la pensée libre, si toute cette culture doit se résumer dans des préparations d'examens pour entrer à Sèvres, d'examens pour en sortir, et, avec quel horizon : l'aride et pauvre carrière d'un professeur femme dans un lycée de filles? Julie était avec cela très indépendante, allant et venant toute seule de la maison à ses cours et de ses cours à la maison, d'après les grands principes : le progrès moderne, et l'égalité entre les sexes, et l'admiration des Anglo-Saxons! Son petit roman s'était précisé. Aux conversations rue Claude-Bernard avec le camarade de ses frères, et devant témoins, avaient succédé les conversations dans la rue, quelques mots seulement d'abord, au hasard de

rencontres que Rumesnil, qui savait ses heures de sortie, avait rendues plus fréquentes. Ensuite était venu le tour des conversations plus longues, ensuite un échange de billets, presque insignifians au début, et aussitôt plus tendres. Le machiavélique dessein qu'Antoine avait prêté si gratuitement à la jeune fille ne s'était formé que peu à peu. Voyant Rumesnil si empressé auprès d'elle, sachant l'amitié qui l'unissait à Jean, persuadée de la sincérité de ses opinions généreuses, comment n'eût-elle pas laissé naître et grandir en elle l'espérance d'un mariage, qu'elle n'aurait pas cherché, s'il ne s'était, pour ainsi dire, offert à elle ? Encore ici le vice d'origine de la famille avait fait son œuvre d'empoisonnement social : la fille du fonctionnaire, romanesque et tentée par l'émotion, pauvre et tentée par la fortune, plébéienne et tentée enfantinement par le prestige d'un amoureux aristocratique, avait, elle aussi, été, dans cette aventure, la victime d'une sensibilité en désaccord avec son milieu. Son intrigue avec Rumesnil avait été une forme de sa secrète révolte contre le sort. Les ordinaires épisodes s'étaient succédé, de la correspondance aux rendez-vous, des rendez-vous aux baisers, des promenades dans les coins déserts aux promenades en fiacre. Enfin, d'imprudence en imprudence, la malheureuse avait fini par se laisser entraîner, troublée, énervée, à moitié vaincue, dans le petit appartement meublé, banal et sinistre théâtre des chutes de cet ordre. Il y avait deux mois que Rumesnil était son amant, sans qu'un seul des mots qui s'étaient prononcés depuis lors pût autoriser Julie à même supposer qu'il pensât à l'épouser, et, découverte qui la bouleversait d'une épouvante continue, il y avait quinze jours qu'elle se savait enceinte. C'était à cette plaie, ouverte dans ce cœur de jeune fille et si envenimée déjà, qu'Antoine se préparait à toucher, avec une brutalité inconsciente qui allait la faire crier de douleur et lui apprendre ce qu'il ignorait.

— Tu aurais voulu que je dise la vérité à mon père, à lui ? reprit-il... Jamais ! Tu as vu toi-même dans quel état l'avait mis un simple soupçon. A tout prix, il faut qu'il ignore toujours tout. Il me chasserait. Il ne comprendrait pas. Tu sais comme il est intransigeant quand il s'agit des principes... Et puis, où les trouverait-il, ces cinq mille francs ? Il n'en a jamais eu deux cents devant lui ! Et supposons qu'il trouve à les emprunter, à Barentin, par exemple. Pour ce que ça lui coûte, l'argent, à ce panamiste ! — Papa voudrait les rendre. Je le verrais dans

des répétitions, de nouvelles répétitions, lui qui s'en écrase déjà, et pour moi ! Non. Il ne doit rien savoir. J'aimerais mieux disparaître... Il épiait du coin de l'œil l'effet de sa magnanimité filiale, et, comme il vit que sa sœur était émue, il jugea l'instant favorable et il osa continuer : « Non, Julie, ce n'est pas le père qui peut me sauver. C'est toi... »

— Moi ?... demanda-t-elle, avec une surprise où ne se mêlait encore aucun soupçon.

— Oui, toi... répéta-t-il. Remarque bien qu'il ne s'agit que d'un emprunt. Cet emprunt, il dépend de toi de me le faciliter. J'obtiendrai vingt-quatre heures de M. Berthier, si je lui promets que les cinq mille francs seront payés certainement... Il y a trop d'intérêt... Un mot de toi à Rumesnil (le coup était porté), en lui disant que c'est pour moi, bien entendu, que j'ai perdu cet argent à la Bourse, par exemple, et que, si je ne l'ai pas versé demain, je perds ma place à mon bureau, cela suffira. Il ne te refusera pas... Tu le sais bien...

A mesure qu'il parlait, il pouvait voir les traits de la jeune fille se contracter et une expression passer dans ses yeux, qu'il ne lui connaissait pas. Les sentimens que le nom de son amant, prononcé ainsi par ce frère implacable, soulevait en elle, étaient si forts que son cœur en battit jusque dans sa gorge, et, pour un instant, elle perdit la voix. Si habituée fût-elle à se dominer, depuis des mois qu'elle se cachait des siens à toute heure, elle ne put pas entièrement dissimuler ce signe d'un trouble trop extraordinaire pour n'être pas cruellement significatif. Elle eut pourtant le courage de répondre, avec une espèce d'indifférence jouée, — mais l'accent altéré démentait les mots :

— Et pourquoi à Rumesnil ! Pourquoi moi? Pourquoi ne me refuserait-il pas ?.. Explique-toi, je te prie, autrement que par énigmes...

— Pourquoi ?.. dit Antoine du ton impatient d'un homme qui a prétendu traiter d'une affaire délicate à demi-mot, et qui, rencontrant chez son interlocuteur un parti pris de ne pas comprendre, s'irrite et lui fait sentir la pointe. — Parce qu'il est en *flirt* avec toi et qu'il t'aime, tout simplement. N'essaie pas d'ergoter, je te prie. Votre petit manège crève les yeux. Tu trouves cela naturel, toi, s'il ne t'aimait pas, qu'il vienne faire des visites comme celle d'aujourd'hui, sous le prétexte de causer avec Jean, alors qu'il sait parfaitement que Jean n'y est pas, et qu'il reste

une heure à causer, avec qui? Je te le demande. Et s'il ne t'aime pas, je te demande encore quelle raison il avait de t'attendre au coin de la rue Lhomond et de la rue Amyot, l'été dernier, quand tu allais encore à ton collège? Et toi, tu avais bien soin de prendre toujours par là, comme par hasard, au lieu d'aller tout droit par la rue d'Ulm et la rue Gay-Lussac. Ne dis pas non. Je vous ai vus marcher ensemble, tout comme tu as vu Jean et Mlle Ferrand. Seulement il manquait le père... Enfin, vous vous êtes si peu cachés, que même ce benêt de Jean s'est aperçu de quelque chose. Il m'en a parlé, pas plus tard qu'aujourd'hui. Je lui ai répondu, ce que je pense, que tu es parfaitement dans ton droit de vouloir un jour mettre sur tes cartes : *Comtesse Adhémar de Rumesnil*, et j'ai l'idée que la maman Monneron n'en serait pas fâchée non plus. Sans cela, elle n'aurait pas toujours à donner un ordre dans une autre partie de l'appartement, quand Adhémar est au salon... Peut-être serait-elle moins indulgente, pourtant, si elle savait que vous ne vous contentez pas de ces tête-à-tête familiaux. Car vous en avez d'autres, et par-dessus le marché une correspondance... Entre parenthèses, quand tu voudras charger quelqu'un de mettre tes lettres à la poste et qui ne bavarde pas, donne-les-moi plutôt qu'au jeune Gaspard, et quand tu voudras en recevoir dont l'écriture soit déguisée, dis à ton correspondant de ne pas employer du papier à son chiffre. Ça traîne chez les concierges, les lettres, et il peut y avoir des indiscrets pour regarder les enveloppes... Que tout cela ne t'empêche pas d'envoyer tout de même celle que tu étais en train d'écrire, quand je suis entré... Seulement, si elle est pour lui, ajouta-t-il, — comme Julie avait fait le geste instinctif de placer sa main sur le buvard, — tu vas y ajouter un post-scriptum, où tu lui demandes de venir rue Claude-Bernard, ou bien à l'angle de la rue Amyot, à ton choix, et aujourd'hui même. Tu lui expliqueras mon affaire comme il est convenu, et, avant ce soir, nous aurons les cinq mille francs.

— Je ne lui expliquerai rien, dit Julie, d'une voix décidée maintenant... Et tu n'auras pas les cinq mille francs, du moins par moi. Je ne demanderai pas à M. de Rumesnil de nous prêter de l'argent, entends-tu? Je ne le demanderai pas.

Elle avait croisé les bras pour répondre à son frère, et elle s'était assise de côté sur le bord de la table à écrire, penchant sa petite tête en arrière, dans une attitude de résolution. Si diffé-

rente d'Antoine par tant de côtés de sa nature troublée et passionnée, mais sans bassesse, elle lui ressemblait par ces espèces d'insolences froides dont elle était coutumière, comme lui, dans les minutes difficiles. Le ton du jeune homme se fit plus impatient encore pour insister :

— Et tu crois qu'un procès fait à ton frère, avec des comptes rendus dans les journaux, avancera beaucoup ton mariage?...

— Je ne crois rien, répliqua la jeune fille, sinon que je ne demanderai pas d'argent à M. de Rumesnil...

— Même si j'avais dans la main la preuve de votre intrigue?... dit Antoine, et, avant que Julie eût pu l'en empêcher, il s'était saisi du buvard, en ajoutant : — Et que je la montre au père?...

— Montre-lui cette lettre, si tu veux, répondit-elle. Après le faux et le vol, le chantage, c'est complet...

Ses bras étaient toujours croisés sur sa maigre poitrine, sa tête toujours défiante. Un frémissement de dégoût avait seul relevé les coins de sa bouche. Devant cette immobilité méprisante, Antoine eut-il honte, ou bien pensa-t-il que la lettre commencée n'était pas pour Rumesnil? Toujours est-il que, reposant le buvard sur la table, il dit :

— J'ai voulu te faire peur, voilà tout. Tu n'as pas plus de cœur que Jean...

Puis, employant une nouvelle forme de menace, mais sans se douter lui-même de son degré d'action sur la malheureuse enfant :

— D'ailleurs, puisque tu me refuses cette démarche, je me passerai de toi. J'irai chez Rumesnil moi-même. C'est une humiliation que tu aurais pu m'épargner. Je la supporterai. Je n'en suis plus là...

— Tu ne feras pas cela,... s'écria la jeune fille. Cette fois, il vit qu'il avait réussi à la toucher vraiment et à la place sensible. Devant cette soudaine résolution de son frère, elle avait eu peur en effet. Le sang-froid qu'elle avait l'énergie de garder depuis le début de cet horrible entretien commençait de l'abandonner. Elle venait de voir en imagination son amant recevant la visite d'Antoine, et son regard quand ils se retrouveraient en face l'un de l'autre, elle et lui, elle qui n'avait pu encore trouver le courage de lui annoncer sa grossesse, tant l'arrière-fond de ces yeux clairs de Rumesnil, qui savaient être si doux et si durs tour à tour, lui causait parfois d'invincibles malaises. Elle répéta :

« Tu ne feras pas cela... » Puis, marchant sur lui et s'enfiévrant de ses propres paroles : — Après ce que tu m'as dit tout à l'heure, après ce que tu penses, c'est le dernier homme à qui tu puisses t'adresser, le dernier, le dernier ! répéta-t-elle. — Mais tu le comprends bien, voyons ! Ce serait comme si je t'avais envoyé. Jamais il ne croirait que tu n'es pas d'accord avec moi d'abord, avec Jean ensuite, amis comme ils sont. Moi, Jean, toi-même, tu nous déshonorerais tous. Ma mère aussi et mon père aussi. Comment lui persuaderas-tu que tu ne leur as pas parlé avant d'aller chez lui ? Tous, tous, tous déshonorés !... Ce qu'il y a déjà est pourtant assez !... gémit-elle d'une voix profonde. Il y passait le frisson révolté de sa chair, cette chair où elle savait qu'elle portait un enfant de celui par qui son frère voulait se faire donner de l'argent. Une seconde l'aveu fut sur le bord de sa bouche, qui ne le proféra pas. Elle en fut empêchée par l'éclair sans pitié qui brillait dans les prunelles du faussaire, et par l'accent brutal qu'il eut pour répondre à cette imploration :

— Tu oublies que Rumesnil a été avec moi au collège et que ce titre suffit pour autoriser une démarche comme il s'en fait tous les jours entre anciens camarades. J'irai chez lui, je te le répète, lui demander cet argent demain, à moins que tu n'aies à me donner, pour m'en empêcher, une raison absolument grave... Y en a-t-il une ? réponds-moi, par oui ou par non...

— Et quelle autre raison veux-tu qu'il y ait ?... dit Julie. Son cœur s'était soudain refermé. Elle avait frémi d'avoir été sur le point de livrer son plus poignant secret à ce garçon si brutal de nature, et à qui la transe du danger donnait à ce moment une physionomie et une âme de bandit. Elle pressa ses petites mains crispées sur son visage, convulsivement, comme pour ramasser toute l'énergie dont elle était capable. Puis, regardant son frère de nouveau avec son mépris de tout à l'heure et reprenant cette même attitude si douloureuse de ses bras croisés, elle lui dit, en saccadant ses mots : — Tu as obtenu ce que tu voulais. C'est moi qui parlerai à Rumesnil. Honte pour honte, j'aime mieux celle-là, elle est moins ignoble. Je lui écrirai pour un rendez-vous, et je ferai la demande... Et maintenant, va-t'en !...

— Pas avant de t'avoir remerciée, répondit le jeune homme, qui s'avançait vers elle. Ah ! Julie, tu me sauves !..

— Va-t'en ! reprit-elle avec plus de force, en se reculant loin de lui, et serrant ses bras plus étroitement contre son sein.

— Et quand me remettras-tu cette lettre? dit-il après un silence. Tu sais que le temps presse. Je tiens à la porter moi-même avant d'aller à mon bureau...

— Tu l'auras à huit heures, fit-elle, et, avec un éclat d'impérieuse colère qui le fit sortir de la chambre: Ne me demande pas de l'écrire maintenant. Je ne peux pas... Mais va-t'en donc! Va-t'en!...

Ce retournement subit de volonté, les alternatives de révolte et de passion, de fierté blessée et de violence que la jeune fille avait traversées devant lui, sa physionomie empreinte d'une telle souffrance, la voix qui par momens lui manquait, tous ces signes de la tragédie intérieure provoquée par le seul nom de Rumesnil avaient trop démontré à Antoine que ses relations avec le jeune noble ne se bornaient pas à un enfantillage d'une clandestine, mais innocente, coquetterie. Dans le train ordinaire de la vie, Antoine en eût été remué, en dépit de son féroce égoïsme, au moins dans son amour-propre de frère et peut-être dans ce qui lui restait de cœur. Il y a dans les fautes d'une jeune fille, quand elle n'est pas simplement une vicieuse, une part de fatalité qui la rend si pitoyable de les avoir commises! Elle a beau avoir, comme une Julie Monneron, suivi tous les cours de morale et de psychologie, d'histoire philosophique et de sciences naturelles qui chargent l'absurde programme des lycées destinés à son sexe, — elle n'est qu'une enfant et une ignorante enfant. Elle l'est, même après la lecture des mauvais romans et des mauvaises comédies, des bas journaux et des prétentieuses revues qu'elle a pu dévorer pour se mettre au courant de l'actualité parisienne. Elle l'est même dans l'affirmation des plus hardies théories, et quand elle se croit matérialiste, anarchiste et féministe! Ce qu'elle détruit dans son avenir en s'abandonnant à des légèretés dont la moindre surveillance intelligente la protégerait, elle l'ignore; et elle se perd à jamais par des égaremens dont le point de départ a été parfois, comme pour la pauvre Julie, une imprudence et une puérilité. Antoine éprouva bien, une fois revenu dans sa chambre, un serrement de cœur, à l'idée que l'attitude de sa sœur dans cette pénible scène ne s'expliquait guère si elle n'était pas la maîtresse de leur camarade. Mais plus cette liaison était intime, plus les chances de succès étaient grandes pour la démarche à laquelle il l'avait enfin déterminée, — pourvu cependant qu'elle ne revînt pas sur sa résolution...

— Eh bien! conclut-il en s'endormant, vers les quatre heures du matin, si elle a changé d'idée, c'est moi qui la ferai, la démarche, mais sans avertir Julie, cette fois. Elle n'aurait qu'à prendre les devans et à prévenir Rumesnil qu'elle ne s'y intéresse pas. Elle en est capable. Bah! Je tiens le bon bout maintenant...

Quand il se réveilla du sommeil fiévreux qui répare pourtant dans les organismes de son âge l'usure d'émotions pareilles, son parti pris n'avait pas changé. Ou bien Julie tiendrait sa parole, ou bien il verrait lui-même Rumesnil. Dans l'un et dans l'autre cas, il se croyait sûr d'avoir l'argent. Cette certitude eut du moins cet avantage qu'il aborda son père, pour lui dire bonjour, quand ils se retrouvèrent à l'heure du tout premier déjeuner, avec une tranquillité relative, où celui-ci voulut voir une nouvelle preuve d'une innocence de laquelle il n'aurait pas douté sans un remords. Son seul rappel de la terrible explication de la nuit fut cette phrase qu'il dit à l'imposteur, en l'attirant pour une minute hors de la salle à manger, dans son cabinet de travail :

— Tu annonceras ma visite à M. Berthier pour les deux heures. Je tiens à le remercier et à lui demander son indulgence pour le malheureux que tu vas être obligé de dénoncer. Explique-lui que je suis retenu ce matin par deux répétitions. Mais toi, sois là dès l'ouverture du bureau. Chaque minute qui se passe sans que tu te sois justifié, c'est comme une tache de boue que je verrais tomber sur notre nom. Je n'en ai pas dormi de la nuit. Mais pas un mot à ta mère surtout! Elle en ferait une maladie...

Les traces de cette cruelle insomnie ne se lisaient que trop sur le masque ravagé du professeur quand il s'assit à table, pour y prendre comme d'habitude le demi-bol de café noir où il trempait un croissant d'un sou, frugal repas qui le conduisait jusqu'à midi, avec deux heures de classe quelquefois et une leçon particulière dans l'intervalle! Ce café n'était pas toujours du matin et il était rarement chaud. La cuisinière, avant d'aller au marché, dressait les couverts à la va-vite et posait à même la toile cirée, tout éraillée et marquée de ronds par les plats, le filtre en fer émaillé et le pot de faïence qui contenaient le café et le lait destinés à la famille. Elle avait réchauffé le tout sur le fourneau à gaz, en y ajoutant ce qui restait de la veille, et

si le professeur, qui travaillait depuis les six heures, s'oubliait cinq minutes de trop sur ses copies, il risquait de ne se verser qu'une lavasse tiède et noire qu'il absorbait avec son mépris systématique pour le monde extérieur, et il disait :

— Si *Médor* n'est pas content, ça le regarde...

Cette formule énigmatique signifiait qu'il reconnaissait en lui deux êtres : l'un, le vrai, le « moi » raisonnable et raisonnant, constitué par les idées pures, l'homme en soi de la Déclaration des Droits; l'autre, l'animal inférieur, fait pour obéir au premier, comme le chien à son maître. C'était la bête qu'il qualifiait gaîment de ce prénom familier. Hélas ! le pauvre *Médor* était bien vieux, bien cassé, ce matin-là, et son maître intérieur ne valait pas beaucoup plus que lui, malgré qu'il ne se permît pas de s'abandonner au soupçon. Il avait été trop ébranlé la veille. Son évidente mélancolie aurait dû frapper sa femme, car il demeurait silencieux contre sa coutume, et grignotait son croissant, en regardant d'un œil distrait son journal favori, qu'il ne commentait pas de ses phrases habituelles sur la nécessité d'arracher l'éducation de la jeunesse au clergé, par exemple. — Elles eussent été en situation, entre Julie, Antoine et Gaspard ! — Mme Monneron avait ce trait commun à toutes les personnes foncièrement despotiques : elle n'étudiait les autres que dans les momens où elle avait besoin d'eux, et pour s'en servir. Elle ne prenait pas plus garde à son mari, en ce moment, qu'à sa fille, qui était venue s'asseoir à la table du déjeuner toute défaite aussi, et qu'à son fils Jean, dont les yeux, tour à tour fixés sur son père et sur son frère, trahissaient l'irritation profonde. Elle portait une « matinée » de cachemire vieux-rose, avec un jabot de dentelles noires et des volans assortis à la jupe de même étoffe. Ce costume trop chargé, acheté à une vente de « soldes, » donnait un air falot à son visage bouffi qu'encadraient des rangées serrées de papillotes, préparation de la coiffure compliquée de l'après-midi. La *pointe* traditionnelle des Provençales protégeait son chignon. Sa toilette avait consisté dans un débarbouillage hâtif, complété par une application de poudre de riz, faite si vite qu'un nuage était tombé de la houppette sur l'étoffe du corsage, couvert de traînées blanches. Elle mangeait, les coudes posés sur la table et tenant son bol d'une main à la portée de sa bouche, sa cuillère de l'autre. Elle n'était préoccupée que d'un catalogue illustré qu'elle avait devant ses yeux et qui donnait

le détail de l'exposition de saison d'un grand magasin. Elle lisait tout haut les chiffres :

— Quinze francs quatre-vingt-quinze, un véritable renard noir !... C'est bien dans mes prix. Qu'en penses-tu, Julie ?... Cette fois, je ne me laisserai pas attraper comme l'année dernière, tu te rappelles, avec leur fausse zibeline ?...

— Celle dont tous les poils s'en sont allés à la première pluie,.. interrompit Gaspard. Cette allusion à une des innombrables mésaventures où la manie d'acheter au rabais des choses d'apparat entraînait sans cesse la Méridionale ne fut pas précisément de son goût. Elle darda sur son fils favori un regard presque colère, en lui disant, sans se douter de l'ironie d'un pareil reproche, dans sa bouche, à elle :

— Tu trouves ça drôle, toi, de voir s'en aller ainsi, pour rien, l'argent que ton pauvre père a tant de peine à gagner? Mange plutôt ton chocolat tranquillement...

Le potache était en effet le seul de la maisonnée à qui fût réservée cette gâterie. Il fit le geste d'obéir à sa mère en humant avec un claquement des lèvres une partie de son bol, et il répondit :

— C'est vrai que c'est du nanan. Mais je le mérite, avoue-le, petite mère. Je suis un type si *chic*... Il n'y a que moi d'un peu rigolo ici. Reluque-moi donc ces trombines... Tiens, ça t'offense, mademoiselle Julie Navet!...

Julie s'était en effet levée de table, au moment où le collégien avait commencé ses gentillesses de jeune singe mal éduqué. Elle sortit de la chambre, sans même avoir l'air de l'avoir entendu, et aussitôt Antoine la suivit...

— Eh bien? lui dit-il, quand ils furent seuls dans le couloir, tu as la lettre pour Rumesnil?

— Non, fit-elle, et j'ai réfléchi, je ne l'écrirai pas...

Elle avait regardé son frère en prononçant cette phrase, avec le même air de défi que cette nuit, préparée à rencontrer la même menace, et, cette fois, à y tenir tête. Elle demeura toute déconcertée d'entendre, au contraire, Antoine lui répondre :

— Je m'y attendais. Tu as peut-être raison... J'ai réfléchi d'ailleurs, moi aussi, et j'ai trouvé un autre moyen. Je regrette de t'avoir parlé comme je t'ai parlé... Mais, tu sais, l'affolement... Puis, regardant sa montre : Nous recauserons de cela plus tard. Il faut que je sois à mon bureau à temps pour voir Berthier seul...

— Que s'est-il passé? se demanda la jeune fille, quand le félin personnage eut disparu du vestibule. Elle l'entendit qui ouvrait la porte d'entrée. Il descendait l'escalier. Se rendait-il vraiment à son bureau? Elle avait eu, en l'écoutant, la sensation physique du mensonge. Un instinct qu'elle ne raisonna pas la fit soudain courir dans le salon et ouvrir une des fenêtres qui donnaient sur la rue Claude-Bernard. Elle aperçut Antoine, debout sur le trottoir et qui, de sa canne, faisait signe à un fiacre de s'arrêter. Il y monta et donna au cocher une adresse que Julie n'entendit pas, mais elle vit la voiture tourner, remonter et s'engager dans la rue Gay-Lussac. Or, le bureau C du *Grand Comptoir* était établi près de la Halle aux Vins, dans la portion du boulevard Saint-Germain qui touche à la rue de Poissy. C'était la direction opposée. Où allait donc Antoine? « Il va rue de Varenne, » se répondit-elle. A la pensée qu'avant un quart d'heure, il sonnerait peut-être à la porte de l'hôtel où habitaient les Rumesnil, — cette grande porte cochère en niche qu'elle connaissait si bien pour avoir tant rêvé, enfantinement, au jour où elle en franchirait le seuil dans son coupé de comtesse! — son sang se glaça dans ses veines. Elle dut s'asseoir, tant la secousse de cette émotion avait été forte. Puis, tout de suite, elle se dit : « Comment empêcher cela? Que faire? » Courir elle-même rue de Varenne, et arriver avant son frère? Quand le respect de sa propre dignité ne le lui eût pas interdit, elle n'avait pas le temps matériel. Elle n'était même pas habillée!... Envoyer un mot à Rumesnil, lui enjoignant de ne pas rendre à son frère le service que celui-ci lui demanderait? Par qui l'expédier?... En proie à cette fièvre d'angoisse imaginative, elle avait un besoin physique d'agir, et vite, mais comment? comment? C'est alors que cette autre suite d'idées s'empara d'elle : « Je ne suis pas absolument certaine qu'Antoine est chez Rumesnil. Il peut tout de même avoir hésité et cherché par ailleurs... S'il y va, Rumesnil ne sera peut-être pas là? S'il y est, peut-être ne recevra-t-il pas Antoine?... S'il le reçoit, peut-être n'aura-t-il pas la somme là, et le remettra-t-il à plus tard?.... Si les cinq mille francs étaient payés d'ici là!... Oui, il faut qu'ils soient payés... Il le faut. Mais comment encore?... » Un plan s'ébauchait dans son esprit, celui de le trouver, de son côté, cet argent, et tout de suite. Une fois trouvé, de deux choses, l'une : ou bien Rumesnil l'aurait prêté déjà et on le lui rendrait, ou bien il ne l'aurait

pas encore prêté, soit faute de l'avoir à sa portée, soit parce que la démarche d'Antoine n'aurait pas eu lieu. La restitution faite au bureau, cette démarche n'aurait plus lieu... Mais à qui s'adresser? D'où les faire sortir, ces cinq billets bleus qui ne pouvaient pas, qui ne devaient pas venir de l'amant? Rien qu'à l'horreur que lui donnait la seule pensée de ce service d'argent rendu par Adhémar à quelqu'un des siens, Julie eût pu mesurer sa défiance maladive à l'égard du jeune homme à qui elle s'était pourtant abandonnée et dont dépendait tout son avenir de femme. Quelle misère!... Elle eut de nouveau à cette minute un de ces accès de détresse totale, comme elle en traversait sans cesse depuis qu'elle était la maîtresse de cet amant qui était libre et qui pas une fois ne lui avait, dans les causeries intimes de leurs rendez-vous, fait même la plus lointaine allusion à un mariage. Elle se prit à pleurer, pleurer indéfiniment, silencieusement. Puis, la sonnerie d'une église voisine lui étant arrivée à travers la fenêtre demeurée ouverte, elle écouta d'une attention toute machinale et regarda sa montre :

— « Neuf heures et demie, se dit-elle, le temps passe, et je ne trouve rien. Si j'allais parler à mon père, cependant? Antoine avait raison. Son ami Barentin lui prêterait certainement cinq mille francs. Il faudrait les rendre. Il aurait à travailler pour cela, encore davantage!... Ah! qu'il travaille et que nous ne devions pas cet argent à Rumesnil! C'est lui notre père, après tout, et il est responsable de ce qui arrive... » Elle ne se fut pas plutôt formulé mentalement cette phrase que sa conscience en perçut, avec une acuité affreuse, toute l'injuste cruauté. Était-ce vraiment la faute du fonctionnaire gêné s'il avait transmis à ses enfans une certaine sorte d'âme, sans leur donner en même temps les conditions où cette âme eût pu se développer sainement et heureusement? Les avait-il eues lui-même, ces conditions? Dans leur première jeunesse, que de fois, elle et Jean, alors qu'ils étaient en intimité, avaient discuté ainsi sur le caractère de leurs parens et toujours pour aboutir à ce reproche et à cette absolution : leur père avait mis toute sa famille dans des circonstances bien défavorables, et ce n'était pas sa faute! « Il a toujours fait ce qu'il a pu. *Il ne sait pas...* » Cette parole de Jean, qui lui revint à la mémoire, lui rendit présente l'image de ce frère, si différent de l'autre, et dont elle s'était éloignée, à cause de cette différence même, parce qu'elle avait,

dans des heures de tentation mauvaise, appréhendé ce qu'elle appelait alors son pédantisme... Mais, si quelqu'un pouvait l'aider dans cet instant, c'était lui! « Comment n'y ai-je pas songé plus tôt? » se dit-elle. Elle venait de voir en esprit, à côté de son frère, ses deux amis, Rumesnil et Crémieu-Dax. Cet argent, qu'Antoine avait conçu l'horrible idée de devoir au premier, pourquoi Jean ne l'emprunterait-il pas au second? Il le pouvait sans déshonneur, et aussi avec la certitude d'avoir du temps pour acquitter cette dette. Elle l'y aiderait! Dès cet hiver, elle chercherait des leçons, elle trouverait des travaux de traduction. Et puis, si l'événement qu'elle continuait à espérer contre toute espérance s'accomplissait, si elle épousait le père de l'enfant qu'elle portait dans son sein, alors elle n'aurait plus à rougir de demander à son mari ce qu'elle avait tant de honte à devoir à son amant!...

La pauvre enfant n'eut pas plutôt conçu ce projet qu'elle l'exécuta, impulsivement, avec la rapidité que donne la sensation des momens comptés, de l'heure qui s'en va et qui emporte avec elle des occasions peut-être irremplaçables. Ce ne fut qu'en se trouvant en face de ce frère, son unique secours, qu'elle se rendit compte de l'impossibilité où elle était de lui parler de Rumesnil. Souvent depuis ces dernières semaines, et la veille encore, elle avait lu dans les prunelles de Jean qu'il devinait son secret, avec une telle rébellion de son être intime qu'elle avait été sur le point vingt fois de lui crier cet: « Eh bien! oui! » où se soulage la conscience du coupable, épuisé de lutter contre un soupçon trop juste. Cet aveu, elle ne pouvait pas le faire ainsi, dans la même phrase où elle allait dénoncer la hideuse vilenie de leur aîné. Et, si elle ne nommait pas Rumesnil, comment agir sur Jean qui avait dû refuser toute démarche à Antoine? C'était la traduction que Julie donnait à l'amère parole de celui-ci : « Je ne te souhaite point d'avoir jamais besoin de sa pitié. » Elle ne savait pas que le faussaire avait menti à l'autre et prétendu avoir par devers lui ces cinq mille francs dont le chiffre lui tintait dans les oreilles, tandis qu'elle entrait dans la chambre de son frère cadet. Il était assis à sa table, le front sur sa main, un livre devant lui qu'il ne lisait pas. A la vue de sa sœur, il esquissa un geste d'étonnement. Elle, de son côté, elle demeurait tout interdite, incapable de parler, et ne pouvant pas supporter de se taire, la tête comme vidée par l'excès de

l'émotion, avec ce « blanc » dans l'intelligence que connaissent bien tous ceux qui se sont trouvés, comme elle, engagés d'un coup, sans préparation, dans un entretien d'une tragique importance. Ils connaissent aussi cette soudaine poussée d'idées et de paroles, sorte de réaction spasmodique en nous de la faculté agissante et pensante contre cette paralysie d'une minute, qui fit soudain que Julie imagina, là, sur place, ce qu'elle pouvait dire à Jean sans lui nommer Rumesnil :

— Je viens te parler d'Antoine, commença-t-elle, te supplier d'avoir pitié de lui, pitié de notre père. Tu sais tout. Il me l'a dit, et aussi que tu avais été bien sévère pour lui... Je ne t'en blâme pas. Moi-même, quand il m'a avoué ses faux, il m'a fait horreur... Toute l'amertume que lui avait laissée au cœur la terrible scène de la nuit s'épanchait dans ces mots qu'elle répéta avec passion : — Oui, horreur. Mais c'est ton frère et c'est mon frère. C'est le fils de notre père. Il faut le sauver. Nous le devons...

— On ne sauve pas un être descendu à un certain degré de bassesse, répondit Jean. — Persuadé que le point de la restitution matérielle était réglé, il interprétait la phrase de sa sœur dans un sens uniquement moral. — Je comprends pourquoi il t'a parlé, continua-t-il. Il a senti qu'il était tout de même allé trop loin avec moi. Il a pensé que je te dénoncerais son infamie. Il me connaît bien ! Il a pris les devans, et il t'a joué la comédie du repentir pour que tu essaies de me faire revenir. Jamais ! Je lui ai lu trop avant dans le cœur !... Le malheureux ! Sa seule excuse est qu'il ne réalise même pas ce qu'il a fait. Ces faux ne sont pas des faux pour lui, ce sont des légèretés, des viremens, des emprunts d'argent un peu incorrects, et il se tient quitte vis-à-vis de sa conscience parce que sa malpropre opération de Bourse a réussi et qu'il a gagné de quoi restituer ce qu'il a volé...

— Il t'a dit cela ?... s'écria Julie, mais ce n'est pas vrai ! Il a peut-être joué à la Bourse, je l'ignore, mais ce dont je suis certaine, entends-tu, absolument certaine, c'est que la restitution dont tu parles, il ne peut pas la faire... Les cinq mille francs qu'il a détournés, il ne les a pas...

— Il ne les a pas ? répéta Jean. Ce n'est pas possible !...

— C'est tellement possible, reprit la jeune fille, que cette nuit, après t'avoir quitté, il est venu chez moi, me supplier de... Elle s'arrêta. Elle ne pouvait pas, même pour décider Jean, lui nommer, à lui, Rumesnil.

— Te supplier, de quoi ? interrogea le jeune homme, achève...

— De l'aider à trouver cet argent... répondit-elle. Ne me demande pas comment. Il était fou. Il ne faisait que me répéter : la prison, les assises, le bagne !... En ce moment, il est en train de battre Paris pour les chercher, ces cinq mille francs. J'apprendrais qu'il a tué pour se les procurer, je n'en serais pas étonnée. Il est acculé à une impasse. Il est capable de tout pour essayer d'en sortir. Mais rappelle-toi les crimes dont nous lisons le récit tous les jours. C'est comme cela qu'ils ont commencé. Il en est là, je te le jure, Jean. Crois-moi, mon frère. Ah ! si tu ne me crois pas, tu t'en repentiras peut-être toute ta vie...

— Je te crois, dit Jean, gagné lui-même par le trouble dont il voyait sa sœur possédée. Mais, ajouta-t-il avec désespoir, pourquoi ne m'a-t-il pas parlé à cœur ouvert ? J'aurais réfléchi. J'aurais cherché...

— Tu auras été trop dur pour lui, répondit-elle, — et, d'une voix profonde, dont il devait se rappeler l'accent plus tard, — il ne faut jamais être trop dur, vois-tu, quand on veut que le cœur s'ouvre. C'est ton aîné. Il a été humilié devant toi. Il a pensé qu'il se tirerait de ce mauvais pas et que tu n'en saurais rien... Mais il ne s'agit pas de ces discussions. Il s'agit que tu les trouves, toi, ces cinq mille francs, et ce matin même. Tu les porteras à son chef de bureau. M. Berthier ne déposera pas de plainte, et tout sera dit. Si le père était en danger, et s'il la lui fallait, cette somme, tu n'hésiterais pas à l'emprunter, n'est-ce pas ? Le père est en danger, c'est moi, Julie, qui te le dis. Mais pense donc ! Qu'Antoine commette une nouvelle infamie et qu'elle retombe sur lui, qu'elle le déshonore !... Et toi, c'est si facile ! Il y a une personne qui peut te prêter, cet argent, et tout de suite, c'est Crémieu-Dax !... C'est dur, je le comprends, de tendre la main, même à quelqu'un qu'on aime. Marche sur ton orgueil, Jean ; si ce n'est pas pour lui, pour notre père, pour notre nom, pour nous !... Va chez Crémieu-Dax, pas demain, pas cette après-midi ; tout de suite... Elle répéta : — pour notre père !...

Elle n'ajouta pas « pour moi, » mais tout en elle le poussait, ce cri de détresse. Il n'y avait pas un de ses mots qui ne signifiât l'horrible chose qu'elle voyait distinctement et qu'elle ne voulait pas dire : Rumesnil donnant cet argent à Antoine, et la soupçonnant, soupçonnant tous les siens d'être les complices plus ou moins consciens du maître-chanteur et se jugeant quitte avec

elle parce qu'il l'aurait payée ainsi. En évoquant l'image de Joseph Monneron, elle avait trouvé l'argument irrésistible, celui qui aurait raison de tout chez Jean, puisqu'il avait déjà eu raison de son amour pour Brigitte Ferrand. Julie n'avait pas fini de parler qu'il était déjà debout, cherchant son pardessus et son chapeau.

— Je vais chez Crémieu-Dax, dit-il, c'est toi qui es dans le vrai. Pourvu seulement qu'Antoine n'ait rien fait encore!

— Il n'a pas eu le temps, répondit Julie. Sois sûr qu'il aura eu l'idée d'aller chez M. Berthier d'abord... demander un délai. Ah! mon Jean, dit-elle avec emportement, tu ne sauras jamais combien je t'estime, comme je t'admire, comme je t'aime!

Elle prit son frère dans ses bras et le serra contre elle, à lui faire mal. Puis elle l'accompagna à travers le couloir. Ils devaient passer devant le cabinet de travail où le professeur donnait la répétition dont il avait parlé à Antoine. Sa voix leur arriva à travers la porte. Il expliquait à son élève un passage du *Conciones*, le discours de Caton contre le luxe, dans Salluste.

— *Construere maria*, déclamait-il, et il y avait de l'enthousiasme dans sa voix : Vous traduisez : *construire des villas dans la mer!* Où voyez-vous ce mot de villas? Traduisez le texte, Salluste a écrit : *construire la mer*, traduisez : *construire la mer*. Voilà le grand latin, celui qui se tient debout par la seule vertu du substantif et du verbe, comme a dit cet autre. Quelle langue!...

— Comme il aime les Lettres! songeait Jean, quelques instans plus tard, sur la banquette du fiacre qui l'emportait vers l'avenue Hoche et l'hôtel de Crémieu-Dax. Même aujourd'hui et dans les fastidieuses occupations de ce métier, elles le consolent. S'il savait la vérité, elles ne le consoleraient plus. Si on lui prend jamais cela, qu'est-ce qu'il aura? Ah! cachons-lui tout, tant que nous pourrons... Julie a raison. Comme je l'ai retrouvée tout à l'heure! Mais à qui ce misérable voulait-il qu'elle demandât de l'argent? A... Non. Il n'a pas pu. Ce serait trop infâme!... — Le soupçon qu'il nourrissait depuis tant de jours sur les relations de sa sœur et de Rumesnil venait de lui faire deviner l'abominable plan d'Antoine. La seule conception d'une aussi vile scélératesse infligea un frisson insupportable à cette noble sensibilité, toute pareille à celle de son père par son recul devant les réalités trop cruelles, quand elle n'était pas forcée de

les voir. Il en appela contre cette idée à toutes les énergies dont il était capable. Elle suffit cependant pour que sa pensée déviât sur un nouveau versant. Il se prit à se figurer celui auquel il allait demander ce gros service d'argent, tel qu'il l'avait vu la veille, quand la conversation était tombée sur Adhémar. Le mouvement d'affection que Crémieu-Dax avait eu pour lui sur le seuil de l'*Union Tolstoï* lui revint à la mémoire, et la pitié qu'il avait cru lire dans ses yeux. Évidemment Salomon savait ou soupçonnait, au sujet de leur sœur et de leur commun camarade, quelque chose que lui-même ignorait. La dure perspicacité de cet ami, avec lequel il avait des rapports si singuliers, tantôt étroits jusqu'au plus intime compagnonnage, tantôt presque hostiles et chargés de sous-entendus, lui donna soudain comme un frémissement de peur. Il ne pouvait cependant pas lui livrer l'honneur de son frère! Il était bien sûr que Crémieu-Dax n'hésiterait pas une seconde à lui prêter les cinq mille francs, bien sûr qu'il ne lui poserait aucune question, mais bien sûr aussi qu'il irait jusqu'à la cause. Jean était arrivé au rond-point des Champs-Élysées quand cette certitude lui rendit trop pénible cette démarche. Il resta quelques minutes encore à réfléchir, puis, penché à la fenêtre, il cria tout d'un coup au cocher :

— Nous n'allons pas avenue Hoche, nous allons rue de Tournon. Je vous arrêterai devant la maison...

Ainsi, dans cette heure d'affreuse détresse, l'image de M. Ferrand, du maître dont il avait tant fui tour à tour et tant aimé l'influence, se substituait, presque instinctivement, à celle du condisciple qu'il estimait le plus. Il allait, poussé par la force secrète qui nous dessine notre avenir moral en nous le présageant, vers celui dont les doctrines, il le sentait, seraient un jour complètement, absolument, les siennes, et loin de l'autre, comme s'il y eût eu une déloyauté de sa part à devoir au fondateur de l'U. T. tant de reconnaissance, quand il se préparait à se séparer de lui pour toujours, dans le domaine des idées. Ce travail de pensée s'était accompli en lui d'une façon si indépendante de sa volonté qu'il demeura étonné de se retrouver sous le porche de la maison du père de Brigitte. Il se souvint alors qu'il avait promis, moins de vingt-quatre heures auparavant, de ne plus revenir dans cet appartement où vivait la jeune fille, et vers lequel l'avait peut-être attiré aussi un invisible attrait émané d'elle. Il était bien sincère cependant en souhaitant de ne pas voir appa-

raître sa svelte silhouette au cours d'une visite, mêlée à de si tristes secrets de son existence de famille! Cette épreuve lui fut épargnée. Le philosophe était seul, assis à son bureau et en train d'écrire, sous le portrait d'Arnaud d'Andilly. Rien n'avait changé, depuis la veille, dans la vaste pièce, que Jean avait toujours connue la même. Jamais elle ne lui avait donné plus profondément cette impression de l'asile intellectuel, du havre moral enfin possédé. M. Ferrand avait eu sur son méditatif visage, en le voyant, le rayonnement d'une joie aussitôt changée en anxiété. Il venait de lire distinctement sur la physionomie de son élève le drame intime que celui-ci traversait, et il eut, pour aller au-devant des chagrins du jeune homme, ce délicat geste d'amitié que le poète a si bien rendu dans la célèbre fable :

> Il vous épargne la pudeur
> De les lui découvrir lui-même...

— Mon cher maître, avait balbutié Jean, pardonnez-moi... J'avais pris envers vous un engagement...

— Celui de ne pas reparaître ici, avant de m'apporter une autre réponse, dit Ferrand. Si vous y manquez, c'est que vous avez une raison profonde, je le sais. Je sais aussi, je n'ai eu qu'à vous regarder pour cela, que vous souffrez. Vous venez à moi parce que vous avez une peine. Je n'ai pas à vous pardonner. J'ai à vous remercier...

— Ah! monsieur Ferrand!... fit le jeune homme, en joignant les mains. La tendre intelligence de cet accueil versait comme un baume sur son cœur malade. Il retrouvait cette impression de paternité spirituelle qu'il s'était tant reproché de chercher auprès de cet homme, l'adversaire de toutes les croyances de son père véritable. Qu'elle lui était douce à cette minute!

— Appuyez-vous sur moi, je suis là, reprit le maître. Le malheur que vous prévoyiez et auquel vous faisiez allusion hier est donc arrivé?...

— Pas celui-là, dit le jeune homme, un autre... Monsieur Ferrand, continua-t-il avec un effort qui lui faisait comme hacher ses mots, je vous supplie de ne pas m'interroger. Je voudrais pouvoir vous supplier aussi de ne pas interpréter ce que je vais vous dire, de ne pas chercher, même en esprit, les motifs de la démarche extraordinaire que je fais auprès de vous... Je suis venu, — et sa voix s'étouffait de honte, — vous emprunter de l'argent...

— Que vous êtes ému, mon pauvre enfant, dit le père de Brigitte, et pour si peu de chose !... Ne me parlez pas. Les mots vous font mal... Écrivez sur ce papier ce que vous désirez. — Il avait tendu une feuille et un crayon à Jean qui, d'une main tremblante d'émotion, traça les quatre chiffres que son frère avait jetés d'une plume si ferme sur le chèque Montboron. L'autre prit le papier et dit simplement : « C'est bien. » Il sortit de la bibliothèque pour y revenir un instant après, tenant à la main une enveloppe. « Voilà ce qu'il vous faut, » ajouta-t-il aussi simplement. « Vous calculerez vous-même les intérêts à 5 pour 100, et vous les donnerez aux pauvres. Vous me rendrez cela quand vous pourrez. Je vous demande seulement de vous redire tous les jours, jusqu'à ce que vous ayez acquitté cette dette, la phrase que je mets là, » — et il écrivit lui-même quelques mots sur l'enveloppe. — « Ne me remerciez pas. Et allez vite porter cet argent où vous devez le porter... »

Le jeune homme prit l'enveloppe que lui tendait cet admirable manieur d'âmes, dont la phrase d'adieu attestait qu'il déchiffrait la conscience de son élève comme un livre ouvert devant lui. Quelque chose d'inexprimable passa entre eux, comme la veille. Puis, le maître fit signe qu'ils devaient se séparer, d'un geste qui demandait à Jean de ne pas essayer de traduire avec des paroles ce qu'ils sentaient l'un et l'autre. Celui-ci obéit à son bienfaiteur en s'en allant, sans rien lui dire qu'un merci dont toute son attitude faisait l'éloquence. Quand il fut sur l'escalier, il regarda l'inscription que M. Ferrand avait tracée sur l'enveloppe. C'était la phrase de saint Augustin, par laquelle Bossuet a terminé son sermon sur la nécessité des souffrances : *Perdidistis utilitatem calamitatis et miserrimi facti estis.*

— *Vous perdez l'utilité de votre misère...* Ces mots que Jean se répétait en gagnant, à pied maintenant, le boulevard Saint-Germain, allaient toucher dans son être cette fibre secrète que ses discussions avec le philosophe catholique avaient toujours remuée, mais jamais plus profondément. Il marchait vite, ayant jugé inutile de reprendre une voiture, à présent qu'il n'avait plus peur que le temps lui manquât pour se procurer de quoi payer la dette du faussaire. — Ce tout petit trait d'une sévère économie, devenue presque machinale chez lui, tenait encore à cette passion de piété filiale toujours vivante et présente en lui, même quand sa pensée en faisait, comme à cette minute, un ennemi des idées

de son père. Il répugnait d'instinct à se donner une seule de ces commodités qu'il avait vu le professeur se refuser constamment. — *L'utilité de votre misère!* reprenait-il, et, le cœur fondu par la bonté si vraie, si délicate, avec laquelle M. Ferrand venait de le traiter, il laissait s'insinuer en lui l'enseignement contenu dans cette phrase. Une fois de plus, il éprouvait quelle puissance d'interprétation totale de la vie humaine possède le Christianisme. Hors de lui, qu'avait-il trouvé, hier, et ce matin encore, dans les heures de chagrin qu'il avait traversées? Rien que le désespoir et le brisement sous le poids aveugle de la nécessité. A quoi l'invitait l'appel que le père de Brigitte avait voulu joindre à son bienfait? A croire que ses souffrances, toutes ses souffrances, les petites et les grandes, avaient un sens, et celles qui lui venaient de son père et de leurs étranges rapports, — et celles que lui causait depuis tant de jours l'énigme du caractère de sa sœur, — et celles que lui infligeait en ce moment le crime commis par son frère, — et tout le reste, depuis la crise de son amitié avec Crémieu-Dax jusqu'à l'écœurement qu'il subissait à la seule idée de l'*Union Tolstoï*, après les scènes pénibles de la veille, terminées par les grossiers outrages de Riouffol. Derrière cette suite d'émotions ou déchirantes ou froissantes, ne sentait-il pas l'imperceptible et continu travail d'un *Esprit* qui poursuivait son esprit? A chacun des coups qu'il avait reçus avait correspondu l'évidence de plus en plus claire des lois méconnues par les siens et par lui-même. Quelles lois? Celles-là mêmes que le traditionnaliste Ferrand lui avait montrées, comme constitutives de la famille et de la société. — Elle était là, « l'utilité de sa misère, » dans cette éducation de sa pensée, dans son adhésion contrainte aux vérités comme inscrites dans ces cruelles expériences, et il sentait cela encore : que, s'il devait un jour avoir la foi complète, celle dont la lumière éclairait les yeux de M. Ferrand et de Brigitte, il ne pourrait que bénir cet inconcevable Esprit dont la providence régit nos destinées, de l'avoir conduit à travers le chemin où son cœur s'ensanglantait. Que c'était chèrement payer pourtant la certitude et la force intérieure, et même un autre bonheur, si celle qu'il aimait l'attendait au terme de cette voie douloureuse!

Un nouvel incident, et que l'entretien avec Julie lui aurait fait appréhender, s'il ne s'était pas, comme on a vu, révolté

contre une certaine hypothèse, le réveilla de cette exaltation mystique, en le remettant en face d'un autre mystère et plus chargé de conséquences que tous ceux auxquels il s'était tant meurtri. Il était arrivé à l'extrémité du boulevard Saint-Germain, devant le bureau C du *Grand Comptoir*. Il connaissait, pour y avoir pris son frère plusieurs fois, la disposition des lieux qui permettait d'accéder au cabinet réservé au chef par une porte latérale, laquelle ouvrait sur la rue de Poissy. On évitait ainsi de traverser la grande salle où les employés travaillaient et communiquaient avec le public. Jean s'était glissé par là, avec l'espérance de ne pas être vu par son frère et de ne pas le voir. Lorsqu'il eut frappé à la porte de M. Berthier et que celui-ci lui eût dit : « Entrez, » ce lui fut donc une très douloureuse surprise de trouver là Antoine, qui se tenait assis sur une chaise, à côté de celui qu'il qualifiait cette nuit de « gros éléphant sans tact. » Le chef de bureau était un homme de cinquante ans, que son existence sédentaire avait rendu en effet très corpulent. Son visage sanguin, où se lisait une de ces fortes bontés de tempérament, si l'on peut dire, exprimait une émotion extraordinaire. Les paupières rouges d'Antoine attestaient qu'il avait beaucoup pleuré. Une scène s'achevait entre les deux hommes, à laquelle la présence de Jean allait servir de conclusion. M. Berthier avait vu trop souvent le frère cadet rendre visite au frère aîné pour ne pas les croire très intimes. D'ailleurs, dans la comédie de confession que le faussaire lui avait jouée, le nom de Jean avait été prononcé. Le brave chef de bureau, que sa générosité naturelle et aussi son ancienne sympathie pour son infidèle subordonné étaient en train d'abuser complètement, dit au nouveau venu :

— Vous arrivez juste à temps, cher monsieur, pour être le témoin du repentir d'Antoine et de ses promesses. Il m'a tout avoué. Il n'y a pas d'affaires absolument certaines à la Bourse, je le lui ai démontré. Ce M. de Montboron avec lequel il s'était lié — (l'amant d'Angèle d'Azay avait imaginé cet étonnant mensonge!) — et qui lui parlait d'opérations sûres, ne peut être qu'un abominable aventurier. Il comprend maintenant où cet homme l'a entraîné. Il m'a donné sa parole de ne plus le voir, et moi, je me suis engagé à ne pas démentir ce qu'il a raconté à M. Monneron. En mettant de côté, comme il l'a fait sur ses bénéfices, la somme qu'il avait soustraite ici, il a prouvé qu'il

n'était pas absolument perdu. M. La Croix, indemnisé, ne se plaindra pas. J'en fais mon affaire... Je vais plus loin. Je consens, non pas à lui pardonner, c'est trop grave, mais à le garder au bureau, trois mois, pour que M. Monneron n'ait pas de soupçons. A cette date, il démissionnera sous un prétexte quelconque. Mais je le suivrai de loin, dans la nouvelle position qu'il obtiendra, et, à la première faute, je remets à qui de droit cet aveu qu'il vient de me signer. S'il se conduit bien, dans cinq ans, je le lui rendrai... Maintenant, monsieur, allez à votre travail... J'ai eu trop d'affection pour lui! ajouta l'excellent homme, quand l'imposteur fut sorti de la pièce, sans avoir, tout de même, osé regarder son frère. — Je respecte trop M. Monneron père, pour n'avoir pas tenu à donner à ce malheureux une occasion de se racheter. Antoine n'est pas mauvais, je vous assure, et, si vous l'aviez vu sangloter tout à l'heure, vous auriez foi dans son relèvement, comme moi. Il m'avait demandé de vous écrire et de vous voir pour obtenir que vous ne démentiez pas auprès de M. votre père une explication à laquelle j'accepte de me prêter. Il réparera, il me l'a juré, je le crois. J'ai vu tant de nos jeunes gens qui se laissent tenter par le maniement des fonds qui leur passent entre les mains! Une influence suffit à les entraîner. J'en ai sauvé deux, qui n'ont jamais recommencé. Il sera le troisième. J'en ai la certitude... Allons, cher monsieur, du courage!...

Et, tandis que le chef de bureau lui serrait la main de toute sa force pour le réconforter sur l'avenir du prétendu ami de M. de Montboron, — quelle audace! — Jean, qui retrouvait de nouveau son père entre lui et ce frère indigne, se sentait incapable de répondre. Un frisson courait en lui qui le secouait jusqu'à la racine de son être à se demander tout bas :

— Antoine a rendu les cinq mille francs. Où les a-t-il pris?...

PAUL BOURGET.

(*La quatrième partie au prochain numéro.*)

L'AUTRICHE-HONGRIE

EN BOSNIE-HERZÉGOVINE

NATIONALITÉS, RELIGIONS, GOUVERNEMENT

On a beaucoup parlé de l'Autriche-Hongrie, chez nous, en ces dernières années, et, dans les discussions ou les écrits sur l'empire des Habsbourg, on n'a pas toujours fait preuve du tact et de la réserve qui conviennent à l'étude d'un grand État européen. Voyageurs et journalistes se sont mis à disserter sur la prochaine désagrégation de la monarchie autrichienne, comme si cette hypothèse était de celles qui s'imposent naturellement à l'esprit, ou comme si le grand empire danubien était une création artificielle et éphémère, un État viager dont l'existence fût liée à la vie de son chef. A en croire les inquiétudes de jeunes publicistes, il semblerait que l'empereur François-Joseph, dont la verte vieillesse peut heureusement se promettre encore de longues années, dût être le dernier souverain de la maison de Habsbourg. Sous la double action de la poussée du dehors et du travail interne des rivalités nationales, l'assemblage bigarré qu'on a appelé la mosaïque autrichienne serait-il à la veille de s'écailler et de s'en aller en morceaux, au profit de l'ambition d'États plus jeunes et plus homogènes? Pour être plus répandues ou plus bruyantes qu'autrefois, de pareilles appréhensions ne sont pas nouvelles dans l'histoire. Déjà, plus d'une fois au cours des derniers siècles, l'existence de l'Autriche a été mise en question

par les convoitises de ses ennemis ou par la turbulence de ses peuples. Et toujours la vieille monarchie, en apparence hétérogène, a survécu aux insurrections nationales ou à la défaite de ses armées, comme si elle possédait en elle-même, aussi bien que dans les rivalités de ses voisins, une force occulte, un mystérieux principe de vie et de cohésion qui la fait vivre et durer. Cette raison d'être qui, pour la paix et pour l'équilibre de l'Europe, a jusqu'ici maintenu la monarchie des Habsbourg, à travers toutes les guerres et toutes les révolutions, nous ne voulons pas aujourd'hui chercher en quoi elle consiste, ni si elle conserve encore toute sa force. Il nous suffira de remarquer qu'au début du XXe siècle, comme aux siècles précédens, l'Autriche possède encore les trois choses qui ont le plus contribué à la tenir debout, une dynastie, une armée, une administration. Si elle est formée de nationalités différentes et comme de fragmens de peuples divers, ces nationalités rivales demeurent si bien enchevêtrées les unes dans les autres qu'il est malaisé de les séparer, et que, en dedans ou en dehors de leur vieux cadre historique, force leur sera, le plus souvent, de continuer à vivre ensemble.

Une chose apparaît à tous et explique les inquiétudes, heureusement outrées, suscitées, chez nous, par l'avenir de l'Autriche-Hongrie : c'est que la dissolution ou le partage de la monarchie autrichienne serait, pour l'Europe, et pour la France en particulier, un événement plus grave que toutes les révolutions territoriales du XIXe siècle. La gravité même de l'événement le rend moins vraisemblable, d'autant qu'il ne renverserait pas seulement le précaire équilibre de l'Europe, mais aussi l'équilibre intérieur du jeune empire qui, de loin, semblerait en devoir tirer le plus de profit (1).

Si grandes que paraissent les difficultés intérieures de la politique autrichienne, si ardentes et si imprudentes en leur inconciliable exclusivisme que soient les compétitions des différens peuples de la monarchie, les liens matériels qui les unissent sont trop solides, l'ascendant moral de la dynastie est encore trop puissant pour que la dislocation s'opère par le dedans; et ce qui semble ne pouvoir se faire, au moins à brève

(1) Voyez les études de M. Charles Benoist sur *la Monarchie austro-hongroise et l'Équilibre européen, Revue* du 15 octobre, du 1er décembre 1897 et du 15 juillet 1898, et sur *l'Europe sans Autriche, Revue* du 15 novembre 1899.

échéance, par le jeu spontané des forces nationales, le système des alliances de l'Europe ne permet guère que cela s'accomplisse par les violences du dehors, par la guerre et la conquête. Si donc il est bon, pour les États européens, pour la France notamment, qui depuis 1859 et 1866 n'a rien à redouter de Vienne ou de Pest, de tenir les yeux ouverts sur la prochaine succession d'Autriche, il ne convient pas de s'en exagérer les difficultés ou les périls.

D'avides héritiers éventuels ont beau discuter du partage de sa succession, l'Autriche-Hongrie, en dépit de ses embarras séculaires, n'a rien d'un moribond sur le point de rendre le dernier souffle. Elle vit et elle prospère, malgré tout; elle croît en forces et en richesses, aussi bien qu'en population. Si elle n'a pas eu la prodigieuse expansion industrielle et commerciale du nouvel Empire allemand, l'Autriche, elle aussi, a fait, depuis un tiers de siècle, sur le terrain économique, de grands et incontestables progrès. Non contente de développer à la fois ses ressources intérieures et son commerce extérieur, elle a su étendre au dehors sa sphère d'action politique, grâce aux avantages territoriaux qu'elle s'est procurés au traité de Berlin. Elle est liée aux deux plus remuans de ses voisins, par un traité d'alliance dont le renouvellement ne semble plus nécessaire à sa sécurité, et elle a conclu, en 1897, avec la Russie, occupée surtout de l'Extrême-Orient, une convention pour le maintien de la paix dans les Balkans. Aux riches provinces qu'elle a perdues, en 1859 et 1866, dans cette Italie où la nature, l'histoire et le sentiment national répugnaient également à sa domination, elle a substitué, par l'occupation de la Bosnie-Herzégovine, des pays plus proches du double centre de sa puissance, dont la nationalité, moins tranchée ou moins compacte, semble par là même peut-être moins réfractaire à sa suprématie. Écartée à la fois de l'Allemagne et de l'Italie, qu'elle avait si longtemps couvertes de l'ombre de ses ailes, la symbolique aigle aux deux têtes des Habsbourg s'est résignée à se rejeter vers l'Orient. L'Autriche est redevenue plus que jamais une des grandes puissances de l'Orient, d'autant que sa colossale rivale, la Russie, regarde moins aujourd'hui vers le Danube ou vers le Bosphore que vers l'Amour et les mers de Chine. Du côté de Vienne se tournent, avec inquiétude ou avec espérance, les petits États affranchis ou les populations encore asservies de l'Adriatique et de la mer Égée. Appe-

lée par quelques-uns, redoutée du plus grand nombre, l'Autriche-Hongrie pèse, d'un grand poids, sur la péninsule balkanique. A l'heure où, monarchies et républiques, les grands États des deux mondes cèdent aux séductions de l'impérialisme, on ne saurait s'étonner que, si conservatrice et prudente qu'elle soit, la vieille monarchie ait, elle aussi, ses rêves de politique impériale. L'impuissance et le désarroi croissant du gouvernement turc, les incertitudes et les inconséquences de la diplomatie européenne, ne sont pas pour le lui interdire. Si l'Europe reste toujours oublieuse des engagemens pris au Congrès de Berlin, si les réformes promises à la Macédoine et aux provinces chrétiennes laissées à la Turquie demeurent longtemps lettre morte, le jour pourra venir où l'Autriche-Hongrie reprendra sa marche vers les flots bleus des mers du Sud et mettra les Bulgares, les Serbes et les Grecs d'accord, en les évinçant également de la vallée du Vardar, pour y apporter la paix autrichienne. Aux puissances qui redoutent l'ambition des Habsbourg de la prévenir en dotant la Macédoine et l'Albanie d'institutions autonomes, qui leur puissent assurer la sécurité.

La Bosnie et l'Herzégovine, véritables marches du Balkan, sont, aux mains de l'Autriche, comme un champ d'expériences administratives, en même temps qu'une base d'opérations militaires. Placées à l'un des carrefours de la politique européenne et comme à l'entre-croisement des ambitions rivales, ces deux provinces, à la fois orientales et alpestres, ont pour le Balkan et pour l'Europe une importance fort supérieure à leur étendue et à leur valeur économique. En outre, l'organisation et la mise en valeur de cette sorte de protectorat ou de colonie continentale nous offrent, à nous Français, d'utiles rapprochemens avec la Tunisie ou l'Algérie. Autant de titres qui méritent à la Bosnie-Herzégovine l'intérêt des politiques et des « coloniaux. » Cela suffirait pour attirer l'attention sur une ample monographie de ces pittoresques contrées, entreprise, sous l'impulsion d'un homme d'initiative, par un groupe d'écrivains et de savans français. Nous possédons, ainsi, en notre langue, sur une des régions les plus curieuses de l'Orient, un ouvrage complet et impartial, que j'aurais moins d'embarras à louer, si je n'en avais moi-même rédigé quelques chapitres (1).

(1) *La Bosnie et l'Herzégovine*, ouvrage publié sous la direction de la *Revue générale des Sciences;* Paris, librairie Armand Colin.

I

En Bosnie-Herzégovine, l'Autriche rencontrait un double avantage. Les provinces occupées par elle étaient en quelque sorte enclavées entre la Dalmatie au Sud-Ouest et la Croatie-Slavonie au Nord. En outre, comme la Dalmatie et comme la Croatie, la Bosnie et l'Herzégovine sont habitées par une population slave, étroitement apparentée à celle des pays austro-hongrois voisins. Si l'on excepte quelques milliers de tziganes et de juifs « spanioles, » les habitans des provinces occupées sont tous « iougo-slaves, » c'est-à-dire Slaves du Sud; tous se rattachent, par la langue comme par l'histoire, au groupe serbo-croate. Mais si, pour l'ethnologue, la Bosnie-Herzégovine est un pays homogène, on n'en pourrait dire autant du point de vue politique ou national. Il n'y a qu'à parcourir les vallées bosniaques pour reconnaître, à la variété même des costumes et des coutumes, que de diversités et d'antagonismes recouvrent cette homogénéité ethnique et cette unité de langue (1).

En Bosnie, comme dans presque tout l'Orient, ce qui réunit les hommes en groupes consciens et solidaires, ce n'est ni l'obscure communauté de race, ni l'identité de langue, ni l'habitude séculaire de vivre ensemble sous la même souveraineté, mais la similitude des croyances et des rites, mais la communauté de religion. Et ce n'est pas là, comme nous serions tentés de le croire, ignorance ou fanatisme, c'est un legs de l'histoire, d'une histoire de quatre ou cinq siècles, qui, sous la domination turque, a substitué la religion à la nationalité ou les a identifiées l'une à l'autre. L'Église a été la seule patrie des raïas opprimés, de même que l'Islam est devenu la seule et vraie patrie de leurs maîtres musulmans, alors même que, ainsi qu'en Bosnie, ils sont, eux aussi, de souche slave.

(1) Sur la langue et la littérature serbo-croates en Bosnie, les slavistes et les philologues trouveront, dans le volume mentionné ci-dessus, une savante étude faite sur place par M. Paul Boyer, professeur à notre École des Langues orientales vivantes. A cette étude est jointe (p. 335) une carte donnant l'extension géographique de la langue serbo-croate. D'après les informations que j'ai recueillies au Montenegro et à Scutari d'Albanie, cette carte, qui, pour tout le reste, m'a paru d'une grande exactitude, semble étendre à tort l'aire géographique de la langue serbe au sud des nouvelles frontières de la Cernagore, sur le lac de Scutari. C'est plutôt, aujourd'hui, l'albanais qui empiète sur le territoire actuel de la principauté, que le serbe qui déborde, en dehors du Montenegro, sur l'Albanie.

Les Bosniaques, à la différence de leurs congénères, les Croates et les Serbes, ont ainsi été partagés par la religion en trois groupes, numériquement inégaux, qui vivent côte à côte, sans se confondre, quoique mêlés les uns aux autres, et qui, tout en parlant la même langue et en se rattachant historiquement à la même nationalité, forment comme trois peuples rivaux et souvent encore hostiles. Longtemps avant la conquête musulmane, les tribus iougo-slaves de l'ancienne Illyrie avaient été coupées en deux par le Christianisme, les unes, les serbes, ayant reçu la foi chrétienne, avec le rite grec, de Byzance, tandis que les autres, les croates, adoptaient la foi romaine et le rite latin. Avec l'eau du baptême, Serbes et Croates puisèrent à des sources différentes les premiers élémens de la culture et de la civilisation. C'est ainsi que, aujourd'hui encore, ces deux peuples frères sont séparés par le calendrier et par l'alphabet. S'ils parlent la même langue, à peine nuancée de dialectes, ils ne l'écrivent pas de même, les uns ayant pris de Rome l'alphabet latin, les autres ayant gardé, comme les Russes et les Bulgares, l'alphabet dit cyrillique. Et la différence des calendriers et des alphabets est plus qu'un symbole; elle est comme un drapeau; elle est le signe extérieur de la diversité persistante des institutions, des coutumes, des lois. Croates et Serbes se tournaient en quelque sorte le dos, les uns regardant vers l'Occident, les autres vers l'Orient; leur civilisation nationale se colorait diversement, selon qu'elle reflétait la culture de Byzance, des Grecs et des Bulgares, ou bien celle de Rome, des Allemands ou des Hongrois.

Ainsi s'explique comment, jusque dans les pays tels que la Bosnie-Herzégovine où Serbes et Croates sont juxtaposés, ils continuent, sous la même domination politique, à se considérer comme deux peuples distincts. Ils ressemblent à deux frères jumeaux, séparés dès leur bas âge, et élevés par des maîtres ennemis, à deux écoles différentes.

L'occupation de la Bosnie-Herzégovine, qui, au premier abord, semblerait devoir leur rendre ou leur donner, au moins dans les pays administrés par l'Autriche, la conscience d'une nationalité commune, a peut-être plutôt aigri encore les rapports des Serbes et des Croates, chacun d'eux espérant faire triompher son influence dans les provinces occupées. Aux yeux des Serbes, en effet, la Bosnie, où les chrétiens orthodoxes, les « pravoslaves, » sont deux fois plus nombreux que les catholiques

du rite latin, est une terre essentiellement serbe, que le traité de Berlin a, indûment et temporairement, enlevée aux légitimes espérances du jeune royaume de Belgrade, mais qui, tôt ou tard, doit être comprise dans la Grande Serbie de l'avenir. Aux yeux des Croates, au contraire, si les catholiques sont en minorité dans la Bosnie (ils l'emportent, aujourd'hui, sur les orthodoxes en Herzégovine), leur nombre y augmente peu à peu par l'infiltration des Croates et des Dalmates, venus des pays voisins, si bien qu'avec le concours de leur clergé, et, au besoin, avec l'alliance des musulmans indigènes, ils ne désespèrent point de faire entrer un jour la Bosnie, comme l'Herzégovine, dans la Grande Croatie de leurs rêves. Ils font remarquer que cette Grande Croatie, à laquelle ils annexeraient également la Dalmatie, en majorité catholique, pourrait se constituer sous le sceptre même des Habsbourg, sans aucune mutilation de l'Empire. C'est ainsi que la Bosnie, disputée entre les ambitions nationales de Belgrade et de Zagreb (Agram), menace d'être une cause de division de plus entre les deux rameaux du tronc serbo-croate.

Le gouvernement autrichien ne se montre, il faut le dire, guère plus favorable aux prétentions des uns qu'à celles des autres. Il n'entend travailler ni pour le croatisme, ni pour le serbisme. S'il se défie manifestement de la propagande serbe et de l'attraction qui entraîne les orthodoxes des provinces occupées vers Belgrade ou vers Cettigné, il n'a guère plus de goût pour les ambitieuses aspirations d'Agram. Loin d'encourager les rêves des patriotes croates, Vienne et surtout Buda-Pest ne sourient guère plus à une Grande Croatie, dont l'existence inquiéterait les Hongrois, qu'à une Grande Serbie ou à un Grand Monténégro, qui seraient l'un et l'autre un centre d'attraction pour les Slaves du Sud de la monarchie dualiste.

Les naturelles défiances du gouvernement austro-hongrois font qu'il n'est pas plus disposé à laisser « croatiser » la Bosnie-Herzégovine qu'à la laisser « serbiser. » Sa politique tend plutôt à isoler les provinces occupées, à fortifier chez elles les instincts locaux, à développer en elles une sorte de conscience nationale bosniaque, qui les rende moins accessibles à la propagande serbe ou croate. L'avenir montrera s'il y a, en Bosnie-Herzégovine, assez d'élémens d'originalité pour que ce pays se développe, intellectuellement et politiquement, sans s'unir, d'une manière plus étroite, avec un de ses voisins.

A prendre les sentimens des populations, aujourd'hui, la politique autrichienne ne semble pas, sur ce point, avoir encore réussi à modifier les aspirations et à changer l'orientation nationale des habitans. Orthodoxes, catholiques, musulmans, continuent, pour la plupart, à se regarder comme étrangers les uns aux autres et à sympathiser avec leurs coreligionnaires des pays voisins, comme avec leurs vrais compatriotes. Interrogez un musulman, il vous répondra qu'il est « Turc, » bien que, le plus souvent il soit de pur sang slave, tout comme ses voisins chrétiens. Interrogez un paysan orthodoxe, — j'en ai moi-même fait plus d'une fois l'expérience, il vous dira : « Je suis Serbe ; » la qualité de Serbe lui paraissant inséparable de la profession de l'orthodoxie orientale. Quant aux catholiques, si tous les indigènes ne s'intitulent pas « Croates, » les sympathies de la plupart, en Bosnie de même qu'en Dalmatie, vont à la Croatie. Les groupemens confessionnels demeurent donc, aujourd'hui, comme avant l'occupation autrichienne, les principaux facteurs nationaux. Le pays se trouve ainsi coupé par les rivalités religieuses en trois tronçons rivaux ; si cette sorte de morcellement religieux et national y complique le gouvernement, on pourrait dire qu'il explique l'occupation autrichienne et qu'il est de nature à la faire durer.

II

Les Serbes orthodoxes constituent l'élément le plus considérable de la population bosniaque, sans toutefois y posséder la majorité. D'après le dernier recensement (1895), leur nombre dépasse le chiffre de 673 000 âmes, sur une population totale d'environ 1 577 000. Au premier recensement des pays occupés, en 1879, les Serbes orthodoxes n'étaient encore que 476 000 ; en 1885, ils étaient déjà 571 000. On voit la rapidité de la progression, en moins d'un quart de siècle. Il est probable que, aujourd'hui, le nombre des Serbes a largement dépassé le chiffre de 700 000 ; mais leur proportion numérique dans l'ensemble du pays a sans doute peu varié. La population de la Bosnie-Herzégovine, depuis que l'occupation autrichienne a rendu à ces beaux pays la paix et la sécurité, a en effet crû rapidement. C'est là un phénomène dont l'administration austro-hongroise a le droit de se faire honneur ; il n'a du reste, pour nous, rien d'étonnant ni d'in-

solite. A la honte du régime turc, toutes les provinces qui, au cours du XIXe siècle, ont été arrachées à l'administration des pachas, ont vu leur population augmenter, avec une vitesse inusitée jusque-là. La Grèce, la Serbie, la Roumanie, la Bulgarie, nous en ont successivement donné la preuve. Chaque fois que le gouvernement passe des mains du sultan en des mains chrétiennes, l'accroissement de la population est aussi marqué et aussi rapide que celui de la richesse ou du bien-être.

S'ils forment près de 43 pour 100 de la population des provinces occupées, les Serbes orthodoxes sont loin d'être également répartis sur tout le territoire. Dans les préfectures de Mostar et de Travnik, ils le cèdent en nombre aux catholiques de rite romain; dans la préfecture de Sarajévo, aux musulmans. Si l'on prend la ville même de Sarajévo, l'ancien Bosna-Seraï, la riante et prospère capitale de tout le pays, on découvre, non sans étonnement, que les Serbes orthodoxes ne viennent, aujourd'hui, qu'au troisième rang, à une grande distance des musulmans et même des catholiques, dont le nombre, il est vrai, est grossi par les fonctionnaires d'origine autrichienne ou hongroise. Les Serbes l'emportent même de peu sur les juifs qui ont été renforcés dans la ville par un large afflux d'immigrans de l'empire-royaume.

Sort-on des faubourgs de la jeune capitale, les Serbes reprennent l'avantage dans les fertiles campagnes des sources de la Bosna. C'est, en effet, une population en grande majorité rurale. Quoiqu'ils comptent, parmi eux, des marchands, des propriétaires, des artisans, les Serbes orthodoxes forment le gros de la population paysanne, et notamment des anciens *kmets*, ces tenanciers que la domination musulmane avait réduits à une sorte de servage. Aussi, est-ce parmi les Serbes que se recrutaient surtout les insurgés de la grande rébellion de 1875-1878 qui, par la guerre de Bulgarie, devait amener tant de changemens territoriaux en Orient. Ces insurgés serbes orthodoxes étaient soutenus par leurs frères de la Serbie et du Monténégro, les deux principautés voisines, qui comptaient bien y gagner l'une la Bosnie, l'autre l'Herzégovine. A la tête de ces bandes rustiques dont ne purent triompher les meilleures troupes de la Porte, se distinguèrent plusieurs popes orthodoxes. L'insurrection avait un caractère religieux et national en même temps qu'un caractère économique. Les révoltés luttaient, à la fois, pour leur émancipation du joug musulman, pour l'indépendance de leur pays,

ou plutôt pour son annexion aux petits États serbes voisins, et enfin, pour l'affranchissement des *kmets*, des paysans à demi serfs, et l'abolition des privilèges des *begs*. A ce triple égard, on ne saurait dire que l'occupation autrichienne ait entièrement satisfait les insurgés bosniaques. Si elle les a délivrés de la sujétion ottomane, elle ne leur a pas apporté le gouvernement national qu'ils avaient rêvé; si elle a refréné la tyrannie des *begs* et des anciens seigneurs musulmans, elle a respecté les droits des propriétaires fonciers; elle s'est refusée à effectuer, au profit des paysans, une révolution agraire.

Les espérances qui avaient poussé le paysan chrétien à la révolte se sont ainsi trouvées déçues. Les Serbes orthodoxes avaient compté devenir, à leur tour, les maîtres du pays; ils ont été contraints, par le traité de Berlin, d'accepter une autorité étrangère. On comprend qu'ils aient eu peine à se faire à une pareille désillusion. S'ils sont trop faibles ou trop sages pour se révolter contre une domination qui, après tout, leur donne la paix et la sécurité, ils se plaisent à la regarder comme une combinaison provisoire de la politique européenne. Ils persistent, silencieusement, à considérer le sol bosniaque comme une terre serbe qui, tôt ou tard, devra être gouvernée par des Serbes. Cette heure, qui ne semble pas prochaine, ils l'attendent, sans hâte ou sans fièvre, avec une patience orientale, la patience de peuples qui ont supporté des siècles de tyrannie étrangère; car, s'il a été le pays des longues souffrances, on pourrait dire que l'Orient est aussi le pays des longs espoirs.

Les ambitions nationales que le traité de Berlin ne leur a pas permis de réaliser, les Serbes de la Bosnie-Herzégovine continuent à les caresser, sans savoir à quelle heure, ni sous quelle forme elles pourront jamais prendre corps. En attendant, ils se serrent, comme par le passé, autour de leur Église. Plus que jamais, en effet, l'Église orthodoxe s'identifie, pour eux, avec la nationalité serbe. Leur patriotisme se reporte tout entier sur la religion. L'Église, de même qu'au temps de la domination turque, demeure l'abri de leurs espérances et comme leur citadelle nationale.

Ce lien étroit de la religion et de la nationalité, encore si fréquent dans tout l'Orient, donne au clergé serbe orthodoxe un rôle à la fois important et délicat. L'influence qu'il peut avoir sur le peuple, le prêtre serbe sait qu'il la doit autant à sa qua-

lité de représentant traditionnel de la nationalité qu'à son titre de ministre de la religion. Le gouvernement, de son côté, ne l'ignore point, et il surveille en conséquence les membres du clergé; il s'inquiète de leur éducation. Il entretient, pour cela, aux frais des provinces occupées, un séminaire orthodoxe, en même temps qu'un séminaire catholique et qu'une école supérieure de théologie musulmane, de façon que le recrutement des divers clergés est également assuré, et leur formation également placée sous la tutelle gouvernementale.

Dans les rangs du clergé serbe orthodoxe se rencontrent, aujourd'hui, des hommes instruits qui, outre leur belle langue nationale, parlent l'allemand ou l'italien. Le clergé paroissial, comme dans tous les pays de rite grec, est marié, ce qui le rapproche encore davantage du peuple. Les évêques, au contraire, selon la discipline des Églises orientales, sont astreints au célibat et appartiennent d'habitude à l'ordre monastique. Le gouvernement austro-hongrois, naturellement soucieux de s'assurer tous les moyens d'influence, ne pouvait se désintéresser du choix des hauts dignitaires de l'Église orthodoxe. Ils sont, en Bosnie-Herzégovine, au nombre de trois, qui portent le titre de métropolite. Avant l'occupation, ces évêques de Bosnie étaient nommés par le patriarche de Constantinople et mis en possession de leur siège par un bérat du sultan. Si la Bosnie et l'Herzégovine avaient été officiellement annexées à l'empire des Habsbourg, le patriarcat byzantin, d'après les règles mêmes de l'Église d'Orient, aurait perdu toute autorité canonique sur ces deux provinces; le gouvernement de Vienne ou de Buda-Pest aurait pu pourvoir lui-même à la désignation ou à l'installation des évêques, comme il le fait pour les sièges orthodoxes de Dalmatie ou de Hongrie. Mais telle n'est pas la situation *de jure*. Au point de vue religieux, la Bosnie-Herzégovine reste, en droit, soumise à la juridiction du patriarcat de Constantinople, comme, au point de vue politique, elle demeure sous la haute souveraineté du sultan.

Cette situation singulière ne permettait pas à l'Autriche-Hongrie de rattacher les provinces occupées à l'une des trois Églises orthodoxes « autocéphales » qu'elle possède, déjà, dans ses États. Les réunir, par exemple, avec les Serbes de Hongrie, au patriarcat voisin de Carlovtsy, eût été violer les canons de l'Église, avec les droits du patriarcat byzantin. C'eût été s'exposer à une lutte ingrate contre le patriarche œcuménique dont les résis-

tances auraient été appuyées à la fois par le sultan, par le clergé et la population orthodoxes de Bosnie. Le gouvernement impérial était trop sage pour braver sans profit de pareils conflits. A ces difficultés, peut-être sans précédent, il a su trouver une solution ingénieuse qui respecte toutes les prétentions et tous les droits.

La diplomatie austro-hongroise a négocié avec le patriarcat de Constantinople, tout comme elle a fait, pour la hiérarchie catholique, avec le Saint-Siège romain. L'Autriche a traité avec le Phanar, aussi bien qu'avec le Vatican. Elle a signé avec le patriarcat une convention, l'on pourrait dire un concordat, peut-être unique dans les fastes de l'Église grecque. Par cet acte, dont les concordats avec Rome lui avaient sans doute suggéré l'idée, l'Autriche-Hongrie s'est fait concéder le droit de nommer elle-même les évêques orthodoxes de Bosnie auxquels le patriarche ne confère plus que l'investiture canonique. Ce privilège, l'empereur-roi ne l'a pas obtenu gratuitement ; le patriarcat œcuménique, naguère encore rongé par la lèpre de la simonie, est trop pauvre pour renoncer, sans compensation pécuniaire, à l'usage de ses droits en Bosnie ; il s'est du reste montré peu exigeant. Pour prix du droit de désigner les évêques orthodoxes en Bosnie-Herzégovine, l'Autriche-Hongrie n'a eu qu'à s'engager à verser, chaque année, au patriarcat, une rente de quelques milliers de florins, équivalente au revenu que la métropole byzantine tirait de ces provinces, avant l'occupation austro-hongroise. Le patriarcat œcuménique qui, au cours du XIXe siècle, a vu tant de fois se restreindre la sphère de sa juridiction, avec les démembremens successifs de l'empire des Osmanlis, continue ainsi à lever, sur des lointaines contrées, demeurées comme ses vassales ecclésiastiques, un léger tribut annuel.

Autrefois, sous la domination musulmane, le clergé de chaque confession vivait uniquement des revenus de son Église, du casuel et des contributions des fidèles. Il en est encore ainsi des popes orthodoxes et des curés catholiques. Il n'en est plus de même de l'épiscopat. Le gouvernement impérial, ou mieux, le budget de la Bosnie-Herzégovine sert un traitement aux évêques chrétiens des deux rites, aussi bien qu'au Reis-el-Uléma et aux muftis musulmans qui sont, eux aussi, à la nomination du pouvoir civil. La population orthodoxe se trouve déchargée d'une taxe ecclésiastique, qui lui était d'autant plus odieuse qu'elle était souvent perçue au profit d'évêques grecs, étrangers au pays.

Cette taxe épiscopale, appelée en serbe la *vladikarina* (du nom de *vladika*, évêque), était une sorte de capitation, montant à un peu moins d'un franc par tête, que chaque métropolite prélevait, comme un impôt, sur les ouailles de son diocèse. La dignité des chefs de l'Église orthodoxe a sans doute gagné à être affranchie de ces pénibles soucis temporels et de la dure nécessité de taxer, pour vivre, une population souvent misérable. On ne saurait dire, cependant, que l'autorité morale de l'épiscopat en ait été rehaussée. Le peuple serbe orthodoxe, habitué à regarder son Église comme le refuge de sa nationalité, se montre parfois défiant de ces métropolites nommés et rétribués par le gouvernement. Il est enclin à suspecter leur indépendance et à les considérer moins comme les chefs autorisés de l'Église nationale que comme les agens ou les instrumens d'un pouvoir étranger.

Ces défiances d'une partie de la population orthodoxe ont donné, durant les dernières années, de persistans embarras au haut clergé et au gouvernement bosniaque. Ces provinces slaves n'ont pas échappé aux luttes politico-religieuses, autour de l'Église et de l'École, dont ont souffert tant d'États de l'Occident. Pour en comprendre l'origine et l'importance, il faut savoir ce qu'était la paroisse ou la commune orthodoxe, sous la domination turque, et par quels changemens il lui a fallu passer, sous l'administration autrichienne.

La Turquie était demeurée, en ses provinces écartées surtout, comme la Bosnie, le pays traditionnel des autonomies locales, nationales ou religieuses. L'arbitraire des pachas et les violences rapaces des begs n'empêchaient pas les raïas de conserver, à travers l'oppression, de précaires, mais réelles libertés, que fortifiaient souvent l'incurie ou le mépris de leurs maîtres musulmans. C'est ainsi que, sous le régime turc, à l'abri d'une centralisation encore impuissante, la commune ou paroisse serbe orthodoxe, la *srpska obcina*, était en possession d'une large autonomie. Elle s'administrait librement elle-même, par la main des notables qui étaient à sa tête. Elle gérait, à son gré, les affaires de son école et de son église ; elle choisissait elle-même son pope et son instituteur et les entretenait, le plus souvent, à ses frais. Cette commune serbe recevait librement des dons et des legs ; elle possédait parfois des biens considérables qu'elle administrait à sa guise, en dehors de toute ingérence et de tout contrôle du pouvoir.

Une pareille autonomie ne pouvait guère subsister sous un gouvernement européen ; la Serbie elle-même ne l'eût sans doute pas plus respectée que l'Autriche-Hongrie. « Cette commune serbe, me disait un haut fonctionnaire, empruntant une formule bien connue chez nous, constituait un État dans l'État ; aucun pays civilisé n'eût pu la tolérer. » Les pratiques de l'État moderne sont, en effet, peu favorables à une semblable indépendance des communes. On ne saurait donc être surpris que le gouvernement de la Bosnie-Herzégovine ait prétendu s'immiscer dans la gestion et dans les comptes de la commune serbe orthodoxe. S'il ne s'est pas toujours emparé de ses écoles, s'il lui a souvent laissé le choix de ses instituteurs, il ne leur permet d'exercer leurs fonctions qu'après avoir été confirmés par les autorités locales. L'école serbe qui fonctionnait autrefois à la manière d'une école libre tend ainsi à se transformer en école du gouvernement.

Les autorités autrichiennes ont procédé d'une manière analogue avec le clergé. Elles ne se souciaient pas d'abandonner le choix du pope à ses paroissiens ; elles l'ont fait nommer par l'autorité ecclésiastique, par les métropolites qui, eux-mêmes, sont désignés par le gouvernement. Ce mode de nomination est, dit-on, plus rationnel et plus conforme aux canons de l'Église orientale ; c'est ainsi, en effet, que l'on procède, aujourd'hui, dans la plupart des pays orthodoxes, en Serbie même. Ces réformes avaient beau s'appuyer sur les intérêts ou sur les lois de l'Église, en même temps que sur les exemples des pays voisins, elles ne pouvaient manquer de froisser les Serbes de Bosnie. Ils n'avaient pas imaginé que leur émancipation du joug turc aboutirait à la restriction des franchises et privilèges de leur libre commune. Ils craignaient qu'en s'ingérant dans les affaires de leurs écoles et de leurs églises, le gouvernement austro-hongrois n'eût le dessein d'en altérer le caractère national. Leurs appréhensions étaient d'autant plus vives que, non contente de restreindre les droits des paroisses orthodoxes, l'administration bosniaque avait cru devoir réglementer les dons ou donations que les paroisses pouvaient recevoir, comme si elle eût voulu tarir la source de leurs revenus.

Le mécontentement et les sourdes résistances soulevés par ces réformes n'ont donc rien qui puisse nous surprendre. En nombre de paroisses, le prêtre nommé par le métropolite et

l'instituteur désigné par l'administration ont été traités en intrus devant lesquels toutes les portes se fermaient. Sur quelques points, à Mostar notamment, la capitale de l'Herzégovine, l'administration a dû dissoudre le conseil de la commune serbe et placer ses écoles sous la direction d'un commissaire du gouvernement. Pour protester contre cette immixtion du pouvoir dans leur église ou dans leur école, un grand nombre de Serbes de Mostar imaginèrent de mettre l'école et l'église à l'index. C'est ainsi que, lors de ma visite à Mostar, les plus zélés des orthodoxes s'étaient mis en grève religieuse. Ils repoussaient les services de l'Église, pour les obsèques de leurs morts; ils refusaient de laisser baptiser leurs enfans par les prêtres nommés sans leur consentement. Pareille conduite montre à quel point, dans ces régions balkaniques, le sentiment national est lié au sentiment religieux et le domine.

On voit quelles résistances passionnées a rencontrées le gouvernement de la Bosnie en des questions d'autant plus délicates que, la religion y étant mêlée, toute mesure de rigueur contre les récalcitrans risquait de prendre l'aspect d'une persécution religieuse. Pour triompher de ces difficultés et apaiser cette agitation, la force serait insuffisante; il y faut surtout de la patience et du tact. L'administration austro-hongroise aura d'autant moins de peine à y parvenir qu'elle fera moins violence aux coutumes locales et qu'elle aura la sagesse de laisser aux paroisses orthodoxes toutes les libertés compatibles avec l'ordre public et la sécurité du pays.

III

La population catholique a donné moins de soucis au gouvernement que les Serbes orthodoxes. La raison en est double; les catholiques sont beaucoup moins nombreux que les orthodoxes; et l'occupation autrichienne ne pouvait susciter, parmi eux, ni regrets, ni opposition.

Comme groupe de population, les catholiques, en Bosnie-Herzégovine, ne viennent qu'au troisième rang, après les orthodoxes et après les musulmans. Le recensement de 1895 compte 334 000 catholiques, presque tous de rite romain. Ils sont probablement, aujourd'hui, près de 400 000. Leur progression numérique est, en effet, très rapide. En 1879, aux premiers jours de

l'occupation, ils ne dépassaient pas 209 000; en 1885, ils atteignaient, déjà, le chiffre de 265 000. Ils auront presque doublé en un quart de siècle. Cet accroissement provient, en partie, de l'immigration. Nombreux sont les Austro-Hongrois établis en Bosnie-Herzégovine, depuis l'occupation, et la grande majorité d'entre eux est catholique. La plupart proviennent des pays voisins, de la Dalmatie, de la Croatie; ce sont des Slaves de langue serbo-croate; par suite, au lieu de dénationaliser le pays, ils renforcent les rangs des catholiques indigènes à tendances croates, en même temps qu'ils en relèvent le niveau intellectuel.

Au rebours des Serbes orthodoxes, les catholiques bosniaques passent pour être encore très dociles à leur clergé, à leurs moines surtout, à ces franciscains, qui, durant les longs siècles de la servitude ottomane, ont été leurs conseillers et leurs consolateurs. Hommes ou femmes, leur foi est grande, et leur piété s'exprime souvent d'une manière touchante. En certaines paroisses, les paysans catholiques, demeurés d'habitude plus pauvres que leurs voisins orthodoxes ou musulmans, ont conservé la coutume de porter, sur les bras ou sur la poitrine, une croix tatouée en bleu, comme s'ils voulaient montrer que la foi chrétienne est si bien entrée dans leur sang qu'elle est indélébile.

Une des tâches de l'Autriche-Hongrie, dans sa nouvelle possession, a été d'y constituer une hiérarchie catholique. Avant l'occupation, la Bosnie-Herzégovine n'avait pas d'épiscopat. C'était une terre de mission, relevant de l'évêché de Diakovar en Croatie, dont le titulaire actuel, le vénérable Mgr Strossmayer, s'est acquis une réputation européenne par son éloquence, son patriotisme slave et son dévouement à la cause de l'union des deux Églises. Comme en mainte région de la Turquie d'Europe ou d'Asie, les paroisses bosniaques étaient desservies par des Franciscains; mais, au lieu de provenir de l'Italie ou de l'Occident, ces Franciscains bosniaques étaient des gens du pays ou des pays voisins, pour la plupart Slaves de langue et de cœur, comme leurs ouailles. Ils ont encore, aujourd'hui, en Bosnie de vastes et riches couvens, auxquels le gouvernement turc, désireux de complaire au clergé, avait accordé d'importans privilèges. Ces couvens et ces privilèges, l'Autriche a cru devoir les respecter. Comme sous la domination turque, les biens des monastères restent exempts de la dîme que payent au gouvernement toutes les propriétés.

Les moines franciscains ne sont plus cependant les seuls dis-

pensateurs du culte catholique. L'Autriche, d'accord avec le Saint-Siège, a créé un archevêché à Sarajévo, avec deux évêchés suffragans. Comme il fallait ménager l'influence des Franciscains, demeurés d'autant plus chers au peuple qu'ils sortent de son sein et qu'ils ont toujours vaillamment partagé ses épreuves, un des trois sièges épiscopaux, celui de Mostar a été attribué à un moine. En outre, un grand nombre de paroisses sont demeurées, comme par le passé, aux mains des Franciscains.

A côté d'eux, ou au-dessus d'eux, s'exerce toutefois, aujourd'hui, une autre influence, celle des Jésuites, appelés en Bosnie depuis l'occupation, comme l'ordre le plus capable d'y introduire les idées ou les méthodes de la culture occidentale. Le haut enseignement laïque et ecclésiastique a été, en grande partie, confié à la Compagnie de Jésus. L'archevêque lui a remis la direction du grand séminaire de Sarajévo ; et à Travnik, l'ancienne capitale, la Compagnie a fondé un gymnase classique, où sont élevés les fils de la plupart des fonctionnaires.

On peut ainsi distinguer, dans le clergé catholique de Bosnie, les prêtres ou les religieux immigrés des moines ou des curés indigènes. Entre ces deux fractions de ministres d'une même Église, qui diffèrent souvent par l'esprit, l'éducation et les tendances, autant que par l'origine, il y a eu parfois d'inévitables froissemens, jusque sous la docile soumission de la discipline religieuse. Indigène ou étranger, ce clergé bosniaque, à commencer par son archevêque, n'en est pas moins, en très grande majorité, Slave de langue et de cœur. Il sait que les catholiques du pays sont fort attachés à leur nationalité ; et comme moines ou prêtres sont, eux aussi, Croates ou Slaves du Sud, le clergé, loin de travailler à dénationaliser le pays, se montre plutôt défiant de toute velléité, même apparente, de germanisation. Ainsi en est-il surtout des Franciscains dont les monastères demeurent les forteresses de l'esprit national slave catholique.

Le clergé immigré lui-même ne semble pas mériter, d'habitude, les défiances que lui a parfois témoignées le soupçonneux patriotisme de quelques Croates. Sauf de rares exceptions, la prédication et le catéchisme se font partout en serbo-croate. A la cathédrale, élevée depuis l'occupation, toutes les inscriptions sont en latin ou en croate. Les Jésuites mêmes, que l'on regarde parfois comme les agens de la propagande proprement autrichienne, ont, à Sarajévo, couvert les murs de leur église de

larges fresques qui symbolisent, manifestement, les grandes idées de Mgr Strossmayer et du pape Léon XIII sur l'alliance de Rome et des Slaves. Fidèles aux leçons du grand pape qui a remis en honneur, parmi les catholiques, le culte des deux frères, saint Cyrille et saint Méthode, les Jésuites de Sarajévo nous montrent, dans ces peintures de leur église, les deux apôtres des Slaves accueillis, solennellement, par le prince de la Grande Moravie, l'ancien empire slave du Danube. S'ils avaient été appelés en Bosnie pour la germaniser, ce ne sont pas de pareils souvenirs que célébreraient les Jésuites. De telles images, sur les murailles encore neuves d'une église de la jeune capitale bosniaque, équivalent à un programme. Alors qu'ils revendiquent ainsi pour Rome les apôtres des vieux Slaves, et qu'ils rappellent aux Bosniaques l'ancienne fraternité des deux rites, les Jésuites de Bosnie laissent clairement entendre qu'ils espèrent, eux aussi, aider au rapprochement des Slaves, par la réconciliation des Églises.

Le clergé de Bosnie ne peut avoir d'influence sur ses ouailles qu'en respectant, au lieu de le heurter, leur sentiment national. C'est ce qu'il fait, d'ordinaire, avec la réserve et la prudence que lui imposent ses fonctions et le respect des pouvoirs établis. Parfois même, le gouvernement a trouvé que les hommes qu'il avait mis à la tête de ce clergé montraient trop de complaisance pour les projets ou pour les rêves nationaux des Slaves catholiques. C'est ainsi que l'archevêque de Sarajévo, Mgr Stadler, lui-même un Slave du Sud de l'autre rive de la Save, a été réprimandé par le gouvernement impérial, pour avoir participé, à Zagreb (Agram), à un Congrès national croate et y avoir encouragé les espérances des partisans d'une Grande Croatie. Se faisant l'interprète des ambitions nationales de ses compatriotes, le prélat avait exprimé le vœu de voir les provinces occupées bientôt réunies à la mère patrie croate.

Le clergé catholique de Bosnie sera toujours porté à s'approprier, sinon la politique, du moins le grand idéal et les hautes espérances de l'éloquent évêque de Diakovar, Mgr Strossmayer. En aucune région de l'Orient, l'union des Églises, si ardemment invoquée par le pape Léon XIII, n'aurait des effets plus profonds et plus durables. En aplanissant, si elle ne le comblait, le fossé historique qui, depuis tant de siècles, sépare le Serbe orthodoxe du Croate catholique, elle préparerait, avec l'unité religieuse,

l'unité nationale du monde serbo-croate. Seule peut-être, l'union peut ouvrir la voie au grand songe des patriotes iougo-slaves et, de ces deux peuples jumeaux, séparés par des rivalités séculaires, refaire une nation et un peuple. Pour mettre un terme à l'espèce de schisme national qui divise le Serbe et le Croate, il semble que le plus sûr moyen soit de mettre fin au schisme religieux qui a été le principe ou la cause première de leur séparation et de leur long antagonisme.

Le sentiment patriotique se joint ainsi au sentiment religieux pour entretenir, chez les Serbo-Croates catholiques, l'espérance de l'union des Églises. Ce grand rêve, il fut un temps où la politique autrichienne l'eût sans doute encouragé, alors que le gouvernement de Vienne cherchait dans l'unité religieuse la cohésion que ne lui pouvait donner la composition hétérogène des peuples de l'Empire. Aujourd'hui, les espérances des catholiques iougo-slaves excitent, à Vienne et surtout à Budapest, plus de défiances que de sympathies. L'Autriche-Hongrie a beau nous apparaître comme le porte-drapeau naturel des influences catholiques, aux bords du Danube et de la Save, la politique austro-hongroise est loin de toujours seconder les aspirations de Rome ou les ambitions du clergé catholique. Les raisons qui font désirer, à Zagreb et à Diakovar, l'union des Églises la feraient plutôt redouter, à Vienne et à Pest. Aux yeux des Allemands et des Hongrois de la monarchie habsbourgeoise, cette union, tant souhaitée des patriotes croates, n'est qu'une forme du panslavisme, d'un panslavisme iougo-slave qui, pour la monarchie dualiste, serait peut-être plus périlleux que le panslavisme moscovite, champion de l'orthodoxie orientale. Et en effet, si le panslavisme doit jamais être autre chose qu'un épouvantail aux mains des adversaires des Slaves, s'il peut jamais opérer une réunion, une alliance ou une libre confédération de tous les Slaves, ou seulement des Slaves du Sud, l'union des Églises en semble la préface nécessaire. Ainsi paraît-il en devoir être, à plus forte raison, de l'unité croato-serbe et du panserbisme. La paix entre les deux Églises et les deux rites serait le meilleur moyen de faciliter la paix et l'amitié entre les deux peuples rivaux; elle seule scellerait l'entente entre les deux rameaux du même tronc.

Aussi, comprend-on qu'en Bosnie-Herzégovine, tout comme en Croatie-Slavonie, les trop zélés apôtres de l'Union des Églises soient plutôt suspects au gouvernement austro-hongrois. Loin

de travailler au rapprochement des deux confessions, les influences officielles pratiqueraient plutôt, sur le terrain confessionnel, comme sur le terrain national, le *Divide et impera*. Les appréhensions des Serbes orthodoxes de Bosnie semblent peu fondées, lorsqu'ils accusent le gouvernement impérial de favoriser, à leurs dépens, la propagande latine. Cela est si vrai que j'ai entendu des moines catholiques se plaindre de ne pas rencontrer, auprès des autorités austro-hongroises, tout l'appui que l'occupation leur avait fait espérer. Le gouvernement de la Bosnie n'a voulu servir ni les intérêts ni les ambitions d'aucun groupe confessionnel ou national. Si l'occupation et l'immigration qui l'a suivie ont fortifié l'élément catholique, les autorités bosniaques, au lieu de chercher en lui leur principal point d'appui, se sont plutôt efforcées d'établir, entre les divers élémens de la population locale, une sorte d'équilibre qui interdise à aucun groupe l'espérance de dominer les autres. En dépit des accusations dont elle a été l'objet, la politique austro-hongroise tend ainsi à s'élever au-dessus des divisions religieuses et des rivalités confessionnelles. On sait du reste, à Pest et à Vienne, que si les catholiques de Bosnie regrettent de n'avoir pas obtenu des autorités de Sarajévo toutes les faveurs qu'ils avaient rêvées, les plus ardens de ces Slaves catholiques n'en demeureront pas moins attachés à la maison de Habsbourg. A la différence des Serbes orthodoxes ou des Bosniaques musulmans, ils se sont tous réjouis de l'occupation, ils en désirent tous le maintien, ils l'échangeraient même volontiers contre l'annexion ; car, à l'inverse de leurs compatriotes orthodoxes ou musulmans, ils échappent à l'attraction de Belgrade, de Cettigné ou de Constantinople. S'ils ont, eux aussi, leurs songes d'avenir, ce sont des rêves qui pourraient se réaliser, sinon dans le cadre actuel de la monarchie dualiste, du moins sous les larges ailes de l'aigle des Habsbourg.

IV

Les musulmans sont peut-être, pour nous, le groupe le plus intéressant de la population de la Bosnie-Herzégovine. Ils en ont été les maîtres durant quatre siècles, et à certains égards, ils en demeurent encore la classe dominante. Comme leurs compatriotes chrétiens, ces musulmans de Bosnie sont pour la plupart des Slaves du Sud, des Serbo-Croates, ne parlant d'habitude

d'autre langue que le serbe. Ils ne s'en donnent pas moins à eux-mêmes le nom de Turcs. En Bosnie, comme dans presque tout l'Orient, l'Islam a oblitéré la notion de nationalité. C'est un des points par où le musulman diffère de ses voisins demeurés chrétiens. L'Islam est la seule patrie du vrai croyant. Si, en Albanie, en Bosnie même, le sentiment national commence à se réveiller, chez les Albanais ou chez les Bosniaques passés à l'Islam lors de la conquête turque, c'est au contact et sous l'influence des idées européennes. Mais, chez la masse des musulmans, la religion semble devoir, pour longtemps encore, étouffer tout sentiment national ou en remplir la place.

C'est que le Coran s'empare de l'être humain tout entier et façonne à nouveau les races et les peuples. De populations d'origine européenne, d'origine « aryenne » comme les Bosniaques, le Coran, a fait en quelques générations, des Asiatiques, tant il est vrai que, loin d'être toujours le premier facteur d'une civilisation, la race le cède, souvent, en importance, à la religion. Un des Français qui connaissent le mieux l'Islam, M. Gervais Courtellemont, nous a donné une pittoresque étude des mœurs du Slave mahométan de Bosnie. Ce sont, aujourd'hui, les mœurs musulmanes de ses coreligionnaires d'origine touranienne ou sémitique, tant les hommes jetés dans le rigide moule du Coran tendent partout à se ressembler. Sur un point, cependant, le Slave musulman semble n'avoir pas répudié les mœurs de ses ancêtres. La polygamie, chez lui, paraît avoir toujours été rare; elle le devient de plus en plus, on le sait, dans tous les pays islamiques. La femme du musulman de Bosnie, sa maison et sa famille n'en sont pas moins sous le joug des pratiques du Coran. La musulmane des villes est sévèrement voilée et tenue à l'écart des hommes. C'est ce voile de la femme qui met le plus d'obstacles entre le Slave musulman et ses congénères chrétiens; c'est la femme qui lui rend malaisé de redevenir, comme les Slaves orthodoxes ou catholiques, un Européen. Si difficile que paraisse cette transformation du musulman en Européen et en homme moderne, elle rencontre moins d'obstacles en Bosnie que dans les contrées où le musulman est d'un autre sang et parle une autre langue que ses voisins chrétiens. La parenté de race ou de nationalité tend, déjà, malgré tout, à rapprocher l'élite de la jeunesse musulmane de ses compatriotes catholiques ou orthodoxes. L'évolution vers la civilisation occidentale, qui, sous le

règne du sultan calife, n'aurait pu s'accomplir en des siècles, commence à s'ébaucher, sous la domination d'une puissance européenne. Cela seul mériterait d'attirer sur les mosquées de Bosnie l'attention des philosophes et des politiques. Le grand problème de l'adaptation des musulmans à la vie occidentale et à la civilisation moderne se présente, en Bosnie-Herzégovine, sous un aspect plus favorable que dans la plupart des autres régions de l'Orient.

Le gouvernement autrichien, il faut le dire à son honneur, s'est appliqué à préparer cette évolution, et il y apporte beaucoup de tact et d'habileté, sentant qu'en pareille matière brusquer les événemens et violenter les mœurs serait tout compromettre. A cet égard, la comparaison entre la Bosnie-Herzégovine et nos possessions du Nord de l'Afrique est, pour nous, Français, à la fois instructive et attristante.

Il est vrai qu'en Bosnie-Herzégovine, les musulmans ne forment point la majorité de la population; cela seul les rend moins imperméables aux influences du dehors. Avant l'occupation autrichienne, ils constituaient près de 40 pour 100 de la population totale; en 1895, ils ne comptaient plus que pour 35 pour 100; aujourd'hui, ils ne forment peut-être plus que le tiers des habitans. Ce n'est pas, comme on le répète souvent, que l'élément musulman s'affaiblisse, chaque année, au contact du chrétien affranchi, et que l'Islam tende peu à peu à disparaître de la terre européenne. Bien qu'en Bosnie, comme ailleurs, les plus fervens ou les plus fanatiques des musulmans aient quitté le pays, après l'occupation, pour se replier sur le « Dahr el Islam, » sur les contrées restées soumises au calife, l'émigration islamique n'y a pas pris les mêmes proportions qu'en mainte autre contrée, en Bulgarie, par exemple. C'est un fait tout à l'honneur de l'administration austro-hongroise et dont elle a le droit de se féliciter, alors même que, selon les insinuations de ses adversaires, l'émigration serait en réalité plus considérable que ne l'indiquent les statistiques officielles.

La Bosnie paraît bien devoir échapper à cette élimination graduelle des sectateurs de l'Islam que l'observateur a constatée dans la plupart des pays où le sultan a perdu la souveraineté, en Grèce, en Serbie, en Thessalie, et qui semble se reproduire, aujourd'hui, sous nos yeux, en Crète. Loin de diminuer en nombre chaque année, les musulmans de Bosnie seraient au contraire,

d'après les recensemens successifs du pays, en augmentation incessante. Au premier dénombrement, après l'occupation, en 1879, la population musulmane était de 448 000 âmes; au second, en 1885, elle montait à 472 000 âmes; au troisième et dernier, en 1895, elle atteignait le chiffre de 548 000 âmes. Cette augmentation est si rapide qu'elle fait douter de l'exactitude des premiers dénombremens. Les familles musulmanes ne se prêtent pas volontiers aux curiosités indiscrètes des recenseurs, de même qu'elles apportent peu de scrupules à la déclaration des naissances, surtout des naissances féminines qui ne flattent point l'orgueil du père. Alors même que, selon les documens officiels, la population musulmane se serait accrue d'une manière sensible, elle a cependant grandi moins vite que la population chrétienne. Cela s'explique aisément; si restreinte qu'ait été l'émigration des mahométans, des milliers ont abandonné le pays, pendant qu'un flot d'immigrés de Croatie, de Hongrie, d'Autriche venait grossir les rangs des orthodoxes, des catholiques et des juifs. Il n'en faudrait pas davantage pour expliquer comment, en augmentant d'une façon absolue, la population musulmane a relativement baissé ; et comme, chez elle, la natalité paraît plus faible, il est probable que son importance numérique ira s'affaiblissant encore.

Mais le nombre n'est pas tout; et, en Bosnie, comme en Herzégovine, le musulman a conservé une importance supérieure à sa force numérique. A l'Islam appartient toute l'ancienne aristocratie foncière, d'origine féodale, convertie à la foi du Prophète, au xve siècle, pour conserver ses biens et ses privilèges. Il semble qu'un grand nombre de ces prosélytes de l'Islam professaient, avant l'invasion turque, l'hérésie des Bogomiles, secte slave, analogue à nos Albigeois, que combattaient également la papauté romaine et le patriarcat œcuménique. Qu'ils descendent ou non de ces Bogomiles ou Pauliciens, souvent en faveur près des princes de Bosnie, les anciens boyards serbes, devenus des begs musulmans, sont demeurés, durant quatre siècles, les vrais maîtres du pays, sous la suzeraineté des sultans de la lointaine Stamboul. Par fanatisme ou par crainte de perdre leurs privilèges séculaires, ils refusaient d'accepter les réformes que la diplomatie de l'Europe arrachait au Divan. Mahmoud et Abdul Medjid les virent prendre les armes contre l'autorité de la Porte, pour ne pas subir les réformes, plus nominales pour-

tant que réelles, du Tanzimat. Leur orgueil ou leur intolérance se révoltait contre les promesses d'égalité faites aux ghiaours.

Cette turbulente féodalité musulmane apprit avec colère qu'un Congrès de puissances infidèles avait osé confier à un gouvernement chrétien l'administration de provinces qu'elle considérait comme ses fiefs. Aussi les begs et les ulémas, avec leur double clientèle sociale et religieuse, opposèrent-ils, à l'occupation autrichienne, une résistance acharnée. Pour en triompher, il fallut aux troupes impériales trois corps d'armée et une meurtrière campagne de plusieurs semaines. Aux transports du fanatisme succède, fréquemment, chez le musulman vaincu, la soumise dépression du fatalisme. Ces orgueilleux begs de Bosnie, à la fierté indomptable, sont devenus de paisibles sujets, ou mieux de tranquilles administrés de l'Autriche-Hongrie. Comme s'ils se soumettaient aux tranchantes décisions de l'épée, ils semblent, en apparence au moins, résignés à la domination de l'infidèle. Leur cœur n'en reste pas moins au Turc et à l'Islam. Nous avons pu le constater nous-mêmes, à la curiosité passionnée avec laquelle les musulmans bosniaques nous interrogeaient sur les événemens de Crète. Comme partout, les faciles victoires du Croissant sur les Hellènes et sur la Croix grecque avaient réveillé l'orgueil islamique. Le désir de ne pas heurter les sympathies ottomanes de ses administrés musulmans explique parfois l'attitude de l'Autriche-Hongrie dans les affaires orientales; la crainte d'offusquer les ulémas de Sarajévo et de Mostar est sans doute un des motifs qui l'ont tenue, en Crète, à l'écart des quatre puissances libératrices.

Le gouvernement de Vienne s'est appliqué, en effet, à ménager les musulmans bosniaques et n'a rien épargné pour se les concilier. Il a profité, il est vrai, de leur résistance à l'occupation pour les désarmer. La large ceinture des begs de Bosnie est, aujourd'hui, vide de tout l'étincelant arsenal de lames et de pistolets qui fait encore l'ornement de celle de leurs voisins d'Albanie. Grâce à cette mesure radicale, la seule efficace en pays d'Orient, la sécurité a été rendue aux campagnes bosniaques. Les habitudes sinon les idées des begs en ont été peu à peu modifiées. Les plus remuans ont quitté le pays; les autres commencent à goûter les avantages d'une vie paisible. L'Autriche-Hongrie leur a garanti la protection de leurs biens, comme celle de leur religion. Elle a repoussé les conseils des hommes qui

réclamaient d'elle des lois agraires en faveur des *kmets*, des tenanciers chrétiens. Avec leurs maisons et leurs terres, les vrais croyans ont gardé la loi musulmane et leur statut personnel. Les fins minarets de leurs innombrables mosquées se dressent toujours au-dessus des villes et des villages bosniaques. Les vakoufs qui servent à leur entretien, les biens de mainmorte musulmane ont été religieusement conservés; l'administration ne s'en est occupée que pour en assurer et en accroître les revenus. A Sarajévo a été fondée une institution qui manque à notre Algérie, l'école du Schériat, destinée à servir de trait d'union entre l'Islam et l'esprit européen. Rien peut-être de plus important pour l'avenir du pays que cette sorte de faculté théologico-juridique où, près des ulémas qui enseignent la loi du Prophète, des professeurs et des magistrats européens travaillent à faire comprendre aux futurs cadis les élémens du droit public moderne.

Presque toutes les puissances de l'Europe ont, aujourd'hui, des sujets musulmans. Aucune ne s'est montrée plus bienveillante envers eux, plus jalouse de se les attacher que l'Autriche-Hongrie, si bien qu'elle a été accusée de témoigner plus de complaisances aux musulmans qu'aux chrétiens de l'un ou de l'autre rite. Il semble bien, en effet, que, à certaines heures au moins, l'administration bosniaque ait considéré l'élément « turc » comme celui qui lui devait offrir le plus solide point d'appui social ou politique (1). Toutes les faveurs compatibles avec la liberté des cultes et l'égalité devant la loi ont été accordées aux sectateurs de l'Islam. C'est ainsi qu'à Sarajévo, à Mostar, dans la plupart des villes pourvues d'une municipalité élue, le bourgmestre nommé par l'administration est le plus souvent un « Turc, » un musulman.

Comment se fait-il que, malgré cette politique si libérale à leur égard, les musulmans de Bosnie se soient parfois plaints du sort que leur a fait l'occupation, et qu'ils aient été jusqu'à faire entendre leurs doléances au Parlement de Buda-Pest ? Cela pourrait s'expliquer sans doute par des froissemens et des mécontentemens individuels; mais l'explication serait insuffisante. La vérité est que la tâche de l'administration impériale en Bosnie est singulièrement épineuse. Placée entre trois groupes rivaux qui prétendent également à la domination, elle est condamnée,

(1) Voyez, par exemple, M. Charles Diehl, *En Méditerranée;* Hachette, chapitre consacré à la Bosnie-Herzégovine.

par sa politique même d'équilibre, à faire des mécontens en décevant les ambitions rivales. Ses ménagemens envers les Turcs et les begs n'ont pas encore pu leur faire oublier que, avant l'occupation, ils étaient les maîtres et seigneurs du vilayet. S'ils ont conservé leurs propriétés, s'ils restent, dans la campagne surtout, l'élément dominant du pays, les musulmans ne le gouvernent plus; ils voient, à côté d'eux, grandir, en nombre et en richesse, les infidèles, les chrétiens et les juifs, plus ouverts à la culture occidentale, si bien que l'ancienne prépondérance musulmane en est manifestement menacée. Or, le vague sentiment de cette décadence relative est, dans tout l'Orient, jusque sous le sceptre ensanglanté du sultan, une des choses qui irritent l'orgueil islamique et provoquent des réveils de fanatisme contre les chrétiens et contre les Européens.

Un point me paraît toutefois hors de doute; s'ils sont encore mal résignés à subir la loi d'une puissance chrétienne, les musulmans de Bosnie préfèrent la domination de l'Autriche-Hongrie à celle de leurs congénères slaves de la Serbie ou du Montenegro. A cet égard, la voix du sang, chez eux, est muette. Malgré le libéralisme éclairé avec lequel leurs coreligionnaires, bosniaques ou albanais, sont traités par la Cernagore, ils ne se sentent pas plus attirés vers Cettigné que vers Belgrade. Ceux des jeunes musulmans qui, au contact de la culture occidentale, reprennent une conscience nationale slave, semblent plutôt pencher vers les Croates catholiques que vers les Serbes orthodoxes. Les rêves d'une grande Croatie ou d'une grande Serbie, les laissent cependant pour la plupart indifférens; s'ils ne peuvent espérer revenir sous la domination du sultan calife, les musulmans seraient, de tous les Bosniaques, les moins réfractaires aux tendances autonomistes ou particularistes que la politique austro-hongroise paraît encourager dans ces provinces (1).

(1) Au milieu des chrétiens et des musulmans, les uns et les autres également Slaves, se rencontrent près de 10 000 Juifs, auxquels, en Bosnie comme presque partout, leur intelligence et leur activité ont donné une importance supérieure à leur nombre. Ces Juifs de Bosnie se partagent, à peu près par moitié, en Sephardim ou Juifs espagnols, établis dans le pays depuis deux ou trois siècles, et en Ashkenazim, ou Juifs allemands, immigrés depuis l'occupation. Les premiers, appelés par leurs voisins bosniaques *Spanioles*, c'est-à-dire Espagnols, parlent encore entre eux un dialecte castillan et ont conservé des mœurs fort originales. Je leur ai consacré un chapitre dans le volume *La Bosnie-Herzégovine*. Ces Juifs, entièrement émancipés par l'Autriche-Hongrie, sont entre ceux des habitans qui ont le mieux accueilli l'occupation et qui en ont su tirer le plus de profit.

V

Aujourd'hui, la Bosnie-Herzégovine est gouvernée entièrement d'en haut, sans aucune participation des habitans. A la tête du gouvernement est placé un des hommes d'État les plus remarquables de la monarchie, le ministre des Finances du ministère commun, M. de Kallay, dont la principale fonction est de gouverner les provinces occupées. Au-dessous de lui, vient un général, portant le titre de *Chef der Landesregierung*, qui commande les troupes; mais, à côté de ce général, est placé un *Civil Adlatus* qui préside à toutes les administrations, de façon qu'ayant nominalement à sa tête un gouvernement militaire, le pays, en fait, est sous le régime civil.

La Bosnie n'a ni États ni diète. Elle ne possède d'autres assemblées électives que les assemblées municipales, dont les principales villes sont pourvues. De même, si elle a une presse, en dehors des journaux officiels, si chaque groupe de population chrétienne ou musulmane a même ses organes attitrés, cette presse est tenue étroitement en laisse; par suite, si toutes les feuilles ne sont pas officieuses, l'on ne saurait dire qu'il existe une presse d'opposition. L'administration bosniaque échapperait donc à tout contrôle, si son chef n'était responsable devant les « délégations » austro-hongroises, contrôle peu gênant, semble-t-il. Cette situation, assurément anormale en Europe, ne saurait se prolonger bien des années, sans que les Bosniaques en fassent un grief contre le gouvernement austro-hongrois. Si paradoxal que cela semble, cette apparente infériorité politique de la Bosnie vis-à-vis de certains des pays voisins, en face de la Serbie, notamment, a peut-être été plutôt, pour l'ancien vilayet turc, un avantage. Une des choses qui ont le plus entravé le développement pacifique des petits États du Balkan, c'est, croyons-nous, la lutte des partis, les intrigues, les compétitions, les violences des politiciens. Tous ces petits États, sauf le patriarcal Monténégro, sont malades de la fièvre politique, gagnée au contact de l'Occident.

Ils souffrent tous, plus ou moins, des abus d'un parlementarisme mal compris, introduit prématurément en des pays qui n'y avaient pas été préparés. Certes, nous ne voudrions condamner aucun peuple, aucune nation européenne notamment, à subir à

perpétuité un gouvernement absolu et sans contrôle, surtout de la part d'un pouvoir étranger; mais, pour que les libertés politiques, qui, même dans les pays les plus anciennement cultivés, provoquent tant de luttes stériles, servent, au lieu d'y nuire, au développement national, il faut que le peuple appelé au *self-government* ait appris peu à peu à se gouverner lui-même. Or, ce n'est pas se montrer injuste envers la Bosnie que de reconnaître qu'une pareille préparation lui fait peut-être, aujourd'hui, encore défaut. Le temps approche, si l'occupation austro-hongroise doit se prolonger, où les nouveaux maîtres de ces belles contrées devront, graduellement, leur faire une part dans l'administration et dans le gouvernement même du pays. Pareille évolution serait peut-être en réalité d'autant moins malaisée que la population bosniaque est moins unie, et que le pouvoir est plus fort. Si l'Autriche-Hongrie ne croit pas devoir encore accorder à ses administrés, avec une diète locale, une action directe sur la marche du gouvernement, les Bosniaques semblent au moins en droit de réclamer une part des emplois et des places dans leur propre patrie.

Le gouvernement actuel de la Bosnie-Herzégovine est un gouvernement autoritaire, ou, si l'on aime mieux, un gouvernement paternel, avec les avantages et, naturellement aussi, avec les défauts de ce mode de gouvernement. « En arrivant en Bosnie, nous avons été obligés d'en traiter les habitans comme des enfans, » me disait un haut fonctionnaire. Il eût été malaisé qu'il n'en fût pas ainsi, au lendemain de l'occupation; toutes les franchises politiques n'eussent été, en pareil pays, qu'un trompe-l'œil.

L'Autriche-Hongrie, en prenant la place du gouvernement turc, s'est gardée de tout bouleverser. Elle s'est appliquée à ne pas froisser les habitudes du pays; quand elle a dû modifier les institutions, elle l'a fait avec prudence, peu à peu. La première chose était d'assurer à ces provinces, déchirées par la guerre civile, une bonne administration et une bonne justice, avec une police vigilante. Le gouvernement de la Bosnie y a rapidement et complètement réussi. Administration et justice fonctionnent d'une manière régulière, aussi bien que dans les plus vieux pays de l'Europe occidentale. Chez un peuple aussi primitif, habitué à l'arbitraire des pachas et des kaïmakans, on ne pouvait songer à établir une stricte séparation des pouvoirs. C'eût été, par pédantisme, choquer les habitudes d'un pays accoutumé à trouver

tous les pouvoirs associés et hors d'état de comprendre la distinction des autorités. Aussi le chef du district, sorte de préfet, est-il placé à la tête de tous les services locaux. Il a même un droit de surveillance sur les juges de son district et un droit d'appel de leurs décisions. A en prendre les résultats, ce système, qu'on ne saurait regarder que comme provisoire, semble avoir réussi. La sécurité est complète dans le pays. La Bosnie est, assurément, à cet égard, fort supérieure à l'Algérie et même à la Tunisie. Tandis que, en Algérie, l'introduction d'un jury, uniquement formé de citoyens français, place les indigènes dans une inégalité souvent inique, en Bosnie, le musulman n'est pas exposé à comparaître devant un jury composé de juifs ou de chrétiens ; la justice est la même pour tous, indigènes et immigrés, sans privilège pour personne. Les juges nommés par le pouvoir sont impartiaux; ils savent se maintenir au-dessus des querelles de races et des rivalités locales. On peut dire que la Bosnie-Herzégovine est ainsi en possession du premier bien pour un peuple simple, une justice prompte et intègre.

De même pour l'administration. On sait que, à toute époque, l'administration a été le fort du gouvernement autrichien. Les provinces occupées ont été divisées en 6 préfectures et en 51 sous-préfectures (sans compter quelques *expositur* ou localités détachées des sous-préfectures), ce qui place un administrateur éclairé à la portée de tous les habitans. L'administration communale n'est pas encore partout régulièrement constituée. Elle est restée, dans les campagnes, à l'état rudimentaire, aux mains des *mouktars* musulmans ou des *kmets* chrétiens, sorte de rustiques baillis, nommés par le pouvoir et assistés de *medjliss*, adjoints ou conseillers choisis par les populations des différens cultes, selon les coutumes locales. Les villes, au contraire, ont été pourvues de municipalités et de conseils municipaux, élus au moins pour les deux tiers de leurs membres. Le gouvernement cherchait là un moyen d'initier les Bosniaques aux affaires publiques et au *self-government* local. En un pays aussi profondément divisé par d'épaisses cloisons religieuses, ce n'était point une œuvre aisée. On a adopté un parti aussi ingénieux qu'équitable. Tout en respectant les groupemens confessionnels, trop importans pour qu'on n'en tînt pas compte, l'on a fait des assemblées municipales le rendez-vous des diverses confessions. Le principe est que chaque groupe religieux, orthodoxe ou ca-

tholique, musulman ou juif, est représenté, proportionnellement à ses forces numériques ; mais le choix des représentans de chaque confession est laissé à tous les électeurs indistinctement. De cette façon, aucun groupe n'est écrasé, et les Bosniaques des diverses confessions apprennent à se connaître et à se donner la main, par-dessus les antiques barrières religieuses.

Les institutions, en pays neufs surtout, ne valent guère que par ceux qui les appliquent. C'est là une vérité dont l'Autriche s'est souvenue en Bosnie-Herzégovine. Une des choses qui nous ont le plus frappé, c'est la valeur des fonctionnaires appelés à gouverner et à administrer les provinces occupées. Il y a là, pour nous Français, qui, dans nos possessions ou nos colonies, nous préoccupons souvent si peu du choix des hommes, une haute et mortifiante leçon. S'il se rencontre, çà et là, quelques fonctionnaires envoyés au Sud de la Save, pour des fredaines de jeunesse, en *reparatur*, selon la pittoresque expression d'un Autrichien, c'est une exception. Pour qui le considère en bloc, le personnel administratif de la Bosnie-Herzégovine semble un personnel d'élite. Cela est surtout vrai des chefs de services. Au lieu d'expédier, dans ses nouvelles possessions, des favoris sans titres ou des hommes tarés qu'on ne pouvait ou qu'on n'osait caser ailleurs, le gouvernement austro-hongrois a fait choix, pour l'administration des anciennes provinces turques, d'hommes capables, dévoués, instruits. Et ces fonctionnaires, au lieu d'être enlevés rapidement au pays qu'ils avaient organisé, ont été, pour la plupart, maintenus à leur poste ; ils ont fait carrière en Bosnie ; par suite, ils la connaissent et ils l'aiment. Ils portent, à leur œuvre commune, un intérêt dont la sincérité presque passionnée m'a plus d'une fois touché. Beaucoup sont en Bosnie depuis douze ou quinze ans, depuis vingt ans même.

A la tête du gouvernement, est, nous l'avons dit, un des hommes les plus considérables de la monarchie dualiste, un Hongrois, M. de Kallay, ministre des Finances, du ministère commun. Voici plus d'une quinzaine d'années que M. de Kallay dirige les affaires de Bosnie, et c'est à son activité infatigable, à sa connaissance des hommes et des choses, c'est au choix des collaborateurs dont il a su s'entourer, que revient, pour une large part, le mérite de tout ce qui s'est fait d'utile et de fécond en Bosnie-Herzégovine.

Unité et continuité de direction, aux mains d'une autorité

soutenue par le pouvoir central, n'est-ce pas, partout, en pareil cas, la première condition du succès? On se demande, non sans tristesse, ce que nous aurions pu faire, nous aussi, en Algérie, en Indo-Chine et dans nos diverses colonies, avec la même unité de direction et le même esprit de suite. Il n'y a donc pas à s'étonner des résultats acquis en une vingtaine d'années par l'administration de la Bosnie-Herzégovine. Amis et adversaires de l'Autriche-Hongrie sont contraints de lui rendre justice, et l'on comprend que le gouvernement bosniaque aime à faire voir son œuvre aux étrangers. Tout compte fait, il semble avoir le droit d'en être fier. On peut différer d'opinion sur les titres de l'Autriche-Hongrie à demeurer en Bosnie; on ne saurait nier qu'elle y ait accompli, à son honneur, une tâche malaisée.

Pour en apprécier tout le mérite, il n'y a, comme nous l'avons fait, qu'à passer de Bosnie en Albanie et de Sarajévo ou de Mostar à Scutari. Ce qu'était la Bosnie avant l'arrivée de l'Autriche, la Haute-Albanie et Scutari peuvent en donner quelque idée, bien que, entre les Bosniaques et les Albanais, il faille faire la part de certaines différences de mœurs et de tempérament (1). Tandis que, en Albanie, un Européen ne peut guère s'écarter sans péril de Scutari; qu'à Scutari même, un chrétien n'ose pas toujours s'aventurer dans le quartier musulman; qu'aux portes de la ville, on assassine, chaque semaine, impunément, et que pour punir un meurtrier, un Albanais ne peut compter que sur son fusil et sur les vendettas de clans; en Bosnie, au contraire, la justice a appris à ne pas marcher d'un pied boiteux. Le voyageur n'a pas besoin de s'embarrasser d'armes encombrantes, il se sent partout en sécurité, jusqu'au sommet du Trébénik et des montagnes désertes, jusqu'au fond des grandes forêts de hêtres ou de sapins de la Bielovitsa.

Est-ce à dire que le gouvernement et l'administration de la Bosnie aient réussi à satisfaire tous leurs administrés et qu'on n'entende nulle part de plainte ou de critique? Non sans doute. Une pareille œuvre a forcément ses lacunes et ses imperfections, et il y a, en tout pays, des mécontens. Le gouvernement bosniaque est avant tout soucieux de maintenir la tranquillité publique; il se peut qu'il ait eu parfois quelques brutalités, bien que ses procédés habituels fassent plutôt songer à la main de

(1) Sur la « Haute-Albanie », je me permettrai de renvoyer le lecteur au très intéressant ouvrage de M. Grand, notre ancien consul à Scutari.

fer gantée de velours. Comme il arrive souvent, ses adversaires du dedans et du dehors, lui reprochent parfois, en même temps, ce qu'il a fait et ce qu'il n'a pas fait. De toutes les critiques que j'ai entendu lui adresser, la plus sérieuse ou la plus spécieuse, c'est qu'il a voulu aller trop vite. C'est là, en vérité, un défaut presque inévitable pour une administration européenne, appelée, soudainement, en un pays neuf, où tout, en toutes choses, était à faire.

On a fait beaucoup en Bosnie, et forcément on a fait vite, parfois même, aussi, on a fait grand. Routes, chemins de fer, casernes, églises, écoles primaires, écoles techniques ou professionnelles, gymnases ou collèges classiques, prisons, hôpitaux, fermes modèles, stations agricoles ou forestières, tout a été entrepris, presque simultanément, et souvent sur les modèles les plus récens et les plus achevés (1). C'est ainsi que Sarajévo possède une prison et un hôpital du type le plus perfectionné. Des édifices sont sortis de terre, des administrations ont été créées, des services ont été improvisés, tout cela avec intelligence, et, ce qui est peut-être plus rare, avec une véritable entente des besoins du pays et des conditions locales. Mais tout cela a coûté cher; et, comme il arrive partout, le contribuable, l'ingrat contribuable est plus enclin à considérer le poids des dépenses que les services et les avantages des créations ou des institutions nouvelles. Bien que l'Autriche-Hongrie ait sagement rejeté une partie des frais de l'occupation sur le budget commun de la monarchie dualiste, il a fallu des ressources pour tout cet outillage nouveau, pour ce qu'on pourrait appeler ces frais de premier établissement; or, les ressources du pays étaient modiques. Il a fallu établir des monopoles, peu lourds, il est vrai, monopoles du tabac, du pétrole, du sel. Il a fallu, sinon inventer des impôts nouveaux, du moins conserver des taxes souvent impopulaires. Ainsi, de l'ancienne dîme turque, la dîme sur les produits du sol; et, au lieu de la percevoir, comme le Turc, en nature, le gouvernement bosniaque la fait payer en argent, sur estimation, d'après les mercuriales des marchés voisins. Quelques ménagemens qu'y puissent apporter les autorités, ce nouveau mode de perception et d'évaluation n'a point manqué de soulever des difficultés et des plaintes.

(1) Pour les écoles et l'enseignement sous toutes ses formes, l'œuvre est déjà considérable; elle nous est décrite avec autant d'intelligence que de compétence par M. Louis Olivier.

Au reproche d'avoir trop fait et d'avoir été trop entreprenant s'allie parfois, jusque dans les mêmes bouches, car l'homme est partout illogique, le reproche de s'être montré trop timide, d'avoir reculé devant les réformes nécessaires. On se fait un grief contre le gouvernement de ce qu'il n'a pas osé modifier le régime de la propriété et édicter les lois agraires attendues d'une notable partie de la population. Nous ne saurions, quant à nous, partager ce sentiment. Des lois agraires portent le trouble dans la conscience d'un peuple; elles ne sont excusables que lorsqu'elles seules peuvent trancher des prétentions impossibles à concilier et parfois également fondées, comme dans la Russie du servage. Au lieu d'enlever leurs terres aux begs musulmans, le gouvernement de Bosnie s'est contenté de faciliter au *kmet* le rachat des droits de son seigneur. Des banques font, pour cela, au paysan, des avances de fonds, que les tenanciers remboursent par annuités. En outre, le gouvernement a protégé le kmet contre les injustes exigences de ses maîtres qui parfois s'installaient chez lui pour y vivre à ses dépens. Pareilles réformes valent mieux que des lois agraires qui, alors même qu'elles n'eussent pas ruiné le propriétaire musulman, lui eussent toujours paru une spoliation. Cette manière de procéder est même moins lente qu'on ne l'eût cru; elle a augmenté, déjà, le nombre des paysans propriétaires d'environ 15 000 chefs de famille. En 1895, lors du dernier recensement, la proportion des paysans libres était, déjà, de 46 pour 100, et l'on calcule qu'il suffira d'un demi-siècle pour convertir tous les anciens *kmets* en petits propriétaires. En attendant, ces tenanciers vivent sur les champs qu'ils cultivent depuis des générations, à la façon de métayers qui ne peuvent être expulsés arbitrairement. Ils restent assujettis à la *tretina;* c'est-à-dire qu'ils doivent abandonner à leurs seigneurs le tiers de leurs récoltes.

D'une manière générale, le gouvernement de la Bosnie a évité les mesures violentes et les mesures radicales. Il a pris garde de révolutionner le pays. Il n'a pas voulu brusquer les habitudes locales, froisser les mœurs, bouleverser les usages. En prenant l'administration de la Bosnie, l'Autriche devait y importer des idées et des notions nouvelles, avec les méthodes européennes. Elle l'a fait avec une prudente sagesse, s'appliquant à ménager les transitions. Elle a, sous ce rapport, agi avec autrement de tact et de réserve que nous, en Algérie. Sous son

administration, les anciennes provinces turques devaient effectuer une sorte de mue. Il leur fallait passer d'un régime oriental, à la fois asiatique et archaïque, à un régime occidental moderne. A ce pays arraché à l'Europe par la conquête ottomane, au xve siècle, et demeuré pendant quatre cents ans immobile, il fallait, tout d'un coup, en une génération, sauter, comme d'un bond, par-dessus plusieurs siècles. Rien de plus dangereux, pour un peuple et pour une race, que de pareils sauts et de pareils changemens. Son génie, ses croyances, ses notions de la vie et du droit, sa santé physique et sa santé morale peuvent s'y perdre. Au lieu de précipiter l'évolution et de hâter le mouvement, le gouvernement de la Bosnie a plutôt cherché à l'adoucir et à l'enrayer.

Cela, en toutes choses, dans tous les domaines. Ainsi, comme nous l'avons dit, pour la propriété; au lieu de suivre les conseils des imprudens, qui poussaient à des lois agraires et au remaniement radical de la propriété foncière, le gouvernement, tout en travaillant à relever la situation des tenanciers, a su respecter les droits séculaires de leurs seigneurs, s'abstenant de porter la main sur aucun droit ou aucun intérêt respectables. Ainsi pour le mode de tenure de la terre, pour l'antique *zadruga* des Slaves du Sud, c'est-à-dire pour les communautés de famille en usage encore chez nombre de tenanciers. Si le gouvernement bosniaque n'a pas, ainsi que le nouveau code du Montenegro, reconnu officiellement la zadruga et les communautés de famille, il s'est gardé de les abolir, comme on l'avait fait, jadis, imprudemment, en Croatie, au risque de former ou d'accroître un prolétariat rural, trop souvent voué à la misère. En Bosnie, la *zadruga* continue encore son existence obscure. Les seigneurs, musulmans ou chrétiens, sont fréquemment les premiers à s'opposer aux partages de famille de leurs tenanciers; et, là même où le partage a lieu, il se reforme, souvent, en Bosnie, comme au Montenegro, une *zadruga*, une communauté plus petite, avec la nouvelle génération. Nulle part, croyons-nous, le gouvernement n'a cherché à introduire d'autorité, dans le pays, des lois ou des pratiques d'origine étrangère, faites pour des peuples d'une autre civilisation ou d'une culture plus ancienne.

Malgré toutes ces précautions et cette sage retenue, le gouvernement de la Bosnie ne pouvait épargner à ses administrés toutes les difficultés et tous les malaises d'un tel changement. Le passage

du régime turc à un régime européen ne pouvait se faire sans secousses et sans souffrances. S'il y a des classes de la population qui ont profité largement de la transformation du pays, parce qu'elles ont su s'approprier l'esprit et les méthodes de ce que nous appelons la civilisation moderne, il en est d'autres qui en ont pâti, au moins temporairement. Ainsi, par exemple, des petits commerçans des villes, et parfois aussi, des petits propriétaires de la campagne. En tout pays appelé à des conditions d'existence nouvelles, en tout pays surtout dont le développement est hâté par des causes extérieures, il se produit, fatalement, en même temps qu'une sorte de déclassement social, une rupture d'équilibre, une crise économique et morale à la fois. Il était impossible que la Bosnie-Herzégovine y échappât entièrement. Le gouvernement, en tuteur avisé, a eu beau s'efforcer de prévenir et d'adoucir les effets de cette crise ; il ne dépendait pas de lui de la supprimer. C'eût été un miracle, au-dessus des forces du pouvoir et de l'art du politique. Il suffit aux légitimes ambitions d'un gouvernement que l'ensemble du pays soit en progrès. Or, le progrès dans la Bosnie-Herzégovine est incontestable; il apparaît aux yeux les moins bienveillans, et il semble avoir d'autant plus de chances de durée qu'il a été moins brusque, et si je puis ainsi parler, moins radical et moins révolutionnaire. Si rien ne leur est plus nécessaire, rien n'est plus dangereux, pour les populations orientales, que le contact soudain de l'Europe et de la civilisation européenne. Toute leur vie, matérielle et morale, en reçoit un ébranlement dont certains peuples ne se relèveront peut-être jamais. Ce danger a été, dans la mesure du possible, épargné à la Bosnie-Herzégovine. Aussi, de tout ce vaste Orient, plus ou moins ouvert à l'irruption des idées européennes, est-ce un des pays où le contact de l'Occident a produit le plus de bien, avec la moindre somme de mal.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

TACITE

IV[1]

LES OPINIONS POLITIQUES DE TACITE

Est-il vrai de dire que Tacite qui, comme on l'a vu, a subi quelquefois les impressions de ceux qui l'entouraient, leur doive surtout ses opinions politiques? Est-ce parce qu'ils étaient républicains et ennemis du régime impérial qu'il l'est lui-même devenu? Pour qu'on pût le croire, il faudrait établir d'abord qu'on était républicain autour de lui, ensuite qu'il l'a été lui-même. Ce sont deux questions que nous allons chercher à résoudre (2).

I

La première ne nous retiendra pas longtemps. Sans doute, dans la société aristocratique, parmi les gens distingués de Rome, les mécontens étaient nombreux; et il faut bien avouer que, sous Caligula ou Néron, on avait quelque raison de l'être. Souvenons-nous d'ailleurs que les guerres civiles ont surpris cette société en plein épanouissement littéraire, toute livrée aux agrémens de la vie mondaine, qui était une nouveauté, en possession de tout voir et de tout dire. La révolution qui détruisit la République ne fut pas assez puissante pour changer les habitudes. Après la paix, on se remit à parler « dans les dîners et dans les cercles. » On y parlait librement de tout, mais en particulier du prince et des siens. Comme, en général, ces gens spirituels et frondeurs ne lui étaient pas bienveillans, il ne pouvait

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre 1901.

(2) J'ai déjà touché à ces questions dans des articles qui ont paru ici de 1867 à 1870, et qui ont été réunis en volume (*l'Opposition sous les Césars*). En y revenant après trente ans, je n'ai rien à y changer d'essentiel· j'ajouterai seulement des développemens nouveaux, surtout à ce qui concerne Tacite.

rien faire, en bien comme en mal, qu'on n'y trouvât quelque occasion de le blâmer. Nous le voyons clairement dans Tacite. Du moment que les bonnes actions de ceux qui gouvernaient aussi bien que les mauvaises étaient indistinctement attaquées, il était naturel qu'il y eût des mécontens sous les meilleurs princes comme sous les plus méchans. Quatre ans après la mort de Domitien, quand Trajan travaillait de toutes ses forces à guérir les maux de l'Empire, on continuait à se plaindre, et Pline se croyait obligé de dire à l'Empereur, dans une harangue solennelle : « Ne prêtez pas l'oreille à ces appréciations malveillantes, à ces murmures secrets, qui ne peuvent nuire qu'à ceux qui les écoutent. » Il n'est donc pas douteux que, jusqu'à la fin, dans le grand monde de Rome, l'habitude s'est perpétuée de taquiner le gouvernement du prince, quel qu'il fût et quoi qu'il fît.

Mais c'est peu de chose de constater qu'il y avait des mécontens sous l'Empire. On sait bien qu'il y en a toujours, et qu'aucun régime politique n'a le privilège de satisfaire tout le monde. L'important est de connaître quel était leur dessein et ce qu'ils souhaitaient qu'on mît à la place de ces princes dont ils disaient tant de mal. Il ne faut pas ici se laisser tromper par l'apparence. Comme ils avaient toujours à la bouche le nom de l'ancienne République, on pouvait croire qu'ils travaillaient à la restaurer. Mais rappelons-nous que c'était une pieuse habitude chez les Romains, presque un devoir, de faire l'éloge du bon vieux temps, et que les empereurs eux-mêmes n'y manquent pas, quoique assurément ils n'eussent aucune pensée d'y revenir. Voulons-nous savoir au juste ce qu'il faut penser de ces étalages de souvenirs et de regrets? les faits se chargent de nous l'apprendre. Les conspirations ont été très fréquentes sous les premiers Césars, et les historiens, qui les racontent, nous disent les causes qui les ont fait naître : c'est presque toujours la haine de l'empereur, rarement la haine de l'empire (1). Nous ne voyons guère que les conjurés aient mis en avant la promesse de rétablir le régime ancien; ils n'auraient pas manqué de le faire, s'ils avaient cru que ce régime conservait de nombreux partisans qui pouvaient les aider dans leur entreprise. C'est à peine si, quelquefois, quand une émeute subite éclate dans les légions,

(1) Tacite dit formellement que, depuis César et Pompée, les guerres civiles n'ont plus eu d'autre motif que le choix d'un empereur : *nunquam postea nisi de principatu quæsitum.*

les révoltés, qui n'ont pas pris le temps de se concerter ensemble, se couvrent du nom du peuple et du sénat et prétendent travailler pour eux, en attendant qu'ils trouvent un empereur. L'empereur choisi, il n'est plus question du sénat et du peuple.

Une seule de ces conspirations, celle où périt Caligula, fut suivie d'une tentative sérieuse pour rétablir la République ; encore semble-t-il que ceux qui en furent les chefs obéissaient d'abord à des motifs personnels, plus qu'à des raisons politiques. Le principal d'entre eux, Cherea, était un tribun des cohortes prétoriennes, auquel le prince avait plusieurs fois commandé des besognes qui lui répugnaient ; comme il les exécutait d'assez mauvaise grâce, Caligula, qui était un fou spirituel, l'en punissait par des railleries mordantes, qu'il ne pouvait pas supporter. Mais quelle qu'ait été la première cause de sa colère, il ne voulait pas que, cette fois, l'empire survécût à l'empereur. Caligula mort, le sénat se réunit au Capitole. Les circonstances étaient terribles. Tout le monde tremblait encore des scènes qui venaient de se passer au théâtre, où les soldats germains s'étaient jetés sur les spectateurs, menaçant au hasard tous ceux qu'ils pouvaient atteindre, pour venger leur prince. La foule hurlait sur le Forum, demandant qu'on lui donnât sans retard un empereur nouveau. Cependant, si l'on en croit Josèphe, les sénateurs osèrent résister, et même le consul, Sentius Saturninus, proposa ouvertement de revenir à la République. Un moment, il sembla que ce projet allait réussir. Quelques tribuns militaires, gagnés sans doute par Cherea, se prononcèrent pour le sénat, avec leurs cohortes. Le peuple même, après quelque résistance, semblait disposé à les suivre et applaudissait les meurtriers de Caligula. Mais une circonstance inattendue vint tout changer en un instant. Un prétorien qui, avec la foule, parcourait les appartemens du Palatin, aperçut un homme caché derrière une tapisserie, dont les pieds seuls passaient. C'était Claude, l'oncle du dernier prince, qui, convaincu qu'on l'allait tuer aussi, se jeta aux genoux du prétorien, demandant qu'on lui fît grâce ; l'autre, pour toute réponse, le proclama empereur. Aussitôt les soldats se déclarèrent pour lui, et, le lendemain, au petit jour, quand les sénateurs se réunirent de nouveau, il se trouva que tout était fini sans eux. C'était bien aussi leur faute : ils ne s'étaient pas assez pressés d'agir. Pendant la nuit, beaucoup avaient réfléchi, et, le matin venu, les moins courageux étaient

partis pour la campagne, au lieu de se rendre à la curie. Chez d'autres, l'ambition s'était éveillée : ceux qui pouvaient avoir quelque espérance d'être élus empereurs, commençaient à éprouver moins d'ardeur pour la République. En vain Cherea voulut tenter un dernier effort, ses soldats refusant de l'écouter allèrent rejoindre les troupes de Claude, et ce qui restait de sénateurs les suivit en toute hâte, chacun craignant qu'on ne lui reprochât d'être arrivé le dernier.

Cette piteuse aventure n'était pas faite pour donner des partisans à la République. Aussi, quelques années plus tard, quand Furius Camillus (un beau nom républicain) songea à débarrasser les Romains de Claude, il n'eut pas trop de peine à se faire écouter des sénateurs et des chevaliers, qu'indignaient la sottise et la cruauté du prince ; mais à peine eut-il dit un mot aux soldats « du gouvernement du sénat et du peuple » que tous l'abandonnèrent. Sous Néron, la grande conjuration de Pison ne fut qu'une coalition de haines contre un prince qui était en horreur à tous les honnêtes gens. Personne ne songea un moment à rétablir la République ; il s'agissait de remplacer un empereur par un autre. Lucain lui-même, qui était en train d'écrire la *Pharsale*, si pleine de sentimens républicains, ne se fit aucun scrupule de risquer sa vie pour donner un maître à Rome, et même Tacite nous dit qu'on se garda bien d'enrôler dans le complot le consul Vestinus « parce qu'on craignait qu'il n'eût trop de souci de la liberté. »

Il ne s'est donc pas formé contre les Césars un parti puissant et homogène, avec un programme fixe, des desseins arrêtés, qui vît clairement ce qu'il voulait et travaillât sans relâche à l'accomplir, mais des conjurations de hasard, des explosions momentanées de haines personnelles, qui en voulaient à l'homme plus qu'au régime. Pour en comprendre la raison, rappelons-nous quelle était la nature de l'empire. Un parti politique se détermine non seulement par les principes qu'il professe, mais par le caractère du gouvernement qu'il combat. Si l'empire avait été une monarchie pure, l'opposition n'aurait pas manqué d'être franchement républicaine. Elle fut incertaine et indécise, parce l'empire l'était aussi et que des dehors républicains y couvraient une autorité absolue. On peut croire sans doute que, parmi ces mécontens, il s'en trouvait qui ne se contentaient pas de faire de belles phrases sur la République ancienne, mais qui étaient

disposés à tenter quelque entreprise et à exposer leur vie pour elle ; seulement ils devaient être très rares. Les autres n'allaient pas si loin et on les aurait contentés en corrigeant quelques excès d'autorité, quelques abus de pouvoir. Ce qui prouve bien qu'ils n'étaient pas des ennemis irréconciliables de l'empire, c'est qu'en général ils allaient chercher dans la famille impériala quelque prince qui passait pour être plus libéral que les autres, Drusus ou Germanicus, et reportaient sur lui toute leur affection et toutes leurs espérances. Ils disaient que, « s'il devenait le maître, il rendrait la liberté au peuple romain. » Cela voulait-il dire qu'il abdiquerait son autorité souveraine et se réduirait au rôle d'un magistrat d'autrefois ? Personne n'était assez sot pour le croire ; mais la liberté, comme ils l'entendaient, n'avait rien d'intransigeant. Elle n'exigeait pas la suppression radicale du régime impérial, elle se contentait de quelques concessions faciles à obtenir, et, sous un prince honnête homme, respectueux des anciennes traditions, qui consentirait à traiter avec quelques égards le sénat et les grandes familles, elle pouvait faire bon ménage avec le principat. C'est bien la pensée de Tacite, puisque, dans une phrase célèbre, il félicite Nerva « d'avoir réuni ensemble le principat et la liberté ; » ce qui prouve qu'il ne les jugeait pas incompatibles, et que ce mélange lui paraissait être l'idéal d'un bon gouvernement.

Il me semble qu'il résulte de ce qui vient d'être dit que la société dans laquelle a vécu Tacite n'avait pas les sentimens qu'on lui prête d'ordinaire, et qu'il est difficile qu'il y ait pris la haine de l'empire.

II

Cette haine, du reste, n'était pas dans son cœur, et elle ne se retrouve dans aucun de ses écrits. Républicain, au sens qu'on attache aujourd'hui à ce mot (1), Tacite ne l'a été à aucune époque de sa vie.

Et d'abord on peut conclure, de l'accueil que lui a fait l'empire à son entrée dans la vie politique, qu'à ce moment, il n'en était pas l'ennemi. N'oublions pas que non seulement il a obtenu vite les fonctions publiques, mais qu'il les tenait directement de

(1) Tacite prend déjà le mot *respublica* dans cette acception et l'oppose au gouvernement impérial : *quotus quisque qui rempublicam vidisset. Ann.*, 1, 3.

la faveur des princes. Il n'hésite pas à le reconnaître, à une époque où il aurait eu peut-être quelque intérêt à le cacher. Mais nous avons de ses opinions vers ce temps-là un témoignage plus évident encore dans le premier écrit qui nous reste de lui, le *Dialogue des orateurs*. L'ouvrage, fort intéressant en lui-même, l'est encore plus quand on songe à la situation de l'auteur. J'ai cru pouvoir affirmer que, bien qu'il n'ait été probablement publié qu'après la mort de Domitien, il avait dû être composé plus tôt. Tacite alors venait d'être questeur ou édile ; il avait débuté avec éclat au barreau et, sans doute aussi, au sénat ; il était, selon le mot de Pline, « tout florissant de renommée. » Il avait donc intérêt à glorifier les orateurs de son temps, parmi lesquels il tenait une place éminente. Mais son jugement est si ferme, sa sincérité si entière, qu'il les traite sévèrement, quoique sa sévérité retombe sur lui-même. « Ce beau nom d'*oratores*, nous dit-il, on n'ose plus le leur donner ; il est réservé à ceux d'autrefois. Les nôtres sont appelés *causidici*, *advocati*, *patroni*. » Et ce n'est pas d'un mal accidentel et passager que souffre l'éloquence contemporaine ; quelque éclat qu'elle paraisse jeter, il la croit condamnée à une médiocrité irrémédiable, et il en donne les raisons.

Parmi ces raisons, il y en a qui tiennent à la mauvaise éducation que reçoivent les jeunes gens dans leur famille ou chez les rhéteurs, et à des habitudes fâcheuses qu'on avait prises au barreau. Celles-là, on les avait déjà indiquées ; elles n'ont pas échappé à la sagacité de Quintilien. Mais Tacite en ajoute une autre beaucoup plus grave, qu'il est le premier à signaler, qu'on n'avait pas vue, ou qu'on ne voulait pas voir, et sur laquelle il faut insister pour en saisir toute l'importance.

La critique littéraire, pour Aristote et ses disciples, était surtout une branche de la philosophie. Ils traitaient la littérature comme les autres productions de l'esprit ; ils en étudiaient chacun des genres en lui-même, et isolé de toutes les conditions de temps et de lieu, cherchant à en démêler la nature propre, le réduisant à ses élémens essentiels, qui ne changent pas, lui imposant des règles absolues d'après les lois de la logique pure. C'est ce qu'on peut appeler la critique esthétique. Aujourd'hui nous procédons d'une autre manière ; nous remettons les grands écrivains dans leur milieu, convaincus que le plus souvent leur époque explique leurs œuvres. C'est la critique historique, que

nous n'avons pas inventée, mais dont nous nous sommes mieux servis qu'on ne l'avait fait encore. Les Grecs ont pratiqué surtout la première; il me semble que les Romains ont entrevu l'autre. Dans une de ses lettres à Lucilius, Sénèque, après avoir constaté, comme Tacite, que l'éloquence de son temps est en pleine décadence, en accuse la corruption des mœurs publiques : *Talis hominum oratio qualis vita.* Cet axiome risque de paraître aujourd'hui un lieu commun; c'était alors une nouveauté de faire dépendre la littérature d'un peuple de sa situation morale. Tacite va plus loin; il énonce une idée plus nouvelle et plus profonde quand il la rattache à son état politique. Je ne me souviens pas qu'à Rome personne l'ait fait avant lui, au moins d'une manière aussi précise. Sa pensée, c'est que la décadence de l'art oratoire est la suite naturelle, inévitable, de l'établissement de l'empire. Sous la République, la parole était maîtresse de tout, *regina rerum oratio.* Les questions les plus graves, qui intéressaient le sort des nations, se débattaient au Forum, en plein jour, devant le peuple entier, dans des luttes passionnées, et la violence même de ces luttes lui semble une condition nécessaire pour que l'art de parler atteigne à sa perfection. « La grande éloquence, a-t-il dit dans une phrase célèbre, est comme la flamme. Il lui faut des alimens pour se nourrir, du mouvement pour s'exciter, et ce n'est qu'en brûlant qu'elle brille. » Il ajoute qu'Auguste l'a pacifiée ainsi que tout la reste; mais, comme elle est faite pour la guerre, la paix lui a été mortelle. Exilée de la place publique, prisonnière dans des salles fermées, réduite à ne plus figurer que dans des combats de parade, devant des auditoires restreints, la grande éloquence est morte, et tant que durera l'empire, elle ne pourra plus renaître.

Voilà une conclusion qui n'aurait pas été sans doute du goût de Quintilien. Il avait composé, lui aussi, un traité que nous n'avons plus sur les causes de la corruption de l'éloquence. Nous savons qu'il trouvait beaucoup de défauts à celle de ses contemporains, mais c'étaient des défauts qui pouvaient se guérir; il comptait, pour en corriger son temps, sur les jeunes gens qui sortaient de son école, et dans le nombre, il en signale déjà « qui marchent sur les pas des anciens. » Je crois bien aussi que Pline, qui avait lu le *Dialogue des orateurs*, puisqu'il en cite une phrase, n'en devait pas partager toutes les idées. Fier, comme il l'était, de son talent, heureux de ses succès, il lui

aurait été pénible de se résigner à une infériorité nécessaire. Tacite, au contraire, en a pris virilement son parti. On voit qu'il a renoncé sans trop de peine à l'espérance d'égaler jamais les orateurs anciens. Personne, à ce qu'il semble, n'aurait dû regretter plus que lui un régime si favorable à la grande éloquence et qui lui aurait fait sans doute une place si haute; et pourtant, il paraît en supporter facilement la perte. Dans le tableau qu'il trace de l'ancienne république, il insiste sur les mauvais côtés plus que sur les bons, — ce qui était presque une nouveauté, — il montre les dangers de cette anarchie « que les sots appelaient la liberté. » — « Rome, dit-il, se consumait dans des querelles de parti; il n'y avait ni paix dans le Forum, ni accord dans le sénat, ni règle dans les jugemens, ni respect pour les supérieurs, ni limite fixe à l'autorité des magistrats. » Il n'y trouve rien qui lui semble très regrettable, et, à tout prendre, son époque lui paraît plus heureuse. Les choses y sont mieux ordonnées; ce n'est plus une foule ignorante qui gouverne, c'est le plus sage; et l'autorité d'un seul assure la tranquillité publique (1). Il accepte donc pleinement l'empire, et non seulement il l'accepte pour lui, mais il veut entraîner à son opinion ces jeunes gens qu'enflamment les succès de l'école et qui rêvent d'un grand avenir. Il ne leur cache pas que leur éloquence aurait trouvé sous la république des matières plus dignes d'elle et qu'ils pouvaient y arriver à des fortunes politiques plus brillantes, mais, en même temps, il leur montre ce que coûtaient ces fortunes, à quels dangers il fallait s'exposer pour les conquérir et de quel prix Cicéron a payé sa gloire. Le meilleur est donc de prendre son époque comme elle est et de s'y accommoder de bonne grâce. « Puisqu'on ne peut obtenir à la fois une grande renommée et un tranquille repos, que chacun jouisse des avantages du siècle où il vit, sans décrier celui où il n'est pas. » — C'est la sagesse et la modération mêmes, et rien n'est plus éloigné de l'idée qu'on voudrait nous donner de Tacite.

III

A la vérité, ces paroles sont vraisemblablement d'un temps où Tacite était jeune, bien accueilli des empereurs, heureux du

(1) *Quid opus est multis apud populum concionibus, quum de republica non imperiti et multi deliberent, sed sapientissimus et unus ?. — De Oratore*, 41.

présent, confiant dans l'avenir; il n'avait pas encore traversé les trois dernières années de la tyrannie de Domitien. Faut-il croire que cette épreuve, dont on a vu qu'il avait cruellement souffert, ait changé ses opinions politiques? C'est ce que peut nous apprendre la *Vie d'Agricola*, le premier en date de ses ouvrages historiques, qui fut publié en 98, au début du règne de Trajan.

L'*Agricola* soulève une question assez délicate, qu'on a beaucoup discutée et résolue de diverses manières : comment Tacite fut-il amené à le composer? Il semble bien qu'il n'en avait pas d'abord la pensée. Après la mort de Domitien et l'avènement de Nerva, il songeait à écrire l'histoire des événemens qui venaient de se passer. Pour secouer l'apathie d'un grand nombre de Romains et les empêcher d'oublier, il jugeait utile de leur remettre sous les yeux les maux qu'ils avaient supportés et la manière aussi heureuse qu'inattendue dont ils venaient d'en être délivrés. D'où vient que, sans renoncer définitivement à son projet, il se soit interrompu pour s'occuper d'un autre ouvrage?

Le ton oratoire qui règne dans l'*Agricola* a fait supposer à quelques critiques que c'était une sorte de *laudatio funebris* (1), et que Tacite l'a composé pour rendre à son beau-père un honneur dont il aurait été privé quand il mourut. Cela se faisait à ce moment, dans les salles de lectures publiques. On y prononçait l'éloge des victimes de Domitien, et nous avons vu que Pline regardait comme un devoir d'y assister. Mais il faut remarquer qu'Agricola ne se trouvait pas tout à fait dans la situation des gens dont Pline allait entendre l'oraison funèbre. On ne pouvait pas dire que ce fût une des victimes de Domitien, puisqu'il est mort dans son lit, et probablement de mort naturelle. Tout le monde put assister à ses funérailles, et nous savons par Tacite même que rien ne manqua aux honneurs qui lui furent rendus. Domitien, qui ne le redoutait plus depuis qu'il était mort, n'aurait pas commis la faute de lui faire un outrage inutile en empêchant qu'on ne fît son éloge à la tribune, comme c'était l'usage. Seulement il est possible que cet éloge, dans lequel l'orateur se sentait gêné par la jalousie du maître, n'ait pas tout à fait contenté Tacite et qu'il ait tenu à le refaire, pour donner aux exploits d'Agricola tout l'éclat qu'ils méritaient d'avoir.

(1) Pour savoir en quoi l'*Agricola* touche à la *laudatio funebris* et en quoi il s'en écarte, on peut voir l'ouvrage que vient de publier M. Friedrich Léo, professeur à l'Université de Gœttingue, et qui est intitulé *Die Griechisch-Römische Biographie.*

Ainsi l'affection filiale suffit à la rigueur pour expliquer qu'il ait composé cet ouvrage. Cependant, lorsqu'on le lit avec soin, on s'aperçoit qu'il devait avoir encore une autre intention. S'il n'avait voulu que glorifier son beau-père, il semble qu'il s'y serait pris d'une manière un peu différente. Assurément il fait bien ressortir ses talens militaires et ses grands mérites d'administrateur. C'était l'essentiel; mais il met une insistance singulière à vanter chez lui certaines qualités, qui ne sont pas celles que le monde place d'ordinaire au premier rang, la mesure, la prudence, l'habileté, la modestie, la répugnance pour les protestations vaines et les forfanteries sans résultat, la résignation à ce qui ne peut être empêché. Ces vertus de demi-teinte, il convenait sans doute de les signaler; elles ont leur prix, surtout à l'époque où vivait Agricola. Mais Tacite ne les aurait pas célébrées avec une sorte d'affectation, s'il n'avait eu quelque raison de le faire. Il faut croire que cette sagesse timide ne plaisait pas à tout le monde, et qu'il y avait des gens qui la traitaient de lâcheté. C'est évidemment pour ceux-là que Tacite écrit; il oppose à leurs bravades l'exemple de cet honnête homme qui savait céder à propos et tournait les obstacles au lieu de se briser contre eux. Il fait entendre à ces exagérés qu'il est facile de déclamer contre la tyrannie depuis qu'il n'y a plus de tyran, et qu'on peut le faire sans péril, mais que tout le monde l'a subie, eux comme les autres, lorsqu'il n'y avait pas moyen de lui tenir tête; et, pour avoir le droit de leur parler en toute franchise, il se met lui-même sans hésiter au nombre de ces sénateurs épouvantés dont Domitien faisait ses complices, et qui se résignèrent à condamner les victimes qu'il leur était impossible de sauver. « Nos mains, dit-il, nos propres mains ont traîné Helvidius en prison. » Il veut dire : « Quand le délateur Publicius Certus s'est jeté sur lui pour le traîner au cachot où l'on allait l'étrangler, nous l'avons laissé faire. Aucun de nous, ni moi ni les autres, n'avons eu le courage de nous mettre entre l'assassin et sa victime. Nous n'avons pas davantage empêché Bæbius Massa de verser le sang de Senecio et de nous en couvrir, et il ne nous convient guère de prendre aujourd'hui des attitudes arrogantes après tant de faiblesses. » A ces violens du lendemain, qui parlaient haut et ne ménageaient pas leurs adversaires, il répond du même ton; il leur oppose la conduite prudente d'Agricola et les actes dont il le félicite le plus

doivent être précisément ceux que les autres lui reprochaient.

Ce qui est remarquable, c'est que l'*Agricola* ait été écrit lorsque durait encore la fièvre qui suivit la mort de Domitien. Il fallait un courage véritable pour faire entendre des paroles de sagesse et de modération au milieu de ces violences. Tacite détestait Domitien autant que personne et n'a pas épargné sa mémoire; mais, malgré la joie qu'il éprouvait d'en être délivré, il a su se contenir et ne pas dépasser la mesure qui convenait à la dignité de son caractère. Son ami Pline ne l'a pas tout à fait imité. Il raconte avec une admirable naïveté que, quand il vit Domitien mort, il jugea que l'occasion était bonne de poursuivre les coupables, de venger les victimes et de se mettre en lumière (*se proferendi*). Il résolut donc de faire un coup d'éclat en attaquant à l'improviste ce même Publicius Certus dont il vient d'être question. S'il attendit quelque temps avant d'entamer l'affaire, c'est qu'il craignait que sa voix ne se perdît parmi les clameurs confuses du premier jour. Quand il pensa produire plus d'effet, il demanda au sénat qu'il lui fût permis de poursuivre devant lui le délateur d'Helvidius. La discussion fut très vive, et le consul, qui savait bien que ces querelles passionnées n'étaient pas du goût de l'empereur, s'empressa de lever la séance avant qu'on eût pris une décision. Pline n'eut donc pas la permission qu'il demandait, mais il avait obtenu ce qui était son désir le plus vif : « Il s'était mis en lumière. » Tacite, qui venait d'être consul ou qui allait l'être, assista sans doute à cette scène; je ne crois pas qu'il ait été de ceux qui, la séance finie, se jetèrent dans les bras de Pline, lui serrant les mains, l'embrassant, le comblant d'éloges; du moins nous ne voyons pas que son nom figure parmi ceux qui prirent quelque part au débat. Il dut rester à son banc, convaincu que de tout ce mouvement dans le vide il ne sortirait aucun résultat qui fût de quelque utilité à la république.

Pendant que ses amis se fatiguaient dans des agitations stériles, il préparait deux ouvrages dont le caractère et les tendances étaient entièrement opposés, la *Vie d'Agricola* et les *Histoires*. Dans le dernier, qui devait raconter les crimes de Domitien, il se proposait d'arracher à leur torpeur les âmes déprimées par la tyrannie; l'*Agricola*, au contraire, s'en prend aux gens « qui ont toujours à la bouche le nom de la liberté, » et qui s'attirent toute sorte de périls sans profit pour personne. Il veut donc en même temps ranimer les tièdes et calmer les exagérés.

Voilà sa situation véritable : c'est un modéré, qui combat à la fois tous les excès. et se place entre les extrêmes. On voit bien qu'Agricola, dont il a tant de plaisir à retracer la vie, est pour lui plus qu'un général victorieux et qu'un administrateur habile; il l'admire autant dans la vie civile qu'à la tête des armées ou des provinces; c'est le type de ce que doit être un Romain sous l'empire, soumis aux lois, dévoué à son pays, faisant son devoir sans ostentation, attentif à ne pas exciter la jalousie du maître et à provoquer sa colère, ennemi des oppositions radicales et des témérités inutiles, acceptant les nécessités auxquelles il est impossible de se soustraire, heureux de vivre sous de bons princes et supportant les mauvais « comme on se résigne aux tempêtes en attendant les beaux jours. » Ce modèle qu'il proposait aux autres, il est bien probable qu'il s'est appliqué lui-même à le suivre, et que pendant toute sa vie, il a pris pour règle de sa conduite ces mots, par lesquels il termine l'éloge d'un homme qui sut conserver jusqu'à la fin l'amitié de Tibère sans cesser d'être honnête : « Entre la résistance qui se perd et la servilité qui se déshonore, la sagesse humaine ne peut-elle pas trouver une route exempte à la fois de bassesse et de péril? »

IV

Avançons un peu plus dans la vie de Tacite, jusqu'à l'époque où il donne au public ses grands ouvrages historiques. A ce moment, sa vie politique est achevée, ou près de l'être. Il a obtenu toutes les dignités auxquelles un homme d'État romain pouvait prétendre. Peut-on savoir l'effet qu'ont produit sur lui l'expérience des affaires et la pratique du pouvoir? Apercevons-nous, dans les *Histoires* et les *Annales*, que le temps ait rien changé à ses opinions?

Nous avons vu qu'il ne nous a laissé nulle part sa profession de foi religieuse; il n'a pas fait davantage de profession de foi politique : il n'aimait pas à se mettre en scène. Mais il me semble que ses ouvrages, quand on les lit avec soin, montrent qu'il est resté dans son âge mûr ce qu'il était dans sa jeunesse. Au quatrième livre de ses *Annales*, c'est-à-dire vers la seconde moitié du règne de Trajan, une circonstance l'amène à parler des diverses formes de gouvernement. Comme Aristote et les philosophes grecs, il en distingue trois : « Chez toutes les nations,

dit-il, dans toutes les cités, le pouvoir appartient au peuple, aux grands ou à un seul homme. » Puis, à ces trois formes il en ajoute une quatrième, « celle qui se compose du mélange assorti des autres. » Par cette dernière, il veut entendre l'ancienne République, comme elle était à Rome au temps de sa prospérité. C'est ainsi, du moins, qu'elle apparut à Polybe, quand il la visita vers la fin des guerres puniques. Selon lui, tout y était si pondéré, si parfaitement agencé, que personne, même parmi les Romains, ne pouvait assurer, sans crainte de se tromper, si le gouvernement y était aristocratique, démocratique ou monarchique. « A ne considérer, dit-il, que le pouvoir des consuls, on croirait être dans une monarchie; il semblerait que c'est une aristocratie, si l'on ne tenait compte que de l'autorité dont jouit le sénat, et celui qui ne verrait que la part qu'a le peuple dans les affaires serait tenté d'abord de juger que c'est un état démocratique. » Et pourtant ces élémens divers ont fini par s'accommoder les uns aux autres et vivent ensemble dans un équilibre parfait. Cette définition de la constitution romaine avait paru très exacte à ceux qui la voyaient fonctionner, et Cicéron la reproduit, dans sa *République*, au moment même où allait naître un régime nouveau. Il est à remarquer que cette forme de gouvernement n'inspire pas à Tacite la même admiration qu'à Cicéron et à Polybe. Il nous dit simplement : « qu'elle est plus facile à louer qu'à établir, et que, fût-elle établie, elle ne saurait être durable. » Cette phrase courte et sèche achève de nous prouver que la perte de l'ancienne République n'a pas laissé Tacite inconsolable, et qu'il ne croyait pas qu'il fût possible d'y revenir.

Restent les trois autres, qu'il se contente d'énumérer, sans nous dire celle qu'il préfère et ce qu'il pense de chacune d'elles. Il ne nous dit pas non plus, du moins à ce moment, dans laquelle de ces trois catégories il place le principat, c'est-à-dire le gouvernement sous lequel on vivait à cette époque. Cependant ceux qui avaient affaire tous les jours à ce gouvernement étaient fort intéressés à connaître ce qu'il était en réalité; mais précisément, il ne tenait pas à le laisser dire; il lui déplaisait qu'on cherchât à le pénétrer et à le définir, il cachait, autant qu'il pouvait le faire, son principe et sa nature. C'était là un de ces *arcana imperii*, dont parle Tacite, qu'il semblait dangereux de laisser divulguer. Pour savoir les motifs de cette sorte d'obscurité dans laquelle l'empire aimait à se dérober, quelques expli-

cations sont nécessaires, et il est bon de reprendre les choses de plus haut.

Si César avait eu le temps d'achever son œuvre, il est assez probable qu'il aurait fondé une monarchie. A la manière dont il se fit offrir par ses amis le titre de roi, on croit voir qu'il le le désirait ; on voit aussi, à la façon dont il fut forcé de le refuser, qu'on n'était pas disposé à le lui laisser prendre. Auguste fut plus habile : il se fit donner l'autorité royale sans le nom. Il essaya de faire croire qu'il n'y avait rien de changé à Rome, et que l'établissement du principat pouvait se concilier avec le maintien de la république. Il nous semble que c'était supposer chez les Romains une crédulité peu vraisemblable ; mais notre surprise diminue quand nous songeons qu'il y avait des précédens qui pouvaient les aider à se laisser tromper. Ils étaient très habitués à voir créer, en temps de danger, des magistratures extraordinaires. La dictature, qui concentrait en elle la puissance de toutes les autres fonctions de l'État, ne supprimait pas la République, et elles continuaient d'exister toutes les deux ensemble. Il est vrai que la dictature ne durait qu'un temps, et même très peu de temps, tandis qu'Auguste comptait bien garder son autorité toute sa vie, et que même il espérait la transmettre à ses héritiers. Le problème consista donc à dissimuler autant que c'était possible la continuité du pouvoir, et à fonder l'hérédité sans le dire. Auguste y réussit ; il ne se fit donner que des magistratures temporaires qu'on renouvelait à l'échéance. Ces renouvellemens devinrent très vite une simple formalité, à laquelle on s'habitua si bien que les *decennalia* et les *vicennalia* finirent par être uniquement des occasions de fêtes solennelles. Quant à l'hérédité, jamais les empereurs ne l'ont formellement demandée pour leur famille, jamais elle ne leur a été expressément accordée, mais jamais non plus il n'a été douteux un moment que leur fils, s'ils en avaient, ou leur plus proche parent, ou celui qu'ils avaient choisi comme successeur, les remplacerait. L'hérédité a existé pendant tout l'empire sans qu'on en ait jamais prononcé le nom, comme un fait, non comme un principe. Le prince mort, son héritier se faisait reconnaître par le sénat et les soldats, qui n'avaient garde de s'y refuser, et cette apparence d'élection contentait les plus difficiles. On peut donc penser, quelque surprise qu'on en éprouve, que ce qu'il y avait d'indécis et de mensonger dans ce

régime a pu être pris au sérieux par beaucoup de personnes. S'il ne manque pas par le monde d'esprits moroses qui cherchent partout des raisons d'être mécontens, il se trouve encore plus de gens pacifiques, qui ne demandent que des prétextes d'être satisfaits. Ceux-là entendaient parler de préteurs, de consuls, de tribuns, et on n'avait pas de peine à leur faire croire que, les noms étant restés les mêmes, les choses n'avaient pas changé. A côté d'eux, il y en avait d'autres qui voyaient plus clair, mais ne voulaient pas ouvrir les yeux. Pline me semble représenter assez bien cette catégorie de gens complaisans qui acceptaient de paraître dupes. « Vivons, disait-il, sous la république d'aujourd'hui, de façon à nous persuader que c'est une république ; » et quand on le nomma tribun du peuple, quoiqu'il sût très bien qu'un autre possédait la puissance tribunitienne, et qu'on ne lui avait donné qu'un titre, il parvint à se convaincre « qu'il était quelque chose. »

Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que, même de nos jours, le nuage ne soit pas tout à fait dissipé. Il y a des historiens, et de grands historiens, qui se laissent encore duper par l'apparence et prennent des mots pour des réalités. Parce qu'il a plu un jour à Tibère de dire « que l'empereur devait être le serviteur du sénat ; » et à Néron d'inviter le sénat à reprendre ses anciennes fonctions, ils supposent qu'il les a vraiment reprises ; ils veulent nous faire croire que le pouvoir appartenait à la fois à lui et à l'empereur, et ils ont même créé un mot (la Dyarchie) pour désigner ce gouvernement partagé. Mais quand on regarde les choses de près, on s'aperçoit vite que, si le sénat est resté un grand nom, ce n'était qu'un nom ; que les droits qu'il tenait du passé, il n'en a jamais usé que quand le prince l'a voulu et comme il le voulait ; qu'il n'a continué à remplir certaines fonctions, qui lui étaient dévolues par l'usage, qu'à la condition d'épier les moindres désirs de l'empereur et d'y conformer ses décisions. Est-ce vraiment une Dyarchie qu'un gouvernement où l'un ne fait qu'exécuter servilement ce qui plaît à l'autre ? En réalité, c'était bien le prince qui était le maître, le seul maître, et qui, d'une manière plus ou moins directe, plus ou moins détournée, selon qu'il était plus ou moins audacieux, plus ou moins craintif, a toujours fait tout ce qu'il a voulu. Suétone raconte que ce fou de Caligula, un jour qu'il avait invité les deux consuls à dîner, se mit tout d'un coup à rire aux éclats en

les regardant, et comme les consuls lui demandaient gaîment quelle était la cause de sa bonne humeur : « Je songe, leur répondit-il, que je n'ai qu'un geste à faire pour qu'on vous étrangle tous les deux. » Et assurément, s'il l'avait voulu, personne ne l'aurait empêché. C'est bien là, je crois, ce qu'on appelle le pouvoir absolu.

Tacite ne s'y est pas trompé. Ami du sénat, comme il l'était, fier d'y tenir une grande place, il n'avait aucune envie de dissimuler l'étendue de son autorité. Il est très heureux de nous apprendre qu'au commencement du règne de Tibère toutes les grandes affaires se traitaient devant lui; qu'il était appelé à faire comparaître les députés des villes et des provinces, à écouter leurs griefs, à juger leurs différends. On sent qu'il triomphe, quand il raconte quelqu'une de ces grandes scènes. Quel beau jour ! dit-il avec bonheur. Mais, même alors, il ne se fait pas d'illusion. Il sait bien qu'on ce qu'on laisse au sénat n'est qu'une image de son ancienne autorité. « Le prince, dit-il, lui en abandonnait l'apparence ; mais il en gardait la réalité. » Le régime sous lequel on vit n'est donc pas, comme on le prétend, un gouvernement partagé, il ne diffère en rien d'une monarchie véritable ; c'est un seul homme qui occupe le pouvoir : *haud alia re romana quam si unus imperitet.*

Nous voilà donc ramenés aux trois formes de gouvernement que Tacite a d'abord distinguées : la démocratie, l'aristocratie, la monarchie. Il n'y en a pas d'autres, puisque le principat rentre dans la dernière, et que l'ancienne république en a été éliminée comme difficile à établir et encore plus difficile à conserver. C'est donc entre ces trois formes qu'il faut choisir. Tacite n'a pas éprouvé le besoin de nous dire formellement pour laquelle il se prononce. Il a sans doute pensé que ses ouvrages le faisaient assez savoir.

Nous pouvons d'abord sans hésiter exclure la démocratie. A la manière dont il parle partout du peuple, on voit qu'il ne lui semblait guère mériter d'avoir quelque part dans la conduite des affaires publiques. Il n'y avait du reste aucune prétention, et c'était son unique souci, nous dit Tacite, qu'on lui donnât le blé à bon compte ou pour rien. Cependant, si bas qu'il fût tombé, il causait encore quelque frayeur aux princes qui évitaient soigneusement d'encourir sa mauvaise humeur. Au premier signe de colère qu'il donna quand il apprit qu'on exilait

Octavie, Néron s'empressa de céder et de la reprendre (1). Aussi se donnait-on beaucoup de mal pour le satisfaire ; on le nourrissait et on l'amusait : ordinairement, il ne demandait pas autre chose. Tacite n'aime pas la populace, et il faut bien avouer que celle qu'il avait sous les yeux, à Rome, ne méritait guère d'être aimée. Il a tracé d'elle, par moment, de merveilleux tableaux : c'est peut-être le plus grand peintre des foules qui ait jamais existé. Il faut lire la description qu'il a faite en quelques lignes de la bataille qui se livra dans les rues de Rome entre les soldats de Vespasien et ceux de Vitellius. Le peuple y assiste comme à un spectacle. Il applaudit aux vainqueurs, il poursuit les vaincus dans les retraites où ils se cachent, pour les livrer à ceux qui les cherchent. Il se croit au cirque ou à l'amphithéâtre ; il s'amuse des incidens de la lutte sanglante, oubliant que ce ne sont pas des gladiateurs qui s'entre-tuent sous ses yeux pour son plaisir, mais que c'est la patrie qui se déchire de ses mains, pendant que la Gaule et la Germanie se soulèvent et que l'empire est près de se disloquer. Assurément un peuple pareil n'était pas pour lui plaire, et il ne devait pas regretter beaucoup qu'on lui eût ôté le droit de voter les lois dans ses comices ou d'élire ses magistrats au Champ de Mars, ni faire de grands efforts pour le lui rendre.

La sévérité avec laquelle il a traité le peuple pourrait faire croire au premier abord qu'il est partisan du gouvernement aristocratique, et c'est bien l'opinion qu'on se fait généralement de lui. Mais il n'est pas besoin de beaucoup regarder dans ses livres pour s'apercevoir qu'il n'a guère plus d'égards pour les grands seigneurs que pour le peuple. Par momens, la lâcheté du sénat le révolte et il ne dissimule pas le dégoût que lui cause son empressement à se faire le complice de tous les crimes. On dirait même qu'il prend plaisir à le mettre dans des situations ridicules, par exemple lorsque, à la bataille de Bédriac, il décrit sans ménagement ses tergiversations misérables entre Othon et Vitellius, le soin qu'il prend de ne pas se compromettre, tant que les événemens restent douteux, et, une fois que la fortune s'est déclarée, le zèle qu'il met à accabler les vaincus. Mais nulle part peut-être il n'a mieux montré son mépris pour cette noblesse dégénérée que dans le beau récit qu'il nous fait de la conjuration de Pison. Ce Pison était un fort grand seigneur et un

(1) Il est vrai qu'il la renvoya de nouveau quelques jours après, car il savait bien ce que duraient les colères du peuple.

homme du monde accompli, élégant dans ses manières, affable pour ses cliens, protecteur des gens de lettres, qui faisait lui-même des vers, plaidait au barreau, déclamait devant ses amis. Il excellait à tous les exercices du Champ de Mars, et passait pour le meilleur joueur d'échecs de son époque, talent qui lui avait valu l'amitié de Caligula. Du reste, il était peu sévère dans ses mœurs, ce qui achevait d'en faire un héros de la mode, et à l'occasion montait sur le théâtre pour y jouer la tragédie. Quand on sut qu'il était décidé à délivrer l'empire de Néron et à prendre sa place, ce fut un entraînement général à se mettre dans le complot; on vit même des débauchés, des efféminés, qu'on n'aurait jamais soupçonnés d'une telle audace, aiguiser des poignards et réclamer l'honneur de frapper le premier coup. Mais cette énergie tomba subitement devant le danger; la peur saisit aussitôt tous ces gens qui prenaient d'avance des attitudes de héros. Avant même d'être interrogés, ils s'empressaient de révéler tous les secrets de la conjuration et de désigner leurs complices. Chacun d'eux nommait ses meilleurs amis; Lucain dénonça sa mère. Il semble que Tacite ait voulu rendre cette faiblesse plus honteuse, en y opposant la mort d'Épicharis. C'était une femme de mœurs légères, qui avait été mise on ne sait comment au courant du complot. Pour la faire parler, on la soumit aux tortures les plus cruelles, sans pouvoir lui arracher un aveu. Le lendemain, comme on allait recommencer, et qu'elle craignait de n'avoir plus la force de se taire, elle détacha la ceinture qui entourait son sein, et se pendit dans la litière qui la ramenait au bourreau : « Courage admirable, dit Tacite, dans une affranchie, dans une femme, qui, soumise à une si terrible épreuve, protégeait de sa fidélité des étrangers, presque des inconnus, tandis que des hommes de naissance libre, d'un sexe fort, des chevaliers romains, des sénateurs, n'attendaient pas les tortures pour trahir à l'envi ce qu'ils avaient de plus cher. » Ce récit montre que Tacite ne se faisait pas beaucoup d'illusion sur l'aristocratie de son temps; quel que fût son respect pour le grand nom du sénat, je crois bien qu'il pensait que, si le pouvoir lui était remis, il n'en ferait peut-être pas toujours un bon usage. A l'avènement de Vespasien, quelques sénateurs essayèrent de profiter de l'occasion pour donner un peu plus d'importance au sénat. Tacite, qui a raconté cette tentative, ne semble pas éprouver pour elle une bien grande sympathie ; il

en parle froidement, et, tout en louant beaucoup la sagesse et les vertus d'Helvidius Priscus, il prête à son adversaire un discours fort raisonnable, où il lui fait dire notamment : « qu'il faut se rappeler toujours dans quel siècle et sous quel gouvernement on vit, et que, quant à lui, s'il admire le passé, il s'accommode du présent. »

S'accommoder à son temps, garder le gouvernement qu'on a, et, même si l'on regrette le passé, se résigner au présent, c'était, on s'en souvient, la conclusion de son premier ouvrage; c'est celle aussi des derniers et, d'un bout de sa vie à l'autre, il n'a pas changé. La seule différence, c'est qu'au début, dans le *Dialogue des orateurs*, sa résignation avait quelque chose de vif et d'aisé, plus d'entrain et de belle humeur; avec le temps, elle est devenue plus morose. Les épreuves qu'il a traversées, la pratique des hommes, l'expérience des choses l'ont rendu moins confiant et plus triste, mais elles l'ont confirmé aussi dans l'idée qu'il ne faut pas être trop exigeant et courir après les perfections chimériques et les gouvernemens accomplis. Celui auquel le monde obéit en ce moment est loin d'être sans défauts, mais il a du moins cet avantage de répondre aux nécessités présentes : c'est une raison de s'en contenter. Tacite l'a dit formellement à deux reprises, dans des circonstances différentes. A la vérité, la première fois, il fait parler un de ses personnages, et ce personnage est un prince, mais il semble bien prendre à son compte les paroles qu'il lui prête. Il fait dire à Galba, quand il adopte Pison, qu'il aurait bien voulu rétablir la république, mais « que ce corps immense de l'Empire ne pouvait se tenir debout et en équilibre sans une main qui le dirigeât. » Rien n'était plus vrai : l'étendue de la domination romaine, la diversité des peuples dont elle se composait, la poussée des barbares sur les frontières, rendaient nécessaire l'unité du commandement. Dans l'autre passage, il parle en son nom. Au début des *Annales*, en résumant le règne d'Auguste, il rappelle « que c'est dans l'intérêt de la paix publique qu'on a été amené à concentrer l'autorité dans la main d'un homme, » et il n'ajoute pas qu'on ait eu tort de le faire; il accepte donc la monarchie comme Auguste l'a faite, ou, si l'on veut (1), il s'y résigne. Ce n'est point un gouvernement idéal, un de ceux dont les philosophes nous font des

(1) *Tacitus ist Monarchist, aber aus Noth, man könnte sagen aus Verzweiflung.* Mommsen. *Acad. de Berlin*, 1886.

tableaux enchanteurs dans leurs ouvrages. Comme toutes les choses humaines, il a ses qualités et ses défauts; mais, par ses défauts même et par ses qualités, il est le seul qui soit approprié à une société dont il a dit « qu'elle ne peut supporter ni la pleine liberté, ni la pleine servitude. »

V

Avant de clore cette longue enquête sur le degré de confiance qu'on peut avoir en Tacite, rappelons en deux mots les résultats auxquels elle nous conduit. Il ne s'agissait pas seulement de relever dans ses ouvrages quelques fautes de détail: aucun livre d'histoire, surtout chez les anciens, n'est exempt de ces menues erreurs. Nous voulions savoir s'il est vrai, comme on l'a dit, qu'il ait calomnié les Césars. La question est d'importance, car ici les reproches qu'on fait à quelques hommes rejaillissent sur tout un régime politique; en condamnant les empereurs, on discrédite l'empire. J'ai essayé de faire voir qu'il n'y avait rien, ni dans sa naissance, ni dans son caractère, ni dans son entourage, ni surtout dans ses opinions, qui en fît un ennemi nécessaire des princes dont il écrivait l'histoire et l'empêchât de voir et de dire sur eux la vérité. Ce qui nous assure qu'il l'a dite, c'est que les autres historiens de ce temps sont d'accord avec lui et les jugent comme il l'a fait lui-même. On peut donc affirmer, je crois, qu'il a tenu sa promesse de parler des événemens et des hommes « sans faveur et sans haine. »

Je m'explique pourtant, — et je voudrais faire comprendre, — comment il se fait que de bons esprits se soient trompés sur son compte, et pourquoi, étant si honnête et si sincère, il a inspiré tant de méfiance. La raison m'en paraît être que, si le portrait qu'il a tracé des Césars est exact, il n'est pas complet; tout un côté est resté dans l'ombre, et, tandis que, sans l'omettre entièrement, il l'éclaire moins que le reste, c'est au contraire celui que les historiens d'aujourd'hui mettent le plus volontiers en lumière. Ainsi leurs jugemens diffèrent des siens parce qu'ils ne se placent pas tout à fait au point où il s'est mis lui-même. Ce n'est pas une contradiction formelle, mais une sorte de malentendu, qu'il est possible, je crois, de dissiper.

Pour être sûrs de comprendre la raison des jugemens de Tacite, il faut ne pas oublier l'idée que les historiens antiques,

surtout chez les Romains, se font de l'histoire. Ils la regardent avant tout comme une école de morale. Tite-Live le dit expressément en tête de son grand ouvrage : « Ce qu'il y a de plus salutaire et de plus profitable dans l'étude du passé, ce sont les exemples et les leçons qu'elle nous donne. Elle nous montre, avec un éclat qui frappe tous les yeux, ce qu'il est utile de faire dans l'intérêt de l'État et dans le nôtre, et, par le spectacle des actions mauvaises et nuisibles, elle nous apprend ce qu'il faut éviter. » Salluste est moins explicite ; il se contente de dire, au commencement du *Jugurtha*, que : « le récit des choses du passé est fort utile. » Sur le genre de services qu'il peut rendre, il ne s'explique pas « de peur d'avoir l'air de faire l'éloge de son métier. » Mais on voit bien que, s'il avait été moins réservé, il aurait parlé comme Tite-Live. Tacite est aussi clair que possible. « Le mérite principal de l'histoire, dit-il, est de préserver les vertus de l'oubli et d'attacher aux actions et aux paroles perverses la crainte de la postérité. » Et ailleurs, d'une manière plus précise encore : « Peu d'hommes distinguent par leurs propres lumières ce qui est honnête ou criminel, ce qui sert ou ce qui nuit. Les exemples d'autrui sont l'école du plus grand nombre. »

On s'est beaucoup élevé de nos jours contre cette manière de concevoir l'histoire. Rien pourtant ne me semble plus naturel. Du moment qu'on est d'accord à croire que l'étude du passé a un autre but que de divertir les curieux, on est amené à la faire servir à l'éducation morale du présent. Le père d'Horace apprenait à son fils à se bien conduire en lui montrant, comme exemple, les petites gens du voisinage, et Horace paraît s'être bien trouvé de cette méthode. Quand l'histoire est vraie, c'est-à-dire vivante, les événemens d'autrefois nous semblent d'hier, et les personnages antiques deviennent nos contemporains. Peu à peu nous nous familiarisons avec eux ; ils sont bientôt pour nous ce qu'étaient les voisins pour le père d'Horace, et nous nous appliquons à nous-mêmes les réflexions que leur vie nous suggère. Qu'on le veuille ou non, on a bien de la peine à s'empêcher de faire de la morale avec l'histoire. Je reconnais pourtant qu'il faut y mettre quelque discrétion. Un historien trop préoccupé d'instruire pourrait être entraîné, pour rendre la leçon plus frappante, à faire ses honnêtes gens plus honnêtes et ses méchans plus méchans qu'ils ne l'étaient en réalité. Il serait bien

possible que Tite-Live n'eût pas tout à fait échappé à ce travers. Le mieux est de raconter les faits aussi exactement qu'on le peut, et de laisser le lecteur tirer de cette image réelle de la vie la leçon qui lui semble en sortir. Mais nous pouvons être certains qu'il en tirera toujours quelqu'une.

Elles seront probablement de nature assez différente. L'histoire, dans la variété de ses récits, nous faisant connaître l'homme sous tous ses aspects et même le suivant jusque dans les incidens de sa vie intérieure, il est légitime d'y chercher des leçons de morale générale ; mais, comme elle le montre surtout engagé dans les affaires publiques, citoyen et magistrat, il semble naturel qu'elle soit politique avant tout. C'est bien ce qu'elle est devenue surtout de nos jours. Assurément, la politique tient aussi une grande place dans l'histoire ancienne, puisque cette histoire raconte principalement les luttes des nations entre elles et leurs révolutions intérieures, mais ce n'est pas pourtant de ce côté que d'elle-même elle incline. Quand Tacite dit « qu'elle apprend à distinguer ce qui est honnête ou criminel, ce qui sert et ce qui nuit, » il veut parler des enseignemens qu'elle donne pour la vie ordinaire ; et il le précise encore plus lorsqu'il ajoute « qu'elle est l'école du plus grand nombre. » Les historiens romains sont donc plutôt des moralistes que des politiques. Il ne faut pas faire d'exception même pour Salluste. Sans doute un révolutionnaire comme lui, compromis dans les émeutes, discrédité par des amitiés fâcheuses ne semblait guère destiné à devenir un professeur de morale; cependant la morale déborde chez lui. Sans parler de ses tirades vertueuses et de ses regrets du passé, quand il fait le portrait de Catilina, il ne nous donne guère que le détail de ses crimes. Il était bon de les connaître, mais nous aimerions encore mieux savoir d'une manière précise ce qu'il comptait faire et quel gouvernement il se proposait d'établir. Lorsque Salluste expose les causes qui ont amené la décadence de la République, il ne dit rien de la disparition de la classe moyenne, il parle à peine de l'absorption des petites propriétés dans les grandes, du détestable recrutement des citoyens par l'esclavage; mais il insiste sur l'amour des plaisirs, sur l'orgueil, *luxuria et superbia*, et le fléau qui lui paraît le plus menaçant pour l'avenir, c'est le désir insatiable de s'enrichir, *avaritia*. Il n'a certainement pas tort, mais on voit bien que ce sont les causes morales de la déca-

dence romaine qui le préoccupaient surtout. Son œuvre n'est donc pas, quoi qu'on ait dit, une histoire politique.

Celle de Tacite l'est davantage. A côté de cette abondance de réflexions subtiles et profondes, de fines analyses psychologiques, qui montrent la connaissance qu'il avait de la nature humaine, on y trouve de grandes vues, où l'homme d'État se révèle, et dont les politiques de tous les temps ont fait leur profit. C'est lui, — on l'a remarqué, — qui est le plus souvent cité, même de nos jours, dans les Parlemens où se discutent les intérêts des peuples. Il connaît parfaitement l'histoire politique de son pays; il a étudié la compétence des diverses magistratures; il en raconte l'origine et les vicissitudes, et partout il mêle aux idées générales des renseignemens précis, qui montrent qu'il avait touché aux affaires publiques, et qu'il n'en ignorait pas le détail. C'est ce qui se voit, par exemple, dans l'admirable prologue qu'il a mis en tête de ses *Histoires*. Il commence par y tracer, en deux ou trois chapitres, une esquisse de son sujet. Il va raconter une des révolutions les plus effrayantes que Rome ait traversées. Le dernier des Césars ayant disparu brusquement, on s'est aperçu, quand on a voulu le remplacer, qu'il n'y avait pas de constitution fixe et précise; qu'on vivait sur des fictions et des compromis : « Le secret de l'Empire a été révélé. » On n'a plus trouvé d'autorité nulle part; les légions se sont mises en révolte, l'esprit provincial a paru se réveiller; toute cette machine, qui paraissait si solide, a craqué, et l'on s'est rencontré tout d'un coup en présence de la grande catastrophe qui, cinq siècles plus tard, emportera tout. On comprend l'émotion qui saisit Tacite à ce souvenir, auquel s'ajoute la terreur des sombres années de Domitien qu'on vient de traverser. Déjà, dans ce début d'une grandeur incomparable, l'homme d'État se révèle; mais il nous montre encore plus ses qualités ordinaires de psychologue et d'écrivain; en voici d'autres auxquelles nous sommes moins accoutumés. Pour nous faire comprendre la gravité de la situation, il nous emmène avec lui par tout l'Empire pendant huit chapitres entiers et nous expose « la situation de Rome, l'esprit des armées, l'état des provinces, celui du monde entier, et quelles parties de ce grand corps étaient saines, quelles parties malades. » Ce tableau composé de touches à la fois larges et précises, qui, à côté des vues d'ensemble, contient tant de détails exacts, tant de faits, tant de

remarques sur la distribution des légions et la manière dont Rome gouvernait les peuples, est quelque chose de nouveau. Pour en bien saisir la nouveauté, songeons aux préambules de Salluste qui ne sont que des lieux communs. Le contraste même nous montrera clairement qu'on sent déjà chez Tacite commencer par momens l'histoire politique, c'est-à-dire l'histoire moderne (1).

C'est même ce qui fit d'abord son succès, lorsqu'il se réveilla avec tous les autres, à la Renaissance (2). Comme il se trouvait avoir raconté, bien malgré lui, les intrigues intérieures du Palatin, les luttes des maîtresses, des grands seigneurs et des affranchis qui se disputaient la faveur du prince, on jugea qu'il était indispensable de le connaître pour devenir un courtisan accompli. Jamais il n'a été plus étudié, plus annoté, plus commenté (3) qu'alors. C'est chez lui que se formaient les hommes d'État; on allait chercher dans ses ouvrages des leçons de ce qu'on appelait la politique, c'est-à-dire l'art de déguiser ses sentimens, d'imaginer d'adroites fourberies, de tromper finement ses ennemis, et ses amis à l'occasion. Dans les petites cours italiennes, Tibère était devenu le modèle qu'on proposait à ces tyrans de village, et ils ne lisaient les *Annales* que pour apprendre à se conduire comme lui. C'était dénaturer étrangement les intentions de Tacite; ce qui n'empêchait pas qu'on ne jurait que par lui et qu'on s'obstinait à vouloir s'instruire en le lisant de ce qu'il n'avait jamais eu la pensée d'enseigner.

Car lui aussi, à le prendre dans l'ensemble de son œuvre, et non dans quelques parties isolées, était en réalité plutôt un

(1) Dans cet exposé de la situation de l'Empire, un trait manque : Tacite ne dit rien des finances. Ce n'est pas qu'elles n'aient eu leur importance dans la révolution à laquelle Néron a succombé ou que les Romains en aient tenu peu de compte. Auguste avait grand soin de présenter au sénat le budget de l'Empire. Si Tibère qui en tout aimait le secret le garda pour lui, il ne s'occupa pas avec moins de souci de la question financière. (Voir la manière habile dont il préserva Rome d'un krach. *Ann.*, VI, 17.) Tacite a réparé l'oubli qu'il fait ici des finances par ce qu'il raconte un peu plus loin sur les procédés qu'on employa pour faire restituer les cinq cents millions que Néron avait prodigués en folles libéralités. *Hist.*, I, 20.

(2) La première édition des œuvres complètes de Tacite est de 1470; mais, depuis plusieurs années, les lettrés le connaissaient et le pratiquaient. Dès la seconde moitié du XIVe siècle, Boccace avait lu la fin des *Annales* et les *Histoires*, et il les imitait dans ses ouvrages. (Voyez *Boccace et Tacite* de M. de Nolhac, dans les *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire de l'École française de Rome*, t. XII.)

(3) Amelot de la Houssaye, dans la préface de son Tacite, mentionne quatorze de ces commentaires, qui ont paru en quelques années, et dont les auteurs sont presque tous des Italiens.

moraliste qu'un politique. Pour en être sûr, on n'a qu'à voir ce qui lui plaît surtout dans l'histoire du passé, les sujets pour lesquels il éprouve le plus d'attrait, ce qu'il traite volontiers et en grand détail; malheureusement on s'en aperçoit aussi à ce qu'il néglige. De là lui viennent, en effet, avec de grandes beautés, des lacunes regrettables; en voici une, qui me paraît avoir eu de graves conséquences. A la fin de ce prologue des *Histoires*, que je viens de citer, Tacite parle des provinces; et il était difficile qu'en cette occasion, il n'en dît rien, puisque c'est d'une province qu'est parti le mouvement qui renversa Néron. Mais d'ordinaire il s'en occupe très peu. C'est Rome qui l'attire et qui le retient. Il nous dit bien qu'il est révolté de ce qui s'y passe, il se plaint « qu'on n'y voie que des scènes de deuil, des délations, des supplices, des amis qui trahissent leurs amis, des procès qui ont tous le même motif et la même issue; mais quelque indignation que ces spectacles lui causent, il semble qu'il ne puisse parvenir à s'en arracher, tout l'intérêt de son récit se concentre sur eux C'est à peine s'il se résigne de temps en temps à perdre de vue le Palatin, pour suivre les légions, quand elles vont combattre les ennemis; l'année finie, quelle que soit la gravité des opérations engagées, il interrompt en général sa narration, il retourne à Rome au premier de l'an, pour installer les consuls qui vont donner leur nom à l'année, et se plonge de nouveau dans ces intrigues de cour dont il déplore la bassesse et la monotonie. S'il avait fait un séjour plus long dans les provinces; s'il avait consenti à les étudier de plus près et avec plus d'attention, peut-être l'opinion qu'il avait de son époque se serait-elle un peu modifiée. Il aurait vu que là, c'est-à-dire dans la plus grande partie de l'empire, les mœurs étaient plus simples, la vie moins déréglée qu'à Rome et dans ses environs. La corruption semblait diminuer par degrés à mesure qu'on s'éloignait de la grande ville. L'Italie déjà valait mieux; la Gaule et l'Espagne, mieux encore; les proconsuls même les moins recommandables qu'on y envoyait, Pétrone ou Vitellius, devenaient meilleurs dans cette atmosphère plus saine. Et non seulement les provinces étaient plus honnêtes, elles étaient aussi plus heureuses. Les catastrophes qui épouvantaient la société romaine n'y avaient que des contre-coups très affaiblis; « les bons princes profitaient au monde entier, les mauvais ne pesaient guère que sur leur voisinage. » Ce mot, on l'a déjà vu,

est de Tacite; mais ce n'est qu'un mot, dit en passant; et vraiment ce n'est pas assez. Il aurait dû y insister davantage et y revenir plus souvent, il nous aurait fait mieux comprendre comment il arrive encore aujourd'hui qu'on rencontre, dans les anciennes provinces romaines, en Gaule, en Espagne, en Afrique, les restes de tant de monumens qu'ont élevés en toute sincérité les particuliers et les municipes « pour le salut et la conservation » des mêmes empereurs contre lesquels on tramait tous les jours des complots à Rome. Du même coup, il nous deviendrait plus facile de résoudre une question qui obsède nos esprits pendant que nous lisons les ouvrages de Tacite, et à laquelle il me semble qu'il n'a pas suffisamment répondu : comment se fait-il que l'empire ait pu survivre à cette succession de mauvais empereurs, de Tibère à Vespasien? C'est évidemment que les provinces n'en ont pas souffert autant que Rome. Ces princes détestables et détestés autour d'eux ne les ont pas mal gouvernées. Tibère et Domitien même étaient de bons administrateurs qui choisissaient des procurateurs, des légats intelligens et les surveillaient. Sous des fous, comme Caligula et Néron, les affaires marchaient de l'impulsion qu'elles avaient reçue. Rome est un pays de tradition où tout se conserve, où les bonnes habitudes risquaient moins vite de se perdre. Il y avait d'ailleurs, au-dessous de ces grands personnages que la faveur du maître mettait un jour au premier rang, mais qui n'y restaient pas, des fonctionnaires inférieurs que leur humilité même protégeait contre l'humeur changeante du prince et qui maintenaient quelque ordre et quelque suite à travers tant de caprices et de folies. Stace parle d'un affranchi de la maison impériale, qui fut sous sept ou huit princes une sorte de ministre des finances (*a rationibus*), et qui ne subit une légère et courte disgrâce qu'à quatre-vingts ans, sous Domitien (1). C'est peut-être grâce à ces inconnus dont Tacite prononce rarement le nom que les provinces sagement gouvernées sont restées tranquilles et florissantes

(1) La continuité, dans les mêmes fonctions, sous des empereurs différens, devait être moins rare qu'on ne pense. C'est ainsi que Titinius Capito, l'ami de Pline, un ancien tribun militaire, fut successivement secrétaire d'État (*procurator ab epistolis*) sous Domitien, puis sous Nerva et sous Trajan. Tacite, préoccupé de ceux qui jouent les premiers rôles, Séjan, Macron, Tigellin, ne daigne presque jamais nous parler de ce qu'il appelle *interior potentia*, c'est-à-dire de ces affranchis de la maison des Césars, qu'un prince héritait de ses prédécesseurs, avec tout le reste de leur fortune. Ce sont pourtant ces oubliés, ces inconnus qui, très souvent, menaient l'Empire.

pendant qu'à Rome tout dépérissait; aussi ont-elles pu venir généreusement à son aide, lui rendant avec usure ce qu'elles avaient reçu d'elle; elles lui ont donné des soldats, des officiers, des magistrats, des financiers, des administrateurs, des hommes d'État, qui ont remplacé le personnel usé de l'ancienne politique, rajeuni cette vieille aristocratie qui s'éteignait, comblé les vides qu'y faisait la cruauté des Césars, et arrêté, pendant trois siècles, la ruine de l'empire.

Ainsi l'empire, suivant qu'on le voit de Rome ou des provinces, n'a pas tout à fait le même aspect et le jugement qu'on en porte est différent; tandis que le moraliste qui tient les yeux fixés sur le Palatin ou le sénat et n'aperçoit que les scènes effroyables qui s'y passent, le condamne sans pitié, le politique, qui étudie surtout la manière dont il a gouverné le monde, est disposé à lui être plus favorable. De cette façon s'explique la diversité de leurs opinions. Le point où ils se sont mis et d'où ils regardent n'étant pas le même, chacun d'eux n'aperçoit qu'un côté de la vérité; pour la rétablir entière, il convient de les rapprocher, de les compléter les uns par les autres.

Il me semble qu'en principe, Tacite ne s'y serait pas refusé. Quelle que soit sa haine pour les Césars, il ne dissimule pas ce que, par eux-mêmes, ou sous l'inspiration de conseillers prudens, ils ont fait de sage et d'utile. Il a rendu pleine justice au gouvernement de Tibère pendant les neuf premières années, — ces *Tiberii Cæsaris prima tempora*, que Sénèque regardait presque comme un âge d'or; — il mentionne avec éloge quelques bonnes lois, quelques sages mesures de Claude, et même de Néron, qui sont encore en vigueur de son temps. Il n'est donc pas tout à fait juste de prétendre que Tacite et les historiens de son école aient méconnu le bien qu'ont fait Tibère et ses successeurs; seulement comme, en leur qualité de moralistes, ils sont plus préoccupés des crimes que ces princes ont commis, ils ont un peu trop laissé dans l'ombre les services qu'ils ont rendus. Au contraire, les politiques sont tentés de ne voir que leurs services, et sans nier leurs crimes, qui ne sont que trop attestés et trop certains, ils sont portés involontairement à les dissimuler, à les amoindrir; ils leur cherchent des explications et des excuses. On voit, comme je l'ai déjà dit, qu'entre les uns et les autres, il n'y a pas de contradiction formelle, d'opposition radicale, et qu'il est possible de les concilier. J'avoue pourtant que, s'il faut choi-

sir, je comprends ceux qui penchent plutôt vers Tacite. Il a ce mérite au moins de n'avoir pas voulu admettre qu'il y ait des privilèges particuliers pour les chefs d'État et les politiques, qu'ils ont droit à plus d'indulgence que les autres et que les lois de la morale ordinaire ne sont pas faites pour tout le monde, ce qui est, au fond, la pensée de ceux qui amnistient les Césars.

VI

Tacite n'était pas seulement convaincu que sa sévérité fût juste, il la jugeait utile. Il avait été frappé en coreplus que nous ne le sommes de cette suite ininterrompue de mauvais empereurs et devait se dire que probablement le hasard n'en était pas seul coupable; d'autant plus que quelques-uns d'entre eux avaient d'abord paru des gens estimables et que, dans les premiers temps, on les avait favorablement jugés. Peut-être n'étaient-ils pas tout à fait méchans de nature et nécessairement condamnés à être ce qu'ils sont devenus. En quelque situation que le sort l'eût mis, Tibère n'aurait jamais été un homme aimable : il y avait en lui l'humeur insolente et farouche des Appii Claudii, ses aïeux, ce que Cicéron appelait l'*appietas;* mais, s'il n'avait été qu'un sénateur comme les autres, il est bien probable qu'on l'aurait mis parmi les administrateurs les plus éclairés et les plus habiles de son temps. Avec un peu de peine, on pouvait faire de Claude un antiquaire et un érudit. Néron lui-même, quoiqu'il n'eût qu'un filet de voix, à force de prendre des leçons de Terpnus, de suivre un régime sévère et de se mettre du papier de plomb sur la poitrine (1), pouvait finir par se faire la réputation d'un assez bon chanteur et mériter les applaudissemens de spectateurs complaisans. C'est l'empire qui les a perdus; ils ont été les premières victimes de ce pouvoir absolu sous lequel ils accablaient les autres; cette autorité souveraine, sans limites fixes, qui à la fois leur permettait tout et leur faisait tout craindre, est véritablement ce qui a secoué tout leur être et chassé les bons instincts de leur nature : *vi dominationis convulsus et mutatus.* Presque aucun de ces malheureux princes n'y a résisté ; toutes les dynasties impériales, celles mêmes qui avaient le mieux commencé, ont mal fini. Les *Flavii* ont été déshonorés par Domitien,

(1) *Cœpit... plumbeam chartam supinus pectore sustinere, et clystere vomituque purgari, et abstinere pomis cibisque officientibus.* Suétone, *Nero*, 20.

les Antonins par Commode, les Sévères par Caracalla. Pour guérir cette maladie de démence et d'inhumanité, à laquelle toutes ces familles ont succombé, Tacite a pensé qu'il fallait d'abord la mettre à nu. Il a montré avec toute la vigueur de son génie ce qu'elle fait de l'homme dont elle s'empare, et c'est ainsi qu'il a tracé ces images qu'on n'oublie jamais quand on les a une fois regardées.

La leçon est faite sans doute pour une certaine époque et une certaine société. Mais ce n'est pas à dire qu'elle ne s'applique qu'à elle et que les autres n'en peuvent pas tirer de profit. Il arrive quelquefois que l'histoire recommence, les circonstances redeviennent à peu près ce qu'elles étaient du temps de Tacite, et alors ses récits peuvent reprendre une effrayante actualité. Déjà Montaigne s'apercevait bien de l'utilité particulière qu'on trouvait à les lire « dans un état trouble et malade, » comme était cette triste fin du XVIe siècle. « Vous diriez, nous dit-il, qu'il nous peint et qu'il nous pince. » Mais c'est surtout aux mauvais jours de la Révolution française qu'on s'est souvenu de lui et que les tableaux qu'il a tracés sont redevenus vivans. Jusque-là, on lisait de préférence Plutarque et Tite-Live ; toute cette première génération s'est élevée chez eux. Ils ont mis Sparte et Rome à la mode, et donné l'idée à leurs admirateurs naïfs de ramener aux vertus des vieilles républiques la France de Louis XV. Mais quand on passa du rêve à la réalité, qu'on fut aux prises avec les querelles de parti et les haines déchaînées, il fallut bien renoncer à ces idylles et quitter la Rome de Fabricius et de Caton pour celle des Césars. Mme Roland s'était nourrie de Plutarque pendant sa jeunesse ; c'est là qu'elle puisait ces impressions et ces idées « qui, nous dit-elle, la rendaient républicaine, sans qu'elle songeât à le devenir. » Mais avec le temps elle a changé de lectures. De Sainte-Pélagie, où elle était enfermée, un mois juste avant de monter sur l'échafaud, elle écrit à un ami : « J'ai pris pour Tacite une sorte de passion ; je le relis pour la quatrième fois de ma vie, avec un goût tout nouveau. Je le saurai par cœur ; je ne puis me coucher sans en avoir savouré quelques pages. » Aussi s'aperçoit-on plus d'une fois, en lisant ses *Mémoires*, qu'elle l'a sous les yeux ou dans la pensée. Quand les bruits sauvages de la rue, qui lui arrivent à travers les fenêtres de sa prison, l'arrachent aux souvenirs du passé, dans lesquels elle voudrait vivre ses dernières heures, elle songe au temps des

Césars, que ces scènes lui rappellent : « Jours affreux du règne de Tibère, nous voyons renaître vos horreurs !... Quittons cette époque malheureuse, comparable au règne de Tibère. Renouvelez-vous pour moi, momens tranquilles de ma douce adolescence ? »

C'est surtout au *Vieux Cordelier* que le nom de Tacite reste attaché pendant l'époque révolutionnaire. Camille Desmoulins avait reçu, au collège Louis-le-Grand, une bonne éducation classique. Il connaissait bien, et il cite souvent ses auteurs latins, notamment Cicéron, pour lequel, en sa qualité de futur avocat au Parlement, il semblait professer une estime particulière. Il avait lu sans doute aussi Tacite, et devait l'admirer, mais vraisemblablement de cette admiration d'école, qui laisse le cœur froid et ne s'attache qu'aux qualités littéraires. Comment les gens de cette époque l'auraient-ils tout à fait compris? Ils étaient disciples de Jean-Jacques, qui croyait l'homme bon par lui-même et gâté seulement par la civilisation. Ils attendaient, comme lui, le bonheur du monde d'un retour à l'état de nature. Et voilà que tout d'un coup des événemens terribles venaient brutalement déranger cet optimisme; on entendait rugir la bête humaine, dégagée des liens qui la domptent, et rendue à ses instincts de carnage. Il est naturel qu'on se soit alors attaché aux écrivains qui l'ont vue dans ces crises violentes et qui ont dépeint les excès auxquels elle se laisse emporter (1). J'imagine que c'est à ce moment surtout que Camille Desmoulins a dû lire Tacite et s'en pénétrer. Il en est plein, il le sait par cœur, comme Mme Roland, il le cite à tout propos. Il n'a pas eu de peine à voir, en le lisant, que tous les despotismes se ressemblent, d'où qu'ils viennent, et qu'en châtiant la tyrannie des Césars, Tacite s'est trouvé dépeindre au naturel celle de la foule, qui ne vaut pas mieux. Quelle différence y a-t-il entre la loi de majesté et la loi des suspects, et n'ont-elles pas fait couler autant de sang l'une que l'autre? Le Tribunal révolution-

(1) C'est à peu près ainsi que Garat, quand il fut jeté en prison, découvrit Sénèque. Il nous dit que, quand il le lut pour la première fois, il eut peine à en achever la lecture, mais qu'alors il avait peine à s'en détacher. « Il ne nous restait plus qu'une chose à apprendre : à mourir. C'est là presque toute la philosophie de Sénèque... Il a fait une philosophie pour ces longues agonies auxquelles les tyrans condamnent quelquefois des nations... On avait besoin d'une philosophie qui apprend à renoncer à tous les biens avant qu'on vous les arrache, qui vous sépare du genre humain, qui ne peut plus rien pour vous, et pour lequel vous ne pouvez plus vous-même ni rien faire, ni rien espérer, qui vous prépare pour le moment où Silvanus viendra vous dire de la part de Néron : mourez. »

naire procède-t-il d'une autre façon que le sénat romain, dans ses mauvais jours? Tous les deux ne font grâce à personne, ils ne demandent pas plus de preuves pour condamner, et les exécutions y suivent immédiatement les sentences. Si, à Paris, la Terreur a été solennellement mise à l'ordre du jour, elle n'en règne pas moins à Rome, et les traits sous lesquels Camille Desmoulins la dépeint conviennent également aux deux pays. « On y changeait en crime, nous dit-il, les simples regards, la compassion, le silence même. Il fallait montrer de la joie de la mort de son ami, de son parent, si l'on ne voulait s'exposer à périr soi-même. Sous Néron, plusieurs dont on avait fait périr les proches, allaient en rendre grâces aux dieux; ils illuminaient. Du moins il fallait avoir un air de contentement, un air ouvert et calme, on avait peur que la peur même ne rendît coupable (1). » Les circonstances étant à ce point semblables, Camille Desmoulins n'avait qu'à prendre chez Tacite quelques citations bien choisies pour faire le procès à son temps. C'était un moyen commode de laisser entendre ce qui ne pouvait pas être dit. S'il avait prêché ouvertement la pitié à ces furieux, il risquait de n'être pas écouté. Ils n'auraient pas souffert qu'on leur reprochât en face les crimes qu'on leur faisait commettre. On n'aurait pas osé les conduire devant la plaine des Terreaux, ensanglantée par les mitraillades, ou sur la Place de la Révolution; mais on pouvait leur mettre sous les yeux « ce fleuve de sang, cet égout de corruption et d'immondices qui coulait perpétuellement à Rome pendant le règne des Césars, » et, avec ce détour, on arrivait à tout dire. C'est ce que fit Camille, dans le troisième numéro du *Vieux Cordelier*, qu'on a tant de fois cité, et qui est un chef-d'œuvre de verve et de courage. L'effet en fut prodigieux. On se l'arrachait dans les rues, on assiégeait la maison du libraire où il était en vente, et Camille put se vanter d'avoir fait luire un rayon d'espérance dans les prisons encombrées. Mais, d'autre part, ceux qui les avaient remplies et qui voulaient qu'elles ne fussent vidées que par la mort, se fâchèrent, et, à la requête de Robespierre, le troisième numéro du *Vieux Cordelier* fut brûlé aux Jacobins.

Camille Desmoulins n'en fut pas intimidé. Au contraire, il sembla devenir tous les jours, dans sa lutte désespérée, plus énergique et plus violent. Il cessa de voiler ses reproches sous

(1) Tacite, *Ann.*, IV, 70; *id ipsum, paventes quod timuissent.* — Robespierre, Discours à la Convention du 31 mars 1794 : *Quiconque tremble est coupable.*

des allusions, quelque transparentes qu'elles fussent; il quitta Rome pour Paris, et s'en prit franchement aux hommes de son temps en les désignant par leur nom. Cependant il ne renonça pas tout à fait à citer Tacite. Jusqu'à la fin il s'est servi de lui pour recommander la clémence, pour défendre la raison et l'humanité. Dans son septième numéro, qui fut le dernier, au moment où il expose son *Credo politique*, il l'appelle encore à son aide, pour montrer à ses ennemis, comme suprême outrage, que leur inhumanité dépasse celle des Césars :

« Je crois que la liberté ne requiert point que le cadavre d'un condamné soit décapité (1), car Tibère disait : « Ceux des condamnés qui auront le courage de se tuer, leur succession ne sera pas confisquée et restera à leur famille, sorte de remerciement que je leur fais pour m'avoir épargné la douleur de les envoyer au supplice. — Et c'était Tibère! »

« Je crois que la liberté ne confond point la femme ou la mère du coupable avec le coupable lui-même, car Néron ne mettait point Sénèque au secret; il ne le séparait point de sa chère Pauline, et, quand il apprit que cette femme vertueuse s'était fait ouvrir les veines avec son mari, il fit partir en poste son médecin pour lui prodiguer les secours de l'art et la rappeler à la vie. — Et c'était Néron! »

On comprend que ces protestations éloquentes aient soulevé la fureur des Jacobins. Il ne leur suffit plus cette fois de brûler le numéro qui les contenait. Ils traduisirent l'auteur devant le Tribunal révolutionnaire, qui l'envoya tout de suite à l'échafaud, pour lui apprendre à aller chercher dans les historiens anciens des leçons de justice et de miséricorde.

Ce jour-là, Tacite, seize siècles après sa mort, se trouva réaliser l'idée qu'il nous donne de l'histoire, quand il l'associe à la morale, et veut en faire, suivant ses expressions, la conscience de l'humanité.

GASTON BOISSIER.

(1) Barbaroux, et plus tard Robespierre, blessés, mourans, furent portés à la guillotine et décapités.

LA
REINE VICTORIA EN FRANCE[1]
(1843)

Dans une première étude sur la princesse de Liéven (2), j'ai raconté comment se forma entre elle et Guizot, alors qu'ils avaient atteint la maturité de l'âge, la tendre amitié qui devait durer autant qu'eux-mêmes, toujours plus intime et plus profonde. A la lumière de leur volumineuse correspondance, on a vu ce sentiment éclore, s'épanouir, gagner chaque jour en puissance, produire les plus rares fleurs, en dépit des agitations de leur âme, qui auraient pu les flétrir, et le parfum de ces fleurs se répandre sur toute leur vie. Mais ce n'est là qu'un des aspects de leur liaison. Elle en présente un autre dont on ne saurait ne pas tenir compte si l'on veut avoir de cette liaison une idée exacte et complète. Le sentiment qu'ils ont poussé si loin ne fait pas tous les frais de leurs relations. Les événemens y ont aussi leur part. Dans les lettres où ils se plaisent à envelopper des formes les plus passionnées les témoignages de leur affection réciproque, il y a toujours place pour les faits quotidiens, d'ordre politique et diplomatique, auxquels ils sont mêlés, tantôt acteurs, tantôt témoins.

Tour à tour député, ambassadeur, ministre, président du Conseil, Guizot a occupé pendant dix ans, sous un prince éclairé,

(1) D'après la correspondance inédite de la princesse de Liéven avec Guizot.
(2) Voyez la *Revue* du 15 septembre 1901.

dont il avait conquis la confiance, le premier rang dans le gouvernement, constamment en vedette parmi les orages d'un règne qui n'a guère connu le repos. Il a vu de près non seulement tous les personnages illustres de son pays, mais aussi tous les hommes d'État, jeunes et vieux, qui brillaient de son temps : Metternich, Wellington, Nesselrode, Granville, Palmerston, Aberdeen, d'autres encore. Il les a eus successivement pour adversaires ou pour alliés. Il a traité avec eux des grandes questions internationales et parfois dans les circonstances les plus dramatiques, comme par exemple en 1840, lorsque la question d'Orient menaçait de mettre le monde en feu. La princesse de Liéven connaissait mieux encore que lui ce personnel directeur des affaires européennes. Elle l'avait longuement pratiqué. Elle y comptait des sympathies et des inimitiés. Ils étaient donc exceptionnellement placés l'un et l'autre pour juger les événemens et les hommes. Lorsqu'ils s'écrivaient, ils ne se faisaient pas faute de se dire ce qu'ils en pensaient.

Envisagée à ce point de vue, leur correspondance constitue un document historique d'une autorité incontestable. A tous ceux qu'intéressent les faits, elle offre un attrait égal à celui qu'elle offre, d'autre part, à ceux qui attachent plus de prix à l'histoire des âmes qu'à celle des événemens. Ce côté documentaire, volontairement négligé dans ce que j'ai déjà révélé des papiers si libéralement offerts à mes recherches, méritait aussi d'être mis en lumière. C'est à cet effet que je rouvre une fois encore ces précieux dossiers, en prenant pour cadre de la suite d'études, dont j'y puise les élémens, les rapports de la France avec l'Angleterre sous le ministère Guizot et, plus spécialement, le voyage que fit en France, en 1843, la reine Victoria.

I

Au mois de février 1840, Guizot ayant été nommé ambassadeur de France à Londres, l'amitié dont j'ai retracé les péripéties avait subi la plus cruelle des épreuves : celle de la séparation. Il y avait alors trois ans qu'elle durait, cette amitié d'une qualité si rare. Ce qu'elle était devenue, une lettre de Guizot écrite de Londres va nous le dire et nous permettre de mesurer l'étendue du sacrifice que s'étaient imposé, en se séparant, ces amis exceptionnels.

« Mes paroles vous plaisent. Quel plaisir auriez-vous donc si vous voyiez, — réellement voir, — ce qu'elles essayent de peindre ? Vous avez raison : depuis que le monde existe, on a beaucoup dit sur cela ; chacune des mille millions et milliards de créatures qui ont passé sous notre soleil a élevé la voix et répété la même chose avec son plus doux accent. Qu'importe la répétition ? Tout sentiment vrai est nouveau. Tout ce qui sort réellement du fond du cœur est dit pour la première fois. Et puis, vous savez mon orgueil ; en ceci, comme en tout, l'inégalité est immense, la variété infinie. Ces sentimens naturels, universels, que toute créature a connus et racontés à d'autres créatures, ils sont ce que les fait l'âme où ils résident, toujours beaux et doux, car Dieu les a créés tels à l'usage de tous, mais incomparablement plus beaux, dans les élus de Dieu, car Dieu a des élus. Ne dites jamais, ne laissez jamais entrevoir ceci à personne, mon amie. Oui, j'ai la prétention de vous dire des choses qu'aucune voix d'homme n'a jamais dites et ne dira jamais, qu'aucune oreille de femme n'a jamais entendues et n'entendra jamais. Et que sont les choses que je vous dis auprès de celles que je sens ? Mon cœur est infiniment plus riche que mon langage, et mes émotions, en pensant à vous, infiniment plus nouvelles, plus inouïes que mes paroles. Laissez donc ce papier et entrez dans mon cœur. Lisez ce que je ne vous écris pas. Entendez ce que je ne vous ai jamais dit. »

Voilà où ils en étaient trois ans après s'être connus. Il est dès lors aisé de comprendre que leur séparation ait été un déchirement. Il ne s'agissait plus cette fois d'une de ces absences de quelques semaines, à laquelle tous les ans, la belle saison venue, ils étaient contraints et qui arrachaient, on s'en souvient, tant de cris de douleur à la princesse de Liéven. Investi d'une fonction importante, Guizot était exposé à la conserver longtemps, des mois, des années peut-être. Quel serait l'effet de cet éloignement ? Le caractère des liens qui s'étaient noués entre ces deux êtres d'élection n'en serait-il pas altéré ? Leurs ardeurs d'âme n'allaient-elles pas s'éteindre et les lettres qu'ils s'étaient promis de s'écrire auraient-elles assez d'éloquence persuasive et de force féconde pour conserver à leur liaison tout ce que peut seule donner la présence réelle, condition nécessaire « de cette entière, continuelle, minutieuse communauté de tout ce qu'on pense, sent, sait, apprend, de cette complète abolition de toute solitude,

de toute réticence, de tout silence, de toute gêne, de la parfaite vérité, de la parfaite liberté, de la parfaite union, et grâce à laquelle la vie n'a pas un incident, la journée pas un moment qui ne soit précieux et doux, les plus petites choses ayant l'importance des grandes, les plus grandes le charme des petites. » Qu'est-ce qu'une lettre pour tenir la place d'un tel bonheur?

C'est ce bonheur que l'absence menaçait de détruire, en le suspendant. Cependant ni la princesse ni son ami ne semblent avoir redouté cette éventualité douloureuse. L'axiome : « loin des yeux, loin du cœur » ne pouvait s'appliquer à eux. Ils le considéraient, en ce qui les touchait, comme un mensonge, Guizot surtout toujours si plein de foi dans la force de sa tendresse : « L'absence serait aussi trop cruelle, écrivait-il encore, si elle nous enlevait tout, absolument tout empire l'un sur l'autre, si elle nous mettait tout à fait hors d'état de nous faire l'un à l'autre aucun bien, de nous porter aucun secours. Cela ne se peut pas, cela ne sera pas. Vous vous laisserez soutenir, encourager par moi, même absent. Et l'absence passera; nous nous retrouverons. Je recommencerai à vous soutenir, à vous encourager, à vous animer, à vous calmer de près, bien près. Quel jour! quel bonheur! »

La princesse de Liéven s'était donc résignée au départ de son ami, puisant son courage dans l'espoir de le voir revenir bientôt et dans le projet qu'elle formait déjà d'aller à Londres, l'été venu, pour passer deux mois auprès de lui. Mais combien, après qu'il fut parti, le temps lui parut long! Ses lettres sont pleines de plaintes auxquelles se mêlent parfois des récriminations et des révoltes, et plus souvent des accens de gratitude pour tout ce que fait Guizot afin de lui donner autant qu'il le peut l'illusion du bonheur dont elle est privée puisqu'il n'est pas là.

N'empêche d'ailleurs qu'elle le tient au courant de tout ce qui se passe et de tout ce qui se dit autour d'elle, dans le monde politique et diplomatique s'entend. L'affaire du retour des Cendres de Napoléon; la question d'Orient rouverte par la rébellion de Méhémet-Ali, pacha d'Égypte, contre le Sultan et aggravée subitement, le 15 juillet 1840, par la signature du traité conclu entre l'Angleterre, la Russie, l'Autriche et la Prusse, à l'exclusion et à l'insu de la France; les difficultés intérieures contre lesquelles avait à lutter le Cabinet présidé par Thiers; les craintes

de guerre; la tentative de Boulogne; les dires des acteurs de ces événemens et des diplomates qui cherchent à les dénouer, tels sont les élémens de la correspondance quotidienne, échangée, au cours de l'ambassade de Guizot, entre la princesse et lui. Elle y apporte de son côté les commentaires qu'elle recueille dans son salon ou dans ceux qu'elle fréquente. Guizot, en retour, lui envoie les échos de Londres en y intercalant, d'après l'exemple qu'elle-même lui donne, les témoignages de son tendre attachement. A la mi-juin, elle vient en Angleterre; elle y reste jusqu'au commencement de septembre, goûtant « un immense bonheur, » et rentre ensuite à Paris plus triste que lorsqu'elle en est partie, inconsolable d'être encore condamnée à vivre loin de son ami.

Cependant, l'épreuve dont, en quittant l'Angleterre, elle ne pouvait encore prévoir la fin touchait à son terme. Les événemens se précipitaient, trompaient l'attente belliqueuse du ministère Thiers, l'obligeaient à se retirer et, à l'improviste, ramenaient Guizot à Paris où, quelques jours plus tard, le Roi le chargeait de former le Cabinet. Il parvenait assez rapidement à le constituer. Le 29 octobre, sous la présidence d'apparat du maréchal Soult, il prenait effectivement possession du pouvoir, qu'il allait conserver huit années durant, c'est-à-dire jusqu'à l'heure où il en fut dépossédé par la révolution qui renversa le trône de Louis-Philippe.

Pendant ces huit années, la princesse de Liéven et Guizot ne se sont guère quittés. Ils ont alors goûté dans sa plénitude le bonheur d'un beau rêve réalisé. J'en ai décrit déjà les douceurs et les ivresses. Il n'y a pas lieu de s'y attarder plus longtemps, puisque, aussi bien, tel n'est pas l'objet de ce travail. Ce qu'il convient seulement d'en retenir, c'est que, durant cette période et plus encore dans celle qui s'écoulera depuis la chute de Guizot jusqu'à la mort de son amie, leurs lettres deviendront plus rares. Vivant maintenant tout près l'un de l'autre, ils sont dispensés de s'écrire; on ne s'écrit pas, quand on peut se voir et se parler tous les jours, plusieurs fois par jour. Lorsque encore ils seront amenés, par des séparations accidentelles et brèves, à renouer leur correspondance, leurs lettres n'exprimeront plus au même degré la tendresse passionnée des années antérieures. Ce n'est pas qu'ils soient moins attachés l'un à l'autre, ni que leur affection ait perdu de sa force. C'est qu'elle est entrée dans

la période de la possession définitive. Ils ont acquis la certitude de son indestructibilité. Trop d'occasions leur sont quotidiennement offertes de s'en prodiguer verbalement les témoignages pour qu'ils soient encore à en protester quand ils s'écrivent. Leurs lettres ne sont plus que le récit des événemens dont une ancienne et douce habitude les dispose à s'entretenir.

Tel est plus particulièrement le caractère de leur correspondance, du 31 août au 5 septembre de l'année 1843, durant le voyage que fit en France la reine Victoria. Ce voyage est un des grands événemens du règne de Louis-Philippe. Il marque l'apogée du Cabinet Guizot. Il représente le prix des efforts faits par ce ministre pour effacer le souvenir des dissentimens qui s'étaient élevés, en 1840, entre l'Angleterre et la France et substituer aux défiances longtemps entretenues à dessein par le cabinet Palmerston ce régime de « l'entente cordiale » auquel on ne peut reprocher que de s'être établi au prix de concessions parfois un peu humiliantes pour le nationalisme français.

A cette époque, le gouvernement de Louis-Philippe est encore l'objet de la malveillance de l'Europe. Les souverains légitimes qui règnent à Saint-Pétersbourg, à Vienne, à Berlin persistent à considérer le roi de 1830 comme un usurpateur, comme un intrus. Sous des formes qui varient suivant les circonstances, ils le tiennent en suspicion. Le tsar Nicolas en donne la preuve à toute heure. Le roi de Prusse, allant à Londres, évite de passer par Paris. La France ne peut véritablement compter que sur l'Angleterre, et encore ne sait-elle pas bien dans quelle mesure elle y peut compter. C'est en ces circonstances que la jeune souveraine qui règne à Londres depuis quatre ans se décide tout d'un coup à venir visiter à Eu la famille royale. Dès le mois de juin, elle fait part à ses ministres, lord Aberdeen et sir Robert Peel, de son projet, qu'ils approuvent. Elle leur demande de le tenir secret jusqu'à la fin de la session parlementaire, afin de conjurer les manœuvres qui pourraient l'entraver. Le secret est bien gardé, et c'est seulement dans la seconde quinzaine d'août que le roi Louis-Philippe, installé à Eu, est averti du dessein de la reine. La nouvelle le comble de joie. Cette visite va faire cesser l'interdit dont il est l'objet de la part de l'Europe, et, sans espérer encore que l'exemple de la souveraine anglaise aura des imitateurs, il est convaincu que l'événement va lui donner plus de force, de crédit et d'influence.

Il en fait part à Guizot, qui se repose au Val-Richer des fatigues de la session récemment close. Le 26 août, il lui écrit : « Je vous conseille de venir au plus tard jeudi, afin que nous puissions bien nous entendre et bien causer avant la bordée. » A ce moment, la princesse de Liéven réside aux environs de Versailles, au cottage de Beauséjour, où elle a pris ses quartiers d'été. C'est là qu'elle apprend la grande nouvelle. En songeant au profit qu'en retirera le ministère dont son illustre ami est l'âme et le bras, elle est ivre de satisfaction. En attendant qu'elle reçoive de lui les détails de la visite royale dont, en sa qualité de ministre des Affaires étrangères, il sera le témoin obligé, à côté du Roi, elle recueille, grâce à ses rapports avec les diplomates accrédités à Paris, et lui transmet les informations propres à lui révéler le sentiment que leur suggère la résolution de la reine. Ce sentiment, c'est du dépit. A l'exception de l'ambassadeur russe, M. de Kisseleff, qui entretient avec la princesse de Liéven, sa compatriote, des relations amicales et que son attachement dispose à se réjouir de ce qui la réjouit elle-même, ils sont tous ou presque tous plus ou moins mécontens.

Le représentant de l'Autriche, le comte Apponyi, dissimule à peine son humeur. Le 30 août, Mme de Liéven étant allée le voir, il l'accueille par ces mots :

— Elle vient donc, cette petite reine! Caprice de petite fille! Un roi n'aurait pas fait cela.

— Pourquoi donc, s'il en avait eu l'envie? réplique la princesse piquée au vif.

— L'envie ne lui en serait pas venue.

— Possible. Ce n'en est pas moins un grand événement, qui fera beaucoup d'effet partout.

— Je ne crois pas, reprend l'ambassadeur autrichien. On dira que c'est une fantaisie de petite fille.

— Fantaisie acceptée par des ministres qui ne sont pas des petites filles.

— Oui, ils sont très plats et tremblans devant elle.

— En tous cas, voilà, parmi les souverains de l'Europe, le plus considérable peut-être et celui qui ne se dérange jamais qui vient faire visite au Roi. C'est un grand précédent.

Le comte Apponyi hausse les épaules et ricane :

— Le Roi se trompe bien s'il croit pour cela que les autres feront autrement qu'ils n'ont fait jusqu'ici. Personne ne viendra.

— On se passera mieux des autres visites, puisqu'on aura eu celle-ci. En vérité, voilà bien du dépit, ajoute Mme de Liéven. On m'avait bien dit que Messieurs les diplomates étaient mécontens.

Le comte Apponyi devient rouge, essaye d'atténuer l'effet de ses premières paroles.

— Moi, je ne suis pas mécontent, déclare-t-il. Nous sommes si bien avec l'Angleterre, nous sommes si sûrs d'elle, que nous serons bien aises de cette visite.

« Il est vraiment trop naïf ! écrivait Mme de Liéven à Guizot, en lui envoyant le compte rendu de cet entretien... Ce qui est bien sûr, c'est que l'humeur de l'Europe sera grande, et cela doit bien vous prouver que le continent, sans exception, est malveillant pour ici. Gardez l'Angleterre, c'est votre meilleure pièce. »

En sortant de l'ambassade d'Autriche, elle allait à l'ambassade d'Angleterre et y recueillait une note bien différente. « J'ai vu les Cowley; ils sont dans le troisième ciel. Les lettres de Londres, hier, de Henry Greville disaient que la reine ne passerait à Eu qu'un jour et qu'elle viendrait décidément à Paris... Vraiment, plus on songe à cet événement, plus on le trouve grand, immense. Soyez-en bien content et pas trop orgueilleux. Accueillez bien la reine, soignez bien le prince; vous ne sauriez trop faire dans ce genre. »

Comme, ce même jour, elle est en velléité de visites, elle se rend chez le comte Molé : Molé, la victime de la coalition de 1838, non encore consolé de l'injustice de sa chute, gardant quelque rancune à ceux qui se sont unis pour le renverser, et à Guizot peut-être plus qu'aux autres, parce qu'il ne l'avait pas cru susceptible de se prêter à des alliances équivoques, à des compromissions louches. Mme de Liéven tient à savoir ce qu'il pense de cette visite royale, qui va consolider son rival. Elle s'attend à le trouver aussi mécontent que l'ambassadeur d'Autriche. Mais elle est bien vite détrompée. Le comte Molé est un patriote. Il considère l'événement comme heureux pour son pays, et il s'en réjouit. « Il était évidemment m'attendant de pied ferme, mande à Guizot Mme de Liéven. Il n'y avait personne. Pendant la première demi-heure, on chercha tous les sujets indifférens. J'étais fort déterminée à ne pas parler de la reine d'Angleterre pour voir jusqu'où il pousserait le mauvais goût de ne pas faire mention de la chose qui le préoccupait le plus. Enfin, je

nomme le duc d'Osuna, que je venais de voir. M. Molé me demande s'il m'avait parlé du voyage de la reine. — Non, ce qui était vrai; alors il dit :

— Pour mon compte, je suis enchanté de ce voyage, c'est un excellent événement. Et puis mon plaisir est double, par le dépit que cela cause à certaines gens. C'est même fort drôle.

— Comment? qui?

— Oh! d'abord le faubourg Saint-Germain. Ils en crèvent; et puis on en crève dans toutes les langues. Hier, à la soirée des Apponyi, c'était impayable. Ces pauvres diplomates! Quand je disais à l'un d'eux, et je me suis donné le plaisir de le dire à chacun : — Ah! bien, la reine d'Angleterre arrive, on me répondait par : — Avez-vous lu *le National?* — Non, monsieur. Je ne le lis jamais. Tout ce que j'ai pu obtenir d'eux, c'était ceci : — C'est un grand événement; et puis ils baissaient la tête avec un air capable. En vérité, c'est trop peu déguisé, et tous étaient comme cela. Évidemment, c'est une grande déroute, mais c'est trop le montrer.

— Vous souvenez-vous, monsieur le comte, d'une petite confidence que vous m'avez faite, il y a quelques années? Vous me disiez : le corps diplomatique n'a pas d'esprit.

— Oh! pour cela, c'est vrai. Eh bien! la seule personne convenable dans le salon Apponyi était le duc de Noailles. Il me dit : — C'est un événement très important, un grand raffermissement pour la dynastie, et je comprends que le Roi et toutes les personnes qui lui sont attachées en soient fières et contentes.

Entre ces racontars, dont Mme de Liéven se fait l'écho, c'est de celui qui concerne Molé, dont il connaît les sentimens peu bienveillans à son endroit depuis les événemens qui ont divisé le parti conservateur, que Guizot est le plus touché. Néanmoins, dans l'opinion exprimée par l'ancien ministre quant à la visite de la reine, il voit plus encore une preuve d'esprit que l'expression d'une conviction. « Molé a de l'esprit, répond-il à son amie, je le savais. Mais l'humeur le lui ôte quelquefois. L'humeur de tous les autres m'amuse infiniment. L'enfantillage m'étonne toujours un peu. Pourquoi avoir de l'humeur, quand on ne peut et ne veut rien faire? Soyez tranquille, je ne serai pas trop orgueilleux. Mais je vois bien tout ce que ceci vaut. »

Il y avait quelque injustice à traiter aussi légèrement l'opinion de Molé. Elle était sincère autant qu'était ardent le patriotisme qui la lui inspirait. On n'en saurait douter, quand on lit la lettre qu'après la visite de la reine, il écrivait au baron de Barante, alors ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg :

« Je pense de la visite de la reine d'Angleterre tout ce que vous pensez; seulement, elle m'a un peu surpris. Je savais que l'idée en était venue depuis longtemps et que cette jeune reine avait eu le bon goût de prendre dans le gré le plus tendre nos princesses. C'est, soyez-en sûr, un événement que cette visite, et un événement des plus heureux. Le charme est rompu, et le sentiment même le plus septentrional l'a bien senti. Il fallait voir à Paris le dépit et même la rage concentrée de la diplomatie et l'accent lugubre de tel personnage, répétant le mot adopté : c'est un événement. Loin que cette visite rende les affaires plus faciles entre les deux pays, je parie qu'elle rendra la Chambre plus ombrageuse et le pays plus défiant. Mais le continent changera de ton, et, pour peu que notre intérieur ne lui paraisse pas trop révolutionnaire, les rapports avec lui seront différens. »

Sur ces entrefaites, Mme de Liéven apprend que l'ambassadeur russe, comte de Kisseleff, qu'elle croyait entièrement acquis à sa manière de voir, a fait chorus avec ses collègues les plus malveillans du corps diplomatique. L'un d'entre eux ayant offert de parier qu'au dernier moment, la reine se raviserait et ne viendrait pas, Kisseleff a commis l'imprudence de s'associer à ces propos. Et la princesse de le mander aussitôt à Beauséjour, afin de lui donner à entendre qu'il s'engage dans une mauvaise voie.

« Kisseleff est venu hier à Beauséjour avant mon départ. Je voulais lui dire que le corps diplomatique se conduisait très sottement et lui insinuer par là la convenance de dire et de faire autrement. Il s'est avoué coupable des paris; il les regrette extrêmement. Je l'ai rassuré. J'ai dit que, quoiqu'on les sût, on n'y ferait pas attention. Mais il faut qu'il règle son langage. Il a affirmé, et je le crois, qu'il dit à tout le monde en parlant de ce voyage : « C'est un très grand événement; » et, lorsqu'on lui jette à la face : « la petite fille, » il dit : « Une petite fille qui est un roi, qui arrive flanquée de ses vaisseaux de ligne et accompagnée de son ministère, c'est le gouvernement, c'est l'Angleterre. » Je l'ai loué et exhorté à continuer. Quand on a de l'esprit, c'est

comme cela qu'il faut faire. Je voulais sérieusement rendre service à Kisseleff, et je suis sûre de mon fait en faisant ressortir que tous ses collègues sont des sots. »

II

Pendant ce temps, à Eu, tout se préparait, sous la direction personnelle du Roi, en vue de donner à la réception des visiteurs d'Angleterre un éclat digne de la cour de France. Louis-Philippe, qui avait déjà auprès de lui sa femme, ses filles : la princesse Louise, mariée au roi des Belges, et Clémentine, mariée au prince Auguste de Cobourg, mandait en toute hâte ses fils, le duc d'Aumale, le prince de Joinville et le duc de Montpensier. Seul, le duc de Nemours était dispensé de venir. Il commandait alors le camp de Plélan en Bretagne; il y dirigeait de grandes manœuvres. On n'avait pas cru possible de les interrompre. D'autre part, le Roi veillait lui-même à tous les détails de l'installation, faisait arriver de Paris des canons, des invalides pour les servir, « de l'argenterie, de la porcelaine. » Afin de parer à l'insuffisance des logemens, il ordonnait de dresser dans le parc du château une douzaine de baraques en bois sur les toits desquelles on jetait de la toile à voile goudronnée et qu'on meublait d'une soixantaine de lits envoyés de Neuilly. « Ce sera une espèce de Smala où le duc d'Aumale donnera l'exemple de coucher, comme il a donné celui de charger la Smala d'Abd-el-Kader. »

Le 31 août, dans une lettre à son amie, Guizot trace de ces préparatifs le tableau le plus vivant :

« Je quitte le Roi pour vous écrire. Il vient de me promener dans la Smala, dont il est épris comme si c'était celle d'Abd-el-Kader et qu'il l'eût prise lui-même. Il est singulièrement jeune, parfaitement heureux de ce qui arrive par les grandes raisons et par les raisons jeunes; charmé de bien arranger et montrer son palais comme de veiller aux intérêts de son trône. Il aura de très bonnes conversations, très franches, avec lord Aberdeen, s'entend. Avec la reine, pas un mot de politique, à moins qu'elle ne le provoque.

« La reine, arrivera samedi, toujours *Wind and Weather permitting*, qui sont excellens en ce moment. Galanterie du ciel bien nécessaire, car on n'entre pas au Tréport comme on veut. Le prince de Joinville est parti hier pour Cherbourg où il est

allé attendre la reine, qui n'y sera que demain dans la journée, et seulement pour voir le port et prendre un pilote. On est convaincu ici qu'elle n'ira pas à Paris. Rien de ce qui est venu d'elle ne donne lieu de le supposer. On s'attend à trois jours de séjour. Un grand déjeuner dans la forêt pour un jour; magnifique promenade. Un spectacle pour un autre jour.

« Il y a eu bien des incertitudes quant au spectacle. Duchatel s'est plaint qu'on ait choisi le Gymnase, d'abord parce que c'est le seul théâtre qui n'ait pas voulu fermer aussi longtemps que les autres, à la mort de M. le duc d'Orléans; ensuite, parce qu'il est devenu ennuyeux. Le Roi a trouvé qu'il avait raison et le Gymnase est congédié. A sa place, l'Opéra-Comique et le Vaudeville, votre ami Arnal.

« La grande calèche dans laquelle le Roi ramènera la reine du Tréport est vraiment belle et de bon goût. Place pour les deux familles royales au complet.

« La reine sera au rez-de-chaussée, dans l'appartement des Belges, convenable et tout plein de curieux portraits. On met dans sa chambre un très grand lit, un lit anglais. Les tapis sont ôtés. Le Roi me demande si je suis d'avis de les remettre. Je dis que non. Il fait chaud et les parquets sont très beaux, beaucoup plus beaux qu'aucun parquet anglais.

« La Smala est vraiment un village de tentes en bois, qui seraient somptueuses en Afrique. Le duc d'Aumale et le duc de Montpensier, qui arrivent demain, y logent. Le duc de Nemours ne revient pas. On a pensé qu'il ne devait pas quitter son camp, laisser là 10000 soldats oisifs et dans l'attente, et toute la population en mécompte. Je crois qu'on a eu raison.

« C'est lady Canning et miss Leeds qui accompagnent la reine. Lord Aberdeen a mon appartement ordinaire. J'en ai un bien plus petit et plus simple, mais très suffisant, près du sien. La ville est pleine, archi-pleine, surtout d'Anglais qui viennent de Dieppe, du Havre et de Boulogne, même de Southampton et de Brighton. Un petit cabinet, place pour un lit et une chaise, se loue vingt-cinq francs pour une soirée. Le Roi a été obligé de louer quarante chambres dans la ville.

« Je vous conte tout pêle-mêle, comme tout est et se fait sous mes yeux. Pourtant tout est à peu près prêt, et, si la reine arrivait demain, elle serait reçue convenablement.

« Je suis arrivé à neuf heures, après une nuit très belle et

très douce. J'ai assez dormi et pensé à vous tour à tour, peu à la reine d'Angleterre. La reine des Belges m'a dit à déjeuner qu'un des plaisirs qu'elle se promettait de son voyage était de me revoir.

« La reine est encore ébranlée de l'accident du pont (1). La chance était vraiment affreuse, et, sans la vigueur et la présence d'esprit du second postillon, on ne conçoit pas ce qui eût pu les sauver. La Reine se méfiait de ce pont et ne se souciait pas d'y passer.

— Je dirai mon *mea culpa* toute ma vie de ne l'avoir pas fait descendre, m'a dit le Roi.

« Le petit Paris n'a pas eu peur du tout, ni du coup de canon qu'il venait de tirer. Cela a plu au Roi. Madame la Duchesse d'Orléans y était, et aussi le Duc de Chartres, le prince et la princesse de Cobourg, le Duc d'Aumale, tous excepté Madame.

— Nemours a bien failli être Roi, m'a dit la reine à déjeuner, Dieu se plaît à entr'ouvrir et à refermer l'abîme.

« Le Roi est allé se promener. Je lui ai demandé la permission de vous écrire. La poste part à deux heures. Il me reprendra à son retour. Adieu! Adieu! Quel beau temps! J'ai voyagé jusqu'à huit heures et demie dans un brouillard énorme. Le soleil a lui sur Eu au moment où j'approchais. En dix minutes, le brouillard a été balayé... Voilà la musique qui annonce le départ du Roi pour la promenade. On a fait venir de Londres le *God save the Queen* et la musique du régiment l'apprend. On a aussi la Marche saxonne du Prince Albert. »

Une question bien autrement importante que toutes celles dont la réception de la souveraine anglaise au château d'Eu obligeait le Roi à se préoccuper, c'était de savoir si elle irait à Paris. Lors de la récente visite de l'empereur de Russie en France, nous avons vu la même question se poser, émouvoir l'opinion et provoquer, avec les polémiques les plus ardentes, les incidens les plus inattendus. Rien de pareil en 1843. L'opinion ne se passionne pas au même degré. La perspective d'une alliance anglaise ne cause aucune excitation, n'allume aucun enthousiasme. L'émotion n'est vive que dans les milieux officiels, où, tout comme en 1901, on ne désire pas, — et pour des causes analogues, — que les hôtes royaux honorent Paris de leur visite.

(1) Je n'ai trouvé nulle autre part d'allusion à cet accident.

« Je me lève, écrit Guizot à Mme de Liéven, le 1er septembre, j'ai bien dormi. J'étais fatigué, hier soir. Je dors dans ma voiture comme il y a vingt ans et ma voiture est beaucoup meilleure qu'il y a vingt ans. Mais j'ai vingt ans de plus. Je suis très reposé ce matin.

« La reine ira-t-elle à Paris? *That is the question*. Personne n'en sait rien. Sébastiani, qui est arrivé hier de Londres, dit oui. La reine des Belges persiste à dire non. En tout cas, le Roi le lui proposera et insistera. C'est mon avis comme le sien. Nous en tremblons pourtant. Des cris de polissons, un coup de scélérat, tout est possible en ce temps et de notre temps. Nous avons fini hier, le Roi et moi, par nous troubler beaucoup l'un et l'autre en en parlant. Cependant la conclusion est restée la même. Il faut proposer et insister convenablement. Si elle ne veut pas, c'est bien; si elle veut, nous ferons comme si nous ne craignions rien, et tout ira bien.

« Si elle veut, le Roi lui offrira deux logemens : Saint-Cloud ou les Tuileries, à son choix. Aux Tuileries, l'appartement de la Duchesse de Nemours, en y joignant celui de la reine des Belges qui y touche. Ce sera bien. Mais Saint-Cloud serait mieux, plus beau, plus gai et plus sûr. Comme elle voudra. Je suis ravi qu'elle vienne. Je serai très heureux quand elle sera partie.

« Elle est très aimable, car elle veut l'être beaucoup. Elle a dit aux princes que, depuis longtemps, elle était décidée à mettre le pied sur un bâtiment français avant tout autre et à entrer dans le palais du Roi avant tout autre. Les récits de Sébastiani sur son gouvernement sont aussi bons que ceux de l'intérieur de la famille sur elle-même. Peel, Aberdeen et le duc de Wellington excellens, parlant de l'épreuve qu'ils viennent de faire de nous et de notre politique en Espagne comme d'un fait décisif; Peel parlant de moi en termes qui font dire à Sébastiani : — C'est un ami que vous avez là. »

Une autre question préoccupait aussi le Roi et son entourage.

« Le Roi ira-t-il en mer au-devant de la reine, pas loin, mais enfin en mer, en rade du Tréport? Il le veut et il a raison. On s'y oppose beaucoup autour de lui. On me demande de m'y opposer. La reine des Belges m'en a conjuré hier, On a l'esprit frappé des accidens. L'entrée du Tréport est difficile et il y a peu d'heures dans la journée où elle soit possible. Le Roi pourrait se trouver retenu dehors avec la reine Victoria. Les deux souve-

rains hors de chez eux et ne pouvant rentrer chez eux ni l'un ni l'autre, il y aurait à rire. Pourtant je suis de l'avis du Roi. La prudence est bonne, et aussi la crainte de faire rire. Mais on ne ferait rien, si on ne savait pas courir la chance de faire rire et pleurer. Et puis, vraiment, il n'y aura lieu ni à l'un ni à l'autre. En soi, la chose me paraît simple et convenable.

« Le Prince de Joinville a un autre petit ennui. Ses deux steamers, le *Pluton* et l'*Archimède*, ne marchent pas aussi bien que le steamer de la reine, qui est un bâtiment fort léger sur lequel on a mis une énorme machine de la force de 450 chevaux. Il craint de ne pouvoir la suivre de Cherbourg au Tréport. La Princesse de Joinville est bien gentille, grave comme un bonnet de nuit en l'absence de son mari. Elle ne peut pas s'y habituer. Elle a quatre heures de leçon par jour, histoire, géographie, littérature, français, dessin. »

A côté de ce trait sur la Princesse de Joinville, il convient de placer la jolie silhouette que, dans la même lettre, Guizot nous trace d'elle et le récit de l'incident qui lui donne l'occasion de le faire.

« Je viens d'avoir un rare honneur. J'entre dans la salle à manger. La Reine prend la Princesse de Joinville à sa droite, et me fait signe de me mettre à côté d'elle. Mme du Rouvre, à qui je donne le bras et qui n'a pas vu le signe, me dit : « A côté de la princesse Clémentine. » Je n'en tiens compte et me mets à côté de la Princesse de Joinville.

— Mais non, non, me dit Mme du Rouvre.

— Mais si, dit avec un peu d'impatience la Princesse de Joinville, la reine l'a dit.

— Je m'assieds donc. Mme du Rouvre se penche vers moi et me dit :

— C'est qu'en général on ne met personne à côté d'elle ; elle ignore tant toutes choses !

« En effet je ne l'ai jamais vue qu'entre deux princes ou princesses. On a fait une exception pour moi ; la reine l'a voulu et la Princesse en avait envie. J'ai causé. Parfaitement naïve, ignorante, vive, se tenant bien droite, le ton un peu brusque, elle attendait que je lui parlasse et se tournait vers moi un peu impatientée quand j'étais quelque temps sans lui parler. A tout prendre, j'en ai reçu une impression agréable. On a trop peur de ses ignorances. »

Guizot laisse là sa lettre. Quelques heures plus tard, au moment de la fermer, il y ajoute ce qui suit :

« Pour le coup, ceci pour vous seule. Décidément la reine des Belges insiste pour qu'on ne presse pas la Reine de venir à Paris. Elle en aurait envie, mais elle ne peut guère. Elle a promis de ne pas s'éloigner des côtes. On se croirait obligé de nommer une espèce de conseil de Régence, si elle s'enfonçait bien loin. L'insistance l'embarrasserait. Elle craindrait que le refus ne fût une maussaderie. Voilà le dernier état de la question. »

Empruntons encore à cette lettre-journal quelques détails, et d'abord cette description de l'appartement qu'on a préparé pour les augustes visiteurs, description qui fera sourire, tant s'y manifeste la simplicité de goûts de la famille royale et le caractère un peu bourgeois de l'installation.

« L'appartement de la reine est bien arrangé : un bon salon, avec un meuble de beau Beauvais, fond rose et des fleurs, d'un travail admirable. Un bon cabinet pour le prince Albert, en velours cramoisi. La chambre à coucher, — j'oublie la couleur, — grande et très pleine de meubles. Un lit immense, jaune, je me souviens, en face de la cheminée. Au fond du lit, un grand portrait de la grande Mademoiselle à plus de cinquante ans, grosse, forte, le nez en l'air, quoique long, l'air hautain et étourdi, bien comme elle était. Des portraits dans toutes les pièces, dans tous les coins de toutes les pièces. En face du lit de la reine, à droite de la cheminée, le père de l'empereur Napoléon et M. de Lafayette. A gauche, trois princes de la maison de Bourbon, anciens. Je ne sais lesquels. Après la chambre de la reine, son cabinet, pas grand, fort joli. Beaucoup de petits conforts inspectés par le Roi avec un soin incroyable. Il était bien en colère hier parce que les serrures n'avaient pas bonne mine. Elles auront bonne mine.

« J'ai vu hier Mme la Duchesse d'Orléans, bien triste. Je la trouve un peu engraissée, mais fatiguée et le teint échauffé. Bon et beau naturel, soyez-en sûre. Elle viendra un peu le soir dans le salon de la reine. Ce sera sa rentrée dans le monde. Le Comte de Paris est à merveille gras, gai, l'œil ferme et tranquille. Le Duc de Chartres bien grêle et bien vif. Je l'ai vu hier au Tréport. Le Comte d'Eu sur les bras de sa nourrice, un superbe enfant.

« Le camp de Plelan va très bien. Parmi les légitimistes bretons, l'ébranlement est général, et la masse de la population

accourt au camp avec avidité. Les curés, très puissans, là se rallient tous. Le Duc leur convient. Et les soldats aussi plaisent au peuple. La Bretagne n'avait rien vu de pareil depuis on ne sait combien d'années. Les comédiens de Vannes sont venus s'établir au camp. On s'amuse utilement. A propos de comédiens, nous aurons ici lundi l'Opéra-Comique et le Vaudeville, *Jean de Paris* et *les Deux voleurs*. Qu'est-ce que *les Deux voleurs?* Arnal y est-il?

« Il faut pourtant que j'écrive à d'autres. Nous serons probablement convoqués tout à coup après le déjeuner, pour nous rendre au Tréport. Dès que la flottille de la reine sera en vue, trois coups de canon l'annonceront. Nous endosserons notre uniforme, nous monterons dans les calèches, et Dieu sait quand nous reviendrons, à quelle heure, je veux dire. Les approches, la marée, le débarquement, les cérémonies, rien ne finit. Cette lettre-ci partira donc sans que je puisse rien y ajouter, par le courrier de deux heures. Mais je vous écrirai ce soir par l'estafette. Il n'y avait rien à faire du télégraphe. On n'aurait pu aller le rejoindre qu'à Boulogne, à vingt-huit lieues d'ici.

« Il fait toujours très beau et bon vent d'ouest. La Reine, la nôtre, avait grand'peur que l'autre reine n'arrivât cette nuit. Le danger est passé.

« Les Cowley sont arrivés hier à trois heures. J'ai été les voir sur-le-champ en revenant du Tréport où j'étais allé, avec Mackau, m'assurer de tous les préparatifs. Ils ont l'air bien contens. Mais lord Cowley, qui avait dit d'abord le contraire, dit que la reine n'ira pas à Paris, qu'elle ne le peut pas, cette fois. Nous verrons bien. Je crois qu'elle n'ira pas.

« Le corps diplomatique de Londres ne voulait pas croire au voyage. Là aussi on pariait, Brunnow comme Kisseleff. Lord Aberdeen y a été très favorable, quoiqu'il souffre beaucoup en mer. »

Telle que nous connaissons la princesse de Liéven, il n'est pas douteux qu'elle devait prendre à ces récits le plus vif intérêt. Ils lui offraient, entre autres satisfactions, celle d'alimenter ses entretiens et les correspondances qu'elle entretenait avec nombre de membres du corps diplomatique. On en retrouve l'écho dans ses lettres à Barante, publiées depuis. Mais ce qu'elle n'a dit ni à lui ni à d'autres, c'est que, parmi ces innombrables détails par la confidence desquels Guizot l'associait incessamment à sa vie,

il en était un auquel il n'attachait, pour sa part, aucune importance, qui l'avait subitement jetée dans une véritable angoisse et la faisait trembler pour les jours de son ami. La preuve en est dans la lettre qui suit, en date du 2 septembre.

« Je vous en prie, pas de galanteries en mer. Que le Roi n'aille pas au-devant. La bonne grâce serait, quand elle approchera et lorsque son bâtiment sera en rade, c'est-à-dire en parfaite sûreté, que le Roi monte en bateau ouvert pour la recevoir. Il est clair qu'il faut un bateau dans tous les cas. Je ne connais pas votre Tréport, mais, s'il est fait comme d'autres ports, le bateau à vapeur n'arriverait pas jusqu'au bord. Il faut toujours se mettre en chaloupe pour aborder. C'est donc chaloupe que je voulais dire et encore j'ai bien envie de m'en dédire. Je ne suis pas le moins du monde de votre avis sur ces sortes d'entreprises. Là où il y a la plus petite chance d'un très grand malheur, il faut s'abstenir, traduction littérale d'un dicton anglais. Que le Roi reste chez lui. Et surtout, pour Dieu ! que vous y restiez. Je n'aime pas toutes ces aventures. Ah ! ce que je voudrais qu'elle fût déjà là ! Votre lettre me fera trembler jusqu'à demain, et puis je recommencerai. Vous me rendez très *nervous* par cette chance d'une promenade en mer. Si la reine n'est pas arrivée demain quand vous lirez ceci, suivez mon conseil : je vous en conjure, écoutez-moi ! »

Et, comme si ce n'était pas assez de cette supplication un peu puérile, Mme de Liéven y ajoute ce post-scriptum qui donne la mesure de ses alarmes :

« Je me suis dit souvent que, dans la vie, on ne sait jamais de quoi on se réjouit, de quoi on s'afflige. Nous nous sommes si réjouis de l'arrivée de cette reine. Dieu sait s'il n'en sortira pas un malheur ! Je ne crois pas du tout à des accidens à Paris, c'est impossible. Ce que je crains, c'est vous, qui êtes un écervelé avec vos idées d'aller au-devant d'elle en mer. Je suis en grand train de brutalités, tant je suis en colère, inquiète, malheureuse. Je n'ai plus de *Good Sense* du tout.

« Je suis fort d'avis qu'il faut inviter la reine à venir à Paris, mais je ne vois pas pourquoi insister. D'ailleurs, par Aberdeen vous saurez bien si cela convient. Vous ferez la politesse, mais il doit bien savoir à l'avance s'il est bon que la reine l'accepte.

« N'allez pas en mer, n'y allez pas ! Je voudrais vous crier

cela aux oreilles, d'ici au moment où je saurai la bonne nouvelle qu'elle est à Eu. Encore une fois adieu, et n'y allez pas. Adieu! »

Lorsque ces recommandations parvinrent à Guizot, la reine Victoria venait d'arriver à Eu. Partie de Southampton le 28 août, accompagnée du prince Albert, son époux, et de son ministre des Affaires étrangères, lord Aberdeen, elle s'arrêtait, les jours suivans, dans divers ports anglais de la Manche et gagnait ensuite le Tréport. Elle y était attendue et le Roi se tenait prêt à se porter à sa rencontre aussitôt que son yacht serait signalé. Dans la soirée du 2 septembre, Guizot écrivait à la princesse de Liéven :

« Je rentre dans ma chambre. Vous aurez, vous seule, mes premiers mots de récit. Il y a des choses auxquelles je sacrifierais de grand cœur le plaisir que je viens d'avoir. Il y en a, mais pas beaucoup. A cinq heures un quart, le canon nous a avertis que la reine était en vue. A cinq heures trois quarts, nous nous sommes embarqués, le Roi, les princes, lord Cowley, l'amiral de Mackau et moi, dans le canot royal, pour aller au-devant d'elle. Nous avons fait en mer un demi-mille. La plus belle mer, le plus beau ciel, la terre couverte de toute la population des environs. Nos six bâtimens sous voiles, bien pavoisés. Pavillons français et anglais saluèrent bruyamment, gaîment. Le canon couvrait à peine les cris des matelots. Nous avons abordé le yacht. Nous sommes montés. Le Roi ému, la reine aussi. Il l'a embrassée. Elle m'a dit :

— Je suis charmée de vous revoir ici.

« Elle est descendue avec le prince Albert dans le canot du Roi. A mesure que nous approchions du rivage, les saluts de voix et de canons redoublaient, s'animaient. Ceux de la terre s'y sont joints. La reine, en mettant le pied à terre, avait la figure la plus épanouie que je lui ai jamais vue; de l'émotion, un peu de surprise, surtout un vif plaisir à être reçue de la sorte. Beaucoup d'embrassades et de *shake hand* dans la tente royale. Puis, les calèches et la route. Le *God save the Queen* autant que de : *Vive la reine! Vive la reine d'Angleterre!* que de : *Vive le Roi!* Rien n'y a manqué si ce n'est une porte du parc par laquelle le Roi voulait que l'on entrât et qui ne s'est pas trouvée commode pour huit chevaux. Il a fallu prendre la grande porte et raccourcir un peu la promenade. En arrivant, salut général des troupes dans la cour du château. Tout cet entourage anglais

avait l'air très content, très, très. Nous avons dîné à huit heures un quart et on vient de se séparer.

« J'ai commencé avec lord Aberdeen. Il est presque amical. Voici ses premières paroles :

— Je vous prie de prendre ceci comme un indice assuré de notre politique, et sur les questions d'Espagne, et sur toutes les questions.

« Nous avons touché à toutes, en nous disant que nous les coulerions toutes à fond. Je ferai, pour mon compte, de la politique très ouverte, très franche, et je crois qu'il en fera autant. Brunnow et Neumann (1) lui ont presque fait des remontrances officielles sur ce voyage. Il s'est un peu fâché et un peu moqué.

« Point de Paris. Elle restera ici jusqu'à jeudi. Il faut qu'elle soit à Brighton jeudi 7, à deux heures. Demain, jour tranquille ; strict *sabbath*. Lundi, promenade, et *luncheon* dans la forêt. Mardi, musique. Mercredi, spectacle. Arnal est arrivé. Voilà les premières vues. Moi, je commencerai demain mes conversations. J'ai fait un memorandum superbe. »

Et, comme si Guizot tenait à glisser parmi ces détails la note sentimentale et prouver à son amie que, même à cette heure où tout est pour lui émotions, préoccupations, soucis, il est sensible à sa sollicitude, il la rassure quant à ce voyage en mer dont elle s'est tant effrayée.

« Voici le numéro 3 (2). Qu'il me plaît, malgré votre peine, à cause de votre peine ! Je me le reproche. Pardonnez-le-moi ; mais aimez-moi comme vous m'aimez. C'est tout ce que j'aime au monde, tout ce à quoi je tiens vraiment au fond. Vous avez vraiment eu tort d'être si inquiète. Je n'aurais pas risqué César et sa fortune, et bien plus que la fortune de César. Nous n'avons fait d'ailleurs que ce que vous-même jugiez nécessaire. Un mille en rade dans le canot royal. C'était charmant : dix-huit rameurs, tous beaux jeunes gens en chemise blanche, pantalon blanc, l'air si gai sous la sueur qui ruisselait de leur front ; la mer aussi sereine, aussi bleue que le ciel. Et vous étiez inquiète ! En ce moment-là, je pensais à vous ; je vous plaçais dans ce canot ; je vous faisais monter avec moi, à bord du yacht de la reine. Vous aviez un peu peur, peur pour vous. Moi, je n'avais

(1) L'ambassadeur de Russie à Londres et le chargé d'affaires d'Autriche.
(2) Ils numérotaient leurs lettres.

pas peur. Je tenais votre bras et j'étais heureux. Que tout ce qui se passe dans la vie extérieure est peu de chose à côté de ce qui traverse et remplit l'âme! »

III

L'opinion publique en France, nous l'avons dit, assistait sans surexcitation à ce qui se passait à Eu. Elle n'y était pas indifférente, ne pouvant se méprendre quant aux conséquences que promettait d'avoir, au point de vue de la paix européenne, la visite de la reine d'Angleterre. Peut-être même l'orgueil national trouvait-il à cette démarche un motif de satisfaction. Mais l'expression de cette satisfaction était dépourvue d'enthousiasme. L'attitude générale témoignait du désir de répondre avec courtoisie à un bon procédé, et c'était tout. Ce que disait Guizot à la princesse de Liéven des populations normandes qui avaient accueilli la reine Victoria à son arrivée en France nous paraît décrire avec vérité les dispositions de la grande majorité des Français :

« Il faut croire à la puissance des idées justes et simples, écrivait-il. Ce pays-ci n'aime pas les Anglais. Il est normand et maritime. Le Tréport a été brûlé deux ou trois fois, et pillé je ne sais combien dans nos guerres. Rien ne serait plus facile que d'exciter une passion qui nous embarrasserait fort. On a dit, on a répété : « La reine d'Angleterre fait une politesse à notre Roi; il faut être bien poli avec elle. » Cette idée s'est emparée du peuple et a tout surmonté : souvenirs, passions, partis politiques. Ils ont crié et ils crieront : *Vive la reine!* et ils applaudissent le *God save the Queen* de tout leur cœur. Il ne faudrait seulement pas le leur demander trop longtemps.

« Ce n'est pas qu'une autre idée simple et plus durable, la paix, le bien de la paix, ne soit devenue et ne devienne chaque jour très puissante. On la voit au-dessus du peuple, parmi les petits bourgeois et parmi les réfléchis, les honnêtes du peuple. Elle nous sert beaucoup en ce moment. Quand on veut avoir la paix, il ne faut pas se dire des injures et se faire la grimace. Cela aussi était compris hier de tout le monde sur cette rive de la Manche. Il y avait vraiment beaucoup de monde. »

Voilà la note juste. Elle rend exactement la physionomie de la réception faite par la foule à la souveraine anglaise. Il y

avait plus de chaleur de la part de la famille royale, des personnages de la cour et des membres du gouvernement. Là, ce n'est pas seulement l'orgueil qui était flatté. On attendait du voyage des résultats effectifs et pratiques, la solution des difficultés diverses qui s'élevaient entre les deux pays. Le Roi y voyait la consolidation de sa dynastie, le ministère celle de son existence. Aussi ne négligeaient-ils rien pour convaincre la royale visiteuse et son entourage du prix qu'ils attachaient à l'amitié dont en ce moment elle leur apportait par sa présence une preuve éclatante.

Louis-Philippe, sa femme, ses enfans se prodiguaient afin de l'en convaincre, tâche relativement facile, étant donnés les sentimens d'affection qu'elle professait pour eux et le véritable culte dont la sainte compagne du roi des Français, Marie-Amélie, était l'objet de sa part. Guizot, de son côté, redoublait d'efforts pour donner une conviction analogue au ministre anglais Aberdeen. Ces deux hommes d'État, dès leur première rencontre, s'étaient sentis attirés l'un vers l'autre par la communauté des goûts, des pensées, des manières de voir, par un désir pareil de concorde et d'entente.

Les questions qui rendaient cette entente nécessaire étaient nombreuses, et quelques-unes d'une nature particulièrement délicate, comme, par exemple, le droit de visite établi au profit de l'Angleterre par les conventions de 1831, dont la France demandait la revision à l'effet de faire abolir ce droit, ou la situation de la jeune reine d'Espagne, Isabelle, maintenant en âge d'être mariée et dont les Anglais soupçonnaient le roi des Français de vouloir faire la femme d'un de ses fils, ce qu'ils jugeaient inadmissible. Il y avait en tout cela bien des causes de malentendus, bien des élémens d'irritation que, de très bonne foi, Guizot et Aberdeen s'attachaient à dissiper avec le visible souci et le ferme espoir d'y réussir. Au milieu des préoccupations d'étiquette, dans les manifestations incessantes d'un réciproque désir de se plaire, on voit éclater ces préoccupations politiques qui sont en réalité la véritable raison d'être du voyage dont la reine Victoria a pris l'initiative et qui a si fort charmé le roi Louis-Philippe. Les lettres de Guizot à Mme de Liéven nous les font en quelque sorte toucher du doigt et nous y associent en les glissant entre mille détails plus ou moins pittoresques et piquans.

Le 3 septembre, à midi, le fidèle ministre de Louis-Philippe,

toujours préoccupé de ne rien laisser ignorer à son amie de ce qu'il voit et de ce qu'il entend, reprend une lettre qu'il a commencée le matin, au saut du lit, et y ajoute ce qui suit :

« Je reviens du déjeuner. Hier, j'étais en uniforme, en grand uniforme. J'y avais fait mettre Mackau, lord Cowley, lord Aberdeen, lord Liverpool. Le Roi et les princes et tous les autres sont venus dîner en frac. Et le Roi m'a dit, après dîner, que la Reine l'aimait mieux. Pour la commodité du prince Albert, je présume. Ils ont tort. Quand on ne veut plus se gêner en haut, il ne faut pas s'étonner qu'on ne se gêne plus en bas.

« Hier, à dîner, à côté de lady Canning, moins jolie que je ne l'avais laissée; des sourcils trop noirs et qui se rejoignent. Ce matin, à déjeuner, lady Cowley. Elle m'a dit qu'elle allait vous écrire pour vous dire ce qu'on (moi) ne vous disait pas, les toilettes, les bêtises. Est-ce que je ne vous en ai pas dit? Elle m'a parlé de vous avec un intérêt assez vrai et un vrai respect. La Reine la traite bien. Elle me paraît très contente.

« Les Anglais qui entourent la Reine se préoccupent, en ce moment même, à ce qu'on vient de me dire, du lieu, de la manière dont se feront aujourd'hui, pour elle et pour eux, les prières. Le lieu, ils n'en manqueront pas; on arrangera une salle du château. Mais la manière, je ne sais ce qu'elle sera, si la Reine n'a pas amené de chapelain. Je suis ici, je crois, le seul protestant, et point chapelain.

« Je vais causer avec lord Aberdeen à une heure, et il ira chez le Roi à deux. Vos préceptes sont excellens et je les mettrai en pratique. Demain, pendant la grande promenade de la forêt, je m'arrangerai pour l'avoir près de moi et lui vider mon sac. Je le trouve fort enclin à comprendre que le prince de Metternich ne veut plus avoir d'affaire et que tout le monde ne peut pas être aussi fatigué que lui.

« Il y a deux mois que la Reine était décidée à ce voyage et en a parlé à lord Aberdeen et à sir Robert Peel, qui l'ont fort approuvée, en lui demandant de n'en point parler jusqu'après la clôture du Parlement. Voilà leur dire. Ils ajoutent que l'opposition, Palmerston, surtout, y était contraire, et eût travaillé à le faire échouer, si on eût parlé. »

Dans la soirée, il complète ces détails :

« Un mot, puisque j'ai une lettre de lady Cowley à vous envoyer, un seul, car je suis très fatigué et je meurs de sommeil.

Ce matin, une promenade d'une heure et demie, par un mauvais chemin, pour arriver à un joli point de vue.

« Avant la promenade, une très bonne conversation avec lord Aberdeen sur l'Espagne. L'affaire ira. Ce soir, une bonne aussi sur toutes choses. Dans le salon de la Reine, salon sévère comme le *sabbath*, on a regardé des images et fait des patiences. M. le Duc de Montpensier y excelle. A dîner, en revanche, la reine Victoria s'était parfaitement amusée : le Roi l'a fait rire tout le temps, je ne sais avec quoi. Moi, j'ai amusé lady Cowley. Si j'avais le temps, elle m'aimerait.

« Adieu, adieu. Dieu nous garde ce beau temps la semaine prochaine, pour notre dîner de Saint-Germain. Quel plaisir (1) ! »

Le lendemain, c'est par la politique que débute la lettre quotidienne :

« Aberdeen a causé hier une heure avec le Roi. C'est-à-dire : le Roi lui a parlé une heure. Aberdeen a été très, très frappé de lui, de son esprit, de l'abondance de ses idées, de la fermeté de son jugement, de la facilité et de la vivacité de son langage. Nous sommes montés ensemble en calèche au moment où il sortait du cabinet du Roi. Il était visiblement très préoccupé, très frappé, peut-être un peu troublé, comme un homme qui aurait été secoué et mené très vite, en tous sens, à travers champs, et qui, bien que satisfait du point où il serait arrivé, aurait besoin de se remettre un peu de la route et du mouvement.

— *The King spoke to me in very great earnesteness*, m'a-t-il dit.

« Et je le crois, car, en revenant de la promenade, j'ai trouvé le Roi très préoccupé à son tour de l'effet qu'il avait produit sur Aberdeen. Il m'a rappelé, en descendant de calèche, pour me le demander :

« — Bon, sire, lui ai-je dit ; bon, j'en suis sûr. Mais lord Aberdeen ne m'a donné aucun détail : il faut que je les attende.

« Il les attend très impatiemment. Singulier homme ! le plus patient de tous à la longue et dans l'ensemble des choses ; le plus impatient, le plus pressé, au moment et dans chaque circonstance. Il est dans une grande tendresse pour moi. Il me disait hier soir :

« — Vous et moi, nous sommes bien nécessaires l'un à l'autre.

(1) Ils devaient se revoir ce jour-là pour la première fois depuis leur séparation.

Sans vous, je puis empêcher du mal ; ce n'est qu'avec vous que je puis faire du bien.

« Il fait moins beau aujourd'hui. J'espère que le soleil se lèvera. Nous en avons besoin surtout aujourd'hui pour la promenade et le *luncheon* dans la forêt. Le Roi a besoin de refaire la réputation de ses chemins. Il a vraiment mené hier la reine Victoria par monts et par vaux, sur les pierres, dans les ornières. Elle en riait et s'amusait visiblement de voir six beaux chevaux gris pommelé, menés par deux charmans postillons et menant deux grands princes dans cet étroit, tortueux et raboteux sentier. Au bout, on est arrivé à un très bel aspect du Tréport et de la mer. Aujourd'hui, il en sera autrement. Les routes de la forêt sont excellentes. Au reste, il est impossible de paraître et d'être, je crois, plus content qu'ils ne le sont les uns des autres. Tous ces Anglais s'amusent et trouvent l'hospitalité grande et bonne.

« J'ai causé, hier soir, assez longtemps avec le prince Albert. Aujourd'hui, à midi et demi, la reine et lui me recevront *privatly*. Ce soir, spectacle. Débat entre le Roi et la Reine (la nôtre) sur le spectacle. La salle est très petite. *Jean de Paris* n'irait pas. On a dit : *Jeannot et Colin*. Beaucoup d'objections. Le Roi a proposé *Joconde*. La Reine objecte aussi. Le Roi tient à *Joconde :* il m'a appelé hier soir pour que j'eusse un avis devant la Reine. Je me suis récusé. On est, du reste, dans l'indécision. Il faudra pourtant bien en être sorti ce soir.

« Adieu : j'attends votre lettre. J'espère qu'elle me dira que vous savez l'arrivée de la reine et que vous n'êtes plus inquiète. Je vais faire ma toilette en l'attendant. Adieu. Adieu.

« *Midi.* — Merci mille fois de m'avoir écrit une petite lettre, car la grande n'est pas encore venue, et, si je n'avais rien eu, j'aurais été très désolé et très inquiet. A présent, j'attends la grande impatiemment. J'espère que je l'aurai ce soir.

« Ce qui me revient de l'état des esprits à Paris me plaît beaucoup. Tout le monde m'écrit que la reine y serait reçue à merveille. On aurait bien raison. Je regrette presque qu'elle n'y aille pas. Pourtant cela vaut mieux.

« Voilà le soleil. Adieu, adieu, adieu. Je vais chez la reine et de là chez lord Aberdeen. Adieu cent fois. J'aime mieux dire cent que mille, c'est plus vrai. Adieu ! »

De son côté, la princesse de Liéven ne perd pas son temps.

Éclairée par son ami sur ce qui se passe à Eu, elle en discute avec lui, le conseille, lui ouvre, avec un grand sens politique et une rare entente de l'intérêt français, des directions précises et claires. Cette Russe sait à merveille que la France n'a rien à espérer de la Russie et que le tsar Nicolas n'aura jamais que mauvais vouloir pour le souverain « usurpateur » qui règne sur les Français. Aussi est-elle toute à l'alliance anglaise et seconde-t-elle de tout son effort le cabinet des Tuileries, qu'elle défend envers et contre tous depuis que Guizot le dirige. Elle ne peut rien pour apaiser la malveillance de celui de Saint-Pétersbourg et son rôle a surtout consisté à exercer son influence sur l'ambassadeur qui le représente à Paris afin d'atténuer les effets de ces dispositions qu'elle déplore. Maintenant, c'est sur l'Autriche et la Prusse qu'elle s'efforce d'agir. Le comte Apponyi, qui représente le premier de ces pays, le comte d'Arnim, qui représente le second, sont venus la voir à Beauséjour. La lettre dans laquelle elle rend compte à Guizot de l'entretien qu'elle a eu avec eux nous la montre dans son rôle d'Égérie.

« Ils sont venus de bonne heure. J'étais dans les bois avec Pogenpohl, qui me tient fidèle compagnie pour la promenade et pour le dîner. Nous avons eu encore de la causerie avant le dîner à nous trois. Vraiment Apponyi est impayable. Il me dit :

« — Maintenant on ne pourra plus dire que c'est un caprice de petite fille, puisqu'elle ne vient pas à Paris.

« *On* était tout juste *lui*, il y a trois jours. C'est de moi qu'ils ont su qu'elle n'y venait pas, car, en ville, on l'attend encore. Tous les deux m'ont dit avec bonne grâce :

— C'est plus flatteur, puisque c'est personnel.

« Enfin, le ton était tout à fait changé... Mais j'arrive à l'essentiel. Tous deux m'ont parlé du mariage espagnol (1). Vous ne serez pas sorti de votre voiture en arrivant à Paris qu'ils seront là pour vous presser au sujet du mariage Don Carlos. Arnim en a reçu l'ordre formel de sa cour. Apponyi s'est longuement étendu sur le fait. Bon pour tout le monde. Bon pour l'Espagne, puisque cela confond et réunit les droits et écarte les dangers d'une guerre civile que ferait naître un prétendant. Bon pour

(1) Il s'agissait d'un projet conçu, je crois, par Metternich et qui consistait à faire épouser la reine Isabelle par Don Carlos, l'héritier de la branche aînée des Bourbons d'Espagne, prétendant au trône.

l'Angleterre; pour la France, qui veut un Bourbon; pour toutes les puissances, puisqu'elles sont d'accord sur la convenance et l'utilité de ce mariage. Bon encore pour l'Espagne, puisque c'est la seule combinaison qui lui assure la reconnaissance immédiate de la reine par les trois cours. Enfin, rien de plus correct, de plus irréprochable, de plus désirable.

« J'ai dit :

— *Amen.* Mais deux choses : l'Espagne voudra-t-elle? Et Don Carlos voudra-t-il?

— Pour l'Espagne, nous en sommes presque sûrs. Pour Don Carlos, c'est difficile. Mais, si l'Angleterre et la France voulaient seulement concourir, l'Espagne serait sûre, et on pourrait l'emporter à Bourges. Au reste, ajoute Apponyi, je vous dirai que lord Aberdeen est excellent et qu'il a dit à Neumann qu'il était tout à fait pour le mariage de Don Carlos.

— En êtes-vous bien sûrs?

— Parfaitement sûrs...

« Nous sommes revenus à la visite de la reine, à l'effet que cela ferait en Europe. Ils en sont tous deux curieux. Au fond, ils conviennent que cela ne plaira pas, que c'est comme une consécration de la dynastie, et que certainement, pour ce pays-ci, c'est un grand événement. Nous avons parlé de la Prusse, et moi, j'ai parlé du peu de courtoisie des puissances envers nous. Apponyi s'est révolté :

— Comment? Au fond, la France nous doit bien de la reconnaissance. Si nous ne lui avons pas fait de visites, au moins l'avons-nous toujours soutenue, toujours aidée. Le solide, elle l'a trouvé en nous.

— C'est vrai, mais les procédés n'ont pas été d'accord. Les princes français ont été à Berlin, à Vienne; d'ici, on a toujours fait des politesses. On n'en a reçu aucune en retour, et, depuis quelque temps, vous devez vous apercevoir que le Roi est devenu un peu roide sur ce point.

« Alors Arnim est parti...

— Le Roi a été très impoli pour nous. C'est une grande impolitesse de n'avoir envoyé personne complimenter mon roi, quand il s'est trouvé, l'année dernière, sur la frontière. Nous avons trouvé cela fort grossier et M. de Bulow l'a même dit à M. Mortier.

— Mais votre roi n'avait pas été gracieux, six mois au-

paravant. Il a passé deux fois à côté de la France sans venir ou sans accepter une entrevue.

— Oh! cela, c'est Bresson (1) qui a gâté l'affaire. Il a voulu forcer la chose et il l'a fait échouer par là.

« Je vous répète tout. Ensuite, revenant encore sur Eu, Apponyi me dit :

— Au moins la reine ne donnera certainement pas la Jarretière au Roi. C'est cela qui ferait bien dresser l'oreille dans nos cours !

— Pourquoi ne la donnerait-elle pas ?

— Vous verrez que non.

« Ils ont ensuite parlé de la Légion d'honneur au prince Albert comme d'un *matter of course*. Je crois que j'ai expédié mes visiteurs dans ce qu'ils m'ont dit de plus immédiat.

« Faites donner la Jarretière au Roi. Vous avez tous les moyens pour faire comprendre que cela ferait plaisir ici. Commencez par donner le cordon rouge au prince. Mandez-moi que vous n'oubliez pas cette affaire, car c'est une affaire.

« Direz-vous quelque chose à Aberdeen de vos dernières relations avec ma cour? Il ne faut pas vous montrer irrité, mais un peu dédaigneux, ce qu'il faut pour qu'il sache que vous voulez votre droit partout. Cela ne peut faire qu'un bon effet sur un esprit droit et fier comme le sien. J'espère que vous êtes sur un bon pied d'intimité et de confiance et qu'il emportera l'idée qu'il peut compter en toutes choses sur votre parole. Faites quelque chose sur le droit de visite. »

C'est le 5 septembre que Mme de Liéven envoie ces informations et ces conseils à Guizot. Le même jour et le lendemain, lui-même complète en deux lettres le récit de la visite de la reine Victoria :

« Elle m'a reçu hier. Le prince Albert d'abord. La reine s'habillait pour la promenade. Avec l'un et l'autre, conversation parfaitement convenable et insignifiante, la reine très gracieuse pour moi, je pourrais dire un peu affectueuse. Elle m'a beaucoup parlé de la famille royale, qui lui plaît et l'intéresse évidemment beaucoup. Je venais de recevoir un billet de Duchatel, qui regrettait qu'elle n'allât pas à Paris où l'accueil serait excellent, brillant. Elle en a rougi de plaisir. Ceci m'a plu.

(1) Le comte Bresson représentait la France à Berlin.

« Un seul mot de quelque valeur :

— J'espère que de mon voyage il résultera du bien.

— Madame, c'est à vous qu'on le rapportera.

« Le soir, lord Aberdeen s'est fait valoir à moi de n'avoir pas assisté à mon audience de la reine. Elle l'en avait prévenu.

— Notre règle voulait que je fusse là, mais j'ai dit à la reine qu'avec un aussi honnête homme, je pouvais bien la laisser seule.

« Je lui ai garanti l'honnêteté de ma conversation. Sous son sombre aspect, lord Aberdeen est, je crois, aussi content que la reine de son voyage.

— Il faudrait absolument se voir de temps en temps, me disait-il hier. Quel bien cela ferait !

« Nous avons causé hier de Taïti et de la Grèce. Taïti n'est pour lui qu'un embarras ; mais les embarras lui pèsent plus que les affaires. C'est un homme qui craint beaucoup ce qui le dérange, ou le gène, ou l'oblige à parler, à discuter, à contredire, et à être indiscret. Il voudrait gouverner en repos.

« Évidemment la session n'a pas été bonne à Peel. Aberdeen m'a dit que sa santé en était ébranlée.

— Pauvre sir Robert Peel, m'a dit le prince Albert, il est bien fatigué !

« On en parle d'un ton d'estime un peu triste et d'intérêt un peu compatissant, comme d'un homme qui n'est pas à la hauteur de son rôle et qui pourtant est seul en état de le remplir.

« La promenade a été fort belle. Quelques belles portions de forêt, quoique très inférieures à Fontainebleau et à Compiègne. Mais les forêts sont nouvelles pour les Anglais. Un beau point de vue, du mont d'Orléans où le *luncheon* était dressé, et là, autour des tentes comme sur la route, beaucoup de population accourue de toutes parts, très curieuse et très bienveillante.

« De la musique le soir : Beethoven, Gluck et Rossini ; très peu de chant ; quelques beaux chœurs. On n'avait pas pu venir à bout de s'entendre sur l'opéra-comique. Au vrai, les acteurs voulaient jouer *Jeannot et Colin*, et n'avaient apporté que cela. Le Roi n'a pas voulu, et il a eu raison. Mais il fallait qu'ils eussent apporté autre chose.

« L'amiral Rowley a dîné ; son vaisseau le *Saint-Vincent* était venu saluer le château. Bonne figure de vieux marin anglais bien ferme sur ses jambes et très indifférent.

« Le Duc de Montpensier a beaucoup de succès auprès de la reine. Hier, pendant le dîner, il la faisait rire aux éclats. Il est le plus gai, le plus causant, de beaucoup. On voit que tout l'amuse.

« Mme la Duchesse d'Orléans était de la promenade, et, au *luncheon*, à la gauche du Roi. Avec elle, le Comte de Paris, qui a infiniment gagné. Il a une physionomie sereine et réfléchie. Son précepteur m'en a bien parlé.

« Décidément Mme la Princesse de Joinville est charmante. Tout le monde vous le dira. Charmante de tournure et de physionomie. La mobilité d'un enfant avec la gravité passionnée d'un cœur très épris. Elle prend, quitte et reprend les regards de son mari vingt fois dans une minute, sans jamais s'inquiéter de savoir si on la regarde ou non, sans penser à quoi que ce soit d'ailleurs. Et cela avec un air très digne; ne paraissant pas du tout se soucier si elle est princesse, et l'étant tout à fait.

« Le Roi fait aujourd'hui présent à la reine de deux grands et très beaux Gobelins, quinze pieds de large sur neuf de haut : *la Chasse* et *la Mort de Méléagre*, d'après Mignard, et d'un coffret de Sèvres qui représente la toilette des femmes de tous les pays. C'est un présent très convenable.

« *Une heure.* — Le présent vient d'être fait et vu de très bon œil. Les deux tableaux sont vraiment beaux. Ils ont été commencés, il y a trente ans, encore sous l'empire.

« *6 septembre.* — Vous avez beau mépriser la musique instrumentale, vous auriez été entraînée hier par un fragment d'une symphonie de Beethoven que les artistes du Conservatoire ont exécutée avec un ensemble, une précision, une vigueur et une finesse qui m'ont saisi, moi qui ne m'y connais pas. Et cette succession de si beaux accords, si nouveaux et si expressifs, étonne et remue profondément. Tout le monde, savans et ignorans, recevait la même impression que moi. Je craignais que ces deux soirées de musique n'ennuyassent la reine. Il n'y a pas paru. Ce soir, le vaudeville et Arnal. Nous avons trois pièces, mais nous n'en laisserons jouer que deux. Ce serait trop long.

« Avant le dîner, une petite promenade au Tréport, toujours plein de monde, et toujours un excellent accueil. Avant la promenade, la visite de l'église d'Eu, qui est belle, et du caveau où sont les tombeaux des comtes d'Eu, les statues couchées sur les tombeaux, les comtes d'Eu d'un côté, leurs femmes de l'autre,

et le caveau assez éclairé par des bougies suspendues au plafond, pour qu'on vît bien tout, assez peu pour que l'aspect demeurât funèbre.

« Les Anglais sont très curieux de ces choses-là. Ils s'arrêtaient à regarder les statues, à lire les inscriptions. Notre Reine et Mme la Duchesse d'Orléans n'y ont point tenu; elles étaient là comme auprès du cercueil de M. le Duc d'Orléans. Elles sont remontées précipitamment seules, et la protestante comme la catholique sont tombées à genoux et en prière dans l'église, devant le premier autel qu'elles ont rencontré. Nous les avons retrouvées là en remontant. Elles se sont levées précipitamment aussi, et la promenade a continué.

« J'ai eu hier encore une conversation d'une heure et demie avec Aberdeen. Excellente sur la Serbie, sur l'Orient en général et la Russie en Orient, sur Taïti, sur le droit de visite, sur le traité de commerce. Nous reprendrons aujourd'hui l'Espagne pour nous bien résumer. Le droit de visite sera encore notre plus embarrassante affaire.

— Il y a deux choses, m'a-t-il dit, sur lesquelles notre pays n'est pas traitable, et moi pas aussi libre que je le souhaiterais : l'abolition de la traite et le propagandisme protestant. Sur tout le reste, ne nous inquiétons, vous et moi, que de faire ce qui sera bon. Je me charge de faire approuver sur ces deux choses-là. Il y a de l'impossible en Angleterre et bien des ménagemens à garder.

« Je crois pourtant que nous parviendrons à nous entendre sur quelque chose. Il a aussi revu le Roi hier, et ils sont tous deux très contens l'un de l'autre.

« La marée du matin sera demain à dix heures. On pourra sortir du port de dix heures à midi. Ce sera donc l'heure du départ. Nous ramènerons la reine à son bord comme nous avons été l'y chercher. Il fait toujours très beau.

« Vous auriez ri de nous voir hier tous, en revenant de la promenade, entrer dans le verger du parc, le Roi et la reine Victoria en tête, et nous arrêter devant des espaliers pour manger des pêches. On ne savait comment les peler. La reine a mordu dedans comme un enfant. Le Roi a tiré un couteau de sa poche :

— Quand on a été, comme moi, un pauvre diable, on a un couteau dans sa poche.

« Après les pêches sont venues les noisettes et les poires. Les noisettes charmaient la Princesse de Joinville, qui n'en avait jamais vu dans son pays. La reine s'amuse parfaitement de tout cela. Lord Liverpool rit bruyamment. Lord Aberdeen sourit *slyement*. Et tout le monde est rentré au château de bonne humeur.

« *Midi et demi.* — Nous venons de donner le grand cordon au prince Albert, dans son cabinet. Le Roi lui a fait un petit *speech* sur l'intimité de leurs familles et des deux pays. Une fois le grand cordon passé : — Me voilà votre collègue, m'a-t-il dit en me pressant la main; j'en suis charmé.

« Je crois que la Jarretière ne tardera pas beaucoup : je vous dirai pourquoi je le crois. »

La Jarretière ne vint que l'année suivante. Le Roi la reçut à Windsor des mains de la reine, à qui il était allé rendre la visite qu'elle lui avait faite au château d'Eu.

Cette visite avait contribué à raffermir le ministère Guizot. Elle était aussi un grand bien pour la monarchie. Mais elle ne conjura pas, dans la mesure où on l'avait espéré, les difficultés si graves qui se dressaient entre l'Angleterre et la France. On sait combien ces difficultés passionnèrent l'opinion et avec quelles violences et souvent quelle injustice l'opposition d'alors les exploita contre le gouvernement de Juillet.

Ernest Daudet.

EN PASSANT A MASCATE

... Nous avions quitté depuis trois jours le Beloutchistan sinistre, aux solitudes miroitantes de sable et de sel sous un soleil qui donne la mort; la ligne de ses affreux déserts nous avait longtemps poursuivis, monotone dentelure violette qui n'achevait pas de se dérouler aux confins de notre horizon. Et puis, nous n'avions plus vu que la mer, — mais une mer incolore, chaude et molle, sur laquelle traînaient des buées irrespirables, d'épaisses vapeurs de fièvre.

Comme c'était en avril, le soleil tirait de cette mer d'Arabie les immenses brumes fécondantes, tout le trésor des nuées que les vents allaient emporter vers l'Inde, pour le grand arrosage des printemps. Elles s'en iraient au loin vers l'Est, les ondées qui naissaient ici, à la surface des eaux languides; pas une ne rafraîchirait les rivages desséchés d'alentour, — qui sont une région spéciale, rebelle à la vie des plantes, rappelant les désolations lunaires. Nous nous acheminions vers le golfe Persique, le golfe le plus étouffant de notre monde terrestre, nappe surchauffée depuis le commencement des temps, entre des rives mortes de chaleur où tombe à peine quelque rare pluie d'orage, où ne verdissent point de prairies, où, dans l'éternelle sécheresse, resplendit presque seul le règne minéral. Et cependant on se sentait oppressé d'humidité lourde; tout ce qu'on touchait semblait humide et chaud; on respirait de la vapeur, comme au-dessus d'une vasque d'eau bouillante. Et le malfaisant soleil, qui nous maintenait nuit et jour à une température de chaudière, se levait ou se couchait sans rayons, tout jaune et tout terni, tout embué d'eau comme dans les brumes du Nord.

Mais, le matin du quatrième jour, ce même soleil, à son lever, apparut dans une pure splendeur. L'Arabie était là près de nous, surgie comme en surprise durant la nuit, les cimes de ses montagnes se profilant déjà très haut, dans l'air tout à coup clarifié, infiniment limpide et profond; l'Arabie, terre de la sécheresse, soufflait sur nous son haleine brûlante, qui était dénuée de toute vapeur d'eau et qui balayait vers le large les brouillards marins. Alors, les choses étaient redevenues lumineuses et magnifiques, les choses étalaient leur resplendissement sans vie, dans des transparences absolues, ainsi qu'il doit arriver quand le soleil se lève sur les planètes qui n'ont pas d'atmosphère.

Ensuite, dès que fut passé l'enchantement rose de l'extrême matin, ces montagnes d'Arabie prirent pour la journée des teintes violentes et sombres d'ocre et de charbon; avec leurs milliers de trous et leurs brûlures noires, elles affectèrent des aspects de monstrueux madrépores calcinés, de monstrueuses éponges passées au feu; elles apparurent comme les vieilles scories inutilisables des cataclysmes primitifs.

Cependant nous arrivions à Mascate, et des forteresses sarrasines, des petites tours de veille fantastiquement perchées, commençaient de montrer çà et là leurs blancheurs de chaux, au faîte éblouissant des montagnes. Et, une baie s'étant ouverte dans ce chaos des pierres noircies, nous aperçûmes la ville des Imans, toute blanche et silencieuse, baignée de soleil et comme baignée de mystère, au pied de ces amas de roches qui simulaient toujours de colossales éponges carbonisées.

Point de navires à vapeur, point de paquebots au mouillage devant la muette ville blanche qui se mirait dans l'eau; mais quelques grands voiliers, comme au temps passé, des voiliers qui arrivaient, charmans et tranquilles, toute leur toile tendue à la brise chaude; et quantité de ces hautes barques d'Arabie qu'on appelle des *boutres* et qui servent aux pêcheurs de perles. Avec ces navires d'autrefois entrant au port, et avec ces tours crénelées, partout là-haut sur les cimes, on eût dit une ville des vieux contes merveilleux, au bord de quelque rivage sarrasin étrange comme en rêve.

Ainsi qu'à Damas, à Maroc ou à Méquinez, ainsi que dans toutes les pures cités de Mahomet, dès l'entrée à Mascate, nous sentîmes s'abattre sur nos épaules le manteau de plomb de l'Islam.

La ville, de loin si blanche, était un labyrinthe de petites rues couvertes, où régnait une demi-nuit, sous des toitures basses. Là dedans, un charme et une angoisse venaient ensemble vous étreindre; on subissait à l'excès ce trouble sans nom qui, dans tout l'Orient, émane du silence, des visages voilés et des maisons closes.

Il y avait pourtant des ruelles vivantes, — mais de cette vie uniquement et farouchement orientale qui est pour nous si lointaine. Il y avait, comme dans tous les autres ports du Levant, des séries de petites échoppes où mille objets de parure se vendaient dans l'ombre, toujours dans l'ombre : étoffes à grands ramages barbares, harnais brodés, pesans colliers de métal, et poignards courbes à gaine précieuse en filigrane d'argent. Mais ces échoppes étaient encore plus obscures qu'autre part, et cette ombre d'ici, plus épaisse, plus jalouse qu'ailleurs. Partout, une chaleur de forge, l'impression constante d'être trop près d'un brasier, et parfois, sur la tête, une sensation de brûlure soudaine, quand un rayon de soleil tombait à travers les planches des plafonds. On rencontrait des hommes maigres, nomades du Grand Désert, à l'attitude sauvage et magnifique, détournant leur fin profil cruel, se reculant par dédain pour ne pas vous frôler. Et les femmes, aux chevilles alourdies par des cercles d'argent, étaient, il va sans dire, d'indéchiffrables fantômes, qui se plaquaient craintivement aux murailles quand on passait, ou bien s'engouffraient dans les portes; elles portaient des petits masques noirs, des espèces de petits loups brodés d'or et de perles, avec des trous carrés pour les yeux, — chacune d'elles semblant personnifier un peu de ce mystère d'Islam qui pesait sur toutes choses.

Et cette ville sacrée de l'Iman, — au pied des abruptes montagnes qui avaient l'air de la murer dans sa baie, de l'isoler au bord de sa mer bleue, — communiquait cependant par des défilés, par des couloirs de sable entre les roches brûlantes, avec la grande Arabie impénétrable, avec les oasis inconnues et les immensités désertes ; elle commandait les régions obstinément fermées, elle était la clef des solitudes.

Au consulat de France, où je passai la matinée, les fenêtres étaient grandes ouvertes à la bonne brise des sables, qui entrait partout, ardente et desséchante. Il y vint des émissaires du

sultan, — personnages aux allures de noblesse et d'élégance, drapés de fine laine, — chargés de régler l'heure de ma visite à Sa Hautesse et la façon dont je serai reçu.

C'était une ancienne maison de vizir, ce consulat français; aux murs des salles, sous les couches neigeuses de la chaux, s'indiquaient légèrement, comme en bas-relief effacé, des arcades aux festons géométriques, d'une simplicité exquise, — éternels dessins des portes de mosquées ou de palais, que les hommes en burnous ont apportés avec eux, en suivant la ligne des grands déserts, jusqu'en Algérie, jusqu'au Moghreb et en Espagne; et elles disaient à elles seules, les arcades blanches, dans quel pays on était, elles suffisaient à désigner pour moi l'Arabie, — la vieille Arabie que j'adore, et où je suis chaque fois grisé de revenir, sans avoir jamais su comprendre au juste par quel charme elle me tient, ni exprimer sa fascination triste...

La plus haute des maisons closes qu'en arrivant nous avions vues, presque baignées dans la mer et y mirant leurs blancheurs, c'était le palais du sultan.

Quelqu'un vêtu d'une robe blanche et drapé d'un burnous brun à glands d'or; de grands yeux très beaux, un visage de trente ans couleur de bronze clair, aux traits réguliers et délicats, illuminés par un franc sourire de bienvenue : tel m'apparut, au seuil de sa demeure où il avait bien voulu descendre, ce sultan de Mascate, qui règne sur l'un des derniers états d'indépendance arabe, sur l'un des derniers pays où les cinq prières du jour ne sont jamais troublées par l'ironie des infidèles. Les ancêtres de cet homme étaient déjà des souverains nombre de siècles avant que fussent sorties de l'obscurité nos plus anciennes familles régnantes d'Europe; il a donc de qui tenir son affinement aristocratique et son aisance charmante.

La grande salle d'en haut, où il me fit asseoir, était déconcertante de simplicité dédaigneuse, avec ses murs uniment blanchis et ses sièges de paille; mais elle donnait par toutes ses fenêtres sur le bleu admirable de la mer d'Arabie, avec les beaux voiliers au mouillage et la flottille immobile des pêcheurs de perles.

— Autrefois, me disait le sultan, on voyait souvent à Mascate des navires de France; pourquoi ne viennent-ils plus ?

Hélas ! Que répondre ? Comment lui donner les raisons complexes pour lesquelles, depuis quelques années, notre pavillon a presque absolument disparu de la mer d'Arabie et du golfe Persique, nos navires peu à peu remplacés par ceux de l'Angleterre et de l'Allemagne ?...

Le sultan, ensuite, d'accord avec notre consul, voulut bien me proposer de m'arrêter ici quelques jours, et c'était une manière de témoigner sa sympathie pour notre pays, cet accueil au voyageur français qui passait. J'aurais eu des chevaux, des escortes. On m'offrait d'aller vers l'intérieur, voir des villes mornes sous l'étincelante lumière, des villes où les Européens ne vont jamais ; de visiter les tribus des oasis, qui seraient sorties à ma rencontre en faisant des fantasias et en jouant du tambour. Et la tentation d'accepter me prit très fort, là dans cette salle blanche où agissait sur moi la grâce aimable du souverain des déserts. Mais je me rendais en Perse, et je me souvins d'Ispahan, où, depuis des années, je rêvais de ne pas manquer la saison des roses. Je refusai l'honneur, n'ayant pas de temps à perdre, puisque l'avril était commencé.

Pour ce voyage de Perse, dont nous causions maintenant, le sultan voulut me donner un beau cheval noir, à lui, qui gambadait par là sur la plage. Mais comment l'emmener par mer, et comment résisterait-il, ce coureur des plaines de sable, dans les terribles défilés qui montent à Chiraz ? Après réflexion, je dus refuser encore.

Et, vers la fin du jour, je me retrouvai sur le bateau qui allait m'emporter au fond du golfe Persique. C'était l'instant où la ville couleur de neige commençait à bleuir au déclin du soleil, sous son linceul de chaux, tandis qu'alentour le chaos des pierres se teintait comme du cuivre. Aucun bruit n'arrivait à nous de ces maisons fermées, devenues pâlement bleues, qui se recueillaient plus profondément dans leur mystère à l'approche du soir. Seuls, les oiseaux de mer s'agitaient, tourbillonnaient en nuée au-dessus de nos têtes, avec des cris, goélands et aigles pêcheurs ; il n'y avait qu'eux de vivans, car les barques mêmes demeuraient engourdies de chaleur et de sommeil, posées sur l'eau tiède comme des choses mortes.

Avec un peu de mélancolie, je regardais Mascate, où j'avais refusé de rester... Les villes ignorées des oasis, les fantasias des

tribus nomades, je venais de repousser l'occasion unique de voir tout cela... Peut-être accordais-je aussi un petit regret au beau cheval noir, que j'aurais eu plaisir à ramener dans mon pays, en souvenir du donateur.

On levait l'ancre. Alors une barque, qui se hâtait venant du rivage, à la dernière minute m'apporta de la part du sultan deux précieux cadeaux : un poignard à fourreau d'argent, qui avait été le sien, et un sabre courbe, à poignée d'or.

Au crépuscule, disparut l'Arabie.

A mesure que nous nous avancions vers le large, l'air perdait sa légèreté impondérable et sa transparence ; il s'épaississait de vapeur d'eau, et bientôt la lune se leva funèbre, énorme et confuse, parmi des cernes jaunes. Nous retrouvâmes la mauvaise et lourde humidité chaude. Et l'horizon trouble, les grisailles de la mer sans contours, firent plus étrangement éclatantes par contraste ces images de la journée qui restaient encore toutes fraîches dans notre mémoire.

L'Arabie et le désert saharien sont vraiment les régions de la grande splendeur terrestre ; nulle part au monde, il ne se joue des fantasmagories de rayons comme là, sur le silence du sable et des pierres...

Cette ville, à peine entrevue aujourd'hui, laissait dans mes yeux comme une traînée de couleur et de lumière, tandis que je m'éloignais maintenant sous l'épaisseur du ciel sans étoiles. — Je repensais aussi à l'accueil du sultan, qui était pour attester combien, par tradition, par souvenir, on aime encore la France, dans ce pays de Mascate où nos navires, hélas ! ne vont plus. — Et cet accueil, j'ai voulu le faire connaître.

PIERRE LOTI.

LE TOMBEAU

D'UNE

IMPÉRATRICE BYZANTINE

A VALENCE EN ESPAGNE

Dans le courant de l'automne de l'année 1897, au cours d'un voyage en Espagne, j'entrai un jour, au coucher du soleil, dans la sombre et modeste petite église de Saint-Jean-de-l'Hôpital à Valence. La première chapelle de gauche est consacrée à sainte Barbe. La vierge de Nicomédie, mise à mort par son propre père, suivant la tradition, et devenue si célèbre depuis comme patronne des canonniers, y possède un somptueux monument dans le mauvais goût de la fin du XVIIe siècle. Une très ancienne confrérie de cette sainte est installée dans cette chapelle. Sur une des parois, à une assez grande hauteur, je distinguai une humble petite châsse ou urne en bois grossièrement travaillé et peint, du XVIIe ou du XVIIIe siècle, fixée contre la muraille. Sur cette châsse, je lus avec difficulté, à cause de l'obscurité du lieu, cette épitaphe peinte en deux lignes : *Aqui'jaçe D^a Costâça Augusta Emperatriz de Grecia, Ci-gît Madame Constance auguste impératrice de Grèce.* Cette inscription mystérieuse piqua ma curiosité de byzantiniste passionné ! Comment une « impératrice de Grèce, » par conséquent une « basilissa byzantine » était-elle venue vivre et mourir en cette lointaine cité d'Espagne, aux rives parfumées du golfe de Valence ? D'autres préoccupations m'empêchèrent de

donner suite à mes recherches. L'an dernier toutefois, j'eus l'occasion d'entretenir de cette urne mélancolique Mme la Duchesse d'Albe qui est, on le sait, une des plus érudites personnes d'Espagne, infiniment éprise de l'histoire de son pays natal. Trois semaines ne s'étaient par écoulées que je recevais de la main de la duchesse tout un dossier contenant des notes en grand nombre et des photographies qui ont soudainement éclairé pour moi cette question demeurée jusque-là obscure. J'adresse à Mme la Duchesse d'Albe l'expression de ma vive gratitude.

Voici le très peu que l'on sait de l'histoire de la princesse lointaine dont la chapelle de Sainte-Barbe dans l'église de Saint-Jean de Valence renferme aujourd'hui les restes :

Jean III Dukas Vatatzès, le fameux « Vatace » des historiens francs contemporains de l'empire latin de Constantinople, second basileus byzantin à Nicée, l'adversaire le plus opiniâtre de l'empereur latin de Constantinople Baudouin II et du vieux régent Jean de Brienne, l'ennemi acharné de l'Église romaine et de tous les Francs, monté sur le trône en l'an 1222, avait perdu, en l'an 1241, sa première femme Irène, la fille aînée de Théodore Lascaris, son prédécesseur sur le trône impérial de Nicée. Il avait amèrement pleuré cette sainte impératrice, une des plus distinguées parmi la longue série des princesses byzantines. Puis ce grand souverain ayant désiré se remarier « pour fuir la solitude » avait sollicité et obtenu en 1244, alors qu'il était âgé déjà d'environ cinquante ans, la main de la jeune princesse Constance, fille naturelle, plus tard reconnue, de son grand allié, l'empereur allemand Frédéric II de Hohenstaufen, et d'une noble piémontaise, Bianca Lancia, une des sœurs par conséquent du non moins fameux Manfred ou Mainfroy qui devait plus tard monter sur le trône de Sicile, sœur aussi, mais de père seulement, du poétique et lamentable Enzio.

C'est cette princesse infortunée dont les ossemens sont conservés à Valence où elle vint mourir, je vais raconter brièvement à la suite de quelles tragiques vicissitudes.

A l'époque de ses fiançailles avec l'illustre basileus de Nicée, la fille de l'empereur Frédéric, qui, de même que tous les autres rejetons du grand césar germanique, devait, elle aussi, subir la terrible fatalité attachée à son nom, était très jeune encore, une enfant de onze ou douze ans. Tous les chroniqueurs occidentaux la nomment Constance, Constanza, tandis que tous les chroni-

queurs byzantins, au contraire, la nomment Anne. C'est certainement là le nom nouveau qu'elle reçut au moment de son entrée dans le giron de l'Église grecque à l'occasion de son mariage à Nicée et parce que « Vatace » ne voulut pas qu'elle conservât un nom de désinence toute latine, qui n'était porté par aucune sainte de l'Église orthodoxe. Nous ignorons tout des premières années de cette princesse. Nous ne savons rien ni des négociations et des formalités qui précédèrent son mariage, ni de son long et pénible voyage d'Italie, probablement de Brindisi à Nicée, sauf que, en raison de sa grande jeunesse, son impérial père, en composant sa petite cour, plaça auprès d'elle, pour instruire et guider son inexpérience, une jeune dame italienne désignée sous le nom de « Marchesina » dont les agrémens de l'esprit, surtout l'éclatante beauté, avaient le tort d'effacer entièrement les qualités plus modestes de la petite princesse confiée à ses soins.

C'était afin de s'assurer l'alliance du grand « Vatace » pour ses projets ambitieux que l'empereur Frédéric avait donné son consentement à cette union impie de sa fille avec un prince hérétique, adversaire acharné de Rome et des Latins de Constantinople. Cette alliance pouvait lui être fort utile pour les plans grandioses qu'il nourrissait incessamment du côté de l'Orient en son âme inquiète. Puis surtout, en agissant de la sorte, il favorisait ouvertement les Grecs contre la papauté, son ennemi mortel. Le pape Innocent IV, contre lequel il soutenait une lutte violente et qui l'avait tout récemment excommunié à nouveau, se refusa de considérer le mariage de la catholique princesse avec « Vatace l'hérétique » comme légitime.

Certainement le haut clergé orthodoxe de l'empire de Nicée ne vit pas cette union d'un œil plus favorable. Mais ni le pape, ni le clergé grec ne furent en état de s'opposer à l'exécution de la volonté impériale. Ce fut là un nouveau et formidable grief du souverain pontife contre l'empereur, une des imputations les plus graves formulées dans l'excommunication solennelle prononcée par lui contre Frédéric.

Nous ne savons, hélas! rien non plus des noces de la petite princesse allemande avec le basileus byzantin installé en Asie. Aucun chroniqueur parvenu jusqu'à nous n'a raconté ces fêtes splendides. Très certainement elles furent célébrées dans l'antique métropole de Nicée par le patriarche orthodoxe avec toute la pompe magnifique de l'Église orientale. Constanza ou Anne

était encore une enfant. Le mariage ne fut certainement pas consommé immédiatement.

De cette impériale union un souvenir littéraire cependant nous est resté! « Les vers du chartophilax (1) Nikolaos Irenikos, écrit M. K. Krumbacher dans son admirable *Histoire de la littérature byzantine*, vers au nombre de cent et plus, composés par ce haut fonctionnaire à l'occasion du mariage du basileus Jean Dukas Vatatzès avec la fille de l'empereur Frédéric, constituent par leur facture une exception remarquable dans la longue et monotone série des poèmes de circonstance de l'époque byzantine. » Ces vers bizarres, qui, du reste, par leur signification ne se distinguent guère de la banalité ordinaire de ce genre de production, se trouvent conservés dans un manuscrit de la Bibliothèque Laurentienne à Florence, provenant probablement de Nicée. Formées chacune de quatre doubles vers politiques, ces piécettes sont désignées dans le titre du document original par le simple nom de *Tetrasticha*.

Le jeune âge de la petite princesse avait été cause, je l'ai dit, que son père lui donna pour l'accompagner dans son voyage une suite féminine nombreuse. Parmi ces dames italiennes, une seule est désignée nominativement par les chroniqueurs grecs avec le titre de « gouvernante. » C'est « la Marchesina » dont j'ai déjà parlé. C'était bien probablement quelque marquise italienne dont les Grecs confondirent le titre avec le nom (2).

La Marchesina, au dire de tous les chroniqueurs, était d'une grande beauté. Son regard provocant brillait d'un éclat sans pareil. Presque incontinent cette aventure arriva que « Vatace, » bien que déjà quinquagénaire, reçut le coup de foudre à la vue de l'Italienne capiteuse. Oubliant aussitôt sa trop jeune et niaise petite épouse, il ne songea plus qu'à la Marchesina qui devint de suite sa maîtresse. Le scandale fut affreux, au grand désespoir de tous les gens de bien. Le vieil empereur amoureux, « rendu comme fou, dit Nicéphore Grégoras, par les philtres et les enchantemens de l'Italienne, » négligea entièrement la basilissa occidentale. Il en arriva à ce point de démence qu'il accorda à la Marquise tout ce que celle-ci lui demandait. La favorite eut droit aux brodequins de pourpre, à tous les insignes

(1) Directeur des Archives impériales.

(2) D'après les écrits de Nicéphore Blemmydès dont je parlerai plus loin, il semblerait que la Marchesina se soit appelée en réalité « Fricca » ou « Frigga. »

impériaux réservés aux seules basilissæ. Sa suite fut plus nombreuse, plus brillante que celle de la vraie impératrice, qui se vit reléguée tout à fait au second plan.

Les historiens byzantins de l'époque, si constamment hostiles aux Latins, ne peuvent se refuser à reconnaître la noble résignation, la patience pleine de dignité de l'infortunée Constance devenue la basilissa Anne. Conservant son aménité accoutumée, bien que si cruellement outragée par ce vieil époux, alors qu'elle était si jeune encore, elle se consola par la religion et ne se révolta point. En réalité, elle ne fut basilissa que de nom. La véritable souveraine à la fois par l'amour insensé de l'empereur, par le servile empressement des courtisans, par l'obéissance de tous, fut la Marchesina.

Nicéphore Grégoras, qui s'étend avec complaisance sur ces coupables amours impériales, raconte que le basileus, étant au fond homme prudent et sage, fut bourrelé de remords. Il suppliait Dieu de le tirer de cet esclavage, n'ayant point par lui-même la force de s'y soustraire. Les choses changèrent enfin! Un jour que la Marchesina s'en allait en pompeux appareil rendre visite au sanctuaire de saint Grégoire Thaumaturge au célèbre monastère de ce nom, nouvellement fondé à Éphèse en un lieu nommé Émathia, elle y trouva l'archimandrite occupé avec ses moines à célébrer les saints mystères. Celui-ci n'était autre que le célèbre érudit, polygraphe et écrivain religieux, polémiste, philosophe, poète et pédagogue Nicéphore Blemmydès, gloire littéraire de l'empire de Nicée à cette époque, professeur aussi de l'héritier du trône Théodore, qui, en ces années, étudiait au monastère du Thaumaturge en compagnie d'autres jeunes fils des premières familles d'archontes de l'empire en Asie. Blemmydès, qui jouissait auprès de l'empereur, comme auprès de tous, d'une haute et méritée réputation de vertu et d'austérité, n'avait pu assister sans horreur au scandale de l'influence grandissante de la favorite. Il haïssait celle-ci de toute son âme de moine byzantin étroit, dévot et passionné. A maintes reprises déjà, avec l'entière indépendance qui lui était naturelle, il avait poursuivi l'impériale pécheresse de ses invectives enflammées, dans ses discours comme dans ses écrits.

Comme la favorite s'apprêtait à pénétrer avec sa suite nombreuse sous ces voûtes brillantes à fonds d'or, Blemmydès suspendit incontinent la célébration de la messe. Outrage plus grand

encore, il fit fermer devant la Marchesina par ses moines les portes de l'église, lui enjoignant brutalement de sortir. On juge de la fureur de l'Italienne. Il y eut des scènes bruyantes autant que fâcheuses. La suite de la princesse se livra à des violences contre Blemmydès et ses moines. On voulut les forcer à faire amende honorable. Le principal personnage accompagnant la favorite, un certain Drimys, osa, dans ce lieu très saint, tirer son épée. Celle-ci, à la fureur extrême de ce mécréant, demeura mystérieusement et invinciblement attachée au fourreau, ce qui fit que les uns crièrent au miracle, les autres au sortilège. Pleurant de rage sous l'affront, Marchesina, après un premier moment de stupeur, excitée davantage encore par les furieuses invectives de ses partisans exaspérés, Drimys en tête, courut demander vengeance au basileus. Ce fut une scène épique. « Vatace, » partagé entre la passion et le remords, d'une voix entrecoupée de sanglots et de soupirs, s'écria : « Pourquoi voulez-vous me forcer à punir cet homme de Dieu? Si j'eusse vécu sans opprobre, j'eusse conservé la dignité impériale inviolée. Je suis responsable de mes actions. J'ai mal agi et je récolte la tempête. » Il ne put se résoudre à punir Blemmydès, mais la vieille haine qu'il nourrissait contre ce courageux champion des bonnes mœurs s'en accrut d'autant.

La lutte continua ardente entre l'Italienne et le moine austère. Blemmydès, pour justifier et expliquer sa conduite, adressa, à tous les monastères qui dépendaient de lui des lettres encycliques, « catholiques » suivant la formule du temps, exposant les faits. Une copie manuscrite de cette communication insolite se trouve aujourd'hui encore conservée à la Bibliothèque Vaticane. Le style en est tout à fait étrange et intéressant. C'est dans cet écrit que Blemmydès donne à la maîtresse de l'empereur le nom de Frigga. Il exagère visiblement l'insolence de la favorite et représente en un langage éloquent le respect que l'on doit aux lois de Dieu et de l'Église. Il affirme courageusement que les ministres de celle-ci les doivent observer avec un courage invincible, sans être ébranlés par aucun respect humain, ni touchés de crainte ou d'espérance, sinon pour les peines et les récompenses éternelles.

Puis nous ne savons plus rien! Le silence se fait complet dans les très rares chroniqueurs de l'époque sur Marchesina et ses amours adultères. Nous ne savons ni comment celles-ci fini-

rent, ni ce qu'il advint de l'infidèle caméristé si brusquement parvenue aux honneurs. Nous ne trouvons pas davantage trace des événemens qui traversèrent la vie de la pauvre petite basilissa Anne. Le silence, en ce qui la concerne, demeure complet durant bien des années. Elle ne reparaît dans l'histoire que longtemps après, et pour quelques instans seulement. Son vieux mari, le grand « Vatace, » avait expiré le 30 octobre 1255, à l'âge de soixante ou soixante-deux ans, sous une tente de soie, dans les jardins délicieux de son palais asiatique de Nymphée. Il avait eu pour successeur son fils du premier lit, Théodore Lascaris, alors âgé de trente-trois ans, marié à la fille du roi des Bulgares. Théodore Lascaris n'avait guère fait que passer sur le trône. Il était mort déjà au mois d'août de l'an 1259. Ce prince passe pour avoir usé de mauvais procédés envers sa jeune belle-mère, la basilissa Anne. Jamais il ne lui permit de quitter Nicée et l'Orient, comme c'était l'ardent désir de la pauvre femme. Constamment il se refusa à se rendre aux nombreuses sollicitations de son frère Manfred, qui la réclamait. Toujours il la tint quasi prisonnière comme un otage précieux en sa main contre les entreprises hostiles des Latins de Constantinople.

Anne ou Constance, bien que toute jeune encore, poursuivant depuis si longtemps cette vie si difficile de princesse étrangère découronnée, donnait l'exemple de toutes les vertus. « N'ayant pu, après la mort de son époux, dit Nicéphore Grégoras, regagner son pays natal, elle vécut chez les Romains d'une vie toute rayonnante de vertus, embellissant encore de la pureté de ses mœurs la beauté de ses formes. » Certainement l'existence dans ces tristes conditions, avec les mauvais traitemens de son beau-fils, dut être fort pénible à la pauvre recluse.

Ce fut bien pis encore après la mort de Théodore Lascaris et l'avènement de Michel Paléologue, dont la foudroyante fortune fit à ce moment les progrès immenses que l'on sait. Le nouveau chef de la monarchie byzantine, proclamé d'abord régent de l'empire de Nicée après le massacre de Georges Muzalon, puis mégaduc auprès du petit basileus orphelin Jean, couronné enfin lui-même basileus à Nicée en l'an 1260, conquérant de Constantinople le 25 juillet 1261, devint, lui aussi, passionnément épris de la belle veuve, alors âgée de trente-deux ou trente-trois ans à peine. Le brillant aventurier qui venait si rapidement de restaurer l'empire grec de Constantinople fut, bien que marié

déjà, frappé en plein cœur par les charmes de la basilissa occidentale. Il voulut qu'elle se donnât à lui. Le Grec Pachymère nous a raconté ce drame fort en détail. Le Paléologue, furieux de la résistance de la pieuse femme, mit tout en œuvre pour la séduire. Craignant qu'elle ne lui échappât en se retirant en Italie auprès de son frère Manfred, il la fit garder à vue, lui prodiguant d'ailleurs tous les honneurs et les plaisirs qui pourraient l'attacher au séjour de Constantinople reconquise. Ce fut en vain. La basilissa Anne, respectée de tous pour la pureté, la dignité de ses mœurs, demeura insensible à tant d'avances, indignée surtout qu'un homme, qu'elle avait compté parmi ses sujets, osât songer à attenter à l'honneur d'une fille, d'une veuve d'empereur. Incapable d'une faiblesse, mais prévoyant bien qu'elle serait impuissante à résister définitivement aux poursuites d'un amoureux aussi haut placé qu'audacieux, elle tenta de se mettre à l'abri de ses violences en offrant de consentir à une union régulière entre eux, pourvu qu'il parvînt à se dégager des liens de son mariage avec sa femme légitime, la basilissa Théodora. Elle savait bien que cela lui serait impossible. Mais la passion ne recule devant aucun obstacle. Michel Paléologue, ne parvenant point à découvrir de prétexte de divorce entre Théodora et lui, ni dans la naissance de celle-ci, ni dans sa conduite, ni même dans sa stérilité, crut avoir trouvé un prétexte dans la raison d'État.

Une ligue puissante s'était formée entre les princes latins violemment irrités par la perte de Constantinople et le roi bulgare, animé par sa femme, ennemie implacable du Paléologue. Ce souverain s'apprêtait à envahir la plaine de Thrace. Tout l'Occident allait fondre sur l'empire grec, qui succomberait infailliblement, si l'on ne parvenait à désunir tant d'ennemis conjurés. Le moyen de détacher de cette ligue le roi Manfred de Sicile et de le mettre dans le parti des Grecs était de placer sa sœur sur le trône de Constantinople. Malheureusement pour le basileus amoureux, ces raisons ne parurent pas suffisantes à la basilissa Théodora, mère de sept enfans, épouse irréprochable. Dans son désespoir, elle implora le patriarche. Celui-ci, outré par la perspective d'un tel scandale, prit vivement en mains la cause de la pauvre princesse. Il menaça le basileus de la vengeance céleste. Michel, qui avait à ménager le prélat, bien que toujours violemment épris, renonça à sa poursuite. Il n'en conserva pas moins longtemps encore sa triste prisonnière sous une étroite

surveillance, d'autant que, par son récent mariage avec la fille du despote d'Épire, la belle princesse Thamar ou Hélène, Manfred était devenu plus dangereux encore pour les Grecs. Des ambassades inutiles furent échangées pour traiter de la délivrance de la malheureuse basilissa.

Enfin, Michel, quelque peu revenu à lui, se décida, pour tenter de guérir, à éloigner de ses yeux l'objet de son amour. Une occasion excellente se présentait. Les troupes du despote Michel II d'Épire, beau-père et allié du roi Manfred, en guerre avec le Paléologue, avaient fait prisonnier un des principaux lieutenans de celui-ci, le césar Alexis Stratigopoulos, célèbre par la part prépondérante qu'il avait prise à la récente conquête de Constantinople par les Grecs. Le despote envoya l'illustre vaincu en présent à Manfred en Sicile, et celui-ci put enfin l'échanger contre sa sœur, la captive de Nicée, dont il avait si souvent en vain sollicité le renvoi. C'est ainsi que cette pauvre princesse tant ballottée par l'adversité put enfin rejoindre la terre natale, dans le cours de l'an 1263. Les chroniqueurs, se bornant à cette sèche indication, ne disent pas autre chose.

Hélas ! la basilissa errante n'était pas au bout des aventures de sa douloureuse existence. Après deux ans à peine d'un séjour agité auprès de son frère, elle dut fuir encore ! Cette fois, ce fut à l'occasion de l'invasion formidable du royaume de Naples par l'armée de Charles d'Anjou. A l'arrivée des Français, durant que son mari le roi Manfred s'apprêtait à les combattre, la pieuse reine Hélène, cette figure si noble et si touchante, accompagnée de ses enfans, très certainement aussi de sa belle-sœur, la bonne impératrice Constance, se réfugia dans la citadelle fameuse de Lucera dei Saraceni ou dei Pagani, réputée imprenable. Ce fut pour tous ces innocens le commencement d'une agonie sans nom. La fureur religieuse des envahisseurs, ces nouveaux croisés d'Occident, était extrême. La reine Hélène vécut dans cette sombre forteresse des journées d'angoisse abominable. Ce fut là qu'elle reçut la terrible nouvelle de la défaite de son mari, le roi Manfred, le 26 février de l'an 1266, à la bataille de Bénévent. Ce fut là aussi que se réfugièrent au premier instant la plupart des fuyards de cette néfaste journée. Après un moment de stupeur, le péril de ses fils rendit courage à la jeune reine, mais tous l'abandonnaient déjà. La célèbre garnison sarrasine même de Lucera était ébranlée.

Quand Hélène reçut, peu de jours après, la confirmation certaine de la mort de Manfred, elle s'évanouit et faillit mourir. Elle décida aussitôt de fuir avec ses enfans et ses trésors à Trani d'où elle s'embarquerait pour l'Épire, et alla dans la nuit du 3 au 4 mars avec toute sa petite famille dans ce port où, huit années auparavant, elle avait débarqué jeune, belle, acclamée. Un navire était prêt pour l'emporter, mais une horrible tempête soufflait qui empêchait le départ. La bande lamentable se réfugia momentanément au château de la ville. Elle y fut, hélas ! presque aussitôt rejointe par les émissaires du pape et de Charles d'Anjou, lancés de toutes parts à travers le pays. Ceux-ci firent lever le pont-levis. Les pauvres fugitifs étaient maintenant à la merci du vainqueur ! Un gros de cavalerie française arrivé deux jours après emmena en un lieu secret les trois fils en bas âge de Manfred. Leur mère infortunée, avec leur sœur Béatrix, resta d'abord à Trani, puis fut amenée à Charles d'Anjou à Lagopesole et envoyée de là au château de Nocera dei Cristiani. Nous l'y laisserons à son terrible sort. Nous ne nous occuperons pas davantage de celui, non moins lamentable, de ses fils.

Constance, qui devait succéder plus tard à ses neveux dans leurs prétentions au trône de Naples, adorait son frère Manfred et aussi son exquise belle-sœur Hélène. Elle fut la fidèle compagne de celle-ci dans toutes les heures d'angoisse à Lucera dei Pagani, mais elle ne la suivit point à Trani. Se réfugier en pays grec eût été pour elle courir à la mort. Elle resta d'abord à Lucera. Puis, quand les guerriers sarrasins de cette cité sauvage, unique au monde, eurent fait leur soumission à Charles d'Anjou, peu après le désastre de Bénévent, l'ex-basilissa compta parmi les trophées de la victoire angevine. L'historien très récent de Manfred, M. del Giudice, a vainement recherché la trace du nom de cette princesse dans les si riches archives de la maison d'Anjou conservées à Naples. La pauvre femme isolée ne représentait aucun péril grave pour la nouvelle dynastie triomphante. La seule mention qui soit faite d'elle à ce moment se trouve dans les *Annales d'Aragon*, de l'historien espagnol Surita. A l'année 1269, celui-ci raconte que la princesse sans famille se retira en Espagne auprès de sa nièce, on ignore dans quelles circonstances. Il ajoute que « la Emperadrix doña Costança, » qui, certainement, avait à son retour en Italie repris le nom de son enfance, fut bien reçue par le mari de cette nièce également appelée Con-

stance, l'infant don Pedro d'Aragon, qui lui donna état dans le royaume de Valence, où elle mourut.

La lamentable princesse avait donc repris une fois encore sa course vers un nouvel exil. Entre temps Conradin, son neveu, avait également péri de la mort tragique que l'on sait. La princesse auprès de laquelle elle obtint de Charles d'Anjou la permission de se retirer était doña Constance, fille de son frère Manfred et de la première femme de celui-ci, Béatrix de Savoie, veuve elle-même du marquis de Saluces, remariée en juin 1262 à Montpellier, contre la volonté du pape, à l'infant d'Aragon don Pedro, fils de don Jaime le Conquérant, plus tard, en 1276, roi lui-même sous le nom de Pierre III. La malheureuse impératrice, battue de tant d'orages, trouva enfin la paix dans ce dernier séjour. Elle se fit religieuse au couvent de Sainte-Barbe de Valence et vécut encore une très longue vie dans cette existence nouvelle qu'elle ne quitta plus jusqu'à sa mort, arrivée seulement en 1313. Surita dit qu'elle fut enterrée dans l'église des Chevaliers de l'Hôpital de Jérusalem de cette ville. Ce sont ses ossemens que contient l'urne en bois de la chapelle de Sainte-Barbe. Que de fois dans sa sombre et froide cellule d'Espagne, la pauvre femme, repassant en esprit sa destinée mélancolique, dut songer aux rives ensoleillées du grand lac de Nicée, aux voûtes à fond d'or des églises de sa lointaine capitale où si souvent, déjà triste et recueillie, elle avait assisté aux fonctions solennelles sous l'habit étincelant des basilissæ byzantines !

Surita raconte encore que Jean Dukas Vatatzès avait laissé en douaire à son épouse occidentale trois villes importantes « en son royaume d'Anatolie, » avec d'autres localités et châteaux en grand nombre, qui valaient, au dire de cette princesse, un revenu de plus de trente mille « hyperpres » ou besans d'or fin. Il est probable que l'impératrice dépossédée ne toucha jamais cette rente lointaine. Par son testament, elle légua tous les droits revendiqués par elle sur ces territoires d'Asie à son hospitalière nièce, la reine Constance. Il semble qu'encore de son vivant son neveu le roi d'Aragon ait songé à revendiquer ces mêmes droits les armes à la main.

On ne sait rien du plus ancien tombeau de l'impératrice Constance dans l'église de l'Hôpital à Valence, celui qui sans doute eût offert le plus d'intérêt et qui fut détruit lors de la reconstruction si malheureuse de la chapelle à la fin du XVIIe siècle.

La dévotion à Sainte-Barbe et la construction de cette chapelle à elle dédiée dans l'église de Saint-Jean de l'Hôpital ont certainement pour origine la venue à Valence de la basilissa fugitive. Voici le récit du marquis de Cruilles, un des meilleurs historiens de Valence : « L'impératrice Constance fut atteinte de la lèpre, et les auteurs sont d'accord pour déclarer que sainte Barbe, à laquelle elle avait voué un culte spécial durant son long séjour en Asie, lui apparut un jour pour la guérir. Au même moment, son écuyer, qui passait à cheval dans une rue voisine, vit tout à coup la bête s'arrêter et lever la tête en semblant indiquer du pied un endroit de la rue. On fit des fouilles en ce point et on y découvrit une image de la sainte. On assure même que l'on plongea cette image dans trois bassins remplis d'eau et que l'impératrice, s'en étant lavée, se trouva miraculeusement guérie. En témoignage de gratitude, elle fit bâtir cette chapelle en l'honneur de la sainte à l'endroit précis où la statue avait été découverte. Elle voulut qu'on l'y enterrât après sa mort. »

La dépouille de la nonne-impératrice, retirée du sarcophage primitif, fut sans doute déposée, lors de la restauration de la chapelle, dans la place qu'elle occupe aujourd'hui, dans cette triste et modeste cassette de bois, « contre la partie supérieure du mur de gauche en entrant, » ainsi que le dit fort exactement le Père Villanueva. C'est alors certainement qu'on inscrivit sur cette cassette la misérable inscription que j'ai citée.

La première pierre de cette restauration déplorable fut posée solennellement, dans l'après-midi de la journée du lundi 19 mars 1685 par le Dr Don Francisco Orts, membre du Conseil Royal. A cette même place, on aperçoit aujourd'hui encore un petit tableau contemporain représentant la découverte de la sainte image et la guérison miraculeuse de la basilissa, encore jeune et belle, agenouillée devant la glorieuse sainte debout auprès de sa tour. Détail piquant, la fille des empereurs, l'épouse illustre du basileus de Nicée, y est représentée sous le pittoresque costume des femmes du peuple de Valence ! On conserve dans une niche du même côté, dans un bénitier en pierre, un fragment du roc d'où jaillit l'eau pour le baptême de sainte Barbe à Nicomédie, fragment rapporté d'Asie par la pieuse souveraine comme une relique d'un prix inestimable. « On attribuait, dit encore le Père Villanueva, à l'eau dans laquelle trempait ce fragment, une puissance miraculeuse pour guérir de diverses maladies ceux qui

en buvaient. » Dans son testament, daté de l'an 1306, l'impératrice avait fait don à cette église de la relique ainsi que de l'image miraculeuse de la sainte. La niche est fermée par une porte blasonnée aux armes des Lascaris. Un grand écusson de pierre aux mêmes armes, qui semble du XVIIIe siècle, quatre bien plus petits écussons de même, ceux-ci du XIVe ou XVe siècle, ayant fait certainement partie de la décoration primitive, complètent cet ensemble mesquin.

Settier dit dans son *Guide de Valence* que « doña Irène, comtesse de Lascaris, infante de Grèce, » est également enterrée dans cette chapelle. Certainement, c'était là quelque princesse de la famille impériale de Nicée qui suivit la basilissa Constance dans son lointain exil. Llorente dit qu'elle était fille du basileus Théodore Lascaris. Ce prince eut en effet une fille aînée de ce nom d'Irène, mariée au roi Constantin Tech de Bulgarie et les historiens espagnols disent que Violante, fille de cette Irène, épousa Pierre d'Aragon, seigneur d'Axerva, petit-neveu de Jaime Ier d'Aragon. Ils ajoutent que l'Église sépara en 1313 ces deux époux, parce que Pierre était marié déjà à une première femme encore vivante. Théodore Lascaris eut une autre fille appelée Eudoxie, mais que le Grec Nicéphore Grégoras et l'Espagnol Surita appellent tous deux Irène, et qui fut mariée à Guillaume, comte de Ventimiglia de Ligurie. Cette princesse, au dire de l'historien Mariana, aurait passé depuis en Espagne. Est-ce elle ou sa nièce Violante qui se trouve enterrée à Valence auprès de la basilissa Constance?

J'ai pensé que la mélancolique histoire de cette touchante fille d'empereur, de cette basilissa byzantine, née en Italie, mariée dans l'antique Asie Mineure, morte aux rivages d'Espagne, offrirait de l'intérêt à quelques-uns.

GUSTAVE SCHLUMBERGER.

LES ARTIFICES DE TOILETTE

I

LES FARDS

Heinrich Paschkis, *Kosmetik für Ärzte. Zweite Auflage*, Wien, 1893.

Nous lisons dans le livre d'Enoch, classé parmi les apocryphes de l'Ancien Testament, qu'avant le déluge, un ange déchu, Azaël, non seulement apprit aux hommes à forger épées et cuirasses, mais enseigna aux femmes l'art de se parer de bijoux, de teindre la laine de leurs vêtemens et enfin d'appliquer sur leurs visages de fausses couleurs. D'après cette vieille légende, le « maquillage » remonterait jusqu'aux débuts de l'humanité primitive.

Si l'extrême antiquité de la coutume de se peindre la face ne donne lieu à aucune discussion, il est au contraire malaisé de définir sans ambiguïté l'expression plus générale d' « artifice de toilette. » Où commence, où finit l'artifice qui modifie l'aspect naturel de la tête, des membres, du corps? Et même certains vêtemens, par leur nature, ne rentrent-ils pas à la rigueur dans notre sujet? Ainsi le gant de grande toilette, moulant avec précision la forme de la main chez les deux sexes, moulant aussi chez les femmes le contour des bras jusqu'au delà du coude, n'est-il pas destiné à figurer aux yeux une main ou un bras artificiels, de même forme que la main ou le bras nus, mais d'aspect plus agréable? On peut en dire autant des chaussures de soirée

des dames, des maillots que portent gymnastes, ténors, danseuses. Combinés de façon à dessiner exactement le pied, la poitrine, la jambe, suivant le cas, ils ne modifient en apparence que la couleur naturelle de la peau ; souvent même ils la contrefont avec exactitude.

Quoi qu'il en soit, aux fards, tatouages, teintures de cheveux, perruques, en un mot à tout ce qui constitue l'*ars fucatrix*, comme disaient les Romains, très connaisseurs dans ces matières, nous consacrerons presque toutes les pages qui vont suivre.

Jusqu'où étendrons-nous nos investigations? Certaines pratiques dérivant des précédentes finissent par constituer non plus des artifices de toilette, mais de simples soins de propreté; d'autres sont passées dans la pratique journalière, ne trompent personne et n'attirent aucune attention : ainsi la frisure, ainsi l'emploi du « crêpé » dans la coiffure des femmes; d'autres enfin, parfois impérieusement exigées par l'hygiène, masquent une difformité, comme la perruque d'un chauve, les fausses dents d'un vieillard, l'œil de verre d'un borgne. Nous n'en parlerons donc que peu ou point. Cependant, même à cet égard, les idées universellement reçues aujourd'hui, et agréées même par les casuistes les plus rigoureux, n'ont pas toujours été admises sans discussion. C'est ce que nous démontrera l'examen d'un certain nombre de textes choisis dans les œuvres des Pères de l'Église.

En somme, pour être complet, il faudrait faire œuvre d'antiquaire, d'historien, de chimiste, de parfumeur, de médecin hygiéniste, de moraliste, aborder même l'examen de procès correctionnels et discuter certains points de droit. Une telle tâche nous effraye. Contentons-nous de glaner dans ce champ si vaste quelques détails aussi variés que possible, choisis non dans telle ou telle spécialité, mais parmi les plus curieux.

I

Quels que soient son costume, son degré de civilisation, quelle que soit enfin l'époque de l'antiquité, du moyen âge ou des temps modernes à laquelle on s'attache, en général l'homme, comme la femme, découvre, au moins sa face, souvent d'autres parties de son corps. Lorsque la nature ne l'a pas suffisamment favorisé de ses dons, ou lorsque la tyrannie de la mode l'exige, guidé par des conventions ou des préjugés, il modifie, il amé-

liore l'aspect extérieur des organes qu'il exhibe. Trois de ces organes subissent donc l'influence des artifices de toilette : à savoir la peau, le système pileux (cils, sourcils, barbe et cheveux), et, en troisième lieu, les dents.

En bonne logique, il nous paraît indispensable de dire quelques mots de ces parties extérieures de notre corps destinées à être transformées, supprimées ou remplacées. Parlons d'abord de la peau ; normalement elle est lisse, douée d'un faible éclat gras ; sa couleur, dans la race caucasique et s'il s'agit d'un individu sain, s'écarte peu du chamois pâle, virant, tantôt au jaune rougeâtre très clair, qui caractérise le teint de l'Allemand, de l'Anglais, du Scandinave, tantôt vers la nuance bronzée, comme chez les Européens du Sud. Certaines parties, comme les joues, se peignent de couleurs un peu plus vives : il en est de même des doigts. L'action du soleil est connue de tous : elle enduit de hâle la peau, lorsque celle-ci n'est pas abritée, et son influence, continuée depuis de longues générations, différencie les habitans des climats froids de ceux de la zone chaude. Une grande dame espagnole, de race autochtone, n'aura jamais le teint blanc et rose de la plus vulgaire servante d'auberge de Stockholm. La structure de la peau est poreuse ; elle est criblée de glandes sudoripares, destinées à entretenir l'éclat et l'humidité de l'organe, glandes qui émettent une sécrétion à la fois salée et savonneuse (1), primitivement liquide, mais destinée à s'épaissir.

Pour le médecin, la peau ne laisse rien à désirer quand elle est douce, luisante, un peu humide, pâle, élastique et tendre. Mais les caprices de la mode n'exigent pas toujours des conditions identiques à elles-mêmes ; de là l'emploi des différens fards, destinés à perpétuer, en apparence, beauté, jeunesse, santé. Nous aurions pu ajouter que la peau comprend le derme et l'épiderme, dont le nom désigne la situation extérieure ; c'est, bien entendu, l'épiderme que l'on aménage suivant les règles de l'élégance.

Respectant toutefois, avec le creux de la main, les paupières supérieures et les lèvres, les poils tantôt fins, tantôt plus durs et plus grossiers, blond duvet ou barbe épaisse, envahissent toutes les parties du corps que l'homme ou la femme montrent

(1) On appelle savon, en chimie, la combinaison d'un alcali, potasse, soude, chaux, avec un acide gras, comme l'acide acétique, que tout le monde connaît, ou l'acide butyrique.

ordinairement. On peut prosaïquement comparer un poil à un oignon : comme pour ce dernier, en dessous de la tige, qui constitue la partie apparente du poil, est un « bulbe » enveloppé dans une poche de l'épiderme nommée « follicule. » Anciens et modernes ont lutté d'ingéniosité pour supprimer l'excès de cette végétation parfois trop indiscrète. Découvrant leurs bras et leurs épaules, les Romains des deux sexes s'épilaient à la pincette, procédé désagréable, radical en apparence seulement, et qui ne mérite pas d'explications, non plus que la méthode de boules de poix appliquées sur la peau qui arrachaient les poils, entraînés par adhésion. Les élégans de Rome se frottaient aussi les bras avec de la pierre ponce.

Tout le monde a lu, dans l'histoire grecque, l'anecdote de Denys le Tyran n'osant confier sa tête à un barbier armé de son rasoir, et obligeant ses filles à remplir cet office en se servant de coques de noix brûlantes qu'elles promenaient sur la figure de leur père. De nos jours, plus d'une jeune fille, la veille d'un bal, s'est amusée à griller à la flamme d'une bougie les poils de ses bras, trop touffus à son gré. Mais en médecine, comme en parfumerie, on emploie à présent d'autres moyens. Lorsqu'on fait barboter de l'hydrogène sulfuré dans une solution de potasse, de soude, ou dans un lait de chaux, on obtient des combinaisons plus ou moins stables et définies, mais solubles dans l'eau, à base de sulfures alcalins ou calciques. Si l'on trempe dans cette liqueur, souvent trouble, une barbe de plume d'oiseau, des cheveux, des poils, ils sont amollis, désagrégés et finalement se réduisent en bouillie. Tel est le principe des liquides ou pâtes épilatoires, qu'on ne peut composer toutefois avec les réactifs primordiaux purs, ou bien parce qu'ils détruiraient la peau en même temps que les poils, ou bien parce que, avec une moindre causticité, l'effet produit ne serait pas assez rapide. Il faut donc tourner la difficulté.

Elle est résolue depuis longtemps chez les Orientaux, et c'est à leur imitation qu'on use d'un mélange qu'ils nomment *rusma* et qui est composé de chaux et d'orpiment ou trisulfure jaune d'arsenic. L'arsenic cède de son soufre à la chaux et le sulfure obtenu se combine au reste du sulfure d'arsenic pour former un composé mixte salin : le sulfarsénite de calcium. Nos chimistes modernes ont perfectionné le *rusma*, ils lui adjoignent soit de l'amidon, soit du blanc d'œuf, soit de la gomme pour

former avec de l'eau une pâte suffisamment liante, ou bien ils offrent au public des liquides à base de sulfure de calcium, adouci par la glycérine. Ce qu'ils ne peuvent empêcher, par exemple, c'est la mauvaise odeur d'hydrogène sulfuré que dégagent toutes ces préparations ; si on essaie de corriger ce défaut par l'adjonction de parfums énergiques, le remède ne fait qu'accroître le mal. Seule l'essence de citron donne des résultats à peu près passables. La grande difficulté commune à toutes ces recettes est que, tandis que l'agent produit son effet, en rongeant les poils, il attaque aussi la peau ; il ne faut donc pas le laisser au contact de l'épiderme, au delà du temps strictement nécessaire pour produire l'effet voulu (une demi-heure au maximum avec le sulfure de calcium, et bien moins de temps avec l'orpiment). Lorsque le léger chatouillement qui suit l'application de la drogue fait place à une sensation douloureuse de brûlure, il est temps d'interrompre. On enlève l'eau ou la pâte, qui entraîne avec elle les poils amollis, on lave à profusion à l'eau tiède, et, s'il s'agit du visage, par exemple, on enduit la peau épilée d'un peu de matière grasse et souvent d'une légère couche de poudre de riz.

Somme toute, l'épilation par de semblables procédés doit être abandonnée aux seuls médecins ou chirurgiens. Appliquée par des mains ignorantes ou inhabiles, elle peut entraîner de graves accidens. Malheur, par exemple, aux comédiens auxquels pèse trop la nécessité de se faire continuellement la barbe et qui recourent aux pâtes épilatoires, qu'ils s'appliquent au hasard, en choisissant parmi les plus violentes ! Ils peuvent s'attirer ainsi de graves érythèmes. D'autant plus que l'effet des agens chimiques épilatoires n'est pas définitif, et qu'avec les moins énergiques, il faut recommencer au bout d'un mois. Nous n'avons pas besoin du reste d'insister sur l'inconvénient que présente pour l'organisme l'application, sur la peau, d'un rongeant à base d'arsenic.

Au temps actuel, il existe une méthode moins dangereuse et sensiblement plus efficace : nous voulons parler de l'épilation électrique. Seulement il faut procéder soigneusement, poil par poil, et, comme les séances, malgré l'insensibilisation à la cocaïne, ne peuvent pas durer trop longtemps, on n'arrive pas à supprimer chaque fois plus de 50 poils au maximum. On emploie, paraît-il, un courant très faible, surtout s'il s'agit de dégarnir la lèvre

supérieure d'une dame, mais on épargne à ce courant toute résistance à surmonter. Le patient, — plus souvent une patiente, — tient dans ses mains l'électrode positive ; l'électrode négative se termine par une aiguille en platine iridié, qu'on enfonce légèrement, pendant 20 ou 30 secondes, près du « bulbe » du poil à détruire. Il ne se produit pas, comme on pourrait le croire, une action caustique, mais l'influence électrolytique du courant résout le poil en une goutelette liquide, qui, examinée de plus près, semble gonflée par d'imperceptibles bulles de gaz. A la suite de l'opération, la peau rougit légèrement, mais il n'y a pas d'autres inconvéniens à redouter, si l'on évite de détruire le même jour deux poils trop voisins et tels que les petites plaies en deviennent confluentes. Il vaut mieux épargner quelques poils et les réserver pour la séance suivante.

Malgré tout, l'épilation électrique n'arrive pas à produire une destruction définitive de l'organe. Le poil repousse : à l'état de duvet, il est vrai, plus fin et plus serré. Néanmoins, c'est déjà un grand avantage de gagné pour les dames que la nature a ornées, non d'une jolie petite ombre sous le nez, mais de véritables rudimens de moustaches.

L' « odontologie » et l'art de la « prothèse » dentaire se rattachent à certains égards au sujet que nous examinons en ce moment, mais de nombreuses restrictions s'imposent. Si, pour le dentiste, une incisive vaut une canine et si une canine à l'importance d'une molaire, au point de vue esthétique, il importe surtout que la bouche soit garnie, sur le devant et sans lacunes, de belles dents blanches (1). Dégarnie sur le devant, elle perd tout agrément, au lieu que l'absence de plusieurs grosses molaires, tout en creusant un peu trop les joues, ne gâte pas absolument la physionomie. A l'heure où nous écrivons, les mâchoires irréprochables sont tellement rares que presque tout le monde, d'après son expérience personnelle, pourrait indiquer aussi bien que nous les méthodes de remplacement des dents absentes. Ces organes se composent de trois parties dont les plus importantes, au point de vue qui nous occupe, sont la « couronne, » visible au dehors, et la « racine, » qui s'implante dans la mâchoire et maintient la dent ; entre les deux s'interpose le « collet. » Souvent,

(1) Il y a peu d'années, de jeunes Américaines de New-York avaient même imaginé d'orner l'intérieur de leur bouche de petits diamans montés sur fils et crochets en or dissimulés par les dents, de façon à posséder un sourire « étincelant ».

pour une raison quelconque, couronne et collet ont disparu, tandis que la racine est demeurée saine. Vers la fin du règne de Louis XIV un dentiste nommé Fauchard imagina, en semblable conjoncture, de creuser le cœur de la racine et de sceller dans le trou un axe ou tenon de dent artificielle qui venant se superposer à la racine, rétablissait l'intégrité de l'organe primitif, au point de vue de l'aspect, comme de l'usage. Mais, à cette époque, on ne connaissait guère et on pratiquait mal les procédés de désinfection, et, comme la condition absolument indispensable de la durée du résultat est le parfait nettoyage de la racine, la méthode des « dents à pivot » fut abandonnée pour revenir en faveur à l'époque contemporaine, où elle s'est grandement compliquée et perfectionnée.

D'autres fois, hélas ! les fondations de l'édifice font défaut et une, deux, plusieurs dents ont complètement disparu. On les remplace par des dents artificielles encastrées dans des plaques qu'on appuie sur les dents restantes. D'autres fois encore la plaque soutien, suffisamment flexible, repose sur les gencives par simple adhésion. On utilise ainsi un principe fondé sur une expérience connue. Deux blocs de marbre ou deux glaces bien polies sont mises en contact par leurs faces planes; elles adhèrent bientôt au point qu'en soulevant la masse supérieure, on entraîne aussi le bloc inférieur. Ici les gencives et les plaques jouent des rôles parallèles.

Ces détails, trop vulgarisés aujourd'hui, ne présentent pas en somme un intérêt aussi vif que la discussion de la nature et de l'origine des matières devant suppléer les dents naturelles ou contribuant à fixer dans les mâchoires les dents factices. On a essayé de dents humaines nettoyées, limées et travaillées de façon à se réduire à la simple couronne; elles imitent parfaitement la nature, et pour cause, mais ne durent guère (1). Les dents de bétail suppléent aux incisives, mais, par trop brillantes au début, elles ne se conservent pas davantage, sans doute à cause de

(1) Il ne s'agit pas dans le présent cas de dégarnir pour de l'argent la bouche d'un pauvre diable. Les dents, souvent très saines, qu'on est obligé d'extirper aux adolescens dont la mâchoire présente trop de désordre, fournissent en suffisance une réserve à utiliser. — Il n'est pas à propos de discuter ici une question plus curieuse qu'utile : la « greffe dentaire. » Mentionnons cependant un cas aussi intéressant qu'authentique : en s'y prenant habilement, on a pu faire reprendre des dents arrachées depuis plusieurs mois et simplement conservées dans un tiroir (Paul Dubois).

la différence d'alimentation de l'homme, omnivore, et des ruminans, herbivores. L'ivoire en est perméable aux sucs buccaux, tout autant que celui d'éléphant ou d'hippopotame. Toutes ces substances, qui présentent des inconvéniens peu agréables à la vue et surtout à l'odorat, font place aujourd'hui à la porcelaine émaillée, non poreuse, inaltérable et d'une durée indéfinie. Souvent la porcelaine, émaillée en rose, imite les gencives elles-mêmes; d'autres fois, c'est le caoutchouc qui prête le concours de sa plasticité. On doit aux Américains de curieuses recherches dans cet ordre d'idées, et leur sagacité s'est aussi exercée sur le choix des métaux à employer en prothèse dentaire. Il est très rare qu'un métal pur convienne parfaitement à un but proposé, et, contrairement à un préjugé très répandu, les alliages ne reproduisent nullement la moyenne des qualités ou défauts respectifs des métaux constituans. L'or pur se montre trop mou et trop flexible; isolés, l'aluminium, l'argent, et surtout le cuivre, ne résistent pas aux acides de la bouche; le platine, parfait au début quand on le mélange à l'or, subit une altération qui le rend cassant. Les meilleurs résultats s'obtiennent encore avec une dose rationnelle de cuivre combinée avec un excès d'or pur, ou d'or mélangé d'argent. L'or « riche » à 875 millièmes est malléable, ductile, mais peu élastique; l'or « pauvre » à 800 millièmes devient cassant et communique à la salive un goût désagréable. Le premier convient seul à la mâchoire inférieure; l'autre permet à l'opérateur de réaliser une petite économie en traitant la mâchoire supérieure (il est toutefois douteux que cette économie profite au client).

Nous autres, Européens, apprécions en première ligne la blancheur parmi les qualités d'une dentition saine et d'aspect agréable. On sait d'ailleurs que, dans une bonne partie de l'Asie, les dents noires sont seules prisées, et les voyageurs qui signalent cette anomalie de goût ne manquent pas d'en faire ressortir l'absurdité. Ils n'ont certes pas tort, mais il convient de replacer la question sous son jour véritable. La teinte noire provient de l'usage journalier du « bétel » et elle n'est venue à la mode qu'à raison d'habitudes dérivant elles-mêmes d'une hygiène inconsciente, mais très logique. Comme les chaleurs des tropiques épuisent l'estomac et engendrent l'inappétence, les habitans de la Malaisie, de l'Indo-Chine et des contrées voisines ont adopté l'usage de mâcher des feuilles de bétel, mélangées de poudre de

noix d'arec, de feuilles de tabac, de cardamome, girofle, et autres aromates qu'on saupoudre enfin de chaux provenant de la calcination d'écailles d'huîtres, le tout combiné suivant le goût du consommateur, qui puise à son gré dans les différens compartimens renfermant ces drogues, à peu près comme un gourmet qui assaisonne une salade. Le besoin de cracher diminue; l'estomac se fortifie; les gencives se raffermissent, et l'haleine acquiert une odeur agréable. Ajoutons que le goût de ce mélange aromatique et astringent est de nature à satisfaire même le palais d'un Européen. Par exemple, la salive du consommateur acquiert une bizarre couleur rouge, mais, ce qui est pire, les dents noircissent rapidement, puis se carient et enfin disparaissent, mais sans causer la moindre douleur. En somme, la mode du bétel se résume à sacrifier complètement les dents en faveur du bon fonctionnement de l'estomac, et certains médecins l'ont jugée plus utile que nuisible.

II

Sans remonter au temps des patriarches antérieurs au déluge, ni descendre non plus jusqu'à l'époque où la reine Jézabel peignait son visage, nous pouvons fournir quelques renseignemens assez curieux et plus précis qu'on ne serait tenté de le croire sur les artifices de toilette en usage dans l'antique Égypte des Pharaons. Nous mettrons à profit pour cela un intéressant travail du professeur Fischer, de l'Université d'Erlangen.

L'Orient, comme on le sait, se caractérise par l'immobilité de ses coutumes. Il y a quatre mille ans comme aujourd'hui, les femmes de cette région enduisaient leurs paupières, leurs sourcils et le coin de leurs yeux, pour les grandir, d'une substance noire à laquelle nous donnerons son nom moderne de *Kolh*. Le *Kolh*, dont se servit Jézabel, est le sulfure d'antimoine naturel, noirâtre comme la plupart des combinaisons du soufre avec les métaux ou les corps simples de nature semi-métallique, noirâtre aussi comme le sulfure de plomb ou galène, plus commun et moins cher, qui, autrefois comme de nos jours, servait à falsifier l'antimoine sulfuré. Quelquefois jadis, et bien souvent aujourd'hui, on substitue le noir de fumée ou la plombagine aux sulfures métalliques.

On a trouvé à Achmim (Haute-Égypte) de petits sachets dé-

posés auprès d'une momie et renfermant une poudre noire qu'a analysée le célèbre chimiste allemand von Baeyer. Elle ne contient pas d'antimoine, mais un mélange de sulfure de plomb et de charbon : Baeyer a même pu la reconstituer synthétiquement et prouver que l'antique drogue provenait de sulfate de plomb calciné avec du charbon et « réduit » suivant le terme technique.

En réalité, quoique toujours désignés sous le nom d'antimoine, les fards de couleur noire étaient, dans l'Égypte primitive, le plus souvent constitués de sulfure de plomb. Ce n'est donc pas d'aujourd'hui que les parfumeurs vendent, — à gros prix naturellement, — des substances vulgaires déguisées sous le nom de drogues analogues plus précieuses. On incorporait, bien entendu, la poudre noire dans un peu de graisse, d'où résultait une sorte de pommade, et, comme toutes les pommades, le fard se conservait dans de petits pots en argile, en albâtre, en stéatite. Même sur l'un d'eux, taillé dans l'ivoire et fort joli, les égyptologues ont pu déchiffrer le nom de la princesse Ast, qui en avait fait usage, il y a trente siècles et plus. Dans certains fards, on a reconnu la présence de sels ou de minerais à base de fer, de manganèse, et enfin de cuivre, dont les combinaisons fournissaient des fards verdâtres ou bronzés. Il paraît vraisemblable, qu'au moins à une époque donnée, une teinte de ce genre ait été à la mode en Égypte, pour les sourcils, et l'inspection de certaines statues le donne à supposer. Fait douteux, soit ! mais il est certain que cette coutume n'a aucune chance de ressusciter de nos jours.

Non contens de se barbouiller les yeux et sourcils, souvent par coquetterie, souvent aussi par hygiène, car certains de ces fards ont pu aussi bien jouer le rôle de collyres, les anciens riverains du Nil connaissaient le blanc et le rouge, savaient se teindre les cheveux et portaient perruque. On sait que la feuille du henné (*Lawsonia inermis*) sert encore en Orient à la coloration des ongles des mains et des pieds; il est probable que ce rôle tinctorial est peu de chose auprès de ses multiples et anciens emplois, car chez les Égyptiens et sans doute aussi les Hébreux, ce végétal servait à la fois à l'usage précédent, comme colorant des joues trop pâles et surtout comme parfum. A l'imitation de leurs anciens maîtres et des nations voisines, les Juifs tenaient surtout à agrandir, à embellir les yeux, et à donner de l'éclat à

leur regard, pratiques que suivaient du reste chez eux les femmes les moins recommandables s'il faut en croire les Prophètes. Il est visible que l'*ars ornatrix*, non seulement permis, mais encouragé par la foi, car innombrables sont les textes laudatifs concernant les divers parfums, que l'*ars ornatrix*, disons-nous, dérivait quelquefois vers des pratiques moins innocentes. A en croire M. Paschkis, une des filles de Job se serait appelée *Keren Hapuch*, ce qui signifie, paraît-il, « petit pot de fard, » surnom à coup sûr étrange pour la fille d'un patriarche. L'auteur viennois va plus loin; il est persuadé que, pour affronter le regard d'Assuérus son royal époux, Esther non seulement se parfuma, comme l'indique formellement la Bible, mais se peignit la face, et il donne pour raison qu'à cette époque, les Juifs, sans cesse en contact avec les peuples voisins, en avaient adopté certaines habitudes. Comme, en Orient, elles se modifient bien peu, ce n'est point se lancer dans une digression que de passer des anciens Juifs ou Perses aux Persans modernes et aux Syriens actuels.

Lisons le récit de Chardin le célèbre voyageur du XVIIe siècle. Allant de Paris à Ispahan, il passe d'abord par la Mingrélie et remarque l'excès de fard dont les femmes du pays, — principalement les moins belles et les plus âgées, — couvrent leur visage, observant en outre que celles qui sont jeunes et jolies peignent au moins leurs sourcils. En Perse, la mode est aux sourcils noirs et épais : aussi les Persanes qui, à leur gré, ne se jugent pas assez favorisées sous ce rapport, les teignent et les frottent de noir sans préjudice d'une mouche noire au bas du front et d'une autre petite marque violette à la base du menton, celle-ci indélébile. Elles s'enduisent aussi mains et pieds de cette pommade orangée qu'on nomme *hannah*, qui est merveilleuse pour garantir la peau contre le hâle. Chardin ajoute que cette application leur épargne l'usage des gants qu'elles ne connaissent pas. Au fond, répétons-le, l'emploi des fards découle presque toujours de pratiques hygiéniques rationnelles.

On dira que les renseignemens de Chardin remontent à une époque déjà reculée. Mais ceux que nous fournit la princesse de Belgiojoso coïncident avec la période ultime de la civilisation orientale encore préservée de toute infiltration européenne, puisqu'ils remontent à une cinquantaine d'années environ. L'usage ou, pour mieux dire, l'abus du fard règne universellement dans

les harems de Syrie. Par malheur, à la date où écrit la voyageuse, les miroirs y sont rares et chers, et chaque femme n'a pour guide de sa toilette que les conseils très intéressés de ses compagnes, toujours prêtes à redouter une rivale et qui la poussent avec perfidie à se barbouiller à tort et à travers. C'est un véritable concours de grossières enluminures entre odalisques : vermillon sur les lèvres, rouge sur les joues, sous le nez et le menton, au front, blanc « à l'aventure, » bleu autour des yeux. Quant aux sourcils, on en prolonge l'arc jusqu'à la tempe vers l'extérieur et du côté de l'intérieur du visage jusqu'à la naissance du nez. Nous allions oublier les mains et pieds bariolés de teinture orange. Comme, chaque fois que la femme turque se lave, elle est obligée de se repeindre à fond, elle s'épargne cette peine en ne se débarbouillant que le moins souvent possible. Détail prosaïque bien fait pour dépoétiser les Orientales !

III

L'emploi du fard et des divers artifices de toilette ne fut pas ignoré des anciens Grecs; il est probable même qu'aux âges héroïques et historiques, les hommes se teignirent cheveux et peau autant et plus que les femmes, car il est connu que dans les sociétés primitives, le goût des ajustemens est l'apanage du sexe fort pour le moins autant que chez nous le monopole du sexe faible. Mais quel intérêt présenterait l'exposition d'un petit nombre de faits isolés? Les Grecs de la belle époque étaient principalement blonds, quoique l'élément brun existât aussi parmi eux. Or les peuples blonds, — le fait n'a pas besoin d'être expliqué, — paraissent moins disposés à user du maquillage. Seulement, à la suite de guerres successives prolongées pendant des siècles, la race brune, plus résistante, persista seule dans la Grèce ruinée, appauvrie et d'ailleurs « orientalisée, » s'il est permis de s'exprimer ainsi. Les Grecs, par leur contact avec les Asiatiques, en adoptèrent les mœurs et les usages, parmi lesquels la coutume du fard pour les femmes à la mode.

Quelle était la couleur du teint chez les vieux Romains? Nous l'ignorons au juste (1), mais la même explication, — c'est-à-dire

(1) Ovide qualifie les Sabines contemporaines de Romulus de *rubicundæ*, c'est à-dire de « grosses rougeaudes » (fort peu semblables aux gracieuses héroïnes immortalisées par David).

le fait d'une race blanche de peau, claire de cheveux, aux joues roses, devenant peu à peu, par sélection, brune à teint mat; — la même explication, disons-nous, paraît plus que vraisemblable. Cent ans avant l'ère chrétienne, non seulement Rome se grécisait par son contact avec l'antique Hellade, mais les légions romaines qui, jusqu'alors, n'avaient guère combattu que des Italiens, des Grecs, des Orientaux, des Africains, des Espagnols, se trouvèrent en conflit avec des peuples d'origine gauloise et germaine. Les captifs des deux sexes, arrachés à ces nations du Nord, amenés en Italie, ou transplantés dans les anciennes provinces, éblouirent Romains et surtout Romaines par l'or de leur chevelure, par leur peau transparente et fraîche, avantages fort rares sur les rives de la Méditerranée. Comme, en même temps, les mœurs antiques se transformaient, que les vieilles traditions s'effaçaient, les artifices de toilette de toute espèce, inconnus auparavant, firent leur apparition, parce qu'il était de bon ton dans le monde élégant d'imiter l'extérieur des vaincus du Nord et de l'Occident, en ayant recours aux drogues et aux recettes transmises par les peuples soumis en Orient. La mode s'en propagea avec une rapidité inouïe dans tout le monde romain, pour durer plusieurs siècles et continuer sous le Bas-Empire.

Les documens relatifs à ce sujet foisonnent. On peut débrouiller un peu ce chaos en les classant en trois séries : écrits techniques, en prose ou en vers; anecdotes dont fourmille l'histoire publique ou privée; puis, plus tard, extraits fort curieux des œuvres des Pères de l'Église, Grecs ou Latins, qui presque tous ont sévèrement attaqué et condamné tout déguisement de ce genre. La fréquence même et l'énergie de leurs anathèmes prouve qu'ils n'avaient pu, malgré leur autorité, couper le mal dans sa racine. Encore ferons-nous remarquer que l'examen des soins de propreté, des raffinemens de toilette, que l'emploi des parfums ne concernent pas notre sujet, parce que ces pratiques, quoique décrites, mentionnées ou blâmées dans des passages bien voisins de nos citations, ne constituent pas le petit mensonge en action que nous suivons à travers le cours des siècles.

Comme érudits, nous ferons comparaître Pline et Ovide. Le premier ne prend même pas en pitié le sort d'un proscrit des triumvirs, L. Plotius, parce que ce malheureux abusait des parfums et que les effluves caractéristiques des odeurs dont il se saturait permirent à ses meurtriers de découvrir la retraite où

il était caché; pourtant il n'a pas d'accens aussi indignés lorsqu'il parle des femmes qui se noircissent les yeux ou les cils avec du bitume grillé, de l'antimoine. Il se contente de dire — avec juste raison — que la nature a créé les cils ou les yeux dans un autre dessein. Il mentionne la céruse, dont les Romaines usaient largement pour rendre éclatante la blancheur de leur peau et qui, de son temps, se préparait déjà à peu près comme aujourd'hui. La terre de Chios ou celle de Samos (sans doute des variétés de craie) remplissait le même but. Enfin chez les Germains et dans les Gaules, non seulement les femmes, mais les guerriers plus souvent encore, frottent leur chevelure avec un mélange de suif de chèvre et de cendre de hêtre : ce « savon, » comme nous dirions aujourd'hui, blondit les cheveux, et les Romaines en adoptent l'usage avec empressement. Un peu amplifiée pour les besoins de la scène, cette circonstance a même été rappelée dans un ballet intitulé : *l'Empire de la Mode*. Écoutez le *Mercure de France* d'août 1731 rendant compte de la représentation :

« Plusieurs sauvages se peignent le visage pour ne point laisser paraître les mouvemens de leur âme. Ils sortent des bois, de leurs retraites et viennent livrer aux marchands romains le fard, la céruse, la pommade, le vermillon que ceux-ci mettent à la mode parmi les dames romaines, lesquelles s'en servent pour réparer des ans l'irréparable outrage. » Où ce ballet, avec les pas réglés par Blondy et Malterre aîné, fut-il dansé? A l'Opéra, sans doute? Non point, mais sur le théâtre et par les élèves du collège Louis-le-Grand alors dirigé par les Jésuites (1), à l'occasion d'une distribution de prix.

Ovide, en dehors de ses Métamorphoses et autres œuvres en vers, a rédigé en distiques fort harmonieux un poème moins connu intitulé : *De medicamine faciei* dont nous n'avons malheureusement que le début, juste cent vers :

Discite quæ faciem commendet cura, puellæ,
Et quo sit vobis forma tuenda modo (2).

Il est du reste fâcheux que de nombreuses lacunes, variantes ou fautes de copie enlèvent toute valeur aux renseignemens sur

(1) Ernest Boysse, *le Théâtre des Jésuites*.

(2) Apprenez, jeunes filles, les soins qu'exige la face et comment il faut conserver votre beauté.

les préparations propres à rafraîchir le teint. Ces préparations, au surplus, obscures et compliquées, ont fait déclarer aux médecins modernes qu'Ovide n'entendait rien à la pharmacie. Quand on feuillette Pline lui-même, on s'étonne des moyens embrouillés, des procédés dégoûtans que les parfumeurs ou médecins de Rome recherchaient pour l'obtention des drogues de toilette ou remèdes les plus simples.

Ces vieux beaux, ces vieilles coquettes, ces jeunes élégans ou élégantes ne jouissaient pas comme actuellement, lorsqu'ils se paraient, des bienfaits de la lumière artificielle; il est probable qu'au grand jour, leurs couleurs empruntées, leurs cheveux factices, ne trompaient personne. Aussi les poètes satiriques les daubent-ils à cœur joie, surtout à une époque où le lieu commun s'épanouissait dans tous les écrits; Martial, en variant à peine la forme, ressasse bien des fois les mêmes plaisanteries. La mode était d'abord aux teints pâles, Ovide le déclare formellement :

Palleat omnis amans : hic est color aptus amanti (1).

Aussi craie et céruse recouvraient en couche épaisse ces visages que Martial comparait à une mûre. Chose digne de remarque, aucun auteur ancien n'a fait allusion aux graves dangers que présentait pour les femmes l'emploi quotidien de cette dernière substance; il est probable que, dans la plupart des cas, de la craie, du talc, matières fort communes et inoffensives, se déguisaient sous le nom fallacieux de céruse, drogue plus rare et plus chère, pour le plus grand bénéfice des parfumeurs et aussi de la santé des dames de Rome.

Les mêmes femmes plâtrées mettaient-elles du rouge? Les Romains connaissaient parfaitement ce fard sous le nom de *purpurissum* (était-ce du minium, du carmin, de l'orseille? nous l'ignorons), mais sous le haut Empire on devait user peu de cet ingrédient, car les poètes érotiques comme Ovide et consorts n'en parlent presque pas pour le recommander, et Martial n'en ridiculise pas l'abus. Il faut pour retrouver une indication curieuse sur ce détail remonter de deux ou trois siècles en arrière et s'attaquer à un passage de Plaute dans la pièce intitulée : *Mostellaria* ou *le Revenant* (2). Philémathie, jeune personne plus jolie que

(1) Que tout amant soit pâle, le teint pâle convient à l'amant.
(2) C'est le modèle du *Retour imprévu* de Regnard.

farouche, assistée d'une vieille soubrette Scapha, procède à sa toilette sous les yeux de son amant, Philolachès, dissimulé derrière un rideau. Elle réclame d'abord du blanc, puis du rouge. « Non point, réplique Scapha, tu es trop belle pour cela! Vouloir gâter par des couleurs postiches un chef-d'œuvre de la nature! Est-ce qu'il faut à ton âge toucher à aucun espèce de fard, blanc de céruse, blanc de Mélos (craie), ou toute autre couleur empruntée? Prends donc ton miroir... » Après quoi, Scapha se livre à une sortie d'un goût douteux contre les vieilles femmes qui abusent des parfums et du fard en temps de chaleur. Il est clair d'ailleurs qu'à Rome comme en Grèce, le maquillage, avant de se généraliser, a tout d'abord été mis en pratique par les courtisanes et les personnes âgées.

A un teint d'albâtre il était de mode d'associer des sourcils bien noirs et de grands yeux comme en Orient. Le noir de fumée y suffisait, mais, selon la pratique du temps, on s'alambiquait l'esprit à rechercher, pour les torréfier, des matières bizarres, comme des œufs de fourmis, et réaliser ainsi, à grand'-peine, un produit si facile à obtenir. Un passage de Properce semble faire allusion à des marques au crayon bleu dessinées sur les tempes pour renforcer les veines; mais ne s'agit-il pas tout simplement de sourcils prolongés à l'aiguille enduite de noir, car on sait que les Latins ne distinguaient pas nettement le noir du bleu, l'adjectif *cæruleus* employé par Properce s'appliquant tantôt à l'une, tantôt à l'autre de ces deux couleurs.

D'abord très recherchée, mais seulement dans la haute société, la nuance blonde ou rousse pour les cheveux se vulgarisa et finit à la longue par caractériser les femmes les moins recommandables. Les Romaines qui se trouvaient trop brunes à leur goût recouraient à deux procédés : ou bien elles se teignaient les cheveux au moyen d'alcali, ou bien, ce qui était plus simple, elles avaient recours aux dépouilles de la tête des Germains et des Germaines. Du temps où la mode autorisait ou tolérait les cheveux noirs pour une élégante, celle qui commençait à grisonner rajeunissait en apparence avec une teinture de brou de noix à laquelle le poète Tibulle fait allusion. Martial, parlant d'un homme qui use de la même recette, dit que le « cygne » de la veille se métamorphose en « corbeau. »

Au temps où vivait Martial, le christianisme commençait à se répandre, et moins d'un siècle d'intervalle sépare la date de

la mort du poète espagnol de l'âge où écrivait saint Clément d'Alexandrie, qui ouvre la série nombreuse des Pères de l'Église ayant tonné contre les artifices de toilette ou pour mieux dire contre la toilette elle-même et le luxe. Leurs attaques, jugées par un lecteur moderne, sembleraient d'abord bien violentes et paraîtraient dépasser la mesure. Mais il ne faut pas, à notre époque terne et opportuniste, juger, par la comparaison des petits ridicules que nous avons sous les yeux, des abus fort graves qui régnaient dans le monde païen et que l'Église cherchait à corriger chez les néo-chrétiens.

Dans son *Pædagogus*, sorte de traité d'éducation, saint Clément compare à des temples égyptiens, superbes au dehors, et cependant recélant une bête immonde, objet d'un culte incompréhensible, à des temples égyptiens, disons-nous, les femmes qui s'oignent les joues, se teignent les yeux, colorent leur chevelure, ou même se frisent et portent de l'or. Il fait observer très justement qu'elles compromettent leur beauté et qu'elles ne peuvent guère se montrer au grand jour, ni bien remplir leurs devoirs de mères de famille. On accentue, dit-il, par du noir de fumée les sourcils trop faibles; la brune corrige son teint avec de la céruse; celle qui se juge pâle se barbouille d'un fard liquide (de rouge sans doute); ces sortes d'emplâtres trahissent chez celles qui les portent non une plaie extérieure, mais une véritable maladie de l'âme. « Malgré tes ornemens de pourpre et d'or et tes yeux peints à l'antimoine, ta beauté est vaine, » dit-il, citant Jérémie. Une femme peinte se transforme en idole, ce qui est contraire à la loi divine. Est-ce que, conclut-il enfin, les chevaux et les oiseaux s'ajustent de fausses crinières et se parent de plumes fausses? Ne sourions pas trop de ce dernier argument; tout enfantin qu'il nous paraisse, il était si cher aux classiques que Boileau, quinze cents ans plus tard, l'a repris et ressassé sous toutes ses formes dans sa VIe satire.

Après les matrones vient le tour des hommes. Saint Clément blâme d'abord l'abus de l'épilation; nous ajouterons, avec Pline, à l'adresse de ceux qui comprennent difficilement l'importance capitale dont jouissait cet art chez les anciens, qu'une habile épilation devenait une source de profits pour les marchands d'esclaves et les propriétaires peu scrupuleux, en rajeunissant l'apparence de leur bétail humain quand il était mis en vente. Puis notre écrivain, s'appuyant sur un texte de saint Mathieu

dont il détourne un peu le sens, taxe de sacrilège les vieillards qui convertissent leurs cheveux blancs en cheveux noirs. Renouvelant une métaphore familière aux rhéteurs de l'antiquité, il déclare que celui qui pare sa tête de couleurs fausses, ne saurait posséder une âme droite. Il condamne même l'habitude de se raser, pour des raisons trop longues à développer ici, et propose naturellement l'exemple des lions et des sangliers.

Tertullien, qui a écrit sur ou plutôt contre la toilette des femmes, produit des argumens à peu près semblables, dont quelques-uns ne seraient pas désavoués par un médecin moderne. A propos de perruques rousses, il fait appel au patriotisme des Romaines qui rougissent presque de leur nation et semblent regretter de n'avoir pas vu le jour en Gaule ou en Germanie. Comme Tertullien, et ainsi que nous l'avons dit au début de ce travail, saint Cyprien attribue au démon descendu sur la terre l'art de teindre les étoffes, d'ajuster en bijoux les pierres précieuses et l'or. Mais les modes ont changé depuis ses devanciers et, si la coutume de se noircir les yeux et de se teindre les cheveux en blond (*crines flammeæ*) règne toujours, le rouge, déjà nommément anathématisé par Tertullien, semble avoir pris sa place sur les joues à côté de la céruse.

Enfin le paganisme est terrassé. On pourrait croire que l'habitude de se peindre va complètement disparaître des mœurs. Il n'en est rien. Saint Basile, saint Jérôme, saint Jean Chrysostome, saint Grégoire de Nazianze luttent encore avec énergie contre les anciennes coutumes que les chrétiennes ne peuvent se résigner à abandonner; elles mettent toujours du blanc sur toute leur face, du rouge sur leurs pommettes, enfin du noir aux sourcils, et, à ce dernier sujet, saint Basile compare le trait artificiel au croissant de la lune. Les lèvres ne sont pas oubliées dans la distribution du *purpurissum*, car saint Jean Chrysostome assimile la bouche d'une femme qui se peint à la gueule ensanglantée d'une ourse. Plus modéré dans ses expressions, saint Grégoire se contente d'avertir ses lectrices que cette pratique ne les embellit nullement.

IV

On a remarqué depuis longtemps que la peau, après avoir été nettoyée au savon ou lavée à l'eau pure, redoute le contact de

l'air qui la rend rude et gercée, même si elle a été soigneusement essuyée. Pour la préserver de cet inconvénient, comme aussi pour en absorber les sécrétions, on a eu recours, d'assez bonne heure, aux poudres végétales répandues en couches infiniment minces, et cette pratique nous amène à parler des fards blancs en poudre dont la poudre de riz constitue le premier degré et, à coup sûr, le plus innocent. Elle était déjà recommandée au XIVe siècle par le célèbre Guy de Chauliac, mais actuellement elle ne prête plus que son nom aux produits pulvérulens vendus par les parfumeurs parce qu'on lui reproche de ne pas « couvrir » assez. La poudre d'amidon offre des reflets bleuâtres et la fécule de pommes de terre des reflets jaunâtres qui ne permettent pas leur emploi comme fard, à l'état de pureté.

Mais on utilisera plutôt les poudres minérales de couleur blanche (en conservant la dénomination de poudre de riz décorative) et, en cela, on ne fera que se conformer aux habitudes des anciens Romains et peut-être aussi des Égyptiens contemporains de Sésostris. Tout sel blanc, pulvérulent, insoluble dans l'eau, fera l'affaire, qu'il soit un composé naturel ou un produit de laboratoire.

Donc instinctivement, on a éliminé toutes les bases qui, comme la potasse ou la soude, rendent solubles les sels, toutes les bases aussi fournissant des composés colorés comme le fer, le manganèse, le cuivre. Il reste encore du choix, puisque l'on dispose de certains dérivés de chaux, de magnésie, de baryte, de zinc, de bismuth et de plomb, sans parler même de la silice pure.

La craie ou carbonate de chaux naturel s'emploie depuis la plus haute antiquité. Avec la céruse, ç'a été le blanc classique des matrones de l'empire romain.

Crassior in facie vetulæ stat creta Fabullæ (1).

Blanc un peu grossier, par exemple, et on la mieux actuellement, le carbonate de chaux « précipité » qu'on obtient en traitant par le carbonate de soude un sel soluble de calcium, le chlorure, par exemple, lavant et séchant le résidu, ou le carbonate de magnésie précipité qui se prépare d'une manière analogue.

(1) Martial. La craie s'entasse toujours plus épaisse sur la face de la vieille Fabulla.

Mais il est plus économique encore de recourir au talc ou silicate de magnésie hydraté, bien connu de nos lecteurs ou lectrices, puisque le talc en fragment sert aux tailleurs à indiquer les rectifications de coupe sur les costumes qu'ils essayent et le talc écrasé à saupoudrer l'intérieur des gants neufs. Le talc, grâce à son bas prix, s'utilise encore en vue d'un emploi moins licite et s'incorpore aux savons de mauvaise qualité dont il augmente frauduleusement le poids sans accroître la qualité. Quoi qu'il en soit, il se pulvérise très finement et remplace avec avantage la craie avec laquelle il a été souvent confondu, car même de nos jours on le nomme encore en parfumerie « craie de Briançon. »

Pour augmenter l'éclat de cette poudre, on ne se contente pas de broyer et de tamiser le minéral, mais on le lave à l'acide acétique pour le débarrasser des traces de craie qu'il peut renfermer, on le rince à l'eau et finalement on le sèche sous le nom de « craie de Venise. » Le talc est déjà cité par Porta, savant opticien napolitain de la fin du XVIe siècle, qui s'est amusé à composer tout un traité sur les artifices de toilette. On n'a aucun avantage à préparer le talc artificiellement, mais on a proposé de lui substituer la silice pure réalisée par synthèse chimique.

Nous ne dirons rien sur les sels de baryte (carbonate et sulfate) parce qu'ils ne conviennent que médiocrement, ni sur le blanc de zinc ou oxyde de zinc, quoiqu'il ait bien son mérite. Le « blanc de perles, » à base de bismuth, ne diffère souvent pas d'un remède dont tout le monde connaît l'emploi. Chez les pharmaciens, il est chimiquement pur, mais chez les parfumeurs droguistes (au moins en Autriche, s'il faut en croire Paschkis) il renferme souvent de l'arsenic. La céruse, carbonate de plomb ou blanc de plomb dont la préparation est si anciennement connue, n'a pas toujours été distinguée de la craie dont elle diffère sous bien des rapports cependant : c'est un fard admirable en tant qu'auxiliaire décoratif, mais extrêmement dangereux au point de vue hygiénique.

Il est évident que ces poudres minérales, lorsque la transsudation de la peau les humectera, subiront une épreuve chimique, au sujet de laquelle la science contemporaine pose trois distinctions. Et d'abord la poussière ne peut-elle absolument résister? Si la substance chimique qui la compose était agglo-

mérée à l'état de bloc compact, elle ne céderait absolument rien à des agens de force aussi médiocre que les sécrétions de la peau ; à l'état de division et avec le temps, sa résistance fléchit un peu, mais si peu que l'entraînement vers l'intérieur reste négligeable (exemple le blanc de baryte ou sulfate de baryte). Puis, et c'est le second cas, quand il s'agit d'un sel de chaux ou de magnésie, peu importe la résorption, car l'organisme ne reçoit alors de l'extérieur que des élémens qu'il possède naturellement. Puis enfin, et c'est la troisième circonstance, des métaux absolument étrangers à la constitution de notre corps sont dissous à l'état de traces et aspirés ensuite à travers l'épiderme. Alors le danger peut exister.

Il éclate alors avec ce malheureux blanc de plomb, il se montre aussi avec les fards à base de bismuth quand ils sont souillés d'arsenic ou même mélangés de sels de bismuth solubles. En revanche, la nocuité des blancs à base de zinc ne paraît pas absolument démontrée, quoiqu'un médecin spécialiste, le docteur Tuttle, de New-York, les condamne en toute rigueur. La plupart du temps, au reste, on associe différentes matières entre elles : par exemple, le carbonate de magnésie à l'oxyde de zinc et au talc de Venise qui donne de l'adhérence à la poudre.

En été, la transpiration des pores de la peau entretient celle-ci dans un état de lubréfaction suffisant pour l'adhésion des poudres jouant le rôle de fards, mais en hiver et dans les climats froids, et lorsque enfin la femme qui désire embellir son teint, doit se produire en plein air, l'application directe d'une poussière sèche ne donnerait pas de résultats durables. On a recours alors aux fards gras, c'est-à-dire que la poudre est additionnée d'une petite quantité de *sperma ceti* (blanc de baleine) ou de beurre de cacao. Quelquefois aussi on répand la poudre sur la peau enduite à l'avance d'une légère couche de corps gras. A côté des fards gras se placent les fards liquides qu'on appelle encore parfois « émaux ; » leur nom est impropre, car ce sont simplement, d'après le docteur Tuttle, des poudres blanches à base de plomb ou de zinc en suspension dans de l'eau aromatisée dont le sujet se barbouille la face.

Mais ce n'est pas tout : aux lis du teint il faut joindre les roses. Pour les obtenir on se sert de fard blanc, à base de talc et d'oxyde de zinc par exemple, dans lequel on incorpore à doses

convenables, soit de la carthamine, soit du carmin, deux drogues, l'une d'origine végétale l'autre de nature animale, connues et employées depuis des siècles et qui du moins ne jouent par elles-même qu'un rôle absolument inoffensif.

On cultive en Égypte, dans le Levant, et en Espagne le « carthame » ou « safran bâtard, » *Carthamus tinctorius* des botanistes. Lorsque, les pétales de ses fleurs étant convenablement écrasés, on les traite par l'eau pure, le liquide se charge d'un principe colorant jaune dont tout d'abord on se débarrasse. La bouillie résiduelle est ensuite mise à macérer avec une lessive faible de carbonate de soude ; on filtre le mélange et l'on obtient de nouveau une solution jaune. C'est enfin de cette dernière liqueur qu'on précipite par addition d'un acide, vinaigre ou jus de citron, une substance d'un rouge splendide, laquelle, desséchée, constitue la « carthamine » pure. Insoluble dans l'eau et les acides, soluble dans l'alcool et dans l'éther, la carthamine pulvérulente s'offre avec une couleur violacée à reflets verdâtres ; elle perd sa nuance en se dissolvant dans les alcalis et s'altère à l'humidité.

Quant au carmin, peu de personnes ignorent qu'il s'extrait de la cochenille, petit insecte qui séjourne sur le nopal ou cactus. Comme le rouge de carthame, c'est un composé assez complexe dont le rôle chimique, peu accentué à la vérité, se rapproche de la fonction acide.

Même, parmi les divers procédés d'extraction, l'un d'eux est exactement parallèle à celui que nous avons résumé pour la carthamine. Mais le meilleur carmin s'extrait de la « laque carminée, » précipité formé de carmin entraîné par l'alun. La laque carminée, le carmin liquide à l'ammoniaque dont se servent les dessinateurs, les architectes, les élèves construisant leurs épures, ont même origine, même nature, et remplissent à peu près le même but que la drogue que débitent les parfumeurs, à l'état soit de poudre, soit de pâte, pour accroître la fraîcheur du teint Ce qui explique le succès du carmin, c'est qu'il ne nuit pas à la santé — nous l'avons déjà dit — et qu'étendu sur le papier ou appliqué sur la peau d'une coquette, il ne s'altère point à la lumière.

En présence des avantages qu'offrent ces deux substances, peut-on espérer du succès pour les autres composés chimiques qu'on a proposés à l'usage des personnes trop pâles à leur gré?

L'oxyde de plomb ou minium, connu de toute antiquité, est trop grossier : on l'abandonne aux clowns et aux artistes dramatiques de bas étage. Le cinabre ou sulfure de mercure coûte assez cher ; il donne d'excellens résultats au point de vue de la coloration et de détestables au point de vue de la santé du sujet, car il détermine l'absorption de mercure dans l'organisme. Si, par bonheur, il ne se diffusait lentement à travers les pores de l'épiderme, il provoquerait d'inévitables accidens qu'il entraîne presque immédiatement lorsqu'on l'applique sur les lèvres.

Au bon vieux temps, les femmes qui se peignaient la figure n'avaient à se préoccuper, pour atteindre le but d'utilité contestable qu'elles poursuivaient, que d'affronter soit l'éclat du jour, soit la lueur des bougies, des quinquets ou du gaz. Aujourd'hui, comme troisième mode d'éclairage, dans les théâtres comme dans les salons de réception, la lumière électrique se généralise, et nous n'apprendrons à personne que ses reflets sont plus blancs, plus crus que ceux émis par les anciens procédés d'illumination. Mais si la physique moderne joue un vilain tour aux dames maquillées, en défiant leurs tentatives, la chimie actuelle vient à leur aide ; elle leur enseigne qu'à défaut du cinabre, vraiment trop dangereux, il existe dans la série aromatique une matière nouvelle, l' « éosine » (1) (ce nom en rappelle la belle teinte aurore) dont les combinaisons avec la potasse ou la baryte constituent d'excellens fards rouges sous les feux électriques parce que leur insensible reflet jaune, corrigeant la blancheur trop crue des rayons des lampes, imite parfaitement le teint normal.

Reprenons l'histoire des fards. Leur usage, après la ruine de l'empire romain, se concentre chez les Byzantins, et ce n'est pas beaucoup blâmer nos ancêtres du moyen âge que de signaler leur indifférence vis-à-vis des couleurs empruntées. Nous avons, à cet égard, le témoignage d'un célèbre chirurgien languedocien du XIVe siècle, Guy de Chauliac, lequel a composé un ouvrage, « la Grande Chirurgie, » restitué en 1659, par Joubert, professeur royal à la Faculté de Montpellier. On y trouve, à en croire M. Paschkis, des recettes excellentes que les médecins contem-

(1) De ἠώς, aurore. D'après la nomenclature moderne, on doit dire tétrabromofluorescéine. Un autre dérivé aromatique, l'alloxane, a été également proposé comme fard rouge. Par un singulier phénomène, l'alloxane est incolore et ne rougit sur la peau qu'au contact de l'air.

porains ne désavoueraient pas, mais ces recettes, souvent très compliquées, ont moins pour but de farder le visage que d'en conserver la fraîcheur naturelle ou d'en faire disparaître les imperfections, par exemple les taches de rousseur... etc. Comme, à cette époque, les rapports de Montpellier avec l'Italie étaient faciles et fréquens, il est plus que probable que les ordonnances de Chauliac provenaient de la péninsule où les souvenirs de l'*ars ornatrix* s'étaient perpétués à travers les générations. Lorsque survient la Renaissance, le goût, ou pour mieux dire, la passion de l'antiquité se manifeste jusque dans les cosmétiques : l'*ars fucatrix* fleurit de nouveau, mais perfectionné par l'expérience et par les notions techniques acquises durant plusieurs siècles.

Les dames italiennes, surtout celles appartenant à une corporation très nombreuse à Venise, s'appliquent force blanc et rouge, non seulement sur la face, mais sur la poitrine. Des peintres distingués, ainsi que Marinello de Venise, ne dédaignent point de disserter sur un art, après tout, assez voisin du leur, et d'illustres savans, comme Porta, déploient leur érudition sur le même objet. A une époque où l'Italie, par ses artistes, ses savans, ses poètes, marchait à la tête de la civilisation, il ne faut pas s'étonner que les habitudes italiennes s'implantent en France, du temps des derniers Valois, d'autant que les deux reines Catherine et Marie de Médicis sont les premières à prêcher d'exemple.

Bonnes ou mauvaises, ces coutumes se propagent avec fureur à la cour, à la ville, en province ensuite. Résultat : le XVIIe siècle fut l'âge d'or des parfumeurs. Tous les auteurs contemporains de Louis XIII et de Louis XIV, poètes, romanciers, anecdotiers, reviennent continuellement sur le sujet de l'emploi et de l'abus des pommades et du fard. Même sous le premier des deux règnes s'introduit un perfectionnement de coquetterie : la « mouche, » sorte de rondelle de velours ou de taffetas noir gommé que les dames se placent sur la figure. On nous apprend même qu'une phrase de défi d'un sermon de Bourdaloue prêchant contre le luxe et la toilette inspire l'idée d'en disposer sur la gorge. Il est visible qu'à cette époque où une dame de qualité ne sortait jamais sans préserver sa figure par un masque, la délicatesse du teint, que la mouche faisait ressortir, devait être parfaite. A la campagne, le masque garantissait aussi les châtelaines jalouses de préserver leurs traits des morsures du hâle et de se distinguer

ainsi des paysannes d'alentour. Comme la personne qui le portait, à moins de se condamner à une quasi-réclusion perpétuelle, devait s'exposer au soleil beaucoup plus longtemps et plus souvent qu'une petite-maîtresse de Paris, les masques de campagne, Furetière nous l'affirme, différaient des masques de ville par leurs dimensions plus fortes.

Une chanson du temps, citée par Tallemant des Réaux, conseille aux femmes qui veulent plaire de ne pas négliger les mouches et de les choisir chez la bonne faiseuse ; il recommande surtout la mouche « assassine » au coin de l'œil, et le mot *tempe*, qu'on prononçait alors *temple*, amène, grâce à la rime, le conseil de braver les foudres de son curé en en portant même à l'église. Le clergé en effet n'avait pas vu d'un bon œil ce raffinement de coquetterie, et, bien des années plus tard, le catéchisme de Mgr Colbert, frère du ministre et évêque de Montpellier, condamne encore sévèrement les mouches. S'il faut en croire un moraliste postérieur à cette époque, tel curé de Paris eut recours à l'artifice un peu grossier qu'on va lire. « Autrefois, proclama-t-il en chaire, je défendais à mes paroissiennes d'étaler des mouches sur leur visage. Désormais je le tolérerai, ayant été informé que plusieurs dames ou demoiselles sont obligées de les porter pour dissimuler leurs pustules, boutons et rougeurs ; je veux bien avoir pitié de ces malheureuses. » Aussitôt, prétend le narrateur, mouches de s'envoler. Pour longtemps ? Nous en doutons fort.

La mouche se portait donc à l'église et sur le pavé. Sa forme variait non moins que sa position sur la face, tantôt ronde, tantôt allongée. On imagina même de la découper en étoile dont un petit diamant occupait le centre.

Corneille, dans la pièce intitulée *la Galerie du Palais*, met en scène une lingère qui vante aux autres boutiquiers, ses voisins, une nouvelle toile de soie.

> Je n'en saurai fournir autant qu'on m'en demande,
> Elle sied mieux aussi que celle de Hollande,
> Découvre moins le fard dont un visage est peint
> Et donne, ce me semble, un plus grand lustre au teint.

Ces vers nous montrent l'importance déjà acquise par le fard vers 1628, parce que la qualité essentielle, primordiale, d'une étoffe était qu'elle s'accommodât avec un visage maquillé.

Mais lorsqu'on feuillette le théâtre de Molière, les allusions instructives concernant notre sujet se multiplient. Il existe un récit contemporain, moitié prose, moitié vers, de la farce des *Précieuses*. D'après ce récit, interrogée par le vieux Gorgibus qui cherche Cathos et Madelon, la soubrette Marotte déclare ses maîtresses occupées dans leur chambre à fabriquer, non seulement de la pommade pour les lèvres, conformément au texte classique (1), mais aussi des mouches, du fard, des parfums de civette et d'ambre. Le commentateur ajoute que ces sortes d'occupations n'étaient pas trop en usage du temps de la jeunesse du bonhomme et que la réponse de la servante le surprit extrêmement. Cela doit être exact, mais notre écrivain passe la mesure lorsqu'il rappelle qu'à cette époque, déjà éloignée de lui, le fard se réduisait à de la claire eau de fontaine. Tout au plus dans les familles bourgeoises les plus austères et encore !

Le tolérant Ariste, de *l'École des Maris*, permet les mouches à sa pupille et future, mais Arnolphe, de *l'École des Femmes*, oblige Agnès à méditer des maximes, — déjà antiques il est vrai, — proscrivant le blanc. A l'époque où Molière retraçait les mœurs de la Cour, le blanc dut être à la mode chez les femmes sur le retour désirant « déguiser la faiblesse de leurs attraits usés. » La vieille Émilie en arbore, au grand scandale d'Alceste. Célimène, incarnée par Mlle Molière, jette crûment le même reproche à la face d'Arsinoé, figurée par Mlle Duparc. Ce n'était pas la première fois que la même comédienne raillait en scène sa camarade sur sa fraîcheur artificielle. Relisons *l'Impromptu de Versailles :* Mlle Molière, personnifiant une satirique spirituelle, se moque de Mlle Duparc, marquise façonnière. — Mon Dieu ! madame, dit-elle, que je vous trouve le teint d'une blancheur éblouissante et les lèvres d'une couleur de feu surprenante ! — Ce qui montre que l'incarnat des lèvres devait rehausser la blancheur du teint : la pommade pour les lèvres des *Précieuses* tendait sans doute au même but. Mlle Duparc refuse le compliment, pour la forme, et Mlle Molière, de plus en plus cruelle, ajoute : — Oh ! madame, vous n'avez aucun désavantage à paraître au grand jour, je vous jure. Les méchantes gens qui assuraient que vous *mettiez quelque chose*. Vraiment je les démentirai bien

(1) Il est probable qu'avant l'impression de la pièce, comédiens et comédiennes ajoutaient à leur rôle et improvisaient. Cela se fait du reste encore.

maintenant. — Hélas, répond la pauvre victime, je ne sais pas seulement ce qu'on appelle *mettre quelque chose!*

On a énormément discuté sur l'âge et sur la condition sociale de Dorine du *Tartufe*. Est-ce une fille du peuple, ancienne nourrice d'un enfant d'Orgon? Est-ce une demoiselle de compagnie, suivant l'expression moderne? Quoi qu'il en soit, elle n'appartient pas au même milieu que les personnages énumérés ci-dessus et néanmoins n'a pas abdiqué toute prétention à plaire. Aussi soignée qu'Elmire, elle met du rouge et des mouches malgré les admonestations de Laurent, valet de Tartufe. Ces mêmes accessoires se rangent parmi les emblèmes de la déesse Vénus, s'il faut en croire les couplets chantés par les trois magiciens dans *la Pastorale comique*, lorsque ces derniers invoquent « la déesse des appas. »

De notre grand auteur comique nous passerons à son plus cruel ennemi, Montfleury. Il nous apprend ce que La Fontaine nous dit de son côté, que toutes les fois qu'une femme disposait des mouches sur sa figure, c'est qu'elle allait en conquête. Il nous montre une suivante qui, pour débarrasser sa maîtresse d'un amant ridicule et importun, se substitue à elle en s'ajustant de son mieux :

> Et mes mouches? J'allais les oublier, je jure,
> Sans les mouches, je dis nargue de la parure,
> C'est la clef du bel air, et sans mouches jamais
> La plus rare beauté n'offre d'attraits complets.

Dans un autre passage, Montfleury est plus explicite encore. Il énumère tout ce qu'une femme à la mode, — parfaitement honnête d'ailleurs, — doit employer pour s'embellir. La liste est longue

> Poudres, pâtes, tours blonds, gommes, mouches, pincettes,
> Racines, opiats, essences et parfum
> De l'eau d'ange, du lait virginal, de l'alun,
> — Et mille ingrédiens à peu près de la sorte
> Que le diable a sans doute inventés...

ajoute un mari grincheux. Sa femme plaide la cause de son sexe, déclare que la nature a besoin du secours de l'art, qui change les brunes en blondes, blanchit un teint basané, noircit les cheveux gris, couvre les dents d'émail, rougit les lèvres trop pâles (on

voit que ce détail présentait alors une immense importance) (1). Nous aimons à croire que, malgré tout, les dames françaises de cette époque ne peignaient leur visage qu'avec une certaine mesure. Il n'en était pas ainsi pour les Espagnoles et le rouge (sans doute du carthame) venait de leur pays même. Mme d'Aulnoy, dans son intéressante relation de voyage dans la péninsule, affirme que jamais elle ne vit d' « écrevisses cuites » d'une aussi belle couleur que dans la salle de spectacle de Vittoria. A Madrid, elle assiste à la toilette d'une dame de la Cour : celle-ci trempe un pinceau dans une tasse pleine de rouge et s'en barbouille à fond, non seulement le visage, sans oublier l'intérieur des narines, mais les oreilles, les mains, les doigts, les épaules. Cet usage dégoûtant était devenu obligatoire. Moins adroites et douées de moins de goût que les Françaises, les dames espagnoles ne savaient pas s'y prendre, ni bien combiner avec cette épaisse couche de rouge le blanc qu'elles employaient aussi, ni appliquer judicieusement le noir aux sourcils. Les plus raffinées se nettoyaient (Mme d'Aulnoy emploie le terme plus expressif « décrassaient ») la figure avec un mélange de sucre et de blanc d'œuf battu qui venait à bout de l'affreux mastic dont la face était enduite, mais finissait par laisser sur la peau du front une sorte de glacis luisant.

Rentrons en France. Nous parlerons, dans un autre chapitre de ce travail, de la mode des cheveux poudrés; elle devint générale au temps de la Régence. Mais ce genre de coiffure, appliqué aux femmes, n'allait point sans un peu de fard, parce qu'il pâlissait la figure. Donc toute femme élégante ou simplement soignée dans sa tenue se poudrait d'abord la face, puis portait plus ou moins de rouge. Rousseau fait remarquer que les petites filles n'en usaient point : cette règle, que le bon sens eût dû rendre absolue, souffrait quelques exceptions. Ainsi la future impératrice Catherine II, lorsqu'elle quitta, vers l'âge de dix ans, sa petite cour d'Allemagne pour se rendre en Russie, dut apprendre à mettre du rouge, parce qu'à Saint-Pétersbourg les modes françaises faisaient loi. En Angleterre, en Allemagne, en Hollande, où les teints étaient naturellement roses et fleuris, on se montrait plus raisonnable. Un Hollandais, visitant Paris en 1733, insiste sur

(1) Les trois pièces de Montfleury auxquelles nous avons fait allusion, sont *la Fille Capitaine*, *l'Ambigu Comique* et surtout *la Femme juge et partie*. Celle-ci a même été reprise de nos jours.

le ridicule abus du rouge dont les femmes qu'il rencontre sur les promenades publiques enduisent leur visage. Marie Leczynska, avant son mariage, ne connaissait pour fard que l'eau pure. Un demi-siècle plus tard, l'empereur Joseph II vient voir à Versailles sa sœur Marie-Antoinette; il est stupéfait de la profusion de rouge qu'elle s'applique et ne peut s'habituer à cette exagération, dit Mme Campan. Un jour que sa sœur, faisant sa toilette devant lui, prodigue le fard, il lui conseille ironiquement d'en ajouter encore un peu sous les yeux, et, désignant une dame du palais outrageusement maquillée, l'empereur s'écrie « *En furie* comme Madame! » De pareils traits n'étaient pas faits pour rendre populaire à la cour le monarque autrichien dont la visite contribua à la fois à discréditer la reine et faire détester sa famille.

Lorsqu'elles prenaient le deuil, les dames quittaient le rouge pour un temps; il était même de bon ton d'avoir une figure non soignée, une coiffure sordide, de sorte que le deuil transformait en quelques jours ces jolies poupées en créatures hideuses. On en vint à se grimer comme des acteurs pour accentuer encore ce désordre. Enfin, de temps à autre, sous Louis XIV comme sous Louis XV, on voyait à la cour ou à la ville, quelquefois une jeune femme, plus souvent une dame ou demoiselle d'un âge mûr, cesser tout à coup de mettre du rouge : c'était signe qu'elle se faisait dévote, renonçait à toute coquetterie et se retirait du monde. Inutile, n'est-ce pas, de transcrire quelques-unes des plaisanteries que des événemens de ce genre inspiraient aux contemporains, ni de citer Mme de Sévigné, Gresset, Voltaire et bien d'autres. Les confesseurs étaient devenus plus tolérans.

— Est-il permis de mettre du rouge? demandait une pénitente.

— Pourquoi donc?

— Mais pour m'embellir.

— Mettez-en, madame, vous êtes assez laide pour que je vous y autorise.

Mais avant l'époque où Marie-Antoinette excitait les moqueries de son frère, une réaction s'était produite déjà. On avait constaté que l'usage prolongé du rouge abîmait le teint. Toutefois la disparition de la poudre put seule faire se résigner les grandes dames à la suppression de cet accessoire. Quant aux mouches, elles s'évanouirent à peu près à la même époque. Nous en avons

remarqué encore sur un portrait de femme au pastel daté de 1791.

Sous le Directoire et sous le Premier Empire, on adopte un moyen terme entre les habitudes du XVIIIe siècle et celles qui règnent de nos jours. On ne porte plus de fard, ni au grand jour, ni dans l'intimité, ni même la nuit au lit (ce que faisaient les femmes à la mode sous Louis XV), mais on s'en estompe les joues pour une soirée, une grande cérémonie. Les mariées et leurs mères dissimulent ainsi souvent leurs émotions les jours de noces. (duchesse d'Abrantès). Napoléon oblige presque les dames de sa Cour à forcer leurs couleurs naturelles, afin d'imiter Joséphine, laquelle, pour diverses raisons faciles à comprendre, use et abuse du maquillage. Marie-Louise, douée d'une fraîcheur de carnation magnifique, renonça et fit renoncer à ces erremens, qui d'ailleurs ne tardèrent pas à disparaître tout à fait... ou presque...

Un dernier détail pour clore ce chapitre. En relisant une des comédies pour jeunes filles, de Mme de Genlis, on apprend que le rouge en pots s'affaiblissait avec le temps et qu'il fallait le renouveler fréquemment (défaut dont les femmes de chambre et les coiffeurs ne se plaignaient probablement pas). On en composait aussi d'inaltérable, mais fort cher. Les Goncourt rappellent dans leur *Journal* qu'ils ont eu l'occasion de manier, chez leurs parens, un pot de rouge datant d'un siècle, demeuré encore excellent, mais ayant coûté le prix respectable de quatre louis d'or. Il provenait d'une dame Martin (la femme du célèbre vernisseur), dont la maison de parfumerie existait encore au début du XIXe siècle sous le même nom. En l'année 1808, Joséphine paya au sieur Martin, — qui n'était pas même son seul fournisseur de cosmétiques, — pour plus de *deux mille sept cents francs* de rouge ! chiffre fantastique, invraisemblable et pourtant garanti par un des historiens les plus distingués de notre temps, M. Frédéric Masson (1).

V

Au temps où la manie du blanc et du rouge s'imposait à toute femme à la mode des classes élevées ou moyennes, les moralistes, en fulminant contre l'abus de cette peinture, ne man-

(1) *Joséphine impératrice.*

quaient pas d'ajouter que le sexe faible du peuple le plus civilisé de l'univers adoptait par le fait les habitudes des sauvages les moins policés, lesquels se barbouillaient de noir, d'ocre, ou se tatouaient le corps de façon à se rendre méconnaissables. Donc, après avoir parlé brièvement du délicat maquillage des petites maîtresses au XVIIIe siècle, nous sommes amenés à dire quelques mots du tatouage qui se pratique toujours en Océanie, qui orne même encore les membres de plus d'un de nos soldats ou marins, et qui, s'il faut en croire des indiscrétions de journaux, fleurirait même, comme mode plus que bizarre, dans certaines classes de la haute société anglaise.

Suivant M. Mayrac, qui a composé tout un ouvrage sur l'art de graver sur le corps des marques indélébiles, les tatoueurs de profession de l'Égypte actuelle, les *Ghagariât*, se rattacheraient par une chaîne ininterrompue aux opérateurs similaires de l'Égypte ancienne. Si ces contemporains des Pyramides se zébraient la peau de lignes blanches et bleues, ce n'était pas sans raison : tantôt ils réalisaient ainsi une véritable opération hygiénique et prophylactique, tantôt ils accomplissaient un rite religieux. Une légende contée par Hérodote explique ce fait. Pâris, ayant enlevé Hélène à Ménélas, fuyant les messagers lancés à sa suite par l'infortuné mari et cherchant à regagner Troie, fut jeté aux bouches du Nil par la tempête. Il paraît que les esclaves du beau berger n'aimaient point leur maître ; s'échappant immédiatement, ils se réfugièrent dans le temple d'Hercule, qui constituait un asile sacré, et firent imprimer sur leurs corps des stigmates mystérieux qui les rendaient libres et inviolables. Le tatouage jouait donc le rôle de l'ancienne marque, mais le rôle renversé.

Du temps de Cook et de Bougainville, le tatouage se pratiquait dans toute l'Océanie. Les femmes, à la Nouvelle-Zélande, ne se tatouaient que les lèvres, rarement d'autres parties du visage et du corps ; celles des îles Marquises, suivant Cook, se tatouaient peu également. S'il faut en croire un auteur beaucoup plus récent, M. Berchon, qui, en 1860, a publié un travail sur le tatouage dans ce dernier archipel, les tatouages de femme, tout en étant inférieurs, consistent en ornemens très jolis, décorant les pieds, les chevilles, les mains, oreilles, épaules, lèvres, tandis que les traits gravés sur les hommes envahissent tout le corps. Cette différence résulte de la supériorité sociale des

hommes qui, d'ailleurs, chez les sauvages, — au rebours de ce qui se passe chez les nations civilisées, — se parent bien plus que leurs compagnes.

Il faut, paraît-il, beaucoup de force d'âme pour résister à la souffrance vive et persistante que cause l'opération. Aussi les adolescens la subissent de gré ou de force et souvent on étouffe leurs cris sous le tapage d'un orchestre primitif, à peu près comme le faisaient naguère nos arracheurs de dents sur la place publique. Certains usages se répètent partout. De plus, bien entendu, le malheureux jeune garçon est retenu de force; on le ligotte, non seulement pour l'empêcher de s'enfuir, mais pour maintenir sa peau parfaitement tendue. Sans que nous puissions expliquer quel mode d'opérer occasionne le moins de douleur, nous sommes en mesure d'indiquer, d'après Cook, qu'aux Nouvelles-Hébrides on procédait par coupures et partout ailleurs par piqûres. C'est-à-dire que, dans l'archipel susnommé, on produisait la blessure avec un fragment de bambou bien coupant ou une coquille aiguisée imprégnée de peinture, s'arrangeant de façon que les lèvres de la plaie fissent cicatrice après guérison, et qu'à Tahiti, par exemple, on piquait le patient avec un instrument analogue à une houe, organisée avec une arête de poisson, une coquille dentelée ou un os aiguisé. On frappait à petits coups sur le manche, pas assez fort pour tirer du sang, échec très essentiel à éviter, et les dents de l'appareil, fort nombreuses, pénétraient toutes ensemble dans la chair. Cook estimait que la victime ainsi martyrisée subissait une centaine de piqûres par minute, et l'opération, ajoutait le grand navigateur, durait plusieurs heures! On ne doit pas s'étonner ensuite de voir le sujet avoir besoin d'un traitement émollient qui, joint à la diète et au repos, ne réussit pas toujours à lui épargner gangrène, phlegmons, en un mot divers accidens, parfois même suivis de mort. Quant à la matière colorante, c'est presque toujours du noir de fumée que fournissent les lampes à huile de coco noir, qu'on délaie dans l'huile ou plus simplement dans un peu d'eau et dont on enduit le tranchant ou les piquans. On s'est servi également de rouge de carmin , mais fort peu.

Il y a bien des années que le tatouage a disparu complètement chez les indigènes de Tahiti, un peu moins longtemps qu'il n'est plus de mode aux îles Marquises. Dans la Nouvelle-Zélande, du temps de Cook, il offrait cela de particulier qu'il se multi-

pliait et se compliquait sans cesse de nouveaux dessins à mesure que le sujet avançait en âge. Quoi qu'il en soit, les anciens navigateurs et, plus tard, Berchon s'accordent tous pour affirmer que les dessins étaient charmans, qu'ils figuraient des objets très variés, astres, arbres, fleurs (1), animaux, ou des tracés géométriques de fantaisie, qu'ils ne laissaient rien à désirer au point de vue de la régularité et du goût et qu'on rencontrait chez ces misérables insulaires de véritables artistes spécialistes. Pour mieux réussir, les plus soigneux d'entre eux traçaient au préalable une esquisse sur la peau, avec du charbon.

C'est ce que font encore aujourd'hui les opérateurs qui travaillent sur l'épiderme des ouvriers, des matelots, des troupiers d'Afrique; ils exécutent d'abord la maquette du croquis au moyen d'une plume on d'un pinceau. La matière colorante — presque toujours de l'encre de Chine, laquelle n'est, on le sait, que du noir de fumée aggloméré — est délayée dans un godet. Assemblant de deux à quatre aiguilles à coudre, le dessinateur trempe les pointes dans l'encre, puis les enfonce dans la peau en suivant les contours du tracé dans l'épaisseur du derme. Les trous successifs, très rapprochés les uns des autres, finissent par déterminer une série de piqûres presque confluentes. Chaque fois que le paquet d'aiguilles est retiré, on l'immerge de nouveau dans la peinture. On enfonce plus ou moins les aiguilles, mais, suivant une règle absolue, elles doivent toujours être disposées en travers des lignes à suivre. Immédiatement après l'injection on lave la plaie avec du rhum ou de l'eau-de-vie dont l'artiste graveur prélève une bonne part pour lui; souvent on emploie plus simplement de l'eau ou même un liquide qu'il est superflu de désigner.

Selon l'éminent docteur Tardieu, qui s'est occupé de cette question, on emploie, concurremment avec l'encre de Chine, du vermillon, de la poudre écrasée, du bleu de blanchisseuse, de l'encre ordinaire noire ou bleue. Quelquefois la salive supplée à l'eau pour le délayage. Il est à remarquer, — et quiconque a vu le bras tatoué d'un ouvrier l'aura observé, — que l'encre de Chine, insinuée sous l'épiderme, ne donne pas une teinte noire franche, mais bien plutôt bleu foncé, qui pâlit même à la longue par un effet de diffusion aisé à comprendre.

(1) Les indigènes de la Floride portaient des ornemens de ce genre; d'où le nom de cette presqu'île américaine.

Les anciens Pictes de l'Écosse devaient leur nom à leurs tatouages que remarquèrent les soldats romains. D'autre part, les anciens Germains pratiquaient souvent la même coutume en se zébrant le corps de lignes rouges. Est-ce par un effet d'atavisme inconscient que la manie du tatouage s'est conservée jusqu'à nos jours dans le Royaume-Uni et même au sein des classes riches et élégantes, bien qu'excentriques? Tardieu cite des cas de maladies survenues après un tatouage trop complet et ajoute qu'il s'agit d'Anglais originaux. Les chroniques scientifiques des journaux contemporains témoignent du fait; bien entendu ce tatouage est savant et polychrome. Croirait-on que la guerre du Transvaal lui a fourni un regain d'actualité en provoquant l'apparition sur les jambes de jeunes Anglaises d'inscriptions et d'emblèmes patriotiques! Ces *misses* devront-elles conserver indéfiniment leurs stigmates et les étaler aux plages de bain de mer sous l'œil moqueur des assistans? Non point, car le tatouage se détruit très bien. On répan sur la peau jadis injectée une solution concentrée de tannin, qu'on fait pénétrer sous l'épiderme à l'aide de piqûres d'aiguille et on frotte ensuite au crayon de nitrate d'argent. Il se forme une « eschare » qui se détache au bout de quelque jours; le derme et l'épiderme sont réparés au-dessous et l'on aperçoit à la place du tatouage une cicatrice superficielle rougeâtre qui disparaît à son tour.

Il semble incroyable qu'un homme tatoué de façon originale puisse, de son vivant, et sans éprouver la moindre douleur, vendre sa peau dans le sens littéral du mot, et la céder moyennant finances à un amateur de curiosités. Dernièrement le *Journal* citait le cas d'un ex-disciplinaire qui portait sur son corps cent vingt dessins, très élégamment exécutés, tous relatifs à la triste affaire Dreyfus, et ajoutait que le chirurgien du régiment lui avait offert jusqu'à 400 francs de sa dépouille. L'homme, il est vrai, un sieur F... avait refusé cette offre.

Au risque d'être accusé de verser dans la banalité, nous terminerons ce travail en exprimant un blâme sans réserve à l'adresse des femmes jeunes ou vieilles qui se peignent le visage ou se fardent habituellement. Nous avons parlé déjà, et nous pourrions parler plus longuement encore, des graves inconvéniens que la médecine moderne attribue à l'emploi des fards gras, et du mauvais effet de l'usage des poudres elles-mêmes, quoique plus innocentes. Le monde, qui est sans pitié, remarque

autre chose; il proclame tout haut que la jeune personne qui se maquille est obligée, pour ne pas provoquer un brusque changement, de continuer devenue jeune femme et de persister de plus belle lorsque la vieillesse se fait pressentir, que plus la malheureuse avance en âge, plus sa beauté artificielle devient difficile à entretenir, d'autant qu'aux rides, provenant du cours des années ou des soucis de la vie, s'ajoute la fatigue que procure à la peau cette couverture continuelle entravant l'élimination indispensable. « D'ailleurs, cela se voit toujours, quelque soin qu'on y mette, » ajoutent, non sans motif les femmes raisonnables.

Paradoxe curieux, si l'on veut, mais vérité stricte cependant: l'usage continuel du fard marche de front avec une certaine saleté. Les femmes levantines que fréquenta la princesse de Belgiojoso (1), et les dames espagnoles que vit Mme d'Aulnoy avaient horreur de l'eau. Même en France, sous Louis XV, les pots à eau en argent finement ciselé, en porcelaine ou faïence artistique, ne contenaient pas, tout charmans qu'ils étaient, le quart de l'eau indispensable pour ses ablutions matinales à la Parisienne de nos jours. Un officier du premier Empire, Elzéar Blaze, raconte que dans le cours d'une campagne en Pologne il reçut l'hospitalité chez un riche châtelain. La face de la jeune fille de la maison, demoiselle fort élégante, était ornée de petites taches noires qui ne produisaient pas vilain effet. Pourtant au premier aspect ces taches différaient des grains de beauté naturels et, toujours posées au même point de la face, ce n'étaient pas des mouches. En regardant d'un peu plus près, Blaze constata leur nature : des pépins de poire collés sur la peau. Il finit par demander : Comment faites-vous, après les avoir ôtés le soir, pour les replacer, le lendemain, exactement au même endroit. — Mais je ne les ôte point ! — Le commentaire, emprunté aux réflexions de Blaze, serait peu flatteur pour la propreté de la face de la noble Polonaise.

A la suite de cette sévère condamnation et de ces réflexions rétrospectives, on sera surpris de ne pas nous entendre prononcer contre les fards une sentence d'anathème absolu. Si l'usage continu ou même trop fréquent, de préparations grasses ou liquides est à proscrire, l'emploi à rares occasions d'un

(1) Voyez dans la *Revue* des 1er février et 1er mars 1855, *la Vie intime et la Vie nomade en Orient.*

peu de poudre blanche ou colorée, d'un soupçon de noir de fumée, non pas en plein jour, mais à la lumière artificielle, peut être toléré et même, dans certains cas, recommandé. Mensonge, soit, mais dont personne n'est dupe, puisque tout le monde en est averti! Nul ne reprochera à une jeune fille de dissimuler au bal la rougeur de ses bras nus sous une infime couche de poudre de riz (ou soi-disant telle), — à une actrice ou chanteuse de société de forcer à peine ses traits naturels, de corriger sa pâleur, avant de se montrer sur ses tréteaux de quelques mètres carrés ou de paraître devant le classique paravent. Dans les bals costumés, dans les dîners ou soirées de « têtes, » une trace de fard agrémente d'une façon piquante la physionomie, et la coiffure poudrée en particulier ne saurait se passer d'une faible couche de rouge aux joues, de mouches et de quelques légers traits au noir de fumée. Contrairement aux idées généralement reçues, un très discret maquillage rehausse agréablement la figure d'une femme jeune encore, mais convient beaucoup moins à la tête d'une personne plus vénérable, parce qu'alors il faut forcer l'application du fard sans certitude de masquer les imperfections.

Il nous reste maintenant à examiner, toujours aux mêmes points de vue, les artifices de toilette concernant la chevelure ou spéciaux au théâtre ancien et moderne.

ANTOINE DE SAPORTA.

REVUE LITTÉRAIRE

UN NOUVEAU LIVRE SUR STENDHAL

Beyle a eu une destinée assez extraordinaire. Il ne fut nullement goûté de ses contemporains, ce dont il conçut un vif chagrin. Son livre de *l'Amour* passa presque inaperçu : il eut en onze années dix-sept acheteurs. L'impression produite par *Le Rouge et le Noir* fut surtout celle du scandale ; et ce fut prudence à l'auteur de *la Chartreuse de Parme* de dédier son livre à quelques lecteurs de choix. Quand Beyle mourut, il avait si peu de réputation que les journaux estropièrent son nom réel, et confondirent son nom de guerre avec le titre d'un roman de Kératry : ils annoncèrent la mort de « M. Bayle, plus connu dans le monde littéraire sous le pseudonyme de Frédéric Styndall. » Il n'était pas l'un des plus profonds parmi les « écrivains penseurs » de son temps ; il n'était à aucun degré un « écrivain artiste ; » pourtant c'est l'un de ceux dont l'influence a été le plus réelle. On peut la suivre de façon ininterrompue à travers tout le XIXe siècle. Beyle a « déteint » sur Mérimée, auquel il a transmis son tour d'esprit d'ironiste et de mystificateur, son affectation de sécheresse, sa prédilection pour les époques et les pays de mœurs violentes. Il a aidé Balzac à discerner cette ambition effrénée et ce désir de parvenir à tout prix dont est travaillée l'âme de ses jeunes gens. Taine s'est rencontré avec lui, parce que l'un et l'autre avaient fréquenté chez les mêmes maîtres, les philosophes sensualistes du XVIIIe siècle ; il lui a emprunté des vues dont Beyle n'avait sûrement pas soupçonné la portée, et qu'il a développées et organisées en système de critique ; il lui doit encore ses idées sur l'énergie, sur la vie de

salon dans la France de l'ancien régime, sur la parenté de Napoléon avec les condottières italiens. Beyle tenait à l'école romantique par son individualisme; d'autre part, son horreur de l'emphase, sa curiosité du « petit fait, » le firent considérer comme un précurseur par l'école réaliste. Une fois de plus, dans les dernières vingt années du siècle, les idées et les sentimens, l'esthétique et la morale viennent à changer : on se dégoûte du naturalisme pour sa grossièreté et du positivisme pour l'étroitesse avec laquelle certains de ses représentans l'ont formulé. « Je serai lu vers 1880 » avait prononcé Beyle. Ce n'était qu'une fanfaronnade. Ce n'était que le dernier recours de l'amour-propre exaspéré chez l'auteur méconnu qui en appelle à la postérité. Il se trouva que ce souhait fut réalisé. L'école de 1880 goûta le psychologue qui se donnait pour être, par profession, « observateur du cœur humain, » le cosmopolite devant lequel il n'y avait pas à se gêner pour médire de la France, car, disait-il, *vengo adesso di Cosmopoli*, le dilettante qui réduisait la science de la vie à un art de la jouissance égoïste et raffinée. Ce fut le temps de la grande vogue de Stendhal, moment unique dans l'histoire de sa réputation, point culminant de sa célébrité. Enfin le beylisme avait passé religion! Il avait ses initiés, ses dévots, ses confesseurs de la foi! Grâce aux Stendhaliens, il devint difficile de parler de Stendhal sans un peu d'irritation. L'engouement avait été vif : il a été de courte durée.

Le moment est venu, non plus seulement pour l'essayiste à la manière de Taine ou de M. Bourget, mais pour l'historien. Le biographe de Stendhal a en sa possession tous les documens, depuis qu'avec un zèle infatigable M. Casimir Striyenski a déchiffré les brouillons, ébauches et autres « inédits » de l'écrivain grenoblois. Il est placé à bonne distance pour juger l'homme et son œuvre. M. Arthur Chuquet a voulu être cet historien de Stendhal : il lui consacre un volume de l'information la plus minutieuse et la plus précise : *Stendhal-Beyle* (1). L'exactitude et la sûreté, qui sont les qualités habituelles des travaux de M. Chuquet, étaient ici d'un prix tout particulier, Beyle s'étant ingénié à dépister le lecteur, ayant travaillé à se composer une légende, et menti avec application. M. Chuquet le juge sans prévention. L'homme lui paraît avoir été un vilain personnage, et le moraliste avoir gâté par un mélange d'idées fausses ses aperçus les plus originaux; mais il rend justice à l'un et à l'autre. La conclusion du livre est tout à fait équitable, et on peut s'y associer. « Beyle, écrit M. Chuquet, fut un

(1) *Stendhal-Beyle*, par A. Chuquet, vol. in-8° (Plon). — *L'École romantique en France*, par George Brandès, traduit par A. Topin. 1 vol. in-8° (Michalon).

amateur et un fantaisiste plutôt qu'un artiste, un original plutôt qu'un écrivain original, un écriveur plutôt qu'un écrivain. Il n'avait pas appris de La Bruyère que c'est un métier de faire un livre et qu'il faut plus que de l'esprit pour être auteur. Il manque trop souvent de mesure et de justesse. Mais on en voudrait aux historiens de la littérature française qui ne citeraient pas son nom. » Quelques personnes trouveront l'éloge un peu mince : M. Chuquet sera frappé d'excommunication par les pontifes du stendhalisme et ne s'en portera pas plus mal.

L'idée la plus originale de Beyle, et qui est au centre même du beylisme, c'est le culte qu'il professe pour l'énergie. Mais d'ailleurs en quel sens prend-il ce mot? Cela n'est pas très clair, et l'est même si peu qu'on a pu soutenir que Beyle entend par l'énergie ce qui en est le contraire. Ce n'est pas faute que Beyle soit revenu souvent sur le sujet : il est homme à ressasser cent fois pour une l'idée dont il est entiché. Seulement il a le secret de dire sous une apparence de clarté et de précision des choses obscures. Afin de définir l'idée, et d'en mesurer la signification et la portée, demandons-nous comment elle a pu se présenter à Beyle et germer dans son cerveau, et comment elle s'accorde avec ce que nous savons de son esprit et de son humeur.

S'il faut en croire une des assertions qui reviennent le plus ordinairement sous la plume de Beyle, le trait caractéristique du Français est la vanité : cela est vrai du moins pour le Français que fut Henri Beyle. Ce trait est le premier en date qui apparaisse en lui, et par lequel se manifeste d'abord sa nature. De son propre aveu, il avait, dès son enfance, un orgueil intolérable. Cela fit qu'il ne put supporter aucun joug, aucune contrainte. Il est rebelle à l'autorité et réfractaire à l'éducation. « Nos parens et nos maîtres sont nos ennemis naturels, quand nous entrons dans le monde, » avait-il coutume de dire. Il ne se sentait du reste pas en sympathie avec les enfans de son âge. Beyle est de ceux qui n'éprouvent ni n'éveillent la sympathie: ils se sentent différens des autres, ou, comme ils disent, supérieurs : ils font le vide autour d'eux. Les vaniteux sont des timides ; c'est le cas de Beyle, tout cynique qu'il ait pu être. Il est atteint de timidité au sens où la timidité est une maladie de l'esprit, une manie qui relève de l'observation médicale. Comme le héros de son premier roman, Octave de Malivert, il reste toute sa vie « fidèle au mystère qui marquait toutes ses actions. » Il est sinon coupable de fausseté, du moins coutumier de procédés tortueux. Il se cache, se travestit, s'affuble de titres imaginaires et de noms d'emprunt, se donnant tantôt pour un

officier de cavalerie et tantôt pour un commis voyageur. Il s'imagine être persécuté par la police, signe ses billets les plus insignifians des pseudonymes les plus baroques; un soir, dans un salon, il se fait annoncer sous le nom de Cotonnet. Tandis que l'homme tout à fait sain d'esprit va droit devant lui, exprime ses idées parce qu'il les croit justes, et tient compte de l'opinion d'autrui dans la mesure où elle est pour lui un utile contrôle, le vaniteux par timidité est, vis-à-vis de l'opinion, dans une dépendance continuelle, étroite et douloureuse. Il regarde sans cesse vers elle avec inquiétude, craint toujours qu'elle n'empiète sur ses droits et ne porte atteinte à sa liberté; et, pour être plus sûr de ne pas être absorbé par elle, il s'y oppose. Il prend le contre-pied de l'avis commun, s'installe dans l'attitude contrariante et contredisante. Par crainte de se faire moquer de lui, il s'empresse de se moquer des autres: il mystifie, par crainte d'être dupe. Il défend ses idées non comme justes, mais comme siennes, et s'y entête. Pour les mieux affirmer, il les exagère; et, pour n'en rien laisser tomber, il les force et les outre jusqu'au paradoxe. Il est irritant, désobligeant, cassant. Enfin, pour échapper tout à fait au soupçon de condescendance, il devient brutal. Méfiance soupçonneuse, humeur contrariante, ironie, manie du paradoxe, affectation de cynisme et de brutalité, ce sont chez Beyle autant de conséquences de sa vanité foncière.

Beyle a le tempérament sensuel. On le devine à voir, d'après ses portraits, son enveloppe épaisse et triviale. Ceux qui l'ont connu ne se souviennent d'aucun temps où il n'ait été engagé dans quelque intrigue amoureuse: cela depuis l'extrême jeunesse jusqu'à la fin de sa vie, où il a figure de vieux beau. Ses conquêtes sont parfois des femmes du monde, du monde de l'Empire ou du monde cosmopolite ; ce sont d'autres fois des filles d'auberge. Où l'entraîne son plaisir, il suit. Nous le trouvons à Marseille employé de commerce, parce qu'une petite actrice dont il est l'amant, et qui, bien entendu, le trompe, y a un engagement. Il reste en Italie pendant les Cent-Jours, parce qu'il y est retenu par des raisons de même nature. Son enthousiasme pour l'Italie vient de ce que dans nul autre pays il n'a trouvé autant de facilité pour faire l'amour. On nous dit que sa conversation trahissait le goût de l'obscénité. Et George Sand, qui n'était pas prude, l'ayant rencontré lors de son voyage en Italie avec Musset, fut révoltée de la crudité de son langage.

Enfin cet observateur narquois, ce moraliste curieux, ce subtil psychologue est un homme d'action. D'avoir suivi les armées de Napo-

léon, cela le distingue de beaucoup des littérateurs de la Restauration. Sa carrière militaire a été sensiblement plus courte et moins glorieuse qu'il ne se l'est par la suite imaginé; tout de même il a été dragon et il a fait campagne. En Allemagne, en Russie, en Saxe, il n'a été que spectateur, non acteur; il n'a vu ni Marengo, ni Iéna, ni Wagram, ni la Moskowa; la seule bataille à laquelle il ait assisté est la bataille de Bautzen, et il était sur les derrières. Pendant que Moscou brûlait, il a été surtout sensible à l'effet de pittoresque; mais enfin il a vu l'entrée de Napoléon à Berlin et l'incendie de Moscou. Pendant la retraite de Russie, est-il vrai que Daru l'ait complimenté de s'être chaque jour fait la barbe? L'anecdote ne nous est connue que par le témoignage de Beyle, et c'est un témoignage sujet à caution; toujours est-il qu'il assistait à la retraite de Russie, qu'il a fait preuve de présence d'esprit au passage de la Bérésina, et qu'il serait puéril de contester la bravoure d'hommes qui ont été aux prises avec de pareilles épreuves. Il ne s'est avisé d'admirer Napoléon qu'un peu tard, et quand le bonapartisme était devenu une forme de l'opposition : toutefois il est hors de doute qu'il a trouvé en lui-même cet enthousiasme napoléonien qu'il a placé dans l'âme de Julien Sorel et de Fabrice. Comme eux, il a pris Napoléon pour son héros. Comme eux, il a subi le prestige de ce grand professeur d'énergie et il lui doit l'unique exaltation dont son âme fût capable.

Ce sont nos goûts qui président à la naissance de nos idées et déterminent le choix que nous faisons d'une doctrine. Beyle a une philosophie dont il nous donne, dans une de ses lettres, la substance : « Je lisais les *Confessions* de Rousseau, il y a huit jours. C'est uniquement faute de deux ou trois principes de beylisme qu'il a été si malheureux. Cette manie de voir des devoirs et des vertus partout a mis de la pédanterie dans son style et du malheur dans sa vie. Il se lie avec un homme pendant trois semaines : crac, les devoirs de l'amitié, etc. Cet homme ne songe plus à lui après deux ans; il cherche à cela une explication noire. Le beylisme lui eût dit : deux corps se rapprochent, il naît de la chaleur et une fermentation, mais tout état de cette nature est passager. C'est une fleur, dont il faut jouir avec volupté. » Nous sommes fixés, et nous n'éprouverons aucune hésitation à déclarer que le beylisme est une philosophie fort courte. C'est celle qu'on pouvait attendre d'un homme qui tenait Helvétius pour le plus grand des philosophes. Beyle professe que toute la vie se résume dans la chasse au bonheur et il définit le bonheur par le plaisir. « La vertu, c'est augmenter le bonheur; le vice augmente le malheur; tout le reste n'est

qu'hypocrisie ou ânerie bourgeoise. » Comme la morale, la religion n'est qu'un système pour faire des dupes : les croyans sont des sots et les prêtres sont des fripons. Ces théories ont leur date et nous ne sommes pas embarrassés pour les situer dans l'histoire des idées : elles sont d'un élève docile de Condillac, d'Helvétius, du baron d'Holbach, de Cabanis et de Tracy. Un sensualiste, un athée, un épicurien à la mode du XVIIIe siècle finissant, mais dont l'imagination a reçu l'ébranlement de la gloire napoléonienne, voilà Beyle.

Représentons-nous-le maintenant dans cette société de la Restauration où il va commencer à écrire. Il n'y trouve rien qui ne soit en contradiction avec ses goûts. C'est une société bourgeoise, prudente et pacifique. Elle fait état de respecter des principes où Beyle n'a jamais voulu voir que des préjugés. Le mouvement littéraire, issu des exemples de Chateaubriand, n'est-il pas lui-même marqué par un retour au christianisme? A Paris, dans les hautes classes, « les jeunes gens de vingt ans songent déjà à être députés et craindraient de nuire à leur réputation de gravité en parlant plusieurs fois de suite à la même femme. » Dans les petites villes règne la tyrannie de l'opinion. Aussi bien dans tous les pays étrangers, un seul excepté, l'état des mœurs est le même, et c'est à toute la civilisation moderne que Beyle fait le procès. Le Français est plus vaniteux, l'Anglais est plus positif : le premier représente l'esprit de société, et le second l'esprit d'association. La vie est morose en Angleterre : elle n'est pas plus réjouissante en Amérique. « Je désire, comme honnête homme, surtout quand je suis en butte aux vexations des polices italiennes, que toute la terre obtienne le gouvernement de New-York ; mais, dans ce pays si moral, en peu de mois l'ennui mettrait fin à mon existence. » De la vie moderne on a chassé l'imprévu : à la place s'est installé l'ennui. A ces sociétés si bien civilisées que manque-t-il? L'énergie.

L'énergie a existé en France à certaines époques de notre histoire, au temps des guerres de religion, de la Ligue et de la Fronde. Le règne de Louis XIV, cent cinquante années de vie de salon, d'honneur mondain et de galanterie, l'ont étouffée. Elle reparaît avec la Révolution, qui rend du naturel aux mœurs, du sérieux aux caractères, suscite des génies dans des classes qui ne fournissaient jusqu'alors que des avocats et des officiers subalternes, crée des types admirables tels que ceux de Mme Roland et de Danton. Elle décline sous l'Empire, parce qu'on vit sous le regard du maître, qu'on se soucie de l'avancement, qu'on s'assouplit dans les antichambres des Tuileries. Elle est définitivement ruinée par la bonne compagnie de 1820. L'énergie existait

dans l'Italie de la Renaissance : elle éclate alors dans les luttes des petits États, dans les violences et les exactions des princes, dans les meurtres, pillages, brigandages, grâce à un état social qui permettait leur entier développement à toutes les facultés et à toutes les convoitises d'une humanité débridée. C'est une des époques de prédilection de Beyle : il y place la scène de ses *Nouvelles italiennes*. Jules Branciforte, qui, à la tête de ses *bravi*, donne l'assaut au couvent où s'est réfugiée la future abbesse de Castro, était un homme qui ne manquait pas de caractère. Même dans l'époque contemporaine, Beyle trouve encore de l'énergie. Il y en a dans l'Italie de 1815. C'est un pays où l'on ne se soucie pas des convenances, où les mœurs ont du naturel, de la « bonhomie, » du laisser aller : on fait ce qui plaît. L'esprit n'y gâte pas l'amour; on a des passions profondes quoique vives : une femme voit un homme pour la première fois, le trouve à son goût, se jette dans ses bras; cette même femme, si elle apprend que son amant est malade, s'échappera de sa chambre la nuit par une corde attachée à sa fenêtre, et grimpera par le même chemin dans la chambre de celui qu'elle aime : cela, treize nuits de suite. Voilà des mœurs!

D'une façon générale, Beyle est d'avis que l'énergie, qui a disparu de la bonne compagnie, s'est réfugiée dans les basses classes : il en donne pour preuve les assassinats. « Cette nuit, il y a eu deux assassinats. Un boucher presque enfant a poignardé son rival, jeune homme de vingt-quatre ans. Ils étaient tous deux du quartier des Monti : ce sont des gens terribles. L'autre assassinat a eu lieu près Saint-Pierre, parmi des Transtévérins : c'est aussi un mauvais quartier, dit-on; superbe à mes yeux; il y a de l'énergie, c'est-à-dire la qualité qui manque le plus au XIXe siècle... » « J'ai deux ou trois histoires de voleurs, à faire frémir si l'on considère les cruautés affreuses, mais à frapper d'admiration si l'on est assez philosophe pour voir le génie de ces gens-là et leur sang-froid... » « En France, où le caractère manque, c'est aux galères que se trouve la réunion des hommes les plus singuliers. Ils ont la grande qualité qui manque à leurs concitoyens, la force de caractère. » « L'an passé, les tribunaux nous ont appris plusieurs assassinats commis par amour; les accusés appartenaient tous à cette classe ouvrière qui, grâce à sa pauvreté, n'a pas le temps de songer à l'opinion du voisin et aux convenances. M. Lafargue, ouvrier ébéniste, auquel la Cour d'assises de Pau vient de sauver la vie, a plus d'âme à lui seul que tous nos poètes pris ensemble. » Ajoutez les suicides : « C'est du cinquième étage qu'on se jette par la fenêtre. » Italiens forcenés du XVIe siècle, révolution-

naires farouches, Italiennes énamourées, galériens, meurtriers par amour, suicidés, ils ont tous un trait en commun : ils ont ressenti la passion avec violence, et, pour la satisfaire, ils n'ont reculé devant aucun obstacle, cet obstacle fût-il l'existence d'autrui ou leur propre existence.

Dans les types les plus significatifs qu'il a créés, Beyle s'est appliqué à personnifier l'énergie ainsi conçue. Julien Sorel est un ambitieux : le fond de son être est fait d'orgueil perverti et d'amour-propre exaspéré. Satisfaire à tout prix cet amour-propre, c'est en quoi consistera pour lui l'énergie. Beyle posait en principe que, si l'on se trouve seul avec une femme, on doit se donner cinq minutes pour se préparer à l'effort de lui dire : « Je vous aime. » « Dites-vous : je suis un lâche si je n'ai pas dit cela avant cinq minutes. » Il conformait sa conduite à ce principe rigoureux. Un jour qu'il se promenait avec une dame dans un parc : « Je ne suis qu'un lâche, se dit-il, si je ne me déclare pas lorsque nous serons arrivés à tel arbre de l'avenue, » et il se déclara. Julien fait de même. Il est admirable pour se créer des « devoirs » qu'une fois imaginés il accomplira, sous peine de perdre l'estime de soi. Les obstacles dont il aura à triompher dans son rôle de séducteur sont sans nombre : sa gaucherie de novice, la peur d'être surpris, enfin sa parfaite froideur. Lorsqu'il déclare à Mme de Rénal qu'il ira dans sa chambre, la nuit, à deux heures, il souhaiterait de toute son âme qu'on le lui défendît, et, s'il ne suivait que son penchant, il ne bougerait de chez lui. Mais quoi ! le devoir commande. « Je lui ai dit que j'irais chez elle à deux heures, se dit-il en se levant ; je puis être inexpérimenté et grossier comme il appartient au fils d'un paysan ; mais, du moins, je ne serai pas faible... Julien avait raison de s'applaudir de son courage, jamais il ne s'était imposé une contrainte plus pénible. En ouvrant sa porte, il était tellement tremblant que ses genoux se dérobaient sous lui... » Mêmes terreurs quand il escalade la fenêtre de Mlle de la Mole. « De sa vie, Julien n'avait eu autant de peur. Il ne voyait que les dangers de l'entreprise et n'avait aucun enthousiasme... Il n'avait pas d'amour du tout. » Mais posséder, lui, plébéien, une femme élégante comme Mme de Rénal, humilier dans la personne de Mlle de la Mole toute l'aristocratie, voilà ce qui chez lui tient lieu de l'amour et voilà l'objet qu'il se doit à lui-même de réaliser quoi qu'il puisse lui en coûter. — Elle aussi, Mathilde de la Mole est une beyliste. Elle a la nostalgie de ces temps héroïques où l'on trouvait des hommes grands par le caractère comme par la naissance, où les Français n'étaient pas des poupées. Elle se sent dépaysée

dans une époque d'où la civilisation a banni le hasard et l'imprévu. Elle en veut aux jeunes nobles de son temps de n'être pas des gentilshommes du temps de Henri III. Elle s'avise que sa liaison avec Julien lui apportera le bonheur tel qu'elle le rêve : et à cette idée du bonheur entrevu elle doit, parce qu'elle est une nature supérieure, sacrifier les vulgaires obstacles de la morale et des convenances. « Entre Julien et moi il n'y a point de signature de contrat, point de notaire; tout est héroïque, tout sera fils du hasard. A la noblesse près qui lui manque, c'est l'amour de Marguerite de Valois pour le jeune La Mole. » — Fabrice a une altercation dans un café de Genève, avec un inconnu : « Dans cette querelle, le premier mouvement de Fabrice fut tout à fait du XVIe siècle : au lieu de parler de duel au jeune Genevois, il tira son poignard et se jeta sur lui pour l'en percer. » Tels sont les héros de Stendhal. Ce sont de tristes héros, cela va sans dire. Mais sont-ils énergiques ?

Ce sont des impulsifs. M. Faguet en faisait la remarque ici même et tirait de là des conséquences spécieuses. L'impulsion chez eux est si violente qu'elle les jette à la poursuite de l'objet qu'ils convoitent, sans leur laisser le moyen de réfléchir, de se reprendre, de s'arrêter. L'image du but à atteindre les hante si complètement, leur apparaît avec une telle intensité, qu'en comparaison toute autre image, celle du danger par exemple, s'atténue, s'efface, se ternit, s'évanouit. Chez eux, l'instinct va tout de suite à sa satisfaction. Ils ne mettent pas d'espace entre le désir et l'acte. Or, objecte-t-on, c'est dans cet espace qu'il y aurait place pour l'énergie, car elle consiste essentiellement à refréner la passion, à faire prévaloir par-dessus l'instinctif désir de jouissance des mobiles supérieurs, à imposer une discipline à nos facultés, à les tendre, à maintenir et à régler leur effort en vue d'un but lointain... De toute évidence, l'énergie ainsi entendue est celle à laquelle nous réservons notre admiration ou même notre estime; c'est la seule qui ait une valeur morale et sociale. Il est fâcheux que Stendhal ne s'en soit pas avisé ; mais il lui manquait pour cela bien des choses. Il lui manquait d'abord de s'être fait de la vie une autre conception, et d'admettre qu'elle puisse avoir un autre but que la poursuite de la jouissance immédiate. Il lui manquait d'avoir dépassé cette vulgaire et plate doctrine d'après laquelle tout ce qui relie les hommes entre eux, religion, morale, sentiment de la patrie, n'est qu'hypocrisie et duperie. Il lui manquait de pouvoir se résoudre à prendre vis-à-vis de la société une autre attitude que celle de mystificateur. C'est dire qu'il lui manquait d'avoir une autre hu-

meur que la sienne, une autre complexion, une autre formation intellectuelle. Beyle n'est qu'un épicurien exalté par le napoléonisme, ou, si l'on préfère, c'est un romantique resté fidèle aux idées du XVIIIe siècle.

Il reste que l'énergie, telle qu'il la définit, n'est pas le contraire de l'énergie proprement dite : elle en est la condition et la matière. Dépouillons sa théorie de la forme paradoxale dont il l'a enveloppée, ce qu'on y trouvera, c'est une remarque si juste qu'elle en est banale : à savoir que, pour obtenir d'un individu une action vigoureuse, il faut avoir commencé par ne pas briser chez lui le ressort de l'action.

Qu'est-ce en effet que vouloir? Une idée s'empare fortement de notre esprit, descend dans la sensibilité, s'y imprègne d'émotion, devient le principe de notre conduite, au service duquel nous mettons notre puissance de supporter la douleur, de braver l'insulte, d'affronter le danger. Voilà la volonté. Elle met à profit toutes les ressources de l'être. Or, pour que nous en soyons capables, encore faut-il que notre sensibilité ne soit pas atrophiée, notre tempérament usé, notre esprit anémié. On fait l'éducation de la volonté : cela consiste à endiguer, canaliser, diriger nos instincts non pas à les supprimer. Le sage n'est pas celui qui n'a jamais senti les ardeurs du sang ; mais c'est Socrate qui dirige vers le bien des instincts qui d'eux-mêmes tendaient vers le mal. L'ascète n'est pas celui qui ne désire pas le bonheur ; mais il le fait résider dans la privation des jouissances vulgaires. Le martyr et le héros ne sont pas des êtres dénués de passions fortes ; mais ils ont pour passion celle de la gloire ou l'enthousiasme religieux. L'homme qui se dévoue, la femme qui se consacre à la charité, ne sont pas dénués du pouvoir d'aimer ; mais ces trésors d'amour qui sont en eux, ils les répandent sur l'humanité souffrante. Où il n'y a rien, la volonté perd ses droits. Vous pouvez donc, si vous vous adressez à des natures intactes, leur proposer un idéal en conformité avec les fins supérieures de l'homme : elles iront au sublime. Proposez ce même idéal à des natures appauvries, vous perdez votre peine, vous ne secouerez pas cette torpeur, vous ne réveillerez pas cette impuissance, vous ne ranimerez pas cette mort. C'est la vérité même. Ce qui n'est pas moins exact et que Beyle a bien vu, c'est qu'il y a des formes de société, des courans d'idées, des façons de vivre qui ont pour effet de ruiner dans son principe cette possibilité d'énergie que le moraliste, le chef d'État ou le chef de religion aurait transformée en énergie utile et noble. Il y a des systèmes d'éducation où tout est combiné pour empêcher l'enfant de devenir un homme.

« Personne ne sait vouloir, écrit Beyle; notre éducation nous désapprend cette grande science... » Et ailleurs : « L'éducation couleur de rose et si remplie de douceur que les Français donnent à leurs enfans ôte à ceux-ci l'occasion d'*oser* et de *souffrir*. Cette éducation parisienne anéantit la force de vouloir, qui n'est que le courage de s'exposer au danger. » Il y a des systèmes de gouvernement où tout est combiné pour tuer l'initiative chez l'individu et lui enlever toute sa force de résistance. Il y a des conditions sociales qui n'atténuent pas seulement la personnalité dans la mesure où cela est nécessaire pour établir l'harmonie sociale, mais qui minent et ruinent le caractère. Il y a des courans d'idées qui, en exagérant le prix de chaque vie humaine, font que nous en venons à mettre au-dessus de toute autre considération celle de la conservation de notre existence. Perdons l'honneur et perdons le bonheur, mais sauvons notre peau! Sous de telles influences, l'égoïsme ni le désir de jouissance ne diminuent: l'égoïsme devient seulement plus timide et l'instinct de jouissance est réduit à sa seule bassesse. Ces dangers sont ceux de l'extrême civilisation. Les gens du XVIe siècle ou ceux du temps de la Révolution française vivaient dans des époques atroces; l'Italie de 1815 est soumise à un gouvernement déplorable et ne se doute pas de ce que peut-être une éducation raisonnable; mais, dans de tels milieux, l'individu est sans cesse en présence d'un obstacle : il a l'occasion et la nécessité de lutter; toutes ses facultés sont tendues, prêtes au bien comme au mal; toutes les forces du génie sont développées, prêtes à faire leur poussée en n'importe quel sens, à éclater dans la guerre ou dans les beaux-arts : « la plante homme » jaillit dans toute sa vigueur. Beyle a eu soin de compliquer, d'exagérer, de contourner son idée; il a eu soin de n'y faire aucune des réserves et des corrections qui lui eussent attiré le désagrément de passer pour avoir du bon sens. Mais l'idée était juste : c'est que l'homme a besoin d'être mis continuellement en lutte avec les obstacles, et que les formes de vie qui lui épargnent l'effort ont vite fait de l'étioler.

C'est à ce point de vue qu'il faut se placer pour apercevoir la portée de l'œuvre de Stendhal. En suivant ce principe de l'énergie à travers notre vie moderne, en recherchant les formes qu'il y peut prendre, les effets qu'il y peut produire, il a écrit un des livres qui comptent dans la littérature du XIXe siècle et créé un type qui est significatif d'une époque. « Tandis que les hautes classes de la société parisienne semblent perdre la faculté de sentir avec force et constance, avait-il dit, les passions déploient une énergie effrayante dans la petite

bourgeoisie, parmi ces jeunes gens qui, comme M. Lafargue, ont reçu une bonne éducation, mais que l'absence de fortune oblige au travail et met en lutte avec les vrais besoins. Soustraits par la nécessité de travailler aux mille petites obligations imposées par la bonne compagnie, à ces manières de voir et de sentir qui étiolent la vie, *ils conservent la force de vouloir parce qu'ils sentent avec force.* » C'est en quelques lignes tout le contenu du caractère et tout le dessin du rôle de Julien Sorel. Sous l'ancien régime, confiné dans sa classe et voyant ses ambitions limitées, Julien se fût borné à remplir de son mieux sa tâche et à manifester tout son mérite à la place et dans la condition où sa naissance l'avait mis. Au temps de la Révolution, il eût été Danton, eût fait couper des têtes et, sous la pression de la terreur, poussé ses compatriotes aux frontières. Au temps de l'Empire, il se fût exposé sur le champ de bataille pour ramasser dans la victoire le bâton de maréchal. Mais il est placé dans notre société moderne, qui est fondée sur l'intérêt et dans laquelle le principe de l'égalité a abaissé toutes les barrières. Il a de l'intelligence, de l'instruction, des passions et pas de sens moral. Le champ est ouvert à ses convoitises : il peut prétendre à tout et il veut tout obtenir. Il est l'envieux, le jouisseur forcené, principal danger de notre société. C'est le déclassé. Beyle l'a le premier aperçu, analysé, défini. C'est cela qui est capital dans son œuvre : tout le reste n'y est que gentillesses. Son mérite est d'avoir, dès les premières années du siècle, mis en son jour cette vérité : par suite de l'atonie des classes jadis dirigeantes, la poussée se fait par en bas au profit de ceux qui, délestés de scrupules moraux, et débarrassés de toutes les entraves sociales, apportent dans la mêlée des appétits exigeans, des passions violentes et la force de haïr.

René Doumic.

REVUES ÉTRANGÈRES

L'ŒUVRE D'ANDREA MANTEGNA

Andrea Mantegna, par Paul Kristeller, 1 vol. in-4°, illustré, Londres, 1901.

La librairie Longmans, de Londres, vient de publier sur Mantegna un gros livre d'un intérêt artistique tout à fait hors de pair : car non seulement il est illustré avec un goût parfait, mais, — avantage plus précieux encore et plus rare, — il reproduit sous nos yeux l'œuvre absolument complète du vieux peintre padouan. De tout ce que les siècles nous ont conservé de cette œuvre aux quatre coins de l'Europe, il n'y a pas une fresque ni un tableau, pas un dessin ni une gravure dont nous ne trouvions là une ou plusieurs images, toujours accompagnées des indications les plus précises sur le format et la provenance des originaux : de telle sorte que l'illustration du livre suffirait, en l'absence même du texte, pour nous permettre de saisir et d'apprécier la nouveauté, la puissance, l'harmonieuse richesse du génie de Mantegna.

Je dois ajouter que le texte du livre me paraît loin d'avoir une égale valeur. Non que l'auteur n'y ait mis, lui aussi, toute la conscience qu'on pouvait désirer. Il y a mis en outre une érudition si abondante et si variée qu'il nous fournit, par exemple, toute sorte de renseignemens des plus instructifs sur l'humanisme vénitien, sur les origines et le développement de l'Université de Padoue, sur la politique des Gonzague dans la seconde moitié du xve siècle. Mais M. Kristeller, qui est Allemand, et qui a écrit son texte en allemand

avant de le faire traduire en anglais, semble avoir pris à tâche d'exagérer quelques-uns des défauts ordinaires de la critique d'art de son pays. Le fait est que ces défauts, communs aujourd'hui à toute une grande école, se laissent voir chez lui avec d'autant plus de relief qu'ils s'allient à une science plus honnête et plus sûre. Et je ne saurais trouver une meilleure occasion de les signaler.

Un des traits les plus caractéristiques de la critique d'art allemande d'à présent est une espèce d'hostilité foncière contre les opinions établies. Non seulement cette critique se plaît à exalter les humbles et à déprécier les puissans, non seulement elle retire aux maîtres anciens leurs œuvres les plus fameuses pour leur en décerner d'autres, en échange, que personne n'avait jamais songé à leur attribuer : elle tient même pour non avenus, aussi souvent qu'elle le peut sans trop d'invraisemblance, les témoignages des contemporains, et il n'y a point de traditions si respectables qu'elle ne soit toujours prête à les mettre en doute. C'est dire que, lorsqu'elle traite de l'histoire de l'art italien, son premier soin est d'écarter dédaigneusement toutes les affirmations de Georges Vasari. Les *Vies des plus excellens peintres, sculpteurs, et architectes* ont désormais, aux yeux des critiques d'art allemands, à peu près la même autorité que les « fables » de *la Légende Dorée* aux yeux des théologiens de l'école libérale. Et mainte fois on a l'impression, en lisant les savans travaux de M. Bode ou de ses confrères, que ces messieurs considèrent comme un devoir essentiel de marquer, avant tout, leur progrès à l'égard de leur prédécesseur Vasari en prenant exactement le contre-pied de tous ses récits.

Or voici, par exemple, ce que nous apprend Vasari de l'éducation artistique d'André Mantegna :

André, étant déjà un grand garçon, fut conduit à Padoue, où il étudia la peinture sous la direction du peintre Squarcione. Celui-ci l'accueillit dans sa maison, et, bientôt, ayant reconnu ses belles qualités, fit de lui son fils adoptif. Je sais tout cela par une lettre latine de messer Jérôme Campagnola à messer Léonique Tomée, philosophe grec, lettre où se trouvent des détails sur plusieurs peintres anciens qui travaillaient à Padoue. Et comme ce Squarcione avait bien conscience de n'être point le plus habile peintre du monde, et comme il désirait qu'André apprît plus de choses qu'il ne savait lui en enseigner lui-même, il l'exerça assidûment à copier des moulages de statues antiques, ainsi que des copies sur toile qu'il s'était fait venir de divers lieux, et particulièrement de la Toscane et de Rome. C'est de cette manière, et d'autres encore, qu'André devint très habile dans son art dès sa jeunesse : sans compter qu'il y fut stimulé aussi par la rivalité du Bo-

lonais Marc Zoppo, de Dario de Trévise, et du Padouan Nicolas Pizzolo. Lors donc qu'André, à peine âgé de dix-huit ans, eut peint le tableau du maître-autel de Sainte-Sophie de Padoue, peinture qui semblait l'œuvre d'un vieux maître expérimenté plutôt que d'un jeune homme, Squarcione lui transmit la commande qu'il venait de recevoir de peindre à fresque la chapelle de Saint-Christophe, dans l'église des Frères Ermites de Saint-Augustin. Et André y peignit d'abord les quatre Evangélistes, qui furent tenus pour une œuvre fort belle. Là-dessus, comme il commençait à donner de grandes espérances, le peintre vénitien Jacques Bellini, concurrent de Squarcione, fit en sorte que le jeune homme prît pour femme une de ses filles, sœur des fameux peintres Gentil et Jean Bellini. Ce qu'apprenant, Squarcione fut si fâché contre André que, depuis lors, ils devinrent ennemis pour toujours. Et Squarcione se mit à blâmer publiqnement les histoires qu'André venait de peindre dans ladite chapelle de Saint-Christophe, déclarant qu'André y avait trop imité les choses de marbre antiques, et donné par là à ses figures la dureté de la pierre, au lieu de la tendre douceur des chairs naturelles. Et ces blâmes indignèrent André; mais, d'autre part, ils lui furent à profit, car, se rendant compte qu'ils étaient vrais en grande partie, il se mit davantage à peindre d'après les personnes vivantes, et y acquit tant d'adresse que, dans l'histoire qui lui restait à peindre sur les murs de la chapelle, il prouva qu'il n'excellait pas moins à tirer parti de l'étude de la nature que de l'étude des chefs-d'œuvre de l'art.

Ce récit de Vasari concorde entièrement avec le témoignage d'autres chroniqueurs contemporains. Nous savons en outre, de la façon la plus positive, que Mantegna a peint en 1448, à l'âge de dix-sept ans, le maître-autel de l'église Sainte-Sophie, qu'il a peint ensuite la chapelle de Saint-Christophe dans l'église des Frères Ermites, qu'il a épousé la fille de Jacques Bellini, et qu'il s'est fâché avec François Squarcione ; nous avons même les pièces d'un procès intenté par lui, plus tard, à son ancien maître pour s'émanciper de la dépendance où il était vis-à-vis de lui. Et il n'y a personne qui, voyant à Padoue les merveilleuses fresques du jeune Mantegna, ne soit aussitôt frappé de la différence de celles qui représentent la passion de Saint Jacques et de celles, — malheureusement fort endommagées, — où était figuré le martyre de Saint Christophe. Magnifiques toutes deux d'expression et de couleur, l'histoire de Saint-Jacques paraît peinte d'après des statues antiques, et l'histoire de Saint Christophe d'après des modèles vivans.

Tout semble donc se rencontrer pour nous rendre particulièrement digne de foi le récit du biographe arétin. Mais c'est à quoi M. Kristeller ne saurait consentir. Et il emploie, au début de son livre, une vingtaine de pages à nous prouver que Squarcione n'a jamais été le

maître de Mantegna. Il nous présente d'abord les artistes fameux qui se trouvaient alors à Padoue ou aux environs ; Jacques Bellini, Philippe Lippi l'aîné et Paul Ucello, le sculpteur Donatello. Après quoi il ajoute, avec une ingénuité qui a quelque chose de touchant : « Comment ne pas s'étonner que, dans ces conditions, et étant donné un tel milieu artistique, on ait eu l'idée de chercher parmi les peintres padouans un *maître* de Mantegna? Est-ce que ce milieu, à lui seul, ne doit pas avoir suffi pour montrer la voie à son génie artistique? N'est-ce point folie de supposer que, à côté de forces comme celles-là, d'autres influences plus faibles aient pu agir sur lui si peu que ce soit? Et cependant la tradition, sans tenir compte de ces argumens décisifs, s'obstine à désigner Squarcione comme le maître de Mantegna ! » Puis, à cette démonstration *a priori*, que je crains qu'on ne parvienne guère à trouver « décisive, » M. Kristeller joint une démonstration d'un ordre plus direct. Squarcione, d'après lui, ne saurait avoir été le maître de Mantegna, parce que les deux seuls tableaux authentiques qui nous restent de lui (au musée de Padoue et au musée de Berlin) sont des œuvres tout à fait médiocres, infiniment au-dessous des premières œuvres du jeune Mantegna.

Et cela est vrai. Aucun doute ne saurait être émis sur ce point. Incontestablement Squarcione, à en juger par ces deux peintures, n'était pas « le plus habile peintre du monde ; » et il y a très loin de ces deux tableaux aux premières œuvres qui nous soient restées de Mantegna, œuvres postérieures, du reste, à l'année 1450, c'est-à-dire peintes déjà par un homme de vingt ans. Mais que l'on compare, de la même façon, les *Vierges* florentines de Raphaël aux *Vierges* du Pérugin, les premiers tableaux de Rubens à ceux d'Othon van Veen, et, en général, les premières œuvres d'un élève de génie avec les œuvres de ses professeurs !

L'argument n'aurait de poids que si la peinture de Squarcione différait absolument de celle de Mantegna au point de vue des tendances et du style. Or, l'un des deux tableaux en question, celui de Padoue, en dépit de sa monstrueuse laideur, est exactement inspiré des mêmes principes que les *Quatre Évangélistes* de la chapelle des Eremitani, et, en somme, que toutes les premières œuvres du jeune Mantegna. Et puis, si ces deux tableaux sont, en effet, les seules œuvres authentiques qui nous restent de Squarcione, les musées locaux des petites villes du nord-est de l'Italie sont remplis de tableaux qui ressemblent à ceux-là, qui sortent évidemment du même atelier, et qui achèvent de nous faire connaître ce qu'était l'art des peintres

padouans vers le milieu du xve siècle. Ce sont des œuvres de ce soi-disant « réalisme » qui exagère tous les détails naturels pour en accroître l'effet, forçant la saillie des os, les contorsions des muscles, les grimaces joyeuses ou désolées des figures. Les personnages, presque toujours laids et souvent difformes, ont avec cela un air de statues, mais taillées dans le bois plutôt que dans le marbre. Et, si nous voulons nous rendre compte, au Louvre, du style de cette école que rien au monde ne nous empêche d'appeler « squarcionesque, » nous n'avons qu'à regarder le groupe qui se tient debout, au pied de la croix du mauvais larron, dans la *Crucifixion* d'André Mantegna. L'œuvre du maître a beau dater de 1459, où Mantegna s'était déjà bien dégagé des leçons de Squarcione ; elle a beau être un chef-d'œuvre de facture et d'expression : ce groupe de gauche nous montre que l'élève, à près de trente ans, restait encore imprégné de l'enseignement de son maître. Et l'on peut même dire que cet enseignement a pesé sur lui jusqu'à la fin de sa vie, l'empêchant de réaliser jamais tout à fait le prodigieux idéal de beauté qu'il avait dans l'âme. L'influence des Bellini n'est venue qu'ensuite, trop tard pour annuler entièrement celle de Squarcione. Et quant à l'influence de Lippi et de Donatello, tout ce que peuvent en dire M. Kristeller ou M. Bode restera toujours une simple hypothèse, absolument incapable de détruire pour nous l'exactitude évidente du récit de Vasari.

Encore le goût du paradoxe n'est-il pas, à mon avis, le principal défaut de la critique d'art telle qu'elle est aujourd'hui pratiquée en Allemagne. Le principal défau de cette critique est de manquer de méthode, de se perdre sans cesse dans des digressions inutiles, et d'oublier que, en matière de critique aussi bien que d'histoire, les détails les plus ingénieux ne valent pas un plan d'ensemble clairement établi. Ainsi M. Kristeller, dans sa consciencieuse étude de la vie et de l'œuvre de Mantegna, ne se [soucie jamais d'évoquer devant nous une figure vivante. Après avoir essayé de réfuter l'affirmation de Vasari sur Squarcione, il nous décrit les fresques de Mantegna dans l'église des Frères Ermites. Il nous en indique les sujets; il nous en signale minutieusement les qualités et les défauts. Puis, dans les chapitres suivans, il nous présente tour à tour de la même façon les premiers tableaux de Mantegna, le triptyque de Vérone, le petit triptyque du musée des Offices, les fresques du Château de Mantoue, le *Triomphe de César*, la *Vierge de la Victoire*, les deux peintures allégoriques du Louvre, enfin les dessins et les gravures du maître. Au dé-

but de chacun des chapitres, il insiste sur les événemens historiques contemporains des œuvres dont il va nous parler; ou bien encore, à propos des allégories, il se lance dans des hypothèses assez fantaisistes sur les sentimens religieux des artistes italiens, et de Mantegna en particulier. Tout cela donne à son livre l'apparence d'un recueil d'études diverses, réunies après coup. Et ni la figure de Mantegna, ni surtout l'originalité de son œuvre, ne se dégagent pour nous avec un peu de netteté, parmi cette longue suite de descriptions et de dissertations que n'anime point l'unité d'un plan préconçu. Nous apprenons, de page en page, une foule de particularités intéressantes sur Mantegna et ses contemporains; nous achevons de connaître ce que nous révèle déjà l'illustration du livre sur les sujets des peintures du vieux maître et sur leurs qualités ; mais l'espèce d'homme qu'était Mantegna, et la véritable nouveauté de son art, et les progrès qu'il y a faits d'un bout à l'autre de sa longue carrière, et l'action qu'il a exercée autour de lui et après lui, voilà autant de choses qu'il nous importerait avant tout de savoir et sur lesquelles le patient et scrupuleux travail de M. Kristeller ne parvient que très imparfaitement à nous renseigner. Ou plutôt son travail nous fournit bien tous les matériaux nécessaires pour nous renseigner là-dessus très suffisamment; mais, de ces matériaux, lui-même s'est trouvé hors d'état de tirer tout le parti qu'il aurait dû en tirer, et cela par la seule faute d'une méthode vague, rudimentaire, amorphe, qui lui est commune avec la plupart de ses confrères allemands.

Je me trompe néanmoins en disant que M. Kristeller ne nous renseigne pas sur les progrès accomplis par Mantegna dans la pratique de son art. Pas une fois, au contraire, il ne manque à nous signaler en détail tous les changemens qu'il découvre chez lui, d'une œuvre à l'autre, sous le rapport de la perspective et du modelé, du dessin et de la couleur. Et peut-être même se fait-il parfois illusion sur l'importance de ces changemens : car je crois bien que, au point de vue du « métier, » Mantegna n'a jamais proprement « progressé, » ayant atteint dès le début à la perfection. Les fresques de Padoue et le polyptyque du Musée Brera à Milan, ses premières œuvres connues, égalent en maîtrise technique tout ce qu'il devait faire par la suite; et, pour nous en tenir au Louvre, qui donc aurait le courage d'affirmer que la *Crucifixion* reste au-dessous de la *Vierge de la Victoire* en tant que peinture? Par un merveilleux privilège, Mantegna a transporté dans des styles divers une égale perfection. Mais d'année en année, durant sa longue vie, il a modifié son style, ou plutôt sa conception de l'idéal

de son art. C'est en ce sens qu'il n'a point cessé d'évoluer et de progresser : et c'est de ce progrès-là que je crains que M. Kristeller n'ait pas suffisamment défini la nature.

La question est en effet la plus intéressante de toutes celles que soulève l'étude de la vie et de l'œuvre de Mantegna. Sa solution, d'abord, offre à l'historien de l'art une certaine utilité pratique : car il y a toute une série d'œuvres de Mantegna, et non des moins curieuses, dont on n'est point parvenu à fixer, jusqu'ici, l'époque de la vie du maître où elles se rattachent. Les uns y voient des œuvres de sa jeunesse, d'autres les attribuent à ses dernières années. Tout cela parce qu'on ne s'est pas encore avisé d'établir exactement la « courbe » de son évolution artistique, et de déterminer ainsi les diverses façons dont il a tour à tour compris l'objet de son art. Et cette « courbe, » d'autre part, serait d'autant plus précieuse à connaître, dans le cas de Mantegna, que le maître padouan a, en quelque sorte, vécu isolé au milieu du grand mouvement artistique de la Renaissance italienne. A Florence, à Sienne, à Milan, à Venise, les artistes influaient les uns sur les autres : chacun d'eux apportait un élément nouveau dont ses confrères ne pouvaient s'empêcher de tirer parti. Mantegna, à supposer même qu'il ait subi dans sa jeunesse l'influence de Donatello, depuis lors a vécu seul, ou entouré d'hommes si inférieurs à lui que leur talent ne pouvait exercer d'action sur son génie. Il s'est, en quelque sorte, développé spontanément, sur son propre fonds ; et, chose infiniment curieuse, son évolution artistique s'est trouvée résumer en elle toute l'évolution de l'art italien de la Renaissance, depuis Nicolas de Pise et Giotto jusqu'à Raphaël et à Michel-Ange. Le spectacle que nous présentent, en Toscane, quatre ou cinq générations de peintres et de sculpteurs, c'est le même spectacle que nous fait voir, dans sa durée d'un demi-siècle, l'œuvre de Mantegna : tant il est vrai que cet homme merveilleux avait en lui, plus que personne, l'âme vivante et profonde de la Renaissance.

L'étude de l'évolution de Mantegna est, en outre, de celles qu'on peut fonder aisément sur des données certaines. Trois œuvres — ou séries d'œuvres — capitales lui servent de points de repère : les fresques de Padoue (1448-1455), auxquelles on peut joindre, si l'on veut, la *Crucifixion* du Louvre, peinte entre 1457 et 1459 ; les fresques du château de Mantoue, achevées en 1474 ; enfin la *Vierge de la Victoire* et les deux allégories du Louvre, datant de 1496 à 1497. Entre chacune de ces séries d'œuvres et la précédente, il y a un intervalle

d'une vingtaine d'années. Ainsi nous pouvons mesurer, de vingt en vingt ans, les modifications qui se sont produites non seulement dans le « métier » de Mantegna, mais surtout dans sa conception de l'objet de son art. Et ces modifications peuvent être définies ainsi : spontanément, par la simple opération de son génie créateur, Mantegna est allé de la science à la vérité, et de la vérité à la beauté.

M. Kristeller, à propos des allégories du Louvre, signale chez Mantegna « une prédilection croissante pour l'antique. » Voilà qui ne s'accorde guère avec le reproche fait autrefois par Squarcione à son jeune élève, ni non plus avec ce que nous dit M. Kristeller lui-même de la grande part qui revient à l'imitation de l'antique dans les fresques de Padoue, le *Saint Sébastien* d'Aigueperse, le *Triomphe de César*, etc. La vérité est que Mantegna a eu toute sa vie une égale « prédilection pour l'antique, » depuis le jour où Squarcione la lui a inspirée en lui faisant copier des moulages de statues. L'art antique s'est révélé à lui dès son enfance, comme il s'était révélé, par Nicolas de Pise, à l'enfance héroïque de l'art toscan. Mais, d'âge en âge, Mantegna, tout comme les générations successives des maîtres toscans, a compris d'une façon différente l'intérêt véritable de cet art antique, et la véritable façon dont il devait l'imiter.

Sans doute, sous l'influence des leçons de Squarcione, il a commencé par ne voir, dans les vieilles statues grecques et surtout romaines, que des tours de force, des œuvres d'un savoir et d'une habileté extraordinaires, infiniment supérieures aux gauches essais des Italiens de son temps. Et tout de suite, avec le génie de maîtrise technique qui était en lui, il s'est mis à tenter lui-même des tours de force à l'imitation de ce qu'il croyait être la « science » des anciens. Les personnages de son *Martyre de Saint Jacques*, à Padoue, semblent des statues antiques, dans le décor antique où il les a placés. Et chacun d'eux est en même temps la solution de quelque problème de perspective ou d'anatomie. Évidemment le jeune peintre se plaît à vaincre les difficultés de son art ; et il n'y a pas jusqu'à ses expressions qui, dans leur excès même, ne gardent quelque chose de raide, presque d'abstrait, quelque chose où l'on retrouve un reflet du mauvais « antique » romain de la décadence.

Pareillement la *Crucifixion* du Louvre nous frappe à la fois comme une imitation de l'antique et comme un tour de force. On y sent la main d'un homme qui sait tout et qui, avec une virtuosité incomparable, s'amuse à exécuter des variations sur des modèles romains

qu'il a sous les yeux. Être aussi savant que possible, et montrer qu'on l'est : tel est l'idéal que traduisent manifestement ces premières œuvres du jeune Mantegna.

Voici maintenant les fresques de Mantoue. La science y reste toujours merveilleuse, mais elle n'y joue plus le rôle principal. Pour nous représenter ces princes et leur suite, assis ou debout en des poses familières, Mantegna ne se met plus en quête de perspectives bizarres, de raccourcis difficiles, ni d'expressions forcées. Seul le plafond, avec les célèbres figures au balcon, nous garde encore le souvenir de ses anciens tours de force; mais, sur les murs, le peintre n'a plus d'autre préoccupation que de figurer des êtres vivans, avec le plus de vérité possible. Et il y parvient d'emblée, comme à tout ce qu'il veut : car M. Kristeller a bien raison de dire que ces fresques de Mantoue sont l'œuvre la plus réaliste de toute la peinture. Réaliste, oui ; mais toujours à la façon de l'antique, ou, en tout cas, sous l'inspiration directe de l'antique. La vie qu'on y trouve est simple, calme, immobile, comme celle de certains portraits d'empereurs romains. Après lui avoir appris à placer l'objet de l'art dans la science et l'adresse, l'art antique, maintenant, instruit Mantegna à le placer tout entier dans la « vérité. »

Et ce ne sont point là des hypothèses arbitraires. Que l'on compare aux fresques de Mantoue le triptyque du musée des Offices, ou encore le *Triomphe de César*, deux œuvres que nous savons dater de la même époque ! Sous la différence des sujets, et, par suite, des styles, l'idéal artistique y est exactement pareil à celui des fresques du Château de Mantoue. La science et l'émotion, Mantegna sacrifie tout à la vérité pittoresque : il veut que ses personnages vivent, que leur groupement paraisse réel, que leurs attitudes s'harmonisent avec le décor où nous les voyons. Chacune dans un genre différent, ces deux œuvres sont, elles aussi, des merveilles d'un réalisme vigoureux et simple.

Franchissons de nouveau une vingtaine d'années, et regardons, au Louvre, la *Vierge de la Victoire* ou encore *le Parnasse !* Je ne dirai point que toute la science de Mantegna a désormais disparu ; mais certes, ni au point de vue de la science, ni à celui de la vérité, ces œuvres de la dernière manière de Mantegna n'égalent la maîtrise des œuvres précédentes. Sont-elles, en revanche, plus directement imitées de l'antique, comme paraît le croire M. Kristeller ? Leur forme, en tout cas, est infiniment moins antique que celle de la *Crucifixion* qui les avoisine. Mais c'est leur esprit que nous sentons être plus profondément imprégné de l'esprit antique, et non plus de celui des œuvres romaines, mais de l'esprit d'œuvres grecques que le vieux peintre

padouan n'avait certainement jamais vues, et dont son œuvre nous apporte cependant un fidèle écho. L'esprit qui anime son *Parnasse* est celui-là même qui nous rend à jamais délicieux les fragmens de la frise des *Panathénées*. C'est que, à force de réfléchir sur son art et de le pratiquer, Mantegna a deviné ce qu'avait jadis compris sans effort le clair génie de Phidias : que l'objet suprême de l'art n'est ni la science, ni la vérité, mais cette mystérieuse musique des choses qu'on nomme la beauté.

Le même souci de beauté se retrouve dans toutes les dernières œuvres de Mantegna, dans ses *Vierges* des musées de Turin et de Londres, dans cette *Sainte Famille* du musée de Dresde, qui fait songer aux plus parfaites peintures de Raphaël, avec une grâce encore plus pure, peut-être, et plus nuancée. Autant les œuvres précédentes du maître sont rudes souvent dans leur robustesse, autant celles-là ne sont plus que douceur. Elles ne correspondent plus, dans l'évolution historique de l'art italien, à Giotto, comme le triptyque de Vérone, ni à Masaccio, comme les fresques de Mantoue, mais bien à l'œuvre reposée et sereine des grands artistes du début du XVIe siècle, Raphaël et Fra Bartolomeo, Giorgione, surtout Corrège, qui, d'ailleurs, va tout de suite imiter et continuer l'art de Mantegna. En cinquante ans, le génie de Mantegna a fait le même chemin qu'a fait en deux siècles la peinture italienne.

Et telle est la différence de cette dernière manière du vieux peintre avec les deux autres qu'on ne peut s'empêcher d'imaginer que quelque chose a dû se passer, dans sa vie, qui, en rajeunissant son cœur lui a ouvert les yeux à un nouvel idéal. C'est devant des cas de ce genre que l'on aimerait à trouver, dans la biographie des grands hommes, ne fût-ce qu'un point de départ à des hypothèses. Malheureusement la biographie de Mantegna nous est fort peu connue, en dépit des savantes recherches des historiens, et de M. Kristeller en particulier. Nous savons que le vieux maître demeurait à Mantoue; qu'il s'y était fait construire une maison; qu'il était en grande estime auprès des Gonzague, et que, tout en gagnant beaucoup d'argent, il s'est trouvé maintes fois fort embarrassé. Il avait formé, dans sa maison, une petite collection d'antiquités, et ce fut pour lui un énorme chagrin d'avoir à se défaire d'un buste de *Faustine*, qui lui fut acheté par Isabelle d'Este. Mais peut-être y a-t-il, parmi tous ces mêmes faits, un détail d'une signification plus suggestive encore, et se rapportant de plus près au problème psychologique qui nous intéresse.

Le testament de Mantegna et plusieurs autres documens nous ré-

vèlent, en effet, qu'après la mort de sa femme, le vieux peintre a eu, d'une maîtresse, un fils naturel, dont l'éducation l'a constamment préoccupé jusqu'à ses derniers jours. Et je n'ignore pas tout ce que de pareilles suppositions ont toujours d'arbitraire : mais, en l'absence de toute indication plus positive, je me plais à voir plus qu'une simple coïncidence fortuite entre ce nouvel amour du vieux Mantegna et le brusque et profond rajeunissement de son œuvre. Le fait est que, comparée aux précédentes, sa dernière manière a quelque chose de « féminin » qui, de la part d'un tel homme, s'expliquerait le plus naturellement du monde par une hypothèse du genre de celle-là : sans compter que, dans la plupart de ces dernières œuvres, les figures de la Vierge et de l'Enfant revêtent un type spécial, où se mélangent, à un degré extraordinaire, l'observation la plus assidue et un sentiment poétique d'une intimité délicieuse. Ce sont là, évidemment, des portraits, et peints d'après des modèles que le vieux maître devait considérer avec des yeux doucement, tendrement prévenus.

Mais au reste, quels que soient les sentimens intimes qui ont pu guider Mantegna dans la dernière évolution de son art, le fait même de cette évolution est d'une évidence absolue : et je crois qu'on arriverait sans trop de peine, en s'appuyant sur lui, à répartir aux diverses époques de la vie du maître celles de ses œuvres dont la date est jusqu'à présent restée incertaine. Il y a, par exemple, une série de petites *Vierges* que Mantegna doit avoir peintes directement d'après nature, et comme des ébauches pour des tableaux plus grands. La plus intéressante de ces *Vierges* se trouve à Milan, dans la galerie Poldi Pezzoli. Et les critiques ne peuvent se mettre d'accord sur la période de la vie de Mantegna où se rattachent ces précieux morceaux. Les uns, et parmi eux M. Kristeller, y voient des œuvres de jeunesse, tandis que d'autres les classent en compagnie de la *Vierge de la Victoire* et de la *Sainte Famille* de Dresde. Les uns et les autres se fondent, pour ce classement, sur des détails de technique, le dessin des oreilles et des doigts, la couleur des chairs, etc. Mais leur désaccord suffit à prouver la faiblesse des conclusions qu'on peut tirer de ces signes extérieurs. Le « métier » d'un peintre n'est point chose si définie qu'on puisse déduire d'elle seule la date d'un ouvrage, étant donné surtout un homme tel que Mantegna à qui l'on dirait que tous les procédés possibles étaient, de naissance, également familiers. Et, au contraire, on a de grandes chances de ne pas se tromper en jugeant de la date d'une œuvre d'art d'après son caractère général, son style, et l'esprit qui l'anime. Un

homme qui a renoncé à une certaine conception de son art ne risque guère de produire encore des œuvres où se retrouve l'idéal qu'il a délaissé. Non pas que je prétende, certes, que Mantegna ait jamais eu pleinement conscience des différentes conceptions artistiques qui se reflètent dans ses œuvres : son idéal se modifiait en lui sans qu'il y songeât, mais d'autant plus profondément chacune de ces modifications inconscientes agissait sur lui. Et c'est assez de jeter un coup d'œil sur les photographies de ces petites *Vierges* pour y reconnaître le mélange de grâce poétique et d'émotion familière qui, traité avec un art plus réfléchi et plus de travail, fait le charme incomparable de la *Vierge* du Louvre et de celle de Dresde. Les petits tableaux en question sont, à n'en point douter, des études faites par le vieux maître d'après des modèles vivans, en vue d'œuvres où il voulait nous montrer son génie sous une lumière nouvelle. C'est en eux, je crois, que nous pourrions découvrir la transition entre la manière réaliste des fresques de Mantoue et la manière poétique des derniers tableaux. Ajouterai-je que, là encore, on a l'impression d'un homme qui peint des modèles qu'il a constamment sous les yeux, des modèles dont la vie intime le touche de près, comme celle de la femme et de l'enfant aimés?

J'ai pris un peu au hasard l'exemple de ces petits tableaux. Il y en a plusieurs autres dont on pourrait, je crois, déterminer la date plus sûrement encore, si l'on se mettait d'abord en peine d'étudier avec quelque détail l'évolution générale de l'art de Mantegna. Mais surtout une telle étude aurait l'avantage de nous faire mieux connaître la personnalité artistique du peintre padouan, son rôle, le secret des influences diverses, et souvent même contraires, qu'il a exercées de son vivant comme après sa mort. Et elle nous aiderait aussi à saisir la signification véritable de cette Renaissance italienne, qui a trouvé en Mantegna le plus parfait représentant de ses rêves et de son effort.

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mars.

La date des élections générales n'est pas encore fixée; mais la période électorale est ouverte. Tous les partis prennent position, et les échos commencent à retentir des discours qu'on prononce déjà devant le pays. Cela nous distrait des discours purement parlementaires. On ne saurait, en vérité, rien imaginer de plus pauvre que les discussions qui ont rempli les dernières séances du Palais-Bourbon. Les ressources du budget sont littéralement mises au pillage par une Chambre expirante, qui cherche à se refaire une popularité auprès de telle catégorie d'électeurs, ou de telle autre. Pendant ce temps, une commission de la Chambre, animée de la vertu la plus farouche, prépare les projets de loi les plus sévères contre les candidats qui se rendront coupables de corruption électorale. Il n'est pas toujours bien facile de déterminer où commence cette corruption; mais enfin ceux qui la pratiquent la font généralement à leurs frais. Que faut-il penser d'une Chambre qui se livre exactement aux mêmes procédés, mais plus en grand et avec l'argent des contribuables ? Quelques voix éloquentes, mais impuissantes, se sont élevées contre cette manière de discuter, ou plutôt de rançonner le budget. M. Ribot, par exemple, a fait un jour une observation à ce propos. M. Brisson s'est levé indigné, et a lancé une excommunication majeure contre les « anciens républicains » qui fournissent des argumens et des armes à leurs nouveaux amis, les nationalistes. Nous en sommes venus, de la part des radicaux, à ce degré d'intolérance. Après avoir supprimé, ou essayé de supprimer un certain nombre de libertés, ils s'en prennent à la liberté parlementaire elle-même. A quoi bon discuter le budget, s'il n'est plus permis de le faire librement? N'a-t-on pas raison de détourner

les yeux de ce qui se passe à la Chambre et de regarder ce qui se prépare dans le pays.

M. Ribot en a donné l'exemple, à Marseille, et c'est là surtout ce qu'on ne lui pardonne pas. Tant de colères se sont amassées contre lui, et il s'en est formé un nuage si épais, que le moindre prétexte devait servir d'amorce à une explosion formidable. Il était temps, néanmoins, que le parti républicain progressiste fît entendre sa voix. Après M. Ribot, et en quelque sorte coup sur coup, nous avons entendu M. Poincaré, qui a prononcé à Rouen un discours non moins énergique et non moins précis que celui de Marseille. Les deux orateurs ont affirmé que leur parti vivait encore, qu'il était même plus résolu que jamais, et que ceux qui en avaient prononcé l'oraison funèbre y avaient mis trop de hâte. M. Ribot, dans sa péroraison, et M. Poincaré, dans son exorde, ont fait voir que ce parti était très éloigné du découragement. Il lui est arrivé, autrefois, de se laisser aller à des faiblesses, à des défaillances même; mais on aurait tort de le juger d'après quelques incidens de son passé. Le voilà enfin en formation de combat. Sa disparition serait un malheur pour la République : il y représente une somme d'expérience, de probité et de talent politiques qu'on remplacerait difficilement. Nous voyons, en ce moment, d'autres partis déjà engagés dans la lutte y apporter une ardeur passionnée. Il en est de nouveaux, comme le parti nationaliste, qui n'est pas celui qui parle, ni dont on parle le moins. D'autre part, les radicaux, les collectivistes, enfin les ministériels de toute nuance font rage. Quelle étrange et hétéroclite coalition que celle qui s'affuble de l'épithète de ministérielle! Quoi qu'on fasse dans les autres camps, il sera difficile d'y contracter des alliances plus déconcertantes, et de se couvrir d'un drapeau plus bariolé. Mais nous sommes bien d'avis que ce n'est pas un exemple à imiter. Les coalitions ne se forment qu'au détriment de la personnalité de chaque parti, et, au milieu de tant d'obscurités qu'on a artificiellement accumulées, notre premier besoin est de faire de la clarté. Sans doute, toutes les oppositions ont un lien commun dans le fait même qu'elles sont des oppositions, et un but commun, qui est le renversement du ministère; mais elles sont séparées sur beaucoup de points par des tendances, des idées, des programmes divers, et le mieux pour elles est de rester distinctes les unes des autres. C'est pour cela que nous désirions entendre la parole des républicains progressistes. Les discours de MM. Ribot et Poincaré ont été les bienvenus. S'ils ont différé par la forme, — chacun des deux orateurs ayant mis au sien

sa marque propre, — le fond en a été le même; et d'ailleurs M. Poincaré, qui a parlé le second, a tenu à dire qu'il était pleinement d'accord avec M. Ribot, qui avait parlé le premier.

Qu'avions-nous à leur demander? De s'élever au-dessus des polémiques du jour pour regarder au lendemain de la bataille, et de tracer, avec des limites précises, un champ assez vaste pour que toutes les bonnes volontés républicaines et libérales pussent s'y donner rendez-vous. Cela leur était personnellement facile. Depuis le premier jour jusqu'au dernier, ils ont combattu le ministère actuel, d'abord dans sa composition et ensuite dans ses actes principaux. Pour juger ces actes et les condamner, ils se sont placés constamment au même point de vue, celui de la liberté. Nous ne reviendrons pas sur ce que nous avons dit si souvent à ce sujet. Tout le monde sait, pour en avoir souffert plus ou moins directement et durement, que les principales libertés qui ont été atteintes sont, dans l'ordre moral, la liberté de l'enseignement, et, dans l'ordre matériel, la liberté du travail. Les consciences d'une part, le travail et la propriété de l'autre, ont été sérieusement inquiétés et menacés. Et cela devait résulter de l'alliance qui s'est faite entre les radicaux et les socialistes sous l'égide gouvernementale.

Les radicaux sont les adversaires-nés de la liberté de l'enseignement; mais, jusqu'ici, ils n'osaient pas l'attaquer. M. Poincaré a rappelé qu'aux élections de 1898, il n'en a même pas été question. Les uns l'acceptaient, les autres la subissaient, nul ne songeait à la contester. On chercherait en vain dans les programmes politiques de cette époque la source des événemens qui se sont déroulés plus tard, et qui ont fait passer la question de l'enseignement au premier rang de nos préoccupations. Cette question semblait résolue : la solution en avait été donnée, il y a plus d'un demi-siècle, et, au bout d'un aussi long temps, la prescription politique semblait acquise. Mais les instincts violens, assoupis en apparence, n'étaient pas définitivement apaisés : il ne fallait qu'une occasion pour leur faire reprendre leur énergie agressive. Cependant l'explosion ne s'est pas produite d'un seul coup. Dans la grande commission de la réforme de l'enseignement, présidée par M. Ribot, des hommes de tous les partis ont été entendus: aucun, à notre connaissance, n'a demandé qu'on supprimât la liberté d'enseigner, et quelques-uns des plus distingués, comme M. Léon Bourgeois, s'en sont déclarés partisans. Mais, peu à peu, un travail en sens inverse s'est fait dans les esprits. La discussion de la loi sur les associations, qui restera l'œuvre maîtresse

du ministère actuel, devait inévitablement remuer jusqu'au fond des âmes les fermens de haine et de discorde dont nous avons parlé. Des débats de ce genre laissent toujours des traces. Le parti radical n'a d'ailleurs pas tardé à sentir qu'on avait soulevé en lui plus de passions que la loi n'en avait satisfait. Beaucoup de ses espérances se trouvaient déçues. Le gouvernement s'était imaginé peut-être qu'on s'en tiendrait là; ses amis exigeaient davantage. Eh quoi ! pas un seul des établissemens scolaires libres n'était fermé ! Était-ce tolérable ? A quoi bon la loi contre les congrégations si elles ne produisait pas plus d'effet? Les groupes radicaux sont devenus de plus en plus nerveux et impatiens à la Chambre, et, au Sénat, M. Béraud a déposé sa proposition, qui a mis le feu aux poudres. Si le temps matériel n'avait pas manqué avant les élections, il est probable que les lois les plus draconiennes auraient été votées, et qu'il ne serait plus rien resté de la liberté de l'enseignement. Mais le temps a fait défaut. La Chambre n'a pu voter que des motions vaines, et la question est aujourd'hui posée, à peu près intacte, devant le pays. MM. Ribot et Poincaré devaient donc, dans leurs discours, donner la place principale à la liberté de l'enseignement, et ils n'y ont pas manqué. On les a accusés de faire des concessions à la droite : quelle puérilité ! Ce n'est pas faire une concession que de rester fidèle aux croyances de toute sa vie. Il y a quatre ans, on pouvait être très bon républicain, et on était considéré comme tel, tout en étant partisan de la liberté de l'enseignement : pourquoi n'en serait-il plus de même aujourd'hui? Suffit-il qu'une bande de sectaires se soit abattue sur le gouvernement pour rendre blanc ce qui était noir, et noir ce qui était blanc ? Un homme d'esprit a dit autrefois qu'il fallait changer souvent d'opinion pour être toujours de son parti : mais ce n'est là qu'une boutade, et il y a des gens qui prétendent ne changer ni d'opinion, ni de parti. Les excommunications glissent sur eux et les laissent indifférens. Si les républicains progressistes avaient hésité une minute dans la défense de la liberté, ils se seraient suicidés. Sous prétexte de ne pas faire de concessions à la droite, ils auraient fait à la gauche radicale des avances qui auraient été leur propre abdication. Ils sont restés sur leur terrain : d'autres viendront les y joindre, car il est ouvert à tout le monde.

On a vu par la campagne poursuivie contre l'enseignement libre le progrès que leur alliance avec les socialistes a fait faire aux radicaux : les socialistes n'en ont pas moins profité. Leur entrée au ministère, dans la personne de M. Millerand, a été pour eux un coup de partie

non pas imprévu, mais inespéré. Non pas imprévu, car M. Millerand a déclaré à Firminy que ce dénouement avait été le résultat d'un long effort vers un but défini. C'était l'aboutissement logique d'une méthode qui consistait à abandonner ou à ajourner les moyens révolutionnaires pour s'emparer peu à peu de tous les pouvoirs publics, de la majorité dans tous les corps élus, et, en fin de compte, du gouvernement lui-même. Toutefois, il s'en fallait de beaucoup qu'on espérât un succès aussi prompt, car on était très loin d'avoir la majorité dans les Chambres, et le portefeuille ministériel entre les mains d'un socialiste apparaissait encore dans un mirage qui tenait du rêve. Mais M. Waldeck-Rousseau a été chargé de former un ministère et, à la stupéfaction générale, il y a fait entrer M. Millerand. MM. Ribot et Poincaré ont affirmé que de là venait tout le mal.

La présence de M. Millerand au pouvoir a donné une accélération d'autant plus grande au socialisme qu'il n'y est pas resté inactif. Aucun autre ministre n'a fait plus que lui, ni même autant. S'il n'a pas fait voter de loi importante, — ce qui était sans doute trop long pour son impatience, — il a fait des décrets. C'est par décrets, par exemple, qu'il a organisé ces conseils du travail qui ont causé une émotion si vive dans le monde industriel, et n'ont pas d'ailleurs été moins discutés et combattus par les ouvriers que par les patrons. En rappelant ce fait, M. Poincaré a dit qu'il pourrait en citer beaucoup d'autres du même genre : mais c'est surtout par une infiltration lente, constante et sûre que M. Millerand a fait pénétrer le virus collectiviste dans toute l'administration qui dépend de lui. Quant aux ouvriers, il leur a permis de tout espérer. Malheureusement les réalisations n'ont pas été aussi étendues, ni surtout aussi promptes que les espérances, et de là sont venues les grèves qui, dans le cours de l'année dernière, ont causé tant de maux, sans faire aucun bien. La grève générale a été suspendue, elle l'est toujours sur toutes nos industries. Hier encore on la votait, puis on l'ajournait; l'heure viendra où on en fera l'essai, et nous aurons sans doute alors le triste pendant des scènes de Barcelone. Enfin, et c'est là pour nous le symptôme le plus grave, les ouvriers, dans leur impatience, se sont aperçus qu'il était plus court et plus efficace d'adresser désormais leurs menaces, non plus à leurs patrons, car les patrons résistent, mais aux pouvoirs publics, car ceux-ci résistent moins, ou même ne résistent pas du tout. On a fait dépendre la proclamation de la grève générale du plus ou du moins de complaisance et de rapidité que le gouvernement et les Chambres mettraient à obéir aux injonctions qui leur sont adressées. Il y a des faits dont les consé-

quences se déroulent en quelque sorte mécaniquement, et, quand même M. Millerand aurait été aussi inerte au ministère qu'il y a été actif, il suffisait qu'il y fût pour qu'une partie du mal que nous signalons, et que MM. Ribot et Poincaré ont rappelé, se produisît immanquablement. Nous avons vu des choses si invraisemblables que, dans quelques années, nos successeurs auront de la peine à y croire. La grève, par exemple, prend à Chalon la forme d'une émeute. Le gouvernement envoie des gendarmes pour réprimer une tentative révolutionnaire, et c'est fort bien. Mais qu'arrive-t-il ensuite ? Les gendarmes font leur devoir, les socialistes se plaignent, et ce sont les gendarmes qui sont traduits en conseil de guerre ! On ne trouverait rien de pareil dans aucun pays du monde, ni dans aucune histoire : mais aussi, où trouverait-on ailleurs que chez nous un ministère ayant parmi ses membres le chef parlementaire du parti collectiviste? Et nous ne parlons pas des lois que M. Millerand a présentées en vue d'organiser la grève et l'arbitrage obligatoires. Il n'en a pas demandé la mise à l'ordre du jour ; mais c'est comme une hypothèque qu'il a prise sur l'avenir, et comme un nouveau ferment de discorde qu'il a jeté dans les esprits. Voilà, dans ses traits principaux, l'œuvre du ministère actuel. Ajoutons le déficit dans le budget, le désordre moral dans l'armée, des projets de réformes militaires qui mettent, comme l'a dit M. Poincaré, la défense nationale au rabais des sous-enchères électorales, et nous aurons à peu près complété le tableau qui s'offre aujourd'hui au pays. Il n'en a jamais contemplé de plus démoralisant.

M. Poincaré, qui est encore jeune, a raconté à Rouen avec quelles impressions la génération à laquelle il appartient est entrée dans la vie politique, il y a quelque vingt ans. Hélas ! toutes les générations, aussi bien que la sienne, ont apporté dans la vie de belles espérances dont quelques-unes se sont converties en désillusions, et il en sera probablement toujours ainsi. Mais enfin quelle idée, il y a vingt ans, les hommes de son âge se faisaient-ils de la République, « au moment, dit il, où victorieuse, elle se dressait dans la gloire de la première jeunesse, sur les débris des anciens partis abattus ? » Ils voyaient « surtout en elle la tutrice légale des grandes libertés humaines. » Et c'est là, en effet, le rôle qu'elle devrait jouer. Mais que voyons-nous aujourd'hui ? Que nous montre M. Poincaré dans l'énumération, remplie de tristesse, qu'il a faite de ses déconvenues ? La liberté parlementaire existe encore, « mais l'exercice en a été tellement faussé qu'on peut parfois entendre gronder au loin contre le Parlement le mécontentement populaire. » La liberté de la presse a produit

des abus qui en ont fait le plus souvent oublier ses avantages. La loi sur la liberté d'association est devenue une arme contre les congrégations religieuses, contre la liberté de l'enseignement, contre la paix des consciences? Quel pénible désenchantement! Beaucoup de mal a été fait : comment le guérir, ou du moins le combattre? En luttant contre lui avec un ministère libéral, progressiste, et par-dessus tout homogène, à l'exclusion des socialistes. « Nous n'avons jamais pu accepter comme méthode normale de gouvernement, dit M. Poincaré, la participation des socialistes aux affaires publiques... Nous ne pourrons donner notre appui dans la Chambre prochaine qu'à un gouvernement qui refuse de pactiser avec cette opposition future. » Et nous ne disons pas que cela suffira pour remonter le courant que nous avons descendu : mais c'est la première condition pour essayer de le faire avec quelque chance de succès.

M. Ribot l'avait déjà affirmé en d'autres termes, mais avec la même précision. Parlant des collectivistes : « Ils ont, avait-il dit, la prétention, à cette heure, qu'on ne puisse plus faire sans eux un ministère républicain. Que leur tactique ait été habile; qu'ils aient, aujourd'hui qu'ils se croient sûrs du succès, le mérite de la franchise, je ne le conteste pas. Mais ce qui me révolte, ce qui révolte tous les honnêtes gens, c'est leur prétention, après un tel aveu, de faire considérer comme de mauvais républicains tous ceux qui, ayant vu clair dans leur entreprise, ont refusé de s'y associer. » Sur ce point, comme sur tous les autres, il y a parfait accord entre les orateurs de Marseille et de Rouen. Le but qu'ils proposent à leurs amis est la défense et la restauration de toutes les libertés qui ont été compromises. Le moyen pour l'atteindre, ou du moins l'un des moyens principaux, est l'élimination des socialistes du gouvernement, car le socialisme est, en toutes choses, le contre-pied de la liberté. Le programme des républicains progressistes ne se réduit pas à ces deux points. MM. Ribot et Poincaré ont donné leur opinion sur toutes les questions qui sont aujourd'hui posées et discutées. Mais, quand on a dit qu'ils étaient pour la liberté, on a presque tout dit. Cela suffit pour définir un parti. Autrefois, en effet, tout le monde se vantait d'être libéral; il n'en est plus de même aujourd'hui. L'épithète est même devenue très suspecte : les radicaux et les socialistes se sont efforcés de jeter sur elle du discrédit. — Quoi ! disent-ils, vous êtes libéral? Vous voulez donc la liberté pour vos adversaires ? — Eh! oui : où serait le mérite à la vouloir seulement pour soi? — Alors, vous êtes les alliés de la réaction!

Ce dialogue révèle l'état de nos mœurs politiques. Le parti progressiste veut l'apaisement, qui ne peut se faire que par la liberté : il vient de le dire avec éclat. Nous entendrons beaucoup d'autres discours d'ici à peu de temps : ceux de MM. Ribot et Poincaré auront une influence durable sur la direction de la campagne électorale. Ils ont d'ailleurs le mérite de ne prononcer d'exclusion ni d'interdiction contre personne. Dans l'épreuve qu'il subit, et pour en sortir victorieusement, le pays a besoin du concours de toutes les bonnes volontés.

L'opinion publique, dans le monde entier, a suivi avec intérêt le détail des fêtes qui ont été données en Amérique au prince Henri de Prusse. Le prince Henri est, à travers les continens et les mers, le messager habituel de la politique de son frère, l'empereur Guillaume, et il s'acquitte toujours bien de sa tâche. En Amérique, elle consistait à se montrer aimable et à plaire : la lecture des journaux américains donne à croire qu'il l'a, cette fois, encore, heureusement remplie. Sans diminuer en rien son mérite, on nous permettra de croire que cela était facile, car ses hôtes étaient tout disposés à se laisser charmer. Comment la jeune Amérique n'éprouverait-elle pas une satisfaction très vive à voir l'empressement avec lequel toutes les vieilles nations européennes l'entourent de leurs coquetteries? Sans doute, elle juge que cela lui est bien dû; mais enfin on est heureux d'être traité suivant ses mérites, et c'est ce qui lui arrive. Elle est jeune, elle est forte, elle est riche. Sa croissance prodigieusement rapide s'opère sans crise grave. Tout enfin lui réussit, et il faut bien, pour cela, qu'elle ait les qualités les plus sérieuses. Elle les a toujours eues, mais il semble que ces qualités soient devenues plus séduisantes qu'on ne les jugeait autrefois. D'où cela vient-il? Peut-être de ce que l'Amérique a été victorieuse, et, quoi qu'en pensent les ennemis systématiques de la guerre, c'est toujours par des victoires militaires qu'un peuple acquiert toute sa grandeur et la consacre aux yeux du monde. Il y a eu des guerres encore plus glorieuses que celle de l'Amérique contre la malheureuse Espagne; il n'y en a pas eu beaucoup de plus fructueuses. Dès le lendemain, l'Amérique, consciente de sa force et même un peu éblouie par elle, a pris tout son essor. Sa puissance industrielle et économique est apparue comme dans une apothéose. Et ce n'est pas elle seule qui porte sur son compte un jugement aussi flatteur; on se trompe souvent en se jugeant soi-même; mais le consentement général paraît ratifier la bonne opinion qu'elle a d'elle-même et cela

est fait pour la rassurer. Qui est-ce qui ne lui fait pas plus ou moins la cour, et ne se dispute pas ses bonnes grâces? Dans ce flirt universel, l'empereur Guillaume n'a pas voulu rester le dernier; il a même voulu être le premier; et il a procédé sans beaucoup de raffinemens, mais avec une franchise et une résolution qui, en somme, étaient faites pour réussir.

Le voyage du prince Henri a été précédé d'une campagne de presse dont il faut dire un mot : elle montre, en effet, que l'empressement germanique n'a pas été sans provoquer ailleurs quelque jalousie. L'Angleterre s'en est émue. Elle a fait déjà bien des sacrifices pour conserver les faveurs de l'Amérique, ne fût-ce que des sacrifices d'amour-propre, et tout le monde a le sentiment qu'elle en fera encore bien d'autres, si c'est nécessaire Ce pays, qui s'entend si bien à rudoyer les autres, se laisse rudoyer lui-même par l'Amérique, sans paraître même s'en apercevoir. Ses complaisances sont inlassables. On ne voit pas, jusqu'à présent, qu'il en ait tiré grand profit, mais il faut croire qu'une autre conduite aurait eu pour lui de sérieux inconvéniens, car ce n'est pas par simple bonté d'âme, ni par faiblesse de caractère, qu'elle se comporte ainsi.

Pour en venir au fait, quelques semaines avant le voyage du prince Henri, les journaux anglais, et le *Times* en tête, ont jugé à propos de ressusciter la légende d'un grand et ténébreux complot que les puissances européennes auraient tramé contre les États-Unis à la veille de leur guerre contre l'Espagne. Le croirait-on? On voulait les empêcher de se battre: n'était-ce pas à leur égard le comble de la malveillance? Le correspondant du *Times* en Amérique a envoyé à son journal tous les détails de l'affaire : grâce à lui, on a finalement connu un incident diplomatique, qui était resté, jusqu'à ces derniers jours, le secret des chancelleries. Mais, en vérité, ce secret ne valait pas tout le bruit qu'on en a fait. Il paraît donc que, le 10 avril 1898, les ambassadeurs des puissances à Washington ont appris que leur collègue d'Espagne avait remis au secrétaire d'État aux Affaires étrangères une note dans laquelle le cabinet de Madrid cédait sur tous les points, moins un. Ils se sont réunis, et se sont demandé s'il n'y avait pas lieu de télégraphier à leurs gouvernemens respectifs pour leur suggérer une démarche à faire auprès du gouvernement américain, en vue de le détourner d'une guerre désormais sans objet. Heureusement, l'Angleterre veillait; elle a su dénoncer et déjouer le complot, et c'est à son amitié active et dévouée que les États-Unis ont dû de pouvoir se couvrir de gloire. Pendant plusieurs jours, le

Times a donné le récit de cette conspiration dont on sent bien tout l'odieux. Les journaux du continent européen ne disaient rien, sans doute parce qu'ils ne savaient rien, leurs gouvernemens dédaignant de se défendre : et de ce silence général le *Times* tirait un argument nouveau, en l'interprétant comme un aveu. Ils se taisent, disait-il, donc ils se reconnaissent coupables ! Subitement, l'empereur Guillaume a perdu patience. Son frère était sur le point de partir pour l'Amérique, et il importait que rien ne vînt gêner à son égard les démonstrations de l'enthousiasme populaire. Un beau jour, le *Moniteur de l'Empire* a publié la dépêche que l'ambassadeur d'Allemagne à Washington, M. de Holleben, avait adressée à son gouvernement sur l'incident du mois d'avril 1898. A la surprise générale, on y a appris que les ambassadeurs des puissances s'étaient en effet réunis, mais qu'ils l'avaient fait chez l'ambassadeur d'Angleterre, sur sa convocation directe, et que c'était lui-même, lord Pauncefote, qui avait présenté le projet de note que ses collègues et lui devaient envoyer à leurs gouvernemens. M. de Holleben ajoutait que, pour son compte, il n'avait pas approuvé cette démarche et qu'il déconseillait à son gouvernement d'y donner suite, — en quoi on l'avait approuvé à Berlin. Cette révélation a changé complètement l'état des choses. Le *Times* a été obligé de se défendre. Il a expliqué que l'initiative prise par lord Pauncefote ne prouvait rien, parce que l'ambassadeur anglais, étant le doyen du corps diplomatique, devait naturellement réunir ses collègues lorsqu'il y avait lieu de causer sur un objet d'intérêt commun. Il a ajouté, ou insinué, que le projet de note était de l'ambassadeur d'Autriche, et qu'il avait été corrigé par l'ambassadeur de France. Mais, toujours implacable, le *Moniteur de l'Empire* l'a publié tel qu'il était sorti des propres mains de lord Pauncefote. Une question a été posée à ce sujet à la Chambre des communes. Lord Cranborne a quelque peu désavoué lord Pauncefote, en disant qu'il avait agi sans instructions et d'après son sentiment personnel. Quant à nous, nous ne trouvons pas ce diplomate si coupable. La démarche qu'il avait suggérée était très amicale envers le gouvernement américain. Elle avait bien pour objet d'éviter la guerre, si cela était possible, mais sans exercer aucune pression désobligeante; elle pouvait être peu discrète, mais n'avait rien de comminatoire. En tout cas, la proposition en avait bien été faite par lui; le fait était indéniable et n'était pas nié. Que devenait la thèse du *Times?* Le journal de la Cité n'a eu qu'une ressource, qui a été de protester contre la méchanceté humaine : il était évident pour lui qu'on voulait brouiller l'Amérique

et l'Angleterre. Il a ajouté que, si lord Pauncefote avait rédigé le projet de note, c'était pour empêcher quelque malintentionné de se charger de ce travail. L'effet produit par cet incident n'a nui en aucune façon, on peut le croire, à la manière dont a été reçu le prince Henri.

Il l'a été admirablement, et s'est conduit avec la meilleure grâce possible, prodiguant ses attentions à tout le monde, surtout à la presse ; — ou plutôt, nous nous trompons, il les a prodiguées surtout aux enfans du président Roosevelt, qui, étant bon père de famille, ne pouvait qu'en être touché. On reconnaît dans ce procédé la manière de l'empereur Guillaume : un autre ne s'en serait pas avisé. Le président Roosevelt a un fils et une fille. Son fils a été gravement malade, ce qui a éveillé autour de lui la sympathie universelle, profonde et sincère : mais la maladie de ce jeune homme a été pour l'Allemagne une affaire d'État. Dieu sait combien de fois on a demandé de ses nouvelles à Berlin ! Le prince Henri a été retardé dans son voyage par le mauvais temps ; il aurait voulu arriver pour la fête de Washington, et il n'a pu atterrir à New-York que le lendemain. Étant en pleine mer, il a envoyé un télégramme pour en dire ses regrets, mais avant tout, et dès la première ligne, pour exprimer l'espoir que le fils du président allait de mieux en mieux. Le président a une fille, miss Alice Roosevelt : l'empereur Guillaume a voulu qu'elle fût la marraine du yacht impérial le *Meteor*, construit en Amérique, et au lancement duquel le prince Henri devait procéder. Pendant quelques jours, miss Roosevelt a été un personnage important dans l'État. Elle éclipsait un peu son père, mais l'empereur Guillaume connait l'âme des pères ; il a jugé que M. Roosevelt ne lui en saurait pas mauvais gré. Tout le monde a admiré la parfaite élégance avec laquelle miss Alice Roosevelt a brisé une bouteille de vin de Champagne pour baptiser le *Meteor*, et la dextérité avec laquelle, d'un seul coup d'une hachette d'argent, elle a coupé le câble qui retenait le yacht attaché à la terre. Enfin, tout s'est admirablement passé, et miss Roosevelt a pu en donner l'assurance à l'empereur Guillaume par un télégramme qu'elle lui a envoyé directement. Il n'y a pas de gloire sans revers. On dit maintenant que miss Roosevelt devait assister au couronnement du roi Édouard VII, mais que son père trouve qu'on a fait tout de même un peu trop de publicité autour d'elle : le voyage serait décommandé. C'est dommage, car, à en juger par la quantité de portraits et de photographies que les journaux et les magasins anglais ont répandus de cette jeune personne, on lui aurait certainement fait en Angleterre un accueil comparable à celui que le prince Henri a

reçu lui-même à New-York et à Washington. Mais, comme on le voit, M. Roosevelt a le sentiment de la mesure : il s'est arrêté à temps.

Aujourd'hui que tout ce feu d'artifice est éteint, on peut se demander s'il en restera bientôt autre chose qu'un heureux souvenir. Il y a certainement beaucoup de sympathie pour l'Allemagne en Amérique, et rien n'est plus naturel si l'on songe au très grand nombre d'Américains qui sont d'origine et de race germaniques. Ils continuent de penser à leur ancienne patrie, et de l'aimer même à travers plusieurs générations. Mais les affaires sont les affaires, et ce n'est pas aux États-Unis qu'on risque de l'oublier. Les sentimens ont une place dans l'imagination de l'Amérique : ils n'en ont pas beaucoup dans son esprit pratique, ni dans sa conduite. Elle jouit vivement, comme il est naturel, de son succès auprès de l'Europe ; il n'y a pas de danger qu'elle perde la notion de ses intérêts personnels, et ces intérêts la mettent, non pas en conflit sans doute, mais en concurrence avec l'Allemagne sur plusieurs points du monde. Les belles fêtes qui viennent d'avoir lieu ne sont pas négligeables pour entretenir entre deux peuples des sentimens de bienveillance, aussi longtemps que rien n'y fait opposition ; elles ne sont pas un facteur bien important de leur politique. Miss Roosevelt en gardera un joli bracelet, avec le portrait de l'empereur Guillaume ; mais qui sait si, dans quelques années, il en restera autre chose ? Ces démonstrations n'ont d'ailleurs rien qui puisse nous déplaire, et c'est en toute cordialité que nous nous associons à ce qui arrive d'heureux à la grande République à laquelle nous rattachent tant de glorieux souvenirs.

La place nous manque pour parler de la crise politique que l'Italie traverse : au reste, elle n'en est pas encore tout à fait sortie. Le jour même de la rentrée du Parlement, le ministère a éprouvé un échec sensible, à propos de l'élection du président de la Chambre. Les conditions dans lesquelles son candidat, M. Villa, a été élu, ne lui permettaient pas d'accepter un mandat qu'il n'aurait pas rempli avec autorité. Les socialistes avaient présenté contre lui un candidat qui n'a eu qu'un petit nombre de voix ; mais cela suffisait pour marquer une rupture ; et les bulletins blancs ont été si nombreux qu'il a bien fallu tenir compte de cette manifestation. Le ministère a donné sa démission. Le roi l'a prié de la reprendre et il a bien fait, car il lui était impossible de trouver dans le vote de la Chambre une indication quelconque de sa politique. Ce vote à bulletins blancs n'exprimait que sa mauvaise humeur. Quelle en était l'origine ? Il faut bien

avouer que le discours du roi n'avait pas plu. Cela ne prouve rien au sujet du roi lui-même, ces discours officiels étant d'ordinaire rédigés par les ministres, qui en ont seuls la responsabilité. On a dit pourtant que Victor-Emmanuel avait obéi à un sentiment personnel en parlant d'un projet de loi sur le divorce, institution très impopulaire en Italie, surtout dans les provinces méridionales. Mais ce n'est pas seulement la question du divorce qui avait produit un mauvais effet. En présence de la crise économique et sociale qui sévit en ce moment, le discours du trône avait paru optimiste à l'excès en ce qui concerne les réformes ouvrières qu'il promettait. Au fond, on n'était pas sans inquiétudes, et le discours n'a pas rassuré. Ce qui n'a pas rassuré davantage, ce sont les grèves qui ont éclaté aussitôt après, ou menacé d'éclater : celle des ouvriers du gaz à Turin et celle des employés et des ouvriers de chemins de fer un peu partout. Le gouvernement, bien que démissionnaire, a pris des mesures énergiques. A Turin, il a fait faire le service du gaz par les soldats, et il a, dans toute l'Italie, militarisé par décrets le personnel des chemins de fer. Cela, bien entendu, a achevé de le brouiller avec les socialistes. On n'a pas manqué de rappeler à M. Zanardelli qu'il avait autrefois vivement combattu des mesures de ce genre, lorsqu'elles étaient prises par un ministère conservateur : mais les points de vue changent avec les situations et les responsabilités. Le ministère a pourvu au plus pressé. Il s'est présenté devant la Chambre. En portant M. Biancheri à la présidence, on a supprimé toute difficulté, chacun s'inclinant devant l'autorité de son âge et de ses services. Mais la question politique n'est pas vidée, et le ministère sort ébranlé de la secousse qu'il a subie. Nous y reviendrons, lorsque la situation parlementaire sera éclaircie.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

L'ÉTAPE

QUATRIÈME PARTIE (1)

VIII. — UN CŒUR DE JEUNE FILLE

Ce terrible problème et d'où dépendait l'honneur de leur nom ne se fut pas plutôt posé à Jean que les phrases énigmatiques de sa sœur lui revinrent à la pensée. Antoine était entré chez elle, cette nuit, dans une heure de détresse et de sincérité. Il ne lui avait pas seulement avoué sa faute. Il lui avait parlé des moyens de la réparer. Il lui avait demandé de s'associer à sa recherche de l'argent nécessaire. De quelle nature avait donc été cette offre pour que Julie en demeurât ainsi bouleversée? Et derechef l'idée qu'il avait repoussée d'abord comme trop infâme s'emparait du jeune homme. Ces cinq mille francs, Antoine les avait empruntés à Rumesnil, en spéculant, pour les obtenir, sur les relations que celui-ci avait avec leur sœur, et la révolte de la jeune fille provenait de ce qu'il avait voulu lui faire faire, à elle, la honteuse démarche.

— Est-ce possible?... se disait-il en s'en allant du bureau où venait de se nouer un nouvel épisode du drame obscur dans lequel il se trouvait engagé. Déjà le doute, comme on voit, avait remplacé la révolte, et il continuait : — Il a cependant bien fallu qu'il les trouvât quelque part, ces cinq mille francs. Il ne les avait pas. S'il les avait eus, il n'aurait pas parlé à Julie, comme il lui a parlé. Comme elle était troublée! De quels mots elle s'est

(1) Voyez la *Revue* du 15 février, du 1er et du 15 mars.

servie! — *Il en est au crime, je te jure!...* Si quelqu'un peut me mettre sur la voie de la vérité, c'est elle...

Cette pensée enveloppait des hypothèses trop cruelles, elle se raccordait trop étroitement aussi à ses préoccupations de ces dernières semaines pour que l'infortuné pût la concevoir et ne pas rentrer au plus vite auprès de sa sœur. Il n'avait pas quitté M. Berthier depuis un quart d'heure, qu'il se retrouvait sur le palier du quatrième étage de la rue Claude-Bernard où vivaient les Monneron. Il n'eut pas le temps de sonner. Julie avait épié sa venue. Elle l'attendait, l'ayant vu, par la fenêtre, qui débouchait de la rue Vauquelin. Il était remonté tout droit du boulevard Saint-Germain par les raidillons qui sillonnent les deux versans de la montagne Sainte-Geneviève : la rue d'Arras, la rue du Cardinal-Lemoine, la rue Thouin, la rue de la Vieille-Estrapade, la rue Amyot, les endroits mêmes, — ô ironie! — qui avaient servi de cadre aux enfantins débuts du dangereux roman de sa sœur avec Rumesnil. Il avait marché si vite que le souffle lui manqua pour répondre à la question de la jeune fille. Elle l'avait attiré aussitôt dans sa chambre, et là, inquiète, les yeux brûlans, le sein palpitant, les mains fiévreuses :

— Eh bien! lui avait-elle demandé, tu as trouvé Crémieu-Dax?... Et, comme il secouait la tête en signe de dénégation : — Mon Dieu! gémit-elle, tu es arrivé trop tard!...

— Non, put-il enfin dire à voix basse. J'ai eu l'argent de quelqu'un d'autre; mais, quand je me suis présenté chez M. Berthier, les cinq mille francs avaient déjà été payés.

— Par Antoine? interrogea-t-elle, haletante.

— Par Antoine, répondit-il.

— Par Antoine! répéta-t-elle sans avoir la force d'ajouter un mot. Elle s'était laissée tomber sur une chaise, les mains croisées sur ses genoux, les yeux fixes. Une hallucination plus forte que sa raison lui montrait la scène hideuse : le faussaire entrant chez le séducteur, et exerçant sur lui, sous des formes ou brutales ou courtoises, — qu'importait! — ce détestable chantage. Elle avait cependant un motif de croire que cette démarche n'avait pas pu être faite. Tout à l'heure, Jean à peine parti, pour aller, croyait-elle, chez Crémieu-Dax, elle s'était dit qu'elle pouvait encore essayer d'agir, elle aussi, de son côté, pour empêcher, si le hasard permettait qu'il en fût encore temps, qu'Antoine ne se servît de son nom Elle avait écrit un billet de quelques lignes à Ru-

mesnil, où elle le suppliait, s'il recevait la visite de son frère aîné, de ne pas faire ce que celui-ci lui demanderait. Elle était descendue chez le concierge, qu'elle avait chargé de porter immédiatement le billet, avec l'ordre de ne pas le laisser, si le destinataire n'était pas chez lui, et, s'il y était, d'avoir une réponse. Elle n'avait pas donné ces instructions sans un frisson de honte, sous le regard insolent des époux Maradan : — c'était le nom des portiers, — lesquels nourrissaient une estime aussi maigre que leurs étrennes pour ceux des locataires qui n'étaient pas très généreux au jour de l'an, les « pannés de la boîte, » disaient-ils. On pense que les Monneron étaient du nombre. Une pièce de dix francs, tendue par la jeune fille en même temps que son billet, pour que l'homme prît une voiture et revînt au plus vite, avait changé cette insolence en une obséquiosité immédiate, avec cette imperceptible nuance de gouaillerie silencieuse, par laquelle les inférieurs nous font payer leurs complicités. Julie s'était rappelé la phrase ironique d'Antoine sur le danger des lettres déposées dans les loges, et elle s'était sentie rougir à la pensée des commentaires que les fréquentes visites de son amant avaient dû provoquer dans cette loge, entre le cordon et le fourneau, où se mijotait un éternel ragoût ! Ah ! qu'on les commentât ces visites, et aussi son insistance à ce que Maradan partît tout de suite ! Mais que son message fût remis à temps, si vraiment Antoine avait osé cette infâme démarche ! Maradan était revenu de la rue de Varenne, en rapportant le billet : M. le comte était en déplacement de chasse. Adhémar avait bien dit à Julie, la veille, qu'il irait peut-être passer deux ou trois jours chez un cousin, aux environs de Paris. En temps ordinaire, elle eût été peinée que son amant ne lui eût pas écrit pour lui confirmer cette absence et s'en excuser. Dans les circonstances actuelles, ce départ était une chance inespérée, pourvu qu'Antoine ne fût pas arrivé avant que Rumesnil n'eût quitté sa maison. La jeune fille avait envoyé Maradan lui acheter un indicateur de chemins de fer. Le château du cousin était dans le voisinage de Malesherbes. Adhémar avait pu prendre, pour cette station, l'un ou l'autre des deux express du matin qui partent de la gare de Lyon, le premier à neuf heures, le second à dix. Selon qu'il se serait décidé pour celui-ci ou pour celui-là, il serait sorti de son hôtel à huit heures et demie ou à neuf heures et demie. Antoine n'était allé rue de Varenne, s'il y était allé, qu'à neuf heures moins le quart. Tout, dans ce cas, dépen-

dait donc du choix auquel s'était rangé Rumesnil. Julie avait voulu considérer comme certaine la préférence donnée au premier express, parce qu'il était plus rapide que l'autre et ne s'arrêtait ni à Villeneuve, ni à Juvisy, ni à Corbeil. C'est avec cet espoir qu'elle avait attendu le retour de Jean, et voici qu'à la seule annonce du paiement des cinq mille francs par Antoine, tous les indices qui avaient fait pour elle probabilité d'un côté faisaient probabilité de l'autre. Rumesnil était rentré tard de l'*Union Tolstoï*, la veille. Pourquoi se serait-il levé une heure plus tôt? Où avait-elle eu l'esprit? Sans aucun doute, il avait pris le second train. S'il ne lui avait envoyé aucun mot pour l'avertir définitivement de ce petit voyage, c'est que la visite d'Antoine avait eu lieu pendant ses derniers préparatifs. Peut-être, au moment de lui écrire, le dégoût l'avait-il paralysé. Comment savoir si le scélérat n'avait pas raconté qu'il venait de sa part à elle?... Toutes ces suppositions s'étaient levées à la fois dans son esprit et le remplissaient d'une émotion telle qu'elle en oubliait la présence de son autre frère, debout devant elle; sa consternation était trop éloquente. Évidemment, elle avait sur les agissemens d'Antoine une idée positive. La pauvre enfant ne revint à elle que pour constater son imprudence, à cette interrogation de Jean :

— Si tu sais chez qui il est allé emprunter ces cinq mille francs, il faut me le dire, Julie. Je les ai là. Je peux les rendre, et tout de suite...

— Moi ? répondit-elle, comment le saurais-je ?... Dans la phrase qu'avait prononcée son frère, elle venait de sentir, une fois de plus, ce soupçon sur ses rapports avec Rumesnil, deviné si souvent dans ses yeux. Le lui nommer à cette minute, c'était avouer. Si elle n'eût pas eu cette coupable intrigue, en quoi un prêt d'argent du jeune noble à Antoine eût-il été plus extraordinaire que de Crémieu-Dax à Jean par exemple? Et elle-même l'avait conseillé tout à l'heure. Ce conseil, rapproché de son trouble présent, la condamnait seul, si elle déclarait la vraie raison de ce saisissement. Pourtant, si elle avait été absolument sûre que c'était bien de Rumesnil que le faussaire avait obtenu cet argent, peut-être eût-elle trouvé le courage surhumain de cette cruelle confession, pour effacer aussitôt jusqu'au souvenir de cette ignoble dette? Elle n'en était pas certaine, et l'instinct de suprême pudeur qui fait d'un aveu de cette sorte, pour toute femme, une mortelle épreuve, — que dire quand cette femme est

une jeune fille! — scella soudain son secret dans son cœur. Elle ajouta : — Qu'il ait trouvé cet argent si vite, voilà ce qui m'épouvante...

— Mais enfin, reprit Jean, dans cet entretien que vous avez eu ensemble cette nuit, tu m'as dit toi-même qu'il t'avait demandé de l'aider, — comment?...

— N'insiste pas, répondit-elle en se levant tout droit et s'éloignant comme un animal blessé. Ce qu'il m'a dit m'a été trop pénible à entendre pour que je le répète... Ne m'en parle jamais! N'y fais jamais allusion! Jamais! jamais! D'ailleurs, il ne s'agit pas de cela, puisque... j'ai refusé de l'écouter et que je l'ai chassé...

— Je ne te questionnerai plus, repartit Jean après un passage d'hésitation. J'y mets pourtant une condition. J'en ai le droit, continua-t-il, comme elle redressait la tête en le regardant avec la fierté défiante qu'elle avait eue si souvent pour lui depuis des mois. J'ai fait une démarche qui m'a été infiniment dure, poussé par toi, à cause de cette conversation que tu avais eue avec Antoine. Encore un coup, je ne te demande pas de me la répéter. Jure-moi seulement que tu n'as aucune idée sur une personne particulière à laquelle il ait pu s'adresser...

— Je n'ai rien à te jurer, répondit-elle, le regard plus sombre encore et plus défiant; mais, de ces personnes, il y en a vingt, depuis sa maîtresse, puisqu'il paraît qu'il avait volé pour une femme, jusqu'à n'importe quel camarade de cabarets et de tripots, sans compter les usuriers... Ce dont je ne doute pas, c'est qu'il a commis une malpropreté pour avoir cet argent. Laquelle? Je l'ignore et je souhaite de l'ignorer toujours. Ce sera la preuve qu'il n'a pas réparé un faux par un autre, et une escroquerie par un vol... Maintenant, — ajouta-t-elle en portant la main à son cœur et se rasseyant, — laisse-moi, veux-tu? Les émotions de cette nuit et celles de ce matin m'ont trop épuisée. Je dois me reposer, avant le déjeuner, si tu veux que nous paraissions à table sans que le père s'aperçoive de notre agitation. Elle n'aurait qu'à réveiller son inquiétude... Pauvre père! Sa tranquillité avant tout, tant que nous pourrons!

Cette supplication qui s'adressait de nouveau au sentiment qu'elle savait le plus puissant sur le cœur de son frère s'accompagnait d'une expression si anxieuse de sa physionomie consumée

que le jeune homme obéit à cette trop évidente souffrance, mais, malgré lui, et il se retira dans sa chambre en frémissant. Pour la première fois, l'image de son père, ainsi évoquée, n'avait pas dompté la tempête intérieure. Il avait besoin de la vérité, comme on a faim de pain et soif d'eau. Ce commencement d'une révolte contre ce père lui-même, toujours dressé en travers de ses énergies, s'accrut encore à voir le professeur arriver en personne, le visage nettoyé de ses anxiétés de la nuit et du matin, et tenant à la main une feuille de papier. C'était une lettre de Berthier, demandant à M. Monneron de ne pas se déranger cette après-midi, comme il en avait eu l'intention, et lui annonçant que tout était expliqué, et qu'il ne s'occupât plus d'une affaire désormais élucidée. Le chef de bureau avait reculé devant le mensonge direct, si dur à soutenir en face et d'homme à homme. Il avait cependant tenu sa promesse à Antoine, en écrivant ce billet, qu'il avait fait porter par un garçon du *Grand Comptoir*.

— Tu vois comme Antoine avait tort, conclut Joseph Monneron après avoir montré ce message à son fils, de reprocher à cet excellent homme de manquer de tact? Quelle délicatesse, au contraire! Je suis content, d'ailleurs, de n'être pas obligé de passer boulevard Saint-Germain. Je pourrai aller chez Barentin. C'est son jour, et je suis si rarement libre le vendredi!... Il doit parler à la Chambre, la semaine prochaine, contre l'enseignement congréganiste. J'ai quelques bonnes notes techniques à lui communiquer. Tant que nous n'aurons pas fait fermer *leurs* collèges, la bataille n'est pas gagnée. Il faut que nous arrivions partout à l'instruction exclusivement et obligatoirement laïque. Remarque bien : je ne dis pas neutre, car je ne suis pas pour la neutralité. Avant tout, une morale indépendante des dogmes, c'est le premier article de notre programme et le plus essentiel. Je vivrai assez, je l'espère maintenant, pour le voir appliqué...

Ainsi, l'alerte de la veille : — la vision de son fils aîné debout devant lui avec le masque de la terreur sur son visage, — ses soupçons fortifiés par les allures du jeune homme, — la concomitance de tant de signes certains de culpabilité, — tout était oublié, effacé, aboli, tant la réalité avait peu de prises sur cette intelligence d'idéologue incurable! L'affirmation de Berthier avait suffi pour le rejeter à son train habituel de chimères politiques. Lui qui n'était pas capable de voir la vérité dans le cercle étroit de sa famille, il se complaisait de nouveau dans des con-

ceptions qui n'allaient à rien moins qu'à remanier toutes les mentalités françaises dans le présent et l'avenir ! Quoi d'étonnant si le même esprit de chimère, qui faisait de lui dans sa vie privée un illusionné de toutes les heures se retrouvait dans ses théories sur la vie publique ? Ce père, qui n'avait pas su élever vraiment un seul de ses quatre enfans, rêvait tout tranquillement d'une refonte totale de l'éducation nationale et, avec cette infaillible logique dans la forme qui caractérise les hommes de cette espèce, il la voulait constituée au rebours de toutes les origines du pays et de toute son histoire ! Mais, comme il aimait à le répéter avec une conviction qui eût été comique, si les honnêtes gens de ce type ne se trouvaient pas associés aux pires ennemis de la France, dans leur besogne de destruction par principes : « La raison ne peut pas ne pas avoir raison ! » Ce n'était pas seulement le chrétien latent qui fut froissé chez Jean par un tel discours, après une nuit et une matinée pareilles. C'était le fils, confondu de chagrin devant l'infériorité morale, malgré sa bonne foi et ses vertus, de cet étrange chef de famille, incapable de saisir un fait dans sa vérité brutale, mais positive, mais concrète. Le fonctionnaire scrupuleux et probe avait été remué jusqu'aux fibres les plus intimes par la suspicion jetée sur un de ses enfans. Cette suspicion paraissait dissipée. Il en était si heureux qu'il ne pensait pas à vérifier à fond une histoire pourtant bien obscure. Cette évidence d'un manque de virilité dans le caractère de son père fut trop forte pour que le « consolateur » s'exposât comme d'habitude aux aberrations du jacobin. Il éprouva le besoin de parler avec une sincérité, non pas complète, mais cependant moins atténuée que de coutume. Ce ne fut pas sur le billet de Berthier, — ce billet dont il savait, hélas ! la signification exacte, — que cette franchise encore timide s'exerça. Ce fut sur des idées, qui si souvent avaient choqué son sens de l'équité, sans qu'il s'en indignât. Il les excusait par les préjugés de première jeunesse, par le milieu, par la société. A ce moment, il en voyait trop le lien avec toute une construction mentale, si funeste à celui qu'elle dominait et aux autres, victimes, par contre-coup, de cet incorrigible irréalisme.

— Je ne peux pas m'associer à ton espérance, dit-il simplement. Je vois bien l'élément de force que les éducations laïques enlèvent à l'enfant. Je ne vois pas celui qu'elles lui substituent. Car, enfin, il faut vivre, et, pour vivre, agir. Où prendre le prin-

cipe d'obligation dans ce que vous appelez la morale indépendante, tu dis de tout dogme, mais cela signifie qu'elle dépend de l'examen individuel?

— Où le prendre? Mais dans la justice, tout simplement, répondit Joseph Monneron, qui avait regardé son fils avec une surprise soudain attristée, et dans la solidarité, dans cette dette que chacun se trouve avoir contractée vis-à-vis de l'humanité, par le seul fait qu'il existe. Nous naissons tous obligés.

— Je te dirai, comme Crémieu-Dax, l'autre jour, citant Robespierre, répliqua le jeune homme : Au nom de quoi?... C'est un cercle vicieux. Outre qu'en bonne logique, une dette suppose qu'elle a été acceptée en toute connaissance de cause par le débiteur, où est-il écrit qu'il y a obligation de s'acquitter d'une dette? Dans le Décalogue et dans l'Évangile... Puisque vous n'en voulez pas?...

— Et la conscience, qu'en fais-tu?... reprit le père, avec un étonnement plus marqué encore. Il y a des momens où tu m'inquiètes, Jean! continua-t-il avec une gravité douce. On dirait que tu te laisses gagner par le scepticisme et le pessimisme. Prends garde... Tu en as pourtant la preuve chaque jour, que la conscience suffit pour guider l'homme. Voilà M. Berthier. Tu sais qu'il est un libre penseur. A-t-il eu besoin d'un autre conseil que de celui de sa conscience pour agir vis-à-vis de moi, avec les procédés les plus scrupuleux, hier et ce matin encore? Ai-je eu besoin de faire appel chez ton frère à autre chose qu'à la conscience, pour lui demander de garder secret le nom du malheureux camarade qui a essayé de le compromettre et de couvrir ainsi sa propre faute?... Il faut croire à l'homme, mon fils! C'est la véritable religion et le véritable Évangile! Oui, croire à l'homme, et, par conséquent aux individus, jusqu'à ce que le contraire soit bien démontré. Tu m'as vu très malheureux hier, après la conversation que j'avais eue avec Berthier. Qu'est-ce qui m'a soutenu? L'opinion que j'ai de la nature humaine, tout bonnement. Avec l'éducation et les exemples qu'il a reçus, je savais que ton frère ne pouvait pas avoir commis cette ignominie... Et tu vois aujourd'hui comme j'avais raison!

— Sa tranquillité avant tout! se dit Jean demeuré seul, en se répétant avec une mélancolie infinie les termes mêmes dont s'était servie sa sœur. Oui, qu'il la garde! Mais nous la payons bien cher!... Cette sécurité de Joseph Monneron, au milieu des

mystères horribles que cachait l'apparente bonhomie de leur existence de famille, était tragique comme le passage d'un somnambule sur le rebord d'un toit, à quelques centimètres du gouffre. Elle ne datait pas d'aujourd'hui, et pas d'aujourd'hui non plus l'impuissance du fils à montrer ce gouffre au dormeur enfin réveillé. Jamais il n'avait senti plus amèrement quelles redoutables conséquences comportent ces partis pris de généreuse illusion, tels que celui où s'enveloppait ce père, inapte à la vie par raisonnement autant que par tempérament. Par contraste, le jeune homme ne put s'empêcher de songer au maître chez lequel il était allé, ce matin, trouver tout ensemble l'appui matériel et l'appui moral, à ce Victor Ferrand, dont le coup d'œil si lucide était descendu si vite au fond de ses plaies! Certes, Joseph Monneron n'avait pas une moins haute nature que son condisciple de l'École normale. Il n'était ni moins intelligent, ni moins tendre. La différence entre eux résidait dans la discipline intérieure : l'un s'était conformé à l'expérience séculaire de ses morts, dans son interprétation de l'existence, et l'autre non. Comme pour appeler à lui le secours de cette personnalité si complète et si solide, l'amoureux de Brigitte tira de sa poche l'enveloppe encore gonflée de billets bleus que la main du Juste lui avait remise d'un geste si simple. Il relut l'inscription qu'il avait promis de méditer : *Perdidistis utilitatem calamitatis*, et il tomba dans une profonde rêverie. Oui, ce nouveau malheur : le versement par Antoine de cette grosse somme, prise on ne savait ni où ni comment, devait lui être, à lui, Jean, l'occasion d'une énergie nouvelle, comme aussi l'attitude de plus en plus révélatrice de Julie, comme l'aveuglement de plus en plus pénible de son père. S'il voulait être digne d'épouser un jour Brigitte et de fonder vraiment une famille, il fallait qu'il assumât les devoirs dont son père ne pouvait se charger, puisqu'il ne les *voyait* pas. Il n'était pas admissible, si Antoine s'était procuré de l'argent par quelque emprunt honteux, que le frère eût à sa disposition de quoi régler cette dette et ne la réglât pas aussitôt. Il n'était pas davantage admissible que, soupçonnant sa sœur d'une intrigue avec un de ses amis, il ne tirât pas cette aventure au clair, pour y couper court. Mais comment? Il était vain d'essayer d'arracher son secret à Julie. L'impudence d'Antoine déjouait par avance toute tentative. Une action restait cependant possible, et tout de suite. Jean n'avait pas à ménager Rumesnil. Pourquoi

donc ne pas avoir avec lui une conversation définitive, à la suite de laquelle, sur ce point du moins, il en aurait fini avec les équivoques et les compromis de conscience? Il soupçonnait Antoine d'avoir emprunté à ce camarade les cinq mille francs. Il le lui demanderait. Il avait pris ombrage de ses visites trop fréquentes rue Claude-Bernard et de son intimité avec Julie. Il le forcerait à s'en expliquer. Il verrait bien ce que l'autre répondrait à ces deux questions posées bravement, fermement, nettement. Les yeux dans les yeux et avec une certaine qualité de résolution, un ami force un ami, sinon à lui dire la vérité, du moins à la lui laisser deviner. En tout cas, parler à Rumesnil, ce serait agir en chef de la famille, et, quel que dût être le résultat de cet entretien, Jean comprenait qu'il s'estimerait de l'avoir engagé. Il se dit : J'irai chez Adhémar aujourd'hui, et je lui poserai ces deux questions. Je m'en donne ma parole d'honneur.

Il se produit dans les tempéramens nerveux et instables, comme était celui-ci, quand ils se fixent dans une décision très arrêtée, une tension de tout l'être, qui se manifeste par une physionomie contractée, des gestes saccadés, un regard dur et fiévreux, fixe et absent. Ces incertains, devenus des résolus, dégagent alors, par une contagion presque électrique, une atmosphère de malaise, soit que, réellement, le cerveau doive être assimilé à une pile et que le leur projette, dans ces instans-là, des courans trop forts, soit, plus simplement, qu'ils déconcertent ceux qui les entourent par des allures inattendues, autant dire irritantes. Ils dérangent la représentation que leurs familiers se font d'eux, et c'est une cause presque animale de désharmonie. L'idée de cette toute prochaine entrevue avec Rumesnil donnait à Jean une telle fièvre qu'il lui arriva, pendant le déjeuner, à plusieurs reprises, de ne pas même entendre les phrases que lui disaient son père et sa mère, involontaire distraction qui lui valut de Mme Monneron, quand on se leva de table, une de ces apostrophes désagréables par lesquelles elle avait si souvent froissé le cœur de ce fils dont la nature lui déplaisait tant : elle y rencontrait sans cesse des nuances d'honneur si indéfinissables pour son esprit simpliste de Méridionale :

— Quand tu te marieras, je te souhaite de tomber sur une femme qui ait bon caractère, mon pauvre garçon ! Tu deviens un

peu plus rustre tous les jours... On te parle, tu ne réponds pas. On te sert, tu ne dis pas merci. Pourquoi ne prends-tu pas exemple sur Antoine, qui se rend agréable à tout le monde?... Tu t'en crois trop, et tu ne veux pas te donner de peine! Je ne sais vraiment pas de qui tu tiens. Ton père est aussi instruit que toi, et pourtant il cause! C'est plaisir de l'entendre... Ton grand-père Garnier, qu'il était gaillard!... Toi, tu ressembles aux oursins de chez nous, pointus par tous les bouts. C'est tout piquans. On ne sait comment les prendre...

— C'est ainsi qu'elle voit les choses!... se disait Jean quelques minutes plus tard en descendant l'escalier. Le professeur était plongé dans ses journaux, que ses soucis d'abord, avant la lettre de M. Berthier, puis sa répétition, l'avaient empêché de finir le matin. Il y buvait à longs traits le poison quotidien des sophismes révolutionnaires et il n'avait pas pris garde aux phrases agressives de sa femme comme s'il eût été stupéfié de hachich. Le jeune Gaspard avait ricané, à voir son frère aîné « attrapé par la patronne. » C'était son vocabulaire. Julie n'était pas dans le salon, ayant passé dans sa chambre aussitôt le déjeuner fini. Chose étrange, l'injustice de sa mère, au lieu de peiner le jeune homme, ainsi qu'à l'ordinaire, lui procurait un certain apaisement. Les profondes inintelligences de Mme Monneron justifiaient, en l'expliquant, l'aveuglement de son mari à l'égard de leurs enfans. Elle ne l'avait jamais aidé à comprendre leur famille, et, en le faisant souffrir par sa vulgarité, sans qu'il voulût se l'avouer, elle avait encore développé son aversion naturelle pour les réalités humbles de la vie, pour ce qu'il appelait « le monde extérieur, » avec le mépris d'un lettré qui s'enivre de théories. Raison de plus pour le fils de ne pas récriminer et de se substituer au père dans les circonstances critiques. Que celle-ci en fût une, et décisive, Jean s'en était convaincu davantage encore à constater, durant le déjeuner, l'attitude, de nouveau si hostile, de Julie à son endroit. Les questions dont il l'avait pressée, à son retour du bureau d'Antoine, l'avaient trop visiblement énervée. Pourquoi, sinon parce qu'il avait deviné juste sur un point qu'il ne pouvait plus laisser obscur? Aussi n'eut-il pas une seule reprise d'hésitation, lui, l'homme de tous les scrupules et de toutes les susceptibilités, et il ne s'était pas levé de table depuis une demi-heure, qu'il avait déjà gagné la rue de Varenne et cet hôtel dont sa pauvre sœur avait tant rêvé.

Adhémar de Rumesnil y habitait seul avec sa mère. Il avait perdu son père tout enfant. La porte cochère en niche, dont il a déjà été parlé, annonçait la date de la construction. Elle remontait à la première partie du XVIIIe siècle, époque où ces entrées furent mises à la mode par les architectes qui bâtirent les hôtels, célèbres alors, de Soubise, de Roquelaure et de Lude. L'aspect de la vieille demeure aristocratique, son isolement fastueux entre sa cour et son jardin, l'importance des communs et leur tenue, la livrée du concierge, en drap vert foncé avec des brandebourgs et des boutons armoriés, tout attestait que le membre de l'*Union Tolstoï*, domicilié derrière cette façade à hautes fenêtres cintrées, continuait, malgré ses convictions socialistes, à vivre noblement, pour parler comme les Mémoires de l'Ancien Régime. Quand le fils du professeur eut sonné à l'entrée latérale, qui s'ouvrait, pour les piétons, à côté de la grande, il put voir qu'un garçon d'écurie était occupé à laver devant la remise un phaéton, à roues caoutchoutées. Il reconnut la voiture favorite d'Adhémar, celle qu'il aimait à mener lui-même, au trot rapide de ses deux poneys rouans doublés en cobs. « Il est sorti ce matin, il sera à la maison, » pensa Jean, qui demeura tout désorienté devant la réponse du concierge lui apprenant le départ de Rumesnil pour la campagne.

— Monsieur le comte rentrera mardi, peut-être le matin, peut-être le soir, je ne sais pas... — Cet homme était un vieux domestique, depuis des années au service de la douairière. Il connaissait le camarade de son maître pour l'avoir vu venir à l'hôtel, tout jeunet, en tunique de collégien. Aussi ajouta-t-il naturellement quelques détails à ce renseignement sommaire : « Il est parti ce matin à neuf heures et demie... »

— Mon frère n'est pas venu ce matin? Il ne l'a pas vu? osa demander Jean.

— Mais si, il l'a vu, répondit le concierge. Monsieur le comte était déjà sur son phaéton quand M. Monneron est arrivé. Il est remonté chez lui pour le recevoir. C'est même à cause de cela qu'il a dû changer son train...

Le doute n'était plus permis. C'était bien à Rumesnil qu'Antoine était venu demander les cinq mille francs. Cette visite à cette heure ne s'expliquait pas autrement. Il les avait demandés et il les avait obtenus. Entre cette présence rue de Varenne, à neuf heures, et la rentrée à son bureau vers les dix

heures, où il avait versé la somme, aucune autre démarche n'avait pu matériellement se placer. Voilà donc l'action dont la menace avait jeté Julie dans l'état où Jean l'avait vue et qu'elle avait qualifiée d'infamie, de crime? Pourquoi?... Le jeune homme n'était plus dans une disposition d'esprit à retourner ce problème et à se ronger de doutes, en silence, comme il faisait depuis tant de semaines. Il héla un fiacre, et, moins d'un quart d'heure après avoir recueilli ce renseignement, chargé pour lui d'une si dure signification, il se retrouvait rue Claude-Bernard, juste à temps pour croiser, sur le trottoir et devant la maison, Mme Monneron et Gaspard, lesquels ne perdirent ni l'un ni l'autre cette occasion de manifester leur sentiment devant un procédé de locomotion, considéré dans la famille du fonctionnaire, on l'a déjà vu, comme essentiellement luxueux :

— Plus que ça de chic! s'exclama le jeune potache en esquissant une révérence comique. Et, parodiant une réclame de chemisier qui s'étalait sur tous les murs : — Tu as donc fait un héritage, mon cher, pour te payer des roulantes pareilles?...

— Dépêchons-nous, fit Mme Monneron, pour ne pas manquer l'omnibus. Nous ne sommes pas assez riches, nous autres, pour nous offrir des heures de voiture! Nous sommes comme ton père, qui ne prend jamais un fiacre...

Cette épigramme et le regard ironiquement désapprobateur dont elle l'accompagna empêchèrent que Jean ne posât au couple si bien appareillé la seule question qui l'intéressât à cette minute : « Ma sœur est-elle à la maison? » Il monta l'escalier quatre à quatre, laissant sa mère et son jeune frère interloqués de la manière dont il avait passé sous le feu de leurs commentaires sans leur adresser un mot. Quand il eut sonné et que la bonne lui eut répondu que Julie était chez elle, son cœur battit dans sa poitrine avec une force telle qu'il lui fallut s'appuyer un instant au mur du corridor, avant de frapper à la porte derrière laquelle allait se jouer une autre scène de leur tragédie familiale, la plus décisive, croyait-il, et la plus poignante, il en était sûr. L'honneur perdu d'un frère, c'est une grande épreuve. Elle ne touche pourtant pas l'âme au même point blessable que le fait l'honneur perdu d'une sœur. Une indélicatesse d'argent se répare. Un manque de probité s'expie. Ce sont des fautes abstraites, si l'on peut dire, et dont on souffre dans sa pensée, dans son être social, presque par raisonnement. La souillure physique se

mêle aux déchéances de la femme. C'est la tache la plus intime, la plus désespérément ineffaçable, quand elle s'attache à une mère, à une sœur, à une fille. Elle atteint l'homme dans sa chair même, dans ce que la personne a de plus secret et de plus saignant. L'appréhension du coup au-devant duquel il courait peut-être était déjà une douleur pour le jeune homme, qui, cependant, n'hésita pas davantage à entrer chez sa sœur qu'il n'avait hésité, tout à l'heure, à interroger le concierge de la rue de Varenne. Le sens de la responsabilité s'était élevé en lui et le soutenait. Toute famille, si diminuée, si désunie soit-elle par les circonstances, comporte un élément indestructible, qui fait qu'elle est quand même une famille. Elle reste, malgré tout, une âme collective, un moment fixé d'une race. Quand un de ses membres a la conscience d'en être le représentant, le dépositaire de l'honneur commun, une force mystérieuse le soutient, qui lui donne le courage d'aller jusqu'au bout de certains devoirs...

— Julie, commença-t-il, la porte à peine fermée, je viens de chez Rumesnil.

La jeune fille eut un saisissement, aussitôt réprimé. Pour dompter le trouble où l'avaient jetée les émotions de la nuit et de la matinée, elle avait voulu reprendre un des devoirs par lesquels elle continuait sa préparation à Sèvres. Elle avait échoué au dernier examen, beaucoup à cause de ce roman avec Adhémar, qui avait absorbé toutes ses pensées, et, pour rester plus libre encore, elle avait obtenu de son père de suivre des cours à la Sorbonne et au Collège de France, au lieu de son lycée. Mais elle continuait à traiter les sujets donnés à ce lycée, pour se tenir au courant. *Expliquer ce vers de Rutilius : De races opposées, Rome, tu as fait une seule nation*, — tel était le thème sur lequel elle besognait, cette après-midi, avec quel intérêt, on le devine ! Ce retour si rapide de Jean, l'expression de son visage, le son de sa voix, sa présence même, lui qui n'était pas venu causer avec elle de tant de jours !... La scène d'inquisition à laquelle elle avait échappé quelques heures auparavant allait recommencer ! Sans doute, si elle n'avait pas su le voyage de son amant, la phrase de son frère lui aurait infligé une secousse plus vive encore. Mais elle savait cette absence et que, par conséquent, les deux camarades n'avaient pu avoir entre eux aucune explication. Elle opposa donc au regard aigu de l'interrogateur

ce masque maussade dont elle s'était si souvent armée contre sa soupçonneuse et maladroite curiosité, et elle répondit :

— Eh bien ! qu'est-ce que tu veux que cela me fasse?...

— J'ai appris là, continua Jean, qu'Antoine était allé rue de Varenne, ce matin, avant neuf heures, en sortant d'ici. Il a vu Rumesnil. Celui-ci est parti pour la campagne ensuite. Je n'ai donc pas pu causer avec lui. Mais mon opinion est faite : c'est Rumesnil qui a prêté les cinq mille francs...

— Il faut les lui rendre, voilà tout..., répliqua la jeune fille. Quoiqu'elle redoutât, depuis le matin, cette odieuse démarche d'Antoine, avec cette seconde vue de la passion, dont nous sentons bien, même sans nous permettre d'y croire, qu'elle a une infaillibilité divinatrice, elle n'était arrivée qu'à une demi-certitude. Jean lui apportait la certitude entière. Ce fut comme un coup qui paralysa, pour un instant, tous ses membres. La plume lui glissa de la main. Le serrement de sa poitrine étouffait son souffle. Mais son orgueil lui rendit, même dans cette défaillance physique, cette énergie de négation où se crispent et se butent les sensibilités trop blessées. Le ton de son frère dans leur entretien d'avant le déjeuner l'avait brutalisée et comme nouée. On l'aurait tuée plutôt que de lui arracher un aveu qu'un peu de douceur, à cette minute précise, aurait obtenu de ce cœur si malade. Elle ajouta : — Ne m'as-tu pas dit que tu avais trouvé à emprunter cet argent?... Et, redevenant maîtresse de sa voix et de ses gestes : — Nous la paierons à nous deux, cette dette. Je travaillerai, je gagnerai de l'argent...

— En effet, reprit Jean, j'ai la somme. Les cinq mille francs seront restitués à Rumesnil dès son retour, mardi... La personne qui me les a prêtés m'a donné le temps nécessaire pour m'acquitter. Puis, détachant ses mots et d'une voix impérieuse : — Laissons donc cela. Mais je veux savoir si, oui ou non, il avait été question de Rumesnil entre Antoine et toi, dans votre conversation de cette nuit?

— Je t'ai déjà dit qu'il était inutile de me questionner sur ce qu'Antoine m'a dit ou ne m'a pas dit, répliqua la jeune fille, je ne te répondrai pas...

— Ne pas répondre, c'est répondre..., continua Jean plus vivement encore. Tu reconnais donc que vous avez parlé de Rumesnil. C'est à cause de cela que tu étais dans cette fièvre ce matin, parce que tu savais qu'Antoine voulait aller emprunter

cet argent rue de Varenne, parce qu'il t'avait demandé à toi-même de l'emprunter pour lui à cet homme qui te fait la cour... Le reconnais-tu, qu'il te fait la cour?...

— Je ne reconnais rien, répondit Julie. Je t'avais prié de ne plus faire allusion à ce qui a pu se passer entre Antoine et moi. Maintenant, — elle s'était levée et marchait sur son frère, — je te le défends. Oui, insista-t-elle, je te le défends! De quel droit m'interroges-tu?...

— De quel droit? répéta Jean. Ne suis-je pas ton frère?

— Oui, tu es mon frère, répliqua-t-elle, et après?...

— Comment! après? reprit le jeune homme avec une colère portée à son comble par la résistance de cette volonté refermée maintenant et qu'il sentait irréductible. Je crois rêver en t'entendant! Tu ne te rappelles donc plus que, ce matin même, tu me suppliais de faire la démarche la plus humiliante pour un amour-propre d'homme, d'aller tendre la main? Faut-il que je te répète tes propres paroles? Tu me disais: Marche sur ton orgueil pour notre père, pour notre nom, pour nous!... Tu l'admettais donc il y a quelques heures, la solidarité de la famille, quand il ne s'agissait pas de toi? Oui ou non, je te somme toujours de me répondre... Antoine et toi, avez-vous parlé de Rumesnil?

— Trêve de grandes phrases et de menaces! dit-elle d'une voix sèche et dure. Les unes ne me font aucun effet et je méprise les autres. Il y a quelques heures, j'étais folle. Je ne le suis plus, parce que nous n'en sommes plus où nous en étions. J'avais vu Antoine hors de lui. J'avais peur de tout, même d'un crime. A présent, ce qui pouvait être fait est fait. Je sais où il a trouvé l'argent. Je sais aussi que cet argent sera rendu et que le crime de ce malheureux n'aura pas, pour aujourd'hui, d'autres conséquences que de nous faire travailler un peu plus, pendant deux ou trois ans, toi et moi... L'incident est clos, et, encore un coup, je te défends d'y revenir...

— C'est ton dernier mot? dit Jean après un silence.

— C'est mon dernier mot, répliqua Julie.

— Alors, reprit-il, c'est à Rumesnil lui-même que j'irai demander une explication sur vos rapports. Ses assiduités auprès de toi ont été remarquées. On en parle. Je le sais. Elles ne continueront pas. Et d'abord, je le prierai de cesser ses visites.

— Et s'il me plaît à moi de les recevoir? répondit la jeune

fille. Je te trouve étonnant ! Est-ce que tu es le maître ici ? Est-ce que j'habite chez toi, par hasard ? Il n'y a qu'une personne qui ait le droit d'interdire la porte à quelqu'un dans la maison : c'est mon père. Ou bien préviens-le, ou bien ne te mêle pas de ce qui ne regarde que moi et mes convenances !...

— Le prévenir ? s'écria Jean. Tu sais trop bien toi-même que c'est impossible, toi qui m'adjurais, tout à l'heure encore, de respecter son repos !...

— Attends alors que je sois sur le point de le troubler, répliqua-t-elle, et, amèrement : — De nous deux, ce n'est peut-être pas moi qui lui prépare le plus grand chagrin.

— Qui donc alors ?... demanda Jean. Quand Antoine lui avait fait la veille une allusion à ses sentimens secrets pour Brigitte Ferrand, dans des termes presque analogues, il en était demeuré tout décontenancé. Il n'avait ni voulu ni pu laisser parler davantage le frère indigne. Dans cet entretien avec Julie, il en était arrivé à ce degré d'irritation qui sent à peine les pires blessures. Et il insista, préférant tout aux équivoques où l'étrange et obscure fille continuait de s'envelopper : — Explique-toi ? Que veux-tu dire ?...

— Ce que je dis, répondit-elle, et tu m'as compris parfaitement... Mais finissons-en. Rien que le ton dont tu me parles prouve que tu trouverais fort mauvais que je m'occupe de tes affaires. Ne t'occupe donc pas des miennes !... Je ne suis pas une petite fille élevée dans un couvent. Ce ne serait vraiment pas la peine d'avoir reçu l'instruction que j'ai reçue, si, à vingt et un ans, je n'avais pas mes idées sur la vie. Je les ai, et la première de toutes, c'est que je n'ai à compter que sur moi pour me faire l'avenir qui me convient... Et je me le ferai... Oui, sur qui d'autre compterais-je ? continua-t-elle en pensant tout haut, et parlant pour elle-même, plus encore que pour son frère : — Ce n'est pas sur un secours d'en haut, j'imagine. Dieu ne se donnera pas la peine d'exister pour s'occuper du bonheur de Julie Monneron, n'est-ce pas ? Ce n'est pas sur mon père. Sa seule conception, c'est de m'établir *pionne* quelque part. Ce n'est pas sur maman. *Tu le sais trop bien toi-même.* — Elle souligna avec ironie ces termes qui étaient précisément ceux dont Jean s'était servi. — Nous ne nommerons pas les deux autres... Ce n'est pas sur toi. Nous avons beau ne pas causer souvent ensemble, si tu ne me connais pas, moi, je te connais. Veux-tu que je te dise

vers quoi tu marches? Tu finiras catholique, si tu ne l'es déjà. Moi, j'ai l'horreur de cette religion comme de toutes les autres, l'horreur, en toi, de cette lâcheté qui te précipite dans ce que tu sais être le mensonge, parce que tu trouves le vrai trop dur à supporter. Au fond, de nous tous, c'est toi le bourgeois. Antoine est un bandit, c'est plus courageux! Il y a en moi plus de sympathie pour son audace que pour ta faiblesse. Il est un révolté, à sa façon, qui n'est pas la mienne, mais je l'estime plus que ta soumission, entends-tu? Je suis une anarchiste, moi, sache-le bien. Je ne serai pas écrasée par cette société infâme sans avoir lutté. Qu'on me laisse m'y faire ma place comme je l'entends! Si j'échoue, je serai seule responsable...

C'était la première fois, depuis des années, que cette âme de silence s'ouvrait un peu, bouleversée par la secousse qu'elle venait de recevoir, et elle montrait des profondeurs de ténèbres dont, même à cette minute de crise où il s'agissait d'un fait positif à élucider, Jean s'épouvanta. Cette solidarité de la famille qu'il avait invoquée, tout à l'heure, comme il la sentit vivante en lui devant la détresse que les paroles de la jeune fille révélaient presque malgré elle! Et, la pitié se mélangeant soudain à cette espèce de colère nerveuse que le commencement de la discussion lui avait donnée, il demanda :

— Tu as donc été bien malheureuse, ici?

— Bien malheureuse!... répondit-elle, attendrie une seconde par le changement d'accent de son frère. Mais c'était trop tard, et elle se reprit soudain, se raidissant dans cette attitude de sauvagerie qui lui était coutumière, comme si son cœur d'enfant précocement désenchantée se rebellait contre la sensation d'être plaint. Elle obligea son frère de clore cet entretien en ouvrant la porte de sa chambre, et, appelant la bonne par trois fois : — Maman m'a chargée, avant de sortir, de donner quelques ordres à Pauline, dit-elle à Jean, laisse-moi m'en occuper. Cela vaudra mieux que de perdre notre après-midi à nous faire mal...

IX. — UN CŒUR DE JEUNE FILLE (*suite*).

Il est bien vrai que cette conversation avait fait trop mal à Jean, si mal qu'il ne se sentit ni la force de la prolonger sur le moment, ni celle de la renouveler, durant l'après-midi, qu'il

passa tout entière à se promener seul de la Sorbonne à la bibliothèque Sainte-Geneviève, pour tuer le temps, comme étonné que rien n'eût changé autour de lui dans le décor de ce quartier du Panthéon et du Val-de-Grâce, qui venait d'être pour lui le théâtre de scènes si tragiques. Les événemens produits par des causes profondes ont de ces alternatives d'explosion et d'apaisement. Ils ressemblent à ces tremblemens de terre qui manifestent le secret travail du feu sous un sol miné. Un brusque sursaut de formidables secousses a lieu... Puis, c'est le silence, c'est l'immobilité, c'est la reprise, anxieuse au fond, timide et pourtant active, des habitudes d'auparavant, jusqu'à ce qu'un nouvel éclat, plus terrible, achève soudain le cataclysme. Entre la rencontre avec M. Ferrand et sa fille dans l'allée solitaire du Luxembourg et cet entretien avec Julie, ce n'avait été pour le jeune homme qu'une suite d'accidens plus effrayans et plus subits les uns que les autres... Et rien ! Les heures avaient passé, et, quand il se retrouva rue Claude-Bernard, au terme de cet après-midi, à la table du dîner, puis à celle de la veillée, il aurait pu croire que ces scènes n'avaient été qu'un rêve : — un rêve, sa rupture avec celle qu'il aimait ; — un rêve, les frénétiques et sottes discussions de cette lamentable *Union Tolstoï* et la rage dénonciatrice du cousin pauvre ; — un rêve, le retour à la maison paternelle et la sinistre explication avec Antoine ; — un rêve, l'impudent aveu de celui-ci ; — un rêve, la supplication de Julie ce matin, et sa propre démarche auprès du père de Brigitte ; — un rêve enfin, ses deux visites finales au bureau du boulevard Saint-Germain et à l'hôtel de la rue de Varenne, si grosses de dangers prochains.

La famille était réunie, tout entière, comme il arrivait bien rarement. Mais c'était jour de vacances, et on se tenait dans le salon, après le repas pris provincialement à six heures et demie. L'aspect paisible de cette pièce s'accordait si peu avec les violentes péripéties de ces deux journées qu'il en était invraisemblable ! Rien de plus logique, cependant. Les Monneron, en passant, comme ils avaient fait, d'une classe dans une autre, sans initiation ménagée, sans étape intermédiaire, avaient gardé de leur origine paysanne cette caractéristique : ils étaient profondément, absolument naturels. C'est cette simplicité de manières qui donne une physionomie patriarcale, pour l'observateur superficiel, à tant d'intérieurs de fonctionnaires, dévorés, comme celui-ci, par des misères secrètes. A les voir, on n'en perçoit

qu'une atmosphère de bonhomie... Il était neuf heures. La haute lampe à pétrole posée sur la table, — une table à jeu, ouverte et tendue d'un drap vert taché, — éclairait de sa forte lumière, à peine adoucie par un abat-jour prétentieux à fausses gravures du XVIIIe siècle, le professeur en train d'annoter des copies d'élèves. Après trente années de professorat, il apportait à cette besogne la même conscience. Il n'en avait pas eu davantage durant le premier mois de suppléance qu'il avait dû, *cube* à l'École normale, faire, suivant la coutume, dans un lycée de Paris. L'intransigeance de ses convictions se manifestait par des remarques demeurées célèbres parmi ses élèves. Par exemple, à propos d'une phrase où un de ses rhétoriciens s'était cru hardi en vantant la « splendide corruption de la Renaissance... » il lui était arrivé, un jour, d'écrire en marge : *Guérissez-vous du virus aristocratique*. Ou encore, en tête d'un devoir dans lequel Alfred de Musset était placé au-dessus de Victor Hugo, il avait inscrit ces mots sévères : *Esthétique de coup d'État*. Ou encore, en regard d'une citation de Joseph de Maistre, cet aphorisme : *Le grand talent criminel n'a droit qu'au silence*. Il y a du Prudhomme dans tout jacobin, et les plus lettrés, dès que la manie révolutionnaire s'empare d'eux, déploient ingénument cette grotesque solennité de « penseurs vertueux » qui donne aux séances doctrinales de la Convention l'air d'une charge à froid aménagée, à souhait, pour réjouir l'humoriste de *Bouvard et Pécuchet*. Parfois le professeur, quand il corrigeait ses copies en famille, s'interrompait de son travail pour communiquer à ses fils, s'ils étaient là, et, à leur défaut, à sa femme ou à sa fille, une phrase qui lui paraissait remarquable. C'est ainsi que, ce soir, il interpella Jean tout d'un coup :

— Décidément il a du talent, ce petit Ravenel!... Je lui avais donné un travail sur Rousseau. Écoute cela, Jean. Je te passe le détail d'une comparaison, qui est assez banale, entre une nation et un arbre. Mais comme il l'a relevée par ce trait!... Écoute : *Il arrive un moment où le peuple enfin réveillé se lasse d'être la racine dont le travail souterrain fournit des alimens aux branches d'en haut, qui seules jouissent du ciel et du soleil; où le tronc se fatigue de n'être que le couloir nu de la sève qui va s'épanouir à la cime en bouquets parfumés; où l'arbre tout entier veut devenir fleur...* Ça, c'est excellent... Il répéta : *Où l'arbre tout entier veut devenir fleur...* Quelle heureuse formule pour notre démocratie! C'est ce

que nous rêvons tous pour le peuple... Ah! que c'est bien dit! (Il n'apercevait pas l'extravagance de cette image qui, à elle seule, était la condamnation de tout son système, puisqu'elle supposait des résultats sans leurs conditions.) Et il continuait : — J'ai du plaisir, — mieux que cela, — du bonheur à penser qu'aujourd'hui ces idées sont courantes et que voilà le point de départ de nos rhétoriciens. Au lieu que nous, on nous donnait à traiter l'*Éloge du prince Jérôme*, *Hyeronimi principis laus*. Mais oui! J'étais en quatrième, quand les valets de l'Homme de Décembre ont osé insulter à la jeunesse en leur dictant au Concours général cette matière de vers latins. Ils n'en ont pas été les bons marchands... Les stances vengeresses de Richard sont venues jusqu'à Tournon :

> Vous ne comprenez pas que nos veilles muettes
> Ont de chacun de nous fait un républicain;
> Que nous supportons mal nos fers; que nos poètes,
> Ce sont les Juvénal, les Hugo, les Lucain...

Quel malheur que celui-là soit mort à vingt ans! Quel malheur! Tu te rappelles, la maman, — il s'adressait à sa femme maintenant, — ce sont les vers que j'ai récités chez vous à la première soirée où vous m'avez invité...

Et il se remit à corriger le devoir de Ravenel, qui lui avait remémoré une des idoles de sa liturgie intime, ce Jacques Richard, lequel eut son heure de célébrité pour avoir bafoué en une pièce satirique, assez médiocrement imitée des *Châtimens*, « l'Oncle du tyran! » au lieu du panégyrique proposé comme thème aux jeunes lycéens de 1860. Ce n'était pas une fois; c'était trente, que l'universitaire avait récité à ses fils ce plat morceau, toujours avec la même incorrigible admiration! Son goût, et il l'avait exquis, n'arrivait pas à dissiper le prestige dont ces vers restaient parés pour lui. Jamais l'antithèse entre les dessous de sa vie et ce qu'il en voyait n'avait donné un caractère d'ironie plus cruelle à ce « Quel malheur! » commentaire habituel au prétendu chef-d'œuvre du poète mort jeune. Mme Monneron l'avait écouté, bouche bée, ses yeux noirs grands ouverts, comme si elle comprenait qu'en effet le rhétoricien de 1860 n'avait pas pu supporter ses fers! Et elle avait posé sur ses genoux l'interminable bande de tapisserie qu'elle faisait et défaisait, depuis combien de soirs semblables! Cet ouvrage était destiné à garnir le canapé du salon, qui montrait la corde, comme le reste du

meuble, en velours rouge frappé, acheté d'occasion lors de l'arrivée à Paris. Encore une de ces opérations où excellait la femme du fonctionnaire, toujours désireuse de paraître et incapable d'une acquisition étudiée et consciencieuse ! Les bois de mauvaise qualité avaient tous joué. La dorure au rabais avait pris des tons ocrés et inégaux de l'effet le plus déplorable. L'étoffe n'offrait plus qu'un dessin brouillé. Et, pour bien démontrer que ce n'était pas là un simple accident, la pièce de tapisserie, avant même d'être achevée, étalait des raccords de laines mal rassorties que la Niçarde, habituée à l'à-peu-près du logis natal, justifiait en disant :

— Quand toutes les couleurs seront passées, on n'y verra que du feu. *Pechère!*

Ce fut encore ce logis natal, toujours regretté, qui se dessina devant ses yeux, au lointain souvenir d'avant leurs fiançailles évoqué par son mari, et elle répondit :

— Si je me les rappelle! Le père Garnier les a tant aimés, qu'il les a copiés pour les envoyer au général...

— Il gobait donc les galonnards, grand-papa Garnier?... dit Gaspard, chez qui les propos de l'universitaire, toujours en train de dénoncer le péril prétorien quand il se reposait du péril clérical, avait développé un précoce antimilitarisme plein de promesses pour l'avenir, et il ajouta, avec sa mimique de gavroche : — Blague dans le coin, vous m'en voyez baba!

— Oh! reprit Joseph Monneron, ce général-là n'était pas comme les autres... C'était Garibaldi!...

— C'est encore de Richard, et dans la même pièce, n'est-ce pas, père, ce beau vers, demanda Antoine : *Y faire au moins vibrer ton nom, Garibaldi...*? Cette adroite réminiscence, qui lui attira un sourire affectueux du correcteur de copies, était destiné, comme sa présence à la maison ce soir-ci, à dissiper les derniers vestiges de soupçon qu'aurait pu garder Joseph Monneron. Le fourbe n'avait d'ailleurs jamais été plus câlin, plus familial, tenant les écheveaux de laine de sa mère, faisant des tours de cartes pour son jeune frère, avec une dextérité plutôt inquiétante, mais pas pour le père abusé, au regard de qui cette simple citation d'un alexandrin révolutionnaire équivalait à un brevet de pureté morale. L'histoire de la décadence où s'abîme depuis cent ans notre pays serait inintelligible, si l'on ne se rendait pas compte d'un trait trop peu étudié de la psychologie du

jacobin. On a beau vouloir « recommencer la société humaine, comme Bacon disait qu'il faut recommencer l'entendement humain » (c'est la formule d'un d'entre eux), on n'échappe pas à ses hérédités. On les subit, quoi qu'on en ait, par toutes les fibres dont on est tissé : on peut seulement les fausser. Le sentiment religieux est du nombre. Le Monneron, — s'il est permis de faire de ce nom propre le nom générique de toute une classe, — est un chrétien dévoyé qui a reporté sur des idées abstraites et inexactes toutes les dévotions de ses atavismes. Ces idées, il ne les a pas comme on a des opinions. Il les a comme on a un culte. De là dérive cette sévérité indignée de son jugement à l'égard des dissidens. Le Monneron, — il s'est montré le même au coup d'État, au Seize-Mai, lors du mouvement plébiscitaire suscité par Boulanger, et plus récemment dans les circonstances que l'on sait, — le Monneron, donc, ne se contente pas de combattre ses adversaires. Il les considère comme des êtres de conscience inférieure. Il ne lui suffit pas de les écraser, par n'importe quel moyen et avec une absence de scrupules stupéfiante chez des gens d'autre part délicats. Il les méprise, ces adversaires, et le plus sincèrement du monde, comme de simples malfaiteurs et les traite comme tels sans hésitation ni remords. Le monopole de l'honnêteté politique est à lui. Cette disposition d'esprit explique l'impossibilité d'acquérir la moindre expérience, qui caractérise ce parti d'aberrans sincères ! Aussi ne sont-ils jamais arrivés et n'arriveront-ils pas à établir, un gouvernement. Ils sont condamnés à tyranniser. Ils sont punis, d'autre part, de leur fanatisme par la facilité avec laquelle les dupent les sycophantes qui affectent de partager leurs principes. Ils ne peuvent plus juger quelqu'un qui pense ou semble penser comme eux. Antoine connaissait bien ce point faible du caractère de son père, qu'il s'amusait d'ordinaire, — parlons le style de Gaspard, — à faire monter à l'échelle, mais pas ce soir. Ce soir, il fallait être le fils vertueux, donc républicain, et le naïf professeur s'y laissait prendre. Mais n'était-il pas dupé depuis des années par des politiciens de dernière catégorie, comme l'ancien camarade d'école, véreux et doctrinaire, disciple de Kant et *pot-de-viniste* effronté, chez lequel il avait passé l'après-midi, et dont il mentionna le nom en répondant à son fils :

— Oui, c'est de Richard. Tu n'as pas oublié ce vers ! C'est bien, cela, c'est très bien !... Je le disais aujourd'hui, chez Barentin, à des députés de son groupe qui reculent devant les criailleries

des cléricaux : Je m'y connais, j'ai élevé deux garçons, j'en élève un troisième. Je les défie de cesser d'être des républicains. Pourquoi ? Parce que je les ai soustraits, dès le berceau, à toute influence réactionnaire ; parce que j'ai associé tous leurs souvenirs d'enfance à des impressions républicaines... Toi-même, tu vois, tu as pu être tenté quelquefois, comme tous les Parisiens de ton âge, par le scepticisme... Mais le fond reste. Le poète latin a de bien jolis vers là-dessus. Ils sont toujours vrais :

... Nunc adbibe puro
Pectore verba, puer. Nunc te melioribus offer.
Quo semel est imbuta recens, servabit odorem
Testa diù...

Ces anciens ont tout dit. Quels génies !... Justifiez toujours ces vers d'Horace, mes enfans !

L'amant d'Angèle d'Azay, le Montboron des cabarets du boulevard, le faussaire du bureau du *Grand Comptoir*, le maître-chanteur de la rue de Varenne, opina de la tête en signe d'assentiment. Le drôle n'avait pas cessé d'avoir, pour son frère et sa sœur, depuis qu'ils s'étaient retrouvés face à face, ce regard du boxeur en garde, qui, guetté par deux antagonistes, surveille leurs moindres gestes, prêt à parer et à riposter. Ceux-ci avaient, au contraire, affecté l'un et l'autre de ne pas le voir. Ils s'étaient assis dans le salon, à une petite distance de la table, chacun de son côté, et chacun penché sur un livre. Ils avaient tous deux choisi un des ouvrages du programme de l'examen qu'ils préparaient : elle, un précis de littérature française ; lui, le *Timée* de Platon, le tout à la plus grande approbation de leur père, qui leur avait dit, après avoir regardé les titres des volumes :

— Vous avez raison : *Singulas horas, singulas vitas puta...* Considérons toutes les heures comme autant d'existences, c'est le moyen d'apprendre beaucoup. C'est un mot du vieux Sénèque. J'en avais fait ma devise au collège. Elle m'a valu mon rang à l'École.

— Moi, avait répliqué la mère, je voudrais bien leur faire lire un *Manuel de la civilité puérile et honnête*. Ils n'en seraient pas de plus mauvais professeurs pour être plus gracieux et plus polis...

Jean n'avait pas plus fait attention à cette nouvelle sortie de sa mère qu'aux attitudes insolentes d'Antoine, à la phraséologie

argotique de Gaspard, ou même aux propos de son père, si pathétiques pourtant d'illusion persistante. Après de tels avertissemens et devant de telles évidences, l'optimiste était revenu à ses utopies habituelles avec un parti pris de sérénité absolue, où il entrait bien, cependant, de la volonté. Dans l'arrière-fond de son regard, ne restait-il pas la trace de la blessure reçue, quoiqu'il semblât, quoiqu'il voulût affirmer qu'il ne l'avait pas reçue? Mais Jean n'avait plus la force de s'attendrir sur ces complications, ni celle de tenir son rôle de « consolateur. » L'énigme des rapports de sa sœur avec Rumesnil occupait seule toute sa pensée. Qu'Antoine fût un misérable, voué d'avance aux pires hasards d'une existence aventureuse, il le savait maintenant, de même qu'il savait depuis longtemps l'inguérissable irréalisme du professeur. Il ne pouvait rien en ce moment ni pour l'un ni pour l'autre que de se taire, au lieu que Julie traversait une crise où son devoir était d'intervenir, et il en apercevait nettement le moyen ! Il n'avait plus besoin de l'interroger. Ce qu'elle lui avait dit était trop clair, même dans ses réticences. Elle s'attendait que Rumesnil l'épouserait. Qu'avait fait celui-ci pour entretenir cette espérance ? Qu'avait-elle fait, de son côté, pour s'attacher le camarade de ses frères? L'avait-il trompée par de fausses promesses? S'étaient-ils trompés l'un l'autre? La jeune fille avait-elle voulu seulement un beau mariage, comme elle avait paru le dire, ou bien, sous couleur d'ambition, avait-elle tout bonnement laissé prendre son cœur? Le mystère était là, toujours aussi impénétrable, aussi douloureux. Jean tenait maintenant une occasion sûre d'en avoir le mot. Cette explication avec Rumesnil, dont il avait menacé sa sœur pour lui arracher un aveu, il fallait la provoquer, dès ce mardi où l'autre reviendrait, en même temps qu'il lui rendrait l'argent emprunté par Antoine. Il le mettrait au pied du mur, en lui interdisant, comme il l'avait annoncé, les visites rue Claude-Bernard. Rumesnil devrait bien répondre. Ou il n'avait avec Julie qu'une petite affaire de coquetterie, et il cesserait ces visites. Ou son sentiment était sérieux, et il demanderait la main de la jeune fille. Ce raisonnement simpliste, et, à ce point de vue, bien « Monneron, » n'excluait qu'une hypothèse, la seule vraie : que la jeune fille fût la maîtresse du jeune homme. L'imagination de Jean était encore trop tendre et trop pure pour s'arrêter à une idée qui enveloppait des visions trop cruellement salissantes. Durant cette soirée, où leur chimérique

père zébrait d'annotations les copies de ses élèves en énonçant ses axiomes optimistes, où leur injuste et incapable mère tirait indolemment l'aiguille de sa tapisserie, où le cynique Antoine et le grossier Gaspard maniaient à tour de rôle les deux jeux de cartes graisseuses, Jean regardait sa sœur à la dérobée, et il se livrait à son égard à ce travail d'analyse qu'il avait essayé si souvent, jamais avec cette lucidité. Elle lui était transparente, jusqu'à ce point obscur et trouble qui lui réservait une si tragique surprise, mais pour plus tard. En ce moment, il déchiffrait d'abord, sur ce mince visage fermé, la misère morale que ce pauvre être lui avait criée cet après-midi avec un tel accent de rancune ! Contre quoi ? Hé ! contre cela, contre cette famille ici présente ; contre les élémens de maladie épars dans l'atmosphère de ce foyer, dont les pierres avaient été comme systématiquement posées à faux. Visiblement, et d'après les lignes mêmes de ce visage, la jeune fille était une nature mixte, avec des tendances intellectuelles héritées de son père, et d'autres, toutes brutales, héritées de sa mère. Ce double atavisme la faisait ressembler à Antoine et à Jean à la fois. Du premier, — la construction forte de son menton et l'ourlet sensuel de ses lèvres détachées en rouge sur son teint pâle le révélaient trop, — elle avait ces appétits plébéiens qui vont si sauvagement à la réalisation de leurs désirs. Paris l'avait désorientée par le mirage de la vie de luxe et de plaisir, enfantinement convoitée aussitôt qu'aperçue. D'autre part, l'inquiétude sentimentale qu'elle avait en commun avec son frère cadet, et qui mettait une noblesse autour de son front et de ses yeux, lui avait rendu cet éveil d'ambition bien dangereux. L'intelligence, chez elle, n'avait pas été assez forte pour lui permettre, comme à Jean, d'interpréter son milieu. Elle n'en avait saisi que les insuffisances. Elle avait compris sa famille, assez pour en constater le déséquilibre secret, pas assez pour apercevoir les grandes lois sociales, dont l'incohérente tribu des Monneron était, par cette incohérence même, l'illustration éclatante. Elle avait, chez tous ses parens, méprisé quelque chose : chez son père, l'utopisme niais ; chez sa mère, le désordre et la sottise ; chez son frère Antoine, l'hypocrisie et la vulgarité ; chez Gaspard, l'ignoble tenue et la flétrissure précoce ; chez Jean, l'incertitude et la morbidité. Elle avait donc perdu tout point d'appui dans ce milieu, et, avec cela, aucun frein moral n'avait eu d'action sur cette sensibilité déréglée. Des âmes critiques et ar-

dentes ne se gouvernent point par des formules aussi vaines, aussi vides que cette morale de la « solidarité humaine, » dont le professeur anticlérical avait plein la bouche. Il croyait remplacer par ces deux mots la tradition vivante d'ordre et d'amour incarnée dans l'Église ! Il ne s'apercevait pas que cette expression de la dépendance relative des êtres à l'endroit les uns des autres a deux significations : l'une bienfaisante, c'était la seule qu'il voulût voir. Mais toutes les férocités de la lutte pour la vie ne sont-elles pas aussi justifiées par cette formule de dépendance ? Le lion est solidaire de sa proie, puisqu'il ne peut pas vivre sans elle. Sa solidarité consiste à la tuer et à la dévorer. Antoine, que son expérience personnelle rendait perspicace, avait cru lire très avant dans ce cœur de jeune fille, quand il avait dit d'elle : « Elle a de la défense ! » Elle en avait, en effet, en théorie, pour avoir traduit dans leur vérité brutale les principes de la morale indépendante. Elle n'en avait guère, elle n'en avait pas, hélas ! en réalité, puisqu'elle était une faible enfant de vingt-deux ans, sans expérience, sans énergie vraie, et, au fond, une simple amoureuse, avec des idées d'arriviste. Jean n'allait pas jusqu'à ce dernier fond, et il se répétait la formule d'Antoine. Ces définitions ramassées et familières, décidées et presque chirurgicales, suggestionnent aisément les esprits trop méditatifs, comme le sien, trop disposés à se perdre dans des nuances indéterminées. Il se satisfaisait de celle-ci et s'en servait pour résumer ses réflexions sur Julie et sur le roman secret où avait pu l'entraîner son caractère d'enfant passionnée et délaissée, romanesque et désenchantée, ambitieuse et démoralisée, amoralisée plutôt ; et, lui aussi, pour d'autres motifs, concluait, comme Antoine avait conclu longtemps :

— Non. Il ne s'est rien passé d'irréparable entre elle et Rumesnil. Elle est trop fière. Il n'y a que des imprudences. Dès mardi, j'y aurai mis fin.

Ce fut sur cette résolution qu'il se coucha au terme de ce jour, commencé dans un tel orage intime et achevé dans un calme plus menaçant encore. Ce fut sur elle qu'il se releva le lendemain matin. Que d'heures cependant jusqu'à ce mardi, et qu'elles lui parurent longues, à les calculer ainsi par avance ! d'autant plus longues qu'il appréhendait toute nouvelle explication avec sa sœur, maintenant ! Il redoutait qu'elle ne l'interrogeât

sur son projet et qu'elle n'essayât de l'empêcher de l'exécuter. Il eut cette surprise, pendant ces quatre jours, que Julie l'évita, au contraire, autant qu'il l'évitait lui-même. Cette réserve de la jeune fille aurait dû lui donner beaucoup à penser. Il ne sut pas y démêler sa résolution à elle, qui ne pouvait qu'être précisément le contraire de la sienne. Il était retourné rue de Varenne dès le lendemain, c'est-à-dire le samedi, pour redemander si l'on n'avait pas de nouvelles sur l'heure du retour de Rumesnil. Le mardi, s'étant heurté à la même réponse, il prit le parti d'écrire un billet à son camarade pour lui demander d'être chez lui, le mercredi, à dix heures, « ayant à lui parler d'une affaire importante. » Le vague de la rédaction convenait également à l'emprunt d'argent qu'avait fait Antoine et aux assiduités du jeune noble auprès de Julie Monneron. Il comptait que Rumesnil ne reculerait pas sa rentrée à Paris, devant assister le mercredi soir à la conférence de l'abbé Chanut à l'*Union Tolstoï*. Intrigué par ce billet, il ne manquerait de se trouver à la maison. Cette précaution prise, Jean commença d'employer, pour user ces quatre interminables journées, le procédé que son père, le citateur de Sénèque : *Singulas horas*... lui eût conseillé. Il se mit, enfermé dans sa chambre, à étudier, à raison de trois grandes séances par jour, ce *Timée* de Platon qui figurait sur le programme de son agrégation et dont il s'était servi, pour se donner une contenance, durant cette pénible soirée du vendredi. Et les heures commencèrent de s'écouler, lentes et, malgré tout, tolérables. Le jeune homme était pris peu à peu, même dans ses préoccupations, par le charme de cette subtile et forte pensée. Parfois il était troublé jusqu'à la racine de son être, quand certaines phrases lui rendaient M. Ferrand présent, et, avec M. Ferrand, la douce Brigitte. Ainsi le célèbre morceau, où se trouvent symbolisés toute la grandeur, tout le bienfait des croyances traditionnelles : « Alors, dans ce temple de Saïs, entouré par le Nil, un des plus avancés en âge parmi les prêtres dit au voyageur : — O Solon, vous autres Grecs, vous serez toujours des enfans, et il n'y a pas un Grec digne du beau nom de vieillard. — Et Solon demanda : Que veux-tu dire? — Que vous êtes très jeunes quant à vos âmes, répondit le prêtre. Vous n'y possédez aucune vieille doctrine, transmise par les aïeux, aucun enseignement donné de siècle en siècle par des têtes blanchies... » De telles lignes faisaient que Jean laissait le gros volume. Il appuyait sa tête sur sa

main, et il sentait à nouveau toute la féconde portée des idées du conservateur de la rue de Tournon, toute la destructive erreur des idées du révolutionnaire de la rue Claude-Bernard. Et puis, c'est l'illusion d'optique où retombent toujours les hommes de pensée, les faits actuels où il était engagé comme acteur perdaient leur réalité présente. Il négligeait de vérifier s'ils demeuraient bien en l'état où il les avait constatés. Dans l'intervalle de ses séances d'étude, il ne regardait plus Julie, par exemple, avec cette énergie d'observation qu'il lui avait appliquée ces derniers temps. Il ne se rendait pas compte qu'elle aussi attendait ce mardi où Rumesnil devait rentrer, avec une fièvre qui lui mettait une flamme aux yeux, une lueur rose aux joues, une brûlure au front et aux mains. Elle était la maîtresse qui va savoir si son amant l'aime d'un amour véritable, la fille-mère à la veille d'éprouver le cœur du père de son enfant. Plus simplement, elle aimait, de cet amour que ce même Platon a dépeint, dans ce même *Timée*, comme pétri de volupté et de douleur : ἡδονῇ καὶ λύπῃ μεμιγμένον ἔρωτα. « Ces anciens ont tout dit, » eût répété Joseph Monneron, mais le propre des « Monneron » est de savoir cela, de comprendre et de sentir les vérités éternelles que nos maîtres de la Grèce et de Rome ont si puissamment rendues, et de ne jamais les appliquer à la vie !

A peine échappée au cruel interrogatoire de son frère cadet, Julie avait eu une crise affreuse de désespoir. Sur un trait de sa nature, Jean ne s'était pas mépris. Elle avait de la fierté. A plusieurs reprises, dans les commencemens de sa cour, Rumesnil avait essayé de lui faire agréer de ces menus cadeaux qui sont la grande tentation des filles comme elle, presque absolument privées des gentils colifichets dont toutes les femmes raffolent. Elle n'avait jamais rien accepté. « Donnez-moi des bouquets d'un sou, » disait-elle à son ami, quand il se plaignait de son obstination à refuser tous les bijoux qu'il lui apportait. C'était cette susceptibilité de maîtresse pauvre qui l'avait toujours empêchée d'articuler tout haut ce mot de mariage, qu'elle se prononçait sans cesse dans sa pensée. L'inconséquence entre ce désintéressement presque farouche et ce désir d'être épousée par Adhémar n'était qu'apparente. Tout anarchiste qu'elle se crût et qu'elle fût par certains côtés, Julie restait bien une « demoiselle » de la petite bourgeoisie française par son sentiment du « tien » et

du « mien. » Tout devoir à un mari, c'est du bonheur. Devoir quoi que ce soit à un amant, c'est de la honte. Aussi la certitude que son frère aîné s'était adressé à Rumesnil, dans un instant de détresse, et, sans doute, en son nom, lui avait-elle été intolérable. Au sursaut de son orgueil révolté une autre sensation s'était jointe aussitôt : celle de la terreur que son second frère n'exécutât sa menace et n'allât s'expliquer avec ce même Rumesnil. Elle s'était représenté les deux jeunes gens en face l'un de l'autre : la colère de l'un, l'irritation de l'autre, des mots durs échangés, peut-être une issue pire à cette querelle... Et puis, elle était enceinte, et elle n'avait pas encore osé parler à son amant de cette situation toute nouvelle et qu'elle n'avait d'abord pas voulu admettre. Des recherches faites dans des livres de médecine ne lui permettaient plus de douter. Elle était obligée de reconnaître en elle les premiers signes d'une grossesse commençante. Le profond ébranlement des nerfs dont s'accompagnent ces débuts du grand travail maternel devait lui rendre plus angoissante la pression des circonstances difficiles où elle se débattait. Qu'allait-elle faire? Jean restituerait à Rumesnil les cinq mille francs. Ce règlement fait par le frère cadet prouverait-il qu'elle n'avait pas été la complice du frère aîné? Car c'était cela qu'elle redoutait, avec sa connaissance trop complète du caractère d'Antoine, qu'il n'eût poussé l'audace jusqu'à se prétendre envoyé par elle! Et si Adhémar l'avait crue capable de cette vilenie, si elle lisait dans ces yeux bleus, parfois bien durs, cet injurieux soupçon, si elle acquérait la preuve qu'il n'avait pas foi en elle, qu'il ne l'estimait pas, alors que tout son avenir maintenant dépendait de cette foi et de cette estime!... La jeune fille avait beau professer les théories les plus hardies, se moquer des préjugés et même de la morale courante, ce nihilisme de surface n'empêchait pas qu'elle n'eût honte, — honte à en mourir, — quand elle réalisait la faute où elle s'était laissé entraîner, elle ne comprenait pas encore comment. Elle aussi, elle avait voulu badiner avec l'amour, et elle avait été prise à ce jeu redoutable, et de toutes manières, dans son cœur aussi bien que dans sa chair. La preuve qu'elle aimait vraiment Rumesnil, c'est qu'elle avait, dès la première heure qui avait suivi le don total de sa personne, senti qu'elle n'était pas aimée. L'instinct de la femme éprise n'a pas besoin de plusieurs expériences pour savoir cette vérité de la vie du cœur : que le seul signe, le

plus indiscutable, de l'amour sincère est l'instant qui suit la satisfaction du désir. La différence est si grande entre l'homme assouvi et l'homme enivré! Jusqu'au moment où elle était devenue la maîtresse d'Adhémar, Julie s'était crue bien certaine de la passion qu'elle inspirait. Elle en doutait, depuis qu'elle lui avait donné sur elle à cet homme ce droit complet qui devient si aisément un prétexte à mépris, quand il n'est pas un motif d'adoration reconnaissante. Cette alternative, horrible dans l'ordre du sentiment pour une enfant, comme celle-là, restée pure jusqu'alors et dont l'innocence physique n'a même pas été effleurée par le vice avant la première et irrémédiable chute, se doublait d'une alternative non moins horrible à subir, dans l'ordre des faits : si Rumesnil l'aimait, l'ayant eue vierge et l'ayant rendue mère, il lui donnerait son nom. Et alors, c'était le bonheur absolu, toute sa vie changée, un épanouissement de ses rêves de cœur et d'esprit, une atmosphère de lumière et de liberté autour des aspirations si durement comprimées de sa jeunesse. Sinon, et avec cette maternité clandestine, c'était l'effondrement de tout, une descente noire dans un abîme de misères, plus de possibilité de famille, sinon dans l'abjection ou la déloyauté, une existence à jamais manquée !... Et voilà qu'il ne lui était plus permis de reculer l'épreuve à la suite de laquelle son avenir serait décidé dans l'un ou dans l'autre sens. Elle ne pouvait pas demeurer sous le coup d'un soupçon de complicité avec son frère Antoine. Elle ne pouvait pas accepter que son frère Jean eût un entretien à son sujet avec Rumesnil sans avoir averti celui-ci, pour que, du moins, toute surprise fût évitée. Elle ne pouvait pas remettre indéfiniment l'aveu de son état. Sa taille allait s'alourdir, les symptômes se multiplier. Ils n'échapperaient pas à l'œil de sa mère. Dans sa naïveté pour tout ce qui touchait aux réalités sociales, elle apercevait, comme une issue possible, à cette situation, un mariage immédiat, un voyage et un accouchement loin de Paris qui permît la légère confusion de dates nécessaire à son honneur. Dans ces conditions, chaque jour perdu risquait d'être un danger. Tout se réunissait donc pour la pousser à une explication avec son amant, mais entière, sans réticences et qui fût définitive, — tout, et surtout son cœur. Julie en avait assez et trop, d'une incertitude où son être intérieur s'usait fibre à fibre, — assez et trop, de tendre sur des livres de classe une intelligence affolée d'obsédans soucis, — assez et trop, de mentir! Avec

cette espèce de fatalisme, naturel aux volontés les plus fermes, à plus forte raison aux sensibilités troublées, quand elles sont assaillies par une pression de conjonctures ingouvernables, elle avait vu dans les soupçons grandissans de son frère Jean une indication du sort. Les événemens qui s'étaient produits coup sur coup le jeudi et le vendredi avaient achevé de lui donner cette sensation de sa destinée l'appelant, lui commandant d'agir, et elle avait agi. Durant cette soirée du vendredi, au moment même où Antoine se réhabilitait auprès de son père en lui citant du Jacques Richard, où M. et Mme Monneron s'attendrissaient au souvenir de leur idylle de Nice, ébauchée sous les auspices de ce Juvénal de concours, où le jeune Gaspard s'interloquait à la seule idée de « grand-papa Garnier militariste, » où Jean hésitait encore sur la ligne à suivre, Julie avait déjà commencé d'exécuter son projet... Dans le salon du château près de Malesherbes, où Rumesnil était en train d'étonner deux duchesses authentiques par l'étalage de ses générosités révolutionnaires, un domestique entrait, portant à l'adresse du gentilhomme humanitaire une dépêche ainsi rédigée : *Nouvelles extrêmement graves à vous communiquer. Vous demande ne voir personne à Paris avant moi. Attendrai mardi 3 heures où vous savez.* D'ESTRÉES.

Cette énigmatique signature était très claire pour celui vers qui allait cet appel de la malheureuse fille. Dieu ! si elle l'avait vu recevoir ce télégramme, l'ouvrir en demandant la permission aux deux jeunes femmes entre lesquelles il paradait, froisser le papier d'une main impatientée, et le glisser dans sa poche avec un froncement imperceptible de ses sourcils, puis reprendre la conversation sur son même ton de paradoxe froid, sans que son cœur eût été secoué d'un battement plus vif sous la batiste de sa chemise de soirée, toute souple, avec un jabot savamment plissé, — élégance un peu prétentieuse, mais qui seyait à sa jolie physionomie de pastel du XVIIIe siècle ! — Les deux amans avaient leurs rendez-vous dans une des maisons de la rue qui porte ce nom de d'Estrées, à cause du dernier maréchal de cette illustre lignée. Toutes les artères de ce quartier qui avoisine les Invalides ont été, comme on sait, baptisées d'après des hommes de guerre. Celle-ci va de l'École-Militaire à la place Saint-François-Xavier, en coupant de biais les larges avenues de Ségur,

Duquesne et de Breteuil. Ses trois tronçons la rendent ainsi accessible de côtés très divers. C'était la raison pour laquelle Rumesnil y avait placé sa garçonnière secrète, au rez-de-chaussée d'une maison d'angle, de façon qu'il fût facile à une femme qui arrivait là de se rendre compte si elle était suivie. On pense bien qu'en effet ce discret asile de plaisir n'avait été ni installé, ni utilisé pour la seule Julie Monneron. Elle-même, et si peu renseignée fût-elle, les protestations de son amant sur ce point ne l'avaient pas assez convaincue, pour que, dans ses heures de réflexion, elle ne devinât pas la vérité : croyant se donner à un amoureux, elle s'était livrée à un libertin, déjà blasé, et pour qui cette aventure, si en dehors de ce qu'il avait rencontré jusqu'ici, avait eu un piment de nouveauté. Cette petite intellectuelle, fine et maigriote comme une statuette du moyen âge, instruite comme un agrégé et naïve comme une nonne, athée et crédule, raisonneuse et passionnée, déflorée d'esprit et si intacte de cœur et de corps, révoltée contre l'ordre social jusqu'à l'anarchie et attirée par tout ce qui chatoie et brille, jusqu'à l'enfantillage, avait mordu sur les sens du jeune homme. Mais l'appartement de la rue d'Estrées, avec ses toutes légères traces d'usure sur l'andrinople rouge de ses tentures et de ses rideaux, avec la minutie de son détail et l'air un peu défraîchi des meubles, disait trop l'installation déjà ancienne, par suite que bien d'autres s'étaient glissées, frémissantes, sous la voûte dont la porte à gauche donnait aussitôt entrée dans la petite antichambre, tout assourdie de tapis, et à peine éclairée... Quelles autres? Si souvent Julie s'était posé cette question en s'acheminant vers la mystérieuse maison ! Jamais avec une aussi fiévreuse anxiété que ce mardi, fixé par elle-même, quatre jours après les terribles scènes avec ses deux frères, dont le résultat était sa visite de maintenant. Qui l'eût vue marcher le long des trottoirs, par cette après-midi, n'eût jamais imaginé qu'elle allait à un rendez-vous d'amour, tant son délicat visage, altéré par l'anxiété, éloignait toute idée de galanterie. Cette attente de deux fois vingt-quatre heures avait endolori et comme exaspéré tous ses nerfs. Il ne s'était produit pourtant aucun incident nouveau. Elle n'avait pas échangé vingt mots avec Jean et pas un seul avec Antoine. C'était de Rumesnil que lui était venu ce surcroît d'anxiété. Quoique, dans sa dépêche, on l'a vu, elle ne lui eût pas demandé d'abréger sa villégiature, elle avait tant espéré qu'il

rentrerait aussitôt! Au lieu de cela, elle avait reçu un seul billet très court, lui disant « qu'il serait rue d'E... mardi; que, pour se conformer à son désir, il irait là tout droit, de la gare, afin de ne voir personne; qu'il croyait deviner la cause de son inquiétude, mais qu'elle ne se tourmentât point, que, s'il y avait quelque démarche à faire qui fût en son pouvoir, il la ferait... »

« Il croit qu'il s'agit toujours d'Antoine,... » s'était-elle dit, et elle avait eu le cœur serré. Était-ce pour ce motif qu'il n'était pas revenu, malgré le caractère suppliant de sa dépêche? Appréhendait-il un second emprunt? Cette hypothèse était cruelle, moins pourtant que la terreur de ce qu'elle rencontrerait dans ces yeux clairs, quand elle aurait énoncé la phrase après laquelle son avenir serait décidé : « Je suis enceinte. » Elle s'efforçait, tout en cheminant, de se représenter le visage de son amant, tandis qu'il écouterait ces mots. Elle n'arrivait pas à se figurer ses traits. Son imagination, tournée depuis son enfance, et par la culture qu'elle avait reçue, vers le monde des idées abstraites, n'avait pas ce pouvoir d'évocation visuelle qui dessine des contours aussi précis que la réalité dans la chambre noire du cerveau. C'étaient toujours ces prunelles, si froides par instans, à d'autres, si douces, qui brillaient devant sa pensée, tandis qu'elle allait, allait, par le Luxembourg d'abord, puis par le lacis des rues qui mènent au boulevard Montparnasse, par ce boulevard ensuite, et par celui des Invalides. — Il faisait un de ces temps clairs et tièdes qui donnent une grâce d'avril à certains jours de l'automne parisien, et qui contrastent avec d'autres jours prématurément glacés, comme celui où Jean avait attendu Brigitte Ferrand. Il flotte alors dans l'air transparent un peu de « cette gloire incertaine du printemps, » dont parle un vers délicieux de Shakspeare. Ce charme est surtout perceptible dans les quartiers comme ces abords du faubourg Saint-Germain, où se rencontrent encore des hôtels entourés de jardins. Les yeux de Julie regardaient, sans presque voir, les verdures touchées d'or, qui frémissaient doucement dans la lumière entre les barreaux des grilles ou par-dessus les murs. La douceur de l'heure lui arrivait malgré elle et augmentait sa mélancolie. Les anciennes questions sur le passé de son amant lui revenaient à la pensée, plus torturantes. Oui, quelles avaient été « ces autres » qui, comme elle, s'était dirigées, en se cachant, vers cette maison, dont la face, pour elle plus inoubliable que celle d'une personne,

lui apparaîtrait bientôt? Malgré sa faute, le monde des amours coupables demeurait pour elle quelque chose de si indéterminé, de si confus! Elle se croyait, dans sa naïveté persistante et aussi dans sa vanité enfantine, l'héroïne d'une histoire bien exceptionnelle! Si vraiment, comme elle ne pouvait s'empêcher de le croire, Adhémar avait eu dans sa vie une ou plusieurs liaisons, certes ces caprices n'avaient rien eu de commun avec son sentiment. C'étaient ou des femmes mariées ou des aventurières, et qui ne lui avaient pas apporté, comme elle, la fleur sacrée de leur premier amour. Pourtant, parmi ces femmes, quelqu'une avait pu aimer réellement le jeune homme. Quelqu'une avait pu être mère par lui?... Tout ce passé était aboli maintenant pour lui. En serait-il jamais ainsi de leur bonheur, à eux? Viendrait-il un jour où une autre suivrait ces mêmes pavés pour aller à ce même endroit, — après elle?... Quand elle fut au coin de la rue, devant la maison, elle s'arrêta une minute à regarder ces fenêtres du rez-de-chaussée dont les volets fermés auraient fait croire qu'il était abandonné. C'était une mesure de précaution que prenait toujours Adhémar. L'anxiété de ce qui allait se passer derrière ces fenêtres closes lui fut si pénible qu'elle se précipita sous la voûte, presque en courant, pour ne plus attendre et savoir son sort. Le bruit du timbre, qu'elle pressa d'une main frémissante, lui retentit jusqu'au fond du cœur. La porte s'ouvrit... Adhémar était devant elle, qui se jeta dans les bras de son amant, et le serra éperdument contre sa poitrine, en poussant ce cri où se soulageait son agonie :

— Ah! Je te vois! Je te tiens! Je t'ai! Enfin! Enfin!...

Et elle lui caressait le visage de ses doigts brûlans, comme pour se convaincre qu'elle ne rêvait pas; que c'était bien lui. Elle l'étreignait pour appuyer sa bouche sur sa bouche, elle se dégageait pour dévorer des yeux ce visage qui lui était si cher, et soudain, tandis qu'il lui disait, presque effrayé de son exaltation, en l'entraînant dans le petit salon : — Mais qu'y a-t-il, mon amour? Et pourquoi es-tu si troublée?... — elle se détacha de lui tout à fait, et, se laissant tomber sur un fauteuil, elle éclata en sanglots. Le jeune homme s'était mis à genoux devant elle. Il lui prodiguait les mots de tendresse, pour essayer d'apaiser une crise nerveuse qui déconcertait ses prévisions. Les craintes de Jean et de Julie ne les avaient pas trompés. C'était bien à Rumesnil qu'Antoine était allé demander les cinq mille francs

nécessaires au règlement de sa criminelle dette. C'était lui qui les avait donnés au faussaire, un peu par chevalerie, un peu par intimidation. Si contradictoire que doive paraître un pareil sentiment associé à sa conduite, Adhémar éprouvait pour Jean une amitié véritable, et, si cette amitié n'avait pu l'arrêter dans son entreprise de séduction, elle était assez forte pour lui rendre sincèrement insupportable que son camarade sût sa perfidie. Le cœur humain a de ces illogismes! Il avait suffi qu'Antoine dît avec un certain accent qu'il venait sur le conseil de Julie pour que le suborneur sentît la menace et y cédât. En recevant la dépêche de sa maîtresse, Rumesnil avait pensé que la restitution de la somme n'avait pas suffi, — car Antoine, pour lui arracher l'argent aussitôt, avait avoué un détournement à son bureau. — Sans doute le chiffre du vol était plus élevé, et la jeune fille voulait obtenir de lui quelque autre secours, ou bien une démarche, si l'escroc était sous le coup d'une arrestation. Le jeune homme s'était préparé à se défendre de son mieux contre un nouvel appel, soit à sa bourse, soit à son influence; — non pas qu'il se défiât de sa maîtresse; il la connaissait trop; — seulement il appréhendait que ce dangereux frère, dont il avait toujours eu médiocre opinion, qu'il savait maintenant capable d'un crime, n'entreprît, encouragé par son premier succès, d'exercer un chantage continu sur sa sœur, et sur lui, à travers sa sœur. Il avait donc décidé de recevoir Julie un peu froidement. Mais le trouble passionné de la jeune fille, la sauvage ardeur qu'elle avait mise à le prendre contre elle, ses phrases incohérentes, ses baisers, ses larmes, tout prouvait que cette « nouvelle extrêmement grave, » dont parlait la dépêche, avait trait à un tout autre objet qu'une affaire d'argent... Que se passait-il? La conscience d'Adhémar n'était pas tout à fait tranquille sur un point : depuis ces dernières semaines il commençait d'être lassé de Julie, et cette visite près de Malesherbes avait eu beaucoup moins pour but de fusiller des faisans que de pousser sa cour auprès d'une femme de son monde qui semblait toute prête à le « distinguer, » comme eût dit un de ces Rumesnil d'il y a cent cinquante ans, auxquels il ressemblait tant de toutes manières. Était-il possible que Julie eût eu vent de ce petit début d'infidélité? Sa raison lui répondait non; mais son expérience des complications infinies de la vie amoureuse lui donnait de vagues craintes que la franchise de la jeune fille détruisit aussitôt, car, à peine eut-elle

repris son empire sur les mouvemens désordonnés qui l'avaient agitée qu'elle lui demanda tout simplement avec une voix encore étouffée d'émotion :

— Mon ami, je sais que mon frère Antoine est venu chez toi le matin de ton départ. Je sais qu'il avait besoin d'une grosse somme d'argent, et tout de suite, de cinq mille francs. Tu vois que je suis renseignée. Tu les lui as prêtés. Est-ce vrai ?

— Puisque tu le sais, pourquoi me le demandes-tu?... répondit Rumesnil. Cette entrée en matière venait, en le déconcertant à nouveau, de lui rendre un peu de sa méfiance.

— Parce que je veux t'avoir juré que je n'ai été pour rien dans cette démarche et que j'ai peur que ce malheureux n'ait abusé de mon nom auprès de toi. Comment a-t-il deviné notre intimité? Je l'ignore. Mais il la connaît. Il prétend nous avoir rencontrés rue Amyot, qui nous promenions en tête à tête, avoir reconnu ton écriture déguisée sur des enveloppes de lettres... Qu'importe d'ailleurs ! Ce qui m'importe, c'est la façon dont il s'est adressé à toi. Réponds-moi. T'a-t-il dit que c'était moi qui l'envoyais?...

— Laissons cela, fit Rumesnil.

— Oui ou non, te l'a-t-il dit? répéta-t-elle.

— Oui, il me l'a dit.

— Et tu l'as cru ?

— J'ai cru qu'il était ton frère,... répondit le jeune homme, en mettant un baiser sur la main de sa maîtresse, et je lui ai rendu service. — Cette insistance de Julie lui donnait l'idée qu'elle avait été imprudente avec Antoine. Ce n'était pas une nouvelle demande qu'elle venait lui adresser. C'étaient des excuses qu'elle lui apportait, par un de ces scrupules de sentimentalisme dont elle était coutumière et qui plaisaient à sa fatuité en inquiétant sa prudence. Il fallait donc prendre cela légèrement, et c'est ce qu'il fit en ajoutant à la grâce de son geste un rien de moquerie douce : — C'était trop naturel, et il faut être la « sotte Julie » pour attacher de l'importance à de pareilles misères !

Cette allusion à un petit sobriquet railleur qu'il lui donnait quelquefois par une de ces innocentes taquineries où se complaît la mignardise habituelle aux amans n'attira pas le sourire sur la bouche amère de la pauvre fille, qui dit gravement :

— Ne plaisante pas. Tout est trop sérieux. J'ai tant besoin que tu m'estimes !... Il faut que tu sois bien persuadé d'abord

qu'il t'a menti, abominablement menti. J'ai tout fait pour l'empêcher d'aller chez toi. Il voulait m'y envoyer moi-même !... Tu sens bien que je ne te mens pas, moi ! Dis que tu le sens !

— Mais oui, je le sens, répondit-il, avec la condescendance que l'on a pour une enfant malade, et, comme il continuait à ne rien comprendre à l'état de fièvre où il la voyait, il lui donna un long baiser à son tour, qu'elle lui rendit avec passion, mais sans que son inexplicable inquiétude parût se calmer :

— Ah ! merci, dit-elle, tu m'aimes !... Je crois que tu m'aimes. Cela me donne la force de continuer... Ma dépêche t'a annoncé que j'avais à t'apprendre des nouvelles très graves. La première, c'est que Jean a deviné, lui aussi, nos relations...

— C'est à cause de cela qu'il m'a demandé un rendez-vous pour demain, fit Rumesnil. — Au nom de son ami d'enfance, sa physionomie avait changé. — Mais comment est-ce possible ? insista-t-il... Qui l'avait averti ? Réponds, Julie. Ah ! si c'est toi qui...

— Et quand ce serait moi ? interrompit la jeune fille. Est-ce que ce secret n'est pas le mien plus encore que le tien ? Si tu as pour Jean tant d'affection, il fallait y penser plus tôt, continua-t-elle avec une ironie singulière. — Elle venait d'être blessée, dans son angoisse, de lire distinctement dans le cœur de son amant que cette découverte possible de leur intrigue par son frère l'inquiétait, non pas pour elle, mais pour lui-même. — Tranquillise-toi d'ailleurs : Jean a des soupçons, de grands soupçons. Il n'a pas de certitudes. C'est pour en avoir une qu'il veut te voir demain. Il te rendra d'abord les cinq mille francs. Il les avait trouvés avant qu'il ne sût la visite d'Antoine chez toi... Il faut que tu les acceptes de lui. Je le veux... Et il faut qu'il parte de chez toi rassuré. Il te dira que l'on a parlé de tes visites rue Claude-Bernard. Il te priera de les cesser...

— Je les cesserai,... répondit le jeune homme. Si je t'ai froissée tout à l'heure, pardonne-moi ! Il est tout naturel cependant que mon amitié pour ton frère subsiste à côté de mon amour pour toi...

— Tu les cesseras !... dit Julie, qui répéta : — Tu les cesseras !... Mais je ne veux pas, moi, que tu les cesses. Trouve un autre moyen, je t'en conjure, pour qu'il te rende sa confiance. Mais pas celui-là. Je te vois déjà si peu ! Perdre encore ces occasions-là de te parler, de t'entendre, de te sentir vivant et à moi ?... Non,

je ne l'accepterai pas! Et, toi non plus, tu n'accepteras pas de ne plus venir quand tu auras entendu l'autre nouvelle... — Et, d'une voix profonde, les mains dans les mains de son amant, les yeux dans ses yeux, elle ajouta : — Je suis enceinte.

La parole terrible était proférée, et ses prunelles sombres cherchaient toujours dans les prunelles claires de Rumesnil cette expression qui devait donner à son pauvre cœur, si remué, si saignant, l'évidence de l'amour. Un éclair aigu y avait passé qui la perça jusqu'au plus intime de sa chair, tant il était pénétrant et froid. C'était la mise en défense de l'homme qui s'est soudain senti en danger devant la ruse de la femme et qui se reprend. Il y eut une minute d'horrible silence, à la suite de laquelle l'amant demanda :

— Tu te crois vraiment enceinte?

— Oui, répondit-elle simplement et tristement. — Que sa détresse était grande à cet instant, de ne rencontrer que cette dure et sèche interrogation, et pas un élan, pas une pitié! Il l'avait de nouveau enveloppée de ce pénétrant regard. Il vit qu'elle était sincère, aussi distinctement qu'il voyait tout près de lui, dans le demi-jour de cette pièce aux volets clos, ses traits amaigris, sa joue un peu creusée, le réseau bleuâtre de ses veines sur sa tempe pâlie. Ce cœur tari de débauché jeune, qui ne vibrait plus depuis si longtemps que par le désir et la curiosité, subit pourtant un passage de cette pitié dont Julie avait tant besoin. Il l'attira auprès de lui. Combien cette pitié était vague et machinale, combien mélangée déjà d'abominables idées, la malheureuse devait le comprendre plus tard, en repassant par la pensée les détails de cette douloureuse scène! Sur le moment, où eût-elle trouvé le courage d'analyser et d'observer? Où la force de résister au besoin qu'elle avait, dans sa misère, de s'appuyer sur celui qui était son unique espérance, et qui lui disait :

— Ce n'est pas d'aujourd'hui que tu as cette idée?... Et, comme elle répondait tout bas : « Il y a plusieurs semaines déjà... » — Pourquoi ne m'as-tu pas parlé plus tôt? reprit-il... Mais nous ne pourrons rien décider avant d'être tout à fait sûrs que tu ne te trompes pas... Nous le saurons, pourvu que tu te fies à moi. C'est la grande chose. Tu me le promets, que tu te fieras à moi?...

— Si je ne me fiais pas à toi, serais-je ici? soupira-t-elle en posant sa tête sur l'épaule du tentateur, dans les paroles duquel son âme égarée, mais encore si simple, ne distinguait pas le com-

mencement du sinistre conseil. Et, abusée par cette feinte douceur, le croyant si voisin d'elle par l'émotion, elle ajouta : — Ah! si j'osais!... — Puis, suppliante : — Si nous devons avoir un enfant, est-ce que nous le laisserons naître ainsi, sans qu'il porte le nom de son père, sans que je sois ta femme, ta vraie femme?...

— Si j'étais seul au monde et libre de mes actions, tu la serais déjà,... dit le jeune homme. — Il y avait bien des jours qu'il attendait cette demande et qu'il avait calculé la réponse. Cette frémissante imploration de la jeune fille était si humble, elle révélait une si profonde nostalgie du bonheur avoué, elle revendiquait un droit si légitime, qu'elle alla pourtant ébranler une fibre secrète dans cette nature deux fois égoïste de vaniteux et de libertin, et ce ne fut pas sans un remords qu'il continua : — Tu sais que ma mère n'a que moi. Je ne peux pas me marier contre sa volonté... J'ai déjà tant essayé de la préparer!... Mais elle a ses préjugés. Laisse-moi le temps. Je te le répète : fie-toi à moi...

Il parlait, et elle l'écoutait en le contemplant presque avec extase, tant sa présence l'hypnotisait de nouveau, à ce point qu'elle lui était reconnaissante de ces efforts qu'il prétendait avoir faits auprès de sa mère, comme elle l'eût été d'une promesse positive! Jamais Rumesnil n'avait senti davantage la déloyauté de ses rapports d'âme à âme avec cette fille qu'il avait séduite, un peu par fantaisie, un peu par désœuvrement, un peu par perversion, un peu par amour-propre, et beaucoup par légèreté... Fut-ce pour endormir cette révolte de sa conscience, ou bien pour empêcher cet entretien de s'engager plus avant sur un chemin trop dangereux? Y avait-il dans la grâce meurtrie de Julie, à cette seconde, une espèce d'attrait morbide qui enfiévrait soudain ses sens? Méditant déjà de l'amener à une action contre laquelle il pressentait sa révolte, tenait-il à se prouver son pouvoir absolu sur cette volonté dominée? Cette légèreté encore et sa jeunesse ne furent-elles pas plutôt les causes de ce nouveau caprice?... Toujours est-il que ce mensonger discours, sur les difficultés que ses devoirs de famille opposaient à un mariage auquel il n'avait jamais songé sérieusement, s'acheva sur des caresses dont l'ardeur, une fois de plus, troubla la raison de Julie. Il voulut l'entraîner dans la chambre attenante au petit salon. Elle l'avait déjà suivi jusqu'à la porte, à demi affolée, quand soudain elle s'échappa de ses bras et le repoussa. Elle s'appuyait au mur, la main sur sa poitrine, comme si une

douleur la déchirait. L'idée de sa maternité commençante s'emparait d'elle et lui donnait un frisson d'horreur devant ce délire physique comme devant une prostitution. Elle lui dit, en montrant son cœur : — Je viens d'avoir trop mal... Laisse-moi.. J'ai été trop brisée aujourd'hui... Il faut que je parte; il faut que je rentre!... Elle avait le visage si altéré que Rumesnil la crut en effet souffrante.

— Veux-tu que je t'accompagne? lui demanda-t-il.

— Non, dit-elle. Nous n'aurions qu'à rencontrer Jean!... J'ai besoin d'être seule pour me reprendre, ajouta-t-elle, portant cette fois la main à sa tête. — Puis, quand elle fut prête à sortir, et sur le seuil : — Tu ne m'en veux pas? demanda-t-elle à Rumesnil, et, le serrant de nouveau contre elle comme à l'arrivée : — Comme je suis à toi! Tellement à toi que j'en ai peur!

— Je le verrai bien, si tu es vraiment à moi,... répondit-il avec une expression assez particulière pour que sa maîtresse, inquiétée soudain, lui demandât :

— Que veux-tu dire?

— Je pense à ce dont nous avons parlé tout à l'heure, à tes craintes de devenir mère.

— Ce ne sont pas des craintes, répondit-elle.

— Il faut que ce soient des craintes, reprit-il, ou plutôt c'est vrai, — et une mauvaise lueur passa dans ses yeux, tandis qu'il prononçait, qu'il chuchotait presque ces mots équivoques : — *Tu dis bien, il faut que ce ne soient pas des craintes...* Tu m'as promis de te fier à moi. Je vais m'enquérir de quelqu'un de très sûr, chez qui je puisse te conduire. Ne t'inquiète de rien! Ne t'occupe de rien! C'est moi qui suis responsable de toutes les difficultés où tu pourrais être. Je t'en tirerai, si tu veux faire seulement tout ce que je te dirai. Mais adieu...

Julie n'avait rien répondu, tant l'affreuse insinuation, qu'elle ne pouvait pas ne pas comprendre, maintenant, la glaçait jusqu'au fond du cœur. Quand elle se retrouva dans la rue, elle regarda autour d'elle, comme si elle reprenait la conscience du monde extérieur, au sortir d'un sommeil de cauchemar. Elle commença de marcher devant elle, dans la direction de Saint-François-Xavier, automatiquement, en se redisant mentalement ces phrases d'une signification si claire dans leur ambiguïté : *Il ne faut pas que ce soient des craintes... Te fier à moi... Quelqu'un*

de très sûr... Je t'en tirerai, si seulement... La fille séduite écoutait en pensée cet appel aux criminelles pratiques par lesquelles tant de ses pareilles ont supprimé la preuve vivante de leur faute. Elle l'avait écouté réellement, et elle n'avait pas crié de révolte et d'indignation! Quelle puissance cet homme avait-il donc sur son âme et sur sa chair pour qu'elle fût venue à lui, moins de deux heures auparavant, décidée à un suprême effort pour lui demander qu'il lui rendît l'honneur?... et elle s'en allait, ayant failli lui appartenir, s'étant laissée rouler jusqu'au bord de cet abîme des sensations physiques où la volonté se dissout comme une cire au feu, ayant écouté cet infâme conseil!... Il lui semblait que son silence l'en avait rendue la complice. Elle était comme souillée par ces hideuses paroles, maintenant que la magie de la présence du corrupteur n'agissait plus sur elle, qu'elle n'entendait plus sa voix, qu'elle ne voyait plus ses traits, ses mouvemens, qu'elle ne respirait plus la même atmosphère. A mesure qu'elle s'éloignait de la rue d'Estrées, son épouvante de se sentir sous l'influence de cet amant, capable d'avoir conçu aussitôt cet horrible projet, grandissait tellement que ses jambes tremblantes pouvaient à peine la soutenir. Elle dut se laisser tomber sur un des bancs du boulevard des Invalides, et tout ce qu'il y avait en elle de pur et de fier, malgré sa faute, frémissait dans ces mots de rébellion contre la monstrueuse chose, qu'elle se répétait tout bas indéfiniment :

— Non! Je ne ferai pas cela! Je ne le ferai pas!... Mais qui me sauvera de lui?

PAUL BOURGET.

(*La cinquième partie au prochain numéro.*)

L'ÉVOLUTION COLONIALE

Il est arrivé plus d'une fois, en France, que les idées étaient en avance sur les faits. Pour le mouvement colonial, c'est le contraire : les faits sont en avance sur les idées. Nous avons un grand empire, et nous hésitons encore à nous reconnaître le génie colonisateur. Nos explorateurs parcourent l'Afrique; mais il est entendu que nous sommes une race sédentaire. Quatre cent mille Français transforment l'Algérie; mais nous sommes incapables de nous expatrier. Le commerce extérieur de nos colonies dépasse un milliard et demi; mais nous n'entendons rien au commerce. Konakri sort de terre et supplante Sierra Leone; mais chacun sait que nous sommes toujours battus par les Anglais. Le dernier recensement montre qu'en cinq ans huit mille Français de plus se sont établis en Tunisie; mais nous ne savons pas tirer parti de nos possessions. Cette même Tunisie est citée, à l'étranger, comme un modèle de bon gouvernement; mais nous ignorons l'art de gouverner les indigènes!

Quand on cherche les raisons de cette injustice envers nous-mêmes, on en trouve beaucoup de petites, qui ne laissent pas d'en faire une grosse. Les entreprises lointaines troublent la quiétude d'un certain nombre d'intellectuels, qui s'arrangeraient d'une décadence aimable. Ils estiment, comme les Anglais, que la France devrait se contenter d'être un lieu de rafraîchissement pour le genre humain : *the playground of humanity*. Les diplomates de l'ancienne école ne veulent pas sortir d'Europe et considèrent que toutes nos querelles se videront sur le Rhin. Plus encore que les diplomates ou les sceptiques, les collectivistes détestent les colonies, parce qu'elles infligent de cruels démentis aux dogmes de l'égalité absolue et de la propriété

collective. Comment, en effet, dès qu'on franchit les mers, nier qu'il y ait des races inférieures? et comment supprimer, avec le capital, le nerf des grandes entreprises?

Mais toutes ces résistances ne pourraient se former en faisceau, si elles n'étaient favorisées par une certaine indifférence de l'opinion publique. Dans la carrière coloniale, la France hésite encore, parce qu'elle n'a pas la foi.

« J'entends par la foi, dit Guizot, cette confiance dans la vérité qui fait que, non seulement on la tient pour vraie,... mais qu'on lui reconnaît le droit de régner sur le monde et de gouverner les faits. » Or, c'est justement cette confiance qui nous manque.

Aux yeux de la majorité des Français, les acquisitions coloniales ne sont que des épisodes. Elles ne rentrent pas nécessairement dans le cadre de leur vie nationale. Elles ne se rattachent à aucune de leurs conceptions favorites. Elles sont en dehors des systèmes qu'ils ont élaborés sur la marche de l'humanité. De là, sans doute, leur facilité à s'en détacher. Nous sommes ainsi bâtis qu'un *fait* ne nous paraît légitime et n'acquiert chez nous droit de cité qu'à la condition de devenir *idée*, c'est-à-dire de se mettre d'accord avec notre explication générale du monde.

D'où procède le mouvement colonial? Quelle place tient-il dans l'histoire de la civilisation et dans nos propres destinées? C'est ce que je voudrais tâcher d'éclaircir, en marquant d'un trait rapide les bonds successifs par lesquels l'Europe a pris possession du globe

I

Rappelons d'abord la configuration du monde antique, si différent du nôtre. A cette époque, l'Europe n'est qu'une expression géographique. Elle désigne la rive septentrionale de la Méditerranée. La civilisation oscille autour de cette mer intérieure comme une sphère autour de son axe. Tantôt elle penche vers l'Asie et atteint, avec Alexandre, les bords de l'Indus. Tantôt elle incline vers l'Occident et touche, avec César, les rivages de la Bretagne. Mais elle est sans cesse ramenée vers son centre de gravité, vers ce beau lac orageux, où viennent se heurter, se combattre ou se fondre les vents contraires et les

génies opposés de trois continens. La domination romaine la fixe un instant dans ce cadre harmonieux, et donne, pour un temps très court, l'illusion d'une éternelle durée.

Ce qui caractérise cette première période d'expansion, c'est le mélange de toutes les races et de toutes les religions. Le Romain pétrit ce mélange à sa guise. Il sacrifie, sans hésiter, aux dieux étrangers; il leur ouvre ses temples, et derrière les dieux les peuples vaincus entrent dans la cité. La civilisation romaine gagne ainsi non seulement des territoires, mais des âmes; elle est moins étendue en surface que la nôtre, mais elle agit davantage en profondeur. C'est pourquoi on ne se lasse pas de lui demander des exemples et des leçons.

Toutefois ce monde romain est immobile. La Méditerranée exerce sur lui une attraction qui l'empêche de se développer. Il se suffit à lui-même, il ne cherche rien au delà. Quelques marchands atteignent l'Inde ou la Chine, mais ils ne forment point d'établissemens. La plus grande partie du commerce lointain se fait par intermédiaire. La navigation est timide et ne s'éloigne pas des côtes. L'homme de la Méditerranée redoute les grands espaces, que ce soient les vastes plaines du nord de l'Europe, les plateaux de l'Asie centrale, ou les solitudes marines, où il erre sans boussole, sur la foi intermittente des astres.

De plus, un certain matérialisme limite ses destinées : l'esprit romain n'est pas, comme jadis la pensée grecque, affranchi du temps et de l'espace. Les bornes de l'empire lui paraissent celles mêmes de la civilisation. Donc la civilisation sera stationnaire, parce que l'État ne peut croître indéfiniment. Elle tourne en cercle autour de son berceau. N'est-ce pas la cause de la tristesse qui envahit les plus grands cœurs? L'empereur Marc-Aurèle a, malgré lui, la nausée de ce monde fermé qu'il gouverne : « La vie, dit-il, ressemble aux spectacles de l'amphithéâtre dont on se dégoûte à force de voir toujours les mêmes choses... Celui qui a vu le temps où il vit a tout vu, car tout se ressemble... Ainsi donc jusques à quand? »

Le christianisme se chargea de répondre. Il vint renouveler la face de l'Europe, et lui ouvrir de nouvelles destinées, mais au prix de quelles ruines!

Tout d'abord, le déclin rapide de l'empire qu'il semblait devoir consolider. Le christianisme, né en Asie, et pénétré pendant quatre siècles de philosophie grecque, était fait pour rallier

tous les peuples des bords de la Méditerranée : il les conquit promptement. Lorsque l'empire devint chrétien, on put s'imaginer que l'unité religieuse achevait l'unité politique.

Il en fut pourtant tout autrement. Certes, la force expansive du christianisme était presque indéfinie. Il offrait, sur les religions antiques, cet avantage d'échapper à la servitude des cultes locaux, de planer au-dessus des acropoles, et de pouvoir se transporter facilement partout où un chrétien planterait une croix. Ce fut plus tard une des forces de l'Europe nouvelle. Mais le premier effet fut d'ébranler les bases étroites sur lesquelles reposait l'empire, et d'affaiblir sa résistance contre les barbares. Comment demander à des âmes qui venaient de découvrir l'éternité de s'intéresser à cet établissement passager ? Comment retenir sur terre des hommes qui couraient à la mort pour coloniser le monde invisible ?

Ce premier feu d'enthousiasme devait peu à peu se refroidir. Ce qui fut plus grave, c'est la transformation du christianisme en religion d'État. On renonçait à cette large tolérance que la sagesse de Rome avait longtemps pratiquée à l'égard des cultes étrangers. Or, on peut construire un vaste empire avec les races les plus diverses, quand on leur demande seulement d'obéir. Mais, lorsqu'on exige qu'elles croient, les dissentimens éclatent.

Le premier craquement de l'édifice se fit par les hérésies ; elles mirent à nu l'opposition du génie grec et et du génie latin, que le ciment romain avait fondus ensemble. Le second craquement, plus formidable encore, se produisit à l'apparition de l'Islam, dont les conquêtes foudroyantes enlevèrent à la chrétienté toute l'Asie antérieure, l'Afrique et les trois quarts de l'Espagne.

On vit alors la question de race prendre une importance qu'elle n'avait pas dans l'antiquité, et qui devait être la source de nos plus grandes difficultés, sans doute parce que la religion, touchant au fond intime de l'être, varie avec les caractères essentiels des races. Les peuples de l'Asie et de l'Afrique se rallièrent aisément à des conceptions religieuses qui anéantissent l'homme devant Dieu. Au contraire, notre religion plus humaine, avec ses commandemens précis, sa double hiérarchie, l'une visible et l'autre invisible, et la place considérable qu'elle accorde à l'individu, s'empara de ces peuples du Nord, qui avaient une parenté lointaine avec les Latins, une imagination ardente

et le culte de l'énergie personnelle. Ils constituèrent la société nouvelle.

Mais ce que l'Europe gagnait au Nord, elle le perdait au Midi. Et ce n'était pas seulement des territoires qu'elle abandonnait : à mesure qu'elle s'éloignait de la Méditerranée, elle s'isolait davantage des centres civilisés. A partir du VIIIe siècle, l'Europe retombe en enfance. C'est une enfance pleine d'énergie, de foi, de vitalité, mais aussi d'ignorance et de grossièreté. A cette époque, la richesse, l'élégance des mœurs, la curiosité d'esprit, le goût artistique, se trouvent à Byzance, à Bagdad, à Cordoue : l'Europe proprement dite, y compris Rome, est plongée dans les ténèbres.

Cependant, du chaos féodal, se dégage peu à peu le futur Européen. Il a oublié l'histoire de ses origines. Dès qu'il s'éloigne de sa taupinière, il ouvre sur le monde des yeux étonnés. S'il pousse l'audace jusqu'à traverser la Méditerranée sur un mauvais bateau, cette promenade en mer prend à ses yeux les proportions d'une épopée; on n'en est pas quitte à moins de quelques milliers de vers. Ce sont pourtant les petits-fils de ce géant maladroit qui découvriront l'Amérique, et c'est de lui que nous sortons : ses premiers pas hors du donjon natal déterminent une ère nouvelle.

II

Il commence par des erreurs touchantes et colossales. L'élan des croisades, qui nous séduit comme un conte de fées, n'aboutit qu'à une dépense d'héroïsme inutile. Aucun des établissemens que les barons chrétiens fondèrent en Orient ne se montra viable. Les plus solides disparurent après un siècle d'existence. Leurs derniers défenseurs se cantonnèrent dans des îles ou dans des châteaux forts. Ce n'est pas que ces hommes bardés de fer fussent moralement invulnérables : l'Église trouvait au contraire qu'ils se transformaient trop vite au contact des indigènes, et qu'en perdant leur rudesse, ils compromettaient leurs vertus. Tout essai de transaction avec les infidèles lui était suspect. Elle préférait la gaucherie sublime d'un saint Louis à l'adresse équivoque d'un Frédéric II.

Un moment toutefois, la Méditerranée faillit redevenir le centre de la civilisation. Des alliances s'ébauchèrent entre des

races qui s'étaient longtemps méconnues. Cette période s'étend depuis les croisades jusqu'à la fin du xve siècle. Stériles en politique, les croisades avaient du moins commencé l'éducation du Pantagruel européen. La curiosité des esprits s'éveilla. Des voyageurs visitèrent les contrées lointaines. Le commerce, les arts, sortirent de leur assoupissement. Les peuples du Midi de l'Europe, moins rudes que ceux du Nord, renouvelèrent, sous une autre forme, la vie des anciennes républiques. Venise, à son apogée, promena ses vaisseaux sur toutes les mers connues et sema ses comptoirs sur tous les rivages. Chrétiens et musulmans se fréquentèrent sans se vouer mutuellement à la damnation éternelle. En Espagne particulièrement, les deux religions, impuissantes à se supprimer, furent bien forcées de vivre côte à côte. De la prise de Cordoue à celle de Grenade, il y eut, entre les deux croyances, de fréquens compromis, que les moines espagnols omettent volontiers dans leurs chroniques. Il ne leur plaît guère qu'un Alphonse le Sage fît collection de manuscrits arabes, ou qu'un Pierre le Cruel vécût à la manière d'un souverain oriental, ou même qu'un sultan de Grenade fût le vassal très respectueux du Roi Catholique ; et peut-être l'histoire écrite eût-elle réussi à étouffer ces scandales, si les monumens ne sortaient de terre pour les attester.

Si l'âge des croisades offre quelque chose des traits de l'enfance, ces deux siècles sont comparables à l'éveil de l'adolescence, alors que tous les objets nouveaux la sollicitent également et qu'elle se répand au dehors avec plus d'ardeur que de réflexion.

Mais il ne semble pas que cette précoce expansion ait modifié le fond de l'âme européenne, au moins dans ses rapports avec les races étrangères. Sous l'élégance des mœurs, la dureté primitive subsistait. Le préjugé chrétien conservait toute sa force. Les récits du temps montrent que le chrétien le plus scrupuleux ne se considérait pas comme lié par la parole donnée à un infidèle. Parmi les chevaliers captifs du More, il ne s'est pas rencontré beaucoup de Régulus. Peut-être, à cette fleur de civilisation méridionale qui s'épanouissait sur les décombres du monde antique, le temps manqua-t-il pour produire tous ses fruits. Venise, sans cesse menacée, n'eut pas le loisir de se montrer clémente. Fille lointaine de Rome et de Carthage, elle allia trop souvent la cruauté romaine à la foi punique. Elle

ne jouit point de cet apaisement qui permit à Rome de réparer les ruines qu'elle avait faites et de se montrer bienfaisante aux vaincus. Du côté des musulmans, le délicieux royaume de Grenade, dont les débris nous charment encore, n'était qu'une plante sans racines. Il avait rompu ses attaches avec l'Afrique et ne tenait à l'Espagne que par un fil. Les leçons de tolérance qu'il donnait aux États chrétiens ne leur profitèrent pas.

En somme, cette première reconnaissance de l'Europe autour de son berceau manqua de suite et de direction. Elle fut désavouée par l'Église, qui répugnait au mélange des peuples et des croyances. Elle fut de plus contrariée par la croissance des grands États du continent, dont la lente poussée atteignait les rivages et resserrait peu à peu le domaine des républiques maritimes.

III

Deux événemens presque contemporains creusèrent, entre l'Islam et la Chrétienté, un fossé bien plus profond que ne le firent jamais les luttes les plus furieuses des âges précédens. C'est la prise de Constantinople par les Turcs en 1453 et la prise de Grenade par les chrétiens en 1492. Quoique ces faits mémorables fussent, en apparence, opposés, ils eurent le même résultat, qui fut d'interrompre le courant de la civilisation à ses deux extrémités. En Orient, les Turcs écrasèrent la civilisation qui florissait à Bagdad et fermèrent les chemins de la Perse. Ils contribuèrent plus qu'aucun peuple à imprimer à l'Islam ce cachet d'immobilité que nous avons pris longtemps pour le trait essentiel de cette religion et qui n'en est que le dernier vêtement. En Espagne, la rupture fut plus complète encore, car le fanatisme était égal des deux côtés. Lorsqu'ils entrèrent à Grenade, les Espagnols brûlèrent tout ce qu'ils purent trouver de livres arabes. Pendant un siècle, ils s'acharnèrent sur les restes de ces malheureuses populations, jusqu'à ce que le dernier Morisque eut emporté avec lui le peu d'industrie que l'Espagne possédait. Sur l'autre rive, les Berbères d'Afrique ne sortaient de leurs repaires que pour courir sus aux chrétiens. L'expérience qu'ils firent de la domination espagnole pendant le XVIe siècle n'était pas de nature à les réconcilier. Ce fut un recul pour la civilisation, si son caractère est d'être universelle. Quelques lieues de mer, de

Gibraltar à Tanger, mettaient plus de distance entre les peuples qu'il n'y en eut bientôt entre l'Europe et l'Amérique.

Le nouveau monde s'ouvrit, en effet, pour l'Europe, au moment même où l'ancien semblait se fermer. Les Portugais faisaient le tour de l'Afrique dans le temps que l'Égypte était interdite aux Européens, et la reine Isabelle accueillit Christophe Colomb sur les ruines de l'Alhambra.

L'Européen qui se ruait sur ces nouvelles conquêtes était presque aussi fanatique que son ancêtre, l'homme des Croisades. Mais il était plus âpre à la curée et beaucoup plus avancé dans les arts matériels. C'est le caractère de notre civilisation que les sciences exactes ont marché d'un pas plus rapide que la connaissance de l'homme. Nos pères avaient déjà découvert la boussole et la poudre à canon, alors qu'ils ignoraient tout des peuples qui n'ont pas la même couleur de peau que nous.

Dès cette époque, l'Européen s'admire exclusivement. Il se considère comme prédestiné, d'institution divine, à exploiter le reste du monde et déteste cordialement tout ce qui ne lui ressemble pas. D'autre part, n'ayant pas réussi à étendre son domaine, par voie d'accroissement naturel, autour de la Méditerranée, il se lance, avec un courage admirable, dans les aventures lointaines, et bientôt la grandeur de la scène, les conséquences incalculables des découvertes, l'importance de l'œuvre accomplie, lui cachent l'extrême faiblesse de ses procédés de gouvernement. Le terme de colonie évoque alors l'idée du risque à courir, des coups de fortune, des Eldorados rapidement conquis ou perdus.

Si les hommes de ce temps avaient été plus pondérés, peut-être n'auraient-ils pas accompli de si grandes choses. Leur intelligence peu éclairée, leur âme éprise, comme a dit le poète, « d'un rêve héroïque et brutal, » disposaient de moyens de destruction formidables. Des hommes qui peuvent beaucoup plus qu'ils ne savent sont les plus dangereux des conquérans; mais ils en sont aussi les plus hardis, parce que rien ne les arrête.

Quoi qu'il en soit, cette première prise de possession du globe eut tous les caractères de la plus odieuse conquête. Asservir les peuples, exploiter les richesses du sol sans en renouveler la source, couper l'arbre pour cueillir le fruit, telle fut l'œuvre de ces fameux *conquistadores*. C'est à peu près ce qu'on reproche à la conquête musulmane. Il faut y ajouter les bûchers de l'Inquisition que ne connurent jamais les musulmans. L'Européen, ce

futur maître du monde, se montra là sous un jour peu favorable. C'était un carnassier d'une espèce supérieure, mieux outillé, plus sûr de lui, mais il n'apportait avec lui aucun principe fécond. Il fit pis encore : par la traite des noirs, il rétablit l'esclavage, au moment même où le servage tendait à disparaître de l'Europe. Débarrassé des freins héréditaires, il semblait n'avoir changé de climat que pour retourner à la barbarie primitive.

La nature se vengea. Par l'attrait du sexe, elle mêla le sang de ce maître orgueilleux à celui des vaincus et des esclaves. Elle fit ainsi le mélange des races à sa manière, qui n'était pas la meilleure. Les métis héritèrent des vices des blancs plus souvent que de leurs vertus. Les anciennes colonies espagnoles souffrent encore de cette tache originelle. Ayant commencé par détruire les civilisations qui existaient au Mexique et au Pérou, elles ont réduit les indigènes à une condition misérable, puis elles ont subi la lente infiltration du sang indien et du sang noir, sans cesser de mépriser les Indiens et les noirs. Elles perdirent ainsi les deux siècles d'avance qu'elles avaient sur les colonies anglaises.

IV

Au début du XVIIe siècle, avec les premiers établissemens des Hollandais, des Français et des Anglais, les colonies entrent dans l'âge commercial. Pendant deux cents ans, ce sont surtout leurs avantages commerciaux qui frappent l'attention : « Les Espagnols, dit Montesquieu, regardèrent d'abord les terres découvertes comme des objets de conquête : des peuples plus raffinés qu'eux trouvèrent qu'elles étaient des objets de commerce et c'est là-dessus qu'ils dirigèrent leurs vues. »

Le commerce en lui-même n'est pas créateur et des comptoirs ne sont pas une colonie. « Les colons ne se mêlent pas à la population indigène, n'ont sur elle aucune action, ne résident que juste le temps de s'enrichir et retournent dans leur patrie (1). » Mais on sentit le besoin de faire des établissemens fixes et de ne point commencer par détruire ce qu'on voulait exploiter : ce fut là tout le progrès. L'avidité est la même que celle des premiers conquérans; les procédés sont un peu meilleurs. Ce premier effort de réflexion a de grandes conséquences : du moment que

(1) J. Chailley-Bert, *Nouveau Dictionnaire d'économie politique*, article *Colonies*.

la raison remplace le fanatisme ou l'instinct, on peut en appeler de l'intérêt mal éclairé à l'intérêt mieux compris, tandis qu'on ne raisonne ni l'instinct ni le fanatisme. Par là, cet âge mercantile est l'aurore des temps modernes.

On vit paraître alors ces grandes compagnies dont les abus ne doivent pas faire oublier les services : « Les compagnies de négocians, dit Montesquieu, gouvernant ces États éloignés uniquement pour le négoce, ont fait une grande puissance accessoire sans embarrasser l'État principal. » Il est vrai qu'il s'empresse d'ajouter : « On a établi que la métropole seule pourrait négocier dans la colonie ; et cela avec grande raison, parce que le but de l'établissement a été l'extension du commerce, non la fondation d'une ville ou d'un nouvel empire. » Ces deux phrases de Montesquieu contiennent toute la vérité et toute l'erreur du système mercantile.

Il ne peut être question ici ni de faire l'histoire de ces établissemens, ni d'en mesurer la grandeur. Du premier coup, leur expansion dépassa les entreprises les plus hardies de l'antiquité. L'Européen semblait avoir accumulé, pendant sa longue enfance, des trésors de patience et d'énergie qu'il dépensait magnifiquement ; mais son œuvre est fort inégale, selon qu'on l'envisage du point de vue économique ou du point de vue moral.

Dans l'ordre économique, et à ne considérer que la production de la richesse, l'œuvre accomplie est très belle. S'il y a eu des erreurs commises, si l'exploitation par les compagnies coloniales présentait tous les inconvéniens du monopole, ces erreurs sont de celles qu'on peut facilement redresser : elles n'enfantent point des haines inexpiables. Il en est tout autrement du côté moral, c'est-à-dire des relations avec les indigènes, intermédiaires du trafic, quand ils n'en étaient pas l'objet. Sur ce point les trafiquans européens se sont montrés d'une inconscience qui ne laisse pas de surprendre, alors même que la lecture de l'histoire accoutume à toutes les horreurs. Le genre humain ne leur apparaît que comme un bétail à exploiter. Tout ce qu'on a gagné sur l'âge de la conquête, c'est un peu de cette prévoyance que le berger le plus obtus montre pour la conservation de son troupeau. Encore ces ménagemens ne tiennent-ils pas devant un intérêt immédiat. On rougit de penser que, pendant plus de deux siècles, le commerce du « bois d'ébène » a dépeuplé l'Afrique, et qu'en plein XIXe siècle, une grande puissance a fait la guerre

à la Chine pour lui imposer l'usage dégradant de l'opium. Jusqu'à nos jours, les indigènes vivant sur les plantations ou dans le voisinage des factoreries étaient-ils, du moins, mieux traités? Écoutons Voltaire : « Nous leur disons qu'ils sont hommes comme nous, qu'ils sont rachetés du sang d'un Dieu mort pour eux, et ensuite, on les fait travailler comme des bêtes de somme ; on les nourrit plus mal. S'ils veulent s'enfuir, on leur coupe une jambe, et on leur fait tourner à bras l'arbre des moulins à sucre, lorsqu'on leur a donné une jambe de bois. Après cela, nous osons parler du droit des gens ! » Mais peut-être Voltaire exagère? Voici ce qu'écrit un économiste contemporain : « Presque partout où les races inférieures sont entrées en contact avec les races appelées supérieures, elles en ont éprouvé le plus grand dommage... Les Européens leur ont communiqué ce que la civilisation a de moins noble, et ils ont négligé de les munir en même temps des freins plus ou moins puissans qu'elle tient en réserve. Ces races inférieures se sont, à leur école, peu à peu abâtardies et elles ont perdu toute force de résistance... Le désir de vivre s'est, en quelque sorte, retiré d'elles (1). »

Pouvait-il en être autrement? Ces Européens qui avaient échoué dans la tâche, pourtant assez simple, d'attirer à eux les peuples des bords de la Méditerranée ; ces chrétiens qui faisaient profession de haïr mortellement leurs parens les plus proches, à savoir les juifs et les musulmans sortis, comme eux, du sein d'Abraham, devaient-ils montrer plus de scrupules ou plus d'humanité, lorsqu'ils étaient transportés à quelques mille lieues de leur clocher, en face de païens idolâtres? Ne se jugeaient-ils pas pétris d'un autre limon que les autres peuples de la terre? Ces navigateurs ou ces marchands, si fiers de leurs arts, avaient beau courir jusqu'aux extrémités du monde habitable : pour le maniement des peuples et pour la connaissance des hommes, ils ne valaient pas le dernier des proconsuls romains. Les colonies d'exploitation pouvaient bien les enrichir, elles ne suffisaient pas à préparer l'avenir ni à répandre la civilisation.

V

Je dirais volontiers, en forçant un peu le sens des mots : les Européens, n'ayant pas réussi à civiliser le globe, se résignèrent

(1) J. Chailley-Bert, *loc. cit.*

à le peupler. Ou, si l'on veut, ayant à résoudre les deux termes du problème colonial, à savoir l'occupation des terres et le gouvernement des races, ils se tirèrent d'embarras en supprimant le second. Dès qu'ils se trouvèrent seuls face à face avec la nature brute, ils reprirent tous leurs avantages et firent des progrès merveilleux. Bientôt la colonie de peuplement rejeta dans l'ombre toutes les autres.

Comment des groupes d'Européens, fuyant la mère patrie, transportèrent en Amérique leur humeur fière et leurs institutions libres ; comment ils nouèrent avec la métropole des relations tantôt pacifiques et tantôt belliqueuses; comment, fortifiés par des apports incessans, ils traitèrent d'égal à égal avec la vieille Europe ; quelle part prépondérante prit la race anglaise dans ce magnifique développement, et comment elle profita des guerres du continent pour nous supplanter; comment enfin d'autres États anglo-saxons surgirent dans les déserts de l'Australie, c'est l'histoire d'hier.

Quant aux indigènes, on sait ce qu'ils deviennent et quelle destruction sans pitié recouvre l'euphémisme de refoulement. On les cantonne dans des réserves où leur industrie pastorale ne peut se déployer. L'eau de feu achève l'œuvre de la politique. Auprès de cette douceur évangélique, la domination espagnole paraît humaine, car, si elle opprimait l'indigène, du moins elle le laissait vivre. Celle-ci l'extermine avec méthode et lui démontre, par surcroît, que tous les torts sont de son côté. Dieu nous garde d'une pareille philanthropie !

Ce meurtrier a, du reste, la conscience parfaitement tranquille. Que dis-je? il tire vanité de sa puissance destructive. Il s'intitule avec complaisance : *the only extirpating race*, c'est-à-dire la seule race à l'ombre de laquelle la plante humaine ne puisse pas vivre. Le soir, sa tâche remplie, il ouvre sa Bible et s'entretient directement avec Jéhovah. Devant la nature passive ou hostile, l'égoïsme transcendant du pionnier devient légitime. Il est le dieu de la matière vaincue. Rien n'entrave sa liberté, ni le contact de la misère des autres, ni les routines d'une administration compliquée. Il réduit la vie collective à la stricte nécessité, et simplifie les rouages du gouvernement comme il simplifie ses machines. Ainsi se forme un nouveau type d'Européen, plus affranchi de préjugés, plus naïvement épris de lui-même.

Chose étrange, ce vaste mouvement d'expansion, qui devait transformer le monde, fut d'abord à peine remarqué des contemporains, tant ils étaient uniquement attentifs aux colonies d'exploitation. Montesquieu parle à peine des colonies anglaises de l'Amérique du Nord, et Voltaire dit textuellement : « Ces colonies n'approchent pas des riches contrées de l'Amérique espagnole. »

En revanche, nos publicistes ne voient plus qu'elles. On peut dire qu'ils en perdent la tête. L'Europe, après avoir vécu si longtemps sur elle-même, jette un regard sur le globe et se sent débordée. Elle aperçoit, de l'autre côté de l'Atlantique, une nouvelle Europe qui lui renvoie son image agrandie, et une autre encore, aux antipodes, sur le continent australien. En face de cette civilisation de forme et d'esprit insulaires, elle en voit surgir une autre, tout aussi colossale, c'est la civilisation russe, qui rejoint, par des dégradations insensibles, le caractère asiatique, et dont on ne peut dire si l'empire finit à Vladivostok ou si la colonisation commence aux portes de Moscou.

Devant un tel spectacle, on conçoit que l'Europe frémisse et se compte, et soit gagnée à son tour par le vertige du nombre; qu'elle parle d'union latine, de panslavisme, de pangermanisme, de fédération anglo-saxonne. Il semble que, par-dessus les frontières et les océans, les peuples de même origine vont se tendre la main, et que, la prépondérance restant aux plus nombreux, les autres seront écrasés.

Dissipons ce fantôme inventé par l'orgueil de race. Les nouveaux États sont assez redoutables par eux-mêmes, sans qu'on nous menace d'une absorption complète. Que l'usage d'une même langue établisse des facilités particulières entre les peuples, c'est incontestable. Mais qu'en vertu de la communauté d'origine, ils abdiquent tout à coup leurs rivalités, c'est une aussi forte illusion que ce rêve du moyen âge qui consistait à fondre toute la Chrétienté dans une seule société politique. Comment la grammaire opérerait-elle des miracles que la foi n'a pas pu faire?

Les sociétés nouvelles obéiront, comme les autres, à la raison d'État. L'Européen formera des ligues ou les rompra, selon des convenances qui n'ont rien à faire avec la race. Canadien français, il restera fidèle à la couronne d'Angleterre aussi longtemps qu'il y trouvera son intérêt. Anglais d'Australie, il proclamera bien haut son loyalisme, mais il profitera des embarras de la

métropole pour achever sans bruit l'œuvre de son indépendance Et quant à ces effusions sentimentales qu'il est de mode d'échanger d'un bord à l'autre de l'Atlantique, elles sont à la merci d'une querelle de pêcheurs. Les mêmes rivalités qui ont toujours divisé les Européens renaîtront entre peuples de même origine, et les nouveaux conflits ne différeront des anciens que par leur ampleur.

Il y a plus : on peut soutenir que les colonies les plus promptes à se détacher sont précisément les colonies de peuplement, c'est-à-dire celles où l'élément européen agit sans contrepoids. Comment ces sociétés, identiques à la nôtre, et gouvernées par les mêmes mobiles, mais n'ayant ni les mêmes voisins ni les mêmes intérêts, se mettraient-elles éternellement à la remorque de la métropole?

C'est pourquoi, bien loin de les considérer comme des colonies par excellence, il faudrait plutôt les traiter comme des États distincts, animés d'une vie propre, comme des enfans de cet État générateur très justement nommé la mère patrie, mais des enfans toujours prêts à s'émanciper quand ils atteignent leur majorité. Les colonies proprement dites seraient alors celles qui, par suite du mélange des races, doivent rester sous la tutelle de la métropole, c'est-à-dire celles où les colons sont entourés d'une population indigène.

Tel est cependant le prestige de la colonie de peuplement dans notre siècle qu'elle a changé le sens des termes usités au siècle dernier. J'ouvre un Dictionnaire d'économie politique et j'y trouve cette définition de la colonie idéale : « Un établissement fondé par les citoyens d'un pays, en dehors des limites actuelles de leur patrie, dans un territoire non encore approprié et destiné dans leur pensée à devenir leur patrie nouvelle. » De sorte qu'un vrai colon devrait tout d'abord renier son ancienne patrie, et qu'il n'est pas même colon, s'il trouve des hommes établis avant lui dans son île! En vérité, cette définition ne convient même pas à Robinson, car il fut bien aise de rencontrer le nègre Vendredi!

Ce n'est pas une simple querelle de mots. La préférence exclusive donnée aux colonies de peuplement conduit à de singulières erreurs. C'est ainsi, par exemple, que Prévost-Paradol ne voyait de salut pour notre race que dans l'établissement de « 80 à 100 millions de Français sur les deux rives de la Médi-

terranée, » et, comme c'est matériellement impossible, on conçoit son découragement.

Pourquoi donc mutiler l'œuvre coloniale? N'est-elle pas double? N'est-il pas aussi intéressant de coloniser des peuples que des territoires? Ne pouvons-nous prospérer qu'après avoir fait le vide autour de nous? Notre civilisation est-elle donc plus incommunicable que ne fut autrefois la grecque ou la romaine?

Tout fait espérer qu'il n'en est pas ainsi, et qu'une évolution nouvelle se prépare.

VI

Ce n'est guère qu'au XIXe siècle que les pouvoirs publics ont commencé à s'occuper des indigènes. Mais les missionnaires n'avaient pas attendu si longtemps pour s'intéresser à leur sort. Dès le lendemain des premières conquêtes, ils se mettent à l'œuvre. Ils marchent derrière les armées en tâchant de réparer les maux de la guerre. Quelquefois ils devancent le conquérant. Voilà donc des hommes qui n'obéissent ni à l'instinct belliqueux, ni aux préoccupations mercantiles, ni au désir de propager leur race au détriment des vaincus. Il semble que, par la religion, ils atteindront ce fond de l'âme humaine, qui nous échappe toujours. Ont-ils réussi?

Dès le XVIe siècle, les missionnaires font les efforts les plus louables pour adoucir la condition des indigènes. Mais ils ne peuvent y parvenir qu'en les séparant complètement des Européens. Sous leur inspiration, le gouvernement met ces Indiens en tutelle et les parque dans des territoires d'où les Espagnols sont soigneusement exclus. Défense aux blancs et aux mulâtres de s'y fixer (1536). Défense aux marchands d'y séjourner plus de trois jours (1600). Bientôt ces règlemens ne suffisent plus. Le voisinage de l'État gêne les missions. Elles fondent des colonies religieuses complètement indépendantes. On connaît la fameuse expérience des Jésuites au Paraguay; ce ne fut pas la seule. Les missions de Californie s'organisent sur le même plan, en 1772 et 1784. « Les efforts des moines qui dirigeaient ces missions tendaient à préserver leur troupeau de tout contact avec les Européens .. Il était rare qu'on accordât aux commerçans et aux voyageurs la permission d'y résider plus d'une nuit. Le missionnaire... était le seul intermédiaire entre la mission et le monde civi-

lisé (1). » Cependant, sur le continent américain, cette civilisation leur paraît encore trop voisine. Ils cherchent, dans l'infini des mers, des îles parfaitement isolées; ils rencontrent les Philippines. Là, du moins, les missions ne risquaient plus d'être dérangées. De fait, elles gouvernèrent ces îles despotiquement jusqu'à nos jours.

Ainsi, ce qui caractérise ces premières tentatives, c'est la défiance des missionnaires pour la civilisation qu'ils représentent. Quelle critique amère de l'Europe par elle-même! Quant aux résultats, ce jugement de M. Paul Leroy-Beaulieu sur Manille peut s'appliquer à la plupart des colonies religieuses: « Les races indigènes sont parvenues assez rapidement à un premier degré de civilisation, ou plutôt de docilité; mais elles n'ont pas été plus loin. L'esprit d'initiative manque et l'intolérance se fait sentir par l'exclusion des étrangers. »

L'œuvre des missions se borna longtemps à la conversion des populations sauvages. L'Asie, cet antique berceau des religions, restait rebelle à leur influence. Toutefois, au XVIIe siècle, l'Église faillit reprendre le cours de ces grandes conquêtes qui faisaient entrer dans les filets du pêcheur divin les souverains et les peuples. Et quel champ d'action pour la propagande! La Chine tout entière, 400 millions d'hommes, la moitié de l'humanité asiatique! Cette multitude obéissait à la voix d'un grand souverain nommé Kang-hi; et Kang-hi était dans la main des jésuites français envoyés par Louis XIV. Avec un sens politique supérieur, le Père Bouvet, le Père Gerbillon et bien d'autres comprirent que, pour avoir la Chine, il fallait avoir la cour et les lettrés. Ils les touchèrent au point sensible en leur apportant les sciences exactes. Au peuple épris de traditions, ils offraient des croyances qui ne semblaient incompatibles ni avec le culte des ancêtres, ni avec la sagesse tout humaine d'un Confucius, ni avec l'idée que les Chinois se forment de l'Être Suprême. Kang-hi, ce Constantin de l'Extrême-Orient, proclamait « que le Dieu des Chinois était le Dieu même des chrétiens (2). »

La rivalité des dominicains et les scrupules de la cour de Rome firent avorter ces belles espérances. Par deux bulles célèbres, en 1704 et en 1742, le pape condamna les complaisances des jésuites pour les croyances locales. On n'a pas à apprécier ici

(1) P. Leroy-Beaulieu, *la Colonisation chez les peuples modernes.*
(2) *Les Missions catholiques en Chine, Revue* du 15 décembre 1886.

les motifs de la curie romaine : on fait de l'histoire coloniale et non de la controverse. Mais il est certain que cette affaire des Rites « porta aux missions de Chine un coup dont elles ne se sont pas relevées. » Plus tard, la France a fait respecter ses missionnaires à coups de canon. Elle a imposé la tolérance, elle n'a pas conquis la sympathie. Aujourd'hui encore, « les lettrés chinois font peu de cas des chrétiens et nourrissent les plus mauvais sentimens envers eux tous, étrangers et indigènes (1). »

En ce qui concerne le rôle des missions, la crise du XVIIe siècle me paraît avoir une importance décisive, car il fut démontré que l'idée chrétienne, avec sa rigueur dogmatique, entamerait difficilement les vieilles civilisations.

De nos jours, les progrès des Européens en Afrique ouvrirent de nouvelles perspectives aux missionnaires. La tâche était vaste et digne des ministres du Christ. Il fallait d'abord panser les plaies faites par l'Europe elle-même au continent noir. En pénétrant ensuite sur ce sol vierge, on trouvait des âmes toutes neuves à évangéliser. C'est à peine si ces peuples enfans, malléables comme la cire, portaient l'empreinte d'un fétichisme superficiel. Aucune éducation antérieure ne les avait déformés. De même que le parfait pédagogue prend l'enfant des bras de sa nourrice afin de le pétrir à sa guise, ainsi les missionnaires semblaient tirer leurs néophytes du limon même de la terre africaine. On se mit à l'œuvre avec ardeur. Pour plus de précaution, le Saint-Siège, se souvenant des anciennes rivalités, répartit les « provinces » d'Afrique entre les divers ordres. Les Pères du Saint-Esprit eurent le Congo et la côte occidentale, les Pères Blancs le Niger et l'Ouganda. Il y eut ainsi un partage spirituel de l'Afrique. On tranchait des conflits de dévouement, comme ailleurs on règle des conflits d'intérêts. Tout présageait une abondante moisson.

D'où vient cependant que jusqu'ici la moisson paraît maigre au gré de nos désirs ? Pourquoi les religieux sont-ils devancés partout par les laïques ? Pourquoi des noms d'apôtres s'inscrivent-ils en si petit nombre sur la liste de ces héros qui font le siège de la barbarie ? Est-ce parce que les religieux n'ont point d'armes ? Mais Binger a traversé toute l'Afrique occidentale sans tirer un coup de fusil. Est-ce parce qu'ils sont trop modestes ?

(1) *Les Missions catholiques en Chine, Revue* du 15 décembre 1886.

Peut-être. Les héros obscurs sont nombreux parmi les soldats de la foi. Pourtant, s'il se rencontrait parmi eux quelque saint Boniface, aussi grand convertisseur que profond politique, sa modestie ne suffirait pas à voiler sa gloire. Qui ignore le nom d'un Lavigerie, bien qu'il n'ait jamais quitté la côte ? L'équitable renommée lui a même tenu compte de ses grands desseins comme s'ils étaient des actes.

Mais les Lavigerie sont rares. Leur influence est éphémère. La plupart des Pères qui évangélisent l'Afrique pratiquent un apostolat, en quelque sorte, sédentaire : ils s'installent, comme de bons bergers, au centre de leur troupeau. Ils exercent autour d'eux une action bienfaisante et limitée. Ce sont des chapelles et des fermes modèles répandues çà et là comme des îlots sur un océan de barbarie. On attend patiemment que les îlots se rejoignent et se soudent les uns aux autres par une sorte de mystérieuse attraction. Cependant l'Islam, moins timide et moins scrupuleux, avance à pas de géant derrière les marchands d'esclaves et les chasseurs d'ivoire. Où il a passé, la Croix perd son pouvoir. Il n'y a presque pas d'exemple d'une population musulmane reconquise au christianisme. Et si l'on pouvait noter sur une carte la marche des deux religions, l'avantage ne serait pas pour la nôtre.

Il y a, de cette inégalité, une cause qui est tout à l'honneur de la religion chrétienne : sa supériorité même la rend plus difficilement communicable. La morale de l'Islam est peu exigeante. Pourvu que le « vrai croyant » fasse les trois prières par jour et invoque régulièrement le nom d'Allah, on le tient quitte du reste. Il peut garder ses femmes et se croiser les bras. Cela est assurément fort commode. De plus, la fraternité musulmane a des complaisances que nous ne pouvons pratiquer. Elle accueille les gens de couleur et mêle le sang des races avec un magnifique dédain des conséquences. Notre religion défend, avec la pureté de la race, la dignité du blanc. Ce sont des scrupules encombrans, mais nécessaires.

Et pourtant, quand on y regarde de près, ne pourrait-on pas, sans rien sacrifier de l'essence même de cette noble religion, l'accommoder davantage aux têtes crépues? A Carthage, dans la maison des Pères Blancs, la classe de théologie tient une place énorme : ont-ils besoin, ces vaillans petits Pères, de traîner après eux tout Saint Thomas d'Aquin? Comme ils ont heureuse-

ment simplifié leur costume, qui se compose d'une robe blanche, et leur bagage, qui tient dans un mouchoir au bout d'un bâton, ne pourraient-ils de même alléger leur bagage théologique? Quelques dogmes fondamentaux, le péché originel, la rédemption, si bien appropriés à la condition des noirs, suffiraient à leur montrer, par des images saisissantes, la bestialité primitive et l'ascension vers la lumière. Y a-t-il des notions plus consolantes pour eux?

Ces cervelles à peine dégrossies ne comprennent guère mieux les querelles entre chrétiens. Ouvrez les annuaires de nos missions d'Afrique : que trouvez-vous à chaque page? La description des pays explorés? Des aperçus profonds sur l'état moral des indigènes? Non, des mots amers, des réflexions ironiques à l'adresse des missions protestantes. Dans l'Ouganda, on a été jusqu'aux coups. Pense-t-on que ce spectacle soit édifiant? et qu'il y ait profit à transporter en Afrique les tristes débats qui, à Jérusalem, troublent les Lieux saints?

Enfin, je souhaiterais que nos missions fussent plus largement ouvertes aux souffles du dehors. Il s'accomplit actuellement un travail immense de reconnaissance du globe. A chaque instant, de nouvelles sociétés surgissent : les publications, les œuvres abondent. Pourquoi les missionnaires restent-ils à l'écart et comme en défiance de ce grand mouvement? Que ne communiquent-ils aux autres groupes leurs observations et leurs découvertes? Que gagnent-ils à cet esprit cachottier qui se replie sur lui-même? Ont-ils oublié que la terre tourne? Et la méthode de l'isolement, pratiquée sans grand succès au Paraguay, il y a deux cents ans, convient-elle mieux à l'âge des chemins de fer et du télégraphe?

En somme, le christianisme a conquis toute l'Amérique espagnole. Il s'est implanté sans trop de peine en Océanie. Sous la forme protestante, il a favorisé la diffusion rapide de la race européenne, mais il n'a su empêcher, ni dans l'Amérique du Nord, ni en Australie, la destruction totale des indigènes. Sous la forme catholique, il s'est montré plus humain, plus pitoyable aux races inférieures, moins avide d'avantages terrestres, mais aussi moins préoccupé de progrès matériel. Il s'est attaché au « salut » des âmes plutôt qu'à ces vastes desseins politiques qui ont fait, dans les temps passés, la grandeur de l'Église catholique. Il a reculé devant les transactions hardies qui pouvaient lui

livrer les vieux peuples de l'Asie. Dès la fin du XVIIe siècle, l'ère des grandes conquêtes morales a été close et l'œuvre des conversions individuelles a commencé. En Asie, des petits troupeaux perdus au milieu d'agglomérations immenses soutiennent honorablement le nom chrétien, sans modifier le cours général des événemens. Il n'en est pas de même en Afrique, ni sur les autres points du globe où les hommes vivent à l'état sauvage. Là, le concours des missions est indispensable. C'est par l'idée religieuse seulement que la civilisation peut pénétrer jusqu'à l'âme du primitif. Sans elle, il n'y a plus que l'exploitation brutale de l'homme par l'homme. Tout le terrain que perd le christianisme est immédiatement gagné par d'autres croyances et surtout par l'Islam. Il semble donc que toutes les confessions chrétiennes devraient se liguer contre l'ennemi commun, à savoir contre la barbarie. En réduisant le christianisme à ses principes essentiels, elles le rendraient plus accessible à des populations dont le niveau intellectuel ne dépasse pas beaucoup l'âge des cavernes. Malheureusement, les Églises se combattent, et le dogme alourdi par quinze ou vingt siècles de théologie n'avance que péniblement à travers les ténèbres de l'Afrique.

A considérer le nombre, le zèle et la qualité des missionnaires, il y a longtemps que le monde habité devrait être chrétien. Il le serait peut-être en effet, si les disciples s'étaient toujours souvenus de la parole du Maître. N'est-ce pas le Christ qui, pour rendre sa doctrine plus simple, plus aisément transportable, l'a résumée dans un seul précepte : « Aimez votre prochain comme vous-même ? » Et n'a-t-il pas ajouté : « Toute la loi et tous les prophètes sont là? »

VII

La plus grande révolution des temps modernes, c'est que le souci des humbles a cessé d'être le privilège exclusif des religieux : il a passé dans les institutions et dans les mœurs. Cette révolution, qui a bouleversé nos vieilles sociétés, devait modifier plus lentement nos relations avec le reste de la terre.

Au siècle dernier, tel planteur, ardent catholique, faisait fouetter ses nègres sans pitié. Mais ce que la religion n'avait pu accomplir dans le fort de sa puissance, elle le fit avec le concours imprévu de la philosophie. C'est un chrétien, Wilberforce, qui

écrit, en 1773, le premier pamphlet contre la traite des noirs. Ce sont des philosophes qui, en 1794, sous la Convention, décrètent l'abolition de l'esclavage. Tel est le premier éveil de la conscience européenne à l'égard des races inférieures.

Quand une vérité est lancée dans le monde, elle ne s'arrête plus, malgré les ruines qu'elle sème sur son passage. En 1812, la traite est abolie dans les colonies anglaises. En 1815, au congrès de Vienne, on voit apparaître, dans les protocoles, une disposition bien nouvelle, qui aurait fait sourire le grand Frédéric : les puissances s'engagent à faire tous leurs efforts pour obtenir l'abolition de ce trafic « hautement réprouvé par les lois de la religion et de la nature (1). » Les plénipotentiaires constataient la double origine chrétienne et philosophique du mouvement : ils mettaient d'accord Wilberforce et Jean-Jacques Rousseau.

Malheureusement pour nous, Jean-Jacques l'emporta dans les colonies françaises. Tandis que l'Angleterre se contentait d'abolir l'esclavage en 1833, nous ajoutions, en 1848, à l'émancipation complète le suffrage universel et l'égalité des droits. Fâcheuse tendance de l'esprit européen : il ne renonce à l'oppression que pour lui substituer la chimère de l'égalité absolue. Nos lois conviennent aussi peu à certains peuples que la forme de nos vêtemens. La Charte des droits n'est pas un article d'exportation. Nos révolutions intérieures ont pu, sans inconvénient, mélanger les classes, parce que ces classes n'étaient séparées que par des barrières artificielles. Mais, entre les différentes races humaines, les barrières naturelles ne peuvent être abaissées sans une permission de la nature.

D'ailleurs, il n'est pas facile de faire disparaître les conséquences d'une iniquité séculaire. Lorsqu'en 1862, les États-Unis, après une guerre sanglante, abolirent à leur tour l'esclavage, ils ne s'en tirèrent pas mieux que nous. Ils donnèrent aux noirs le droit de suffrage et conservèrent le préjugé de couleur. La générosité du yankee fait du nègre un citoyen : elle ne va pas jusqu'à l'admettre à sa table.

Tandis que la philanthropie faisait son œuvre, une révolution du même genre renouvelait les conceptions des hommes d'État. Reprenant le mot de Montesquieu, on pourrait dire, en le modi-

(1) P. Leroy-Beaulieu, ouvrage cité.

fiant légèrement : jusque-là les Européens n'avaient regardé les peuples étrangers que comme des objets de commerce et d'exploitation ; au XIXe siècle, ils aperçurent qu'ils avaient intérêt à les civiliser, et c'est là-dessus qu'ils dirigèrent leurs vues.

La raison d'État est sans entrailles. Il ne faut donc lui attribuer, au moins dans le principe, aucune préoccupation philosophique ou religieuse. Si les principaux États de l'Europe s'intéressèrent au sort des populations indigènes, c'est par l'impossibilité de faire autrement, et parce que les territoires vides leur faisaient défaut. Le ressort secret de ces grands changemens, c'est toujours la lutte pour l'existence. Jadis, l'Europe avait découvert l'Amérique quand la rupture complète avec l'Islam lui fermait les routes de l'ancien monde. Au XIXe siècle, elle se retourna vers l'ancien monde parce que toutes les places étaient prises dans le nouveau. Et, comme cet ancien monde était peuplé, il fallut bien s'accommoder avec les peuples.

On vit alors des gouvernemens qui, jusque-là, n'avaient donné qu'une attention passagère à leurs possessions d'Asie, s'enquérir du sort des habitans, retirer l'administration des mains des marchands qui les opprimaient, transformer une occupation temporaire en établissement définitif, puis, peu à peu, considérer cet établissement comme une partie intégrante de leur empire. La Compagnie des Indes néerlandaises disparaît en 1795. Après de longs tâtonnemens, le système du gouverneur Van der Bosch réglemente, en 1830, le travail des indigènes, et Java prend l'aspect d'une ferme hollandaise à laquelle il ne manquerait qu'un peu plus de liberté. La Compagnie des Indes anglaises transfère ses privilèges à la Couronne par le compromis de 1833. Mais les abus ont la vie dure en Angleterre : ils devaient subsister encore vingt ans, jusqu'à la révolte des Cipayes. Il ne fallut pas moins que cette leçon sévère pour vaincre la répugnance de l'opinion anglaise à traiter les naturels comme des hommes. A partir de cette époque, les indigènes furent admis à la gestion des affaires publiques, et, dans le conseil de Calcutta, « l'on vit des chrétiens, des parias, des musulmans et des brahmines siéger côte à côte pour légiférer en commun (1). » Depuis lors, l'Inde occupe une place prépondérante dans la politique de l'Angleterre. A mesure que le gouvernement britannique sentait les colonies de peu-

(1) P. Leroy-Beaulieu, ouvrage cité.

plement prêtes à lui échapper, il s'attachait davantage à cette magnifique possession. Tandis qu'au début du siècle, il la considérait à peine comme une colonie, passant d'un extrême à l'autre, il voulut, à la fin du siècle, que la Reine prît le titre d'Impératrice des Indes. Aujourd'hui, la Grande-Bretagne n'est pas loin de considérer comme le chef-d'œuvre de l'esprit humain ce gouvernement pacifique de 250 millions d'hommes. Rien de si grand, dit-elle, ne s'est vu depuis l'empire romain. Mais Rome avait conquis le monde à sa langue, à ses mœurs, à ses idées ; la civilisation anglaise flotte sur l'Inde sans la pénétrer.

En 1830, la France entre en scène à son tour par la prise d'Alger. Il n'y a peut-être pas d'événement plus important dans l'histoire des races, depuis la prise de Grenade et la chute de Constantinople. Jusque-là, si l'on excepte les colonies espagnoles, émancipées depuis 1825, on ne rencontrait guère que des colons sans indigènes, comme dans l'Amérique du Nord et l'Australie, ou des indigènes sans colons, comme aux Indes. Dans notre Afrique française, après une conquête pénible, à travers mille obstacles et mille erreurs, mais avec une ténacité invincible, nous poursuivons une expérience nouvelle : dompter une population fière sans l'asservir, peupler sans refouler, installer des colons au milieu de la race la plus intraitable qui fut jamais, la même qui avait jadis subjugué l'Espagne, disputé le terrain pendant huit siècles, et qui, vaincue, mais toujours redoutable, avait interdit l'Afrique à ses vainqueurs. Et ce n'est pas seulement le tourbillon insaisissable des cavaliers de Jugurtha que nous avions en face de nous : c'était l'Islam dans ce qu'il a de plus farouche et de plus intransigeant, l'Islam des marchands et des prophètes, l'Islam qui méprise les beaux parleurs de l'Égypte et de la Perse, et qui ne se laisse point entamer, parce qu'il ne discute pas.

Certes, la puissance qui féconderait ce sol volcanique et durci, et qui apprivoiserait ces cœurs rebelles, pourrait se flatter qu'aucune race ne lui résisterait. Et comme, en matière de conquête morale, le nombre importe moins que la qualité, on peut dire que cette poignée de musulmans, campés sur le terrain de ses premières conquêtes, au nord du lac intérieur qui fut jadis romain, importait plus à la civilisation que tous les musulmans d'Asie.

L'expérience n'est pas terminée. Mais ce qui donne bon

espoir, c'est qu'à cinquante ans de distance, nous avons réformé spontanément nos méthodes : nous semblons avoir retrouvé, dans les ruines de la Carthage romaine, l'art de dominer sans exciter la haine et de civiliser sans opprimer.

On ne doit pas abuser du mot « providentiel. » Mais comment qualifier ces courans irrésistibles qui semblent entraîner l'humanité, presque malgré elle, vers un point fixé d'avance? Telle est la force qui pousse l'Europe, non pas seulement à subjuguer, mais à civiliser les peuples. Tous les dix ans, le mouvement s'accélère par la vitesse acquise. Déjà, les efforts généreux, mais isolés, de la philanthropie ou la lenteur prudente de la raison d'État ne suffisent plus : le torrent se grossit continuellement des grandes inventions qui suppriment les distances et qui rapprochent les peuples, des explorations qui les découvrent et de l'industrie qui les mêle. On a célébré sur tous les tons les merveilles de la science et l'audace des explorateurs. On a vu moins clairement que toute cette grandeur matérielle serait vaine si elle n'aboutissait à une conquête morale. A mesure que l'Européen s'éloigne des climats où la race blanche peut vivre et multiplier, il lui faut, ou renoncer à la lutte, ou accepter le concours d'une humanité différente. Comment s'en servir, si on ne la traite avec douceur, si on ne s'efforce de la comprendre? Notre conception même de la civilisation se modifie. Autrefois, il nous semblait qu'on n'était jamais assez européen. Nous aurions voulu repétrir le monde à notre image. Aujourd'hui, ce besoin d'uniformité paraît puéril. Nous commençons à concevoir le genre humain comme une grande famille où la variété même des types concourt à l'harmonie générale.

La découverte du continent africain, accomplie au cours du XIXe siècle, a déchiré les derniers voiles qui nous cachaient le monde. Pour la première fois, les Européens ont embrassé du regard toute la planète vivante, dont ils n'avaient vu jusque-là que les fragments épars. Aujourd'hui, la Babel humaine se dresse devant nous tout entière, avec sa confusion des langues, depuis les cercles obscurs qui plongent dans la forêt primitive jusqu'au temple grec qui la couronne, et chacune de ses assises, qu'elle ait été posée par l'Islam, l'Inde ou la Chine, porte l'empreinte d'un génie différent.

Quelles sont les parties caduques et les parties solides de ce vaste édifice? Comment traiterons-nous les indigènes? Existe-t-il

un moyen terme entre la légèreté qui veut tout détruire et le respect superstitieux qui veut tout conserver? En nous mêlant aux autres peuples, ne risquons-nous pas de compromettre notre caractère propre? En les tenant à distance, ne perdons-nous pas notre prise sur eux? L'esprit scientifique lui-même n'est-il pas un obstacle, puisqu'il suppose que les lois du développement moral sont inexorables, et qu'il faut des siècles pour fabriquer un civilisé? Autant de questions que l'avenir seul résoudra.

Il est impossible d'appliquer la même règle de conduite aux nègres et aux Chinois. L'action des Européens devra se plier à toutes les variétés de l'espèce. Cependant on peut la ramener à quelques principes très simples : elle doit être une victoire sur notre égoïsme et sur notre ignorance.

Sur notre égoïsme, d'abord : nous sommes placés, à l'égard des autres races, comme les Grecs en face des barbares ou comme les anciens Juifs en face des « gentils. » Nous leur offrons la paix, quelquefois même la justice, et ce sont de grands bienfaits. Mais nous ne pouvons nous résigner à les traiter en frères. Or, nous n'aurons rien gagné tant que nous ne changerons pas les dispositions de notre cœur, tant que nous ne dirons pas, selon l'antique adage : « Ils sont hommes tels que nous sommes... » Parmi ce nombre infini de peuplades qui diffèrent de couleur, de langage, de mœurs et de religion, je cherche une monnaie commune, une petite pièce d'or dont le titre ne soit jamais contesté : je n'en trouve pas de meilleure que l'esprit de charité. Un Livingstone, avec son large cœur, a fait davantage, pour ouvrir le continent noir, que toute la brutalité d'un Stanley.

En second lieu, notre ignorance : elle est incroyable, dès que nous sortons d'Europe. Nous nous imaginons que nous n'avons rien à apprendre des races prétendues inférieures. Interrogez cependant un bouddhiste et un musulman : tous les deux professent la même admiration pour nos arts matériels et le même dédain pour notre philosophie. Ne serait-il pas intéressant de rechercher les causes d'un si touchant accord? A l'école de ces hommes jaunes ou cuivrés, ne pourrions-nous apprendre tout au moins l'oubli de nous-mêmes? Avant d'agir sur eux, ne faudrait-il pas discerner les mobiles d'une société qui absorbe l'être humain dans le grand Tout, comme aux Indes, qui le

sacrifie à la famille, comme en Chine, ou qui l'enlace dans les liens d'une vaste confrérie flottante, comme l'Islam?

Espérons qu'avec le temps, un peu de cette lumière qui brille dans nos sciences physiques et naturelles montera de proche en proche jusqu'à la science de l'homme. Il est invraisemblable que nous soyons condamnés à n'exceller que dans le gouvernement de la matière. Un jour viendra peut-être où nos savans, qui s'entendent sur la distance de la terre au soleil, cesseront de déraisonner tous ensemble quand ils parlent des sociétés humaines. Nos philosophes se lasseront de se regarder au miroir ou de peindre une espèce d'homme abstrait qui n'existe que dans leur cerveau. L'idée leur viendra de prendre l'air et de courir le monde pour connaître l'humanité vivante.

Après tout, nous n'avons pas la prétention, je pense, d'avoir tout découvert. Il faut bien laisser une tâche à nos successeurs. Autrement, que ferait la civilisation pendant des millions et des milliards d'années, à moins de tourner en cercle sur elle-même?

Je ne suis pas inquiet sur ses destinées prochaines. Il lui reste à découvrir le monde moral. Si l'on en juge par la lenteur qu'elle met à toute chose, cela occupera toujours quelques centaines de siècles.

VII

Sans embrasser un si vaste horizon, tâchons de marquer, dans cette évolution nécessaire, la place de la France.

Nous avons possédé autrefois un vaste empire colonial, nous l'avons perdu. Pourquoi?

Avant de répondre, il faudrait jeter les yeux sur la carte et penser à la situation de la France, à cheval sur les deux mers, au carrefour de toutes les invasions. Dès qu'elle veut suivre sa destinée maritime, elle est rappelée brusquement sur le continent. Le miracle n'est pas que la France ait été souvent arrêtée dans sa carrière : c'est d'abord qu'il y ait une France, et qu'elle ne soit devenue ni allemande, ni bourguignonne, ni anglaise. Il s'en est fallu de peu pendant le xve siècle. Dans ces plaines sans relief qui s'étendent jusqu'au Rhin, nulle complaisance de la nature ne vient à son secours, nulle montagne favorable, nul détroit protecteur ne la défend. Bien loin d'incriminer son énergie, admirons sa force extraordinaire de résistance. Elle

combat, pour ainsi dire, la poitrine découverte, et sa frontière du Nord-Est, péniblement conquise, est l'œuvre de la volonté nue.

Une fois lancée dans cette direction, elle ne sait plus où s'arrêter. Ne voyant pas de borne à son élan guerrier, elle n'en conçoit pas à sa puissance, au moins sur terre. Elle s'enfonce à corps perdu dans les querelles du continent. Vainement les plus clairvoyans de ses hommes d'État, un Coligny, un Richelieu, un Colbert, essayent de la détourner des guerres religieuses, des guerres dynastiques, des guerres « de magnificence. » Vainement ils lui rappellent qu'elle a des intérêts au delà des mers : elle les écoute un instant, puis elle retourne verser, sur ce champ de bataille éternel, le plus pur de son sang. Ses gentilshommes croiraient déroger s'ils ne partaient à chaque printemps pour la frontière. Ses princes manqueraient aux traditions de leur maison s'ils ne préféraient aux entreprises lointaines les acquisitions territoriales, ou même leurs intérêts de famille. Pour soutenir les Bourbons d'Espagne ou ceux de Naples, ils abandonnent sans regret le Canada et les Indes.

Dès lors, le prodige, ce n'est pas que la France ait perdu son empire colonial, c'est qu'elle ait trouvé le temps et la force de le fonder. Quand nous étions déchirés par les discordes religieuses, quand l'ennemi était à trente lieues de la capitale, quand il fallait reprendre Saint-Quentin aux Espagnols, Calais aux Anglais, Lille à toute l'Europe; quand des revers inouïs mettaient à l'épreuve la patience du grand Roi, quand la famine désolait le pays, ou quand l'indifférence de la Cour rebutait les Dupleix et les Lally-Tollendal, il fallait avoir le diable au corps pour s'installer aux Antilles et à la Guyane, pour découvrir le Mississipi, pour créer le Canada et la Louisiane, pour s'emparer des Indes, et pour donner aux Anglais, maîtres de la mer, des leçons dont ils n'ont que trop bien profité.

Toutes les qualités qui font les grands peuples colonisateurs, nous les avons eues : l'audace et l'esprit d'aventure, nos adversaires mêmes le reconnaissent; — l'instinct migrateur, nos protestans, hélas! en sont la preuve : malheureusement, l'intolérance royale leur interdisait nos colonies; — la vertu prolifique, chaque fois que nous échappons aux lois oppressives de la métropole : le Canada, en attendant l'Algérie, est là pour l'attester; — le talent d'organisation : il suffit de rappeler l'œuvre de Dupleix. Il ne nous a manqué qu'un bon gouvernement.

Mais, indépendamment des qualités qui sont communes à tous les peuples colonisateurs, chaque nation a son génie propre et, par suite, son heure favorable. Les Anglais, par exemple, avaient le génie économique et le génie insulaire. Entrés les derniers dans la carrière coloniale, ils se sont montrés particulièrement aptes à l'exploitation des richesses naturelles et à l'œuvre du peuplement. Pour nous, lorsqu'on voudra caractériser notre part dans le mouvement colonial, on dira que nous y avons porté notre *génie sociable*. Nos rivaux eux-mêmes l'avouent à leur manière. Le Français, disent-ils, est trop malléable. Il se familiarise avec les aborigènes. Il perd sa personnalité. Entendez qu'il ne fait pas le vide autour de lui, et qu'il vit en bonne intelligence avec les vaincus. Seuls parmi les Européens, les Canadiens français se sont fait aimer des indigènes. Aux îles, nos planteurs étaient renommés pour leur douceur envers les esclaves. Dans les pays les plus sauvages où la France a passé, les voyageurs retrouvent son souvenir encore vivace. En un mot, de tous les peuples de l'Europe, c'est le plus humain et le moins infatué. Quand nos anciennes expériences n'auraient servi qu'à faire cette démonstration, elles ne seraient pas inutiles.

Toutefois, avant de mettre en valeur cette partie du patrimoine national, nous devions traverser encore de terribles épreuves. La folle politique d'un Louis XV nous avait détournés des colonies; les guerres de la Révolution et de l'Empire nous coupèrent le chemin de la mer.

Pendant un quart de siècle, notre vieux continent ressemble à une immense fournaise de métal en fusion. Le nuage qui s'élève au-dessus de cette fournaise, que ce soit la fumée des batailles ou celle des idées, nous cache le reste du monde. Nos îles, Saint-Domingue, Maurice, sombrent comme des vaisseaux désemparés. La Louisiane est vendue pour un morceau de pain, et c'est à peine si nous tournons la tête. Au-dessus de l'incendie, le rêve gigantesque de Napoléon élève son palais de nuages et achève de nous aveugler.

Quand enfin la fumée de tant de rêves se dissipe, le prestige dure encore et domine tout le siècle. Prestige de la conquête : la France ne peut se résigner à rentrer dans son ancien lit; elle maudit les traités de 1815. Prestige plus légitime des idées : la Révolution continue et nous absorbe. Voyez, par les lettres, la direction de l'esprit public. Quinet, après Mme de Staël, fait la

philosophie de cette révolution, et Michelet en crée la légende. Augustin Thierry cherche, dans nos origines, les titres de la bourgeoisie. Guizot trace le portrait d'une Europe abstraite qui n'aurait point de relations avec le reste de la planète. Tocqueville ne passe l'Atlantique que pour donner des leçons à notre démocratie. Thiers élève à l'épopée impériale un monument d'une telle hauteur qu'il dérobe à nos regards les horizons lointains. Et nos gouvernemens, dociles aux fluctuations de l'opinion, ne sortent de chez eux que pour combattre ou favoriser les principes de la Révolution. Un hasard seul les conduit à Alger : l'honneur du drapeau les y retient.

Cependant la voix de quelques penseurs moroses se perd dans le bruit. Chateaubriand écrit : « Nous sommes exclus du nouvel univers où le genre humain recommence. Les langues anglaise, portugaise, espagnole servent, en Afrique, en Asie, dans l'Océanie, sur le continent des deux Amériques, à l'interprétation de la pensée de plusieurs millions d'hommes ; et nous, déshérités des conquêtes de notre courage et de notre génie, à peine entendons-nous parler, dans quelques bourgades de la Louisiane et du Canada, sous une domination étrangère, la langue de Colbert et de Louis XIV. Elle n'y reste que comme un témoin des revers de notre fortune et des fautes de notre politique. »

Il ne fallut pas moins que le canon de Sadowa pour nous réveiller. La France, qui élevait son front dans les nuages, s'aperçut tout à coup que la terre manquait sous ses pieds. Prévost-Paradol jette alors son cri d'alarme : « Si un grand changement politique et moral ne se produit point en France, nous pèserons, toutes proportions gardées, dans le monde anglo-saxon, autant qu'Athènes pesait dans le monde romain... » Il n'avait prévu ni la profondeur de notre chute, ni le miracle de notre relèvement.

C'est un lieu commun de dire que la reprise du mouvement colonial est née de la guerre de 1870, et que nous avons cherché, dans d'autres climats, une compensation à nos défaites. Jamais cependant les partisans des colonies n'ont fait un pareil calcul. La guerre de 1870 a pu donner une nouvelle force à leurs soucis patriotiques, puisqu'elle diminuait encore notre assiette territoriale en Europe ; mais elle ne les a pas fait naître. Même si nous étions sortis de la lutte à notre avantage, même si nous avions enlevé à l'Allemagne les deux millions de citoyens qu'elle

nous a pris, notre place serait restée petite dans le monde agrandi. En face des progrès rapides de la grande république américaine, de l'empire russe et de la fédération britannique, nos quarante millions de Français, parqués sur le continent, auraient été promptement débordés. Peut-être même, vainqueurs sur le Rhin, nous fussions-nous rendormis dans l'illusion d'une prééminence qui ne s'exerçait que sur nos voisins immédiats : fausse sécurité, qui aveugla trop longtemps nos hommes d'État. De toute manière, il fallait sortir d'Europe pour ne pas déchoir. L'Allemagne le sait bien, elle qui, toute victorieuse qu'elle est, se fraye péniblement un chemin à travers le globe.

Non, les hommes d'État de la troisième République, fondateurs de la politique coloniale, les Ferry, les Gambetta, les Barthélemy Saint-Hilaire, pour ne parler que des morts, ne se sont pas dit : Prenons notre revanche hors d'Europe. Mais il a suffi que l'Europe nous fût fermée pour qu'un instinct invincible nous ramenât vers la mer. Un peuple moins vivace que le nôtre se serait découragé, ou bien il se serait contenté de monter la garde sur les Vosges. La France, après avoir barricadé sa porte, a ouvert toutes grandes ses fenêtres sur le monde; et ce faisant, elle n'a pas agi autrement que l'Angleterre au début du siècle, lorsque, bloquée par Napoléon, elle fondait son second empire colonial. Les peuples, comme les individus, enfantent dans la douleur. Pour contraindre une nation à faire un grand effort, pour renouveler ses conceptions politiques et changer le cours de ses destinées, il faut une de ces secousses terribles qui mettent son existence en question. Les faibles n'y résistent pas, mais les forts se relèvent et déconcertent leurs adversaires par la rapidité de leurs métamorphoses.

La nôtre tient du prodige. La postérité aura de la peine à croire qu'au lendemain de ses défaites, la France ait jeté les fondemens d'un empire qui représente vingt fois l'étendue de son territoire, et ajouté cinquante millions de cliens à ses quarante millions de citoyens. On peut prévoir que, dans un avenir prochain, cent millions d'êtres humains, appartenant à toutes les races et à tous les degrés de civilisation, s'abriteront sous les plis du drapeau français. Quand cet empire devrait périr demain, cet effort ne serait pas moins l'un des plus mémorables que l'histoire ait enregistrés. Pour le nier, il faut l'aveuglement de l'esprit de parti, ou la frivolité d'un public distrait.

Mais. autant qu'on peut en juger, l'œuvre est durable, parce qu'elle est conçue dans le sens de la civilisation et conforme au génie de la France.

S'il est vrai que la colonisation doive s'étendre du domaine matériel au domaine moral, et de la terre aux hommes ; s'il est vrai qu'on ne se contentera plus d'exploiter les richesses du globe, d'asservir les pays habités ou de peupler les pays vacans ; s'il est vrai qu'on s'efforcera de pénétrer le génie des peuples, de respecter leurs coutumes, et de les gouverner par la persuasion autant que par la force ; s'il est vrai enfin que la colonie de l'avenir consistera dans la juxtaposition des races et leur association par le travail plutôt que dans la constitution de groupes exclusifs et homogènes qui se détachent rapidement de la métropole, quelles colonies se prêtent mieux que les françaises à cette noble tentative ? Lesquelles offrent une plus grande diversité de tempéramens, de mœurs, de couleurs et de religions, et, par suite, un plus vaste champ d'expérience ? Et, pour ne citer que l'Afrique du Nord, lesquelles présentent au même degré ce caractère mixte d'une œuvre à la fois matérielle et morale, et d'une double conquête sur la nature et sur les hommes ?

Et, d'autre part, si, pour civiliser le monde, l'Europe doit dépouiller son stérile orgueil ; s'il lui faut se mettre à la portée des humbles pour les élever jusqu'à elle, quelle race mieux que la française est capable de se plier aux transactions nécessaires ? Laquelle est plus facile à émouvoir, plus apte à séduire, plus vibrante de sympathie humaine, plus capable de curiosité désintéressée ? Mais surtout, puisque tout le problème de la civilisation se ramène à un problème de conscience, et qu'il s'agit d'éveiller dans les âmes le sentiment de la dignité humaine, quelle nation est mieux préparée à cette haute et difficile mission que celle qui s'est fait un point d'honneur de personnifier, même à ses dépens, la conscience du genre humain ? L'erreur généreuse qu'elle a commise autrefois, lorsque d'un coup de baguette elle croyait transformer l'humanité, n'est-elle pas tout au moins la garantie de son bon vouloir ? Était-ce autre chose qu'une synthèse prématurée ? et ne fait-elle pas pressentir ce que nous serons capables d'accomplir, le jour où la connaissance pratique des hommes viendra guider les inspirations de notre cœur et tempérer les exigences de notre raison ?

En résumé, la dernière évolution coloniale est singulière-

ment favorable à la France. Absorbée par ses querelles ou par celles de l'Europe, saignée à blanc, pendant deux siècles, sur tous les champs de bataille, préoccupée d'idées abstraites, elle n'apportait, dans ses entreprises coloniales, ni un dessein suivi, ni la force du nombre : elle a donc été battue par ses rivaux, quand il s'agissait uniquement de peupler les espaces libres. Mais elle reprend son avantage dans la conquête morale des peuples. Que la colonisation devienne idée; que, non contente de procurer la richesse, elle répande la civilisation; que le problème économique se colore d'un reflet d'idéal; qu'on oppose à la brutalité du nombre les forces impondérables de la justice et de la charité : rien n'empêche alors la France de passer au premier rang. Ses antiques traditions l'y poussent, et ses conquêtes récentes le lui permettent. Le champ est préparé : il n'attend plus que la semence.

Lorsque, dans un siècle, on dressera le bilan de cette partie gigantesque dont le globe est l'enjeu, quelle sera la mesure de la puissance? sera-ce uniquement l'étendue des territoires annexés, ou le nombre des têtes recensées? Il faudra tenir compte d'un troisième élément : le degré d'attachement des populations soumises. Ce jour-là, notre patrie ne fera pas mauvaise figure. Elle aura dépassé le vœu de Prévost-Paradol. Car il demandait seulement pour elle « une place matérielle et une force physique dignes de son légitime orgueil; » cette place, elle l'aura conquise; mais elle y ajoutera mieux encore : une influence morale digne de son génie civilisateur.

René Millet.

LUXEMBOURG

ET

LE PRINCE D'ORANGE

I

LA PREMIÈRE LUTTE

I

Dans la première semaine de juillet 1672, le duc de Luxembourg, — relevé, sur ses vives instances, de sa mission auprès de l'évêque de Munster, — ralliait, sous les murs d'Utrecht, le quartier général du Roi. L'occasion était opportune, et c'était choisir le moment avec un heureux à-propos. Cette heure est, en effet, celle où la guerre prend brusquement une face nouvelle, où l'affaire de Hollande entre dans une phase imprévue. Le premier mois de la campagne, marqué pour les armées françaises par de si foudroyans succès, avait amené des résultats qu'on avait pu croire décisifs. Des difficultés attendues, nulle ne s'était réalisée. La manœuvre hardie de Condé, poussant vivement vers la Bétuwe quand on l'attendait sur l'Yssel, avait emporté d'un seul coup toutes les défenses du Rhin; des villes, des forteresses réputées imprenables capitulaient sans résistance; et les Français, dit un contemporain, n'avaient « guère employé plus de temps à se rendre maîtres de toutes les places du plat pays qu'il

n'en faut d'ordinaire à un voyageur pour les visiter au passage (1). » L'impression générale, en France et en Europe, était qu'on allait voir une nouvelle édition des campagnes récentes de Flandre et de Franche-Comté, où le Roi, par sa seule présence, faisait s'ouvrir les portes et tomber les murailles. La Hollande, au surplus, semblait s'abandonner, se résigner à sa mauvaise fortune. « Les États Généraux, écrit le chevalier Temple, étaient troublés et irrésolus sur ce qu'ils devaient faire. Les troupes étaient sans général et, ce qui est pis, sans courage; la faction, la défiance et la sédition avaient pénétré fort avant dans l'État et dans l'armée... » Enfin, la division maladroite du pouvoir, partagé entre deux rivaux, — le Grand-Pensionnaire Jean de Witt, et le jeune prince Guillaume d'Orange, capitaine général, — paralysait les forces du pays, paraissait devoir entraîner sa ruine inévitable.

Aussi était-ce avec une entière quiétude que le public français suivait les conférences ouvertes, sur la demande des États Généraux, pour le rétablissement de la paix. Les conditions offertes à la France dépassaient, ainsi qu'on l'a dit, « les rêves les plus hardis de Henri IV, de Richelieu et de Mazarin (2). » Cession de Maëstricht, des places du Rhin, de la Flandre hollandaise, avec, pour prochaine conséquence, l'annexion presque inévitable des Pays-Bas espagnols : telles étaient les propositions qui furent, hélas! jugées insuffisantes, et dont le rejet dédaigneux allait contraindre la Hollande à chercher son salut dans l'excès de son désespoir. Mais les résolutions extrêmes ne semblaient guère à craindre : « J'espère que lundi soir, écrit le 2 juillet Louvois à Le Tellier, nous saurons à quoi nous en tenir sur nos voisins; et je suis bien trompé, ou ils viendront signer tout ce qu'on leur a demandé. » Le Roi, dans une pareille confiance, attendait les nouvelles dans son camp sous Utrecht. Ce que l'on y apprit bientôt ne fut point ce qu'on supposait; force fut de prendre au sérieux ce que l'on avait jusque-là regardé comme une vaine menace.

« Quand on jette les yeux sur une carte de la Hollande, lit-on dans un ouvrage de géographie militaire (3), on a peine à

(1) *Mémoires* du chevalier Temple.
(2) C. Rousset, *Histoire de Louvois*.
(3) *Géographie militaire*, par le colonel Niox, t. III.

comprendre qu'un tel pays puisse exister. On ne saurait dire au premier aspect si c'est la terre ferme ou l'eau qui domine. On voit des côtes basses et humides, découpées sur de larges baies; des grands fleuves, qui n'ont pas l'apparence de fleuves, mais bien de bras de mer; et réciproquement, une mer qui paraît changée en rivières et découpe le pays en îles sans nombre: des lacs, des flaques d'eau qui se croisent dans tous les sens... La Hollande est une conquête de l'homme sur la mer; c'est un pays artificiel, un pays qu'on a fait. Les Hollandais l'ont créé; il subsiste parce que les Hollandais le gardent; il disparaîtrait si les Hollandais l'abandonnaient. » Cette dispute perpétuelle d'un peuple contre la nature a pour moyen d'action tout un système de digues, construites à grands frais et grand'peine, qui canalisent les fleuves, resserrent leur cours en des lits invariables, et conduisent leurs eaux à la mer, par une échelle d'écluses savamment calculées.

Il est aisé d'imaginer que cette défense contre les flots peut s'utiliser au besoin contre une invasion d'autre sorte; et, de fait, l'emploi judicieux des inondations volontaires constitue encore, de nos jours, la meilleure garantie de l'indépendance hollandaise. Qu'on rompe les digues, qu'on ouvre les écluses, sur certains points déterminés : l'eau se répand avec rapidité sur des espaces prévus d'avance, couvrant de quelques pieds les prairies et les champs sillonnés de petits canaux, cachant aux regards de l'ennemi tous les accidens du terrain, rendant l'accès impraticable, à l'exception des routes, qui, « tracées sur les digues, ne sont que de longs défilés. »

Une fois déjà, en l'an 1629, les armées réunies du roi d'Espagne et de l'Empereur avaient dû reculer devant cette barrière aquatique. Une « ligne d'eau » fut établie dans la région d'Utrecht, formée en grande partie par le cours répandu des rivières le Vecht et le Vaart; et les envahisseurs, menacés par derrière, exposés à mourir de faim dans des régions pauvres et sans ressources, retournèrent sur leurs pas et quittèrent la partie. En l'année 1672, le moyen de salut que tenta la Hollande fut plus complet, plus héroïque encore, plus désastreux dans ses effets. L'eau douce étant insuffisante, on recourut à l'eau de mer, dont le résultat assuré est de stériliser le sol pour de nombreuses années. Les digues du Zuyderzée furent percées en plusieurs endroits; un torrent furieux, mugissant, se déchaîna sur

le territoire d'Amsterdam; une nappe sombre et liquide couvrit comme un linceul les prairies verdoyantes et les fertiles campagnes. Puis, à l'abri de cette muraille infranchissable, on établit en hâte des ouvrages fortifiés qui protégèrent tous les points accessibles, de la ligne de Muyden jusqu'au lac de Haarlem. Les canaux furent barrés; sur l'Amstel surgirent de toutes parts des batteries flottantes et des embarcations armées. Et les vainqueurs se virent contraints d'arrêter leur marche en avant, sous peine de voir la terre se dérober tout à coup sous leurs pas. « Les États, écrit Louis XIV (1), revenus de leur première frayeur, mirent leur pays entièrement sous l'eau, et me mirent dans la nécessité de borner mes conquêtes, du côté de la province de Hollande, à Naerden, à Utrecht et à Woerden. »

Il faut rendre au Roi cette justice qu'il envisagea d'un œil ferme la brusque chute de ses belles espérances. Sans s'acharner contre les élémens, il prit aussitôt le parti d'ajourner ses projets, de suspendre toute offensive, et de se restreindre uniquement à garder les régions conquises, jusqu'à l'époque où les gelées, transformant en sol dur la surface aujourd'hui mouvante, détruiraient cette suprême barrière et permettraient d'atteindre au cœur la puissance hollandaise.

Il se résolut du même coup à retourner en France, où sa présence était désormais plus utile que sur le théâtre d'une guerre momentanément défensive. Mais, cette armée d'occupation qu'il allait laisser derrière lui, il lui fallait un chef énergique et capable, administrateur autant que général, assez prudent pour gouverner sans heurt les peuples des provinces conquises, assez hardi pour profiter de tout retour de la Fortune et saisir le joint « d'entreprendre. » Ce fut au duc de Luxembourg, à peine débarqué à Utrecht, que fut dévolu cet emploi. « Ce qu'il y a de plus agréable pour moi, écrit en confidence Luxembourg à Colbert (2), c'est que la pensée en est venue à Sa Majesté d'elle-même, sans que personne lui ait représenté que je pourrais la servir aussi bien qu'un autre... » Le 10 juillet, — le jour où Louis XIV quitta le camp d'Utrecht, — le nouveau gouverneur prit possession de son emploi. Le Roi, avant de s'éloigner, lui donna de sa bouche des instructions précises, lui enjoignit de

(1) Mémoire de Louis XIV sur la campagne de 1672. Archives de la Guerre, t. 1112.

(2) 26 juillet 1672. Mss. de la Bibliothèque nationale. Mélanges Colbert, 160.

retirer les troupes de certains postes éloignés, de tenir autant que possible le gros de ses forces sous la main, et de veiller avant toute chose que « l'armée demeure en état, ou de profiter des jours qui se pourront trouver d'entrer plus avant durant la belle saison, ou d'attendre les gelées (1). » Ces recommandations faites, le Roi marcha d'abord vers Bois-le-Duc, bientôt après vers la frontière de France; et, le 1er août au soir, il s'installait à Saint-Germain, laissant ses généraux terminer sans lui la campagne.

C'est dans la ville d'Utrecht que le duc établit son quartier général. Construite sur le Vieux-Rhin, à la pointe d'un triangle dont Amsterdam et La Haye peuvent figurer la base, dans le centre d'une plaine élevée qui protège ses abords contre l'inondation, Utrecht tirait de cette situation spéciale une grande valeur au point de vue militaire. Dès le mois de juin, le comte d'Estrades, notre ambassadeur à Bruxelles, dans une dépêche au Roi, en signalait le prix exceptionnel : « Lorsque le Roi, disait-il (2), sera maître d'Utrecht, il pourra abolir la République et faire en deux mois ce que toutes les puissances du monde n'arriveraient pas à faire ensemble. » Louvois, un peu plus tard, écrit à Luxembourg presque dans les mêmes termes : « Pourvu que le Roi garde Utrecht pendant cet hiver, il est maître de la Hollande. » La grande affaire, aux yeux de Louvois et du Roi, est de calmer l'ardeur de Luxembourg, de modérer son désir ambitieux de prendre l'offensive et de se signaler par quelque coup d'éclat. « Je vous répète encore, lui mande le ministre, sur ce que vous proposez de faire quelque entreprise, que la meilleure et la plus avantageuse de toutes est de bien conserver Utrecht et que, pourvu que cela soit, les Hollandais sont perdus cet hiver... Oubliez toute autre entreprise, et ne songez qu'à bien conserver les troupes qui sont sous votre commandement, pour donner une bataille à *la suédoise*, entre Noël et la Chandeleur (3). » Force fut de se résigner à « servir le Roi à sa mode. » Le général du corps d'occupation se renferma donc, au début, dans ses fonctions de gouverneur, d'administrateur général des territoires conquis, auxquelles vint bientôt s'ajouter l'emploi plus difficile de négociateur.

(1) Note du 16 juillet 1672. Affaires étrangères. Correspondance de Hollande, t. 92.

(2) Lettre du 18 juin. Affaires étrangères. Correspondance de Hollande, t. 92.

(3) 31 août 1672.

II

Toute la guerre de Hollande, du début à la fin, offre ce caractère spécial que l'action militaire et la diplomatie y marchent constamment de front. Pendant les sept années qu'elle dure, et presque sans interruption, on négocie en même temps qu'on se bat, tantôt à ciel ouvert comme lors du congrès de Cologne, tantôt dans la coulisse et par des agens clandestins. Dès les premières semaines, sur les conseils de Pierre de Groot, les États Généraux avaient ouvert des conférences, fait des avances à leurs envahisseurs. Le rejet de ces conditions et l'attitude hautaine du Roi n'ont pas découragé les partisans obstinés de la paix; des pourparlers, officieux cette fois et remplis de mystère, s'établissent bientôt à Utrecht entre les personnages qui représentent les deux pays. On ne s'étonnera pas de voir le duc de Luxembourg diriger en personne ces négociations. Au XVIIe siècle, — même encore au siècle suivant, — la division des rôles n'est pas tranchée comme de nos jours; certains emplois, distincts en apparence, ne sont très souvent séparés que par des frontières imprécises. On passe sans transition d'un congrès dans un camp, de l'épée à la plume. Tout général d'armée doit être, à l'occasion, doublé d'un diplomate; de même qu'en un besoin pressant un ambassadeur de carrière n'hésite pas à lever une troupe, pour achever par la force l'œuvre où la persuasion s'est montrée impuissante.

Luxembourg, à peine installé, constate et signale en Hollande deux partis, deux « factions » de tendance opposée : d'une part, « les honnêtes gens, » c'est-à-dire les gens modérés, amis de la conciliation et du repos public; et, d'autre part, ce qu'il nomme « la canaille, » qui tient pour la lutte à outrance tant qu'un seul étranger foulera le sol natal. Dans le premier parti, on compte les magistrats, les « bons bourgeois, » les commerçans, tous ceux qui ont pignon sur rue et possèdent du bien au soleil. Ceux-là sont, dit-il (1), « fort fâchés que le traité de paix que Grotius négociait n'ait point eu lieu. Ils sont tous d'accord que le véritable intérêt de la Hollande serait d'avoir la paix avec la France,

(1) Luxembourg à Louvois, 5 août 1672. — Archives de Dijon. F. Thiard. Registre 22.

de jouir de l'amitié et protection du Roi, et de continuer leur commerce, qui suffit, comme ils en sont persuadés, pour les rendre riches et heureux. » Ces sentimens sont, à n'en pas douter, ceux de la grande majorité des États Généraux, de ceux-là mêmes qui, quelques mois plus tôt, écrivaient à l'empereur d'Allemagne : « Nous ne pouvons nous dispenser d'engager solennellement notre foi et notre parole que nous n'avons jamais seulement songé à troubler le repos de l'Europe, et de représenter que, la navigation et le commerce faisant tout le bonheur et la prospérité de cet État, nous ne pouvons comprendre comment on nous peut seulement soupçonner de vouloir faire la guerre (1). »

Mais ces hommes doux et pacifiques ont à compter avec « la populace, » laquelle, au dire de Luxembourg, est « fort méchante et en très grand nombre dans ce pays, » et qui n'a point les mêmes raisons pour vouloir « la paix à toute force. » Le parti militaire, assez peu nombreux, il est vrai, mais actif, énergique, accorde à présent son concours à « la faction démocratique. » Enfin, dans le même camp se rangent, pour la plupart, les « ministres et prédicans, » dont l'intransigeant fanatisme n'admet point de compromission avec les ennemis de leur foi, et qui, « jouissant d'un grand crédit parmi le bas peuple des villes, » le rend « fort mal intentionné » à l'égard des Français.

Chacun des deux partis a son chef attitré; chacun de ces chefs est un haut personnage, un grand dignitaire de l'État; et leur rivalité mutuelle, sourde d'abord et souterraine, éclatera bientôt au grand jour, dégénérera en lutte sanglante, et provoquera, en fin de compte, une révolution violente dans les destinées du pays.

Par la retraite de Pierre de Groot, la direction des modérés était exclusivement passée aux mains de Jean de Witt, Grand-Pensionnaire depuis l'an 1652, adversaire passionné de l'influence anglaise, et par suite ennemi né de la maison d'Orange et de Nassau, qui pendant tant d'années avait gouverné la Hollande. C'est par sa secrète influence qu'en 1667 avait été voté, dans l'assemblée générale des États, le célèbre *Édit perpétuel*, qui abolissait à jamais le système du stathoudérat, frappant d'un coup direct les espoirs ambitieux du jeune Guillaume d'Orange. Malgré l'ardente hostilité que, par cette attitude, il souleva contre

(1) Affaires étrangères. Correspondance de Hollande, t. 92.

lui, ses détracteurs eux-mêmes et les plus chauds amis de la maison d'Orange sont obligés de rendre hommage aux vertus solides du « grand Jean, » à sa rare probité, à ses qualités d'homme d'État : « Dans ses dix-huit ans de ministère, écrit après sa mort le chevalier Temple (1), il ne s'est jamais occupé ni de ses plaisirs, ni de son bien-être, et presque point de sa fortune... C'était un homme d'une activité infatigable, d'une constance inflexible, d'un esprit net et profond, d'une intégrité sans tache. » La faute capitale de sa vie, — qui lui fut durement reprochée et finalement causa sa perte, — était d'avoir, dans ces dernières années, pour ménager les deniers de l'État, négligé systématiquement de fortifier les places-frontières et licencié les vieilles troupes mercenaires entretenues par la République. Mais ce fut une erreur et non une trahison; l'unique mobile de ses actions fut toujours « sa passion ardente pour ce qu'il jugeait profitable au bien de son pays (2). » Il apportait cette même bonne foi dans la politique extérieure. Pour lui, le vrai péril reste toujours la concurrence de la marine et du commerce anglais; et, contre ce danger, aujourd'hui comme jadis, l'alliance française lui apparaît comme le meilleur remède, la seule garantie efficace. Aussi, malgré les querelles passagères, ne désespère-t-il pas de voir renaître et refleurir la belle union d'antan. Conclure, à des conditions acceptables, un arrangement avec le roi de France, dont on évincerait l'Angleterre, tel est le rêve qu'il poursuit sans relâche du jour de l'entrée en campagne. C'est sur ce même terrain que nous le verrons se tenir, pour engager avec le commandant de l'armée de Hollande une négociation secrète.

Quant au chef du parti guerrier, plus d'un lecteur sans doute l'a déjà pressenti; car le nom de Guillaume d'Orange est comme inséparable du nom de Luxembourg. A tout instant de leur histoire, — et spécialement dans la période qui fait l'objet de cette étude, — la destinée les met aux prises, les oppose l'un à l'autre, donne ce duel en spectacle à l'Europe attentive; et le rideau tombera sur cette scène vingt fois renouvelée, sans qu'acteurs ni public aient témoigné nulle lassitude. Mais si, à première vue, la partie entre eux semble égale, on ne saurait en dire autant de la chance des deux adversaires. Toujours, malgré

(1) Lettre traduite de l'anglais et envoyée à Pomponne par un agent français. — Affaires étrangères. Correspondance de Hollande, supplément t. 5.

(2) *Ibid.*

sa constance héroïque, la victoire échappe à Guillaume; c'est tout au plus s'il peut, de loin en loin, vanter comme un succès une affaire indécise. Ses échecs, au contraire, sont aussi nombreux qu'éclatans; et son ferme sang-froid, l'énergie qu'il déploie à dompter son âme violente, l'orgueil qui le provoque à n'avouer jamais ses défaites, semblent parfois prêts à fléchir devant ce malheur persistant. « Ce duc de Luxembourg, qui est en possession de me vaincre partout, vient encore de le faire à Nerwinde, » mandera-t-il avec amertume à son allié l'empereur d'Allemagne. Et qui ne sait l'exclamation qui lui vaudra de son rival la célèbre réplique : « Ne pourrai-je donc jamais battre ce méchant bossu-là ? — Bossu, comment le sait-il ? Il ne m'a jamais vu par derrière ! »

Le personnage qui va se trouver désormais mêlé d'une façon si étroite à toutes les phases de ce récit, de même que Luxembourg, naquit enfant posthume; son père, Guillaume II de Nassau, stathouder de Hollande, avait quitté cette terre huit jours avant qu'il y fît son entrée, le 14 octobre 1650. Comme Luxembourg encore, il vint au monde chétif, souffreteux, n'ayant que le souffle, et fut sauvé par une mère admirable, Henriette-Marie Stuart, fille de Charles Ier d'Angleterre. Elle disputa victorieusement son enfance à la mort, anima son âme et sa chair de la merveilleuse énergie qui le fit triompher des pièges tendus par la nature. Guillaume lui dut plus encore, au témoignage de ses contemporains : « La princesse douairière d'Orange, écrit le chevalier Temple (1), était la femme du meilleur esprit et du plus grand sens que j'aie jamais connue; et je ne doute pas que le prince n'ait tiré de cette mère vertueuse le germe de toutes les hautes qualités qu'il possède. » La mauvaise fortune fit le reste; l'adversité précoce fut, pour l'enfant sans père, une bienfaisante et rude éducatrice. Pauvre, entouré d'ennemis, suspect, du fait de sa naissance, à ceux qui tenaient le pouvoir, il est, dès sa première jeunesse, placé sous le contrôle sévère de Jean de Witt, rival héréditaire des siens; et, si l'influence maternelle domine secrètement dans son cœur, il lui faut pourtant à toute heure dissimuler ses sentimens, donner le change sur ses idées, ses désirs et ses ambitions, cacher à des yeux vigilans ses sympathies et, plus encore, ses haines.

(1) *Mémoires*. Édition Michaud et Poujoulat.

Ce qu'il acquiert à cet apprentissage, on se l'imagine aisément. Nul homme ne fut jamais plus impassible et plus maître de soi, plus ferme contre la souffrance, ne contempla d'un œil plus dédaigneux les revers et les trahisons, ne se raidit plus fortement contre les coups du sort, les déceptions de l'existence, ne gouverna d'une main plus assurée sa barque au milieu des écueils. Mais cette rare force d'âme a sa contre-partie. Ce cœur vaillant est dur, inexorable; cette volonté tendue ne s'embarrasse d'aucun scrupule; cette bouche, qui ne se plaint jamais, est facile au mensonge, indulgente au parjure; ces yeux, qui n'ont jamais pleuré, ne sauront exprimer ni pitié ni tendresse.

A sa nature morale correspond son aspect physique. Au-dessus d'un corps maigre et frêle, aux épaules étroites et voûtées avant l'âge, s'incline une tête au front large et puissant, qui plie sous le poids des pensées. Le nez saillant, recourbé en bec d'aigle, donne au profil arqué quelque vague ressemblance avec le grand Condé. Ses yeux, sous de sombres sourcils, brûlent d'un éclat fiévreux; les joues, pâles, émaciées, trouées par la petite vérole, paraissent comme labourées par les soucis et les souffrances; les lèvres, fortement serrées, coupées au coin d'un pli profond, accentuent l'expression morose de la physionomie. Tout son être respire une gravité sévère; ceux qui vivent dans son entourage disent ne l'avoir jamais vu rire, sauf parfois au fort d'une bataille. Comment, d'ailleurs, pourrait-il s'égayer? Sa vie est une torture constante; des maux de tête cruels lui tenaillent le cerveau sans trêve; des crises d'asthme l'étouffent et déchirent sa poitrine par une toux continuelle; dès sa jeunesse, il ne pourra dormir que la tête relevée par plusieurs oreillers. A vingt ans, il en porte trente; à trente, il paraît un vieillard. Son langage est bref et tranchant; ses manières brusques et bourrues; il méprise « la bonne grâce française, » et se fait gloire d'effaroucher les gens. Les lettres, les sciences et les arts ne l'intéressent que faiblement, bien que sa prodigieuse mémoire facilite pour lui toute étude, et qu'il soit, assure-t-on, un remarquable polyglotte. Le hollandais est sa langue naturelle; mais il comprend et parle encore le français, l'espagnol, l'italien, l'anglais et l'allemand. Il n'y cherche, d'ailleurs, aucun plaisir d'esprit, et n'y voit qu'un moyen de servir ses vues d'homme d'État. La politique, les finances et la guerre, seules ces choses le touchent et l'émeuvent;

seules elles lui donnent quelque jouissance; seules il les juge dignes d'effort.

La guerre surtout! Voilà l'unique passion qui fasse vibrer cette âme rigide et bouillonner ce cœur glacé. Il l'aime comme on aime une maîtresse, avec d'autant plus de ferveur qu'il n'est guère payé de retour. Des dons et des talens qui font les grands souverains, celui de capitaine est peut-être le seul que lui ait refusé la nature, et c'est celui de tous qu'il met à plus haut prix. Il souffre cruellement de cette lacune de son génie, mais les déceptions qu'il éprouve ne sauraient le décourager. Ses fautes de stratégie, ses erreurs de tactique, cette malchance obstinée qui fait dire à ses détracteurs que « M. le prince d'Orange peut au moins se vanter qu'aucun général à son âge n'ait levé tant de sièges et perdu autant de batailles, » il met tout sur le compte d'un apprentissage incomplet. Général en chef à vingt ans, il n'a pas pu, dit-il, étudier à fond son métier et recevoir d'un maître les premiers principes de son art: « Je donnerais, s'écrie-t-il un jour, une bonne partie de mes États pour avoir servi quelques campagnes sous M. le prince de Condé! » Il ne désespère point toutefois qu'une longue pratique supplée aux grandes leçons qui lui ont fait défaut, et garde ce patient espoir jusqu'au dernier jour de sa vie. D'ailleurs, il faut le reconnaître, ce qui lui manque comme science technique, il le regagne, — et au delà, — par la ténacité et par le caractère. L'énergie de sa volonté tient du prodige et confine au génie. Il n'est jamais plus grand qu'au lendemain d'un désastre. Pas un instant, il ne faiblit; pas une fois, il ne s'abandonne; en aucun cas surtout, il ne se reconnaît vaincu. Son sang-froid, sa lucidité redoublent dans l'épreuve. Sans perdre une heure, il se remet à l'œuvre; et son adversaire triomphant « n'a pas encore chanté le *Te Deum* (1), » qu'il le trouve devant lui debout, réparé, tout prêt à combattre. Ses campagnes et ses batailles sont d'un médiocre tacticien, mais elles sont aussi d'un grand homme.

Tel est l'adversaire redoutable que les modérés de Hollande voient surgir devant eux, aussitôt les premières défaites, et qui s'oppose résolument à toute ouverture pacifique. Qu'il entre en cette intransigeance quelque hostilité personnelle à l'égard du Grand-Pensionnaire, on ne saurait le contester. Cependant la

(1) Macaulay, *Histoire d'Angleterre*, t. II.

pensée du petit-fils du Taciturne monte plus haut et porte plus loin qu'un simple désir de vengeance. Celui qu'il vise dès ce moment est plus puissant que Jean de Witt. Le plan qu'il a conçu dans son cerveau précoce rayonne hors des limites de sa propre patrie. Aux regards de Guillaume d'Orange, le véritable ennemi, c'est le roi Louis XIV, et le but qu'il s'est assigné, c'est d'affranchir l'Europe de la domination française. Sa politique, on l'a dit justement, n'est ni anglaise ni hollandaise ; elle est surtout « européenne ; » et son perpétuel objectif est de briser le joug auquel un seul peuple asservit la communauté des puissances. Malgré l'antipathie de race, le contraste des caractères, l'éloignement qu'inspire au puritain sectaire la dévotion fastueuse du souverain catholique, l'objet de la haine de Guillaume n'est pas la personne même de Louis. Peut-être même, au fond du cœur, l'admire-t-il en le jalousant ; il ne permet pas, en tous cas, qu'on le rabaisse en sa présence. Un de ses familiers, après une visite à Versailles, lui disant un jour en raillant, — par allusion à Mme de Maintenon et à M. de Barbezieux, — que ce qu'il avait vu de plus curieux en France était un roi pourvu d'un ministre en bas âge et d'une maîtresse quinquagénaire : « Cela doit vous prouver, lui répondra sèchement Guillaume, qu'il ne se sert ni de l'un ni de l'autre. » Mais c'est à la France qu'il en veut ; c'est son abaissement qu'il poursuit avec une ardeur inlassable ; c'est contre sa vaste ambition qu'il se constituera le champion de l'Europe. Et l'instinct populaire ne s'y trompe pas chez nous. Le seul nom de Guillaume d'Orange excite les fureurs de la foule ; on pourra voir un jour, au faux bruit de sa fin subite, le peuple de Paris célébrer la nouvelle par de si bruyantes réjouissances, qu'un provincial, fraîchement débarqué, croit à la naissance d'un Dauphin, et se trouve tout surpris d'apprendre que le sujet de cette joie délirante est la mort d'un prince étranger.

III

Au point où nous prenons aujourd'hui son histoire, Guillaume est encore loin de cette éclatante renommée. Il n'est, pour ses compatriotes, que le descendant d'une grande race, peut-être un espoir pour l'avenir, mais, dans le temps actuel, un personnage

de second plan, dont la récente autorité est discutée, battue en brèche. Il a, pendant ses vingt premières années, vécu loin des affaires publiques ; puis, subitement, trois mois avant le début de la guerre, en février 1672, les États Généraux assemblés à La Haye se sont par hasard avisés du pâle adolescent dont les ancêtres ont fondé l'indépendance de leur patrie. Un mouvement subit se déclare, dont les efforts de Jean de Witt ne peuvent rompre le cours ; le jeune prince est nommé « capitaine général des armées de terre et de mer, » et prend sur l'heure possession de l'emploi. Les qualités de commandement, l'activité, l'ardeur dont il fait preuve lui valent, quelques semaines plus tard, une élévation supérieure. Une résolution des États abolit l'Édit perpétuel, rétablit le stathoudérat (1) ; et c'est alors que s'engage le conflit, chaque jour plus vif et plus aigu, entre les deux premiers dignitaires de l'État, le Stathouder et le Grand-Pensionnaire, Guillaume d'Orange et Jean de Witt. Dans cette lutte d'influence entre deux factions opposées, l'intérêt de la France ne peut être douteux. Luxembourg, pour sa part, n'hésite pas un moment ; et toute sa politique consiste à soutenir discrètement le bourgeois sage et pacifique contre le prince jeune et aventureux qui veut jusqu'au bout tenir tête aux trahisons de la Fortune.

C'est d'ailleurs le Grand-Pensionnaire qui fait, — ou qui fait faire, — les premières ouvertures. Une lettre de Luxembourg adressée à Colbert et confiée au comte d'Artagnan, — celui-là même dont un roman célèbre a popularisé le nom, — conte en détail la visite mystérieuse qu'il vient de recevoir (2) : Un « ami intime de M. de Witt » est venu le voir à Utrecht, lui a confié, sous le sceau du secret, les désirs du vieil homme d'État : « Il m'a dit que ses sentimens étaient que la Hollande fît sa paix, en demeurant dans une alliance fort étroite avec la France, et même dans un engagement de n'en pouvoir jamais abandonner les intérêts, sans en avoir aucun qui pût être conjoint avec ceux d'Angleterre : que, si Sa Majesté voulait appuyer la faction de M. de Witt en cela, elle pourrait reprendre le dessus et acheminer les affaires à ce que je viens de vous dire. » A cette invite inattendue le duc répond d'abord en gardant une prudente réserve : « J'ai répondu à cela comme un homme qui ne peut

(1) La résolution qui abolit l'Édit perpétuel est du 2 juillet 1672. La proclamation de Guillaume comme stathouder eut lieu le 8 juillet.

(2) Luxembourg à Colbert, juillet 1672. Mss. Bibl. nat. Mélanges Colbert, n° 160.

qu'écouter, et qui ne doit se mêler d'autre chose, insinuant pourtant ce que je croyais être de l'intérêt du Roi. » La meilleure attitude est, ajoute-t-il sagement, de « faire faire tous les pas aux autres, et d'attendre les expédiens qu'ils pourraient proposer, sans engager Sa Majesté en nulle manière du monde, leur disant que c'est leur affaire de remettre leur pays en liberté et M. de Witt à la tête des affaires. »

Louvois, mis au courant, approuve fort cette façon d'agir : « Je commence toujours mes lettres par des animadversions, écrit-il (1) ; mais je veux continuer celle-ci par des louanges. On ne peut mieux répondre que vous avez fait à celui qui vous a parlé de la part de M. de Witt. Continuez et, sans lui rien donner par écrit, laissez-lui entendre que le Roi oublierait volontiers la méchante conduite de son ami et ne serait point fâché de le voir remonter sur sa bête. » D'ailleurs, dit plus loin le ministre, « si M. de Witt veut parler ou envoyer quelqu'un avec qui l'on puisse parler plus clairement, il sera très bien reçu, et il peut s'assurer que personne n'aura connaissance de la négociation qu'il aura fait faire avec le Roi. »

Sur cet encouragement, les pourparlers s'engagent ; et la correspondance de Louvois et de Luxembourg indique plus nettement sur quelles bases repose tout ce projet d'entente. L'idée fixe de Jean de Witt est toujours de briser l'influence anglaise en Hollande, et de libérer sa patrie de la domination de la maison d'Orange. L'instant, croit-il, est favorable ; bien des gens « se repentent déjà d'avoir élu le prince Guillaume pour stathouder, » et « cette faction péricliterait sans doute, » si le roi de France faisait mine d'accorder certaines concessions (2). Le Grand-Pensionnaire, à coup sûr, est trop bon patriote pour vouloir la paix à tout prix, et, s'il peut consentir à l'abandon de quelques territoires, ce n'est que pour mieux assurer dans le présent et dans l'avenir l'indépendance de son pays. Luxembourg ni Louvois ne repoussent d'emblée ce programme. Ils font simplement observer que, le gouvernement anglais marchant pour le présent

(1) Lettre du 24 juillet 1672. — Une partie de la correspondance qui existe aux Archives de la Guerre pour l'année 1672 a été imprimée à La Haye en 1759, sous le titre de *Campagne de Hollande en 1672, sous les ordres de M. le duc de Luxembourg*. Quand je citerai les lettres qui ont fait l'objet de cette publication, je me bornerai à en indiquer la date, sans renvoyer le lecteur, comme je ferai pour les autres, aux tomes du Dépôt de la Guerre où se trouvent les originaux.

(2) Luxembourg à Louvois, 27 juillet.

d'accord avec la France, il ne saurait être question de rompre sans raison avec Sa Majesté britannique et de faire « une paix séparée ; » c'est une chose à quoi, sans nul doute, « le Roi ne consentira jamais, quand même il prévoirait qu'il lui en dût coûter toutes ses conquêtes (1). » Mais, après cette profession de foi, Louvois se hâte d'ajouter que, « par la suite, Sa Majesté sera bien aise que la Hollande ne gardât aucune dépendance de l'Angleterre ; » que, dans la discussion des conditions de paix, la France prendra en main l'intérêt de M. de Witt, au détriment du prince d'Orange, quelle que soit sur ce point « la sollicitation des ambassadeurs anglais, » et que « l'on entendra volontiers les propositions » du Grand-Pensionnaire pour conclure un traité avantageux aux deux nations.

Pour preuve de sa bonne volonté, Luxembourg se propose de faire partir pour La Haye, en sourdine, un émissaire, auquel, dit-il, « j'offrirai tout ce qui dépendra de l'autorité que le Roi m'a donnée ici pour servir M. de Witt. » Le peuple de Hollande étant « fort susceptible des impressions qu'on lui donne, » ce messager, adroit et bien muni d'argent, emploiera son talent à « faire courre de petits avis, durant que les esprits sont échauffés, » et « cela ne pourra manquer de faire un bon effet. » Enfin, un autre agent secret, « cousin du sieur de Witt, » est expédié vers le Grand-Pensionnaire. Si la réponse qu'il en rapporte « paraît aller à quelque chose, je trouverai bien moyen, mande encore Luxembourg, de l'envoyer jusqu'à Paris, sous le prétexte des États de cette province (d'Utrecht). » Tous ces pourparlers, au surplus, ne se feront que de vive voix, par mesure de prudence : « Je n'ai point voulu permettre que l'on écrivît rien sur ce sujet, et vous pouvez vous assurer que cette négociation ne sera point éventée (2). »

L'envoyé, cependant, tarde beaucoup à revenir : une semaine s'écoule dans l'attente. Luxembourg s'en inquiète, et commence à concevoir des doutes sur l'heureuse issue de l'affaire : « L'homme qui était allé trouver M. de Witt n'est pas encore de retour. J'ai peur que son ami d'ici se flatte quand il croit qu'il pourrait faire quelque chose ; car, pour moi, je ne le tiens plus en cet état-là. » Louvois, mieux renseigné, est plus sceptique encore : « Nous

(1) Louvois à Luxembourg, 24 juillet.
(2) Luxembourg à Louvois, 5 août 1672.

apprenons tous les jours (1) des nouvelles de la décadence du sieur de Witt, ce qui fait appréhender que la négociation que l'on pourra faire avec lui ne soit une chose fort inutile. J'attendrai néanmoins avec impatience des nouvelles de la réponse qu'il aura faite et, en cas qu'il soit encore en état que l'on puisse faire quelque chose avec lui, rien n'est plus à propos que le prétexte que vous avez trouvé pour faire venir ici son ami. » Les mauvaises nouvelles, de ce jour, se succèdent coup sur coup; et la révolution qui s'opère à La Haye dissipe enfin toute illusion. Le prince d'Orange, vers la fin de juillet, paraît avoir pris le parti de jouer son va-tout et de brusquer les choses. Une lettre insolente et hautaine qu'il adresse au Grand-Pensionnaire annonce cette attitude et ouvre les hostilités. Jean de Witt, en effet, — fatigué de s'entendre accuser de haute trahison, — avait mis son rival en demeure de le justifier. La réponse qu'il reçut était grosse de menace : « En ce temps misérable et injurieux, je me trouve distrait par tant d'affaires, que je ne puis me soucier de l'enquête des choses passées. La justification que vous désirez de moi par votre lettre ne pourra être tirée que des actions que vous avez faites (2). » Deux jours plus tard, le coup est plus direct; les actes succèdent aux discours. Le frère aîné du Pensionnaire, Corneille de Witt (3), grand bailli ou *ruart* de Putten, tout dévoué à son frère et comme lui fougueux adversaire de la faction d'Orange, est dénoncé par un nommé Tychelaer, — sorte de barbier-chirurgien plus d'une fois condamné pour crimes, — comme l'ayant secrètement chargé d'empoisonner le stathouder. L'imputation est dénuée de toute preuve, l'accusateur digne de tout mépris. Le grand bailli n'en est pas moins arrêté, jeté en prison, et le procès s'instruit, au milieu des clameurs d'une foule exaspérée. Traité comme un criminel, soumis à la torture pendant une heure et demie, Corneille de Witt fit voir une constance admirable, et confondit son dénonciateur. Il n'en fut pas moins condamné au bannissement perpétuel et déclaré déchu de tous ses honneurs et emplois.

Conserver le pouvoir en de telles conditions parut à Jean de Witt incompatible avec sa dignité. Il se rendit, le 4 août, à la

(1) Lettre du 16 août.

(2) Lettre traduite et envoyée à Pomponne par le sieur Bernard, agent français à Utrecht. Affaires étrangères. Correspondance de Hollande, t. 92.

(3) Né à Dordrecht, le 10 juillet 1623.

séance des États Généraux, et leur offrit sa démission de la magistrature suprême, s'en remettant à leur justice pour la résolution à prendre (1). La démission fut acceptée ; le sieur Fagel, greffier des États Généraux, zélé serviteur de Guillaume, se vit quinze jours plus tard élu Grand-Pensionnaire : et l'on put croire que le jeune prince, content d'un triomphe si complet, ne pousserait pas plus avant sa vengeance.

La journée n'était pas achevée, qu'il fallut changer d'opinion, et qu'un lâche attentat vint ternir la gloire du vainqueur. Que ce crime détestable ait été son œuvre directe ou qu'il l'ait seulement inspiré, il est au moins certain qu'il ne fit rien pour l'empêcher, rien pour en châtier les auteurs, et que lui seul en eut le bénéfice ; tous les efforts de ses panégyristes ne sauraient faire que le sang répandu n'imprime sur sa mémoire une tache ineffaçable. Ce fut, dans le premier moment, l'impression unanime des spectateurs du drame : « Ceux de la faction de M. de Witt sont dans une consternation épouvantable, mande Luxembourg à Louis XIV (2), et les autres ne laissent pas de trouver bien violentes les premières marques d'autorité que donne M. le prince d'Orange, que les gens du pays disent avoir fait faire sous main cette action. » La nouvelle parvint à Utrecht le surlendemain, 22 août ; Luxembourg, sur l'heure même, envoyait un exprès au Roi, pour lui annoncer l'événement qui allait modifier d'une manière si profonde la situation politique et la physionomie de la guerre. Son récit, celui de Stoppa, et certains documens conservés aux archives des Affaires étrangères, donnent les détails suivans sur la tragédie de La Haye (3).

IV

L'arrêt de bannissement qui condamnait Corneille de Witt lui enjoignait de sortir de La Haye et du territoire de Hollande dans le plus bref délai. C'est pourquoi le Grand-Pensionnaire, le jour même qu'il se vit remplacé dans son poste, se résolut d'aller

(1) Relation manuscrite de la mort des frères de Witt. Affaires étrangères. Correspondance de Hollande, supplément t. 5.

(2) Lettre du 22 août 1672.

(3) Lettres de Stoppa et de Luxembourg du 22 août 1672. — Manuscrit des Affaires étrangères, *loc. cit.* — *Gazette de France* de 1672, etc.

chercher son frère au fond de sa prison, pour le conduire hors des frontières. Il s'y rendit à pied, accompagné seulement d'un laquais et d'un secrétaire ; mais il commit la faute de se faire suivre par les rues d'un carrosse à quatre chevaux, dont la vue provoqua les rumeurs de la populace. Nombre de gens se mirent à protester « contre le crime d'un des frères, et l'insolence de l'autre, qui prétendait emmener ce criminel en triomphe. » C'est escorté de tels murmures que Jean de Witt atteignit la prison. On l'y laissa pourtant pénétrer sans obstacle ; mais lorsque, peu d'instans après, il envoya son secrétaire chercher dans le carrosse une copie du jugement, la foule retint cet homme, l'empêcha de rentrer, puis s'en prit au carrosse, menaçant le cocher de mort s'il ne se retirait sur l'heure. Le cocher, comme on pense, ne se le fit pas dire deux fois ; et plusieurs centaines d'exaltés commencèrent à monter la garde à la porte de la prison. Un grand nombre de femmes, armées de pierres et de bâtons, s'étant mêlées à cette canaille, se distinguaient par leurs propos furieux. Le Pensionnaire, sur cette nouvelle, descendit dans la rue, dans le dessein de calmer les esprits. Sa présence fut saluée par des clameurs de mort, et quelques hommes armés « se mirent à disposer les mèches de leurs mousquets, » prêts à tirer « s'il voulait passer outre. » Il rentra ; le geôlier referma sur lui le guichet ; et Jean de Witt remonta vers son frère, auquel il annonça, d'un ton plein de sang-froid, qu'ils étaient tous deux prisonniers, menacés tous deux du même sort. Il était onze heures du matin.

Les États Généraux n'avaient point levé leur séance. On les vint avertir en hâte du « tumulte dont la ville était remplie et du désordre qu'on avait sujet d'appréhender. » Ils délibérèrent un moment sur les moyens de « tirer d'embarras les deux frères, » et s'en rapportèrent finalement aux officiers de la cour provinciale, qui à leur tour se déchargèrent sur le fiscal (1), Jean Raisch, et lui confièrent cette épineuse mission. Le fiscal dirigea vers les abords de la prison trois compagnies de cavalerie, les seules qui fussent à La Haye ; puis, prenant avec lui quelques milices bourgeoises, il fut trouver les prisonniers, les dissuada de chercher à sortir tant que durerait l'effervescence du peuple, promettant, à cette condition, qu'ils ne courraient aucun danger.

(1) On nommait ainsi une sorte de juge militaire, qui remplissait des fonctions analogues à celles du commissaire dans les Conseils de guerre.

Ils convièrent le fiscal à se mettre à table avec eux; tous trois dînèrent de fort bon appétit; après quoi le bailli « se mit sur son lit, dans sa robe de chambre, » pendant que Jean prenait une Bible, dont il lut quelques chapitres. Pas une seule fois, de toute cette matinée, la sérénité des deux frères ne parut un instant troublée.

Quelques heures passèrent de la sorte. Vers les trois heures après midi, le bruit se répandit que les gens des faubourgs et les paysans des villages, surexcités par certains émissaires, se portaient en masse sur La Haye pour faire justice des traîtres et punir les bourgeois de leur criminelle inertie. Une vive panique se déclara; l'on crut déjà voir la ville envahie, livrée au pillage. Les escadrons de cavalerie furent expédiés du côté des barrières, pour protéger les ponts-levis et barrer les issues; et la garde de la prison passa aux mains de la milice bourgeoise. Cette milice se répartissait en quelques compagnies, qu'on distinguait selon la couleur du drapeau. La compagnie « du drapeau rouge, » connue pour la plus modérée, fut chargée d'assurer la sécurité des deux frères; mais d'autres compagnies se rassemblèrent spontanément, notamment celle du « drapeau bleu, » commandée par des officiers de la faction du prince d'Orange. On ne sait quelle main mystérieuse fit, précisément à cette heure, distribuer à cette dernière troupe des rations abondantes de vin, d'eau-de-vie et de liqueurs, « dont elle n'avait cependant pas besoin pour augmenter une fureur déjà trop violente. » Échauffés par ces libations, surexcités par les discours de quelques forcenés, — notamment l'échevin Van Banchem, l'un des grands chefs du parti patriote, — les hommes du drapeau bleu marchèrent sur la prison, sommèrent la compagnie de garde de leur céder la place. Celle-ci tenta d'abord quelque semblant de résistance; mais, à la fin, intimidée et « craignant les coups de mousquet, » elle lâcha pied, « fit un tour en arrière, » et laissa le champ libre à cette légion d'énergumènes.

Les chefs des assaillans, contens de ce succès, firent au premier moment quelques louables efforts pour modérer le zèle de leurs soldats, et les exhortèrent à conduire, sans coups et sans mauvais traitemens, les deux frères à l'Hôtel de Ville, jusqu'à l'heure où le prince d'Orange aurait décidé de leur sort. Mais que peuvent les discours sur une populace déchaînée? Une grêle de balles leur répondit, qui troua, sans la renverser, la lourde

porte de la geôle. Un maréchal-ferrant, s'emparant d'un marteau, fit sauter la serrure, commença de briser les gonds. Le geôlier, terrifié, acheva d'ouvrir la porte, et la bande, se précipitant, monta tumultueusement à la chambre des prisonniers. Ils les trouvèrent assis, calmes, et regardant en face; Jean de Witt, en manteau de velours, tenait en main l'Écriture sainte. Le maréchal-ferrant, son lourd marteau levé, se jeta sur Corneille, cherchant à l'assommer; mais il heurta le bois de lit, et son poing laissa tomber l'arme. Un autre, avec une demi-pique, frappa le Grand-Pensionnaire à la tempe. La blessure fut légère, bien que le sang jaillît en abondance; et Jean de Witt, se tournant vers son agresseur : « A quoi sert tout ceci? lui dit-il en souriant. Nous sommes innocens; conduisez-nous où vous voudrez, et nous faites examiner. »

Sur ces mots, les deux frères s'embrassèrent tendrement et se dirent le suprême adieu; puis, au milieu des hurlemens, tous deux suivirent le flot qui les entraînait vers la rue, dans l'intention, leur disait-on, de les mener jusqu'à l'Hôtel de Ville. Comme ils descendaient l'escalier, un soldat prit une planche massive, la lança furieusement dans le dos du Grand-Pensionnaire, qui roula au bas des degrés. Il se releva cependant, nu-tête, ensanglanté, franchit le seuil de la prison, et fit quelques pas dans la rue. A ce moment, un notaire de la ville, du nom de Soanen, l'assaillit pique en main, et lui laboura le visage. Alors seulement il voulut fuir; mais la foule, en se resserrant, lui ferma le passage. Un coup de crosse asséné sur la nuque le fit choir sur les genoux; il eut la force encore de lever les mains vers le ciel et de murmurer une prière; quand un sieur van Valen le prit par les épaules, le coucha sur le sol, lui posa son pied sur le cou et, criant à pleine voix : « Voilà le scélérat qui a trahi sa patrie! » l'acheva à bout portant d'une balle de mousquet dans l'oreille. Son frère, qui marchait derrière lui, subit aussitôt le même sort; quelques arquebusades l'atteignirent dans les reins; il s'abattit à terre, et des soldats lui défoncèrent le crâne avec la crosse de leurs mousquets. Cinq heures du soir sonnaient quand prit fin cette boucherie.

Lorsque, sur le pavé rougi, ils virent les frères étendus côte à côte, les miliciens du drapeau bleu s'approchèrent rapidement, se disposèrent en demi-cercle, firent sur les corps gisans « une salve générale, » qui les eût « réduits en poussière, » si, de leurs

mousquets mal chargés, « les balles ne fussent pour la plupart tombées avant qu'ils ne tirassent. » Ensuite ils s'en allèrent « fièrement, » abandonnant ces tristes restes « au divertissement de la canaille. » La scène qui s'ensuivit défie toute description. On dépouilla les deux cadavres, on se partagea leurs vêtemens; on les traîna nus, par les pieds, jusqu'au gibet de la prison, où on les hissa tête en bas, liés avec des mèches de mousquets. Un pasteur de la ville, du nom de Simonides, se « réjouissait les yeux » de ce spectacle : « Sont-ils assez haut, monsieur le ministre? cria l'un des bourreaux. — Non, lui répliqua-t-il, pendez ce grand coquin encore un échelon plus haut! » Alors seulement, dit-on, Corneille, le grand bailli, rendit le dernier soupir. La rage des scélérats n'en demeura pas là; on leur ouvrit le ventre, on arracha le cœur et les entrailles, on coupa les pieds et les mains, qu'on vendit à l'encan, parmi les quolibets, depuis dix écus jusqu'à trente. La fille du Pensionnaire, attirée par les cris et par les rires joyeux, se mit à sa fenêtre afin d'en apprendre la cause, et fut frappée d'une telle horreur qu'elle en faillit mourir. La nuit seule mit un terme à ces profanations sauvages; mais au délire du sang succéda le délire de joie. Le peuple des faubourgs se répandit dans les rues de la ville; des salves de mousquet, se succédant sans intervalle, célébrèrent les exploits de cette glorieuse journée; des feux clairs, qui flambaient dans les carrefours et sur les places, entretinrent la gaîté jusqu'à la pointe du jour. « On voit parmi la foule une si grande allégresse que ce n'est pas croyable, et c'est tout de même comme s'il y avait kermesse, » écrit cette nuit même à Pomponne un de ses agens à La Haye (1). Profitant de l'inattention, les domestiques du Pensionnaire emportèrent les deux corps, qui furent, la nuit suivante, enterrés secrètement dans les caveaux de l'église Neuve.

Tandis que ces choses avaient lieu, le prince d'Orange se trouvait à Alfen, quartier général de l'armée. Il y reçut, le matin même du meurtre, un message des États l'informant qu'une émeute était sur le point d'éclater et réclamant sa présence à La Haye Il s'abstint de répondre et resta dans son camp. Il était le soir à souper quand arriva la nouvelle du massacre. Parmi ses familiers, « il y eut de la presse à qui lui en donnerait le pre-

(1) Lettre du 20 août 1672. — Affaires étrangères. Correspondance de Hollande, t. 92.

mier avis, comme d'une chose qu'on jugeait qui lui serait très agréable (1). » Il pâlit cependant au récit de l'assassinat, témoigna quelque indignation, et promit de se rendre à La Haye le lendemain, pour y rétablir l'ordre et rechercher les meurtriers. Il y fut en effet; mais, lorsque les États le prièrent de châtier les principaux coupables, il s'excusa froidement « sur ce que le nombre des complices paraissait trop considérable, » observant, au surplus, « que les humeurs étaient encore trop émues pour pouvoir être apaisées par de faibles remèdes, et que les caustiques n'étaient point de saison (2). » Il fit mieux, car, un peu plus tard, il distribua des places et des honneurs au délateur du grand bailli et à tous ceux « qui s'étaient distingués dans le massacre des deux frères. » Si l'on veut apprécier quel fut son rôle en cette affaire, on peut s'en rapporter au langage que le prince tint lui-même à Gourville, qui, quelques jours après, l'interrogeait sur ce point délicat : « Il me répondit qu'il pouvait m'assurer qu'il n'avait donné aucun ordre pour les faire tuer, » mais que, ses amis étant venus, au commencement des troubles, demander ce qu'ils devaient faire, il s'était contenté « de les renvoyer à La Haye, » où l'on a vu comment ils interprétèrent son silence. « Au reste, ajouta Guillaume, ayant appris cette mort sans y avoir contribué, je ne laissai point de m'en sentir un peu soulagé. »

Cette indulgence toutefois n'alla pas jusqu'à l'inaction. Tout en laissant dormir le glaive de la Justice, le stathouder ne tarda pas à faire sentir la vigueur de son bras. La victoire de l'émeute dans les rues de La Haye avait provoqué au début quelque fermentation dans les grands centres hollandais. « Le peuple, écrit un gazetier de ce temps, s'accoutume aisément au carnage; il pourrait continuer cette sanglante tragédie sur les premiers qu'il choisira pour victimes de son courroux. » A Rotterdam, à Amsterdam, en d'autres villes encore, on dressait à la hâte des listes de suspects, et les honnêtes gens effrayés « ne faisaient point de façon de dire tout haut que personne, hormis la canaille, ne pouvait plus demeurer en sûreté en Hollande (3)... » Même des gens ajoutaient « qu'il ne fallait plus rien payer » de ce que demanderaient les États Généraux. Luxembourg, en mandant

(1) Relation manuscrite des Affaires étrangères, *loc. cit.*
(2) *Ibid.*
(3) Luxembourg à Louvois, 22 et 23 août 1672.

ces nouvelles à Louvois, paraît avoir songé à profiter du trouble des esprits et du désarroi général pour marcher sur la capitale et provoquer un soulèvement contre la faction orangiste : « Si, dans une conjoncture comme celle-ci, écrit-il, on osait quitter Utrecht, je trouverais des endroits par lesquels, malgré les inondations, je pourrais avancer assez près d'Amsterdam ; et peut-être ne m'y verrait-on point sans que cela y fît du remue-ménage. Mais, si nous ne devons rien craindre des principaux bourgeois, la populace, en revanche, est si pleine de mauvaise volonté, que je ne me hasarderais pas à être plus d'une nuit éloigné de cette ville. »

La fermeté du prince d'Orange dissipa promptement tous ces rêves. Quelques jours s'étaient à peine écoulés, qu'il tenait dans sa main la grande majorité des États Généraux. Des décrets rendus coup sur coup lui confiaient la mission de réorganiser les forces hollandaises, rassemblaient sur sa tête les droits essentiels du pouvoir ; et, comme par enchantement, sous cette direction énergique, le calme renaissait dans toute l'étendue du pays. « L'esprit d'union, écrit le chevalier Temple, se remit dans le corps de l'État, l'armée reprit cœur, et les princes étrangers commencèrent à prendre confiance. » De concessions, de pourparlers, il n'est plus question désormais dans les sphères officielles. Une résistante farouche à l'invasion, et la mort ou l'exil plutôt qu'une paix humiliante, c'est le mot d'ordre auquel se rallieront tous les bons Hollandais. « Leurs hommes d'État, dit Macaulay (1), discutèrent gravement de ces projets qu'inspire un généreux désespoir, et qui sont presque toujours suivis d'une lueur d'espérance. Ils parlèrent d'ouvrir toutes leurs digues, d'équiper leurs vaisseaux, de laisser leur pays s'ensevelir dans les flots de l'Océan, tandis qu'ils iraient porter dans une contrée lointaine leur foi calviniste et leurs vieilles libertés bataves, au milieu d'une végétation étrangère, dans les îles des Épices des mers de l'Orient. Tels étaient les desseins qu'ils avaient le courage de former. Il est rare que les hommes capables de les concevoir soient réduits à la nécessité de les réaliser. » L'âme ardente de Guillaume passa dans l'âme de tout un peuple. Un enthousiasme universel réveilla la Hollande de sa longue apathie, secoua son flegme héréditaire. Des appels enflammés désignèrent

(1) *Biographie de William Temple.*

partout le jeune prince comme le sauveur de la Patrie, l'envoyé de la Providence. « C'est lui, dit une proclamation en tous lieux alors répandue, c'est lui qui, comme un autre Bellérophon, ruinera et détruira une autre Chimère, qui purgera le pays de ses monstres, et qui nous fera jouir tranquillement, à l'ombre de nos figuiers et de nos vignes, des agréables fruits des uns et des autres ! »

V

Les événemens qu'on vient de lire et les conditions mêmes de son accession au pouvoir mettaient Guillaume d'Orange dans la nécessité d'agir. Le mouvement populaire dont il était issu n'était, dans son essence, que l'explosion brutale d'un patriotisme exalté. Du stathouder, la République entière attendait le salut, l'expulsion des envahisseurs, et le triomphe de l'indépendance hollandaise. Toute déception du sentiment public l'exposait au même sort que les récentes victimes des dissensions civiles. L'obscur soupçon de trahison, si prompt à s'éveiller dans les âmes des vaincus, pesait sur lui comme une lourde menace. Un insuccès pouvait le perdre ; l'inaction le tuait à coup sûr. Luxembourg le comprit dès le premier moment, et sentit que son propre rôle, de politique et d'administratif, allait devenir à présent presque exclusivement militaire. Ses lettres à Louvois, à dater de ce jour, ne se lassent pas de dénoncer les « levées de boucliers » qu'il voit faire à ses adversaires, les préparatifs d'offensive qui enfièvrent leurs capitales, de signaler le nombre et la force des régimens qui s'organisent derrière l'infranchissable abri des régions inondées (1).

Une faute grave de Louvois facilitait au prince d'Orange cette dernière partie de sa tâche, lui mettait dans la main des atouts imprévus. Une ordonnance royale, rendue sur l'avis du ministre, venait de renvoyer, au prix d'une rançon dérisoire, les prisonniers de guerre faits dans toutes les places de Hollande. Vingt-sept mille soldats, dit La Fare, les meilleurs de la République, furent ainsi restitués « pour deux écus la pièce. » Louis XIV lui-même, dans un écrit postérieur de sa main, recon-

(1) Lettres des 5, 23 septembre, 4 octobre 1672, etc.

naît l'imprudence de cette mesure funeste : « Je dus me reprocher, dit-il (1), l'indulgence que j'avais eue pour près de vingt mille prisonniers de guerre en les renvoyant en Hollande, lesquels ont formé les principales forces que cette république a depuis employées contre moi. » Ce contingent inespéré constitue, en effet, pour le jeune stathouder, le noyau essentiel de sa nouvelle armée, celle qu'il prépare contre la garnison d'Utrecht. Toutes les chances favorables semblent se rassembler pour lui. La rigueur précoce de l'automne aide puissamment l'organisation de ses forces, en empêchant son adversaire de le troubler dans sa besogne. De mémoire d'homme, on n'avait souvenir en Hollande d'une saison aussi détestable que le mois de septembre de l'année 1672. « La pluie, dit Luxembourg, dure sans discontinuer. Ce n'est pas qu'il fît beau auparavant; mais nous avions une heure de pluie, et il était une heure sans pleuvoir. A présent elle tombe comme si on la versait à seaux, et je vous assure qu'il faudrait être de fer pour y résister! » La plupart des digues sont rompues; toutes les routes sont impraticables; l'on ne saurait songer, écrit encore le duc, « à moins de devenir canard, à s'aventurer hors des places, » où les troupes et leur général s'impatientent également de cette réclusion prolongée.

Le grand effort de Luxembourg, au cours de cette période, — effort d'ailleurs sans résultat, — tend à obtenir de Louvois une augmentation d'effectif, surtout en infanterie, pour pouvoir essayer, à la première occasion, « quelque action de vigueur qui détruirait l'espérance des ennemis; » car, ajoute-t-il, « un petit succès favorable est capable de bouleverser toute la Hollande. » Tout compte fait, il n'a guère qu'une vingtaine de mille hommes, dont les deux tiers sont employés à tenir garnison dans les différentes places. Du moins, cette faible armée, Luxembourg le proclame hautement, est-elle brave, bien pourvue de tout, « ne respirant que le combat; » et, si « c'est peu pour entreprendre, » en revanche il ne craint guère que l'on se risque à l'attaquer : « On m'assure que le prince d'Orange veut faire quelque chose contre moi. Je ne vois pas qu'il pense à quoi que ce soit qui lui soit bien facile; car, pour Utrecht, j'en réponds, et je voudrais qu'il y marchât. »

Pour commander ces troupes, il a sous lui quelques officiers

(1) *Mémoire* de Louis XIV sur la campagne de 1672, *passim*.

vigoureux, dont il fait plus d'une fois l'éloge dans sa correspondance. Ses principaux lieutenans sont, avec Stoppa et Chamlay, le comte de la Marck, excellent homme de guerre, plein d'énergie et de ténacité; le marquis de Genlis, intelligent et brave, par malheur insouciant, paresseux, d'une probité suspecte : « Les troupes, dit l'intendant Robert, sont persuadées qu'il n'est pas ennemi du désordre, afin d'en profiter. » Parmi les colonels, il faut citer Tallart (1), qui, par la suite, fut maréchal de France, « le plus joli garçon que je connaisse, dit de lui Luxembourg, quand il a une fois l'épée à la main, » Tallart que Saint-Simon dépeint d'une plume moins bienveillante : « C'était un homme de médiocre taille, avec des yeux un peu jaloux, mais qui représentait l'ambition, l'envie et l'avarice ; beaucoup d'esprit et de grâce dans l'esprit, mais sans cesse battu du diable par son ambition, ses vues, ses menées, ses détours... Qui que ce soit ne se fiait à lui, et tout le monde se plaisait à sa compagnie. »

Il convient de joindre à ces noms celui d'Ezéchiel de Mélac (2), aventurier d'une audace intrépide, merveilleux pour un coup de main, toujours prêt aux plus dures et aux plus périlleuses besognes, d'ailleurs soudard cynique et débauché, ne croyant « à Dieu ni à diable, » aimant à faire parade de sa brutalité. « Sa fantaisie, assure Villars, était de paraître toujours furieux, et de coucher avec deux grands loups, pour se donner mieux l'air de férocité. » Aussi Mélac, en peu de temps, était-il devenu « l'effroi des peuples de Hollande. » Enfin gardons-nous d'oublier un humble et précieux auxiliaire, le frère Ange, capucin, chargé du service de santé, « un bon homme, écrit Luxembourg, qui est ravi d'assister ici tout le monde, et qui nous guérit toute l'armée. Il est tout seul pour les officiers ce que l'hôpital est pour les soldats. Ses Pères de Paris et les pratiques qu'il y a veulent qu'il y retourne: mais, pour moi, je n'y consentirai jamais (3). »

L'état-major de l'armée de Hollande s'enrichit, à la fin d'août, d'une recrue qu'on n'attendait pas, et qui rendit bientôt les plus utiles services. Aux avis, aux indications de ce nouveau venu

(1) Camille d'Hostun, duc de Tallart, né en 1652, maréchal de France en 1703, mort en 1728.

(2) Lieutenant général en 1693, mort en 1704.

(3) Lettre à Louvois, du 13 septembre.

Luxembourg fut en partie redevable du succès éclatant de ses premières opérations; et le rôle de ce personnage, — non moins que ses singulières aventures, — doit lui valoir, en bonne justice, mieux qu'une brève mention en passant.

« L'on a dit ici, écrivait le 13 août Louvois à Luxembourg (1), que le sieur de Montbas s'était sauvé, et qu'il avait été plusieurs jours à Utrecht, bien accueilli de tout le monde; à quoi le Roi a trouvé un peu à redire; et Sa Majesté m'a ordonné de vous mander qu'en cas que cela soit, vous l'en fassiez promptement sortir, et de toute l'étendue de votre commandement. » A cette réprimande du ministre, le duc réplique en se défendant de son mieux : « Il est vrai que M. de Montbas vint ici, où il n'a couché qu'une nuit. Il me fit demander escorte par son neveu, me faisant dire qu'il allait donner des avis importans; et d'ailleurs je voyais que c'était un Français condamné pour avoir eu, à ce qu'on disait, intelligence avec nous... Tout cela fit que je ne jugeai pas devoir le faire arrêter, de peur que d'autres Français n'osassent revenir (2). » Avec ces lignes se croisait une seconde lettre de Louvois : « Je vous ai mandé que le Roi n'avait pas trouvé bon que vous eussiez souffert M. de Montbas à Utrecht. Présentement j'ai eu ordre de Sa Majesté de lui faire écrire qu'Elle lui pardonnera, pourvu qu'il se rende près de vous, et qu'il vous assiste de toutes les lumières qu'il peut avoir, tant pour incommoder les ennemis dans leurs postes que pour semer de la division parmi eux. Vous vivrez donc sur ce pied-là avec lui, sans avoir égard à ce que je vous ai écrit par le dernier ordinaire. »

L'objet de ce débat se nommait Jean Barthon, vicomte de Montbas, bon gentilhomme de la Haute-Marche, dont le père, — ou un parent proche, — s'était jadis distingué à Rocroi. Un duel retentissant, où succomba son adversaire, l'avait dès sa jeunesse obligé de sortir de France. Il se réfugia à La Haye, prit du service dans l'armée hollandaise, épousa peu après la fille du célèbre Grotius, et, grâce à cette alliance non moins qu'à sa bravoure, s'éleva en peu de temps au grade de « commissaire général des armées, » la troisième dignité militaire de la République. C'est en cette qualité qu'il fut, dans le début de la campagne, chargé de la défense du Rhin. Sa conduite en cette occurrence

(1) Lettre du 13 août 1672. — Archives de la Guerre, t. 273.
(2) Lettre du 19 août.

fut, il faut en convenir, passablement suspecte. Fut-il trompé, comme l'écrit Louis XIV, par la feinte habile de Condé? Obéit-il, comme il l'assure lui-même, aux injonctions du prince d'Orange, alors capitaine général? Ou doit-on croire qu'il se sentit, à la dernière minute, touché par quelque obscur remords de répandre le sang de ses compatriotes? Le fait certain est qu'à Tolhuys, Condé ne trouva devant soi que quelques poignées d'hommes pour lui disputer le passage, et que, la veille de l'engagement, — prévoyant, dit-il, le désastre, — Montbas résigna ses fonctions et planta là son commandement, laissant à Wirtz, son successeur, le soin de se tirer d'affaire. Guillaume, qui détestait en lui le partisan du Pensionnaire, ne manqua donc point de prétexte pour l'accuser de trahison. Arrêté peu après, Montbas fut conduit à Utrecht, où les armées du Roi n'avaient pas encore pénétré. « Tout le peuple, écrit-il (1), se rassembla autour de mon logis; on l'excitait contre moi, et chacun se disputait l'honneur de me donner le premier coup. C'est un miracle que je ne fus pas déchiré en mille pièces! » Quelques amis l'arrachèrent à la mort : on le cacha « dans un chariot de foin; » on le ramena au camp du prince d'Orange, où, pendant six semaines, il demeura « captif sans être interrogé. » Enfin, dans les derniers jours de juillet, on lui communiqua les chefs d'accusation, « au nombre de cent soixante-dix-sept, » en lui accordant « vingt-quatre heures pour préparer sa défense. » La sentence du conseil de guerre fut rendue le lendemain; elle condamnait Montbas à la « déchéance de ses charges et au bannissement perpétuel; » mais le stathouder, mécontent, cassa l'arrêt des juges et, de sa propre autorité, changea la peine en quinze ans de prison.

C'est alors que Montbas, poussé à bout, dit-il, par un tel excès d'injustice, résolut de s'enfuir et de s'en retourner vers son ancienne patrie. Un « quartier-maître, » gagné par lui, aida son entreprise et lui livra le mot de guet (2). Il traversa le camp la nuit, « un emplâtre sur le visage, » sans que personne le reconnût, franchit, au péril de sa vie, la zone des terrains inondés, se rendit d'abord à Cologne, puis bientôt à Utrecht, où il demanda protection au duc de Luxembourg. Chemin faisant, il envoyait un mémoire au prince de Condé, pour lui raconter son histoire; cette pièce, transmise à Louvois, amena

(1) *Mémoires du comte de Montbas sur les affaires de Hollande.*
(2) *Gazette* de 1672.

le revirement que l'on a vu plus haut; et le transfuge, accueilli de bonne grâce, fixa bientôt sa résidence au quartier général français. Pourtant il hésitait encore à prendre ouvertement les armes. Les violences du prince d'Orange levèrent ses derniers doutes : « M. de Montbas vient de revenir, mande le 23 septembre Luxembourg à Louvois. Son arrivée ici a mis les ennemis dans une telle rage contre lui qu'ils lui ont repris tout son bien et l'ont fait vendre à vil prix, et sont sur le point de le faire afficher dans un petit tableau, comme un malfaiteur... Sa femme est à l'extrémité, et, si elle meurt, il n'a plus un sol. Ils appréhendent que, servant Sa Majesté, il ne leur nuise dans bien des choses, et ils ont raison. » Quand il vit, en effet, sa fortune confisquée, son équipage « pillé, » sa tête mise à prix, ses domestiques emprisonnés, soumis à la question, maltraités de façon barbare; quand le « cartel » qu'il fit parvenir à ses juges fut renvoyé à Luxembourg avec une suscription « écrite par la main du bourreau (1), » Montbas, exaspéré, ne garda plus de ménagemens. Il offrit de rentrer au service de la France, de faire profiter Luxembourg de sa connaissance du pays, de sa longue expérience des chefs de l'armée hollandaise. L'offre fut acceptée; Montbas, admis au « conseil de l'armée, » prit rang parmi l'état-major; et l'événement ne tarda guère à justifier cette confiance audacieuse.

VI

« Les troupes que j'avais laissées en Hollande, dit Louis XIV dans le mémoire que j'ai déjà cité, désiraient ardemment de faire quelque action remarquable. Les généraux qui les commandaient en avaient encore plus d'envie; mais il fallait que le temps leur fût favorable, et, pendant cette saison, il ne gela que peu de jours... » Aux premiers jours d'octobre, les pluies s'interrompirent un peu, et l'on sentit de part et d'autre que l'heure de l'action était proche. « Il ne s'est encore rien passé depuis hier, écrit le 7 octobre Luxembourg à Louvois, les ennemis n'ayant fait nul mouvement. Cependant mes avis sont que leurs préparatifs ne font que croître et embellir; et l'évêque d'ici,

(1) *Mémoires* de Montbas, *loc. cit.*

homme très bien intentionné, m'assure qu'ils ont à Muyden plus de trente mille hommes. Un de nos tambours en revint hier, à qui un paysan donna un billet, qui contenait qu'ils en veulent à Campen et que Naerden était une trop grande entreprise. J'ai pourvu à l'un et à l'autre, comme vous savez, et je soupçonne que ce billet fut donné par les ennemis eux-mêmes. »

Le soir du jour où il traçait ces lignes, le général français eut nouvelle que le prince d'Orange, ayant quitté son camp de Bodegrave, avait marché, au nord d'Utrecht, dans la direction de Vesep, et s'était établi entre ce bourg et la ville de Naerden, dans une position forte, « derrière un grand canal. » Il avait avec lui une quinzaine de mille hommes, l'élite des vieilles troupes hollandaises, et menaçait de là plusieurs villes importantes, Bommel, Naerden, Woerden et le fort de Crèvecœur, sans que l'on pût encore pénétrer son dessein. L'idée première de Luxembourg fut qu'il en voulait à Naerden, la plus grosse de ces places, située au bord du Zuyderzée, à proximité d'Amsterdam, tombée aux mains du Roi dès l'ouverture de la campagne, et dont la garnison française incommodait fort nos ennemis. Déjà, huit jours plutôt, Guillaume avait fait mine d'attaquer la ville de Naerden « par terre et par mer en même temps (1); » mais, — le vent ayant fait défaut, et Luxembourg, mis en éveil, ayant expédié dans la ville quelques bataillons de renfort avec du canon et des vivres, — les « troupes de terre » n'osèrent point se risquer à pousser plus loin l'aventure. L'on était donc fondé à croire que l'opiniâtre stathouder, avec des ressources nouvelles, se disposait une seconde fois à tenter la même entreprise.

Au camp français, le parti fut vite pris. Dans la nuit même, à deux heures du matin, avec quatre mille hommes de pied et quelques escadrons, Luxembourg était hors d'Utrecht, et s'avançait avec rapidité dans la direction de l'ennemi. A l'aube du jour, il était à S'Graveland, gros village auquel aboutit une digue étroite et longue, seul chemin qui permît d'accéder à la plaine. En occupant ce défilé, il barrait la route de Naerden et contraignait Guillaume à forcer le passage. Le mouvement fut si brusque et si vivement exécuté, qu'il surprit l'armée hollandaise. Leurs avant-postes reculèrent en désordre; nos grenadiers dans leur élan, franchirent les premières palissades et firent

(1) Relation de M. de Saveuse du 18 octobre 1672. — Lettre de Luxembourg du 4 octobre. — Arch. de Dijon, F. Thiard.

un assez grand carnage (1). Il fallut, pour les arrêter, l'ordre formel de Luxembourg : « Je n'aime point les demi-affaires, écrit-il; et, quand c'en est une de cette nature, je ne veux point faire tuer pour rien quelques pauvres diables. Aussi leur avais-je bien dit de ne point s'engager. Mais je fus pourtant bien aise de voir la vigueur de nos gens, qui allèrent à merveille. » L'après-midi du 9 et la journée du 10 furent employées à fortifier nos positions, à étudier celles de nos adversaires, besogne mal commode, ainsi que l'explique Luxembourg : « Je vous écris de fort près des ennemis, mande-t-il à l'intendant Robert (2), sans pouvoir vous en dire des nouvelles. C'est une chose assez bizarre que celle-là, mais à laquelle il n'y a pas de notre faute; car, par la situation du pays, il est impossible que nous puissions prendre des prisonniers : et vous le jugerez aisément quand vous saurez que ce pays dont je vous parle est inondé, que je suis posté dans la plaine, à la tête des digues par où ils peuvent venir à moi, et sur lesquelles ils ont de bonnes palissades, de distance en distance, plantées en sorte que, chassés de l'une, les coquins se retirent à l'autre, sans pouvoir être coupés par la droite ni par la gauche à cause des canaux... »

Dans la soirée du 10, on entendit une forte canonnade, qui paraissait venir de très loin, sur la gauche. Des hommes qu'on fit monter au plus haut clocher du pays virent des fumées s'élever dans la direction de Woerden, et l'on reconnut en même temps le canon de la garnison, tirant à des intervalles réguliers, comme il était convenu pour donner le signal d'alarme. Voyant qu'il avait pris le change, Luxembourg, sur l'heure même, — laissant l'armée dans ses quartiers, — partit seul, « en poste, » pour Utrecht, où l'attendaient de graves nouvelles.

Le prince d'Orange en effet, — soit par une feinte préméditée, soit, comme il est plus vraisemblable, qu'il eût jugé trop hasardeux de continuer son chemin sur Naerden, — s'était dérobé subitement, abandonnant derrière ses palissades quelques compagnies d'infanterie pour masquer sa retraite; puis, avec le gros de ses forces, — environ 14000 hommes, — il s'était jeté sur Woerden, qu'il espérait enlever par ce coup de surprise. Cette

(1) « Toute leur garde d'infanterie fut prise, l'officier qui la commandait tué, et la cavalerie se sauva. » (Relation manuscrite de M. de Saveuse, Archives de la Guerre, t. 279.)

(2) Lettre du 10 octobre.

place, dit un témoin du temps, « était de grande conséquence aux deux partis; car elle couvrait Utrecht, et donnait une entrée facile au cœur de la Hollande, dès que les glaces rendraient le pays praticable (1). » Luxembourg en avait promptement reconnu l'importance; il venait de s'en emparer quelques semaines auparavant par une pointe audacieuse, à la « consternation » des gens de Leyde et de La Haye, qui voyaient autour d'eux se serrer le blocus. La ville prise, il y mit 2000 hommes, sous un gouverneur énergique, le comte de la Marck, et commanda qu'on la couvrît par quelques ouvrages de défense. Les travaux, par malheur, se commençaient à peine; il semblait difficile que, vigoureusement attaquée, la garnison, malgré sa vaillance, pût tenir « plus de vingt-quatre heures. » Mais, s'il était urgent de secourir Woerden, l'entreprise était malaisée. Les abords de la ville, entièrement inondés, offraient l'aspect « d'une vaste mer; » et l'on n'y pouvait accéder que par l'unique moyen des digues, hérissées par l'ennemi de retranchemens, de palissades, qu'il fallait emporter avant d'approcher de la place.

Voilà ce qu'apprit Luxembourg en débarquant, le 11 au matin, à Utrecht. La promptitude de décision et le sang-froid dans le danger, qui furent toujours ses qualités maîtresses, n'éclatèrent jamais plus vivement qu'en cette extrémité. Il mande le marquis de Genlis, le seul officier général qu'il eût à cette heure sous la main, lui donne ordre de rassembler tous les bataillons d'hommes de pied demeurés à Utrecht, et toute la cavalerie, — sauf quelques escadrons nécessaires pour garder la ville, — et, sans perdre un moment, de se porter sur Harmelen, village situé sur la chaussée d'Utrecht à une lieue de Woerden, où il lui fixe rendez-vous. Ces mesures prises, il repart « à toute bride » pour le camp de S'Graveland; il y ramasse son infanterie, quelques centaines de cavaliers, en tout moins de 4000 hommes; puis, à marches forcées, sur un sol détrempé, glissant, marécageux, il se dirige sur Harmelen. Chemin faisant, il fait allumer des fanaux et sonner les cloches des villages, pour avertir La Marck qu'on arrivait à son secours. Sa diligence fut telle qu'il fut au rendez-vous avant la nuit tombée, et qu'il eut le loisir, aux derniers feux du jour, de reconnaître de ses yeux les retranchemens de la digue du Vieux-Rhin, qu'il jugea « difficiles

(1) *Mémoires* du marquis de Feuquières.

à emporter de front. » Il fit donner quelque repos aux troupes, attendant pour agir la venue du corps de Genlis.

La nuit vint, les heures s'écoulèrent, sans qu'on vît rien paraître et qu'on reçût aucune nouvelle. L'impatience de Luxembourg, son exaspération fiévreuse, croissaient de minute en minute, s'échappaient, écrit un témoin, en « imprécations violentes. » Chaque instant perdu en effet rendait l'aventure plus douteuse, en permettant au stathouder de se fortifier davantage et de retrancher ses avenues, sans compter que le jour, révélant à l'ennemi le petit nombre de nos troupes, augmenterait sa confiance et redoublerait son ardeur. Ces heures d'attente furent employées à s'informer de façon plus précise des positions de l'armée assiégeante. On sut par les espions qu'elle était partagée en trois corps inégaux, le premier commandé par Guillaume d'Orange en personne, le second par le comte de Horn, le général de l'artillerie hollandaise; le troisième, — et le plus nombreux, puisqu'il comprenait 8000 hommes, — avait pour chef le prince Frédéric de Nassau, plus connu sous le nom de M. de Zuylestein, « oncle naturel de Guillaume, » le meilleur, disait-on, des généraux de la République.

Genlis tardant toujours, Luxembourg réunit quelques officiers en conseil. Il leur exposa son dessein de marcher quand même sur Woerden et d'attaquer un des quartiers avec sa faible armée. Quelque nombreux, dit-il, que fussent ses adversaires, ils ne pourraient, sur une étroite chaussée, leur opposer un front plus large que le sien; la valeur des soldats compenserait à coup sûr l'infériorité numérique; il y allait d'ailleurs « du salut de la ville et de la gloire du Roi. » Tous applaudirent à ce discours. Le vicomte de Montbas, qu'on avait appelé au conseil, fit valoir l'avantage de commencer l'attaque « par le quartier du sieur de Zuylestein, » le plus proche des trois, le plus fort également et le mieux retranché, mais qui, une fois tombé, entraînerait la chute des deux autres. Zuylestein étant l'un des juges qui venaient récemment de condamner Montbas, d'aucuns, dans cet avis, soupçonnèrent une vengeance. Luxembourg s'y rangea pourtant sans s'arrêter à cette pensée et, sa décision arrêtée, prit ses dispositions en tacticien habile.

Le quartier désigné s'étendait au nord de Woerden. Une chaussée droite et praticable y conduisait du village d'Harmelen, route naturelle pour tout « secours » envoyé des parages d'Utrecht.

Zuylestein y avait pourvu « en homme qui entend son métier. » D'épais remparts de terres, des palissades serrées, des épaulemens bien garnis d'artillerie, en rendaient l'accès « formidable. » Une seconde digue, plus basse et plus étroite, partant du village de Camerick, formait angle avec la première et aboutissait au même lieu. Mais à celle-là on n'accédait qu'en traversant, l'espace de plusieurs milles, de vastes prairies inondées qui semblaient opposer un obstacle invincible. Ce fut pourtant par cet endroit que Luxembourg prit le parti de porter son attaque, espérant, dit-il, que l'ennemi « ne serait pas autant fortifié de ce côté-là que du côté d'Utrecht. » Il envoya sonder l'inondation d'Harmelen à Camerick. Mélac, chargé de ce soin, rapporta qu'il trouvait « environ deux pieds d'eau, » dont quelques *watergans* (1), semés de place en place, doublaient la profondeur. L'infanterie néanmoins, en se mettant dans l'eau jusqu'à mi-corps et en passant les fossés sur des « claies, » pourrait, ajouta-t-il, risquer la tentative; mais pour la cavalerie, on n'y pouvait songer. Montbas, vieux routier du pays, confirma les dires de Mélac. Le général, sur ces rapports, partagea sa petite armée en deux corps inégaux. La cavalerie, soutenue par quelques hommes de pied, fut expédiée sur la grande chaussée d'Harmelen, « tambours battans, les mèches des mousquets allumées, » pour amuser l'ennemi, le tenir en haleine, distraire son attention de l'attaque véritable effectuée par le flanc. Puis, avec 3000 fantassins, il se jette dans l'inondation, marchant lui-même à pied, en tête et l'épée haute, dans le grand silence de la nuit, parmi les eaux noires et profondes, courant à travers les obstacles avec une sorte de furie. Minuit avait sonné quand ils furent au bourg de Camerick, où rien jusqu'à cette heure n'avait révélé leur approche.

Une circonstance heureuse maintint jusqu'au dernier moment la sécurité de l'ennemi. Les premiers qui virent Luxembourg le prirent pour le comte de Horn, allant joindre le prince d'Orange. Il profita de la méprise, fit appeler le pasteur du bourg, l'assura qu'il venait « pour aider à prendre Woerden et chasser ensuite les Français de Hollande; mais que, pour mieux y réussir, il était nécessaire de lui enseigner un chemin sûr pour se rendre sans bruit au quartier de M. de Zuylestein (2). » La ruse eut plein

(1) Larges fossés pleins d'eau qui s'ouvraient au milieu des champs.
(2) Relation manuscrite de M. de Saveuse, *loc. cit.*

succès : « Le ministre et son troupeau, poursuit le récit de Saveuse, s'employèrent avec un empressement extrême à nous témoigner leur affection pour M. le prince d'Orange, recommandant sur toutes choses que l'on coupât la tête à tous les Français, et ils insistèrent sur ce qu'il fallait bien prendre ses mesures, car ils étaient des gens très difficiles à battre. » Ils décrivirent avec sollicitude l'exacte position du quartier de M. de Zuylestein, l'emplacement de ses troupes et la nature de ses défenses, ajoutant qu'il avait omis de détruire le pont du village et que, par cet oubli, le canal de Camerick pourrait être franchi sans peine.

Pendant deux heures encore, on attendit vainement le marquis de Genlis. L'aurore était près de pointer quand, ne pouvant différer plus longtemps, le duc donna le signal de l'attaque. Le plus proche obstacle à forcer était une sorte de redoute érigée autour d'un moulin, poste solide, muni de troupes et de canons. Le régiment de Navarre fut désigné pour cette besogne. Luxembourg se mit à sa tête et « sauta le premier dans l'eau ; » mais il fit un faux pas, disparut sous la nappe liquide ; un instant on le crut noyé. Un « cri furieux » s'éleva dans les rangs des soldats, un cri contre Montbas, que tous voyaient avec méfiance et que l'on accusait déjà d'avoir voulu, par trahison, faire périr un chef populaire. Il fallut que le duc, lestement sorti du danger, fît éloigner en hâte l'objet d'un injuste soupçon, l'envoyant en arrière chercher des nouvelles de Genlis. Au reste, l'incident ne fit qu'animer davantage l'ardeur extraordinaire des troupes. Leur élan les porta d'un bond jusqu'au pied même de la redoute qu'ils escaladèrent en courant. Les défenseurs, surpris, se virent débordés de toutes parts, sans avoir eu le temps « d'allumer même les mèches de leurs mousquets. » Leur résistance fut courte ; beaucoup furent massacrés ; bon nombre se noyèrent ; d'autres se rendirent prisonniers.

Le malheur fut que les vainqueurs, sans que leurs officiers eussent pu les retenir, missent le feu au moulin perché au haut de la redoute. La nuit étant encore obscure, ils prétendaient par ce moyen découvrir la fuite de l'ennemi, lui couper la retraite et pousser leur victoire (1). Cette imprudence leur coûta cher. Tandis que Luxembourg, après le succès de l'assaut, amenait sur

(1) *Relations véritables des Pays-Bas.* — Bibl. de Bruxelles.

le lieu du combat les troupes de seconde ligne, la lueur de l'incendie, se propageant au loin, avertit Zuylestein, jusqu'alors incertain, du point précis de l'attaque. Il s'y porta vivement, posta son infanterie dans les maisons crénelées, derrière les haies touffues, les retranchemens improvisés; sept canons, chargés à mitraille, dirigèrent leur feu convergent sur le gros des forces françaises; une grêle de projectiles s'abattit dans nos rangs, y traça des trouées sanglantes. « Les ennemis, écrit un témoin, à la grande lumière du feu du moulin, réglaient leur tir comme il leur plaisait, sans pouvoir être vus eux-mêmes. » Nos hommes, fatigués par leur course, trempés d'eau et de boue, beaucoup ayant « leurs poudres et leurs mèches mouillées, et leurs mousquets par suite hors d'état de servir, » s'arrêtèrent hésitans, prêts à se replier; et déjà paraissaient des signes de désordre. Il y eut là quelques momens terriblement critiques; et « si le duc de Luxembourg, lit-on dans une des relations, ne fût alors survenu, il y avait grande apparence que toutes choses allaient mal tourner pour nous. » La vigilance du général en chef, son activité prodigieuse et sa fougue entraînante sauvèrent la partie compromise. Informé de ce qui se passe, il accourt; et, dès qu'on le voit, « les plus rebutés reprennent cœur; » il rallie ses soldats « dans l'eau, » prend la tête du mouvement, les jette, sous une mousquetade incessante, vers un hameau, « dont les maisons étaient percées et remplies de soldats, avec un fossé par devant et du monde rangé en haie d'un côté et de l'autre. » Ce fut, écrit Feuquières, présent à cette action, le plus rude combat d'infanterie que j'aie jamais vu. » — « La vigueur de cette attaque, témoigne un autre spectateur (1), passe l'imagination; et, de bonne foi, l'on ne peut rien faire de plus beau à la guerre! » La charge emporta tout; l'ennemi, chassé de poste en poste, se replia derrière sa troisième ligne de défense, abandonnant ses sept pièces de canon, que Luxembourg fit aussitôt pointer contre leurs anciens possesseurs. Ce fait d'armes glorieux fut payé d'un haut prix. Les vainqueurs y laissèrent plus d'un quart de leur effectif, dont le comte de Meilly, le colonel du régiment de Normandie. Blessé dangereusement à la cuisse, et gisant à terre dans son sang, il défendait qu'on l'emportât, excitait encore ses soldats de la voix et du geste. « Il faut dire le vrai que c'est

(1) Lettre du comte de la Marck à Louvois, du 13 octobre 1672.

un homme très ferme, écrira quelques jours plus tard Luxembourg à Louvois, et qui, quand il faut agir, répare bien ce qu'on trouve d'ennuyeux quand il parle (1). »

Les assiégés, de leur côté, ne demeuraient pas inactifs; et le comte de la Marck, gouverneur de Woerden, secondait puissamment ceux qui marchaient à son secours. Dès que la fusillade se rapprocha des murs, il fit sortir « 400 hommes avec six capitaines » et les lança vigoureusement sur le quartier du comte de Horn. Étant un contre dix, ils ne purent forcer le « logement, » et, après un rude engagement — où des six officiers cinq furent tués sur la place — ils durent rentrer dans l'enceinte de la ville. Cette diversion servit toutefois à détourner le comte de Horn d'assister son collègue, et le retint dans son quartier. Dans le même temps, les quelques bataillons laissés à Harmelen assaillaient par le front les retranchemens de Zuylestein, que Luxembourg attaquait par le flanc. Et l'ennemi, pressé de tous les côtés à la fois, commençait à perdre la tête.

Au débouché des digues qui aboutissaient à Woerden, et non loin des remparts, s'élevaient deux forts de terre d'assez belle apparence, disposés de façon « à se soutenir l'un l'autre. » C'est là que Zuylestein, voyant ses retranchemens forcés, massa le reste de ses hommes, pour opposer une suprême résistance. Il les fit « fermer de toutes parts, » de manière que ses gens, privés d'issue pour fuir, fussent « contraints de les bien défendre. » Il parut, du côté français, quelque embarras sur l'opportunité de tenter un nouvel assaut. Les officiers des divers régimens, mêlés et confondus ensemble, dans le désordre inévitable qui suit un long combat de nuit, se consultaient entre eux et n'osaient ordonner l'attaque. Harassés de leurs longs efforts, les soldats montraient leurs mousquets dont la plupart étaient hors de service, et demandaient un moment de répit. Cette fois encore, pour les ramener au feu, il fallut l'ascendant et l'exemple de Luxembourg, la promesse qu'il leur fit d'une prompte et décisive victoire. Il divisa ses troupes en deux, fit assaillir l'un et l'autre ouvrage en même temps, sans canon, sans mousquets, « sans autre arme que les épées. » Cette audace réussit. En quelques minutes de combat, les forts furent emportés, leurs défenseurs mis en déroute; 400 y furent tués; d'autres noyés dans le canal; 500 faits prisonniers, parmi les-

(1) Lettre du 18 octobre 1672. — Le comte de Meilly mourut quelques semaines plus tard, à Utrecht, des suites de sa blessure.

quels deux colonels et beaucoup d'officiers. M. de Zuylestein fut au nombre des morts. Après une défense opiniâtre, il se rendait à M. de Saveuse, quand « un soldat, qui avait moins de clémence, s'avisa de le tuer entre ses mains (1). »

La bravoure de nos gens, dans cette dernière action, tint vraiment « du miracle; » Luxembourg leur rend cet hommage, appuyant ce jugement par de nombreux traits d'héroïsme. C'est « le nommé Desalles, capitaine de Navarre, » qui, le corps traversé de deux balles de mousquet, refuse de s'aller faire panser et « est tué tout roide d'une troisième. » C'est Deslandes, lieutenant de dragons, qui, blessé grièvement, « se jette à genoux dans l'eau, » suppliant Luxembourg de lui permettre, avec trente hommes, de poursuivre l'ennemi jusque dans les faubourgs de la ville. C'est un capitaine suisse qui se tient fort longtemps tout seul « à la bouche d'un canon ennemi, » en « chamaillant contre les canonniers » pour les empêcher d'approcher ; mais le feu est mis à la pièce, et le brave homme est foudroyé. Bref, conclut le rapport, après mille récits de ce genre, « il n'en est pas un seul qui n'ait fait son devoir le mieux du monde. »

Il était sept heures du matin quand tomba le dernier obstacle. Depuis la veille au soir, les troupes avaient marché sans repos ni relâche, le plus souvent dans l'eau. Elles se battaient depuis deux heures de nuit. Luxembourg, néanmoins, dit la relation de Saveuse, « poussa encore les ennemis jusque dans le faubourg de Woerden, où ils avaient des chevaux de frise qui empêchèrent de jeter du monde dans la place; et, les ayant voulu forcer, il trouva les soldats absolument rebutés, mouillés depuis les pieds jusqu'à la tête, et les officiers tellement occupés soit à faire des prisonniers, soit à garder les postes que l'on venait de prendre, — tous les autres étant tués ou blessés, — qu'en ayant demandé vingt pour le suivre aux ennemis, il n'en put jamais assembler que cinq ou six, ce qui le fit résoudre d'attendre que M. de Genlis arrivât avec ses troupes fraîches. » Luxembourg fut encore trois heures dans cette expectative, ressentant « une mortelle angoisse de ce retardement. » Après quoi, impatient de débloquer la ville, il fit mettre le feu aux maisons du faubourg, pointa contre les lignes hollandaises les canons qu'on venait de prendre, et reprit la marche en avant, tandis que

(1) Luxembourg à Louvois, lettre du 18 octobre.

le comte de la Marck opérait une sortie avec la garnison. Ils n'éprouvèrent, cette fois, aucune espèce de résistance. Dès qu'il se vit placé « entre le feu de la ville et le nôtre, » — et craignant, au surplus, de voir survenir tout à coup le corps demeuré en arrière, — le prince d'Orange, à dix heures du matin, prit le parti de lever ses quartiers, et se retira rapidement avec le comte de Horn dans la direction de Bodegrave, laissant comme gage de sa défaite neuf canons, trente drapeaux, cinq cents hommes prisonniers, plus de deux mille morts ou blessés. La lassitude des troupes françaises, — « harassées et recrues, dit M. de Saveuse, et hors d'état de combattre davantage, » — ne permit pas de le poursuivre et de changer son échec en déroute. Luxembourg, dans une lettre intime adressée à Condé, laisse percer le chagrin qu'il eut de cet arrêt dans la victoire : « Si M. de Genlis avait suivi mes ordres par écrit, je battais sûrement le comte de Horn, et je ne sais ce qui serait arrivé de M. le prince d'Orange, qui faisait des contenances à se faire battre, n'ayant pas l'esprit de prendre aucun parti, se retirant pourtant et rompant les ponts derrière lui, et puis faisant mine de s'en retourner vers nous, et laissant ses troupes les unes sur les autres... Je n'aime pas à faire de manifestes contre personne, et j'ai promis à Genlis de ne me point plaindre de lui; mais je ne lui suis pas garant de la voix publique, ni de ce que dit toute l'armée (1).»

Vers midi, Luxembourg fit son entrée dans la ville de Woerden, reçu « avec des applaudissemens incroyables de toute la garnison. » Le siège avait duré quarante-huit heures à peine; une journée de retard, et la place « battait la chamade. » Dans le cours de l'après-midi, on vit venir un gros détachement d'infanterie. C'était le renfort de Genlis qui arrivait six heures après la fin de la bataille, ayant mis vingt-quatre heures à parcourir le même trajet que Luxembourg et ses soldats avaient fait en une seule soirée. En vain Genlis allégua-t-il le mauvais état des chemins, l'inondation, les fossés pleins de boue; l'opinion refusa de se payer de ces raisons, et l'armée tout entière accusa sa mollesse d'avoir fait avorter les meilleurs fruits d'une si glorieuse victoire. Luxembourg cependant, fidèle à sa parole, s'abstint de le charger dans son rapport au Roi; mais Robert et Stoppa ne

(1) Luxembourg à Condé, octobre 1672. — Archives de Chantilly.

gardèrent point cette même réserve ; et Genlis, quelque temps après, fut destitué de son emploi et rappelé à Paris, où il resta près d'un an en disgrâce. « Je sais l'exil de Genlis, écrit le comte de Bussy-Rabutin ; et j'y prends la même part que je crois qu'il a prise au mien ; c'est-à-dire que j'en suis bien aise (1) ! »

Luxembourg, le lendemain, envoya vers le Roi, pour lui rendre compte de l'affaire, son aide de camp le marquis de Feuquières. Il revint ensuite à Utrecht, où il trouva les habitans « terrifiés » des récits qui circulaient déjà sur le triomphe des troupes françaises et la défaite du prince d'Orange. Il fallut, en effet, au nouveau stathouder toute sa dextérité et toute son énergie pour atténuer l'effet d'un si fâcheux début, ranimer la confiance ébranlée de son peuple. Son retour à La Haye fut accueilli, dit-on, avec « la plus extrême froideur. » L'entreprise de Wœrden avait été conduite, murmurait-on sur son passage, « contre le sentiment des plus expérimentés au fait de la guerre (2) ; » et l'on critiquait amèrement certaines grosses erreurs de tactique, telles que l'oubli de s'emparer du bourg de Harmelen, de détruire le pont de Camerick, l'imprudence de laisser l'une des avenues de ses quartiers sans défense contre l'agression d'un entreprenant adversaire. La persévérance de Guillaume vint à bout rapidement de cette opposition timide, et nous allons le voir, quelques semaines après, à la tête d'une armée refaite et plus nombreuse, fort de l'appui d'alliés dont ses excitations ont secoué la mollesse, sur un terrain plus vaste et mieux choisi, recommencer la lutte avec une ardeur redoublée.

PIERRE DE SÉGUR.

(1) Lettre à madame de la Roche, du 22 janvier 1673. *Correspondance de Bussy-Rabutin.*

(2) *Relations véritables des Pays-Bas.*

EN PETITE-RUSSIE

I

ŒUVRE DE FEMME

Dans le courant de l'année 1884, je reçus du fond de la Russie la lettre suivante que je copie textuellement :

« Vous désirez, amie, connaître ce qui va enfin assurer mon bonheur ? Non, ce n'est pas ce que vous présumez. Un mariage?... Jamais pensée ne fut si loin de moi. Au contraire, n'appartenir à personne en particulier pour appartenir à tous en général, voilà mon point de départ vers un but déterminé. Si le bonheur peut se définir contentement intime, calme et inaltérable, résultant de la satisfaction des penchans supérieurs de notre nature, je suis en possession du bonheur, car à force de chercher ma voie, je l'ai enfin trouvée, si nettement indiquée par les circonstances qu'il ne peut y avoir ni fluctuation ni doute d'aucune sorte. Je serais tentée d'affirmer que toutes les péripéties de mon existence se sont produites à cette seule fin. Ma situation actuelle étant donnée, rien n'est aussi approprié à mes moyens que cette œuvre, et cette œuvre ne pourrait se faire sans moi. Donc, moi et cette œuvre, nous sommes liées, fatalement peut-être ou peut-être simplement par le concours d'opportunités favorables, et c'est là, voyez-vous, la source de mon bonheur, car j'ai la certitude, après avoir consommé, de produire.

« En vivant à la campagne, j'eus l'occasion de toucher du doigt des misères profondes que jadis j'entrevoyais assurément, mais sans en tirer de conclusions immédiates, et plus se prolongeait

ici mon séjour, plus je me sentais pénétrée de pitié, de sympathie, de désir ardent de venir en aide; et tandis que le cœur était comme broyé par momens, la tête travaillait à trouver quelque issue. Cependant il y avait encore en moi des indécisions. Un parti tirait à gauche, un autre à droite; l'ancien levain, le levain de l'égoïsme, fermentait toujours et m'empêchait d'agir, m'empêchait de voir clair, et puis le temps était mal choisi. « Il y a dans tout une maturité qu'il faut attendre, » a dit un de vos Français du XVIIIe siècle. Et c'est là une grande vérité; l'impatience n'a jamais servi qu'à compromettre les meilleures entreprises. Enfin l'heure sonna et je sentis un grand bien-être m'envahir. Deux beaux exemples devant mes yeux avaient porté le coup définitif: X. que vous connaissez, dédaigneux d'une brillante carrière, quitte le monde, s'installe dans ses terres et consacre son temps, son argent, sa vie à ceux qui en ont le plus besoin, les paysans, ses anciens serfs. Dans notre ville de district, une femme-docteur peine jour et nuit à soulager les souffrances des malades pauvres et, tout en partageant avec eux ses rares deniers, verse des larmes de sang parce que les conditions économiques et hygiéniques paralysent ses efforts. L'union fait la force, n'est-ce pas?...

« Voici mon raisonnement; il n'est pas neuf, mais comme jusqu'ici il est fort contesté encore, quant à l'application du moins, vous ne le traiterez pas de lieu commun. Tout homme a droit à la satisfaction de ses besoins matériels, intellectuels et moraux. Celui d'être rassasié étant le premier et le plus impérieux, il faut lui garantir la certitude du pain quotidien. Débarrassé de cette absorbante préoccupation qui l'obligeait à s'exténuer comme une bête de somme et le transformait tout de bon en brute parce qu'il n'avait ni le désir, ni le loisir de s'intéresser à autre chose, l'homme ressentira spontanément le besoin de nourriture intellectuelle. La lui fournir est un devoir sacré quand on le peut, et je le puis. Ma mère m'a laissé une terre assez considérable sur laquelle habitent une centaine de familles d'anciens serfs. Après l'amélioration que je rêve de leur condition économique, il y aura encore de quoi construire un petit hôpital, créer une école, instituer pour les dimanches et fêtes quelques amusemens qui serviront de dérivatif aux attractions du cabaret, la plaie de nos contrées; par exemple lectures publiques, séances musicales, spectacles même, tout cela, bien entendu, à leur portée.

« Que pensez-vous, amie? Si l'on donne sa vie à une œuvre pareille, en y mettant tout l'amour, tout le dévouement, toute l'énergie, toute l'intelligence dont on est capable, en payant de sa personne sans relâche avec le concours de gens de cœur qui vous secondent à souhait, peut-on espérer de récolter à la fin une bonne moisson?

« Moi, j'en suis convaincue, tout en faisant la part des difficultés, des mécomptes. A ma mort, je leur lègue ma terre qu'ils partageront entre eux, continuant eux-mêmes ce que j'ai commencé, car le paysan russe est un type d'avenir qui promet, malgré son état actuel d'ignorance.

« Sans doute cette œuvre ne sera qu'une goutte d'eau dans la mer, mais si l'on ne faisait un peu, sous prétexte de ne pouvoir faire beaucoup, l'univers serait voué à l'immobilité absolue, et puis le bon exemple est contagieux, autant que le mauvais. Si, au lieu d'*enfermer le ciel*, la préoccupation de chacun ici-bas consistait à signaler sa présence par une activité qui servît à faire avancer, ne fût-ce que d'un pouce, l'embarcation qui mène l'humanité vers des destinées meilleures, tout irait bien. « Chacun selon ses moyens dans la mesure du possible, mais au prix de son plus grand effort, » voilà une devise qui transporterait des montagnes. Donnez-moi votre opinion toute franche, vous savez si j'attache du prix à vos jugemens. »

Celle qui m'adressait cette lettre écrite encore par habitude sur un papier armorié, parfumé à la dernière mode, était une des personnes que j'eusse le moins soupçonnée d'une pareille résolution : charmante, merveilleusement pourvue des dons de l'intelligence, elle avait fait à Paris ses études, et dans ce laps de temps, — plusieurs années consécutives, — je m'étais presque maternellement attachée à elle. Retournée à Pétersbourg, l'enfant ardente, appliquée, volontaire, ambitieuse avant tout d'apprendre, était devenue mondaine comme il convenait à son âge. Je la connaissais trop pour croire que cette phase pût se prolonger, mais je rêvais pour elle un autre dénouement que celui dont je fus avertie à l'improviste.

L'heure de la réflexion avait sonné en effet très vite pour elle. Ayant fait dans ses terres en Petite-Russie un séjour plus long que de coutume, elle compara peut-être l'éclat joyeux de son existence habituelle à la misère apparemment incurable du peuple qui l'entourait. Le mal de la pitié la prit, « un mal

dont on ne guérit pas, » ce mot est d'un paysan de chez elle.

Dans la belle demeure seigneuriale où l'entourait encore le luxe accoutumé, elle se mit à songer au moyen d'équilibrer pour tous les conditions de la vie. Ses lectures sérieuses d'autrefois lui revinrent à l'esprit, elle en entreprit d'autres qui eussent semblé arides au grand nombre des femmes; elle lut dans les quatre langues qu'elle parle aussi couramment que sa langue maternelle tout ce qui concerne les progrès récens de la sociologie en tous pays et peu à peu le plan le plus généreux et le plus raisonnable à la fois s'élabora dans son esprit. Peut-être le ton de la lettre que j'ai citée suffit-il à prouver que cet esprit est très ferme, également éloigné des chimères et de la sentimentalité; on pourrait lui reprocher plutôt d'être systématique presque à l'excès.

La terre qu'elle choisit pour tenter son expérience passait pour mal partagée quant à la qualité de la population; ses aïeux, dont les biens étaient dispersés dans plusieurs parties de la Russie, envoyaient là en disgrâce ceux de leurs serfs dont ils étaient mécontens, les paresseux, les mauvaises têtes ou même les délinquans quelconques. Jamais ils ne mettaient le pied dans ce village dont je tairai le véritable nom pour ne pas blesser de délicates susceptibilités. Appelons-le Théodorofka. Des intendans suppléaient tant bien que mal à l'absence des maîtres qui, en réalité, ne s'intéressaient à cette propriété, où ils n'avaient pas d'habitation, que pour son produit. L'héritage ancestral des cent familles au développement desquelles mon amie résolut de se consacrer ne promettait donc rien d'excellent. Ces gens qui avaient toujours vécu entre eux sous la férule d'un régisseur étaient aussi sauvages que possible. Raison de plus pour leur faire du bien.

Depuis dix-huit ans elle y travaille et, de loin, je suis initiée aux difficultés, aux succès, aux déboires qu'elle enregistre tour à tour. Ses lettres, que j'ai toutes gardées, composeraient, outre l'intérêt du fond, un recueil bien intéressant de quasi chefs-d'œuvre épistolaires écrits en français par une étrangère. On devine que j'étais infiniment curieuse de constater le résultat obtenu, après si longtemps, avec tant d'efforts. C'est beaucoup pour cela que je suis allée en Russie. A travers les notes décousues, jetées sur un carnet de voyage, le lecteur pourra me suivre et conclure mieux que moi. Il m'excusera de les lui offrir pêle-

mêle avec des impressions qui ne concernent pas l'œuvre en elle-même, mais qui me furent suggérées par le charme singulier du pays, par ses mœurs encore naïves.

6 août (vieux style).

Avant tout, la sensation délicieuse d'une course en troïka à travers la steppe. Je l'avais goûté déjà dans la Prairie d'Amérique, ce plaisir incomparable d'avoir à soi l'immensité. Point de chemins tracés, nulle interruption de haies ni de barrières. Sans doute il y a des routes en Petite-Russie comme ailleurs, c'est-à-dire que les voies conduisant d'un village à l'autre doivent avoir une largeur déterminée ; mais l'idée de les entretenir n'est jamais venue à personne et rien ne les différencie de la terre noire environnante. Déjà, les moissons faites, la charrue commence à retourner de nouveau cette terre merveilleuse, grasse et féconde, à la briser en gros morceaux luisans comme du charbon de terre. Nous sommes en voiture découverte, attelée de trois excellens trotteurs, comme seules en produisent, dans les deux hémisphères, la Russie d'une part, l'Amérique de l'autre. Au milieu, sous le haut collier que l'on nomme *donga*, un vigoureux étalon noir marque le pas, tandis qu'à droite et à gauche deux chevaux d'allure plus légère semblent s'ébattre en liberté. L'analogie du pays que nous parcourons avec la Prairie roulante aux vagues résolument accentuées, me frappe à mesure que nous avançons. C'est la plaine sans doute, mais une plaine onduleuse comme la mer ; on a l'illusion de collines et de vallées, si peu considérables que soient ces renflemens du sol portant sur leur crête de nombreux moulins à vent.

Ailleurs j'ai vu la grande plaine imperturbablement unie et absolument nue, du côté d'Iékaterinoslav par exemple, où les pâturages déroulés à perte de vue ne sont interrompus que par la bosse conique des *kourganes;* mais la steppe sous l'aspect de solitude aride tend à se modifier, sinon à disparaître. Là où une source existe, un certain nombre d'habitans ne tardent pas à se réunir. On ne trouve plus sans peine la *stipe*, ce léger panache végétal, qui ne consent à croître que dans les terres vierges.

A Theodorofka une petite rivière, le Tagamlik, au nom tartare, passe tout près du village qui semble surgir d'un bosquet, chaque maison ayant son enclos, et le vert des feuillages variés s'harmonise agréablement à la teinte blonde des toits de

chaume confondus avec les meules de paille ; figurez-vous une agglomération de grosses ruches capricieusement plantées sans aucune prétention à l'alignement, des ruches silencieuses, tout le monde étant aux champs. Sauf le dimanche, on les croirait abandonnées, n'était le mince filet de fumée légère qui monte çà et là. Au-dessus du village trois moulins, relativement haut perchés, font de grands gestes sur le ciel clair. Leurs ailes mêmes sont en bois, le vent de la steppe étant de force à faire tourner des battoirs.

Les moulins représentent un des traits caractéristiques du paysage, et le vent aussi, je m'en aperçois au débotté quand il emporte mon chapeau.

Nous sommes sur la « place, » une immense prairie brûlée par l'ardent soleil d'août. On dirait une nappe de velours brun. Elle sépare du village la demeure de mon amie; celle-ci avec toutes ses dépendances se cache à demi entre les érables, les peupliers, les arbres à fruits. On dirait qu'elle s'efforce de ne pas humilier les chaumières environnantes et, de fait, l'école, la jolie maison de l'institutrice ont des toits de chaume, les écuries, les magasins de blé sont en bûches apparentes comme celles du *log-house* américain. Il y a deux bâtimens à toiture de tôle : le plus important des deux, l'habitation qui va me recevoir, n'a qu'un seul étage. Il est solidement construit à la mode du pays, c'est-à-dire que la charpente est en bois et les intervalles des planches remplis par de l'argile où entrent des morceaux de brique, le tout recouvert de feutre sur la paroi intérieure. Revêtue partout de stuc, cette maison est blanche au dehors et au dedans. On y accède de deux côtés par un haut perron de bois qui, avec les assises de brique, préserve ce rez-de-chaussée contre l'humidité. Le toit peint en vert avance de façon à former une vérandah qui abrite des berceuses, des sièges rustiques, tout un établissement d'été. Quant à la beauté architecturale, une magnifique vigne vierge en fait les frais, elle retombe autour du porche comme un dais de verdure sombre où l'automne mettra de la pourpre. La vigne vierge est la parure de toutes les maisons de campagne en Petite-Russie; leurs lignes, si elles en ont, disparaissent sous ses festons mobiles. A l'ombre de cette tenture de fête, des oiseaux apprivoisés gazouillent et sautillent. J'ai tout de suite l'impression qu'ici la distance est

moins grande qu'ailleurs entre la vie naturelle et la vie de l'intelligence, ou plutôt qu'une alliance heureuse s'est conclue entre elles.

Au sortir de ce balcon où les huppes et les loriots vivent confians, protégés par le voisinage humain contre les éperviers qui planent, on passe dans une bibliothèque riche surtout en livres de science, mais où les chefs-d'œuvre des principales littératures de l'Europe figurent aussi. Je m'attarde tout de suite devant les livres français, autant d'amis qui, si loin, me souhaitent la bienvenue. Aucun d'eux n'a dû sentir les rigueurs de l'exil : lus et relus, leur reliure l'atteste. Ces belles éditions usées de Voltaire, de Rousseau, de Diderot remontent à l'époque de la Grande Catherine où les comédies de Molière étaient jouées à la Cour, et toutes les pompes impériales inspirées par le souvenir des splendeurs Louis-quatorziennes, tandis que toutes les idées étaient empruntées aux encyclopédistes. Un aïeul épris de la France, comme la plupart des grands seigneurs de son temps, et qui probablement se piquait de ne parler que français, les collectionna. Plus tard, quand l'Impératrice jadis philosophe devint réactionnaire vers la fin de son règne, il chargea de notes réparatrices les marges de ces bouquins, pour lesquels il avait professé un si vif enthousiasme, montrant une fois de plus ce que valent les convictions et les principes qui ont pour base une mode, un engouement.

Sauf le trésor des livres, accru d'année en année, la maison est assez simple pour que les paysans ne craignent pas d'y faire circuler leurs grosses bottes goudronnées et d'y montrer leurs guenilles, car guenilles est le seul nom qui convienne à l'habit du paysan russe. Le corridor qui la divise en deux dans sa longueur est hanté à chaque instant par des individus aux habits déchirés, couleur de terre, qui se courbent jusqu'au plancher dès qu'ils vous aperçoivent. Ce sont les grands enfans de la dame du lieu, ils viennent s'entretenir avec elle de leurs affaires, sûrs de la trouver toujours prête à écouter, à enseigner. Ils ne font rien qu'elle ne soit capable de faire mieux qu'aucun d'eux. Elle met la main aux travaux manuels les plus rudes, un cheval à ferrer ne l'effrayerait pas. Elle est présente à la forge, à l'écurie, à l'étable, au jardin, partout. Elle sait se servir des outils du menuisier, du serrurier; infirmière incomparable avec cela, habile à panser les maladies et les plaies les plus rebutantes, — et c'est beau-

coup dire dans un pays où la syphilis, communiquée aux enfans eux-mêmes par une promiscuité insouciante et des habitudes de malpropreté sans pareilles, se propage, sans qu'on y prenne garde.

Lorsque commença cet essai de réforme, le sort du paysan était digne de pitié. Sans doute l'émancipation des serfs fut en principe un acte admirable comme tous les actes du début de ce règne d'Alexandre II, qui finit en tragédie; mais, les grands progrès moraux imposent toujours des sacrifices matériels, et celui-ci ne fit pas exception à la règle.

Sacrifices avant tout de la part des propriétaires, qui cependant s'unirent, d'un élan presque général, à la générosité du Tsar. Il semblerait inutile de parler du petit nombre de ceux qui répètent aujourd'hui encore que tout va moins bien qu'au temps du servage, si, dans leurs propos de conservateurs rétrogrades, on ne démêlait pas une apparence de vérité. La population délivrée du servage fut réellement dans de plus mauvaises conditions que par le passé. Elle s'était fait au sujet de l'affranchissement promis toutes les illusions que se fit en Amérique le nègre émancipé, les ambitions et les exigences des ignorans, quelle que soit leur couleur, étant nécessairement sans bornes. La masse des paysans s'était imaginé qu'on allait leur partager les terres de la noblesse. Quand ils découvrirent qu'ils n'auraient que très peu de terre et que cette terre l'État l'achetait à leurs anciens maîtres, en accordant aux serfs libérés un délai de soixante ans pour s'acquitter envers lui par versemens annuels, c'est-à-dire sous forme d'impôts, ils trouvèrent la faveur très peu enviable et beaucoup voulurent la refuser en déclarant qu'ils ne pourraient plus vivre. En effet l'acte d'émancipation donnait bien à chacun des paysans une certaine étendue de terre arable, mais point de pâturages, ce qui était particulièrement fâcheux dans cette Petite-Russie, dont les habitans ne sont qu'éleveurs et laboureurs. Le lopin de terre auquel chacun d'eux a droit ne suffit pas à assurer la subsistance d'une famille, toujours nombreuse. Ils doivent se louer comme journaliers à très bas prix chez les maîtres d'autrefois, quittes à n'avoir plus le temps de s'occuper au moment opportun de leur petite propriété personnelle. Si la moisson presse, il est clair que le maître demande à être servi le premier. L'ancien serf n'a d'autre ressource que l'émigration. On comprend donc l'effet que produisit sur les

Théodoriens, après vingt-cinq ans de lutte contre des difficultés presque inextricables, la proposition que leur fit mon amie : — Vous avez raison de trouver que l'état actuel des choses est mauvais ; il faut le réformer. Pour cela, deux moyens s'offrent : l'instruction et le progrès des conditions économiques. Je bâtirai une école, je donnerai à chacun de vous un hectare et demi de terre, ce qui fera par famille huit ou dix hectares. Je vous enseignerai en outre à les cultiver le mieux possible, car aujourd'hui l'agriculture a des secrets que vous ne connaissez pas ; mais, si vous le voulez, vous pouvez les apprendre.

Ces paroles, bien faites pour les étonner, les frappèrent moins encore que la réalisation immédiate qui en fut la suite. La *barischna* tint même plus qu'elle n'avait promis ; elle accorda le droit de pacage sur ses propres terres à tous les troupeaux, une fois la récolte des foins rentrée, doubla le salaire d'usage pour les ouvriers qu'elle employait chez elle, procura aux laboureurs des instrumens aratoires perfectionnés, ouvrit enfin une banque sans intérêts pour subvenir aux plus pressans besoins. A tout ceci elle ne mit qu'une condition, mais une condition rigoureuse : — Si nous voulons réussir, avait-elle dit, nous devons nous préoccuper de notre hygiène ; par conséquent, nous fermerons le cabaret qui sera remplacé par un hôpital.

Les dispensaires, plantés partout aujourd'hui, à vingt verstes de distance les uns des autres, n'existaient presque pas alors. On rencontrait bien dans chaque village des demi-sorcières, guérisseuses au moyen d'herbes et de charmes plus ou moins douteux, mais le grand nombre des paysans mouraient sans avoir reçu les secours d'un véritable médecin.

A Théodorofka, un hôpital s'ouvrit, une femme-docteur expérimentée, dont la philanthropie désintéressée égale le savoir, vint soigner tous les maux qui se présentaient à elle, distribuer les remèdes. C'est ainsi que le cabaret fut fermé. Il ne s'est jamais rouvert, et maintenant, plus d'un village des environs demande spontanément à écarter de même la tentation trop forte, comme jadis les Théodoriens ; mais la clôture d'un cabaret est devenue toute une affaire, depuis que le gouvernement possède le monopole de l'alcool. On sait combien, du temps de Colbert, les profits pour l'État du trafic de l'eau-de-feu engageaient les meilleurs esprits à s'étourdir sur l'abus qu'en faisaient les sauvages de nos colonies.

Aidée par une amie, Hélène procéda aussitôt à l'initiation promise. Voilà deux jeunes femmes, l'une instruite en agronomie comme le sont rarement les personnes de son sexe, l'autre pédagogue émérite, qui, sans mesurer leur peine, passent toutes les journées l'une à l'école, l'autre aux champs. Les méthodes les plus nouvelles furent mises en usage pour augmenter le rendement de la terre. Une pépinière, des vergers, comme on n'en avait encore jamais vu, attirèrent les curieux, venus de loin pour admirer. Quant aux Théodoriens, ils ne réussissaient à s'expliquer le miracle dont ils étaient l'objet que d'une seule façon : un ordre exprès du Tsar.

Personnellement indifférentes à la reconnaissance, les deux vaillantes compagnes laissaient dire et agissaient. Ce qui me paraît le plus remarquable, c'est la foi profonde des élèves dans l'enseignement qui leur était donné, confiance qui tenait peut-être à ce que la *barischna* agronome ne se bornait pas à enseigner; elle travaillait avec eux. Si le bien leur avait été fait de haut et de loin par ce qu'ils appellent des *mains blanches*, des mains oisives, il n'aurait pas porté les mêmes fruits; mais, aujourd'hui encore, Hélène, au milieu d'eux, touche elle-même à la terre. L'exemple de la culture intensive dans un potager modèle, dont d'année en année on a réduit la circonférence sans que diminuât le produit, a été peut-être le plus puissant des enseignemens; à ce potager elle travaille chaque jour de ses mains de patricienne qui longtemps n'avaient servi qu'à accompagner au piano sa belle voix; la voix elle-même tant applaudie dans les salons n'a plus d'autre emploi que de diriger un chœur rustique composé d'autres voix justes et fraîches, mais incultes. Sont-ce là vraiment des sacrifices?... Les grands dons n'ont-ils pas été remis en dépôt aux prétendus privilégiés pour qu'ils les communiquent aux humbles?...

Mais revenons à notre jardin comme le veut *Candide*. Quatre ans ne s'étaient pas écoulés depuis les premières tentatives des Théodoriens qu'une médaille leur fut décernée à l'exposition agronomique du chef-lieu.

Ainsi, sous la direction d'une femme qui sut grouper d'autres femmes autour d'elle avec la sûreté de jugement qu'ont toujours apportée dans le choix de leurs acolytes les meneurs d'hommes, nés pour ce rôle, Hélène a marché d'année en année vers de nouveaux progrès. Elle ne se fait aucune illusion sur leur lenteur,

elle serait plutôt disposée à exagérer le peu de résultat de ses efforts. Voici cependant les principaux succès obtenus, et ils ne me semblent point méprisables : d'abord une diminution sensible de la passion dominante, l'ivrognerie. Hélène s'efforce de remplacer ce qui était auparavant le seul plaisir du peuple par des jeux, de la gymnastique, des exercices de toute sorte au dehors ; mais le Petit-Russien contrairement au Grand Russe est un peu apathique et paresseux de sa nature. En revanche, elle a réussi sans peine à développer chez lui un goût naturel pour la musique. Autre triomphe à une époque où de tous côtés le paysan tend à se diriger vers les villes, ceux de Théodorofka ne quittent guère leur village. Ils s'y marient et leurs enfans promettent d'être intellectuellement très supérieurs à la génération précédente. Des cours d'adultes créés au commencement de l'expérience ont fait merveille; ces hommes qui, en guise d'instituteurs, n'avaient jamais eu que le cabaret, ayant voulu apparemment, puisqu'ils perdaient en lui leur plus précieuse ressource, apprendre au moins à lire. Très vite, l'autorité supérieure arrêta ces cours, mais le bien était accompli, un grand nombre de jeunes gens étaient déjà capables de profiter plus ou moins d'une bibliothèque annexée à l'école, où ils trouvent les grands écrivains russes et même des traductions de bons romans étrangers, car j'ai vu un gamin de quinze ans, qui nous servait à table, dévorer un livre qu'il cachait dans les plis de sa chemise et qui n'était autre que les *Mousquetaires* d'Alexandre Dumas. En passant les assiettes d'une main distraite, il souriait de tous les plis de son visage un peu chinois. Ce sourire, qui relevait drôlement le coin aigu de ses paupières et faisait saillir ses pommettes, prouvait, sans parler des nombreuses étourderies qui nuisaient à son service, que tel ou tel passage était d'un intérêt particulier. Combien j'aurais voulu savoir le russe pour lui demander de quelle manière il concevait le caractère de d'Artagnan et se représentait la cour de Louis XIII!

Alexandre Dumas est en Russie plus populaire encore que chez nous. On lui pardonne volontiers les amusantes erreurs dont fourmillent ses impressions de voyage. Par exemple, en parlant du kwass, il croit avoir entendu le mot : « hyménée! hyménée ! » sans cesse répété par les buveurs, tandis que moussait le breuvage de seigle fermenté, sans doute quelque rite ancien conservé pieusement. En réalité, chacun devait crier *imné*, « à moi

aussi, » en tendant son verre. De même, il montre, sur une autre page, deux amoureux devisant à l'ombre d'un *kloubka*. Or, le kloubka est un tout petit arbuste comme celui qui porte la myrtille; et l'espèce de chien qu'Alexandre Dumas prend la peine de décrire sous le nom de *sobak* n'a rien d'aussi particulier qu'il paraît le croire, *sobak* ou plutôt *sobaka* voulant dire chien. Ceci prouve qu'il faut user avec modération de la couleur locale et employer le moins possible une langue qu'on ne sait pas. Je tâcherai de m'en souvenir.

Ce que n'a pu encore obtenir Hélène, c'est le renoncement à de certaines habitudes déplorables et invétérées. En vain a-t-elle essayé, par exemple, d'introduire l'usage des lits. Le matelas se fait encore accepter, mais un bois de lit paraît du superflu et c'est assez naturel; comment une famille entière pourrait-elle coucher sur des lits dans une seule pièce? Tandis qu'elle s'entasse facilement sur la plate-forme en planches qui les remplace. Hélène me raconte qu'elle fut obligée par une tempête de neige de s'abriter, pour la nuit, à longue distance de chez elle, chez des paysans moins bien logés que les siens. Il y avait dix-huit personnes dans la chambre : les enfans et les parens sur les planches, les grands-parens sur le poêle, un berger idiot sous ce même poêle, tandis que, dans un coin, se blottissaient deux jeunes mariés. Couchant tous ensemble, ils ne quittent jamais leurs habits, par décence, mais surtout pour avoir plus chaud, et ces habits qui tiennent à eux toute la semaine comme la peau même de leur corps prennent une teinte tannée uniforme. J'ai dit qu'ils sont en loques. Les poches pendent déchirées, les trous béans dans le dos, sur la poitrine, laissent apparaître d'autres guenilles de même couleur, les gens n'y attachent aucune importance. Ce n'est pas par pauvreté qu'ils ne renouvellent jamais leurs habits, les plus riches paysans font de même; ce n'est pas par maladresse qu'aucune femme ne raccommode les hardes de la famille; celles qui s'entendent le mieux à filer de bonne toile de chanvre et à la broder avec art ne prendraient jamais l'aiguille pour faire une reprise. Non, cela leur est égal. Rien ne donne mieux l'idée de cette insouciance générale que le mot adressé par une brave femme à mon amie, qui soignait son mari pendant une maladie avec le zèle qu'elle apporte à tout.

— Pourquoi ne le laissez-vous pas mourir? Il est vieux... Les vieux doivent mourir.

Elle l'aimait pourtant. Ils avaient toujours fait bon ménage; mais une passivité qui paraît héroïque en certains cas et qui, dans d'autres, nous semble stupide parce que notre âme occidentale n'en soupçonne pas la source, une passivité issue, je suppose, du fatalisme oriental autant que d'un long héritage de résignation forcée, l'emportait chez elle sur l'affection.

13 août.

Visite au village. — Elle n'a pour moi tout son intérêt que grâce à l'infatigable obligeance de mes truchemens ordinaires qui me permet d'entrer en conversation avec les paysans. Nous commençons par requérir les services d'un homme de l'endroit que les chiens connaissent et qui d'ailleurs sache, à l'aide d'un bâton, écarter ces bêtes féroces s'il leur prenait envie de sauter sur nous. L'horreur des villages russes, c'est la bande affamée de chiens maigres, pareils à des loups qui, hargneux et montrant tous leurs crocs, aboient aux talons des chevaux, et attaquent les passans. Dûment escortées, nous pouvons sans péril parcourir les trois rues dont une, très récemment ouverte, marque un certain progrès dans les exigences et par conséquent dans la civilisation de l'habitant.

Le trait commun de tous les villages de la steppe est, avec le puits, dont l'existence a décidé de leur emplacement, les trois magasins contenant la réserve de blé pour les cas de disette. Chacun des habitans y apporte une quantité déterminée de grain. Ici la précaution semble superflue, la terre noire étant bonne nourrice, sans caprices ni défaillances, mais l'usage s'impose.

Le puits, à l'entrée du village, est toujours plus ou moins entouré de commères qui font descendre ou remonter le seau de fer-blanc. Sa construction est élémentaire: quatre poutres entrecroisées et un treuil en bois auquel s'enroule une corde.

La rue au sol noir, profondément creusé d'ornières, est irrégulièrement bordée des deux côtés de petits enclos derrière lesquels se présente d'ordinaire le pignon de la maison. Au seuil de la barrière en branches d'osier entrelacées trébuchent, pêle-mêle avec les poules, les cochons noirs et les terribles chiens qui aboient à pleine gorge, des enfans par douzaines, sans autre vêtement qu'une chemise sale et trouée d'ordinaire. L'école

leur donne les premières notions de propreté ; là, on veille à ce qu'ils se lavent les mains et se débarrassent de leur vermine ; mais ceux-ci sont encore trop petits pour aller à l'école. Du plus loin qu'ils nous aperçoivent, ils font la seule chose que la mère leur ait appris : des saluts comiques jusqu'à terre et quelquefois, embrouillant ce témoignage de respect avec la prière, un grand signe de croix. Autour de la maison, des hangars, plus ou moins nombreux, selon le plus ou moins d'aisance de l'habitant, abritent le bétail, les charrettes, le combustible : des mottes de terre mélangée de fumier.

La première maison où nous pénétrons se compose d'une étroite entrée, d'une grande chambre percée de deux fenêtres minuscules et garnie tout autour de longs bancs de bois. Le seul meuble, avec la table, est une armoire-étagère peinte, à fleurs, où sont rangées les assiettes. Des découpures de papier, des guirlandes symétriques d'herbes desséchées ornent les murs blanchis à la chaux. Comme partout, les portraits enluminés de l'Empereur et de l'Impératrice auprès des saintes images, quelques-unes anciennes et enfumées, les autres toutes neuves dans des rayons de clinquant.

Au milieu de la chambre un véritable monument, le poêle, qui est aussi le four ; on fait le pain au fond, et par devant la cuisine. Je trouve l'occasion d'admirer les pots qui sont une des industries paysannes de la Petite-Russie. Noirs et de forme antique, ils font penser à la poterie étrusque ou à celle de Pompéi et ne diffèrent de la poterie exhumée des kourganes de la steppe qu'en ce qu'ils ont des anses. Derrière le poêle un réduit sombre renferme le lit frileusement blotti contre la paroi toujours chaude, le lit de toute la famille, c'est-à-dire une sorte de table où le soir on jette des nattes, des coussins, des fourrures selon la saison. Cela forme comme une seconde chambre, la chambre d'hiver et il y en a même une troisième, le réduit où sont relégués les coffres, qui attestent les instincts nomades de la race, de grandes malles en bois plus ou moins travaillé et à coins de métal. On sent qu'au besoin tout ce que renferme la maison serait emballé très vite et chargé sur un chariot. Les vêtemens d'hiver suspendus à des cordes, les peaux de moutons dans leurs sacs, les bottes de toute taille, remplissent ce magasin qui nous est ouvert avec un certain orgueil par la propriétaire du lieu. Elle nous fait remarquer, dans le grenier ouvert auquel

conduit une échelle, quantité de chanvre accroché en longs écheveaux, et les draps que l'on fabrique avec ce chanvre. Ils sont étroits et courts, ingénieusement tissés de manière à former un dessin en zigzag. C'est son ouvrage et celui de ses filles, belles personnes brunes, aux dents éblouissantes. Les dents blanches sont d'ailleurs une beauté générale. L'aînée, sommairement vêtue d'une jupe courte que dépassent les broderies de la chemise et couverte de bijoux barbares, de grands anneaux de cuivre aux oreilles, a l'air d'une Juive. Nous lui demandons comment elle s'y prend pour teiller le chanvre et elle nous conduit devant un instrument très primitif, cylindre en bois creux sur lequel retombe un couteau également en bois. Elle fait le mouvement de hacher et la partie filamenteuse de la plante se dégage de la gaine, émiettée en pluie d'argent. Le chanvre est peigné ensuite à plusieurs reprises, puis filé au rouet. Cela devient la forte toile grise des draps, dont chaque fille en se mariant doit posséder une douzaine. Le peigne à peigner le chanvre est pour ainsi dire le symbole de la ménagère. On me dit que, dans beaucoup de villages, la matrone, préposée aux naissances, coupe le cordon ombilical avec un peigne quand c'est une fille, avec une hache quand c'est un garçon; mais les vieilles coutumes tendent à s'effacer en Russie, comme ailleurs, et Théodorofka se pique de n'avoir plus affaire qu'au médecin.

La seconde maison qui reçoit notre visite est celle de Choulga, le vieux jardinier. Celui-ci est riche et les fils parlent déjà de démolir l'ancienne demeure pour en faire reconstruire une autre à grandes fenêtres et à toit de tôle. Le plancher reste cependant en argile battue, comme chez tous les voisins, et je fais en moi-même la réflexion que les demeures les plus riches ne sont pas les plus propres, ce qui s'explique par l'abondance d'animaux et de fumier. Vieilles icones de prix, très beaux coffres, armoires nombreuses. La vaste cuisine très chaude sent la crème aigre; la cour entourée de hangars est encombrée de grain, de légumes qui sèchent au soleil, de pastèques entassées; on dirait des montagnes de bombes devant un arsenal ; il y en a de toutes les couleurs, vertes, blanches, grises ; c'est la nourriture de tout ce pays, tant qu'elles durent. La première qu'on m'ait servie pesait vingt-deux livres.

Cinq ou six marmots braillards viennent se jeter à demi nu dans les jambes non moins nues de leur aïeule. Celle-ci est une

Grande-Russienne amenée par les parens de mon amie d'une de leurs terres du Nord, lorsqu'elle était toute jeune et encore serve. Elle nous raconte cela : — Oh ! bien sûr, ils ne m'ont pas prise de force. J'étais gentille, adroite, ils m'ont dit : « Viens nous servir là-bas, quitte tes parens, tes amoureux. Nous te trouverons un mari qui, à lui seul, les vaudra tous. »

Et Stéphanie, c'est son nom, a un haussement d'épaules moqueur à l'adresse de Choulga, qui est pourtant le plus beau vieillard de l'endroit, tandis que la Grande-Russienne importée est une grosse femme plus âgée que lui, au nez en pied de marmite, aux lèvres épaisses, aux petits yeux enfouis dans la graisse. Mais elle a la langue bien pendue, et c'est avec une réelle éloquence, — j'en juge par la traduction, — que se répand le chagrin incurable chez elle, après un demi-siècle, d'avoir été enlevée pour jamais aux beaux bois de son pays natal, à ses père et mère, à son premier fiancé. Les larmes jaillissent de ses yeux tandis qu'elle nous en parle. Toute une vie a passé sur ce déchirement, elle a eu quinze enfans, qu'elle a tous nourris, elle en a perdu huit, les sept qui lui restent devraient la consoler. Mais le grand événement de cette existence a été une transplantation, décidée par la volonté douce autant qu'absolue des seigneurs. Elle chérit leur souvenir cependant. Et je lui trouve quelque ressemblance avec les anciens esclaves que j'ai connus en Amérique, si dédaigneux des nègres nouveau style, lorsque, avec une inconséquence apparente, elle reprend : « Les gens de ce temps-là valaient mieux que ceux d'aujourd'hui. On était élevé près des maîtres et autrement dressé à obéir ! » Personne en effet ne se prosterne et ne baise la main avec plus de désinvolture que cette grosse Stéphanie ; elle a, sous ce rapport, sur les jeunes la supériorité qu'une dame de la cour, rompue aux révérences, possède sur de simples bourgeoises auxquelles manque l'habitude. La résistance au baise-main que lui oppose la barischna qu'elle a vue naître ne l'arrête pas. Je la soupçonne d'être intérieurement scandalisée par cette école où tout le monde apprend à lire.

Très libre d'ailleurs de manières et de langage ; il faut l'entendre se disputer avec son mari ! Tous les deux ont de l'esprit et les mots drôles volent de l'un à l'autre comme un volant sur une raquette. Choulga, n'étant qu'un Petit-Russien, inspire une médiocre estime à Stéphanie. Elle le traite volontiers de *cachol*, en souvenir de la *crête*, de la houppe de cheveux mongole

portée autrefois en Ukraine. Choulga, de son côté, répond avec la supériorité de finesse ironique spéciale aux *cachols*. Du reste, étant très sourd, une partie des insolences est perdue pour ses oreilles.

Il rend justice à sa femme, une bonne travailleuse ; mais l'objet de son amour, c'est sa jeune maîtresse. Hélène a voulu qu'il eût un beau jardin à lui auprès du potager qu'il cultive avec elle, et ce jardin, Choulga s'obstine à le nommer le « jardin de ma femme, » tandis que celui de la barischna est « notre jardin. » — Jamais, dit-il avec une bonne foi touchante, le jardin de ma femme ne pourra être aussi beau que notre jardin !

Avec l'aisance d'une parfaite maîtresse de maison, Stéphanie m'accueille et me demande d'où je viens. Les mots de France, de Paris, ne lui disent absolument rien, mais elle ne s'étonne pas que je parle un langage inintelligible : — Chaque pays, dit-elle d'un air entendu, a sa langue et ses usages ; seulement je suis bien sûre que, chez nous, il y a ce que vous n'avez pas : des choux comme ceux-ci ! — Et elle allonge le bras vers un tas de choux magnifiques.

Stéphanie conserve précieusement toutes les traditions du temps du servage, dont la plus précieuse était d'aimer à boire. Le dimanche, elle partage la vodka avec ses fils, des colosses charnus qui lui ressemblent et qui ont ses goûts. Choulga fuit la maison le plus qu'il peut en ces circonstances, mais quelquefois, lui aussi, se laisse séduire. Alors on entend ce mari maté par sa femme dire et répéter dans le village : — Je suis maître de tout ici. Je veux que tous m'obéissent. Je suis le tsar ! — A cela on reconnaît qu'il est ivre.

La maison la plus moderne est celle du cocher Ewdokim. Toujours un plancher d'argile, mais le poêle occupe une pièce à part, la chambre d'été est décorée d'un miroir. Un tapis recouvre les planches où jamais coussins ni couvertures ne sont posés que pour dormir. Les fenêtres sont moins petites et percées régulièrement, ce qui, d'ordinaire, n'est pas le cas ; tout est de travers dans la plupart des constructions ; le sentiment de la ligne s'éveille chez les peuples bien après celui de la couleur.

Et là, je retrouve autour de la jeune mère, allaitant son dernier-né, de petits personnages qui déjà sont de mes amis : le fils aîné, de dix ans, qui promène les chevaux comme un homme, intrépide avec eux, même avec l'étalon qui mord ! Je le recon-

nais à un pantalon beaucoup trop long pour lui et à la visière arrachée de sa casquette. Il fait, aidé d'un frère cadet, tout le travail des champs. Je l'ai vu conduire deux bœufs énormes dans les sillons de terre noire sans jamais se laisser distraire. Les enfans n'ont pas le temps de jouer en Petite-Russie, les garçons vont aux champs dès qu'ils peuvent marcher, les petites filles sont vouées au métier de *niania*, de bonne d'enfans. Avant l'école, qui leur a appris à s'amuser, ils ne savaient se reposer du travail qu'en se battant. Voilà cependant des petites filles qui jouent à la poupée, de pauvres poupées en chiffons, qu'elles fabriquent elles-mêmes. On procède au mariage des poupées, l'une d'elles étant habillée en pope avec un caftan à larges manches et de longs cheveux d'étoupe. Mais pourquoi lui a-t-on charbonné deux yeux au sommet de la tête plutôt que de les mettre à leur place naturelle? — Pourquoi?... La réponse est curieuse : — Parce que cette poupée est un pope et qu'un pope doit ne regarder que le ciel.

Ce n'est pas à l'école qu'on leur a enseigné cela.

Plusieurs autres maisons de date récente sont construites dans le même style que celle d'Ewdokim. Le toit s'abaisse en auvent soutenu par des poteaux, il abrite ainsi une espèce de terrasse ou plutôt de galerie extérieure un peu élevée au-dessus du sol. Ces poteaux sont généralement peints en couleur vive. Il y a souvent aussi, sur les ais, les châssis, les volets, des ornemens rouges et bleus.

Rien de plus curieux que l'érection d'une maison de paysan : quatre pieux solides, fichés aux quatre coins et des piquets dans l'intervalle, reliés par un entrelacs de cannes. Pour préparer le mortier, les femmes, qui vaquent aux travaux de maçonnerie, creusent simplement un trou dans l'argile où elles versent de l'eau, et, au milieu de ce barbotage, elles se mettent à danser infatigablement jusqu'à ce qu'il ait acquis la consistance nécessaire. Alors elles le lancent à pleines mains ou à l'aide de pelles sur l'espèce de natte qui déjà forme les murs. En séchant, cet enduit prend la dureté de la pierre. Alors on lave la maison à la chaux, opération renouvelée tous les ans. La Petite-Russienne qui, pour sa part, n'est jamais lavée, assure-t-on, que le jour de son baptême, le jour de son mariage et sur la table mortuaire, cette femme si avare d'ablutions pour elle-même, ne cesse de blanchir et de gratter sa maison, que l'on dirait enduite de crème.

C'est le seul genre de propreté qui se pratique en Petite-Russie.

Mes visites au village m'ont laissé toutefois des souvenirs très agréables de beaux types et de cordial accueil.

Par exemple, la belle Praska. Sous une misérable casaque de travail, — elle pétrit le pain noir et le met au four, — elle est superbe quand même avec son énorme chevelure saupoudrée de farine et de cendre, avec ses traits grecs un peu altérés par la fatigue et les approches de la maternité. (Nous ne visitons guère de maison où il n'y ait une femme grosse; c'est toujours le cas après la moisson.) La mauvaise fée qui force Praska à peiner, tandis que le reste de la famille s'amuse aux préparatifs d'un mariage, est sa belle-mère. Cette catégorie de marâtre n'a pas une meilleure réputation en Russie que chez nous. Ses cruelles injustices ont défrayé le plus grand nombre des récits populaires.

La belle-sœur de Praska, qui va se marier, est une grande brune bien découplée, au cou de laquelle tinte un collier en monnaies d'argent, dont quelques-unes sont anciennes et curieuses.

Les origines mêmes de Theodorofka et la diversité des races qui ont émigré dans cette partie méridionale de la Russie expliquent que les gens ne se ressemblent guère entre eux. Les uns, très noirs, ont presque l'air de Mongols, d'autres ont la chevelure et la barbe de ce blond fauve que les Anglais nomment *tawny*, couleur d'écorce ou d'amadou.

Voilà une femme de quarante ans qui serait pour un peintre le plus beau des modèles : le mouchoir tordu comme un turban au-dessus de son profil sévère; la *yapaska*, filée à la maison, dessinant toutes les formes d'un corps resté souple et ferme. La *yapaska* diffère de la *platcha*, en ce qu'elle est noire au lieu d'être brodée, mais, comme la *platcha*, elle ne tient qu'à la ceinture et s'ouvre sur la chemise à chaque pas, à chaque mouvement. Il n'y a plus que les vieilles qui la portent; beaucoup de jeunes filles s'affublent le dimanche de robes à la mode des villes et perdent à ce déguisement le meilleur de leur beauté.

15 août.

Le jour de l'Assomption, qui devrait être jour de fête entre tous, est un jour de bataille au village. Un ennemi nous attaque qui, pour être de petite taille, n'en est pas moins redoutable. Nous sommes envahis par les chenilles. Depuis quelque temps

déjà, elles s'en prenaient aux arbres, qu'il fallait munir, pour les défendre, d'espèces d'entonnoirs en papier goudronné où s'engluaient les petites chenilles grimpeuses, déjà funestes l'an dernier aux récoltes; mais combien plus le furent-elles cette année! Tout à coup il parut que la prairie devenait mouvante; chaque brin d'herbe semblait vivre et avancer vers nous. Le verger, le potager furent cernés; c'est une armée en marche, dévorant tout indistinctement, ne laissant derrière elle que le squelette des feuilles. Rien ne les fait dévier de leur course implacable. Une maison qui leur barre le passage est escaladée; les murs sont couverts d'assaillans, qui parfois se précipitent en masse à l'intérieur. On leur oppose une troupe de garçons et de filles qui les écrasent, tandis que les hommes creusent des tranchées, pratiquent des canaux où vient se noyer la horde aussi dévastatrice à sa manière qu'une horde tatare. On nous dit que sur tel ou tel point du pays, elles ont mangé tout le seigle, qu'il faudra semer de nouveau, perte de plusieurs milliers de roubles pour les propriétaires. Sur la ligne d'un chemin de fer en construction, elles arrêtèrent un train en remplissant les rails d'une bouillie épaisse. Bref on n'entendit parler que de l'invasion des chenilles jusqu'au jour, qui d'ailleurs vint très vite, où les survivantes s'emprisonnèrent d'elles-mêmes dans leur cocon pour ne plus renaître que sous la forme d'un inoffensif petit papillon grisâtre.

23 août.

Il a plu huit jours de suite, ce qui n'a pas contribué médiocrement à balayer les chenilles, mais il serait difficile de rendre l'impression de tristesse produite par ce rideau tiré sur l'étendue de la steppe : des lignes planes que les jeux de la lumière n'animent plus; du gris, du gris, rien que du gris. Quant à mettre le pied dehors, impossible; des rigoles se creusent dans le sable autour de la maison; c'est de tous côtés un bruit léger d'eau courante mêlé au bruit lugubre des feuillages agités. La terre noire des champs est effroyablement délayée. Nous le constatons le jour où, le soleil ayant brillé de nouveau, nous nous hasardons à sortir en voiture : la boue est telle que les sabots embourbés des chevaux et les roues de la troïka, qui enfoncent jusqu'aux moyeux, font sauter des mottes de terre liquide à demi qui viennent nous frapper au visage ou éclabousser nos vête-

mens. Je ne sais quelles mains invisibles semblent nous bombarder de tous côtés. Mais les inconvéniens de la pluie en Petite-Russie sont vite effacés par ses bienfaits. En si peu de jours, la steppe brunâtre a reverdi comme sous le coup de baguette d'une fée ; elle est partout couleur d'émeraude, on dirait une résurrection.

25 août.

Je voudrais savoir peindre la petite Sonia, son visage un peu trop rond, frais comme une fleur, ses yeux un peu obliques sous leurs sourcils bruns tracés au pinceau, le front très blanc où frisotte la chevelure presque blonde, retombant par derrière en une grosse natte. Avec cela, un petit nez droit, une bouche aux belles lèvres rouges. Les bras potelés sortent nus jusqu'au coude de la manche bouffante ; la grosse toile molle d'une chemise brodée s'adapte aux courbes et aux rondeurs qu'elle recouvre ; la jupe assez courte, en cotonnade rose, laisse voir les chevilles fines et de gentils pieds nus. Dans notre maison, où elle est femme de chambre, on n'obtient pas qu'elle se chausse un autre jour que le dimanche. La physionomie de Sonia est celle d'un enfant, elle exprime l'innocence, une hardiesse naïve. Lorsqu'elle vous regarde droit dans les yeux, en riant de son rire cristallin, vous sentez qu'elle est incapable du moindre détour. Et cependant, la nuit, quand s'entre-croisent les coups de sifflet diversement modulés dont chacun a un sens que sait reconnaître chacune des jeunes filles du village, il y a plus d'un appel, assure-t-on, pour Sonia. Elle ne se pique pas de constance ; ses brusques caprices indiquent peut-être que son cœur ne s'est jamais donné. Ferme-t-on la porte le soir? Elle saute par la fenêtre comme un jeune chat, et le matin la retrouve avec son sourire ingénu, son beau regard de hardiesse confiante. Prompte à tout saisir, l'esprit vif et ouvert, elle s'est mise depuis mon arrivée à apprendre le français, c'est-à-dire qu'elle se fait traduire les mots dont elle peut avoir besoin pour le service de la dame étrangère et les écrit en caractères russes comme ils se prononcent. Sur ce point, son oreille très juste ne la trompe jamais. Et alors elle vient me réciter sans accent de petites phrases comme : « Le dîner est servi, la chambre de Madame est prête, » en jouissant de ma surprise avec des exclamations joyeuses, de petits cris d'oiseau. Très attentive aux conversations en français, elle saisit un mot par-ci par-là :

— Joli, c'est *kracivi*, n'est-ce pas?

En effet, mais comment le sait-elle?

Oh! elle a deviné! Comme elle rougit!

Le mot joli a été souvent prononcé quand on la regardait. C'est le premier que sa mémoire ait enregistré.

Sonia voudrait bien aller à Paris avec la dame française.

Que le ciel l'en préserve et la laisse à sa demi-innocence de petite chatte folâtre! Je gage qu'elle serait prompte à se laisser gâter. Quelqu'un a chanté dans la maison un refrain inepte de café-concert :

A Paris sont bien rigolos
Les petits pierrots!

Elle a retenu pierrot, rigolo, Paris,... son imagination travaille, hélas! Oui, que le ciel laisse la petite Sonia aux nocturnes promenades amoureuses dans la prairie, par « l'obscure clarté qui tombe des étoiles, » si l'on peut nommer obscure une clarté qui, dans ces climats, est plus belle que celle du jour!

Vraiment il faut excuser les duos un peu trop tendres que se permet par ces nuits, rivales des nuits d'Italie, la jeunesse théodorienne condamnée pendant la moitié de l'année à grelotter sous des peaux de bêtes. C'est une douceur délicieuse partout répandue, un ciel pur, de larges étoiles palpitant au-dessus de la masse noire des arbres et des plaques de diamans du Tagamlik; ce sont des lambeaux de chants mystérieux partis, on ne sait d'où, qui flottent, atténués jusqu'au soupir, dans l'air immobile, en attendant que les démons du vent, un moment enchaînés, se remettent à souffler, l'aube venue. Comment ne pas profiter de tout cela? Blottis sur les meules de foin, on déguste, tout en causant, quelque pastèque de choix que l'amoureux ne s'est pas fait faute de dérober dans une *batcha* qui ne lui appartient pas. Mais il y en a tant de ces pastèques au mois d'août! La terre en est couverte; elle semble tendre aux pauvres leur petite part, d'un geste indulgent. Et puis, le larron se ressent peut-être d'avoir dans les veines le sang d'une race guerrière; les razzias étaient coutumières à ses ancêtres. Il n'en a aucune honte. Prendre, en pareil cas, ce n'est pas voler.

L'hiver, ces mêmes rendez-vous se donnent à la veillée. Qu'est-ce que la veillée? Une réunion de famille autour du poêle?... Non pas. La veillée se tient d'ordinaire chez une veuve

quelconque dans une maison discrète où il n'y a pas d'enfans curieux et importuns. Les garçons s'associent pour louer une chambre; on s'y rassemble la nuit dans des intentions de bombance. On cause, on chante, on mange ensemble; chacun apporte ce qu'il peut, les hommes la boisson, les filles des friandises dérobées chez leurs parens. Ceux-ci les battront peut-être pour avoir pillé le garde-manger, mais jamais pour être allées à la veillée, qui est une institution nationale adoptée par tous. La mère en a profité, la grand'mère avant elle, les enfans rêvent de vieillir pour y être initiés. La preuve, c'est qu'une fois, l'institutrice ayant imprudemment demandé aux écoliers de la petite classe, pour leur ouvrir un peu l'esprit, d'écrire ce que chacun d'eux voudrait faire quand il serait grand, tous ces bambins, sans exception, de répondre : « Aller à la veillée. » L'un d'eux, âgé de dix ans, en dit plus long; il déclara qu'il souhaitait d'y aller en compagnie de la maîtresse d'école et s'expliqua là-dessus avec une si naïve galanterie que, tout amusée qu'elle fût, la jeune fille n'osa plus lui faire de questions. Une extrême sensualité, qui commence par la gourmandise, existe chez tous les Petits-Russiens; l'amour et la bonne chère passent pour eux en première ligne, et la veillée réunit ces deux plaisirs. Si dangereuse qu'elle puisse nous paraître, son abolition n'a jamais figuré dans le programme des réformes que se propose Hélène. Elle sait trop bien qu'elle ne l'obtiendrait pas et, après tout, il n'y a pas plus de scandales qu'ailleurs à Théodorofka, — point d'enfans naturels, point de filles séduites et abandonnées. — Sans la veillée, les mariages seraient peut-être moins fréquens. Mais ils seraient à coup sûr moins précoces; et la précocité des mariages est un mal. Si elle a de grands avantages au point de vue de l'accroissement rapide de la population, les inconvéniens l'emportent. Quand un jeune marié est enlevé par le service militaire pour un temps qui varie de quatre à cinq années, les infidélités sont à craindre des deux côtés. Tous ceux qui ont tiré au sort partent jusqu'à ce que le contigent nécessaire soit atteint; le reste forme la réserve. Il n'y a d'exception que pour les soutiens de famille, et la femme, les enfans ne font point partie de cette famille-là. En l'absence du père, du mari, ils pâtissent donc; les résultats de ces mariages prématurés sont aussi mauvais que ceux des mariages tardifs de chez nous.

30 août.

Le délicieux moment de la journée, pour moi, est celui de la rentrée des troupeaux. Aujourd'hui, comme tous les jours, devant la porte basse de la pépinière qui ouvre sur la *place*, je suis allée, dans le grand silence et la parfaite solitude, attendre le coucher du soleil. Il descend au-dessus de ces blondes ruches d'abeilles agglomérées, dont chacune représente une demeure humaine; il en fait briller le chaume comme de l'argent bruni. Le ciel est bleu partout, du bleu le plus pur; d'un côté seulement, des stries légères, pareilles à autant de fils de la Vierge ou à des plumes envolées, annoncent du vent pour le lendemain. Avec une rapidité croissante, le soleil descend au milieu de teintes roses d'abord, qui, à mesure qu'il s'abaisse, prennent des tons de brasier ardent; c'est un bûcher de Sardanapale qui flambe et qui s'écroule; le contraste de cette royale splendeur avec l'humble aspect des maisonnettes écrasées presque au ras du sol, comme une famille de champignons, est presque pathétique. L'homme tient si peu de place dans la steppe, et le spectacle changeant du ciel y est plus grandiose qu'ailleurs. Tandis que les rubis flamboyans se fondent en rougeurs adoucies dont l'œil peut maintenant soutenir l'éclat et que sur ce fond de pourpre se détachent en noir les ailes immobiles de trois moulins au repos, des appels retentissent dans le calme solennel de la campagne, des cris monotones, répétés, auxquels répondent, au loin d'abord, puis, toujours plus près, des meuglemens, des hennissemens. Les moutons noirs, frisés comme autant de manchons d'Astrakan, ont été les premiers à rentrer au bercail. Bientôt apparaît l'avant-garde des chevaux ruant, galopant, cherchant à s'échapper de côté et d'autre; les bœufs s'avancent ensuite par groupes pacifiques; un petit enfant les conduit d'ordinaire.

Et, après, tout le troupeau débouche en un long ruissellement de fleuve; des gamins, aussi solides que les *cowboys* sur leurs chevaux, qu'ils montent à cru, régularisent le courant à droite et à gauche, ramenant les retardataires, les flâneurs, les égarés, les jeunes poulains récalcitrans. Pendant quelque temps encore, les chemises rouges galoperont de-ci de-là pour corriger les velléités de désordre. Mais un peu avant l'entrée du village, la procession se forme comme d'elle-même. Ce n'est plus qu'une coulée régulière où dominent des tons argentés, mêlés

de taches brunes : les magnifiques bœufs aux longues cornes acérées, les vaches grises, les chevaux bais ou noirs, au pas et en bon ordre, se glissent dans la rue verdoyante; chaque bête reconnaissant son étable, y entre sans qu'on le lui suggère. A la fin, il ne reste sur la place qu'un cavalier au pas, fermant la marche. Le soleil cependant a disparu derrière les toits de paille, un fin croissant de lune se dessine dans le ciel, tandis que de longues traînées de lumière rose effleurent encore les terres noires, qui alternent à perte de vue avec la verdure rafraîchie de la steppe. Et de nouveau, plus que jamais, le silence règne. La solitude s'est faite jusqu'à demain. Même les petites chercheuses de champignons, qui fouillaient la terre de leur couteau pour nous rapporter des plats savoureux, sont rentrées avec le bétail. Plus rien qu'une frêle spirale de fumée, qui s'élève tremblante, annonçant le souper. Puis, un chant triste s'élève et meurt... La steppe tout entière s'endort.

10 septembre.

Nous sommes toujours en vacances, mais déjà la maison d'école est remise à neuf pour la rentrée des classes, qui aura lieu au commencement d'octobre. J'admire le soin qui a été apporté par une intelligence toute maternelle aux moindres détails de son installation. D'abord, le site même, à l'extrémité d'un jardin botanique, est bien choisi. Les enfans du village n'ont qu'à traverser la place pour atteindre la ravissante pépinière, toute bordée de haies d'églantier, où les jeunes plants d'arbres fruitiers alternent avec les plus belles roses que j'aie vues de ma vie. Un parfum de réséda et de fruits mûrs remplit l'enclos. Il serait peut-être dangereux en cette saison d'y lâcher les écoliers; j'en juge par les tentations qui me saisissent moi-même. Mais on me dit que le sentiment de l'honneur commence à pénétrer chez ces enfans d'une race qui tient cependant le larcin pour péché véniel. Jamais on ne leur applique aucune punition et ils marchent droit, signe à noter dans un pays où les magistrats croient encore à la nécessité des verges. Une seule exécution a été faite : il a fallu expulser deux voleurs sortis de familles où l'instinct du vol était héréditaire. Si l'on se rappelle les origines de Theodorofka, deux incorrigibles, c'est peu, et cela donne confiance dans le pouvoir de l'éducation. Les bancs, les pupitres sont construits d'après les méthodes d'hygiène scolaire les plus nou-

vellement adoptées en France. Des cartes de géographie tapissent les murs. Dans les armoires vitrées, sont rangées les collections qui peuvent le mieux amuser les enfans, tout en leur suggérant des idées presque à leur insu : minéraux, papillons, photographies, herbier de la région, souvenirs de voyages au Caucase, enfin, la lanterne magique, excellent prétexte à de courtes conférences. C'est l'enseignement le plus personnel, le plus dégagé de routine. On n'apprend rien par cœur. L'élève doit, dans ses réponses, trouver des expressions justes, expliquer ce qu'il veut dire, ne rien réciter comme un perroquet. Lorsque, au bout des quatre premières années de fonctionnement, l'école reçut la visite des inspecteurs accompagnés du maréchal de la noblesse du district, ces messieurs furent frappés de surprise. Presque tous ces petits sauvages répondaient d'une manière satisfaisante. La pédagogue éminente qui dirige l'école demanda qu'ils fussent interrogés sur l'histoire et la géographie locale. Et ils se montrèrent si parfaitement renseignés, que les inspecteurs déclarèrent avoir appris beaucoup de choses sur la petite rivière qui arrose la contrée, sur les *kourganes* qui furent fouillés non loin de là, sur l'origine des villes les plus proches, etc.

N'est-ce pas l'art suprême de l'institutrice que d'intéresser ses élèves aux objets qui les entourent, de prêter une âme, pour ainsi dire, à tout ce qu'ils voyaient journellement jusque-là d'un œil indifférent, de fournir ainsi un aliment à leur pensée en leur apprenant que le coin de terre où ils sont nés, où ils doivent vivre, a des annales qui méritent d'être feuilletées? La fierté du caractère, la vivacité de l'imagination y gagnent, et il n'y a plus qu'à élargir peu à peu le cercle pour que chez les mieux doués s'élaborent des idées générales. Ce fut ainsi, sans doute, que Chevtchenko devint poète. Le buste de ce génie petit-russien décore la grande classe auprès de celui de Gogol, plus universellement célèbre, et qui s'inspira, lui aussi, de la Petite-Russie, mais avec cette différence qu'il écrivait en russe, tandis que Chevtchenko se servait du dialecte. Il naquit serf et e bonne heure, sans avoir jamais vu de tableaux, manifesta des dispositions curieuses pour le dessin. Petit domestique dans la maison du seigneur, il regardait, et tout servait de prétexte à son développement. Ses maîtres l'emmenèrent à Pétersbourg. Là, comme il copiait, sur un chiffon de papier, l'une des statues du Jardin d'été, un peintre l'aborda, lui donna des conseils.

Bientôt il ne fut bruit dans le groupe des artistes que du petit paysan prodige. On le poussa vers l'École des Beaux-Arts. Tout serf pouvait se racheter; le maître exigea, en cette circonstance, une forte somme, mais tant de gens s'intéressaient à l'affranchissement de Chevtchenko qu'il fut bientôt libre de se livrer à la peinture. Il ne devait pas lui rester fidèle. Retourné au pays natal, le don secret qu'il avait de la poésie prit le dessus. Chevtchenko se mit à chanter en dialecte la Petite-Russie, ses aspects, ses mœurs, son histoire, non sans un retour douloureux aux grandeurs passées, aux Cosaques d'autrefois, et de vagues aspirations à un réveil de cette république de l'Ukraine, qui compta des héros. Le poète ukrainophile fut arrêté, puis condamné à servir dans un régiment, avec la défense, qui équivalait à un arrêt de mort, de toucher jamais ni plume ni crayon. Après des années, on obtint sa grâce, et il put aller mourir dans la steppe qu'il aimait. Son nom y est resté en vénération. Longtemps ses écrits furent défendus, mais ils ne se laissèrent pas étouffer, et ils lui ont finalement assuré un rang durable parmi les gloires nationales de la Russie. Je les regarde longtemps, Gogol et lui, Gogol avec ses moustaches retombantes, l'étrange et subtile ironie de ses longs yeux étroits en amande, le bandeau presque féminin qui descend sur son front; Chevtchenko, avec son brun visage plus rustique, aux traits fermes et courts, et la mélancolie jetée comme un voile sur sa jeune et sympathique physionomie.

J'aime cette mélancolie, qui se retrouve dans toutes les âmes russes, dans les chants que nous entendons le soir. Le jour de l'Assomption, après la nuit tombée, filles et garçons chantaient en chœur. On les entendait du village, et, à la fin de chaque couplet, tremblait cette note haute, vibrante, longuement tenue, qui vous remue le cœur comme un cri désolé. Une autre fois, par la pluie, trois ouvriers occupés à nettoyer les arbres, près de la maison, mariaient leurs voix d'alto, de baryton et de basse, tout en débarrassant l'écorce de la mousse et des lichens. Je restai une heure à les écouter, tandis qu'ils passaient et repassaient dans le taillis, pareils à travers les branches à des capucins, dans la svietka brune qu'ils tissent eux-mêmes de la laine de leurs moutons. Je me suis informée des paroles qui accompagnent ces airs le plus souvent plaintifs; c'étaient des chansons d'amour; mais il y en a d'autres sur d'anciens sujets épiques, tels que les

exploits des Cosaques ; il y en a aussi de tout à fait réalistes et satiriques, par exemple la chanson de la fille qui, ayant gagné de l'argent d'un bout de la semaine à l'autre, boit le dimanche et n'a plus rien.

1er septembre.

On s'attache à l'horizon de la steppe, autant qu'à celui de la mer, et, ici, la campagne qui porte ce nom abonde en oasis. Le Tagamlik met de fantasques sourires à la surface des prairies : c'est une rivière indolente et capricieuse ; une partie de son cours est souterrain. Là où il lui plaît d'apparaître, elle forme à fleur de sol des étangs presque stagnans, ou bien elle se répand en marécages que dissimule une forêt de roseaux empanachés et mélodieux ; quelque trouée pratiquée dans leur épaisseur laisse apparaître soudain un clair miroir. Le Tagamlik est un repaire de canards sauvages, mais aussi de moustiques, et parfois un peu de malaria s'en échappe ; n'importe ! Comment résister au plaisir d'une promenade dans ces marais enchanteurs ? Le printemps venu, l'eau y déborde, paraît-il, de telle manière que pendant une quinzaine de jours les Théodoriens ont l'illusion de posséder un grand lac ou la Volga ; puis, elle baisse, baisse, et il ne reste plus que ce tapis humide où embaument, sous nos pieds, les sauges, les géraniums sauvages, où nous cueillons de larges asters, des chicorées odorantes, des chardons roses et la statice à grandes feuilles, dont les fleurs lilas rappellent de loin les touffes de l'héliotrope. Au besoin, on franchit un pas difficile sur une des planches, jetées un peu au hasard, qui représentent les ponts du Tagamlik sec, comme on l'appelle, devenu le Tagamlik mouillé depuis que les pluies qui ont suivi deux mois d'ardente sécheresse. L'odeur enivrante du chanvre se répand par bouffées. On le coupe, là-bas, on groupe en faisceaux ses longues tiges vertes ; des bruits lointains nous arrivent, filtrés par l'espace et dans une confusion très douce. Çà et là, s'agitent et se déplacent des taches rouges, une jupe, un mouchoir ; des feux sont allumés de distance en distance par les enfans, qui s'amusent à sauter par-dessus, en chantant je ne sais quelle mélopée monotone. Sur l'un de ces feux, est en train de cuire le repas du soir pour quelques travailleurs qui ne veulent pas rentrer chez eux avant d'avoir achevé leur tâche, — une chaudronnée de gruau de millet préparée au lard. Ces feux, ce bétail, ces charrettes éparses,

ces chevaux dételés qui paissent, les deux pieds de devant entravés, ces ombres qui s'agitent, tout cela fait penser à un campement de tziganes, tout cela est empreint d'une beauté presque épique. Au-dessus, les maisons du joli village de B..., disposées à la file, semblent tenter l'escalade d'une de ces hauteurs relatives que nous appelons des collines, notre œil étant habitué à cette échelle modeste. Sur la crête de celle-ci se détache, très blanche sous un dernier rayon de soleil, l'église étroite et haute au gai clocher peint en vert. Le village est divisé en deux parties; d'un côté, le vieux village, dont les masures dépenaillées semblent se cacher, honteuses, derrière les arbres; de l'autre, le village neuf, aux allures conquérantes. Entre les deux s'étale un morceau de verdure tendre encadré de saules et animé par de nombreux troupeaux. La rivière y passe et les brumes légères, flottant à sa surface, forment un fond de vapeur où s'embrouillent les distances. Vous avez l'impression d'être au bout du monde. En revenant sur nos pas, la vue est découverte ou fermée selon que nous montons ou descendons les vagues herbues. Hélène s'arrête pour expliquer à un paysan qui conduit une herse au lieu de charrue que ce mode de labourage ne vaut rien; mais il sait que le blé germera quand même, et c'est de la peine de moins. La crainte de la peine empêche aussi le Petit-Russien de créer aucune prairie artificielle, trèfle ou luzerne, car il faudrait d'abord désherber à la main, et les mauvaises herbes des terres noires dépassent en exubérance tout ce qu'on peut imaginer dans les autres parties du monde. Trop de soins! Trop d'efforts! On s'en tient donc à la prairie naturelle que le soleil ardent de l'été brûle à époque fixe.

Nous passons près d'une ferme cosaque, habitée de père en fils par de petits propriétaires qui ne dépendirent jamais que de l'État. Ne pas entendre par Cosaques les seuls Cosaques du Don, formant une caste militaire à part. Les Cosaques qui restent de l'ancienne république de l'Ukraine étaient à la fois propriétaires et soldats ; on pourrait assez justement les comparer aux Boers. Ils formaient une garde civique des plus vaillantes. Las d'avoir à lutter toujours contre les Mongols d'une part et les Polonais de l'autre, ils acceptèrent volontairement la protection de la Russie. Aujourd'hui encore leurs villages, leurs fermes sont beaucoup plus prospères que les fermes et les villages des serfs qui, eux, n'ont pas encore appris l'initiative. Les Cosaques ne

sont disposés à s'humilier devant personne, car ils ont toujours librement travaillé pour leur propre compte. On me parle d'un pope, fils de Cosaques, par exception, qui gardait dans le ministère quelques-unes des fortes qualités de sa race, conservant avec un pieux respect le sabre des ancêtres.

L'habitant de la ferme que nous rencontrons rappelle un des types athlétiques immortalisés par le maître peintre Répine. C'est un géant à trogne enluminée perdue dans du poil roux. La digne moitié de ce colosse, grosse à pleine ceinture, l'aide vigoureusement à scier le chanvre. Ce grand corps alourdi, déformé, se plie, se redresse sans paraître éprouver de fatigue. Du reste, toutes les femmes russes s'acquittent des mêmes besognes que les hommes et les approches de la maternité n'en arrêtent aucune. On en a vu accoucher dans les champs.

Notre promenade est terminée; nous avons regagné la pépinière de Théodorofka. Un loriot, passant l'aile ouverte, fait jaillir des taillis comme un éclair d'or. Le chant du mâle est délicieux; la femelle, à l'humble plumage verdâtre, n'a qu'un cri discordant, qui provoque chez l'une de nous cette réflexion bien féministe : « Ne remarquez-vous pas que, dans l'espèce humaine seulement, la femelle se met en frais pour plaire? C'est le contraire ailleurs, le mâle est seul à s'évertuer; il se pare d'un brillant plumage, son chant est plein de séduction, tandis qu'elle le subjugue fatalement, sans rien de tout cela, parce qu'il ne peut se passer d'elle. La coquetterie n'est donc pas une chose aussi naturelle qu'on le pense! »

Mes amies en donnent la preuve, avec leurs jupes qui s'arrêtent à la cheville, sur des guêtres de cuir, leurs vestes de drap tout uni et leurs cheveux coupés courts sous le béret qui seul résiste au vent; elles ne perdent rien, il faut le dire, à être ainsi vêtues et leur simple costume est en parfaite harmonie avec leurs occupations, comme avec le cadre environnant. Des fanfreluches à la mode, dans la steppe, au milieu de ces haillons sordides qui sont un dernier signe de barbarie, seraient plus que déplacées.

10 septembre.

Un soldat de la garde impériale est venu chez ses parens, en permission. Je vois de près ce casque monumental qui, dans les revues et les parades, produit un si bel effet. Il est surmonté de l'aigle à deux têtes et de la couronne impériale en bronze doré.

Son poids est formidable. Il faut, pour n'en être pas écrasé, beaucoup de taille et de force. Il y a 75000 hommes, tant de cavalerie que d'infanterie, dans la garde, composée tout entière de gens dévoués corps et âme, sur lesquels le gouvernement peut absolument compter. Dans le nombre figurent un ou deux Théodoriens. Ceux-ci font de bons soldats quand il le faut, mais l'état militaire ne leur inspire aucun goût particulier, le maniement du fusil ne les tente pas, même quand il s'agit de chasse. Les lièvres peuvent venir gambader parmi les jeunes pousses de la pépinière, sans que personne s'avise de troubler leurs ébats. Cependant nous mangeons quelquefois à souper un râble bien rôti, arrosé de crème aigre ou relevé de confitures.

14 septembre.

L'inscription des élèves pour l'année scolaire a lieu aujourd'hui dimanche. Vers deux heures, une véritable foule s'est présentée ; il n'y avait pas là seulement les enfans de Théodorofka; la renommée de l'école s'étendant très loin, ceux du voisinage sollicitaient en grand nombre la même faveur, et tous arrivaient accompagnés de leurs parens.

L'appariteur, un ancien écolier, très joli garçon d'une vingtaine d'années et déjà père de famille, introduit les candidats dans la grande classe où sont réunies, devant un bureau, la directrice de l'école, l'institutrice, la doctoresse et quelques autres dames. Tous vont s'asseoir sur les bancs d'un air à la fois important et timide. Deux ou trois fillettes, brunes, mignonnes et fines, font penser à de petites *fellahs*, avec leur mouchoir bleu foncé avançant sur le front, où il projette une ombre, et la verroterie qui s'entre-choque à leur cou.

Chaque enfant, l'un après l'autre, est appelé par son nom et, à mesure, on fait entrer les parens, restés jusque-là dans le vestibule. Garçons et filles sont priés d'abord de fournir la preuve qu'ils ont été vaccinés; et, aussitôt, d'arracher leur chemise avec empressement, tout prêts à se déshabiller davantage si l'on n'y mettait bon ordre. C'est un défilé de petits torses maigres naturellement bruns et encore brunis par le hâle, tous sanctifiés d'ailleurs par des paquets de croix de cuivre et de médailles auxquelles les petites filles ajoutent l'ornement profane de plusieurs rangs de perles rouges ou bleues. La femme-docteur vérifie les marques du vaccin sur leurs bras menus, s'assure qu'ils n'ont ni

la gale, ni la pelade, ni l'horrible trachoma. La trachoma, que l'on attribue à la poussière de la steppe, apparaît au bord des paupières sous forme d'excroissances rouges comme des grains de framboise, puis la paupière se retourne. Il n'y a pas d'affection plus contagieuse, et l'école se fait un devoir de démasquer les maladies, d'obliger à les soigner.

Tel ou tel ne pourra entrer que s'il guérit d'abord ses yeux, qu'il essuie sans relâche avec un débris de torchon devant avoir servi à tous les usages. « Ton nom?... Quel âge as-tu?... » Les noms sont bizarres : Métrophane, Titus, Matrona, etc. Je reconnais une petite chercheuse de champignons en la personne d'Agrippine et un certain Platon au petit museau de fouine est le frère de notre jolie chambrière Sonia. Beaucoup d'enfans des villages d'alentour ne savent pas leur âge, ni même le nom de l'endroit où ils demeurent. Le père ou la mère intervient :

— Il vous a dit sept ans? Mais non, il en a neuf!

Car on est averti que l'âge réglementaire pour commencer les études est huit ans et que, s'il y a beaucoup d'appelés, il y aura peu d'élus. Ce garçon de neuf ans a l'air d'être à peine mûr pour l'école maternelle; pourtant, si flagrante que soit l'énormité du mensonge, la curatrice inscrit, quitte à s'informer ensuite.

A une petite fille :

— Pourquoi ta chemise est-elle si sale?

— Parce que je n'en ai qu'une!

Elle n'a qu'une chemise, mais des rangs de turquoises fausses courent dans ses cheveux. Quelques petits bergers sont si noirs, après cet été de sécheresse, où probablement le dernier vêtement leur a paru superflu, qu'on les prendrait pour des Cafres.

La curatrice interroge l'un d'eux, qu'une fois nous avons rencontré dans les champs dansant tout seul, sans autres témoins que ses moutons, avec un entrain, une grâce sans pareilles, en s'accompagnant de sa voix juste et grêle. Il m'avait paru alors l'être le plus poétique de toute la création, quelque chose comme le « faune saluant le soleil. » Aujourd'hui il est moins, infiniment moins à son avantage :

— Sais-tu ce que tu viendras faire ici?

— Lire.

— Et sais-tu ce que c'est que ceci?

— Non, je ne sais pas.

Le père cherche à excuser son fils :

— Ce n'est pas étonnant, il n'a jamais vu de livre.

— Et qu'est-ce que cette image représente ?

— Un loup !

Ce loup est un hibou. On le félicite cependant d'avoir deviné que c'est un animal.

Il y a autour de la chambre des tableaux coloriés représentant différentes scènes de l'histoire de Russie. Les enfans ne les regardent guère, n'étant pas encore assez développés pour s'intéresser à la représentation des choses. Sur les bancs, serrés les uns contre les autres, sans mot dire, ils ont le sentiment de commencer dès ce jour leurs études et d'apprendre déjà comme par miracle; cette espèce de conseil de revision leur fait l'effet d'un examen sérieux.

— As-tu envie d'apprendre ? demande la curatrice à un gamin dont la physionomie stupide lui paraît peu encourageante.

— Dis que tu veux ! s'écrie la mère en roulant de gros yeux avec un geste de menace.

Le mot *sho*, quoi ? revient sans cesse dans la bouche de ces pauvres aspirans à la science qui ne comprennent jamais du premier coup la question la plus simple; d'abord, ils ont peine à entendre le russe, ces Petits-Russiens habitués au dialecte. La doctoresse les examine, les tourne et retourne. La curatrice annonce à quelques « grands, » sachant déjà lire et écrire, qu'ils entreront dans la classe supérieure. Pour les autres, elle réserve sa décision. Il est douteux que l'on puisse recevoir tous les enfans venus du dehors; ceux de Théodorofka ont droit à l'admission avant les étrangers.

— Mais, vous verrez, me dit-elle, que, d'ici au jour de la rentrée, beaucoup de petites filles inscrites m'apporteront des excuses de leur mère pour attendre jusqu'à l'année prochaine. La mère ne tient pas à ce que sa fille en sache si long. Elle ne résiste jamais en face; elle laisse son mari m'amener la petite; peut-être permettra-t-elle même que celle-ci vienne en classe deux ou trois fois, puis nous ne la reverrons plus. Si je la réclame, on m'objectera qu'elle manque de vêtemens. Nous lui donnerons une pelisse, des bottes, mais un nouveau prétexte sera vite trouvé, et la bonne volonté du père ne pourra rien contre ce parti pris. En tout pays, la femme est gardienne des préjugés; ici, elle règne à la maison. Et voilà pourquoi, dans ce village de six cents âmes, une soixantaine d'enfans seulement viennent à

l'école quatre ans de suite. Ceux-là sont beaucoup mieux portans et plus proprement vêtus que les autres, car nous surveillons autant que possible leur hygiène et leur tenue extérieure.

Je remarque en effet un contraste frappant, même au physique, entre cette matière première absolument brute dont il s'agit de faire des hommes et les jeunes Théodoriens, déjà dégrossis par l'étude et par une saine discipline, qui suivent les bévues de leurs camarades d'un air d'indulgence amusée.

20 septembre.

La noce à Souchonassovka. Chemin faisant, je demande ce que signifie ce nom de village difficile à prononcer, et on me répond : — Nez sec. — Sans doute le sobriquet d'un des premiers habitans. Les ondulations de la prairie sont accentuées ici plus qu'ailleurs : « Nous sommes en Suisse ! » dit l'une de nous. Et, en effet, comparativement au reste de la campagne, ce coin de paysage presque accidenté a un aspect alpestre. Quelques maisons groupées au hasard forment tout le village, un hameau. Il n'y a pas d'église, mais une vingtaine de petites croix ébranlées ou couchées par le vent attestent, sur le bord d'un talus, qu'on meurt à Souchonassovka. On s'y marie aussi, car nous allons de ce pas assister à une noce. Les fiancés ont annoncé leur mariage en apportant le présent traditionnel, un pain de froment lourd comme du plomb, partout hérissé de petites cornes, et il y a plus d'une raison pour que mes amies veuillent répondre à cette politesse : l'époux a été un de leurs meilleurs élèves. Il ne paye pas de mine, étant tout petit et tout chétif, mais, me dit-on, l'ingrate enveloppe loge un brave cœur. Il y a des années de cela, une pauvre veuve vint de loin à Théodorofka. Elle poussait devant elle une brouette où se blottissait, replié sur lui-même, un garçon déjà grand, presque idiot et horriblement scrofuleux; quatre autres enfans, plus ou moins mal tournés, — l'un d'eux bossu, — se suspendaient à ses jupes; un seul petit de cinq ans, alerte et dispos, l'aidait de son mieux. Sa laideur éveillée plut à mes amies. Tout en donnant du pain à cette nichée de misérables, elles firent quelque chose de plus pour celui dont il semblait qu'on pût développer l'intelligence, elles l'admirent à leur école, et il profita si bien des leçons qu'il réussit à en porter quelques bribes à ses frères infirmes. Grâce à lui, l'un d'eux apprit à lire. Le petit Poucet, comme je le baptisai à première vue, est main-

tenant employé dans une grande brasserie de la ville du district; il a réussi à trouver une femme plus petite encore que lui, comme lui laborieuse, économe et raisonnable. C'est cette noce de pygmées qui nous attire à Souchonassovka.

Le logis, très modeste, est orné de guirlandes. Il y a foule. Les hommes fument et boivent la vodka, accroupis sur l'aire de la maison. Les enfans se pressent contre les vitres de l'unique petite fenêtre pour assister à la réception qui a lieu dans la chambre où nous accueille une pauvre petite femme, fanée, ridée, mais dont le visage à une expression sympathique de douceur souffrante et de dignité. Nous l'embrassons, c'est la mère; et nous embrassons aussi la mariée, moins gentille assurément qu'elle ne le serait sous sa chemise et sa jupe courte de tous les jours. Elle se tient très raide en robe de drap vert garnie d'un ruban de velours. Un tablier de coton blanc brodé de rouge, ou plutôt l'essuie-mains employé à cet usage, tombe devant elle; des fleurs d'oranger rattachent le mouchoir à demi envolé qui demain cachera entièrement et pour jamais sa chevelure blonde. Et le marié a le même bouquet de fleurs d'oranger retenu par des flots de rubans. L'égalité sur le chapitre de la morale, une pour les deux sexes, est donc proclamée en Russie. Il porte une svietka toute neuve, des bottes terriblement neuves aussi; elles ne l'empêcheront pas cependant, quand les trois musiciens qui composent l'orchestre entreront dans la maison, de donner le signal de la danse, en exécutant avec un garçon d'honneur des pliés très savans et des sauts vertigineux. Nous sommes assises près de la table, chargée de petits gâteaux blancs bien secs, le traditionnel prianik. Le frère bossu, rayonnant et tout enrubanné, nous verse la vodka, et les verres que nous refusons vont se joindre à beaucoup d'autres qui jetteront notre cocher, resté avec les chevaux, dans une périlleuse ivresse.

Sous la porte les musiciens sont debout, la contrebasse, un beau gars en bonnet de fourrure, et deux violons, l'un vieux, noir et crochu, à figure de juif, l'autre un gamin qui racle son instrument avec délices. Nous nous demandons où l'on pourra danser dans cette chambre unique remplie à moitié par un immense lit de planches. Le poêle, ce monument inévitable, et les bancs sur lesquels sont jetés des draps de chanvre, complètent l'ameublement. A peine y a-t-il place, au milieu, pour le couple de danseurs, deux garçons d'abord, puis deux filles, puis un

garçon et une fille qui se recherchent, se séparent, se rejoignent, tournoyant et piétinant sans presque avancer d'un pas. Les danses d'hommes consistent en une gymnastique vraiment extraordinaire; c'est un plié exécuté d'une seule jambe qui met le cavalier presque à genoux, tandis que son autre jambe exécute un mouvement qui le fait sauter. Dès que la jeune fille entre en scène, dame et cavalier tournent l'un autour de l'autre. Il la poursuit, elle se dérobe, feint de s'échapper, tandis que le galant déploie la vigueur de ses muscles, tantôt la main à son bonnet, le bras arrondi, tantôt les deux poings au côté. De la part de la jeune fille, ce doivent être des coquetteries pudiques, de jolis gestes pour le repousser à demi; mais l'humble petite mariée osait à peine lever les yeux en dansant avec son mari la danse unique après laquelle, tous deux allèrent s'asseoir, pour n'en plus bouger, sous les saintes images. Cependant la maison s'emplit, on s'assoit partout, sur le lit, sur les bancs, par terre. Le dîner a eu lieu à onze heures du matin. On ne fera plus que boire, manger des gâteaux et danser dans une atmosphère étouffante, chargée de goudron et de vodka jusqu'à l'heure où les fiancés passeront derrière le poêle. Alors intervient une matrone, dont le rôle est trop délicat pour pouvoir être indiqué autrement que par une certaine analogie entre les noces russes et les noces arabes. Selon le renseignement qu'elle rapporte, un drapeau rouge ou un drapeau noir est arboré. Si c'est le drapeau rouge, les danses continuent bruyantes jusqu'au matin. Si c'est le drapeau noir, les convives se retirent en silence et parfois la maison est maculée de goudron.

Après avoir assisté à cette fête, je regarde avec plus d'intérêt que jamais une gravure du beau tableau de Makowsky, *Noce de boyards*, qui décore ma chambre. Les costumes de tous ces grands seigneurs, le hanap à la main, sont d'une richesse inouïe, les femmes ont l'air d'impératrices sous leurs tiares brodées de pierreries; des paons, rôtis dans leur plumage, sont présentés à la ronde; les solives peintes et dorées doivent être celles d'un château presque royal; et cependant c'est le même esprit, me semble-t-il, qui animait la pauvre petite noce de Souchonassovka : au bout de la table, la fiancée tremblante de pudeur sous l'hermine et les perles, tandis que son fiancé l'embrasse, excité par les toasts et les rires, et que l'inévitable matrone lui parle à l'oreille.

21 septembre.

Ce matin, à huit heures, les époux viennent, en tête de leur cortège nuptial, nous rendre visite. La noce n'a pas dormi et, devant la maison, se remet à danser infatigablement; les vieilles femmes sont plus enragées que les jeunes, justement fières, du reste, de posséder les meilleures traditions chorégraphiques. La tête enveloppée de châles, les pieds nus, elles chantent en se trémoussant à la file, ou deux par deux, et elles battent des mains. Toujours l'équivalent de nos branles, de nos bourrées, ou encore de la tarentelle. Au milieu des danseurs s'agite le fameux drapeau rouge. Les trois musiciens, titubant et le nez cramoisi, s'escriment de l'archet comme ils le faisaient la veille, comme ils l'ont fait tout le long du chemin, et, pendant ce temps, les mariés entrent avec le garçon d'honneur, reconnaissable à l'essuie-main brodé qu'il porte en bandoulière. Ils exécutent, à partir du seuil, les trois saluts d'usage en touchant presque la terre de leurs fronts, puis présentent sur une assiette les gâteaux enveloppés de rubans rouges qu'il faut immédiatement attacher à son corsage. Dans l'assiette tombent quelques pièces d'argent et toute la noce est régalée de navilka, liqueur de cerise moins forte et moins dangereuse que l'eau-de-vie blanche. Baisemain respectueux, nouveaux prosternemens et départ en aussi bon ordre que le permet l'état des jambes et des esprits.

Les jours de noce, il arrive que tout le monde soit ivre, hommes et femmes, à Théodorofka, malgré l'abstinence accoutumée. C'est par seaux que circule la vodka, dans les maisons qui se respectent. A cause de cela principalement, — sans parler des exigences du pope, — un mariage en Petite-Russie coûte cher.

24 septembre.

La première semaine de septembre vieux style, qui équivaut à la troisième de notre calendrier, tous les fermiers viennent apporter leur argent.

Hélène a l'habitude de recevoir dans le jardin. Amusant spectacle que celui de cette petite femme au jeune visage, assise sur une berceuse, avec cette rangée de solides gaillards devant elle, timides, la tête découverte, tortillant leur bonnet. Ils sont très ponctuels d'ordinaire, elle y tient expressément, voulant avant tout les former aux qualités qui leur manquent le plus, l'ordre,

l'exactitude, et ne consentant à les aider qu'à la condition qu'ils s'aideront eux-mêmes. Un jeune homme demande pour son père un délai de quinze jours; elle l'accorde, mais sans promettre d'attendre davantage. Tout en recevant les sacs de roubles qu'on lui remet, car presque tous payent en grosse et lourde monnaie blanche, elle s'intéresse à leurs affaires, discrètement, en attendant sans le provoquer ce qu'ils peuvent avoir à lui dire, car elle a les idées les plus délicates sur la réserve que l'on doit apporter dans les rapports avec ceux qui sont qualifiés d'inférieurs; quand elle envoie quotidiennement du lait de ses vaches à tel malade, ou des médicamens à tel autre, il n'y a dans sa façon d'offrir rien qui ressemble à la charité, un mot dont jamais elle ne se sert. Habitudes de bon voisinage, attentions qui lui seront rendues par de menus services. Le genre de philanthropie qui consiste à donner de l'argent sans y ajouter son propre travail, son propre effort, est considéré par elle comme dangereux. De là son indignation contre ceux qui voudraient lui accorder plus de mérite qu'à une autre, dans l'œuvre accomplie. Ses capitaux? Elle les compte pour rien. Le véritable don est celui que ses collaboratrices autant qu'elle-même ont fait de leur temps, de leur savoir, de leur cœur.

La servilité lui déplaît. Les fermiers le savent et la plupart d'entre eux s'arrêtent craintifs dans le mouvement ébauché pour lui baiser la main. A l'occasion, elle rend la justice, comme saint Louis au pied de son chêne, qui se transforme ici en un très grand érable. Un fermier, par exemple, vient dénoncer certains Cosaques qui profitent de ce qu'elle loue ses terres à bon compte pour en prendre et les sous-louer avec bénéfice aux Théodoriens, tantôt aux plus pauvres, à ceux que la paresse ou le désordre a dépossédés de leur bien, tantôt au contraire à ceux qui, ayant réussi par leur industrie, désirent plus de terres qu'ils n'en ont.

Tous, dans ce trafic, sont coupables, ayant violé des conventions expresses, un règlement rigoureux. Elle fait comparaître devant elle exploiteurs et exploités, rompt les contrats, donne à chacun sa part de blâme et jusqu'au bout est écoutée avec le plus grand respect par ces hommes qui ont la mine penaude d'enfans en pénitence. Combien, même dans une Arcadie dont l'existence est fondée sur la répartition égale des biens entre tous, est-il difficile d'empêcher les abus, sans parler de l'impossibilité de

maintenir l'égalité des conditions! Toujours des riches, toujours des pauvres, parce qu'il y aura toujours des travailleurs et des incapables, des chanceux et des enguignonnés.

30 septembre.

Le passage des oiseaux migrateurs nous avertit que l'hiver approche. Ce matin, l'érable, en face de ma fenêtre, était couvert d'oiseaux presque aussi gros que les corbeaux mantelés qui y perchent d'ordinaire. Mais ils ne portaient pas de camail gris; leur crête bleue magnifique, leur aile rayée de blanc m'ont fait reconnaître des geais. L'un après l'autre, ils venaient, en voyageurs fatigués, se reposer sur les branches hospitalières, qui sont en train de passer du vert à d'admirables tons dorés. La coloration de tout le verger devient un régal pour les yeux. Les feuilles des poiriers, des pommiers, des pêchers, des cornouillers, sont de cuivre ou de pourpre avec des fusées de corail rouge çà et là. Tout brille d'un éclat métallique Je n'avais rien vu d'aussi brillant depuis les riches feuillages de l'automne américain.

C'est l'heure aussi de la migration des hirondelles. Par un vent furieux, une sorte d'avalanche d'oiseaux est venue l'autre jour frapper nos vitres, quelques-uns retombant ensanglantés, — de jeunes hirondelles trop faibles pour suivre leurs parens dans le grand voyage annuel. On les recueille, on les loge tant qu'elles veulent rester, et on les nourrit très aisément de mouches; car cette horrible engeance, qui noircit depuis l'été les murs blancs de la maison, ne s'est pas encore laissé chasser.

Octobre.

Souvent je cause avec Hélène du sort présent et futur des Théodoriens; elle n'est pas optimiste, son enthousiasme des premiers jours s'est apaisé, mais la volonté de persévérer reste chez elle la même. Il faudra beaucoup d'années, dit-elle, pour que des gens qui étaient, naguère encore, dans l'état d'ignorance des paysans occidentaux au moyen âge atteignent le niveau de ces mêmes paysans, tels qu'ils existent au xxe siècle. Elle ne verra pas le succès de ses efforts, mais d'autres, après elle, aideront au progrès jusqu'à ce qu'il s'accomplisse. Jamais personnalité ne s'effaça plus volontiers que ne le fait la sienne. A aucun degré, elle n'a ce sentiment, si commun, d'aimer à se sentir indispensable.

D'autres femmes, beaucoup d'autres femmes, en Russie, se sont données à des œuvres philanthropiques. J'en sais qui ont fondé des hôpitaux et des écoles; qui, en temps de guerre, se sont faites sœurs de charité, comme on appelle là-bas les infirmières de la Croix-Rouge; qui, dans les crises terribles de la famine, ont porté leurs soins, leur argent, aux affamés et aux malades, vivant au milieu de scènes déchirantes, se vouant à la mission d'anges secourables. Mais, chez presque toutes ces femmes, plus nombreuses en Russie qu'ailleurs et dont je salue l'héroïque dévouement, il y a d'ordinaire une certaine volonté de garder en main le gouvernail, de diriger les choses selon leurs lumières, des idées de prosélytisme, que sais-je? une certaine joie d'inspirer aux malheureux secourus les sentimens de l'enfant qui s'attache à sa mère, ne veut pas la quitter. Avec Hélène, rien de pareil. Tout son désir est d'apprendre à ce peuple, trop disposé à s'appuyer et à obéir aveuglément, l'art de se gouverner lui-même. Elle n'exerce aucune pression sur personne, n'attaque ni les superstitions qu'elle désapprouve, ni des usages qui lui paraissent légués par la barbarie. Les livres feront leur œuvre avec le temps; il en jaillira des idées; elle apprend donc à lire aux paysans et elle leur donne l'exemple d'une vie de dévouement volontaire; c'est assez. Tout le reste viendra... Mais avec quelle lenteur!

— Nos Petits-Russiens sont apathiques, dit-elle. Observez-les quand on les appelle; ils regardent à droite, à gauche, avant de se décider, puis ils avancent sans aucune hâte. Et ils font de même pour tous les actes de la vie.

Il en est qui, même intelligens, se refusent à employer cette intelligence sur les livres. Cependant, presque tous les garçons savent lire aujourd'hui, une bonne école leur a procuré des avantages inconnus à leurs parens. Parmi ces petits, on en voit de très éveillés, qui obtiennent de bons certificats d'études. Mais souvent aussi se produit chez eux ce qui a été remarqué pour beaucoup d'Orientaux : ils s'arrêtent en chemin, leurs facultés, sur lesquelles on avait compté, s'engourdissent, la mémoire leur fait défaut tout à coup. Un futur instituteur, par exemple, est forcé de se rabattre aux fonctions de jardinier. Quand encore ils se résignent à déchoir! Mais il y a les obstinés qui vont jusqu'au bout de la course et qui en meurent. Hélène me raconte l'histoire d'un jeune Cosaque des environs. Il vint un

matin chez elle, au galop de son cheval, lui dire que, n'ayant plus de famille et se sentant libre de disposer de son bien, il était résolu à vendre tout ce qu'il possédait pour acquérir la science. Sans connaître la demoiselle, il avait entendu dire qu'elle favorisait l'instruction chez les paysans et il réclamait son conseil. Peut-être, plus tard, quand il serait savant, réussirait-il à se procurer des moyens d'existence, mais, après tout, richesse ou pauvreté n'était que secondaire; ce qu'il lui fallait, c'était la science pour la science elle-même. Elle l'interrogea : il avait reçu une instruction assez complète, mais, entre les différens degrés d'instruction, il y a en Russie des distances infranchissables, systématiquement établies. On ne passe pas de l'école primaire au lycée, ni de l'école normale où se forment les instituteurs à l'Université. C'était à l'Université que voulait arriver le jeune Cosaque. De bonnes recommandations l'aidèrent à atteindre ce but en Allemagne. Là, les professeurs lui trouvèrent des aptitudes fort ordinaires, mais une volonté de fer, qu'il mettait au service d'ambitions quelque peu chimériques. Tour à tour, il se croyait capable de devenir un grand savant, un grand écrivain ; sa vocation voltigeante se fixait sur toutes les branches de la pensée humaine, et, au fond, il n'était qu'un pauvre étudiant, au cerveau exalté, fatigué, qui soudain devint fou et finit dans un asile d'aliénés. Ce dénouement n'est pas très rare en Russie.

Aucun Théodorien n'est devenu fou d'ambition, et aucun, depuis dix-huit ans, n'a montré de talens hors ligne, mais Hélène a formé de très bons cultivateurs. Un certain Michel réussit admirablement dans l'horticulture, il entretient la belle pépinière de Théodorofka avec autant de soin et de goût que ferait le plus habile des spécialistes. Sa superbe écriture couvre, sur chaque plate-bande du jardin, des étiquettes que l'on dirait gravées ; c'est lui qui dirige en outre les industries d'hiver, enseignant à tous les enfans l'art de tailler le cuir et de fabriquer des bottes. L'agriculture, l'élevage sont en grand progrès, les paysans s'intéressent vivement aux conférences qui leur sont faites sur ces sujets. Nul ne peut nier le succès matériel de l'œuvre, mais, au point de vue moral, on avance moins vite.

C'est pourtant quelque chose qu'aucun délit grave ne soit jamais survenu à Théodorofka et que le sentiment de la dignité personnelle s'y éveille peu à peu chez tous ceux qui ont reçu de

l'instruction. Par exemple, il n'est pas de Théodorien capable de subir l'horrible humiliation des verges, qui sont encore appliquées en Russie, tant aux femmes qu'aux hommes, en punition de certains méfaits. Généralement le délinquant a le choix entre les verges ou une amende et, presque partout, les plus vieux d'entre les paysans n'hésitent guère en pareil cas; quelques coups sont vite reçus et on garde son argent. Mais les jeunes montrent plus de fierté, d'autant qu'ils savent que le fait d'avoir reçu les verges doit les empêcher de se marier dans l'année; ils préfèrent payer. On n'a jamais ouï parler de verges à Théodorofka. L'école fait son œuvre, et aussi la bibliothèque, composée de manière à éclairer les intelligences et à élever les âmes. Point de fatras inutile, point de livres médiocres sous prétexte d'être moraux. En Russie, la tendance générale est contre une littérature spéciale aux enfans et au peuple; on donne la préférence à des livres qui peuvent convenir à tous les âges et à toutes les classes. On ne croit pas aux leçons de morale enfermées dans des histoires plus ou moins niaises. *Les Récits d'un chasseur*, par Tourguenef, les *Années de jeunesse* de Tolstoï, pour ne parler que de ces deux ouvrages connus dans toute l'Europe, charment les petits comme les grands.

Hélène prévoit le temps où, après elle, son école passera de par sa volonté aux mains du *zemstvo*, cet admirable gouvernement local dont la création fut un des plus grands bienfaits d'Alexandre II; déjà, elle laisse l'hôpital du *zemstvo* absorber le sien, étant d'avis que nous ne devons jamais faire ce que d'autres peuvent faire aussi bien que nous. C'est une pionnière, qui ouvre le chemin sans se soucier d'accaparer la gloire, prête à léguer cette gloire à ceux qui la suivront, pourvu que le bien se fasse, et sûre que, tôt ou tard, le bien se fera. Elle peut être parfois triste, elle n'est jamais découragée. Elle pense que le progrès s'accomplit sans relâche pour l'humanité tout entière, malgré les obstacles et les apparences. Mais encore faut-il, sur tel ou tel point du globe en particulier, y aider de son mieux. Qu'il s'agisse du monde végétal, ou du monde animal, la loi de sélection est toujours le triomphe du mieux doué. Voilà pourquoi elle cherche à développer sur une toute petite parcelle de cette immense Russie les principes, faute desquels, individus et peuples sont condamnés à périr. Nul secours ne lui vient du dehors, elle puise toute sa force en elle-même, heureuse si le don de sa vie peut

alimenter d'une étincelle le foyer auquel se réchauffe et s'éclaire l'humanité.

Je comprends de mieux en mieux pour ma part tout le bien que fait et que fera encore, non pas seulement à Théodorofka, mais bien au delà, cet essai de réforme sociale prudemment conduit depuis près de vingt ans. Les propriétaires des environs, tout en blâmant les tendances trop généreuses de leur voisine, se sont vus presque contraints d'améliorer la condition de leurs ouvriers, d'élever les salaires. Ses entreprises agricoles ont servi de modèle. A intervalles de plus en plus rapprochés, un homme, digne de ce nom, se dégage, sous son influence, de la horde à demi sauvage que forment encore les paysans russes. On sait qu'il suffit d'un petit groupe pour en entraîner beaucoup d'autres. Hors de la Russie même, quelqu'un peut-être, aux heures d'épreuve, tient ses yeux fixés sur le phare de salut qui brille à la fenêtre d'une petite maison perdue au milieu des neiges de la steppe. Derrière les doubles vitres, une lampe éclaire la veillée solitaire et laborieuse d'une femme délicate, pâlie par la vie trop rude dans un climat trop dur. Après avoir donné ses journées à tous ceux qui ont besoin d'elle, sans choix ni préférence, elle consacre une partie des nuits à un effort désintéressé de développement personnel, lisant tout ce qui peut lui permettre de perfectionner son œuvre. Et elle la perfectionnera par la science, mais d'abord par la confiance et par l'amour.

Th. Bentzon

UNE VIE D'AMOUR

AIMÉE DE COIGNY ET SES MÉMOIRES INÉDITS

PREMIÈRE PARTIE

I

Il y a un fond de mépris dans la gloire que les hommes réservent aux femmes. Ils ne célèbrent guère d'elles que la beauté. Les dons de l'esprit et de l'âme ajoutent, ornemens accessoires, à la parure des privilégiées qui possèdent l'essentiel, la perfection du corps. Faute de beauté, tout obscures et comme éteintes, quels talens ou quelles vertus ne leur faut-il pas pour sortir de l'ombre? Si cette beauté est éclatante, quoi qu'elles en aient fait, elle les absout et leur séduction leur survit. Le moins méritoire des avantages est celui dont on leur sait le plus de gré, et le plus court des triomphes perpétue leur nom.

Aux grandes amoureuses surtout va cette popularité posthume. On dirait que, pour s'être données à quelques hommes, elles aient droit à la reconnaissance de tous. La curiosité du public reste fidèle aux plus inconstantes, il veut posséder les certitudes de leurs caprices, et des écrivains graves mettent les scellés de l'histoire sur des ailes de papillons. A cette sollicitude se révèle « l'éternel masculin, » l'attrait permanent de la chair de l'homme pour la chair de la femme. C'est lui qui reconnaît dans les plus femmes des femmes « l'éternel féminin, » le chef-d'œuvre de joie offert à l'homme par la nature. Et l'homme pense à lui-même, quand il s'occupe d'elles. La célébrité durable qu'il accorde aux dispensatrices les plus généreuses de cette joie est un encouragement aux vivantes de ne pas se montrer plus avares. Dans ces amours passées, le présent à son tour lit ses

amours à venir. Ainsi, par la commémoration des disparues qui pratiquèrent la religion du plaisir, le culte de la volupté vit jusque dans le culte de la mort.

Une autre gloire avait, à la fin du XVIIIe siècle, commencé pour « la jeune captive » dont les plaintes inspirèrent André Chénier. Sœur d'Iphigénie et non moins touchante, elle représentait, comme la vierge antique, et contre la même cruauté de la politique meurtrière, les droits d'une vie qui s'ouvre au bonheur. Le plus grec de nos poètes semblait l'avoir parée pour le sacrifice qui est la destinée de l'innocence et de la faiblesse dans les querelles des hommes. La puissance du génie créant une légende, les premiers de ceux qu'avait émus la plainte de la jeune captive crurent pleurer sur une victime des justices révolutionnaires. Et cette existence si tôt et si cruellement tranchée paraissait complète, privilégiée, puisque, assez longue pour connaître tous les bonheurs en espérance, il lui avait manqué seulement les années des désillusions, et puisque la morte avait obtenu du génie l'immortalité.

La légende, comme à l'ordinaire, était plus belle que l'histoire. La jeune fille était une jeune femme, mariée depuis huit ans : elle échappa à l'échafaud, et mourut en 1820 dans son lit. Pour Aimée de Coigny, duchesse de Fleury, la renommée virginale et héroïque se continua en une de ces réputations moins austères qui ne se sacrent pas, mais caressent. Les temps si divers où elle vécut s'accordaient à lui reconnaître une double puissance : tant de beauté qu'on lui eût permis d'être sotte, et tant d'esprit qu'on lui eût pardonné d'être laide. La beauté de traits n'a qu'une beauté, la beauté d'expression a autant de beautés que de sentimens. Tous ceux d'Aimée se reflétaient sur son visage et passaient dans ses attitudes. Le charme même de son corps était fait aussi de pensée. Et cette pensée profonde, variée, imprévue, hardie en ses examens, soudaine en ses ripostes, redoutable dans ses ironies, irrésistible dans sa gaîté, tirait de sa mobilité même un charme de plus et paraissait toujours nouvelle. Il y avait en elle trop de femmes pour qu'on se défendît contre toutes : qui résistait à l'une cédait à l'autre. Voilà le secret de l'empire exercé par elle et par celles qui lui ressemblent. Cette surabondance, si elle multipliait les séductions de son corps et les activités de son intelligence, précipitait aussi les mouvemens de son cœur. Et, comme aucune passion ne tient ses pro-

messes et que la lie de chaque joie épuisée donne la soif d'autres joies, l'amour de l'amour avait fait, disait-on, à travers la diversité des expériences, l'unité de sa vie.

Sa mort parut d'abord délivrer de ces faiblesses éphémères ses mérites dignes d'un souvenir durable. Ils reçurent aussitôt un hommage public, et presque officiel, en un article que publia le *Moniteur* et qu'avait signé Népomucène Lemercier. Aujourd'hui, l'on ne connaît plus de cet écrivain que les défauts; en 1820, on n'avait d'yeux que pour ses qualités : ce qui s'appelle maintenant la lourdeur de son style s'appelait alors le poids de ses jugemens. A cet âge de disgrâce où la tradition du XVIIIe siècle était épuisée, où la fécondité du XIXe ne se parait encore que de Chateaubriand, Lemercier, honnête homme, avec du goût pour la pensée noble, quelques visions du sublime, et qui gâtait ses idées en les exprimant, était le prince des médiocres, comme Chapelain durant la jeunesse de Corneille. Chef d'école, il consacrait en ces termes le talent de la disparue :

Également familière avec les belles-lettres françaises et latines, elle avait tout l'acquis d'un homme; elle resta toujours femme et l'une des plus aimables de toutes. Sa conversation éclatait en traits piquans, imprévus et originaux. Elle résumait toute l'éloquence de Mme de Staël en quelques mots perçans. On a lu d'elle un roman anonyme qui, sans remporter un succès d'ostentation, attacha parce qu'elle l'écrivit d'une plume sincère et passionnée. Elle a composé des Mémoires sur nos temps et une collection de portraits sur nos contemporains les plus distingués par leur rang et par leurs lumières, qui réussirent mieux, étant plus vivement tracés et plus sincères encore (1).

Le public avait appris comme une bonne nouvelle que cette brillante intelligence, non contente de répandre en une compagnie de privilégiés l'éclat sans lendemain de sa pensée parlée, avait songé à survivre par sa pensée écrite. Il espéra, grâce à la publication de ces œuvres, connaître à son tour la séductrice dont F. Barrière, huit ans après Lemercier, disait : « L'esprit, l'instruction, la grâce et tous les attraits réunis plaçaient la duchesse de Fleury au premier rang parmi les femmes de son temps (2). » Mais, bien qu'une mode de curiosité pour la fin du XVIIIe siècle et le commencement du XIXe suscitât partout les fureteurs d'inédit, les pages annoncées demeurèrent introu-

(1) *Moniteur universel*, 25 janvier 1820.
(2) Barrière, *Tableaux de genre et d'histoire*, in-8°, p. 231. Paris, Paulhan, 1828.

vables. Il a fallu accepter l'hypothèse de Charles Labitte : « Par malheur, le roman dont parle Lemercier, et dans lequel les admirateurs du poète eussent cherché avec charme quelques accens de la jeune captive, n'a pas été imprimé; et remis, ainsi que des Mémoires sur la Révolution, entre les mains du prince de Talleyrand, il paraît avoir été détruit (1). »

En revanche, à mesure que les « Souvenirs » et les « Correspondances » de cette époque venaient au jour, ils montraient l'Aimée de Coigny vivante dans l'attention de ses contemporains, surtout de ses contemporaines, et lui faisaient une autre renommée.

Ces sortes d'écrits ne sont guère des jugemens sur l'essentiel des choses ou des personnes; ce sont des bavardages sur les détails les plus propres à distraire la curiosité de chaque jour. Aussi le succès actuel de cette littérature ne prouve-t-il pas un retour au sérieux. Nos oisifs, à la lire, se flattent d'avoir perdu leurs goûts frivoles; ils l'aiment, au contraire, parce qu'ils y retrouvent leur propre façon de comprendre et de vivre la vie : ces grands enfans croient s'intéresser à l'histoire et continuent à n'aimer que les histoires. Surtout les mémoires et billets où des femmes s'occupent de femmes ne racontent-ils pas l'omnipotence des riens, et l'obsession de plaire ? Pour elles, qu'est regarder l'une d'elles? Mesurer l'importance de leur contemporaine à l'étendue du cercle mondain où, par un consentement général, elle est la première; mesurer son pouvoir au nombre et aux mérites des hommes qui, non contens de l'entourer, ont vécu sans son charme; enfin, puisque la preuve suprême du charme est l'amour, chercher par qui elle a été aimée, et si, comment, pourquoi et par qui la conquérante des cœurs se serait laissé prendre le sien. Voilà précisément ce que ces voix du passé racontaient d'Aimée. Unanimes à célébrer son esprit, mais seulement cet esprit des mots qui est le fard de la pensée, elles appréciaient surtout ses dons intellectuels comme une ressource auxiliaire qui lui rendait plus facile et plus assurée la domination mondaine, et elles dénonçaient dans ses succès les preuves de ses faiblesses.

En 1825, parurent les Mémoires de Mme de Genlis Personne n'avait été mieux placé pour connaître le monde de l'ancien régime à la veille de la Révolution : elle écrivait qu'il avait suffi à

(1) Ch. Labitte, *Études littéraires*, t. II, p. 184.

la jeune duchesse de paraître pour conquérir la société, on pourrait dire la cour du duc d'Orléans (1). Mais Mme de Genlis était née institutrice pour faire la leçon aux succès des autres. Dès 1804, hâtive comme l'envie, dans un livre qu'elle ne signa pas et où les victimes de sa mémoire étaient, sans être nommées, enlaidies avec assez d'art pour demeurer reconnaissables, elle avait dit Aimée « légère, étourdie, avec des accès de gaîté qui ressemblent un peu à de la folie, » et « quelque chose d'indécent (2). »

Bien autres furent les sentimens inspirés par la duchesse à Mme Vigée-Lebrun. La grande artiste qui a rendu impérissables pour nous les dernières grâces de l'aristocratie française avait aussi une plume, bien qu'inégale à son pinceau. Ses *Souvenirs*, publiés en 1828, présentent ainsi la femme qu'elle avait connue durant la Révolution : « La nature semblait s'être plu à la combler de tous ses dons. Son visage était enchanteur, son regard brûlant, sa taille celle qu'on donne à Vénus;... le goût et l'esprit de la duchesse de Fleury brillaient par-dessus tout. » C'est l'œil difficile du peintre qui juge cette beauté du corps : les autres mérites ont gagné le cœur de l'amie. Elle est d'autant moins suspecte quand elle ajoute : « Cette femme si séduisante me semblait dès lors exposée aux dangers qui menacent tous les êtres doués d'une imagination ardente. Elle était tellement susceptible de se passionner que, en songeant combien elle était jeune, combien elle était belle, je tremblais pour le repos de sa vie; je la voyais souvent écrire au duc de Lauzun, qui était bel homme, plein d'esprit et très aimable, mais d'une grande immoralité, et je craignais pour elle cette liaison, quoique je puisse penser qu'elle était fort innocente... La dernière passion qu'elle prit s'alluma pour un frère de Garat (3). » La bienveillante observatrice admet, il est vrai, qu'aimer n'est pas faillir. Mais, bientôt après, les Souvenirs d'une autre contemporaine, la baronne de Vaudray, donnaient des détails peu platoniques sur l'aventure avec Garat (4), et le caprice pour Lauzun n'avait pas semblé plus pur à un autre témoin, Horace Walpole.

(1) « Mme de Fleury était fort jolie. M. le duc de Chartres l'aimait tellement qu'il l'appelait sa sœur, elle l'appelait son frère. » Mme de Genlis, *Mémoires*, t. IV, p. 348. Paris, Lavocat. 1825.

(2) *Souvenirs de Félicie*, p. 180.

(3) Mme Vigée-Lebrun, *Souvenirs*, t. II, p. 60-62.

(4) *Souvenirs du Directoire et de l'Empire*, par Mme la baronne de V... Paris, Cosson. 1847.

Les lettres de celui-ci furent connues du public en 1864. L'une, datée de Paris, en 1794, quand Lauzun venait de mourir et la duchesse de Fleury d'être arrêtée, se scandalise que « notre jeune étourdie, notre gentille petite malicieuse, » ne fît que « chanter toute la journée. Puisqu'elle chantait au lieu de sangloter, je suppose qu'elle était fatiguée de son Tircis et qu'elle est bien aise d'en être débarrassée. » Supposer à la fois en une personne le désordre et l'insensibilité, c'est rendre plus inexcusable chacun des deux vices : le glacial ami de Mme du Deffant semblait mal qualifié pour cette rigueur de vertu. Est-ce bien de la vertu ? Elle n'a pas cet accent, elle est triste du mal qu'elle constate, elle n'en triomphe pas. Cet homme était une coquette. Il s'était mis à visiter la société de l'Europe comme ses compatriotes en visitent aujourd'hui les paysages. Mais lui, voyageait pour être connu en plus de contrées, et il tenait par-dessus tout à passer pour spirituel à Paris. L'attention qu'on prête à Aimée de Fleury lui semble volée à Horace Walpole. De là, peut-être, sa malveillance. C'est une antipathie de nature : c'est une rivalité entre la chaleur sans rayons de sa houille anglaise, et la flamme claire, gaie, pétillante des sarmens français.

Mais, si les insinuations d'un jaloux sont suspectes, comment récuser les aveux de l'accusée ? Ces aveux sont venus de nos jours. Les archives diplomatiques de l'Empire n'occupaient pas tellement le chancelier Lobanof qu'il ne trouvât du temps pour se faire des archives moins graves avec les correspondances où l'aristocratie du XVIIIe siècle, à la veille de mourir, avait si bien écrit sa joie de vivre. Admis à puiser dans cette collection, M. Paul Lacroix publia, en 1884, une partie de ces lettres (1), quelques-unes d'Aimée. Elles ne laissent pas de doute qu'elle n'eût rien refusé à Lauzun, et, les aveux allant plus loin que les soupçons, elles attestent d'égales bontés pour un jeune lord, dont nul encore n'avait parlé. L'on a aussi, en ces dernières années, découvert d'autres billets d'elle à Mailla Garat, et ceux-là, tant s'y dévoile l'indécence des caresses, doivent demeurer dans le musée secret des curieux (2).

A chercher ses livres, on n'avait trouvé que ses amans. Les

(1) *Lettres de la marquise de Coigny* et de quelques autres personnes appartenant à la société française de la fin du XVIIIe siècle, publiées sur les autographes avec notes et notices explicatives, par Paul Lacroix. Jouault et Sigaux, 1884.

(2) Ces quatre lettres à Mailla Garat sont dans la collection de M. Gabriel Hanotaux.

lettrés eux-mêmes se sont mis à servir la seule de ses réputations qui eût laissé des traces. Autour de cette tombe le myrte repoussait toujours, ils n'ont entretenu que lui. Ils ont présenté les aventures de cette femme comme son originalité et semblé croire que le plus charmant de ses ouvrages était ses faiblesses. Il ne leur a plus suffi de celles qui étaient connues, ils se sont ingéniés à en découvrir de nouvelles. Elle est devenue le type de ces femmes portées de caprice en caprice, comme ces jolies guêpes qui, sur chaque fleur où elles puisent sans se poser, gardent leurs ailes étendues pour repartir plus vite. Cette butineuse d'amour, elle, aurait volé de Lemercier à Jouy (1) et, hier encore, on la montrait, passant de Garat en Garat, comme de rose en rose sur le même buisson (2). Elle a donné de l'imagination aux dictionnaires même et il n'est pas jusqu'à Larousse qui n'ait voulu dire sur elle du nouveau. Elle gardait encore une gloire pure, les vers d'André Chénier. La sympathie que la jeunesse du malheur inspira à la jeunesse du génie, n'a été qu'un roman de prison : « Dans quelle salle, derrière quelle grille fut-il donné à Léandre de dire de sa bouche à la belle Héro les vers qui ont éternisé le souvenir de ce lien charmant tranché par la guillotine? » De cet amour, ce sont les seules choses qu'ignore Larousse, historien scrupuleux; mais il nous transporte « sur le balcon où Roméo dut posséder sa Juliette (3). » Ainsi presque tous ceux qui ont parlé d'elle se sont piqués d'honneur à la déshonorer un peu plus, et sa gloire a fini par n'être plus faite que de sa mauvaise réputation.

Plus ces affirmations se sont multipliées, plus elles ont déçu. On en savait à la fois trop et pas assez. Entre cette existence de succès passagers et vulgaires, et l'aristocratie de goûts, d'allures, d'intelligence à laquelle était rendu un hommage unanime, il y avait contradiction. Le souvenir trop conservé de tous ses amours rendait plus regrettable la perte de toutes ses œuvres, et qu'ainsi tout en cette femme eût été fragilité.

II

Les amis des livres et des manuscrits savent que le feu marquis Raymond de Bérenger passa une partie de sa vie à com-

(1) *Lettres*, etc., p. 202.
(2) *Garat*, par Paul Lafond; in-8°, Calmann-Lévy. 1900. p. 287-297.
(3) Larousse, *Grand dictionnaire*, au mot : André Chénier.

pléter et à mettre en ordre les riches archives de sa maison, réunies depuis des siècles à Sassenage. Les amis de la bonne musique et de la conversation aimable n'ont pas oublié la marquise sa femme. Elle m'avait toujours témoigné de la bienveillance, je lui prouvais ma gratitude en rendant à son fils la sympathie dont elle m'honorait, et mes relations avec celui-ci avaient survécu à la mort de la mère.

Un jour de l'an dernier, il entra chez moi, posa sur ma table de travail un petit paquet et me dit : « Voici deux manuscrits que j'ai trouvés à Sassenage. Tous deux sont des Mémoires, l'un de la duchesse de Dino, l'autre sans nom d'auteur. Si la curiosité vous en dit, lisez-les ; si vous les jugez intéressans, publiez-les. Je vous fais maître de leur sort. »

Le nom de Mme de Dino, sa vie toujours si proche de la politique, dans une condition qui lui permettait de tant voir, et son aptitude célèbre à tout comprendre, disaient d'avance que, pour elle, se souvenir était intéresser. Mais, si la renommée a son attraction, le mystère aussi a la sienne, et j'ouvris d'abord le manuscrit dont l'auteur semblait se cacher.

La belle reliure de maroquin rouge, lisse et souple qui enfermait, entre ses gardes de soie bleue, un cahier de vélin carré et épais comme un volume ; le large ruban d'un bleu plus pâli qui servait de signet ; l'or solide des tranches et des petites stries qui zébraient l'épaisseur des plats, avaient une élégance joliment fanée par le temps. La date était tracée sur la première page : « Mémoires écrits en l'année 1817. » Entre deux grandes marges, le texte suivait, d'un trait épais et d'une régularité pâteuse. Tous les experts en écriture, malgré les désaccords qui font la doctrine de leur science, auraient sans hésiter reconnu dans cette lourdeur appuyée une main masculine. Deux citations, l'une de Sénèque, l'autre de Montaigne, accompagnaient le titre : ce latin et ce vieux français semblaient aussi révéler le lettré. Mais, après les citations, venait une dédicace :

A M. le marquis de Boisgelin, pair de France.

Vous avez désiré vous rappeler un temps où le projet de changer le gouvernement nous occupait. Ce temps m'est cher, puisque je l'ai passé près de vous dont l'amitié honore et intéresse ma vie.

Acceptez donc les efforts de ma mémoire. S'ils manquent d'exactitude, mes erreurs demandent de l'indulgence, car elles sont accompagnées de bonne foi. Je suis payée de la peine que me coûte ce travail par le plaisir que

j'éprouve à retracer l'époque où nous espérions voir s'accomplir les vœux ardens que nous formions pour le bonheur de notre patrie.

« Je suis payée. » La plume avait-elle par mégarde changé le sexe de son maître? Mais un homme eût pu dire à un autre homme : « Votre amitié honore, » il n'eût pas ajouté « et intéresse ma vie. » Ceci est d'une femme. Et que, malgré le latin et la virilité de l'écriture, l'œuvre fût d'une femme, cela était marqué dès le début des Mémoires.

Restée en France..., cachée dans un coin obscur de cette grande machine appelée tour à tour République, Empire, Royaume..., je pourrais me croire dépouillée de mon rang et de ma fortune, si mes habitudes de très pauvre citoyenne ne dataient de si loin que mon titre de duchesse, ma situation de grande dame ne me semblent plus qu'un point dans ma vie, un point si loin et si effacé que les rêves ont plus de consistance et de réalité.

L'ancien régime ne comptait pas en France autant de duchesses que n'en ont depuis faites nos gouvernemens révolutionnaires, les grâces tarifées des chancelleries étrangères, et la badauderie des sociétés démocratiques à accepter la fausse monnaie de la noblesse. Une duchesse qui n'eût pas émigré était une rareté plus grande, une duchesse qui, en 1817, fût encore « pauvre citoyenne » et ne participât, ni par elle, ni par les siens, aux « restaurations » accomplies par la royauté dans les emplois, les prérogatives et les fortunes de ses partisans, était une exception plus insolite encore : et cela, pensais-je, enfermait l'inconnue en cercles de plus en plus étroits. Un peu plus loin, racontant un séjour à Vigny, elle disait : « Je retrouve à Vigny tout ce qui pour moi compose le passé et j'acquiers la certitude d'avoir été aussi entourée d'intérêt doux dans mon enfance et de quelques espérances dans ma jeunesse. Voilà la chambre de cette amie qui protégea mes premiers jours, je vois la place où je causais avec elle, où je recevais ses leçons. » Vigny, depuis la fin du XVIIe siècle, était aux Rohan. Dans les dernières années de l'ancien régime et sous la Révolution, il appartenait à Armande-Victoire-Josèphe de Rohan-Soubise, devenue par son mariage princesse de Rohan-Guémenée. Cette princesse, fort remarquable d'esprit et très liée avec le comte de Coigny resté veuf, s'était offerte à élever la fille de celui-ci. Cette fille était Aimée; Aimée, par son mariage, était devenue duchesse, elle n'émigra pas, elle ne reprit pas de rang à la Cour à la Restauration. Ces indices semblaient

trahir le nom de l'auteur. L'auteur lui-même le livrait plus loin, comme enfoui au milieu de son texte, dans le récit d'une conversation avec M. de Talleyrand. « Il se leva, fut à la porte de son cabinet de tableaux et, après s'être assuré qu'elle était fermée, il revint à moi en me disant : Madame de Coigny... » Ce nom se trouvait signé à chaque mot par l'écriture des *Mémoires :* entre les lettres d'Aimée qui sont aux mains de quelques curieux et le manuscrit, l'identité d'aspect est évidente. Qu'enfin ce manuscrit se trouvât dans la maison de Bérenger, rien de plus naturel. M. de Boisgelin, pour qui il avait été fait, avait une fille qu'il maria à un Bérenger (1) ; le manuscrit recueilli par celle-ci dans la succession de son père entra ainsi dans les archives de Sassenage.

La plus imprévue des circonstances mettait donc en mes mains cette œuvre que l'on croyait détruite.

S'il eût été fâcheux qu'elle restât inconnue, les lecteurs de la *Revue* en décideront les premiers, sur un résumé du manuscrit et le texte de plusieurs pages (2). Toutefois, comme ces Mémoires, suite de témoignages et d'opinions, doivent inspirer la même confiance que mérite le caractère d'Aimée, et comme ce caractère reçoit une clarté nouvelle de ces souvenirs, il ne faut pas séparer ce qu'elle dit de ce qu'elle fut. Au moment où celle dont on a tant parlé va parler elle-même, il est temps de la juger. Sa vie est une préface de son œuvre. C'est ainsi que j'ai été amené à étudier à mon tour cette femme célèbre et mal connue.

Il y a pour un historien deux joies : découvrir ce qu'ignorent les autres et renverser ce qu'ils croient savoir. Les familiers du cœur humain prétendent que de ces deux joies la plus délicieuse est la seconde. L'une et l'autre m'ont été données. Presque tous ceux qui se sont occupés d'Aimée sont inexacts : inexacts même sur les dates de sa naissance, de ses mariages, de son arrestation, de sa mise en liberté, tous événemens constatés par pièces officielles et à propos desquels il suffisait de chercher pour trouver. On reconnaît dans leur faire l'artifice grâce auquel trop d'historiens, semblables à certains marchands, donnent l'apparence du fini à des matières médiocres et médiocrement travaillées. Le goût du public pour le nouveau dirige, mais précipite, leurs recherches.

(1) Raymond Gabriel de Bérenger, officier de cavalerie, aide de camp de Murat, puis officier d'ordonnance de Napoléon, mourut le 30 août 1813 d'une blessure reçue à la bataille de Dresde.

(2) Les *Mémoires d'Aimée de Coigny* seront édités le mois prochain par la librairie Calmann-Lévy.

Ont-ils mis la main sur quelque document, au lieu de le contrôler, de le compléter, d'étendre avec patience la certitude sur tout un sujet, ils veulent se faire un immédiat honneur de leur bonne fortune, et se servent du détail authentique qu'ils ont trouvé pour donner de l'autorité au reste, qu'ils inventent ou qu'ils copient sur d'autres aussi peu scrupuleux. A plus forte raison en ont-ils pris à l'aise avec les caprices du cœur. Aimée était un de ces riches à qui l'on prête : ils lui ont prêté parfois sans garantie aucune des accusations qu'ils avançaient, tant ils avaient confiance en sa mauvaise renommée, et leurs jugemens ont été plus légers encore que ses mœurs. Ils ont introduit dans les livres le même oubli de conscience, la même intrépidité de soupçons qui si souvent, dans la causerie mondaine, sacrifie, sans preuves, les réputations à la mode de médire et à la gloriole de paraître informé. Aimée de Coigny fut étrangère à plusieurs des intrigues qui ont fait sa légende, et celles de ses faiblesses, qui ne sont pas contestables, eurent un caractère moins méprisablement banal. Mais, de ces galanteries, il reste trop pour sa mémoire, il y eut trop pour son bonheur. Dire ce que sont ces amoureuses, de quel prix elles paient leurs triomphes, montrer l'envers de leur gloire, n'est pas la moindre vérité à servir par le récit de cette vie.

III

Les Franquetot de Coigny avaient d'abord été de robe. Au XVIIe siècle, ils prirent l'épée. La couronne de comte, puis celle de duc et deux bâtons de maréchal récompensèrent leur courage. On ne parvenait pas à ce rang dans la noblesse d'épée sans compter dans celle de cour. Là aussi, la faveur du prince avait assuré aux Coigny une importance croissante. Sous Louis XVI, la famille était représentée par trois frères. L'aîné vivait dans la société la plus intime de Marie-Antoinette. Madame Élisabeth avait pour chevalier d'honneur le second, qui fut le père d'Aimée. Elle naquit le 12 octobre 1769, au moment où l'aristocratie française, la plus brillante d'Europe, avait achevé de transformer ses vertus en élégances. Elle sembla éclore comme un tardif bouton de cette rose trop épanouie qui, déjà penchant sur sa tige, effeuillait ses plus doux, ses derniers parfums. Son intelligence fut précoce comme sa beauté, et non moins soignée que son corps. Les penseurs, les historiens, les philosophes français

lui devinrent non seulement connus, mais chers, mais compagnons. Savoir le latin n'était pas pour les jeunes filles de son rang une rareté, mais elle le posséda jusqu'à la familiarité avec les maîtres de cette langue. Son temps lui apprit beaucoup de ce qu'il savait, il n'avait pu l'instruire de ce qu'il ignorait, et ce qu'il ignorait était le devoir.

Cette aristocratie, destituée de ses fonctions utiles, oisive et riche, ne vivait que pour le plaisir. La foi, incommode aux passions et humiliante pour l'orgueil de l'esprit, était dédaignée, et, échappées à ce frein, les mœurs étaient libertines comme les pensées. La vertu de Louis XVI fut le premier ridicule qui diminua à la Cour la majesté du souverain. Dès l'enfance, Aimée, tout près d'elle, trouva cette école d'immoralité; la pudeur des regards et la sainteté de l'ignorance furent blessées en elle par des visions précoces du mal. A cinq ans, elle perdait sa mère : la femme distinguée qui éleva l'enfant était, comme on disait alors, « l'amie » de son père. Un autre titre lui est donné dans la page où Aimée parle de Vigny. « Voilà les petits fossés que je trouvais si grands et le saule que mon père a planté au pied de la tour de sa maîtresse. » Si aristocrate soit-elle d'esprit et de naissance, comment la maîtresse du père apprendrait-elle à la fille la supériorité du devoir sur l'attrait? Une telle éducation était faite pour enseigner tout ce qui pare la vie, rien de ce qui la dirige.

Il est vrai, l'éducation d'une fille n'est qu'une préface. Quand elle semble achevée, un dernier maître succède, le plus persuasif, assez puissant pour abolir l'œuvre antérieure à lui et changer l'âme en prenant le cœur : c'est le mari. S'il est aimé, un mari peut faire aimer à sa femme tout ce qu'il aime, y compris la vertu. Mais il s'agissait bien de cela dans les alliances d'alors! L'époux et l'épouse étaient les personnages les moins consultés dans l'affaire menée par leurs familles, et, pourvu que le reste convînt, il allait de soi qu'ils se convinssent. Pour les Coigny, une alliance avec un Fleury, neveu du cardinal et qui serait duc, était un beau parti. Pouvait-on le prendre trop vite? Ainsi Aimée épousa en 1784 un mari d'un mois plus jeune qu'elle et qui n'avait pas quinze ans! Dans ce ménage de poupée, c'est la fillette qui est l'expérience et la raison. Avec un éveil hâtif de ses sens, la voilà du monde, elle devient un atome de cette brillante poussière qui danse dans un rayon de soleil.

Elle était à l'âge où l'on s'amuse de tout; elle joua à la vie.

Elle se plut à la gaîté des autres, elle y ajouta la sienne, se trouvant deux fois libre de tout dire, et parce qu'elle était déjà femme, et parce qu'elle était encore enfant. Enfant par la turbulence, l'audace, l'imprévu et cette acidité de fruit vert qui plaît aux palais blasés. Versailles, bien qu'il n'eût plus de sérieux, avait encore de l'étiquette. Aimée n'y parut guère. Paris offrait aux fantaisies de ses allures un théâtre plus libre, et partout le même spectacle : l'universel et public rapprochement des hommes et des femmes par des attractions spontanées; le mariage déshabitué de défendre ses droits contre les caprices qui séparaient, avec un parti pris d'ignorance et de libertés réciproques, les époux. 1789 fut pour elle aussi la date où sur la ruine des vieilles mœurs commença la tentative de la liberté. Elle avait tout disposé pour goûter en une aventure beaucoup de plaisirs : elle voulut non seulement satisfaire sa passion, mais l'amuser, l'illustrer et l'accroître par le chagrin causé à d'autres. Elle se donna tout cela en se donnant à Lauzun.

On distingue d'ordinaire la noblesse d'épée et la noblesse de robe. On y pourrait joindre la noblesse de jupes, celle qui faisait sa fortune par les femmes. Les Lauzun étaient la plus célèbre des familles illustres en cet art. Au Lauzun de la Grande Mademoiselle avait succédé le Lauzun de toutes les dames, à la ville comme à la cour roi de la galanterie. Cette allure conquérante et rapide qui promettait à chaque femme si peu de son vainqueur, au lieu de les mettre en défiance contre un bien si partagé et si court, les rendait follement avides de ce qui était si disputé. Sa renommée lui permettait de changer le rôle des sexes dans ce que Montesquieu appelle « la muette prière. » Ce sont les femmes qui la lui adressaient, pas toujours muette; c'est lui qui avait à se défendre, inviolablement respectueux des laides. Il touchait d'ailleurs la quarantaine, et, à une femme dont le mari n'avait pas vingt ans, eût dû paraître presque vieux. Mais il avait gardé la séduction la plus irrésistible de la jeunesse, tant chacune de ses passions semblait être la première, l'unique, tant il donnait à chaque femme et avait l'impression qu'au moment où il la désirait, elle comptait seule pour lui. Surtout il était un causeur d'une variété, d'une verve, d'une drôlerie sans pareilles. Après plus de trente ans, un roi, et qui se connaissait en esprit, gardait encore vivante l'impression de cette parole. En 1820, au moment où furent annoncés les Mémoires de Lauzun,

Louis XVIII, qui savait don Juan féroce comme la vanité et capable de soutenir, fût-ce par le mensonge, son renom d'irrésistible, redoutait des insinuations offensantes pour la mémoire de Marie-Antoinette. Il confiait cette inquiétude à Decazes et l'un de ces billets qu'il lui écrivait chaque jour, sur le ton d'un père à son fils, dit de Lauzun : « Il était impossible d'être plus amusant qu'il n'était : moi qui te parle, je serais resté vingt-quatre heures à l'écouter (1). »

Qui plaît aux princes n'est pas loin de plaire aux duchesses. Aimée fut délicieusement fière d'attirer cette manière de héros : elle était femme à lui renvoyer le volant des légèretés spirituelles. Ils s'étonnèrent, lui de trouver tant d'à-propos dans tant de jeunesse, elle tant de jeunesse dans tant de renommée, et leurs coquetteries se conquirent.

Enfin, tout ce que Lauzun avait de cœur appartenait à une cousine d'Aimée, la marquise de Coigny, à la femme dont Marie-Antoinette disait : « Je suis la reine de Versailles, mais c'est elle qui est la reine de Paris. » Rendre le plus séduisant des hommes infidèle à la femme la plus à la mode, c'était triompher à la fois de l'un et l'autre sexes. Ce sont là de ces raisons auxquelles il faut beaucoup de raison pour ne pas se rendre, et il était difficile de débuter mieux dans le mal.

On a dit que la marquise avait su maintenir Lauzun dans la discrétion passionnée d'un amour tout idéal. Une seule chose le donnerait à croire, c'est la constance de Lauzun pour cette femme : la fidélité d'un tel homme est de la gourmandise qui attend. Mais, s'il accepta le jeûne avec la marquise, il le rompit avec la duchesse. Il avait à Montrouge une de ces « folies » qui servaient aux rendez-vous et qu'Aimée, dans une lettre, appelle « mon pauvre Montrouge. » Leurs rencontres n'y eurent aucune originalité.

L'extraordinaire fut le sérieux du sentiment que la plus évaporée des femmes vouait au plus frivole des hommes. Lasse d'avoir jusque-là porté seule le poids de ses pensées et de ses actes, que ni son père ni son mari n'ont dirigés ou soutenus, elle goûte le repos délicieux de confier non seulement son cœur, mais son intelligence et sa volonté. C'est une docilité qui cherche son joug. Rien jusqu'alors n'avait été plus étranger à la jeune

(1) Cité par Ernest Daudet, dans son livre *Louis XVIII et le duc Decazes*. Plon, in-8°, 1899.

duchesse que la politique. Lauzun est opposant, la voilà constitutionnelle. Elle dédaigne sa propre intelligence pour prendre par imitation celle de son héros. En quoi elle perd l'une sans acquérir l'autre, comme le prouvent ses lettres à son ami. Ce sont des idées de Lauzun qu'elle délaie, des mots de Lauzun sur lesquels elle renchérit; rien de spontané ni de libre; de la lourdeur, de l'artificiel, de la prétention. Mais ce renoncement au moi dans une nature si originale, cette déférence poussée jusqu'à l'abdication dans une âme si indépendante, cette idolâtrie jusqu'au manque de goût dans un esprit si délicat, prouvent du moins sa sincérité à se donner tout entière.

Il lui fallut mesurer aussitôt quel peu elle était à cet homme devenu tout pour elle. Lauzun a pris la duchesse sans quitter la marquise, il n'a entendu ajouter qu'un caprice à une habitude. Quand on croit à une tendresse où deux existences se fondent en une, apprendre, et de l'être choisi, que le don du corps est sans importance, la confusion des âmes sans intérêt, la durée des sentimens sans probabilité, quelle leçon d'amour! Tout ce qu'elle rêvait d'idéal dans le désordre est chimère, tout ce qui l'instruit a déprave. L'élève souffre d'abord de ces leçons; après deux ans, elle en profite.

Un voyage que le duc de Fleury lui fait faire en Italie la sépare alors de Lauzun. Soustraite à l'ascendant qui la réduisait à voir par les yeux et à penser par l'esprit d'autrui, elle redevient la plus jolie à admirer et la plus attrayante à entendre. Si elle ne trouve pas autour des braseros italiens le feu d'étincelles qu'est la conversation française, elle goûte à Rome d'autres joies. L'art, dont les chefs-d'œuvre l'entourent, lui donne, au témoignage de Mme Vigée-Lebrun, des émotions vraies et profondes. Mais, tandis qu'elle se passionnait pour les antiques, des vivans se passionnaient pour elle, et cette nouvelle querelle des anciens et des modernes finit par la victoire de ceux-ci. Pour une femme ardente et sans scrupules, se sentir aimée est presque aimer. Lauzun était loin, ses leçons présentes, lord Malmesbury l'emporta. Et malgré que la confiance de la duchesse dans la solidité des liens illégitimes dût être fort amoindrie, et bien que Malmesbury ne fût pas, comme son prédécesseur, un grand artiste d'amour, mais eût surtout pour mérite sa jeunesse, ce fut aussitôt le même abandon de cette femme remarquable à une volonté étrangère, le même empressement à penser par une raison

d'homme. Malmesbury est grand seigneur, la révolution de la France contre l'aristocratie l'indigne plus encore que la révolte contre la royauté. C'en est fait, pour la duchesse, des sourires à l'égalité : elle n'est plus que grande dame, dédaigneuse du parti populaire. De ce respect envers la noblesse, la duchesse excepte son époux. Une grossesse survint, qui dut le surprendre plus que Malmesbury. Il jugea alors qu'il avait assez fait le mari, que le temps venait de faire le gentilhomme, c'est-à-dire d'émigrer. Avant son départ, il mit beaucoup d'élégance à rendre à la duchesse la seule liberté qu'elle n'eût pas prise et pour laquelle il lui fallût le concours de son époux. Il reconnut avoir diminué la fortune de sa femme, ne lui reprocha pas d'avoir accru sans lui la famille commune, et souscrivit à la séparation de biens. Tout ainsi réglé, il rejoignit ses princes à Coblentz, et elle, à Londres, son lord.

Soit survivance de sa première passion à travers son infidélité, soit vanité de suffire à plusieurs aventures et d'avoir des relais d'amour, elle n'avait pas rompu sa correspondance avec Lauzun, devenu le général Biron, et qui commande sur le Rhin. Ces lettres se succèdent de loin en loin comme des actes interruptifs de prescription. Tantôt il semble que, par des dégradations voulues de termes, elles fassent glisser tout doucement l'amour dans l'amitié, tantôt elles renouvellent les anciens sermens, et, au lendemain de ses couches (1), Aimée dit plus que jamais à l'amant trompé qu'elle est sienne. La femme qui a commis sincère sa première faute en est à la duplicité, et c'est contre son corrupteur qu'elle la tourne. Mais à Londres se trouvait aussi la marquise de Coigny. Jacobine de cœur, elle s'est sauvée de Paris par peur des excès qu'elle approuve et pour aimer en sécurité la révolution. Elle aussi écrit à Lauzun des lettres, celles-là merveilles de tendresse fière, contenue, mais passionnée, et, lui excepté, de malice malveillante contre tout le monde. Contre Aimée, elle se contenta de dire à Lauzun la passion de Malmesbury, et l'accouchement à Londres, comme petites nouvelles données sans songer à mal : après quoi, elle se permettait la perfidie de la générosité et concluait : « Il lui faut pardonner, parce qu'il la faut aimer. »

Bientôt l'infidèle est contrainte d'avouer elle-même tout à

(1) L'enfant ne dut pas survivre, car il n'est plus question de lui dans l'existence de sa mère.

Lauzun. En janvier 1793, elle revient à Paris, Malmesbury l'accompagne, il est arrêté. La duchesse lui a parlé souvent de Biron comme d'un ami, Malmesbury n'a rien de plus pressé que d'écrire au général pour en réclamer la protection. Relâché avant même que sa demande fût parvenue à Biron, il raconte à Aimée la démarche toute simple pour lui, et si compromettante pour elle. Elle devait à Lauzun une explication, elle lui écrivit :

Ne faut-il pas, quand on m'aime, qu'on ne connaisse plus sur la terre d'autres ressources qu'en moi et par conséquent en vous, et que la première menace du danger, qui me fait vous invoquer, apprenne votre nom à celui qui a besoin d'une grande confiance pour n'être pas jaloux? Je sais que vous avez dû recevoir un courrier très pressé et bien effrayé de quelqu'un actuellement près de moi, que je vous ai toujours laissé deviner sans positivement vous en parler. Il a été arrêté par un quiproquo inconcevable et, comme les motifs n'étaient pas énoncés, quoique aucuns ne fussent probables, leur mystère l'effrayait. Il est sorti comme entré, c'est-à-dire sans raison expliquée, mais enfin il est sorti et c'est tout ce que j'en veux. Je lui sais gré de son impertinente fatuité d'avoir recours à vous, dans un moment de détresse, avec la persuasion de vous intéresser par votre commun sentiment. S'il s'est un peu targué du mien, ne vous en choquez pas plus que moi, mon ami, et ne vous fâchez pas si je suis fière qu'il veuille bien s'en vanter. C'est à l'espoir de vous revoir ici que j'attache l'idée d'un avenir heureux. Il m'est doux, mon ami, de rentrer souvent dans mon cœur. Vous y êtes toujours le plus constamment cher objet.

L'humiliante lettre, avec son style contourné comme pour envelopper d'ombre et reconnaître sans les dire les faits indéniables! Lettre moins humiliante encore par ses aveux que par ses coquetteries, par cette persévérance de la femme prise au piège à poursuivre la double intrigue. Mais, tandis qu'elle essayait de faire accepter par son premier amant le second, celui-ci prenait congé. Soit que Malmesbury comprît le ridicule où il s'était mis, en priant un rival de le réunir à la femme disputée, soit que, rendu sage par la prison, il jugeât l'heure venue de s'aimer lui-même en songeant à sa sûreté, il aspire, un siècle avant lord Salisbury, au « splendide isolement, » et regagne Londres.

Aimée semble indifférente à sa perte, et comme délivrée par son départ. Dans ce cœur qui a horreur du vide, Lauzun retrouve les droits de premier occupant. Le malheur est qu'elle lui revient quand elle a besoin de lui. La grossesse à cacher l'a tenue plusieurs mois hors de France, l'absence d'une grande dame à ce moment prend un air d'émigration. Aimée sent flotter

autour d'elle la curiosité soupçonneuse des dénonciateurs. C'est alors qu'elle écrit coup sur coup sept ou huit lettres à Lauzun; elle caresse, mais elle demande. Elle rappelle leurs échanges de portraits et de lettres avant de dire : « Envoyez-moi une attestation comme quoi vous m'avez tenue cachée avec vous à Strasbourg pendant trois semaines, depuis la fin de septembre jusqu'au 15 octobre. » Elle ajoute : « Envoyez-moi aussi la permission de loger à Montrouge si la fantaisie m'en prend. » Si Biron déclare qu'elle a quitté Paris pour se rendre près de lui, il la déshonore comme femme, mais la consacre citoyenne. Et, contre les visites domiciliaires, quel asile meilleur que la maison d'un général patriote? Reste à gagner l'homme en réveillant ses désirs, en lui donnant à croire que, dans cette maison, elle attendra de nouveau « son plus tendre ami. » C'est un marché où elle offre du plaisir contre de la sûreté. Ne se dit-elle pas que, pour se sauver, elle expose Biron; qu'une ci-devant, compromet par ses lettres le général; que surtout une attestation fausse et faite en fraude des lois contre les émigrés peut le perdre : comment nommer un amour capable d'oublier les périls de ce qu'il aime? A-t-elle pensé à ces conséquences : comment nommer un amour capable de sacrifier ce qu'il aime?

Lauzun n'est pas plus généreux. Si homme avait peu de droits à la constance des femmes et devait prendre légèrement les caprices du cœur, c'était bien ce roi des volages. Mais l'amour-propre des hommes à bonnes fortunes est ainsi fait que l'infidélité leur semble permise à eux seuls, et ces conquérans veulent régner à jamais sur les pays qu'ils ont une fois traversés. Quand Lauzun se sut remplacé, son dépit s'exhala en une lettre fort aigre à Aimée. Mais, quand elle parut revenir à lui et qu'il démêla le calcul, sa colère grandit encore. Il ne songe pas qu'elle lui a donné longtemps une affection désintéressée; que, dans les pauvres cœurs, les sentimens même vrais sont mêlés d'égoïsme; qu'une femme peut l'aimer encore tout en voulant profiter de lui; qu'elle est menacée, et qu'elle a peur. Il songe qu'elle veut faire de lui une dupe, tromper deux fois Lauzun! Son amour-propre blessé ne s'occupe que de soi. Or, il se sait menacé lui-même; sous le badigeon de son civisme, transparaît toujours son aristocratie; sa situation devient plus précaire à mesure que la politique devient plus violente : il a assez à faire de se sauver. Il ne donne ni l'attestation, ni la clef de Montrouge, et laisse

sans réponse les lettres qui les réclament. Telle est, après quatre ans, la laide fin de cette passion : commencée en folie, elle s'achève en égoïsme. Cet égoïsme a mis à nu chez la femme l'hypocrisie, chez l'homme la brutalité. Ils se sont, d'un dernier regard, méprisés l'un et l'autre. Ils n'ont plus rien à se dire.

Lauzun, d'ailleurs, allait éprouver bientôt qu'on ne rompt pas avec la démagogie aussi aisément qu'avec les duchesses. Arrêté, il n'obtint même pas d'être prisonnier dans sa maison de Montrouge, qu'il avait refusée à une amie. Et, le 1er janvier 1794, il mourait à quarante-six ans, avec cette lassitude de vivre que les heureux contre le devoir trouvent au fond de leurs plaisirs.

IV

Si la duchesse avait voulu deux amans pour mieux s'assurer le dévouement de l'amour, l'expérience eût été décisive. Tous deux l'avaient abandonnée au premier péril, elle restait seule. En des jours où les protecteurs devenaient si vite des suspects, elle commença à croire, elle aussi, que sa solitude était sa sûreté. Maintenant il n'y avait plus que son mari à la compromettre : contre l'émigré, elle invoqua et obtint le divorce. Malgré ce gage donné à la Révolution, le 4 mars 1794, elle était arrêtée, conduite à Saint-Lazare. Elle n'avait gagné à son divorce que d'être écrouée sous le nom de Franquetot, au lieu de l'être sous le nom de Fleury.

Chénier, arrêté dix jours après elle, fut quatre mois son compagnon de captivité. Le chant de pitié que la prisonnière inspira au poète fut-il un aveu d'amour? En eux, comme en tant d'autres, la menace de la mort prochaine souleva-t-elle une de ces passions soudaines et violentes comme une dernière révolte de vie? C'était, au contraire, une ressemblance de nature, qui, s'ils se fussent rencontrés plus tôt, dans les derniers des jours voluptueux et calmes, aurait préparé l'entente de leurs cœurs. Chénier était un héritier de l'art antique et de la morale païenne. Belles comme le marbre de Paros, ses poésies célébraient, comme les statues taillées dans cette blancheur sans tache, la perfection impure des corps faits pour le désir. Et de même que, dans ses vers, la beauté achevée semblait une pudeur et étendait un voile d'innocence sur la volupté de ses inspirations, de même la jeune femme cachait ses audaces sous la grâce presque en-

fantine du visage et la trompeuse candeur des regards. En elle le génie de Chénier eût reconnu sa vivante image et, comme Prométhée, peut être aimé la statue.

Mais, depuis que la Révolution avait poussé son cri de liberté et de justice, Chénier était devenu un autre homme. Le poète uniquement épris jusque-là d'orner sa vie par l'art avait été surpris par la révélation de plus belles beautés. Son intelligence avait vu la stérilité de la joie apportée par les formes exquises aux voluptueux subtils, quand restait à faire mieux ordonnée et meilleure la société humaine. Et quand, presque aussitôt, les sublimes promesses furent démenties par les actes des lâches et des scélérats, il devint une voix d'accusation et de colère contre ces voleurs d'idéal. Le chant de sa poésie se tut, il saisit le fer de la prose, et cet abandon de la gloire devint pour lui une autre gloire et plus rapide. A peine quelques lettrés connaissaient le poète, l'écrivain parut aussitôt le premier parmi les polémistes, et l'orateur assez puissant pour qu'on le comparât à Vergniaud : tant la nature lui avait été prodigue des dons qu'elle lui prêtait pour si peu de jours, et tant s'était lui-même donné à sa nouvelle œuvre l'héroïque transfuge, infidèle à la Grèce, patrie de la beauté antique, pour la France, patrie du droit immortel! Il ne redevint poète que le jour où, prisonnier, il n'eut plus ni presse, ni tribune, et alors, loin qu'il redemandât l'oubli de la défaite et des vainqueurs à ses inspirations anciennes, sa lyre même lui fut une dernière arme pour continuer son combat. Et quand l'amour dont il avait été le chantre sensuel lui apparut jusque dans la prison, il ne le reconnut pas. Ces galanteries lui prouvaient maintenant l'incurable légèreté de ces « honnêtes gens » pour qui il avait lutté, pour qui il allait périr. Leurs gestes de menuet dans la tempête, leurs rires dans la tragédie, leurs baisers, qui épuisaient en plaisir le temps dû aux haines et aux amours publics, furent sa dernière douleur. En ses satires inachevées il mit toute l'amertume de son désenchantement. Il partagea ses justices entre les attentats des assassins et la légèreté des victimes. Son âme tragique n'était plus capable d'oublier son deuil pour une passion privée et fugitive. Il ne vit en Aimée que la statue de ce deuil, et il n'aima dans la beauté de ces yeux que la source des larmes les plus touchantes contre la cruauté des bourreaux.

Qu'il ait été cher à la « jeune captive, » il n'y a ni preuves ni

vraisemblances. De stature massive, de taille épaisse, il avait cet aspect de puissance stable qui sied aux orateurs et aux combattans, mais qui, hors de l'action, paraît lourdeur. Ses yeux vifs étaient petits, sa chevelure abondante et bouclée grossissait la masse de sa tête forte, mais avait déjà disparu de son crâne où se continuait la grandeur de son front, comme si la pensée eût pris la place de la jeunesse, et les trente-deux ans qu'il avait à peine semblaient plus nombreux. Une femme de ses amies a dit qu'il était à la fois très laid et très séduisant; mais c'est un mauvais début de séduction que la laideur. Et la duchesse de Fleury était d'autant moins portée à distinguer le charme derrière cette apparence qu'à ce moment un autre homme occupait son attention.

Le même jour qu'elle, avait été conduit à Saint-Lazare le jeune Mouret de Montrond : sur le registre d'écrou, son nom de Mouret fut inscrit à la suite de celui de Franquetot. Ce hasard le conduisait sur les pas d'Aimée à la porte de la prison, en homme qui suit une femme et entre où elle entre. Cet air convenait au personnage. Il avait alors vingt-quatre ans, la plus jolie tournure, avec cette mauvaise réputation qui semble la plus enviable à nombre d'hommes et la plus intéressante à plus de femmes encore. L'assurance lui était si naturelle et il la garda si semblable à travers les changemens d'âge et de fortune qu'elle servit à le désigner comme « signe particulier, » même sur ses passeports. L'un, daté de 1812, à côté du signalement ordinaire, porte, d'une autre main que celle de l'expéditionnaire : « Bel homme, à l'air avantageux. » Ce passeport révèle aussi en Montrond une originalité dont il était moins fier. Le petit doigt de sa main droite se continuait, divisant la paume de la main jusqu'au poignet. C'était un commencement de griffe, qu'il tenait gantée, comme Méphistophélès.

Envers une Marguerite qui n'était plus innocente, Méphistophélès se montra cette fois bon diable. Pour que le tentateur pût la perdre plus tard, il fallait d'abord la sauver. Il survenait au moment de l'extrême péril. La loi des suspects avait été si largement appliquée que toutes les prisons anciennes ou improvisées étaient pleines. Pour faire place aux nouveaux suspects, il fallait se débarrasser des anciens et, comme mettre en liberté n'était pas du temps, guillotiner les uns paraissait le seul moyen de loger les autres. Mais encore, pour guillotiner, fallait-il un prétexte, et, contre la plupart des prisonniers, il n'y avait pas de

charges. C'est à ce moment que fut découvert le complot des prisons : les complots sont en tout temps la ressource des gouvernemens embarrassés. Les suspects devaient être irrités de leur captivité par provision et souhaiter la fin de cet arbitraire. Il suffisait d'appeler ces colères et ces espérances un attentat contre la République. Pour recueillir les propos dont on avait besoin, les provoquer, les suppléer au besoin, on mêla aux suspects des hommes qui semblaient des prisonniers et étaient des agens. A Saint-Lazare, trois misérables acceptèrent ce métier. Aucun d'eux n'était Français. Le principal, Joubert, acteur belge, avait trouvé là le seul rôle pour lequel il fût doué, le rôle de traître. Il le jouait à dessein assez mal pour que les prisonniers devinassent son vrai personnage, et il inscrivait sur sa liste, comme conspirateurs, ceux qu'il estimait les plus riches. Puis il traitait avec eux de leur radiation, tout prêt à reconnaître l'innocence de qui la lui prouvait en bonnes pièces. Mais il n'effaçait un nom que pour en inscrire un autre. Ces nouvelles victimes étaient sollicitées de se disculper au même prix, et ces marchandages successifs réduisaient la liste à ceux qui, trop fiers ou trop pauvres, semblaient à Joubert indignes de pitié. Et, malgré la hâte des terroristes, il prenait le temps de faire et de défaire, car le pourvoyeur de l'échafaud, Fouquier-Tinville, était de moitié dans cette exploitation fructueuse de la mort.

Montrond suivait ce travail avec l'attention d'un homme résolu à vivre, et il n'aurait pas cru sauver toute sa vie s'il eût laissé périr Aimée. Il sut qu'elle et lui figuraient sur la liste. Cent louis, dont il négocia le versement à Joubert, firent rayer les deux noms. Celui de Chénier était inscrit et resta.

Montrond, Chénier, deux visages de l'humanité, semblent rapprochés ici pour montrer l'infériorité du génie sur l'intrigue dans la tactique de la vie. Tandis que l'un achète les bourreaux, l'autre ne songe qu'à les juger. Tandis que l'un travaille à ne pas périr, l'autre ne s'occupe qu'à perpétuer le témoignage de sa conscience contre le mal triomphant, et c'est pour envoyer à son père ses vers écrits sur des bandes de toile qu'il corrompt un guichetier. Tandis que l'un surveille sans cesse la liste de mort, l'autre ne laisse pas les nouvelles troubler ses pensées, et ne veut rien enlever par un inutile effort de salut à la dignité de sa fin : il a toutes les maladresses d'une grande âme. Tandis que, pour l'un, s'intéresser à une femme, c'est entrer dans sa fami-

liarité, la distraire, la servir et se faire tout un moyen de plaire; l'autre s'intéresse à elle sans qu'il tente rien pour l'occuper de lui; il ne quitte pas à sa vue l'ombre de l'arbre que, dans le triste préau, il préfère et qui étend sur ses méditations une solitude respectée par les prisonniers; il n'a pas besoin de lui parler; il parle pour elle, et, sans lui demander rien dans le présent, il lui donne l'avenir. Il est un des quatre-vingt-huit condamnés qui périssent le 8 Thermidor, la veille du jour où la mort de Robespierre allait tuer la Terreur elle-même. Et, quand il disparaît, cette femme ne se doute pas du présent qu'il lui laisse, elle ne sent pas sa propre vie diminuée de cette perte. Les exécutions où il a péri la rendent seulement consciente du danger auquel elle échappe, et le sort tragique d'André n'accroît en elle que l'intelligence du service rendu par Montrond.

V

La gratitude d'une jeune femme envers un homme jeune et beau prend aisément un autre nom, et l'on est un peu excusée de perdre la tête pour qui l'a empêchée de tomber. Le 9 Thermidor ne les avait délivrés tous deux que de l'angoisse, ils ne sortirent de prison que quatre mois plus tard. Cette prolongation de captivité, qui ménageait un rendez-vous perpétuel à Montrond près d'Aimée, était pour lui la plus heureuse des chances. En joueur qui poursuit jusqu'au bout sa veine, il vit la possibilité de conduire l'aventure au mariage. Pour un petit gentilhomme de Franche-Comté, c'était un gain inespéré de s'attacher à une grande famille et à une grande fortune. Pour Aimée, au contraire, ce mariage était une déchéance. Son divorce d'avec le duc de Fleury n'était jusque-là qu'une mesure conservatrice de ses biens et protectrice de sa personne. Si peu religieuse que fût l'aristocratie, il était dans ses mœurs de violer la foi conjugale, non de la rompre. Contracter une seconde union alors que le duc de Fleury n'était pas mort, c'était pour la duchesse perdre, outre son titre et son rang, cette considération distincte de l'estime, mais inséparable des convenances sociales, qu'elle avait obtenue jusque-là. Donner toute sa personne, sauf la main, eût satisfait son amour sans changer sa condition. Mais changer de condition par l'amour était le but de Montrond. Curieux renversement des rôles, c'est la femme qui s'accommoderait d'une

aventure, c'est l'homme, et quel homme ! qui tient à donner à sa passion la solidité d'un contrat.

Aimée prit le temps de la réflexion avant de faire une sottise, car elle la fit. Quatre mois après sa sortie de prison, elle consentit ce mariage. De nouveau et plus complètement, elle se donnait toute à la ferveur de son amour et préférait à tous les avantages la joie d'obéir à l'homme en qui elle cherchait un maître.

Le maître, d'abord par ce mariage, puis par toutes ses leçons, lui enseigna que la fidélité à l'ordre ancien, dont toutes les institutions gisaient à terre, était inintelligence ; que leur destruction avait à la fois affranchi et isolé les individus ; que, pour chacun d'eux, la sagesse, dans l'incertitude sur les intérêts généraux et la société future, était de garder tout son dévouement à soi-même et à son plaisir.

C'était précisément l'heure où, lasse de s'être exaltée et sacrifiée pour le triomphe d'intérêts publics, la nature humaine reprenait partout son équilibre dans l'égoïsme. Les républicains vainqueurs voulaient jouir du pouvoir et de la vie : la plupart des aristocrates aspiraient à une paix qui sauvât quelques restes de leur fortune personnelle. Égale était leur hâte d'oublier, ceux-là leurs crimes, ceux-ci leurs malheurs, dans le plaisir, et ainsi ils devenaient nécessaires les uns aux autres. Les anciens nobles avaient besoin des révolutionnaires pour obtenir grâce comme émigrés, restitutions comme propriétaires, accès comme parens pauvres aux fêtes que pouvaient seuls donner les parvenus de la Révolution, accapareurs de l'argent, des belles demeures, des objets d'art, accessoires indispensables à la vie mondaine. Et ces parvenus avaient besoin de ces parens pauvres pour apprendre d'eux le goût, la grâce, la simplicité élégante, la transmutation de la richesse en luxe. Une société nouvelle se forma par le mélange des deux classes. Même aux jours où la République proscrivait la politesse comme un crime d'incivisme, quelques étrangères, attachées au monde ancien par leur naissance et aux idées nouvelles par leur sympathie ou leur curiosité, avaient commencé ce mélange. La plus illustre était Mme de Staël ; les plus constantes, Mmes de Bellegarde, qui, attachées par le sang à la Maison de Savoie et par le choix à la Révolution, n'avaient pas quitté Paris, même pendant la Terreur. L'éclat que leur origine donnait à leurs opinions, leur familiarité avec les chefs populaires avaient assuré à ces étrangères le privilège d'entretenir, au milieu du

silence, un murmure de conversation. Par les portes discrètement entr'ouvertes, quelques Françaises d'égale naissance et demeurées à Paris avaient été heureuses de rentrer dans la vie de société : telles la princesse de Vaudemont et la vicomtesse de Laval. Cette société grandit avec la sécurité qui, sous le Directoire, venait de ramener Talleyrand. Lui, devait son portefeuille à Mme de Staël, il avait dû à Mme de Laval des plaisirs moins fades que la reconnaissance (1). Dans cette compagnie où il était heureux de retrouver l'éducation de l'ancien régime, il introduisit les plus distingués parmi les hommes du régime nouveau. De ce centre où la vie resta simple, avec la seule élégance des manières et le seul luxe de l'esprit, la société mondaine allait s'étendre en cercles de plus en plus vastes jusqu'aux fêtes officielles où tout était dorure, spectacle et foule.

Aimée de Coigny trouva partout accueil. La parenté et l'amitié lui ouvraient les demeures de la vicomtesse de Laval et de la princesse de Vaudemont. Elle soutint à son avantage l'examen de celui qui était le grand juge du ton et de l'esprit. Le mari d'une femme brillante est sacrifié et souvent ridicule. Comme le danseur des ballets, qui redevenaient alors à la mode, il lui faut, à la fois ombre et force, suivre, soutenir, lancer la danseuse, et donner plus d'ailes aux envolées de sa compagne : moyennant quoi, il a droit, tandis qu'elle reprend haleine, à quelques pirouettes, mais courtes, et l'on tolère son talent dont la perfection est d'être discret. M. de Montrond était l'homme fait pour jouer ce personnage. Nul n'était moins encombrant. S'il aimait à se mêler aux acteurs de la comédie humaine, c'était non pour leur disputer la scène, mais pour voir de plus près tous les mensonges du théâtre et en jouir. Il aimait le silence qui aide à mieux observer, le rompait par des mots désenchantés, aigus, ironiques, mais rares, comme s'il dédaignait aussi le renom de penseur, et, en quoi il se montrait aristocrate, il ne forçait jamais sa veine pour fournir plus d'esprit qu'il ne lui en venait. Et cette philosophie imperturbablement contemptrice de la nature humaine, et cette persévérance à trouver un amusement dans la laideur, et cette discrétion à apprendre aux autres le peu de cas qu'il faisait d'eux, et cette conformité entre son mépris de tout et

(1) Aimée de Coigny, dans ses *Mémoires*, dit de Mme de Laval : « Maîtresse de M. de Talleyrand quand elle était jolie, actuellement son amie très exigeante, c'est la seule au fond qui ait de l'empire sur lui. »

son absence de toute ambition, lui composaient une figure. C'est ainsi que, lui aussi, avait réussi même auprès de M. de Talleyrand. Leurs scepticismes s'étaient attirés; dans la différence de leurs conditions, ils se sentaient de même nature; leur intelligence aimait l'insensibilité de leur âme; et leur familiarité, curieuse comme une gageure, cherchait lequel des deux était le moins dupe du genre humain.

Mais, si Aimée ne perdit pas sa place dans la société qui survivait encore en France, si le monde révolutionnaire se para d'elle, fier du gage qu'elle lui avait donné par son mariage irréligieux, si Montrond eut sa part de ce succès, que devenait dans le succès le bonheur?

L'originalité de Montrond était un de ces mérites qui, pour rester des mérites, doivent apparaître de loin en loin. La prétention à n'être dupe de rien est elle-même une duperie et de toutes la plus triste. Elle rend incapable de croire à rien de désintéressé, de noble, et, vue de près, fait le censeur méprisable à ceux qu'il méprise. Avoir tant sacrifié à un homme, satisfaite pourvu qu'il reconnût en cette largesse la preuve d'un entier amour, et se trouver unie à un négateur des générosités et des dévouemens, qui s'estime de n'estimer personne et a assez affaire de s'aimer, était, pour une femme, de toutes les déceptions, la moins attendue et la plus cruelle. Quand elle eut achevé son voyage de noces, le vrai, l'important, le redoutable, celui que chacun des époux fait dans l'âme de l'autre, elle sentit, et chaque jour davantage, l'injustice, l'humiliation et l'offense. Elle finit par prendre en horreur cette humeur égale dont nulle émotion ne troublait jamais l'équilibre, ces jolis mots qui assassinaient élégamment le respect, l'estime, la confiance, cet art tourné en infirmité de ne prendre plaisir qu'à la laideur humaine. Elle fut lasse qu'on fît rire son esprit de ce qui faisait pleurer son cœur.

VI

Des griefs naissent les représailles. Elle les tint suspendues plus de cinq années, obstinée à espérer encore. Mais, le jour où elle n'eut plus de doutes sur sa méprise, cette femme mal gardée par le devoir devait chercher une revanche de l'amour. Et, comme il y a dans les entraînemens de cœur plus de logique et moins

de hasard qu'on ne croit, si un homme avait chance de lui plaire, c'était le moins semblable à son mari.

Or, en même temps que Montrond décourageait Aimée, le Directoire avait lassé la France, et la même loi des contrastes venait de triompher dans le régime nouveau. Les divisions anarchiques du gouvernement collectif, la corruption des hommes publics, l'incapacité de la démagogie, les excès de la tribune, trouvaient pour terme le geste impérieux et bref d'un soldat. La Constitution accordait, il est vrai, à la liberté, des avocats d'office. Mais, en écrasant sous le nom de Tribuns ces hommes qui, sans droit de veto, ni d'appel au peuple, obtenaient seulement licence de plaidoirie en faveur des franchises publiques devant un corps législatif choisi par le pouvoir, la Constitution les réduisait à la plus discréditée des puissances, la parole. Et, au milieu d'institutions créées pour le travail silencieux et rapide, ce monopole du bavardage aux tribuns n'allait pas sans un peu de ridicule, et semblait calculé pour le leur donner.

Pourtant, les raffinés d'intelligence, accoutumés à entretenir, par la vie de salon, le goût de la controverse, redoutaient la main autoritaire de Bonaparte. En vain leur chef naturel, Talleyrand, venait de passer au plus fort : la société dont il avait été l'arbitre persévérait, avec Mme de Staël, à vouloir un gouvernement d'opinion. M. de Montrond suivait M. de Talleyrand, Aimée de Coigny resta aux côtés de Mme de Staël. Il y avait une certaine grandeur à réclamer contre le génie les droits de la raison, à défendre, malgré un peuple fier d'obéir, la souveraineté nationale. L'abandon même où se trouvait le droit de tous, qui n'intéressait presque plus personne, et le péril de ces obstinés, assez hardis pour contredire la toute-puissance du maître, donnaient aux tribuns opposans un air de courage et de magnanimité. Dans les salons, on prodiguait à ces survivans du régime parlementaire l'empressement flatteur et les faciles enthousiasmes, qui font illusion sur la force d'une cause aux héros et aux spectateurs des triomphes mondains.

Au nombre de ces tribuns était un Garat, de cette dynastie qui fournissait des acteurs au théâtre et à la politique. Le tribun chantait d'une belle voix la liberté, comme son frère, le grand Garat, les romances. Si sa renommée n'était pas égale, il avait pourtant son public, et l'opposition tenait pour orateur cet homme dont la bruyante indépendance irritait le Premier

Consul (1). C'est sur ce Mailla Garat que s'égara le choix d'Aimée.

Entre lui et la marquise de Condorcet une liaison existait, avouée, admise, la plus maritale des situations illégitimes. Sans doute fut pour quelque chose dans les coquetteries d'Aimée le plaisir de prendre un homme à une femme, de voler un amour connu; c'était l'espèce de larcin qui la tentait, on le sait. Toutefois cela n'eût pas suffi pour qu'elle agréât « ce petit homme à l'air chafouin (2). » Mais, obsédée par la laideur morale d'un bel homme, par cette pédanterie d'égoïsme qui proscrivait toute émotion comme une inintelligence, elle en était venue à croire que la plus enviable beauté de l'homme était croire, aimer, se dévouer. Garat, qui avait sans cesse à la bouche l'intérêt général, les droits du peuple, lui parut, comparé à Montrond, le représentant d'une grande cause, une manière de héros. Elle cherchait une âme, elle ne regarda pas au corps où cette âme s'était logée.

Cette psychologie semble superflue au récent biographe du chanteur Garat. M. Paul Lafond, persuadé que la nature ne prépare pas de si loin les rencontres amoureuses, a sa version, que voici. Le chanteur, dit-il, était irrésistible : contre lui, Aimée « ne songea même pas à se défendre; » elle habitait, près de Paris, une campagne louée en commun avec Mmes de Bellegarde; elle présenta son vainqueur à ses amies, il amena son frère; ce fut assez pour que, peu après, le chanteur passât d'Aimée à l'une des dames de Bellegarde et pour qu'Aimée se consolât du chanteur avec le tribun. Cela est fort simple, même trop. M. Paul Lafond affirme, mais il n'apporte ni d'Aimée un aveu; ni d'un seul contemporain un soupçon qui serait une présomption de preuve; pas même du grand Garat un billet, ne fût-ce qu'une preuve de présomption. Rien n'est pas assez. Et comme, tantôt, un peu pressé, il jette Aimée de Coigny en prison deux années plus tôt qu'elle n'y entra, et par compensation l'enterre, plus jeune de deux ans qu'elle ne fut prise par la mort; comme, tantôt, un peu tardif, il ajourne jusqu'après le 9 thermidor le divorce qui, dès 1793, l'avait séparée du duc de Fleury;

(1) Thibaudeau raconte que « l'amiral Truguet défendant un jour devant le Premier Consul les idées républicaines, celui-ci avait répondu : « Tout cela est bon à dire chez Mme de Condorcet et chez Mailla Garat. » *Mémoires sur le Consulat*. Paris, 1826, p. 34.

(2) *Souvenirs de la baronne de Vaudray.*

comme il la prend pour la marquise de Coigny, quand il déclare écrits pour elle les Mémoires de Lauzun, on a droit de croire que, s'il a confondu les deux cousines, il a pu mal distinguer entre les deux frères. Et, si son récit n'est qu'un écho incertain de quelque vantardise orale où se trompait elle-même l'incommensurable vanité du chanteur, il suffit de répondre : « Chansons que tout cela. »

Loin de ne chercher qu'une rencontre d'inconstances, Aimée apportait, dans cette nouvelle tentative, la même vocation d'obéissance, le même besoin de se rendre semblable à celui qu'elle aime. Orléaniste avec Lauzun, aristocrate avec Malmesbury, sceptique avec Montrond, la voici républicaine. Et comme, cette fois, ce n'est pas un caprice de vanité ou de désœuvrement qui la livre à un petit-maître ; comme, conduite à une même faiblesse par un sentiment moins vulgaire, elle est poussée par son dégoût d'un homme qu'elle méprise vers un homme qu'elle croit estimer, elle semble aller au désordre avec une âme neuve. Elle apporte à se perdre des scrupules de conscience et une pudeur de sentimens que ni son éducation, ni sa nature ne lui avaient donnés, que ses précédentes fantaisies ne lui avaient pas appris. La mésestime où Montrond tenait l'espèce humaine le préparait à ne subir l'infidélité ni comme une surprise, ni comme un malheur. D'ailleurs, mieux que la philosophie, nos passions calment nos passions ; il était trop joueur pour être importunément jaloux. Il ne faisait plus la cour qu'aux « beaux yeux de la cassette, » où il puisait souvent, et Aimée se laissait ruiner, indifférente à la fortune. Mais, le jour où elle écrivit à Garat : « Je suis ta vraie femme, » elle ne supporta pas la pensée d'appartenir à un autre, elle voulut, pour être tout entière au nouvel élu de son cœur, rompre le reste du lien qui l'attachait à Montrond. Le divorce fut prononcé, et c'est sous son nom d'Aimée de Coigny qu'elle allait désormais courir les hasards du cœur.

Quand le mariage a cessé d'être la transformation de l'amour en devoir par un engagement pris pour jamais envers Dieu, les contrats de fidélité temporaire passés devant une autorité tout humaine sont vides de respect et de logique. Si l'amour seul fait le devoir, on n'a point à s'engager envers un tiers à aimer : cela ne regarde que deux personnes. Et, comme elles ne sont pas maîtresses de demain, qu'il s'agisse d'aimer ou de vivre, il leur suffit d'être l'une à l'autre, sans vaines promesses. Aimée

de Coigny, pensant ainsi, pratiqua avec Garat l'union libre. Mais c'était si peu avec une arrière-pensée de se reprendre, ou de cacher son intrigue, qu'elle alla habiter chez lui. Elle montre plus que jamais cette audace des déterminations, indifférente des suites, qui l'inspire quand elle aime et pour être plus à ce qu'elle aime. Au moment où elle refuse de se lier, elle n'hésite pas à se compromettre. Elle ne veut pas fixer son avenir par des engagemens définitifs, elle l'enchaîne par des actes irréparables. Car, cette fois, elle achève de se perdre. Par son mariage avec Montrond, elle avait descendu dans son monde : elle en sort par son commerce avec Garat. Elle se range parmi les rebelles à toute situation régulière, et se déclasse au moment où le Consulat restaurait dans les mœurs, sinon la vertu, au moins la décence.

L'homme pour qui elle sacrifie tout est-il de ceux qui tiennent lieu de tout? Elle comptait s'associer à la vie d'un grand citoyen, soutenir le combattant de la liberté contre le despotisme : elle est à peine la compagne de Garat qu'il est destitué par le Premier Consul avec les principaux tribuns. Sa disgrâce est plus grande que son mérite. Simple déclamateur, il a emprunté les idées et voudrait plagier la forme de Rousseau, le grand maître qui a formé de si mauvais disciples. Le jour où il n'a plus à mettre en discours les lieux communs de la politique, c'en est fait de son unique talent; il n'est plus qu'un acteur sans théâtre et, après quelques jours, personne que lui ne gémit sur son silence. Adieu la gloire! Tant mieux, moins de temps sera volé à l'amour. Bienvenue soit l'existence étroite où l'on vivra plus près l'un de l'autre! Mais comment, si près, ne pas se juger? Mailla est peuple, montagnard basque, devenu robin, il sait les lois qu'on apprend dans les écoles, il ignore ces lois non écrites qui se transmettent par une tradition héréditaire, et qui, par les habitudes tout extérieures du savoir-vivre, rendent discrets les défauts, visibles les mérites, inspirent les qualités dont elles enseignent les apparences, et contribuent tant au charme de la vie intime. Aimée subit de Garat les vulgarités, le sans-gêne, les maladresses que la mauvaise éducation donne aux qualités même. Elle semble une statuette de Sèvres aux mains d'un rustre : non seulement les violences, mais les caresses brutales de ces doigts gourds menacent cette délicatesse qui est fragilité. Tel qu'il est, pourvu qu'il soit tout à elle, c'est assez, et elle accepte joyeusement la vie des couples gênés, emprunte, hy-

pothèque pour son faux ménage, se fait la servante de ce petit compagnon. Elle n'a besoin que de fidélité. Son illogisme veut une vie régulière dans le désordre; elle fait, comme tant d'autres, ce rêve dont tant d'autres, comme elle, ont été réveillées si rudement par l'inconstance masculine. Elle a trouvé bon que Mailla rompît pour elle d'autres liens, Mailla s'en tient aux chaînes légères. Il la trompe, ou elle le croit. Elle se plaint, défend ses droits avec jalousie, il défend sa liberté avec emportement, elle s'obstine. « Et si je veux être battue! » disait la Martine de Molière. Aimée le fut, dit-on. Quel sort pour une duchesse qui avait eu son tabouret à Versailles, toutes les délicatesses du luxe à Paris, et partout les hommages des maîtres en l'art de plaire!

Et qui la retenait en ce triste esclavage? Les sens. Le rustre avait su les exciter et les satisfaire. L'amour qu'elle avait commencé avec le moins de vices, avec le plus d'idéal, est tombé là! Il ne s'agit plus d'être l'associée d'une grande cause, la consolatrice d'un grand homme : qu'elles sont vite passées, l'union des âmes et l'alliance des enthousiasmes! Dans les lettres d'Aimée à Mailla Garat, il reste seulement, avec le souci de trouver les ressources nécessaires à la durée de cette vie commune, les ardeurs lascives qui désormais la remplissaient. Cette vie dura six ans, et, pour que l'humiliation fût complète, c'est le rustre qui se lassa le premier. C'est elle qui s'obstina à le retenir; quand il fut parti, à le reprendre; quand il eut disparu, à le pleurer.

Elle se promit alors de ne plus recommencer avec personne la triste expérience, et résolut de tromper par l'activité de son intelligence la viduité de son cœur.

L'Empire était alors dans sa jeunesse et dans sa gloire. Napoléon n'avait laissé d'asile à la liberté que les œuvres d'imagination, et les lettres elles-mêmes, sans influence sur la politique, en subissaient, comme tous les arts, le prestige. Elle avait remis en honneur Sparte, Rome, l'Égypte. De l'antiquité, l'on avait ressuscité les vertus civiques, dépassé les modèles militaires, on la voulait égaler par les gloires de la pensée. Les écrivains d'ailleurs, plus encore que les sénateurs et les tribuns, semblaient vieux et non antiques. C'est surtout à l'imagination que le souci d'imiter est redoutable. Il enlevait toute spontanéité, tout naturel à leur effort pour donner aux pensées de leur temps et de leur race un air romain ou grec. Par bonheur, ces

tyrannies de la mode ne gâtent que les œuvres écrites, destinées au public, et où les lettrés mettent leur faire. Quand ils oublient la postérité et se reposent de leurs œuvres dans la conversation, l'esprit français, sous toutes les écoles et malgré elles, garde sa grâce, son goût, sa mesure, son indépendance et la malice ailée de ses traits. Ainsi les mêmes auteurs dont les vers et la prose ont la même pauvreté solennelle et représentent dans la littérature le style empire, dès qu'ils déposaient la plume, redevenaient Français, c'est-à-dire aimables et brillans. Aimée entra en relations avec les plus connus d'entre eux. A ces hommes d'esprit elle apporta le sien, qui n'était inférieur à celui de personne, et sa renommée s'établit vite parmi ces faiseurs de réputations. L'aptitude de son intelligence à entrer dans les goûts de ceux avec qui elle vivait lui inspira sa première tentative de devenir auteur. Puisqu'il n'y avait plus de roman dans sa vie, elle en tira un de son imagination, et écrivit *Alvar*. Je n'ai pu retrouver le livre. Elle ne l'avait édité qu'à vingt-cinq exemplaires. Si son pied fin laissa voir un bout de bas bleu, on ne pouvait mettre dans le geste plus de réserve. Et cette indifférence de grande dame pour le suffrage de la foule contraste fort avec la fureur de notoriété banale qui, aujourd'hui, revèle des goûts de parvenues en tant de femmes fières de leur race.

Mais, faute qu'elle eût par des succès d'auteur changé de renommée, et comme si l'on ne pouvait avoir le goût des lettres sans l'envie de se faire valoir par elles, ses biographes n'ont pas voulu croire à cette trêve où le cœur s'endormait aux jolies chansons de l'esprit. Obsédés par sa gloire d'amoureuse, ils n'ont pas admis la lassitude ni le repos de son cœur. L'unité du caractère dans leur héroïne exigeait l'ininterruption de ses faiblesses. Ils ont dans sa retraite éventé une ruse, cru que son amour de la littérature avait été son amour de certains littérateurs. Qu'elle ait eu pour Lemercier de l'admiration, elle n'en a jamais fait mystère. Que cette admiration ne fût pas méritée par le talent, c'est l'avis d'aujourd'hui, ce n'était pas l'avis d'alors : et, heureusement pour les honnêtes femmes qui s'enthousiasment d'œuvres médiocres, les preuves de mauvais goût ne sont pas des preuves de mauvaises mœurs. D'ailleurs, Lemercier méritait l'attachement par son caractère ; le caractère, à soixante-dix ans, n'inspire plus d'amour ; et Lemercier n'était pas seulement vieux, mais infirme, à moitié paralysé. Les ardeurs mêmes d'Aimée

deviennent ici sa meilleure défense. Plus elles étaient exigeantes, plus elles la disculpent de les avoir égarées près d'un lettré qui était à peine la moitié d'un homme, et d'avoir choisi pour amant un buste. Étienne de Jouy, au contraire, était un galantin fort disposé à compromettre les femmes : son succès auprès de la nôtre paraît sûr à M. Paul Lacroix. Les preuves sont : une lettre de 1813, qu'elle signe Aimée, où elle supprime « monsieur » et rend compte de ses démarches faites en faveur de l'écrivain, alors candidat à l'Académie Française ; plus une seconde lettre où elle lui rappelle « les bons momens qu'ils ont passés ensemble. » Que le passé de cette femme ne rendît pas invraisemblable une aventure, soit : mais la mauvaise réputation ne prouve rien, précisément parce qu'elle prouverait trop. Les indices relevés contiennent-ils certitude ou probabilité de ce caprice pour Jouy? L'absence des formules ordinaires dans une lettre ne peut-elle révéler une camaraderie aussi bien qu'une passion, et la passion, chez Aimée, ne parle-t-elle pas plus clair? Si une femme accorde son patronage à un candidat à l'Académie, est-ce une preuve qu'elle n'ait plus rien à lui refuser? Les bons momens ne sont-ils que d'une sorte? Pour laisser à une femme spirituelle, instruite, un souvenir agréable, faut-il que les conversations aient été criminelles? Enfin, si fragile qu'ait été sa chair, Aimée ignora l'avilissement qui change la faiblesse en perversité, et, sauf au début de ses désordres, elle ne tenta jamais de mener ensemble plusieurs intrigues : elle fut la femme d'une seule erreur à la fois. Or, en 1813, au moment où les témoins qui n'y étaient pas la déclarent éprise de Jouy, elle vivait sous l'influence d'un autre, qu'elle-même va nommer. Ainsi les biographes ont eu à la fois tort et raison. Ils se sont trompés sur la personne pour laquelle Aimée avait renoncé à la solitude du cœur : mais ils ne se sont pas mépris sur l'impuissance où était ce cœur de garder longtemps sa solitude.

VII

Le marquis Bruno de Boisgelin, capitaine de dragons en 1789, avait été entraîné dans l'émigration par la solidarité de la race et des armes, et ramené par sa raison en France dès le Consulat. C'était, en 1812, un homme de quarante-cinq ans, de belle mine, d'intelligence ouverte, d'un noble caractère. Aimée cé-

lèbre ces mérites dans les *Mémoires* écrits pour lui, et, si l'on baisse un peu la note de l'éloge, la note est juste. Entre ces deux personnes, l'unique lien dont Aimée parle et s'honore est celui d'une tendre et enthousiaste amitié. Je ne voudrais pas suivre l'exemple des écrivains que j'ai repris d'avoir cru au mal sans preuves, et la preuve est pénible, qu'on cherche dans les aveux d'une femme pour établir l'insuffisance de ses aveux. Je me contente de lire les *Mémoires :* cette amitié se plaît aux caresses des mots, et l'ami est plus Bruno que Boisgelin; entre elle et lui, l'intimité est assez grande pour qu'à toute heure du jour elle puisse aller chez lui, ou lui, l'attendre chez elle, comme si les deux logis étaient communs; parfois ils n'en ont qu'un, partent ensemble pour le château de Vigny, où tous deux demeurent seuls jusqu'à trois mois. Or, l'ancien capitaine de dragons est marié à une femme laide (1) et ne se pique d'être fidèle qu'à son roi. Aimée touche à l'âge où, Balzac va le dire, la femme est le plus voluptueusement désirable, en la plénitude de son fruit mûr. Cet épanouissement, proche du déclin, la sollicite elle-même, non moins tentée que tentatrice. Aucun scrupule ne la retient, et l'occasion habite sous son toit. Il me semble que j'entends dire : « La cause est entendue. » Mais si, par cette nouvelle affection, elle sortit encore du devoir, Aimée rentrait du moins dans son monde, et cette fois la faiblesse n'était pas avilie par le choix du complice.

M. de Boisgelin parvenait à un âge où l'amour complète, distrait, ou embarrasse la vie, mais ne la remplit pas. Sans emploi sous l'Empire, il avait plus de temps pour penser. La fidélité à ses princes, l'amour de son pays, l'espoir d'être utile à lui-même en servant sa cause, lui inspiraient le désir d'un autre régime. Et cette préoccupation devint chez lui trop profonde et constante pour que la confidence n'en fût pas faite à Aimée de Coigny.

En cette circonstance encore apparut l'aptitude de cette femme à accepter les pensées de ceux qu'elle aimait. Sans disputer avec

(1) Parmi les notes rédigées par le duc de Bassano en 1803, à l'appui des candidatures au titre de chambellan honoraire, se trouve celle-ci : « Bruno de Boisgelin, âgé de 40 ans, neveu du cardinal et du maître de la garderobe du roi, ayant épousé Mlle d'Harcourt, fille du duc de Beuvron. Il jouit de 35000 livres de rente et attend une fortune considérable de sa belle-mère qui, étant Rouillé, a été immensément riche. C'est un homme aimable et de bonne compagnie; sa femme, dont il n'a qu'une fille, est extrêmement petite et a un extérieur désagréable. » *Archives nationales.* Minutes des décrets. AF. IV 3177.

M. de Boisgelin, sinon pour lui donner le plaisir d'avoir raison contre elle, elle se rendit à la légitimité. Ce ne fut pas un consentement de complaisance, passif et stérile. Enfin admise à cette association qu'elle avait en vain cherchée jusque-là, elle se montra zélée, active, ingénieuse, persévérante; elle servit le dessein de son ami autant et plus qu'il le servait lui-même. Et, cette fidélité d'intelligence, qu'inspirait la fidélité du cœur, survivant à l'action, Aimée écrivit pour lui le récit de ce commun effort. Telle fut l'origine, tel est le sujet des *Mémoires*.

Dans ces *Mémoires*, ce dont elle parle le moins, c'est de sa vie. Peu de femmes avaient autant à dire, si elle avait voulu se raconter. Elle ne fait à son passé que deux allusions. Au moment de sa rupture avec Mailla Garat, elle s'était réfugiée chez la princesse de Vaudemont « où j'avais fui, dit-elle, des malheurs de plus d'un genre. » On ne saurait mettre plus de discrétion dans plus d'exactitude. Ailleurs elle se définit : « une femme ayant rompu les liens qui l'attachaient à l'ancienne bonne compagnie, n'en ayant jamais voulu former d'autres, et étant restée seule au monde, ou à peu près. » Qu' « à peu près » est un joli euphémisme, et que la langue française est une belle langue, pour cacher tant de choses en si peu de mots!

L'amoureuse prend la parole en témoin d'une œuvre politique. Elle donne au passage quelques détails sur la société littéraire où elle a fréquenté. Mais elle ne raconte avec suite que sa collaboration d'un instant à l'histoire de son temps, et, sur ce sujet, se plaît à tout dire.

Cette réserve et cette abondance, qui se font contraste, sont la première originalité des *Mémoires*. Pourquoi tant de secret sur ses expériences amoureuses? N'éprouvant pas le remords des actes, elle ne devrait pas connaître la honte des aveux. Et pourtant, ils l'humilient. Elle ne saurait apprendre à l'ami d'aujourd'hui les amis d'hier sans devenir moins précieuse pour lui. Sa propre intelligence, à contempler ensemble, enlaidies l'une par l'autre et mortes, ses aventures, éprouve un trouble qu'elle ignorait jadis, surprise par l'attrait successif et vivant de chaque passion. Enfin, l'expérience dernière qu'elle a faite avec M. de Boisgelin l'a éclairée sur l'infériorité de toutes les autres. Dans ses précédens voyages au bonheur, elle ne s'est, avec chacun de ses compagnons, occupée que d'elle et de lui, sacrifiant tout à deux personnes et réduisant la vie à la communion de deux égoïsmes.

Déjà ses rapports avec les hommes de lettres, au lieu de la laisser indifférente et étrangère au monde, l'avaient intéressée à son temps. Avec Boisgelin, elle a, pour la première fois, senti une solidarité entre sa vie personnelle et la vie générale, entre son action et l'intérêt de tous. C'est, dans sa carrière agitée, le seul instant dont elle soit fière. Voilà pourquoi elle s'y complaît, pourquoi elle raconte dans tous leurs détails les événemens. Elle ne se lasse pas de fournir ces preuves qu'elle a voulu le bien, et, après plusieurs années, la satisfaction de cet effort vibre encore dans l'enthousiasme du récit. « Mon âme réunie à celle d'une noble créature se sentait relevée et remise en sa place. » Remarquables paroles autant qu'inattendues ! Nul tourment de foi, nul scrupule de raison, nulle pudeur de corps, ne révèlent à cette femme qu'il y ait une diminution de la dignité dans le vagabondage des tendresses. Et pourtant, elle sent, elle proclame elle-même la déchéance. Elle ne voit pas l'immoralité, mais elle voit l'inutilité de la vie amoureuse : c'est de ce vide qu'elle a honte. Elle comprend que, pour « se relever » et « se remettre en sa place, » il lui fallait vivre hors, au-dessus d'elle-même, et racheter les égoïsmes de son cœur par du dévouement au service de tous. Qu'est-ce dire, sinon que ni les passions des sens, solitude où chaque être n'aime que sa propre chair, ni les passions du cœur, prison où deux êtres s'enferment pour être l'un à l'autre, ne sont tout le bonheur, et que briser cette prison, sortir de cette solitude pour vivre de la vie générale, travailler d'un effort désintéressé au bien commun, est des bonheurs le plus durable, le moins décevant, le plus nécessaire? Qu'est cette intelligence du bonheur, sinon la supériorité du devoir sur le plaisir reconnue par une voluptueuse? Telle est la leçon que le silence de l'écrivain renferme. Après l'avoir estimé de ce qu'il tait, écoutons-le.

ÉTIENNE LAMY.

UN POÈTE ROMAIN

BELLI

Si l'Italie a réalisé, ou à peu près, l'unité politique qui paraissait devoir contenter tous ses rêves, elle n'a pas encore conquis, sur la diversité de ses provinces, l'unité linguistique. A côté de la langue officielle et littéraire, qui est un développement, souvent un peu artificiel et composite, du dialecte toscan, il y a bien une douzaine de dialectes distincts qui ne consentent pas à disparaître. Sans doute, on n'épargne rien pour les anéantir : outre les causes générales qui résultent de l'unité politique et de la centralisation, l'enseignement primaire travaille avec ardeur, et non sans succès, à cette besogne de destruction. Mais les dialectes italiens ne sont pas d'humbles patois de paysans, pour se laisser étouffer du premier coup, pour s'évanouir à l'arrivée des « lumières. » La plupart ont été illustrés par les œuvres littéraires : or, si la linguistique a parfois prétendu que la littérature, en immobilisant la langue, tarit en elle les sources de la vie, il est néanmoins certain que l'œuvre littéraire assure à une langue menacée son meilleur moyen de résistance ; elle lui constitue comme une place forte où elle se retranche et se retrouve. C'est ainsi que les dialectes italiens puiseront la force de se défendre, non pas tant dans la routine, dans l'attachement à la coutume, dans la persistance des folklores locaux, que dans les œuvres des lettrés qui ont aimé à s'exprimer dans la langue de

leur petite patrie, comme le Sicilien Giovanni Meli, le Milanais Carlo Porta, le Piémontais Angelo Brofferio. Le « particularisme » ou le « fédéralisme » aidant, — avec la réaction esthétique qui se dessine contre l'esprit industriel prépondérant depuis vingt ans, — il est à prévoir que cette lutte des dialectes contre la langue unitaire deviendra consciente et énergique, et que les littératures provinciales, déjà renaissantes, verront encore de beaux jours.

Parmi les œuvres dialectales que les histoires littéraires ignorent trop volontiers, parce que la langue en est un peu spéciale, que la saveur n'en est pas toujours fine, et qu'elles exigent, pour être comprises, quelques études de mœurs où l'érudition et le simple usage du goût classique ne suffisent pas, l'une des plus accessibles et cependant des plus originales est assurément celle du Romain Giuseppe-Gioacchino Belli. Si intéressans que soient les vers des poètes que je viens de citer, — et surtout ceux de Carlo Porta, — ils ont souvent le tort de traduire bien plutôt les idées et les sentimens de leurs auteurs que ceux du peuple dont ils emploient la langue. Il se trouve qu'au contraire le peuple de Rome, si glorieux d'anciens souvenirs, naguère encore si pittoresque, si exceptionnel toujours, a eu la bonne fortune d'être représenté tout entier, dans ses mœurs aussi bien que dans sa langue, par un poète imbu de son esprit, observateur scrupuleux de ses habitudes et de ses attitudes. Par un hasard heureux, et qui nous flatte, c'est Sainte-Beuve qui inscrivit le premier au livre de la critique européenne le nom de ce poète dialectal : « M. Gogol, — écrivait Sainte-Beuve en 1845, dans un article sur le romancier russe, — me dit avoir trouvé à Rome un véritable poète populaire appelé Belli, qui écrit des sonnets dans le langage trastévérin, mais des sonnets faisant suite et formant poème. Il m'en parla à fond et de manière à me convaincre du talent original et supérieur de ce Belli, qui est resté si parfaitement inconnu à tous les voyageurs. » Je ne vois pas que, depuis Sainte-Beuve, on ait cherché, chez nous, à le mieux connaître. Malgré le bon livre de M. Ernest Bovet, docteur de l'Université de Zurich et privat-docent à l'Université de Rome, sur Belli et le peuple de Rome (1), l'œuvre de Belli, qui est l'une des plus considérables de la littérature italienne en ce siècle, n'a pas éveillé en France l'attention

(1) E. Bovet, *le Peuple de Rome vers 1840*, d'après les sonnets en dialecte trastévérin de G. G. Belli, vol. I, Rome, Lœscher, 1898.

qu'elle a commencé d'attirer en Allemagne. Il importe de réparer cet injuste oubli. Belli devient pour ses compatriotes une mine inépuisable de documens de tout genre, une occasion toujours présente de dissertations morales et sociales : sans m'arrêter au détail et aux singularités, je voudrais présenter au lecteur français ce grand poète populaire, et lui permettre d'embrasser d'un coup d'œil l'intérêt multiple et vaste de son œuvre.

I

Belli naquit à Rome en 1791. Sa mère était la fille d'un banquier; son père, un employé d'administration dont la fortune, d'abord modeste, s'accrut plus tard. L'enfant ne fut pas heureux. Dès ses premières années, il était d'humeur mélancolique, il aimait le silence et la solitude. Les terribles secousses du siècle finissant, les tourmentes politiques qui bouleversèrent alors la vie paisible et bourgeoise des États pontificaux, les épreuves domestiques qui en furent pour Belli la conséquence ou l'accompagnement, ne contribuèrent pas peu à développer particulièrement en lui, presque dès le premier âge, cette tristesse rêveuse, ce désenchantement inquiet, ce désespoir sans motif, cette amertume et cette ironie qui signalèrent, en Italie non moins qu'en France, le caractère de la génération à laquelle il appartenait. En 1798, les Français entrèrent dans Rome. Les parens de Belli eurent beaucoup à souffrir de cette occupation, à cause de leur dévouement au Pape et au roi de Naples; sa mère dut chercher un refuge dans cette ville. Les troubles révolutionnaires marquèrent ainsi pour jamais l'esprit de Giuseppe d'un souvenir d'effroi. Quand, Naples occupée à son tour par les Français et l'amnistie promulguée, la famille se réunit de nouveau à Rome, il semblait qu'elle dût jouir en paix du bien-être que des spéculations heureuses lui avaient assuré. Mais la maison était envahie de parasites attirés par la générosité aveugle du père de Belli, et cet homme, si prompt aux amitiés ruineuses, prodigue et faible hors de chez lui, était pour ceux qui l'entouraient tyrannique et brutal. Il mourut en 1803, laissant sa femme presque folle de douleur, ruinée, abandonnée de tous, avec trois enfans : Giuseppe, un frère né un an après lui, et une sœur de dix ans plus jeune.

Giuseppe entra à treize ans au Collège Romain, alors dirigé

par des prêtres. Il s'y montra intelligent et laborieux, mais indiscipliné et turbulent. Les punitions, surtout les punitions corporelles en usage, lui étaient insupportables. Il s'apprivoisa cependant; traité avec plus de mansuétude, il devint, dit son biographe (1), « doux comme un agneau. » En 1807, sa mère mourut, et les trois orphelins, recueillis par un oncle et une tante, payèrent en humiliations de toutes sortes le pain qu'on leur donnait. La nature nerveuse de Belli en pâtit cruellement. Par bonheur il fut bientôt placé, avec son frère, dans un bureau de comptabilité, et, grâce au secours que Giuseppe recevait de l'archevêque, puis cardinal Anton-Maria Odescalchi, ils ne tardèrent pas à être tous deux en mesure de pourvoir à leur entretien. C'était l'émancipation après l'esclavage, après tant de tribulations, le repos : ce fut, pour Belli, une période de relâchement complet, une explosion de gaîté qui l'étonnait lui-même. Le billard, les dîners, les spectacles, la comédie de société, les amours légères, occupèrent la meilleure partie de son temps. Il était l'âme de toutes les compagnies joyeuses. « Bien que par nature ami du silence et peu enclin à la joie, — dit-il dans des notes autobiographiques, — je savais être néanmoins, à l'occasion, loquace et gai, surtout lorsque je pouvais donner carrière à mon goût pour le sarcasme et la raillerie. » Mais, en 1810, il perd son emploi et retombe dans la misère. Secrétaire du prince Stanislas Poniatowski, la place ne convient pas à son indépendance, et il la quitte en 1813. Il finit par obtenir, grâce au P. Lodovico Micara, depuis cardinal, une chambre dans le couvent des capucins. Il s'efforce alors de vivre et de s'instruire. Il donne des leçons de géographie et d'arithmétique, il s'emploie comme copiste. Il sait le français, qu'il écrit en prose et en vers; il apprend l'anglais; il suit des cours de physique, de mathématiques et de chimie; il étudie la géographie; il s'intéresse à tout. Mais sa passion est pour la poésie, et c'est en qualité de poète qu'il commence à se faire connaître.

Ses premiers vers datent de 1807. Sous l'impression de toutes ses souffrances et du malheur qui venait de le frapper, il lisait alors la Bible, *Ossian* traduit par Cesarotti, *Les Nuits* d'Young; il paraphrasait les psaumes ; il écrivait *La Bataille celtique*, *Bajazet Ier*, et des *Lamentations* en huit chants, où il déplorait

(1) M. Domenico Gnoli, *Nuova Antologia*, décembre 1877.

la mort de sa fiancée Élisa, à la veille de ses noces. Comme le poète désolé n'avait alors que seize ans, on peut croire que le sujet était imaginaire; l'inspiration ne lui en était venue sans doute que de quelque déception d'amour, et elle n'était point bonne: tous ces essais sont vides, ampoulés, lamentables. Le pessimisme du jeune homme s'exprime mieux dans des sonnets de 1810. Ce n'est plus seulement l'amour et la mélancolie qui le tourmentent, c'est la faim; et il le dit avec une sorte de précision dans le désespoir qui relève la platitude de ses vers. La mode était alors aux académies, associations de poètes, qui se réunissaient à jour fixe pour s'écouter et se louer les uns les autres, ou infliger solennellement la lecture de leurs vers à un public d'amis, le tout pour la plus grande gloire de l'art. Belli fit ses premières armes dans l'*Académie des Hellènes*, où il portait le nom de Tyrtée le Lacédémonien. Puis sur les ruines de cette société, il en fonda une autre, en 1813, *la Tiberina*. Il produisit là des odes anacréontiques, des pastorales, des visions bibliques : *Le Déluge universel*, *Le Festin de Balthazar*, etc. *La Peste de Florence en 1348* (*La Pestilenza stata in Firenze l'anno di nostra salute MCCCXLVIII*), écrite en 1812 et 1813, fut sa première œuvre imprimée; elle eut du succès et ne vaut pas grand'-chose. Il tente la poésie légère et la satire avec la même impuissance. Il semble que nulle part son âme ne trouve d'issue: nulle part sa sincérité ne se fait jour; aucun mot sorti du cœur, aucune image tirée de la réalité, aucune impression vivement rendue, ne révèle l'existence difficile de ce bohème bourgeois. Il ne peut se dépêtrer du vaste et banal manteau dont s'enveloppent tous les poètes du temps. Il rêve sur des thèmes convenus; il pleure les larmes à la mode. Et même, dans cette conformité sans relief au goût du jour, il ne montre ni ingéniosité, ni souplesse; il ne fait preuve d'aucune habileté dans l'artifice. Son style est traînant, souvent ridicule, enflé, prosaïque; la phrase est dure; les vers sont pénibles. Somme toute, en dépit de sa bonne volonté et de ses efforts, Belli ne paraît pas mieux doué pour être poète que pour être heureux.

Mais la vie, d'abord, se lasse de lui être inclémente. A la Tiberina, en mai 1814, il lit des vers pour fêter le retour de Pie VII; il s'y déchaîne furieusement contre les impies, et manifeste avec ardeur son attachement à la religion et au Pape. Les vers font quelque bruit; le nom du jeune homme se répand et

son histoire. On le plaint, on l'estime. Une jeune femme, Maria Conti, veuve du comte Giulio Pietri, désire le connaître. Ce poète triste et plaintif qui, en société, réjouit tout le monde de ses bons mots, de ses anecdotes, de ses imitations burlesques, lui paraît un être fort original. Elle est séduite par l'entrain de sa conversation, le brillant de son esprit, et ses qualités plus sérieuses. Elle s'intéresse à lui, le prend en amitié, et l'amitié devient de l'amour. Belli, dont le cœur n'est pas pris et qui ne veut pas vivre aux dépens de sa femme, d'abord hésite à se laisser épouser. Il cède, et le voilà riche.

C'est en 1816. Son existence est tranformée, allégée, élargie. L'emploi que sa femme lui a fait accorder pour apaiser ses scrupules ne l'occupe guère. Il lit beaucoup; il traduit en vers *la Henriade;* il écrit en 1820 et 1821 deux poèmes pleins de foi sur la Passion. Il voyage par l'Italie, seul, pour guérir son hypocondrie qui ne l'a pas quitté, et souvent aussi pour rendre visite à un château des Marches où vit, entre père et mère, une jeune, jolie et spirituelle marquise qui lui a inspiré une passion fort tendre, un amour délicat et dévoué, qui n'est pas la moindre singularité de cette âme complexe et mobile. Au cours de ces voyages, il observe, il s'enquiert, il note. En 1824, un fils lui naît, Cibo. Il est heureux, rempli d'enthousiasme et de projets pour l'éducation de cet enfant. Il lit plus que jamais, les *Promessi Sposi*, les nouvelles de Boccace, Walter Scott, les romans de Voltaire, les premières poésies de Hugo. En 1826, il est mis à la retraite avec traitement entier, et son esprit, que la moindre dépendance gênait, s'épanouit à l'aise. En 1827, au cours d'un séjour à Milan, il achète les poésies de Porta; il les lit avec ferveur: c'en est fait, il a reconnu sa voie.

Sérieusement instruit de la vie et de l'homme par les vicissitudes de son expérience personnelle, très apte au travail intellectuel, appliqué de fait à l'observation minutieuse, il avait amassé les lectures les plus diverses, collectionné les impressions, enrichi son âme et ses cahiers de notes, sans que sa poésie, qui se traînait au niveau des productions courantes et de la mode vulgaire, en profitât. Il comprend, en lisant Porta, quel champ lui ouvre l'étude des mœurs populaires, comme le dialecte servira ses facultés d'imitation comique, qui jusque-là, si elles l'ont rendu célèbre dans quelques salons de Rome, n'ont pas trouvé place dans ses œuvres littéraires. En 1828, il se retire de

la Tiberina, et pendant dix ans, affranchi de la fadeur, du ton moraliste et de l'emphase déclamatoire qui régnaient dans la petite académie, il se consacre tout à l'œuvre nouvelle qu'il a conçue. Ce changement de direction poétique correspond chez Belli à un changement d'opinions qui n'y est point lié nécessairement, mais qui sans doute a contribué à aiguiser en lui la malice et le don de l'observation satirique. L'aisance rapide et l'indépendance longtemps désirée dont il jouit, quelques relations nouvelles, ses voyages, ses lectures, le disposent assez mal à l'égard de la Papauté. Il fronde volontiers le gouvernement par l'intermédiaire de ses personnages. Il semble devenu sceptique sur la religion, et il prête parfois aux Romains qu'il fait parler une verve libre-penseuse qui, autant qu'on en peut juger, ne leur est pas naturelle. Toutefois, c'est par là seulement qu'il s'introduit lui-même dans son œuvre, indirectement d'ailleurs, et à de rares intervalles. Car elle est, à la différence de tous les poèmes précédens, extraordinairement objective. Ces deux mille cent quarante-deux sonnets (1) en dialecte trastévérin, dont la plus grande partie est due à ces dix années de complète liberté, sont pleins, non pas de Belli, mais des menues aventures, des conversations, des façons d'agir, de penser et de dire du petit peuple de Rome. En monologues ou en dialogues, c'est lui seul qui s'exprime, se raconte, se dépeint, s'étale, directement et complètement. Les rires, les cris, les plaintes, les duos d'amour et les querelles, les causeries de la rue, du cabaret et de la maison, les scènes de ménage, les discussions politiques et théologiques, tous les secrets et tous les spectacles, tous les métiers, tous les types, tous les préjugés, toutes les opinions, tous les genres d'esprit et de sottise, la superstition à côté du libertinage, la polissonnerie auprès de la prière, la satire en face du désespoir, tout est là, tout se mêle et revit dans cette œuvre immense et variée, comme dans un miroir qui aurait conservé et reproduirait sans cesse le flux, les remous et les heurts d'une foule sans cesse changeante.

(1) Le nombre s'en trouvera probablement accru dès cette année. M. le professeur Pio Spezi, de Rome, se prépare à publier une cinquantaine de sonnets inédits de Belli, choisis parmi les plus décens de ceux qu'il possède.

II

Nous sommes dans la rue, nous entendons les gens qui passent. Commerçans, artisans, ouvriers, employés, laquais, ils nous mettent au courant de leur histoire et de celle du voisin, des nouvelles grandes et petites, incidens politiques et faits divers. « Mais quels crimes, tout de même, hein, Strijjozzo ! Pis que si on était au temps de Néron ! Lier un pauvre propriétaire tout endormi, et le jeter en chemise dans le puits ! Lui serrer la gorge avec un mouchoir de coton blanc, lui fourrer un bâillon dans la bouche, et l'enfoncer avec un bâton jusque dans le gosier ! Pour voler quatre écus et une bague, je vous demande si c'était la peine, fils de chiens, de faire toute cette horreur de massacre ? Vous voulez tuer un homme ? Eh ! b..., prenez un couteau, et tuez-le au moins en bons chrétiens ! » Chaque événement provoque ainsi des réflexions ingénues, et les spectacles de tous les jours sont commentés de la même façon. Sur le passage du Viatique, les dévotes se signent en s'agenouillant, et récitent les litanies des saints entremêlées de questions profanes et parfois d'injures : « *Ora proè* (1)... qui est le malade ? *ora proè*... Eh bien ! (*ora proè*) qu'est-ce que c'est que ceux-là, qui n'ôtent même pas leur chapeau ? Eh ! beau fils, là-bas (*ora proè*), eh ! le joli garçon ! — Tas de vieux navets, va ! — Et vous, espèce d'âne !... *Ora proè*... — Eh ! vous, la vieille, ne vous jetez donc pas sur moi ! *Ora proè*... » Le soir, les files de voitures invariablement découvertes montent et descendent en deux courans pressés la voie étroite du Corso, et les badauds se font nommer les personnages célèbres, en parlant du théâtre où ils sont allés hier, de la bénédiction du Pape qu'ils recevront demain, de leurs affaires de famille et de leurs intérêts. Deux croque-morts (*beccamorti*) se rencontrent : « Tiens ! maître Zanti ! Je me trompe ? — Oh ! sor (2) Pasquale ! — Heureuse nuit. — Merci. Bonsoir. — Eh bien ! ton frère ? — Aux galères. — Le pauvre ! Et ta femme ? — A l'hôpital. — Ça va bien, les affaires ? — Non, mal. — Et depuis quand ? — Depuis le temps du choléra. — Mais on dit qu'il revient ? — On l'espère. — C'est un médecin qui me l'a dit. — Et à moi un apothicaire. — Combien, cette

(1) *Ora pro eo.*
(2) *Signor,* dans le langage du peuple.

semaine? — Eh! à peine deux. — Et l'autre? — Rien du tout. — Et celle d'avant? — Un seul, maudite soit son âme! — Change de paroisse. — C'est du temps perdu. — Mais le curé, qu'est-ce qu'il dit, maître Zanti? — Il dit ce que je dis : les temps sont mauvais. » Le marchand de parapluies s'irrite contre le soleil, le valet de place contre l'infatigable curiosité des Anglais, le cocher de fiacre contre la ladrerie de ses « bourgeois. » Les marchands ambulans poussent leurs cris : *Auffà li meloni!* pour rien, les melons! — *Nocchie rusicarelle!* noisettes grillées! — Le juif crasseux qui sort du ghetto pour acheter les vieilles défroques glapit *aéo!* ou *robbi-vecchi!* Le *carnacciaro* se promène, portant sur son épaule, aux deux bouts d'un bâton, des lambeaux de mauvaise viande pour les chats, et il imite leur miaulement : *gnao!* Piazza Montanara, auprès des grands murs sombres qui restent du théâtre de Marcellus, derrière le rempart des carrioles dételées, des fruits étalés, des paysans qui vendent et du petit peuple qui achète, siègent dans les coins, à l'ombre, les écrivains publics, faces rases de magisters, le nez armé de grosses besicles, les doctes mains cachées de manchettes prétentieuses. Ils vantent leur art et la magnificence de leur papier, dont les feuilles couvrent la table, enluminées de cœurs transpercés, sanglans et enflammés : les cliens n'ont pas à attendre; des lettres de tout genre sont prêtes; il n'y a qu'à remplir les blancs avec le nom ou le titre du destinataire...

Toutes les professions font entendre leur voix. Menuisier, sage-femme, vendeur de poupées, cuisinier, tailleur, forgeron, relieur, médecin, ferblantier, chacun a ses mots techniques, ses préoccupations, sa vanité, ses plaisanteries, ses malices. « S'ils sont frais? » répond le poissonnier à la cuisinière. « Faites bien attention, quand vous les mettrez à la poêle, qu'ils ne sautent pas dehors! » Le matelassier révèle sa ruse à un camarade : « D'abord, deux exemples, et puis je m'explique. Qu'est-ce que le peintre emploie pour les chambres? Des couleurs sans colle. Et le maçon? Du mortier sans chaux... Eh bien! moi, qui suis matelassier, je me tire d'affaire avec les punaises. A chaque lit, au moins, j'en flanque deux. Au bout d'un mois, il faut refaire les matelas. » Le fabricant de boîtes a la malhonnêteté plus cynique et plus compliquée. Il flatte le client, il admire son bon goût, il le félicite de son choix : « Eh! le signore, on voit qu'il a voyagé! Il a choisi une belle grande tabatière. Racine du

Pérou, racine vraie, et non pas du bois peint et verni. Ah ! vous venez de me prendre ce que j'avais de mieux dans ma vitrine. N'ayez pas de doute, non : pour la charnière, je sais bien quel laiton j'y ai employé. C'est dur ? Vous me faites rire ! C'est que c'est neuf. Et puis, je ne prends pas les gens à la gorge. Moi, toutes ces boîtes-là, je les donne à l'essai. Allez, mon illustrissime, dormez tranquille sur ma parole. Et, en tout cas, je suis toujours là. » Peu de temps après, l'acheteur rapporte sa boîte, dont la charnière est rompue. Le marchand est bien « toujours là ; » mais il ne veut rien entendre. « Ma foi, je ne me rappelle plus comment et quand je vous ai vendu la boîte... Pardi, je vois bien aussi qu'il y a quelque chose à la charnière. Mais qui sait quel coup le couvercle aura reçu ? On l'aura fait tomber par terre, et elle s'est brisée. La boîte était en bon état. Et puis, si on a des yeux, c'est le cas de les ouvrir quand on achète, mon beau fils. Le monde n'est pas fait pour les sots. Maintenant elle est cassée, oui : qui est-ce qui vous dit que non ? Mais moi, la marchandise, je ne la reprends pas une fois qu'elle est sortie de la boutique. »

La scatola era sana. Eppoi, chi a ll'occhi,
Quanno che ccrompa l'ha da uprì, bbèr fijjo.
Er monno nun è ffatto pe' li ssciocchi.

Mo è sfracassata, si : chi vve lo nega?
Ma io la marcanzia nu'l'aripijjo
Una vorta ch'è usscita da bbottega.

Les Romains vivent beaucoup hors de chez eux, et il suffit d'errer dans les rues pour les rencontrer. Il n'en est pas ainsi de leurs femmes. Pour les connaître, il faut s'approcher du logis : la ménagère reste à la maison. Cependant il n'est pas besoin d'entrer pour l'entendre. Les commères babillent, disputent, jacassent et s'interpellent d'une fenêtre à l'autre. On échange des remèdes de bonnes femmes, des recettes superstitieuses ou des dévotions pour gagner au *lotto*, retrouver les objets perdus ou conjurer le mauvais œil, des contes de loups-garous, de revenans et de sorcières. On s'interroge sur le but de la prochaine promenade ; on s'accorde pour aller à deux ou trois visiter l'église où le Saint-Sacrement est exposé. L'une emprunte un corset, l'autre demande un peigne, une autre encore une marmite. « — Je n'en ai pas. — Ben, prêtez-moi donc un brin de

persil, une pincée d'épices et une poêle. — Je vous descends ça tout de suite par la corbeille. » Car c'est ainsi qu'on communique avec les étages inférieurs et avec les marchands ambulans : un panier au bout d'une ficelle dispense de courir sans cesse dans les escaliers. « — Dites, et donnez-moi aussi une petite gousse d'ail, un peu de graisse et une larme de vin. — Mais voyons, sora (1) Bettina, petit à petit, si je ne me trompe, vous allez me vider toute ma cuisine... » « — Hé ! sora Nastasia ! — Qu'est-ce qui vous manque ? — Hé, sora Nastasia ! — Qu'est-ce que vous voulez ? — Vite, j'ai à vous dire deux mots. — Bien. Qu'est-ce qui vous presse tant ? — Me permettez-vous de mettre deux matelas au soleil ? — Je voudrais bien, ma belle. Mais j'ai besoin de tout le toit. — Bah ! il n'y en a que deux. — Oui, un peu plus tard, à la lune. — C'est comme ça ? Savez-vous bien que vous êtes une gueuse ?... » Les querelles sont fréquentes. Ces braves ménagères logent si près les unes des autres, l'amour-propre est si susceptible, le sentiment de la propriété, — la propriété romaine, *jus utendi et abutendi*, — est si irritable, et les langues sont si bien pendues ! « C'est à moi d'user de la fontaine, crie l'une. Nous sommes trois locataires, n'est-ce pas ? Eh bien ! nous devons avoir la clef de la fontaine chacune deux jours par semaine, rien de plus. — Mais enfermez donc vos chats ! hurle une autre : hier ils m'ont cassé quatre assiettes. Aujourd'hui, ils m'ont ébréché une soupière... Et voilà qu'ils m'ont égratigné le nez du petit ! » — On fait trop de bruit au-dessus ! — Il vient trop de fumée du dessous ! — Il n'y a pas moyen de dormir ! — Il n'y a pas moyen de respirer ! — Tant pis, arrangez-vous : « Nous sommes chez nous », *siemo a cvasa nostra*. — On n'est pas toujours « chez soi ». Car voici une femme fort irritée qui fait irruption chez une voisine pour réclamer l'œuf de sa poule : « C'est des mensonges ! Ma poule est entrée chez vous et elle y a pondu... Je l'ai entendue chanter dans votre cuisine. Et quand j'y ai envoyé Clementina pour prendre mon œuf, elle ne l'a pas trouvé : signe que vous étiez au nid, avec votre petite main de sainte-nitouche. Et puis, il n'y a pas à nier : tenez, voilà les deux coquilles que vous avez jetées. Bien, bien, attendez que Francesco revienne !... »

Tels sont les cris qu'on entend du dehors, — les plus inno-

(1) Signora.

cens du moins; car les Romaines disposent d'un répertoire abondant d'injures vigoureuses qu'on ne saurait traduire : « bouche tordue, tête de citrouille, balayure de la piazza Navona, cœur de lapine » et « fumier de poux » sont les apostrophes les moins violentes. Mais leur vie ne s'écoule pas toute en disputes et en conversations oisives. Belli nous introduit près d'elles aux heures d'intimité, leurs vraies heures, celles qui comptent, les heures de l'épouse et de la mère. Il sait peindre, d'un trait rapide, les intérieurs modestes, le cercle accoutumé des figures vieilles et jeunes, le charme des occupations tranquilles, l'air immuable des postures familières. Ici, la fille aînée donne la becquée au marmot; le mari fume; un fils mange du pain et des radis; et la mère, à la cheminée, allume avec le soufflet un « chauffoir » (*scaldino*) de braise et de cendre. Ailleurs la mère, qui est morte, est remplacée par la vieille grand'mère. Quand le père revient, une heure après l'*Ave Maria*, elle quitte son rouet, elle attise le feu, elle met la table, et l'on mange deux feuilles de salade. Quelquefois c'est une friture, mais si mince, « qu'on voit la lumière au travers, comme au travers d'une oreille. » Quatre noix, et le dîner est fini. On gobelotte lentement, une heure ou deux, tandis que la grand'mère ôte le couvert, lave et essuie. Et quand on voit le fond du litre, on dit un *Salve Regina* et l'on se met au lit dans la paix du Seigneur. Ces tableaux d'intérieur sont calmes et reposans, d'une simplicité caressante comme les clairs-obscurs de Rembrandt.

C'est là le cadre où la femme romaine apparaît le mieux, dans son naturel et à son avantage. Bien des sonnets de Belli nous montrent des coquettes, des paresseuses, des femmes qui trompent leurs maris, comme aussi des maris qui ne s'en plaignent pas et qui en tirent profit, des mégères et des gourgandines, de fausses dévotes et de fausses ingénues. Le vice et le ridicule étant, non pas plus communs, mais plus aisés à observer, plus intéressans à imiter que la vertu, le bon sens et toutes les qualités de juste milieu qui concourent heureusement à former le caractère moyen de l'humanité, il est assez naturel que l'œuvre du poète regorge de fripons, de canailles, de toutes sortes de personnages grossiers et ignobles, et que la femme en particulier, dont le beau rôle est humble, discret, invisible, y soit souvent représentée par les créatures tapageuses qui compromettent le plus la réputation de leur sexe. Mais on se trom-

perait si l'on la jugeait sur ces fâcheux modèles, et il faut, pour ne lui point faire tort, recueillir précieusement et mettre en évidence les sonnets où Belli l'a montrée telle qu'elle est en général, et là où il convient qu'elle soit, — dans son ménage.

Elle surveille sa fille et lui donne de bons conseils. Ils sont naïfs souvent, et parfois un peu brusques : « Tu vas baiser tout de suite la miche que tu viens de laisser tomber. Tu ne sais donc pas que le pain, c'est la face du Seigneur?... Quelle bête raison : « Il brûle! » Qu'il te brûle le cœur! Quand tu seras en enfer, crapaud, tu goûteras une autre chaleur. Et comment est-ce que tu la mets, cette miche? sens dessus dessous? Qu'on te coupe les mains! Béni le fouet, et qui le manie! Tourne-la, petite sorcière, du côté bombé, et retiens bien qu'avec le derrière en l'air, le pain fait pleurer Jésus et la Madone. » C'est là le ton criard des admonestations domestiques, chez les petites gens, où les moindres détails provoquent le plus grand bruit. Il n'empêche pas d'être bonne et courageuse mère de famille. A Rome comme ailleurs, la femme prêche et enseigne à sa fille la propreté, la modestie, l'économie, l'activité, et la peur salutaire des jeunes gens. Elle débarbouille les enfans et les envoie à l'école. Elle soigne son mari quand il est malade; elle le supporte quand il est méchant. Elle prie la Madone, elle récite le rosaire, elle a confiance en Dieu, et surtout dans les saints, qui sont plus proches d'elle. Parfois, des émotions douloureuses arrachent son âme à la monotonie un peu terne de cette existence paisible. Le malheur la visite, et c'est sous ses coups ou sous ses menaces qu'elle déploie la sensibilité ardente de ses affections et les trésors de sa résignation vaillante. C'est le soir. Le mari revient, après une querelle au cabaret, à l'*osteria*, fou de colère, et veut repartir. Sa femme le retient : « Comment! tu veux sortir encore! Dans la fureur où tu es? Tu as quelque chose en tête. Oh! Dieu!... Qu'est-ce que tu as sous ton habit? Qu'est-ce que c'est? Sainte Vierge! tu as pris ton couteau! Ah! Filippo, ne me quitte pas comme cela! Filippo, par pitié, mon bon Filippo, pose ton arme, donne-moi le couteau, pour l'amour de Jésus au Saint-Sacrement! Tu ne sortiras pas d'ici! Non, je ne suis pas Gertruda, si tu sors. Tue-moi si tu veux, mets-moi en pièces, mais je ne te laisse pas sortir. Je suis décidée. Allons, tu ne voudras pas que ce pauvre petit ange, qui dort si gentiment, quand il ouvrira ses yeux ne retrouve plus son père auprès de

son lit? » Ailleurs, une mère désespérée regarde mourir lentement son fils, tandis que son mari, emprisonné au Château Saint-Ange, attend la sentence d'exil. L'enfant respire à peine. Elle écoute avec une angoisse passionnée les battemens de plus en plus faibles de son cœur. Puis l'enfant meurt, le mari est au loin, la femme reste seule et elle pleure : « Pourquoi suis-je au monde? Pourquoi Dieu ne me prend-il pas, maintenant que je suis seule et que mon fils est mort? » Mais elle se blâme d'oser se révolter contre la divine Providence, et, avec un abandon de confiance désolée, elle crie vers la Vierge et l'appelle « Maman! » « C'est ici que mon petit Luigi jouait, c'est ici qu'il se jetait à mon cou, c'est ici que je l'ai vu devant moi disparaître peu à peu... Qui peut dire la passion de Jésus-Christ, si la douleur d'une mère est si affreuse! »

Chi ppò ddì la passion de Ggesucristo,
Si er dolor de una madre è accusì fforte!

De tels accens, une telle plénitude de cœur, sont le privilège des mères. Les hommes éprouvent bien quelque chose de ces souffrances : l'un des Romains de Belli dit, avec une force où l'on sent encore frémir son émotion, la stupeur qui l'a saisi, la nuit dernière, quand, éveillé en sursaut, il a cru que son Raimondo se mourait. Mais ce ton est rare. L'homme a plus de sang-froid que la femme. Ses impressions, même aussi vives, s'étendent moins ; elles n'occupent pas tout l'esprit qu'elles frappent, et elles l'occupent moins longtemps : en dehors de la famille trop d'objets divers l'attirent. Il en est ainsi partout. Mais la différence des deux sensibilités s'accuse davantage chez les peuples du Midi, où la femme reste vouée aux soins domestiques tandis que l'homme passe presque tout son temps hors de chez lui, sous un ciel clément qui permet les métiers intermittens, les longues flâneries et les bavardages sans fin. Le Romain est toujours un homme de place publique. A sa femme les affections et les émotions de la famille, les travaux et les amusemens naïfs du foyer. A lui les distractions plus coûteuses, les raisonnemens entre amis, les préoccupations politiques, les curiosités de tout genre, le jugement sur toutes choses, en un mot la liberté d'action et la vie de l'esprit. L'âme des Romaines de Belli est fort simple : un peu plus de piété ici, là un peu plus de

médisance, de la candeur chez l'une, de la légèreté chez l'autre, de l'hypocrisie chez une troisième, — elles ne se distinguent entre elles que par le plus ou moins de leurs qualités morales et de leurs défauts, et ne diffèrent pas sensiblement de ce que sont les femmes du peuple en tous pays, sinon par quelques détails extérieurs de leur existence, et par la saveur spéciale de leur langage; encore se rapproche-t-il souvent de celui qui fleurit aux lèvres violentes des dames de la Halle. Les Romains de Belli offrent des traits plus saillans. Ils ont plus d'occasions de mettre en relief leur originalité. Ils agissent, ils pensent, ils réfléchissent sur eux-mêmes. Comme tous les gens qui ne font pas grand'chose, ils ont beaucoup de philosophie; et leur philosophie les autorise à ne rien faire et à rester ce qu'ils sont.

III

Or, ils sont surtout insoucians et prodigues. Les Florentins, les Toscans, les Lombards, gens du Nord, prévoyans et raisonnables, ont parmi eux réputation d'avares. Ils méprisent hautement l'économie. A quoi bon remplir sa bourse? Mieux vaut se remplir le ventre. C'est, à dire vrai, la morale qu'Horace a chantée brillamment dans quelques-unes de ses odes. Tous les Romains sont ses disciples. Ils sont amis des longs repas; ils les espèrent, les prévoient, les contemplent, les savourent, les digèrent, les racontent avec des mots luisans, comme leurs yeux, de caresses sensuelles. La gloutonnerie copieuse des héros rabelaisiens, affinée au goût expert d'un Brillat-Savarin, égalerait à peine la verve enthousiaste de leurs énumérations, l'abondance minutieuse de leurs appréciations. Ils n'aiment pas moins à boire qu'à manger. Le vin les ravit. La couleur, le bouquet, le goût, tout leur en est sensible et cher, et pour le célébrer leurs phrases se dilatent comme leurs narines et s'humectent comme leurs lèvres. Ils supporteront la prison et l'exil, mais non pas qu'on prétende régler leur attachement à la dive bouteille. Le pape Grégoire XVI décide qu'on fermera les *osterie* et qu'on ne versera plus le vin qu'à la porte. Plus d'interminables séances dans la fraîcheur sombre des cabarets, plus de dégustations lentes, de langues claquantes et de palais épanouis. C'en est trop. « Pape Grégoire,

déclare le Romain, pape Grégoire, dis au gouverneur que ton peuple du Trastevere, si on lui ôte les *osterie*, va faire des horreurs ! »

A tout prix, ils veulent s'amuser. *Vojjo svariàmme*, « je veux m'amuser, » est la réponse ordinaire des jeunes gens aux reproches de leurs mères, des hommes à ceux de leurs femmes. Le « divertissement » dont parle Pascal leur est plus nécessaire qu'à personne. Tous les jeux leur sont bons, jeux de cartes, jeux de hasard, « jeux à boire. » La plupart sont enfantins, et, en eux-mêmes, ridicules. La *passatella*, par exemple, un des jeux favoris, est d'une rare niaiserie, quoiqu'elle remonte aux anciens. On fait apporter du vin et chacun en paie sa part; puis on tire au sort celui qui choisira le maître de la « beuverie, » le *padrone;* et celui-ci a le droit de faire boire ou d'empêcher de boire qui il lui plaît. Il n'y a qu'un verre pour tous, que le buveur désigné par le *padrone* doit vider d'un seul coup. On obéit au *padrone* immédiatement et sans réplique. On reconnaît là le « roi du festin » qui figure chez Horace, l' « empire du vin, » *regnum vini*, dont parle Cicéron; et l'on a peine à croire que jamais gens d'esprit aient trouvé quelque agrément à cette institution bachique et aux incidens par trop prévus qui en dérivent. Pourtant, et bien qu'Horace, en un jour de simplicité rustique, en ait jugé les lois un peu bêtes (1), il est certain que les plus élégans viveurs de la Rome antique y prenaient plaisir; et leurs descendans, qui ne sont point sots, ne passent guère de soirée sans jouer à la *passatella*. Leur « maître du vin » est souvent tyrannique à dessein; ses sujets sont impatiens; et, pour peu qu'il s'obstine à refuser le verre à l'un des buveurs, les insultes jaillissent, et les couteaux brillent.

Le couteau, c'est un jeu encore, pour des braves. Les Romains sont braves. Ils sont braves comme ils sont insoucians; ils risquent leur vie comme leur argent, sans penser au lendemain. Ils vivent au jour le jour, presque aussi heureux en prison qu'ailleurs, dociles aux circonstances, peu avides de l'avenir, où ils mettent peu de confiance. Cela encore est chez Horace; et chez le Romain de Belli, comme chez le poète des honnêtes gens du temps d'Auguste, cette indifférence paresseuse, cette légèreté

(1) *Siccat inæquales calices conviva solutus*
Legibus insanis.
(Satires, livre II, satire VI, vers 68-69.)

d'esprit, sans doute naturelle et entretenue par un régime politique déprimant, s'étaye au moins d'un semblant de doctrine. Ces

gras habitans du Tibre,
Enfans dégénérés d'un peuple qui fut libre,

— pour user d'une périphrase indignée de Barbier (1), qui les voyait en laid quand Stendhal les voyait en beau, — ces Romains sont fatalistes, et d'un fatalisme renforcé de pessimisme. Selon eux, le monde « est un magasin de malheurs en gros et en détail. » La vie n'est pas gaie. Écoutez-en le programme : « D'abord langes, baisers, lait, larmes; puis en lisières, en petite robe, avec le bourrelet... Puis commence le tourment de l'école, l'ABC, le fouet, les engelures, la rougeole, la diarrhée, et un peu de scarlatine et de petite vérole. Puis le métier, la faim, la fatigue, le loyer, les prisons, le gouvernement, l'hôpital, les dettes...

Le soleil l'été, la neige l'hiver,
Et puis, pour bouquet, — que Dieu nous bénisse ! —
Vient la mort, et tout finit par l'Enfer. »

Avec une telle perspective et la conviction que Dieu veut qu'il en soit ainsi, — à l'Enfer près, — on ne peut pas montrer une grande énergie, et il y a déjà quelque mérite à jouir des joies fragiles, « collées à la salive, » comme dit un Romain, dont est semée cette existence misérable. La résignation est la plus nécessaire des vertus, la seule nécessaire : « Murmurer de Dieu est la consolation des sots... Quand, la nuit, il n'y a pas de soleil, il faut se contenter de la lune. » La foi chrétienne embellira, chez quelques-uns, cette passivité, et leur abandon à la volonté de Dieu leur adoucira le présent et teindra l'avenir du reflet radieux de leur espoir. Mais la foi n'est pas bien efficace chez la plupart des Romains de Belli. Elle est vive, elle est solide; mais elle n'agit guère en eux, elle ne les transfigure pas. C'est un bon et sincère accommodement avec le ciel, qui ne les empêche nullement de pester contre la vie, et contre leur prochain. Ces philosophes de cabaret ont sondé jusqu'au fond la misère humaine, le secret fangeux des cœurs. Ils n'ont plus d'illusions; on dirait qu'ils n'en ont jamais eu. « Une belle malice, une belle gloire, ricane l'un d'eux, de savoir réciter ces fariboles-là !... Qu'est-ce

(1) *Il Pianto.*

que ça me fait, l'histoire? Moi, je veux me la couler douce, sans me tarabuster la coloquinte... Eh quoi! Est-ce que j'ai à faire le théologien, le prophète?... Est-ce que j'ai à mettre la mitre et la chasuble? Suffit de savoir que toute femme est catin, et les hommes un tas de voleurs : et voilà apprise l'histoire romaine. »

Au reste, ce noir scepticisme laisse en eux subsister quelques beaux penchans. Ils sont charitables; ils sont francs, « le cœur sur la main, ouvert, à la romaine. »

Cor core in mano, uperto, a la romana.

Ils estiment qu'une parole donnée ne peut se retirer, et que, « quand le ciel tomberait dans l'abîme, l'homme doit tenir ses promesses, » *justum et tenacem propositi virum*... Surtout, ils ont le culte de l'honneur; ils le poussent à un excès de férocité et de délicatesse que les plus fameux duellistes du temps de Louis XIII leur eussent envié. « Un soufflet veut un coup de couteau, » disent-ils : *uno schiaffo vò 'na stoccata.* Mais ils tirent le couteau pour bien moins, pour un regard de travers à leur adresse, pour un regard trop droit à l'adresse de leur maîtresse. En tout cas, si leur arme n'est pas noble, ils la tiennent pour telle, et n'admettent jamais que de bonne foi on juge répréhensible un coup de couteau porté à qui le mérite, pour venger un outrage. « Me confesser? Et de quoi? Pour quel péché? Parce que j'ai expédié un comte à l'Enfer? Parce que j'ai voulu laver l'honneur souillé de ma fille? Ils m'ont condamné; il ne leur reste qu'à me mener au Pont (1). Mieux vaut mourir décapité que de garder sa tête avec une tache au front. Mais si, après la mort, il y a un autre monde, non, ces juges infâmes et ce gouvernement ne dormiront plus un seul somme en repos. Toutes les nuits que Dieu leur laissera, je viendrai devant eux, ma tête à la main, leur demander raison de mon sang. » Monsieur de Saint-Vallier parlait plus longtemps, mais ne parlait pas mieux.

L'idée que la légende et l'histoire leur ont donnée de la gloire de Rome, de la suprématie de la ville, renforce encore le sentiment aigu qu'ils ont de leur dignité personnelle, y ajoute une sorte d'emphase, et entretient en eux, à côté des appétits gros-

(1) Le pont Saint-Ange, où avaient lieu les exécutions capitales.

siers auxquels leur égoïsme indolent laisse libre carrière, une certaine élévation d'âme. Ils ne connaissent que Rome. Ils n'imaginent pas qu'une autre ville puisse ressembler à celle-là : ils demandent si, à Paris, il y a un Pape, et si les maisons y ont des escaliers. Et ils savent bien, quoi qu'on leur réponde, que Rome n'est pas une ville comme les autres : elle a été fondée par Romulus et Rémus, le Pape y règne, le peuple y boit, et les étrangers y sont perpétuellement en extase. « Quel est le peuple, quel est le souverain qui a chez lui une coupole comme notre Saint-Pierre du Vatican? Dans quelle autre ville, dans quel autre État voit-on cette illumination bénie qui te stupéfie et te fait perdre le souffle? » Il n'y a qu'une Rome au monde! crie le Romain qui a aperçu avec horreur à l'étalage d'un libraire un guide avec ce titre : *Rome antique et moderne.* « Rome antique et moderne! Et on permet, ici, aux libraires de vendre un livre de ce nom-là! Eh! allez donc, bêtes de somme, pour ne pas vous donner brevet d'ânes! Rome antique et moderne!... Mais comment? Dans le monde il y a donc deux Romes?... Si l'une est celle-ci, où est l'autre? »

Un peuple si content de sa ville n'est pas tendre, d'ordinaire, pour les étrangers. Le Romain, de sa nature hospitalier, courtois, obligeant, raille volontiers ceux qui n'ont pas l'honneur d'être ses compatriotes, à commencer par les Italiens de province. Les Anglais figurent en bonne place dans ses facéties, avec leurs tics nationaux, l'audace de leur curiosité, la docilité de leur admiration et l'aveu constant de leur ignorance. Mais, au temps où Belli peignait le peuple de Rome, les étrangers les plus connus étaient les Français. Leur langue est la langue des gens du monde, des modistes et des laquais. Leur politique, depuis Napoléon, agite l'Europe, si elle ne la mène plus, et retentit redoutablement jusqu'au sein des États pontificaux. Le peuple a gardé le souvenir de « *Napujjone.* » Il a retenu des mots français : il dit *grabbiolè* (cabriolet), *alò* (allons!), *bonè* (bonnet), *ssciarmante* (charmant), *corzè* (corset), *er zabbijjè* (le déshabillé), etc., et, comme il emploie ainsi une vingtaine de mots, ceux qu'il ne comprend pas l'intriguent fort. La France et les Français lui inspirent une sorte d'estime respectueuse, mêlée de crainte, un intérêt très vif, mais où la sympathie cordiale n'entre guère. Il se défie de « la secte des Français jacobins, » *la setta de Francesi ggiacubbini*, qui se mêlent toujours de ce qui

ne les regarde pas. Les badauds et les loustics de Rome semblent avoir bien saisi quelques-uns des travers que les voyageurs de notre pays, aujourd'hui comme alors, exposent trop souvent, avec une suffisance inconsciente, à l'animadversion des peuples qu'ils visitent. Ils sont vaniteux et méprisans : « Ils ne savent pas ouvrir la bouche sans parler de Paris. » Ils sont difficiles : « Tout ce que le pays produit les dégoûte, poulets, légumes, gibier, poissons, œufs et viande de boucherie. » Ils jugent tout, trouvent à redire à tout, proposent à tout des remèdes de leur cru. « Quelle rage, d'entendre ces étrangers d'outre-monts qui, sans être Romains, arrivent aujourd'hui par la Porte du Peuple, et demain en savent plus que les vrais Romains! »

A leur place assurément les vrais Romains seraient moins blessans, étant plus polis. Mais ils ne seraient guère plus discrets. Car, s'ils ne sont point vantards, ni outrecuidans, ils aiment à trouver des raisons, des explications, des justifications à tout. Spéculatifs et beaux parleurs, ils raisonnent avec une confiance, une ingénuité, une candide largeur d'esprit, qui les rendent aussi intéressans par l'intelligence que par le caractère. L'un d'eux vient de voir des squelettes. Il les a étudiés attentivement; il fait part de ses découvertes et tire ses conclusions : « En regardant ces squelettes, je me suis aperçu d'une grande chose, et cette grande chose est celle-ci : c'est que l'homme vivant, comme l'homme mort, a une tête de mort dans sa tête. Et j'ai découvert ainsi que, beaux ou laids, princes, coquins ou monsignors, cette tête que je dis, ils l'ont tous. Donc les bons et les méchans, les fous, les ânes et les docteurs, ont été morts avant d'être vivans. » Cette faculté de raisonnement dégage, de l'observation des phénomènes naturels, et surtout de la réflexion sur les dogmes et sur les questions théologiques, un comique un peu gros parfois, mais franc et de bon aloi. Sans doute, il est facile à Belli, en asservissant à ses opinions antireligieuses du moment cette disposition de l'esprit romain, de multiplier les plaisanteries sacrilèges sous couleur de vérité psychologique et de sincérité artistique. Il n'y manque pas, et nombre de ses sonnets s'achèvent, d'un air innocent, sur des blasphèmes trop visiblement calculés, où l'on sent que l'auteur a trop de part et prend trop de plaisir. Néanmoins il importe de ne pas mettre à la charge de Belli toutes les fautes contre la délicatesse, le bon goût et les égards dus à certains sujets, qu'on rencontre presque à chaque page

dans son œuvre. Le peuple de Rome était alors familier avec les choses religieuses; il l'est encore. Voyez-le dans les églises, à Sainte-Marie-Majeure, par exemple, le matin de Noël : hommes et femmes se promènent, s'assoient sur les marches des autels, crachent par terre, causent avec un sans-gêne qui nous surprend et quelquefois nous irrite. Nous avons tort. C'est la maison de Dieu : pourquoi ses enfans ne s'y mettraient-ils pas à l'aise? S'ils s'y trouvent chez eux, on doit les en louer. Il y a bien un peu de froideur et d'éloignement dans notre respect, à nous. Les époques et les nations religieuses ne connaissent pas cette réserve : elles ne s'interdisent pas les jeux d'esprit, ni même les jeux de mots, sur les « mystères terribles » dont s'effrayait Boileau. Le conservateur Aristophane raillait sans vergogne les dieux de l'Olympe. Le moyen âge a exercé une gaîté fort libre sur les sujets les plus chers à sa foi. Ainsi les Romains; et, si Belli exagère parfois ou dirige trop volontiers vers des sarcasmes de provenance voltairienne leurs étonnemens, leurs méditations et leurs jugemens, il n'en est pas moins vrai que ce penchant raisonneur qu'il vicie leur est naturel, et les entraîne spontanément à des plaisanteries peu délicates, mais tout à fait saines d'intention. Quand un des personnages de Belli crie à l'hérésie parce qu'il a cru comprendre, au sermon d'un prédicateur en vogue, que la Vierge Marie n'était pas dévote à la Madone, on peut être sûr que le mot a été réellement entendu, et ce trait de naïveté en explique et fait admettre bien d'autres qui paraissent au premier abord moins innocens et moins vrais.

Les remarques des Romains ne sont pas moins imprévues, — et le comique en est moins suspect, — lorsqu'elles ont pour objet l'histoire profane, et en particulier les monumens qui l'évoquent aux yeux des passans. On illustrerait agréablement un guide de Rome avec quelques-uns des sonnets de Belli, où il a recueilli les propos des hommes du peuple en présence des ruines ou des œuvres d'art célèbres, les bévues de leur admiration, les explications qu'ils donnent, les légendes qu'ils rappellent, les contes qu'ils inventent. En quatre sonnets, sor Grigorio promène son ami Ghitano sur le Forum, alors encore le *Campo Vaccino*, le marché aux vaches, et lui fait voir les antiquités du lieu. Il le mène ensuite au Capitole, en lui montrant la Roche Tarpéienne, « d'où Cléopâtre précipita son mari, » et l'arrête devant la statue équestre de Marc-Aurèle. Il la croit d'or,

seulement recouverte de bronze; les traces qui restent de la dorure antique marquent pour lui l'apparition lente de la masse précieuse sous l'action du temps; et il affirme que, quand l'or sera tout visible, le jour du Jugement dernier sera proche. Le Panthéon, — la Rotonde, *la Ritonna*, comme l'appellent les Romains, — le Colisée, *er Culiseo*, la Piazza Navona avec ses fontaines du Bernin, la Villa Borghèse, les Loges de Raphaël, sont ainsi décrits par un cicerone sans prétentions qui les revêt de couleur locale et leur restitue la vie légendaire dont les histoires de l'art les dépouillent.

On ferait de même, à l'aide des sonnets de Belli, une sorte de calendrier romain où les fêtes apparaîtraient, non pas en mentions sèches, mais avec le cortège d'impressions qui en accompagne le retour dans l'âme des petites gens. Le 25 novembre, jour de Sainte-Catherine, n'éveille guère d'émotion chez nous que dans le cœur des vieilles filles ou de celles qui ne veulent pas l'être. A Rome, le jour s'approche enveloppé déjà de la poésie intime de l'hiver qu'il annonce, et le Romain n'y songe pas sans entendre dans le lointain chanter l'allégresse de Noël : « D'aujourd'hui en huit, sainte Catherine : on descend les nattes dans les escaliers, on enlève au lit la couverture mince, on allume le feu... Le temps qu'il fera ce matin-là sera celui de Noël. Qu'est-ce que dit l'almanach? Gelée blanche? Tu verras aussi à Noël la gelée blanche. Les pifferari commencent déjà à descendre de la montagne vers les marais, avec leurs petits manteaux si jolis. Quelles belles chansons! C'est tout juste celles que chantaient les pasteurs à Bethléem, le jour de la crèche de Notre-Seigneur. »

E ccominceno ggià li piferari
A ccalà da montagna a le maremme
Co'cquelli farajoli tanti cari!

Che bbelle canzoncine! oggni pastore
Le cantô spiccicate a Bbettalemme
Ner giorno der presepio der Zignore.

Le jour de Noël, on va admirer à l'église de l'Ara Cœli, qui s'élève sur le Capitole à la place du temple de Jupiter Capitolin, la crèche que les Franciscains exposent, avec l'Enfant Jésus, le *Bambino* miraculeux. Entre saint Joseph en perruque et en manchettes et la sainte Vierge « vêtue de dentelle et de brocart d'or de Turquie, » il est, sur la paille, « mieux emmailloté que le

fils de Napoléon. » Puis c'est l'Épiphanie, *Pascua Bbefania*, la fête des fées, les *Befane*, qui viennent de loin pour punir ou récompenser les enfans, chargées, comme notre saint Nicolas, de jouets ou de verges. Le 17 janvier, fête de Saint-Antoine, à l'église de ce nom, le prêtre bénit les animaux :

Anes, porcs, moutons, vache et veau
Et chevaux, vont en un troupeau,
Pleins de rubans jaunes, blancs, rouges...

Le 19 mars, les marchands de friture ornent leurs boutiques de sonnets et de petits poèmes en l'honneur de saint Joseph et de leur marchandise. La nuit qui précède l'Ascension, le peuple croit que Jésus descend du ciel pour changer en lait l'eau des épis :

... Notre Seigneur va par les champs hersés
Et dit au blé : « Passez, passez, muscade!
Que l'eau se change en lait, le lait en grain,
Puis en farine, en pâte, et puis en pain... »

Et, cette nuit-là, on allume sur le dos des malheureux grillons de toutes petites chandelles, comme faisait, selon le récit de Vasari, le joyeux peintre Buffalmaco pour effrayer son maître :

... Voilà pourquoi sur le dos des grillons
Nous allumons de petites chandelles
Et nous chantons : Cours, cours, grillon,
Car, demain, c'est l'Ascension !

Curri, curri, bbagarone,
Chè domani è l'Ascensione.

Toute l'année civile et ecclésiastique revit ainsi chez Belli, avec ses chansons et ses divertissemens, le retour régulier de ses plaisirs. Parmi les prières des fidèles, les cris joyeux des foules, les réflexions rapides des passans, les rires et les propos hardis des buveurs attablés dans les cabarets, les conversations bruyantes et vides des festins de famille, on la voit déployer sa guirlande de cérémonies religieuses et de fêtes populaires. On la suit d'église en église, de place en place, de marché en marché ; et, comme la scène d'un théâtre immense, sous les yeux du lecteur la Ville s'anime du temps disparu. Car, si le décor n'a pas changé, si le peuple même, au moins dans certains quartiers reculés, con-

serve encore à peu près le caractère et l'esprit que Belli lui connaissait, l'apparence sociale de ce peuple s'est modifiée, l'aspect de la vie s'est transformé. L'Église et la Cité ne sont plus unies dans un même destin et confondues sous l'empire des mêmes traditions et des mêmes hommes. Les fêtes religieuses n'occupent plus autant de place dans l'existence des humbles ; Rome ne les contemple plus d'un seul regard et d'une seule pensée ; dépouillées en grande partie de leur pompe, plus rares, plus isolées, plus secrètes, le souvenir splendide s'en éteint peu à peu dans les imaginations, qui les regrettent peut-être. C'est pourquoi l'œuvre de Belli n'a pas seulement l'attrait d'une représentation exacte du réel, mais, pour nous, le charme aussi d'une vision du passé. Elle rappelle et elle suggère une forme de vie qui n'est plus. C'en est assez pour attirer l'historien que les faits desséchés dans l'herbier des archives ne satisfont pas, et qui aime, pour les comprendre en les sentant mieux, à respirer l'atmosphère même qu'ils ont imprégnée de leur esprit et dont ils se sont comme nourris.

Faut-il ajouter qu'il trouve dans l'œuvre de Belli autre chose encore que l'évocation de cette société curieuse et unique, de cet état social si complexe qui a pris fin en 1870? Il serait étrange que les événemens politiques ne fussent pas inscrits dans ce Journal du peuple romain, rédigé par le poète sous la dictée des passans. Et en effet, non seulement il y a consigné les sentimens religieux et politiques de ce peuple à l'un des momens les plus critiques de son histoire, aux environs de 1840, avec les traits de mœurs les plus caractéristiques de la race et de l'époque, mais encore il s'est trouvé naturellement conduit à y noter tous les événemens importans du dedans et du dehors dont Rome s'est émue. Les funérailles de Pie VIII, l'ouverture du conclave qui élut Grégoire XVI, la diplomatie des ambassadeurs, la présence et la conduite de don Miguel de Bragance à Rome, les nominations de cardinaux, les voyages du Pape, les procédés gouvernementaux et leurs effets, les mouvemens révolutionnaires, les guerres, les tremblemens de terre, les famines, les épidémies, — tout ce qui a pu être pour une intelligence naïve l'occasion d'une curiosité ou d'un jugement, pour un cœur l'objet d'un enthousiasme, pour une conscience la cause d'un scandale, figure dans ce vaste tableau : en sorte que le recueil de ces sonnets constitue un véritable document historique, au même titre

qu'une chronique du moyen âge. C'est une suite lointaine et paradoxale, c'est une contre-partie et une forme nouvelle des *Acta diurna populi romani*. Nous avons le *Journal d'un bourgeois de Paris*. » C'est ici le Journal de tous les petits bourgeois de Rome, et des bourgeoises. Et il est d'autant plus intéressant que, les événemens reflétés dans ces sonnets étant proches de nous et connus d'autre part avec netteté, il est possible de confronter avec la précise vérité historique l'image qu'ils ont laissée d'eux dans les âmes populaires, et de pénétrer ainsi d'une certaine façon dans le secret de l'élaboration inconsciente des légendes.

IV

Toutefois je ne dois pas laisser croire que les sonnets de Belli n'aient qu'une valeur documentaire, et qu'ils méritent l'attention par ce qu'ils apprennent plus que par ce qu'ils sont. Non. J'ai essayé d'analyser les divers motifs d'intérêt historique, psychologique ou pittoresque qui peuvent y attirer le lecteur. Mais ce n'est là, en quelque sorte, que la matière de l'œuvre littéraire, dont je n'ai point assez montré l'agrément propre. Belli est un monde, je ne dirai point comme Shakspeare, car je ne voudrais pas exagérer, mais au moins comme La Fontaine. On erre dans son œuvre comme à travers la vie : on y reconnaît les gens au passage, on devine leurs pensées, on reconstitue leur existence, on rêve à leurs aventures, — et l'on oublie l'artiste comme il s'est oublié lui-même. Je craindrais, si je l'oubliais plus longtemps, qu'on ne le jugeât mal, et que le charme le plus profond de ces sonnets ne fût peu sensible, si je continuais à m'y égarer, à les parcourir en tous sens pour y saisir les traits divers du modèle multiple que Belli a voulu peindre, sans y faire entrevoir le mérite spécial de l'écrivain et la nature de son génie.

Belli est un réaliste parfait. Qu'on purifie ce mot, pour le bien entendre, de toutes les affectations de grossièreté et de toutes les ambitions « scientifiques » dont sa signification a été entachée. Certes Belli n'est pas prude, et même il n'est pas chaste. Sur les six volumes qui composent l'édition récente de ses sonnets (1), il y en a un entier qui n'est formé que de sonnets obs-

(1) *Sonetti romaneschi* di G. G. Belli, pubblicati dal nipote Giacomo a cura di Luigi Morandi, S. Lapi ed., Città di Castello, 1896.

cènes, et qu'à ce titre, pour décourager la luxure ou pour l'allécher, je ne sais, on vend séparément, sous enveloppe bien close, et trois fois plus cher que les autres. Mais vraiment on fait tort à ces sonnets en les enfermant ainsi en cabinet réservé. Ils ne sont nullement dangereux pour la morale publique. Comme les autres, ils expriment, sans recherche coupable, des goûts et des pensées populaires. Ils eussent gagné à se disperser dans le reste de l'ouvrage, au lieu de s'en séparer dans un isolement qui inquiète et qui messied à leur franchise. Ils n'appartiennent pas au musée secret de la littérature. Relevés çà et là d'une certaine finesse comique, riches de cette verve grasse qui faisait la joie du public d'Aristophane et de nos pères, ils n'ont rien d'affriolant ni de malsain. Leurs malpropretés, généralement fort vulgaires, sont massives; leurs inconvenances, parfois drôles, sont naïves. Belli les a écrits comme les autres, pour « faire vrai. » C'est par ce souci de la vérité, du naturel, que Belli est réaliste. Il l'est par conscience d'artiste, comme tous ceux qui le furent sincèrement. Il l'est sans parti pris d'école ou de doctrine. Il l'est avec une merveilleuse souplesse, car la réalité est infiniment mobile, et l'écrivain soucieux de la représenter doit se modeler à ses caprices. Il l'est avec toutes les qualités actives que comporte cet effort d'observation, d'imitation et de traduction : attention, pénétration, finesse de l'intelligence, — abondance de la mémoire, — probité de l'imagination, — précision, vigueur, richesse de la langue, — netteté et variété du style.

Rien ne lui échappe de ce qui l'entoure. Les platitudes mêmes de la vie quotidienne sont reproduites par lui avec un art qui leur donne du prix, et une sorte de relief comique : le bavardage niais des gens qui se font des politesses en se rencontrant, se tendent leurs tabatières, se demandent des nouvelles de leur santé, et, après avoir beaucoup parlé, se quittent sans avoir rien dit ; — les discours décousus du conteur qui veut se faire entendre à demi-mot, ou du conseiller prudent qui hésite, se reprend, et n'a jamais l'air de se contredire, parce qu'il arrête toujours ses phrases avant le verbe. Il est aisé sans doute d'être vrai quand on peint la sottise. Mais Belli n'est pas seulement vrai, il est amusant. Il fixe les plus légères nuances du ridicule avec une sorte de délicatesse bouffonne. Il a deviné, après Rabelais peut-être, l'art des Henry Monnier, des Jules Renard et des Courteline. Ailleurs, là où il montre de l'esprit, il a juste celui

qui convient à ses personnages. C'est l'esprit qui manque aux hommes les plus spirituels, celui qu'avait Molière, « l'esprit des autres. » Les sonnets sont émaillés d'excellentes plaisanteries, dont il n'est aucune, — je mets à part les railleries politiques ou antireligieuses, — qui ne sente le terroir, et qu'on ne puisse lire sans imaginer aussitôt et malgré soi la physionomie de l'homme du peuple qui les prononce, son clin d'œil, son air détaché, mi-naïf, mi-malin, et jusqu'au ton de sa voix. Un voyageur raconte comment il a été traité dans une auberge, et la recommande à son auditoire : mauvaise cuisine, mauvais vin, mauvais lit, moustiques, puces, punaises et poux, — « et tout cela, conclut-il, pour pas bien cher. » Ce n'est rien, que cette ironie : au bout d'une longue énumération de déboires, c'est exquis. « Moi, dit un ouvrier, je ne ferais pas de mal à une bête ; j'aime mon prochain comme moi-même. » Mais cet énoncé du précepte évangélique est autrement majestueux dans son langage :

Amo er prossimo mio com'e mmè stesso.

Un autre compare le singe à l'homme. Il a aussi des pieds et des mains ; il peut faire le portefaix et le domestique, tout comme un chrétien ; on dirait, du dehors, qu'il n'y a aucune différence ; « et pourtant il y en a une si grande, au dedans ! Car le singe, le malheureux, n'a pas la liberté d'aller en Enfer ! » On parle d'une grande tempête. L'eau, le vent, le tonnerre, les cloches faisaient un vacarme à se boucher les oreilles avec les mains. Tout le monde avait peur, même le Pape. « Mais à Rome personne n'est mort, sauf un chien. C'est ainsi que le juste pâtit pour le pécheur. » Ce ton de pince-sans-rire, cette « blague » romaine si ingénieuse à user mal à propos des paroles de l'Écriture, et qui insinue la raillerie sous une grande phrase ou sous une réflexion grave, est largement répandue dans les sonnets de Belli. Elle les égaye à chaque instant d'une drôlerie qui n'est jamais factice, qui ne vient pas de l'auteur, mais des personnages mêmes, et qui flotte sur tout ce qu'ils disent comme l'âme de leurs discours. Veut-on des preuves plus raffinées encore de l'art délicat et délicieux de Belli? Qu'on lise douze ou quinze sonnets, épars dans son œuvre, qu'il consacre aux « caquets de l'accouchée, » aux propos que tiennent les femmes enceintes ou les jeunes mères, et à ceux que leur tiennent les sages-femmes et

les voisines. Les inquiétudes des unes, leurs prévisions, leurs projets, leurs souffrances, leurs plaintes, leur orgueil, — les conseils, les encouragemens et les admirations bénévoles des autres, sont pris sur le vif, et rendus avec une simplicité charmante : « Oh ! le bel enfant ! Et qu'est-ce que c'est ? Un garçon ? Ah ! toutes mes félicitations, sora Mèa (1). Comment l'appelle-t-on ? Tiens ! comme le grand-papa : Andrea. Et quel âge? Pas plus ? Eh ! à le voir, est-ce qu'on ne lui donnerait pas un an?... Voyez, voyez, voyez comme il regarde sa sœur ! Ne dirait-on pas qu'il veut lui dire quelque chose, avec sa petite bouche toute rieuse? Je n'ai jamais vu un petit diable comme celui-là. Que Dieu vous le bénisse, ma bonne, et vous en fasse vite un cardinal ! »

Mais comment traduire les interjections, les abréviations familières, les diminutifs caressans, — *bocchettuccia risarella,* la petite bouche rieuse, — les libertés et les inventions spontanées d'une grammaire docile à toutes les brusqueries, sensible à toutes les nuances? La langue de ce peuple inculte, qui n'a guère lu que les *Quatre-vingt-dix-neuf malheurs de Polichinelle* (une vieille *commedia dell'arte*) et le roman de *Paris è Vienna*, et dont les souvenirs littéraires se bornent à des citations, généralement ironiques, de la *Didon abandonnée* ou de l'*Artaxerce* de Métastase, est une des plus savoureuses qu'ait jamais immortalisées une œuvre d'art : toute libre encore et non taillée, avivée d'argot, çà et là greffée de français et d'hébreu du ghetto, féconde en images et en proverbes. Pour en avoir quelque idée, il faut recourir encore à Rabelais, à son français débordant de sève et bourgeonnant de toutes parts, ou au grec d'Aristophane. Belli la garde telle qu'il l'a reçue, et, loin de l'appauvrir pour son usage, l'accroît encore de singularités nouvelles, ou, pour mieux dire, — car il n'invente rien, — y admet toutes les singularités individuelles qu'il a observées. Si c'est un juif qui parle, un suisse du Pape, un Anglais, il lui laisse son baragouin. Il copie le balbutiement des enfans, et des mères qui les imitent, les hésitations et les redoublemens cahotans des bègues, les mollesses ouatées du zézayement, les affectations maladroites des valets de place, des commissionnaires, des espions de police qui prétendent aux façons des hautes classes et mêlent au dialecte les formes toscanes. Il transcrit les onomatopées, — *pss, pfch, uà, prr, priffete, sci sci*

(1) Signora Bartolommea.

scì, tràcchete, den den dèn den den dèn, bbùn... — sifflemens, cris, éclats de rire, éternuemens, le bruit des roues qui s'éloignent, de l'argent qui tinte, de la pluie qui tombe, d'une porte qui s'ouvre, des cloches qui sonnent, d'une vitre qu'on brise... Il n'oublie rien des tics et des ritournelles de la conversation du bas peuple, les « que je dis, » les « qu'i m'fait, » les « qu'i dit qu'alle dit, » les « sauf vot' respect, » etc., et il les place avec un art qui, sans rien ôter au naturel, leur confère une valeur comique qu'on ne soupçonnerait pas. Le Romain estropie les mots qu'il ne comprend pas; Belli les écrit comme il les a entendus : *Giove Esattore* (Jupiter exacteur) pour *Jupiter Stator*, *istruzzion di fedigo* (instruction de foie) pour obstruction de foie, *brigantiere* pour *brigadiere* (brigadier), *padre sputativo* pour *padre putativo* (père putatif). Volontiers sentencieux, et élevé dans l'église, le Romain est fourni de citations latines dont il connaît le sens approximativement et qu'il accommode selon ses lumières. Belli les reproduit sans y rien changer : *audace fortunaggiubba tibbidosque depelle* (*audaces fortuna juvat timidosque repellit*), *all'acqua de Venanzio* (*a laqueo venantium*), *sittranzi grolia munni* (*sic transit gloria mundi*), etc. Chaque soir, avant le dîner, on dit le rosaire en commun, tout en travaillant. La mère de famille ne comprend pas trop bien les mots latins qu'elle prononce, et les coupe d'admonitions pratiques. Belli l'écoute, et perpétue, d'un sonnet ridicule et touchant, l'ignorance de la bonne femme : « *Avemmaria...* Travaille... *grazzia prena...* Nena, vas-tu travailler!... *ddominu steco...* (la fille fait « ouf! » et la mère continue :) *bbenedetta tu mujeri...* Nena!... *e bbenedetto er fru...* Je te crève les yeux!... *fruttu sventre'e ttu Jèso, San...* As-tu fini?... *ta Maria Madre Dei...* Mais je t'attends, à dîner!... »

Enfin, — et c'est là le miracle, — cette grande piété pour la vérité, ce dévouement absolu au naturel, ce sentiment aigu et toujours présent de l'esprit populaire, ce goût et cette curiosité du « verbe » sous toutes ses formes et à tous ses degrés, Belli unit et élève ces dons et ces efforts en poésie. De ces drames et de ces conversations, il fait des sonnets, et tels que nulle part on ne sent le moindre désaccord entre la forme immobile et l'extrême mobilité des sujets. De ce langage quasi faubourien, de ce vocabulaire si rebelle à toute contrainte, si bouillonnant de force inventive et de fantaisie, il fait des vers, et tels qu'on les croirait sortis de la bouche même des artisans et des commères

du Trastévère. Nulle fissure, nul remplissage, nul artifice; partout l'expression adhère à l'idée, et l'idée et l'expression sont du peuple. Rien ne saurait, chez nous, être rapproché de ces sonnets vivans et sans roideur, dont la régularité, loin d'entraver le développement naturel des phrases, semble au contraire le soutenir, et, loin de nuire à la variété des mouvemens, les dessine et en accuse mieux l'étonnante diversité. Quant aux vers, agiles, sonores et pleins, il faut, pour trouver quelque terme de comparaison qui permette d'en imaginer la vertu gaillarde et la plasticité, songer aux plus « gaulois » de nos classiques, à ceux qui ont le plus de verve et le plus de verdeur, à Régnier, à La Fontaine. Encore le vers français, si dramatique qu'il soit, ne se plie-t-il jamais impunément aux rapidités, aux brusqueries, aux interruptions du dialogue vulgaire. On ne se figure pas écrits en vers français les *mimes* véritables que Belli enferme dans un sonnet, ou développe en suites de deux, trois, quatre ou cinq sonnets, et parfois davantage. Le vers français est un tout dont les parties, les syllabes, n'ont de prix que dans leur mutuel rapport; la beauté en est organique. Le vers italien, à cause de la nature même de la langue, dont chaque mot chante, trouve pour ainsi dire sa raison d'être, ses élémens de vie et de beauté dans chacune de ses syllabes. Fractionner un vers français selon les exigences de la conversation, c'est le disloquer et le détruire. Les vers italiens résistent à ce traitement : ceux de Belli, tantôt répandus en larges ondes, tantôt lancés à coups pressés, à jets interrompus, hachés d'interjections et de cris, brisés par les questions et par les réponses brèves, par le dialogue saccadé d'interlocuteurs qui ne perdent point de temps en développemens littéraires et rythmiques, n'en conservent pas moins leur puissance musicale. Et, sans embarras, ils parcourent toutes les gammes, ils font tous les tours de force, ils passent de la grâce à la grossièreté, des sanglots aux sourires, ils disent tous les sentimens, ils s'adoucissent aussi aisément pour les sérénades et les complimens d'amour qu'ils s'aiguisent pour les épigrammes ou s'épaississent pour les injures.

Vièttene a la finestra, o ffaccia bbella,
Petto de latte, bbocca inzuccherata,
Ch'io tè la vojjo fà la serenata,
Tè la vojjo sonà la tarantella...

Viens à la fenêtre, ô face jolie, — poitrine de lait, ô bouche de miel, — car je veux te faire une sérénade, — je veux te jouer une tarentelle...

Ainsi chante Chiumella, que Nunziata, la cruelle, laisse dehors, et qui passe la nuit sous le ciel froid, ou, comme il dit, « à l'auberge de l'Étoile ; » et les vers expriment la tendresse anxieuse et comme la gaîté un peu forcée de son amour, l'air engageant et timide de son appel. Mettez en regard ceux-ci :

Te penzeressi mo, gguercia pandorfa,
Befana nera, crapa mocciolosa,
Faccia da bbiribisse stommicosa,
Fijjaccia de Coviello e dde Magorfa,
D'esse vienuta a Rroma da la Torfa
Pe' ffà l'impimpinata e la preziosa?...

Et tu crois maintenant, louche lourdaude, — sorcière noire, chèvre morveuse, — dégoûtante tête de pipe, — sale fille de Coviello et de Magolfa (1), — que tu es venue de la Tolfa à Rome — pour faire la renchérie et la précieuse?...

Ce n'est pas seulement le ton, c'est le son même qui diffère, et l'on ne peut s'empêcher d'y mettre l'accent d'une invective méprisante et dégoûtée. Il est difficile de mal lire les sonnets de Belli : les vers, avec la coupe des phrases et le jeu des syllabes et des rimes, imposent les intonations qui conviennent. Ils suggèrent tout à la fois les impressions du personnage qui parle, même les moins pathétiques, les plus fugitives et les plus subtiles : tel sonnet (*Er deserto*), où est décrit le silence et la désolation de la campagne romaine, en égale la tristesse calme, infinie et monotone. Tel autre (*Er tempo bbono*), où un Trastévérin exprime sa joie du beau temps revenu, inspire une gaîté printanière; les mots s'épanouissent sur le papier, embaument comme les fleurs, réchauffent comme l'air attiédi sous le velours léger du ciel bleu, et murmurent comme le cristal d'une source limpide. Les impressions sont fixées par des termes dont immédiatement elles semblent inséparables : c'est le triomphe de l'art de Belli. Ses sonnets, ses phrases, ses vers apparaissent comme l'expression spontanée de la réalité même.

Cette conversion en poésie d'un réalisme scrupuleux, mais sans étroitesse, est si surprenante et si parfaite qu'on serait tenté

(1) Types comiques.

de croire qu'il a fallu pour la produire une longue suite d'essais, et que l'œuvre de Belli est en une certaine mesure l'aboutissement d'efforts antérieurs, le dernier progrès qui les a couronnés. Il n'en est rien. Belli n'a vraiment pas eu de modèles, ni même de prédécesseurs. La littérature du peuple romain se borne à quelques refrains insignifians. Les poèmes écrits en dialecte sont fort rares : au XVIIe siècle, un poème de Peresio, *Il Maggio romanesco*, et un poème de Berneri, *Meo Patacca;* au commencement de ce siècle, une *Passatella* de Ciampoli; quelques sonnets de circonstance. Le tout, de forme banale, d'inspiration classique, sans originalité, était peut-être inconnu de Belli, et en tout cas ne lui préparait nullement la voie. Les poèmes milanais de Carlo Porta furent pour Belli une occasion de connaître quel emploi artistique on pouvait faire d'un dialecte. Mais il faut considérer qu'avant même d'avoir lu Porta, Belli avait écrit déjà, vers 1820, plusieurs sonnets en dialecte, — qu'il n'a pas imité Porta, sinon seulement, et avec une grande liberté, en deux ou trois sonnets obscènes, — que son originalité d'écrivain ne doit donc rien au poète milanais. Ce qui lui manquait lorsqu'il le lut, c'était la conception d'une œuvre entière écrite en dialecte. Mais l'idée de prendre comme sujet de cette œuvre le peuple romain lui-même, — sans laquelle cette conception restait inféconde comme le plus sec des renseignemens d'histoire littéraire, et purement schématique, — cette idée appartient toute à Belli. Et il est édifiant de voir avec quelle clarté, presque subitement, elle s'est imposée à lui, — comme, dès le premier jour, il a su et dit ce qu'il voulait faire. Le 5 octobre 1831, au moment où il commençait à peine son œuvre, il écrivait à un ami : « Je retourne (à Rome) chargé de nouveaux vers populaires. Jusqu'ici j'ai cent cinquante-trois sonnets, dont soixante-six écrits depuis le 15 septembre. A les regarder dans leur ensemble, et en y joignant ce que je pourrai tirer encore des matériaux que j'ai réunis, il me semble que cette suite de poésies prend l'air de quelque chose, et pourra peut-être vraiment rester comme un monument de ce qu'est aujourd'hui la plèbe de Rome. » Bientôt après, transportant les passages les plus significatifs de cette lettre dans l'Introduction de ses sonnets, il le disait encore avec plus de résolution : « J'ai décidé de laisser un monument de ce qu'est aujourd'hui la plèbe de Rome. » Et, dans l'Introduction comme dans la lettre, il continuait en définissant les lois qu'il s'imposait : « Le nombre poé-

tique et la rime doivent sortir comme par accident de l'assemblage, en apparence involontaire, des phrases libres, des paroles courantes... de manière que les vers... semblent en quelque sorte, non pas susciter des impressions nouvelles, mais réveiller des réminiscences. » L'homme qui a conçu un tel dessein avec tant de clairvoyance et qui l'a exécuté avec tant d'ampleur dans l'ensemble et tant de scrupuleuse rigueur dans les détails me paraît mériter une place très haute parmi les écrivains de tous pays que notre intelligence sympathique accueille aujourd'hui d'une hospitalité si large. Quand on songe, en outre, qu'il était d'âme plutôt romantique, qu'il conserva toute sa vie un goût secret pour les épanchemens personnels, qu'ainsi il entreprit et poursuivit son travail d'observateur minutieux, au milieu et au plus fort de la période romantique, en dépit de la mode littéraire et de ses propres penchans, on ne peut se retenir d'admirer, non seulement avec l'esprit, mais un peu avec le cœur, ce courageux effort de poète, cette abnégation volontaire de réaliste, et l'œuvre considérable qui en résulte et qui en témoigne.

V

De 1828 à 1830, on n'a guère de Belli qu'une douzaine de sonnets. C'est en 1830 qu'il commence vraiment son travail d'écrivain dialectal. Il donne en cette année soixante-dix-huit sonnets, deux cent huit en 1831, trois cent quatre-vingt-deux en 1832, deux cent cinquante-trois en 1833, trois cent soixante-sept en 1834, trois cent vingt-deux en 1835. Sa fécondité et sa facilité sont remarquables surtout pendant ces quatre dernières années. Il écrit ses vers partout, en voiture, en promenade, dans les auberges ; on compte jusqu'à six sonnets par jour (25 novembre 1831) et même huit (1er décembre 1832). Mais, à partir de 1835, la production se ralentit et ne dépasse plus jamais cent sonnets par an. Elle s'arrête brusquement en 1849. L'enthousiasme que son œuvre lui avait inspiré d'abord s'était éteint peu à peu, en même temps que les préoccupations de la vie pratique s'imposaient à lui de nouveau, que la poésie italienne à tendances religieuses et morales le reconquérait, et que les événemens politiques ramenaient son esprit vers les idées dont il avait paru se détacher.

En 1837, Belli était à Pérouse pour voir son fils, qu'il y avait

mis au collège, lorsqu'il apprit que sa femme était dangereusement malade. Il revint à Rome, mais trop tard : elle était morte. La fortune dont avait joui Belli se trouvait gravement compromise. L'amour qu'il éprouvait pour son fils lui rendait encore plus insupportables les approches de la misère. Survint le choléra, avec ses menaces, ses tristes spectacles, son cortège d'idées lugubres. Belli pouvait bien les tourner en dérision, en ajoutant de temps en temps un sonnet à son poème comique du *Collera Moribbus*, où l'on voit à plein quel parti l'humour romain peut tirer des sujets les moins plaisans : en réalité, l'auteur ne riait guère; son humeur sombre reprenait le dessus, et il y avait de quoi. Dans ces circonstances, la liberté d'esprit que réclamait l'art des sonnets dialectaux devenait presque impossible à Belli. Ses amis, entre autres Mgr Tizzani, un saint prêtre de grande science et de charité touchante, l'exhortèrent à rentrer à la Tiberina, et c'est ce qu'il fit en mars 1838. L'année suivante, il publia des vers moraux, sur les instances du même Mgr Tizzani, qui voulait sans doute le remettre en bonne renommée et lui rendre plus aisé l'accès à l'emploi qu'il souhaitait. Pour l'obtenir, en 1840, Belli adressa au pape Grégoire XVI, qu'il avait traité si cruellement dans ses sonnets, une supplique assez plate; et, en 1842, il obtint la place, qu'il quitta en 1845, avec une retraite qu'on eut la bonté de lui compter comme si, de 1826 à 1842, il n'avait pas quitté son service.

Lorsqu'en 1846 Pie IX fut élu pape, Belli partagea toutes les espérances qui accompagnèrent les premiers actes du pontificat. On suit dans ses derniers sonnets la marche de son esprit, et, pour ainsi dire, les étapes de cette conversion qui a étonné et scandalisé les admirateurs du poète, — je ne sais pourquoi, car elle s'explique sans peine, — Pie IX était à ses yeux le pape idéal. Il approuvait ses réformes; il n'en souhaitait pas d'autres. Il fut surpris et effrayé de voir qu'on en exigeait davantage, et de quelle façon on les exigeait. A la nouvelle du meurtre de Rossi, il éclata en sanglots. Il assista, épouvanté, aux désordres de la révolution romaine, qui ne lui rappelaient que trop ceux dont il avait été témoin dans son enfance. Aucun raisonnement décisif ne l'avait écarté du catholicisme. Les prêtres ne lui avaient jamais nui : au contraire, il avait, dès sa jeunesse, profité de leur secours et de leur amitié; personnellement, il n'avait eu qu'à se louer du gouvernement pontifical dont ses Romains se plaignent

tant. Il voyait dans la religion une digue contre les dérèglemens de l'immoralité et de la révolution. Son instinct même de libéral, indigné par les violences, le reportait vers elle. Ses intérêts particuliers s'accordaient avec les souvenirs et les impulsions de son cœur. Les circonstances avaient changé; il changea avec elles, sans calcul, en toute sincérité, en toute candeur. Il écrivit contre la révolution et la libre pensée; on le vit provoquer la formation d'une société « pour la propagation des bons livres; » il fit le censeur pour le compte du gouvernement, étroitement, férocement même. On ne saurait douter de sa bonne foi : cet excès subit dans la palinodie n'est pas le fait des habiles. Belli était convaincu. Il l'était jusqu'à médire du dialecte, qu'il appelait, en 1861, une « langue abjecte et bouffonne, » et jusqu'à avoir des remords de ses sonnets romains, qu'il voulait brûler. C'est son ami Mgr Tizzani, et un religieux, le P. Giacoletti, qui l'en empêchèrent. Pour faire pénitence, il se mit à traduire les hymnes du bréviaire. Il devenait de plus en plus misanthrope et dévot; les salons amis ne voyaient plus que rarement son front haut, sa longue figure jaune et triste. Il mourut le 21 décembre 1863, laissant éparse dans la mémoire de ses amis et ensevelie dans ses papiers une œuvre dont on ne saurait exagérer l'importance. Car, révélée graduellement à partir de 1868, elle créa d'un seul coup la littérature dialectale romaine, et rendit, on peut le dire, à toutes les littératures dialectales d'Italie une force de vie et une fécondité qui ne sont pas près de s'épuiser.

E. Haguenin.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mars.

La situation présente, à l'intérieur, une certaine monotonie. Le temps paraît long à mesure qu'on se rapproche des élections, et l'agonie de la Chambre continue d'être un spectacle fort peu édifiant. Ces malheureux députés, qui ont montré pendant près de trois ans une si grande complaisance à l'égard du ministère, et en ont été récompensés par un si grand nombre de recettes buralistes et de bureaux de tabac ; qu'ils ont distribués à leurs électeurs, se demandent avec effroi s'ils se seront par là suffisamment concilié leurs bonnes grâces, — et ils ne savent qu'en penser. Ils sont troublés, inquiets, énervés, et le désordre qui est dans leurs esprits se manifeste dans leurs actes : il en reste pour le spectateur une impression d'impuissance et de désordre tout à fait déconcertante.

C'est ainsi qu'un de ces derniers jours, la Chambre a été saisie de plusieurs propositions d'amnistie sur lesquelles elle a dû se prononcer. Il s'agissait d'abord des victimes de la Haute-Cour, qui ne lui inspirent, comme on sait, aucune tendresse ; mais, à propos de ces derniers, toute une procession d'autres condamnés a défilé devant elle, et pour chaque catégorie d'entre eux on lui a demandé le pardon et l'oubli. Pendant plusieurs heures elle a voté des amnisties, et encore des amnisties. Les délits de chasse et de pêche, les contraventions ou délits commis dans les contributions indirectes, ou dans les douanes, ou dans les mines, ou dans les bois, ont été amnistiés. La Chambre, en somme, n'a été impitoyable que pour les condamnés de la Haute-Cour et pour les cyclistes, rapprochement qui devrait donner à réfléchir à ces derniers en leur montrant combien ils sont impopulaires dans nos campagnes. Le gouvernement assistait à ce débordement de clémence sans pouvoir l'empêcher : on le voyait à

son banc, désorienté et affaissé, dans la personne de M. le ministre de l'Instruction publique. Il aurait fallu la férule de M. Waldeck-Rousseau lui-même, et il était retenu chez lui par les suites d'un accident de voiture. La Chambre s'est donc livrée à une véritable débauche d'amnisties. Mais, lorsqu'elle s'est trouvée en présence du monstre qu'elle venait d'enfanter, elle a été prise d'une sorte de pudeur qui l'a empêchée de le reconnaître, et, après avoir successivement voté tous les articles de la loi, elle en a repoussé l'ensemble. Voilà comment une séance a été perdue après tant d'autres. Les séances complètement perdues sont d'ailleurs les plus inoffensives; mais de quel désarroi mental ne nous apportent-elles pas le témoignage! Ces velléités dans tous les sens, bientôt accompagnées de repentir; ces initiatives hardies, subitement paralysées par la crainte du ridicule; ces poussées violentes, que rien ne semble pouvoir arrêter, mais qui s'arrêtent d'elles-mêmes et sont bientôt suivies d'un recul; tout cela montre le gouvernement parlementaire sous un jour peu flatteur. On se demande s'il survivrait à beaucoup de crises de ce genre, et s'il ne faut pas tout faire pour lui en épargner le retour trop fréquent.

A ce point de vue, le vote de la Chambre, d'après lequel les assemblées de l'avenir auraient un mandat législatif de six ans au lieu de quatre, aurait mérité d'être mieux accueilli qu'il ne l'a été par l'opinion. Beaucoup de publicistes avaient déjà soutenu qu'une durée de quatre ans était insuffisante pour une législature; que la première année était perdue, parce que la Chambre en avait besoin pour vérifier ses pouvoirs, se reconnaître et se constituer; que la dernière l'était encore plus sûrement, parce que le voisinage des élections produisait les effets dont nous sommes en ce moment même les spectateurs attristés; et que, dès lors, il ne restait plus que deux ans pour le travail utile. Nous croyons qu'ils n'avaient pas tort. On dit, il est vrai, que, si la Chambre est mauvaise, il est dur de la conserver six ans; mais qui oblige à le faire? Ne peut-on pas la dissoudre? Le droit de dissolution est inscrit dans nos lois constitutionnelles, ou plutôt il y dort. Il y aurait quelquefois intérêt à pouvoir l'y réveiller et à s'en servir. Deux motifs s'y sont opposés depuis vingt-cinq ans : d'abord le souvenir du Seize-Mai et de la façon maladroite dont on a usé alors du droit de dissolution, ensuite la trop grande brièveté du mandat législatif actuel. Les souvenirs du Seize-Mai sont déjà très atténués, et ils disparaîtront avec la génération qui a été témoin de l'événement. Quant à la brièveté du mandat législatif, c'est à la loi d'y remédier. Évidemment, on ne peut dissoudre une Chambre, avant qu'elle ait duré quatre ans, que

dans des cas très rares. La dissolution, qui est d'un usage traditionnel en Angleterre, et y est devenue la fin naturelle de toutes les Chambres des communes, a chez nous quelque chose de violent et presque de révolutionnaire, qu'elle perdrait peut-être si le mandat législatif avait une plus longue durée. Le vote qui la portait à six ans n'avait donc rien en soi que de très défendable. On lui a reproché d'être incomplet. Il aurait fallu, a-t-on prétendu, décider en outre que la Chambre serait renouvelée partiellement, tous les trois ans par exemple. Mais le renouvellement partiel, qui consacre en quelque sorte la perpétuité d'une assemblée, ne saurait s'appliquer sans contradiction à une Chambre qu'on peut dissoudre. Que le Sénat, qui ne peut pas être dissous, soit renouvelé partiellement, rien de plus logique : il représente la continuité et la permanence, autant qu'elles peuvent être représentées dans une république. La Chambre, au contraire, suit et doit suivre de plus près l'opinion dans sa mobilité. Il faut bien qu'il y ait quelque différence entre les deux assemblées ; on commettrait un pléonasme constitutionnel en donnant à l'une une organisation qui se rapprocherait trop de celle de l'autre. Le Sénat élu au scrutin de liste et renouvelé partiellement, la Chambre élue au scrutin d'arrondissement et renouvelée intégralement, paraissent assez bien adaptés par là au rôle un peu différent qu'ils sont appelés à jouer. La question de la durée du mandat législatif est indépendante des autres et doit être traitée à part. Mais ce n'est pas aujourd'hui le moment de se livrer à ces études de droit politique, car il ne reste déjà rien du vote des six ans. La Chambre a détruit elle-même ce qu'elle avait fait, et dans les conditions les plus singulières : elles valent la peine d'être signalées.

Quelque opinion que l'on ait sur la substitution de six ans à quatre ans, c'est une réforme très grave. Elle ne peut pas être introduite dans notre législation générale au pied levé, sans avoir été au préalable étudiée avec soin et expliquée avec clarté. Il n'est pas vrai, comme on l'a dit, que personne n'avait été averti que la proposition de réforme devait être faite, car M. Pourquery de Boisserin avait déposé depuis longtemps déjà son amendement aux lois électorales : pourtant, personne ne s'y attendait.

Aussi la surprise a-t-elle été grande, et surtout l'émoi a-t-il été vif, lorsque le président de la Chambre a appelé cet amendement à son tour de discussion, et a donné la parole à son auteur pour le défendre. Eh quoi ! M. Pourquery de Boisserin avait proposé le mandat de six ans, et nul n'en savait rien ? On s'est retourné du côté du gouverne-

ment pour chercher une direction. Le gouvernement, qui, lui, avait fort bien remarqué l'amendement et s'était rendu compte de son intérêt, a invité la Chambre à le voter, sans d'ailleurs se donner la peine de le justifier. On aurait de la peine à trouver un argument quelconque dans les brèves et sibyllines paroles prononcées à ce sujet par M. Leygues. A un tout autre moment de notre histoire parlementaire, une pareille question aurait été l'objet de débats approfondis. Tous les partis auraient été appelés à se prononcer en pleine connaissance de cause. La presse aurait reproduit et commenté les raisons données pour et contre. L'opinion, enfin, aurait pu se former. Cette fois, on a négligé toutes ces précautions, et le vote a ressemblé à un escamotage. Qu'a-t-on vu? Un gouvernement qui se contentait de faire un geste, et une Chambre affolée dont les membres ne consultaient, pour la plupart, que leur intérêt personnel. Être réélus pour six ans, quel rêve ! En quelques minutes, l'agitation de l'assemblée a atteint son paroxysme. Les députés d'un même département se cherchaient pour combiner leurs votes. Les bancs de la Chambre ressemblaient à une fourmilière. L'hémicycle était envahi. Le bruit des conversations couvrait tout, excepté pourtant les cris d'indignation et de colère des radicaux et des socialistes, qui dénonçaient la grande trahison commise contre le suffrage universel. Le député voulait s'émanciper de l'électeur, reprendre un peu de sa liberté, se soumettre un peu moins souvent à l'épreuve qu'il subit aujourd'hui même et qui ne tourne pas à son honneur : cela était-il tolérable ? Nous trouvons, nous, que les six mois qui précèdent les élections pourraient assez convenablement s'appeler les saturnales des temps modernes ; mais les radicaux et les socialistes, eux, les regardent comme une période féconde et fructueuse, la seule où leurs projets aient chance d'aboutir, la seule où la terreur électorale dissipe tous les scrupules et détermine les volontés hésitantes, la seule enfin où l'on travaille. Aussi leur fureur était-elle extrême. La Chambre était comme une mer démontée, et le désordre est devenu plus grand encore lorsque le président a annoncé le résultat du scrutin. Le mandat de six ans avait été voté à une vingtaine de voix de majorité. Le vote était acquis, ou semblait l'être; mais l'était-il réellement?

Dès le lendemain, les journaux radicaux et socialistes ont manifesté une violente exaspération. Les journaux conservateurs ou réactionnaires ne se montraient pas moins sévères. La plupart des journaux républicains progressistes étaient pleins de réticences et de réserves : les uns étaient nettement hostiles au vote de la Chambre, les autres

auraient voulu qu'il fût complété par le renouvellement partiel, et déclaraient que, s'il ne l'était pas, ils préféraient à tout changement le maintien de l'état de choses actuel. On a vu par là que la mauvaise manière dont elles sont exécutées peut gâter les meilleures choses. Le déchaînement contre la Chambre est devenu général. On l'accusait de n'avoir songé qu'à son intérêt, — en quoi il est bien probable qu'on avait raison, — et de s'être attribué à elle-même six ans de durée, comme si elle était sûre d'être réélue. En présence de ce déchaînement, la Chambre a eu peur. Nous avons assisté au spectacle, amusant cette fois, de députés qui passaient au bureau des procès-verbaux pour rectifier leur vote, et le remords, encouragé par les clameurs de l'opinion, s'est emparé d'un si grand nombre d'entre eux, qu'au bout de deux ou trois jours, il ne restait plus rien de la majorité ; elle s'était comme effritée. N'importe : quand le résultat d'un scrutin a été proclamé en séance publique, il est définitif, quoi qu'il arrive ensuite, de sorte que la loi, votée ou non par la Chambre, a été renvoyée telle quelle au Sénat. Mais on peut juger avec quelle autorité elle s'y est présentée. Le gouvernement lui-même a abandonné la disposition qui y avait été introduite par l'amendement de M. Pourquery de Boisserin. Il a consenti à ce qu'elle fût disjointe du reste du projet, afin d'être examinée à part quand on en aurait le temps. Cet ajournement *sine die* ressemble fort à un enterrement pur et simple. Aussi le chiffre augmente-t-il tous les jours des députés qui se repentent d'avoir voté les six ans. D'abord ils ne les auront pas ; ensuite leurs concurrens leur reprochent déjà, avec toute la vivacité des polémiques électorales, d'avoir voulu se soustraire, pendant un laps de temps scandaleusement long, au jugement du pays.

Nous avons dit les raisons en faveur de la durée de six ans : on leur trouvera peut-être un caractère un peu théorique. Beaucoup de ceux qui les repoussent se placent à un point de vue tout pratique. Ils ne sont pas sûrs du tout, et nous ne le sommes pas plus qu'eux, que la Chambre de demain vaille mieux que celle d'aujourd'hui. Quelque mauvaise qu'elle puisse être, ils ne croient pas qu'on ait le courage de la dissoudre. Et alors, la perspective de la subir durant six années leur inspire préventivement un effroi naturel. Que deviendrions-nous, disent-ils, si la Chambre actuelle devait durer encore deux ans? Et nous comprenons que cette perspective ait quelque chose qui les exaspère. On cherche moins, en ce moment, la meilleure organisation des pouvoirs publics que le moyen de se débarrasser le plus tôt possible d'un système de gouvernement qui inquiète tous les

intérêts matériels et moraux du pays. On court au mal immédiat pour essayer de le supprimer, et, si l'on n'y parvient pas du premier coup, on aime mieux lui livrer une nouvelle bataille dans quatre ans que dans six. C'est un sentiment très légitime. Quoi qu'il en soit, le fantôme des six ans est aujourd'hui dissipé, ou du moins il a disparu dans les brumes d'un avenir indéterminé. La Chambre prochaine, comme ses devancières, ne durera que quatre ans, et, dans trois ans et demi, nous avons quelque chance d'assister de nouveau au spectacle qui se déroule en ce moment sous nos yeux.

On a discuté beaucoup d'autres questions électorales au Palais-Bourbon. La plupart n'ont qu'un médiocre intérêt; il en est une pourtant qui mérite qu'on s'y arrête, celle de savoir dans quelle mesure les préfets ont le droit de refuser de recevoir les déclarations de candidatures qui pourraient leur être faites. Au moment de la lutte contre le boulangisme, le Parlement a voté une loi qui interdit à un candidat de se présenter dans plus d'une circonscription, et qui, pour assurer sa propre exécution, l'oblige à déposer à la préfecture de son département une déclaration de candidature. Le préfet en accuse réception. La loi, en somme, ne dit pas autre chose, et c'est un véritable abus d'en faire sortir pour le préfet le droit de refuser une déclaration, c'est-à-dire de décider à lui tout seul si un candidat est éligible ou non. Il est de principe, au moins jusqu'à ce jour, qu'une assemblée parlementaire est seule juge de la validité de l'élection de ses membres. Nous comprendrions que l'on confiât ce jugement à un tribunal, qui offrirait plus de garanties d'impartialité que l'assemblée elle-même; mais le confier à un préfet, c'est-à-dire à un agent politique du ministère, et cela avant même que l'élection ait eu lieu, est une décision tellement grave qu'elle ne serait venue à l'esprit de personne sous un autre régime que celui-ci. L'Empire lui-même n'en a pas eu l'idée.

Les radicaux d'aujourd'hui ne reculent pas devant des scrupules qui leur paraissent d'un autre âge. Il y a eu pourtant des exceptions parmi eux. M. Viviani, par exemple, s'est montré inquiet de l'omnipotence préfectorale qu'on voulait instituer, et M. Camille Pelletan, qui a sur beaucoup de ses collègues l'avantage de connaître l'histoire, instruit par le souvenir du passé, s'est ému à la pensée de ce qui pourrait arriver, si les armes qu'on s'apprêtait à forger tombaient un jour entre les mains d'un autre gouvernement et d'une autre administration. Qu'auraient à répondre les radicaux, si on leur disait demain : Subissez la loi que vous avez faite vous-mêmes ? A notre sens, la

déclaration de candidature a pour unique objet de s'assurer qu'un même candidat ne se présente pas dans plusieurs circonscriptions à la fois : sa portée ne va pas plus loin. La Chambre a fini par le sentir : cependant elle a solennellement déclaré inéligibles les condamnés de la Haute-Cour et les membres des familles qui ont régné sur la France. Nous avions cru qu'ils l'étaient déjà; mais M. Allemane, qui a proposé un amendement dans ce sens, estime que deux précautions valent mieux qu'une. Pour les membres des familles autrefois souveraines, la précaution est assurément toute platonique : aucun d'eux ne paraît avoir des projets électoraux. Quant aux condamnés de la Haute-Cour, que feront-ils? Nous l'ignorons; mais, si l'un d'eux voulait se présenter, croit-on sérieusement que l'obligation de faire une déclaration de candidature et le refus de la recevoir que lui opposerait un préfet, pourraient l'arrêter? Sans doute le refus du préfet serait efficace, si le candidat n'avait pas derrière lui une forte poussée de l'opinion; mais, dans le cas contraire, il ne pèserait pas beaucoup plus qu'un fétu de paille dans un tourbillon. Aucune puissance humaine n'est capable, avec le scrutin secret, d'empêcher l'électeur de voter pour qui lui plaît. Et qui sera ensuite juge de la validité du vote? La Chambre seule. Les voix données à un inéligible ne seront pas comptées, dit-on, et cela s'est vu, en effet, au temps du boulangisme; mais elles n'ont pas été comptées, à cette époque, parce que la Chambre a voulu qu'il en fût ainsi; il aurait suffi qu'elle voulût le contraire pour que la solution fût différente. Toutes les garanties prises par une Chambre expirante contre une Chambre future ont quelque chose de puéril. La commission s'en est rendu compte. La loi s'était tellement déformée à travers la discussion qu'elle en a eu honte, et en a demandé le renvoi. Nous perdons notre temps, disait mélancoliquement M. Leygues. Une fois de plus, une loi, après avoir rempli de sa discussion toute une séance, a disparu comme dans une trappe : on n'en entendra plus parler. Et le lendemain il en a été de même pour une loi sur la corruption électorale. Elle a paru et disparu en quelques heures.

Au moment où nous écrivons, la Chambre continue de discuter des lois quelconques, et ne réussit à en voter aucune. Le Sénat discute le budget du matin au soir : il vient enfin d'en finir. M. Waldeck-Rousseau lui-même semble avoir perdu de son prestige, et la majorité se montre réfractaire à sa voix au Luxembourg comme au Palais-Bourbon. L'anarchie morale est à son comble. On ne sait pas si les élections auront lieu le 27 avril ou le 4 mai. Sur un seul point

seulement tout le monde est d'accord : c'est que le plus tôt sera le mieux.

Depuis quinze jours, il s'est passé un fait important dans notre politique extérieure. Le 19 mars dernier, les gouvernemens alliés de la France et de la Russie ont répondu par une note identique à la communication qui leur avait été faite du récent traité anglo-japonais. La note, comme le traité lui-même, se divise en deux parties : la première contient l'affirmation d'une politique commune, et la seconde, l'annonce de certains moyens que les deux puissances se réservent d'employer dans le cas où leurs intérêts viendraient à être menacés. Il y a donc une assez grande analogie, et même une espèce de symétrie, entre le traité anglo-japonais et la note franco-russe : mais il y a aussi des différences, et elles sont même assez profondes.

Toutefois, elles ne portent que sur la seconde partie des deux documens : sur la première, la ressemblance, sinon l'entente, est parfaite. Dans le préambule de leur traité, l'Angleterre et le Japon témoignent d'un vif désir qu'il ne soit porté aucune atteinte à l'indépendance de la Chine et de la Corée, qui doivent rester ouvertes au commerce et à l'industrie de toutes les nations. Les assurances si catégoriques données à ce sujet par l'Angleterre et le Japon ne devaient rencontrer, loin de là, aucune objection à Paris et à Saint-Pétersbourg. La France et la Russie tiennent autant que personne à l'indépendance de la Chine et de la Corée, et à la libre, ou du moins à l'égale ouverture de ces grands pays au commerce de tous les autres. Il semble donc qu'il n'était pas nécessaire de faire ici deux groupemens de puissances, qui, par cela même qu'ils sont distincts l'un de l'autre, ont l'air d'être opposés, et qui se proposent cependant le même but. Y a-t-il là un de ces mystères diplomatiques qui sont si difficiles à percer? Non, il n'y a ni obscurité, ni mystère. Sous les formes les plus courtoises et les plus correctes, il y a l'indication de deux intérêts rivaux. L'Angleterre et le Japon, d'une part, la Russie et la France, de l'autre, parlent le même langage, mais ne l'entendent pas tout à fait de même. S'il en était autrement, l'accord anglo-japonais et la note franco-russe ne s'expliqueraient pas. Il serait sans doute très exagéré de dire qu'il y a eu dans le traité une menace contre la Russie : il y a eu toutefois un avertissement à son adresse, et c'est bien ainsi qu'elle l'a compris. La note franco-russe est la contre-partie du traité : elle aussi contient un avertissement, et personne ne s'y est trompé. Mais il ne faut pas en exagérer la portée, et, lorsque

les deux puissances, allons plus loin : lorsque les quatre puissances assurent qu'elles n'ont agi que dans l'intérêt de la paix, il n'y a pas lieu de mettre en doute la sincérité de leur déclaration. En ce qui nous concerne, M. Delcassé a eu déjà une double occasion de s'expliquer, d'abord au Sénat et ensuite à la Chambre, et, si ses explications ont été très discrètes, du moins elles ont été parfaitement nettes. A notre tour, nous pouvons maintenant examiner la note franco-russe, en peser les termes, et nous demander dans quelle mesure elle nous engage.

Car elle nous engage dans une certaine mesure, on ne saurait le contester. Aussi l'opinion, sans aller jusqu'à s'en émouvoir, s'est-elle un peu préoccupée de la situation nouvelle qui nous était faite, et M. Denys Cochin a posé à ce sujet à M. le ministre des Affaires étrangères une question à laquelle M. Delcassé n'a répondu qu'à demi. Ce n'est pas un reproche que nous lui faisons : répondre à demi est quelque chose en matière diplomatique. Mais enfin, il est naturel qu'on se demande en France jusqu'où le développement de l'alliance russe peut nous conduire, et quelles obligations elle risque de nous imposer, non plus seulement en Europe, mais en Asie, et peut-être dans toutes les parties du monde où les deux pays ont des intérêts. Il n'est pas douteux que le but de l'alliance, lorsqu'elle a été primitivement conclue, était plus précis et plus restreint. Il n'était même pas venu à la pensée de ses premiers négociateurs qu'elle pût s'étendre aux deux hémisphères : si cette idée s'était présentée à leur esprit, ils l'auraient repoussée. L'alliance avait pour but de nous assurer la sécurité de nos frontières, et c'est en cela surtout qu'elle nous était précieuse ; car cette sécurité, nous ne l'avons pas eue toujours, et nul de nous n'a pu oublier les heures inquiètes que nous avons quelquefois traversées. C'est pour cela que l'alliance a eu tout de suite en France une popularité que la réflexion n'a fait que confirmer, et qui n'a rien perdu de sa force, ni de sa chaleur. Il semble bien aujourd'hui qu'elle n'ait plus tout son caractère original. La note du 19 mars a montré les deux puissances agissant en commun à l'autre extrémité du monde. Dès lors l'opinion a dû se demander, et elle s'est demandé en effet, si les obligations nouvelles que nous avions contractées ne pouvaient pas nous imposer subitement des devoirs et des charges où nous donnerions peut-être plus qu'on ne nous donnerait. On s'est posé la même question en Angleterre, lorsque le traité avec le Japon y a été connu. L'opinion britannique n'a pas été unanime dans le jugement qu'il convenait d'en porter. Beaucoup de personnes ont exprimé l'ap-

préhension que l'ambition et l'humeur batailleuse du Japon n'entraînassent un jour l'Angleterre plus loin ou plus vite qu'elle ne voudrait aller, et peut-être que ses intérêts propres ne le comporteraient.

A des questions de ce genre, l'avenir seul peut répondre. Il est certain que, si la France et la Russie ont en Extrême-Orient des intérêts du même genre, ces intérêts portant sur des régions éloignées les unes des autres par des espaces immenses, il est peu probable qu'ils soient mis en cause simultanément. Quant au traité anglo-japonais, nous avons dit qu'il était un avertissement adressé à la Russie :il n'a pas eu le même caractère à notre égard. L'Angleterre s'est préoccupée surtout de la Mandchourie, et le Japon de la Corée. Mais notre situation au Tonkin n'inquiète personne, et pour une raison bien simple : c'est qu'on regarde notre ambition territoriale comme satisfaite, au moins pour assez longtemps; tandis qu'au nord, l'Angleterre et le Japon ne sont pas aussi rassurés sur les projets éventuels de la Russie, et la Russie elle-même ne l'est pas davantage sur ceux du Japon ou de l'Angleterre. Ce sont là des faits évidens par eux-mêmes, et qu'il serait inutile de contester. En mettant notre signature au bas de la note franco-russe, nous avons donc donné, au moins pour le présent, une garantie supérieure à celle que nous recevions.

Mais il faut examiner ce qu'est cette garantie, et jusqu'à quel point elle nous engage. Que dit la note du 19 mars? Uniquement que, si nos intérêts, — ceux de la France et ceux de la Russie, — étaient menacés, les deux gouvernemens alliés se réserveraient d' « aviser éventuellement aux moyens d'en assurer la sauvegarde. » Cela a une valeur sans doute : il s'en faut pourtant de beaucoup que nous nous trouvions en présence d'un engagement aussi étroit et aussi formel que celui qui résulte pour l'Angleterre et pour le Japon du traité du 30 janvier dernier. Aussi avons-nous déjà fait observer que les deux documens, qui se ressemblent dans leur première partie au point de se confondre l'un avec l'autre, diffèrent sensiblement dans la seconde. L'Angleterre et le Japon se sont engagés à se donner mutuellement leur concours, si l'un des deux rencontrait en face de lui deux adversaires à la fois, et cela quand même il les aurait provoqués. Il n'y a rien de pareil dans notre note. Il n'y est fait allusion à aucune coalition possible de plusieurs puissances qui devrait assurer notre concours à la Russie. C'est seulement dans le cas où nous jugerions nous-mêmes nos intérêts menacés, et dans le cas où la Russie jugerait que les siens le sont pareillement, que nous aviserions ensemble au moyen de les protéger. Ce texte nous laisse respectivement une assez grande liberté. Au

lieu d'une obligation en quelque sorte automatique, comme celle qui pourrait résulter du traité anglo-japonais, il ne s'agit que d'une intention, exprimée de part et d'autre, de rechercher en commun les moyens d'assurer la sauvegarde de nos droits. Quand même cela n'aurait pas été écrit d'avance, n'aurions-nous pas été amenés à le faire? Bien que notre alliance, dans son premier état, ne nous impose aucune obligation en dehors de l'Europe, et même en dehors de certaines parties de l'Europe, il est évident que deux puissances qui vivent dans une aussi grande intimité politique que la France et la Russie ne sauraient se désintéresser nulle part de ce qui peut arriver d'heureux ou de fâcheux à l'une d'elles, et qu'elles doivent profiter de toutes les occasions de se rendre service sans se compromettre, ou sans s'exposer à un effort qui dépasserait leurs forces immédiatement disponibles. Ce n'est donc pas notre traité lui-même qui est en quelque sorte transporté en Asie avec les obligations matérielles qui en dérivent, mais seulement notre alliance avec les intérêts moraux qui s'y rattachent. Et ce n'est pas tout à fait la même chose. Puisque nous avons parlé d'engagement, nous ne sommes dès maintenant engagés que dans la mesure où nous jugerons à propos de nous engager plus tard, si les éventualités prévues dans la note viennent à se produire. Et nous sommes engagés à quoi? A aviser en commun.

M. Denys Cochin a dit dans son discours, où il a présenté d'ailleurs des observations très judicieuses et sur lesquelles nous sommes pleinement d'accord avec lui : « Comment! lord Cranborne, à la Chambre des communes, avait pris soin de dire : « Cet instrument nouveau, on « ne s'en servira pas légèrement. Le Japon ne sera soutenu par l'An- « gleterre que si, par hasard, il était menacé par deux puissances. » Menacé, l'est-il? Je ne le crois pas encore; mais à ces mots : deux puissances en face du Japon, nous répondons : Nous voici! Les deux puissances que vous avez défiées sont prêtes; ce sont la France et la Russie. » C'est un peu dramatiser les choses. Et, puisqu'il s'agit du Japon, il nous semble, à lire attentivement la note franco-russe, que le danger particulièrement prévu par M. Denys Cochin est celui auquel nous soyons le moins exposés. Pourquoi prendrions-nous parti contre le Japon, s'il ne menace pas nos intérêts, et quels intérêts avons-nous en Corée, c'est-à-dire dans la partie du continent asiatique vers laquelle il tourne le plus volontiers les yeux? Nous n'en avons aucun. Aussi la note franco-russe ne parle-t-elle pas de la Corée; elle ne parle que de la Chine, et nous pensons bien que ce silence n'est pas la suite d'une omission involontaire. Dans la première partie de la

note, celle où il est pris acte des assurances données par l'Angleterre et le Japon, il est question de la Chine et de la Corée, parce que les assurances anglo-japonaises portaient sur les deux pays; mais, dans la seconde, celle où nous entrons nous-mêmes en scène, il n'est question que de la Chine, et nous nous contentons de prévoir le cas où, soit l'action agressive de tierces puissances, soit de nouveaux troubles dans ce pays, — dans celui-là et non pas dans un autre, — mettraient en question son intégrité et son libre développement. Si, par surcroît, il en résultait une menace pour nos intérêts, nous aviserions. L'éventualité prévue est donc limitée à la Chine, et le choix du moyen à employer pour la sauvegarde de nos intérêts reste indéterminé. Nous ne disons pas cela pour diminuer l'importance de la note, mais pour la préciser, car en pareille matière on ne saurait être trop précis.

La note n'en reste pas moins très importante, et l'extension qu'elle donne à notre alliance nous impose des réflexions très sérieuses. Nous ne serions pas du tout prêts à accepter que notre politique s'engageât d'avance sur tous les points du globe. Nous voulons, au contraire, qu'elle reste indépendante et libre. Mais, précisément pour ce motif, nous nous efforçons de marquer exactement les limites dans lesquelles notre diplomatie s'est tenue, afin de pouvoir dire : Rien de moins, certes, mais aussi rien de plus.

Au reste, la note franco-russe a été comprise partout, — M. Delcassé l'a déclaré à la Chambre, — « exactement comme nous devions souhaiter qu'elle le fût. » C'est seulement en France que l'incertitude sur sa portée a causé quelques préoccupations qui étaient certainement légitimes dans leur principe, mais, peut-être exagérées dans leur objet.

Au dernier moment, nous apprenons la mort de M. Cecil Rhodes, qui depuis plusieurs jours était à l'agonie. Cette nouvelle produira plus d'impression qu'elle n'aura de conséquences. La direction de son œuvre avait déjà échappé à M. Cecil Rhodes, et elle se continuera sans lui dans les conditions malheureusement violentes et sanglantes où il la laisse engagée.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

UNE VIE D'AMOUR

AIMÉE DE COIGNY ET SES MÉMOIRES INÉDITS

DEUXIÈME PARTIE (1)

VIII

Ces *Mémoires* de femme commencent par une philosophie de la Révolution française. Ils décrivent le cycle des causes et des conséquences qui devaient, après moins de vingt-deux ans, ramener sur le trône la famille chassée pour jamais. Ils offrent la grande aventure d'un peuple aux curiosités qui attendent les petites aventures d'une vie. La trace d'un pas léger s'efface d'elle-même sur le sable soulevé par la tempête : c'est dans cette tempête qu'Aimée de Coigny s'abrite contre les regards.

L'oubli de soi apparaît d'ailleurs, en ces pages, sous une forme plus sincère, plus désintéressée, plus méritoire. Nos guerres civiles avaient atteint la fortune, détruit les privilèges, pris la liberté, menacé la vie de cette femme. Quels prétextes et quelles excuses de se souvenir à travers ses ressentimens! Or elle ne songe pas à ce qu'elle a souffert de la Révolution; elle songe à ce que la France souffrait de l'ancien régime. « Une nation spirituelle, éclairée, n'a plus voulu se soumettre aux caprices d'une maîtresse ou même d'un maître, elle a refusé de payer de son travail, de ses privations et de son sang les guerres dont le motif et l'issue lui étaient étrangers;... elle n'a plus voulu dé-

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril.

pendre que de lois qui soumissent proportionnellement toutes les existences à porter en commun le fardeau des charges publiques... C'est pourquoi l'indulgence est entrée dans mon cœur, et les plus coupables excès ne m'ont paru que les exagérations de la chose vraiment utile et désirée. » Non seulement elle les excuse, elle les explique. L'hostilité des Français contre l'ordre ancien les a « poussés à le détruire avant de savoir celui qui leur conviendrait. La crainte de retomber dans un état qui leur était odieux les a fait courir à son extrémité opposée. » A son tour, le gouvernement incapable, corrompu, cruel et anarchique de la populace devait finir par une réaction d'unité, de gloire, d'ordre et de silence. Mais le dominateur qui a tout réduit en obéissance ne sait pas commander à lui-même. En Napoléon, c'est le génie militaire qui a été couronné; le souverain n'a pas su remettre au fourreau l'épée du général. Les cercles de plus en plus vastes où elle étend la conquête et la spoliation des peuples préparent l'alliance de tous contre l'envahisseur commun, une disproportion de forces telle que nul génie ne la pourra combler, une revanche où chaque nation dépouillée exercera à son tour ses représailles sur la terre de France, et le démembrement de la patrie est au terme de ses victoires. Donc, non seulement les maux que la France espérait guérir en détruisant l'ancien régime durent toujours; ils se sont aggravés au point de compromettre, outre les droits individuels, l'existence nationale, et la réforme voulue en 1789 reste plus que jamais inaccomplie et nécessaire.

Ces considérations préparent à ne pas s'étonner si, contre le géant Goliath, une petite pierre se glisse dans la fronde d'un David obscur; à ne pas sourire, lorsque, à l'heure où Napoléon achevait par l'invasion de la Russie la conquête du continent, commence le récit de la guerre déclarée par M. de Boisgelin à Napoléon.

— Au train dont vont les choses, me dit un jour M. de Boisgelin, le monde va pencher sur nous et qu'est-ce qui nous soutiendra? Que ferons-nous du héros vaincu? Et, supposé que la France, dans laquelle vous et moi sommes nés, soit, par la suite, la seule qui nous reste, que feront les Français de leurs habitudes de millionnaires, une fois rentrés dans leur petit patrimoine? Cet homme, pour qui nos moindres frontières sont le cours du Rhin et les Alpes, n'aura plus la place de signer « empereur des Français. » Cela dépassera notre territoire; nous n'en aurons plus assez pour porter l'ex-maître du monde... dépouillé, bien que restant maître du pays qui faisait l'orgueil de Louis XIV.

— Eh bien! lui dis-je, il ne faut plus le garder pour maître; renonçons à lui et à l'Empire. — Il ne peut être ici question d'un Président, ni de Congrès comme aux États-Unis... Toutes les utopies qui noircissent le papier chez nous et qui ont rougi les places publiques pouvaient s'essayer là, sans inconvénient, où l'espace est immense, le peuple peu nombreux, jeune, uni, où l'intérêt commun n'est divisé ni par les amours-propres, ni par les souvenirs. Ici, il faut un gouvernement protecteur des intérêts de tous, où les lois posent les limites des pouvoirs, et dont la forme soit monarchique, les rangs distincts. Il faut un gouvernement où la discussion soit confiée à deux Chambres qui consentent l'impôt; que la représentation repose sur la propriété; et que cette propriété, plus considérable dans la Chambre des Pairs, assure l'indépendance de ses membres, dont les titres et les droits doivent être héréditaires. Qu'on parte de partout à toute heure, j'y consens, pour arriver à ce grand but; mais que la carrière qui y conduit soit marquée par de grands services, et par une grande fortune, qui rend bien plus sûrement indépendant toute sa vie que le plus noble caractère, sujet peut-être à des faiblesses. Dans ce gouvernement, dont la liberté doit être le résultat on établira un trône héréditaire où sera placée une famille qu'on a eu l'habitude de voir dans l'exercice de la suprême puissance, afin que le respect dont elle sera l'objet ne soit pas dérisoire et que tout ambitieux qui se sent de l'audace et du talent ne nourrisse point l'espoir de s'emparer de cette première place. — Vous abandonnez donc, lui dis-je, toute idée de régence? — Je ne l'ai jamais eue, me répondit-il. Ce serait Napoléon le Petit substitué à Napoléon le Grand.

Dès 1812, un royaliste disait le mot que Victor Hugo crut trouver en 1852, et donnait contre « le règne d'un enfant de deux ans » la raison décisive. Napoléon fût-il écarté, si l'Empire est maintenu, l'influence passe à une féodalité de grands vassaux, hommes de guerre, d'administration ou de cour, dotés en revenus ou domaines étrangers, et qui, sous le nom d'un enfant, régneraient en France.

Ces personnes, qui tiennent leurs titres de la victoire et dont les services sont fondés sur les grandes aventures des batailles, craignent de reculer dans leur position particulière à chaque déroute, comme ils ont avancé à chaque triomphe; car nos grands, que la défaite ruine et menace de ridicules métamorphoses, espèces d'êtres fantastiques dont le pied est paysan français et la tête comte, duc ou roi étranger, frémissent à l'idée de toucher le sol natal, comme si, par cette pression, le prestige de leur grandeur devait s'évanouir. Quel est celui qui, en entrant dans l'enceinte de la vieille France, pourrait s'écrier: « Rien n'est perdu de ce qui nous appartient, nos lois nous restent, nous sommes tous chez nous et Français! « Joachim le roi de Naples revient en France, mais c'est Murat l'aubergiste; peut-être même le prince de Suède, mais c'est Bernadotte le soldat; le prince de Wagram, les ducs de Dantzig, de Bassano, mais c'est Berthier l'ingénieur, Lefebvre le soldat aux gardes, Maret le commis. Ils voudront ravoir ce qu'ils nomment le patri-

moine de leurs enfans, et, comme il est situé chez l'étranger, ils ruineront la France en efforts pour l'acquérir.

— Peut-être ces considérations-là, lui dis-je, pourront-elles décider à appeler M. le Duc d'Orléans. Quand une fois j'eus dit cette parole, étonnée du chemin que j'avais fait, j'ajoutai : « Eh bien ! trouvez-vous que je vous cède assez? — Non certes, me dit-il, vous embrouillez toutes les questions et vous faites de la révolution. Vous prenez un roi électif dans la famille du roi légitime et vous introduisez la turbulence dans ce qui est destiné à établir le repos. Monsieur, frère du roi Louis XVI, est une chose : c'est une partie de la forme du gouvernement dont la légitimité est une des bases; mais M. le Duc d'Orléans n'est qu'un homme, qui ne mérite pas le trône par ses services personnels et qu'on n'y placerait qu'en mémoire des crimes de son père. — Mais enfin, repris-je avec impatience, il ne faut cependant pas nous dissimuler que le Roi que vous demandez, afin de terminer les mouvemens révolutionnaires, est si blessé par la Révolution, tellement maltraité par elle, qu'il doit l'avoir en horreur, et les malheureux émigrés qui l'entourent, s'ils ont la puissance, voudront retourner la roue révolutionnaire dans l'autre sens, et, écrasant en toute justice et en conscience ceux qui ont écrasé, ils détruiront la race vivante. Est-ce comme cela que vous entendez le repos et la paix?... — Mon Dieu, me dit M. de Boisgelin, que vous raisonnez mal ! Ce que vous dites aurait quelque apparence si, dans un moment de repentir et d'élan, le peuple français en larmes se prosternait aux pieds d'un roi Bourbon pour lui rendre sa couronne en se mettant à sa merci. Je ne répondrais point alors de la cruauté de ses vengeances, parce que je ne me fais garant ni de sa générosité, ni de sa force. Mais je ne parle que d'une combinaison d'idées dans laquelle la légitimité entrerait comme le gage du repos public, et d'une forme de gouvernement où le trône, ayant une place assignée, légale et précise, se trouverait partie nécessaire du tout, mais serait loin d'être le tout. Je demande que la représentation française se compose de deux Chambres et du trône, et que sur ce trône, au lieu d'un soldat turbulent ou d'un homme de mérite aux pieds duquel (comme vous l'avez bien observé) notre nation, idolâtre des qualités personnelles, se prosternerait, je demande, dis-je, qu'on place le gros Monsieur, puis M. le Comte d'Artois, ensuite ses enfans et tous ceux de sa race par ordre de primogéniture, attendu que je ne connais rien qui prête moins à l'enthousiasme et qui ressemble plus à l'ordre numérique que l'ordre de naissance, et conserve davantage le respect pour les lois, que l'amour pour le monarque finit toujours par ébranler.

« Je veux du nouveau, » concluait plaisamment le défenseur du droit historique, et c'était en effet du nouveau que ce royalisme où il y avait tant de confiance dans la monarchie et si peu dans le monarque. Les problèmes de gouvernement ne préoccupaient qu'un fort petit nombre de royalistes. Ce n'était pas la moins funeste conséquence de la royauté absolue que d'avoir désappris à la noblesse, autrefois si hardie, le courage intellectuel,

comme si le souci de l'intérêt public eût été une usurpation sur le droit du prince. Le zèle ne brûlait plus qu'en encens. M. de Boisgelin voulut se concerter avec les principaux du parti : « MM. Édouard de Fitz-James et Mathieu de Montmorency désiraient comme lui revoir les Bourbons en France, mais avaient moins combiné les moyens de les maintenir. » La plupart des gentilshommes réduisaient leur rôle à ramener le Roi. Comme le Roi était oublié de la France, comme ils n'avaient, sous un gouvernement de haute police, aucun moyen de gagner l'opinion, comme enfin le consentement du peuple n'eût rien ajouté au droit du souverain, ils comptaient sur eux seuls pour rétablir leur maître. Toute leur politique était d'épier l'occasion, et tout leur espoir était de dissimuler, à la faveur d'une surprise, leur petit nombre par leur énergie. Ils s'étaient, pour cette action, organisés çà et là par petits groupes, et vérifiaient de temps à autre les amorces de leurs pistolets. Leurs relations de parenté et d'amitié facilitaient leur recrutement et leurs mots d'ordre, l'honneur les protégeait contre les trahisons, une discipline acceptée pour le combat satisfaisait leur goût traditionnel des armes, le complot amusait d'un mystère héroïque l'oisiveté de leur vie, et sans les beaucoup exposer, puisque leur devoir était d'attendre le signal de princes prudens. La certitude qu'une armée de volontaires fût prête à se lever sur un signe faisait goûter aux prétendans jusque dans l'exil la joie du pouvoir, et l'hommage d'une confiance qui s'en remettait de tout à eux les rassurait pour l'avenir. Les princes préfèrent les sujets qui obéissent à ceux qui pensent.

M. de Boisgelin, après s'être enquis de cette organisation, « des forces qu'on en pourrait tirer, après avoir reconnu qu'il n'existait ni plan, ni chef, » vit clairement combien peu la royauté avait à espérer des royalistes. Aucune voie de retour ne s'ouvrirait pour les Bourbons, ni pour la liberté légale, avant le jour où une partie des serviteurs jusque-là fidèles à l'Empire apporteraient à la cause royale leur expérience du sentiment national et leur lassitude du despotisme. M. de Boisgelin prévit ce concours, discerna l'homme de qui il fallait d'abord l'obtenir, et, dès 1811, mit son espoir dans la défection du prince de Bénévent. Deviner dans le grand dignitaire de l'Empire le restaurateur de la royauté, consentir que l'évêque marié bénît les secondes noces de la monarchie très chrétienne et de la France,

était d'un politique. Et, s'il avait mis tant de soin à convaincre Mme de Coigny, c'était pour atteindre, par elle, M. de Talleyrand.

IX

M. de Talleyrand, soit qu'il n'eût pas pu, soit qu'il n'eût pas voulu rester en faveur, était alors en disgrâce, et rendu, par la dispense de servir, à la liberté de juger. S'il avait dit que la parole est donnée à l'homme pour déguiser sa pensée, il prouvait que, pour faire connaître sa pensée, le silence suffit à l'homme. Son mutisme donnait l'impression que, seul peut-être des ouvriers employés par le maître, il osait voir les erreurs du génie. Ce n'est pas dans son caractère qu'était cette fermeté, mais dans son intelligence. Les prodiges de nos armes avaient déconcerté sans le détruire son instinct de la mesure, son goût des succès raisonnables : il n'avait pas cessé de désirer pour la France une primauté compatible avec l'équilibre et l'indépendance de l'Europe. Habitué à servir tous les gouvernemens, à les quitter à l'heure où ils menaçaient ruine, grandi par la disgrâce comme s'il eût prévu tous les malheurs auxquels il n'avait pas été admis à collaborer, il semblait le plus prêt à désespérer de l'Empire, le plus apte à grouper un parti par ses relations et son habileté, le plus persuasif par son seul exemple. Car les hommes connus pour leur fidélité au succès apportent une grande force aux causes qu'ils adoptent : on les suit de confiance et, ainsi, en même temps qu'ils pressentent la fortune, ils la décident.

Mme de Coigny était assez liée avec M. de Talleyrand pour que ses visites semblassent naturelles : cet ambassadeur féminin trouvait son immunité dans son sexe, qui lui permettait des audaces, des indiscrétions et des retraites interdites à un homme. Elle commença ses reconnaissances durant l'été de 1812, tandis que la Grande Armée s'avançait en Russie. Elle n'a pas de peine à obtenir que, « en tête à tête, » il s'exprime avec sévérité sur l'Empereur. « Cherchant à tirer parti pour notre projet de l'intimité qui existait entre moi et M. de Talleyrand, j'allais, comme je l'ai dit ci-dessus, passer seule avec lui le matin une heure ou deux, mais je n'osais parler d'avenir. Souvent, après m'avoir montré en homme d'État les maux que l'Empereur causait à la France, je m'écriais : « Mais, monsieur, en savez-vous le remède? pouvez-vous le trouver? existe-t-il? » Il n'écoutait point ma

question ou éludait d'y répondre. » Il ne répondait pas, parce qu'il interrogeait lui-même : tandis que ce gazouillement politique de jolies lèvres murmurait près de lui, il prêtait l'oreille au bruit d'armées qui faisait trembler la terre à l'Orient. Certain que la lutte devait se terminer par l'écrasement de « l'Homme » sous la masse de l'Europe, mais aussi que le génie pouvait suspendre le cours logique des choses, il ne voulait pas se trouver, par son hostilité, en avance sur les revers de l'Empereur. Un jour enfin, il se déclare : c'est à l'éloquence de deux faits qu'il se rend. La conspiration de Mallet et la retraite de la Grande Armée prouvent que le maître n'est invulnérable, ni au dehors, ni au dedans.

Il faut le détruire, dit Talleyrand, n'importe le moyen ! — C'est bien mon avis, lui répondis-je vivement. — Cet homme-ci, continua-t-il, ne vaut plus rien pour le genre de bien qu'il pouvait faire, son temps de force contre la Révolution est passé, les idées dont il pouvait seul distraire sont affaiblies, elles n'ont plus de danger, et il serait fatal qu'elles s'éteignissent. Il a détruit l'égalité, c'est bon ; mais il faut que la liberté nous reste, il nous faut des lois : avec lui, c'est impossible. Voici le moment de le renverser. Vous connaissez de vieux serviteurs de cette liberté, Garat, quelques autres ; moi, je pourrai atteindre Sieyès, j'ai des moyens pour cela. Il faut ranimer dans leur esprit les pensées de leur jeunesse, c'est une puissance. Leur amour pour la liberté peut renaître. — L'espérez-vous ? lui dis-je. — Pas beaucoup, répond-il ; mais il faut le tenter.

Tout à coup Napoléon « saute de sa chaise de poste sur son trône, » et l'on apprend son retour imprévu aux Tuileries.

Grenouilles aussitôt de rentrer dans les ondes,
Grenouilles de gagner leurs retraites profondes.

Lui revenu, ce sont maintenant les revers qui semblent lointains : il demande des armées, la France les donne, déjà il les organise, et sa présence ôte aux Français les plus déterminés la veille l'espoir de résister. Mme de Coigny et M. de Boisgelin quittent Paris pour trois mois et, durant la campagne de 1813, M. de Boisgelin ne confie son plan qu'à une personne, il est vrai la plus considérable et la plus nécessaire à gagner. Il rédige en forme de lettre un Mémoire pour le Roi, expose « les chances de retour que pourrait avoir la famille des Bourbons, si elle entrait dans la volonté du siècle, en substituant présentement la forme monarchique constitutionnelle au sceptre absolu qu'avaient porté ses ancêtres... Les détails donnés étaient positifs,

et le Mémoire un vrai chef-d'œuvre de clarté, de patriotisme et de courage. » La lettre sera envoyée lorsqu'on la pourra dater d'une défaite décisive pour « l'usurpateur, » et que la chance d'un avènement prochain rendra utiles à Monsieur les sacrifices de principes.

Cependant, après quelques succès stériles, la retraite de nos armées se continuait de Russie en Allemagne. Napoléon n'était plus seulement vaincu par la nature, mais par les hommes. Il reculait, dans cette voie douloureuse, suivi, bientôt précédé par les défections, et se trouvait seul contre toute l'Europe, quand il dut s'ouvrir, par le combat de Hanau, la France où l'invasion le poursuit. Ces malheurs avaient rendu la parole au Corps législatif. Il ne refusait pas des soldats, mais réclamait des garanties pour le repos à venir. Le mot de liberté, soufflé tout bas par Talleyrand vers la fin de 1812, était, avant la fin de 1813, dit tout haut par la Chambre à l'Empereur même. Et, quand il quitta Paris pour commencer la campagne de 1814, Mme de Coigny recommença ses visites à M. de Talleyrand.

Tout Paris venait le voir en secret et en tête à tête. Chaque personne qui sortait, rencontrant celle qui entrait, semblait dire : Je vous ai devancé, c'est moi qui l'ai pour chef.

Après nous être entretenus du malheur des temps, du progrès des ennemis en France, je lui dis que ce que je craignais le plus était de voir la paix conclue au milieu de ce désordre et de rentrer sous le sceptre d'un guerrier battu. — Mais il ne faut pas y rester, me dit-il. — A la bonne heure, lui répondis-je, mais que faire? — N'avons-nous pas son fils? reprit-il. — Pas autre chose? m'écriai-je. — Il ne peut être question que de la régence, me dit-il en baissant les yeux et du ton grave qu'il affecte quand il ne veut pas être contrarié... J'osai le contrarier, car le temps était précieux.

Plusieurs entretiens suivent où, d'argumens en argumens, le prince passe par les mêmes étapes qu'elle avait parcourues elle-même, se rabat de la régence sur le compromis orléaniste; où elle, répétant M. de Boisgelin, montre l'erreur soit de laisser le pouvoir si près du dominateur insatiable, soit de préférer, si l'on restaure la royauté, une branche gourmande au tronc séculaire; où l'homme d'État propose les remèdes de bonne femme, où la femme le ramène à la cure efficace de la Révolution.

Enfin, un jour, il se leva, fut à la porte de son cabinet de tableaux et, après s'être assuré qu'elle était fermée, il revint à moi levant les bras en

me disant : « Madame de Coigny, je veux bien du Roi, mais... » Je ne lui laissai point motiver son *mais* et, lui sautant au cou, je lui dis : « Eh bien! monsieur de Talleyrand, vous sauvez la liberté de notre pauvre pays en lui donnant le seul moyen pour lui d'être heureux avec un gros roi faible qui sera bien forcé de donner et d'exécuter de bonnes lois. » Il rit de mon genre d'enthousiasme, puis il me dit : « Oui, je le veux bien, mais il faut vous faire connaître comment je suis avec cette famille-là. Je m'accommoderais encore assez bien avec M. le Comte d'Artois, parce qu'il y a quelque chose entre lui et moi qui lui expliquerait beaucoup de ma conduite. Mais son frère ne me connaît pas du tout : je ne veux pas, je vous l'avoue, au lieu d'un remerciement, m'exposer à un pardon ou avoir à me justifier. Je n'ai aucun moyen d'aboutir à lui et... — J'en ai, lui dis-je en l'interrompant. M. de Boisgelin est en correspondance avec lui et, dans ce moment, il a une lettre prête à lui être envoyée. Voulez-vous la voir? — Oui, certes, venez demain me l'apporter, je meurs d'envie de la lire, » me répondit-il assez vivement.

Je ne puis encore me rappeler sans émotion le plaisir que j'éprouvai au moment où je crus voir l'accomplissement du vœu le plus vif et le plus pur que j'aie jamais formé. Je me rendis rapidement chez moi, où M. de Boisgelin m'attendait, et je lui criai en entrant : « Il est à nous, il veut lire votre lettre au Roi. » Rien n'égala le transport de joie de Bruno.

Nous nous mîmes à copier la lettre en soignant très fort le paragraphe dans lequel il était question de M. de Talleyrand. L'explication abrégée quoique générale, de sa conduite, sa haute position politique et l'impossibilité que, sans lui, le Roi pût jamais parvenir au trône, tout cela fut tracé d'une main assez habile. Le lendemain, je me rendis rue Saint-Florentin, avec mon papier dans mon sac. A peine fus-je entrée dans la chambre à coucher que, fermant la porte avec précaution, M. de Talleyrand me dit : « Asseyez-vous là, et lisons. » Il prit la lettre et, d'une voix basse, mais intelligible, il commença à lire très lentement. A mesure qu'il avançait, il disait, en s'interrompant : « C'est cela : à merveille. C'est parfait. C'est expliqué admirablement! » Enfin, quand il en vint au paragraphe qui le regardait, il eut un mouvement très marqué de satisfaction et le relut encore. Lorsqu'il eut achevé toute sa lecture, il la recommença plus lentement, pesant et approuvant tous les termes; ensuite il me dit : « Je veux garder cela et le *serrer*. — Mais cela va vous compromettre inutilement. — Bah! me répondit-il, j'ai tant de motifs de suspicion, celui-là me plaît. » J'exigeai cependant qu'il le brûlât, et, allumant une bougie à un reste de feu presque éteint qui était dans l'âtre, il tortilla le papier en s'approchant de la bougie, le jeta enflammé dans la cheminée et croisa dessus la pelle et la pincette pour empêcher que les cendres ne s'envolassent par le tuyau. « On n'apprend qu'avec un homme d'État, lui dis-je, à anéantir un secret bien secrètement. »

Après cette petite opération, M. de Talleyrand se retourna de mon côté et me dit : « Eh bien! je suis tout à fait pour cette affaire-ci, et, dès ce moment, vous pouvez m'en regarder. Que M. de Boisgelin entretienne cette correspondance, et, nous, travaillons à délivrer le pays de ce furieux! Moi, j'ai des moyens de savoir assez exactement ce qu'il fait. J'ai avec Caulaincourt

un chiffre et un signe convenus, par lesquels il m'avertira, par exemple, si l'Empereur accepte ou non des propositions de paix. Il faut parler hautement de ses torts, de son manque de foi à tous les engagemens qu'il avait pris pour régner sur les Français. On ne doit pas craindre de prononcer encore les mots *nation*, *droits du peuple*, il s'agit de marcher, et l'expérience a resserré en de justes bornes l'expression de ces mots-là. » Je revins chez moi enchantée et jamais M. de Boisgelin n'a goûté une joie plus pure.

Talleyrand, qu'ils croient lié, a seulement ajouté un fil à l'entrelacement des combinaisons qui aboutissent à sa main attentive et encore immobile : il lui suffit d'être rattaché à tout ce qui devient possible. Vous rappelez-vous, dans *Guerre et Paix*, Kutusow? Il est à Borodino : de tous côtés lui parviennent les nouvelles, partout on demande ses instructions, ses secours, sa présence; lui, ne décide, ni n'apparaît, ni ne se meut. Il laisse mûrir la bataille. Tandis qu'on attend ses ordres, il attend les ordres de la fortune, il sait n'être que le premier lieutenant de l'occasion. Et, alors seulement qu'elle apparaît et commande, cet entraîneur d'hommes les mène où il la suit. De même Talleyrand, pour se décider lui-même, veut connaître les desseins définitifs des souverains, qui ne sont pas d'accord entre eux, et de Napoléon, qui, tantôt résigné à traiter, tantôt ardent à combattre, ne semble pas d'accord avec lui-même. Le Congrès de Châtillon apporta cette clarté décisive. L'entente de l'Europe s'était formée : pour obtenir la paix, la France devait reculer jusqu'à ses frontières de 1789. Si un Français ne pouvait anéantir, par son consentement à une telle paix, toutes les conquêtes de la Révolution, c'était le chef couronné de cette révolution, et couronné par ses victoires. Son incapacité à rien retenir non seulement des royaumes rattachés par lui contre la nature à la France, mais des frontières naturelles gagnées par les généraux de la République sur l'Europe provocatrice, deviendrait-elle le titre de Napoléon à régner sur le vieux sol acquis par l'ancienne royauté? Une telle paix, Napoléon l'avait dit lui-même, ne pouvait être signée que par la famille absente de l'histoire depuis 1789, par les Bourbons. Lui, devait vaincre ou disparaître. Talleyrand juge l'avenir fixé. Il ne se contente plus de recevoir Mme de Coigny, il se rend chez elle.

Un jour, M. de Talleyrand vint me voir et me dit : Il serait nécessaire d'arranger tout ceci d'une manière noble et sérieuse. Bonaparte vient encore de refuser la paix à Montereau. Son petit succès lui tourne la tête, et il parle de

retourner à Vienne. Si la paix qu'on est encore décidé à offrir à Napoléon se fait, tout est perdu... Il faut que, lorsque le Sénat s'assemblera, il nous tire d'affaire... Voici ce que, par son droit naturel de conservateur des lois fondamentales, il peut faire. Qu'un de ses membres monte à la tribune pour dénoncer Napoléon en disant qu'ayant été élu Empereur aux conditions qu'il n'a pas tenues, le contrat est annulé et il est déclaré perturbateur du repos public et mis hors la loi. Que le Sénat, ensuite, se constitue en assemblée nationale ; qu'il envoie aux députés l'ordre de s'assembler et de délibérer, et, reconnaissant leur mandat comme suffisant, qu'ils déclarent la France monarchie constitutionnelle avec trois ou quatre lois bien faites qui indiquent clairement les libertés du peuple et prendront le nom de charte ou de lois constitutionnelles, comme on voudra. Alors, qu'il appelle le frère de Louis XVII sur le trône et qu'il fasse adhérer le peuple à ce vœu en faisant ouvrir des registres où chaque citoyen sera invité à écrire son nom ; qu'il fasse un appel aux armées et qu'il envoie une députation aux princes coalisés pour leur faire part de cet événement en les invitant à repasser le Rhin pour commencer là les préliminaires de la paix. Voyez Garat, ajouta-t-il, il y a là de quoi remuer une âme patriotique et faire les plus belles phrases du monde sans danger, c'est là ce qu'il faut répéter souvent. Cette persuasion peut encore faire des héros. Qu'on voie Lambrecht, Lenoir, Laroche, je ne sais qui, ces patriarches de révolution qui savaient si bien démolir les trônes avec les mots de *patrie, tyrannie, liberté.* S'ils les prononcent, nous sommes sauvés. Je vais faire, de mon côté, ce que je pourrai pour leur faire sentir qu'en s'y prenant ainsi, ils passent un véritable contrat entre le monarque et le peuple.

Par la collaboration de nos malheurs éclatans et de son activité invisible, le plan qu'il traçait à la fin de février devenait de l'histoire au commencement d'avril.

X

Que la parole ardente d'une femme à un politique incertain encore ait, comme le premier souffle du vent sur la voile pendante, vaincu l'inertie et orienté le scepticisme de Talleyrand, et par suite décidé de la Restauration, telle est la plus nouvelle des anecdotes racontées par ces Souvenirs. C'est afin d'établir ce fait qu'ils ont été composés, et c'est la précision du détail qui donne un intérêt à leur témoignage. L'origine minuscule qu'ils attribuent à un grand événement n'est pas un motif de les suspecter. Car, s'il y a une logique des affaires humaines, si la philosophie de l'histoire découvre leurs enchaînemens et admire dans l'ensemble des faits leur suite raisonnable, une exacte proportion n'existe pas entre chacune des circonstances qui se suc-

cèdent. L'histoire est ordre, parce que rien d'important et de durable ne modifie l'existence des sociétés sans être justifié en raison. L'usage que les hommes font de leur libre arbitre entraîne des conséquences nécessaires, et elles s'imposent à eux malgré eux : c'est cette loi de morale et d'équité qu'on appelle la force des choses quand on ne la veut pas nommer la force de Dieu. Mais cette force qui domine le monde ne s'y établit pas d'elle-même et toute seule. Pour ouvrir passage aux conséquences les plus inévitables et les plus prêtes, il faut des incidens, gestes de l'homme, et ils peuvent être capricieux, imprévus, illogiques, légers, infimes, comme lui-même. Il met ainsi la marque de son inconsistance dans l'œuvre d'ordre à laquelle il collabore. Si bien qu'à examiner pourquoi les choses se suivent, on satisfait la raison, et qu'à voir comment elles surviennent, on la déconcerte. Le monde obéit à des lois promulguées par des hasards.

Napoléon, pour avoir vaincu trop de peuples, doit périr sous leurs forces coalisées, et, comme il représente le droit de la Révolution, sa chute fera la place aux représentans du droit traditionnel : ces conséquences préparées de loin, qui en 1814 sont prêtes, voilà la part de la justice et de la morale. Dès que, nécessaires, elles frappent à la porte de l'histoire, le moindre incident la leur ouvrira, fût-ce par les mains les plus indifférentes à la morale et à la justice. Et le retour de la monarchie très chrétienne a pu avoir pour occasion la rencontre d'une femme qu'un amour illégitime a acquise au gouvernement légitime, avec un évêque passé à l'incrédulité, un noble passé à la Révolution, un républicain passé à l'Empire et qui voit avantage à se contredire une fois de plus : voilà la collaboration de l'infirmité humaine aux actes nécessaires de l'histoire.

De cette infirmité les *Mémoires* apportent une autre et plus importante preuve. S'ils ont une valeur historique, c'est de bien mettre en lumière les motifs des hommes qui préparèrent la Restauration. Les conversations de Boisgelin et de Talleyrand sont comme les confidences des deux partis qui se coalisèrent pour ramener Louis XVIII. C'est pour supprimer le despotisme qu'ils veulent rétablir la royauté : voilà la pensée commune aux royalistes fidèles et aux révolutionnaires lassés. Napoléon les a dégoûtés des grands princes. Il obsède la pensée de tous les Français qui travaillent à se passer de lui ; c'est contre lui qu'ils se défendent encore par leurs précautions contre ses

successeurs; c'est à la vie dévorante d'un génie omnipotent qu'ils ne veulent plus livrer les droits de tous et la paix du monde. Aussi s'accordent-ils à comprendre que, pour rendre à la nation ses droits, il ne suffit pas de rétablir le pouvoir royal, il faut le transformer. Car Napoléon n'a fait que recueillir et parfaire, avec sa plénitude d'autorité, les prérogatives conquises par les rois sous l'ancien régime, et c'est un Bourbon qui a dit le premier : « L'État, c'est moi. » L'ancien régime avait fini par porter tout entier sur deux certitudes : que l'ordre dans la société est l'exercice de toute l'autorité par un seul pouvoir; et que ce pouvoir appartient au roi.

Si les réformateurs, fils d'un siècle qui se prétendait philosophe, se fussent fait une philosophie de l'autorité, voici ce qu'ils auraient vu. La plus haute, la plus étendue, la plus nécessaire des autorités est la morale, qui, donnant des certitudes sur le bien et le mal, donne des lois à la vie privée et à la vie publique : or, la morale ne serait ni immuable, ni commune à toutes les nations, ni supérieure aux plus élevés de ceux qui gouvernent, si elle dépendait d'un pouvoir humain. La morale doit avoir pour sanction une justice distributive qui empêche les méchans de troubler la paix des bons et l'effort de la société vers sa destinée : la justice ne saurait être aux caprices d'un homme, car, s'il commande contre la morale, l'obéissance détruirait la justice même. Le savoir qui associe l'homme à la vie générale et, par la connaissance du passé et du présent, amasse, pour le durable profit de l'avenir, les leçons des faits fugitifs n'a pas moins besoin d'indépendance, car il est la vérité, et que deviendrait une vérité soumise aux passions de ses justiciables? Si la morale, la justice, la science sont les premiers et universels souverains de toute société, dans aucune société les intérêts, même ceux que la volonté humaine a droit d'arbitrer à son gré, ne sont tous massés, confondus, indivisibles par nation. La vie humaine s'alimente par le travail, le travail par la diversité des métiers, et l'échange de services innombrables et quotidiens qui se nomme la civilisation a pour unique garantie le juste équilibre entre les avantages offerts à chaque profession et l'avantage assuré au public pour lequel toutes sont faites. Or pour établir ces lois régulatrices du travail et discerner les causes de succès ou d'insuccès si obscures, si nombreuses, si spéciales à chaque profession, qui possède compétence? sinon les hommes

attachés à chacune par l'expérience, l'intérêt et l'honneur ? Comme la solidarité unit les hommes à travers les distances, par la similitude des travaux, elle associe, malgré la différence des conditions, ceux qui vivent groupés par le voisinage. La commune, son nom même l'indique, forme entre ses habitans la société la plus ancienne, la plus complète, et la plus familière d'intérêts immédiats et quotidiens : église, école, police, marchés, voirie, taxes, toutes les activités collectives de cette famille agrandie apportent à chacun de ses membres avantage ou préjudice, paix ou guerre, le touchent dans cet étroit espace par des contacts dont la douceur ou la blessure se renouvellent sans cesse. Même les infiniment petits, quand ils se mêlent constamment à la vie, suffisent à lui apporter de grandes joies ou de grandes douleurs, et qui sait le mieux les désirs et les besoins de la commune, sinon la commune? De même le cohéritage des souvenirs historiques, les analogies du climat, du sol, des travaux, des caractères, des coutumes, assemblent les communes par provinces : qui encore peut comprendre et servir le mieux chaque province, sinon elle-même? Les provinces enfin se rattachent les unes aux autres pour représenter dans le monde les idées et la force d'une race et d'une patrie communes. C'est cette unité qui avait trouvé dans le roi son gardien et son symbole. Il était la défense du sol national, la conquête du sol ennemi, la sollicitude du rang qu'un peuple doit tenir parmi les peuples, la prévoyance lointaine et l'énergie continue des mesures intérieures qui préparent la nation à son rôle dans le monde.

Loin que la royauté fût, en date, en étendue, en importance, la première des autorités, elle venait, par son avènement historique, la dernière, et, si les intérêts dont elle avait charge n'étaient pas les moins élevés, ils étaient les plus étrangers aux préoccupations habituelles des hommes et au gouvernement de leur vie quotidienne. L'État, de par sa fonction, avait le droit d'empêcher que les intérêts individuels, locaux ou corporatifs n'oubliassent, dans l'égoïsme de leur autonomie et dans l'ardeur de leurs rivalités, l'union nécessaire de la race; Il devait par son arbitrage concilier ces indépendances avec l'unité. Il n'avait pas plus mission pour se substituer aux autorités particulières de chaque groupe humain que pour se subordonner les puissances civilisatrices de toute société. Or, non seulement la famille de Bourbon avait supprimé l'autonomie des communes et des provinces,

non seulement elle avait fini par anéantir toute indépendance corporative et fixer seule la loi et le sort de toutes les professions, mais elle avait, en étendant ses prises sur les Universités, sur les Parlemens et sur l'Église, prétendu à la souveraineté sur le savoir, la justice et la morale. Cet universel étouffement avait assuré à la royauté la toute-puissance partout où il avait détruit la vie, mais toutes ces morts n'avaient pu la défendre quand elle fut attaquée à son tour. L'œuvre avait été reprise par le plus prodigieux des hommes. Après quatorze ans, il succombait écrasé sous le poids de la toute-puissance. Preuve tragique, renouvelée, évidente, que les deux postulats de la monarchie absolue étaient faux, et que, pour revenir à la vérité, et par la vérité à l'ordre, il fallait briser d'abord l'universelle usurpation contenue dans l'unité du pouvoir, délivrer de la prison centrale où elles avaient été toutes jetées, et rendre à leurs places naturelles dans toute la France, des autorités multiples comme les intérêts, distinctes comme les compétences, indépendantes comme les droits.

XI

Mais un tel changement dépassait la force de pensée que les réformateurs d'alors apportaient à leur œuvre. Tous s'accordent à omettre l'essentiel. Pour l'autonomie de la commune, de la province, du travail, de la science, de la justice, de l'église, rien. Tous les intérêts continueront à être gouvernés en bloc par un mandataire universel. Toute la nouveauté se borne à changer ce mandataire. Ce ne sera plus le Roi ou l'Empereur, ce sera le Parlement qui décidera tout, au nom de la nation.

Qu'appellent-ils la nation? Est-ce la totalité de ceux qui ont des besoins, des désirs, et par suite ont à espérer ou à craindre de l'autorité? Si les intérêts ne sont pas admis à parler chacun avec sa voix distincte et ses représentans particuliers, du moins tous les Français seront-ils admis à grossir de leurs vœux confondus cette clameur commune qui donnera à la France sa représentation unique? Et y aura-t-il quelque chance que, tous étant pour quelque chose dans le pouvoir du Parlement, tous soient pour quelque chose dans sa sollicitude? Non. Royalistes ou révolutionnaires, les réformateurs ont trop connu la démagogie pour ne pas refuser toute part d'autorité à la multitude. Au pouvoir

de tous et au pouvoir d'un seul, ils veulent substituer le gouvernement des meilleurs.

Qui sont les meilleurs? C'est là que diffèrent l'opinion de Boisgelin et celle de Talleyrand.

Boisgelin, pour rétablir une aristocratie, songe naturellement à la noblesse, dont il est. Mais il reconnaît que, pour se servir de cette noblesse, il la faut transformer. Une aristocratie véritable est celle qui assure une influence privilégiée dans l'État aux hommes illustrés par des services rendus à l'État. La certitude de mieux exciter leur zèle en les récompensant jusque dans leur descendance, la chance incertaine, mais assez fréquente, que des vertus se transmettent avec le sang, l'avantage de confier des intérêts durables à des familles durables comme eux, expliquent l'hérédité des privilèges. Mais une aristocratie digne de ce nom, aussi soucieuse de se rajeunir que de se perpétuer, proportionne l'influence aux services, anciens ou récens. La noblesse française, à mesure que se réduisait son rôle dans la vie nationale et qu'elle pouvait moins s'honorer de services présens, était devenue plus vaine des services passés. Elle avait de plus en plus mesuré l'honneur des familles à leur antiquité, et, non contente d'être un corps héréditaire, avait voulu devenir un corps fermé. Tout ce qui vit sans se renouveler dégénère, et les survivans épuisés des vieilles races s'étaient trouvés incapables de se défendre contre les usurpations de la royauté, incapables aussi de défendre la royauté contre la populace. Comment subordonner une royauté qui avait fini par être tout à une noblesse qui avait fini par n'être rien?

Le plus simple semblait de rajeunir l'élite par les mêmes moyens qui l'avaient d'abord formée, d'attribuer un privilège politique à l'exercice de certaines fonctions, aux premières dignités dans les services publics. Mais, sous la Révolution, les plus hautes charges, rèmises aux flatteurs par l'aveuglement du peuple ou usurpées par l'audace des violens, ne prouvaient plus le mérite; et sous l'Empire, les plus glorieuses aptitudes aux armes, à l'administration et la science s'unissaient à la servilité. Une présomption moins incertaine d'indépendance ne serait-elle pas la fortune? Dans celui qui l'a fondée, elle prouve une valeur personnelle, car la source des gains durables est la continuité de l'effort judicieux; aux héritiers cette fortune assure une éducation qui donne à leurs facultés tout leur développement.

Elle prépare ainsi des collaborateurs aptes aux affaires publiques, et qui n'ont pas besoin d'elles pour vivre. Soit, si ces enrichis, mêlés à la noblesse de race et fortifiant par la puissance de leurs activités les traditions du corps où ils entraient, y eussent pris seulement la place faite à leur mérite par la confiance de leurs pairs. Mais borner la réforme de l'État à l'avènement d'une aristocratie parlementaire était rendre impossible l'organisation de cette aristocratie. Dans une France où n'a été restaurée l'autonomie d'aucun corps, comment rétablir un corps de la noblesse et lui donner une voix collective? Il n'y a que des individus, donc des volontés individuelles. L'aristocratie de race et de fortune ne saurait gouverner que par le droit politique réservé à tout noble riche. Comment imposer à la France nouvelle un monopole politique au profit de la naissance? M. de Boisgelin, n'osant revendiquer le droit du noble, ne stipulait que le privilège du riche. L'argent ferait électeur; plus d'argent, éligible à la députation; plus d'argent élèverait à la pairie. M. de Boisgelin se flattait que, grâce à la restitution de leurs biens, les nobles seraient les premiers de ces riches. Mais, d'après ses combinaisons, ce n'était pas de nobles, riches ou pauvres, c'était de riches, nobles ou roturiers, que serait composé le Parlement. Aussi exclusive qu'avait été la race, la richesse, même sans la naissance, devenait tout; la naissance sans la richesse, rien. Et le pouvoir qu'un aristocrate eût voulu préparer à l'aristocratie n'était donné qu'à l'argent.

Remettre le gouvernement à la richesse, et par le motif qu'elle donne l'indépendance, est d'une pauvre philosophie. La fortune rassasie-t-elle les avides d'honneurs, de pouvoir et même d'argent? elle leur fait des loisirs pour désirer davantage ce qui leur manque, des chances pour atteindre plus facilement ce qu'ils désirent, et l'ambition plie l'échine des opulens aussi bas que celle des faméliques. Une aristocratie d'argent ne valait pas même l'ancienne noblesse où du moins la fierté des services rendus par les ancêtres à la grandeur nationale perpétuait une éducation de générosité, une intelligence du dévouement, un culte de l'honneur. Et si, malgré ces sauvegardes, cette noblesse avait si souvent oublié, exploité, opprimé la nation qu'elle devait servir et avait si mal contenu l'usurpation royale, combien l'égoïsme était-il plus à craindre d'une oligarchie censitaire! La richesse, obtenue presque toujours grâce à l'application de toutes les fa-

cultés à l'intérêt personnel, et dans une lutte où chacun combat pour soi contre tous, ne prépare ni celui qui l'acquiert, ni ses descendans à oublier leur propre avantage, à préférer quelque chose à eux-mêmes, et, par suite, le bien public aux faveurs dont la royauté dispose. Dans une aristocratie, l'or n'est que l'alliage : il n'en faut pas trop; sinon elle devient une fausse monnaie.

La foi dans les vertus universelles de l'argent n'est pas française et c'est de l'étranger qu'elle venait. Rien, depuis la Révolution, n'étonnait nos royalistes à l'égal de cette aristocratie anglaise qui, suppléant à la médiocrité et la folie de ses princes, avait soutenu sans désavantage la lutte contre le génie de Napoléon. Éblouis par cette splendeur de ténacité, ils ne discernaient pas que si l'argent donnait à cette aristocratie des forces, il la liait, elle et ses forces, à des intérêts tout matériels; qu'elle gouvernait au dedans pour exploiter à son profit le travail de la population et les ressources du sol; qu'elle luttait uniquement au dehors pour assurer la prépondérance du commerce britannique dans l'univers; que cette avidité eût traité l'univers en pays conquis si elle n'avait trouvé pour rivale une ambition grande aussi comme le monde; qu'enfin, si l'oppression était limitée au dedans, c'était par les antiques remparts de la liberté individuelle, des franchises locales, des associations volontaires, par le respect de la loi pour la coutume, c'est-à-dire par la solidité d'une structure féodale sous la nouveauté mercantile. Ils ne réfléchissaient pas que transplanter ce régime parlementaire en France où toute cette vie locale et corporative, qui est la part légitime des plus humbles à la vie collective et au gouvernement d'intérêts généraux, avait disparu, où toutes les garanties instituées par le moyen âge pour la protection des faibles avaient été détruites, où la loi avait autorité sur tout, où le gouvernement traitait en maître la loi elle-même, c'était livrer sans réserve l'avenir de la nation et le sort de chacun à une oligarchie censitaire, la plus égoïste des oligarchies. Ainsi l'Angleterre nous était également dangereuse par ses rivalités et par ses exemples.

Talleyrand poursuivait un autre dessein : rendre le pouvoir à une aristocratie d'intelligence. C'est par cette aristocratie et pour elle qu'avait commencé la Révolution française. Formés par l'enseignement classique et par la philosophie du XVIIIe siècle, les Constituans s'étaient faits fort de soumettre la société au droit de leur savoir qu'ils nommaient la raison. Persuadés que le

citoyen finit où l'ignorant commence, ils s'étaient entendus pour dérober le pouvoir à l'inaptitude des foules, donner par leur régime électif toute l'influence à la parole qui est l'arme des intellectuels, et substituer à l'oligarchie de la naissance l'oligarchie des capacités. Talleyrand avait été en 1789 l'un de ces novateurs. Il se sentait plus captif que privilégié de l'ancien régime, et voulait que les murs de sa prison tombassent, fût-ce par un tremblement de terre. D'ailleurs les ambitieux jugent le meilleur le régime où ils espèrent le plus d'importance. Entre les simplicités brutales des multitudes et les affinemens héréditaires de ce grand seigneur, il y avait incompréhension réciproque, tandis que tous ses dons préparaient sa puissance sur une société polie et discoureuse où l'assemblée politique serait un salon agrandi. Le salon fut presque aussitôt envahi par la rue, les sabots de la populace écrasèrent toute supériorité jusqu'au jour où Bonaparte rendit la multitude à l'inertie et l'élite intelligente à l'activité de l'administration publique. En cela était reprise, le 18 brumaire, l'œuvre de 1789. Même la Constitution de l'an VIII créait une classe gouvernementale avec une vigueur inconnue aux premiers Constituans. Eux, satisfaits de concentrer le pouvoir électoral entre les mains de la classe moyenne, se fiaient à elle pour choisir sa propre élite, et ne s'étaient pas armés contre les caprices, les négligences, les intimidations qui menaçaient de corrompre et en fait annulèrent presque aussitôt ce suffrage. En créant un Sénat pour y réunir, par le choix des consuls, les serviteurs les plus éminens de la société nouvelle; en conférant à ce Sénat le droit de recruter lui-même ses futurs membres, les futurs consuls, et les membres du Corps Législatif; en bornant la part des citoyens français à former la liste nationale des 50000 noms parmi lesquels le Sénat faisait librement ses choix, la Constitution de l'an VIII avait accordé à l'aristocratie révolutionnaire le privilège de se perpétuer par la seule volonté de ses chefs, de gouverner le présent et de s'assurer l'avenir. Puis, de même que la démagogie avait ruiné l'ordre voulu en 1789, l'ordre établi en l'an VIII avait été bouleversé par la dictature. Mais lorsque la dictature s'use, c'est vers cet ordre que retourne l'ancienne prédilection de Talleyrand. Quatorze années ont refait au peuple une âme d'obéissance et affermi dans une aristocratie de fonctionnaires l'habitude de manier les affaires et les hommes. Disparu le perturbateur, elle continuera à administrer, comme les

administrés à obéir, et la France ne cherchant plus sa loi dans l'arbitraire d'un maître, retrouvera sa fidélité secrètement gardée au premier amour, sa foi de 1789 à une aristocratie de l'intelligence.

Mais qu'un Bourbon ramène avec lui le droit ancien, il anéantira par la paix, son premier acte, l'œuvre de la Révolution au dehors, et par toute la suite du règne l'œuvre de la Révolution au dedans. Royauté, noblesse, église, à chaque prétention de reprendre l'ancien état, troubleront les acquéreurs de biens nationaux, les roturiers usurpateurs de charges nobles, les sceptiques émancipés du joug religieux, et des Français le plus menacé sera Talleyrand que la royauté traiterait en rebelle, la noblesse en transfuge et l'Église en apostat. Son péril personnel le rend anxieux pour la conquête essentielle de la Révolution, le droit de tout Français à obtenir, quels que soient sa naissance et son culte, une importance mesurée à ses aptitudes; le maintien de l'aristocratie nouvelle est nécessaire à sauvegarder les intérêts qu'elle représente, et l'occasion s'offre à elle de justifier son principe oligarchique par la défense de garanties chères à tous. Plus l'ancien régime survit dans le Roi, plus il faut maintenir au pouvoir la classe qui a goûté au fruit défendu de la Révolution.

C'est à cela que Talleyrand travaille. Entre le droit de la force qui appartient à l'Europe, et le droit de l'histoire représenté par Louis XVIII, il glisse le droit de la nation, et sous le nom de nation il accrédite le Sénat et la Chambre. Si avilis soient-ils, ils représentent seuls la légalité, avec l'Empereur. Pourquoi pas contre l'Empereur? Le trahir sera se justifier des complicités passées; offrir la couronne à un autre, s'assurer l'avenir; le prince, en la prenant, reconnaîtra comme mandataires de la France ceux qui se seront déclarés pour lui. Si le vote de quelques cents sénateurs et députés n'abolit pas les millions de suffrages qui ont fait de Napoléon le mandataire universel du peuple français, un autre plébiscite effacera le droit de l'Empire au profit de la royauté; et tout ennemi que soit Talleyrand de la multitude, il veut bien qu'en se désavouant elle-même, elle supprime un embarras. Les Bourbons ainsi accepteront la Révolution qui les accepte. Et comme entre elle et eux l'accord ne supprimera pas les disputes de frontières, le premier rôle, à défaut de la première place, appartiendra dans l'État au négociateur de l'entente; il continuera à s'imposer à la Cour par son autorité

sur les parlementaires et aux parlementaires par son influence sur la Cour.

Tout dans l'exécution du dessein fut suite, concordance, habileté. Mais que valait le dessein lui-même d'assurer le gouvernement à l'intelligence? Qu'était cette intelligence? Celle qui, après quatre mille ans de civilisation humaine et onze siècles de gloire française, se vantait d'être née seulement en 1789. La philosophie du XVIIIe siècle, une éducation toute classique, une complète inexpérience des affaires avaient rendu les penseurs d'alors inaptes à être persuadés par autre chose que la beauté littéraire des idées générales et par la force logique des théories. C'est cette compréhension restreinte qu'ils crurent être toute l'intelligence et à laquelle ils demandèrent toute leur sagesse. Cette sagesse avait condamné et détruit tout ce qui ne se justifiait pas au premier appel des syllogismes, institutions, coutumes, respect, foi, et sur les ruines, elle avait ouvert à l'humanité tout entière un superbe asile de mots. Au nom de cette sollicitude universelle, ne préparer en fait que les privilèges d'une oligarchie avait été le premier sophisme de cette intelligence. Elle s'était aussitôt sentie gênée par le régime qu'elle avait inventé pour se rendre souveraine : où toutes les affaires d'un peuple se trouvent soumises à un seul tribunal, le Parlement, chacune d'elles ne saurait être familière qu'à un petit nombre de ceux qui la jugent, donc toutes sont décidées par une majorité qui ne les connaît pas. Le gouvernement des capacités était le gouvernement des incompétences. Cette intelligence trouvait son infériorité dans son idéal même : aveugle au passé, mutilée du respect, ignorante que le temps est le grand arbitre des tentatives humaines, elle rêvait de découvrir d'un coup et pour toujours la vérité sociale. Or la raison est impuissante à ces conquêtes soudaines, précisément parce qu'à chacun elle montre d'abord, comme l'essentiel ou le tout des choses, les apparences diverses, accessoires, fugitives, contradictoires de ces choses, qu'à personne elle ne révèle du premier regard l'ensemble permanent, les conséquences lointaines, la vérité plénière de quoi que ce soit. C'est seulement la durée de l'attention et le contrôle de l'expérience qui usent les divergences des esprits et amènent à un même jugement sur les affaires importantes l'anarchie première, c'est seulement après être devenue du sens commun que la raison devient une force sûre et le témoin décisif de l'intérêt

public. Et parce que l'intellect formé par la Révolution ne consentait pas cette épreuve de la pensée par le temps, il avait perdu, avec le respect du passé, l'intelligence des forces faites pour subordonner les hommes à des intérêts collectifs et durables. Devenu au contraire une puissance d'isolement, il autorisait chaque homme à assigner à son tribunal solitaire et hâtif toutes les institutions, par suite élevait l'homme au-dessus de la société devenue sa justiciable, par suite ouvrant par l'orgueil accès à l'égoïsme, excusait chacun non seulement de préférer sa caste à la nation, mais de se préférer à sa caste et d'employer sa raison individuelle à ses intérêts particuliers. Et si c'était sauvegarder l'influence de « la bourgeoisie libérale », ce libéralisme, au lieu d'accroître dans la nation les énergies publiques et d'y servir les intérêts communs, devait aboutir seulement à défendre les opinions, les actes, les supériorités même iniques, les appétits même désordonnés de chaque homme, contre les gênes de toute discipline sociale. Voilà ce que ne prévit pas le grand habile.

Lui-même, l'arbitre le plus préparé par la leçon de ses épreuves, par l'intérêt de sa fonction, par les conseils d'un esprit réfléchi, à vouloir un ordre durable, Louis XVIII comprend-il que si la liberté est nécessaire et manque, ce n'est pas seulement aux deux Chambres assemblées dans la capitale pour représenter et servir les intérêts unitaires de l'État, mais aussi aux forces naturellement disséminées comme les intérêts de la société, et partout conservatrices de la vie locale, professionnelle, intellectuelle, morale? Au lieu de renouveler ces puissances pour être porté par des forces, il ne s'occupe que d'accroître aux dépens d'elles son propre pouvoir, et, où il fallait rétablir l'équilibre de la monarchie, ne cherche qu'à accroître la prépondérance de la royauté. Il écarte par orgueil de principe les habiletés de Talleyrand : il refuse la consécration d'un plébiscite qui semblerait reconnaître une souveraineté au peuple; il tient à faire de la charte un don au lieu d'un traité. De peur d'amoindrir son droit historique, il omet de cacher sous la ratification nationale la part de l'étranger au relèvement du trône; il crée, dès 1814, sur l'étendue de la prérogative royale une incertitude qui deviendra un conflit en 1830. De l'Empire il garde comme légitimes les nouveautés que le génie de « l'usurpateur » a ajoutées à l'ancien despotisme. Dès lors, pour redevenir absolu, il suffit que le sou-

verain domine l'unique puissance opposée à la sienne, la puissance parlementaire : par le droit de nommer les pairs, il s'assure la Chambre Haute, par les candidatures de fonctionnaires, il acquiert influence dans la Chambre des députés. Comme les privilégiés n'ont songé qu'aux privilégiés, le prince n'a songé qu'au prince.

Aussi l'histoire de la monarchie restaurée va se réduire à des querelles de prééminence entre le prince et l'oligarchie parlementaire. Celle-ci travaille au profit d'elle-même avec le double égoïsme de la fortune et de l'intelligence. L'organisation de l'armée, de l'enseignement, du travail, des impôts, tout est combiné pour l'avantage d'une minorité, tout roule sur une prodigieuse indifférence pour les besoins moraux et matériels de la multitude. Et comme aucune autonomie locale, aucune organisation corporative, aucune forme de groupement ne mêlent cette multitude à ces privilégiés, ne maintiennent quelque solidarité d'intérêts dans la différence des conditions, n'adoucissent l'antagonisme des classes par la familiarité entre les personnes, parlementaires et nation s'ignorent, et, pas plus qu'elle n'a d'influence sur leurs actes, ils n'ont d'influence sur ses pensées. Étrangers à elle, flottant sur elle, et rassurés, ils ont à leur service les mêmes chaînes dont le politique Xerxès chargeait la mer pour emprisonner les tempêtes. Or les tempêtes étaient certaines qui soulèveraient la force instable, aveugle et vaste, Les naufrages du régime ont prouvé quelle faute avait été d'oublier le nombre quand on déterminait si minutieusement la part de la tradition, de l'intelligence et de l'argent. Mais, en 1814, personne, même parmi les génies précurseurs, ne prévoyait le péril, ne dénonçait l'instabilité de la base trop étroite, ne réclamait la part du peuple. Et tandis que notre sagesse contemporaine prend en pitié cet aveuglement, elle n'a plus d'yeux que pour le nombre. Adoratrice de la multitude, elle livre tout l'avenir à cette force élémentaire qui ne se dirige ni ne se connaît elle-même; elle se prépare les sévères étonnemens de cet avenir pour n'avoir, en déchaînant les foules, rien réservé en faveur des élites qui représentent les intérêts permanens de la société et l'intelligence nécessaire pour la conduire. Durant tout le XIXe siècle, les révolutions, plagiaires les unes des autres, se sont restreintes aux vains changemens. 1814 a cherché dans le gouvernement d'une assemblée protection contre le génie d'un seul; en 1851, la crainte de l'anarchie ramène un Bonaparte;

en 1871, une guerre malheureuse rétablit la souveraineté d'une assemblée. Maintenant la corruption morale et l'anarchie intellectuelle du régime parlementaire ne semblent avoir pour remède que l'accroissement du pouvoir présidentiel, un nouveau consulat, et, peu importe le nom, la prépotence d'un homme. Et, ainsi, au profit de bénéficiaires passagers, s'augmente toujours la puissance centrale qui étouffe la nation. La France se contente de changer de mal : contre celui dont elle souffre aujourd'hui, celui dont elle souffrait hier devient son remède. Personne n'ose penser aux moyens de guérir. Tant il est certain que notre esprit est trop court pour contenir toute la vérité sur rien ! tant il y a plus de fumée que de lumière dans les plus étincelans foyers de la pauvre raison humaine !

XII

La collaboratrice de Boisgelin et de Talleyrand juge mieux qu'eux leur œuvre. Elle aide, mais elle doute. A qui penserait-elle sinon à eux quand elle dit : « Les plans entiers de bons gouvernemens peuvent partir de têtes saines et de cœurs droits ; mais leur application est toujours funeste, parce qu'elle ne peut avoir lieu que sur des terrains nus, c'est-à-dire après des renversemens. » Le plus grand mal des révolutions lui semble précisément qu'elles imposent à l'intelligence la tâche d'improviser sur la ruine du passé un ordre nouveau : elle a peur de cette faiblesse orgueilleuse où « chaque homme compte pour rien le lien social, » et au nom de sa pensée solitaire, prépare « l'ordre quelconque d'un changement total. » Avec une pénétration rare elle reconnaît qu'alors « les hommes cessent d'être favorables à la société et font servir leurs qualités personnelles à des règles isolées qui tendraient à la dissoudre. » Elle comprend que l'essence de la monarchie n'est pas une hérédité de couronne dans une famille, mais une hérédité de respects dans la conscience nationale, une religion de la stabilité en toutes choses, l'intelligence contraire à l'intelligence novatrice, la défiance des réformes logiques, œuvres d'une seule pensée et d'un seul instant, et la foi dans les institutions anciennes, bonnes par le témoignage collectif et perpétué des générations qui les ont maintenues. Son regret du « temps où il y a des mœurs, c'est-à-dire des habitudes » va jusqu'à dire que « sans elles il n'y a pas d'avenir. » Et sa cer-

titude, qu'à remplacer l'omnipotence d'un homme par l'omnipotence d'un parlement on change seulement de mal, apparaît en ces fortes paroles : « La tyrannie n'est pas seulement l'abus de la puissance royale, mais de toute espèce de puissance. »

Pourquoi une femme, et une femme accoutumée à aimer ses amis jusqu'à aimer leurs idées, a-t-elle, sur des questions réservées d'ordinaire aux hommes, un avis personnel et une clairvoyance supérieure à celle des hommes? Parce qu'eux travaillent, non seulement pour leurs convictions, mais pour leur parti, pour eux-mêmes, pour la richesse, pour le rang, pour la faveur. Toutes leurs passions se précipitent vers un seul moment de la monarchie; il faut qu'elle commence. Leur bélier ne bat que la porte à ouvrir, l'essentiel pour eux est de hâter l'occasion, et, la hâter, c'est rendre le passage facile de ce qu'on veut détruire à ce qu'on veut inaugurer. Elle est détachée de tout parti, de toute caste, de tout intérêt personnel. Sa pensée n'est donc pas concentrée sur une seule partie de l'entreprise, mais s'étend sur l'ensemble; elle ne tient pas pour essentiel que la monarchie commence, mais dure. Or le désintéressement est lumière.

La clairvoyance amoindrit d'ordinaire la docilité. L'une et l'autre se complètent en cette femme. Elle reçoit d'abord de ceux qu'elle aime, et par une partialité de cœur plus prompte que l'examen, des opinions de complaisance. Mais sa complaisance dès lors finie, elle applique tout l'effort de sa propre pensée à chercher les caractères et à prévoir l'avenir des doctrines qu'elle a acceptées. Et le même dévouement lui inspire cette contradiction. Elle croit devoir toute sa raison aux entreprises qu'elle a accueillies par tendresse, et sert deux fois leur succès, d'abord par sa soumission, puis par son indépendance. D'ordinaire, les hommes se réservent la politique comme importante, et les femmes la fuient comme ennuyeuse. La politique d'Aimée est réfléchie, prévoyante autant qu'une œuvre d'homme, mais élégante et nuancée comme une broderie de femme. Presque tout appartient à Aimée dans ses idées d'emprunt. Ses collaborateurs lui ont moins donné qu'ils n'ont reçu d'elle, ils ne voient pas si loin qu'elle ne devine, elle dit mieux qu'eux ce qu'ils pensent, et jamais M. de Boisgelin n'eut tant n'esprit que quand elle l'a fait parler.

S'il fallait à toute force dans ces pages politiques reconnaître une influence étrangère, ce serait celle d'une autre femme. Entre Mmes de Staël et de Coigny, Lemercier avait signalé des

ressemblances. En effet, il arrive que les pensées de l'une se vêtent à la mode de l'autre, et la phrase d'Aimée porte parfois le turban de Corinne. Encore est-il moins régulièrement drapé, moins solennel ; il se noue par un art sans recherches ; il se pose même en turban à jeter par-dessus les moulins, et cet imprévu et cette négligence ont une vérité, une grâce et une intimité de pensée auxquelles la noblesse plus tendue et la toilette plus apprêtée du style n'atteignent pas.

Nos aptitudes font nos œuvres. Si Aimée possède le don de s'élever aux altitudes intellectuelles, de découvrir dans la politique les lois générales et permanentes, ces facultés laissent inactives en cette femme d'autres forces. De la vie elle a toujours cherché, plus que les leçons, le spectacle, rien ne l'intéresse comme ce qui ne dure pas, le décor mobile de la société et les personnages qui traversent la scène. Elle aime, dans la ressemblance des temps, le son divers de chaque heure, et, dans le visage commun de l'humanité, l'exception qu'est chaque homme. Et ces goûts sont sollicités et servis par ses autres aptitudes : l'acuité d'une observation toute proche et faite pour discerner les infiniment petits, la promptitude à atteindre la fuite universelle des choses par un regard plus rapide encore, l'instinct des métamorphoses en lesquelles doit se changer et se multiplier le talent pour se rendre égal à toutes ses curiosités et naturel en chacune d'elles. Ainsi, semblable aux écoliers qui, sur les marges de leurs devoirs se délassent à improviser des paysages et des figures, Aimée, dans ses *Mémoires*, mêle aux pensées les portraits.

Celui de Talleyrand s'offrait trop de fois à elle pour qu'elle se refusât à l'occasion. Non qu'une étude d'ensemble, aux vastes proportions et poussée à l'extrême de l'ordonnance et du soin, atteste le désir de rassembler en un tableau toute la physionomie du modèle. Cette physionomie était trop multiple et contradictoire pour être exprimée par une seule peinture. Mais toutes les fois qu'Aimée s'occupe de lui, elle ajoute quelque détail de caractère révélé par les circonstances. Et peut-être, parce qu'il y a plus de vérité, y a-t-il plus d'art dans ces touches simples qui donnent en croquis détachés les traits changeans du modèle. Le premier de ces croquis montre M. de Talleyrand chez lui, entouré de quelques visiteurs et de ses livres, et faisant intervenir à propos ses auteurs favoris dans ses entretiens : « Personne ne sait causer dans une bibliothèque comme M. de

Talleyrand. Il prend les livres, les quitte, les contrarie, les lâche pour les reprendre, les interroge comme s'ils étaient vivans, et cet exercice, en donnant à son esprit la profondeur de l'expérience des siècles, communique aux écrits une grâce dont leurs auteurs étaient peut-être privés. » Aimée de Coigny en use avec Talleyrand comme Talleyrand avec ses livres. Elle aussi le quitte pour le reprendre, et, de rencontre en rencontre, le feuillette comme de page en page.

Et c'est bien lui qui parle quand elle le juge. On croirait entendre ce que dans sa bibliothèque ce maître habile devait dire de lui à ses visiteurs, et dans les Mémoires il ressemble sinon à ce qu'il fut, du moins à ce qu'il voulait paraître. Elle a la coquetterie de le montrer beau : leurs délicatesses de race s'attirent, surtout leurs faiblesses morales sont complices. Tous deux, attachés à des devoirs perpétuels, lui de prêtre, elle d'épouse, ont rompu leur ban. Elle lui sait gré de cette ressemblance, et par un zèle de réhabilitation où elle semble ne pas songer à lui seul, elle l'honore surtout d'avoir brisé le lien inviolable, et soutient que l'abjuration est le centre, l'essentiel, la fécondité de cette carrière. « Son talent, son esprit le poussaient aux premiers emplois. » Or, pour se faire accepter de la Révolution, il fallait d'abord se donner à elle et par une participation aux pires excès. Lui, sans payer le terrible gage et, par une satisfaction que son scepticisme avait droit de donner sans honte à l'impiété, acquit « le droit de dire *nous* aux faiseurs de révolutions. » Qu'a-t-il fait? « Uniquement occupé d'apaiser les violences, il « tâchait de faire verser le plus doucement possible à chaque chute. » S'il adhéra à Bonaparte, c'est dans l'espoir « qu'un pouvoir militaire ferait sortir le peuple des habitudes d'insubordination et l'accoutumerait à l'obéissance aux lois par le respect pour la discipline. » S'il se détacha de l'Empereur, c'est quand « les leçons d'obéissance profitèrent plus qu'il ne voulait » et quand l'Empire « engloutissant le monde » prépara sa propre fin : c'est « pour sa résistance à l'invasion de l'Espagne » qu'il perdit la faveur de l'Empereur; c'est pour avoir préféré la France à un homme qu'il a été « en butte à la malveillance, épié jusque dans la chambre la plus intime de sa maison. » Le maître aurait hésité « entre le désir de le perdre et la crainte d'avoir l'air de le croire trop considérable en s'en défaisant. C'est à cette hésitation que M. de Talleyrand doit la

vie. » Il a donc pu sans ingratitude travailler par la ruine de l'Empire au triomphe de la paix et des lois. Ainsi les souples contradictions de la conduite ne prouvent que la constance de la volonté. Talleyrand n'avait que le choix d'accepter certaines complicités avec le mal pour limiter le mal, ou, pour fuir tout contact avec le mal, de laisser comme les émigrés, « les fainéans du siècle, » toute la place au mal. Et, dans ses actes, le bien seul est à lui, le mal est la faute du temps.

Mais l'admiration est en Aimée une victoire de l'amitié sur la nature, et cette nature observatrice et irrespectueuse reprend ses droits quand Aimée note ce qu'elle-même a vu et entendu. Ses récits commentent et diminuent ses louanges. Si puissant qu'elle proclame cet esprit, elle a surpris la pensée du grand politique, dans l'urgence et la gravité tragiques de l'heure, au moment où l'Empire, prison de la liberté mais forteresse de la puissance française, menace ruine, et où il faut bâtir sur d'autres fondemens. Or, l'oracle n'a trouvé qu'une inspiration, la Régence, l'Empire sans l'Empereur, la voûte sans sa clef. La Régence était le moindre changement, celui qui dans la déchéance du monarque laissait au père la consolation de transmettre le pouvoir à son fils : la préférence de Talleyrand a été droit au régime le plus facile à obtenir. Voilà qui définit l'habileté de l'homme et la nature de ses ressources. La supériorité de cette intelligence n'était pas dans la portée lointaine des divinations, ni dans la puissance logique des jugemens, ni dans la solide architecture des projets, mais dans une opportunité qui, sans prétendre à fixer l'avenir, bornait son adresse à sortir des difficultés par l'issue la plus proche, fût-elle une impasse, comptait sur cette continuité de ressources pour résoudre au fur et à mesure les embarras nés à leur tour des habiletés, et tenait la vie pour une succession de hasards où il était toujours nécessaire d'improviser et toujours vain de prévoir.

Que même ce contempteur des principes, fertile en expédiens, et incomparable dans l'art d'accommoder les restes, ait laissé parfois le hasard conduire tout, Aimée de Coigny le constate. Elle démêle dans cette réputation l'artifice : elle ose reprocher au prophète une « muserie qui est dans son caractère, qui lui fait profiter de l'événement n'importe lequel et se donner le mérite de l'avoir prévu et arrangé secrètement, quand il n'a fait que l'attendre dans le silence. »

De même elle a beau dire que l'amour du bien général fait l'unité des combinaisons où il se mêla. Le jour où Mme de Coigny se jetait d'un si bel élan au cou du vieil enfant prodigue, en récompense de son retour au foyer monarchique, elle voulait étouffer dans un baiser le « mais » qui déjà gâtait la conversion. Par ce « mais » Talleyrand subordonnait sans embarras sa paix avec les Bourbons à la faveur qu'ils lui garantiraient. On compte sur sa main pour commencer le mouvement qu'il déclare le salut de son pays ; il la tend pour recevoir. Même rassuré sur le salaire, il tient avant tout non à ce que son action soit efficace pour la France, mais à ce qu'elle ne soit pas compromettante pour lui. Le premier geste de son alliance avec les monarchistes est pour anéantir l'écrit qui la propose. Sa promptitude à admettre, au premier mot de Mme de Coigny, qu'il y aurait témérité à ne pas détruire cet indice ; sur le papier qui se consume, cette pelle et cette pincette croisées par le prince lui-même pour empêcher que rien du secret ne s'envole ; cette persévérance à pousser les autres sans se mouvoir ; cet art de glisser à l'oreille les mots suspects et libérateurs sans que ses lèvres semblent s'ouvrir ; tandis qu'il se garde ainsi, son insistance à répéter aux autres, comme l'argument décisif, que leur énergie ne fera pas tort à leur sûreté ; son calme supérieur, dédaigneux et discrètement ironique pour les idées dont il veut échauffer l'opinion pour la liberté et les droits publics ; son mot d'ordre en faveur de « ces plus belles choses du monde qu'on peut dire sans danger : » tout est d'un homme qui se moque de tout, sauf des risques.

Mais si Mme de Coigny prête au personnage plus qu'elle ne retrouve quand elle l'analyse, ce mécompte ne prouve pas l'inexactitude, il atteste au contraire la fidélité de l'observatrice à reproduire les apparences. Il est la mesure de l'illusion que Talleyrand fit toujours à ses contemporains. De même, l'impression qu'il laisse de lui à la postérité est supérieure à ses desseins et à ses actes, parce qu'il impose et en impose grâce aux prestiges du passé survivant en lui. Ses traditions de race donnent de l'aristocratie à ses moindres actes et de la taille à ses mérites, transforment sa boiterie morale comme l'autre en une sorte d'élégance, changent l'aspect de ce qu'il fait par la manière dont il le fait, lui gardent, à quelques compagnies et à quelques complicités qu'il s'abaisse, un air d'assurance, de fierté déconcer-

tantes, et feraient croire, tant son attitude est tranquille, que sa conscience l'est aussi. Pourtant Mme de Coigny a surpris encore le défaut de cette apparence : « Comme les fées dont on nous a entretenues dans notre enfance, qui pendant un certain temps étaient obligées de perdre les formes brillantes dont elles étaient revêtues pour en prendre de repoussantes, M. de Talleyrand est sujet à de subites métamorphoses qui ne durent pas, mais qui sont effrayantes. Alors la vue des honnêtes gens le gêne et ils lui deviennent odieux. » Odieux comme un remords. En son âme partagée l'attrait de certains vices est trop impérieux pour ne pas rester vainqueur; mais l'intelligence du bien est trop claire pour ne pas répandre jusque sur ses plaisirs l'humiliation de sa faiblesse morale. A certaines heures, le désintéressement, la fidélité, le courage chassés de sa vie lui apparaissent dans la vie des autres et ces spectres le troublent. Il voit la beauté de ce qu'il a abandonné, il envie ce qu'il ne tente pas d'imiter. Et ses retours de conscience semblent le rendre plus mauvais : il en veut aux vertus qui l'obligent à comparer et à rougir, et sous sa belle impassibilité de surface s'entr'ouvrent les profondeurs douloureuses de sa vie. Elle ressemble à cette terre napolitaine où il a ses fiefs et dont il porte le nom : là aussi l'atmosphère est douce, le climat égal, et les fleurs sont de toutes saisons, mais de loin en loin par des fissures soudaines s'échappe une haleine de soufre, et parfois le grand cratère, versant sur cette paix ses laves et ses cendres, teinte le ciel entier par un reflet infernal d'abîme.

XIII

Occupée de Talleyrand, Mme de Coigny n'a garde de se taire sur le monde où elle le rencontre. Jamais on n'a mieux exprimé le contraste entre « la manière de vivre positive » et nouvelle « des gens occupés de leurs affaires, les faisant bien, prenant tout au sérieux, affrontant les dangers, mais ne sachant pas en rire, employant tous leurs momens parce qu'ils ignoraient comment on peut les perdre » et « le *savoir vivre* d'autrefois, composé de nuances, d'à peu près, et d'un doux laisser aller, où la gaîté, la plaisanterie, la molle insouciance, berçaient la moitié de la vie, où *laisser couler le temps* était une façon de parler habituelle et familière. » Elle fait comprendre combien les quelques

survivans de cet art tinrent à en jouir encore quand ils se retrouvèrent, combien ces asiles du passé furent précieux à M. de Talleyrand, combien il « avait besoin de dire et d'écouter quelques paroles sans suite et sans conséquence, pour se reposer de celles toujours écoutées et comptées qu'il prononçait à la Cour. » Elle raconte les dîners où Mmes de Bellegarde priaient chaque semaine des écrivains et des artistes pour distraire le grand diplomate qui ne savait pas s'ennuyer. Elle énumère les familiers qui chaque soir se retrouvaient chez la princesse de Vaudemont, « fort bien partagés entre la grâce piquante de Mme de Laval, le doux murmure de conversation de Mmes de Bellegarde, ma bonne volonté de plaire et de m'amuser et le charme inexprimable que M. de Talleyrand sait répandre quand il n'enveloppe point cette qualité dans un dédaigneux silence. » Mais ne croyez pas que là même son plaisir fasse oublier à Aimée sa conspiration : c'est sa conspiration qui est son plaisir. Dans ce salon où « vivaient dans l'intimité » MM. de Saint-Aignan, beau-frère de M. de Caulaincourt, Pasquier, Molé, Lavalette, le duc d'Alberg, Vitrolles, elle voit « le corps d'armée napoléonienne » dont elle épie « les espérances ou les inquiétudes. » Les principaux n'étaient pas gens à dire plus qu'ils ne voulaient, ni à laisser deviner ce qu'ils ne disaient pas : est-ce pour se venger de leur silence qu'elle ne parle pas d'eux ? Molé seul obtient cette mention d'une aigreur bien sommaire : « Ses yeux noirs sont chargés de donner seuls du mouvement et de l'esprit à sa physionomie, car il a les dents gâtées. » Les eût-elle vues si laides s'il les avait desserrées pour la renseigner sur ce qu'elle voulait savoir ? « De tous ces messieurs-là, continue-t-elle, je n'estimais que le comte de Lavalette. » Mais Lavalette eût-il été fier de la préférence s'il en eût su le pourquoi ? « Je m'amusais à disputer contre lui ; resté seul après les autres, il perdait toute réserve, excité par la contradiction de mon discours et par le petit morceau de sucre, continuellement arrosé de rhum, qu'il faisait entrer dans sa bouche à chaque parole qui sortait de la mienne. Cet exercice prolongé quelquefois bien avant dans la nuit nous a révélé plus de choses, fait pressentir plus d'événemens qu'il n'en savait peut-être lui-même et jamais ne nous a trompés. » Ceux-là seuls qui la renseignaient ont droit à son souvenir, fussent-ils les derniers des comparses. Elle tient pour tel « un comte de S..., ancien envoyé de Perse à la Cour de France, Piémontais par

son père, Polonais par sa mère, cocu Allemand par sa femme, Anglais par ses alliances, Russe par une cousine, Français par conquête et espion par goût, état et habitude. » Ses titres occupent plus de place dans les Mémoires que les mérites de Pasquier, Molé, d'Alberg et Saint-Aignan. Voulez-vous le secret? C'est qu'il livrait les secrets. « Ce vieux espion de Maret, accoutumé à passer la fin de ses soirées avec nous et ne pouvant en tirer parti pour son métier, semblait le mettre de côté passé minuit et, resté dans le petit cercle de trois ou quatre personnes dont nous faisions nombre jusqu'à une ou deux heures du matin, il nous racontait des anecdotes curieuses de tous les temps, et, par entraînement de causerie, il finissait par nous dire ce qu'il savait de la veille ou du jour et nous mettait ainsi au fait de ce que nous voulions savoir. »

Cette place accordée aux personnages même secondaires de ce petit monde, comment omettre les femmes autour desquelles il se mouvait? Mmes de Bellegarde ne sont pour Aimée qu'« un doux murmure de conversation, » comme si, sur leur insignifiance sans défauts le souvenir glissait sans prises. Elles reçoivent, mais ce sont les autres qu'on va trouver chez elles; elles sont dans la société comme les traits d'union dans la grammaire, et n'ont pas de valeur isolée. Autres sont Mme de Vaudemont et Mme de Laval : l'étude qu'Aimée fait d'elles donne à son talent une nouvelle manière. Pour saisir les fugitives apparences de Talleyrand, elle a multiplié et dispersé les croquis. Pour les autres figures d'hommes, au contraire, elle a d'un seul coup, sans retouches et sans lever la main, achevé l'œuvre. Comme elle cherchait de leur physionomie l'essentiel, et se bornait à la mettre en bon jour, son art lui a révélé que la physionomie de l'homme, faite surtout par la netteté et la vigueur des traits, peut, grâce à l'insistance sur le trait principal et à l'élimination des autres, se réduire en quatre coups de pinceau, à la simplicité d'une caricature ressemblante. Mais quand Aimée voit les deux femmes qu'elle connaît le mieux, qu'elle rencontre chaque jour, qu'elle a tout le loisir de bien étudier sans cesse, qu'elle peut pénétrer à fond, sa nature de femme regardant en elle-même son sexe, l'œuvre se révèle toute différente à son instinct d'artiste. La figure de la femme, faite de nuances autant que de lignes, de mélanges plus que de heurts, et moins caractérisée par l'énergie du relief que par la fusion des contours exige une autre

conscience de dessin, une autre délicatesse de touche. Voilà comment le peintre s'est mis cette fois à son chevalet et a laissé, sur deux toiles égales et qui se font pendant, deux portraits achevés.

La princesse de Vaudemont est née Montmorency, de la branche véritable, à ce qu'elle dit. Elle a épousé un prince de la maison de Lorraine, dont elle est veuve. Sa figure était agréable dans sa jeunesse, elle avait l'air noble et une belle taille. Sans être romanesque ni galante, elle a eu des amans, et, sans chercher dans la musique les tendres et profondes émotions qui jettent dans une douce rêverie, elle l'aime avec passion. Mme de Vaudemont a la hauteur qui fait qu'on s'entoure de subalternes au milieu desquels elle se montre à la bonne compagnie, qu'elle ne perd point de vue. Elle a le goût le plus décidé pour la puissance sans songer à y participer, l'intimité des gens en place lui plaît, n'importe le gouvernement, et les changemens lui sont indifférens. Elle ne demande aux révolutions que de passer par sa chambre, sans s'informer où elles vont ensuite. L'égalité ne la choquait pas et le ton semi-théâtral, semi-camarade, de la cour de Bonaparte ne lui était point désagréable. Quoique son salon ait servi aux rendez-vous les plus importans et qu'elle en ait été témoin, elle n'en a jamais prévu les conséquences; la preuve en est dans sa surprise lors de l'arrivée du Roi et du retour de Napoléon. Pourvu que ses petits chiens aient le droit de mordre familièrement les ministres et les ambassadeurs et que son thé soit pris dans l'intimité par les hommes puissans, le reste l'occupe peu. Amie zélée et courageuse, ses qualités se développent quand il s'agit d'être utile à ceux qu'elle aime, et elle ne manque pas alors de justesse et de prévoyance dans l'esprit : mais, dans la vie ordinaire, c'est une fatigue qu'elle ne prend jamais.

Voici Mme de Laval :

La vicomtesse de Laval, je ne sais pourquoi ni comment, vint à connaître Mmes de Bellegarde, et elle en fit aussitôt ses esclaves, ce qui n'étonnera personne de ceux qui connaissent la vicomtesse. Elle est vieille maintenant, mais son esprit et ses yeux conservent un charme plein de jeunesse. Elle a tourné quelques têtes, ne s'est pas refusé une fantaisie, s'est perdue dans un temps où il y avait des couvens pour donner un éclat convenu à la honte des maris, et n'a évité cette retraite que parce que son beau-frère, le duc de Laval, a substitué le plaisir de l'afficher à celui de la punir par ce moyen. Je ne sais qui a dit que la réputation des femmes repousse comme les cheveux, la sienne en est la preuve. Maltraitée par les femmes considérables de son temps parce qu'elle traitait trop favorablement leur mari ou leurs amans, le divorce, qu'elle a subi et non demandé, l'a réconciliée avec les plus prudes. Changeant d'amant presque autant que d'années, cette habitude s'est établie en droit et celui de prescription à cet égard était dans toute sa vigueur lorsqu'elle s'est logée dans la même maison que le comte Louis de Narbonne, quoiqu'il fût marié. Les femmes les plus sévères vont chez elle, *parce que* le souvenir des torts de sa jeunesse est effacé; elle était flattée des faveurs que l'empereur Napoléon répandait sur M. de Narbonne, son aide de camp, *parce que* les sourires de la fortune sont toujours agréables; sa

chambre était remplie de la bonne compagnie d'autrefois, *parce qu'*elle déteste la Révolution; elle est difficile sur la conduite des femmes, *parce qu'*une certaine sévérité sied bien à son âge; et, avec ces motifs pour chacune de ses actions et cette inconséquence générale pour toutes, elle est la plus piquante, la plus gaie, la plus absolue, la plus aimable et la moins bonne des femmes.

En tout bon portrait, on reconnaît deux personnes : le modèle et le peintre, qui, par sa manière d'interpréter autrui, se montre lui-même. Ici le peintre marque les deux œuvres par un trait commun, l'insistance sur l'irrégularité des mœurs. Pour Mme de Vaudemont, Aimée se contente de deux mots, mais de ceux qui par leur vague même étendent sur toute une vie un soupçon de désordre; pour Mme de Laval, le désordre semble être toute la vie. Tant de lumière sur leurs faiblesses de cœur jette surtout du jour sur la plaie secrète de celle qui leur ressemble. En vain Aimée voudrait par son silence sur sa vie intime donner à croire qu'elle se tait de son bonheur. Le monde, par ses jugemens sans nombre, sans bruit, et sans appel, lui a signifié qu'en abandonnant l'existence régulière, elle a perdu de son importance, de sa valeur et même de son charme. Elle, à montrer que les femmes les plus respectées et les plus prudes ont fait autant et pis, convainc d'hypocrisie la morale et d'imbécillité l'estime publique, avilit les puissances dont elle souffre et dont elle n'ose se plaindre. Pour son honneur, il lui faut déshonorer. Et elle subit ainsi la double déchéance qui, par nos vices, nous rend malheureux d'abord et méchans ensuite.

Mais ces portraits sont beaux précisément parce que le peintre, accoutumé à trouver sa perfection dans les imperfections de ses modèles, n'a composé ici leur physionomie que de leurs laideurs. La plénitude s'est faite du talent par la malignité. Et si, de cette malignité, une part, l'accusation de mauvaises mœurs, est une vengeance de jalousie, le reste, tout cruel soit-il, n'est inspiré par aucune haine. C'est d'instinct, avant même de s'être demandé si elle ferait du mal, qu'elle l'a déjà fait. Elle a, comme les félins, les ongles rétractiles : il suffit qu'elle détende ses nerfs et étende ses muscles pour que les ongles sortent d'eux-mêmes, sans colère se plantent dans toute chair à leur portée, et, sans plus de colère, pour se dégager, emportent le morceau. Ainsi se trouvent tracés à vif sur les victimes ses dessins à la griffe. Cette cruauté inconsciente, cette inaptitude à la pitié, défendait des

ménagemens et de la lassitude toutes les puissances de cet esprit observateur, toutes les spontanéités de ce verbe original et imprévu. Quel don de frapper au plus sensible les amours-propres, quelle sûreté dans les blessures, quelle justesse à n'enfoncer nul coup au delà de la profondeur utile, quel entraînement à les redoubler jusqu'à la mort des réputations, quel art d'investir toute une vie par si peu de griefs, et dans ces analyses quelle synthèse de dénigrement! C'est du Saint-Simon, un Saint-Simon femme, c'est-à-dire plus rapide et aigu dans la méchanceté.

C'est assez pour donner une idée de ces *Mémoires*. Philosophie, histoire, politique, littérature, jugemens sur la cour nouvelle, sur l'ancienne société, sur les particuliers se succèdent et se mêlent dans ces pages. Le style, aussi divers que les sujets, passe de la gravité à la malice, de l'abondance à la formule brève, de la précision rigoureuse à la négligence abandonnée, et non moins grande que la variété est la promptitude de ses métamorphoses. La pensée se présente duchesse; vous admirez comme se déroule sa robe de cour : elle la relève, pour pirouetter et rire en soubrette de comédie; tandis que vous riez vous-même, ses cotillons courts ont disparu sous un manteau de philosophe, et au moment où vous devenez grave à sa leçon, elle la termine par un geste de gamin. Si chacun de ces changemens, vagabondages d'un esprit toujours incertain, mêlait un reste de ce que vient d'être cette humeur à un commencement de ce qu'elle va devenir, les impressions seraient envahies, pénétrées, gâtées les unes par les autres, et toute cette promptitude de mouvemens ne créerait que la monotonie de la légèreté. Mais, au contraire, Aimée de Coigny est toute à ce qu'elle est; elle entre dans chacune des demeures qu'elle traverse comme si elle les devait toujours habiter, et note, subites, vives et profondes comme elle les éprouve, ses impressions. C'est peut-être par leur intensité qu'elles s'épuisent vite, c'est à coup sûr leur sincérité, leur plénitude, et le contraste de leurs différences dans la rapidité de leur succession, qui donnent tant de mouvement à ses *Mémoires*.

C'est assez aussi pour montrer ce qui dans la nature humaine sollicite ce talent. Les mérites graves, les hautes vertus qu'elle sait reconnaître ne l'inspirent pas : l'admiration, le respect ressemblent trop au devoir lui-même et ils l'ennuient. Les grandes souffrances et les grandes scélératesses n'obtiennent pas davantage les préférences de cette observatrice : elle n'a pas les curio-

sités qui attristent. Ce qui attire son attention, ce sont les faiblesses, les ridicules, les manies, ces aspects de l'infirmité humaine qui servent à l'amusement des spectateurs. Cela sans doute n'indique pas une intelligence vraie de la vie : car il y a autrement de pensées, et autrement nobles et autrement fécondes, dans la tristesse que dans le rire. Du moins le rire, sur les lèvres de cette épicurienne, sonne-t-il franc, naturel, contagieux, et toujours nouveau, à l'aspect des apparences innombrables que prend notre petitesse.

Quelle œuvre pouvait être accomplie par un pareil ouvrier ! Dès le début de son travail, Aimée de Coigny avait étendu le sujet à la mesure de ce qu'elle se sentait capable de faire. Au lieu de s'enfermer en cet obscur cheminement de mine creusé par quelques travailleurs dans la masse compacte de l'Empire, elle avait embrassé d'abord du regard tout le régime. Et comme, dans ce régime, il n'y avait pas seulement le génie et les erreurs d'un homme, mais aussi la puissance des choses, le terme logique où toutes les pierres roulantes du passé et du présent avaient terminé leur chute et repris leur stabilité, l'importance était de montrer comment, dans la mort des institutions improvisées par les politiques, se perpétuerait la vie de la société. Continuer les *Mémoires* était parvenir à leur partie la plus intéressante : aux maladroits efforts de la première Restauration pour réconcilier les deux Frances; aux Cent-Jours, où, tandis que Napoléon essayait de réveiller dans la patrie la vigueur révolutionnaire, les Bourbons retrouvaient en exil l'esprit émigré; à la furieuse vengeance qui commença la seconde Restauration; enfin à la trêve royale, fil tendu entre les rancunes et les espérances des deux armées désormais irréconciliables, et sur lequel l'équilibriste impotent, Louis XVIII, se tint quelques années debout. Dire, à travers les divisions politiques, la reconstitution de la vie mondaine était surtout l'œuvre conforme aux goûts et aux talens de cette femme. Il lui restait à compléter l'ébauche tracée par elle des premières rencontres entre les représentans de l'ancien régime et de la Révolution après la Terreur, à introduire dans ce monde impérial, dont elle a si bien indiqué l'intelligence restreinte aux affaires publiques, les plaisirs saisis en hâte, la pompe officielle et monotone; il lui restait à décrire la vie de l'esprit et des salons au commencement de la Restauration. Talleyrand est plus que jamais le centre de la société française.

Vivre près de lui, c'est être au croisement de toutes les voies. Aimée est là. Tandis que les gens passent sous le feu de ses terribles regards, il lui suffirait de peindre pour créer une galerie d'inestimables portraits.

Et pourtant ce manuscrit commencé avec tant de joie s'arrête après la soixantième page. Cette plume exquise et redoutable tombe des mains qui la maniaient si bien, et le signet de soie marque la place où le goût de poursuivre plus loin s'est épuisé. Car ce n'est pas le temps qui a fait défaut à l'écrivain. Trois années lui restaient encore pour le travail et la renommée; elle ne les a données qu'au silence. Cet inachèvement de l'œuvre complète la vérité de ce caractère et la logique de cette vie.

XIV

Le sort ne fait pas toujours justice aux vivans. Entre leurs destinées et leurs mérites, la contradiction s'élève parfois jusqu'au scandale. Et ce n'est pas le moins insolent triomphe de ce désordre que le bonheur de certaines femmes. On en voit, séductrices des événemens comme des hommes, s'assurer par les caprices de leurs cœurs contre ceux de la fortune; sur ces deux choses les plus fragiles du monde bâtir solidement leur vie; obtenir par la galanterie l'argent, l'influence, les amitiés, la considération; éteindre les orages de leur jeunesse dans l'apaisement de soirs tranquilles et doux, et joindre aux joies des impures les récompenses des sages. Ces spectacles troublent la conscience et la tenteraient de conclure que la vertu est sans action sur les hasards de la vie.

Il ne faut pas se fier à cette immoralité du sort. Les fautes ne réussissent pas à tout le monde. Pour ne pas trop décourager de l'honnêteté, la vie, comme les contes, change parfois le bien en récompense et le mal en châtiment.

Cette loi de justice gouverne toute l'existence d'Aimée de Coigny.

Les libéralités gratuites et magnifiques de la nature avaient prodigué à cette femme toutes les chances de bonheur. Naissance, richesse, beauté, savoir, charme, art de se faire aimer et énergie d'aimer; intelligence que la perfection de la tendresse est le dévouement et le sacrifice; goût de porter cette générosité non seulement dans l'amour, mais dans la raison; impartialité

assez haute pour admettre que ses intérêts personnels fussent contraires à l'intérêt général; détachement assez complet pour ne pas se préférer et pour renouveler par la patience de chaque jour les sacrifices une fois consentis; aptitude non seulement à supporter les événemens, mais à les dominer; puissance de la parole et de la plume : tous les avantages partagés d'ordinaire entre les privilégiées du sort se trouvaient réunis en cette accapareuse. Elle possédait, outre les ressources utiles en tous les temps, les ressources les plus précieuses pour le temps où elle vivait, comme des dons de rechange qui lui assuraient de n'être jamais à court, et, ses titres disparus même avec ses richesses, de rester au premier rang. Soit qu'émigrée, elle opposât son sens des réalités aux rêves de sa caste, soit qu'en France, elle recommandât à l'ancienne société les réformes de la nouvelle et à la nouvelle les traditions de l'ancienne, quelle conseillère pour ses contemporains éperdus entre un monde détruit et un monde destructeur! Ce qui manqua alors aux deux France qui avaient à se comprendre et à se pardonner, ce furent les influences propitiatrices. Pour être une de ces reines de paix, il suffisait que cette femme ne repoussât pas les avances de la destinée.

Pourquoi fut-elle si peu ce qu'elle pouvait être? Quelles erreurs de conduite lui fermèrent l'avenir? Au début, une seule. Elle ne veut pas soumettre son cœur à d'autre loi que l'attrait. En quoi, elle ne semble que suivre l'usage. L'indépendance du cœur était alors pour les grandes dames comme le droit commun de la vie conjugale : habiles ordonnatrices de leurs désordres, la plupart s'assuraient, par leurs amans, la variété des tendresses et, par leur mari, la fixité de la fortune et du rang. Ces femmes à qui il fallait tant d'affections n'aimaient en réalité qu'elles-mêmes. C'est leur égoïsme qui, dans les aventures défendues et dans les situations régulières, cherchait uniquement son plaisir et sa commodité. Autrement profonde, la sensibilité d'Aimée se lassa bientôt de trahir ainsi tout ensemble le devoir et la passion. Elle voulut être sans discontinuité ni partage où elle aimait. En cela, elle dérogeait aux mœurs qu'elle avait l'air de suivre, et il y avait dans sa tendresse exclusive plus de probité que dans les froides combinaisons des coquettes. Mais son ardeur l'entraînait plus loin hors de l'ordre et ménageait moins les apparences qui concilient les faiblesses avec la réputation. Comme elle consulte

seulement son cœur, et comme ce cœur soi-disant infaillible se laisse prendre quand il croit choisir, elle fuit chacune de ses erreurs dans une erreur plus grande, et ses pertes de rang et de fortune ne sont pas les pires. Dans les faiblesses d'amour on peut garder intactes les délicatesses de son esprit, de son éducation, même de sa conscience qui les juge, et l'espoir de goûter un bonheur qui satisfasse mieux leur plus hautes aspirations entraîne la plupart des femmes à leur première faute. Mais l'habitude de la galanterie diminue ces exigences, déprave le goût, accoutume les plus aristocrates de nature à la vulgarité progressive des choix, et, à force d'avoir le cœur moins difficile que l'esprit, elles semblent atteintes dans leur esprit même par la maladie de leur cœur. Ainsi d'Aimée. Et comme enfin sa sincérité va jusqu'à l'impudeur, toutes ses erreurs sont publiques, et c'est d'elles surtout que se fait sa réputation.

Dès lors, il était inévitable que ses actes dépréciassent ses mérites, que la fausseté de sa situation enlevât tout crédit à la puissance de son esprit. Par la faute d'une seule faiblesse, ses opinions sages et fortes sur l'ancien régime et la société nouvelle, ses résignations vaillantes aux changemens légitimes, n'eurent pas autorité d'exemple. Assez brillante pour mettre le bon sens à la mode chez les plus mondains, assez profonde pour donner à réfléchir aux plus sérieux, égale aux situations les plus importantes, cette femme exerça sur les affaires de son temps, une seule fois, une influence clandestine, et, auprès d'un seul homme, qui avait comme elle et plus encore oublié la décence de sa condition première. Et, pour avoir mené publiquement les erreurs de son existence privée, elle était obligée d'écrire, comme un secret pour un seul ami, son intervention dans les affaires publiques et les sages conseils que ses contemporains n'auraient pas acceptés de sa folle vie.

Elle répondait : Qu'importe? Aucun de ces avantages perdus ne lui coûtait un regret. Elle avait pris les devans, demandé au sort, en échange de tout ce qu'il lui offrait, l'indépendance dont elle savait un plus cher emploi. Elle s'était mise à l'abri de ces épreuves qui sont des justices, vulnérable seulement au cœur.

Mais à ces justices suffisait sa passion même. Tant qu'il lui resterait l'amour, rien ne pouvait la faire souffrir: pour la rendre malheureuse, ce sera assez de l'amour. Elle est, dans toutes ses aventures, atteinte du coup le plus sensible, le plus humiliant,

le plus invraisemblable. Elle, triplement séductrice par le corps, l'esprit et le cœur, est toujours abandonnée, non seulement de ses pairs, mais de ceux que son affection avait été chercher le plus bas. Elle éprouve l'inconstance non seulement de ceux envers qui elle a des torts, mais de ceux envers qui elle est sans reproche, et, quand ce n'est pas son infidélité qui lasse, c'est sa tendresse. Elle n'a pas voulu être enchaînée aux affections, elle ne sait pas les retenir. Elle n'a pas deviné que la discipline du cœur est pour l'amour une protection autant qu'une contrainte, elle n'a pas compris quelle noblesse, quelle profondeur, quelle sécurité trouve l'amour à se confondre avec le devoir.

Malgré tout, elle garde sa confiance. Chassée des affections qu'elle avait crues durables, contrainte de chercher, d'aventure en aventure, un asile contre l'intolérable solitude du cœur, elle a comme une grâce d'oubli qui, à chaque expérience, efface de son souvenir toutes les leçons du passé. Elle retrouve, dès que bat son cœur, la virginité de ses illusions. Et chaque nouvel effort pour atteindre enfin à la tendresse ardente et durable ramène de nouvelles douleurs. Quelques jours d'ivresse et des années de désenchantement, telle avait été l'histoire de toutes ses passions jusqu'à sa rencontre avec M. de Boisgelin.

Là, elle avait enfin trouvé ce qu'elle cherchait, dans l'homme galant un galant homme, toutes les grâces de l'éducation, les délicatesses qui ne s'apprennent pas et sont les plus exquises, et la joie de satisfaire sa propre intelligence par une collaboration à une œuvre d'intérêt général. La morale, cette fois, semblait vaincue par le bonheur. Et c'est alors qu'elle prend sa revanche la plus cruelle et définitive.

Attendre, comme faisait Aimée, de l'attrait seul la durée des tendresses, c'était se promettre la durée de la grâce séductrice qui les avait formées, c'était compter sur la permanence de la beauté et de la jeunesse. Or, tandis qu'elle écrivait pour son ami l'histoire de leur effort monarchique, goûtait la joie d'associer leur union fragile à une œuvre de stabilité et s'efforçait de retenir le passé par ses souvenirs, il était emporté par le temps. C'est une méthode très grossière de compter ce temps par années, tant elles sont inégalement destructrices : les unes prolongeant sans dommage ce qui est le plus ancien, les autres rendant tout à coup lointaines les choses les plus récentes et semblant mettre un siècle entre hier et aujourd'hui. Aimée de

Coigny, parvenue à l'arrière-saison, avait gardé, dans son regard, son sourire, sa taille, sa démarche un printemps attardé. Mais, comme ces villes vaillantes jusqu'au bout et dont la capitulation montre soudain toutes les ruines jusque-là cachées, les femmes qui se sont le plus obstinément défendues contre la vieillesse tombent tout d'un coup. Que cette jeunesse du corps abandonnât Aimée, quand la puissance de l'intelligence fournissait ses plus remarquables preuves et quand l'âme se relevait, c'était peu sans doute. Mais ce peu est le sortilège qui, faisant les hommes captifs d'un regard et d'un sourire, fait la puissance déraisonnable et d'autant plus forte de l'amour. Dès que l'amour libre est réduit, pour se persuader de vivre, aux raisons raisonnables, il meurt. En 1817, Aimée de Coigny avec ses quarante-huit ans était devenue plus vieille que M. de Boisgelin avec ses cinquante, eux-mêmes bien vieux pour les folies. Et, s'il n'est pas d'âge où l'homme soit incapable de les commettre, il y a une heure où la femme devient incapable de les inspirer.

Or, pour M. de Boisgelin rendu à la liberté de son jugement, c'était bien une folie que la durée de cette liaison. En travaillant pour le Roi, Aimée de Coigny avait travaillé contre elle-même. La Restauration avait rappelé d'exil le respect. La suppression du divorce, la place rendue à l'Église dans l'État en même temps que se relevait le trône, attestèrent la solidarité et le rétablissement de toutes les disciplines. Non pas que l'incroyance et l'immoralité perdissent d'un coup leurs adeptes : mais, au lieu de demeurer les protégés des lois et les maîtres de l'opinion, ils trouvaient contre eux le gouvernement et le cours nouveau de l'esprit public. Bon nombre cherchèrent refuge dans l'hypocrisie, le désordre se fit discret et prit des airs sages et pieux. Mme de Coigny, trop sincère pour feindre, demeura ce qu'elle était. Mais, pour n'avoir pas changé dans un monde qui changeait, l'épicurienne jadis à la mode se trouva devenir une femme scandaleuse. La liaison que M. de Boisgelin, particulier obscur et un peu conspirateur, avait pu nouer avec elle dans des temps troublés, devenait, sous le régime de toutes les légitimités, compromettante pour le marquis de Boisgelin, pair de France et favori de la Cour. Le souci de sa fortune nouvelle eût suffi pour le mettre en garde contre son ancienne tendresse. Il n'est pas d'amant si dépravé qui ne lise une leçon de morale dans les premières rides de sa maîtresse. M. de Boisgelin n'était pas

un corrompu, ses principes n'avaient pas été assez forts pour lutter contre les ardeurs de ses passions; mais, même alors, l'élévation naturelle de sa nature apparaissant jusque dans ses erreurs, il avait respecté, cultivé ce qu'il y avait de généreux et de probe en son amie. Maintenant qu'il n'était plus divisé contre lui-même, il cédait sans lutte à cette attraction du bien. Sa conscience adhérait à ces réformes qui étendaient en France la revanche de la loi chrétienne, il sentait le devoir d'établir une harmonie entre cet ordre de la vie nationale et l'ordre de sa propre vie, et les remords étaient nés dans son cœur où mourait le désir. Entre le chrétien qu'il redevenait et la païenne que restait sa compagne, la contradiction lui apparut fondamentale, inconciliable. En désaccord sur le but de l'existence, comment perpétuer la confusion de leurs existences? Qu'il regardât le monde, elle ou lui, le devoir, l'intérêt, la satiété lui donnaient le même conseil. Sans discussions inutiles, sans querelles bruyantes, il s'évada de l'amour dans l'amitié.

En vain donc cette femme a, pour rendre ses passions plus libres, arraché de sa vie le devoir, elle n'a pu dévaster toutes les âmes comme la sienne, et son bonheur se brise contre cette borne du devoir demeurée debout dans la conscience de l'être le plus cher. Et la délaissée n'a pas même la consolation de penser que les bons propos sont fragiles; que, s'il se croit autre, elle demeure la même; qu'elle le saura reprendre. Il lui faut reconnaître qu'en lui, la vertu ne lutte pas contre l'amour, mais lui succède; qu'il ne résiste pas au danger, mais ne le sent plus; qu'il ne fuit pas la séduction, mais que la séduction l'a abandonnée elle-même; que ni celui-ci ni aucun autre ne seront plus attirés vers elle; que c'en est fait et pour jamais. Sa plus grande souffrance n'a été jusque-là que l'inconstance des tendresses trop fragiles: elle voit tout à coup devant elle la terrible stabilité du vide que laisse la fin du dernier amour.

Or il y a de ces âmes lianes qui ne peuvent se soutenir seules : où un arbre s'élève, elles s'élèvent avec lui, et le parent de leurs fleurs; où il cesse de les porter, elles gisent à terre. L'âme flexible et enveloppante d'Aimée de Coigny avait besoin de s'enlacer autour d'une volonté et d'une tendresse d'homme. Elle n'avait pas passé un jour sans vivre de cet appui ou l'espérer. Si elle avait désiré tous les succès, c'était pour se rendre plus précieuse à un seul, pour lire plus de fierté dans les yeux

de l'élu, pour l'attacher davantage à un mérite reconnu par un témoignage unanime. Ses *Mémoires* n'étaient qu'un acte d'amour, une grâce d'intimité, portes closes, pour le maître de ses pensées. Quand il ne fut plus là, toute la terre fut vide pour elle; quand elle ne s'adressa plus à lui, elle n'eut plus rien à dire à personne.

Si son intelligence gardait toute ses ressources et si son talent d'écrire avait atteint sa plénitude, à quoi bon? Dire sa vie? C'était rajeunir ses épreuves et souffrir deux fois de ses peines. Raconter les événemens qui avaient sous ses yeux façonné et changé le monde? Ce monde n'était plus pour elle qu'un astre mort. Peindre la société? S'occuper d'indifférens pour le plaisir d'indifférens. Songer à la postérité? c'est-à-dire aux fils de ces étrangers, plus étrangers encore que leurs pères.

Voilà pourquoi elle ne reprit pas la plume. Ainsi l'amour n'avait pas seulement rempli son cœur jusqu'à le briser, il finissait par rendre stériles les dons de son intelligence.

Triste silence, plus triste que toute plainte, tandis qu'au soir de cette vie, la morale méconnue assemblait ses revanches. Après avoir prodigué plus de tendresses qu'il n'en aurait fallu pour s'attacher indissolublement bien des affections légitimes, cette femme finissait sans affections; elle avait cru que les tendresses étaient gâtées par le devoir, le devoir n'en retenait aucune auprès d'elle. A la servitude conjugale elle avait préféré les unions libres : la présence d'un mari manquait à ses journées vides, à ses soirées que la souffrance rend si longues. Dans l'existence qu'elle avait choisie, la maternité eût été une gène et une honte : il lui manquait la sollicitude des fils qui donne aux mères une fierté si douce; il lui manquait les soins caressans des filles qui donnent aux mères tant de quiétude attendrie. Elle avait dédaigné comme un sentiment trop tiède, et sacrifié sans scrupule à ses passions l'amitié : l'amitié aussi était absente ou banale. Et comme le monde n'était plus rien pour Aimée, Aimée n'était plus rien pour le monde.

Le regard que repoussent les tristesses de la terre peut s'élever plus haut. Ce refuge n'est pas seulement ouvert aux justes qui présentent leurs souffrances imméritées comme des créances à la justice éternelle et regardent leurs droits s'accroître par les délais de la providence réparatrice. Il est ouvert aux artisans de leurs propres épreuves, quand se révèle à eux la petitesse de ce

qui leur semblait grand, la brièveté de ce qui leur semblait durable, la vanité des riens qui leur tenaient lieu de tout. Alors ils ne subissent pas seulement leurs maux, ils les jugent, et le commencement de mépris qu'ils éprouvent pour eux-mêmes est le commencement de leur sagesse. Ils ne s'étonnent plus si le bonheur, cherché par eux où il n'est pas, leur échappe. Leur douleur s'épure de colère, par leur résignation ils collaborent à l'ordre qu'ils n'ont pas servi par leurs actes, et l'idée de justice, en leur apportant la patience, les rend à l'espoir. Si l'acceptation humble du châtiment devient un mérite, ce mérite prie pour les fautes, les compense, la générosité du courage crée un titre au pardon et les maux eux-mêmes préparent ainsi le bonheur dont le désir survit à tout. Alors toutes les épreuves deviennent profitables, tous les délaissemens sont bénis, et la solitude se change en compagnie incomparable, quand elle a mené à Celui qui sait, lorsqu'il lui plaît, enlever aux larmes leur amertume. Et vinssent-ils à lui quand le jour s'achève, et ne leur restât-il que le temps de reconnaître au seuil de la mort la longue erreur de leur vie, il a fait pour eux dans son évangile sa promesse aux ouvriers de la dernière heure.

A Aimée de Coigny manqua cette consolation suprême. Pour trouver la quiétude dans l'oubli des devoirs, elle avait eu besoin de croire que ce monde est le seul, et s'était fait les sophismes qu'on juge décisifs quand on a intérêt à les admettre. Cette corruption de son jugement par ses passions était si profonde qu'elle était devenue sa nature. Le ciel lui paraissait plus vide encore que la terre, et Dieu fut absent de sa mort comme de sa vie. Elle avait été jusqu'à la fin la « jeune captive, » la captive de l'amour qui ne sait pas vieillir.

ÉTIENNE LAMY.

LE
RECUEILLEMENT DE L'IRLANDE

Dublin, 24, O'Connell street. Un haut bâtiment de briques dans la grande artère dublinoise, bruyante et populeuse. Au-dessus de la porte d'entrée, on lit : *Connradh na gaedhilge*, traduisez : « Ligue gaélique. » Au rez-de-chaussée, une imprimerie, qui n'imprime que de l'irlandais, ou, comme on dit là-bas, du « gaélique ; » une librairie, qui ne vend que des livres irlandais, des brochures irlandaises, des journaux irlandais. Nous montons un étage, voici des bureaux, des employés affairés : à notre première parole, — en anglais, — un Celte blond se lève et nous arrête tout net par quelques mots en irlandais dont le sens nous échappe, mais qui, vu le ton sec et dédaigneux de notre interlocuteur, nous font comprendre qu'il n'y a rien à faire ici pour les pauvres gens qui, en Irlande, sont encore aujourd'hui assez arriérés pour ne parler qu'anglais... Force nous est de quitter la place, un peu penauds, mais comprenant du moins ce qu'on nous avait dit naguère de l'étonnement, de l'agacement des Anglais, qui chez eux, au cœur des Iles Britanniques, à dix heures de Londres, et dans une ville comme Dublin, de quatre cent mille habitans, s'entendent couramment parler dans une langue qu'ils ne comprennent pas, — une langue vieille de deux mille ans ; — ou bien qui, dans l'Ouest irlandais, quand ils demandent leur chemin, se voient, dit-on, parfois répondre, en anglais d'ailleurs : *No english, sir!* Quand ces Anglais-là sont observateurs et comparent l'Irlande d'aujourd'hui à celle d'il y a dix ans, ils trouvent qu'il y a quelque chose de changé dans le royaume d'Erin ; et

ils n'ont pas tout à fait tort lorsqu'ils voient dans la renaissance de la langue irlandaise le signe, le facteur d'une transformation profonde de l'Irlande moderne.

L'Irlande, il y a dix ou quinze ans, était toute à la lutte agraire et politique, aux espoirs d'indépendance et de liberté. On sait quels événemens vinrent coup sur coup briser ses efforts et ruiner ses illusions : la retraite et la mort, en 1891, du grand *leader* national, Charles Parnell; puis, en 1893, le rejet final du *home rule* par la Chambre des lords; enfin, l'avènement au pouvoir, en 1895, du parti conservateur et unioniste avec une majorité telle que d'ici longtemps, Erin n'allait rien avoir à attendre de la bienveillance d'Albion. L'échec du *home rule* surtout blessa l'Irlande au cœur. Elle n'eut pas de colère, pas de révolte; mais, sous la violence du choc, ses yeux s'ouvrirent à la réalité des choses, elle apprit à juger cette démocratie anglaise en qui elle avait mis quelque confiance autrefois... Elle comprit sa situation, et vit que les circonstances n'étaient plus pour elle : à Westminster, après la mort de Parnell, le parti irlandais s'était scindé en deux, puis en trois sections, isolément impuissantes et passant leur temps à s'entre-quereller; d'ailleurs, que pouvait-on faire au Parlement devant l'irrésistible poussée impérialiste; — qu'y peut faire aujourd'hui même le parti irlandais reconstitué dans son unité, — si ce n'est une opposition de détail ou de principe, sans résultat ni sanction? Il n'y avait donc qu'à renoncer, provisoirement et jusqu'à des temps meilleurs, aux grandes luttes parlementaires, à l'espoir de l'indépendance prochaine. Vaincue pour un temps, l'Irlande, depuis dix ans, s'est repliée sur elle-même, douloureuse et résignée.

L'Irlande s'est recueillie. Son examen de conscience lui a fait voir tout de suite qu'elle s'est trop longtemps laissé absorber par l'agitation politique, obséder par l'idée de ce *home rule* auquel elle a tout sacrifié et qui (les Anglais le savent bien) lui sera fatalement donné un jour ou l'autre, sous une forme ou sous une autre, en sorte qu'elle n'a guère qu'à laisser faire le temps qui travaille ici pour elle. Mais le temps, à d'autres égards, ne travaille-t-il pas contre elle? Ne compromet-il pas, au train dont vont les choses, ce qu'il y a dans la vie d'un peuple de supérieur à la politique et aux politiciens, à la liberté même, j'entends la « nationalité? » Ce ne sont pas cent ou deux cents députés siégeant au *College Green* de Dublin, dans cette grande bâtisse

triangulaire à colonnade dorique où réside aujourd'hui silencieusement la Banque, qui feront l'Irlande une nation et lui donneront d'emblée, par un coup de baguette, tous les biens de la terre et toutes les vertus ! Ce qui fait une nation, ce n'est pas seulement l'indépendance, ce n'est même pas toujours l'indépendance ; c'est aussi et surtout ce patrimoine intellectuel, moral, social, que le passé lègue au présent, que le présent doit léguer à l'avenir après l'avoir accru, tout au moins préservé, et qui fait la valeur, la force et l'individualité d'un peuple. Or, cet héritage, il faut le reconnaître, le peuple d'Erin en a quelque peu négligé le soin, hypnotisé qu'il était par la lutte politique ; il l'a laissé dépérir, et, lâchant la proie pour l'ombre, abandonnant ses traditions, sa langue, il s'est « dénationalisé, » il s'est anglicisé peu à peu.

Avec le mal, l'Irlande a vu le remède. Elle a vu que, si la liberté lui avait toujours été refusée, c'est que sa nationalité ne s'était pas affirmée avec assez de force aux yeux anglo-saxons ; elle a vu qu'il lui fallait se libérer du joug intellectuel avant de s'affranchir du joug légal de l'Angleterre ; que l'émancipation politique suivait toujours de près l'émancipation psychologique ; que le pays devait travailler par-dessus tout à se rattacher au passé pour lutter contre l'anglicisation, à reformer le patrimoine des ancêtres, et, par un effort intérieur, à faire revivre, selon les traditions, une Irlande nationale. Courageusement, le peuple irlandais s'est mis naguère à cette œuvre de la reconstruction d'Erin, et, sans secousse, un grand mouvement s'est levé par tout le pays en faveur de la « Renaissance gaélique ; » un mouvement tout populaire et vraiment national, dont il faut, pour être juste, faire remonter l'origine jusqu'aux idées semées de 1842 à 1845 par cet apôtre de la Jeune-Irlande, Th. Davis, et les poètes enflammés de la *Nation ;* un mouvement non politique par nature, qui n'est pas né d'un sentiment d'hostilité contre l'Angleterre, de haine contre le *Sassenach*, mais d'un sentiment très légitime de conservation sociale irlandaise, et qui a provoqué dans l'Ile Verte un enthousiasme, une passion, disons une foi telle que seules en ont jamais pu susciter dans le monde les grandes révolutions nationales ou religieuses. Le mouvement gaélique n'est pas encore parvenu à sa pleine force à l'heure actuelle, mais ses résultats sont déjà si remarquables, ils occupent tellement déjà l'opinion éclairée en Angleterre, qu'il n'est pas

inutile de retracer son histoire, son but et ses moyens, en marquant bien en quoi il se distingue de cet autre mouvement, un peu platonique, qu'on a appelé le Panceltisme et dont M. Le Goffic a tracé naguère ici même (1) une si intéressante esquisse.

I

« L'objet final de toute politique et de tout gouvernement, » disait récemment l'un des maîtres de la poésie en langue anglaise, l'Irlandais W. B. Yeats, « c'est la formation morale de l'individu, *the making of character.* » On pourrait ajouter que l'objet final du gouvernement et de la politique anglaise en Irlande au cours des temps a été de former le Celte d'Irlande sur le type anglo-saxon, c'est à-dire de faire de l'Irlandais un Anglais. Elle n'était pas facile, cette œuvre d'anglicisation, à laquelle, entre temps, sous Cromwell par exemple, l'Angleterre préféra d'ailleurs un régime plus effectif et plus sûr, celui de l'extermination. Jusqu'aux temps du Protecteur, c'est l'Irlande elle-même qui avait absorbé, s'était assimilé les colons anglo-normands ou anglais, qui les avait rendus plus nationaux que les nationaux, *Hibernis ipsis Hiberniores*, et rien n'aurait peut-être arrêté ce travail d' « hibernisation, » sans les grandes persécutions anglaises, les « plantations » des Jacobites et des Puritains, sans les « lois pénales » du XVIIIe siècle, qui détruisirent pour longtemps dans l'âme irlandaise toute force de résistance et d'expansion. Ce n'est ainsi que vers la fin du XVIIIe siècle, — le flot étant resté étale, pour ainsi dire, entre les forces assimilatrices d'Erin et celles d'Albion dans toute la période qui sépare la Révolution d'Angleterre de la Révolution d'Irlande, — que la société, la culture britanniques, représentées en Irlande par la « colonie » ou la « garnison » anglaise et protestante, commencèrent d'attirer à elles et d'influencer l'aristocratie irlandaise, et avec elle le clergé et la bourgeoisie, qui perdirent peu à peu l'usage de la langue nationale. C'est le temps où, voyant des protestans comme Grattan et Plunket soutenir de leurs efforts les revendications de l'Irlande catholique, les classes éclairées espèrent trouver dans un rapprochement avec l'Angleterre le salut et l'affranchissement du pays. Bientôt le grand poète Thomas Moore et le

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai 1900.

grand agitateur Daniel O'Connell fondent l'un la poésie, l'autre la politique irlandaise moderne sur la base de la langue anglaise, à l'exclusion de l'irlandais. Bientôt le peuple lui-même commence à se laisser gagner à l'anglicisation, non seulement par instinct d'imitation, mais par un effet direct et calculé du régime d'enseignement primaire organisé en Irlande en 1831 par Stanley (lord Derby) et l'archevêque anglican Whately, régime dont l'objet n'a pu être, de toute évidence, que de tuer, d'oblitérer à tout prix chez les enfans la langue maternelle. Sans doute cette langue n'était pas légalement proscrite des écoles, mais on n'envoyait dans les régions où l'irlandais était encore la langue courante que des instituteurs ignorant l'irlandais; livres, cahiers, modèles étaient anglais, et l'histoire même du pays était prohibée, ou, qui pis est, déformée dans les manuels élémentaires. L'un de nos amis demandait naguère à un instituteur, dans un village de l'Ouest, comment il s'y prenait, ignorant l'irlandais, pour faire la classe à des enfans qui ignoraient l'anglais : « Il me faut d'abord un an, » répondit l'homme, « pour extirper d'eux, pour exprimer (*wring out*) leur irlandais. » Dans certaine île de la côte occidentale, raconte lady Gregory, on ne trouve qu'un habitant, à l'exception de quelques douaniers, qui ne sache pas l'irlandais : c'est le maître d'école. Aujourd'hui encore, il y a des vieillards qui se rappellent que, dans leur enfance, on leur pendait au cou une tablette de bois où l'on marquait un trait pour chaque mot prononcé en irlandais, et, à la fin de la classe, autant de marques, autant de coups à recevoir.

Le résultat, c'est que la langue de saint Patrice et de sainte Brigitte, après avoir opposé pendant des siècles une résistance merveilleuse à la persécution, — la première ordonnance de proscription date, si je ne me trompe, de 1367, — a marché depuis cinquante ans vers une extinction rapide en Irlande. Avant la grande famine de 1847, toute la masse du peuple parlait encore irlandais, sauf dans les villes; aujourd'hui, l'émigration aidant, l'irlandais n'est guère plus parlé en Irlande que par 700000 personnes (sur quatre millions et demi) concurremment avec l'anglais, et par une trentaine de mille individus ignorant l'anglais : cela presque exclusivement dans l'Ouest de l'île.

Langue et peuple ont fui la mère patrie, la langue plus vite encore que le peuple. Le vieux paysan du Connacht dit encore aujourd'hui son rosaire en irlandais, le soir, dans sa maison de

pierres sèches, bâtie à même sur le roc ; mais filles et fils suivent en anglais. Trop souvent les prêtres du Donegal, du Mayo, du Kerry ont cessé de prêcher, et les fidèles de prier, dans la langue nationale. Et ce qui est plus triste, c'est que, sous l'influence de l'école anglaise, devant l'exemple des classes bourgeoises, ces pauvres paysans d'Irlande se sont à la longue pris de mépris pour le vieux langage de leurs ancêtres, pour ce parler si doux à l'oreille, si fluide et si musical, au rythme si naturellement poétique, qui est devenu à leurs yeux une marque d'infériorité, une source de honte, une chose à cacher « comme le cercle bleu sur l'ongle d'un métis, » selon le mot de M. William O'Brien. — Paddy, remarquait naguère un savant celtiste allemand après un voyage en Connacht, parle irlandais à son cochon qu'il mène au marché, à son âne qui le conduit, à la douzaine d'enfans et à la demi-douzaine de petits cochons qui vivent dans sa cabane, à tous ceux qu'entoure la même misère que lui; mais parler irlandais au curé, au « monsieur, » à l'étranger rencontré sur la route, cela ne se doit pas, il faut montrer qu'on a de l'instruction! — Mgr Mac Hale, archevêque de Tuam, qui fut avec Th. Davis l'un des précurseurs de la renaissance du langage national, contait autrefois qu'ayant invité un de ses diocésains à parler irlandais en causant d'affaires avec lui, il s'entendit répondre : « Votre Grâce, j'ai bien trop de respect pour vous! » — Le paysan d'Irlande a un mot, presque intraduisible, pour exprimer son sentiment à l'égard de la vieille langue d'autrefois : *Irish is bet*, dit-il. Et, il y a peu de mois, l'on nous citait cette réponse caractéristique d'un valet de ferme qu'un camarade interpellait en irlandais : *Hell to your soul, can't I speak english as well as you?* « Le diable ait ton âme, je sais l'anglais autant que toi! »

Notez la brutalité vulgaire de l'expression, et comparez avec la douceur de ton, la délicatesse, qui sont distinctives du vieux parler celtique! En changeant de langue, le paysan irlandais perd fatalement et peu à peu cette dignité instinctive, cette courtoisie, ce respect de soi dont le voyageur est si frappé maintenant encore, dans les villages même très pauvres de l'Ouest, et qui faisaient de la vieille Erin, comme de l'Espagne d'autrefois, une nation de gentilshommes; il se démoralise, se vulgarise, se laisse dégrader par la basse presse londonienne, qui répand aujourd'hui jusque dans les villages du Munster et du Connacht ses « hor-

reurs à un sou, » ses *penny dreadfuls :* il est en passe de devenir *cockney*. Il y a là, remarquons-le, quelque chose de plus grave que le grand fait, partout observé, de la disparition du particularisme rural : il y a un lent procès de « dénationalisation, » dont les traces se retrouvent d'ailleurs encore plus marquées dans les classes moyennes de l'Irlande ; — je ne parle pas de l'aristocratie qui est depuis longtemps anglicisée, et probablement sans espoir de retour. — Commerçante ou libérale, la bourgeoisie des villes a depuis longtemps perdu, à d'honorables exceptions près, l'usage de la langue irlandaise, et s'est ainsi volontairement coupée des sources de la tradition et de l'histoire nationale. Son éducation est quasi anglaise. Depuis l'émancipation des catholiques en 1829, elle s'est sentie naturellement attirée vers les fonctions légales, les emplois publics, les places dans les banques et le haut commerce, où l'esprit régnant est d'ordinaire très teinté d'anglo-saxonnisme, quand il n'est pas particulièrement anti-irlandais. Surtout elle est gâtée par un incurable préjugé d'admiration et d'imitation des choses anglaises, des idées et des mœurs anglaises, par ce qu'on appelle là-bas le *shoneenism*, le péché national et social des *snobs*. L'anglomanie règne en Irlande. Hors ce qui est respectable, rien ne vaut ; or, tout ce qui est anglais est respectable, et rien n'est respectable que ce qui est anglais. On abhorre et on méprise le « Saxon, » l'ennemi héréditaire, mais telle est sa force qu'on le copie en tout : il est la « race dominante. » Pour les petites choses comme pour les grandes, on dirait que l'initiative et l'originalité s'en sont allées et qu'on en est réduit à l'imitation. Chacun greffe un accent anglais sur son *brogue* irlandais. On prend à l'Angleterre ses modes, ses mœurs, ses sports. On rit aux caricatures de *Punch* et aux satires de *Truth*. Au théâtre, on n'entend que les dernières nouveautés de Londres ; aux *music halls*, les chansons et monologues où Paddy, faisant la bête, sert de grotesque pour amuser ses compatriotes. On n'appelle plus ses filles Kathleen, ni Brighid, mais Mabel ou Gladys. On s'habille et se fournit dans des maisons anglaises, au détriment de l'industrie nationale. Les grands journaux, si anti-anglais soient-ils en politique, sont rédigés et dirigés à l'anglaise, avec cette différence qu'il y a plus d'esprit et de talent dans le *Freeman's*, par exemple, que dans les trois quarts des feuilles britanniques. Enfin, voyez les hommes politiques : on cite parmi eux M. O' Donnell, qui révolutionna na-

guère la Chambre des communes en prononçant un discours, ou un commencement de discours, en irlandais : — le *speaker* l'interrompit en faisant valoir que, depuis six cents ans, on n'avait jamais parlé qu'anglais au Parlement d'Angleterre; — mais, quand ses collègues font leurs tournées dans ces régions de l'Ouest irlandais où l'irlandais est encore aujourd'hui le plus en usage, il est bien rare qu'ils s'adressent à leurs auditeurs autrement qu'en anglais.

D'un bout à l'autre du pays, on voit ainsi dans les villes et villages d'Irlande toute une classe de gens qui n'ont pour ambition, tout en restant nationalistes en politique et tout en déclamant avec ardeur contre la tyrannie britannique, que de devenir des *Westbritons*, comme on dit, des « Britons » occidentaux. Quant à devenir de vrais « Britons, » j'entends des Anglais, ceci est une tout autre affaire. La voie de l'anglicisation est facile et douce, il est vrai, pour peu que l'Irlandais oublie sa race, renie ses ancêtres, supprime l'histoire; mais, en fin de compte, où mène cette voie? L'Irlande s'anglicise ; mais l'Irlande, le voudrait-elle, pourrait-elle jamais devenir anglaise? C'est ce dont on peut douter.

Dès à présent, ce qu'on voit très bien, c'est ce que perd l'Irlande, ou ce qu'elle tend à perdre, à ce travail d'anglicisation, moralement et mentalement. C'est sa vigueur intellectuelle d'abord, sa souplesse et son ouverture d'esprit, parce qu'elle reçoit plus d'idées et en crée moins, parce qu'elle invente moins et imite davantage. Son cerveau s'engourdira en perdant son originalité; déjà les Anglais remarquent qu'à leur contact l'entrain et l'esprit légendaires de l'Irlandais s'émoussent; ajoutez que les forces intellectuelles de la race sont de plus en plus pompées par l'Angleterre, qui leur ouvre, dans le journalisme, le service colonial, l'administration des Indes, les débouchés et l'emploi qui leur manquent dans la mère patrie. Au point de vue moral, l'Irlande ne perd d'ailleurs pas moins à s'angliciser, comme doit fatalement perdre, au contact de l'utilitarisme, de la corruption, du matérialisme d'une civilisation très avancée, et surtout d'une de nos sociétés industrielles et centralisées d'aujourd'hui, une race qui est restée jeune de cœur et qui s'est conservée pure par l'effet de la vie agricole et l'influence d'un clergé très puissant sur le peuple. L'anglicisation, au dire des Irlandais observateurs, tend à baisser le niveau moral de la

nation, à diminuer chez l'individu le respect de soi et la confiance en soi. Je ne parle pas ici de cette source de démoralisation qui provient du régime d'oppression maintenu encore à l'heure actuelle par le gouvernement anglais en Irlande; de la partialité inconsciente, mais regrettable, de tant de fonctionnaires ou juges choisis à raison de leur « orangisme; » des provocations de la police, récemment illustrées par le cas si extraordinaire du sergent Sheridan; de l'organisation même de cette *Constabulary* dont le gouvernement a fait une armée d'occupation, avec *blockhouses* dans tout le territoire; enfin, de cette pratique normale du *Jury Packing* ou triage d'un jury exclusivement protestant pour juger un catholique : cela nous entraînerait un peu loin. Mais il est un fait prouvé : de même que la criminalité moyenne des Irlandais est très faible en Irlande, relativement à ce qu'elle est dans les grandes villes de l'Angleterre, comme Liverpool, Londres ou Glasgow, les habitans des districts irlandais où la langue nationale est encore parlée, où l'anglicisation est ainsi la moins avancée, se sont conservés bien meilleurs moralement que ceux des autres régions; ils sont plus propres, plus vertueux, plus convenables dans leur parler, remarquait, il y a peu de temps, quelqu'un qui vit au milieu d'eux, M. Douglas Hyde; nulle part, disait de son côté le Cardinal-primat d'Irlande, Mgr Logue, la foi n'est plus forte, le sentiment religieux plus profond, l'innocence de vie plus éclatante que parmi ces populations de langue irlandaise.

L'Irlande peut-elle d'ailleurs gagner au régime de l'anglicisation en proportion de ce qu'elle perd à ce même régime de ses traditions morales, de sa culture et de son originalité? Hélas! non, un peuple ne se développe qu'en développant ses dons naturels et ses qualités propres. Il ne peut, par une sorte de métempsycose, se donner un beau jour l'âme d'un autre peuple, et, du moment qu'il sort de sa direction primitive et de ses possibilités pour copier le voisin, il se disqualifie et se condamne lui-même : pour les nations comme pour les individus, imiter, c'est décliner. La terre d'Irlande peut bien devenir une province de l'Angleterre, un *shire* anglais, comme l'ancien royaume de Kent. Le peuple d'Irlande peut cesser d'être une nation. Le mot d'Irlande peut se réduire à n'être plus qu'une expression géographique. Mais les Irlandais ne peuvent devenir des Anglais. En cessant d'être Celtes, ils ne deviendront pas Saxons; l'anglicisa-

tion ne fera que les « dénationaliser » sans leur donner un nouvel état civil et en les laissant à l'état de « métis, » — le mot a été prononcé par des Irlandais, — de non-classés, enfans perdus de l'histoire, sans avenir comme sans passé : pour l'Irlande d'aujourd'hui, l'anglicisation ne peut signifier que la décadence.

II

Il n'y a guère qu'une vingtaine d'années que des esprits observateurs commencèrent en Irlande à prendre conscience des dangers que faisait courir à la nation le « cancer » de l'anglicisation, et à concevoir la nécessité d'y remédier; la nécessité de libérer l'âme irlandaise du joug intellectuel de l'Angleterre, et de « nationaliser » à nouveau l'esprit et le cœur de l'individu, ses idées, ses sentimens, ses mœurs. Mais comment opérer cette reconstruction nationale? Comment rattacher le pays à ses traditions et à son passé; comment lui refaire une vie mentale et morale propre: comment ressusciter en lui cette idée de nationalité qui s'effaçait peu à peu? N'est-ce pas par la perte du vieux langage irlandais qu'avait autrefois commencé le travail d'anglicisation? Et n'est-ce pas alors par la reprise de ce langage que devait commencer le travail de la renaissance irlandaise? Telles furent les pensées d'une petite élite d'Irlandais patriotes, hommes de cœur et de talent, imbus des doctrines « nationales » que Th. Davis avait prêchées quarante ans avant et qu'au milieu des souffrances de la famine, du fenianisme et de la lutte agraire, l'Irlande avait depuis lors quelque peu oubliées: citons parmi eux le nom d'un descendant d'une vieille famille protestante de Roscommon, M. Douglas Hyde, savant celtiste et folkloriste, poète de mérite en langue anglaise et plus encore, disent les connaisseurs, en langue irlandaise, homme d'action, en outre, qui sut répandre les idées nouvelles et, le jour où le terrain se trouva prêt, donner corps au mouvement en fondant, en 1893, avec l'aide de ses amis de la première heure, la grande organisation connue sous le nom de « Ligue gaélique. »

La Ligue gaélique, — en qui l'on ne songe pas ici à enfermer le mouvement actuel de la renaissance irlandaise, mais que toutefois l'on peut prendre comme un fidèle représentant des idées générales qui président à ce mouvement, — la Ligue gaélique a pour but, à ne voir que ses statuts, « la préservation de

l'irlandais en tant que langue nationale, l'extension de son usage en tant que langue parlée, l'étude de la vieille littérature irlandaise et la culture des lettres irlandaises modernes. » Mais gardons-nous de la juger sur son titre. Elle n'a rien d'une société savante; elle laisse à l'Académie royale d'Irlande et à la *National Literary Society* de Dublin tout ce qui est littérature pure et pure philologie; elle se réserve à elle-même l'action, l'exemple, l'application des doctrines de la renaissance nationale sur la base du langage national, doctrines qu'elle s'efforce de faire pénétrer dans le peuple par une propagande active et enthousiaste. Ce qu'elle dit aux Irlandais, dans ses brochures, ses journaux, ses conférences, ce que disent à la nation par son organe les esprits directeurs du mouvement, voici à peu près comment nous l'a résumé récemment, à Dublin, l'un de nos amis, avec une force de vue et d'expression que l'on s'excuse de ne rendre ici que de pâle façon :

« L'Irlande est à une heure critique de son histoire. Elle glisse doucement sur cette pente facile et fatale de l'anglicisation au bas de laquelle il y a l'anéantissement national et où est écrit : *Finis Hiberniæ*. Honte à nos pères, honte à nous-mêmes, fils indignes d'Erin, qui avons renié notre passé et accepté de gaîté de cœur notre assimilation par l'ennemi héréditaire, par le *Sassenach!* Encore une génération ou deux, et c'en sera fait de nous, si nous ne savons nous ressaisir, redevenir nous-mêmes, c'est-à-dire des nationaux et non plus des *Westbritons*, et nous refaire une Erin nationale, une Irlande irlandaise.

« Trop longtemps nous avons confondu ces deux choses, la politique et la nationalité. La nation ne sera sauvée ni par les plus habiles manœuvres parlementaires, ni par les plus beaux discours de la « brigade irlandaise » à Westminster, car ce ne sont pas les politiciens qui font la nationalité, — si tant est même qu'ils ne contribuent pas parfois à la défaire, — mais ce sont nos attaches avec le passé, c'est la survivance en nous de nos ancêtres, c'est cette communauté d'idées, de sentimens, de langue, qui lie chaque génération à la génération précédente; c'est tout ce que nous sommes en voie de perdre depuis un demi-siècle et tout ce qu'il nous faut maintenant reconquérir. Que nous obtenions le *home rule* dans dix ans ou dans vingt, la chose n'est pas vitale pour la nation : le *home rule* peut attendre, mais non pas la cause de notre nationalité, ni celle de notre langue, car, le jour où celles-ci seraient perdues, tout espoir de

liberté s'évanouirait par là même. Quoi! nous dirait alors l'Angleterre, vous voulez l'indépendance? A quel titre? N'êtes-vous pas Anglais? Quelle langue parlez-vous?... Travaillons donc à reconstituer notre individualité nationale, et, avant tout, à reprendre notre langage national.

« Pourquoi nous traite-t-on toujours d'Anglais, quand nous voyageons en France ou à l'étranger? C'est que le langage est le premier signe de la nationalité. La langue des conquérans dans la bouche des vaincus est une langue d'esclaves, a dit Tacite. Rappelez-vous aussi les belles paroles de notre compatriote Th. Davis : « Un peuple sans une langue nationale n'est qu'une moitié de nation; une nation doit garder sa langue plus soigneusement que son territoire : c'est sa plus solide forteresse et son plus sûr rempart. » Soyez sûrs qu'une Irlande parlant irlandais sera libre à jamais, invincible toujours.

« Savez-vous ce que c'est que notre langue nationale? Un vain système de signes algébriques et de formules sans vie? Non pas : elle est l'âme de la nation. C'est le génie du peuple, ce sont ses croyances, ses traditions, ses formes d'esprit et de cœur qu'elle incarne, qu'elle conserve, et qui survivent en elle. Elle est la clef de notre histoire, de notre psychologie, de notre vieille littérature celtique, mieux encore, elle est à elle seule une littérature virtuelle, tout un monde d'idées et de sentimens en puissance... Et l'on voudrait que tout cela disparût!

« C'est se moquer de dire que nous ne voulons plus chez nous de la langue de Shakspeare! Il nous faut l'anglais pour la vie matérielle, et l'irlandais pour la vie morale. Nous voulons être « bilingues, » comme sont les Tchèques, les Polonais, les Flamands, et tant d'autres peuples qui comptent parmi les plus capables et les plus intelligens, étant mieux armés que les autres dans la lutte pour la vie. Pour nos enfans, nulle meilleure gymnastique mentale que l'étude de notre belle langue riche et synthétique, nul meilleur enseignement moral que celui que donne l'usage habituel de cette langue si pure en ses mots, si idéale et si poétique, qui élève, fortifie, spiritualise, et nous offre la meilleure barrière contre l'irréligion, contre le Mammonisme contemporain. Notre langage national refera de nous des nationaux, en nous rattachant à notre race, à quelque chose de supérieur à nous-mêmes; il nous rendra cette dignité fière, cette énergie, cette initiative que ne manque jamais de conférer aux

peuples faibles le sentiment très vif de leur nationalité distincte ; et par là même il nous rouvrira les voies de la prospérité matérielle, car, depuis cent ans, il est sans exemple en Europe qu'un mouvement national n'ait pas été accompagné ou suivi d'un mouvement de renaissance économique.

« Ainsi, l'heure est venue de choisir : il faut vaincre l'anglicisation ou périr par elle. Nous referons de l'Irlande une nation, ou bien il n'y aura bientôt plus d'Irlande. L'avenir est aux mains du peuple ! »

Comment le peuple d'Irlande a répondu à ces exhortations, comment les cœurs irlandais ont battu, les consciences se sont éveillées à cet appel, on ne peut mieux s'en rendre compte qu'en regardant ce qu'est devenue en moins de dix ans la Ligue gaélique et ce qu'elle a fait. Dès à présent, et bien qu'encore en pleine croissance, elle a, sur le territoire d'Irlande, quelque chose comme 400 *branches* ou centres d'action locaux et populaires, qui par tous moyens travaillent à répandre l'idée nationale et le langage national, à en faire des facteurs actifs de la vie journalière dans le cercle familial ou social ; qui organisent, — c'est leur première fonction, — des *classes* de langue irlandaise au profit de leurs membres, classes avant tout pratiques et dirigées tantôt par des professeurs payés, tantôt par des maîtres amateurs, hommes de bonne volonté, peu savans parfois, mais pour qui c'est une œuvre de foi, de joie, que de communiquer à autrui le peu qu'ils savent : ces maîtres-là, il y en a actuellement des centaines en Irlande, et qui tous font de la bonne besogne, grâce aux méthodes très intelligemment conçues qui leur sont fournies par la Ligue, grâce aussi aux admirables petites « leçons » à l'usage des commençans rédigées par feu l'abbé O'Growney et que la Ligue vend à un *penny* le fascicule. Il y a des *branches* spéciales d'ouvriers, de collégiens, de dames ; de même il y a dans chaque *branche* des classes spéciales pour débutans, pour vétérans, des classes d'histoire irlandaise, des classes de chant et même de danse où l'on enseigne les vieux airs nationaux, la *jig* et la *reel* nationales. Faut-il signaler encore cette chose touchante, une classe de langue irlandaise pour les aveugles de l'hospice Sainte-Marie à Dublin ? — L'été, pendant les vacances, les fervens du parler gaélique se réunissent par groupes en *sgoil saoire* (écoles d'été) dans les villages de l'Ouest où ils se mettent à l'école des vieux paysans, pour apprendre d'eux non

seulement le bon accent, la musique de la langue, mais l'esprit et les traditions de l'ancienne culture littéraire irlandaise, dont ces vieux paysans, qui se transmettent de génération en génération les poèmes et les légendes d'autrefois, sont à bien des égards les plus fidèles gardiens. L'été encore, on organise des *seilge*, excursions faites en commun aux lieux historiques, avec divertissemens nationaux; l'an dernier, un *seilg* à Galway réunit à lui seul plus de deux mille pèlerins. — Dans les soirées d'hiver, il y a dans chaque *branche* des réunions d'instruction périodiques : conférences (*seanchus*) suivies de discussion sur des sujets irlandais, concerts (*sgoruidheacht*) avec chœurs, danses et chants irlandais, et *ceilidhe*, réunions sans apprêt, renouvelées des anciennes assemblées villageoises, où la causerie sérieuse alterne avec la musique et le « récit, » j'entends l'histoire ou la nouvelle non pas lue, mais contée, selon la coutume populaire, par l'auteur ou l'amateur. — Enfin, chaque année, la Ligue a ses concours littéraires, d'abord les concours locaux organisés par les *branches* sous le nom de *Feis*, puis le festival national ou *Oireachtas* irlandais, lequel se tient annuellement à Dublin au mois de mai, en grande pompe, en souvenir d'une institution florissante dans le lointain passé artistique de l'Irlande, comme l'*Éisteddfod* gallois ou le *Mod* écossais. On assiste là, ou l'on prend part, à des concours de poésie irlandaise, d'éloquence irlandaise, de comédie irlandaise, d'essais littéraires, chants, danses et récits irlandais, intéressans presque toujours, parce qu'ils témoignent chez les auteurs et les exécutans, — tous amateurs, bourgeois ou paysans, — d'un réel goût littéraire, d'un sentiment juste et fin, et d'une parfaite absence de vulgarité, de grossièreté. Remarquez que, là comme ailleurs, la Ligue mêle savamment dans ses moyens d'action l'amusement, le travail et la propagande : c'est l'une des causes de son succès.

Tout cela montre assez le sérieux du mouvement et la force de son action sur le peuple : le plus difficile est fait, — c'était le commencement, — et maintenant la renaissance gaélique marche à grands pas vers le succès. Chaque mois, le nombre des *branches* de la Ligue s'accroît de vingt à vingt-cinq. Elle a vendu, l'an dernier, quatre-vingt mille fascicules de l'ouvrage d'O'Growney (première partie) ; actuellement, elle en vend douze mille par mois. Elle a peu d'argent, et l'on doit reconnaître que les souscriptions que lui adresse le public sont minimes par rapport à celles qui

affluent au « fonds parlementaire, » par exemple; mais elle sait qu'on ne fait jamais mieux que ce qu'on sait faire avec de faibles moyens, et elle se sauve du manque d'argent par l'initiative et l'enthousiasme. Dès le principe, elle a eu le bon sens de déclarer, par l'organe de ses chefs, vouloir et devoir se tenir à l'écart de toute politique, — telle est en effet restée sa ligne de conduite, si bien qu'on trouve chez elle des représentans de tous les partis, depuis les plus fervens Orangistes jusqu'aux Séparatistes les plus farouches, — et aussi en dehors de toute question religieuse, ce qui fait que, la majorité de ses membres étant catholique comme son vice-président, l'abbé O'Hickey, professeur d'irlandais au séminaire de Maynooth, elle a cependant un président protestant dans la personne de M. Douglas Hyde.

Un symptôme d'avenir, en cette terre d'Irlande où l'on sait que tout mouvement qui a le soutien des prêtres est assuré du succès, c'est que, de jour en jour, la grande force morale du pays, le clergé catholique, se convertit aux tendances nouvelles. Sans doute il y a encore bien des résistances, surtout chez les prêtres d'un certain âge qui, élevés dans des idées très différentes et un peu réactionnaires aux temps du cardinal Cullen, manquent aujourd'hui de la souplesse nécessaire pour se plier aisément à un nouvel état de choses. En revanche, le cardinal Logue et l'éminent archevêque de Dublin, Mgr Walsh, comptent, avec la plupart des évêques, parmi les plus fermes soutiens de la cause défendue par la Ligue; des lettres pastorales s'impriment maintenant dans les deux langues; tel prêtre, dans un village de l'Ouest, se met à apprendre l'irlandais et, en trois ans, se trouve en mesure de prêcher en cette langue; enfin le jeune clergé, si actif et si intelligent, qui sort de Maynooth, montre de plus en plus d'enthousiasme en faveur de la renaissance gaélique.

Il y a encore d'autres signes encourageans pour l'avenir du mouvement, et qu'aperçoit du premier coup d'œil le simple touriste voyageant en Irlande. C'est le grand nombre de gens qui parlent irlandais dans les rues, même dans une ville, comme Dublin, si anglicisée naguère, et aujourd'hui si avant dans le mouvement. Ce sont les enseignes, annonces, affiches en irlandais; les noms des rues marqués en cette même langue, par ordre des autorités locales, qui de plus, dans bien des villes, exigent de leurs employés la connaissance de l'irlandais; les prospectus irlandais émis par certaines administrations publiques

comme le Département de l'Agriculture; les articles en irlandais publiés chaque jour par les grands journaux; c'est encore le succès que rencontrent auprès du public les deux périodiques irlandais de la Ligue, le journal *An Claidheamh Soluis* et la revue *Irisleabhar na gaedhilge*, sans parler de deux ou trois autres feuilles irlandaises qui voient le jour en Erin, ni des volumes, romans, nouvelles, pièces de théâtre publiées à bas prix par la Ligue, qui, pour ajouter à ses nombreuses fonctions, s'est faite en plus maison d'éditions gaéliques (1). — Mais ce qui frappe le plus vivement le visiteur étranger, s'il a la curiosité d'assister à quelque classe irlandaise de la Ligue, dans un quartier pauvre de Dublin par exemple, c'est de voir l'enthousiasme sérieux, profond et communicatif de tous ces hommes réunis, jeunes et vieux, employés ou artisans pour la plupart, épiciers, horlogers, drapiers de leur état, à qui l'idée d'apprendre quoi que ce soit, surtout une langue autre que l'anglais, ne serait sans doute jamais venue en d'autres temps, et qui, après leur journée de travail, sont là, leur O'Growney à la main, les regards tendus, écoutant avidement la leçon et suivant des lèvres la phrase prononcée par le maître. Voilà évidemment des gens transformés au fond de l'être par cette étude plutôt sévère, ou plutôt par l'importance du rôle social qu'ils ont l'idée de jouer et qu'ils jouent en effet, et à qui, comme à tant d'autres, le mouvement gaélique a donné un intérêt, un but, un idéal, dans des conditions de vie souvent dénuées de tout cela. — Peu de nationaux, disent d'ailleurs ceux qui suivent les choses de près, se mettent à l'étude de l'irlandais sans sentir vite ce que cette étude a de réconfortant pour le cœur, de stimulant pour l'esprit, sans y trouver une « fascination » spéciale et comme une « révélation. » C'est que,

(1) Il n'y a d'ailleurs rien de stimulant pour les patriotes irlandais comme de voir l'extension qu'a prise la Ligue, et avec elle le mouvement gaélique, dans toutes les Irlandes, petites ou grandes, que l'émigration irlandaise a créées à l'étranger : à Londres et dans certaines grandes villes d'Angleterre, où des *branches* extrêmement actives fonctionnent aujourd'hui; en Australie, en Nouvelle-Zélande, dans l'Amérique du Sud; aux États-Unis surtout, où toutes les ligues et associations gaéliques, si nombreuses, réunies en Convention à Chicago, viennent de se constituer en « Ligue gaélique américaine, » sous la présidence de M. l'abbé Henebry, ancien professeur de langues celtiques à l'Université catholique de Washington. Sait-on qu'à Paris même il y a une classe d'irlandais moderne au Collège Irlandais? Et que n'attendrait-on pas, en vérité, d'un mouvement intellectuel qui unit et rapproche ainsi, de pays à pays, de continent à continent, les enfans d'Erin, partout où les a menés le besoin, l'ambition, ou la haine de l'Angleterre?

pour les enfans d'Erin, cette langue n'est ni une langue morte, ni une langue étrangère, c'est une partie intégrante de leur être, un *second self*, un élément oublié d'eux-mêmes. L'anglais qu'ils parlent, on l'a remarqué souvent, est un anglais appris, livresque, plein d'idiotismes irlandais qui leur sont à leur insu restés accrochés dans le cerveau, et même, si l'on compare l'éloquence d'un Burke ou d'un Grattan à celle d'un Pitt ou d'un Fox, on est forcé d'avouer que la première a quelque chose de factice et d'étudié que n'a pas l'autre. Mais qu'un jour les Irlandais se remettent à leur vieille langue nationale, et voilà qu'ils « se retrouvent » eux-mêmes. « Quand je commençai à étudier, » dit curieusement une Irlandaise, « les mots m'apparurent comme familiers, mon esprit allait naturellement à eux, c'était comme si je tirais de mon cerveau des choses que je ne savais pas y avoir; il me semblait que jusqu'alors je n'avais pas été moi et que je découvrais en moi un autre moi-même, le vrai, avec quantité d'idées et de sentimens que j'étais naguère incapable de concevoir. »

Ainsi l'on s'explique l'essor intellectuel qui accompagne en Irlande la résurrection du langage national. Les esprits, que stérilisait naguère l'anglicisation, retrouvent avec leur mode d'expression normal une ardeur et une activité nouvelles. Et le moral même, par un curieux effet psychologique, gagne sensiblement à cette reprise du langage d'autrefois, de ce vieux vocabulaire que la civilisation celtique avait créé à son image, avait chargé de force, d'idéal, de beauté, et qui vient aujourd'hui restituer aux générations nouvelles, avec l'esprit du passé, son enseignement traditionnel et son « dépôt » moral. L'Irlande, en retrouvant son langage, retrouve donc peu à peu son âme nationale. C'est, avec l'esprit du passé, un esprit nouveau qui souffle en Erin, et cet esprit nouveau est d'autant plus précieux, au dire des observateurs prévoyans, que seul il pourra lutter un jour, victorieusement, contre le mal qui menace l'Irlande dans un avenir plus ou moins prochain, le scepticisme, maladie de croissance que provoquerait d'abord le développement du bien-être matériel, peut-être aussi une diminution toujours à craindre de l'esprit religieux, sans parler de l'influence déprimante du régime d'instruction purement mécanique aujourd'hui en vigueur...

III

Il s'en faut d'ailleurs que cet esprit nouveau soit d'ores et déjà tout-puissant en Irlande. Quoi qu'en disent les plus fanatiques de ses partisans, la Ligue n'est point encore maîtresse en Erin, elle ne représente encore qu'une minorité, — si influente que soit cette minorité par son enthousiasme et sa force de propagande, — et en face d'elle il y a encore une majorité d'indifférens : bourgeois ou *noblemen* trop anglicisés pour comprendre la signification profonde du mouvement, hommes de peu de foi, qui n'y voient qu'un « genre, » une pose inoffensive, ou de peu d'énergie, amateurs de vaine rhétorique, de *raiméis*, comme on dit là-bas, et qui confondent toujours parler avec agir; hommes politiques enfin, favorables, si l'on veut, aux idées nouvelles, mais jaloux parfois de la Ligue, de cette puissance sur laquelle ils n'ont pas réussi à mettre la main et qui prétend faire le salut du peuple en dehors d'eux. Mais cette opposition passive et sourde est peu de chose auprès de l'hostilité irréductible d'un petit noyau d' « anticeltistes » déclarés, très puissans, que, par comparaison avec le parti politique ultra-tory et anti-nationaliste d'Irlande, on pourrait appeler les « Orangistes intellectuels, » et dont la violence à l'attaque montre bien qu'en Irlande, sinon en Angleterre, on ne se méprend pas sur la portée du mouvement qu'on affecte d'ailleurs de tourner en ridicule. Soutenus par le gros de l'opinion anglaise, — laquelle n'a pas actuellement pour le celtisme plus de sympathie qu'elle n'en avait, il y a un demi-siècle, quand le *Times* prenait à partie Matthew Arnold pour ses vues sur l'*Étude de la littérature celtique*, — ils ont pour centre d'opérations en Irlande *Trinity College*, la vieille Université dublinoise fondée par Élisabeth en 1592 pour l'usage de la « garnison » anglaise en Irlande, celle que les élèves d'Oxford ou de Cambridge appellent encore parfois, non sans dédain, « notre sœur silencieuse. » Du haut de ces murailles universitaires, la guerre a donc été déclarée au celtisme, voici tantôt trois ou quatre ans, l'occasion propice étant fournie par la réunion à Dublin de certaine commission d'enquête sur l'enseignement secondaire.

L'attaque fut des plus vives. Écoutons le plus notable des anticeltistes irlandais, l'illustre savant J.-P. Mahaffy, *senior*

fellow de *Trinity College*. Ressusciter artificiellement le vieux langage irlandais ? Ce serait à ses yeux « un pas en arrière, un retour aux âges de barbarie et à la Tour de Babel ; » ce serait une chose « déraisonnable, » « déshonnête, » si ce n'était pardessus tout une chose « impossible. » Le mouvement gaélique actuel, à entendre M. Mahaffy, n'est qu'un jouet pour le peuple, un moyen de tromper sa faim, imaginé par des gens qui ne cherchent qu'à accentuer l'hostilité entre l'Irlande et l'Angleterre : « les nationalistes irlandais savent bien que cette « séparation » qu'on leur a refusée n'est qu'une affaire de temps, pourvu qu'on sache entretenir, développer l'opposition de race et de sentiment entre les deux peuples en y ajoutant une opposition de langage. » — Quant à ce qu'on nomme la littérature irlandaise, M. Mahaffy, devant la commission d'enquête, n'a pas d'expression assez forte pour la condamner : il sait, par des gens « compétens, » qu'il n'y a pas un texte irlandais, hors les textes religieux, qui ne soit « indécent ou bête (*silly*). » Son collègue M. Atkinson, professeur de philologie à *Trinity College*, l'appuie de son autorité en déclarant toute cette vieille littérature « insupportablement basse de ton, dégradante, choquante. » « Gardez-vous, dit-il, de mettre jamais vos enfans à son contact ! » Et il conclut sur cette phrase vraiment extraordinaire dans la bouche d'un philologue : « Toute espèce de folklore est d'ailleurs abominable au fond ! »

L'effet produit par ces déclarations ne fut pas tel que l'attendaient leurs auteurs. « Leur absence même de modération détruit leur valeur, et ce serait leur faire trop d'honneur que de les réfuter, » répondit, dans une lettre rendue publique, M. le professeur Zimmer, de Greifswald (1), l'un des philologues du continent dont le parti « gaélique » d'Irlande invoqua le témoignage, avec celui de MM. Dottin, Windisch, Stern, H. Pedersen, etc., pour repousser l'attaque, et qui tous rendirent plein hommage, à l'encontre de MM. Mahaffy et Atkinson, à l'ancienne littérature d'Erin. La campagne avait en réalité un objet beaucoup plus politique que littéraire. Ce qu'on voulait, c'était « tuer sous le ridicule, » en tuant la langue irlandaise elle-même, ce mouvement gaélique qui venait si malencontreusement, à la onzième heure, entraver la grande œuvre d'anglici-

(1) Aujourd'hui professeur de langue et littérature celtiques à Berlin.

sation alors qu'elle était sur le point d'aboutir. Or, pour tuer la langue irlandaise, — cette langue inutile, sans valeur éducatrice comme sans usage pratique, — quel plus sûr moyen que de l'exclure de l'enseignement? Pratiquement, c'est donc sur cette question de l'enseignement de l'irlandais dans les écoles et collèges que devait porter la lutte, et qu'a porté la lutte en effet, entre les anticeltistes de *Trinity College*, qui veulent angliciser l'éducation, et les partisans de la renaissance gaélique, représentée par les chefs de la Ligue, qui veulent nationaliser l'éducation comme le reste : lutte dont l'issue, en fin de compte, doit être l'échec ou le succès final du mouvement gaélique en Irlande, la formation d'une prochaine génération d'esprit national ou d'esprit antinational. Il faut savoir d'ailleurs que, sur ce terrain spécial, l'anticeltisme irlandais avait et a encore, par la situation officielle de ses principaux champions, une situation privilégiée, prépondérante, par rapport à celle de ses adversaires.

Imaginons, pour avoir une idée de l'organisation de l'enseignement en Irlande, un système d'établissemens privés, écoles et collèges, — je passe sur quelques établissemens « modèles » gérés par l'État, — qui reçoivent du Trésor, s'ils se soumettent aux règlemens et aux programmes, des subventions fort importantes et calculées en majeure partie d'après les résultats obtenus par chaque école ou collège aux examens ou inspections périodiques; puis, à Dublin, pour l'élaboration des règlemens, des programmes, et la répartition des fonds, deux Conseils suprêmes, deux *boards*, l'un pour l'enseignement primaire (*national board*), l'autre pour l'enseignement secondaire, tous deux organisés à l'anglaise, composés de personnages influens, à mandat gratuit, que désigne à vie le vice-roi d'Irlande et parmi lesquels l'Orangisme, intellectuel ou politique, est fortement représenté. C'est devant ces deux Conseils souverains, peu sympathiques par nature à la cause du celtisme, que devait se jouer la partie entre la Ligue et *Trinity College;* et, chose curieuse, c'est la Ligue qui a gagné la première manche en obtenant, il y a deux ans, grâce à une forte pression de l'opinion, la liberté presque complète, avec les subventions de droit, pour les classes d'enseignement de l'irlandais dans les écoles primaires, — enseignement qui jusqu'alors était resté entravé par mille détails et règlemens prohibitifs. — L'anticeltisme, il est vrai, a pris sa revanche l'an dernier : à la suite de la nomination de M. Mahaffy comme

membre du *board* de l'enseignement secondaire, — nomination que toute l'Irlande nationaliste a ressentie comme une injure personnelle, — ce *board*, sans oser rayer franchement l'irlandais du programme des collèges, l'a placé dans des conditions éminemment défavorables au point de vue « valeur, » de manière à en écarter la jeunesse; ajoutons qu'en même temps on favorisait l'allemand aux dépens du français aux examens, ce qui eut le don d'agacer particulièrement les Irlandais, mécontens de cette tentative faite, disent-ils, pour les « teutoniser. » Voilà donc, par un illogisme étrange, l'irlandais en faveur à l'école primaire et en défaveur au collège secondaire : comprenne qui pourra! — Mais tout n'est pas dit, et la question la plus grave reste encore en suspens : c'est la question de l'enseignement primaire dans les comtés de l'Ouest de l'Irlande, où le peuple parle encore irlandais et où l'enseignement est encore aujourd'hui donné en anglais, non qu'il soit interdit à l'instituteur de faire usage de l'irlandais dans ses leçons, mais par le fait que neuf fois sur dix l'instituteur ignore cette langue. Ce qu'on réclame, avec autant d'énergie que de raison, c'est que l'enseignement dans ces districts soit rendu « bilingue, » c'est-à-dire que, sans en exclure l'anglais, on garde l'irlandais dans les programmes et que l'instituteur soit mis en demeure de s'en servir comme d'un moyen terme pour faire sa classe, pour enseigner l'anglais et le reste aux enfans. Le régime actuel est un scandale, dit-on, car c'est un scandale que d'éduquer des enfans dans une langue qui pour eux est une langue étrangère. Voyez les figures moroses et figées de ces gamins en classe : ils ne comprennent pas ce qu'on leur dit, le mot anglais prononcé par le maître n'éveille dans leur petite tête aucune idée nette; immobiles sur leur banc, ils n'apprennent rien, et n'ouvrent pas la bouche. Deux ou trois ans après leur sortie de l'école, ils ne sauront plus lire ni écrire! Ce régime ne fait que des illettrés. Et voilà ce que là-bas on appelle éducation! Tous les gens compétens sont d'accord pour condamner le système, sans en excepter le secrétaire en chef pour l'Irlande, M. Wyndham, qui, le 22 mai 1901, soutenait et faisait voter sans opposition à la Chambre des communes une motion en faveur du régime « bilingue » dans les écoles de l'Ouest irlandais, convenant lui-même, avec son habituelle bonne grâce, de la nécessité d'élargir et d'éclairer par ce moyen l'esprit de l'enfant. N'empêche qu'on ne peut obtenir du *board* qu'il rende ce régime obli-

gatoire et prenne ses mesures pour former dans les écoles normales un nombre suffisant d'instituteurs parlant l'irlandais. A toutes les réclamations il oppose la force d'inertie, et cette force d'inertie pourrait bien un jour lui coûter cher, comme au *board* de l'enseignement secondaire son horreur de l'irlandais, car le mauvais vouloir de ces deux autorités a soulevé contre elles un violent mouvement d'hostilité auquel l'archevêque de Dublin, Mgr Walsh, a récemment mis le comble en démissionnant avec éclat de son siège au *National board*, dont il était, aux yeux de l'Irlande nationale, le seul représentant vraiment populaire. De toutes parts maintenant, on crie à l'abolition de ces Conseils antinationaux, irresponsables et autocratiques, assemblées d'amateurs dominées par l'esprit orangiste de *Trinity College*, qui comptent plus de juges, de *clergymen* et de bourgeois enrichis que d'hommes compétens : « Le peuple d'Irlande, s'écriait naguère un éminent écrivain, M. Edward Martyn, laissera-t-il la farce se jouer plus longtemps? »

La guerre de langues sévit donc actuellement à l'état aigu en Irlande. De la Ligue ou de *Trinity College*, de l'anticeltisme ou de la renaissance gaélique, qui l'emportera en fin de compte? La réponse n'est pas douteuse pour qui voit l'ardeur de la jeunesse à l'étude de la langue nationale, quand on sait, pour parler chiffres, qu'il y a eu, en 1900, 546 collégiens reçus à l'examen d'irlandais (enseignement secondaire) contre 273 seulement en 1889, et 2256 enfans présentés à l'inspection pour l'irlandais (enseignement primaire) contre 826 seulement en 1889, c'est-à-dire qu'en dix ans, malgré les entraves, l'enseignement de l'irlandais a doublé d'importance dans les collèges et presque triplé dans les écoles primaires : voilà qui promet pour l'avenir.

IV

L'anticeltisme a d'ailleurs en Irlande un autre terrain de lutte : c'est celui de l'enseignement supérieur. Si étrange que semble pareille affirmation, on peut dire qu'à l'heure actuelle, il manque encore à l'Irlande un enseignement supérieur « national, » digne de ce nom, digne des traditions de « l'Ile des Saints et des Docteurs ; » et c'est là, par parenthèse, la meilleure explication à donner à ceux qu'étonneraient les progrès accomplis par l'œuvre d'anglicisation en Irlande depuis un demi-siècle. On

n'oublie pas ici que l'Irlande a l'honneur de posséder sur son sol *Trinity College*, et, s'il est permis de regretter l'attitude prise dans la question de la renaissance gaélique par quelques-uns des représentans les plus autorisés de la vieille Université des Tudors, il n'est personne qui ne rende hommage à la richesse scientifique et littéraire de ce grand centre académique qu'ont illustré tant de noms fameux, ceux de Burke, de Grattan, de Th. Moore, et qu'illustrent encore ceux du premier historien vivant de l'Angleterre, W. H. Lecky, et de son premier philologue, Whitley Stokes. Mais, pour un Irlandais, celte et catholique, qu'est-ce aujourd'hui que *Trinity College?* Un établissement étranger, importé par l'Angleterre pour l'usage de la « garnison » anglaise et restant fait exclusivement pour le service de cette garnison; anti-irlandais par nature, hostile non seulement à la littérature celtique, comme l'ont montré les déclarations de MM. Atkinson et Mahaffy, mais à la race et à l'esprit celtique, — le professeur Fitzgerald allait jusqu'à affirmer qu'avant Cromwell les Irlandais n'étaient qu'une peuplade de sauvages tout nus; — possédant d'admirables manuscrits gaéliques, mais n'ayant rien fait pour les publier et laissant aux savans allemands et français la primeur des études de philologie irlandaise (1); ouvert théoriquement aux « papistes, » à peu près comme leur sont ouvertes aujourd'hui les vieilles cathédrales que leur a prises la Réforme, mais nettement protestant dans son esprit et son enseignement, quelles que puissent être les illusions de ses représentans sur cette question de la neutralité confessionnelle. Faut-il donc s'étonner que, comme centre d'enseignement, il soit si peu fréquenté par la jeunesse restée fidèle à la foi politique et religieuse de la vieille Erin? D'autre part, voudra-t-on compter comme centres d'instruction supérieure les deux *Queen's Colleges* de Cork et de Galway, fondés par Robert Peel en 1845, — le troisième, celui de Belfast, étant réservé en fait aux étudians presbytériens de l'Ulster, — institutions de niveau assez médiocre, végétant péniblement faute de ressources, et que leur caractère irréligieux a privés de la confiance du clergé

(1) Il y a, à dire vrai, une chaire de langue irlandaise à *Trinity College*, mais cette chaire a été fondée dans une vue de prosélytisme protestant par la « Société irlandaise pour l'éducation évangélique des Irlandais par l'intermédiaire de leur langue nationale. » Les titulaires de la chaire d'irlandais de *Trinity College* ont toujours été des membres de cette Société.

d'Irlande? Ainsi voit-on que les seules portes qui s'ouvrent en pratique aux jeunes hommes catholiques et nationaux, désireux de s'instruire, sont celles de l'excellente, mais très restreinte, Université catholique fondée il y a cinquante ans à Dublin par l'épiscopat irlandais, illustrée par Newman, florissante aujourd'hui, malheureusement privée de tout subside d'État, privée même du droit de conférer des grades, et qui n'a de place que pour deux cents étudians, dans une population catholique de plus de trois millions d'âmes.

L'Irlande pourtant veut s'instruire, et s'instruire à son idée, non pas à celle de l'Angleterre. Elle demande que l'État « établisse, » selon l'expression anglaise, et soutienne, une Université qui ne soit ni antinationale, ni anticatholique, autrement dit une Université qui soit nationale et catholique au même titre et de la même manière que *Trinity College* est actuellement anglais et protestant. Quoi de plus juste que cette prétention? Or, c'est à cette prétention que s'opposent avec la dernière énergie la plupart des représentans de *Trinity College*, par anticeltisme et « antipapisme, » peut-être aussi par crainte d'une concurrence éventuellement dangereuse, et, avec eux, les Orangistes et les Presbytériens, ceux-là par politique, ceux-ci par haine des catholiques. C'est de même contre cette prétention que protestent en Angleterre les radicaux, les membres de la Basse Église et des Églises dissidentes, voire beaucoup d'anglicans *high church*, furieux à cette idée que l'Angleterre pourrait entretenir, fût-ce avec l'argent de l'Irlande, un établissement « qui serait dans la main de Rome! » Chaque année, à la Chambre, on entend se formuler avec éloquence la réclamation du peuple d'Irlande, et chaque année, il faut le dire, si la majorité la rejette, il se trouve du moins, pour l'appuyer, des esprits libéraux, comme M. John Morley, qu'on ne suspectera pas de partialité pour les catholiques, comme M. Lecky, le propre député de *Trinity College*, comme le *leader* unioniste lui-même, M. Balfour, qui s'est fait en mainte occasion l'avocat d'une « Université irlandaise pour catholiques, » mais se sent trop mal soutenu sur ce point par ses collègues du ministère pour faire de la question une question de parti devant la Chambre. Je sais bien que, sur la demande du vice-roi d'Irlande, on a nommé, l'an dernier, une commission spéciale pour étudier à nouveau, en Irlande même, le problème déjà mille fois étudié; mais *Trinity College* a su se

faire exclure de l'objet de l'enquête, et puis, là comme ailleurs, les grandes commissions ne sont-elles pas plus aptes à enterrer les questions qu'à les résoudre? Tout cela n'ouvre pas grand espoir pour l'avenir, et c'est dommage, car, si l'Irlande n'obtient pas satisfaction du gouvernement conservateur, elle l'obtiendra bien moins encore d'un gouvernement ultérieur, libéral ou avancé, lequel s'appuierait précisément sur les adversaires déclarés du projet, les radicaux et les *dissenters*. Faut-il donc croire que le peuple anglais se refuse à jamais à doter l'Irlande d'un de ces foyers intellectuels dont il est lui-même si largement pourvu, et que l'Irlande ne doive jamais rien attendre sur ce point que de l'initiative individuelle, de la générosité éclairée de quelques gens de cœur, au premier rang desquels il faut citer Mrs J. R. Green, veuve de l'illustre historien, et qui se proposent de fonder des bourses pour envoyer chaque année dans nos universités françaises un certain nombre de jeunes Irlandais avides d'instruction?

V

La cause du haut enseignement en Irlande est d'autant plus intéressante, et plus pressante, que la renaissance gaélique a provoqué dans tout le pays, — ou plutôt qu'il s'est produit dans tout le pays, parallèlement à la renaissance gaélique et sous l'influence des mêmes causes, — un remarquable éveil des aspirations et des forces intellectuelles de l'individu, et que nous assistons aujourd'hui en Irlande aux premières manifestations d'un vrai et grand mouvement littéraire : un mouvement qui procède, et témoigne, comme la renaissance du langage, des efforts faits par la nation pour reconquérir son indépendance mentale et morale, et dont le succès est d'ailleurs nécessaire pour assurer celui de la renaissance du langage, car il est évident que celle-ci ne pourrait réussir, si elle n'était soutenue d'en haut et comme vivifiée sans cesse par le contact d'une littérature nationale. Certes, il faudrait se garder à l'heure actuelle d'exagérer les résultats qu'on peut attendre dans l'avenir de cette renaissance intellectuelle de l'Irlande; mais il est nécessaire, — et suffisant, — de marquer les résultats qu'elle a d'ores et déjà donnés, et que nous avons par conséquent sous les yeux.

C'est par un retour aux sources de la vieille littérature cel-

tique que s'est initié ce mouvement, il y a quinze ou vingt ans. L'Irlande avait déjà eu, sans doute, au cours du XIXe siècle, des savans pour mettre en lumière les trésors du temps de sa splendeur littéraire, ses légendes et ses poèmes mythologiques, héroïques ou ossianiques; les noms d'O'Curry et d'O'Donovan jouissaient, avant le milieu du siècle, d'une célébrité européenne, mais ces savans vivaient en quelque sorte isolés en Irlande, sans que leurs travaux eussent attiré la curiosité, forcé l'attention du pays qu'épuisaient alors la famine et l'agitation. Matthew Arnold conte à cet égard une anecdote bien significative. Le grand poète Th. Moore, étant allé voir O'Curry, trouva son ami au travail, avec l'archéologue Petrie, devant une collection de vieux manuscrits irlandais, le *Livre de Ballymote*, le *Livre jaune de Lecan*, les *Annales des quatre maîtres :* étonnement du poète, qui n'avait jamais entendu parler de ces documens, et qui, s'en étant fait expliquer le caractère, dit gravement : « Petrie, ces volumes n'ont pas été écrits par des sots ni dans de sots desseins; les ignorant, je n'avais pas le droit d'écrire mon *Histoire d'Irlande.* » — Depuis une vingtaine d'années au contraire, un vif courant populaire s'est porté vers l'étude, la traduction, la vulgarisation des anciens textes, et vers la mise en valeur des richesses inexploitées du folklore. Pour ne citer qu'un exemple, M. Douglas Hyde a passé des années dans le comté de Roscommon, d'où il est originaire, à recueillir de la bouche des paysans les contes et chants inédits, vieux ou récens, dont il a composé déjà une douzaine de volumes, notamment ses admirables *Chants d'amour du Connacht*. C'est là une veine imaginative extraordinairement riche qui s'est ouverte à la littérature en Irlande, à la littérature anglo-irlandaise d'abord, toute prête à y creuser, puis aux aspirations renaissantes de la littérature proprement irlandaise.

On sait que la littérature proprement irlandaise, — j'entends en langue irlandaise, — après une période d'éclat aux temps du fondateur de l'irlandais moderne, Geoffrey Keating (1), et de ses successeurs, avait fait place, vers la fin du XVIIIe siècle, à une littérature irlandaise en langue anglaise, — disons anglo-irlandaise, selon le terme consacré, — laquelle s'est, au cours du XIXe siècle, sensiblement éloignée des traditions irlandaises et rapprochée des modèles anglais, des exigences britanniques. Thomas

(1) 1570-1640.

Davis et les nobles penseurs de la Jeune-Irlande avaient bien essayé de lui infuser un esprit vraiment patriotique et national; mais, si profonde qu'ait pu être leur influence sur la poésie lyrique d'un Clarence Mangan, sur la poésie politique d'un T. D. Sullivan ou d'une Ellen O'Leary, leur œuvre, trop tôt interrompue, n'avait pu porter tous ses fruits. Or, l'Irlande s'est naguère reprise à cette œuvre, comme par un contre-coup tardif des leçons de Davis. Avec la fondation par sir C. G. Duffy, ami et collaborateur de Davis, du *Dublin Magazine* en 1887, et, peu après, avec la création des deux sociétés littéraires de Londres et de Dublin, il a commencé de passer un souffle nouveau sur la littérature anglo-irlandaise. Elle se retrempe alors aux sources d'inspiration des poèmes et des légendes du passé, elle se raccorde à cette note celtique qui avait déjà si fort influé sur Swinburne et même sur Tennyson, elle se développe enfin en une magnifique floraison poétique. Standish O'Grady, T. W. Rolleston, Larminie, miss Nora Hopper, nous représentent les mythes d'autrefois rajeunis sous des formes nouvelles, suivant l'exemple qu'avaient déjà donné sir Samuel Ferguson et Aubrey de Vere. George Sigerson et Douglas Hyde transposent en anglais les vieilles poésies celtiques, avec une merveilleuse souplesse de rythme, en reproduisant les mètres originaux dans leur extraordinaire variété; Jane Barlow, A. P. Graves, Katharine Tynan-Hinckson nous peignent l'émotion de la nature et de la vie rurale; et tous ces divers courans poétiques se rencontrent enfin, à leur suprême puissance, dans la personne d'un maître, d'un artiste incomparable, W. B. Yeats.

Ce n'est pas que la forme, le goût, les représentations de ces écrivains de la renaissance littéraire anglo-irlandaise, — exception faite pour quelques-uns, Sigerson et D. Hyde, par exemple, — soient toujours parfaitement conformes à l'esprit celtique, au génie littéraire de l'Irlande. Plusieurs d'entre eux écrivent à l'intention évidente du public anglais; Erin est pour eux un sujet d'étude plus qu'un élément de leur personnalité propre. D'autres, comme Blake, Lionel Johnson, George Russel, poussent même ce qu'il y a d'instinct idéaliste dans l'âme celtique jusqu'aux confins mystiques du symbolisme ou du néo-platonisme. Malgré tout, l'on ne peut nier que cette mise à contribution des richesses littéraires de la vieille Irlande n'ait eu son bon côté pour l'avenir du celtisme, et celui même de la littérature proprement irlan-

daise. Il y a un signe des temps dans ce fait que Dublin est redevenu un centre intellectuel assez fort pour arracher au public londonien, qui ne les intéresse plus, disent les uns, dont le goût est trop méprisable et bourgeois, disent les autres, bon nombre de ces littérateurs du groupe celtique, des romanciers et des dramaturges comme Edward Martyn et George Moore, et qu'à Dublin même, il a pu se fonder, il y a quatre ans, sous les auspices de ces deux écrivains et sous ceux de lady Gregory et de M. Yeats, un « théâtre littéraire irlandais. »

Ce n'était pas chose facile que d'organiser un théâtre à la fois national et littéraire à Dublin, où depuis longtemps le public n'était habitué à voir que des pièces à succès importées de Londres en droite ligne. Je sais bien que, pour commencer, l'on ne prétendait qu'à donner chaque année, dans une salle de location, une série de représentations dans l'esprit irlandais et sur des sujets irlandais. Les souscriptions, ou plutôt les « garanties, » affluèrent d'ailleurs très vite, et sur les listes de patronage se trouvèrent représentées les classes les plus diverses de la société : on pouvait y voir, côte à côte, les noms du grand agitateur William O'Brien et de son homonyme le *chief justice* d'Irlande, lord O'Brien, ceux d'un ex-fenian, M. John O'Leary, et d'un ancien ambassadeur de Sa Majesté britannique à Paris, lord Dufferin. Enfin, en mai 1899, la première représentation put être donnée avec *Countess Cathleen* de M. Yeats, pièce pleine de verve et de talent, malheureusement trop peu irlandaise de caractère et qui fit scandale par certaines peintures un peu vives et fort peu vraisemblables de la vie paysanne, celle-ci par exemple : un paysan brisant du pied une image de la Sainte Vierge! Au contraire, on eut de vrais succès, cette année-là et l'année d'après, avec *The Heatherfield* d'Edward Martyn, *The Bending of the Bough*, satire politique très réussie de George Moore, une pièce symbolique de Martyn intitulée *Maeve;* enfin, l'an dernier, avec un beau drame écrit, d'après la légende de *Diarmuid et Grania*, par G. Moore et W. Yeats.

Le malheur, c'est que ces pièces, écrites en anglais, ne donnaient toujours pas au théâtre littéraire irlandais le droit à la seconde de ses épithètes. Il n'était encore qu'un théâtre littéraire quand, au mois d'octobre dernier, M. Douglas Hyde y donna une comédie de lui, en irlandais, jouée par lui-même avec quelques amateurs, et intitulée *Casadh an-t sugain*, la corde tressée. Une

toute petite comédie de mœurs, prise à la vie rurale de l'Irlande d'autrefois : mais c'était la première fois, depuis un temps immémorial, qu'on représentait à Dublin une pièce irlandaise en irlandais. Aussi l'enthousiasme de la salle, à la première représentation, fut-il inouï, dirent les assistans; des galeries, pendant les entr'actes, partaient de vieux chants irlandais, chantés religieusement, et auxquels le parterre répondait par des applaudissemens; tout le monde sentait qu'un jour nouveau était né pour le celtisme, et l'on percevait enfin par quelque chose de visible et de matériel le fait que la littérature irlandaise était ressuscitée.

C'est en effet de la « littérature, » — au bon sens du mot, — que cette petite pièce de M. Hyde, au jugement de tous les gens compétens (1). « Cela est irlandais et cela est littéraire, » écrivait un critique dans la *Fortnightly Review;* « à la surface, de l'esprit, de la poésie, et, au fond, un humour profond, une éloquence qui touche en dépit de la raison. Cela pourrait se comparer avec un proverbe de Musset, ou mieux avec le *Gringoire* de Banville... » Qui plus est, c'est de la littérature « populaire, » comme doivent nécessairement être les premières productions d'une littérature renaissante, et comme sont d'ailleurs la plupart des œuvres de littérature proprement irlandaise qui se produisent actuellement en Irlande. Car il s'en produit beaucoup, de toute espèce, et chaque année davantage. Dès à présent, dit-on, il s'imprime à Dublin plus de livres en irlandais que de livres en anglais, sans parler des ouvrages religieux, lesquels ne se comptent plus. On publie les œuvres inédites de Keating et de ses contemporains, de ses successeurs, comme Eoghan Ruadh O'Sullivan, Egan O'Rahilly, etc.; ou bien on reproduit en irlandais moderne les plus belles productions du moyen âge; ou bien on édite les légendes populaires en les recouvrant d'une forme littéraire. Ces restitutions ne suffisent déjà plus : on a senti bien vite le besoin de créer du nouveau, d'exprimer en images les formes nouvelles de l'esprit national. Déjà l'Irlande a trouvé son Mistral en Douglas Hyde, son *An Chraoibhin Aoibhinn,* poète autant qu'apôtre, et dont les vers, vers pathétiques et simples sur la nature, la solitude et la vie des champs, écrits pour l'oreille non d'un grand public, mais de quelques milliers de paysans, sont com-

(1) Voyez la traduction anglaise dans la brochure intitulée *Samhain,* publiée par M. Yeats.

parables dans leur idéalisme pur à ce qui a été écrit de meilleur en Angleterre en fait de poésie lyrique depuis dix ans, au dire des bons juges : on peut d'ailleurs en juger dans la traduction anglaise qu'a donnée de quelques-uns de ces vers lady Gregory. Autour de M. Hyde s'est peu à peu groupé tout un essaim de jeunes écrivains, poètes, conteurs, auteurs dramatiques : M. O'Neil Russel, M. Mac Ginlay, M. J. J. Doyle, miss Agnes O'Farelly, M. Eamon O'Neill, M. l'abbé Dineen, auteur du roman historique intitulé *Cormac Ua Conaill*, M. l'abbé P. O'Leary, dont la comédie *Tadhg Saor* s'est jouée avec succès dans tout le Sud de l'Irlande. L'Irlande a donc enfin compris quelle avait été son utopie en cherchant à se donner une culture vraiment nationale par l'organe d'une langue étrangère; elle a compris que la littérature anglo-irlandaise, si parfaite soit-elle, ne peut être qu'un expédient passager, un moyen de préparer les voies à la résurrection de la vraie littérature irlandaise, car la langue irlandaise est seule capable de rendre les nuances, les secrets de l'âme d'Érin, de cette âme à l'image de qui elle a été créée, et à l'image de qui elle commence en retour à créer une littérature nouvelle.

De cette renaissance littéraire de l'Irlande que sortira-t-il dans l'avenir? Il faut se garder ici de prophétiser. Il faut même se garder de tirer trop vite conclusion de tels ou tels rapprochemens, qu'on pourrait faire, qu'on a déjà faits, entre le mouvement irlandais et le mouvement polonais, le mouvement tchèque, ou le mouvement provençal : ces rapprochemens-là ne sont jamais bien exacts, et ils sont toujours dangereux.

Ce qui est certain, c'est que l'Irlande a des obstacles devant elle dans la voie de la renaissance littéraire : la difficulté même de cette langue irlandaise, d'ailleurs admirable au point de vue philologique, avec sa syntaxe si régulière, son vocabulaire si riche, si profond et si fin; la difficulté non moindre de cette orthographe très logique, mais aussi peu phonétique que possible, et qu'il semble que de siècle en siècle l'Irlande ait pris comme un plaisir de savant à hérisser de complications; enfin, par-dessus tout, la difficulté qu'il y a présentement à reformer en Irlande une langue littéraire, classique, au-dessus des dialectes. Ces obstacles, il est vrai, ne sont pas de ceux que ne sache vaincre la volonté de tout un peuple. L'esprit n'est-il pas plus fort que la lettre? Et, d'autre part, le vieux monde celtique n'a-t-il pas

quelque chose à dire aux siècles nouveaux par la voix de son héritière légitime? Le jour où cette voix se ferait entendre, messagère d'idéal, de tendresse, de beauté, nulle part elle ne résonnerait plus doucement qu'au cœur de la France, et la France saurait se souvenir alors du sang celtique qui l'anime.

VI

L'avenir seul dira donc si le mouvement de la renaissance gaélique doit s'affirmer définitivement dans la littérature, comme il l'a déjà fait dans le langage national et dans l'enseignement. Et, cela fait, sera-ce tout? Restera-t-il toujours enfermé dans le domaine intellectuel? Non certes. Il a commencé par le « spirituel, » mais fatalement il doit réagir sur le « temporel, » car celui-ci est en grande partie « fonction » de celui-là, car l'état économique et social d'un peuple dépend pour beaucoup de son état moral. C'est ce qu'ont fort bien montré les promoteurs du mouvement, — M. Hyde en particulier (c'est toujours à lui qu'il faut en revenir en cette matière), — en démontrant la haute valeur non seulement morale, mais économique et sociale, du principe de nationalité, entendu comme il le faut et en dehors de toute politique. Ce dont nous avons besoin, ont-ils dit, ce ne sont pas tant des lois nouvelles qu'une réforme intérieure qui régénère à fond l'individu, cet individu si apte à faire son chemin hors d'Irlande et qui, dans la mère patrie, semble dépourvu d'énergie, de désir du progrès, ne sait que réclamer en tout l'aide de l'État, comme si son pessimisme désespérait d'avance de voir jamais réussir quoi que ce soit en Irlande. Restituons-lui sa langue et ses traditions, rattachons-le à l'idée nationale, à l'idée du devoir national : celle-ci ranimera chez lui le sentiment de la dignité, de la fierté patriotique, stimulera en lui l'initiative, la confiance, l'ambition de travailler au progrès de l'Irlande, en un mot les conditions premières de toute prospérité publique. Voilà ce qu'on peut attendre, au point de vue matériel et pratique, du mouvement de la renaissance nationale.

Et voilà aussi ce dont on commence à percevoir en Irlande les premiers symptômes, d'abord dans la vie sociale, les mœurs et coutumes de la classe moyenne et populaire, où commence un intéressant travail de « désanglicisation. » *Shoneens* et *Westbritons* n'ont plus aujourd'hui leur quiétude d'antan, ils ne se

sentent plus autant qu'autrefois en terre conquise : maintenant ils se voient raillés, montrés du doigt par les adeptes de la Ligue gaélique, pris à partie par des journaux satiriques comme le *Leader;* une campagne de presse, de parole et d'action s'est organisée pour leur rendre, comme on dit, « l'atmosphère irrespirable, » pour battre en brèche les modes anglaises, les plaisirs et spectacles anglais, les façons et conventions, si étroites et vulgaires, de la vie anglaise ; et ce qui favorise fort cette campagne, c'est le succès inouï que rencontrent dans tout le pays les divertissemens irlandais organisés par la Ligue, les *Seilge*, les *Sgoruidheachta*, les *Feiseanna*, dont l'influence réformatrice ne saurait être estimée trop haut. Déjà on commence à délaisser le *cricket* pour le jeu national celtique, le *hurling*, celui qu'on joue chez nous sous le nom de « la crosse ; » les sociétés de jeux gaéliques se multiplient ; les collèges et couvens commencent à se transformer selon l'esprit national, et, pour marquer d'un signe visible les progrès du mouvement, quelques Irlandais, suivant l'exemple donné par le fils du Lord Chancelier d'Irlande, se mettent à porter le costume national, non pas celui des paysans d'il y a cinquante ans, simple défroque du landlord, mais le vieux costume des Celtes et des Gaulois, braies serrées aux jambes par des lanières, tunique fermée avec une ceinture de cuir, et *plaid* ou saie de couleur jetée sur les épaules.

Ce qui pratiquement a plus d'importance, c'est l'essor industriel que l'on compte voir, que l'on commence à voir, sortir du mouvement gaélique. De tous les maux dont souffre aujourd'hui le pays, il n'y en a pas de plus grave que le manque d'industries, qui fait que, les bras ne trouvant pas à s'employer, l'émigration ne cesse de drainer les Irlandais hors d'Irlande. Pourquoi cette stagnation industrielle ? Ce ne sont pas les capitaux qui manquent, mais bien les capitalistes assez entreprenans, assez confians dans l'avenir de leur pays pour fonder sur le sol irlandais des entreprises nouvelles, pour faire travailler leur argent chez eux au lieu de le déposer en banque ou d'en faire profiter les compagnies anglaises du monde entier : donnez-leur l'esprit public, l'amour du sol, le sens de l'honneur national (comme tend à les leur donner le mouvement gaélique), il faudra bien alors qu'ils s'intéressent au développement économique de la nation et qu'ils mettent leur argent au service de l'Irlande et de la main-d'œuvre irlandaise. Ainsi l'on voit d'ores et déjà se

relever, à Dublin, des chantiers de construction maritime depuis longtemps abandonnés, l'on voit se développer des industries d'art comme celles que réclament la construction et la décoration des nouvelles églises ; l'enseignement technique s'organise un peu partout, et, depuis une dizaine d'années, sur l'intelligente initiative du vice-président actuel du Département de l'Agriculture, M. Horace Plunkett, le sol entier de l'Ile Verte s'est recouvert d'associations coopératives agricoles, syndicats de vente et d'achat, banques populaires, témoignages prospères d'un grand mouvement d'initiative locale et de *self help*. — Autre point de vue. L'empire des modes anglaises coûte cher à l'Irlande, qui paie bon an mal an un tribut de vingt millions de livres sterling à l'Angleterre pour les articles qu'elle lui achète et que, les trois quarts du temps, elle pourrait aussi bien fabriquer chez elle. Or, voici que la renaissance gaélique a déclaré la guerre aux produits anglais, pour le plus grand bénéfice non seulement du consommateur, qui s'affranchit du joug de l'imitation britannique, mais du producteur, dont s'élève le chiffre d'affaires, et de l'ouvrier, à qui l'on offre d'autant plus de travail : de toutes parts se recrutent les bonnes volontés pour cette œuvre nouvelle de propagande par le fait, acheteurs, industriels, *gaelic leaguers*, gens de lettres même, comme M. George Moore, qu'on a pu voir un jour entrer dans un magasin de la rue la plus élégante de Dublin, *Grafton street*, pour y demander tel article de fabrication irlandaise, puis, s'entendant répondre que l'article en question n'est jamais demandé par les « classes respectables, » celles-ci ne le voulant qu'anglais, répliquer avec feu au chef de la maison tout ébahi : « *Oh! Damn the respectable classes!* Elles sont la honte de l'Irlande. » Les commerçans eux-mêmes commencent d'ailleurs à s'apercevoir qu'il est de leur intérêt de gagner la clientèle « gaélique, » et, pour ne pas rester en arrière, ils viennent d'organiser entre eux une association pour favoriser la vente des articles irlandais par tous moyens, surtout par le moyen d'une publicité bien entendue : il n'est pas un client, disent-ils assez drôlement dans leur manifeste, qui voudrait s'avouer influencé par les procédés actuels de la réclame, et pourtant, ce qui est sûr, c'est que la réclame réussit !

Tout cela tend à développer l'industrie et en conséquence à améliorer l'état économique de la population des villes en Irlande. Quant aux paysans des campagnes, le mouvement gaélique tend

aussi à relever leur condition, toujours en vertu du même principe, à savoir que le point important est moins de changer les lois que de changer l'état des esprits, de rendre aux enfans d'Erin la foi en Erin, et de concentrer sur la terre d'Irlande les regards et les ambitions qui se tendent aujourd'hui vers l'Angleterre ou l'Amérique, vers Liverpool ou Chicago. Ce sont les campagnes, notons-le bien, qui ont le plus à souffrir de ce fléau de l'émigration, qui chaque année, maintenant encore, arrache à l'Irlande de quarante à cinquante mille de ses enfans ; quatre sur cinq de ces émigrans ont plus de quinze ans et moins de trente-cinq, et c'est ainsi le meilleur de ses forces et de son sang que perd l'Irlande en les perdant. Or, le fait économique de l'émigration ne tient pas seulement, comme le disent d'ordinaire les hommes politiques de l'Irlande, aux vices du régime agraire, ni même seulement au manque d'industries : il tient pour une bonne part aussi à un état psychologique dont il n'est pas facile d'avoir idée quand on n'a pas été là-bas, c'est la tristesse, la mortelle mélancolie de la vie des paysans telle que l'a faite depuis cinquante ans le régime de l'anglicisation à outrance. Représentons-nous un instant ce que peut être dans ces campagnes solitaires et désolées de l'Ouest irlandais, où le ciel pluvieux ne découvre que pierre et roc, tourbières et marais, avec, çà et là, quelques pièces rapportées de terre noire, l'état d'âme de ces paysans de vieux sang celtique, à l'esprit si vif et si fin, au sentiment si délicat et à l'imagination si riche, ces paysans peut-être les plus intellectuels de l'Europe, et qu'une Revue irlandaise appelait naguère, d'un beau nom, des « paysans penseurs et poètes (1). » Le landlord est exigeant, la famine toujours menaçante, et, tout le long de l'année, l'homme n'a devant les yeux que la nature ingrate, l'angoisse du silence et de la solitude. Autrefois, contre cette angoisse, le paysan d'Irlande avait une consolation, un *alibi*, c'était sa vie intérieure, son goût poétique et ses traditions de culture, c'étaient les vieux volumes irlandais lus à haute voix et les vieux chants, les contes que l'on se transmettait oralement, de père en fils, du berceau à la tombe, comme de saintes reliques. Encore aujourd'hui, il y a en Irlande de ces paysans qui ne savent ni lire ni écrire, mais qui récitent d'affilée

(1) Il résulte d'observations multipliées que ces paysans de l'Ouest irlandais ont un vocabulaire qui peut varier de 3 000 à 6 000 mots. Le vocabulaire d'un paysan anglais moyen ne dépasse pas, dit-on, 500 à 800 mots.

quatre cents vers en gaélique ; tel vieillard « illettré » déclame tout un poème ossianique, et, pendant qu'il parle, il est secoué d'un frisson religieux ; tel autre, aveugle, a passé sa vie à composer des poèmes gaéliques que M. Douglas Hyde a pieusement recueillis. — Mais l'Angleterre est venue, et, depuis un demi-siècle, elle a tout fait pour détruire la langue irlandaise. Pratique avant tout, point sentimentale, elle ne s'est pas dit que « l'homme ne vit pas de pain seulement, » elle n'a pas vu qu'en enlevant au Celte rêveur et blond sa langue maternelle, elle lui enlevait tout ce que cette langue représentait pour lui de foi, de poésie, d'idéal, tout ce qui faisait sa force et sa joie dans la vie, et qu'en ce faisant, elle le tuait lui-même, intellectuellement et moralement. Bon gré mal gré, le paysan a dû se faire ainsi à l'idée de quitter le pays. L'émigration est entrée dans les mœurs ; filles et fils savent qu'à un moment donné, leur sort commun sera d'aller se faire une autre vie sous d'autres cieux ; beaucoup partent, et plus triste encore est la vie à ceux qui restent. La terre d'Irlande se meurt.

Que peut maintenant le mouvement gaélique contre cette misère morale, plus profonde et plus désespérée que n'importe quelle misère physique ? Ne rendrait-il au paysan d'Irlande que son langage, ce serait le salut, car ce serait — ou plutôt : car c'est — lui rendre son âme, avec sa foi et sa vision de l'au-delà, avec la faculté de s'élever au-dessus des tristesses ambiantes dans le monde idéal des traditions et des espérances ; c'est lui rendre l'amour du sol ancestral et le courage dans la lutte quotidienne. Il peut aussi contribuer à faire du sol de l'Irlande un sol où la vie soit moins triste à vivre, et il y a quelque chose de réconfortant à voir les efforts faits à cet égard, depuis quelques années, par la Ligue gaélique et par quelques hommes éclairés, passionnément épris du bien de l'Irlande, comme M. Horace Plunkett, lord Monteagle, pour reconstituer la vie rurale sur de meilleures bases et lui rendre un peu de son charme, de sa gaîté d'autrefois. Ainsi l'on commence à faire revivre dans les villages les amusemens et les distractions d'antan : danses sur la place, concerts donnés par les musiciens ambulans, avec harpes et *pipes*, assemblées du dimanche, *ceilidhe* du soir ; on répand des journaux honnêtes et nationaux ; çà et là enfin, on organise pour les paysans des salles de lecture, de récréation, et, chose intéressante, des bibliothèques villageoises de prêt, com-

posées avec soin pour instruire en amusant, suivant le type qu'en a donné, avec la plus grande intelligence des besoins de la population rurale, M. Horace Plunkett, et sur lesquelles nous aurions, je crois, grand avantage à prendre modèle, nous autres Français, pour maint village de nos campagnes.

VII

A parcourir, comme nous l'avons fait, le cercle d'action de ce qu'on appelle le mouvement gaélique en Irlande, on se rend bien compte qu'il ne s'agit pas là d'une simple agitation artificielle et superficielle, mais d'un mouvement profond, puissant et durable de renaissance ou de restauration nationale, destiné à affranchir la nation irlandaise de la dépendance intellectuelle de l'Angleterre, à lui refaire une vie propre au point de vue mental et moral, économique et social, à faire revivre en un mot une Irlande digne de ce nom, une Irlande irlandaise.

L'Irlande lutte pour garder son droit à vivre, son droit à avoir une âme, comme a dit M. George Moore. Et, inconsciemment, elle lutte pour autre chose encore : elle lutte pour conserver au monde un faisceau d'idées, de traditions, de tendances, dont elle est la dépositaire responsable devant l'histoire, et, il faut le dire bien haut, de toutes les petites nationalités qui, en face du matérialisme grossier, utilitaire et corrompu de nos grandes sociétés contemporaines, semblent faites pour représenter les revendications non seulement du droit, mais du sentiment, de la beauté, de l'idéal, il n'y en a pas de plus digne d'être préservée que la très vieille et toujours jeune Erin celtique, car il n'y en a pas dont le génie soit plus élevé, plus généreux, plus spiritualiste, plus riche en grâce, en délicatesse, en piété, et dont il soit plus essentiel à l'avenir de l'humanité de développer une expression pleine, consciente et féconde.

Que cette culture périsse, ce serait un crime. Et, si l'on se place au point de vue de l'intérêt bien entendu de l'Angleterre, ce serait une faute. L'Angleterre a besoin d'une Irlande populeuse, où elle trouve à enrôler des soldats, d'une Irlande riche, qui rapporte au Trésor, d'une Irlande « loyale, » dont elle n'ait pas à redouter toujours la rébellion ou l'hostilité; mais elle a besoin surtout d'une Irlande vraiment irlandaise et celtique, souverainement celtique. Le « celtisme » a sa part dans ce composé

d'élémens très divers qu'est l'esprit anglais; on le sent très manifestement chez quelques-uns des plus grands hommes, des plus grands poètes de l'Angleterre, chez Byron, par exemple; or, il faut que, dans le génie britannique, l'élément celtique vienne toujours contre-balancer l'influence de l'élément germanique et celle de l'élément normand : ce n'est pas nous qui disons cela, c'est le grand critique Matthew Arnold, dont c'est la thèse dans son célèbre ouvrage sur l'*Étude de la littérature celtique*.

Lorsque naquit le mouvement gaélique en Irlande, l'impression générale fut qu'il venait trop tard dans un monde trop vieux : l'heure semblait passée, la cause perdue d'avance. Aujourd'hui, au contraire, quand on voit l'enthousiasme éveillé dans l'âme populaire par la renaissance de l'idée nationale, quand on voit l'ardeur avec laquelle le peuple d'Irlande s'est mis à l'œuvre et l'intelligence avec laquelle il a compris ce qu'on attendait de lui, quand on voit le clergé prendre sa part au mouvement, et tous les obstacles que les promoteurs de l'œuvre ont su vaincre, le doute ne paraît plus permis quant au succès final. Il n'y a pas grand'chose à redouter de l'opposition déclarée des anticeltistes d'Irlande, dont la violence ne fait que gagner des recrues au camp gaélique. L'important, à l'heure actuelle, est que les directeurs du mouvement sachent rester à l'écart de toute politique; qu'ils sachent venir à bout de ce péché mignon des Irlandais, le *raiméis*, la vaine rhétorique; qu'ils sachent se garder, enfin, de laisser le mouvement dévier de sa vraie direction, de le laisser s'englober dans le mouvement « panceltique, » lequel s'est beaucoup développé depuis deux ou trois ans en Irlande et dont l'esprit n'est guère compatible avec l'esprit de la renaissance gaélique. L'objet du Panceltisme est de rapprocher, d'allier entre eux les cinq groupes de populations celtiques, Bretons de France, Irlandais, Gallois, *Highlanders* d'Écosse et gens de Man. C'est un mouvement fort intéressant, à coup sûr, mais purement académique, et qui, s'il ne donne pas ombrage à l'Angleterre, ne sortira qu'à grand'peine du domaine historique, spéculatif ou sentimental. Les Irlandais, au reste, sentent bien qu'ils ne sont pas mûrs pour « ces longs espoirs et ces vastes pensées, » qu'ils perdraient leurs forces à vouloir en étendre trop loin l'action, et que le « Panceltisme » ruinerait sans retour leur « nationalisme. »

C'est en somme, avec le mouvement gaélique, une nouvelle phase de l'histoire d'Irlande qui commence : plaise à Dieu qu'elle

soit plus heureuse que celles qui l'ont précédée ! L'Irlande a cherché d'abord à conquérir son indépendance à main armée. Elle a cherché ensuite, avec O'Connell et Parnell, à gagner sa liberté par l'agitation parlementaire et la lutte constitutionnelle. Elle cherche maintenant à s'affranchir psychologiquement, à reconstituer moralement sa nationalité, persuadée qu'une fois reformé l'esprit public, une fois reconquis le sentiment national avec tout ce que ce sentiment comporte de foi patriotique, de force de caractère et d'ardeur à l'action, elle trouvera plus aisément les voies de la vraie prospérité, et qu'un jour même viendra où le *home rule*, objet présent de ses plus ardens désirs, ne lui apparaîtra peut-être plus comme une nécessité aussi essentielle et primordiale de son existence nationale. En attendant, on verra sans doute se prolonger l'agitation politique et parlementaire, parallèlement au mouvement gaélique, car c'est un des traits de la situation actuelle que l'Irlande ne peut se passer ni de politique ni de politiciens. Pendant les dix années de calme qui ont suivi la mort de Parnell, l'Irlande s'est recueillie, s'est adonnée à cette œuvre de reconstruction nationale dont nous avons essayé de fixer les traits, et dont les progrès sont assez avancés pour qu'il n'y ait plus rien à redouter maintenant d'une reprise probable, — et prochaine, — de l'agitation purement politique. Aujourd'hui, l'ère du recueillement national est close, le succès du mouvement gaélique semble assuré pour l'avenir, l'agitation peut reprendre, elle reprend en effet : voici d'ores et déjà le parti parlementaire irlandais reconstitué, l'ancienne *Land league* ressuscitée sous le nom d'*United irish league*, le gouvernement anglais prêt à rentrer dans les voies de la coercition, et tout porte à croire que, d'ici peu, nous reverrons, soit en Irlande, soit au palais de Westminster, des scènes qui, pour être renouvelées de celles d'il y a vingt ans, n'en seront peut-être pas moins tristes...

LOUIS PAUL-DUBOIS.

LUXEMBOURG

ET

LE PRINCE D'ORANGE

II [1]

L'EXPÉDITION DE BODEGRAVE
LE SÉJOUR A UTRECHT

I

« Le prince d'Orange, — mandait le 21 décembre le Roi au duc de Luxembourg, — est occupé présentement au siège de Charleroi, assisté des troupes d'Espagne. J'espère, avec l'aide de Dieu, qu'encore que la garnison ne soit pas aussi forte qu'il serait à désirer, néanmoins, comme Montal s'est jeté dans la place avec quelque cavalerie, elle fera une si vigoureuse défense que les ennemis, qui s'attendaient à la pouvoir enlever en très peu de jours, se pourront repentir d'avoir entrepris une action si hardie. » Cette soudaine offensive pouvait passer pour un coup de génie. Dérobant ses mouvemens derrière l'épais rideau des régions inondées, Guillaume, avec une forte armée, s'était échappé de Hollande, se portant à marches forcées d'abord vers Maëstricht, puis sur la ville de Tongres, qu'il feignait d'investir. Mais, tout à coup, le 15 décembre, sans que rien eût pu faire soupçonner son

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril.

dessein, il se jetait sur Charleroi, avec 10000 hommes de renfort amenés par Monterey, gouverneur des Pays-Bas espagnols. Tout lui donnait l'espérance du succès, la brusquerie, l'imprévu de l'attaque, la faiblesse de la garnison, en grande partie composée de recrues, l'absence du gouverneur Montal (1), qui, sur une fausse alerte, avait couru vers Tongres. Or, Charleroi au pouvoir de l'ennemi, c'était pour nos armées la base d'opérations coupée, Luxembourg, Turenne et Duras sans communication entre eux, sans lien direct avec la France. Le cas était critique, et Louis XIV, comme il l'assure, en ressentit « une furieuse inquiétude. » L'énergie du comte du Montal sauva la partie compromise. Avec une bande de cavaliers d'élite, il passa par surprise au travers des troupes hollandaises et fit, le 20 décembre, une subite entrée dans la place, où son apparition releva tous les cœurs. Pendant ce temps, Duras, d'Humières, M. le Prince accouraient de divers côtés au secours de la ville. Voyant le coup manqué, Guillaume, deux jours plus tard, levait le siège de Charleroi, reprenait mélancoliquement, avec une armée fatiguée et par des chemins difficiles, la route de la Hollande, où le rappelaient en hâte les mouvemens agressifs du duc de Luxembourg.

On connaît assez ce dernier pour ne s'étonner point que, du jour où il sut l'absence du stathouder, il en ait voulu profiter pour lui faire, comme il dit, « recevoir quelque déplaisir en Hollande, pendant qu'il se promenait ailleurs. » — « Il ne faut, écrit-il encore, qu'une bonne gelée de deux nuits pour prendre le parti de les aller visiter d'un côté ou d'un autre. J'ai disposé toutes choses pour cela; mais ce qui dépend du temps, on n'en saurait répondre (2). » Cinq jours plus tard, le matin de Noël, pour la première fois depuis bien des semaines, un froid sec et piquant relègue au loin les ondées et les brumes; un pâle soleil éclaire les campagnes glacées; sur les canaux, sur les plaines inondées, se forme et s'épaissit une couche unie et résistante; la plus sérieuse barrière qui se soit dressée jusqu'alors devant nos armées victorieuses disparaît, s'effondre d'un bloc. Guillaume et son armée ont encore une longue marche à faire avant de regagner leurs postes de défense. Et Luxembourg, ivre de joie, semble enfin sur le point de cueillir le fruit de ses veilles, de réaliser le dessein depuis si longtemps poursuivi : prendre et détruire Leyde et La

(1) Charles de Montsaulnin, comte du Montal, lieutenant général, 1620-1696.
(2) Lettre du 20 décembre. — Archives de la Guerre, t. 291.

Haye, peut-être même, qui sait? pousser aux portes d'Amsterdam, terminer d'un seul coup la conquête des Provinces-Unies. A moins d'un miracle du sort, la Hollande, cette fois, paraît bien perdue sans ressources.

La conservation des deux villes qui demeuraient comme le suprême asile de l'indépendance hollandaise, La Haye et Amsterdam, était depuis six mois le grand souci du prince d'Orange, l'objet principal de ses soins. Retranchemens, forts et palissades s'accumulaient sur les avenues, couvraient les « têtes » de toutes les digues; pendant l'automne, « plus de 100000 paysans, » recrutés de vive force, y avaient, disait-on, travaillé nuit et jour. Un seul chemin direct, par le fait de l'inondation, permettait à l'armée d'Utrecht de s'avancer vers ces régions : la large digue qui, de Woerden jusqu'à la petite ville d'Oudshorn, côtoyait le cours du Vieux-Rhin. Aussi là se dressaient les plus redoutables obstacles. Trois grands camps retranchés en défendaient l'accès. Le plus voisin d'Utrecht était le fort de Nieuwerbrug, que l'on nommait « le fort d'Orange, » construit et protégé selon toutes les règles de l'art, triple enceinte de remparts, palissades « d'une grosseur énorme, » fortins, bastions, fossés, chemins couverts; un ensemble d'ouvrages si savant, si bien entendu, que Luxembourg, lorsqu'il y pénétra, « en fut frappé d'admiration. » A quelques milles plus loin, et sur la même chaussée, se dressait la ville de Bodegrave, que Guillaume avait prise longtemps comme quartier général, et dont l'épaisse muraille cachait une nombreuse garnison; enfin, en remontant encore « une demi-lieue, » on rencontrait le bourg de Swammerdam, entouré d'une ceinture de canaux larges et profonds, qui en faisait, dit Luxembourg, « le plus beau poste du monde, » capable, avec un bataillon, « d'arrêter une armée entière (1). »

Le commandement en chef de ces points fortifiés et la défense générale du pays étaient confiés, pendant l'absence du stathouder, au comte de Kœnigsmarck, gentilhomme d'origine suédoise, vieil homme de guerre blanchi sous le harnais, et qu'on disait « habile en son métier. » L'arrivée redoutée du froid et de la glace l'avertit que l'heure était proche où il allait falloir déployer ses talens, et, dès le premier jour, il disposa toutes choses en vue d'une sérieuse résistance. « Le bruit, écrit-

(1) Lettre du 3 janvier 1673. — Archives de Dijon, F. Thiard.

on de La Haye à la date du 27 décembre (1), est que le duc de Luxembourg a dessein d'attaquer, à la faveur des glaces, Bodengrave ou Swammerdam; mais le comte de Kœnigsmarck est à son poste pour lui tenir tête, et l'on a renforcé les quartiers avec plus de 150 compagnies d'infanterie. » La mesure était opportune; ce même jour, en effet, l'armée du Roi se mettait en campagne.

II

« M. le duc de Luxembourg, mande de la ville d'Utrecht l'intendant Robert à Louvois (2), est parti il y a environ deux heures, et a rassemblé un corps de 7800 hommes d'infanterie, 900 chevaux et 300 dragons. Il fait état d'être ce soir avec tout ce corps à Woerden, et d'en partir cette nuit pour aller par Zeyweldt gagner la chaussée de Mije, arriver à la pointe du jour à Swammerdam, se saisir de ce poste en plein midi, et attaquer les ennemis dans le camp de Bodegrave... Selon que réussira cette action, et selon les nouvelles que l'on aura des ennemis, M. de Luxembourg prendra sa résolution s'il devra aller à Leyde ou à La Haye, ou se tourner de quelque autre côté. Il m'a donné ordre de demeurer ici. » Ces quelques lignes résument exactement le plan de Luxembourg. En couvrant, comme nous avons vu, de façon formidable les débouchés des routes qui venaient du côté d'Utrecht, le stathouder avait omis d'en faire autant vers la face opposée; du moins l'accès des trois camps retranchés, pour qui venait « de la Hollande (3), » n'était-il protégé que d'une manière « faible et médiocre. » Profiter des gelées pour tourner les plus proches obstacles, assaillir tout d'abord le poste le plus éloigné, se rabattre sur les deux autres en les attaquant à revers; puis, la grande chaussée nettoyée, se frayer un passage vers Leyde, Amsterdam ou La Haye : telle fut, dans ses lignes essentielles, la conception ingénieuse et hardie dont le succès semblait presque assuré. C'est le programme qu'à la veille du départ le duc, en termes brefs, prit le soin d'exposer à ses principaux officiers, et que tous acclamèrent avec une ardeur unanime.

Le mardi 27 décembre, à dix heures du matin, le mouvement

(1) *Relations véritables des Pays-Bas.*

(2) Lettre du 27 décembre 1672. — Archives de Dijon, F. Thiard.

(3) On donnait spécialement ce nom de *Hollande* à la région comprise entre les bouches de la Meuse et le Zuyderzée, où étaient La Haye et Amsterdam.

commença. C'était le troisième jour du froid; la glace, soigneusement éprouvée, présentait toute sécurité : « Je ne m'embarquai, mande Luxembourg au Roi, que lorsque je sus qu'un escadron était demeuré posté plus de deux heures sur le plus profond des canaux de ce pays. » Les soldats se montraient joyeux, confians, d'un bel entrain : « Toutes les troupes de Hollande ne m'eussent pas arrêté, mande leur général à Condé (1), ayant avec moi un détachement de 8000 hommes aussi bons qu'il y en ait au monde! » Pourtant, dès cette première journée, apparurent de dangereux symptômes. Brusquement, dans l'après-midi, le vent sauta du nord au sud; une neige serrée tomba, rendant la marche difficile. Malgré tout, vers quatre heures, on atteignit Woerden, et l'on y fit halte un moment. Mélac, envoyé sonder la solidité de la glace, rapporta, peu après, qu'elle semblait encore résistante; et Luxembourg, en dépit d'inquiétans pronostics, se résolut à pousser l'aventure : « Je ne croyais pas, assure-t-il, que le dégel pût être assez violent pour m'empêcher de faire deux lieues sur l'inondation... Outre cela, je voulais profiter de l'absence du prince d'Orange; et, sachant le siège de Charleroi levé, je voyais bien que je n'avais pas de temps à perdre. »

L'entreprise, dans ces circonstances, devenait, à vrai dire, quelque peu hasardeuse. Pour gagner Swammerdam, son premier objectif, en évitant la chaussée du Vieux-Rhin, et tourner, sans être aperçu, les autres postes hollandais, Luxembourg avait à franchir un vaste espace de terrains inondés, recouverts d'un plancher de glace où s'étendait maintenant une épaisse couche de neige. Si l'infanterie pouvait, à la rigueur, se lancer sur ce sol instable, il n'y fallait risquer ni canons ni chevaux; et le dégel, pour peu qu'il s'accentuât, couperait la communication avec les troupes demeurées en réserve. Aussi le général en chef, avant de donner le signal, jugea-t-il nécessaire d'animer les soldats, de hausser leur courage au niveau d'une si rude besogne. Il assembla ses bataillons, leur adressa, dit un témoin, un bref discours « d'une force merveilleuse, » leur montrant le but à atteindre et le profit qu'ils en allaient tirer. De cette harangue improvisée, l'auteur de l'*Advis fidèle* prétend nous restituer, sinon le texte entier, tout au moins la péroraison : « Allez, mes enfans; pillez, tuez, violez et brûlez, afin que je voie si je ne

(1) Luxembourg à Condé, 3 janvier 1673. — Archives de Chantilly.

me suis point trompé au choix que j'ai fait de l'élite des troupes du Roi ! » Sans accepter pour authentique un langage si barbare, force est de confesser que l'espoir prochain du pillage, dans une contrée qu'on leur représentait comme « la plus opulente de l'Europe, » échauffa puissamment l'enthousiasme des troupes. On put les voir, sur l'heure, « faire provision de bottes d'allumettes, dont les uns emplissaient leurs chapeaux, les autres leurs pochettes ; et ils partirent aussi gaiement que s'ils fussent allés à des noces (1). »

Dix heures du soir sonnaient quand on reprit la marche. Le détachement comptait environ 8000 hommes de pied, qui formaient deux brigades commandées par MM. de Sourches et de la Meilleraye. La cavalerie entière et un bataillon d'infanterie furent laissés à Woerden sous M. de Gassion, avec ordre de s'avancer le long de la digue du Vieux-Rhin, si le bruit de la mousqueterie indiquait que les retranchemens fussent attaqués par derrière. Luxembourg ordonna que tous les officiers, sans aucune exception, abandonnassent leurs chevaux à Woerden. Lui-même donna l'exemple ; il se plaça à l'avant-garde avec le comte de Sault, « allant à pied et constamment en tête. » Il ne fallait pas moins pour maintenir le moral des troupes. Le temps, avec la nuit, était devenu « effroyable. » La neige tombait avec une nouvelle violence, s'amoncelait en couche molle, où les hommes s'enlizaient « au-dessus du genou. » Pliant sous le poids de cette masse, amincie au surplus par le radoucissement de la température, la glace, écrit Louvois (2), « faisait un bruit fort fastidieux (*sic*), en craquant perpétuellement, et enfonçant en certains endroits. » L'obscurité complète ajoutait à l'horreur de la situation. Par instans, une fissure s'ouvrait, engloutissait une forme humaine ; le sauvetage s'opérait à travers mille difficultés. Les marquis de Cœuvres et de Conflans furent « retirés par les cheveux. » M. de Douglas, lieutenant-colonel, ne dut son salut qu'à lui-même : « Il enfonça, dit Luxembourg, dans un trou où il eut de l'eau par-dessus la tête, et fut perdu sous la glace ; mais, ayant touché du pied la terre, elle le repoussa en haut. De sa tête, il perça la glace qui était au-dessus, et fut sauvé. » Il ne se noya, tout compte fait, qu'une douzaine de soldats.

(1) Lettre de Luxembourg à Louvois et à Condé. — Archives de la Guerre et de Chantilly. — *Gazette* de 1672. — *Advis fidèle aux véritables Hollandais*, etc.

(2) Lettre à Condé du 7 janvier 1673. — Archives de Chantilly.

La nuit entière on marcha de la sorte, sans s'arrêter et sans reprendre haleine. Vers sept heures du matin, on fut sur les bords d'un canal, « large, profond, entièrement dégelé, et dont le cours était aussi rapide que celui d'une rivière. » Il fallut, avec quelques planches, construire un pont improvisé; sur ce fragile support, Luxembourg « passa le premier; » tout le reste suivit, défilant « un par un; » cet obstacle imprévu retarda de trois heures. Chaque minute écoulée ajoutait au péril; la pluie, avec le jour, succédait à la neige; le dégel se précipitait. Les derniers milles, jusqu'à la digue de Mije, se firent dans la boue et dans l'eau jusqu'au-dessus de la ceinture, au milieu d'un « amas de glaçons rompus et flottans. » Les souffrances furent atroces; mais l'exemple du général, allègre, plaisantant au milieu des dangers, payant de sa personne comme le plus humble des soldats, relevait les cœurs hésitans, et « les plus las retrouvaient de la force, à le voir si infatigable (1). »

Enfin, à l'horizon brumeux, se profilèrent, vaguement encore, les toits du bourg de Swammerdam; cette vue acheva de ranimer les troupes. C'était une grosse bourgade d'environ 3000 habitans, où les plus riches citoyens de La Haye et d'Amsterdam avaient leurs maisons de plaisance. Deux grands canaux l'entouraient complètement et lui tenaient lieu de remparts. Le comte de Koenigsmarck y avait mis cinq régimens, dont la présence rassurait les bourgeois contre toute agression subite. La défense pourtant fut médiocre; et Luxembourg, huit jours plus tard, s'étonnait à bon droit qu'un général, « qui avait été capable de choisir un si beau poste, ne l'eût pas été d'y faire une meilleure résistance. » La vigueur de l'attaque déconcerta le comte de Koenigsmark au point de lui faire perdre la tête. Quand il se vit, à l'improviste, assailli furieusement sur trois points à la fois, Moussy par le canal de droite, le comte de Sault à gauche, Luxembourg entre deux, officiers et soldats se jetant à la nage, les uns prenant les ponts-levis, d'autres construisant une passerelle avec des planches, des claies, des « débris » de toutes sortes, tous se précipitant au-devant des arquebusades avec une ardeur enragée, il fut saisi d'une soudaine épouvante. Sans essayer de prolonger la lutte, il évacua les retranchemens et se retira par derrière, dans la direction de Bodegrave, avec la moitié de

(1) Relation de la prise de Bodegrave (*Gazette* de 1673).

ses troupes. Les vainqueurs entrèrent sur ses pas, se répandirent dans les rues de la ville, massacrant les fuyards, et ne donnant guère de quartier : « Le nombre des prisonniers est petit, écrit Luxembourg à Louvois, parce qu'on en tua plus qu'on ne s'amusa à en prendre. »

Quelques minutes suffirent pour ce succès, qui nous coûtait à peine une centaine d'hommes hors de combat. Le premier soin de Luxembourg fut de faire réparer le pont sur le Vieux-Rhin et de s'en assurer la garde. Le second ordre qu'il donna fut de livrer aux flammes les plus belles demeures du pays, pour imprimer « un salutaire effroi » dans l'âme du peuple de Hollande. Il ne cache point, d'ailleurs, le divertissement qu'il y trouve : « Je vous avoue, dit-il (1), que je pris plaisir à faire brûler devant moi la maison du prince d'Orange, et celle de son favori le Rhingrave, qui étaient deux petits châteaux les plus jolis du monde... Par malheur, l'une des maisons appartient à une fille, dont nous faisons la guerre à M. Stoppa, parce que c'est la seule qu'il ait vue, — et peut-être une fois ou deux, — depuis que nous sommes à Utrecht. Mais, au lieu que cela m'ait fait une affaire avec lui, il veut donner pourboire à celui qui l'a grillée. » Louvois, contant cette histoire à Condé, ne bouffonne pas moins agréablement : « On mit, lui écrit-il, le feu dans tout le village, et l'on grilla tous les Hollandais qui y étaient, dont on ne laissa pas sortir un seul des maisons. » Ce que Luxembourg, au surplus, confirme peu après dans les termes suivans : « Voici deux tambours des ennemis qui viennent répéter (2) un colonel de grande considération parmi eux. Je le tiens en cendres, à cette heure, aussi bien que plusieurs officiers que nous n'avons point et qu'on nous redemande, qui, je crois, ont été tués à l'entrée du village, où j'en vis d'assez jolis petits tas, consumés par les flammes, qui brûlèrent aussi bien des gens cachés dans les maisons. »

Ainsi dirait-on qu'à plaisir il s'amuse à ternir sa gloire, à souiller cyniquement l'éclat d'une action héroïque. Il met à étaler sa rigueur et sa dureté d'âme la complaisance que d'autres, à sa place, mettraient à les dissimuler. Reconnaissons, d'ailleurs, que ce n'est pas une simple forfanterie; trop fréquemment, dans ce récit, d'effroyables excès, des cruautés impardon-

(1) Lettre du 9 janvier 1673. — Archives de Dijon, F. Thiard.
(2) Réclamer.

nables troubleront l'âme du narrateur, décourageront l'admiration qu'on voudrait éprouver pour tant de vaillance et d'audace.

Cette fois d'ailleurs, Luxembourg, comme il dit, ne « s'amusa » que peu de temps à ces exécutions terribles. On était à l'après-midi; de courtes heures, en cette saison, restaient avant la tombée de la nuit. Il importait de pousser vivement l'entreprise, et de mettre à profit le désarroi des Hollandais, sans laisser à leurs chefs le loisir de se reconnaître. « Bien que les troupes, écrit-il à Condé, eussent marché dix-neuf heures de suite, le tout à pied, et votre petit serviteur comme les autres, » il prit un corps de 1500 mousquetaires, les plus agiles et les plus résolus, et, suivant la chaussée du Rhin, continua sa route sur Bodegrave, confiant au marquis de Sourches le commandement du reste, avec ordre de joindre aussitôt que faire se pourrait. « M. de Luxembourg, lit-on dans la relation de Louvois (1), arriva à Bodegrave à trois heures de l'après-midi ; il la trouva abandonnée, mais avec tant de désordre que tout l'équipage de l'armée hollandaise y était encore, avec tous leurs canons et leurs munitions, parce que les canaux étaient encore trop gelés pour qu'ils pussent les recharger dans leurs bateaux. » Kœnigsmarck, en effet, hanté par l'inquiétude de se voir pris entre deux feux, n'avait fait que rallier les régimens restés au quartier général et fuyait par la route de Leyde, laissant « un si bon poste » à la discrétion des Français. « Ne trouvant plus personne, écrit le duc, je logeai dans le bourg toute mon infanterie,... et j'employai mon temps à visiter les forts et à voir ce qu'il y aurait à faire, » attendant avec impatience que le marquis de Sourches amenât de Swammerdam le gros du détachement.

III

La tâche de cet officier général avait été fort malaisée. Les troupes, exaspérées par la fatigue et les souffrances, aussitôt Luxembourg parti, perdirent toute discipline. Elles se dispersèrent dans le bourg, où l'ombre de la nuit voila le plus affreux pillage. Les chroniques hollandaises, les images populaires et les estampes, — d'un art plus relevé, — du maître graveur Romain

(1) 3 janvier 1693. — Archives de Chantilly.

(2) Louis-François du Bouchet, marquis de Sourches, 1639-1716. C'est l'auteur des *Mémoires* si connus.

de Hooghe, ne laissent rien ignorer du détail de ces scènes d'horreur : massacres et viols, dévastations faites à plaisir, double ivresse du vin et du sang, tout ce que la guerre peut offrir de plus sinistre et de plus lamentable. Pour terrifians qu'ils soient, ces tableaux ne sont point chargés. Le jour, en se levant, n'éclaira que maisons en cendres, débris rouges et fumans, cadavres calcinés épars parmi les ruines. Il s'en fallut de peu que les auteurs de ces excès n'en devinssent les premières victimes. Quelques soldats, inconsciens du danger, mirent le feu aux maisons qui bordaient le canal du Rhin; les flammes se propagèrent, gagnèrent le pont de bois qui reliait ce canal à la grande chaussée de Bodegrave. Vainement, dès qu'on s'en aperçut, s'efforça-t-on d'arrêter l'incendie: une des piles du pont s'effondra, et Sourches, avec ses 5000 hommes, se vit, en un clin d'œil, coupé du corps d'avant-garde, « sans aucune nouvelle du général ni des maréchaux de camp qui étaient passés avec lui, les deux tiers de l'armée groupés autour de lui dans une extrême confusion, » lui-même ne sachant que résoudre pour sortir de ce mauvais pas. Comme il délibérait, on vit à l'horizon, sur le large canal du Rhin, quatre grandes frégates hollandaises « qui venaient à toutes voiles. » Leurs canons, une fois à portée, allaient balayer cette masse d'hommes postés à découvert, sans artillerie pour donner la réplique.

Sourches, en cette passe critique, fit preuve de cœur et de sang-froid. Une estafette franchit le canal à la nage, courut avertir Luxembourg de ce qui se passait. Pendant ce temps, cent grenadiers, pris parmi les plus forts tireurs, occupaient un moulin surplombant le canal, arrêtaient par un feu nourri la marche des frégates. D'autres furent employés à réparer, tant bien que mal, le pont à demi consumé, à jeter des planches et des claies sur l'intervalle béant. L'ordre du général en chef fut apporté sur l'entrefaite. Luxembourg commandait de passer coûte que coûte, « fût-ce au milieu des flammes, » et de le rejoindre à Bodegrave. Devant cette injonction, Sourches n'hésita plus. Le premier, pour servir d'exemple, il traversa « la route de feu ; » l'armée s'ébranla sur ses pas, et tous défilèrent en bon ordre sur les poutres brûlantes qui craquaient sous leurs pas, dans le fracas des débris enflammés qui pleuvaient autour de leurs têtes. Sauf une cinquantaine d'hommes noyés, écrasés ou brûlés, le corps arriva sain et sauf de l'autre côté du canal, et Luxembourg, peu

d'heures après, eut de nouveau tout son monde sous la main.

L'expédition, pourtant, n'était pas terminée, et le plus dur était encore à faire. La pluie, depuis trente heures, tombait d'une violence inouïe et, sous l'action de ce déluge, les glaces se dissolvaient avec rapidité. Marcher sur Leyde ou sur La Haye, détruire la capitale « à la barbe » du stathouder, — tandis que ce dernier accourait, doublant les étapes, — il n'y fallait plus songer désormais ; et Luxembourg, en voyant s'évanouir son rêve, avait peine à contenir sa colère et sa déception : « Il serait inutile, écrit-il à Louvois (1), de vous faire des lamentations sur le dégel ; je ne puis cependant me consoler, quand je songe que M. le prince d'Orange serait arrivé d'un côté à La Haye et que nous l'aurions brûlé de l'autre ! » Mais il n'avait guère le loisir de se livrer à la mélancolie. La grande affaire maintenant était de regagner Utrecht, nécessité pressante, non moins que problème redoutable. Suivre au retour la même voie qu'à l'aller était impraticable. Les glaces partout fondues, la hauteur effrayante des eaux, y opposaient un obstacle invincible. La main de l'homme achevait l'œuvre de la nature ; les Hollandais, sur tous les points, au mépris des pires catastrophes, avaient coupé les digues de mer, dans l'espoir de noyer l'adversaire qu'ils ne pouvaient battre. Les chaussées mêmes, en de certains endroits, étaient englouties sous les flots « jusqu'à la hauteur de trois pieds. » Ces régions ainsi sacrifiées offraient un aspect lamentable. « Il faut que vous sachiez, dit encore Luxembourg, que tout le pays enclavé entre les villes de Delft, Muyden, Vesep, Utrecht, Woerden, Oudewater, est submergé entièrement, tous les villages entièrement remplis d'eau, en sorte qu'il y a une furieuse quantité de bestiaux noyés... Les paysans se sont retirés au plus haut étage de leurs maisons et dans leurs greniers, où beaucoup meurent de faim, et sont tous dans une désolation la plus grande du monde. C'est une espèce de petit déluge, qui pourrait faire dire avec raison : *Omnia pontus erat !* »

Un seul chemin restait ouvert, la grande digue du Vieux-Rhin, qui aboutissait à Woerden. Mais là, — et non loin de Bodegrave, — se dressaient Nieuwerbrug, le fort d'Orange, les retranchemens « où l'ennemi avait travaillé tout l'été, » hérissés d'artillerie, défendus, comme on le savait, par une solide et nom-

(1) Lettre du 6 janvier. — Archives de Dijon, F. Thiard.

breuse garnison. Comment pourrait-on, sans canons, avec des troupes fatiguées, affaiblies, trempées d'eau et de boue, forcer une semblable barrière, où « cent hommes bien déterminés eussent pu tenir contre une armée? » Tel est cependant le parti auquel s'arrêta Luxembourg : « Je résolus, écrit-il à Condé, de me faire jour l'épée à la main, ne pouvant plus me retirer autrement. » Il envoya quelques hommes de confiance reconnaître la position et, jusqu'à leur retour, il s'assit devant un grand feu, « pour tâcher de se réchauffer, car il était tombé dans l'eau, » ruminant en sa tête comment il se tirerait de ce pas difficile. Un message que l'on apportait l'interrompit dans sa rêverie; la nouvelle était si étrange que Luxembourg, dans le premier moment, « ne pouvait en croire ses oreilles. » Le fort d'Orange était abandonné; les retranchemens de Nieuwerbrug désertés, vides de défenseurs! La veille au soir, M. de Gassion, demeuré à Woerden avec la cavalerie, ayant appris la chute de Swammerdam et de Bodegrave, avait, au prix de mille difficultés, aventuré sur la chaussée du Rhin un capitaine avec une centaine de chevaux. Le colonel Moïse Paynwin, chargé par Kœnigsmarck de la défense de Nieuwerbrug, voyant de loin venir cette avant-garde, avait été saisi d'une terreur inconcevable. S'attendant à être assailli par deux points opposés, pris entre des feux convergens, il s'était enfui honteusement, emmenant la garnison, et s'était réfugié dans les murs de la ville de Goude. Si prompte avait été sa fuite qu'il avait négligé d'enclouer ses canons et de détruire ses munitions. M. de Sourches, envoyé sur-le-champ, s'empara de trois étendards, de vingt et une pièces d'artillerie, et d'immenses approvisionnemens en poudre, en blé et en farine que, faute de moyens de transport, on fut obligé de brûler. Le chemin, par cette chance inouïe, devint libre jusqu'à Woerden, et Luxembourg, soulagé d'un grand poids, donna pour le lendemain l'ordre du retour à Utrecht.

Il voulut cependant, avant d'évacuer sa conquête, se venger de sa déconvenue, laisser de son passage un terrible souvenir. Non content de raser les remparts et les forts, il ordonna la destruction de tout ce que la flamme avait jusqu'alors épargné. Ni pleurs, ni supplications, ni offres de rachat, rien ne put l'attendrir. Des compagnies, la torche en main, se répandirent dans toutes les rues de Swammerdam et de Bodegrave, brûlèrent méthodiquement, et quartier par quartier, tout ce qui restait de-

bout. « Plus de deux mille maisons, » au témoignage de Luxembourg lui-même, furent ainsi réduites en cendres, avec ce qu'elles contenaient de richesses de toutes sortes. De ces bourgs florissans, hier tranquille séjour de la vieille bourgeoisie batave, « une seule demeure, » dit-on, fut respectée par l'incendie, et se dressa parmi les ruines, tragique témoin d'une si grande catastrophe. Au cours de cette exécution, raconte encore Luxembourg à Louvois (1), « j'aperçus de l'autre côté du Vieux-Rhin force vaisseaux qui étaient tout près des écluses. Je ne voulus pas les laisser dans leur entier, et j'y fis marcher des hommes détachés, qui brûlèrent vingt-six grands vaisseaux chargés de marchandises. Je ne me retirai point que je ne les visse tous consumés. » Cinq belles frégates de guerre, arrêtées par les glaces, subirent un sort pareil. Vingt millions de florins, ce fut le chiffre auquel on évalua les pertes hollandaises.

Le 30 décembre, à quatre heures du matin, commença le mouvement de retraite. Le retour à Woerden ne fut guère plus aisé que la marche en avant. Les digues, sur certains points, étant entièrement submergées, il fallut cheminer avec de l'eau « jusqu'à mi-corps et quelquefois jusqu'aux aisselles. » Plusieurs hommes s'y noyèrent ; soldats, officiers, généraux, tous n'atteignirent au but qu'à force d'énergie et parmi de cruelles souffrances. Vingt-quatre heures de retard, et le passage n'était plus praticable. Le bruit courut à Amsterdam que Luxembourg, étant tombé dans l'eau, s'était « cassé une jambe et blessé en divers endroits du corps, » et que l'on avait dû « le rapporter sur un brancard (2). » Sa blessure, en tout cas, fut légère et n'eut point de suites, car nous le voyons le lendemain, à peine arrivé à Woerden, s'embarquer sur un frêle canot et, dans cet équipage, voguer jusqu'à Utrecht, où sa rentrée eut un air de triomphe. De son expédition il rapportait quelques drapeaux, une vingtaine de canons, quatre cents prisonniers. Deux mille cadavres hollandais gisaient sur les lieux dévastés. Tout le pays, aussi bien que l'armée ennemie, mande le grand Condé à Louvois, étaient « consternés d'épouvante. »

(1) 6 janvier. — Archives de Dijon, F. Thiard.

(2) Lettre adressée d'Amsterdam au baron Lisola. — Affaires étrangères. Correspondance de Hollande, t. 93.

IV

Il était impossible qu'une telle expédition, dans la saison glacée dont un usage immémorial faisait une saison de repos, ne produisît une profonde impression sur l'opinion publique. Le premier effet fut, en France, une admiration sans mélange pour la témérité, l'endurance surprenante du chef et des soldats. « Les choses que M. de Luxembourg fit sur les glaces, — consigne le comte d'Aligny dans son journal intime (1) — sont si extraordinaires, que je n'ose même pas me hasarder à les écrire, quoique j'en aie été le témoin ! » Le comte de Bussy-Rabutin retrouve tout à coup dans son cœur des sentimens mis en oubli depuis nombre d'années : « Il n'est bruit que des hauts faits de notre cousin de Luxembourg. J'en suis fort aise, car je l'ai toujours estimé et aimé (2). » Quelques semaines plus tard, s'élèvent toutefois certaines critiques, qui piquent au vif l'orgueil de Luxembourg. Il apprend de Paris, écrit-il à Louvois, que « les causeurs le daubent de terrible façon, » sur le nombre de gens « qu'il a fait tuer sans nulle nécessité, et pour prendre des postes qu'il a fallu ensuite abandonner. » Le Roi lui-même, d'après les bruits qui courent, mieux instruit des détails, aurait montré quelque mécontentement des terribles exécutions, des incendies impitoyables, de la destruction radicale des deux villes conquises en son nom. Aussi, malgré le mépris qu'il affiche pour la malveillance des « cabales » et les criailleries des « faquins, » Luxembourg juge-t-il nécessaire de tenter une apologie auprès de son ami Louvois. Sur le reproche d'avoir hasardé son armée sans en tirer de durable avantage, il a beau jeu sans doute d'invoquer le changement, impossible à prévoir, de la température, et de railler les tacticiens en chambre qui, s'ils eussent été en sa place, s'en seraient peut-être tirés avec moins de bonheur. « Je vous assure, monsieur, ajoute-t-il justement, que nous avons fait tout ce qui a été possible, et peut-être plus qu'il n'y avait apparence. » Mais on le sent moins à son aise sur le sujet des cruautés exercées par son ordre. Il cherche à atténuer d'abord l'importance de ces destructions. Tout se réduit, d'après ses premières assurances, à certaines représailles

(1) Mémoires inédits du comte d'Aligny. — Mss. de l'Arsenal, 3723.
(2) Lettre du 13 janvier 1673, *Correspondance générale* de Bussy-Rabutin.

des dégâts et pillages commis par le prince d'Orange dans sa récente expédition : « Ceux qui ont été brûlés, prétend-il, savent bien, par le soin que j'ai pris de le leur apprendre, que, si M. le prince d'Orange n'eût point fait de mal dans la prévôté de Binche (1), nous n'aurions point mis le feu à une seule maison, et que nous aurions vécu en Hollande comme des capucins. » Mais il n'insiste guère sur cette médiocre excuse, et se rejette plus adroitement sur des raisons tirées de la politique générale. Il importait, dit-il, de ruiner dans l'esprit public le prestige de Guillaume, « qui assurait les peuples de nous manger avec un grain de sel, » de le représenter à tous, tant en Hollande que dans le reste de l'Europe, comme incapable de défendre ceux qui se confieraient à la protection de son bras, et de frapper d'un coup brutal l'imagination populaire.

L'allégation fût-elle sincère, sur ce point il faisait fausse route ; l'événement démontra l'erreur de ce calcul. Il est vrai qu'au premier moment, la Hollande parut affolée. Dans les grands centres populeux régnèrent un trouble extrême, une terreur indicible. A Leyde, Amsterdam et La Haye, quelques matelots échappés de leur bord apportèrent, le 29 décembre, la nouvelle du désastre. Luxembourg, disaient-ils, était sur leurs talons ; dans quelques heures, avec ses soldats enragés, il arriverait aux portes de la ville. Une panique générale se déclara chez les malheureux habitans. Les canaux, sur l'heure même, se couvrirent de bateaux sur lesquels les plus riches embarquaient leurs enfans et leurs femmes, avec leurs biens les plus précieux. A Leyde, la foule refusa d'accueillir les soldats fugitifs, et fit sortir le magistrat pour présenter à Luxembourg, dès qu'on le verrait approcher, les clés des portes de la ville. A Amsterdam, la bourgeoisie « passa toute la nuit sous les armes, à la clarté d'une infinité de lanternes qui éclairaient comme en plein jour ; » les gens valides furent expédiés couper les arbres des avenues, en les faisant choir sur les routes pour retarder la marche de l'ennemi ; cette destruction se fit « au son des cloches et au bruit des tambours, » dont « le tintamarre incessant » jetait l'alarme aux environs dans les faubourgs et les villages. « Ce fut, dit un témoin, une

(1) Guillaume, en levant le siège de Charleroi, s'était en effet jeté sur la petite place de Binche, qu'il avait livrée au pillage.

(2) Lettres des 10 et 27 janvier 1673. — Archives de Dijon, F. Thiard, et Archives de la Guerre, t. 319.

nuit de confusion et d'épouvante telle qu'on ne la saurait décrire ! » A La Haye, tous les citoyens furent armés et embrigadés, artisans, négocians, avocats, procureurs, notaires, gens de justice, « de manière, écrit le gazetier, que nous aurons la milice la plus belle et la plus vaillante du monde. » Six cents hommes de marine furent chargés de briser les glaces si le froid venait à reprendre. L'illustre Tromp, au dire de Luxembourg, fut nommé « amiral d'eau douce, » c'est-à-dire commandant d'une flottille de barques légères, qui circuleraient sur les canaux pour contribuer à la défense.

Malgré ces apprêts belliqueux et la nouvelle qu'on sut de l'évacuation de Bodegrave, Guillaume d'Orange, quand, le 4 janvier, il rentra dans sa capitale, trouva la population dans un état inouï d'effervescence. La colère, l'exaspération, la peur aussi, touchaient à la folie. On n'entendait que plaintes, imprécations, menaces, tant contre les Français, auteurs de tant de maux, que contre les chefs de l'armée, dont « l'impardonnable lâcheté » n'avait même point tenté quelque semblant de résistance, contre le stathouder lui-même, qui les abandonnait pour chercher au loin aventure, et dont les mécontens « disaient le diable à haute voix par les rues. »

Cette fois encore, la tactique savante de Guillaume, mélange d'énergie et d'astuce, calma l'indignation publique et fit tourner l'orage à son profit. Pour apaiser les premières fureurs de la foule, il sacrifia le commandant du fort de Nieuwerbrug, ce colonel Moïse Paynwin, qui, somme toute, avait imité l'exemple de son chef, le comte de Kœnigsmarck. Le jour même de son arrivée, il le fit arrêter et jeter en prison, avec deux capitaines, et l'on entama son procès. Le colonel, quinze jours plus tard, fut traduit en conseil de guerre, et condamné à mort pour avoir déserté son poste. Il fut décapité, le 20 janvier, à Alfen, et mourut, disent les *Relations*, « avec une grande constance, ayant fait une assez longue harangue pour se justifier envers le peuple des choses dont il était accusé. » Peu s'en fallut que Kœnigsmarck ne subît un sort analogue. Poursuivi, assiégé dans sa propre maison par une populace en délire, il plaça sur le seuil quelques barils de poudre, et défia les plus acharnés de continuer leur chasse. Cette hardiesse le sauva; la police de Guillaume eut le temps d'arriver ; on ouvrit une enquête, que l'on fit traîner en longueur. Le stathouder, avec le temps, vint à bout de l'inno-

center, lui rendit même un commandement lors de la campagne suivante, où sa mort intrépide fit oublier une heure de défaillance.

Mais le chef-d'œuvre de Guillaume fut le parti qu'il sut tirer des excès de son adversaire. A son instigation, la République entière fut inondée, en un clin d'œil, de libelles, de pamphlets, de complaintes en prose et en vers, racontant, amplifiant les massacres de Swammerdam et les incendies de Bodegrave, mêlant le faux au vrai avec un art perfide, représentant l'armée française comme l'assemblage de tous les vices, et Luxembourg, son chef, comme le génie du mal, un « suppôt de l'enfer (1). » Une brochure éloquente, *l'Advis fidèle aux véritables Hollandais touchant ce qui s'est passé dans les villages de Bodegrave et de Swammerdam*, véritable réquisitoire fortifié de pièces authentiques, parut en double édition, l'une de luxe, l'autre à bon marché. Romain de Hooghe, le célèbre graveur, y adjoignit huit grandes eaux-fortes, reproduisant les scènes les plus atroces de tueries, de viols, d'orgies de toute espèce, sans reculer devant l'horreur, sans craindre les détails obscènes. D'innombrables imitations, moins véridiques, mais plus brutales encore, se répandirent dans les moindres bourgades, et détournèrent contre l'envahisseur le ressentiment sourd qui s'amassait contre le stathouder dans les simples âmes villageoises. Traduites dans toutes les langues, ces accusations virulentes passèrent de Hollande en Europe. L'Allemagne notamment les accueillit avec une faveur incroyable. Les brochures en langue germanique furent, à partir de l'an 1674, « imprimées et réimprimées tous les ans, » portèrent au loin l'effroi du nom français, vouèrent à l'exécration « l'ennemi mortel » des populations innocentes, le « bourreau » des Provinces-Unies. « Il n'y a pas de doute, écrit un moderne érudit (2), que le duc de Luxembourg, considéré comme l'instigateur de ces forfaits, ne fît dès cette époque l'entretien de tout le peuple allemand. » Et l'indignation populaire, habilement exploitée, seconda, dit-on, utilement l'effort du prince d'Orange pour réveiller ses alliés indolens, secouer la molle apathie de

(1) Un érudit allemand, le docteur Kippenberg, vient de publier à Leipzig un curieux volume, consacré tout entier à la légende du duc de Luxembourg en Allemagne et dans le reste de l'Europe. Je lui ai emprunté plus d'un renseignement précieux. — *Die Sage vom Herzog von Luxembourg.* — Leipsig, in-8°, 1901.

(3) *Die Sage*, etc., *passim.*

l'Empire. C'est peut-être la première fois qu'apparaît nettement dans l'histoire le rôle politique de la presse, que l'on prend sur le vif la redoutable action de cette puissance nouvelle, qui, un siècle plus tard, changera la face du monde.

La légende créée de la sorte, ravivée par l'étrange procès dont j'aurai par la suite à scruter le mystère, prit corps, et survécut aux circonstances qui lui avaient donné l'essor. Dans les simples récits qui se transmettent de bouche en bouche, dans les naïves chansons que l'on murmure le soir à la veillée, Luxembourg demeura, longtemps après sa mort, pour les populations d'Allemagne et de Hollande, comme l'effrayant symbole de ce que l'invasion, la conquête et la guerre ont de plus exécrable ; et l'on verra plus tard, par un singulier phénomène, l'imagination germanique confondre peu à peu le personnage de Faust avec le destructeur de Swammerdam et de Bodegrave, et forger enfin de toutes pièces un héros fantastique, à la fois serviteur et mystificateur du diable.

V

L'expédition de Bodegrave clôt pour quelques mois la série des opérations militaires ; et, dans les deux camps, s'inaugure une ère de calme et de repos forcé. La douceur constante de l'hiver, — douceur, au dire des Hollandais, « quasi miraculeuse, » et où beaucoup crurent voir une protection divine — interdit aux Français toute nouvelle tentative pour achever la conquête à la faveur des glaces. Le prince d'Orange, de son côté, instruit par de cuisans échecs, recueille et organise ses forces avant de reprendre la lutte. Vainement, pour « amuser » l'espoir de ses compatriotes, fait-il courir le bruit, comme écrit Luxembourg, qu'il « se prépare à faire le diable à quatre, » à marcher sur Utrecht avec une grosse armée et à « couper la gorge » à sa médiocre garnison. Son adversaire, sans s'émouvoir, traite ces menaces de « pure folie » et de « visions de don Quichotte. » Les Hollandais, dit-il ailleurs, « font de grandes démonstrations apparentes de vouloir faire quelque entreprise ; je pense qu'on pourra dire sur cela : *parturiunt montes*, et attendre sans s'alarmer le *ridiculus mus.* »

Aussi, tout en demeurant sur ses gardes, — « car les gens sages, écrit-il, nous apprennent qu'il ne faut point mépriser ses

ennemis, » — Luxembourg n'hésite pas à mettre ses troupes en quartiers, sa cavalerie « dans la paille jusqu'au ventre, » s'emploie du mieux qu'il peut à « rafraîchir » l'armée, épuisée par une longue et laborieuse campagne. Mais sa nature active, sa remuante ambition s'accommodent mal de cette oisiveté relative. Dans cette région perdue, coupée, grâce aux inondations, de tout commerce avec le monde, îlot mélancolique au sein d'un marécage, il ronge son frein, bouillonne d'irritation fiévreuse, et s'épanche en malédictions moitié plaisantes, moitié sérieuses. « Il faut donc, mande-t-il à Louvois, que je prenne patience dans Utrecht, en enrageant de me voir inutile au service du Roi. Je n'oserais vous faire mes doléances là-dessus ; car, tendre comme vous êtes, vous en seriez fâché, — ou plutôt, rocher que vous êtes, vous n'en seriez point touché, dont je vous veux tant de mal que je ne vous saurais plus dire une parole ! » Un mois plus tard : « Nous n'avons ici d'autre occupation que d'écrire ; et, pour vous apprendre à m'y avoir laissé, je vous fatiguerai de mille missives. Je sais pourtant encore une chose à quoi nous pourrions nous employer : ce serait de nous baigner, car il n'y a endroit ici ou aux environs où l'on ne le puisse faire le plus aisément du monde, avec de la boue jusqu'au cou et de l'eau par-dessus la tête. Voilà à quoi l'on est réduit (1) ! »

Certains documens d'ordre intime nous renseignent encore sur quelques autres de ses ennuis. L'âge mûr, les « cheveux gris » dont il fait volontiers parade, n'ont pas éteint chez lui la chaleur des passions, du moins le goût des distractions galantes. L'amour, les amourettes plutôt, — car il ne comprend guère que le plaisir sans peine, — l'occupent et l'occuperont jusqu'au dernier jour de sa vie. Utrecht, à cet égard, est de maigre ressource. Un voyageur français qui, trois années auparavant, y fit un long séjour et cultiva, dit-il, « la société des dames, » trace de leurs mœurs un édifiant tableau : « Elles y sont civiles, écrit-il (2), assez sociables pour faire l'amusement d'un honnête homme, et trop peu animées pour en troubler le repos. Ce n'est pas qu'il n'y en ait de fort aimables. J'en connais qui ont de la bonne mine, de la beauté, le procédé raisonnable et l'esprit fort bien fait. Mais il n'y a rien à en espérer davantage, ou par leur sagesse,

(1) Lettres de juin et juillet 1673. — Archives de la Guerre, t. 325 et 335.

(2) Relation d'un Français établi en Hollande. — Mss. de l'Arsenal, recueil Conrart, n° 5422.

ou par une froideur qui leur tient lieu de vertu. On y voit un certain usage de prudence quasi généralement établi, et je ne sais quelle vieille tradition de continence, qui passe de femme en femme comme une espèce de religion. » Mme de La Fayette, d'après les confidences envoyées par le duc d'Enghien, — qui rejoignit en mai Luxembourg à Utrecht, — brode aussi sur ce thème, avec une verve un peu plus crue : « M. le duc s'ennuie beaucoup à Utrecht, mande-t-elle à la marquise de Sévigné. Les femmes y sont horribles. Voici un petit conte à ce sujet : il se familiarisait avec une jeune femme de ce pays-là, pour se désennuyer apparemment ; et, comme les familiarités étaient sans doute un peu grandes, elle lui dit : « Pour Dieu, monseigneur, Votre Altesse a la bonté d'être trop insolente ! »

Luxembourg n'est guère plus heureux dans les entreprises du même genre. Louvois, qui connaît son penchant, ne se prive point de railler sans pitié les déceptions de son ami : « Quand j'ai reçu votre billet séparé, je me suis attendu à y apprendre quelques nouvelles de vos plaisirs à Utrecht, et je suis fort scandalisé que vous ne m'en ayez rien dit... Mais, ajoute-t-il obligeamment, si vous avez quelque petite commission sur cela à me donner ici ou aux environs, vous le pouvez, et je m'en acquitterai avec beaucoup de soin. » Rapprocherons-nous de cette proposition l'aveu plus que familier que le marquis de La Vallière (1), — grand favori de Luxembourg et son compagnon de plaisirs, — adressait d'Utrecht à Louvois, quelques semaines plus tard ? « Deux raisons, écrit-il au bas de son épître, me font finir promptement cette lettre : la première est que je ne la veux pas faire plus longue ; et la meilleure est qu'il arrive tout présentement une voiture de deux très belles personnes, que monseigneur le duc a fait venir de Paris. Il y en a une blonde fort jolie, et une brune qui ressemble comme deux gouttes d'eau à l'Espagnole qui était venue dans un caisson de Douai à Lille... Si monseigneur le duc savait ce que je vous ai mandé, il me dévisagerait ! »

La Vallière ne s'en tient pas là, et sa plume indiscrète divertit le ministre du récit des fredaines, des « bonnes fortunes » de Luxembourg : « Je le surpris hier dans le plus vilain flagrant délit que l'on ait jamais trouvé un homme. Sa maîtresse est à

(1) Jean-François de la Baume Le Blanc, marquis de La Vallière, frère de la favorite du Roi, né en 1642 à Tours, mort à Paris en 1676.

peu près aussi grosse, aussi grande, et aussi vilaine que Mme de Toussy. En récompense, elle a le plus beau teint du monde, et je ne peux mieux vous en dépeindre la perfection qu'en vous disant qu'il ressemble comme deux gouttes d'eau à celui de Mme de Colbert. » Louvois en profite aussitôt pour s'égayer aux frais de l'amoureux et de son « extraordinaire » conquête : « Puisque cet homme, dit-il, est de si méchant goût, je ne veux de ma vie avoir commerce avec lui. Ne manquez pas de le lui dire, et tout ce qui pourra le fâcher, sur quoi je vous donne un très ample pouvoir. » Luxembourg, s'il ne se « fâche » pas, goûte peu ces médisances : « Je ne savais pas, réplique-t-il, que M. de La Vallière fût votre espion dans cette armée. Mais je viens d'approfondir qu'il y sert dans ce noble emploi, l'ayant surpris vous écrivant mille gentillesses sur mon chapitre. »

Ce sont là passe-temps, à tout prendre, assez inoffensifs : il en est d'autres, par malheur, dont on n'en saurait dire autant. Pour contraindre à la soumission les populations hollandaises, Luxembourg reconnut promptement que la seule persuasion était une arme insuffisante ; il voulut faire trembler ceux qu'il ne pouvait pas convaincre. Cette politique, d'ailleurs, s'accordait bien avec ses sentimens. Plus les mois se succèdent, plus l'occupation se prolonge, plus s'avive au fond de son âme une exaspération sincère contre ces gens qui le retiennent dans leur misérable pays, qui persistent froidement, malgré tous les sévices, à sacrifier leurs fortunes et leurs vies pour le maintien de leur indépendance. Le flegme hollandais, l'insensibilité apparente de ce peuple, l'obstination vaillante cachée sous des dehors épais, répugnent étrangement à sa vivacité française. Il méconnaît la vraie grandeur de cette résistance opiniâtre, et couvre de dédain ce stoïcisme silencieux. Cette injustice lui est d'ailleurs commune avec la plus grande part de ses compatriotes. « Le Roi m'a commandé de vous dire, — lui écrivait Louvois, en lui annonçant le passage des plénipotentiaires qui se rendaient au congrès de Cologne, — que, nonobstant le mépris que l'on doit avoir pour les gens de cette nation, il faut les traiter comme des ambassadeurs. » Stoppa lui-même, l'honnête et modéré Stoppa, se laisse parfois gagner par l'opinion courante, s'impatiente de cet entêtement à ne point implorer la paix : « Je vous ai déjà mandé (1),

(1) Lettre du 24 février 1673. — Archives de la Guerre, t. 320.

écrit-il d'Utrecht à Louvois, qu'il y avait ici une fort méchante canaille. Mais, outre cela, je n'ai jamais vu de semblables brutaux ; et je ne fais pas de difficulté de vous dire qu'après le séjour que j'ai fait en Suisse, il me fallait ce séjour-ci pour me consoler, et me donner une meilleure opinion de ma nation. »

Ce mépris, au surplus, eût-il été mieux justifié, rien n'excuserait les moyens employés pour décourager la Hollande et briser sa persévérance. Le système de la destruction et des incendies méthodiques, dans les villages qui avoisinent Utrecht, sévit avec une nouvelle violence. Tout y sert de prétexte : refus ou impuissance de s'acquitter des taxes, soupçon de « mauvais sentimens » à l'égard des envahisseurs, ou simple amusement de vengeance contre les chefs du parti de la guerre. La maison de l'amiral Tromp est incendiée par jeu, pour le plaisir d'irriter sa colère : « Je ne me contenterai pas de cela, dit allégrement Luxembourg ; car j'enverrai couper ses arbres, qui est ce qui lui tient le plus au cœur. » Si d'aventure les habitans, au cours de ces exécutions, sont « grillés » avec leur logis, on ne se trouble pas pour un aussi mince incident. Le terrible Mélac est un jour envoyé pour châtier un village, où l'on avait tiré sur un parti français. Il ne trouve rien de mieux que de mettre le feu aux quatre coins du bourg : « Comme ce fut la nuit qu'il y arriva et que les maisons de ce pays sont fort combustibles, rien ne s'est sauvé de ce qui était dedans, chevaux, vaches, et, à ce qu'on dit, assez de paysans, femmes et petits enfans. » Une autre fois, dans le bourg de Verden, le même Mélac « brûle cinq génisses et plus de cinquante bestiaux, aussi bien que les gens du logis. » Et l'on arrive au point que l'on se trouve, dit Luxembourg, « embarrassé pour avoir de quoi brûler, car il n'y a plus que les endroits dont les chemins sont inaccessibles. »

Les citoyens des villes ne sont guère plus favorisés. Par un étrange abus de pouvoir, sous prétexte que la province s'était soumise à Louis XIV, les habitans en sont considérés comme sujets du Roi Très Chrétien, obligés à la résidence dans leur lieu d'origine, sous peine d'être punis comme traîtres et comme déserteurs. L'aventure du sieur d'Amerongen (1), ambassadeur des États Généraux auprès de l'Électeur de Brandebourg, offre de ce système un caractéristique exemple. Le grand crédit dont

(1) Godard Adrian, baron van Reede, seigneur d'Amerongen, mort à Copenhague en 1691.

il jouissait auprès de l'Électeur, auquel il donnait, disait-on, « des conseils opposés aux intérêts de la France, » détermina Luxembourg à le sommer de regagner Utrecht, dont il était originaire : « Monsieur, lui écrivit le duc (1), j'ai su, par une voie aussi publique que celle de la *Gazette d'Amsterdam*, que votre nom paraissait dans les chimères dont les États Généraux veulent amuser les peuples qui restent sous leur obéissance, et, par une de vos lettres, que vous préfériez suivre leurs ordres à exécuter ceux que vous avez reçus de la part du Roi, votre Majesté à cette heure aussi bien que la nôtre. Sur quoi, j'ai bien voulu vous dire que, dans l'emploi que Sa Majesté m'a donné en cette province, je crois être obligé de ne pas souffrir qu'un homme, qui en est comme vous, ait d'autres attachemens que ceux de Sa Majesté, sans en faire un exemple qui corrige les gens tombés dans de pareilles fautes. C'est ce que je ferai à regret, mais dont néanmoins je ne puis me dispenser, si vous ne rentrez bientôt dans le devoir de sujet de Sa Majesté... J'attendrai pourtant votre réponse avant que de rien ordonner sur ce qui vous regarde ; mais je vous prie qu'elle soit prompte. » La réplique de l'ambassadeur fut courageuse et noble : « Le sacrifice de mes biens au roi de France, dit-il, est peu de chose pour un si grand prince. Je lui sacrifierais volontiers ma vie, pour le bien de ma patrie. » Cette « rébellion, » comme l'appela Luxembourg, fut cruellement punie. Un détachement de cavalerie reçut mission de raser sa maison, brûler ses fermes, couper ses bois (2), détruire de fond en comble toutes ses propriétés, violer même, dit-on, la sépulture de ses ancêtres. « *Hoc quidem durum est, sed levius fit patientiâ quod corrigere nefas est.* — Cela est dur, mais la patience rend plus légers les maux qu'on ne peut empêcher. » C'est la seule plainte que ce traitement put arracher au placide Hollandais.

Au reste ces républicains, élevés, quoi qu'ils en eussent, au rang de « sujets » du roi de France, ne recueillaient de leur nouvel état que les charges sans les profits ; rien n'était fait pour concilier leurs cœurs à cette patrie imposée par contrainte. C'est une véritable Terreur qui règne dans la ville d'Utrecht. En dépit du désarmement opéré dans les premiers temps, des perquisitions ordonnées dans les greniers et dans les « caches »

(1) *Annales des Provinces-Unies*, par Basnage, t. II.
(2) Lettre de Luxembourg, du 21 février. — Archives de la Guerre, t. 320.

secrètes, les habitans sont surveillés de près, assujettis à des prescriptions vexatoires, épiés dans leurs mouvemens, dans leurs moindres propos. Ils reçoivent la défense de « fermer leurs portes à clés, » de sortir de chez eux la nuit. « Ils ne font point d'assemblées chez leurs parens et amis qui ne soient suspectes; à peine osent-ils s'arrêter ensemble dans la rue, de peur de donner de l'ombrage. » Tous les arbres sont abattus et toutes les terres en friche, « à plus de trois lieues à la ronde. » Les environs d'Utrecht offrent l'image d'un « désert désolé. »

La ruine est bientôt telle dans ces régions infortunées qu'elle décourage enfin les exécuteurs de Louvois. Le plus dur, l'intendant Robert, se proclame impuissant à les pressurer davantage : « Je suis tellement accablé des crieries de la populace sur les cruautés que je fais pour tirer de l'argent, avoue-t-il le 3 février (1), et tellement occupé avec messieurs des États à raisonner et à prendre des mesures là-dessus, qu'il m'est impossible de vous écrire cet ordinaire. Je ne puis tantôt plus rien tirer, quelques violentes exécutions que je fasse, tant je trouve de misère dans la plupart des maisons. » Stoppa, de son côté, trace un tableau navrant de l'aspect des campagnes, dépeint les paysans « obligés de quitter leurs chambres à cause qu'elles sont remplies par l'eau, » de camper « sur les toits » de leurs misérables chaumières, où la famine, les maladies les font périr par centaines (2). Et Luxembourg lui-même, malgré le soin qu'il a d'étouffer dans son cœur toute sensibilité, prend involontairement un accent pathétique en parlant de ces « pauvres plaines, » où succombe journellement « une furieuse quantité de peuple, » où les eaux empestées roulent « des millions de bestiaux morts ou noyés, » foyer d'épidémies pour les villageois épuisés. Mais cet attendrissement dure peu ; il se reprend bien vite, pour assaisonner son discours de quelques grains d'ironie : « J'ai pensé ne vous point mander tout cela, pitoyable comme je vous connais, de peur de vous faire de la peine ; mais je n'ai pu m'en dispenser, puisqu'il faut dire les choses comme elles sont (3). »

C'est qu'il connaît Louvois, plus rigoureux qu'eux tous; Louvois qui écrit à Robert : « Je vous prie de ne vous lasser point d'être méchant; » Louvois qui riposte gaîment aux descriptions

(1) Lettre à Louvois du 3 février 1673. — Archives de la Guerre, t. 319.
(2) Lettre du 24 mars 1673. — Archives de la Guerre, t. 321.
(3) Lettre du 28 avril 1673. — Archives de la Guerre, t. 334.

de Luxembourg : « Je vous sais le plus méchant gré du monde de m'avoir si bien instruit de toutes les misères de la Hollande, parce que j'en ai été touché au dernier point. Si j'avais ici des casuistes, je les consulterais pour savoir si je puis, en conscience, continuer à faire une charge dont l'unique but est la désolation de mon prochain; par bonheur pour moi, il n'y en a pas à la suite de l'armée (1). » Comment s'étonnerait-on qu'avec de tels encouragemens, les incendies, les exactions, les violences de toute nature aient continué de désoler les territoires occupés par nos armes?

VI

Je ne puis passer sous silence, comme un trait des mœurs de l'époque, certaines « pilleries » particulières, qui de nos jours sans doute seraient jugées fort scandaleuses, mais que l'usage autorisait alors, comme un dédommagement des dépenses causées par la guerre. Je veux parler des prélèvemens opérés par les généraux sur les meubles de prix, les objets d'art, les diverses « raretés » dont se paraient, chez les peuples conquis, les demeures opulentes. Quand Condé, au printemps de 1673, rejoint Luxembourg à Utrecht, tous deux partagent en frères les beaux tableaux, les antiques tapisseries, les précieuses porcelaines qui abondent dans la ville. A Luxembourg incombe le soin, après le départ de Condé, d'expédier ce butin en France, dans leurs résidences respectives; il s'établit à ce propos, entre les associés, une correspondance édifiante. Le voyage de tant de trésors au travers des régions ennemies n'est pas sans offrir bien des risques : « Le menu peuple en Hollande fait ce qui lui plaît, mande Luxembourg à son cousin. Il menace les magistrats; il ne s'en faut de rien qu'il ne les pille, et tout cela sans punition. S'il prenait fantaisie à un Hollandais brûlé de dire : « Ceci est aux Français, il faut le prendre, » il pourrait être soutenu de bien du monde. Et ce serait pis que la grêle sur le persil, si l'on piétinait seulement sur nos porcelaines (2)! » C'est pourquoi, après réflexion, il expose l'ingénieux système auquel il s'est déterminé, tant pour son propre compte que pour le compte du prince — « car je dois, dit-il courtoisement, prendre les mêmes

(1) 6 mai 1673. — Archives de la Guerre, t. 315.
(2) Luxembourg à Condé, 3 novembre 1673. — Archives de Chantilly.

sûretés pour vos marchandises que pour les miennes. » — Il les enverra par la Meuse, en informant le comte de Horn, premier lieutenant du prince d'Orange, qu'il s'en remet à lui de leur sécurité. Je l'ai prié, explique-t-il à Condé, de faire monter sur nos vaisseaux « des soldats hollandais, avec d'honnêtes officiers, » lui promettant en récompense que les embarcations « qui porteront les porcelaines à Rouen en rapporteront du bon vin pour M. le prince d'Orange. » Le général du stathouder accepte le marché; les précieuses « marchandises » circulent paisiblement sur tous les canaux de Hollande, escortées et gardées, pour comble d'ironie, par les compatriotes de ceux auxquels elles ont été soustraites. Reconnaissons, d'ailleurs, que Luxembourg n'a pas l'âme égoïste; s'il pille quelque peu pour soi-même, il n'aurait garde de manquer à faire la part du maître : « Si je ne fais pas tout ce que je voudrais, écrit-il à Louvois (1), pour un aussi bon maître que le nôtre, j'ai du moins fait pour lui une conquête : c'est-à-dire que je donnerai au Roi une croix, de la vraie croix de Notre Seigneur, gardée ici depuis un temps infini, et donnée par un Empereur à la fondation du chapitre, avec tous les certificats. »

Tous ces faits publiquement connus rendaient difficile d'imposer aux soldats comme aux officiers subalternes une retenue, une « sagesse » exemplaires. C'est ce que Louvois néanmoins s'obstinait à ne pas admettre. Aussi le vif débat de la campagne précédente se renouvelle-t-il plus d'une fois entre l'administrateur sévère et le grand seigneur orgueilleux, l'un faisant rudement la leçon sur la discipline qu'il exige, l'autre se rebiffant d'un ton plein de hauteur, répondant, ainsi qu'il l'annonce, « par un volume de justifications à un mot de reproche, » et concluant, en fin de compte, qu'il commande des « soldats et non des capucins. » La seule chose qui l'étonne, ajoute-t-il railleusement, est « qu'on n'ait pas pillé encore bien davantage, » car « les Hollandais sont si sots qu'ils ne songent qu'à se plaindre et point à se garder. » Certains propos qu'on lui rapporte, tenus à la cour de Versailles sur la licence qu'il tolère chez ses hommes, sur « la ruine générale » où il a réduit la Hollande, le mettent dans une furieuse colère : « Je ne sais, s'écrie-t-il, ce que je ne serais point capable de faire contre telle canaille ! » En

(1) 13 janvier 1673. — Archives de la Guerre, t. 318.

revanche, il n'est soin qu'il ne prenne pour se faire bien venir de ses subordonnés, veillant au bien-être des troupes avec sollicitude, rendant aux officiers tous les services qui sont en son pouvoir, vantant avec chaleur toutes les actions d'éclat, tous les traits de bravoure, sollicitant pour ceux qu'il en croit dignes l'avancement et les récompenses. Un seul manquement le trouve impitoyable : le défaut de courage au feu. Certain lieutenant du régiment d'Auvergne s'étant montré timide au cours d'une escarmouche : « C'est peut-être le seul de tous ceux qui sont ici, s'exclame-t-il avec indignation (1), qui n'ait point voulu profiter d'une occasion avantageuse. Je l'ai fait mettre dans un cachot; j'aurais bien envie de le faire pendre; mais, outre que je ne le puis sans ordre, je n'aimerais pas que les ennemis mettent dans leurs gazettes qu'on avait puni un officier pour n'avoir pas fait son devoir. C'est pourquoi je suis d'avis d'étouffer celui-ci, comme un enragé, entre deux matelas. »

La mauvaise saison s'écoula parmi ces préoccupations diverses, sans que le temps permît nulle sérieuse entreprise. A l'hiver tiède et mou, brumeux, mélancolique, succédait un printemps guère moins pluvieux et presque aussi maussade. C'était pourtant l'époque où, par tradition séculaire, les combattans se réveillaient de leur torpeur annuelle et périodique, fourbissaient leurs armes rouillées, s'apprêtaient à tenir de nouveau la campagne. « Comme les animaux ont une saison, toutes les années, pendant laquelle ils font de certaines choses, les Hollandais aussi ne manquent point de se donner du mouvement dans celle où nous sommes » : c'est le langage dont se sert Luxembourg pour informer Louvois des préparatifs belliqueux qu'il voit faire à Guillaume d'Orange. Du côté des Français, l'activité n'était pas moindre. Le plan longuement étudié par Louvois paraissait à la veille de se réaliser. L'armée d'Allemagne, aux ordres de Turenne, était destinée à prévenir l'offensive des troupes de l'Empire. Une autre armée, aussi nombreuse, allait être employée au siège de Maëstricht. Enfin, une trentaine de mille hommes, composant l'armée de Hollande, auraient pour mission essentielle de s'opposer au stathouder, de le retenir en Hollande pour l'empêcher de joindre ses alliés, et de l'affaiblir en détail, en le tenant constamment en alerte. C'était la tâche

(1) 17 janvier 1673. — Archives de la Guerre, t. 318.

jusqu'à présent confiée au duc de Luxembourg; mais Louvois jugea bon, pour cette nouvelle campagne, de lui donner ce « supérieur » qu'assez imprudemment il avait réclamé naguère. Au moins, pour dorer la pilule, lui choisit-il pour chef son plus ancien ami et son plus cher parent, le protecteur de ses débuts, le compagnon de sa jeunesse, M. le prince de Condé, qu'accompagnait son fils, le duc d'Enghien.

Au mois d'avril seulement, le ministre informa le vainqueur de Wœrden qu'il ne serait plus seul en face du prince d'Orange. C'est entre eux l'occasion d'une de ces petites guerres de plume, comme on en rencontre souvent dans leur correspondance, guerres où Louvois, confessons-le, remporte rarement l'avantage. Sa main noueuse et robuste est faite pour manier la massue plus que les menues flèches barbelées; il déploie, à ce jeu léger, des grâces de procureur, des élégances de pédagogue, qui font contraste avec l'aisance de son spirituel adversaire. « M. le Prince, écrit Louvois (1), étant présentement à Utrecht, c'est à lui que je dois écrire dorénavant, et ne plus avoir commerce avec un petit subalterne comme vous... Je l'ai fort assuré que vous auriez grand'peine à le reconnaître, et que vous craigniez fort de ne pouvoir servir sous lui, à cause de l'obscurité de ses commandemens. » A quoi l'autre répond, sans aigreur apparente : « Si (2) vous ne devez point vous rabaisser à avoir commerce avec un petit subalterne comme moi, il me semble aussi que la chose doit être, ainsi que le disait le général Roze, *armafrodite*, qui est ce que nous appelons réciproque en langue française. Et, par cette raison, je n'aurai plus assez d'outrecuidance pour m'émanciper de vous écrire. Vous y gagnerez beaucoup, car vous serez défait de mes méchantes lettres, et vous n'en recevrez que de bonnes à leur place. » Puis, laissant là le persiflage, il se fait un mérite de l'empressement qu'il met à faire « un petit sacrifice, qui marque le dévouement et la résignation qu'on a aux volontés du maître... Ce qui, dit-il encore, m'aurait comblé de joie et d'honneur, c'aurait été que j'eusse servi sous Sa Majesté (3). Mais on ne peut, en ce monde, avoir tout d'un coup ce que l'on désire; et, hors cela, j'aime beaucoup mieux que ce soit sous M. le Prince que partout ailleurs. »

(1) 28 avril 1673. — Archives de la Guerre, t. 315.
(2) 5 mai 1673. — Archives de la Guerre, t. 323.
(3) Au siège de Maëstricht.

Le voyage de Condé se fit à petites journées. Le 20 avril, il était à Nimègue, où Luxembourg, deux jours après, vint lui souhaiter la bienvenue. L'entretien fut cordial, chaleureux même, de part et d'autre. L'affection constante et mutuelle de ces durs hommes de guerre est un côté touchant de leur histoire, un trait d'humanité parmi tant d'actions terrifiantes. Ils revinrent ensemble à Utrecht, et s'y fixèrent aux premiers jours de mai. « M. le Prince arriva hier ici, écrit Luxembourg le 3 mai. Il y ordonna mieux toutes choses que je ne pourrais seulement vous le dire. C'est pourquoi je ne vous écrirai plus que pour vous demander la continuation de votre amitié, et vous assurer de mes très humbles services. » L'arrivée du grand capitaine inaugure une période d'activité fébrile. Le « génie agressif » du héros de Rocroi répugnait à l'attente comme à la défensive ; la seule idée de demeurer, les bras croisés, prisonnier des inondations, sans autre chose à faire que surveiller l'ennemi, le remplissait d'une mortelle impatience. Pendant plusieurs semaines, Luxembourg et le duc d'Enghien furent expédiés par lui dans toutes les directions sonder la profondeur des eaux, étudier les défenses des digues, chercher de mille façons par quelle voie pénétrante on pourrait débusquer Guillaume de ses postes inaccessibles, atteindre le réduit où il tenait notre armée en échec. Tous deux s'y acharnèrent, ne reculant devant aucune fatigue, s'avançant « dans l'eau jusqu'aux sangles. » Ils tentèrent également de pratiquer des « coupures » dans les digues, pour provoquer un écoulement et diminuer la hauteur de la nappe. Rien n'y fit ; tout fut inutile. Condé dut à son tour se résigner à l'immobilité qui avait mis à une si rude épreuve l'ardeur non moins fougueuse de son prédécesseur. Le dépit de cette impuissance et son énervement furent tels qu'il en tomba malade, moins de la goutte, assurent les *Relations*, que « du chagrin de voir qu'il n'était rien à faire, et qu'il ne pouvait pas exercer son courage. »

C'est au milieu de cette phase de langueur que Luxembourg et M. le Prince eurent la joie imprévue de voir débarquer à Utrecht, l'un sa sœur préférée, la seule personne de sa famille qui semble avoir quelque place en sa vie ; l'autre, la compagne admirée de son adolescence, la première femme, dit-on, qui fit battre son cœur, l'objet, dans son âge mûr, de sa plus durable passion, celle dont ni les fréquens rebuts, ni l'infidélité notoire, ni la perfidie reconnue, ne purent jamais le détacher, celle enfin,

disait Mazarin, que « le plus grand homme de son temps aima le plus au monde. » Peut-être les lecteurs d'un récent volume ont-ils reconnu à ces traits Isabelle de Montmorency (1), la « belle Boutteville » de l'hôtel de Condé, l'artificieuse duchesse de Châtillon de la Régence et de la Fronde, remariée aujourd'hui au duc régnant de Mecklembourg-Schwerin, et femme très capricieuse d'un époux très extravagant. C'est aux démêlés du ménage que se rattache la visite à Utrecht de la célèbre sœur du duc de Luxembourg, à la suite d'incidens dont on me permettra de dire quelques mots en passant.

VII

La mésintelligence de ce couple orageux datait, pour ainsi dire, du lendemain de leurs noces. Leurs différends, depuis huit ans, n'avaient cessé de défrayer l'entretien de la Cour. Leurs parens, leurs amis, les plus hauts personnages, chacun s'en mêle tour à tour et cherche à les raccommoder. Louis XIV, lui-même, daigne s'en occuper, propose à la duchesse « les bons offices d'un Roi qui la considère beaucoup, » et qui ne veut, dit-il, « tenir d'autre parti que celui que les véritables amis ont accoutumé de prendre en de semblables affaires, qui est d'essayer avant toutes choses de les terminer à l'amiable (2). » Quant à Condé, c'est à toute heure qu'il intervient dans ces querelles, quelquefois seul, le plus souvent de concert avec Luxembourg; leurs efforts combinés ne tendent qu'à procurer « une réconciliation durable. » Vers la fin de l'année 1671, ces laborieux pourparlers semblent enfin sur le point d'aboutir. La duchesse se résout, non sans résistance et sans peine, à quitter ses châteaux de France pour résider avec le duc dans sa principauté. « Le 31 du mois d'octobre, annonce le rédacteur de la *Gazette de France*, la duchesse de Mecklembourg partit de Paris pour aller en Allemagne trouver le duc son époux, avec un équipage des plus magnifiques. » Cet accord, néanmoins, n'est pas de longue durée. Trois mois après, le duc, à bout de force et de patience, abandonne ses États, revient se fixer à Paris, laissant, au mépris

(1) Voyez *la Jeunesse du maréchal de Luxembourg*, et notamment les chapitres II, V et XI.

(2) Lettre du Roi à Madame de Mecklembourg, du 23 avril 1664. — Archives de la Guerre, t. 635.

des risées, sa femme s'installer sur son trône et gouverner ses sujets à sa place. « Madame la Palatine, écrit Mme de La Fayette à la marquise de Sévigné, se mit sur le ridicule de M. de Mecklembourg d'être à Paris présentement; et je vous assure que l'on ne peut mieux dire ! »

C'est alors que le Roi conçut l'idée d'utiliser l'influence de la belle duchesse, ses dangereuses séductions, son rare talent d'intrigue, pour agir sur l'esprit des petits princes allemands, ses parens et voisins, et les détourner de se joindre à la coalition qui se formait contre la France. Ceux qui furent notamment désignés à ses soins furent le prince-évêque d'Osnabrück, le duc de Zell, et, — le plus puissant de beaucoup, — l'Électeur de Brandebourg, « dont la femme, écrit Isabelle, est la belle-sœur du duc de Zell et prend son conseil sur toutes choses. » Les Archives de la Guerre contiennent, à ce propos, toute une correspondance entre Louvois et la duchesse (1). On y trouve le détail des mille ressorts qu'elle met en jeu, des artifices surprenans qu'elle emploie, des peines qu'elle prend pour démontrer, comme le lui dit Louvois, « qu'elle est demeurée bonne Française, » pour servir en un mot les intérêts du Roi, tout en ménageant les siens propres. Cette période compte assurément parmi les plus brillantes de son étrange et diverse carrière. Son ambition triomphe; elle jouit délicieusement de son pouvoir et de son importance, se pose en chef d'État, et même à l'occasion en général d'armée. Il faut entendre de quel ton elle parle de « sa cavalerie, » des douze cents hommes bien montés et bien équipés, qu'elle « conserve, dit-elle, avec tous les soins imaginables. » Elle espère « faire plaisir au Roi en les employant à son service, » et fait sonner haut son refus de « les prêter à des princes qui les pourraient tourner pour le service des Hollandais. » Au fond, son but secret est de les vendre à Louis XIV au plus haut prix possible; et c'est à quoi elle réussit au mieux, malgré les lointaines remontrances, les vaines colères de son époux. Bref, son orgueil et sa cupidité trouvent également leur compte en cette nouvelle fortune; elle se croit déjà pour de bon maîtresse à vie et souveraine absolue de la principauté de Mecklembourg-Schwerin ; et plus le rêve est beau, plus la déception sera grande quand un incident humiliant la ramènera soudain à la réalité.

(1) T. 273, 274, 279, 360, 361, etc.

Le duc de Zell, au cours des négociations dont j'ai parlé plus haut, avait annoncé l'intention de venir trouver la duchesse en sa résidence de Schwerin, pour causer avec elle des affaires politiques. Celle-ci, sachant que son époux, — fût-il à trois cents lieues de distance, — « n'aimait pas fort dans ses États la compagnie de ses voisins, » et craignant charitablement, assure-t-elle à Louvois, « de causer de la peine à un aussi grand prince, » chercha quelque expédient pour organiser l'entrevue sans bruit ainsi que sans dépenses (1). Elle proposa comme lieu de rendez-vous un village sis « à une lieue de Deneberg, » près des frontières de la principauté. L'offre fut agréée; et, le lundi 19 avril 1673, la duchesse se mit en chemin avec une faible escorte. Mais, au premier relais, elle apprit, non sans étonnement, qu'un ministre de ses États, « avec deux conseillers, » étaient arrivés avant elle et « demandaient audience. » Sa surprise redoubla quand ils lui dirent, quelques instans plus tard, qu'ils avaient l'ordre exprès du duc de Mecklembourg d'arrêter son voyage et de la retenir dans la principauté. Vainement, folle de colère, mande-t-elle « son écuyer, » ordonne-t-elle à voix haute que l'on fasse venir « ses carrosses. » L'écuyer lui répond « que cela lui est défendu, et qu'il y avait un lieutenant venu de l'armée qui ferait sa charge, s'il y manquait, d'après ce qui lui avait été ordonné du Conseil... » — « Je dis alors, continue le récit, que je voulais descendre pour commander moi-même à mes gens; mais l'on me retint, en me disant de ne me pas exposer à des brutaux qui étaient en bas. Enfin, monsieur, je suis prisonnière! Je vous supplie de le faire savoir à mon frère, car je n'ai nulle voie pour cela... Je crois que, si M. le duc de Mecklembourg passe par ou près de Ligny, mon frère ne ferait pas mal de l'y retenir jusqu'à ce que je sois libre; car c'est une injustice et une extravagance trop grandes!... J'espère un peu de votre bonté, quoique je ne sois pas d'humeur à me flatter ni à croire que personne songe à moi, étant trop inutile dans le monde. »

Luxembourg fut vite informé des tribulations de sa sœur, et manifesta sur-le-champ une irritation violente : « J'apprends, écrit-il à Louvois (2), que ma sœur est fort bien traitée en Mecklembourg, que son mari ne veut pas qu'elle en parte, et même que cela ne lui est point permis. Je ne sais si le Roi trouverait bon

(1) Lettre du 20 avril 1673. — Archives de la Guerre, t. 360.
(2) 2 mai 1673. — Archives de la Guerre, t. 323.

que j'usasse de la même représaille, et que je trouvasse moyen de le faire aller dans une terre de sa femme, où on lui ferait bonne chère, mais d'où il ne sortirait point? Faites-moi le plaisir de me faire savoir les intentions de Sa Majesté là-dessus. » Le Roi n'avait pas attendu cette espèce de mise en demeure pour s'occuper de « mettre à la raison » l'époux récalcitrant ; et Louvois, quelques jours plus tard, pouvait mander à la duchesse : « Vous devez avoir appris (1) ce que le Roi a fait pour vous, dont vous avez assurément sujet d'être contente. L'expérience vous fera connaître que vous avez eu raison d'espérer en la protection de Sa Majesté. » Le duc de Luxembourg se montra fort touché de cette intervention : « Je ne saurais tarder davantage, écrit-il à Louvois (2), à vous remercier de la bonté que vous avez eue d'expliquer si bien à M. de Meckelbourg les intentions de Sa Majesté, que cela l'a rendu sage et a procuré le retour de ma sœur. Sérieusement, monsieur, vous m'avez fait un fort grand plaisir, et c'est une obligation que je mets sur le compte de celles qui m'engagent à être parfaitement à vous. »

La première pensée d'Isabelle, dès qu'elle se vit en liberté, fut de revenir à Paris, « dans l'espérance, dit-elle, de savoir de M. le duc de Meckelbourg ce qui l'a pu obliger à donner des ordres si peu conformes aux services que je lui ai rendus. » Son départ de Schwerin se fit avec la pompe dont elle aimait à s'entourer : « M. le duc de Güstrow (3), raconte-t-elle à Louvois, a fait plus de cinquante lieues pour m'offrir une réparation au nom de toute sa maison. MM. les ducs de Brunswick et de Lunebourg, avec Mme la duchesse d'Osnabrück, m'ont accompagnée fort près de Munster, après m'avoir fait les réceptions les plus magnifiques du monde dans tous leurs États... » Le 1er juin, elle était à Wesel, où l'attendait un message de Condé, apporté par un gentilhomme arrivé de la veille. « M. le Prince, dit-elle, me presse fort de le venir voir à Utrecht, faisant valoir que sa santé ne lui permettait pas de venir lui-même, non plus qu'à mon frère ses occupations. C'est pourquoi je m'embarquerai demain à quatre heures du matin; et j'envoie mon équipage prendre les devans, afin de ne pas perdre un moment pour me

(1) 30 avril. — Recueil manuscrit de lettres de Louis XIV, communiqué par M. le comte de Kergorlay.

(2) Lettre du 14 mai 1673. — Archives de la Guerre, t. 304.

(3) Cousin germain du duc de Mecklembourg-Schwerin.

rendre à Paris. » Par l'ordre de Condé, elle reçut de nouveau, au cours de ce trajet, des honneurs extraordinaires, pareils à ceux qu'on rend à une puissante souveraine : « On lui a tiré le canon, écrit le comte d'Estrades (1), donné une garde avec un capitaine, et haranguée par le magistrat. Je lui ai fait accommoder deux bateaux, — dont l'un est couvert, pour sa personne, — qui la conduiront jusqu'à Utrecht, avec une escorte d'infanterie qui se relaiera en passant par les villes. »

Sur le séjour d'Isabelle à Utrecht, les détails précis font défaut. Ce que nous en apprennent ses lettres et celles de Luxembourg est que, le premier jour, elle trouva Condé languissant, changé, « tout abattu, » rongé par la goutte et la fièvre, et que, dès le lendemain, par l'effet de cette chère présence, il parut retrouver l'entrain, la vigueur d'autrefois. Le charme de *Circé* avait opéré ce miracle. C'est que sa robuste beauté gardait, en dépit des années (2), un éclat rayonnant qui faisait tout pâlir et s'éteindre auprès d'elle. Un portrait que l'on garde encore à l'hospice de Châtillon-sur-Loing la représente à peu près à cet âge. L'ovale délicat du visage, le brillant du regard, le sourire enchanteur de la bouche malicieuse et fine, justifient l'assertion de Mme de Scudéry, qui la vit quelques jours après son retour à Paris, et la trouva « en vérité plus charmante que tout ce qu'il y a de plus jeune à la Cour. » Vêtue, selon son habitude, des habits les plus magnifiques, étincelante de pierreries, gracieusement étendue « sur un lit de gaze bleue et blanche, » au pied duquel était le vieux maréchal de Gramont, « plus galant mille fois que tous nos jeunes gens, » elle continuait, comme en ses plus beaux jours, à gagner tous les cœurs par ses paroles de miel, par son art merveilleux à discerner le fort et le faible des gens. Mme de Scudéry, qui cependant ne l'aimait guère, eut, confesse-t-elle, peine à lui résister : « Elle me flatta si fort que j'eus peur, moi qui ne hais pas de l'être, de m'y laisser enjôler (3). »

Toute cette première semaine de juin fut, pour Luxembourg et Condé, illuminée d'un rayon de soleil, qui fit paraître ensuite plus monotones et plus mélancoliques les journées qui lui succédèrent. « Faites-moi savoir, dit Luxembourg, le lendemain du

(1) Lettre à Condé, du 1er juin. — Archives de Chantilly.
(2) Elle avait alors quarante-six ans.
(3) Lettre du 10 juillet 1673. — *Correspondance de Bussy-Rabutin.*

départ de sa sœur, comme quoi l'on traite un officier général qui déserte; car, selon la punition, je consulterai si je m'exposerai à commettre ce crime. » Le 7 juin, elle partit d'Utrecht et se rendit à Tongres, où venait d'arriver la Cour. L'accueil qu'elle y reçut acheva de la rasséréner. Louis XIV, en effet, la « combla » d'honneurs, d'attentions, de prévenances; la « civilité » de Louvois y fit également des « merveilles; » c'est elle qui l'apprend à Condé : « Le Roi, ajoutait-elle (1), m'a fort demandé des nouvelles de votre santé; je lui ai dit que je vous avais trouvé fort abattu le premier jour, mais que, lorsque je suis partie, vous ne songiez qu'a voir cesser les pluies pour profiter de l'effet de vos coupures. Sur cela, le Roi s'est mis sur vos louanges, et j'y ai assurément répondu comme j'aurais fait du temps passé... » Ces derniers mots n'ont rien que de sincère. L'incontestable résultat de la visite d'Isabelle à Utrecht fut de resserrer étroitement le lien qui unissait ces amans vieillissans, de dissiper le nuage léger qui, depuis quelque temps, avait paru planer sur leur tendre commerce. Un an plus tard, écrivant à Condé (2), la duchesse se plaisait encore à évoquer ce cher souvenir : « Je finis en vous protestant que votre grand mérite me fait oublier ce brin d'ingratitude, dont je vous ai donné l'amnistie à Utrecht, pour recommencer comme de plus belle à vous honorer et à être à vous de tout mon cœur. »

PIERRE DE SÉGUR.

(1) Lettre du 11 juin 1673. — Archives de Chantilly.
(2) La duchesse de Mecklembourg à Condé, 9 octobre 1674. — Archives de Chantilly.

L'ÉTAPE

CINQUIÈME PARTIE (1)

X. — *ET NE NOS INDUCAS...*

Dans les familles grandies, comme celle des Monneron, au rebours des lois fondamentales des sociétés saines, il se rencontre sans cesse un phénomène plus tragique peut-être, bien qu'uniquement moral, que les catastrophes abondantes en incidens ou terribles, ou sinistres : ainsi l'escroquerie d'Antoine, ainsi la faute de Julie. Ce phénomène est la solitude absolue où se trouvent les membres de ces groupemens mal unifiés, dans des heures de crise, alors même qu'ils traversent des épreuves analogues, sinon identiques. Un père et son fils, une mère et sa fille, des frères et des sœurs sont soumis à des douleurs pareilles, dans des circonstances pareilles, et ils ne soupçonnent pas ces similitudes de leurs destinées intimes. Ils ne savent ni se comprendre, ni s'aider réciproquement. Ils sont à côté les uns des autres, et ils s'ignorent. Il leur manque cette cohésion secrète, cette pénétration si totale qu'elle en est inconsciente, privilège inné des demeures profondément traditionnelles, où chaque génération n'est qu'une minute d'une même race, l'épisode d'une même histoire. Alors les parens peuvent soutenir de leur expérience un enfant qui n'est qu'eux-mêmes prolongés, un aîné devenir l'éducateur de cadets qui ne sont que lui-même commen-

(1) Voyez la *Revue* du 15 février, du 1er et du 15 mars et du 1er avril.

çant. La continuité est la naturelle condition de ces familles fortes et lentes, au lieu que dans les autres, et c'est la marque indélébile de leur anomalie, les efforts personnels se juxtaposent, ils ne s'additionnent pas. Les erreurs de celui-ci ne servent pas à celui-là. Un constant travail de désagrégation s'accomplit sur ces milieux improvisés, auxquels manquent les élémens nécessaires à toute durée humaine : un sol dont l'influence héréditaire ait passé dans le sang; des coutumes qui aient façonné les sensibilités à la ressemblance les unes des autres; une religion qui assure la communauté des espérances par delà les séparations suprêmes. Si les Monneron eussent été constitués en vraie tribu, autour d'un vrai foyer, les souffrances de Julie lui eussent été sans doute épargnées, et, se produisant, — car l'égarement de l'amour est toujours possible, — elles eussent trouvé dans l'entourage familial un cœur au moins capable de les plaindre et de les soulager. Jean était si bien préparé à ce rôle! Il en aurait recueilli lui-même un tel bienfait! Sa pensée, plus d'à moitié catholique et qui allait cherchant partout des concordances entre l'Église et la vie, en eût saisi une ici et des plus évidentes. M. Ferrand lui avait donné autrefois un vieil exemplaire du grand catéchisme du concile de Trente en lui disant : « Interprétez votre sort avec les formules de ce livre, et vous conclurez... » Ce vénérable volume, feuilleté avant lui par tant de mains pieuses détendues aujourd'hui dans la mort, il l'eût ouvert, après avoir reçu les confidences de sa sœur. Julie lui eût raconté sa misère et le conseil horrible de Rumesnil. Elle lui eût avoué qu'après s'être révoltée là contre, elle demeurait bouleversée de se sentir *tentée*. Il eût cherché alors, d'un doigt frémissant, les pages où les Pères de ces solennelles assises ont commenté les mots de la prière : *Et ne nos inducas in tentationem*, et il eût reconnu, — avec quelle émotion! — combien étroitement elles s'appliquaient à la situation particulière de cette sœur. Que disent-elles, ces pages? Que toute tentation porte une double empreinte : celle de Dieu, qui la permet pour nous donner une occasion de nous racheter, en méritant; celle de l'Éternel Ennemi, qui la suggère pour nous perdre. C'est le beau verset du livre de Tobie : *Quia acceptus eras Deo, necesse fuit ut tentatio probaret te...* Cette offre chuchotée à la fille enceinte par celui qui l'avait séduite, de la conduire secrètement dans une maison sûre où des manœuvres scélérates la délivreraient, presque

à son insu, n'avait-elle pas ces deux caractères? La repousser, préférer à une délivrance criminelle la honte expiatrice de cette maternité coupable, c'était pour Julie remonter de plusieurs degrés l'escalier descendu, c'était reconquérir le droit de s'estimer encore. S'abandonner à la suggestion du corrupteur, c'était se sauver peut-être aux regards du monde, et se perdre davantage pour un autre regard. Que l'appel d'en haut et celui d'en bas étaient perceptibles autour de cette âme! Quelle plus forte preuve qu'il y a un Esprit du bien et un Esprit du mal, un choix entre eux, un péché et un rachat? Cette impression qui confine à la Foi complète, — toute la religion ne tient-elle pas dans le problème du salut? — Jean l'aurait ressentie de nouveau. Il l'eût communiquée à sa sœur malheureuse, et elle eût envisagé sa détresse sous un jour différent. Hélas! cette sœur et ce frère n'étaient pas pour rien les enfans d'un père égaré, qui, sous prétexte de *rationaliser* sa vie, avait systématiquement détruit autour des siens tout ce qui fait atmosphère et lumière! Ils s'étaient également habitués à se replier sur eux-mêmes, à ne chercher de point d'appui que dans leurs propres idées et leur propre expérience. Jean n'avait jamais parlé à Julie de son christianisme grandissant. Il avait été seul dans ses efforts pour atteindre ou repousser la vérité religieuse. Julie ne devait rien lui communiquer de ses efforts pour écouter ou chasser les pensées soulevées en elle par ce : « Fie-toi à moi, » murmuré par Rumesnil. Ses instincts d'honneur s'étaient aussitôt révoltés là contre; puis, ce premier sursaut de sa conscience une fois passé, les funestes paroles allaient poursuivre dans sa volonté leur secret travail. Elle allait entrer en tentation, et seule!

L'épreuve commença sur le banc même du boulevard des Invalides où la jeune fille s'était laissée tomber en jetant ce cri : « Qui me sauvera de lui? » où tremblait déjà l'hésitation d'un cœur incertain de sa force. Dans cette véritable fièvre de la conscience qu'est une grande tentation, le doute sur soi-même est le premier stade de l'envahissement. Avoir peur de commettre une faute, c'est déjà reconnaître qu'elle n'est pas impossible. L'homme absolument probe ne craint pas d'être entraîné à voler. Entre lui et l'acte, il y a l'infranchissable. La terreur de Julie Monneron à la seule idée de ce que venait de lui proposer Rumesnil était déjà une défaillance de sa moralité. Se sentir faible,

c'est l'être. Elle resta là un bien long temps, presque une heure entière, à subir, en se débattant, cet hypnotisme que l'amant exerce, même à distance, sur une maîtresse de la chair de laquelle il s'est emparé par l'énergie de son désir. Quoiqu'elle eût eu, durant la scène de la rue d'Estrées, cet après-midi, le courage de se dérober aux caresses du jeune homme, elle n'en portait pas moins dans les veines ce poison de la volupté partagée, qui faisait d'elle, à travers et malgré toutes les résistances, la chose du séducteur. Quand il reprendrait cet entretien, — car elle ne pouvait pas douter qu'il ne le reprît, — se sentirait-elle aussi désarmée qu'à présent où l'idée de cette visite chez l'opérateur clandestin lui faisait pourtant horreur? « Je refuserai, se disait-elle, je veux refuser... » Mais, si elle avait été vraiment sûre de sa fermeté, aurait-elle eu dès ce moment cette *angoisse de ne pas pouvoir vouloir* qu'elle connaissait trop bien? Elle l'avait éprouvée si souvent, à l'époque de leurs premiers rendez-vous, quand elle se jurait à elle-même de ne pas permettre qu'Adhémar lui serrât la main, qu'il l'embrassât, qu'il lui parlât d'une certaine manière. Chaque fois, sa volonté avait cédé. Céderait-elle maintenant encore? « Non, » se répétait-elle, et, comme si la seule pensée de Rumesnil atteignait en elle et paralysait le point vital où l'organisme s'appuie pour réagir, ses bras et ses jambes se brisaient, le cœur lui manquait par avance à la simple hypothèse de cette lutte... Cette étrange sensation, presque animale, d'un joug appesanti sur sa personnalité lui fut à une minute si insupportable, physiquement, qu'elle se leva d'un bond, comme mue par un ressort, pour la secouer, et elle se mit à marcher vite, vite, dans la direction de la maison paternelle, par cet interminable boulevard du Montparnasse, et par le non moins interminable boulevard de Port-Royal. Elle s'efforçait de chasser, avec cette rapidité de mouvement, l'obsession dont elle était déjà la victime, et voici que les phrases si obscures, si vagues, du corrupteur se précisaient, malgré elle, en images plus définies contre lesquelles son être se rebellait toujours. Elle n'arrivait cependant pas à les chasser. C'est le second stade de la tentation, celui où l'âme s'apprivoise à l'acte qu'elle a toujours le ferme propos de ne pas commettre, en se le représentant avec une netteté de plus en plus détaillée. On participe à ce que l'on imagine trop fortement. C'est cette loi de notre nature que marquait le plus profond des apôtres quand il disait : « Que ces

abominations ne soient pas nommées parmi vous ! » Au même instant où elle disait non à cette image, Julie la voyait d'une façon presque concrète, et, en la voyant, elle s'y adaptait mentalement comme à une réalité véritable... Oui, elle se voyait avec Rumesnil, dans une voiture, roulant vers une maison dont il aurait donné l'adresse au cocher; ce serait peut-être une de celles devant lesquelles elle passait à cet instant. Elle serait enveloppée d'une mante, les traits cachés par une double voilette. Il lui parlerait dans le fiacre afin de la réconforter. Il lui tiendrait la main... Ils descendraient sans doute avant la maison, pour que jamais le cocher ne pût servir de témoin contre eux. De telles pratiques sont défendues par la loi. Elles relèvent des tribunaux. Elles sont un crime... Ils entreraient dans une allée. Ils monteraient un escalier. Julie se le figurait étroit et sombre... A un des étages, une porte s'ouvrirait. Qui trouveraient-ils pour exécuter l'abominable besogne ? Un homme ou une femme ? Julie apercevait le regard du « faiseur » ou de la « faiseuse d'anges. » Elle respirait une odeur d'hôpital, faite de chloroforme et d'acide phénique; une table lui apparaissait, brillante d'instrumens d'acier dont l'éclat froid la glaçait, à seulement les voir en esprit. Que serait-ce dans la réalité ? En quoi consisterait l'œuvre de mort ? Elle l'ignorait... Ah ! elle l'ignorerait toujours ! Elle n'irait jamais dans l'immonde endroit ! Elle ne s'abandonnerait jamais à ces mains agiles et scélérates qu'elle voyait prenant ces outils de métal ! Jamais ! Jamais !... L'hallucination était si forte qu'elle se surprit prononçant ces mots à haute voix : « Jamais ! Jamais !... » avec des gestes qui firent se retourner plusieurs passans. Un d'eux, un de ces promeneurs du Quartier Latin qui, vers l'heure du dîner, guettent les jolies filles sur les trottoirs des rues, autour du Luxembourg, fut tellement étonné de ses allures qu'il la suivit et l'aborda... Le saisissement que cette approche d'un inconnu infligea à Julie la rendit à la vérité de sa situation actuelle, et elle était du moins tout à fait lucide quand elle entra dans l'appartement de la rue Claude-Bernard. Par bonheur elle ne s'y rencontra pas, comme elle l'avait appréhendé, en face de Jean. La seule personne présente au logis était Mme Monneron, qui la reçut par ces aimables paroles :

— D'où viens-tu encore, avec cet air de tomber de la lune ? Tu trouves cela convenable de revenir si tard ? Il est six heures, et Pauline m'a dit que tu étais sortie à deux...

— J'ai été occupée,... répondit Julie, avec le visage bougon qu'elle savait opposer aux questions qui la froissaient, et elle passa dans sa chambre, sans daigner ajouter un mensonge en paroles au mensonge en action que représentait le petit rouleau dont elle s'était munie à son départ, comme les jours où elle devait prendre des notes dans une bibliothèque. Le ton agressif de Mme Monneron, joint à l'indifférence avec laquelle elle la laissait aller, sans insister davantage sur l'emploi de son après-midi, n'était pas pour adoucir la mélancolie de la jeune fille. Quel appui pouvait-elle attendre de ce côté? Aucun. Antoine avait dit juste dans leur explication fratricide de l'autre nuit : cette mère avait favorisé de son mieux l'intimité entre sa fille et Rumesnil, accueillant celui-ci avec toutes les chatteries dont elle était capable, disparaissant pendant ses visites, ne soupçonnant pas le danger, le provoquant même, avec l'espoir intéressé que cette cour du jeune noble finirait par une demande en mariage. Elle n'avait pas su prévoir l'aventure où elle engageait sa fille. Elle ne savait pas voir la crise morale dont cette fille était la victime. Julie eut quelques instans d'une amertume bien mauvaise conseillère, dans cette petite chambre où elle avait trop rêvé. Elle était là, sa tête dans ses mains, les coudes sur sa table encombrée des inutiles livres et des programmes de son examen. Et voici qu'au « Jamais ! Jamais !... » de tout à l'heure allait se substituer le « Pourquoi pas?... » qui marque le progrès de la tentation. Qu'il est fugitif à sa première apparition, ce « Pourquoi pas? » et qu'il effleure légèrement la pensée !... Puis comme il revient, plus décidé, plus insistant ! C'est vraiment, tout autour de l'âme, la furtive et savante embûche du chasseur guettant sa proie. Il s'en va encore, mais pour oser plus. A la question posée nettement devant la conscience, celle-ci consent enfin à répondre pour la discuter. Ce n'est pas sans une raison secrète que les théologiens ont donné au prince des ténèbres un nom tiré d'un verbe grec dans lequel il entre une idée de plaidoirie. Avoir engagé avec le diabolique tentateur cette controverse coupable où ce qui faisait d'abord horreur fait problème, c'est être plus d'à moitié tombé.

— Qu'elle aurait mieux fait de ne pas me mettre au monde, si c'était pour en arriver où j'en suis !... se disait Julie, proférant contre la vie une accusation dans laquelle était enveloppée

une excuse pour l'œuvre de mort qu'elle ne rejetait déjà plus avec la même violence. Elle regardait ces papiers, cette bibliothèque, l'odieux décor de cette cellule, étroite comme avait été sa destinée, jusqu'au moment où elle y avait mis des émotions défendues qu'elle ne pouvait pas regretter. C'était encore ce qu'elle avait eu de meilleur. L'aversion qu'elle venait d'éprouver pour Mme Monneron s'étendait à toutes les autres personnes qui respiraient à quelques pas d'elle, derrière ces murs, et qui avaient été mêlées à son triste sort. La perspective de s'asseoir à table, une fois de plus, en face de cette mère inique et inintelligente, de ce père aveuglé, d'un frère abominable et d'un autre, inhumain de sévérité, — elle jugeait Jean de la sorte, — lui était si pénible, qu'elle employa, pour s'y soustraire, son procédé habituel de ces derniers mois, quand elle éprouvait, comme ce soir, un besoin animal de silence autour de sa misère. Elle prit sur elle de s'arracher à cette torpeur douloureuse pour clore ses volets, préparer son lit et se coucher, après avoir, à travers la porte fermée au verrou, prévenu la servante qu'une forte migraine l'empêcherait de dîner. Toute lumière éteinte, n'entendant d'autres bruits que celui des allées et venues du côté de la salle à manger, combien de fois elle s'était abîmée dans le noir et le froid, pour s'abandonner à des pensées bien funestes, moins pourtant que celle dont l'attirance s'emparait d'elle, petit à petit! La tentation se déchaînait maintenant avec toute son ampleur. Les paroles de Rumesnil lui revenaient dans leur insinuante équivoque, et elle se les répétait comme sur le banc du boulevard des Invalides : *Il faut que ces craintes ne soient pas... Quelqu'un de très sûr... Je t'en tirerai...* A présent elle ne s'en indignait plus. Elle en dégageait le sens chirurgical, avec une espèce de joie cruelle à se prononcer le terme horrible dont elles étaient le synonyme ambigu : l'avortement. C'était un avortement qu'il avait osé lui proposer !... Et que venait-elle donc de souhaiter elle-même? De n'être jamais née. Par quelle lâcheté, pensant cela, le sentant par toutes ses fibres, que la vie est un mal, un douloureux mal, s'était-elle révoltée tout à l'heure contre l'idée d'épargner cette vie détestable, à qui? A un être inconscient, à peine réel, simplement possible. De quels inguérissables préjugés était-elle possédée pour condamner cet acte, qui ne ferait un tort, s'il en faisait, qu'à elle, Julie, et à elle seule? Elle savait assez de médecine pour se rendre compte du risque physique à courir, peut-

être mortel, et assez du code pour connaître le risque légal. De laquelle de ces deux conséquences avait-elle peur? Le risque de la chair, n'avait-elle pas le droit de le braver, puisqu'il n'intéressait qu'elle ? L'autre risque, le légal, pourquoi ne le braverait-elle pas aussi ? Qu'est-ce que cela représente, une loi? Une pénalité? Mais c'est une souffrance comme une autre. Il s'agit de la peser et de mesurer sa force de résistance, voilà tout. Une obligation? Mais, pour s'y soumettre, il s'agit d'y croire. Au nom de quoi Julie aurait-elle cru à celle-ci, à ce devoir d'une femme qui va être mère, de préserver à tout prix la vie de son enfant? « Sans doute c'est une idée universellement reçue... Et après, si elle ne l'est pas par moi?... » Elle avait trop entendu son père exalter l'esprit critique, le libre examen, ce que le malheureux homme appelait pompeusement la Raison, et qui n'est que le sens personnel, autant dire le caprice et l'anarchie. Étrange discipline qui fait de chaque individu nouveau un juge absolu de toute la société et de toute la morale : la fille du Jacobin y avait contracté cette habitude de se prouver l'indépendance de sa pensée par un mépris systématique des conventions. Dans ces instans d'une crise tragique de conscience, c'était cette fatale manie de révolte contre les préjugés qu'elle retrouvait à son service, et tout n'est-il pas préjugé, quand on veut tout réduire à sa propre logique? Comme élémens de résistance, en dehors de l'indestructible instinct qui veut que l'amour maternel s'éveille dans le cœur de la femme avant même qu'elle ait conçu, que rencontrait-elle? Rien que ces vides et inefficaces principes sans justification supérieure, par lesquels les laïcisateurs insensés d'aujourd'hui prétendent remplacer le Dieu vivant et aimant, le Père céleste, auteur de tout ordre et de toute loi, dont les commandemens révélés n'admettent pas la discussion, qui récompense et qui punit, que l'on prie et qui soutient, envers qui l'on se repent et qui pardonne. Pour Julie, qu'était ce Dieu, dont son père ne lui avait jamais prononcé le nom durant son enfance, par scrupule? Et, quand il lui en avait parlé, ç'avait été dans le style de Kant, traduit et commenté par l'intègre Barentin. Le Dieu qu'il avait offert au besoin religieux de sa fille et de ses fils, ç'avait été le « postulat de la Raison pratique, » le « substratum mental de la Justice immanente, » la « Catégorie de l'Idéal, » toutes conceptions éminemment philosophiques, admirablement dégagées de la souillure des superstitions. Que valent

ces quintessences et ces fumées, quand il faut agir et se décider; quand le cœur en détresse a besoin d'un secours qui vienne d'en haut, d'une certitude à laquelle s'attacher pour n'en plus bouger? Ah! si Joseph Monneron avait pu entendre le discours intérieur que se prononçait sa fille durant ces heures d'agonie, quelle épouvante eût été la sienne, et quel remords!

— Comme on manque de courage!... se disait-elle. Il n'y a que trois partis: ou que Rumesnil m'épouse tout de suite, il ne peut pas, ou que je me fie à lui, comme il me l'a demandé; ou, si je n'ai pas assez d'énergie, que j'en finisse une fois pour toutes... — A plusieurs reprises, la pensée du suicide avait traversé cette âme sans croyance, restée haute par tant d'aspirations et emprisonnée dans un sort qu'elle n'acceptait pas... Elle l'avait rejetée chaque fois, de toute la force de sa jeunesse, et elle la rejeta encore. — On est toujours à temps de mourir! conclut-elle à un instant de cette sinistre méditation. Je l'aime. Je veux vivre tant qu'il m'aimera... Je mettrai ma volonté entre ses mains. Il fera de moi ce qu'il voudra. Il n'y a ni bien ni mal. Il n'y a que lui!...

Julie n'eût pas été une femme, et une femme amoureuse, si les raisonnemens abstraits sur son droit à commettre telle ou telle action n'avaient pas fini par se résoudre dans un retour passionné vers le souvenir de l'homme dont elle était éprise trop aveuglément à de certaines minutes et, à d'autres, trop lucidement. Il se peignit devant sa mémoire, avec les expressions de physionomie qu'il avait eues tour à tour durant ce rendez-vous de l'après-midi : réservé quand elle lui avait parlé de son frère Antoine; refermé soudain au nom de Jean; défiant d'abord, puis attendri lorsqu'elle lui avait appris sa grossesse; doux et triste pour répondre à son allusion au mariage; transfiguré ensuite et si beau dans l'ardeur du désir, si câlin enfin, si prenant, si insinuant à la minute de l'adieu et lui chuchotant le terrible conseil. C'était contre le charme émané de ce mobile visage, de ces yeux bleus, de ce sourire voluptueux et spirituel, de cette voix caressante, qu'elle avait protesté, à peine sortie de l'appartement, avec la révolte du premier sursaut. Cette révolte était finie, et elle se repaissait de cette image, maintenant. Elle s'enivrait des sensations que ce souvenir seul soulevait en elle. Comme c'était sa coutume après chacun des tête-à-tête de la rue d'Estrées, elle s'efforçait de revivre leur entrevue en pensée, détail à détail,

phrase à phrase. L'expérience aurait dû lui prouver le péril de ces analyses rétrospectives. Les douloureuses incertitudes qui avaient tant assombri son amour depuis ces derniers mois lui étaient toujours venues de ces regards jetés en arrière et qui lui découvraient des énigmes là où elle avait cru rencontrer des évidences, des raisons de douter là où elle avait trouvé des raisons d'espérer. Ce fut le cas, cette fois encore... A mesure qu'elle se représentait, avec une minutie d'évocation qui n'omettait pas une nuance, les petits épisodes de cette conversation, voici que ces changemens de la physionomie de son amant, qu'elle venait de revoir en imagination avec une telle ardeur d'amour, s'interprétaient d'une autre manière, et de nouveau le doute, dont elle avait tant souffert, sur la sincérité de ses sentimens, l'envahissait, profond, spontané, irrésistible... De quel ton léger Rumesnil avait accueilli ses questions sur Antoine ! Comme il était visible que cette démarche du voleur ne lui avait pas produit le même effet qu'à elle ! Eût-il eu cette indifférence pour l'honneur intime de quelqu'un qui touchait de si près Julie, s'il eût eu pour elle l'intérêt passionné qu'elle prêtait aux moindres choses qui le concernaient ?... Comme il avait aisément parlé de cesser ses visites rue Claude-Bernard, dès l'instant qu'elles portaient ombrage à Jean ! En revanche, comme à la simple idée que cet ami nourrissait des soupçons à son endroit, il s'était montré irritable et sensible ! Ce contraste, qui avait déjà froissé la jeune fille, au moment même, lui était cruel à se rappeler dans cette nuit d'insomnie, — car, à travers les allées et venues de ses pensées, le temps s'écoulait et successivement elle avait entendu s'apaiser les bruits de l'appartement, chacun se retirer, les portes se refermer. Un pas, qu'elle avait reconnu pour celui de son père, s'était arrêté devant sa chambre. L'excellent homme, chez qui les pires aberrations de l'esprit s'accompagnaient d'une si vraie tendresse, avait appelé son enfant tout bas, pour lui demander de ses nouvelles, si elle ne dormait point, et ne pas la réveiller, si elle dormait. Julie était demeurée immobile et comme sourde Le pas s'était éloigné... Le silence s'était établi, de plus en plus profond, et les pensées de la jeune fille avaient continué de la dévorer... C'était surtout l'accueil fait par son amant à l'aveu de son état qui la navrait à présent. Par une contradiction où se révélait la dualité de sa nature, faussée, elle aussi, dans son intelligence, restée très vraie dans sa sensibilité, elle souffrait,

après s'être démontré, brutalement, qu'elle pouvait sans remords obéir aux criminelles suggestions de son amant, oui, elle souffrait jusqu'aux larmes, maintenant, qu'il lui eût donné un tel conseil. Elle souffrait qu'il n'eût pas eu un mouvement de joie à l'idée d'avoir un enfant d'elle. Il lui semblait que, s'il l'eût aimée, — l'éternel refrain de sa plainte solitaire, — il eût aimé cet espoir d'une chair issue de leur chair, d'une existence greffée sur leur existence. Elle se demandait si le motif qu'il avait allégué, pour ne pas lui donner son nom, dès aujourd'hui, n'était pas un mensonge. Il avait parlé de l'avenir, demandé qu'elle lui laissât du temps, affirmé qu'il pensait à cette union, seul moyen de lui rendre l'honneur. Insensée, elle l'avait cru ! Mais, conduit-on une maîtresse, dont on veut faire sa femme, dans une maison d'avortement ? L'expose-t-on au scandale d'une ignoble enquête judiciaire, si quelque hasard fait découvrir le crime? Avilit-on, — elle donnait raison de nouveau à l'instinct de sa première révolte, — avilit-on celle à qui l'on réserve une place respectée à son foyer, que l'on rêve d'introduire dans sa famille ? Insensée ! insensée ! qui n'avait pas démêlé tout de suite la preuve du mépris dans cette offre sinistre ! Et, mépriser, non, ce n'est pas aimer.

Des émotions aussi violentes et aussi cahotées que celles où la malheureuse fille était roulée ont pour résultat d'épuiser toute la réserve de la force nerveuse. Ce sont de véritables attaques de spasmes moraux, si l'on peut dire, et qui laissent leur victime dans un état d'impuissance volontaire, tout voisin de la maladie mentale. Le détraquement du mécanisme intérieur fait que l'âme n'est plus nulle part. Elle ne sait plus où elle va. L'intelligence et la sensibilité n'ont plus de perspective, plus de plan, plus de norme. Nous deviendrions fous, si cette instabilité psychique durait un peu de temps. Il se produit alors, dans les arrière-fonds obscurs de notre être, un appel à ce génie de conservation, de tous nos pouvoirs vitaux le plus inconscient, le plus infaillible aussi et le plus ingouvernable. Notre intelligence, comme désaccordée, lutte contre la confusion qui va la noyer, et elle se crée un ordre momentané par l'idée fixe. Notre sensibilité de même, toute déséquilibrée par trop de secousses, essaie de se ramasser dans les appétits primitifs et fondamentaux qui lui rendent une espèce de logique. Quand Julie, arrivée au terme

de cette nuit de fiévreuses et incohérentes méditations, eut enfin goûté quelques heures de repos, ce travail de la nature, qui veut guérir, s'était accompli en elle, à son insu. Elle se retrouva, à son réveil, tout entière suspendue à une seule pensée : celle de savoir si Rumesnil ne l'aimait absolument pas, — dominée par un seul instinct : celui de sa maternité déjà commençante. Elle était donc revenue, — par quel circuit et combien douloureux! — juste au point où elle était la veille, quand elle s'acheminait vers le rez-de-chaussée de la maison de la rue d'Estrées. Il y avait pourtant deux différences : d'abord elle avait été *tentée*, c'est-à-dire qu'elle avait pu mesurer l'abîme de sa propre faiblesse, comprendre de quelles aberrations elle était capable, et de même que, malgré ses paradoxes anarchistes, elle s'était retrouvée petite bourgeoise française pour détester tout service d'argent reçu de son amant, ses hérédités honnêtes la faisaient frémir de terreur au souvenir des idées qu'elle avait, par instans, admises comme possibles, cette nuit. L'autre différence, c'est qu'elle avait parlé au père de l'enfant qu'elle portait dans son sein. Cet homme avait dû réfléchir, lui aussi, depuis ces vingt-quatre heures, sur cette confidence. Maintenant que Julie s'était reprise, il lui paraissait impossible qu'elle eût saisi exactement la portée des paroles qu'il lui avait dites, dans leur adieu de la veille. Si pourtant elle s'était trompée sur leur signification? Si Rumesnil avait voulu exprimer seulement un doute sur son état et la nécessité de consulter un spécialiste? Si ce : « Fie-toi à moi ! » qu'elle avait aussitôt interprété dans un sens terrible, avait eu pour unique but de la rassurer, de la décider à cette visite au médecin, trop pénible dans des conditions pareilles?... C'était nier l'évidence que de traduire de la sorte des phrases effroyablement claires. Julie était si épuisée de s'être heurtée à des réalités si dures qu'elle se retrouva la fille de l'illusionniste Joseph Monneron dans cette soudaine complaisance à se bercer d'un doute qui lui donnait une chance de ne pas désespérer. Elle en avait si peu, de ces chances-là, et elle le savait si bien, qu'elle en avait si peu!

Quel moyen imaginer cependant pour la découvrir d'une façon indiscutable, cette vérité sur les sentimens de Rumesnil, quand la présence de ce dangereux amant, elle l'avait éprouvé une fois de plus la veille, suffisait à défaire ses résolutions les plus arrêtées? La jeune fille se posait cette question, au sortir des lon-

gues angoisses de cette pénible nuit, assise à la table du premier déjeuner. Elle y avait apporté un volume, qu'elle faisait semblant de lire pour se donner une contenance, tout en prenant son café. C'était l'observation de Jean qu'elle appréhendait pour le cas où sa mère, dans la conversation de la veille au soir, aurait mentionné son absence de l'après-midi et sa rentrée tardive. Mais le jeune homme, absorbé lui-même par la perspective du rendez-vous fixé à Rumesnil, ne prenait pas garde à elle, et cette attitude de Julie n'eut pour résultat que de lui attirer une remarque désobligeante de cette mère :

— Tu ne t'es donc pas regardée dans la glace, ce matin, et ta mine de papier mâché!... Il n'y a rien d'étonnant si tu te donnes des migraines comme celle d'hier soir, avec cette façon de te nourrir! Tu tords et avales, les trois quarts du temps, sans prendre le temps de goûter à rien, et, le quatrième quart, Mademoiselle lit en mangeant, comme si elle n'avait pas assez de la journée pour préparer des examens qu'elle n'est pas capable de passer!... Heureusement Gaspard est rentré au collège. Sans cela, quel exemple, et comment lui apprendre à manger convenablement?... Bon, voilà le courrier... Tu es trop gentil, mon pauvre Antoine. Il n'y a que toi de complaisant dans la maison. Quant aux Maradan, ils verront la couleur de leurs étrennes, cette année-ci...

C'étaient en effet les lettres de la première distribution, que le fils criminel, en train de continuer la comédie de ses vertus domestiques, apportait au milieu de cette mercuriale. Il était allé les chercher en bas, à l'arrivée du facteur. Il agissait ainsi depuis ces six jours, tous les matins, soi-disant pour suppléer à la mauvaise volonté des concierges et afin que son père eût son journal plus tôt. En réalité, il espérait intercepter quelque billet de Rumesnil à sa sœur, grâce auquel il renouvellerait le coup qui lui avait si bien réussi. La facilité avec laquelle le jeune noble lui avait prêté les cinq mille francs avait achevé d'en convaincre le dangereux personnage : il y avait entre Julie et Adhémar un mystère coupable, qu'il se proposait d'exploiter. Il n'avait plus la ressource de se procurer par son bureau de quoi suffire à une vie dont il ne pouvait déjà plus se passer. Comment faire face aux caprices d'une Mme d'Azay, pour qui le louis était l'unité de dépense, avec les sept cents et quelques francs qui lui restaient de ses désastres aux courses? Antoine projetait bien

de les rejouer, mais à coup sûr. D'ici là, il s'était, avec sa prodigieuse fécondité en fourberies, assuré un répit, en racontant à Angèle une chimérique histoire de parens de province, venus à Paris, qui lui prenaient ses journées et ses soirées. Mais cet intermède familial dans l'insipide atmosphère de la maison Monneron commençait à lui peser furieusement. Il n'eût pas été fâché de l'interrompre le plus tôt possible, en extorquant au séducteur plusieurs nouveaux billets de mille francs : « Ce n'est que justice, » ricanait à part lui, et non sans ironie, cet étrange vengeur! Le courrier de ce mercredi matin ne contenait pas de lettre pour Julie. Il s'y trouvait pourtant une enveloppe dont la suscription était de l'écriture guettée. Elle portait le nom de Jean, auquel Antoine la tendit, en disant :

— Tiens. Une lettre de Rumesnil pour toi. Comment va-t-il, ce brave Adhémar?...

Depuis leur rencontre en présence de M. Berthier, Jean n'avait pas adressé une seule fois la parole à son frère, qui affectait de ne pas tenir compte de ce silence. La précipitation avec laquelle il prit la lettre et déchira l'enveloppe sans répondre provoqua un commentaire de Mme Monneron, qui interpella Antoine :

— Il ne prend pas seulement le temps de te dire merci. Tu es bien bon garçon de te charger de sa correspondance... Mais voilà le père... Pauvre cher homme, tu auras le temps de lire ton journal avant de partir pour ton lycée, Antoine est allé te le chercher à la loge...

— Le voilà donc devenu notre Hermès, dit le professeur, qui était de bonne humeur, ce matin-là. Sans doute il avait trouvé dans quelque copie d'élève quelque profession de foi suffisamment révolutionnaire et il se livra, tout en dépliant son journal, à quelques-unes de ces citations qui trahissaient toujours son contentement : — Qu'il y a une jolie épigramme dans l'*Anthologie*, sur ce dieu des messagers :

Φάρσος σοὶ γεραροῦ τόδε βότρυος, εἰνόδι Ἑρμᾶ.
« A toi cette grappe d'un généreux raisin, Mercure des routes... »

L'Hermès officiel, le sieur Maradan, se repose pendant ce temps-là. Tu as raison, mon fils, de lui donner cette leçon, sans rien lui reprocher, en faisant la besogne qu'il devrait faire. C'est la manière vraiment démocratique de corriger les inférieurs.

Vous n'accomplissez pas la tâche pour laquelle vous êtes payé? A votre aise. Je l'accomplirai moi-même... S'ils ont quelque chose en eux, la honte les prend. Une autre fois, ils ne commettent plus la même faute, et ils ont tous quelque chose en eux. Il y a bien peu d'hommes mauvais, rappelle-toi cela. C'est la gloire de la Révolution d'avoir refondu la société avec cette grande idée que le peuple est bon, juste, raisonnable, par nature... Bonjour, Jean; bonjour, Julie, continua-t-il, en s'adressant directement à son autre fils et à sa fille. Tu es mieux ce matin? Bon... Et tu travailles déjà? Tu as raison. Un ancien l'a dit comme ils savaient dire : *amat victoria curam*... Tu seras récompensée. Tu entreras à Sèvres comme *cacique*, j'en suis sûr, si tu le veux. Ton *Rutilius* aurait pu cependant être meilleur. Mais je t'en reparlerai plus à loisir... Et maintenant, — il regardait la feuille, ouverte devant lui à même la toile cirée, — qu'y a-t-il de nouveau? Quelle est l'infamie qu'auront trouvée nos bons cléricaux pour mordre sur la République? Vous y perdrez votre venin, don Basile. C'est *le Serpent et la Lime*...

> Croyez-vous que vos dents impriment vos outrages
> Sur tant de beaux ouvrages?
> Ils sont pour vous d'airain, d'acier, de diamant...

Nos ouvrages, à nous, Messieurs de Loyola, ce sont nos lois de justice : le suffrage universel, l'égalité partout, à la caserne et à l'école... *Ils sont pour vous d'airain*... Tout de même, conclut-il, je ne serais pas fâché qu'on arrachât ses crocs à la bête. On y travaille... Je vois justement là un article sur le projet de Barentin... Parfait, cela! Excellent... Excellent... Voilà au moins un journaliste courageux!...

Tandis que le Jacobin commentait de ses exclamations admiratives l'article de sa gazette favorite, rédigé entre deux passages aux bureaux des fonds secrets, comme la plupart de ces « courageux » factums, Jean avait quitté la pièce. Impulsivement Julie s'élança derrière lui, sous le regard ironique d'Antoine qui resta seul à tenir compagnie à M. et Mme Monneron, pour la plus grande satisfaction de cette dernière, laquelle ne manqua pas de faire remarquer à son mari le procédé de son favori :

— Tu vois, bon ami, ce qu'ils appellent vivre en famille?... Ils ne peuvent même pas rester à table jusqu'à ce que nous ayons fini!... Ah! si nous n'avions pas Antoine et Gaspard!...

— Ils ont tous quatre leurs qualités, répondit le père, en s'interrompant de sa lecture une seconde, avec l'aménité qu'il opposait aux acariâtres insinuations de sa partiale épouse. Le persécuteur par idéologie se retrouvait tendre, généreux et timide, pour défendre les deux enfans qu'il aimait contre une femme qu'il aimait aussi... — Julie veut arriver à son examen. Elle ne pense qu'à cela. Elle est si courageuse, la chère petite! Elle veut se suffire. C'est par esprit de famille, sois-en sûre. Quant à Jean, il est comme moi. Quand il suit une idée, il ne voit qu'elle. C'est aujourd'hui que cet abbé Chanut parle à l'*Union Tolstoï*. Il s'en préoccupe. Il regrette déjà de n'avoir pas suivi mon conseil, j'en suis sûr et de ne pas s'être défié de ce prêtre. *Homme noir, d'où sortez-vous?* Béranger avait raison. Mais sois tranquille, la maman, Julie et Jean ont le cœur à sa place, et ils ont de qui tenir...

Le père ne croyait pas dire si juste. Certes, ils avaient de qui tenir, les pauvres enfans, mais dans un tout autre sens que ne l'entendait son inguérissable optimisme!... Julie s'était précipitée à la suite de son frère jusque dans sa chambre, et là, brusquement, impérieusement, elle lui avait dit :

— Que se passe-t-il avec Rumesnil? Je veux le savoir. J'en ai le droit. Oui! Je t'avais supplié de ne pas te mêler de mes affaires. Tu t'en es mêlé. Je l'ai vu dans tes yeux quand tu as reçu ce billet. J'ai le droit de savoir ce que tu as fait, puisqu'il s'agit de moi...

— Tu as donc la conscience bien troublée, Julie?... répondit le frère. Voilà cinq jours que tu ne me connais plus, par ce que je me suis permis une observation sur un certain sujet, et maintenant, c'est toi qui provoques cet entretien, toi-même, remarque-le... D'ailleurs, je n'ai rien à te cacher. Ce que j'ai fait, tu le sauras par ce billet. Lis-le...

Il lui tendit la lettre de Rumesnil. Elle était ainsi conçue : « *Mon cher Jean, je trouve ton mot en revenant de la campagne. Je déjeune dehors demain mercredi, et j'ai quelques courses à faire, dont une à l'*U. T. *pour la conférence Chanut. Il me sera plus commode de passer chez toi, puisque tu as besoin de me voir. Sauf contre-ordre, c'est moi qui serai rue Claude-Bernard à dix heures. Ce fanatique de Riouffol a-t-il encore fait des siennes? Je ne sais rien, n'ayant vu personne. A toi de cœur. A. R.* »

— Es-tu renseignée maintenant? demanda Jean, quand la jeune fille eut pris connaissance de ce laconique message.

— C'est pour lui remettre les cinq mille francs d'Antoine que tu lui avais demandé ce rendez-vous? interrogea-t-elle. Tu les as toujours?...

— Naturellement, répondit-il.

— Et ensuite, insista-t-elle, vas-tu vraiment lui parler de moi?...

— Oui, répondit-il, fermement, sérieusement, du ton d'un homme qui est descendu jusqu'au fond de sa conscience et qui, décidé à faire ce qu'il considère, après mûre réflexion, comme son devoir, ne reculera plus. Il s'attendait que Julie se révoltât. Elle parut au contraire éprouver une espèce de soulagement à cette affirmation si nette. Ébranlée comme elle était jusqu'au plus intime de son être, la rencontre de cette décision tranquille, qui contrastait si étonnamment avec l'habituelle incertitude du jeune homme, lui donnait ce sentiment d'un point d'appui qui lui avait toujours tant manqué dans son milieu. Elle regarda Jean, avec une surprise toute voisine de la reconnaissance, comme s'il lui faisait du bien par cette résolution :

— Que lui diras-tu? continua-t-elle.

— Que ses assiduités ici te compromettent, et qu'il les cesse.

— Soit,... répliqua-t-elle, après un silence. Mais, si tu veux que je croie que tu agis vraiment par affection pour moi, il faut que tu me fasses une promesse, celle de me rapporter ce qu'il t'aura répondu, mais franchement, brutalement, complètement. Tout mon avenir tient peut-être dans cette réponse... Oui, insista-t-elle, tout mon avenir... Elle eut une seconde d'hésitation, puis, avec une fermeté semblable à celle de son frère, elle ajouta : parce que je l'aime...

— Tu l'aimes! répéta Jean, comme accablé de cette confidence, qui corroborait pourtant la moins douloureuse des hypothèses qui le hantaient sur l'intimité des deux jeunes gens. Pas une seconde, il n'eut l'idée de traduire ces deux mots dans un sens de liaison coupable. Il n'y vit que l'aveu d'un sentiment amoureux que la jeune fille n'avait jamais déclaré à celui qui l'inspirait. — Ma pauvre Julie, à quoi cela te mènera-t-il? Tu n'as pas la folie de croire que le comte de Rumesnil va épouser mademoiselle Monneron?...

— Et pourquoi pas? fit-elle vivement. Je ne dis pas tout de suite! Sa mère peut avoir des préjugés. S'il en avait, lui, il ne serait pas de l'*Union Tolstoï*. Tout dépend de ce qu'il sent pour

moi. C'est ce que je saurai par la conversation que vous allez avoir ensemble. C'est ton devoir de me la rapporter complètement. Me le promets-tu? Je me suis livrée à toi. Ce serait trop mal de ne pas reconnaître ma confiance. Et tu n'as qu'un moyen pour cela, je te le répète : c'est d'être franc avec moi, brutal même, pour tout ce qui se passera dans cette entrevue.

— Je serai franc, je te le promets, répondit Jean. Seulement..

— Cela me suffit, interrompit-elle, il n'y a pas de seulement... Ou bien Adhémar m'aime aussi, et tu le verras. Donne-moi ta parole d'honneur, si tu vois qu'il m'aime, de me le dire, je ne te demande rien de plus. Un sentiment vrai a droit à la vérité profonde... Si tu pressentais mon secret, Jean, moi, j'avais deviné le tien. Tu aimes Brigitte Ferrand. Ne me dis pas non, je le sais. Si j'étais son amie et que je me permisse de causer de toi avec elle, trouverais-tu juste que je te cache ce que j'aurais cru lire dans son cœur? Non, n'est-ce pas? Ne fais donc pas à mon sentiment le tort que tu ne voudrais pas que je fisse au tien. Il mérite qu'on ne lui mente pas, je te le jure, ce sentiment!... Ai-je ta parole?

— Tu l'as, dit le jeune homme d'une voix grave. Il avait été touché à un repli profond de son cœur par cet appel inattendu au souvenir de celle dont il savait qu'elle l'aimait, elle aussi, qu'elle souffrait peut-être d'une incertitude analogue à celle de Julie. Le drame familial qu'il traversait depuis sa conversation avec M. Ferrand ne l'avait pas empêché de penser d'une façon continue au problème de conscience posé par le père de son amie. Il lui avait semblé par instans qu'un dessein du Dieu auquel croyait Brigitte, auquel il était si près de croire lui-même, se mêlait à des péripéties dont chacune le forçait de préciser des idées encore vagues et flottantes dans son esprit. Dominé par cette disposition très voisine du mysticisme, une demande faite au nom de la jeune fille devait le trouver sans résistance, étant donné surtout que M. Ferrand s'était servi presque des mêmes termes pour exercer à son égard la charité que Julie implorait de lui : « Nous ne sommes pas dans la convention, vous et moi, » avait dit le père de Brigitte, « nous sommes dans *la vérité profonde*... » Et puis, Jean avait senti sa sœur souffrir. Sans soupçonner encore l'étendue de la plaie ouverte dans ce cœur, il avait vu Julie saigner. C'en était assez pour qu'il considérât comme de son devoir de tenir la promesse

qu'elle lui avait arrachée. La malheureuse, elle, n'avait pas tant calculé. Lorsqu'elle se retrouva dans sa chambre, après avoir quitté son frère, elle demeura tout étonnée du tour qu'avait pris cet entretien où l'avait jetée un élan irrésistible, irraisonné : son amour qui avait agi en elle, presque malgré elle, ce besoin de savoir à tout prix si, oui ou non, son amant l'aimait! Un moyen dangereux s'était offert. Elle l'avait saisi instinctivement. C'était cette énergie calme, dont elle voyait Jean soutenu, qui lui avait soudain donné cette idée : l'employer à lire la vérité dans ce cœur de Rumesnil qu'elle n'arrivait pas à déchiffrer. Elle avait constaté, une fois de plus, dans son rendez-vous de la veille, rue d'Estrées, que le jeune noble était, malgré tout, profondément attaché à son ami. Cette liaison permettait, entre eux, un de ces entretiens poussés à fond où l'inquisition de l'un arrache à l'émotion de l'autre des paroles définitives. Que Jean fût bien persuadé qu'il s'agissait, non plus de propos malveillans à empêcher, mais du repos de sa sœur à préserver, de son bonheur à assurer peut-être, et il interrogerait son camarade avec tout le courage et toute l'ardeur de cette responsabilité. Que répondrait l'autre? S'il était vrai que sa mère fût le seul obstacle à son mariage avec Julie, il le déclarerait. La jeune fille se rendait bien compte de la différence qui sépare une pareille phrase, dite d'homme à homme, et la même phrase, jetée en pâture à la passion d'une maîtresse. Et puis, Jean aimait, il saurait bien reconnaître si le sentiment de son ami ressemblait au sien. Que risquait Julie? Si Rumesnil ne l'aimait pas, il prendrait ce prétexte de la défiance éveillée du frère pour ne plus revenir rue Claude-Bernard... Ah! tant mieux. Elle saurait enfin à quoi s'en tenir!... Mais était-ce possible qu'il ne l'aimât pas?... Après avoir si souvent douté de cet amour et s'en être désespérée, elle ne voulait plus, elle ne pouvait plus admettre une si douloureuse hypothèse. Elle ne se demandait même plus ce qui arriverait d'elle au cas où elle se réaliserait!... S'il l'aimait, au contraire, et maintenant elle attendait l'épreuve avec un espoir du succès qui la soulevait tout entière, toutes les difficultés présentes se résoudraient. En admettant qu'il eût eu, vraiment, à la première révélation de sa grossesse, le sinistre projet contre lequel elle s'était débattue en pensée toute l'après-midi de la veille et toute la nuit, c'avait été par terreur des dangers qui la menaçaient. S'il n'y avait pas déjà renoncé, il y renoncerait aussitôt qu'elle lui aurait parlé.

Un plan se dessinait devant l'esprit exalté de la jeune fille, auquel elle s'étonnait de n'avoir pas pensé plus tôt : partir pour l'étranger sous prétexte de préparer, au lieu de l'école de Sèvres, un professorat de langues vivantes; entrer dans une pension au pair, comme avaient fait tant de ses amies ; en sortir après quelques mois soi-disant pour donner des leçons, et accoucher au loin, avec le père de son enfant auprès d'elle... Ce voyage lui serait si facile, à lui !... Telle était la démence des imaginations auxquelles se livrait maintenant la fille séduite. Après les sursauts trop intenses de ces derniers jours, et en particulier de ces vingt-quatre heures, ses nerfs épuisés subissaient une usure momentanée qui annulait toute sa force de résistance. L'approche de l'épreuve que représentait pour elle cette rencontre décisive entre son frère et son amant lui donnait une excitation de fièvre, toute semblable à une griserie. Pour quelques instans, qui devaient être bien courts, tous les raisonnemens, toutes les observations qu'elle avait pu faire étaient oubliés. C'est le phénomène étrange dont sont si souvent victimes les personnes qui soignent un être très cher et atteint d'une maladie qui ne guérira pas. Elles le savent ; elles ont consulté vingt médecins, qui se sont trouvés impuissans devant le mal. D'en consulter un nouveau, dont on leur a parlé, les enivre soudain d'expectative ! On paie bien cher ces accès d'espérance morbide, véritables intoxications produites par le surmenage émotif et qui trahissent un déséquilibre total, une incapacité pour l'esprit de se mettre soi-même à un cran d'arrêt. Aussi cette intempérance de l'attente est-elle un très inquiétant pronostic. Elle sert de prodrome le plus souvent à des crises inverses de ce découragement désespéré dont la subite invasion a déterminé tant d'actes impulsifs et irréparables. Julie Monneron allait en être la preuve et la victime.

Elle devait, ce matin-là, pathétique contraste entre son existence intime et son existence officielle, entre sa condition encore enfantine et son cœur déjà si meurtri, se rendre à la Sorbonne à neuf heures et demie pour y suivre une conférence qui faisait partie de sa préparation à Sèvres. Son père, pris lui-même à Louis-le-Grand vers les dix heures, tous les mercredis, par une répétition, avait l'habitude de l'accompagner. C'était une des rares circonstances où le professeur, très occupé, pût causer avec sa fille, ce qui signifiait, pour ce chimérique, monologuer

auprès d'elle sans rien soupçonner du drame qui se jouait sous ce front abaissé par ses épais bandeaux, et derrière ces yeux obscurs. Quand il vint l'appeler à travers la porte, comme à l'ordinaire, une autre espérance, issue de la première, était en train de préparer une autre déception à cette âme, en ce moment rendue presque folle par l'excès du désir. Elle s'était subitement avisée que Rumesnil avait eu sans doute une raison pour déplacer le lieu du rendez-vous demandé par Jean. Pourquoi avait-il préféré la rue Claude-Bernard à la rue de Varenne? Elle se dit, et sur ce point elle ne se trompait pas, qu'il comptait sans doute la rencontrer et échanger avec elle quelques mots auxquels il attachait de l'importance. Quels mots?... Mais, s'il l'aimait, et s'il avait maintenant l'idée que peut-être il pourrait décider sa mère à un consentement?... Si, plus simplement, revenu sur sa première impression à l'annonce de la grossesse, il voulait lui demander, au contraire, de soigner en elle le fruit de leurs amours?... Si?... La voix de son père la surprit qui s'abandonnait à cette nouvelle illusion :

— Es-tu prête? lui demanda-t-il. Il est neuf heures et quart. Les césariens disent : heure militaire. Nous devons faire dire, nous autres, heure universitaire...

— Je suis encore un peu souffrante, répondit Julie. Elle allait ajouter : « Je ne vais pas à mon cours, » quand la possibilité, en sortant sous ce prétexte, de voir Rumesnil bien plus sûrement que si elle restait sous la surveillance de Jean, lui apparut tout d'un coup. Elle acheva, au contraire, sa phrase sur une demande à son père de l'attendre cinq minutes encore :

— Cela me secouera de prendre l'air, dit-elle; je n'ai qu'à mettre mes gants et mon chapeau.

En réalité, elle était toujours en peignoir et seulement coiffée. Dans la fièvre dont elle était consumée, à peine s'il lui fallut les cinq minutes demandées pour se chausser et pour passer sa robe. Elle avait calculé qu'elle entrerait à la Sorbonne pour en repartir aussitôt et retourner rue Claude-Bernard, guetter l'arrivée de son amant. Elle exécuta ce plan comme elle l'avait conçu, et, quand la voiture de Rumesnil déboucha, un peu avant dix heures, à l'angle de la rue Gay-Lussac, elle était là, debout sur le trottoir, placée de façon à ne pouvoir être aperçue des fenêtres de l'appartement des Monneron, au cas où Jean s'y mettrait. Le jeune noble avait pris pour cette expédition mati-

nale son phaéton attelé de ses cobs rouans. Il les arrêta net devant Julie, qui ne put s'empêcher, même dans les circonstances tragiques où elle se trouvait, d'admirer la grâce virile avec laquelle il conduisait les deux fines bêtes, si élégantes avec les roses pimpantes de leur frontail et sous le cuir fauve de leur harnachement. Rien que cette manière, pourtant, de se rendre à cette explication si grave avec un ami dénonçait l'homme d'une autre caste, le grand seigneur qui prend légèrement ses rapports, quels qu'ils soient, avec des bourgeois. L'antithèse était trop forte entre la pauvre petite candidate à Sèvres, chétive et pâle dans sa robe de quatre sous, et ce beau garçon de haute mine, qui avait bien pu s'amuser, par dépravation, à séduire cette enfant, mais dans la vie de qui elle ne pouvait être qu'un épisode. Il avait sauté à bas de son phaéton, cependant, et, tandis que son cocher faisait marcher au pas les fringans chevaux, il échangeait avec Julie quelques phrases dont il ne paraissait pas soupçonner le tragique, car il les disait d'une bouche à demi souriante, sous l'or affilé de sa moustache. Son œil bleu luisait d'un regard aigu et caressant entre ses paupières finement plissées :

— Que la « sotte Julie » a eu de l'esprit, commença-t-il, de m'attendre ici!... Elle a deviné que j'avais besoin de la voir. C'est pour cela que j'ai voulu aller chez Jean, au lieu de l'attendre chez moi. J'espérais avoir l'occasion de te remettre un billet. Ce n'est pas la peine de te le donner maintenant. Je t'y demandais simplement de venir rue d'Estrées le plus tôt possible, parce que j'ai trouvé...

— Quoi? demanda-t-elle haletante.

— Mais ce dont je t'ai parlé, dit-il. La personne sûre. Elle habite au Gros-Caillou. J'ai pu avoir des renseignemens dès hier au soir. Il faut que nous nous entendions pour nous y rendre le plus tôt possible. Si les choses sont comme tu crois, il est important de ne pas tarder...

La pauvre fille ne pouvait pas savoir quels dessous, aussi abominables peut-être que l'opération elle-même, cachait cette recherche de l'opératrice. Rumesnil s'était, en effet, mis en campagne aussitôt Julie partie. Il avait pensé à une ancienne maîtresse de sa toute première jeunesse, connue dans le Quartier Latin, au sortir du collège et âgée de trente ans à cette date, qui faisait ses études de sage-femme. Dans ce monde interlope qui hante les cafés de la rue des Écoles et du boulevard Saint-Michel, il se

rencontre toujours une demi-douzaine de créatures qui rêvent d'une carrière un peu moins aventureuse, et que la fréquentation des carabins conduit à suivre une clinique d'accouchement. Il arrive qu'une ou deux persévèrent. Est-il besoin d'ajouter que la moralité de leur premier métier les suit d'ordinaire dans le second et qu'elles deviendront presque toutes des professionnelles de l'affreuse industrie à laquelle Rumesnil se préparait à faire appel? Il avait cherché dans un Bottin, tout simplement, le nom de cette vieille amie. Il l'avait trouvé et il s'était transporté immédiatement à son prétendu cabinet de consultation, ignoble officine dont la titulaire lui avait non moins immédiatement promis son aide. Il ne restait plus qu'à décider Julie. Il continuait à prévoir une résistance qui ne tiendrait pas, croyait-il, contre l'ensorcellement de ses caresses et de ses promesses. Il ne fut donc pas trop étonné de voir un éclair de rébellion passer dans le regard de la jeune fille, qui lui répondit :

— J'ai cru que je t'avais mal compris hier. C'est donc vrai que tu veux que cet enfant ne naisse pas?

— Je veux d'abord savoir si tu ne t'es pas trompée dans tes craintes, répliqua-t-il.

— Et si je ne me suis pas trompée?...

— *Tu te seras trompée*, dit-il avec le même singulier regard et la même intonation de voix, impérative et câline, qu'il avait eus sur le seuil de la rue d'Estrées. L'infortunée frémit jusqu'au plus profond de sa chair, et, lui saisissant le bras tout à coup, comme s'ils eussent été en tête à tête et non pas dans la rue, à cinquante mètres de la maison paternelle, sous les yeux du cocher qui promenait au pas l'attelage, elle l'interrogea :

— Tu veux que je me fasse avorter?... Mais aie donc le courage de me le dire en face! Et ose ensuite ajouter que tu m'aimes, que tu feras de moi ta femme un jour, que tu me donneras ton nom!...

— Tu ne m'as pas bien compris, répondit Rumesnil. L'éclat des yeux de Julie, ses pommettes détachées en rouge sur ses joues pâles, l'âpreté de son accent, la brutalité des termes dont elle s'était servie, l'énergie de son étreinte, tout attestait une exaltation qui inquiéta le jeune homme. Il avait appréhendé un débat. Il n'avait pas cru à cette violence d'indignation. Il essaya de s'y dérober, en affectant ce ton mi-railleur, mi-sentimental qui seyait si bien à son profil, digne du XVIIIe siècle et des patri-

ciens d'alors, qui professaient en amour les doctrines de l'amant de Mme Michelin : « Les gens qui s'affectent souvent durent peu, la lame use le fourreau... L'humanité peut nous porter à réparer le malheur d'autrui, mais on a tort de s'en affliger. Ayons la prudence de le voir comme un songe désagréable et de chercher un réveil riant... » Ces phrases de la célèbre *Vie privée* de Richelieu durent être prononcées, par l'aimable duc, du ton que Rumesnil avait pour dire à Julie : — Je te répète que tu ne m'as pas bien compris. Mais nous ne pouvons pas nous expliquer ici, sur ce coin de trottoir... Si nous étions rue d'Estrées, je te mènerais devant la glace, *notre glace*, et je te demanderais s'il est possible de ne pas aimer une amie qui trouve le moyen d'être encore plus jolie quand elle est en colère ?... Veux-tu y venir demain, rue d'Estrées, à deux heures ?... Tu pourras me dire toutes les injures que tu voudras. Je saurai me les faire pardonner...

Il avait dégagé son bras de la main de sa maîtresse, en débitant ce discours plein d'allusions aux petits secrets de leur intimité. Elle le regardait maintenant, sans lui parler, avec une expression qu'il ne connaissait pas, dans ses prunelles noires. S'il eût eu moins de cette fatuité légère qui assure le triomphe au jeu de l'amour-goût, mais qui ne permet même pas de comprendre les meurtrières folies de l'amour-passion, ce regard lui aurait fait peur. Il y aurait démêlé une frénésie de douleur, la déraison d'une sensibilité à qui une terrible certitude fait trop de mal, la menaçante approche d'une catastrophe. Au lieu de cela, l'audacieux libertin n'aperçut, dans cette évidente crise, qu'un avertissement de hâter une rupture dont il avait déjà imaginé le moyen. Par une de ces anomalies de conscience que le moraliste renonce à expliquer, il se faisait un point d'honneur, décidé à quitter Julie, de la mettre d'abord à l'abri des dangers que cette grossesse représentait. Il calculait que, s'il avait toute l'après-midi du lendemain pour agir sur elle, il la déciderait bien à la visite dont la première idée lui causait une telle horreur. La complaisante matrone du Gros-Caillou lui avait affirmé que cette unique consultation suffirait. Il ne doutait pas d'ailleurs que Julie ne vînt à l'appartement de la rue d'Estrées, d'autant plus volontiers qu'elle aurait été empêchée de soulager sa colère en ce moment par une explosion de révolte. Aussi, comme ils étaient arrivés jusqu'à la hauteur de la maison des Monneron, la quitta-t-il brusquement sur un prétexte trop naturel :

— Je ne peux pas faire attendre Jean, lui dit-il. A demain donc, rue d'Estrées.... Tu viendras quand tu pourras... Moi, je t'attendrai depuis deux heures. Et, d'ici là, ne te raconte pas trop de mal de moi...

Il avait disparu depuis plusieurs minutes que la jeune fille était encore là, immobile et comme stupéfiée par les pensées que cette scène si courte, mais cruellement significative, avait soulevées en elle. Le bruit que firent en repassant auprès d'elle, avec le grelot de leur collier, les deux cobs rouans que le cocher promenait toujours, la rendit au sentiment de la situation. Elle se mit à marcher dans la rue machinalement, en s'arrêtant aux devantures de toutes les boutiques pour regarder du côté de l'équipage, jusqu'à ce qu'elle vît, à un moment, Rumesnil reparaître devant la porte de la maison, remonter sur son siège, assurer ses guides, et les deux chevaux repartir, au grand trot de leurs courtes jambes plus sombres que leur robe. Adhémar la salua, en passant, d'un geste de son fouet presque imperceptible, sans arrêter ses bêtes. Elle regarda la coquette voiture tourner l'angle de la rue Gay-Lussac, la silhouette du jeune homme disparaître. Puis, aussi impulsivement qu'elle s'était échappée de la salle à manger, le matin, elle s'élança d'un pas rapide, presque en courant, vers sa maison. Elle passa devant la loge du concierge, sans remarquer, cette fois, l'expression gouailleuse des Maradan, qui l'avaient vue causer sur le trottoir avec le jeune seigneur dont ils avaient trop souvent commenté les visites. Elle gravit l'escalier deux marches par deux marches. Elle sonna d'une main si frémissante, si appuyée, que son frère, du fond de l'appartement, fut averti de son retour par ce seul appel du timbre :

— J'avais deviné que c'était toi,.. commença-t-il, quand elle fut entrée dans sa chambre. Et, tout de suite : — Rumesnil sort d'ici. Nous ne nous étions pas trompés. C'est à lui qu'Antoine avait emprunté les cinq mille francs... Ils sont rendus. Cette première affaire est réglée. Es-tu toujours dans les mêmes dispositions? continua-t-il. Te sens-tu le courage d'entendre la vérité quelle qu'elle soit?...

— Je la demande, répondit-elle. Tu lui as parlé de moi, comme tu me l'avais annoncé?... Oui?... Que t'a-t-il dit?...

— Ce que je prévoyais, reprit Jean. Quand il a su que ses assiduités avaient été remarquées et par moi, ce qui n'est rien, et par d'autres, ce qui est beaucoup, il a été consterné. Ah! il

m'a montré beaucoup de cœur, et c'est un ami, un véritable ami, malgré tout!... Il a reconnu qu'il avait été imprudent. Il m'en a demandé pardon. Il ne m'a pas caché qu'il s'était intéressé à toi très particulièrement. Toutes les raisons qu'il m'a données de cet intérêt m'ont prouvé que tu n'es coupable en rien. Tu n'as pas été coquette avec lui, je l'ai bien compris. Tu m'as livré le secret de vos relations, l'autre jour, quand je t'ai demandé : Tu as donc été bien malheureuse, ici? et que tu m'as répondu : Bien malheureuse! Ce que je n'ai vraiment su qu'alors, Adhémar l'a senti tout de suite, voilà tout. Ta solitude morale l'a touché; ton intelligence l'a attiré, Il ne s'est pas rendu compte que tu n'avais pas pour lui les yeux qu'il avait pour toi. Je t'ai donné ma parole d'être franc jusqu'à la brutalité, je le serai: s'il ne m'a pas dit qu'il t'aimait, au point où nous en étions, ému comme je l'ai vu, c'est qu'il a pour toi de l'estime, de la sympathie, de l'attrait, de l'amitié... — Il hésita une seconde; et, comme quelqu'un qui, après avoir reculé devant un coup à porter, se décide à énoncer sans ménagement une affirmation qu'il juge nécessaire: — Il ne t'aime pas d'amour... Je te fais du mal, je le sens, je le vois. Mais je te devais la vérité. Tu la sais maintenant...

— Je t'en remercie,... répondit Julie. Tandis que son frère parlait, elle avait à demi baissé ses paupières sur ses yeux, pour les fermer tout à fait quand l'autre avait fait l'éloge du cœur de Rumesnil. Ses mains s'étaient croisées sur sa poitrine, du même geste de douleur qu'elle avait eu dans sa pénible explication avec Antoine. Cette comédie que son amant avait jouée à son frère n'était-elle pas convenue entre eux? Ne lui avait-elle pas demandé elle-même de détruire tous les soupçons?... Sans doute il aurait pu prendre cette occasion et parler de projets d'avenir, dire l'obstacle que représentait sa mère; laisser deviner de sa part, à lui, un sentiment plus tendre. Il ne l'avait pas fait. Avait-elle le droit d'en conclure qu'elle avait été trompée par le jeune homme?... Pourquoi le plus intime de son être frémissait-il de ce frisson qui remue une femme quand elle se heurte à la preuve soudaine d'une trahison ? Pourquoi l'apologie de son amant par ce frère, aussi aveugle à cette minute qu'aurait pu être leur père, la bouleversait-elle, en la révoltant?... C'est que, mis ainsi coup sur coup à côté les uns des autres, les indices révélateurs du caractère réel de Rumesnil lui infligeaient une

évidence trop affreuse de son égoïsme et de sa duplicité. Une terreur la saisissait devant cet homme entre les mains de qui elle s'était mise, — pour se laisser conduire, où? Les quelques paroles qu'elle avait échangées avec lui dans la rue, si peu d'instans auparavant, lui revenaient, et son regard, dont le magnétisme avait si souvent dissous toutes ses énergies et tous ses scrupules, quand elle se débattait contre la séduction, — en vain! Cette terreur s'accrut encore, mais cette fois mélangée d'une souffrance physiquement presque insupportable, quand elle eut ajouté: « Voilà tout ce que vous vous êtes dit? » et que son frère eut répondu :

— Nous avons touché un autre point très délicat, celui de vos rapports dans l'avenir... Je t'avais avertie que je voulais lui demander de ne pas continuer ses visites ici. Il m'a prévenu. Il quitte Paris la semaine prochaine...

— Il quitte Paris?... répéta Julie.

— Oui, reprit Jean. Il y a longtemps qu'il avait l'intention d'aller à Berlin, passer sept ou huit mois, et y étudier l'organisation du socialisme allemand. Il avancera son voyage de quelques semaines. Voilà tout...

— Et il t'a chargé de m'annoncer son départ? interrogea-t-elle.

— Comme tu me demandes cela! fit-il étonné, pourquoi?...

— Pourquoi? répliqua-t-elle d'une voix que Jean ne devait jamais oublier. Pourquoi?... Mais parce qu'il est mon amant! Tu as bien entendu? Mon amant!... Parce qu'il va me quitter, ignoblement, lâchement, après m'avoir déshonorée!... Réponds! Est-ce que je n'avais pas le droit qu'il m'avertît?... Ah! Il t'a montré beaucoup de cœur! C'est un véritable ami!... Écoute: je suis enceinte, et il veut que je me fasse avorter! Il m'en a parlé hier. Je l'ai vu, l'après-midi. J'avais un rendez-vous avec lui. Il m'en a reparlé ce matin. Car je l'ai revu, tout à l'heure, dans la rue, où je l'attendais avant qu'il ne monte ici. Oui, voilà ce qu'il veut de moi, ce véritable ami, et puis me laisser, me rejeter dans ma boue!... Quand il est là, qu'il me regarde, son empire est tel, qu'il y a cinq minutes je n'étais pas sûre encore que je ne lui obéirais pas, que je n'irais pas, dans l'affreux endroit, commettre l'affreuse chose... Maintenant qu'il y a quelqu'un qui sait, je n'irai pas, cela ne sera pas. Piétine-moi, Jean, insulte-moi, chasse-moi... Tout m'est égal. Je suis sauvée de ce crime, et toi, je ne t'entendrai plus vanter ses louanges. Il ne te trom-

pera plus, comme il m'a trompée... Tu le connais à présent, comme je le connais. Tu le méprises. Tu le hais... Ah ! le misérable ! le misérable ! le misérable !...

Elle avait parlé sans mesurer ses mots, sans se demander ce qui suivrait cette confession, arrachée par la douleur à son remords et à sa colère. Elle avait cédé, d'une part, au besoin de mettre quelque chose d'irrémédiable entre elle et la tentation, comme elle venait de le dire, et, d'autre part, à un sursaut d'horreur pour la fourberie de celui qu'elle avait tant aimé, qu'elle aimait tant encore. Ce fut seulement après avoir proféré ces phrases, impossibles à effacer jamais, qu'elle commença d'en réaliser la portée. Jean s'était laissé tomber sur une chaise en l'écoutant. L'atroce révélation de la faute de sa sœur et de la perfidie de son ami le frappait d'un coup si douloureux que toute sa pensée en était comme confondue. La sœur et le frère restèrent ainsi, une minute peut-être, sans pouvoir ni l'un ni l'autre articuler une parole. Puis, tout d'un coup, les larmes jaillirent des yeux du jeune homme. Un flot de pitié lui débordait du cœur, devant toutes les misères de sa vie de famille, comme incarnées, comme ramassées dans cette misère suprême de la fille séduite et délaissée, et, attirant à lui l'infortunée, il la pressa sur sa poitrine en gémissant :

— Ah ! ma pauvre, pauvre Julie ! Et je n'ai rien prévu, rien deviné, rien empêché ! Et je ne t'ai pas défendue ! Et je n'ai pas su te comprendre, te faire parler !... T'insulter ?... Moi, t'insulter ?... Moi, te chasser ?... Mais j'étais ton frère, ton aîné ! C'était à moi de te protéger, de te garder !... Et il a osé cette infamie, lui, mon compagnon de jeunesse, et cela ne l'a pas arrêté de te sentir si seule au monde, un si pauvre être et si charmant, si délicat, si désarmé !...

— C'est donc vrai ! répondait-elle en se serrant, en se tapissant contre son frère. Tu ne m'abandonnes pas ? Tu ne me maudis pas ? Tu ne me méprises pas ?... Ah ! ne te reproche rien, mon Jean, ne dis pas que tu aurais pu être meilleur pour moi ! C'est moi qui n'ai pas su me montrer, moi qui ai été une orgueilleuse, moi qui ai cru que je pourrais être plus forte que la vie !... Mais, si tu es avec moi, j'aurai de la force. Je quitterai Paris... J'irai à l'étranger, le temps qu'il faudra. J'aurai mon enfant là-bas. Il sera ma force, mon rachat, ma raison de vivre. Je travaillerai pour lui... J'accepterai tout...

— Ah ! brave cœur !... dit le jeune homme. Puis, se détachant d'elle, il resta quelques instans sans parler, tout en allant et venant dans la chambre, et s'arrêtant devant elle : — Mais non, les choses ne se passeront pas ainsi ! C'est trop injuste. Je ne le permettrai pas.

— Que veux-tu dire ? interrogea-t-elle, toute tremblante.

— Que je ne serai pas seul à te soutenir, quoi qu'il arrive, que tu ne t'en iras pas d'ici comme une coupable, qu'il y aura quelqu'un encore pour prendre sa part de ta faute.

— Et qui donc ? interrogea-t-elle.

— Notre père.

— Notre père ! s'écria-t-elle. Jamais ! Ah ! pas cette épreuve, Jean, je t'en supplie. Si ce n'est pas pour moi, que ce soit pour lui !... Ne lui fais pas cela !...

— Il est trop tard !... répondit le fils avec cet accent de fermeté qui, ce même matin, avait tant surpris Julie, nous n'avons plus le droit de lui cacher un pareil secret, même pour l'épargner. Il est le chef de la famille. Il doit savoir... J'en ai assez, continua-t-il en secouant la tête, de toujours me taire, de toujours mentir ! Rien ne serait arrivé si j'avais eu le courage de lui parler avec vérité. Cette fois, je lui parlerai, à moins que tu ne préfères lui parler toi-même...

— Moi, gémit-elle, moi !... Et elle mit ses deux mains contre son visage, comme si l'impression de sa honte, à la seule idée d'un pareil aveu, était trop forte... Non, c'est impossible !...

— Eh bien ! reprit Jean. — Il avait, pendant cette exclamation de sa sœur, pris son pardessus et son chapeau, comme un homme qui se prépare à sortir. — Ce sera donc moi qui lui dirai tout. Réfléchis. Vois le bien que tu t'es fait à toi-même et que tu m'as fait, là, maintenant, en étant vraie avec moi... Pense à l'abîme de nouvelles tromperies où tu t'engagerais, et pour combien d'années, en te taisant... Je ne t'y suivrai pas... Il y a pourtant quelqu'un qui peut nous épargner cette confession et à notre père cette douleur, — c'est ce malheureux.

— Lui ? demanda-t-elle plus épouvantée encore, tu veux...

— Aller chez Rumesnil, répondit-il, en prononçant le nom qu'il avait lu distinctement sur ses lèvres, et dont elle avait eu peur. Oui, j'y vais, et de ce pas... Il dépend encore de lui de tout réparer. C'est mon devoir de frère d'exiger cette réparation, et je l'exigerai... Adieu, Julie, continua-t-il, en embrassant sa sœur.

Ce n'est pas toi seule que tu as sauvée en sortant du mensonge. Tu m'en as tiré avec toi. Je n'y rentrerai pas, je te le jure, et ne t'y laisserai pas rentrer...

Il quitta la chambre sans que Julie trouvât une parole à lui répondre. L'excitation nerveuse qui lui avait, dans une minute de paroxysme, fait crier sa faute pour pouvoir crier aussi sa souffrance et sa colère, était tombée entièrement, et elle demeurait consternée devant les conséquences immédiates et inévitables de son aveu. Le ton de Jean et l'expression de sa physionomie ne lui permettaient pas d'en douter : leur père allait savoir sa honte !... Et l'autre ?... L'épouvante grandissait, grandissait dans la jeune fille, à la pensée que, maintenant, le vengeur était en route et que la rencontre aurait lieu, ou à cette heure ou plus tard. Mais elle aurait lieu... Et si Rumesnil était insolent avec Jean ? S'il interprétait cette confession à ce frère et la démarche de celui-ci comme une tentative de chantage machinée par elle ? S'il le disait ? S'il y avait entre les deux jeunes gens une altercation, des voies de fait, un duel ?... Si l'un d'eux était tué ?... Cette image fut si précise que Julie jeta un cri dont le sursaut la réveilla elle-même de cette espèce d'hypnose. « Je deviens folle ! » se dit-elle. « En tout cas, la rencontre n'aura pas lieu ce matin. Adhémar a écrit qu'il ne déjeunait pas rue de Varenne... Mon Dieu ! Pourvu qu'il n'ait pas menti et que vraiment il ne soit pas rentré !... Mais il faut agir comme si c'était vrai... » Et, le geste suivant la pensée, automatiquement, la jeune fille s'assit à la table de son frère et, d'une main si fiévreuse que les caractères en étaient à peine reconnaissables, elle traça les quatre lignes d'avertissement qui pouvaient, sinon empêcher, du moins reculer la catastrophe : *Jean sait tout. Il te cherche. Évite-le à tout prix, jusqu'à ce que je t'aie parlé. Je serai rue d'E... à cinq heures. Par pitié, sois là.* Quand elle eut mis ce billet sous enveloppe et libellé l'adresse, elle demeura plusieurs minutes encore, — ces minutes pourtant comptées, — la tête dans ses mains à se figurer par avance l'accueil de Rumesnil dans ce rendez-vous qu'elle lui demandait et qu'elle avait placé à une heure un peu tardive, pour être plus sûre qu'il y viendrait. Toute la folie de son amour lui était revenue. C'était de lui seul maintenant qu'elle avait peur, à lui seul qu'elle pensait, avec une frénésie de passion décuplée par le regret de ce qu'elle avait fait. Par quelle aberration avait-elle bien pu livrer ainsi celui qu'elle chérissait plus que la vie ? Pour-

quoi n'avait-elle pas tout accepté, pour le garder? Pourquoi ne lui avait-elle pas donné cette preuve suprême d'amour qui l'aurait touché peut-être, l'obéissance, — jusqu'au crime? Qu'allait-elle lui dire pour expliquer son aveu? et à qui! A un ami auquel elle savait qu'il tenait par une affection si sincère!... Ah! jamais il ne lui pardonnerait! Jamais elle ne le reverrait, comme elle l'avait vu hier, si tendre, si caressant, si beau! Et elle l'avait repoussé, et elle l'avait dénoncé!... La grande vague du désespoir noyait de nouveau cette âme désemparée, et le sinistre projet dont elle avait été déjà si souvent assiégée recommençait de la hanter... Brusquement, elle sortit de la chambre de Jean pour entrer, à l'autre extrémité du couloir, dans celle d'Antoine. Là, elle se mit à ouvrir les tiroirs qui n'étaient pas fermés à clef, à tâter les rayons des armoires, les étoffes des vêtemens, jusqu'à ce que sa main rencontrât un objet dont le contact froid la fit tressaillir. Elle s'était souvenue que son frère aîné possédait un petit revolver qu'il emportait dans ses expéditions nocturnes, et auquel il avait fait une lointaine allusion dans leur grande conversation. Elle tenait l'arme. Elle la prit et vérifia si les chambres étaient chargées. Puis, serrant cet outil de suicide dans la poche de sa robe, elle descendit les marches de l'escalier en courant, pour remettre la lettre de rendez-vous au sieur Maradan et demander qu'il la portât tout de suite. Quoi qu'il arrivât à présent, si l'épreuve était trop forte, elle avait là le sûr remède.

XI. — LA CATASTROPHE

Qu'allait faire cependant Jean Monneron? Il ne le savait pas bien lui-même. Ce qu'il savait, c'est que Rumesnil avait infligé aux siens et à lui, dans la personne de Julie, un affront insupportable, et qu'il ne le supporterait pas en effet. Il avait parlé de réparation. Dans le cas présent, ce mot comportait seulement deux sens : ou bien que Rumesnil épousât la jeune fille qu'il avait séduite, ou bien que le frère outragé outrageât lui-même le séducteur et d'une manière atroce. Celui-ci, avec ses idées et son caractère, ne le supporterait pas non plus. C'était donc vers un duel que courait le jeune homme, à moins qu'il ne se décidât à se faire à soi-même justice, de cette façon sommaire, qui est comme une irruption de la vie sauvage dans la vie civilisée, mais certains forfaits, la séduction d'une jeune fille est du

nombre, comportent un tel mépris de ce qui constitue l'essence du pacte social, que les avoir commis, c'est vraiment ne plus relever que de ces exécutions personnelles, définies si expressivement, par l'Allemagne du moyen âge, le *Faustrecht*, — le droit du poing. Hélas ! Le fils du professeur, avec ses membres appauvris par l'existence sédentaire, ses épaules aiguës, sa physiologie toute en nerfs, son absence de muscles, semblait bien chétif pour appliquer, au vigoureux et souple Rumesnil, cette justice expéditive. Il n'avait jamais touché un pistolet ni une épée, au lieu que le jeune comte avait été mis sur la planche, le fleuret en main, dès ses dix ans, et conduit chez Gastinne, à seize, par des camarades de son monde. Dans la voiture qui l'emportait vers l'hôtel seigneurial de la rue de Varenne, Jean se rendait compte, même à cette minute, de cette infériorité vis-à-vis de l'ami félon qu'il se préparait à affronter. Il avait trop réfléchi aux conditions profondes de son origine, pour ne pas comprendre qu'encore ici, et dans cette circonstance où l'honneur de la famille reposait sur lui, les erreurs des fondateurs de cette famille le poursuivaient. Cette chétiveté physique en était une conséquence. Chez ces ruraux, mal alimentés depuis des générations, l'effort cérébral avait été tout de suite trop intense, l'énergie animale trop abandonnée, les lois de l'action méconnues dans l'ordre physique autant que dans l'ordre moral. N'importe. Ramassé tout entier sur lui-même dans ce coin de fiacre, le petit plébéien n'avait pas peur. Il se sentait l'égal du noble par le mépris qu'il avait de sa propre vie, et tellement son supérieur du fait de la vilenie dont l'autre s'était souillé ! Il entendait sommer son camarade de remplir son devoir, et, s'il refusait, le souffleter. Il se souvenait bien, comme Julie, du billet reçu le matin même, et où Rumesnil disait qu'il déjeunait dehors. Était-ce vrai ? Jean n'y croyait pas. Ce lui fut une véritable déception, quand, arrivé rue de Varenne, et sur sa demande : « Monsieur le comte est-il chez lui ? » il se heurta contre une réponse négative. Le concierge ne sut pas davantage lui dire à quelle heure son maître rentrerait.

— Je vais l'attendre dans la rue, tout simplement,... pensa Jean. Il commença de faire les cent pas sur ce trottoir. Il y avait une demi-heure peut-être qu'il allait et venait ainsi, lorsqu'il lui sembla reconnaître, dans un individu qui débouchait de la rue du Bac, son propre concierge, le père Maradan. Le bonhomme

l'avait vu, certainement, lui aussi, mais il s'arrêta tout d'un coup et fit semblant de regarder les illustrations à l'échoppe d'un marchand de journaux. Cette attitude du messager de Julie ne permettait guère le doute. « Pourquoi a-t-il l'air de m'éviter? Est-il possible qu'il apporte une lettre d'elle à Rumesnil? » se demanda le frère. « Mais oui. Elle se repent déjà de m'avoir parlé. Elle a eu peur pour lui. Elle a voulu le prévenir... Je vais bien le savoir... » Il marcha dans la direction de Maradan, puis le dégoût pour l'ignoble besogne de basse police que représentait un pareil interrogatoire d'un pareil personnage dans un pareil endroit l'arrêta net. Il vit, en se retournant, que le concierge de Rumesnil se tenait sur le pas de la porte et le regardait. La pensée du funeste secret dont il était le dépositaire tombant dans la conversation de ces deux domestiques lui fut trop odieuse.

— Je repasserai jusqu'à ce que je trouve Adhémar, se dit-il, mais pas d'espionnage! C'est trop dégradant. D'ailleurs, si Julie ne l'a pas averti, il viendra ce soir à l'*Union Tolstoï*, et si elle l'a averti, il y viendra plus certainement encore. Il ne voudra pas avoir reculé devant moi...

Ce raisonnement, fondé sur une connaissance déjà ancienne du jeune noble et de son terrible amour-propre, soutint le justicier, durant les longues heures vides et torturantes de cet après-midi où il se présenta quatre fois à l'hôtel de la rue de Varenne, et, les quatre fois, pour s'entendre dire que M. le comte n'était pas rentré, ou qu'étant rentré, il regrettait beaucoup de n'avoir pu rester et qu'il avait dû sortir de nouveau. Dans l'intervalle de ces infructueuses visites, dont chacune l'avait exaspéré davantage, Jean s'était promené indéfiniment, allant droit devant lui, au hasard, comme il avait fait durant cette interminable journée de la Toussaint, la semaine précédente, où il croyait avoir touché le fond dernier de la misère morale. Qu'était-ce auprès de cette journée-ci? Ces premiers mots qu'avait prononcés Julie... « *Parce qu'il est mon amant...* » avaient atteint et déchiré en lui une fibre tellement intime qu'il ne se rappelait pas avoir éprouvé un martyre semblable. Il s'était fait en lui comme un arrêt douloureux de la vitalité. Il avait au cœur la sensation d'un étouffement, sur le cerveau l'impression d'une étreinte, d'un poids qui ne s'en irait plus jamais. La vision de sa sœur livrée aux caresses de son ami était devant ses yeux, si présente, que,

par instans, il en était comme paralysé d'horreur, et il devait rester sans bouger pour attendre qu'elle s'effaçât un peu. A d'autres, elle le soulevait de cette fureur froide qui ne connaît plus rien que la vengeance. A toutes ces tentatives nouvelles pour joindre l'homme dont l'image s'associait pour lui à ce hideux cauchemar, cette fureur avait augmenté. Elle lui avait rendu impossible de rentrer rue Claude-Bernard, pour déjeuner d'abord, puis pour dîner. Il avait tremblé de ne pas se dominer assez, et, s'il était bien résolu à prévenir leur père, ainsi qu'il l'avait annoncé à Julie, il ne voulait, il ne devait parler au chef de famille qu'une fois toute espérance détruite d'obtenir de Rumesnil la réparation légitime. Il avait donc mangé à midi dans un restaurant quelconque des environs de l'École-Militaire, sur une des avenues qui coupent la rue d'Estrées, — ô ironie des coïncidences ! — Puis il était retourné rue de Varenne. De là, pour user le temps, il avait erré du côté des Invalides. Il était monté dans les salles du Musée, n'entendant rien, ne voyant rien, sentant grandir en lui l'impatience de cette rencontre si passionnément désirée. A sept heures seulement et devant la réponse du concierge que Rumesnil dînait dehors, l'évidence s'était imposée, que, malgré cet orgueil sur lequel il avait compté, son perfide camarade l'évitait de parti pris. — Il avait deviné juste : Maradan avait apporté rue de Varenne une lettre de Julie, avertissant son amant, et celui-ci cherchait à tout le moins à gagner du temps. C'est ma faute, se disait le frère irrité, après ce dernier échec : j'aurais dû suivre mon idée et attendre sur le trottoir. C'était de l'espionnage. Pourquoi pas? Contre un homme ignoble, tout est permis... Demain, je serai là, devant sa porte, et je n'en bougerai qu'après l'avoir vu... A moins que, par bravade, il ne vienne rue du faubourg Saint-Jacques, ce soir. C'est possible qu'il ait voulu éviter un tête-à-tête, avec l'idée qu'en public, je reculerai, que je n'oserai pas l'outrager... Il verra bien...

Tel était le ton d'énergie sauvage auquel cette vaine poursuite de celui qu'il considérait maintenant comme son plus mortel ennemi avait monté le jeune homme. Les conférences de l'*Union Tolstoï* avaient lieu vers les neuf heures. Il avait encore deux fois soixante minutes à tuer, avant de savoir si vraiment la journée passerait sans qu'il eût jeté à la face du suborneur les paroles vengeresses dont la colère grondait en lui. Il recommença de marcher à travers les rues fébrilement, se les pronon-

çant tout bas en lui-même, ces paroles, en mesurant à l'avance la gradation, tendant sa volonté pour être calme d'abord, implacable ensuite, si le traître, — et c'était trop probable, — le contraignait à la violence. L'idée lui vint tout d'un coup, qu'après tout, on ne lui avait peut-être pas menti : Rumesnil pouvait avoir voulu dîner avant la conférence avec Crémieu-Dax, précisément pour éviter toute occasion de se trouver seul avec lui, Jean, même à la porte de l'*Union*... Que l'ami si réfléchi qui avait déjà tant deviné de ses secrets, fût le témoin lucide de cette première rencontre, c'était bien dur. Il y avait quelque chose de plus dur encore, c'était d'attendre. A peine cette possibilité d'abréger cette intolérable attente eut-elle apparu à l'esprit du jeune homme, qu'il se dirigea, d'un pas qui ne connaissait plus l'hésitation, vers le Restaurant de Tempérance.

Il lui fallait, pour arriver au faubourg Saint-Jacques, du faubourg Saint-Germain où il se trouvait, traverser deux endroits qui achevèrent de le noyer de mélancolie : ce fut le quartier du Luxembourg d'abord, hanté par le fantôme de Brigitte Ferrand, de cette Brigitte à laquelle il n'osait plus penser maintenant. Les imaginations parmi lesquelles il avait été contraint de vivre toute la journée étaient si impures, si souillées! Il lui semblait que le frère de la maîtresse de Rumesnil, de la fille enceinte à qui un amant infâme proposait des pratiques d'avortement, n'avait pas le droit de même aimer en pensée l'être idéal, l'immaculée et tendre créature qu'était l'Antigone intellectuelle du philosophe catholique. L'autre coin de Paris, fécond en évocations tristes, fut cette rue Cassini, où il avait eu avec son cousin Riouffol, il y avait précisément six jours, cette dispute odieuse, presque ce colletage. Toute l'amertume dont il avait été saturé jusqu'à la nausée durant la dernière séance de l'*Union Tolstoï* lui reflua dans le cœur. Qu'elles lui semblaient vaines et inutiles, les passions dont il avait vu ses camarades agités, depuis Crémieu-Dax et Bobetière jusqu'à ce sauvage Riouffol, ce prétentieux Pons et le cacophraste Boisselot, en regard d'un drame réel, comme celui dont il était en ce moment le lamentable héros! Il devait éprouver, dans ce nouveau contact avec les utopistes de l'U. T., que cette stérile ardeur de parole, dépensée pour ou contre certaines idées sert bien souvent de substitut à la souffrance intérieure. C'était l'écœurement continu d'une existence opprimée par un labeur trop servile qui se soulageait dans

les féroces sophismes de Riouffol, pour ne citer qu'un exemple. Lui-même, Jean, allait se mêler, avec toute l'âcreté de son ressentiment pour Rumesnil, aux scènes provoquées dans ce milieu de révolutionnaires par la présence du prêtre-conférencier. Qu'il s'attendait peu, pourtant, à s'engager dans des discussions sociales et philosophiques, quand, arrivé devant la porte du petit restaurant, il se hasarda à regarder à l'intérieur, le cœur battant! Un coup d'œil lui suffit pour constater que celui qu'il cherchait n'était pas dans la longue salle étroite. En revanche, Salomon Crémieu-Dax se trouvait à sa table habituelle. Il achevait de dîner en face d'un prêtre, qui n'était autre que l'abbé Chanut. Ce dernier était un homme de quarante ans, de mine chétive et sur le masque duquel était empreinte, en ce moment, cette naïveté un peu gauche de l'ecclésiastique dépaysé. Ses joues creusées et ses yeux profonds disaient l'ascétisme et toutes les vertus d'une belle âme sacerdotale, à laquelle manquait pourtant la sérénité dans la foi, cet admirable trait de la physionomie de M. Ferrand. Mais chez M. Ferrand, chez le disciple du sage et lumineux Le Play, les certitudes religieuses se doublaient des fortes certitudes traditionnalistes, et l'abbé Chanut, lui, était — et il reste, hélas! — la victime de la dangereuse erreur où tombent aujourd'hui tant de prêtres excellens, qui parlent couramment de réconcilier le Catholicisme, la Science et la Démocratie, comme si les deux derniers termes étaient d'un côté, le premier de l'autre. Tout au contraire, ce sont les deux premiers termes qui sont d'un côté, et c'est le dernier qui est de l'autre. Le Catholicisme n'a pas à être réconcilié avec la Science, à laquelle il n'a jamais été opposé, pour la simple raison que, n'ayant pas le même objet, il ne se meut pas dans le même domaine. Mais l'irréconciliabilité est absolue entre la Science et la Démocratie, l'une démontrant que les deux lois de la vie, d'un bout à l'autre de l'univers, sont la continuité et la sélection, l'autre répliquant par le dogme absurde de l'égalité et donnant au présent, sous sa forme la plus brutale, par la souveraineté du nombre, tous les droits sur le passé. Les prêtres de l'espèce de l'abbé Chanut sont les dupes, — il faut avoir le courage de le leur dire, — des bonimens effrontés de leurs adversaires. Ils ne veulent pas voir la saisissante coïncidence entre les doctrines politiques issues de l'observation positive et l'enseignement traditionnel. La rencontre d'un Auguste Comte et d'un Bonald, d'un

Taine et d'un Joseph de Maistre, dans des théories de gouvernement identiques en leur fond, ne les a pas éclairés sur la banqueroute que l'avenir réserve aux faux dogmes de 1789 et à leurs partisans. La crainte de voir l'Église perdre la direction des masses est le généreux motif qui domine ces apôtres sans esprit critique. Soit dit pour excuser un véritable saint, tel que l'abbé Chanut, d'apporter, comme il faisait ce soir, l'autorité de son caractère et de sa vertu à une œuvre aussi criminellement antisociale qu'une *Union Tolstoï*. Lorsque Jean Monneron entra dans le restaurant, le digne prêtre était en train de discuter avec Crémieu-Dax, qu'il ne désespérait évidemment pas de convaincre. Les prunelles du jeune Juif traduisaient par leur éclat la passion profonde qu'il apportait aux problèmes de philosophie religieuse. Un autre signe prouvait cette passion plus certainement encore : en toute autre circonstance, ce fanatique, mais si tendre ami eût certainement remarqué l'altération du visage de Jean, que les émotions de cette affreuse journée avaient contracté et comme serré. Il vit seulement dans sa venue l'occasion de discuter en sa présence des idées dont il le savait préoccupé, sans les aborder jamais avec lui, et, la présentation faite :

— Tu as dîné ? demanda-t-il. Puis, sur la réponse affirmative de Monneron, qui, en réalité, avait acheté le long de la route un croissant d'un sou et ne l'avait même pas fini, tant il avait la gorge serrée : — Nous ne te ferons pas attendre longtemps, nous finissons,... continua-t-il, et, revenant à la thèse qu'il était en train de soutenir : — Je résumais pour M. l'abbé, qui ne les connaît pas, les pages de Darmesteter sur le rôle que l'Église catholique pourrait encore jouer, elle, la seule force organisée d'Occident, si elle voulait, comme il l'a dit, reprendre les formules des Prophètes qu'elle a volatilisées en métaphores et les accomplir, en se faisant l'ouvrière suprême de la Justice et de la Démocratie...

— J'accepterais la formule, répondit l'abbé Chanut, avec une variante : je substituerais l'Évangile aux Prophètes.

— Tout ce qu'il y a de valable dans l'Évangile est déjà dans les Prophètes, reprit vivement Crémieu-Dax. Le reste n'est qu'une adaptation aux idées du monde gréco-romain. La compilation gnostique attribuée à Jean nous donne un modèle typique de cette déformation S'il y a un point acquis à la science, c'est bien celui-là : le christianisme n'est qu'un judaïsme polythéisé.

— Je crois en Notre Seigneur, monsieur, je ne puis donc pas vous suivre sur ce terrain, répondit le prêtre.

— Et vous avez d'autant plus raison, ajouta Jean, qui, dans son état d'irritation nerveuse, avait mal supporté la phrase si brutalement affirmative de son ami, que la Science n'a rien à voir avec cette hypothèse sur l'Évangile de Jean. La Science, c'est, dans l'espèce, la critique historique. Que nous dit-elle? Que saint Irénée, dès le second siècle, admettait cet évangile comme authentique. Elle nous dit encore qu'Irénée avait connu saint Polycarpe et Polycarpe l'apôtre Jean. Les relations de ce saint et de l'apôtre sont établies par ce fait que Polycarpe vint à Rome vers 154 discuter la fête de Pâques avec le pape Anicet et apporter le témoignage de Jean. De quel droit substituons-nous une interprétation toute personnelle à une donnée aussi nettement établie?

— En tout cas, que vous admettiez ou non le quatrième évangile comme authentique, reprit l'abbé Chanut, qui avait regardé avec étonnement cet auxiliaire inattendu, et en s'adressant à Crémieu-Dax, vous conviendrez que l'esprit de ce livre comme des trois autres aboutit aux trois magnifiques termes dont la République a fait sa devise : Liberté, Égalité, Fraternité.

— Ici, permettez-moi de me séparer de vous,... interrompit de nouveau Jean. Sa nervosité le retournait maintenant contre le démocratisme du prêtre : — Je ne suis pas un grand théologien, mais j'ai beaucoup lu les Évangiles, et, si j'en traduisais l'enseignement, je le résumerais dans trois autres mots qui sont précisément le contraire de cette devise que vous trouvez magnifique, vous, monsieur l'abbé, et qui me paraît, à moi, parfaitement déraisonnable. Ces trois mots, les voici : Discipline, Hiérarchie, Charité.

— Il n'y a pas contradiction entre les deux programmes, fit le prêtre.

— Pour vous, non, monsieur l'abbé, répondit Jean, parce que vous admettez l'Église, et par conséquent l'ordre romain qu'elle a transposé dans le domaine spirituel; mais, pour ceux qui ne l'admettent pas, la première de ces deux devises, c'est l'anarchie, avec toutes ses abominables conséquences. Nous les voyons de reste aujourd'hui.

— Ne prenez pas garde à ce que vous dit Monneron, monsieur l'abbé, il cultive volontiers le paradoxe,... interrompit à son tour

Crémieu-Dax. Il avait été lui-même si étonné des propos de son camarade qu'il l'avait regardé, et, cette fois, il avait distingué en lui les traces d'une agitation inusitée. Il était trop vraiment attaché à Jean pour ne pas être inquiet de le voir ainsi, surtout soupçonnant ce qu'il soupçonnait. Mais il était d'abord le soldat d'une idée. Il avait attiré l'abbé Chanut, comme il l'avait dit, dans cette atmosphère de socialisme, dans l'espérance de le conquérir à ses théories, et il estimait assez justement que le plus sûr moyen d'empêcher cette conquête était de donner au nouveau venu la sensation de profonds désaccords entre les membres de l'*Union Tolstoï* (la bien nommée !) Il appréhendait déjà quelque manœuvre de Riouffol contre la conférence, en espérant que l'esprit de groupe paralyserait le relieur. Il ajouta, pour atténuer ce que sa remarque avait de désobligeant pour son ami : — Vous avez là, d'ailleurs, une preuve de ce que je vous ai affirmé, que nous respectons, à l'U. T., toutes les formes de la pensée...

— Et cette tolérance, dit l'abbé Chanut, n'est-elle pas une preuve de plus que la Révolution est d'accord avec le Christianisme quand celle-ci est d'accord avec son principe ?...

— Je vous répondrai comme vous m'avez répondu tout à l'heure, fit Crémieu-Dax. J'accepte la formule avec cette variante : le Christianisme est toujours d'accord avec la Révolution quand il est d'accord avec son principe, et ce principe, j'y reviens, est l'accomplissement des prophéties...

— Et moi, j'en reviendrai à la critique historique, dit Jean à son tour, dont vous parlez toujours, — il s'était tourné vers Crémieu-Dax, — et puis, quand il s'agit d'en tenir compte, vous vous comportez de manière à justifier le mot de Gœthe, que je voudrais voir mis en exergue à tous les livres pseudo-scientifiques des Kuenen, des Strauss, des Reuss et *tutti quanti :* l'esprit de l'histoire, c'est l'esprit de ces messieurs... Oui ou non, est-ce un fait que le Christianisme a maintenu, dix-huit siècles durant, les sociétés dans un état de vitalité profonde ? Est-ce un fait que, toutes les fois qu'il a diminué, en Italie, à la Renaissance, il y a cent ans, en France, le lien social s'est relâché, et que l'homme s'est dégradé ? Pour prendre la France encore en exemple, est-ce un fait que les grandes périodes de son histoire, le XIIIe et le XVIIe siècle, ont été celles où, sous un saint Louis, sous un Louis XIII, elle était le plus profondément, le plus absolument catholique ? Est-ce un fait, au contraire, que, depuis cent

ans, nous nous débattons dans l'impuissance à rien fonder qui dure avec les idées de la Révolution ? Non, le Christianisme n'a pas le même principe que la Révolution. Il en a un contraire, et l'expérience nous autorise à conclure que, de ces deux principes, celui dont l'application s'est accompagnée de santé est vrai, c'est-à-dire conforme à la nature des choses, et l'autre, non.

— Vous parlez de faits, monsieur : me permettrez-vous de vous en citer un, objecta l'abbé Chanut, en m'excusant d'une question si personnelle : sans la Révolution, vous, monsieur Monneron, que seriez-vous?...

— Pour moi, dit Crémieu-Dax en riant, la réponse est toute faite...

— Ce que je serais? reprit Jean, — et toutes les tristesses de sa vie de famille frémissaient dans son accent, — un homme encadré et raciné, tout simplement. Les Monneron étaient des paysans du Vivarais. J'en serais un, soutenu par des mœurs, par des traditions, par des coutumes, tenant au sol où reposeraient mes morts, les prolongeant, ayant reçu d'eux un dépôt du passé, et prêt à le transmettre intact et vivant... Ce que je serais? Un membre d'une famille en train de durer. Patiemment, sûrement, elles grandissaient, ces familles terriennes, si elles en étaient dignes, par leurs vertus. La vertu, quel beau mot latin : la force à l'état d'habitude, la force fixée, *vis... virtus!* Elles arrivaient à la petite bourgeoisie par en bas, avec le temps; puis, de la petite bourgeoisie, si elles continuaient à se fortifier, elles montaient à la moyenne, à la haute, à la noblesse. C'était de cette circulation lente qu'était faite la vie profonde de la vieille France. Elle s'était faussée sous le despotisme de Louis XIV et l'incurie de Louis XV. Il y avait lieu, en 1789, de la régulariser. On l'a détruite. Telle qu'elle était, cette vieille France, avec ses abus et ses misères, j'aurais mieux aimé en faire partie, comme un pauvre paysan, comme un ouvrier de la glèbe, que de celle-ci, comme un demi-bourgeois sans milieu, sans passé, sans certitudes. J'y aurais moins souffert... Et toi, Salomon, ce que tu aurais été? Mais rappelle-toi que sous l'ancien régime, en 1787, Malesherbes, sur l'ordre du Roi, provoqua une commission de notables Israélites chargés d'aviser à l'amélioration du sort de leurs coreligionnaires. Huit Israélites de marque obtinrent des lettres patentes de naturalisation. Donc l'ancien régime était prêt à faire leur place aux Juifs, et il la leur faisait. Sans 89, les

choses auraient continué dans ce sens, c'est-à-dire que, peu à peu, toutes les familles juives où il y aurait eu de la supériorité fixée se seraient introduites dans la vie française en s'y adaptant et en l'enrichissant d'un appoint mesuré. Elles eussent fait partie, comme les plébéiens de haute espèce, de cette aristocratie recrutée qui renouvelait la noblesse en y participant. Il en eût été chez nous comme il en est en Angleterre, où un lord Beaconsfield et un lord Rothschild ont fait naturellement partie de la Chambre des Pairs. Ose dire que tu aimes mieux la guerre de races, telle que nous l'avons dans la France issue du gâchis de 89!

— Oui, j'ose le dire, répondit Crémieu-Dax avec une énergie sombre. J'aime mieux la lutte française, que la sérénité anglaise. La plus belle des destinées, c'est, en combattant pour soi-même, de combattre pour la justice violée en sa personne...

— Et périsse le pays plutôt qu'un principe! dit Jean amèrement.

— Vous êtes plus près de vous entendre que vous ne croyez, reprit l'abbé Chanut. — Le prêtre le plus chimérique est un homme très fin, parce qu'il a confessé. Celui-ci, qui ne savait rien de l'existence de Jean Monneron, avait, tout comme Crémieu-Dax, senti gronder dans la voix du frère de Julie une douleur qui se soulageait par la violence de la contradiction. Il ne savait rien non plus du jeune Juif, sinon sa haute culture et ses convictions collectivistes; il devina que cet entretien lui causait, à lui aussi, une souffrance tout autre qu'intellectuelle, et il continua : — Vous rêvez tous deux du royaume de Dieu, puisque vous voulez l'ordre social... Seulement vous voyez le moyen de cet ordre, vous, monsieur Monneron, dans la famille; vous, monsieur Crémieu-Dax, dans l'individu... Mon métier, à moi, est de faire le service des âmes. On le fait partout, ce métier, même dans un restaurant socialiste, quand on apporte des paroles de paix et de conciliation...

Il s'était levé, car le repas était fini, et il se signa pour dire ses grâces. Les deux jeunes gens se levèrent aussi, sans rien répondre. Il y a dans l'Église un tel trésor de séculaire expérience que ses représentans arrivent toujours à la vérité morale à travers les pires erreurs politiques. L'abbé Chanut venait d'exprimer en quelques mots les points de divergence qui séparaient à jamais les deux anciens amis : l'un avait compris, — à travers quelles épreuves! — que le problème de la vie

humaine est uniquement le problème de la famille. Lorsqu'on pense ainsi, on est tout près des antiques doctrines : la famille a pour tendance de supprimer le viager. Elle veut durer à travers le temps. Il lui faut donc le droit d'aînesse, ou la liberté de tester; l'autorité du père de famille la conserve. Un droit reconnu des morts sur une part de l'activité des vivans, le droit du passé doit avoir un représentant héréditaire, d'où la nécessité d'une famille royale et de la monarchie. L'autre, Crémieu-Dax, ne voyait dans le monde qu'un drame mystique, évoluant à travers ces accidens, tous insignifians, qui sont les familles, les nations, les races. Une telle philosophie doit amener l'homme à reconnaître un droit absolu à la conscience individuelle, et le terme en est l'anarchie. Il y avait pourtant un point où ces deux adversaires (ils l'avaient toujours été, même quand ils fraternisaient dans des utopies communes) se devaient de s'entendre. Oui, il se devaient une réciproque estime pour leur bonne foi, ce que le prêtre avait appelé, dans son langage évangélique : la recherche du royaume de Dieu. Lui-même, en parlant du service des âmes, il avait pris son rang, dans le déplorable milieu où il aventurait sa soutane. Tous les trois sortirent du restaurant en silence. Jean avait déjà oublié cette discussion, qu'il s'était étonné lui-même de soutenir, à la minute où il l'engageait. Tout entier repris par l'idée qu'il allait peut-être rencontrer enfin Rumesnil, la fièvre le brûlait. L'abbé Chanut, dont le visage consumé ne mentait pas, et qui avait ce tempérament du missionnaire, si voisin par certains côtés de celui de l'homme d'action, méditait le discours qu'il prononcerait dans un quart d'heure devant un public aussi hostile à sa foi que s'il eût été composé de Chinois et de Japonais. Quant à Crémieu-Dax, l'ami, en lui, était trop tourmenté, pour qu'il n'essayât pas de se rapprocher de Jean. Il saisit le moment où ils allaient monter quelques marches qui accédaient au trottoir devant l'*Union* même. Dans ces vieilles rues de l'ancien Paris, il reste de ces irrégularités pittoresques où se dessine la forme du terrain primitif. Le prêtre arrivait déjà en haut de ce petit escalier que les deux amis étaient encore au bas, à échanger ces quelques répliques :

— Tu as quelque chose, Jean?... avait dit Crémieu-Dax. Que se passe-t-il? Je ne t'ai pas vu depuis ces derniers jours, et je te retrouve si étrange...

— Il se passe que j'en ai assez du mensonge vis-à-vis de moi-

même et des autres. J'ai trop vu où cela mène. Je veux vivre dans la vérité, répliqua Jean.

— Alors, tu penses vraiment ce que tu as dit? insista Crémieu-Dax.

— Absolument,... répondit le frère de Julie. Puis, voyant sur la physionomie de ce camarade de sa jeunesse une expression d'un si sincère chagrin, une comparaison le fit se ressouvenir d'un autre camarade, du Judas qu'il allait peut-être rencontrer dans cinq minutes, et il eut, pour le fidèle ami dont il était si loin par l'esprit, si près par le cœur, le même mouvement que cet ami avait eu pour lui à la même place, ce jeudi dernier. Il lui prit la main et la lui serra sans rien lui dire. Des larmes roulaient dans ses yeux. Ce silence et cette émotion en disaient trop pour que l'autre ne comprît pas qu'il ne devait plus insister, sous peine de faire saigner un cœur trop malade. De quelle plaie? Il croyait le savoir. Qu'il est juste, hélas! l'antique proverbe : « Mal d'autrui n'est que songe! » Réalise-t-on jamais toute la souffrance de ceux à qui l'on est le plus dévoué? Même avec le fanatisme de ses convictions, et malgré qu'il attachât à la séance de ce soir une importance extraordinaire, si Crémieu-Dax eût deviné de quel dernier coup son compagnon avait été frappé dans la journée, il n'aurait sans doute pas eu la force de vaquer, comme il fit aussitôt, à la surveillance de son *Union*. Un nombre déjà considérable de personnes se pressaient sous le porche et dans l'escalier. Deux sergens de ville étaient sous la voûte, qui dévisageaient les arrivans :

— C'est moi qui les ai fait mettre là,... dit Crémieu-Dax tout bas à ses compagnons, et comme pour répondre d'avance à la vivante objection que représentaient ces deux agens de la force publique préposés par ses propres soins à la garde d'une œuvre d'individualisme effréné : — C'est le procédé que la nature emploie dans ses évolutions, ajouta-t-il; les anciens organes protègent les nouveaux, pendant que ceux-ci sont en train de se former... C'est le tissu graisseux de la chenille qui nourrit la chrysalide, c'est-à-dire le papillon en voie de *devenir*...

L'abbé Chanut approuva de la tête, impressionné, comme le sont si aisément les prêtres de son école, par cette phraséologie de type scientifique où excellent certains démagogues d'aujourd'hui, et qui révèle la moins exacte des dispositions de l'esprit, la plus contraire à la méthode d'observation directe : l'habitude

du raisonnement par analogie. Les trois hommes s'étaient engagés dans l'escalier; ils commençaient de fendre le flot d'étudians et d'ouvriers qui emplissaient les marches, attendant leur tour. Crémieu-Dax, pour s'ouvrir le passage, montrait trois cartes bleues, qu'il tenait en l'air. Un des articles de son minutieux règlement portait que, dans les jours de grandes assemblées, ces cartes, attribuées aux personnes qui devaient prendre place sur l'estrade, leur assureraient le droit d'entrer avant les assistans ordinaires, membres ou invités, munis, eux, de cartes blanches. D'ordinaire, l'exercice de ce petit privilège ne souffrait pas difficulté. Ce soir-ci, le fondateur de l'*U. T.* put se rendre compte du secret travail auquel s'était livré, pendant cette semaine, son adversaire Riouffol. Des murmures avaient accueilli, dès les premières marches, les trois nouveaux venus. On s'écartait devant eux, mais avec des réflexions qui annonçaient une séance tourmentée. Des phrases s'échangeaient, encore à mi-voix, dont quelques-unes étaient simplement grossières, d'autres pires : « Le ratichon, voilà le ratichon... » — « C'est *nib de blair* qui va jaspiner, » (*blair*, en argot, signifie nez, — *nib de blair*, pas de nez). Cette allusion au nez de l'abbé Chanut, qui était en effet un peu long et le paraissait davantage à cause de la maigreur du visage, avait le mérite de lui être inintelligible, mais pas à Crémieu-Dax, le jeune juif ayant cru devoir à son apostolat socialiste d'apprendre l'argot, comme il avait appris le grec, — philologiquement! — « Il a déjà la frousse, le juponné! » — « Les deux Sorbonnards et lui, quelle pochetée d'otages, hein! les camaros?... » — « Youpin et jésuite, ça fait la paire!... » Ces bas sarcasmes et vingt autres pareils partaient de droite, de gauche, d'en haut, d'en bas. Ni le prêtre, ni Crémieu-Dax ne paraissaient les entendre. Jean, lui, était défendu contre eux par sa nouvelle crise d'attente. Il fouillait du regard les cinquante visages peut-être qui s'étageaient sous la lumière d'un gaz économiquement allumé. Celui du traître ne s'y trouvait pas. A peine, d'ailleurs, s'il en reconnaissait un de-ci de-là, appartenant à un des habitués de l'Union. Dans les conférences de la *Tolstoï*, quinze lettres d'invitation étaient mises à la disposition de chacun des membres du Comité. Riouffol s'était chargé de distribuer, avec les siennes, celles de Pons et de Boisselot. Il avait recruté ainsi, dans les petits centres anarchistes où il fréquentait, quarante-cinq « compagnons, » bien décidés à exécuter son mot d'ordre et à ne pas

permettre que « le dénommé Chanut tînt le crachoir à la *Tolstoï*, » pour parler comme l'électricien. En outre, Riouffol, Pons et Boisselot pouvaient compter dans l'*Union* même, en vertu du principe de recrutement, sur soixante acolytes environ. — On se rappelle que chacun des membres du comité primitif, dont ils étaient, avait eu le droit d'introduire dans la société vingt adhérens. — Bref, ils avaient à leur disposition plus de cent braillards, au lieu que Jean et Rumesnil, pour les raisons que l'on sait, ne s'étaient pas occupés d'envoyer une seule lettre. Le groupe des partisans de l'abbé Chanut et de sa conférence se trouvait donc réduit aux amis et aux invités de Crémieu-Dax et du huguenot Bobetière. C'était une minorité capable seulement d'ajouter encore par sa résistance au tumulte que la bande à Riouffol se préparait à provoquer, et, avant même que Crémieu-Dax et ses suivans eussent achevé de monter l'escalier, un incident annonça cette lutte imminente entre les libéraux du groupe, ceux que Boisselot appelait élégamment « les cléricaleux » et les autres. Car, un de ces derniers ayant crié, du milieu de la foule qui gouaillait l'abbé Chanut, Crémieu-Dax et Jean Monneron à leur passage : « Bravo, l'adversaire! Ceux qui l'insultent sont des lâches!... » des cris de « A la porte! à la porte!... » s'élevèrent de toutes parts, auxquels un des fauteurs de ce vacarme organisé mit fin en demandant : *La Carmagnole! La Carmagnole!* et l'immonde chanson, mise à la mode du jour, commença :

... Que demande un républicain?
La liberté du genre humain,
Le pic dans les cachots
La torche dans les châteaux,
Et la paix aux chaumières!...

Impassibles, les deux sergens de ville qui s'étaient rapprochés du bas de l'escalier écoutaient ce couplet de début, qui jette une si saisissante lueur sur l'âme révolutionnaire, toujours en train d'osciller entre l'humanitarisme et le massacre. Ce sont les deux formes de l'excitabilité nerveuse. Ils écoutaient encore, ces honnêtes et simples serviteurs du pays qui avaient, comme anciens soldats, porté peut-être le drapeau de la France en Afrique, au Tonkin, parmi les fièvres et sous le soleil brûlant, cet autre couplet :

Qui rend esclaves les citoyens ?
Les députés et les chauvins!...

Jetons bas la caserne,
La Chambre où l'on nous berne,
Et rasons les frontières !

Ce dernier vers, lequel est du moins de la plus magnifique stupidité, — car il faut pourtant être deux pour raser une frontière, — résonnait encore quand Crémieu-Dax et Jean Monneron purent enfin introduire l'hôte ainsi salué dans l'antichambre du premier étage. Quatre individus étrangers à l'*Union* recueillaient les cannes des arrivans. C'était encore une des précautions que le collectiviste-millionnaire avait prises, à ses frais, et fort utilement, il put s'en convaincre tout de suite, en entendant une autre rumeur s'échapper de la grande salle, déjà plus d'aux trois quarts pleine. Cette rumeur était faite de l'ignoble mot : « Calotin !... Calotin !... » scandé sur l'air des *Lampions*. Des protestations furieuses le coupaient : « C'est honteux !... Vous nous déshonorez !... Taisez-vous !... A la porte, les gueulards !... » La bataille commençait à l'intérieur, avant même que toutes les places fussent occupées. Des commissaires, reconnaissables à une petite médaille de bronze, fixée par un ruban rouge et sur laquelle les lettres *U. T.* se voyaient d'un côté, et de l'autre la sublime devise : *Nature*, *Science*, etc. allaient et venaient, littéralement affolés, se concertant, se séparant, faisant taire celui-ci, menaçant celui-là de l'expulser, et la porte ouverte à deux battans, laissait voir entre les quatre murs, décorés des photographies de Rembrandt, de Velasquez, de Léonard, de Botticelli, une houle de têtes et d'épaules sans cesse accrue, avec l'estrade au fond, vide et toute mince. Les fondateurs de l'*Union*, pour démocratiser encore leurs séances, avaient décidé que les membres du comité siégeraient seuls sur cette étroite tribune, à peine exhaussée de quatre marches. Une table, chargée d'une carafe d'eau, d'un verre et d'une sonnette, attendait l'orateur et le président. Ces commissaires n'eurent pas plus tôt aperçu Crémieu-Dax qu'ils se précipitèrent au-devant de lui, comme vers leur chef naturel, et une phrase revenait dans toutes leurs plaintes :

— C'est un coup monté !

— Nous le démonterons,... voilà tout, répondit le jeune homme. Pourvu que M. l'abbé ne se laisse pas décourager par ces sauvages...

— C'est parce qu'ils sont des sauvages que je suis ici, dit le prêtre...

— Je viens d'employer un mot qui n'est pas juste, rectifia aussitôt Crémieu-Dax. Il m'a échappé, parce que j'ai des nerfs, comme tout le monde. Je voulais dire : ces égarés. Car on les égare, et je sais qui. Mais que ferait-on sans le peuple ? Il porte en lui tous les extrêmes. C'est son danger, et c'est sa grandeur... Puis, s'adressant à un des commissaires : — Tous les membres du comité sont-ils là ?... Et, sur cette réponse : — Il ne manque plus que Rumesnil... — C'est dommage, fit-il, en tirant sa montre. Nous n'avons plus que cinq minutes, et, dans ces momens-là, il est important de commencer exactement... Enfin, s'il n'est pas là, tant pis !...

— Le lâche ne viendra pas,... se dit Jean. Ce n'est que demain que je le joindrai. Mais je le joindrai... S'il ne vient pas, qu'est-ce que je fais ici ? Attendons pourtant ces cinq minutes encore... Et il suivit son ami. Crémieu-Dax s'était engagé avec l'abbé Chanut dans un petit couloir circulaire qui contournait la grande salle et aboutissait, par la bibliothèque, à la chambre solennellement dite du Conseil. Quatre personnes s'y trouvaient en ce moment, qui écoutaient, sans se parler, le tumulte grandissant de la salle voisine. C'étaient le roux et germanique Bobetière, le ruskinien et chevelu Marius Pons, le cacographe Boisselot et Riouffol, dont la figure paraissait plus jaune, les traits plus hagards, la mâchoire plus brutale, les yeux plus brillans, le rude torse plus tassé encore que d'habitude. Cette rumeur, avant-courrière de la bacchanale dont il était l'impresario, lui donnait une expression de joie cruelle, qui s'exalta encore, quand il vit arriver l'abbé Chanut et ses guides. Cependant il fut décontenancé, même dans cette attitude de méchanceté triomphante, par la tranquillité de Crémieu-Dax, qui, ayant salué les trois autres, s'avança vers lui, la main tendue. Ils ne s'étaient plus abordés depuis la phrase sanglante que le relieur avait prononcée à cette place même, en allusion aux mines de Modderfontein.

— Bonjour, Riouffol,... disait le fondateur de l'*U. T.* Jamais il n'avait fait un plus grand sacrifice à son œuvre. Et, comme l'autre lui laissait prendre sa main machinalement, presque avec stupeur, il continua : — Je te présente, ainsi qu'à nos camarades, M. l'abbé Chanut, qui vient ici comme notre invité... Vous entendez ce bruit ? Il se prépare une manifestation. Dois-je vous rappeler l'article des statuts que nous avons tous signés, par lequel nous nous sommes reconnus solidaires les uns des autres,

dans le comité, sauf à démissionner? Y a-t-il un de vous qui veuille démissionner maintenant?... Il pourra prendre part à la manifestation hostile. Sinon, il est engagé, sur sa signature, à s'associer à nous pour la réprimer...

Il y a dans toute affirmation d'une personnalité forte, lorsqu'elle est très nette et qu'elle pose les problèmes sans aucune équivoque, une suggestion impérative qui s'impose aux pires hostilités. Des trois membres du comité de l'*Union Tolstoï* qui avaient voté contre la conférence de l'abbé Chanut, un seul, il est vrai, avait machiné le tumulte de ce soir, Riouffol. Les deux autres, Marius Pons et Boisselot, ne s'y étaient associés qu'indirectement, par l'abandon de leur trente lettres d'invitation entre les mains de l'ouvrier relieur. Mais, sachant l'usage qu'il en avait fait, ils devaient se considérer comme ses complices. Ni eux, ni Riouffol ne s'étaient attendus à trouver devant eux cet article du règlement, auquel ils n'avaient pas songé, et qui les obligeait à se désavouer publiquement par leur attitude devant des manifestans qu'ils avaient invités eux-mêmes, — ou bien à jouer un rôle honteux de traîtres et d'hypocrites, ou bien enfin à se démettre du comité, ce qui signifiait pour eux quitter la *Tolstoï*. Car, dans l'élaboration de ses statuts, le fondateur, avec son génie d'organisation, avait prévu des luttes intimes, et, pour assurer l'unité de son œuvre, il avait fait accepter cette clause que tout membre du comité qui démissionnerait cesserait en même temps d'être membre de l'*Union*. Comme un autre article portait que le comité se recrutait lui-même, Riouffol, Pons et Boisselot démissionnaires, c'était leur remplacement assuré par trois personnes du choix de Crémieu-Dax, qui ferait certainement voter, comme il voudrait, les trois membres restans : Rumesnil, Bobetière et Jean Monneron. Riouffol et ses deux partisans restèrent donc décontenancés devant une mise en demeure qui constituait un véritable coup d'État dans l'intérieur de l'*U. T.* Ils sentirent le Maître. Comme ils se taisaient, Crémieu-Dax reprit :

— Nous sommes bien d'accord tous les six?... Oui. Maintenant, puisque Rumesnil, qui devait nous présider, n'est pas là, je vous propose de tirer au sort celui qui le remplacera, et tout de suite, ou de voter. Nous avons le choix. Le bruit augmente. Dans dix minutes, il sera plus difficile encore de le réprimer. Écoutez...

La chanson, commencée dans l'escalier, avait maintenant gagné la salle, et le plus hideux de ces couplets arriva distinc-

tement à travers la cloison, celui qu'il faut toujours citer pour la honte éternelle des politiciens qui ont poussé l'amour de la basse popularité jusqu'à laisser chanter devant eux et quelquefois chanter eux-mêmes ces ignominies :

... Que désire un républicain ?
Vivre et mourir sans calotin.
Le Christ à l'écurie,
La Vierge à la voirie,
Et le Saint-Père au diable !...

— Votons, messieurs, dit Bobetière, il faut que ce scandale finisse...

— Votons,... répéta Jean, qui ne pouvait s'empêcher, même dans sa misère, de plaindre l'abbé Chanut, lequel, debout dans un coin de la salle, affectait de regarder attentivement une magnifique photographie représentant le portrait d'un homme lauré, par Antonello de Messine. Ce chef-d'œuvre de peinture qui se voit au Castello Sforzesco, à Milan, évoquait, sur ce pauvre mur nu, toute la vigueur de l'Italie aristocratique du xve siècle. Le faire solide et impassible de l'artiste y proclamait une civilisation ordonnée et dure, aussi bien que la forte expression du modèle. Cette image contemporaine du *Prince* n'était pas plus à sa place dans ce repaire de socialistes que ce prêtre lui-même, qui, d'ailleurs, ne la voyait même pas. Comprenait-il, en constatant quelles haines soulevait sa magnanime venue chez ses ennemis, la vanité de son effort et l'erreur de sa doctrine politique ? Offrait-il au contraire dans son cœur cette épreuve à Celui au sacrifice duquel son âme sacerdotale s'associait tous les jours dans la prière de la consécration : *Qui, pridiè quam pateretur, panem accepit in sanctas et venerabiles manus suas...* La Messe, c'est le calvaire continué. Pour un vrai prêtre, l'avoir célébrée, le matin, c'est garder toute la journée une force surnaturelle au service de l'épreuve. Un reflet de cette flamme intérieure transfigurait en ce moment le visage de l'inutile, mais sincère apôtre. Inutile ? Non. La loi qui veut que pas un atome de force physique ne soit perdu a sa correspondance exacte dans le monde moral, et, dans ce moment même, ce martyre du prêtre démocrate exerçait son action mystique tout auprès de lui. Il était venu pour faire connaître l'Église à des faubouriens, déchristianisés par l'affreux travail de ces vingt-cinq dernières

années. Ces égarés ne devaient même pas le laisser prononcer une phrase entière, mais sa dignité triste et douce, sa ferveur indulgente et grave, toute sa piété enfin, ne demeuraient pas inefficaces. Le frère de Julie Monneron, qui traversait des heures trop dures, et à la minute même où une épreuve plus tragique encore que les autres allait l'atteindre, recevait de ce pauvre prêtre, si naïf dans ses idées sur l'organisation des sociétés, si admirable dans son courage, un nouveau et saisissant enseignement sur le pouvoir de la foi profonde. Une force était là, qu'il voyait distinctement, des yeux de sa chair : force de consolation et de bienfaisance, force de lumière et de certitude invincible. Crémieu-Dax aussi avait une foi, mais si évidemment fausse et stérile ! Les cris émanés de la salle l'attestaient assez, et son agitation autour de résultats aussi misérables que celui auquel tendait maintenant sa diplomatie. Quand Bobetière et Jean avaient prononcé leur « votons » presque simultané, Riouffol avait regardé la pendule et fait observer que les neuf heures n'étant pas tout à fait sonnées, Rumesnil pouvait venir encore. Crémieu-Dax avait profité de ce répit pour prendre à part ses deux amis et pour leur demander d'inscrire sur leurs bulletins le nom de l'ouvrier-relieur. La pendule ayant sonné ses neuf coups, on procéda au vote. Il se trouva que Riouffol, préoccupé de l'arrivée du retardataire, n'avait pas donné de mot d'ordre à ses partisans. Ceux-ci votèrent donc, l'un pour Bobetière, l'autre pour Monneron, l'ouvrier relieur lui-même pour Crémieu-Dax.

— Riouffol a trois voix,... dit ce dernier, qui s'était chargé de dépouiller le scrutin. C'est lui qui est président... Monsieur l'abbé, si vous le voulez bien, nous allons entrer.

Riouffol s'était levé. Une lutte violente se lisait sur sa longue figure, et une souffrance passionnée dans ses petits yeux noirs, qui fixèrent soudain Crémieu-Dax, Monneron et Bobetière, avec une colère voisine de la rage. Il frappa de son poing la table, d'un coup si terrible qu'elle en fut ébranlée et que les papiers volèrent.

— Vous l'avez voulu, les bourgeois ! C'est la guerre... Ah ! c'est bien joué, Crémieu-Dax, tu es arrivé à tes fins !... Tu me forces de choisir entre la *Tolstoï* et ma conscience de socialiste. J'ai choisi... Je ne conduirai pas cet imposteur, — il montra l'abbé Chanut de son poing toujours fermé, — à ces braves

gens,... — et il désigna la porte qui donnait sur la salle où grondait maintenant une tempête indistincte de hurlemens contradictoires. — Je démissionne. Là, es-tu content?... Mais la *Tolstoï* en crèvera. J'aime mieux cela... Nous nous retrouverons. Au revoir, Bobetière, tes aïeux que les ensoutanés dragonnaient seraient contens, s'ils te voyaient! Les nôtres aussi, Monneron, qui peinaient sous la corvée pour nos seigneurs les calotins... Quant à toi... Il s'avança vers Crémieu-Dax, et le regardant avec une haine si intense qu'elle était inexprimable, il esquissa un geste, qu'il n'acheva pas, et il sortit de la pièce dans la direction de la grande salle, où son entrée fut saluée par une clameur de ses partisans, suivie aussitôt d'un silence plus menaçant. Il prouvait que les « compagnons » amenés par lui étaient bien réellement enrégimentés. Qu'allait leur ordonner maintenant leur conducteur exaspéré?

— Il faut voter de nouveau, camarades,... dit Crémieu-Dax, qui avait, à cette furieuse apostrophe de l'ouvrier, opposé un masque impassible. Il était vraiment, dans cette tempête où sa chère *Union* risquait de sombrer, le capitaine debout sur le pont et dont chaque mouvement, chaque parole est une action précise, calme et calculée. Quand Riouffol s'était approché de lui, les muscles de sa bouche avaient seuls trahi, par leur tressaillement, une colère égale à celle de son ennemi, mais qui se domptait. C'était le magnétisme de cette énergie morale qui avait empêché que le forcené ne le frappât. — Oui, continua-t-il, votons, et vite...

— Moi, je ne voterai pas, dit Marius Pons, je pense comme Riouffol, et je démissionne. Le geste est trop laid... Et, en prononçant cette formule d'esthéticisme dégoûté, il désignait du regard le prêtre toujours immobile, tandis que Boisselot opinait, dans un style, devenu, à force de travail appliqué, la forme naturelle de sa pensée: — Je démissionne aussi, comme Riouffol et comme Pons. Si l'*Union* n'est pas une entreprise de prophylaxie sociale, elle n'est pas. Libre à vous d'offrir, avec des mentalités de negritos, vos crânes bourgeois à l'engraissement des parasites de sacristie! Les poux ne viennent que sur les têtes sales. Mon chef est net!...

— Veux-tu présider, Monneron?... demanda Crémieu-Dax à Jean. Ou toi, Bobetière?... Pour la première fois peut-être depuis que son ardeur révolutionnaire l'avait jeté dans des fréquen-

tations intellectuellement dégradantes, il ne put contenir l'expression du mépris que lui inspiraient la prétention grotesque du prophète de « la beauté pour tous, » et l'insondable bêtise du cacographe : — Ils sont partis... Quels cerveaux ! Mais quels cerveaux !... Puis, devant l'hésitation de ses amis. — Vous préférez que ce soit moi qui préside ? Soit. Monsieur l'abbé, je vous demande pardon, en notre nom à tous. Voulez-vous me suivre ?...

— Nous vivans, dit Bobetière, nous vous garantissons qu'ils ne vous toucheront pas...

— Ils n'y pensent pas... dit Crémieu-Dax. Leur calme à présent vous prouve qu'ils sont menés, voilà tout. Allons à eux, franchement, bravement, et nous les retournerons. On peut tromper le peuple, mais pas longtemps...

— Je vous suis, Messieurs, dit simplement l'abbé Chanut.

Il y avait une grandeur réelle dans l'arrivée, sur cette petite estrade, de ce prêtre chétif, accompagné de ces trois étudians, en face de ces deux cents auditeurs, dont les deux tiers venaient de manifester une si haineuse hostilité par un chant digne des cannibales. Quand ils parurent, leurs partisans éclatèrent en applaudissemens, auxquels répondit aussitôt, de l'autre côté, une clameur de protestation. Jean, qui était entré le dernier, n'apercevait que des visages convulsés, des bouches qui s'ouvraient pour crier, des yeux que la fureur égarait. Et c'était ce *pandemonium* qui s'appelait l'*Union Tolstoï!* Le châtiment du grand écrivain russe, devenu par l'égarement de son orgueil un criminel professeur d'anarchie, était dans ce simple fait que son nom, rendu illustre par des pages dignes de Balzac, pût servir d'enseigne à des assemblées de cette sorte ! Crémieu-Dax cependant, debout devant la table de la présidence, essayait de dominer ce bruit assourdissant, tantôt avec sa sonnette qu'il agitait désespérément, tantôt en criant, d'une voix qui se perdait dans ce fracas : « Mes camarades... Mes camarades... » Dans l'atmosphère, irrespirable déjà, flottait un relent animal, presque de fauves. Les interpellations se croisaient, furieuses et toujours les mêmes : « Lâches !... Misérables !... Bandits !... Jésuites !... Silence aux poivrots !... A la porte !... Vive l'anarchie !... A bas la calotte !... Vive l'*U. T.* !... Bravo Crémieu-Dax !... A la porte !... Curés rouges !... Bourgeois !... » et, brochant sur le tout, un nouveau couplet de l'hymne de mort, dont le dernier vers prenait une

espèce de poésie sinistre à tomber ici, dans ce laboratoire des Communes futures :

Pour s'affranchir, le seul moyen
C'est la guerre au Prétorien.
Dynamite et pétrole
Pour le vautour qui vole,
Et aux puissans, la bombe!...

Il se dégageait de cette scène une contagion de guerre civile si intense que Jean lui-même s'y laissait prendre. Ayant aperçu son cousin qui, adossé au mur du fond, réglait du geste, de la parole et du regard cet infernal sabbat, il commençait de crier : « A la porte, Riouffol!... Il n'est plus de l'*Union!* Il n'a pas le droit d'être ici! A la porte!... » quand il se sentit touché au bras et tiré par la manche avec une insistance qui lui fit craindre une invasion de l'estrade. Il se retourna et reconnut le vieux concierge de Rumesnil :

— J'ai une lettre pour vous, monsieur Monneron, lui dit cet homme à voix basse, venez. Il y a une voiture en bas. C'est très grave.

La physionomie du domestique faisait à ces paroles un commentaire si éloquent que le jeune homme en oublia du coup les deux cents fanatiques hurlant autour de lui, et, debout auprès du prêtre, ses deux amis qu'il semblait abandonner dans le danger. Il sauta à bas de la petite estrade plutôt qu'il n'en descendit, sans que sa disparition fût même remarquée dans l'universelle bagarre. Lorsqu'il fut dans la petite chambre du comité, vide maintenant, il prit la lettre et en déchira l'enveloppe d'une main qui tremblait. Elle ne contenait que quelques lignes, tracées de l'écriture de Rumesnil, si altérée, qu'elle en était presque méconnaissable : *Julie est blessée. Il faut venir la prendre tout de suite pour la transporter rue Claude-Bernard. Je ne puis la ramener moi-même, étant blessé aussi. Le médecin donnera les détails. Mais il faut venir vite. R...*

PAUL BOURGET.

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

LES ARTIFICES DE TOILETTE

II [1]

CHEVEUX TEINTS ET POSTICHES
LES ARTIFICES DE TOILETTE SUR LA SCÈNE

Sous la règne de Louis XV, il s'éleva une discussion des plus aigres entre Chirac, médecin du roi, et le docteur italien Sorrazi, parce que chacun de ces deux savans prétendait avoir, le premier, reconnu au microscope la nature intime des cheveux; de là, polémiques interminables, puis injures, et enfin procès internationaux qui compliquèrent si bien les débats qu'à la mort des deux contestans, la question de priorité n'était pas encore tranchée. Quoi qu'il en soit, on n'ignore plus, depuis lors, que les cheveux, comme les poils, figurent un tube enveloppé dans une écorce ou gaine, colorée si le cheveu est noir, blond, rouge, transparente s'il grisonne. Cylindriques, les cheveux restent plats; élargis, ils frisent; fins, ils ondulent.

Les règles de la mode, plus ou moins d'accord avec celles de l'esthétique et de l'hygiène, exigent de la chevelure certaines qualités que la nature lui refuse invariablement dans leur plénitude. En bonne règle, une femme, par exemple, devrait jouir de cheveux plus ou moins frisés ou bouclés, d'une nuance soit

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars.

blonde, soit blanche, suivant les époques, ne changeant pas avec l'âge du sujet, et surtout de cheveux se maintenant en grande abondance, malgré les ravages des ans, les soucis, les maladies. Pour réaliser ces diverses conditions, on a vu se produire différens artifices dont il nous reste à parler maintenant, depuis l'innocente frisure au fer, jusqu'à la poudre, jusqu'aux teintures bien souvent dangereuses et finalement jusqu'aux perruques.

I

Si la question de la frisure semble concerner exclusivement l'art du coiffeur, elle n'en a pas moins préoccupé les théologiens. Chez les Juifs, en effet, il était de la bienséance qu'une femme n'exposât jamais sa chevelure aux regards des hommes. Par l'organe de saint Paul, l'Église ordonna de même aux néophytes chrétiennes d'assister voilées à l'office divin, et cette règle est encore suivie. Elle régit strictement les religieuses dont le voile constitue l'emblème essentiel; elle gouverne aussi les laïques qui, bien que libres d'agir à leur gré dans la vie ordinaire, doivent couvrir leurs cheveux à l'intérieur des églises. Beaucoup plus sévère aux temps primitifs du christianisme que de nos jours, une semblable règle s'attaquait moins à l'exhibition d'or et de perles dans les cheveux, — beaucoup de jeunes femmes avaient pour ne pas la pratiquer les mêmes raisons que la bergère de Boileau, — qu'à l'étalage de cheveux trop bien ajustés et surtout frisés, agrément à la portée des coquettes les moins fortunées. Aussi une lutte s'établit-elle entre la frisure désireuse de s'étaler au grand jour et le voile qui supprimait toute élégance. Tertullien, dans l'opuscule *De velandis virginibus*, et saint Cyprien écrivirent sur ce sujet des dissertations qui nous sont parvenues. La mode des cheveux frisés disparut complètement de la tête des saintes femmes, perdit peu à peu de sa généralité, mais se maintint à travers les âges à titre d'exception.

Un concile tenu à Constantinople au VIIe siècle anathématise encore les cheveux frisés ou bouclés par artifice. En 1583, c'est particulièrement aux ecclésiastiques porteurs de cheveux longs frisés ou bouclés que s'adressent les vertes semonces d'un concile provincial tenu à Tours. Plus tard, en 1644, les protestans

de Bordeaux, s'appuyant sur le texte de saint Paul, interdisent l'accès de leur consistoire aux personnes porteurs de cheveux frisés. Fénelon, enfin, dans son *Traité de l'éducation des filles*, résume à peu près la note actuelle; il blâme sans doute les frisures et n'approuve pas les coiffures trop volumineuses, mais sans lancer d'anathème, et s'exprimant suivant son goût, il conseille comme gracieuse la simplicité antique des cheveux flottans.

Progressons d'un degré dans l'artifice. Au moyen de poudre on peut donner à la chevelure un éclat factice ou lui appliquer une nuance transitoire. Sous le haut Empire, les cheveux vrais ou faux de Lucius Verus, de Commode, de Gallien reluisaient de poussière d'or dans les grandes circonstances, à en croire les récits de l'Histoire Auguste (1). Par un singulier rapprochement, plus d'une grande dame de la cour de Napoléon III a repris cette mode des cheveux pailletés d'or, à l'occasion des réceptions des Tuileries, et Piesse (2), qui fournit ce dernier détail, ajoute que l'on vendait alors deux qualités bien distinctes de cette poudre : la première faite d'or véritable, la seconde composée simplement de limaille de cuivre.

Sans viser pour cela à faire resplendir sa tête, de nos jours encore, mainte brune s'est amusée à se changer en blonde pour un soir, en saupoudrant ses cheveux et sourcils noirs d'un nuage suffisamment adhérent de poudre jaunâtre. Elle imite alors sans le savoir les dames italiennes du ve siècle dont saint Paulin de Nole recommande de fuir l'exemple. Pour les temps modernes, nous avons un passage fort curieux du journal de l'Estoile à la date de décembre 1593. « Certaines religieuses à Paris, dit-il, sous leurs voiles sont fardées, musquées et *pouldrées*. » On voit par là que les sévères admonestations des autorités ecclésiastiques du temps s'attaquaient à des abus parfaitement réels et graves.

Scandale d'autant plus grand que la pratique de la poudre aux cheveux ne s'implanta pas tout de suite chez les femmes du

(1) Faut-il donner à ce caprice une origine orientale? Nous lisons dans l'*Histoire des Juifs* de Josèphe qu'aux temps de sa splendeur, le roi Salomon, lorsqu'il quittait son palais, se faisait escorter par de jeunes cavaliers dont la tête étincelait de papillotes en or.

(2) Auteur anglais auquel on doit un bon travail d'ensemble sur les cosmétiques et les parfums.

monde et ne se propagea chez les hommes que beaucoup plus tard. En somme, cette mode ne régna au XVIIe siècle que par intermittences. Les citations des auteurs contemporains, les lettres de Mme de Sévigné notamment, en font foi. Ce ne fut que sous la Régence que toutes les têtes devinrent blanches pour un demi-siècle et plus. Mercier, en 1783, se récrie sur l'effroyable quantité d'amidon que cette mode consomme, prétendant que dans une ville comme Paris, où le plus humble marmiton se poudre à l'instar du grand seigneur, il se gaspille journellement tant de farine qu'avec cette provision, on nourrirait dix mille infortunés. La poudre elle-même n'aurait pas adhéré sans une forte application de pommade et il fallait bien aromatiser celle-ci par de l'ambre et de l'essence dont le parfum saisissait l'odorat dans les plus modestes boutiques. Parfois civette et ambre avaient peine à corriger l'odeur de fermentation peu agréable que dégageait la pâte en rancissant; comme la poudre sans cesse répandue dans le magasin salissait tout, meubles et vêtemens, la vue ne souffrait pas moins que l'odorat.

Vers 1750, les enfans de sept ans eux-mêmes portaient la poudre comme de petits hommes. Les moines échappèrent à cette tyrannie; les habitans de la campagne s'en abstinrent généralement d'abord, à ce qu'affirme en 1773 un historiographe des modes françaises (1). Dix années plus tard, Mercier observe cependant que les villageoises usent de pommades sans aromates et de poudre sans odeur, ce qui prouve qu'elles ne dédaignaient pas tout à fait l'emploi de l'amidon.

Transcrivons, toujours d'après Mercier, un détail bien caractéristique. Vers la fin de l'ancien régime, et par un triste et bizarre contraste, à une de ses périodes les plus brillantes, on comptait à Paris 1200 perruquiers maîtres et privilégiés qui employaient 6000 garçons, sans parler de 2000 irréguliers ou « chambrelands » qui risquaient à raison de leur situation non autorisée une visite à Bicêtre, sans parler non plus de 6000 laquais exerçant le même emploi auprès de leurs maîtres. Comparons ces chiffres à ceux du Bottin. Actuellement on ne compte à Paris que 2500 patrons coiffeurs patentés, et à trois « clercs » en moyenne par boutique, on n'arrive pas au chiffre de 8000 em-

(1) On peut dire que l'usage du bonnet local, de type variable suivant les provinces et que toutes les paysannes portaient alors, s'opposait à l'abus de la poudre parce que ce bonnet cachait en partie les cheveux.

ployés. Bien peu de maîtres de maison se font coiffer et encore moins raser par leurs domestiques. Enfin le chiffre total des « artistes capillaires » s'est à peine accru tandis que la population de la capitale a quadruplé. Qu'on juge, par la comparaison des chiffres, de l'extrême importance de cette profession avant la Révolution. Les coiffeurs ajustaient aussi les femmes, mais depuis les dernières années de Louis XV seulement. Auparavant, dit Mme de Genlis, jamais les dames n'eussent accepté d'être poudrées et frisées par la main d'un homme et elles n'avaient recours qu'à des coiffeuses.

Inutile de dire que pendant les famines qui signalèrent les dernières années du XVIIIe siècle, plus d'une fois la poudre fut anathématisée en France par les Jacobins à cause du gaspillage d'amidon qu'elle occasionnait.

II

Nous avons fortement abrégé l'histoire de la poudre parce que, auxiliaire de coiffure, plutôt que véritable artifice de toilette destiné à tromper le public, la poudre ne produit pas toujours d'illusion de teinte et ne modifie que passagèrement la vraie nuance de la chevelure. Tout autre est le but des teintures pour cheveux : encore mieux que les dents fausses qui, après tout, ne comblent que des vides éventuels, elles métamorphosent d'une manière permanente l'aspect de la personne qui en fait usage. Elles peuvent se diviser en deux séries; les unes agissent pour transformer et les autres pour rajeunir, mais souvent le même réactif joue les deux rôles à la fois.

Mentionnons d'abord le henné. Nous savons qu'en broyant les feuilles de ce végétal et les faisant macérer dans l'eau, celle-ci se charge d'une substance colorante orangée (la phloroglucine des chimistes modernes) dont les Orientaux font grand usage. Cette substance colore en rouge carotte les cheveux même les plus foncés, une fois qu'on les a bien savonnés; et si après les avoir teints de cette façon et nettoyés à l'eau tiède, on les traite avec de l'indigo en pâte, il se développe une nuance d'un noir un peu verdâtre que la rapide oxydation de l'indigo transforme en noir de jais à reflets bleus (la nuance des cheveux des Andalouses suivant Théophile Gautier).

Telle est du moins l'affirmation des spécialistes, mais suivant M. Paschkis il faut en rabattre ; ses expériences, pratiquées sur des cheveux de mort, ne lui ont donné qu'une teinte brun grisâtre foncé qui, par exemple, imite très bien la nature. Le procédé doit être renouvelé tous les mois et il est assez long à appliquer (une demi-heure d'après le même auteur) ; enfin, avec un opérateur malhabile ou malheureux, des accidens, point fâcheux, mais parfaitement ridicules pour le patient, peuvent survenir. Tel vieux beau qui souhaitait colorer en noir sa moustache blanche n'a réussi qu'à obtenir une nuance lie de vin ; du moins lui reste-t-il la ressource de se raser la lèvre. Mais que dirait une femme sur le retour dont les cheveux, au lieu d'adopter la belle couleur marron désirée, deviendraient bleu violacé ? Force est alors à la victime de dissimuler ses cheveux et de se condamner à garder la chambre en prétextant une indisposition subite, et ce déboire a dû survenir plus d'une fois. Nous disons bien « en prétextant » car, à part le risque de manquer l'opération, l'inconvénient de tacher en jaune rougeâtre la peau de la tête, le désavantage d'une odeur que tout le monde n'apprécie pas, l'emploi du henné n'offre aucun danger pour la santé, et favorise même, à ce qu'on dit, la croissance des cheveux. De plus, la même drogue ne coûte pas cher et se conserve indéfiniment sans perdre sa puissance tinctoriale, au rebours de l'indigo, plus altérable.

L'usage du henné remonte à l'antiquité la plus reculée ; celui du brou de noix verte pour teindre en noir les cheveux se pratiquait du temps des Romains, et les principes chimiques spéciaux aux deux agens colorans se rattachent au même groupe. Naguère, aux États-Unis, le brou de noix a servi à grimer les quarterons fuyant l'esclavage ; il peut aujourd'hui rendre le même service aux filous qui veulent dépister les agens. Voici une autre manière de changer le signalement : pour qui préfère adopter le blond fade spécial aux perruques de théâtre, s'offre la teinture alcoolique de curcuma. Un simple lavage à l'eau élimine cette nuance factice, circonstance aussi utile au repris de justice après qu'il a réussi à tromper la police, qu'au gendarme chargé de confondre un malfaiteur déjà arrêté et se prétendant victime d'une erreur.

Comme tous les livres d'hygiène et tous les ouvrages relatifs aux cosmétiques répètent bien haut et avec juste raison que les

drogues végétales employées comme fards ou colorans ne présentent pour la santé aucun danger immédiat, les fabricans ou vendeurs des agens tinctoriaux dont il nous reste à parler, s'adressant à des pratiques peu instruites en chimie, ont grand soin de baptiser leur marchandise : eaux végétales, extraits de plantes salutaires, quintessence de fleurs fraîches... etc., pour inspirer la confiance. Or, voyons la réalité des choses. Il s'agit avant tout d'obtenir une teinte par exemple noire, de bel aspect, assez durable. Considérons les deux sels d'argent les plus connus : le nitrate et le chlorure ; dissolvons le premier dans l'eau, ce qui est facile et, quant au chlorure insoluble par lui-même, diffusons-le dans l'eau ammoniacale à laquelle il s'incorpore à merveille, comme toutes les combinaisons quelconques de l'argent. Trempons dans ces liqueurs du bois, du papier, de la laine, des cheveux, ou plus simplement mettons-y le doigt : ces matières organiques ou notre peau se tacheront en noir et l'action est d'autant plus prompte qu'elle se produit dans un local mieux éclairé. Et même dans un laboratoire, les flacons en verre blanc renfermant des solutions argentiques noircissent peu à peu au contact des poussières atmosphériques, si on ne maintient le flacon hermétiquement bouché en le plaçant dans un local obscur. D'autre part, si, dans une liqueur de ce genre parfaitement claire, on verse une solution, claire également, de sulfure de sodium, le mélange se trouble et il se forme un précipité noir de sulfure d'argent. Avec un sel de plomb, comme l'acétate ou le nitrate, avec un sel de cuivre soluble, tel que le vulgaire sulfate ou vitriol bleu (toutes substances qui ne se modifient pas à la lumière et ne tachent pas la peau), le même réactif sodique produirait un dépôt de même couleur.

Telles sont les transformations chimiques élémentaires, qui, appliquées à l'art de la toilette, ont fait le bonheur de plus d'une femme dont les cheveux blanchissaient prématurément. Le noir obtenu par les sels d'argent est tenace et durable, car, appliqué aux cheveux, il résiste plus de deux mois et se conserve près d'un mois s'il adhère à la barbe. Seulement si l'opération a été mal pratiquée, il peut se produire, au bout de peu de semaines, de désagréables reflets métalliques. Comme les combinaisons à base d'argent noircissent la peau aussi bien que les cheveux, si l'opératrice n'observe pas certaines précautions minutieuses, elle peut parsemer la peau de sa tête de taches noi-

râtres d'un effet peu élégant et que nous avons eu occasion de reconnaître plus d'une fois. Un teinturier coiffeur connaissant bien son métier recommandera à sa cliente de se revêtir d'un peignoir en caoutchouc, de se passer sur le front un léger enduit gras et d'appliquer la drogue avec une brosse sacrifiée qu'elle tiendra dans sa main soigneusement gantée. Quelques parfumeurs avaient inventé à l'usage des personnes maladroites un palliatif bien dangereux; ils livraient en même temps que le flacon au nitrate d'argent une autre petite fiole renfermant une drogue mystérieuse, destinée à nettoyer la peau. L'effet était instantané : aucune maculature brune ne résistait, et pour cause; cette substance n'était autre qu'une solution de cyanure de potassium, qui s'assimile très bien l'argent réduit, mais constitue en même temps un des plus effroyables poisons que connaisse la chimie.

Nous pourrions exposer tout au long d'autres détails de manipulation, soit généraux, soit spéciaux à divers cas, qu'il s'agisse d'appliquer aux cheveux une liqueur unique ou deux drogues combinées, dont l'une prépare et l'autre fixe la teinture (c'est le cas des eaux à base de plomb et de cuivre, quelquefois des eaux à base d'argent . Mais le lecteur s'intéressera moins à ces détails de nettoyage, graissage ou lavage, qu'à l'indication très sommaire des inconvéniens multiples dont court le risque celui ou celle qui se teint en noir par ces drogues métalliques. Des eczémas de nature assez grave peuvent se produire suivant M. Paschkis; Piesse cite même des cas mortels. Peut-être notre auteur exagère-t-il, mais il est de fait qu'en Allemagne et en Autriche, les colorans à base de plomb sont interdits comme pouvant amener l'intoxication saturnine de l'organisme. Avec le cuivre, l'action générale perd de sa gravité, mais l'action locale devient plus dangereuse et entraîne de vives inflammations.

Bien d'autres réactifs, différant entre eux par leur nature chimique, leur mode d'emploi, leurs avantages ou inconvéniens, ont été proposés en sus de ceux que nous avons indiqués : ainsi la noix de galle avec les sels de fer, le permanganate de potasse, certains sels de chrome. On a aussi essayé, il y a une trentaine d'années, de lancer une teinture parfaitement inoffensive à base de bismuth qui ne fournissait qu'un noir indécis, d'où son peu de succès; l'inventeur était un médecin chimiste des plus dis-

tingués dont les ouvrages de science et les recherches, bien qu'excellens, sont moins connus que le rôle politique qu'il a joué depuis et que nous n'avons point à juger ici.

L'eau oxygénée ou bioxyde d'hydrogène découverte par Thénard en 1818, repasse très facilement à l'état d'eau pure en cédant son oxygène aux matières instables avec lesquelles elle se trouve en contact. Or, l'oxydation, comme l'exposition à la lumière, mais mieux encore, décolore les matières organiques; et, sous le second Empire, un coiffeur, le sieur Hugot, découvrit qu'au moyen de lotions à l'eau oxygénée appliqués à la chevelure, une brune piquante pouvait se métamorphoser en rousse. Cette invention lui rapporta beaucoup d'honneur et de célébrité et plus encore de bénéfice, car la préparation de l'eau oxygénée peut se faire sans grands frais. Le même réactif présente en outre l'avantage de ne pas maculer la peau.

Il était naturel que certains des nouveaux composés tinctoriaux dits « aromatiques » payassent tribut à l'art de la peinture des cheveux, et il ne manquait pas de principes colorans, noirs ou bruns, dans cette série ; mais, s'ils teignaient passablement les cheveux « morts, » ils se montraient impuissans vis-à-vis des cheveux « vivans, » l'opération exigeant leur immersion dans un bain d'eau tiède et l'emploi d'un mordant assez violent, le tout pour obtenir une nuance tachetée de rouge et peu flatteuse. Les savans firent des recherches : l'un d'eux imagina de laver d'abord les cheveux avec de l'eau aiguisée d'acide nitrique, puis de les traiter à l'acide salicylique (le principe anti-goutteux par excellence), d'où un splendide blond doré. Un autre praticien fit mieux : reprenant l'eau oxygénée, il conseilla de l'appliquer, mais après avoir imprégné les cheveux d'une drogue à nom barbare intitulée chlorhydrate de paraphénylène-diamine. Nous ne saurions dire quel terme de parfumerie gracieux et euphonique remplaça cette rébarbative expression chimique, mais le spécifique obtint d'autant plus de vogue qu'il permettait de ramener les cheveux blancs à une couleur variant, au choix de la cliente, entre le blond et le noir de jais. L'Allemagne qui règne aujourd'hui sans conteste sur l'Europe en ce qui concerne les produits chimiques et la parfumerie, après avoir saturé ses habitans de la teinture nouvelle, inonda la France d'une liqueur que l'étiquette pouvait à juste titre garantir exempte de plomb, d'argent, de cuivre.

Il a fallu en rabattre depuis au point de vue de l'innocuité du nouveau réactif. Comme il ne sature les cheveux qu'à la suite d'une friction énergique opérée avec une brosse dure imprégnée du liquide, la peau de la tête, irritée déjà par le frottement des poils, s'enflamme encore plus au contact du caustique. Aux lésions externes qu'un tempérament eczémateux peut rendre dangereuses se joignent, d'après MM. Laborde et Meillère des accidens internes dérivant de la résorption de ce même caustique : vomissemens et affreux maux de tête. Avec des injections de force suffisante, nos deux médecins ont réussi à empoisonner des chiens.

En définitive, les teintures pour cheveux et barbe peuvent devenir une cause de danger et de danger d'autant plus grand qu'elles opèrent mieux et plus vite. Si l'on ne tient pas à risquer des maux fort graves, à compromettre sa santé, on se méfiera des prospectus des coiffeurs ou parfumeurs et on recourra au henné qui, lui du moins, est sans péril, et pour ne pas se ridiculiser en exhibant des cheveux écarlates, on se fera appliquer cette substance par un praticien exercé. Nous voilà réduits en plein xxe siècle à recommander des recettes datant de l'âge des patriarches! Il est probable qu'à cette époque primitive, beaucoup de personnes n'essuyaient point de leur tête la neige des ans et conservaient leur aspect naturel. C'est après tout ce qu'il y a encore de plus raisonnable. En ce qui concerne les femmes, nous convenons qu'une chevelure poivre et sel n'offre pas un aspect agréable; il vaut mieux, en pareil cas, forcer l'œuvre des années et se coiffer en poudre, dont la blancheur s'ajuste à merveille avec une figure fraîche encore. Ce n'est certes pas à une dame artificiellement blonde ou brune que s'adresse le vers bien connu :

Que vous êtes charmante avec vos soixante ans!

III

Notre tâche, en ce qui concerne les origines lointaines de l'usage des cheveux postiches, sera grandement facilitée par l'abondance de documens, car les perruques eurent autrefois leur historien spécial dans la personne, non d'un coiffeur écrivain,

mais d'un vénérable ecclésiastique contemporain des derniers jours de Louis XIV : l'abbé Thiers. Une foule de textes puisés dans les auteurs grecs ou latins prouvent l'antiquité des perruques avant l'époque des Césars romains quand la mode s'en généralisa. Mais ici intervient une distinction qu'il importe de poser : lorsque, des passages cités, il ne ressort aucun détail caractéristique, on ignore s'il s'agit d'une coiffure, d'un ornement de tête garantissant du froid et de l'humidité, ou d'un véritable artifice de coquetterie. Il est probable, pour ne citer qu'un exemple, que la soi-disant perruque d'Annibal servait plutôt au général africain de préservatif contre les rhumes du bivouac que de parure d'emprunt propre à séduire les belles Capouanes.

Nous ne reviendrons pas aux faux cheveux de ces matrones sur lesquelles Martial déverse ses moqueries et les Pères de l'Église leurs malédictions : nous en avons déjà suffisamment parlé. Glissons même, le long de la succession des temps, jusqu'après la Renaissance, vers la fin du XVIe siècle. Représentons-nous Marie Stuart sur l'échafaud : le bourreau lève sa hache, décapite la pauvre souveraine, et saisissant par les cheveux la tête toute dégouttante de sang pour la montrer au peuple, s'écrie de toutes ses forces : *God save the Queen Elizabeth !* Mais les chagrins de toute sorte subis par Marie l'ont dépouillée de la chevelure blonde dont elle était si fière autrefois ; l'exécuteur ne conserve dans ses doigts qu'une perruque, tandis que le crâne dénudé retombe bruyamment sur les planches. Du reste, la féroce reine d'Angleterre n'a pas le chef mieux garni que sa victime et sa perruque rousse n'est pas moins célèbre. Il ressort de ces détails et d'autres encore qu'à cette époque, les postiches exclusifs ne se portaient qu'à titre de luxe assez rare ; généralement les dames se contentaient de renforcer par quelques boucles fausses leur chevelure naturelle quand elle péchait par trop d'indigence.

Jusqu'ici, notre exposition de l'histoire et de la nature des artifices de toilette s'est appliquée aux modes féminines plutôt qu'aux ajustemens des hommes. Mais le sexe fort nous occupera exclusivement dans les pages qui suivent. Les historiens spéciaux au sujet qui nous occupe racontent que le roi Louis XIII se mit par fantaisie à porter les cheveux longs, mais que, son front s'étant dénudé à la suite d'une maladie, il dut recourir à une perruque et que cet ornement devint à la mode, d'autant

plus qu'au gré des petits-maîtres, les cheveux naturels ne poussaient pas assez vite. On débuta, bien entendu, par adopter un terme moyen : le mélange des cheveux faux et vrais, puis, au bout de quelques années, tout le monde se rasa le chef et s'orna d'une toison d'emprunt.

Harpagon reproche à son fils Cléante de porter une jolie perruque blonde fort chère au lieu de garder des cheveux naturels « qui ne coûtent rien, » ce qui prouve que vers 1670 quelques gens âgés, économes ou originaux, conservaient l'habitude des cheveux longs, pratiquée sous la jeunesse de Louis XIII. Quoique la pièce de *Don Juan* soit censée se passer en Sicile, Pierrot est un vrai paysan de l'Ile-de-France, ayant fréquenté la ville et vu de loin des courtisans; toutefois Don Juan qu'il sauve du naufrage et reçoit chez lui est le premier seigneur dont il peut examiner de près la toilette, et notre villageois remarque très bien que ses cheveux « ne lui tiennent point sur la tête, » montrant ainsi qu'une perruque à la campagne était alors une singularité assez rare.

En ce qui concerne le grand roi, arbitre naturel et suprême de la mode à cette époque, nous sommes admirablement renseignés par les lettres historiques de Pellisson. Jusqu'à l'été de 1673, le monarque se contente d'ajuster à sa tête comme complément de garniture un simple tour de cheveux; mais au mois d'août de cette année, un coiffeur nommé Viène lui offre une perruque entière dont Louis est si satisfait qu'il lui concède immédiatement le privilège d'ornemens de cette nature, tout en confirmant les droits de deux cents confrères plus modestes de la même corporation et reconnus depuis 1659. Cette perruque trompe jusqu'aux courtisans qui sont à même d'approcher le plus près du souverain et se superpose tellement bien aux cheveux naturels que pas n'est besoin de couper ces derniers. Par exemple, comme elle ne comporte aucune tresse et que les cheveux ont été passés *un à un* dans la coiffe, elle coûte bon, 50 pistoles, ce qui n'empêche pas, bien entendu, les commandes d'affluer chez l'artiste, d'où renchérissement. Trente ans plus tard, Mme de Beauvilliers femme du gouverneur des enfans de France, s'informe du prix d'une belle perruque blonde destinée à coiffer le jeune roi d'Espagne Philippe V, qui s'équipe pour aller guerroyer en Italie : on lui répond qu'il s'agit de dépenser 800 livres. Eu égard à la difficulté des temps, la duchesse, avec grande raison ce nous

semble, trouve le prix exagéré et, sans le savoir peut-être, elle se rencontre avec Harpagon et écrit à Louville qu'il est plus économique et aussi plus gracieux que le prince fasse la campagne en « tête naissante, » en attendant que ses boucles aient repoussé.

Nous croyons que le brave abbé Thiers prenait ses désirs pour la réalité lorsqu'il nous dit, en propres termes, que Louis XIV était personnellement opposé aux perruques. Notre auteur ne pouvait cependant ignorer, lui si instruit sur la matière, que le roi arborait sa belle perruque de Viène précisément pour aller à la messe, ce qui donnait même, suivant Pellisson, des distractions aux courtisans avides de nouveautés. Quoi qu'il en soit, cette circonstance nous rapproche du cœur même du sujet épuisé par Thiers. L'usage des perruques pour ecclésiastiques surtout à l'église, au chœur, et encore plus à l'autel, est-il licite? Tâchons de nous débrouiller dans ce labyrinthe de controverses, compliquées d'anecdotes, de défenses strictes, de permissions plus ou moins larges, souvent contradictoires (1).

C'est vers l'année 1660 que les ecclésiastiques mondains se coiffent pour la première fois de cheveux étrangers; l'abbé de la Rivière, évêque de Langres, donne le premier l'exemple, et bientôt le cardinal de Vendôme, légat *a latere* du Pape Clément IX, autorise un chapelain de la Cour à célébrer le saint sacrifice en perruque « modeste. » Mais les rigoristes criblent le premier d'épigrammes amères et déclarent nettement au cardinal qu'il a outrepassé ses droits. Une décision du Pape lui-même n'apaise pas leur fureur : comme un sieur Dappeville, chargé des affaires ecclésiastiques près la cour de Rome, s'était présenté chez Sa Sainteté en modeste perruque à calotte, les officiers pontificaux, enchantés peut-être de ridiculiser un Français, s'indignent qu'on sollicite une audience pontificale sans avoir le chef absolument découvert et refusent l'entrée à Dappeville. Sans perdre son sang-froid, ce dernier enlève la fameuse calotte, exhibe un crâne absolument pelé, et somme les gardes de l'introduire. Le Pape,

(1) Suivant Thiers toutes les condamnations lancées par les Pères de l'Église contre les cheveux postiches de femme s'appliquaient *a fortiori* aux ecclésiastiques.

Quant aux théologiens de cette époque, ils n'approuvaient pas la mode des cheveux faux sur les têtes féminines, mais ne regardaient plus l'emploi de cet ornement supplémentaire comme entraînant une faute grave.

bien entendu, blâme le zèle intempestif de son personnel et permet au Français de se présenter sans être décoiffé.

Dans le clergé de plusieurs diocèses, il se forme deux partis acharnés l'un contre l'autre au sujet des perruques. Celui des rigoristes s'arme de force textes des Pères de l'Église et des conciles. Les perruques, disent-ils, constituent en somme un déguisement, une mascarade théâtrale indigne d'un ministre des autels. Il est interdit aux clercs de porter des cheveux frisés, bouclés, poudrés ou parfumés ; or, les perruques sont par nature parfumées, poudrées, bouclées, frisées. Comment un prédicateur ainsi coiffé peut-il persuader aux femmes de son auditoire de laisser de côté poudre et tours blonds alors qu'il porte des ornemens similaires? Comment oser cacher une tonsure qui incarne l'emblème par excellence de la cléricature ?

De certains argumens ressortent divers détails curieux. Ainsi Thiers affirme qu'un ecclésiastique portant perruque. dépense pour elle de 30 à 40 pistoles par an, d'où gaspillage abusif. Souvent le clerc possède deux perruques et par un choquant contraste, c'est la moins belle dont il se coiffe le matin pour se rendre à l'église, tandis qu'il arbore la plus fraîche pour ses visites mondaines. Les trop longs poils de la perruque sont-ils roussis lorsque le séculier lit le soir à la chandelle, ou tachés au contact de l'assiette pendant le repas, qu'il faut réparer la coiffure, tandis que son porteur est forcé de garder la chambre. Nous apprenons aussi que tantôt les perruques supprimaient toute apparence de tonsure ou couronne, que tantôt les calottes en satin, cuir, ou peau de cochon présentaient des tonsures ou couronnes fictives.

Quels textes, quelles raisons invoquaient pour leur défense ceux qu'on appelait avec mépris les « perruquets ? » Thiers dédaigne de nous l'apprendre : mais il expose longuement les tentatives des novateurs et les difficultés qu'elles ont provoquées. Parce qu'une tradition fort ancienne et très répandue alors désignait la nuance rouge comme ayant été celle des cheveux de Judas, un puissant préjugé régnait contre les malheureux doués de cheveux carotte qu'on appelait alors des « rousseaux. » Ennuyé sans doute de se voir vilipendé pour un défaut naturel dont il était certes bien innocent, un jeune chanoine de Tours arbore perruque et la ville entière se scandalise de cette licence. (Thiers n'exagère-t-il pas un peu ?) Le

promoteur du diocèse cite devant l'Official notre chanoine et le met en demeure d'opter entre son bénéfice et son ornement illicite. Ne voulant ni se décoiffer, ni se démettre, le jeune homme tient bon et entame devant les tribunaux compétens une lutte héroïque, au terme de laquelle il succombe cependant. Redoutant sans doute les plaisanteries des malins Tourangeaux, il prend le parti d'aller dans un autre diocèse cacher en paix ses cheveux rouges.

Ce fut peut-être à Reims qu'il se rendit. En effet, à peu près à la même époque, l'archevêque de cette ville intervient dans un procès de ce genre, réconcilie les adversaires et formule une transaction qui fait pousser des cris de désespoir aux rigoristes. Il s'agissait d'un chanoine de Soissons, Rousseau de nom, s'il ne l'était de couleur, qui voulait célébrer en perruque la messe capitulaire (1679) et qu'avait approuvé le Parlement de Paris, prononçant en sens contraire des premiers juges ecclésiastiques.

Il faudrait invoquer la muse de Boileau; il faudrait refaire un poème parallèle à celui du *Lutrin*, et peut-être plus long, pour chanter la lutte que Raoul Foy, chanoine de Soissons, soutient contre ses collègues du chapitre, excités par le doyen Le Fèvre d'Ormesson, lesquels, le 25 novembre 1685, commettent un bedeau et un marguillier pour interdire l'entrée du chœur à Foy parce qu'il porte une perruque « simple et modeste, » à ce qu'il prétend du moins. Double procès au Châtelet de Paris et à l'officialité de Reims. Thiers ignore le dénouement de l'affaire dans laquelle l'archevêque de Reims joua peut-être, vis-à-vis des chanoines en querelle, le même rôle pacificateur que Lamoignon auprès du clergé de la Sainte-Chapelle.

A Albi, à Bourges, l'autorité se montre absolument intransigeante; elle menace les ecclésiastiques rebelles de les suspendre *ipso facto*. A Agen, règlement transactionnel qui ne satisfait personne : on tolère bien le port des cheveux artificiels; mais les prêtres, diacres et sous-diacres doivent les quitter à la sacristie avant de monter à l'autel, et ils prétendent que les perruques ainsi déposées sont abîmées par des mains indiscrètes ou même dérobées, et il en coûte cher de les renouveler. Fait curieux, le gros du parti des « perruquets » se composait de deux troupes bien distinctes : d'abord les jeunes et élégans, puis les vieux ecclésiastiques chauves et disposés aux rhumes; les uns pressés de se

parer, les autres désireux d'éviter les refroidissemens. C'est même en faveur d'un de ces derniers, — le sieur Joseph B..., bachelier en théologie et frère d'un ascendant direct de l'auteur de ces lignes, — que Mgr de Grimaldi, archevêque d'Aix, accorde, en 1684, sur certificat médical, une autorisation en règle de porter perruque. Il y est recommandé, en latin fort élégant, que les cheveux faux simulent la couleur naturelle, qu'ils entourent une tonsure artificielle et découvrent entièrement les oreilles.

Mais, au moment où Thiers rédige son ouvrage, à la fin du XVIIe siècle, l'emploi des perruques devient si général, à son témoignage, que les laquais eux-mêmes en portent et que d'autre part, chez certains réguliers, comme les Oratoriens, les mêmes innovations qui venaient d'agiter les séculiers prennent naissance et engendrent censures identiques et expulsions parallèles.

Les perruquiers ne pouvaient guère manquer de réaliser des bénéfices considérables sur la fabrication d'un accessoire de toilette à la fois obligatoire et fort cher; aussi n'hésitent-ils pas à s'imposer de lourds sacrifices pour conserver leurs privilèges. En 1673, ceux de Paris offrent 400 000 livres pour que leur nombre ne soit pas augmenté; en 1689, pour le même motif, 100 000 livres, ce qui n'empêche les ministres de créer, en 1692, 150 nouveaux offices, d'où gain de 300 000 livres au profit de l'État, et les mêmes manœuvres se renouvellent encore en 1706 et 1714 avec des bénéfices toujours croissans.

Nos praticiens ne tardent pas à s'apercevoir qu'ils trouvent plus de profit à présenter à leurs cliens des perruques non moins volumineuses, mais plus légères, et les acheteurs de goûter cette transformation. La perruque type Louis XIV tient la tête trop chaude : aussi, après la mort du grand roi, on commence à rassembler les faux cheveux en arrière pendant l'été pour ne les laisser pendre latéralement qu'en hiver. Cette habitude est trouvée si commode qu'elle devient perpétuelle; pourtant les robins, négocians, financiers sont les derniers à conserver les perruques longues et bouclées. Les militaires, eux, supportent à grand'peine l'emploi des cheveux artificiels, surtout frisés; ils essaient d'abord des perruques « à la brigadière, » simples et légères, puis adoptent un parti plus simple, celui de laisser pousser tout bonnement leurs cheveux, mode assez bizarre dans

nos idées actuelles, mais qui n'en a pas moins subsisté pendant trois bons quarts de siècle (1).

Quoi qu'il en fût, comme tout le monde n'était pas militaire et que la nature ne garnissait pas également tous les crânes, le port de perruques invariablement poudrées, bouclées et bichonnées caractérisait les contemporains de Louis XV et de Louis XVI. Une scène des proverbes de Carmontelle nous prouve que même les mendians qui sollicitaient dans les rues la charité des passans se coiffaient de perruques. Du temps de M. de Sartine, les ornemens de tête se simplifient : la perruque, simplement crêpée, est divisée par une large raie perpendiculaire au front et quelques originaux commencent à délaisser la poudre.

Nous quitterons maintenant l'examen des habitudes de nos grands-parens pour nous rendre compte de la nature des ornemens factices dont ils chargeaient leurs têtes. En ce qui concerne le XVIIe siècle, Thiers ne ménage pas les renseignemens.

Il nous dit que les premières perruques portaient le nom de « calottes, » et qu'on les appelait aussi moins élégamment « teignasses » ou « tignasses; » elles couvraient la tête des gens graves et doctes, des bourgeois de robe et plus tard des ecclésiastiques (2). On peut rattacher à cette variété la célèbre coiffure de Chapelain que Furetière a immortalisée. C'était, en effet, une calotte de satin ou de velours épousant la forme du crâne, entourée d'un « calpin » ou « canepin » en épiderme de peau de mouton, adhérente à l'étoffe. Le long de cette bordure pendaient quelques rares cheveux longs et plats que l'ouvrier avait passés un à un dans le « calpin » au moyen d'une aiguille. Pendant la minorité de Louis XIV on commença à friser les cheveux des calottes, et pour ne pas trop faire attendre le patient on inventa les « têtes à perruques. » Plus tard un perruquier nommé Quentin imagine mieux encore et crée la perruque « en-

(1) Cette coutume, — les mémoires anecdotiques du temps en témoignent, — favorisa bien des travestissemens, puisqu'une femme du XVIIIe siècle n'avait pas à couper ou dissimuler ses cheveux pour se faire une tête de gentilhomme, ni un joli garçon à s'embarrasser d'une perruque pour simuler une femme. L'habitude de se raser strictement d'une part, et le port habituel du fard de l'autre, facilitait encore la transformation.

(2) Dans la chanson du roi Dagobert, qui sent son XVIIIe siècle, saint Éloi, personnage vieux et semi-ecclésiastique, porte une « tignasse » au lieu que Dagobert se couvre d'une « perruque. » Qu'on nous pardonne de recourir à des textes aussi peu sérieux.

tière » ou « passée au métier; » les cheveux postiches sont tressés par petites mèches, et les tresses cousues sur une légère coiffe qui ne se distingue point. Succès fou du modèle à Paris d'abord, puis en province, enfin à l'étranger, en commençant par les laïques et en finissant par les membres du clergé. En 1682, inquiets de la vogue de Quentin, ses confrères lui octroient 30 000 livres pour le rachat de son privilège exclusif.

Au XVIIIe siècle, les perruques d'homme proviennent presque exclusivement de cheveux coupés sur des têtes féminines parce qu'ils sont plus moelleux que les cheveux d'homme. On lessive les cheveux avec des cendres pour les dégraisser; on les fait sécher dans du son et on les cuit au four. Mais comme la frisure, pratiquée par l'artiste sur la tête à perruque avant que le client n'achève sa toilette, eût été peu solide, surtout les jours de pluie, on entremêle les cheveux de poils d'une rigidité plus accentuée, tels que crins de chevaux, de queue de bœuf, soies de porc, grâce auxquels la frisure se conserve mieux.

Les faux cheveux, — on l'a bien vu par les chiffres que nous avons déjà fournis, — grevaient d'une lourde charge le budget de toilette des hommes. Aussi divers inventeurs pensèrent faire fortune en lançant des types nouveaux de perruques économiques. On en fabriqua d'excellentes, paraît-il, en fil de fer; mais les maîtres perruquiers, furieux de cette innovation qui les ruinait doublement parce que les nouvelles perruques duraient trop et qu'elles n'avaient pas besoin d'être refrisées, les maîtres perruquiers, disons-nous, profitant de ce que l'inventeur était étranger à leur corporation, lui intentèrent un procès qu'ils gagnèrent et firent interdire le commerce des perruques en fil de fer. Ils ne purent, par exemple, s'opposer à l'innovation, pour la toilette du matin, des perruques en peau de mouton importées d'Angleterre où tous les matelots en mettaient de semblables, plutôt comme coiffure de protection contre les intempéries et contre les coups de sabre dans les combats que comme ornement.

Quoique n'ayant pas, il s'en faut de beaucoup, épuisé l'histoire des cheveux postiches; quoique aussi les détails curieux concernant l'état actuel de cette industrie ne fassent pas défaut, nous n'en dirons pas davantage sur ce sujet, pour des raisons déjà exposées. Mais il nous reste encore à étudier l'art d'améliorer le physique de l'homme de la manière la plus artificielle, la plus accentuée et aussi la plus transitoire.

IV

Depuis de longs siècles l'homme, ou la femme, qui se produit devant le public sous un costume d'emprunt pour jouer un rôle appris par cœur, sérieux ou comique, ou déployer silencieusement son agilité, s'est cru obligé de modifier plus ou moins sa physionomie véritable. Sous ce rapport, que de nuances à analyser, depuis le masque coiffant les interprètes de Sophocle et Aristophane jusqu'à l'imperceptible voile de rouge que risque à peine sur sa face l'actrice de salon! Entre ces deux extrêmes se distinguent le grossier peinturlurage des clowns et le savant maquillage des artistes de nos théâtres.

Nous avons tous été, dans nos classes de littérature ou d'histoire grecques, trop souvent entretenus de Thespis, de son chariot, des acteurs primitifs barbouillés de lie, etc., pour que nous en reparlions encore ici. Passons donc directement à l'âge d'or de la scène grecque. La personnalité de l'acteur, — les actrices faisant défaut, — s'éclipse complètement et le personnage représenté, quel que soit son sexe dans la pièce, est un mannequin de carnaval surmonté d'un masque à vaste perruque et reposant moins sur des chaussures que sur des échasses. L'acteur anime ce fantoche sans que, au rebours de ce qui se passe aujourd'hui, nulle partie de son corps soit visible pour les spectateurs. Des gantelets articulés cachent les mains ; de longues et larges manches voilent les bras ; une ample robe recouvre les épaules, la poitrine, le ventre capitonné et dissimule les jambes. Quelle opposition avec nos comédiennes modernes, avec nos ballerines si légèrement vêtues ! Par un curieux contraste, les Grecs qui habillaient sommairement dans les tableaux et les statues leurs déesses et leurs héroïnes ne les admettaient sur la scène que drapées dans des plis épais d'étoffes précieuses.

Nous ne voulons pas nous poser en apologiste d'une convention, qui dans nos idées d'aujourd'hui semblerait grotesque ; mais nous rappellerons, d'après les érudits, les avantages du masque de théâtre suivant les préjugés des Grecs. Eschyle, non moins habile artiste et metteur en scène qu'excellent dramaturge, s'il ne fut pas l'inventeur du masque tragique, lui avait déjà donné une forme très perfectionnée et, depuis, le masque

toujours modelé par les soins des artistes les plus illustres, synthétisait l'image de la beauté idéale, ou, dans la comédie, de la laideur traditionnelle. Peu importait que l'acteur fût vieux, laid de visage ou difforme de corps ; sur la scène, il restait toujours jeune, beau, bien fait, grâce au masque et aux accessoires dissimulés sous sa longue robe. Rien n'empêchait le même comédien de remplir deux ou même trois rôles principaux ou secondaires en changeant chaque fois de costume, de masque et d'accessoires ; trois ou peut-être quatre déclamateurs de talent suffisaient pour représenter, sans comparses médiocres, une pièce à nombreux personnages. Au poète incombait le soin de combiner entrées et sorties ; de là quelques maladresses de métier ou « ficelles » trop apparentes que les hellénistes contemporains ont devinées dans certaines tragédies d'Eschyle et d'Euripide que gênait la règle dite « des trois acteurs. »

Sophocle, ajoutent-ils, est plus expert et ne commet pas de semblables fautes. Peut-être parce qu'il jouait au besoin la tragédie et prêtait son concours *incognito* sous le masque : ainsi nous savons, d'après Athénée, qu'il incarna le rôle de la princesse Nausicaa dans une de ses pièces. Nous n'ignorons pas non plus qu'Aristophane créa le rôle de Cléon dans les *Chevaliers*. Aujourd'hui on serait bien étonné de voir M. Sardou ou M. Edmond Rostand interpréter leurs propres œuvres.

Comme ce sujet des masques et des habits de théâtre chez les Grecs présente beaucoup d'intérêt, de nombreux érudits des temps modernes et contemporains l'ont abordé sous toutes ses faces : nous nommerons, rien que pour l'époque actuelle, MM. Dierks, Salomon Reinach, A. Müller, P. Girard... et bien d'autres encore.

Par malheur les antiquaires, moins heureux que le renard de la première fable d'Ésope, n'ont jamais réussi, au cours de leurs fouilles en Grèce ou en Italie, à retrouver un masque de théâtre et ils se trouvent réduits à colliger d'innombrables passages extraits d'une foule d'écrivains anciens et à relire les indications très sommaires d'un auteur technique, Julius Pollux. Mais quelle difficulté peut décourager un savant de nos jours ?

Les masques n'étaient pas de bois, comme on l'a longtemps supposé, mais bien de chiffons comprimés dans un moule et imprégnés de stuc. Fort durs, ils auraient même gêné l'acteur

sans une calotte protectrice de feutre tapissant l'intérieur et dont l'utilité se manifestait en cas de chute sur la scène. Deux trous imperceptibles donnaient passage au regard, un orifice plus grand à la voix, et de savans artifices de dessin et de modelage combinaient des traits grossis intentionnellement, déformés même, mais à la condition de s'harmoniser avec les points fixes des prunelles et l'ouverture de la bouche pour lesquels s'imposait la coïncidence du vrai et du faux visage (1). D'abord pâles à l'époque des tragiques primitifs, les masques, sous l'impulsion d'Eschyle, ne tardèrent pas à se colorer; l'expression en fut d'abord sereine, peu accentuée; puis, au temps des Alexandrins et à plus forte raison après l'ère chrétienne, elle s'exagéra et dégénéra en grimace tourmentée ; la bouche, modérément ouverte en premier lieu, se déforma en véritable gueule de four, comme en témoigne Lucien.

Tombant d'aplomb sur la tête de l'histrion, comme aujourd'hui les feux de la rampe sur sa face, les rayons du soleil eussent écrasé la physionomie du masque si la haute coiffure triangulaire nommée *onchus* n'avait rétabli l'harmonie. D'abondans cheveux postiches bouclés ruisselaient de l'*onchus*, lequel enfin s'abaissait sensiblement dans les masques de femme à chevelure flottante. Cet ornement constitua d'abord un ingénieux correctif inspiré par l'esthétique; mais, dans la suite des âges, il grossit et s'exagéra comme l'expression du masque et sans doute aussi les couleurs.

On a souvent assimilé la tragédie hellénique à notre grand opéra: les conventions assez illogiques qui gouvernent nos drames musicaux se rapprochent de celles qui réglaient les représentations du vieux théâtre attique. Héros et héroïnes, empêtrés dans leurs accessoires, s'avançaient à pas lents, modulant presque en déclamant leurs tirades; le peu d'animation de la physionomie des chanteurs actuels, leurs gestes mesurés, correspondent à l'expression immuable du masque tragique, aux attitudes élégantes mais calmes des interprètes anciens, auxquels était interdit tout mouvement un peu vif. Voulaient-ils, emportés par le feu de l'action, sortir de leur rôle de figurans de tableaux vivans, que survenaient les accidens les plus grotesques. « Ont-ils le malheur, ce qui n'est pas rare, — dit le moqueur Lucien,

(1) M. P. Girard dans la *Revue des Études grecques* ajoute un quatrième point fixe: l'extrémité du nez. Le problème n'en offrait que plus de difficulté.

— de faire un faux pas et de tomber au milieu du théâtre; ils deviennent la risée des spectateurs; le masque et le diadème sont brisés, la véritable tête du comédien ensanglantée, ses cuisses à nu en grande partie : on ne voit plus que ses misérables haillons et ses cothurnes tout difformes et nullement proportionnés à ses pieds. »

On s'est demandé comment la rigoureuse immobilité du masque s'accordait avec les différentes phases des passions analysées dans le drame, avec les alternatives effrayantes de bonheur ou de désespoir par lesquelles passait le personnage créé par le poète. Sans doute, ont répliqué les érudits, point de jeu de physionomie possible pour l'acteur; mais aujourd'hui même peut-il rougir, pâlir, verser de vraies larmes, hérisser ses cheveux alors qu'il est censé faire tout cela aux yeux des spectateurs? Il paraît démontré aussi que l'expression du masque semblait au public se modifier suivant son inclinaison et qu'un habile comédien savait mettre cette circonstance à profit (1). L'acteur, en somme, ne changeait de masque dans le cours d'un même rôle qu'à la suite d'une mutilation du personnage (comme dans Œdipe) ou d'une de ces métamorphoses si chères à la mythologie.

Masque, accessoires, capitonnages, costume, cothurnes grandissaient et grossissaient l'histrion au point de le disproportionner absolument avec un homme non attifé pour la scène. Aussi on n'aurait pu mêler des acteurs à visage découvert à ces monstres, vraies statues animées, dont les plus petits dépassaient cinq pieds six pouces avec têtes et membres à l'avenant. Suétone cite un cas fort curieux en parlant des folies de Néron: quand l'empereur était las de jouer au théâtre des rôles d'héroïnes, sous un masque idéalisant ses favorites du jour, il représentait son propre personnage — non avec sa véritable face nue — mais coiffé d'un modelage simulant sa physionomie. Un autre détail sera mieux compris de nos lectrices : jamais à aucune époque et chez aucun peuple, femme de l'antiquité n'a subi l'épreuve d'enfouir sa tête sous un masque tragique.

(1) Remarque intéressante autant que paradoxale en apparence que nous avons extraite de l'ouvrage de M. Albert Lambert, *Sur les planches*. L'écrivain-acteur la formule à l'occasion d'une représentation rétrospective donnée à l'Opéra en 1886 et dans laquelle on joua, avec tous les accessoires du théâtre grec, une adaptation de l'*Agamemnon* d'Eschyle, traduit par M. de Bornier. M. Lambert figurait Clytemnestre sous le masque.

Chez les Grecs, règles simples et absolues à formuler : masques d'Eschyle, artifices auxiliaires, et hommes seuls sur la scène. Chez les Romains antérieurs aux Antonins, coutumes variables et complexes : ainsi les interprètes de Plaute et de Térence sont des hommes barbouillés d'une couche épaisse de craie, plâtre ou farine, à la façon des pierrots modernes leurs successeurs, et emperruqués comme nos clowns ; on use aussi du masque collant qu'Arlequin a perpétué jusqu'à nos jours ; on joue encore à visage complètement découvert, et les femmes, comme en témoignent Horace et Cicéron, montent sur la scène, mais sans doute pour ne remplir que des rôles muets. L'origine, comme la nature même des spectacles, variait beaucoup : d'où une certaine diversité de conventions. Les Italiens d'autrefois, comme ceux d'aujourd'hui, étaient d'excellens grimaciers, des mimes de premier ordre, et les Romains ne renoncèrent pas volontiers à jouir de l'agrément des jeux de physionomie, des gestes un peu vifs. Mais il semble que les usages helléniques, comme la langue elle-même et la littérature des Grecs, envahissent peu à peu le monde latin. Le vieux masque, dont l'expression s'exagère de plus en plus avec la décadence de l'art, s'impose progressivement aux Romains qui, peu enthousiastes au début, finissent par prendre leur parti de ces figures aux traits forcés et immobiles. Deux cents ans environ après l'ère chrétienne, aucun visage d'histrion ne s'exhibe à découvert dans une représentation tragique, comique ou chorégraphique, à ce que Lucien affirme, et aucune femme ne monte plus sur le théâtre. Les rudes invectives de Tertullien contre les spectacles païens nous confirment cette dernière circonstance par l'absence de toute récrimination à l'égard des comédiennes.

La mode du masque au théâtre persiste jusqu'à l'effacement du dernier vestige du paganisme et des goûts littéraires classiques. Les Pères de l'Église du ve siècle condamnent encore un spectacle devenu trop raffiné pour leurs contemporains ; mais ils luttent avec plus d'ardeur à l'égard d'un nouveau genre de divertissement qu'on pourrait peut-être assimiler, non certes à nos représentations modernes de cirque, mais à ce qu'elles deviendraient, jouées par la plus vile racaille des deux sexes, en présence d'un public très mal choisi, duquel les gens honorables s'excluraient d'eux-mêmes. Souvenons-nous que la future impératrice Théodora, élevée à l'amphithéâtre, avait débuté comme

« clownesse » dans l'emploi que nous appellerions dans l'argot moderne les « Augustes » et qu'elle avait diverti non moins par ses plaisanteries que par les grimaces de sa figure non masquée les portefaix et les matelots de Constantinople (Procope).

V

Tout à l'heure nous avons formulé cette pensée que, dans la Rome ancienne la variété des spectacles, d'origine locale ou exotique, offerts au peuple, devait occasionner une dissemblance dans la nature des artifices de la scène. Lorsque, à la fin du XVIe et au début du XVIIe siècle, le théâtre profane succéda aux mystères, avec des pièces souvent importées d'Italie et des acteurs nés ou formés dans la Péninsule, il en fut à peu près de même, et les comédiens adoptèrent trois moyens de se grimer.

A cette époque le masque se portait souvent dans la vie ordinaire; qu'y a-t-il d'étonnant de le voir adopter pour le théâtre, après transformation, et fournir une longue carrière? Le masque caractérisa, de la fin du XVIe au milieu du XVIIIe siècle, certains rôles chargés, à types traditionnels de matamores, capitans, vieillards grotesques; peut-être Molière le portait-il lorsqu'il créa les emplois de Mascarille, notamment dans les *Précieuses*. Le masque a longtemps coiffé les danseurs dans les ballets mythologiques de l'Opéra, usage qui ne cessa que dans les dernières années de Louis XV pour les premiers sujets. Il a permis, à une époque où les actrices étaient rares et les danseuses de profession inconnues ou non disponibles, d'introduire sur la scène plus d'un homme travesti, soit dans l'ancienne comédie (rôles de nourrices du temps de Hardy et de la jeunesse de Corneille), soit dans les ballets qu'on dansait non seulement au théâtre, mais dans les fêtes de la Cour et jusque dans les collèges. Grâce à lui, plus d'un original amateur de chorégraphie parut *incognito* sur la scène de l'Opéra pour développer en public son agilité. Le masque a disparu, pour toujours probablement, mais on peut considérer comme le rappelant le faux nez en cire que se modèlent les acteurs tant soit peu camards lorsqu'ils jouent certains rôles comme celui de Cyrano.

Les spectateurs de l'ancien théâtre français toléraient le masque plutôt qu'ils ne l'appréciaient. Aussi les premiers acteurs

comiques avaient imaginé une solution mixte qui combinait la laideur obligatoire avec une suffisante mobilité de physionomie; ils « s'enfarinaient » suivant l'expression même de Scarron, dans le *Roman Comique*, c'est-à-dire se couvraient la face d'une couche épaisse d'amidon, comme les Pierrots actuels se blanchissent la figure. L'enfarinement signalait les personnages ridicules des farces les moins relevées. Il est plus que probable que Molière, courant la province avec sa troupe comique, a rempli le principal rôle dans une de ses premières ébauches intitulée la *Jalousie du Barbouillé*, canevas informe dont il a retiré plus tard *George Dandin*. Le titre est caractéristique et donne à penser que l'acteur qui tenait l'emploi se faisait une tête analogue à celle de nos clowns modernes.

Néanmoins, à l'époque qui nous occupe, beaucoup de rôles d'homme : rois, héros, amoureux et tous les rôles remplis par des femmes se jouaient à visage découvert. Notez qu'il n'y avait point de rampe et que souvent les spectateurs envahissaient la scène. Les comédiens se faisaient-ils leur visage? Sans doute, mais à ce que nous croyons, cette coutume ne reposait point sur les mêmes motifs d'optique qu'aujourd'hui. Les femmes de ce temps, et surtout celles du monde dans lequel se recrutaient les comédiennes, n'avaient pas besoin de monter sur les planches pour se farder; les petits-maîtres comiques imitaient en les exagérant à peine les raffinemens de toilette de leurs originaux à la ville; enfin les traits des comédiens déjà vieillis avaient besoin d'être améliorés.

Après l'année 1700, les acteurs de tout emploi commencent à abuser du rouge sur la scène, en même temps que les dames à la ville se mettent à s'en appliquer avec excès; les deux modes marchent parallèlement. Venant de Londres où cette double exagération ne se pratiquait pas, Addison est tout surpris et compare ironiquement la fraîcheur suspecte des reines de théâtres, à Paris, aux couleurs véritables des jeunes laitières de son pays. Plus tard les habitudes se modifient, les salles s'agrandissent, l'acteur s'éloigne de plus en plus du spectateur et le reflet rougeâtre de l'huile des quinquets s'accommode d'une forte dose de blanc. C'est contre l'emploi exagéré de ce blanc dont se plâtrent les comédiennes que prêche Mlle Clairon; elle trouve que la couche, trop épaisse, nuit considérablement aux jeux de physionomie dans les scènes tragiques. Il faut se contenter, ajoute-

t-elle assez sagement, d'aider la nature par des modifications peu sensibles et intelligentes aux sourcils, aux cheveux, aux oreilles, aux lèvres, conformément à l'esprit du rôle et aux principes de l'anatomie de la tête, détails que ne doit pas ignorer une bonne actrice.

A la suite de ce résumé historique, nous choisirons, pour les exposer, divers renseignemens applicables aux personnages que nous voyons actuellement s'agiter sur les planches. Quelques règles générales sont du ressort du simple bon sens. L'acteur, ce mot étant pris dans son acception la plus large, peut user d'un maquillage d'autant plus grossier qu'il reste moins longtemps en scène et se démène moins; mais qu'il soigne sa peinture s'il prend part à une action prolongée. Peu importe à un clown ou même à une ballerine de quitter au bout de quelques minutes soit la piste, soit la scène, la face ruisselante d'une bouillie multicolore mêlée à la sueur; mais un comédien qui joue dans les cinq actes d'une pièce, un ténor qui chante à plusieurs reprises de longs morceaux, doivent se grimer avec beaucoup de soin. En outre l'entreprise se simplifie beaucoup s'il s'agit d'un homme ou d'une femme encore jeunes; elle se complique pour les vieux comédiens, et pour les personnes trop brunes, quel que soit leur âge.

Chaque artiste dramatique s'applique lui-même son fard, sans recourir à l'aide d'un coiffeur spécialiste, en se guidant sur une routine bien vite acquise, paraît-il. Et même chez les Allemands, gens plus méthodiques que les Français, l'art de se grimer au théâtre comporte une petite littérature technique, très nourrie, de laquelle nous extrairons la plupart des détails qui termineront cet article (1).

Autrefois, et les Mémoires de Mlle Clairon le confirment pour le XVIIIe siècle, les comédiens se servaient de fards en poudre: maintenant ils ne recourent plus qu'aux fards gras, de sorte qu'à l'art du pastelliste a succédé celui du peintre à l'huile, plus parfait en ce qui concerne la transition de la peinture à la peau et précieux surtout pour dissimuler les petites rides et les légères imperfections de l'épiderme.

L'épaisseur de la couche à appliquer, les nuances de noir, brun, gris, rouge clair ou foncé, jaune et blanc, les transitions

(1) *Die Maske des Schauspielers, von Fr. Altmann. Dritte Auflage, neu bearbeitet von Ludwig Menzel.* Berlin. Bloch.

à ménager d'une teinte à l'autre, dépendent de la nature de l'éclairage. Avant de se produire devant les feux des bougies, des lampes à huile ou à pétrole, l'acteur ne s'applique qu'une couche mince de fard, n'accentue pas beaucoup les accidens de sa face et évite les nuances intermédiaires au profit des couleurs fondamentales : rouge et blanc. Il convient déjà de forcer le maquillage en présence de l'éclairage au gaz, et enfin le comédien qui se produit en public derrière une batterie de lampes à incandescence doit accroître encore la couche de peinture, combiner de savantes dégradations à partir du rouge vif des pommettes, et ne se servir que de fards de première qualité (1).

En ce qui concerne le masque du comédien contemporain, on peut énumérer bien des effets à obtenir, citer bien des moyens d'exécution à appliquer, marquer bien des imperfections naturelles à corriger, mentionner bien des déformations à provoquer artificiellement, mais à défaut d'une fastidieuse classification technique de buts et de tours de main, il convient de mentionner comment on opère dans les deux cas extrêmes : celui de la femme et du jeune premier qui doivent avant tout s'embellir sans modifier profondément leur apparence naturelle, et celui du comédien obligé de se vieillir, de se transformer et de s'enlaidir.

« Examinez attentivement un portrait dû au pinceau de quelque grand maître et copiez-en l'aspect du mieux que vous pourrez. » Telle est la règle générale à poser dans la première des deux circonstances. L'artiste commence par se barbouiller la face avec du beurre de cacao de façon à n'en laisser sur la peau qu'une couche infiniment mince, mais uniforme; puis il applique la teinte fondamentale : blanc (de zinc par exemple) en fard gras pour les comédiennes (2), blanc de zinc mêlé d'un soupçon de terre de Sienne et de rouge pour les jeunes acteurs (le mot jeune, bien entendu, s'applique à la nature du rôle et non à l'âge réel de l'interprète). La question du rouge aux joues, — c'est le technicien allemand qui parle, — importe beaucoup. Notre auteur suppose donc une actrice à visage ovale, à joues point trop grosses sur lesquelles les muscles se détachent en légère saillie depuis le vomer jusqu'au confluent des maxil-

(1) Le critique musical d'un journal parisien très répandu nous a dit se rappeler parfaitement la réforme du maquillage qu'occasionna aux Variétés la substitution de l'éclairage électrique à l'ancien éclairage au gaz.

(2) Lorsque, bien entendu, elles n'incarnent pas Aïda, Sélika ou Carmen.

laires : ces sortes de figures s'accommodent fort bien de l'optique de la scène. Si notre comédienne couvre maladroitement sa joue d'une trop large tache de rouge, elle ne réussira qu'à reproduire l'image d'une paysanne vulgaire et des sourcils mal teints achèveront de l'enlaidir. En bonne règle, le doigt, trempé dans le rouge et faisant office de pinceau, ne doit laisser de traces que sur la partie supérieure de la joue, en donnant l'illusion, non de ce que la nature pratique le plus souvent, mais de ce qu'elle réalise de mieux. Il faut, bien entendu, ménager intelligemment les dégradations de teinte, ne pas choisir comme nuance fondamentale un blanc trop éclatant, et enfin se garder de se rougir l'oreille, ce que font à tort beaucoup de comédiennes. Personne n'ignore que les traits noirs très fins tracés parallèlement au contour de l'œil servent à l'élargir en apparence, que les sourcils doivent être redressés, agrandis et ramenés à une nuance plus sombre que la chevelure. Le noir de fumée ou la sépia mélangés au beurre de cacao semi-torréfié remplissent très bien cet office.

Une application de rouge tendre sur les parties creuses d'un visage trop maigre en grossit l'apparence. On affaiblit la rondeur exagérée d'une figure trop pleine en diminuant la dose de rouge aux pommettes et, si le rôle le permet, en couvrant les joues d'une barbe artificielle. Le rouge des joues, envahissant le nez, atténue l'aspect exagéré de cet organe ; s'il s'en écarte, il l'augmente à la vue des spectateurs. En garnissant de poils artificiels une lèvre supérieure trop forte, en faisant retomber les moustaches fausses ou vraies sur une bouche trop large, on corrige un peu ces défauts. Prolongée au delà des coins de la bouche, la nuance fondamentale lui donne un aspect plus étroit. On rafraîchit au carmin des lèvres trop ternes et on rosit le menton. Autant que possible un jeune homme doit jouer sans perruque ; il se contente de dissimuler la peau de son crâne insuffisamment garni sous une couche de noir de fumée ou de crêpé sombre, à moins qu'il n'use d'un faux toupet. En rasant la bordure de ses cheveux et couvrant la bande rasée de fard couleur de chair l'acteur agrandit, en vue de la scène, un front jugé trop bas.

Il est passablement malaisé à un artiste peu âgé de se grimer en vieux, car pour cela il faut obéir à des règles rationnelles assez complexes. Ocre et terre de Sienne se mêlent en fortes proportions au blanc de la teinte fondamentale ; la tache rouge des

pommettes s'accuse comme ton tout en se rétrécissant. Une application de gris bleuâtre simule les dépressions qui se creusent aux tempes, au bas des joues et sous les paupières inférieures; les rides s'indiquent par des traits bruns et ressortent grâce à des traits clairs parallèles. Comme le premier effet du fard gras est de dissimuler les rides véritables, l'artiste ne jouit même pas de la ressource d'exagérer ses plis naturels pour se vieillir.

On fabrique aujourd'hui des perruques de chauve qui, si elles sont bien ajustées sur la tête du comédien, se raccordent parfaitement avec la peau graissée de son front, sans transition visible. Bruns, gris ou blancs, suivant le cas, les cheveux postiches sont cousus intérieurement et, comme dans la nature, se groupent par touffes. Avec du « crêpé » ou de la laine douce bien cardée, l'imitation de la barbe naturelle laisse fort peu à désirer, surtout si l'acteur prend soin de tirailler et d'éplucher au doigt le crêpé ou la laine. Suivant la nature du rôle, qu'on teigne, qu'on agrandisse, qu'on prolonge plus ou moins les sourcils, mais sans jamais en coller de postiches au bas du front.

Nous avons, dans la première partie de ce travail, fait allusion aux inconvéniens anti-hygiéniques des fards appliqués trop habituellement sur la peau. Alors quelle doit être la nocuité d'un épais maquillage, renouvelé quotidiennement, sur un épiderme que surchauffent les jeux de scènes et les feux de la rampe? On le devine *a priori* et pourtant aucun ouvrage technique ne mentionne d'accidens spéciaux aux comédiens des deux sexes jusqu'à l'introduction du gaz dans les théâtres qui obligea de forcer la peinture des visages.

Suivant l'hygiéniste Chevallier, Mme V..., célèbre actrice de la Comédie-Française (sans doute Mme Volnys née Léontine Fay) aurait souffert pendant quelque temps d'une véritable intoxication saturnine qui fut combattue, avec succès d'ailleurs, par des remèdes nombreux et énergiques tant généraux que locaux. A cette époque en effet (vers 1840 ou 1850), les artistes se servaient du blanc de plomb liquide qui communiquait à la peau un admirable éclat juvénile, mais qui déterminait à la longue, chez certains tempéramens particulièrement sensibles à l'action du plomb, des accidens très graves. Barbouillant de ce poison, non seulement leur visage, mais leurs bras, leur cou, leurs épaules, les dames s'exposaient encore plus que les hommes.

La collection de la *Gazette des Tribunaux* nous fournira un exemple rétrospectif assez typique pour valoir un résumé détaillé. Dans le courant de l'année 1859, un certain nombre d'acteurs ou d'actrices éprouvèrent des symptômes fort inquiétans, enflures locales sur les parties du corps qu'ils fardaient, langueurs, dépérissement et affaiblissement de la mémoire et de l'intelligence. A la suite d'accidens répétés, le directeur du Palais-Royal se plaint au commissaire de police du quartier; on procède à des enquêtes et expertises, et finalement le sieur F..., un des premiers parfumeurs de Paris, fournisseur des fards du théâtre, comparaît, ainsi que la dame D..., devant la 6e chambre correctionnelle du tribunal de la Seine comme ayant trompé ses cliens en leur vendant sous des noms de fantaisie des substances nuisibles à la santé.

L'acteur Darny, du Palais-Royal, comparaît comme plaignant et détaille un récit terrifiant des tortures qu'il a endurées à la suite d'une certaine représentation en février 1859. Plusieurs médecins n'ont rien compris à son état; un dernier, après l'avoir soigné et guéri, témoigne que le mal provenait bien des coliques saturnines causées par absorption du plomb contenu dans les fards de théâtre. L'expert commis par le tribunal confirme la présence du plomb dans ces mêmes fards. René Luguet et Mlle Cico paraissent aussi à la barre : cette dernière esquive adroitement la double question du président relative à son nom et à son âge véritables et proclame que le fard en question l'a rendue malade, en noircissant, qui pis est, sa peau et ses bijoux. Le sieur F... et la dame D... s'entendent infliger par le tribunal trois mois de prison et 500 francs d'amende (jugement du 10 novembre 1859).

En appel devant la Cour, les choses changent de face. MMes Massu et Desmarets prononcent d'intéressantes et habiles plaidoiries au cours desquelles ils font ressortir, avec force détails historiques et techniques, ce qui peut servir à la défense des inculpés. La crise dont Darny a été la victime résulte-t-elle indubitablement d'une intoxication saturnine due à l'emploi du blanc de fard acheté par l'acteur à la maison F...? N'est-ce pas plutôt un empoisonnement mercuriel provoqué par l'emploi d'un rouge au cinabre, rouge vendu par une autre maison et imprudemment appliqué par le comédien? L'ignorance — bien pardonnable — de Darny, en fait de chimie; celle — moins ex-

cusable — du médecin qui l'assiste, leur font prononcer à l'audience de véritables hérésies dont profite habilement la défense : Darny, par exemple, avant le procès, achète dans diverses maisons de parfumerie pour théâtre des échantillons de blanc de fard ; son docteur et lui y trouvent de l'argent, jamais de plomb et quelquefois du bismuth. Or les fards liquides à base d'argent n'existent pas, et, comme fait observer Me Massu, entre ceux à base de céruse, vénéneux ou non, et ceux réputés inoffensifs à base de bismuth, les acteurs n'hésitent pas et, repoussant ceux-ci, réclament formellement ceux-là à leurs fournisseurs qui les servent suivant leur goût. Dès lors, il ne saurait y avoir tromperie. Mais dans cette affaire, ajoute Me Massu, il faut faire la part du « cabotinage » et de la concurrence commerciale : plusieurs des témoins veulent faire de la réclame en faveur d'un magasin de fards pour théâtres qu'ils viennent d'ouvrir ou de commanditer. De là enfin le procès contre une ancienne et honorable maison de Paris qui, depuis trois quarts de siècle, emploie et débite les mêmes ingrédiens que les autres parfumeurs.

Sans renoncer pour cela complètement à l'accusation, l'avocat général, M. Pinard, abonda dans ce sens. Selon lui seulement, les termes « blanc Vénus, » « blanc Rachel, » « blanc superfin, » n'indiquaient pas du tout la nature assez dangereuse du blanc débité, ce qui était blâmable. La Cour, après une longue délibération, adopta l'avis de la défense et, le 8 janvier 1860, prononça l'acquittement du sieur F... et de la dame D...

On trouve d'autres exemples plus modernes d'empoisonnement cités dans la brochure de M. Altmann et dans les journaux médicaux, mais aujourd'hui le danger éventuel ne menace guère que les artistes par trop négligens ou malheureusement aussi trop pauvres pour acheter des fards gras de bonne marque. A l'emploi des poudres et surtout des affreux fards liquides ou émaux a succédé l'usage des fards gras appliqués eux-mêmes, comme nous l'avons dit, sur une infime couche protectrice de beurre de cacao et l'inoffensif blanc de baryte peut remplacer le blanc de plomb. Après la représentation, les comédiens enlèvent leur masque au moyen d'un linge imbibé de corps gras : huile d'olive, glycérine ou beurre de cacao ; après quoi ils se débarbouillent, et les techniciens conseillent aux dames de s'appliquer de nouveau pour la nuit un très léger enduit de l'éternel beurre de cacao.

On voit qu'au point de vue de l'illusion pour les spectateurs éloignés et de la santé des artistes, l'art de se maquiller à la scène a réalisé de grands progrès depuis un siècle. Est-il à souhaiter qu'il se perfectionne encore? Peut-être que non! Au fond, combien de critiques, lorgnant les interprètes pendant des représentations théâtrales se sont demandé à eux-mêmes si la scène ne gagnerait pas à la disparition presque complète de cet immonde barbouillage. Sans proposer l'exemple des villageois d'Oberammergau qui jouent la *Passion* en plein air en ne rien modifiant à leur physionomie naturelle, sans parler de supprimer tout à fait le blanc, le noir, le rouge, les perruques, sans adopter non plus certaines opinions paradoxales de Théophile Gautier, ne pourrait-on suivre l'exemple des artistes dramatiques ou lyriques qui, comme Mme Duse, ont renoncé aux artifices de ce genre?

L'illusion y gagnerait et si l'abolition de cet usage absurde et malpropre chassait de la scène du XXe siècle telle personnalité usée et vieillie, nous n'y verrions pas grand inconvénient pour notre part. Il faudrait seulement corriger l'éclairage actuel, ce qui ne nous semble pas impossible, et peut-être que dans bien des années nos petits-neveux s'étonneront rétrospectivement de notre répugnance à pratiquer cette innovation, comme nous-mêmes sommes surpris des difficultés qu'a soulevées, il y a un siècle, dans le monde théâtral, la question de la réforme du costume.

ANTOINE DE SAPORTA.

REVUE LITTÉRAIRE

L'ŒUVRE DU ROMANTISME AU THÉATRE

Un bel enterrement est beau : il a son charme propre, fait de l'ordonnance sévère de la cérémonie, de la magnificence triste du spectacle, de l'harmonie grave de la musique, et du recueillement des assistans. A cet ordre de jouissances appartiennent celles dont nous sommes redevables à la Comédie-Française pour la solennelle reprise qu'elle a faite des *Burgraves*. Apparemment ce n'est pas pour nous donner la sensation de l'immortalité du génie de Victor Hugo qu'elle a choisi dans son théâtre tout juste la pièce tombée jadis de la chute la plus retentissante : elle n'a pu songer à faire reviser par le public de 1902 l'arrêt du public de 1843, l'opinion étant établie sur une œuvre où mérites et défauts sont pareillement énormes, éclatans, aveuglans ; elle n'a pas davantage cherché une occasion de nous faire admirer la valeur d'ensemble de sa troupe, ni l'art avec lequel les chefs d'emploi de cette troupe disent les vers : c'est toujours ce qu'il y a de plus défectueux à la Comédie-Française. Mais *les Burgraves* marquent une date, celle de l'échec définitif du romantisme au théâtre. Ce à quoi on nous a convié, c'est donc à la pompe funèbre du drame romantique. On nous invite à méditer sur la destinée qui fut celle de ce genre depuis si longtemps défunt. Nous y serons aidés par plusieurs publications récentes. L'époque romantique est aujourd'hui fort à la mode parmi les curieux d'histoire littéraire. Après le *Dumas* de M. Parigot, voici un livre tout plein de renseignemens sur Vigny, son intimité, ses aventures sentimentales et ses relations littéraires, *Alfred de Vigny et son temps* (1), par M. Léon Séché. Puis ce sont deux volumes sur

(1) *Alfred de Vigny et son temps*, par M. Léon Séché, 1 vol. in-8° ; Juven.

Victor Hugo (1), rédigés par les élèves de l'École normale supérieure, afin que, dans le culte rendu à Victor Hugo, la littérature eût, elle aussi, sa place, et qu'un hommage lui vînt de la jeunesse, d'une jeunesse composée de jeunes gens. Enfin, M. Léon Lafoscade a consacré au *Théâtre d'Alfred de Musset* (2) une thèse d'où se dégage à tout le moins cette conclusion, qu'étudiées avec application et commentées avec méthode, les comédies de Musset peuvent en venir à donner l'idée de quelque chose de figé et de morne. De Hugo à Vigny et de Dumas à Musset, voyons donc comment les romantiques ont marqué leur passage dans notre littérature dramatique et comment un même principe, en traversant le drame, l'a stérilisé, pour aller s'épanouir dans des œuvres qui n'ont de commun que le nom avec celles de la scène.

Cette destinée si bruyante du drame romantique a été étrangement courte : c'est ce qui frappe d'abord. Elle n'a pas rempli quinze années. Le public était déjà dégoûté de ce genre, sans peut-être avoir jamais eu pour lui un goût très prononcé; les écrivains qui l'avaient créé s'en désintéressaient. Victor Hugo a désormais dit un adieu définitif au théâtre et, durant quarante-deux années de production ininterrompue, il ne se souciera pas d'y revenir; Alfred de Vigny est monté dans sa tour d'ivoire; le seul Dumas continue d'écrire pour le théâtre, parce que, seul de son groupe, il avait « le don. » C'est la preuve que les auteurs eux-mêmes n'ont eu guère de foi dans la vitalité de leur œuvre au théâtre. Ou, pour mieux dire, ils se sont aperçus qu'ils y avaient totalement échoué : ils ont dû constater que la campagne menée avec tant de violence avait tourné en déroute : splendeur des préfaces, fracas des promesses, tapage des réclames, choc des batailles, tout se résolvait dans le néant.

Leur programme n'avait jamais été fort net; néanmoins on s'était entendu sur quelques points essentiels. Les romantiques se proposaient de doter le théâtre d'un genre nouveau, le drame historique, qui n'aurait été que le roman de Walter Scott découpé en actes et en scènes. Il aurait différé de la tragédie par deux traits principaux : d'abord, au lieu d'exprimer la vérité universelle, il aurait exprimé une vérité relative, celle de sentimens en rapport avec une époque déterminée; ensuite, à l'action resserrée dans un cadre étroit il aurait substitué une action plus libre, se répandant en scènes variées par la

(1) *Victor Hugo*, leçons faites à l'École normale supérieure par les élèves de 2e année, sous la direction de M. Ferdinand Brunetière, 2 vol. in-16; Hachette.

(2) *Le Théâtre d'Alfred de Musset*, par M. Léon Lafoscade, 1 vol. in-16; Hachette.

couleur et par le ton. De ce genre, à peine serait-il exact de dire, comme nous le faisions tout à l'heure, qu'à une certaine date, il soit mort : car cela impliquerait qu'à une autre date, il avait été vivant. Or, dès le moment où il s'essayait à naître, il s'était trouvé pris entre deux genres trop fortement constitués : la tragédie, vieil arbre où la sève ne montait plus, mais qui, par sa masse, bouchait encore la route, le mélodrame qui alors faisait fureur. Tous deux répondaient à des besoins réels et tous deux avaient des racines dans la nature de l'esprit. Le drame n'avait su qu'osciller entre les deux, tantôt se laissant absorber par l'un, tantôt se confondant avec l'autre, sans jamais arriver à se réaliser lui-même sous une forme volontaire et indépendante. Au début, il s'était tenu plus près de la tragédie, encore en possession de la scène et dont le prestige continuait de s'exercer sur ceux mêmes qui voulaient la détruire. *Cromwell* est une tragédie, dans la plus précise acception du terme : l'exposé sous forme dramatique d'une crise morale. *Hernani* est une tragédie dont la scène voyage en plusieurs endroits. *Chatterton* est une tragédie, quoiqu'en prose, et Racine en eût approuvé la simplicité d'action. Plus tard, et à mesure que les auteurs perdent de leurs scrupules, c'est vers le mélodrame que penche le drame, et il y penche au point d'y tomber. Non seulement c'est le cas de tous les drames en prose de Victor Hugo, et *Lucrèce Borgia*, *Marie Tudor*, *Angelo* n'ont rien à envier à *la Tour de Nesle*, mais le superbe manteau poétique des *Burgraves* n'est jeté que sur une armature de mélodrame. Rien n'y manque : souterrains, fenêtres sanglantes sur l'abîme, philtre, cercueil, une bohémienne qui dans l'espèce est une Corse, l'enfant perdu et retrouvé, les déguisemens, les changemens de nom, les reconnaissances. En sorte qu'à l'heure où les romantiques renoncent à écrire pour le théâtre, le répertoire de la tragédie s'est accru de quelques tragédies altérées et faussées, celui du mélodrame de quelques mélodrames mieux écrits que les autres ; mais on n'a pas vu s'installer à la scène un troisième genre, ayant son originalité propre et différant, par sa constitution intime, de tout ce qui n'est pas lui.

D'où vient, d'ailleurs, chez Hugo et ses amis, cette impuissance à créer ce genre dont ils avaient si péniblement échafaudé la théorie? La raison en est toute simple : c'est qu'amenés par les circonstances à faire irruption au théâtre, où leurs tendances naturelles ne les portaient pas, ils n'ont pas considéré que le théâtre eût des lois auxquelles ils dussent se soumettre. Cette idée ne leur est pas venue que, pour mener à bien l'œuvre nouvelle qu'ils entreprenaient, il leur

fallût changer de procédés. Lyriques ils étaient, lyriques ils sont restés. Ils ont continué de se développer dans le même sens, et tragédie ou mélodrame n'ont été que des cadres où ils ont laissé courir leur fantaisie. Le théâtre est par excellence le genre impersonnel : des acteurs dont chacun a son caractère sont aux prises avec une situation qui met en conflit leurs passions où leurs intérêts : ils agissent et dialoguent en conformité avec cette situation et avec leur caractère. Pour le poète romantique, l'acteur n'est que son porte-parole, la situation n'est que la matière sur laquelle sa verve s'exercera. Lui-même ne cesse d'intervenir de sa personne : pas un acte ne s'accomplit sur la scène et pas un propos ne s'y débite qui ne soit déterminé par rapport à lui. Aussi, tandis qu'on ne pourrait citer aucun élément dramatique constituant l'apport des romantiques au théâtre, en revanche on retrouve dans leur drame tous les thèmes de leur lyrisme et tous les procédés par lesquels chacun d'eux a coutume de les développer.

Un des thèmes les plus habituels du lyrisme moderne est la rêverie amoureuse. Elle reparaîtra sous toutes ses formes dans le drame romantique, et nous aurons des sérénades, des romances, des épithalames et des lamentos. D'acte en acte, le duo d'amour reprend avec une orchestration différente, comme dans un opéra : il n'y manque que la musique, si toutefois aucune musique peut égaler celle des vers de Hugo. Le duo de Hernani et de Doña Sol exprime tour à tour la frénésie de l'amour dans les éclairs et dans le tonnerre, le triomphe de l'amour heureux, la lamentation de l'amour et de la mort. L'amour de Ruy Blas et de la Reine a des soupirs d'élégie ; celui de Régina pour Otbert, c'est l'amour s'appariant aux teintes de l'automne et à la mélancolie des fins de jour. Dans chacun des « morceaux » exécutés par le poète, on retrouverait la coupe et le mouvement qui sont ceux de l'ode. Ruy Gomez exprime-t-il à Doña Sol ses angoisses de vieillard amoureux ? un premier couplet est pour traduire sa jalousie « quand passe un jeune pâtre, » un second est fait sur cette idée que les vieux aiment plus fidèlement que les jeunes, un troisième exalte le dévouement de la jeune fille qui accepte pour mari un vieillard ; les brèves interruptions de Doña Sol ne sont qu'autant de points de repère qui permettent au développement lyrique de reprendre son essor. D'autre part, Olympio est aussi bien l'auteur de la *Rêverie d'un passant à propos d'un Roi ;* il aime à méditer sur les grandes catastrophes de l'histoire, sur les révolutions des empires et sur la chronique au jour le jour des événemens publics : le monologue de Charles-Quint n'est qu'une « méditation » sur l'Eu

rope de Charlemagne, celui de Barberousse est une « méditation » sur l'Allemagne féodale.

Souvent médiocres pour la pensée et pour le sentiment, les premiers recueils lyriques de Victor Hugo sont déjà incomparables pour la valeur pittoresque. La couleur, qui avait été, dans les *Orientales*, la grande nouveauté, est pareillement le mérite le moins contestable des drames de Hugo. On n'avait encore rien vu à la scène, on n'y a rien vu depuis qui fût d'un coloris si riche et si chaud. Les exigences de cette faculté de vision colorée n'expliquent pas seulement pourquoi le décor et le costume feront désormais partie intégrante du drame, elles rendent compte du choix des sujets : *Hernani* et *Ruy Blas* sont des débauches de couleur espagnole. *Marion Delorme* est une fantaisie pittoresque dans le genre Louis XIII et *les Burgraves* dans le genre moyenâgeux. Par là encore s'explique l'invention de certains personnages, le rôle tout picaresque d'un Saltabadil, la truculence d'un Don César, héritier en droite ligne du burlesque de Scarron. Ce goût du burlesque, qui a été de tout temps un travers de l'esprit de Victor Hugo, lui avait inspiré l'étonnante théorie du grotesque qui tient dans la *Préface de Cromwell* une place si démesurée, et où il ne faut voir que l'expression d'une tendance de son esprit dont il fait hardiment et complaisamment une loi de l'esthétique. De là sa sympathie pour le rôle « shakspearien » du fou : il y a dans Cromwell quatre fous d'ailleurs inutiles, il y a dans *Marion Delorme* un fou lugubre, et tout vient aboutir à la conception vraiment délirante du rôle de Triboulet, le fou tragique et sublime

Certes il faudra attendre *les Châtimens* pour voir la verve satirique de Hugo se déployer dans toute son ampleur ; mais, à travers son théâtre, elle avait fait déjà plus que de s'essayer. La déclamation passionnée et furieuse y éclate à tout instant, et la scène s'y change en une tribune d'où le poète vengeur, avec des éclats de voix et un luxe de rhétorique exaspérée, fait la leçon aux grands de la terre. *Le Roi s'amuse* n'est d'un bout à l'autre qu'un pamphlet : c'est tantôt Saint-Vallier qui y injurie la royauté, et tantôt Triboulet qui humilie la noblesse. Et l'apostrophe de Ruy Blas aux ministres de Charles II fait assez bien pressentir de quel ton l'exilé de Jersey apostrophera les ministres de Napoléon III.

Ce qu'on suivrait mieux encore à travers le théâtre de Victor Hugo, c'est le développement de son génie épique. Déjà, dans *Hernani*, tout ce qui n'était pas lyrisme était épopée. Ruy Gomez, Nangis, Saint-Vallier sont des vieillards qui semblent détachés de nos anciennes

chansons de geste. Tel acte de *Ruy Blas* aurait sa place dans *la Légende des Siècles*, à côté de *la Rose de l'Infante*. *Les Burgraves* tout entiers y feraient belle figure à côté d'*Éviradnus*. C'est sous la forme d'une vision poétique du passé qu'est apparue à Victor Hugo, pendant son voyage du Rhin, l'idée de ce dernier drame. Et il y a merveilleusement exprimé tous les sentimens qui sont l'âme même de la poésie primitive : foi inébranlable dans la survie des héros légendaires qui reviendront à l'heure choisie par eux pour sauver leur pays, culte de la vieillesse, religion du serment, devoir de l'hospitalité, respect du mendiant envoyé par le ciel, nostalgie des temps anciens, sensation douloureuse que l'humanité dégénère et que les hommes d'aujourd'hui sont moins grands que les hommes d'autrefois. Aussi *les Burgraves* peuvent bien être un des pires entre les mélodrames, ils sont par ailleurs un des plus beaux poèmes qu'il y ait dans notre littérature.

Enfin, ce à quoi il faut toujours revenir quand on parle de Victor Hugo, c'est à sa prodigieuse puissance d'invention verbale. C'est chez lui que du mot naît l'idée. De même, dans son théâtre, des scènes entières ne sont que des prouesses de développement verbal. Taine reprochait à la tragédie de Racine d'être oratoire : comment eût-il qualifié le drame de Hugo? Entre toutes, une figure de mots, l'antithèse, a sur son esprit un pouvoir si impérieux qu'elle semble avoir présidé à la genèse de toutes ses pièces. *Hernani* oppose le bandit à l'empereur et le jeune homme au vieillard ; *le Roi s'amuse* oppose au roi le bouffon ; *Marie Tudor*, l'ouvrier au grand seigneur ; *Angelo*, la courtisane à la grande dame ; *Ruy Blas*, le valet au ministre et le ver de terre à l'étoile. Non seulement, dans ce théâtre, l'antithèse oppose un personnage à un autre, mais, dans un même personnage, elle oppose les sentimens à la condition et un trait de caractère à un autre trait de caractère. Marion Delorme est la courtisane à qui l'amour a refait une virginité, âme pure dans un corps souillé. Triboulet est le bouffon transfiguré par l'amour paternel, âme tendre dans un corps biscornu. Marie Tudor est la reine sacrifiant à son amour la raison d'État, la femme dans la reine. Tisbé est la fille sublime. Ruy Blas est l'homme de génie sous la livrée d'un laquais. Antithèse dans les rapports des personnages entre eux, antithèse dans la conception intime des caractères : dans ce théâtre, tout n'est qu'antithèse.

Sentimental, déclamatoire, pittoresque, satirique, épique, verbal, tel est le lyrisme chez Victor Hugo ; chez Vigny, il se charge de philosophie. L'auteur d'*Éloa* ne voyait dans un poème qu'un symbole pour traduire une idée : c'est à la même fin qu'il fera servir les moyens

du théâtre. Il écrit dans la préface de *la Maréchale d'Ancre* : « Au centre du cercle que décrit cette composition, un regard sûr peut entrevoir la Destinée, contre laquelle nous luttons toujours, mais qui l'emporte sur nous dès que le caractère s'affaiblit ou s'altère... » *Chatterton* ne lui sert qu'à exprimer une fois de plus l'idée qui lui avait déjà inspiré *Moïse* et *Stello* : le martyre perpétuel et la perpétuelle immolation du poète. Aussi chaque personnage, dénué de réalité vivante, n'y incarne-t-il qu'une entité : Chatterton, la souveraineté et la misère du poète; Kitty Bell, la pitié de la femme; John Bell, l'égoïsme de la société; le lord-maire, l'indifférence des pouvoirs publics; le quaker la raison supérieure, à moins que ce ne soit le pédantisme et l'ennui. — Pour ce qui est de Dumas père, nous nous sommes trop récemment expliqué sur son cas pour avoir le courage d'y revenir; mais sans doute il ne serait pas très difficile de montrer que c'est lui qui parle par la bouche d'Antony, de Kean ou de Buridan.

Le drame romantique, où l'auteur est perpétuellement en scène, est donc un perpétuel contresens. Car il est absurde de prêter, à des gaillards du temps de François Ier, de Cromwell ou de Louis XIII, les langueurs, la mélancolie, la révolte et la fièvre de la génération de 1830. Puisque le cadre du drame nous est donné pour historique, nous ne pouvons nous empêcher de constater que la date des sentimens n'est pas celle du cadre. Puisque le drame est le développement d'une situation, nous ne pouvons nous empêcher de constater que l'action y est toujours au rebours des exigences de la situation; comme si, par une espèce de gageure, les personnages s'y étaient imposé la loi de dire toujours le contraire de ce qu'ils devraient dire et de faire le contraire de ce qu'ils devraient faire. Cela révolte notre besoin de logique; cela met à la torture notre bon sens; cela est faux, et, en art, ce qui est faux n'est pas viable. — Pour tout dire, il y a, dans le drame romantique, contradiction essentielle entre deux principes: celui du théâtre, qui est l'impersonnalité, celui du lyrisme, qui est la personnalité. Quand ces deux principes se trouvent en présence, il faut que l'un chasse l'autre. Ou bien l'élément dramatique se libère du lyrisme, et c'est ce qui est arrivé pour notre tragédie. Ou bien le lyrisme reste seul maître de la place. C'est ce qui arrivera pour les pièces de Musset. Aussi ne seront-elles pas des œuvres dramatiques, mais elles seront des œuvres d'art. Par un juste instinct de poète, ou par un effet de sa hardiesse cavalière, l'auteur réalisera dans ces œuvres purement lyriques ce qui avait manqué au drame : l'unité de composition.

Quel service a rendu à Musset le public qui sifflait *la Nuit vénitienne*, Musset ne s'en est peut-être jamais douté, mais nous le voyons nettement, nous qui lisons : *les Caprices de Marianne*, *Fantasio*, *Barberine*, *On ne badine pas avec l'amour*, *le Chandelier*, *Il ne faut jurer de rien*. Dans un accès de mauvaise humeur, le poète s'était promis de ne plus rien donner au théâtre : il tenait sa parole, et se contentait d'envoyer au directeur de la *Revue des Deux Mondes* ses comédies et proverbes. D'un coup il s'était affranchi de toutes les exigences de la scène : il avait conquis sa liberté, il en usait avec délices pour composer un théâtre où il était spectateur autant qu'acteur, se donnant à lui-même la comédie de son esprit et de son cœur. Plus de cadre historique brossé à grand renfort d'érudition hâtive, sauf dans *Lorenzaccio*, mais un décor créé par le poète, assorti à son humeur, et imaginé à souhait pour s'harmoniser à sa fantaisie. Cela se passe dans une Bavière familiale, dans une Bohême de conte bleu, dans des seigneuries imaginaires, dans des châteaux peuplés de vieilles gens ridicules et aimables, en Italie, en France et partout ailleurs où il vous plaira. L'important est qu'il y ait une place pour s'y rencontrer, une taverne pour s'y enivrer, un jardin pour s'y donner rendez-vous, de grands arbres qui font de l'ombre, une clairière qui laisse filtrer le soleil, un banc de mousse pour y parler d'amour, une fontaine pour s'y mirer, un parterre où cueillir des fleurs pour les mettre en bouquets à Chloris et les faire entrer dans les comparaisons. Le décor s'arrange suivant le besoin de chaque scène : nous étions dans un château, nous voici sur la grande route; nous étions dans une auberge, et nous voici dans un parc. Sitôt qu'on songe à un personnage, il apparaît. « Perdican me demande de lui dire adieu, avant de partir, près de la petite fontaine où je l'ai fait venir hier. Que peut-il avoir à me dire? Voilà justement la fontaine et je suis toute portée... Voilà Perdican qui approche avec Rosette. » Les conditions d'espace et de temps sont supprimées; les choses se passent ainsi dans le rêve où nous voyons les images surgir sans cesse, se suivre sans lien, se succéder sans transition, s'évanouir et se reformer. Une atmosphère de rêve baigne en effet ces pièces légères, noie les contours des paysages, assourdit les teintes des costumes, donne aux êtres comme aux choses on ne sait quoi d'immatériel. Rien qui pèse à l'esprit, rien qui contraigne son caprice, rien qui gêne son essor. Tandis que le décor du drame romantique, avec ses indications minutieuses et précises, s'impose à l'imagination et de toutes parts limite devant elle l'horizon, les quelques traits sommaires,

dont Musset se contente, laissent notre imagination libre, active, maîtresse de composer avec nos propres souvenirs, de renouveler et de modifier à mesure ce décor qui sans doute n'est pas tout à fait le même pour chaque lecteur. Cela ne suffirait-il pas, au surplus, à montrer combien les comédies de ce théâtre se déforment et se dénaturent sitôt qu'on commet la faute de les transporter à la scène, où elles sont emprisonnées entre la toile de fond et les portans de carton peint? Cette invention du décor est la plus heureuse trouvaille du poète ; c'est ici le point essentiel, le trait décisif. C'est le décor qui donne à ce théâtre son charme et son harmonie ; il fait plus et j'allais dire qu'il lui donne sa vraisemblance. Dans ces pièces dont la rêverie du poète a façonné le cadre, il deviendra naturel que le poète place sa propre rêverie, souriante et mouillée de larmes. Dans ce décor qui n'est que l'imagination du poète projetée au dehors, quoi d'étonnant si nous trouvons Musset lui-même et si nous le retrouvons encore dans le choix des interlocuteurs qu'il lui a plu de grouper autour de lui afin d'avoir qui lui donne la réplique?

« C'est au souvenir des folies du carnaval que Fantasio a dû le jour, nous dit l'éditeur des œuvres complètes du poète. Alfred de Musset écrivit cette comédie vers la fin de 1833, peu de temps avant de partir pour l'Italie, dans un moment où il n'avait que des idées riantes. » Il en écrira d'un autre ton au retour de ce voyage d'Italie. C'est donc Musset lui-même qui, pour clôturer dignement une semaine de carnaval, se costume en bouffon et s'affuble de la défroque de saint Jean, pour pêcher au bout d'un hameçon la perruque du prince de Mantoue. Il est aussi bien Fortunio, dont il a le joli visage, les cheveux blonds et les yeux bleus, Fortunio, c'est-à-dire Chérubin attendri, devenu sentimental pour avoir lu les *Méditations*, et dont la hardiesse de page s'est changée en mollesse élégiaque de « rêveur à nacelle. » Il est le jeune Rosemberg, étourdi, fat, impatient de réussir auprès des femmes, naïf dans sa suffisance et charmant dans sa fatuité. Comme Perdican, il est esprit fort, il a lu les philosophes du XVIIIe siècle, il ne croit pas à l'immortalité de l'âme, et il déclame contre les couvens. Son dandysme fait la roue dans les déclarations paradoxales de Valentin. Enfant du siècle, il en a les lassitudes et la désespérance. Homme à la mode, il est le causeur de salon de ses proverbes mondains. Même, il lui arrive de se dédoubler, et, comme l'auteur de la *Nuit de décembre* conversera avec le jeune homme vêtu de noir qui lui ressemble comme un frère, déjà Octave et Cœlio ne sont que le Musset libertin conversant avec le Musset sentimental.

« Moi seul, je l'ai connu... C'était la bonne partie de moi-même. Je ne suis qu'un débauché sans cœur. Je n'estime point les femmes. L'amour que j'inspire est comme celui que je ressens : l'ivresse passagère d'un songe. » Ainsi se lamente Octave sur la tombe où il vient d'ensevelir Cœlio : ainsi pouvait parler Musset dans les heures de clairvoyance et de repentir où il s'apercevait lui-même et se jugeait.

Dans ce monde créé par un jeune homme de vingt-cinq ans, il ne fait bon vivre que pour ceux qui ont « jeunesse de visage et jeunesse de cœur. » Il va sans dire que le mari y jouera un sot personnage et ne cessera d'être ridicule que pour devenir odieux. Il sera « horrible et idiot » comme le prince de Mantoue, crédule comme maître André, imbécile et cruel, comme le juge Claudio. Les régens et autres empêcheurs de s'amuser seront traités suivant leurs mérites et présentés tels qu'ils sont : pédans comme Blasius, ivrognes comme Bridaine, laids à faire peur comme dame Pluche aux coudes effilés. Derrière ces grotesques, c'est Musset que nous devinons, c'est sa raillerie et son impertinence. Les personnes d'âge n'ont vraiment qu'un moyen d'obtenir l'indulgence de ces jeunes gens, c'est de se montrer elles-mêmes indulgentes à la jeunesse. Van Bück prend son rôle d'oncle à la manière des oncles du Gymnase et acquitte les lettres de change de son mauvais sujet de neveu, dont les fredaines le ragaillardissent. Hermia, la mère de Cœlio, se souvient d'avoir été belle, et conte à son fils le drame d'amour dont elle fut l'héroïne. Le baron de *On ne badine pas avec l'amour* s'enferme dans son cabinet de travail pour ne pas voir d'étranges choses qui se passent dans ses terres seigneuriales. La baronne de *Il ne faut jurer de rien* est trop attentive à sa partie de whist ou trop occupée à chercher son peloton de laine pour empêcher sa fille de recevoir des billets doux ou de courir la nuit à un rendez-vous. Voilà de braves gens qui se tiennent à leur place ; il leur est beaucoup pardonné parce qu'ils ne sont guère gênans.

Il faudrait ici évoquer en regard ces images féminines qui ne sont que les formes que prend la rêverie amoureuse de Musset, images toutes différentes et vivantes. Dans le drame romantique, il y avait vingt héroïnes, toujours pareilles, et pas une femme ; il y a une galerie de femmes dans le théâtre de Musset, et c'est presque le seul où l'on rencontre des jeunes filles. Jeunes gens tous spirituels, jeunes filles toutes gracieuses, jeunes femmes toutes belles, quelle affaire ces personnages peuvent-ils avoir entre eux ? L'amour, unique souci et culte unique, leur crée une morale à leur usage et une religion. Il n'est de péché que contre lui ; mais vouloir se soustraire à ses lois,

voilà le péché, voilà le crime. Marianne a péché contre l'amour : ne s'avise-t-elle pas, avec ses dix-neuf ans et un mari qui a l'encolure de Claudio, d'être fidèle à ce mari ? Ceux qui ont arrangé le mariage de la petite princesse Elsbeth ne sont-ils pas de grands coupables ? Qu'est-ce que la raison d'État en regard des raisons du cœur, et la paix entre deux peuples n'est-elle pas achetée trop cher si l'union qui la scelle doit faire couler deux larmes sur un voile d'épousée ? Camille aime son cousin, et l'aveu, monté du cœur, lui brûle les lèvres ; mais, orgueilleuse et coquette, elle se livre à un marivaudage forcené : c'est pécher contre l'amour et il faut qu'elle soit punie cruellement.

Musset n'a jamais rien su que l'amour ; mais de cet amour, joie et tourment de nos cœurs, charme et supplice de notre vie, il a su de bonne heure la double nature :

> Amour, fléau du monde, exécrable folie,
> Toi qu'un lien si frêle à la volupté lie,
> Quand par tant d'autres nœuds tu tiens à la douleur !

On peut le suivre à la trace, et reconnaître son passage aux ruines qu'il a semées. André del Sarto a volé l'argent du roi et gâché son génie pour une femme qui le trahit ; pendant que Marianne s'éprend d'Octave, qui ne l'aime pas, Cœlio, qui l'aime, tombera sous les coups destinés à un autre ; l'amour fera une victime, Rosette ou Fortunio, et peu importe qu'innocente ou coupable soit cette victime. Comment se résoudre pourtant à ignorer toujours le mot de l'univers, à mourir sans avoir vécu ? « Hélas ! l'homme tend à la nature une coupe aussi large et aussi vide qu'elle. Elle n'y laisse tomber qu'une goutte de sa rosée ; mais cette goutte est l'amour. » Loi cruelle, c'est la loi, et il faut que l'extase s'achève en sanglots. L'atmosphère de ce théâtre est saturée de volupté et chargée d'orage ; étonnez-vous de la trouver si troublante !

Ainsi ce théâtre, dont l'unique inspiratrice est la fantaisie, et une fantaisie personnelle entre toutes, nous en apprend plus sur les choses de la vie que tout le théâtre d'histoire, de philosophie et de prédication sociale des romantiques. A coup sûr le cercle en est des plus restreints ; il n'y tient que l'émotion d'un instant fugitif. Mais, si mince qu'elle soit, c'est beaucoup d'avoir mis dans une œuvre d'art une parcelle d'humanité. Musset y est arrivé, parce que, poussant jusqu'au bout dans le sens où les romantiques s'étaient arrêtés à moitié route, il a résolument fait abstraction de tout ce qui n'était pas lui-même. C'est encore un moyen de découvrir la réalité humaine que de la

chercher dans son cœur : « J'ai mon cœur humain, moi! » Musset, n'ayant connu que lui seul, n'a donc mis que lui dans ses piéces; et, à force de hardiesse insouciante et de sincérité égoïste, il a fait rentrer dans la littérature théâtrale ce que les romantiques en avaient si outrageusement banni : la vérité.

Hymnes et méditations, la musique et les couleurs, satire, épopée, philosophie, le romantisme a jeté tous ces élémens dans le théâtre sans arriver à les fondre avec lui. Il a essayé sans succès à la scène d'un composé mi-partie de lyrisme et mi-partie de drame, tandis que Musset réalisait une comédie toute lyrique et formée loin de la scène. Ceux des drames de Hugo et de Vigny qui n'ont pas péri valent par des mérites étrangers au théâtre, et les comédies de Musset ne sont pas du théâtre... Est-ce à dire que l'œuvre du romantisme au théâtre ait été tout à fait vaine? Non certes. En passant par le théâtre, les écrivains romantiques s'y sont modifiés. Le lyrisme de Victor Hugo s'y est peu à peu dépouillé de ce qu'il avait de trop personnel; en ressuscitant le décor des époques disparues, il s'est acheminé vers la fantaisie épique de *la Légende des siècles*. L'individualisme révolté de Vigny s'élargit en un pessimisme d'une valeur universelle. Dumas, libre enfin d'un ambitieux fatras, s'installe dans sa fonction de dramaturge et de conteur populaire. Ne disons rien de Musset, qui, en 1843, n'est plus que le « jeune homme d'un très beau passé. » Sur les destinées elles-mêmes du théâtre, le romantisme n'a pas été sans influence : il a donné le coup de grâce à la tragédie moribonde; la comédie de mœurs lui doit plusieurs de ses élémens, et quelques-uns d'ailleurs des plus fâcheux. Mais ce dont le romantisme a été incapable, ç'a été de créer un genre. On sait ce que c'est qu'une tragédie, une comédie, un mélodrame, un opéra, un vaudeville; on ne sait pas ce que c'est qu'un drame romantique. Veut-on le définir? on ne peut le faire que par des traits qui ne sont pas de l'ordre dramatique et qui d'ailleurs varient avec chaque auteur : notion décevante et qui échappe. Le drame romantique n'a jamais existé : peut-être est-ce pour cette cause que les discussions auxquelles a donné lieu son histoire sont restées toujours obscures. Une distinction assez facile à faire y mettrait un peu de clarté : c'est qu'il y a, dans l'histoire de notre théâtre, une période romantique; il n'y a pas de théâtre romantique.

René Doumic.

REVUES ÉTRANGÈRES

DEUX NOUVELLES *FRANCESCA DA RIMINI*

Paolo and Francesca, a tragedy in four acts, par Stephen Phillips, Londres, 1901.
Francesca da Rimini, tragedia, par Gabriel d'Annunzio, Milan, 1902.

« Ne touchons pas aux morts de Dante : ils feraient peur aux vivans ! » disait autrefois Ugo Foscolo à Silvio Pellico, qui lui parlait de son projet d'écrire une tragédie sur Francesca de Rimini. On sait d'ailleurs que, malgré le conseil de son ami, l'auteur de *Mes Prisons* écrivit sa tragédie, qu'il la fit jouer, qu'elle obtint, dans l'Italie entière, un énorme succès, et qu'elle eut même l'honneur d'être traduite en anglais par Byron, qui l'admirait fort. Mais, avec tout cela, Silvio Pellico semble bien avoir pensé, lui aussi, que la vue des « morts de Dante » risquait de « faire peur aux vivans » de son temps : car il n'a rien négligé pour adoucir à ses contemporains l'horreur tragique des amours, criminelles et sanglantes, de Paolo et de Francesca. Dans sa pièce, toute pleine de beaux vers et de beaux sentimens, le jeune couple meurt sans avoir pêché ; ce qui a certes pour effet de nous rendre sa mort plus attendrissante, mais ce qui, d'autre part, nous empêche absolument de reconnaître en lui le couple adultère rencontré par le vieux poète au séjour des damnés. Et je ne puis me défendre d'imaginer que, si la *Francesca* de Pellico avait porté un autre titre, qui n'eût pas aussi forcément évoqué le souvenir de l'incomparable vision de Dante, son succès aurait été plus vif encore, ou, en tout cas, aurait duré davantage. « Ne touchons pas aux morts de Dante ! » Ugo Foscolo avait, je crois, raison.

Bien d'autres poètes y ont touché, cependant, depuis le doux et

charmant Silvio Pellico. L'aventure de Francesca de Rimini, en particulier, a fourni matière, après lui, à une vingtaine de drames, tragédies et romans, dont on serait aujourd'hui fort embarrassé de nommer les auteurs. Et voici que, dans ce moment même, l'Angleterre et l'Italie assistent à deux nouveaux essais de résurrection du couple infortuné que jadis « l'amour conduisit à une mort commune. » En Angleterre, la troupe dramatique de M. George Alexander représente chaque soir, aux applaudissemens de la foule et des lettrés tout ensemble, une tragédie en vers de M. Stephen Phillips, *Paolo and Francesca*, que les critiques s'accordent à proclamer « la plus belle œuvre du théâtre anglais depuis deux cents ans. » En Italie, Mme Éléonore Duse promène de ville en ville la *Francesca da Rimini* de M. d'Annunzio; et, là encore, la foule applaudit avec enthousiasme, tandis que les lettrés, lors même qu'ils n'admirent point sans réserve, reconnaissent pourtant l'éminente valeur littéraire de la pièce, sa beauté poétique, et la noblesse de l'effort dont elle est le fruit.

Je n'ai eu l'occasion de voir jouer ni l'une ni l'autre de ces deux *Francesca*, mais je les ai lues toutes deux, en de luxueuses éditions où se trouvent abondamment indiqués jusqu'aux moindres détails de la mise en scène. J'ai pu ainsi me rendre compte de la façon dont les deux auteurs ont traité le sujet. Et si, peut-être, une partie de l'intérêt dramatique des deux pièces m'a échappé, j'ai pu du moins apprécier leur intérêt littéraire, qui est assurément des plus considérables. Toutes deux sont, avec des mérites différens, de vraies œuvres d'art, et dignes du grand succès qui les a accueillies. Mais toutes deux m'ont rappelé, une fois de plus, le mot d'Ugo Foscolo : « Ne touchons pas aux morts de Dante! » Et en vérité aucun exemple ne saurait mieux prouver le danger qu'il y a, pour un auteur de notre temps, à vouloir toucher à ces morts immortels.

Non que la vue de ces morts ait désormais de quoi nous « faire peur! » A ce genre de crainte-là nous sommes depuis longtemps devenus insensibles; et je croirais même volontiers que M. d'Annunzio, notamment, s'est ingénié à stimuler autant qu'il pouvait notre capacité d'épouvante littéraire en ajoutant à l'horreur du sujet tout ce que sa riche imagination lui a offert de passions violentes et perverses. Les amours de Paolo et de Francesca, chez lui, sont à coup sûr plus terribles qu'au cinquième chant de l'*Enfer*. Mais, plus terribles, elles sont moins belles, d'une beauté moins profonde, moins pure, moins parfaite. Et, pareillement celles que nous présente M. Stephen Phillips. Le poète toscan nous a laissé de ces amours une image qui

reste à jamais si vivante dans nos cœurs, que toute autre image qu'on essaie de nous en montrer risque de nous paraître incomplète et médiocre, en regard de celle-là.

C'est, au reste, ce que pourra prouver suffisamment une simple analyse des deux pièces nouvelles. Mais d'abord, quoique chacun se souvienne des vers de Dante, je vais demander la permission de les rappeler, puisque, aussi bien, ils constituent à peu près l'unique document dont les deux poètes aient eu à tenir compte.

Après que j'eus entendu mon guide me nommer ces dames de jadis, et leurs cavaliers, la pitié m'étreignit, et je restai comme hors de mes sens. Puis je dis : « O poète, volontiers je parlerais à ces deux-ci, qui vont ensemble, et paraissent au vent être si légers ! » Et lui : « Attends qu'ils soient plus près de nous ; et, alors, prie-les, au nom de l'amour qui les mène ; et ils viendront. »

Aussitôt donc que le vent les eut conduits près de nous, j'élevai la voix : « O âmes désolées, venez et parlez-nous, si cela vous est permis ! »

Telles que deux colombes, appelées par le désir, les ailes ouvertes et immobiles, volent vers leur doux nid, où l'air et leur vouloir les portent ; telles ces deux âmes sortirent de la foule où était Didon, et vinrent à nous par cet air effroyable : tant avait été fort mon cri passionné !

« O créature charitable et généreuse, qui, dans ce lieu maudit, daignes venir nous voir, nous qui avons teint la terre de notre sang ; si le Roi de l'Univers nous était ami, nous le prierions pour ton repos, puisque tu as pitié de notre misère ! Du moins, de quoi que tu désires que nous t'écoutions, ou que nous te parlions, nous t'écouterons et nous te parlerons, pendant que le vent, comme il fait, se taira. La terre où je suis née est au bord de la mer, à l'endroit où le Pô descend pour avoir la paix, avec son cortège. Or l'amour, qui se prend vite aux cœurs nobles, a allumé, chez celui que tu vois près de moi, le désir de mon beau corps, qui me fut enlevé. Et l'amour, qui à nul être aimé n'épargne d'aimer aussi, m'a inspiré pour cet homme un plaisir si fort que, comme tu le vois, j'en suis encore toute possédée. C'est cet amour qui nous a conduits à une même mort. Quant à celui qui nous a ôté la vie, le cercle de Caïn attend son âme ! »

Telles furent leurs paroles qui vinrent à moi. Et quand j'eus entendu ces âmes blessées, j'inclinai mon visage, et le tins si longtemps penché que le poète me dit : « Que penses-tu ? » Alors j'essayai de répondre, et dis : « Hélas ! que de doux rêves, que de désirs ont dû conduire ce couple à cette douloureuse aventure ! » Puis, me tournant vers eux, je leur parlai, et dis : « Francesca, ton supplice me fait pleurer de tristesse et de compassion. Mais, dis-moi : au temps des doux soupirs, comment et pourquoi l'amour vous a-t-il poussés jusqu'à connaître les désirs criminels ? »

Et elle me dit : « Il n'y a pire douleur que, dans la souffrance, le souvenir des temps heureux. Il sait bien cela, celui qui te conduit ! Mais si tu désires tant connaître la première racine de notre amour, j'essaierai, tout en pleurant, de te la dire. Nous lisions un jour, par délassement, l'histoire de

Lancelot, comment l'amour le vainquit. Nous étions seuls, et sans aucun soupçon. Plusieurs fois, à cette lecture, nos yeux se rencontrèrent et nos visages changèrent de couleur : mais il n'y eut qu'un seul passage qui acheva de nous vaincre. Quand nous lûmes les vers où le sourire désiré de Genièvre est baisé par son immortel amant, celui-ci, qui jamais ne sera plus séparé de moi, me baisa la bouche, tremblant de tout son être. Notre Galehaut, ce fut le livre, et celui qui l'a écrit. Et, ce jour-là, nous ne lûmes pas plus avant. »

Pendant que l'une des deux âmes me disait cela, l'autre pleurait. Elle pleurait si tristement que je défaillis de pitié, et m'abattis sur le sol, comme tombe un cadavre.

A ces vers, — mais comment en rendre la musique, la simple et harmonieuse beauté de leur rythme? — se borne tout ce que nous savons de l'aventure de Francesca et de son amant. Les nombreux détails qu'y ont ajoutés les commentateurs de Dante, depuis Boccace jusqu'à Landino, ne sont évidemment que des légendes, et souvent en contradiction avec les données de l'histoire. D'où l'on n'a cependant pas le droit de conclure, comme tendent aujourd'hui à le faire bon nombre d'érudits italiens et allemands, que l'aventure même des amours et de la mort de Francesca n'est rien qu'une légende; car l'auteur de la *Divine Comédie* a vécu de longues années à Ravenne, chez Guido de Polenta, neveu de l'infortunée jeune femme dont nous parlent ses vers; et l'on ne peut guère admettre que, dans ces conditions, il se soit plu à prêter gratuitement à la tante de son hôte et ami l'aventure criminelle qu'il lui a prêtée. Francesca de Polenta a certainement été mariée à Jean le Déhanché, fils du vieux Malatesta de Verucchio, tyran de Rimini; elle a trompé son mari avec le frère de celui-ci, Paul le Beau, a été surprise, et son mari l'a tuée avec son amant. Mais les circonstances du drame nous resteront sans doute à jamais inconnues. On ignore jusqu'à sa date, jusqu'à l'endroit où il s'est produit. On n'a, pour tout document, que les vers de Dante, sauf à y adapter l'hypothèse la plus vraisemblable, ou la plus commode.

C'est à ce dernier parti que s'est arrêté M. Stephen Phillips. Sans se mettre en frais d'érudition, il a simplement supposé que Jean Malatesta était tyran de Rimini, — ce qu'il ne semble pas pourtant avoir jamais été; — que Paul était son unique frère, — ce qui est également contredit par les faits; — et que Francesca était la fille de Guido de Polenta, — dont, en réalité, elle était la tante. Mais, au reste, toute l'affabulation de sa tragédie est d'une liberté absolue. Le souci même de la couleur historique n'y tient, pour ainsi dire, aucune place, ou du

moins n'y trahit sa présence que, çà et là, par de menues erreurs : car c'est une erreur, par exemple, de croire que Paul le Beau, qui fut quelque temps « capitaine du peuple » à Florence, ait été, de ce fait, « capitaine d'un corps de mercenaires au service de Florence. » Fort heureusement, tout cela n'importe guère dans une tragédie, et la tragédie de M. Phillips a le grand avantage d'être claire, rapide, élégante, conçue avec un sens très vif de l'effet théâtral. Son intrigue repose tout entière, — pour imprévu que cela puisse paraître en un tel sujet, — sur un sentiment en somme très naturel, mais surtout très dramatique : la haine d'une femme qui vieillit, et que personne n'aime, pour une belle jeune femme tendrement aimée.

Au premier acte, Giovanni Malatesta reçoit, en grande solennité, sa jeune femme, que son frère Paolo lui a amenée de Ravenne. Il lui fait mille complimens, où elle répond de son mieux ; mais à peine l'a-t-il quittée un moment qu'elle avoue à Paolo qu'elle s'ennuie, et prie le jeune homme de rester près d'elle. Elle n'est d'ailleurs encore qu'une enfant innocente. Paolo, au contraire, qui l'aime déjà, veut la fuir : il annonce à Giovanni son départ pour Florence, sans vouloir lui en donner aucune raison, ce qui inquiète déjà l'âme jalouse du prince. Alors intervient une parente de celui-ci, Lucrezia, veuve, et qui ne peut se consoler de n'avoir pas d'enfans. Elle recommande à Giovanni de bien surveiller sa femme, qui est jeune et belle, tandis qu'il est vieux. Et voici qu'arrive ensuite, pour achever d'effrayer le malheureux mari, une servante aveugle, Angela, qui a le don de prophétie, et qui déclare qu'elle a vu, en rêve, Francesca dans le bras d'un jeune homme, beau comme elle, et son proche parent.

Deuxième acte. — Paolo s'apprête à partir pour Florence, et déclare à Francesca qu'il part à cause d'elle, ce dont la jeune femme est tout épouvantée. Puis Lucrèce, de nouveau, attise la méfiance dans le cœur du mari, lui donnant à entendre que l'amant dont a parlé la voyante ne saurait être que le beau Paolo. Et le fait est que celui-ci, à peine sorti de la ville avec son escorte, revient sur ses pas : il n'a pas le courage de s'éloigner de Francesca, et préfère se tuer.

On le retrouve, à l'acte suivant, chez un vieux sorcier, à qui il achète une drogue pour mourir : et le voilà qui explique, sans qu'on sache trop pourquoi, qu'il est amoureux de la femme de son frère. Or son frère est là, dans un coin de la chambre. Il est venu demander au sorcier une drogue pour forcer sa femme à dire, en rêve, le nom de son amant. Ce nom, désormais il le sait, et il se réjouit à la pensée que Paolo, en se tuant, va le délivrer de tout son souci. Mais Paolo ne se

tue pas encore : il veut, avant de mourir, revoir une dernière fois sa bien-aimée ; et il la trouve lisant les amours de Lancelot, et il lit avec elle; et, au moment où Lancelot donne un baiser à Genièvre, Francesca ferme le livre et tombe, toute pâmée, dans les bras du jeune homme.

Giovanni, croyant son frère mort, s'en est allé à Pesaro, où les Gibelins se sont révoltés. Quand il revient, Lucrèce lui apprend que Paolo ne s'est pas tué, et qu'il est devenu l'amant de Francesca. Elle lui conseille de feindre un nouveau départ, de revenir à l'improviste, de surprendre le couple infidèle, et de le tuer. Mais voici que, restée seule avec Francesca, et comme elle presse traîtreusement celle-ci d'accueillir Paolo, la pauvre enfant lui demande de ne point la quitter, d'avoir soin d'elle, de la protéger contre son propre cœur. Et Lucrèce est tout à coup émue de pitié. L'enfant qu'elle a toujours vainement rêvé d'avoir à aimer, elle l'a maintenant, et elle tremble au souvenir du danger où elle l'a exposée. Elle veut, du moins, tout tenter pour la sauver. Elle court à la porte du château, pour épier le retour de Giovanni, et, pendant ce temps, Paolo entre chez Francesca. Leurs deux cœurs achèvent de s'amollir, leurs deux chairs s'appellent. C'est en vérité la seule scène d'amour qu'il y ait dans la pièce : car la scène du livre est très courte, et passerait inaperçue sans le baiser final. Celle-ci, en revanche, est abondamment développée, avec un grand luxe d'éclatantes images et d'élans lyriques. Les deux amans se disent qu'ils se sont connus et aimés déjà dans des existences antérieures, à Babylone, à Carthage : sans doute par allusion à Sémiramis et à Didon que Dante leur donne pour compagnes dans le cinquième chant de l'*Enfer*. Ils se disent le bonheur qu'ils auraient à mourir ensemble. « Il y a une région où les prêtres nous disent que des âmes telles que les nôtres sont châtiées à jamais — Pourvu que nous soyons ensemble, que nous importent les châtimens?... Qu'avons à craindre? Dieu, tu nous vois, tes créatures, liées l'une à l'autre par la loi qui meut les étoiles, dans leur palpitante passion cosmique, par la loi qui régit les phases du soleil et de la lune! Comment nous châtierais-tu? Quelle extase, quel ravissement ce serait pour nous de brûler au feu éternel, ensemble! Partout où nous sommes, n'est-ce pas un feu sans fin?... » Là-dessus, ils s'éloignent, et bientôt arrive Giovanni, qui vient de les tuer.

Telle est exactement l'action de cette « tragédie, » ou plutôt de ce « mélodrame : » car aucun mot ne saurait mieux définir, pour nous, à la fois l'intérêt et le principal défaut de la pièce anglaise de M. Phillips.

Rendant compte d'une autre pièce du jeune dramaturge, un critique a dit qu'on y retrouvait « Dumas père s'exprimant par la voix de Milton. » Je n'oserais point soutenir que, dans son *Paolo and Francesca*, M. Phillips se soit exprimé « par la voix de Milton; » mais certes la conception générale de son œuvre rappelle fort les drames en vers de Dumas, à moins que ce ne soit ceux de Casimir Delavigne. La servante aveugle qui prophétise, les deux frères se rencontrant chez le vieil alchimiste, tout cela sort essentiellement des procédés de mélodrame; et il n'y a pas jusqu'au revirement soudain des dispositions de Lucrèce à l'égard de Francesca qui, avec la façon dont il se produit trop tard, avant la catastrophe, ne fasse songer aux tardifs remords de Lucrèce Borgia. Mais ce revirement donne lieu, dans l'œuvre de M. Phillips, à une belle scène, où la savante harmonie des vers nous traduit des sentimens humains et profonds, tandis que la plupart des autres scènes n'ont à nous offrir que l'harmonie de leurs vers, sans que jamais l'émotion des personnages rayonne jusqu'à nous. Les deux héros, en particulier, n'ont pas un mot qui nous aille au cœur. Ni leurs joies ni leurs souffrances ne nous touchent vraiment, n'étant pour eux-mêmes qu'un prétexte à des lieux communs poétiques, dont quelques-uns d'ailleurs ont une forme parfaite. Et nous ne pouvons nous empêcher de nous rappeler surtout, en présence de ce couple banal d'amans adultères, le couple douloureux que nous a montré la *Divine Comédie*, le couple qui vole en pleurant à travers la nuit éternelle. « Hélas! que de doux rêves, que de désirs, ont dû conduire ce couple à une telle aventure! » Nous nous rappelons la vision de Dante, et son souvenir nous rend plus sévères encore pour l'œuvre du jeune dramaturge anglais, qui n'a su nous rien apprendre de ces « doux rêves, » et de ces « désirs. »

M. d'Annunzio, lui non plus, ne nous en apprend rien. Ses deux héros ne répondent guère, eux non plus, à l'image que nous nous faisons du couple dantesque. Il y a dans ce couple quelque chose de pur et de passionné, un mélange indéfinissable de grâce et de désespoir, qui le met pour toujours en dehors, au-dessus, de notre réalité humaine. La Francesca du vieux poète nous apparaît, en une certaine façon, l'incarnation éternelle des crimes de l'amour. La Francesca de M. d'Annunzio est simplement, — quelque effort qu'il ait tenté pour nous l'embellir, — une jeune femme mal mariée qui trompe son mari. Et puis, de même que les héros de M. Phillips, ceux de M. d'Annunzio échouent à nous révéler la longue suite de désirs et de rêves qui les a

conduits jusqu'à leur adultère. Ils parlent et agissent devant nous; mais ce qui se passe au fond de leurs âmes nous demeure caché.

De cela, cependant, la faute n'est pas à M. d'Annunzio. Elle est toute au genre qu'il a choisi pour sa nouvelle œuvre, à ce genre du drame, qui, par sa nature propre, refuse de se prêter à de telles révélations. La tragédie de Racine pouvait nous faire connaître les sentimens de ses héros, la lutte des désirs et des rêves dans leurs âmes : le drame moderne ne le peut pas, avec ses exigences d'action et de vraisemblance. Ou plutôt, ainsi que l'a merveilleusement compris le génie de Wagner, le drame moderne le peut bien, mais à l'aide de la musique, et moyennant que celle-ci se charge d'exprimer les émotions pendant que les paroles, les gestes, le décor, nous présentent l'action. Seule la musique, au théâtre, serait capable de nous faire pénétrer dans les deux cœurs de Paolo et de Francesca. Je dirai plus : chez Dante même, l'immortelle vie qui anime pour nous ce « couple désolé » ne tient pas à la vigueur tragique du récit, ni à la justesse de l'accent, ni à la beauté des images; elle tient toute à la puissante et sensuelle musique dont le poète a su imprégner ses vers.

C'est ce que doit avoir senti M. d'Annunzio, dont on connaît le fervent wagnérisme. Et le fait est que sa *Francesca* est moins un drame qu'un opéra, ou, si l'on préfère, un « drame lyrique, » à la façon de *Tristan* et des *Maîtres Chanteurs*. Un opéra où, hélas! il n'y a point de musique, mais où du moins les paroles seules constituent l'action, tandis que les gestes, les décors. tout l'agencement de la mise en scène servent à remplacer autant que possible l'élément musical, pour nous rendre plus touchante la destinée des héros.

Voici, par exemple, le premier acte. Nous sommes à Ravenne, dans la maison du père de Francesca; et d'abord, nous voyons les suivantes de celle-ci, Alde, Hauteclaire, Adonelle, Blanchefleur, s'occupant à préparer pour leur maîtresse de l'huile de lavande. Elles travaillent, et elles rient, et chantent, et se disent de douces histoires, ou bien taquinent un bouffon, qui est trop heureux de se laisser faire. La scène est très longue, on serait tenté de la croire inutile : en réalité elle est un prélude, quelque chose comme l'exposé du « motif » de grâce et de volupté, qui va bientôt se développer à travers tout le drame. Et vient ensuite l'exposé du second « motif, » terrible, celui-là, barbare et sanglant; un glossateur wagnérien l'appellerait « le motif du crime, » ou encore « le motif de la haine » après celui « de l'amour. » Aux rieuses jeunes filles succède, devant nous, Ostasio, le frère de Francesca. Il commence par faire emprisonner l'inoffensif

bouffon, de peur que Francesca n'apprenne, par lui, la ruse imaginée pour la contraindre au mariage : car c'est le beau Paolo qu'on va présenter à la jeune fille comme son fiancé, au lieu du sinistre Jean, qu'on craint qu'elle ne refuse ; et à Rimini seulement, la nuit des noces, elle connaîtra son véritable mari. Arrive ensuite un autre frère de Francesca, le bâtard Bannino. Les deux frères se haïssent à mort ; et aussitôt Ostasio se met à accabler Bannino d'effroyables injures, il se met à le battre, à vouloir le tuer. Il y a là un dialogue, assez long aussi, dont chaque mot exhale une odeur de sang. Et puis enfin le drame s'ouvre. Francesca, l'âme toute pleine de mauvais pressentimens, s'ingénie pourtant à consoler sa petite sœur, Samaritaine. Elle n'a point voulu, jusqu'ici, lever même les yeux sur le fiancé qui va l'emmener. Et elle se promène tendrement au bras de sa sœur, évoquant mille souvenirs de leur vie heureuse, lorsque, tout à coup, apparaît devant elle Paolo, et elle le voit. « Elle reste immobile, appuyée aux arbustes. Ils se tiennent en face l'un de l'autre, se regardant sans parole ni geste. Les dames, à la *loggia*, se déploient en couronne, et les musiciens donnent le ton sur leurs instrumens. » Alors Francesca se sépare de sa sœur, va lentement jusqu'à un sarcophage où elle a planté un rosier, y cueille une rose vermeille, et, toujours sans rien dire, l'offre à Paolo. Et le rideau tombe, pendant que le chœur des jeunes filles chante la douceur de l'amour, et que s'entend, au loin, l'appel désespéré de Bannino, le bâtard.

Toute la pièce est conçue dans cet esprit, avec cet art patient, ingénieux et profond. Sans cesse les deux thèmes alternent, autour du couple tragique, sollicitant pour lui notre terreur ou notre pitié. Au troisième acte, la scène de la lecture est précédée d'un délicieux intermède, — danses, chansons, évocation de légendes amoureuses, rideaux s'entr'ouvrant sur la mer et les montagnes bleues, — tout destiné à créer devant nous une atmosphère de tendresse sensuelle où, un instant après, nous admettrons, nous excuserons, nous approuverons que les deux amans se donnent leur premier baiser. Le quatrième acte, au contraire, appartient tout entier au motif de la haine. Nous y entendons d'abord les hurlemens éperdus d'un vieux gibelin que les Malatesta tiennent prisonnier dans leur château ; puis le plus jeune frère de Paolo, le borgne Malatestino, s'en va couper la tête du prisonnier, et l'apporte sur la scène, où nous la voyons saigner, dans un drap rouge, jusqu'à la fin de l'acte. Et nous voyons s'étaler sous nos yeux, plus sinistres encore que cette tête coupée, les haines fratricides, les trahisons, la gloutonnerie féroce de Giovanni, les lâches et per-

fides moqueries du borgne. De minute en minute, nous sentons descendre sur nous comme un vent de mort : ainsi l'auteur nous prépare à la catastrophe de l'acte final.

Mais il y a un acte surtout, le second, — le plus beau de tous, — où les deux thèmes opposés se mêlent pour produire un effet lyrique d'une intensité admirable. Francesca, épouvantée du mariage qui lui est imposé et, plus encore, de la ruse où s'est prêté Paolo pour la contraindre à ce mariage, erre, misérablement, d'une tour à l'autre du *burg* de son mari. Elle arrive au sommet d'une de ces tours pendant que des artificiers lancent le feu grégeois sur la faction gibeline des Parcitadi, qui assiège le château. Et voici qu'elle rencontre Paolo dans ce lieu de carnage. Elle lui reproche sa ruse, lui laisse entendre qu'elle l'aime, et l'engage à se faire tuer pour effacer la tache qu'il a faite à son honneur. Paolo, ivre à la fois d'amour et de meurtre, s'expose, tête nue, aux flèches gibelines : l'une d'elles le touche à la tête; il tombe évanoui dans les bras de Francesca, pendant qu'autour d'eux se multiplient les cris de mort, pendant que le feu vole, pendant que les cloches des églises sonnent le glas de bataille. La flèche, cependant, s'est arrêtée dans les cheveux bouclés du jeune homme.

Et Francesca, dès qu'elle l'en a retirée, s'imagine reconnaître là un signe d'en haut. Elle se dit que la tache qui ternissait l'honneur de Paolo vient d'être effacée, et que leur amour même s'en trouve excusé. Invention qui, dans une tragédie, risquerait de nous sembler un peu bien fantaisiste ; mais *Tristan* et *le Crépuscule des Dieux* abondent en inventions du même genre, sans que personne s'avise d'y trouver à redire. Et jamais certes Wagner, dans ses livrets, n'a su leur donner l'éclat poétique, la richesse d'images, ni l'allure vivante, qu'elles ont dans l'admirable opéra de M. d'Annunzio.

J'ajoute que celui-ci, pour renforcer le charme et l'intérêt de sa *Francesca*, s'est constamment préoccupé d'y pousser au plus haut degré possible l'exactitude de la couleur historique. Non seulement l'intrigue du drame, telle qu'il nous la présente, s'accorde tout à fait avec ce que nous apprennent les traditions les plus dignes de foi ; non seulement ses Malatesta, et en particulier Jean le Déhanché et Malatestino le Borgne, reproduisent, trait pour trait, l'image que nous ont laissée les chroniqueurs de ces êtres monstrueux ; c'est surtout l'ensemble des mœurs italiennes qui, dans sa pièce, nous séduit par une apparence extraordinaire de vérité et de naturel, à moins toutefois que l'élégance infiniment « préraphaélite » des intermèdes galans ne fasse un contraste trop accentué avec la sauvagerie des scènes de

querelles, de luttes et de meurtres. Mais, là encore, l'art savant de l'auteur parvient à tout unir, à justifier tout.

Quant à ce qui constitue proprement l'action de son drame, sous cette agréable et ingénieuse musique dont il l'a enveloppée, je crains qu'on ne puisse lui reprocher de l'avoir également traitée à la façon d'un livret d'opéra, c'est-à-dire en sacrifiant l'expression des sentimens à l'effet extérieur. Ses deux héros ont toujours de beaux gestes, et souvent des paroles d'une douceur exquise ; mais ni leurs gestes ni leurs paroles ne nous permettent de deviner ce qu'il y a en eux qui les élève au-dessus de deux amans quelconques, poussés par un vulgaire désir dans les bras l'un de l'autre. Seule la scène de la tour, avec le raffinement de son symbolisme, nous fait entrevoir deux âmes d'une espèce plus haute, tendres et fières, ardentes, généreuses, telles que Dante nous a appris à les imaginer. Le dernier entretien des amans, au cinquième acte, n'est guère qu'un gentil *duo*, que d'ailleurs nous avons à peine le loisir d'écouter, tant nous angoisse l'attente de la catastrophe annoncée et préparée dès l'acte précédent. Et, bien que la scène de la lecture, au troisième acte, soit conduite avec une maîtrise dramatique extraordinaire, bien que, depuis l'ordonnance du décor jusqu'au rythme des phrases, tout y concoure à produire une impression de volupté délicieuse et tragique, c'est une scène d'une beauté pour ainsi dire générale, où la personne des deux amans n'a presque point de rôle.

Pas plus que les héros de M. Phillips, ceux de M. d'Annunzio ne sont le Paolo et la Francesca de *la Divine Comédie*. Le nom qu'ils portent ne fait que nous rendre plus sévères pour eux ; nous exigeons d'eux une perfection que, peut-être, aucun auteur dramatique n'aurait su leur donner, mais que certainement ne leur ont donnée ni M. Phillips ni M. d'Annunzio. « Toucher aux morts de Dante » est décidément chose périlleuse. Malgré l'adresse et le talent du jeune dramaturge anglais, malgré l'incontestable génie poétique de M. d'Annunzio — qui nulle part encore, je crois, ne s'est manifesté avec autant de variété, de charme, et de puissance que dans son nouveau drame, — nous continuons à ne connaître, des « désirs » et des « rêves » du couple de Rimini, que ce qu'il a plu jadis à Dante de nous en révéler.

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 avril.

La France ressemble en ce moment à un immense appareil chimique où quelque chose se prépare. Le contenu bout avec intensité et on entend un ronflement puissant, mais on ne sait pas ce qui sortira de l'opération. Chaque parti est plein de confiance et annonce sa victoire prochaine. Tous vont à la bataille avec un entrain et une résolution qu'on n'avait pas vus depuis longtemps. Le ministère actuel, qu'il l'ait fait exprès ou non, a violemment excité les passions dans les sens les plus divers. Il a des partisans très ardens et des adversaires qui ne le sont pas moins. Avec lui sont tous les révolutionnaires. On ne rencontre pas en France un radical, un socialiste, un collectiviste, un anarchiste qui ne travaille à son succès électoral. Un tel fait est des plus significatifs.

Nous ne disons pas, bien entendu, qu'il n'y ait pas d'autres élémens dans l'armée ministérielle; nous nous contentons de constater que tous les hommes de désordre en font partie. Il y a aussi les jacobins, hommes d'ordre, ceux-là, ou du moins d'un certain ordre, au maintien duquel ils sacrifient volontiers toutes les libertés. On les a vus quelquefois, dans les révolutions, partir du désordre, mais marcher tout droit à la dictature. Parmi les libertés à détruire, ils ont fait choix, pour commencer, de la liberté de l'enseignement, les uns parce qu'ils y sont sincèrement opposés, les autres parce qu'ils voient dans la campagne à faire une occasion et un moyen de grouper toutes les forces de la libre pensée. Ceux-ci s'arrêtent à l'anticléricalisme, ceux-là s'en prennent à l'esprit religieux lui-même. La question de la liberté de l'enseignement a paru éminemment propre à les rallier tous dans une action commune. Enfin, il y a dans la coalition ministérielle,

sans compter ceux qui sont toujours partisans du gouvernement, quel qu'il soit d'ailleurs, un nombre assez considérable de républicains qu'on a réussi à effrayer au sujet des dangers que la République a courus et qu'elle court encore. M. Henri Brisson, dans la proclamation qu'il a adressée aux électeurs du Xe arrondissement de Paris, a énuméré avec un effroi rétrospectif toutes les tentatives inconstitutionnelles et insurrectionnelles faites il y a trois ans, depuis celles de M. Déroulède à la place de la caserne de Reuilly et de M. Guérin au fort Chabrol, jusqu'aux désordres du champ de courses d'Auteuil. Tout cela paraît déjà un peu vieux. Beaucoup de républicains en ont été indignés, mais n'en sont pas restés inquiets au même point que M. Brisson. Toutefois, M. Brisson représente un état d'âme assez commun, et dont il faut d'autant plus tenir compte qu'on l'entretient avec adresse. Il y a des gens qui ont eu peur, et la peur ne pardonne pas. On en rencontre beaucoup en province qui n'ont connu les choses qu'avec le grossissement naturel aux récits de journaux, et qui ne sont pas encore remis de la chaude alarme qu'ils ont éprouvée. Au moment où ils se sont produits, les événemens ne paraissaient pas si terribles; mais, depuis, on en a créé la légende, et rien n'est plus indestructible qu'une légende propagée quotidiennement par les milliers de voix de la presse. Il est donc convenu que le ministère actuel a sauvé la République et qu'il la sauverait encore au besoin. C'est dans cette affirmation, qu'il a si souvent répétée lui-même, qu'est sa principale force. Voilà le résultat auquel ont abouti les auteurs des tentatives, aussi puériles que ridicules, d'il y a trois ans. Ils ont fourni un prétexte pour organiser un gouvernement de combat et pour embrigader à sa suite, avec les partis de révolution et de violence, un nombre considérable de républicains plus tranquilles, mais timorés.

En face de l'armée ministérielle, l'armée antiministérielle n'est pas composée d'élémens moins composites. D'abord il est assez naturel de répondre à une coalition par une autre; et au surplus il faut reconnaître que, si les coalitions sont quelquefois légitimes, c'est surtout dans l'opposition. L'action du gouvernement doit être une; celle de l'opposition peut être diverse et partir de plusieurs points pour converger vers le même but. Comment empêcher les mécontens, quels qu'en soient le nombre et le caractère, de travailler à la même œuvre, sans même avoir besoin de s'entendre, de combiner leurs mouvemens et de discipliner leurs forces? Un mouvement tout spontané se produit parmi eux, et ils s'aperçoivent qu'ils agissent en commun avant même de s'être proposé de le faire. Lorsqu'ils s'en aperçoivent,

quelques-uns sont pris de scrupules : ils se demandent s'ils ne font pas un peu plus que de raison le jeu de leurs voisins, et alors se produisent des hésitations, des conflits, des scissions. Mais la force des choses finit par reprendre son empire, et, bon gré mal gré, la bataille rapproche les combattans.

Le ministère actuel, par la fatalité même de son origine et de sa composition, a alarmé ou blessé des intérêts respectables toutes les fois qu'il a dû donner des satisfactions à ses amis. Nous nous sommes bien promis de ne reparler jamais, sans une obligation absolue, de la triste affaire qui a pesé si lourdement sur nos destinées politiques depuis cinq ou six ans; mais enfin, sans elle, nous n'aurions jamais vu ce ministère. A qui la faute, si tous les ennemis de l'armée, — car l'armée, hélas! a des ennemis, — se sont passionnément ralliés à lui? A qui la faute, si tous ceux dans l'esprit desquels l'idée de patrie s'est obscurcie, — car, hélas! il y en a également, — ont été les plus enragés de ses soutiens? Nous ne sommes pas assez injustes pour dire et pour croire que le ministère a, de parti pris, favorisé les sentimens des uns et des autres; il a même fait des phrases contre eux; mais enfin un gouvernement est responsable de sa clientèle. Et, dès lors, comment s'étonner si, dans beaucoup d'âmes généreuses, une révolte s'est produite? Que l'armée ait été attaquée, non seulement dans la personne de ses chefs, mais dans les principes essentiels sur lesquels elle repose, rien n'est moins douteux. Qu'un cosmopolitisme malsain ait été souvent opposé à la notion de patrie, rien n'est plus certain. Nous pourrions remplir plusieurs de nos chroniques de citations empruntées aux journaux, aux revues, aux livres, aux discours de politiciens, et qui confirmeraient, assez inutilement d'ailleurs, ce que tout le monde sait à ce sujet. De là est sorti le mouvement nationaliste, dont la Ligue de la Patrie française a pris la direction. Cette direction a pu prêter à des critiques. Le parti nationaliste, — si on peut donner le nom de parti à cet assemblage d'hommes venus de tous les points de l'horizon politique, — prête certainement à l'équivoque et ne nous offre aucun avenir défini. Nous avons des réserves à faire sur plus d'un détail de son action : mais il y a là un sentiment généreux, qu'on ne peut pas et qu'on ne doit pas juger seulement sur ses déviations. Qui l'a provoqué, ce sentiment? Qui lui a donné tant d'ardeur et quelquefois d'exaltation? C'est la campagne contre l'armée et contre la patrie elle-même à laquelle nous avons assisté. Le nationalisme est une protestation. Cette protestation a eu un grand retentissement dans certaines régions de la France, et en particulier dans

nos provinces de l'Est, circonstance qui suffit pour qu'on n'en parle qu'avec ménagement.

Mais le ministère actuel n'a pas seulement alarmé les intérêts moraux du pays; il a encore inquiété ses intérêts matériels, qui se rattachent quelquefois étroitement aux premiers. Parmi les discours, assez nombreux déjà, qui ont été prononcés sur des points de la France très éloignés les uns des autres, la même accusation a été dirigée contre lui : c'est d'avoir un collectiviste au nombre de ses membres. M. Barthou, le dernier en date des orateurs que nous avons entendus, s'est fait pour le gouvernement l'avocat des circonstances atténuantes, et il a poussé si loin l'atténuation des fautes commises qu'il a paru quelquefois en faire la justification. Toutefois, l'introduction d'un collectiviste au pouvoir reste à ses propres yeux impardonnable, et le seul motif qu'il a de s'en consoler, — car il est bien décidé à se consoler de tout, — est l'espoir qu'un pareil fait ne se renouvellera pas. Nous en sommes moins sûr que lui. En attendant, longue est l'énumération, même dans sa bouche, des fâcheuses conséquences qu'a eues la présence de M. Millerand au ministère. On peut les résumer en disant que jamais la perturbation n'a été plus profonde dans le monde du travail. Jamais on n'avait vu coup sur coup autant de grèves. Quand une prend fin, une autre commence : nous en avons en ce moment même quatre ou cinq sur plusieurs points de la France. Et la menace de la grève générale plane toujours sur nous. Si, à ce désordre économique, on ajoute le désordre financier qui s'est introduit dans le budget sous la forme du déficit, on verra ce qu'ont pu faire, en quelques années de mauvais gouvernement et de mauvaise administration, des lois mal conçues et mal exécutées, des arrêtés et des décrets où l'omnipotence ministérielle s'est donné libre carrière sans discussion préalable ni contrôle, pour jeter dans les esprits, même bienveillans et optimistes, le trouble et l'inquiétude. Les sujets de mécontentement étant aussi divers, on comprend pourquoi les mécontens le sont aussi. Et, lorsqu'on songe à tous les projets et propositions de loi que le ministère et ses amis ont laissés en souffrance, faute de temps pour les voter, mais qu'ils espèrent bien reprendre et faire aboutir dans la législature prochaine, les plus vives appréhensions pour l'avenir se joignent à celles que provoque le présent. Nous voyons déjà l'armée compromise par la réduction de la durée du service militaire sans de sérieuses mesures préalables pour en atténuer le danger, nos finances mises en péril par des réformes imprudentes et hâtives, la liberté de l'enseignement menacée de sup-

pression pure et simple. Ces perspectives sont de nature à effrayer les bons citoyens qui veulent une France forte et respectée au dehors, une République tolérante et conciliante au dedans, un gouvernement à la recherche de ce qui unit et non pas de ce qui divise, enfin une politique de réparation et d'apaisement. L'armée antiministérielle est donc très nombreuse, et la lutte est engagée partout avec une ardeur qui ne laisse de place, ni à l'indifférence, ni au découragement.

Nous parlons des ministériels et des antiministériels, comme si ces épithètes définissaient suffisamment les adversaires en présence. Des polémiques ont eu lieu dans les journaux pour savoir s'il en était ains en effet : les uns l'ont affirmé et les autres nié. Il faut s'entendre sur ce point, et, pour cela, faire une distinction. Si l'épithète d'antiministériel ne suffit pas pour caractériser une politique, il n'en est pas de même de celle de ministériel, qui est devenue très précise. Ce n'est pas vainement, ce n'est pas impunément que le ministère actuel a gouverné pendant près de trois années. A quoi bon lui demander son programme ? Nous l'avons, et nous avons même quelque chose de mieux, à savoir ses actes. Il faudrait fermer les yeux à l'évidence pour ne pas savoir ce que c'est que le ministère Waldeck-Rousseau, et par conséquent ce que c'est qu'être ministériel. Oui, certes, le programme du ministère est connu, et c'est en somme, dans toutes ses tendances, le programme jacobin. Ce sont encore plus, dans la pratique de chaque jour, les méthodes et les procédés jacobins. A cet égard, nous sommes fixés. Mais le mot d'antiministériel n'est pas aussi clair, parce que, s'il dit bien ce que ne veulent pas ceux qui l'adoptent, il ne dit pas ce qu'ils veulent. Il n'y a peut-être qu'une manière d'être ministériel ; il y en a, au contraire, plusieurs d'être antiministériel, et, par exemple, des différences très sensibles distinguent un antiministériel comme M. Cavaignac d'un autre comme M. Ribot ou M. Poincaré. D'accord sur un point, ils ne le sont pas sur les autres. Ils conviennent également que le Cabinet actuel a fait beaucoup de mal et que la première chose à faire est de le renverser ; mais ils ne le sont pas sur ce qu'il faut mettre à sa place, ni sur la manière de gouverner lorsqu'il aura enfin disparu. M. Méline, dans un discours qu'il a prononcé récemment à Remiremont, a ouvert un avis plein de bon sens, mais qui risque fort de n'être pas suivi. Il voudrait qu'on fît le moins de politique possible dans la législature prochaine, et qu'on ne s'y occupât que de questions d'affaires. Il demande une trêve des partis. Nous nous en accommoderions volontiers ; nous n'y comptons nullement. Il y a trop de gens intéressés à maintenir le pays dans les eaux

troubles de la politique, pour qu'on lui permette de vivre en dehors d'elles pendant quatre ans. Or, pour combattre ceux qui veulent faire de la politique, il faut en faire soi-même, et c'est à quoi nous serons fatalement condamnés. Mais laquelle ? Une politique antiministérielle ? Soit : seulement, quand le ministère actuel ne sera plus là pour les concilier, il faudra bien que ses adversaires prennent eux-mêmes figure, et ils s'apercevront alors, s'ils ne s'en doutent déjà, qu'être antiministériel aujourd'hui ne dit pas ce qu'on sera demain. A la vérité, le suffrage universel ne porte pas ses yeux si loin. Il vit tout entier dans l'heure présente, et les réalités immédiates sont les seules qui existent pour lui. Qu'on le débarrasse de ce qui le gêne : on verra ensuite. Ceux qui lui parlent trop de l'avenir ressemblent à ses yeux au pédant de la fable adressant un discours à l'enfant qui se noie. Il est tenté de leur crier : « Tire-moi d'abord du danger ! » Il aime les simplifications les plus sommaires. Voilà pourquoi, dans une grande partie de la province, et à Paris même où les nationalistes occupent une si large place, les mots de ministériel et d'antiministériel, malgré ce que le second a de vague et d'incomplet, suffisent généralement à la lutte présente et sont ceux qu'on emploie le plus souvent. On peut le regretter, mais il en est ainsi.

Le mot d'anticollectiviste aurait, à nos yeux, quelque chose de plus précis : il est à croire, en effet, que la législature prochaine sera toute remplie par la lutte contre le collectivisme. En introduisant dans son gouvernement le chef parlementaire du parti, M. Waldeck-Rousseau a singulièrement avancé ses affaires. Il lui a donné des prétentions qui subsisteront longtemps. M. Barthou, dans son discours d'Oloron, se réjouit d'avance de ce que, au récent congrès de Tours, les collectivistes ont décidé qu'un des leurs ne pourrait plus désormais faire partie d'un gouvernement bourgeois : cela montre, entre parenthèses, le peu de confiance qu'il a dans ces gouvernemens eux-mêmes pour éliminer spontanément les collectivistes, puisqu'il compte de préférence sur ces derniers pour s'éliminer eux-mêmes. Cette caution, qui semble lui suffire, ne nous rassure pas beaucoup. Il y a longtemps que les collectivistes protestent plus ou moins dans leurs congrès contre la présence d'un des leurs au ministère ; mais cela ne trouble en rien la parfaite quiétude de M. Millerand, qui n'a pas eu un seul moment l'idée de donner sa démission. Le parti, pour se tirer d'affaire, l'a mis en congé, ce qui arrange tout le monde. Rien ne nous prouve que, demain, un autre collectiviste n'entrera pas dans un autre ministère ; on en sera quitte pour le mettre aussi en congé,

ou pour trouver un moyen nouveau de concilier les ambitions individuelles avec les principes. Toutefois il est possible que, dans les Cabinets futurs, nous n'ayons pas à déplorer la présence d'un collectiviste : qu'importe, si le parti impose du dehors son influence au Cabinet, comme il a bien l'intention de faire? En décidant qu'un des leurs cessera de faire partie du gouvernement, les collectivistes entendent se fortifier au lieu de s'affaiblir, et, s'ils renoncent à une part matérielle du pouvoir, c'est afin d'en accaparer une part morale plus considérable. Ils savent aussi bien que nous que le mal accompli sera long et difficile à réparer. Le fait seul que M. Millerand a été ministre classe leur parti parmi ceux qui ont une sorte de droit sur le gouvernement, et cet avantage leur suffit pour le moment. M. Jules Ferry a provoqué autrefois une certaine émotion en parlant des radicaux de gouvernement; on a fait du chemin et nous avons aujourd'hui des collectivistes de gouvernement. C'est là un fait très inquiétant. M. Barthou cherche à en atténuer les conséquences en disant que M. Millerand n'a pas fait, en somme, tout le mal qu'il aurait pu faire, et qu'il a été obligé de se conformer lui-même sur certains points à la politique générale du ministère dont il était membre. C'est ainsi qu'il a voté le budget des Cultes et le crédit afférent à notre ambassade auprès du Saint-Siège. Mais il faudrait mettre, en regard de ces concessions que M. Millerand a faites à ses collègues, celles que ses collègues lui ont faites à lui-même, et qui ont eu un caractère encore plus pratique. Quand même il n'aurait pas été ministre, les votes auxquels il s'est associé auraient eu lieu; ils auraient seulement réuni une voix de moins; tandis que, s'il ne l'avait pas été, beaucoup de choses mauvaises n'auraient pas été faites et ne continueraient pas de peser sur nous. Les collectivistes soutiennent, et ils continueront de répéter, qu'on a eu besoin d'eux pour sauver la République, qu'on n'aurait pas pu le faire sans leur concours, et que dès lors on leur doit infiniment. S'ils ne se font pas payer en portefeuilles, ils le feront en influence, et ils combattront avec une énergie et une puissance croissantes pour la réalisation des réformes qui leur sont chères, ou de ce qu'ils appellent de ce nom. C'est contre eux surtout que sera la lutte de demain.

Dans l'ignorance où nous sommes de ce que seront les élections du 27 avril et du 11 mai, il y aurait quelque chose d'un peu présomptueux à parler du gouvernement qui les suivra. Il sera ce qu'il pourra, d'après les possibilités qu'auront créées les élections elles-mêmes, car on ne sauve un pays que lorsqu'il y a consenti d'avance et qu'il en a

fourni les moyens. Qui peut dire comment sera composée la majorité de la future Chambre, et même s'il y aura une majorité? Dès lors, qui peut dire ce qu'il y aura lieu de faire? Mais on n'en est que plus libre pour exprimer des vœux. Parmi ces vœux, il en est un qui s'est fait jour dans une partie de la presse, celle que nous appellerons semi-ministérielle, et aussi dans le discours de M. Barthou : c'est de revenir à la concentration républicaine et à un gouvernement qui la représente. Serait-ce déjà un aveu d'impuissance? La concentration républicaine a rendu autrefois des services. La République n'était pas définitivement fondée ; elle était attaquée dans son principe même avec violence; tous les républicains devaient donc s'unir pour la défendre, car il fallait donner un gouvernement au pays, avant de savoir comment il devrait par la suite se comporter et gouverner. On se défend, en pareil cas, avec toutes les forces dont on dispose, sans se montrer difficile sur leur composition. Mais, quand on est revenu à un état de choses normal et régulier, on gouverne suivant un programme mieux défini et avec des élémens plus homogènes. La concentration républicaine n'est pas, et elle n'était pas autrefois, dans l'esprit même de ceux qui en ont le plus habilement usé, un procédé définitif de gouvernement : aussi sommes-nous surpris qu'on tire une sorte de principe de conduite de ce qui n'a été qu'un expédient. La concentration républicaine, si on la ressuscitait demain, serait une nouvelle phase de la défense républicaine, avec des élémens un peu moins disparates, si on en éliminait les collectivistes, mais avec son caractère essentiel, qui est d'appeler au secours de nos institutions défaillantes les républicains des nuances les plus diverses, et au besoin les plus opposées. Et pourquoi même en éliminer les collectivistes, si le danger pour la République subsiste toujours? En proclamant la permanence de ce danger, on donne plus de force à leur argument, qu'on ne peut pas se passer d'eux pour le conjurer. Ils frapperont impérieusement à la porte qu'on essaiera de leur fermer, et, quand même elle ne s'ouvrirait pas à leurs personnes, elle s'ouvrira à leur esprit.

Cela est d'autant plus certain qu'il y aura dans la prochaine Chambre des élémens nouveaux, ardens et turbulens, soit à gauche, soit à droite. Ils ne se laisseront pas plus les uns que les autres excommunier sans se défendre, et, dans la mêlée qui en résultera, la lutte contre eux sera d'autant plus difficile qu'on aura des idées moins nettes et une volonté moins ferme. Serait-ce, par hasard, à la concentration républicaine qu'on demanderait de la netteté dans les idées et de la fermeté dans les résolutions? Elle peut avoir d'autres qualités,

elle n'a pas celles-là. C'est une très vieille connaissance à nous que la concentration républicaine! Comme instrument de gouvernement, elle a toujours été la faiblesse même, subissant un jour telle influence et le lendemain telle autre, suivant que celle-ci ou celle-là était la plus puissante, ou seulement la plus audacieuse, et nous n'avons pas besoin de dire de quel côté il y a eu d'ordinaire le plus d'audace. Elle est en grande partie responsable de tous les désordres dont nous souffrons. Elle a affaibli le pouvoir exécutif dans son principe. Elle a donné à croire que la République ne pouvait pas avoir un gouvernement véritable, et que ce qu'on appelait ainsi n'était qu'une réunion d'hommes qui se partageaient le pouvoir comme toute autre chose, de manière qu'il y en eût un peu pour chacun. A ce dernier point de vue, elle peut donner ou promettre satisfaction aux ambitions les plus diverses, et c'est par là qu'elle a plu souvent aux amateurs de portefeuilles qui n'avaient pas d'opinions bien arrêtées ou qui en changeaient aisément. Nul ne sait ce que nous réservent les élections qui se préparent, ni par conséquent quelles combinaisons nous serons peut-être obligés de subir quand elles seront terminées; mais ce qui pourrait nous arriver de plus fâcheux serait de retomber dans l'empirisme de la concentration républicaine, alors que nous souffrons surtout depuis quinze ans de l'absence de gouvernement et que le pays en demande un à grands cris. Si nous avions une fois de plus ce vieux pis aller, nous continuerions de demander autre chose, et nous ne serions certainement pas les seuls. Tout le monde y verrait une transition qu'on s'appliquerait à rendre aussi courte que possible, les uns pour revenir à un gouvernement collectiviste et jacobin comme celui d'aujourd'hui, les autres pour lui substituer un gouvernement libéral. Mais rien ne serait pire que de mettre une Chambre nouvelle, qui aura grand besoin de se débrouiller elle-même, en face d'une équivoque et d'une confusion. Les six premiers mois d'une législature en déterminent toute la suite : quand ils ont été mal employés, c'est une législature manquée.

Le besoin d'avoir un gouvernement se fait aujourd'hui sentir sous les formes les plus diverses. De là vient l'impatience d'un grand nombre d'esprits distingués qui accusent la constitution actuelle des conséquences de l'application qui en est faite. Que demandent-ils tous? La revision. Et quel but donnent-ils à la revision? Le développement des pouvoirs du Président de la République. Mais que leur répondent ceux qui combattent la revision, la jugeant dangereuse dans l'anarchie où sont tombés les esprits, et ne la considérant pas

d'ailleurs comme indispensable? Ils répètent tous la même chose, à savoir que la constitution actuelle n'est pas aussi défectueuse qu'on le prétend, qu'elle n'exclut pas un gouvernement plus énergique, et qu'avant d'augmenter les pouvoirs du Président de la République, il serait bon qu'il usât de ceux qu'elle lui a expressément donnés. C'est ce que nous avons lu avec satisfaction dans le remarquable discours que M. Paul Deschanel a adressé à ses électeurs de Nogent-le-Rotrou. Des fautes énormes ont été commises depuis une vingtaine d'années dans notre politique extérieure aussi bien que dans notre politique intérieure : n'auraient-elles pas pu être évitées? M. Deschanel croit qu'elles auraient pu l'être, par l'intervention personnelle, mais parfaitement constitutionnelle, du Président de la République. Le caractère des hommes qui se sont succédé à l'Élysée depuis près de vingt-cinq ans a été pour beaucoup dans l'effacement auquel ils se sont condamnés : mais il faut bien dire que le choix qui en a été fait a été le plus souvent déterminé par le désir, conscient ou inconscient, de ne pas avoir affaire à un Président qui aurait déjà donné une trop haute idée de sa capacité, et surtout de sa volonté. Au moment où Gambetta est mort, il n'aurait certainement pas été élu Président de la République; Jules Ferry n'a pas pu l'être; MM. de Freycinet, Waldeck-Rousseau et Méline, pas davantage. Il y a une exception, celle de M. Casimir-Perier; mais il a donné sa démission au bout de six mois, un peu trop découragé d'avance par l'insuffisance des pouvoirs qu'il n'avait pas exercés. Même dans cette circonstance, la nécessité d'un gouvernement remplissant tout son objet, et l'impossibilité présumée d'en trouver les élémens dans la constitution actuelle, se sont manifestées avec force. Nous croyons, comme M. Deschanel, et nous l'avons dit bien souvent, qu'il y a dans le texte de cette constitution beaucoup plus de ressources qu'on n'en a jusqu'à ce jour mis en œuvre; mais son discours est une preuve de plus de ce besoin qu'éprouve le pays d'un gouvernement effectif et réel, besoin également ressenti par ceux qui attaquent ou qui critiquent la constitution de 1875, et par ceux qui la défendent. Qu'il y ait là un sentiment général, ou du moins très répandu en France, on ne peut en douter : et que nous propose-t-on pour y satisfaire? La concentration républicaine! C'est là une conception de politiciens aux abois, incapables de rien inventer et qui ne savent que revenir aux formes du passé, même aux plus usées et les plus discréditées de toutes. On nous persuadera difficilement que le pays soit orienté de ce côté. Il veut vraiment du nouveau, et tant pis pour ceux qui ne sauront pas lui en

donner. Tant pis aussi pour nous, et tant pis peut-être pour lui-même, car l'expérience a montré que, dans la recherche de ce dont il éprouve un besoin si vif, il est sujet à se tromper sur la qualité de ce qu'il rencontre, au point de se laisser entraîner dans des aventures, ou de se jeter dans les bras d'un aventurier. Les mêmes causes risquent d'enfanter une fois de plus les mêmes effets. Si la législature prochaine apporte au pays les mêmes déceptions que la dernière, la situation deviendra certainement très grave, et l'histoire nous a montré à maintes reprises comment se résolvent les situations qu'on a laissées ainsi s'aggraver.

Puisque tout le monde fait des vœux, pourquoi ne pas faire les nôtres? Nous voudrions un gouvernement qui s'opposerait vaillamment à toutes les entreprises collectivistes, et qui d'ailleurs ferait jouir tous les Français des bienfaits de la République par la tolérance et par la liberté. Notre programme se résume en deux mots : ni collectivisme, ni jacobinisme. On dira peut-être qu'il est tout négatif; mais il faut bien s'opposer au mal dont on est menacé avant de faire le bien, ou plutôt pour pouvoir le faire.

Le ministère actuel, qu'il disparaisse aussitôt après les élections ou quelques mois après, qu'il se transforme ou qu'il reste tel qu'il est, aura créé la situation la plus périlleuse où nous ayons été depuis l'origine de la République. En introduisant le collectivisme au pouvoir, il a mis l'ennemi dans la place et il nous a condamnés à lutter longtemps contre lui dans des conditions où il semble s'être donné à tâche d'assurer notre infériorité. Le danger du jacobinisme n'est pas moindre. Placé entre l'un et l'autre, après les avoir imprudemment évoqués tous les deux, peut-être M. Waldeck-Rousseau s'est-il résigné à céder quelque chose au second pour échapper au premier. M. Millerand avait déposé un certain nombre de projets de loi, dont un surtout, celui qui organisait l'arbitrage et la grève obligatoires, aurait mis, s'il avait jamais été voté et appliqué, la révolution dans le monde industriel. M. Waldeck-Rousseau le sentait fort bien. Il a montré à plusieurs reprises qu'il avait des idées justes sur ces sujets délicats. Aussi n'a-t-il pas voulu que les projets de M. Millerand vinssent en discussion, et tout au plus lui a-t-il permis de faire un certain nombre de décrets, d'ailleurs très malencontreux, pour augmenter la puissance des syndicats et en faire les régulateurs patentés du travail. Mais alors il fallait remplir le temps avec autre chose.

M. Waldeck-Rousseau a mieux aimé sacrifier des congréganistes que des industries, et porter atteinte à la liberté qu'à la richesse

nationale. Triste alternative que celle où il s'était mis ! L'esprit anti-libéral qui a inspiré la loi sur les associations est purement jacobin. Cette loi donna de plus satisfaction aux tendances antireligieuses qui sont celles de tous nos partis avancés, et même, il faut l'avouer, d'une fraction assez considérable du vieux parti républicain. Il suffit, dans ce pays, de sonner l'hallali contre les congrégations pour trouver de l'écho dans un grand nombre d'esprits, et pour que toute une meute d'aboyeurs prêts à mordre se forme aussitôt. Un gouvernement peut vivre quelque temps de cela. Nous ne sommes pas sûrs que M. Waldeck-Rousseau n'ait pas été débordé par le mouvement qu'il avait déchaîné, et que, par exemple, les propositions faites au Sénat par MM. Béraud et Maxime Lecomte, pour supprimer la liberté de l'enseignement à tous les degrés, n'aient pas dépassé le point où il aurait voulu s'arrêter lui-même. C'est à cela qu'on s'expose quand on excite certaines passions sans les partager. Le devoir du gouvernement de demain sera de retirer ou de laisser tomber dans les oubliettes parlementaires, heureusement si profondes, les projets de loi de M. Millerand, et de combattre avec énergie les diverses propositions qui portent atteinte à la liberté de l'enseignement. Cela suffira pour donner tout de suite une orientation au parlement, pour rassurer nos industries, pour ramener la paix dans les consciences. Mais cela ne se fera pas sans des luttes très violentes, qui ne permettront pas, conformément au vœu de M. Méline, de faire entre les partis une trêve politique. Cette trêve serait pourtant bien désirable et bien utile pour permettre aux Chambres de consacrer leurs soins au rétablissement d'un équilibre sincère dans le budget. On peut contester le chiffre de notre déficit, mais non pas le déficit lui-même. Des économies sérieuses le diminueront; elles ne suffiraient pas pour le faire disparaître, à moins qu'on ne parvînt, soit en corrigeant certaines lois que la dernière Chambre a mal faites, la loi sur les boissons par exemple, soit en ramenant dans les esprits la confiance qui en est sortie, à augmenter sensiblement les plus-values de nos recettes. Une Chambre qui aurait accompli cette œuvre nécessaire, que la précédente législature a rendue difficile, aurait bien mérité du pays.

Mais notre vœu sera-t-il réalisé plus que tant d'autres ? L'heure actuelle est obscure et incertaine. Les violences brutales, qui tendent de plus en plus à en faire les saturnales des temps modernes, ont éloigné des élections un grand nombre d'honnêtes gens : il ne faut qu'en savoir plus de gré à ceux qui n'hésitent pas à entrer dans

l'arène et à y courir les risques de la bataille. Pour tous, le devoir de prendre part au scrutin s'impose étroitement, car c'est aux abstentions que sont dues en grande partie la faiblesse numérique des modérés dans les Chambres, et les facilités données aux collectivistes et aux radicaux. L'abstention, marque d'abandon et d'indifférence, est un consentement tacite et résigné d'avance à tout ce que l'avenir réserve, et on peut voir par le passé le plus rapproché de nous de quelles menaces cet avenir se compose. Mais il semble bien que les abstentions seront plus rares cette fois qu'elles ne l'ont été depuis longtemps. Chacun comprend sa responsabilité et s'y montre sensible. Le ministère Waldeck-Rousseau a inquiété tant d'intérêts et blessé tant de consciences qu'il a réussi à tirer de leur inertie habituelle beaucoup de citoyens qui avaient cru y trouver jusqu'ici un refuge commode. Ils ne s'occupaient pas, disaient-ils, de politique; la politique s'est occupée d'eux et est venue secouer leur torpeur. Il y a aujourd'hui en France beaucoup de bonne volonté, qui se traduit par un immense effort. Qu'en sortira-t-il? Presque à la veille du scrutin, ce n'est pas le moment de prétendre en deviner le secret : nous le saurons bientôt. Mais il faut espérer que ce nouvel élan de confiance ne sera pas suivi d'une nouvelle désillusion, que tant de dévouement aura sa récompense, et que la République, acceptée de tous aujourd'hui, à de si rares exceptions près qu'elles sont en vérité négligeables, sortira fortifiée de l'épreuve qu'elle traverse. Puisse-t-elle surtout en sortir plus assurée de ses libertés fondamentales, épurée et pacifiée!

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

CINQUIÈME PÉRIODE — LXXIIe ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

HUITIÈME VOLUME

MARS — AVRIL 1902

Livraison du 1er Mars.

Pages.

L'Étape, deuxième partie, par M. Paul BOURGET, de l'Académie française. 5

Le nouveau pacte colonial, par M. Étienne GROSCLAUDE. 49

Richelieu cardinal et premier ministre, par M. Gabriel HANOTAUX, de l'Académie française. 86

Autour de la Comédie dantesque, par Mlle Lucie FÉLIX-FAURE. 124

Voyage au Japon. — VIII. La Société nouvelle, par M. André BELLESSORT. 157

L'Évolution littéraire de Victor Hugo, par M. Ferdinand BRUNETIÈRE, de l'Académie française. 201

Revue scientifique. — Le Rôle des moustiques dans la propagation des maladies, par M. A. DASTRE. 216

Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. . 229

Livraison du 15 Mars.

L'Étape, troisième partie, par M. Paul BOURGET, de l'Académie française. 261

L'Autriche-Hongrie en Bosnie-Herzégovine. — Nationalités, Religions, Gouvernement, par M. Anatole LEROY-BEAULIEU, de l'Académie des Sciences morales 290

Tacite. — IV. Les Opinions politiques de Tacite, par M. Gaston BOISSIER, de l'Académie française. 325

La reine Victoria en France (1843), par M. Ernest DAUDET.. 357

En passant a Mascate, par M. Pierre LOTI, de l'Académie française.. . . . 389

Pages.

Le tombeau d'une Impératrice byzantine a Valence, en Espagne, par M. Gustave SCHLUMBERGER, de l'Académie des Inscriptions. 395

Les Artifices de toilette. — I. Les Fards, par M. le comte Antoine DE SAPORTA. 408

Revue littéraire. — Un nouveau livre sur Stendhal, par M. René DOUMIC. 444

Revues étrangères. — L'Œuvre d'Andrea Mantegna, par M. T. DE WYZEWA. 456

Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. . 468

Livraison du 1er Avril.

L'Étape, quatrième partie, par M. Paul BOURGET, de l'Académie française. 481

L'Évolution coloniale, par M. René MILLET. 523

Luxembourg et le prince d'Orange. — I. La Première lutte, par M. Pierre DE SÉGUR. 555

En Petite-Russie. — I. Œuvre de femme, par Th. BENTZON. 595

Une Vie d'amour. — Aimée de Coigny et ses Mémoires inédits, première partie, par M. Étienne LAMY. 638

Un Poète romain. — Belli, par M. E. HAGUENIN. 674

Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. . 709

Livraison du 15 Avril.

Une Vie d'amour. — Aimée de Coigny et ses Mémoires inédits, dernière partie, par M. Étienne LAMY. 721

Le Recueillement de l'Irlande, par M. Louis PAUL-DUBOIS. 765

Luxembourg et le prince d'Orange. — II. L'Expédition de Bodegrave. — Le Séjour a Utrecht, par M. Pierre DE SÉGUR. 803

L'Étape, cinquième partie, par M. Paul BOURGET, de l'Académie française. 838

Les Artifices de toilette. — II. Cheveux teints et postiches. — Les Artifices de toilette sur la scène, par M. le comte Antoine DE SAPORTA. 891

Revue littéraire. — L'Œuvre du romantisme au théatre, par M. René DOUMIC. 923

Revues étrangères — Deux nouvelles *Francesca da Rimini*, par M. T. DE WYZEWA. 935

Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. 948

Paris. — Typ. Philippe Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 42043.

3 9090 007 525 674